TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41.048

TS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XX. — 1er OCTOBRE 1847.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY
41043

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

ESSAIS

D'HISTOIRE PARLEMENTAIRE.

III.

LORD SIDMOUTH

ET LE TORYSME ANGLAIS DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

The Life and Correspondence of the right honorable Henry Addington first viscount Sidmouth, by the honorable George Pellew, dean of Norwich. — London, 1847.

L'histoire intérieure de l'Angleterre au commencement de ce siècle était encore, il y a peu d'années, enveloppée d'une sorte de mystère. La dissolution du grand ministère de Pitt, la formation du cabinet présidé par Addington, les querelles de ces deux hommes d'état, d'abord si étroitement unis, les reviremens divers qui en furent la conséquence, tous ces faits se présentaient comme autant de problèmes sur lesquels s'exerçait, sans parvenir à les résoudre avec quelque certitude, la sagacité des esprits curieux. Deux publications importantes, les mémoires de lord Malmesbury et ceux de lord Eldon, avaient commencé, en dernier lieu, à soulever le voile. Les mémoires de lord Sidmouth, mis au jour il y a peu de mois, nous paraissent avoir achevé d'éclaircir les mobiles de ces événemens et d'en expliquer le véritable caractère. Comme il arrive presque toujours, on reconnaît, après les avoir lus,

qu'il y avait, dans tout ce qui s'est passé à cette époque, beaucoup moins de combinaisons profondes, d'arrière-pensées, de machiavélisme, qu'on ne l'a généralement supposé. Il est certain qu'en admettant purement et simplement les versions officielles, on eût été bien plus près de la vérité qu'en se jetant, comme on l'a fait, dans le champ illimité des suppositions et des conjectures. Les révélations tardives des personnages politiques ajoutent généralement bien peu de chose à ce qu'ont pu savoir et comprendre, dès le premier moment, les hommes passablement informés et doués d'un bon jugement. Lorsqu'elles sont parfaitement sincères, l'utilité qu'on peut en retirer est moins d'apprendre des vérités inconnues d'une importance réelle que de se détromper des hypothèses mensongères et subtiles qui, en l'absence de documens positifs, séduisent trop souvent les imaginations trop confiantes. C'est ainsi que, dans un autre ordre d'idées, la vraie et saine philosophie a moins pour résultat d'élargir au-delà de certaines limites le cercle de nos connaissances, invinciblement circonscrites par la nature des choses, que de les épurer du fâcheux alliage des rêveries inventées par les sophistes.

En parlant des *mémoires* de lord Sidmouth récemment publiés, je ne me suis pas exprimé avec une complète exactitude. Nous n'avons pas les mémoires de lord Sidmouth, mais une vie de cet homme d'état écrite par son gendre, le révérend George Pellew, dans laquelle de nombreux extraits de sa correspondance se trouvent intercalés au milieu d'une narration composée, en partie, à l'aide de récits recueillis de sa bouche; d'autres documens plus ou moins précieux y sont également encadrés, entre autres des fragmens considérables d'un journal manuscrit de lord Colchester, qui, sous le nom de M. Abbott, présida la chambre des communes après lord Sidmouth. Au point de vue littéraire, cette composition n'a rien de remarquable. L'auteur, uniquement occupé du soin de disposer avec ordre les matériaux qu'il avait sous la main, n'a apporté dans son travail aucune habileté de mise en œuvre : l'art des transitions, l'enchaînement du récit, lui sont absolument étrangers; dans la masse des correspondances qu'il avait à sa disposition, il n'a pas su restreindre son choix à celles qui présentaient un véritable intérêt, et la crainte exagérée d'omettre la moindre particularité qui pût tourner à la gloire de son héros lui a fait très inutilement grossir son recueil d'une multitude de lettres dans lesquelles il est impossible de voir autre chose que des complimens insignifians de personnages obscurs ou subalternes. Il en résulte que la lecture de cet ouvrage est peu attrayante, non-seulement pour les esprits superficiels, mais même pour les esprits plus sérieux qui, aimant véritablement l'histoire, veulent cependant qu'on la leur offre toute faite, toute dégagée de l'échafaudage compliqué sur lequel il faut se

placer pour en construire le difficile édifice. Ceux-là seulement que le goût, le besoin de la vérité, possèdent assez fortement pour qu'ils ne craignent pas d'en aller chercher quelques parcelles au milieu de beaucoup d'inutilités et de lieux communs, ceux-là peuvent ne pas se laisser rebuter par une semblable lecture; en y persévérant, ils seront récompensés de leurs laborieux efforts par plus d'une révélation intéressante, et ils reconnaîtront que des qualités très réelles, très estimables, très rares même et faites pour concilier à l'auteur toute leur confiance, compensent les défauts que je viens de signaler.

Comme lord Sidmouth, M. Pellew appartient à la nuance la plus prononcée du parti tory, mais il porte dans cette opinion extrême un esprit de bienveillance, de tolérance, d'équité, dont je ne me souviens guère d'avoir trouvé ailleurs l'équivalent. Jamais, en racontant les luttes diverses dans lesquelles lord Sidmouth s'est trouvé engagé pendant sa longue carrière, il ne lui arrive d'accueillir sans le plus scrupuleux contrôle les versions défavorables aux adversaires de l'ancien ministre; jamais il ne lui échappe contre eux une parole de haine, de mépris ou même de dédain. Il n'a que des témoignages d'admiration, d'amour, de respect pour Pitt, qui, après avoir été l'ami intime de lord Sidmouth, le fit deux fois sortir du ministère avec des circonstances si propres à le blesser. Quant à Canning, qui pendant plusieurs années employa toutes les ressources de son esprit, non-seulement à le combattre, mais à le discréditer et à le tourner en ridicule, le biographe évite, autant que possible, de prononcer son nom, sauf les rares occasions où il peut le montrer dans une attitude un peu moins hostile. De la part d'un tory, ces ménagemens excessifs envers deux hommes qui furent dans leur temps la force et l'honneur du torysme pourraient, jusqu'à un certain point, s'expliquer par des calculs de parti; mais le chef des whigs, Fox, n'obtient pas une justice moins complète que son grand rival, et nulle part les puissantes facultés, les dons aimables qui le rendaient l'objet de tant d'enthousiasme et d'affection n'ont reçu un plus éclatant hommage. Il me serait facile de multiplier les exemples de cette remarquable impartialité.

On pourrait penser que M. Pellew, si indulgent, si bienveillant même pour les antagonistes de lord Sidmouth, se dédommage des éloges qu'il leur accorde en prodiguant à celui dont il écrit l'histoire les louanges les plus exagérées. On se tromperait. Sans doute, le jugement qu'il porte de son héros n'est pas celui du public désintéressé : cela n'est pas possible, et, s'il avait pu entrer dans la famille, vivre dans l'intimité d'un homme digne, à tous égards, d'estime et de respect, sans s'exagérer son importance et son mérite, sans se faire quelque illusion sur ses faiblesses, on lui en saurait presque mauvais gré. Toutefois ses préventions favorables ne l'aveuglent pas au point de lui faire perdre absolument de vue les vraies proportions de la physionomie historique de lord

Sidmouth. Jamais il ne pense à le présenter comme un des membres de cette pléiade immortelle qui, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, jeta un si grand éclat sur le parlement britannique. Il ne voit en lui ni un grand orateur ni un de ces génies appelés à maîtriser le cours des événemens. Il le déclare même avec une franchise dont on doit lui savoir d'autant plus de gré que rien ne l'obligeait à cet aveu, puisque, après tout, en s'abstenant de prêter à son beau-père, à son ami, des perfections imaginaires, il eût satisfait aux exigences les plus scrupuleuses. Ce bon sens, cette loyauté d'appréciation, ne suffisent certainement pas pour faire un complet historien; mais ce n'est pas de l'histoire proprement dite que s'est proposé d'écrire M. Pellew. Il n'a voulu évidemment que préparer des matériaux pour ceux qui raconteraient un jour une époque mémorable, et ses dispositions personnelles le rendaient incontestablement propre à l'accomplissement d'une pareille tâche.

Ce que j'ai dit du livre de M. Pellew doit suffire pour en indiquer la valeur véritable et même pour donner jusqu'à un certain point la mesure du personnage dont il a retracé la vie. Si rien dans la personne de lord Sidmouth n'était assez éminent pour arrêter les regards de la postérité, un concours de circonstances l'a mis par momens en position d'influer sur les destinées de son pays, sur celles même de l'Europe et du monde. Je voudrais essayer de dégager, des prolixes récits de son biographe, ce qui peut jeter quelque jour sur ces grands intérêts.

I.

Lord Sidmouth, connu pendant la première moitié de sa vie sous le nom d'Henri Addington, était né le 30 mai 1757, dans le comté d'Oxford, où sa famille possédait, depuis un grand nombre de générations, un domaine d'une étendue moyenne. Son père, médecin célèbre, avait dû à l'exercice de sa profession d'être introduit dans l'intimité de lord Chatham, dont il était devenu l'ami et le confident, quelquefois même l'agent dans ces négociations souterraines auxquelles ce grand homme abaissait sa fierté, pendant les dernières années de sa vie, pour essayer de reconquérir son ancienne puissance. Le jeune Addington, après avoir fait d'assez bonnes études, se destina d'abord au barreau; mais un mariage qu'il contracta à l'âge de vingt-quatre ans, et qui lui donna le bonheur domestique, premier besoin d'une ame douce et calme comme la sienne, interrompit bientôt sa carrière. Les préoccupations de la famille et de la propriété eussent peut-être absorbé l'existence de celui qui devait être le premier ministre de son pays, si une impulsion étrangère n'était venue stimuler en lui une ambition qui s'ignorait encore.

Par suite des rapports qui avaient uni son père à lord Chatham, il

avait connu dès son enfance William Pitt, moins âgé que lui de deux ans. Plus tard, cette liaison était devenue une amitié véritable. Pitt, déjà parvenu, malgré sa grande jeunesse, au gouvernement de l'Angleterre, désirait naturellement s'entourer d'auxiliaires en qui il pût placer une entière confiance. Les élections de 1784, qui brisèrent la majorité organisée contre lui par la fameuse coalition, ouvrirent les portes de la chambre des communes à une génération nouvelle d'hommes politiques dévoués, pour la plupart, au vainqueur de Fox et de lord North. Addington, élu par le bourg de Devizes à la place de son beau-frère, qui s'était volontairement retiré, entra au parlement au moment même où il accomplissait sa vingt-septième année. Il avait mis peu d'ardeur à s'en préparer l'accès, il mit peu d'empressement à y prendre la parole. Il suivait attentivement toutes les délibérations, mais près de deux années s'écoulèrent avant qu'il pût se décider à entrer en lice avec les brillans et puissans orateurs qui figuraient alors sur les bancs de l'opposition comme sur ceux de la trésorerie. Une timidité qu'il ne surmonta jamais complétement ne lui permettait pas de se dissimuler combien il leur était inférieur. Pitt essayait vainement de lui inspirer plus de confiance; pour le décider enfin à parler, il fallut qu'il lui en imposât, pour ainsi dire, l'obligation. A l'ouverture de la session de 1786, il le pria, suivant un usage particulier au parlement britannique, de *seconder* le député ministériel chargé de présenter le projet d'adresse. Addington, ainsi provoqué, ne recula pas devant cette épreuve : il réfuta les attaques dirigées contre le projet, et son discours obtint quelque succès. L'année suivante, il se hasarda encore à appuyer la proposition d'établir une taxe sur les chevaux, et cette fois aussi il fut écouté avec assez de faveur. Il ne semble pas, cependant, que ces marques d'approbation, qu'on exagérait à dessein pour l'encourager, aient pu vaincre sa répugnance à se produire en public, et, pendant les deux sessions qui suivirent, il garda un silence complet. Son nom ne figure pas dans les grands débats auxquels donna lieu la question de la régence, lorsque George III éprouva la première atteinte de sa terrible maladie.

Addington ne restait pourtant pas inactif. Il participait constamment aux travaux des comités, s'instruisant ainsi dans les détails des affaires proprement dites, et acquérant l'expérience des formes, des traditions, des procédés parlementaires, si compliqués et si multipliés chez nos voisins. Son aptitude remarquable à ce genre de travaux qui exigent, non pas sans doute une portée d'esprit très élevée, mais beaucoup d'application, de sens et de sagacité, lui procura peu à peu une grande considération, et, la présidence de la chambre des communes étant venue à vaquer dans l'été de 1789, Pitt n'eut pas de peine à diriger sur lui le choix de l'assemblée. L'opposition combattit faiblement une candidature dont personne ne contestait la parfaite convenance. Addington

réunissait, en effet, à un degré éminent, tout ce qui pouvait le rendre propre à ces hautes fonctions. Une santé forte, une voix claire et sonore, une belle figure que relevait encore alors l'éclat de la jeunesse, une physionomie pleine de douceur et de gravité, des manières bienveillantes, une égalité d'humeur vraiment imperturbable, telles étaient les qualités diverses qui le prédestinaient, pour ainsi dire, à devenir un des meilleurs *orateurs* qui aient jamais dirigé les délibérations de la chambre des communes.

A peine âgé de trente-deux ans, la fortune venait de le mettre à sa véritable place, à celle où il pouvait valoir tout ce qu'il valait en effet. Il lui fallut peu de temps pour y justifier, pour y surpasser l'attente de ses amis et pour se concilier les suffrages de ceux même que l'esprit de parti eût pu entraîner à le juger moins favorablement. Aussi, dans le cours de la session suivante, la chambre s'étant déterminée à établir sur des bases nouvelles le traitement qu'elle allouait à son président, une immense majorité en éleva le chiffre à 6,000 livres sterling au lieu de 5,000 qu'on avait d'abord proposées. Les amis particuliers d'Addington votèrent seuls, à sa demande, contre cette augmentation. Cette faveur universelle ne fut pas, comme il arrive quelquefois, un engouement passager dû à quelque heureux hasard. On sait qu'en Angleterre l'orateur de la chambre est réélu, non pas à chaque session, mais seulement au commencement de chaque législature. Quatre fois, en douze ans, Addington eut à subir cette épreuve, et quatre fois il obtint l'unanimité des votes. L'opposition, en joignant ses suffrages à ceux du parti ministériel pour le porter au fauteuil, se complaisait même à exprimer avec effusion la satisfaction complète qu'elle éprouvait de l'habileté avec laquelle il conduisait les délibérations, de sa haute impartialité et de sa parfaite courtoisie.

La répugnance qu'il avait jusqu'alors témoignée à prendre une part active aux discussions s'accordait trop bien avec les convenances, avec les devoirs même de sa position actuelle pour qu'il essayât de nouveau d'en triompher. Pendant la longue durée de sa présidence, qui comprend la période si agitée de la guerre contre la révolution française, on ne le vit que bien rarement se mêler aux débats dans ces comités généraux où, les fonctions de l'orateur passant en d'autres mains, il recouvre, s'il le veut, l'usage de la parole. Lorsque Pitt, en 1797, pour subvenir aux énormes dépenses de la guerre, que l'emprunt et l'accroissement des impôts indirects ne suffisaient plus à alimenter, proposa le triplement des taxes directes, Addington fit ajouter au projet ministériel une clause portant que le trésor recevrait toutes les contributions volontaires offertes pour concourir à la défense de l'état. Le produit de ces souscriptions, qui s'éleva à 1,500,000 livres sterling, prouva qu'il n'avait pas trop compté sur la puissance du sentiment patriotique. Deux ans après, la question de l'union législative de l'Irlande à la Grande-

Bretagne ayant été pour la première fois soumise au parlement, Addington prononça en faveur de cette mesure un discours très développé et assez bien raisonné.

Ce qui agrandissait beaucoup la situation d'Addington, c'était son intimité avec le premier ministre, qui le consultait sur tous les actes importans du gouvernement, ou du moins ne lui laissait rien ignorer de ce qui se faisait et se préparait. Leurs opinions et leurs sentimens s'accordaient alors d'une manière presque absolue. Rien dans leur position respective ne provoquait ces susceptibilités, ces jalousies qui, à la longue, détruisent la plupart des amitiés politiques, et il eût fallu, d'ailleurs, de la part d'Addington, une étrange présomption pour qu'il pût penser, à cette époque, à se séparer du grand homme qui lui avait ouvert la carrière, et que tous les adversaires de la révolution française, tous les amis des institutions britanniques, sauf un petit nombre de whigs fourvoyés à la suite de Fox, considéraient alors comme le plus puissant champion de la cause monarchique.

Il eût été à désirer pour l'un et pour l'autre, pour le parti qu'ils représentaient, pour l'Angleterre elle-même, que cette position ne se modifiât pas. Addington en comprenait tous les avantages. En 1793, il refusa l'offre d'une secrétairerie d'état. Il paraîtrait cependant que Pitt prédit d'assez bonne heure l'événement qui devait les placer un jour dans des rapports si différens, et s'il faut s'en rapporter à une assertion, d'ailleurs assez vague, de M. Pellew, il aurait dit à Addington, dès l'année 1797, qu'il devait se préparer à l'idée de se trouver un jour chargé de tout le poids du gouvernement. Ce mot, s'il a été prononcé en effet, et si ce n'était pas un de ces complimens sans conséquence qui échappent souvent dans une conversation familière, se rapporte sans doute au moment où les étonnans succès de la république française, la suspension des paiemens de la banque de Londres et la révolte de la flotte, en portant au plus haut point les dangers de l'Angleterre, firent croire à beaucoup de personnes, jusqu'alors dévouées à Pitt, qu'un changement d'administration pouvait être devenu indispensable; peut-être aussi Pitt voulait-il parler seulement de ce qui arriverait dans le cas où il viendrait à mourir.

La crise où l'on était alors engagé n'eut pas les résultats qu'elle semblait annoncer. Non-seulement le gouvernement britannique surmonta ses difficultés intérieures, mais il parvint à renouer contre la France les liens brisés de la coalition; la fortune des armes devint pour un moment favorable à la ligue européenne, et, tandis que naguère le cabinet de Londres demandait la paix au directoire français sans pouvoir l'obtenir, on le vit, lorsque le 18 brumaire eut porté Napoléon Bonaparte au pouvoir, repousser les avances pacifiques du premier consul avec une raideur injurieuse que peut à peine expliquer le caractère hautain

de lord Grenville, secrétaire d'état des affaires étrangères. Bien qu'Addington fût alors d'avis qu'il convenait de continuer la guerre, il n'approuva pas le ton des dépêches écrites par lord Grenville à M. de Talleyrand : il pensait avec raison qu'un pareil langage manquait de dignité autant que de modération, et qu'il devait faire tort dans l'opinion au gouvernement qui le tenait. Il ne serait pas impossible que ce fût aussi le sentiment de Pitt, et qu'en cette occasion, comme en plusieurs autres, l'humeur impérieuse de son collègue eût fait quelque violence à sa modération naturelle.

On sait quel fut le triste résultat de ces bravades. Au bout de quelques mois, les batailles de Marengo et de Hohenlinden avaient abattu l'Autriche aux pieds de la France, et la Russie, réconciliée avec le premier consul, se mettait à la tête d'une confédération maritime contre l'Angleterre, complétement isolée. Ce qui aggravait les périls d'une telle situation, c'est que l'état intérieur du pays était aussi fort alarmant. Une disette prolongée, en augmentant la misère produite par une guerre de dix années, avait excité au sein des classes pauvres, dans toutes les parties du royaume-uni, une extrême irritation, et l'Irlande particulièrement semblait sur le point de se révolter encore une fois. On a cru dans le temps, on a souvent répété depuis, qu'en présence de ces complications, Pitt, reconnaissant l'impossibilité de continuer la guerre, et ne voulant ni s'humilier personnellement en se chargeant de négocier avec l'ennemi qu'il avait tant insulté, ni mettre obstacle, en restant au pouvoir, à une pacification devenue nécessaire, s'était décidé à quitter temporairement la scène politique. Pour dissimuler le motif de sa retraite, Pitt aurait fait naître à plaisir ou du moins singulièrement exagéré un dissentiment entre le roi et lui sur la question de l'émancipation catholique; mais, afin de se ménager la possibilité de revenir au pouvoir le jour où les circonstances réclameraient de nouveau le concours de son énergie et d'empêcher qu'en son absence des mains étrangères ne dérangeassent les ressorts du gouvernement, il aurait désigné au roi, pour occuper provisoirement sa place, l'orateur de la chambre des communes, son ami, son confident. Cette supposition était sans doute très ingénieuse; elle séduira quiconque n'a pas appris par l'expérience que les affaires ne se conduisent guère avec cette régularité symétrique, et que les passions, les amours-propres des hommes publics se prêtent difficilement à d'aussi subtiles combinaisons. Aujourd'hui, après les révélations que le temps a successivement amenées, après celles surtout que contient la *Vie de lord Sidmouth*, il n'est plus possible de méconnaître que la version long-temps accréditée n'était pas conforme à la réalité des faits. Cela ne veut pas dire qu'il ne s'y mêle aucune portion de vérité. Incontestablement, la position fausse et pénible où Pitt se trouvait placé par suite des vic-

toires de la France et de la défection des alliés de l'Angleterre dut le porter à abandonner plus facilement le pouvoir; peut-être même s'applaudit-il en secret d'un concours de circonstances qui l'autorisait à se retirer sans paraître céder à la mauvaise fortune, à laisser à d'autres la tâche des négociations à entamer avec l'ennemi vainqueur, et à se réserver pour de meilleurs temps. Toutefois il est certain que sa démission ne fut pas une mesure concertée soit avec le roi, soit avec Addington, qu'elle résulta d'un désaccord sérieux avec le vieux monarque, que Pitt, s'il approuva le choix de son successeur, ne le conseilla pas, et qu'Addington ne reçut pas le pouvoir de ses mains pour l'exercer en quelque sorte à titre de délégué temporaire. Voici comment les choses se passèrent en effet.

Pitt croyait sincèrement que, pour consolider l'union récemment décrétée entre l'Angleterre et l'Irlande, il fallait effacer les derniers restes de la législation barbare qui avait si long-temps pesé sur les catholiques, c'est-à-dire sur l'immense majorité de la population irlandaise. Par suite d'adoucissemens successifs, cette oppression, naguère si cruelle, se trouvait à peu près réduite à l'incapacité de siéger dans le parlement et à l'exclusion de toutes les fonctions publiques de quelque importance. Pitt voulait abaisser cette barrière; il projetait même d'allouer une dotation au culte catholique, moyennant certaines garanties, destinées à rassurer l'église protestante sur le maintien de sa suprématie. Ses agens, allant peut-être au-delà de ses instructions, avaient, à ce qu'il paraît, fait luire cette perspective aux yeux du peuple et du clergé irlandais pour vaincre la résistance qu'ils avaient d'abord opposée à l'union, et ce n'avait pas été, dit-on, un des moyens les moins efficaces auxquels ils avaient eu recours. Pitt n'a jamais reconnu qu'il se fût ainsi engagé. Il pensa néanmoins que, l'Irlande ayant cessé de former un état séparé dans lequel les catholiques, à raison de leur nombre, n'auraient pu, sans danger pour la religion établie, être admis à une entière égalité de droits avec les protestans, le moment était venu de les délivrer, tant dans cette partie de l'empire britannique que dans toutes les autres, d'une servitude qui n'était plus justifiée par la raison d'état. L'entreprise, cependant, n'était rien moins que facile. La haine et la terreur de la religion romaine, de ce qu'on appelait le papisme, avaient encore des racines bien profondes, non-seulement dans la masse ignorante du peuple protestant, mais dans les classes plus éclairées et même parmi les hommes d'état voués, par caractère ou par système, à la défense des vieilles institutions. Méconnaissant la différence des temps, on les entendait répéter sans cesse que l'édifice de la constitution était fondé sur la domination du protestantisme et sur l'exclusion absolue du papisme, qu'il fallait bien se garder d'ébranler ces bases, que l'église romaine, toujours immuable, comme elle s'en glorifie, n'avait

pas cessé d'être l'opiniâtre ennemie de toute liberté, qu'en accordant à ses sectateurs l'entière liberté de leur culte et même l'exercice de certains droits politiques, on avait plus que satisfait à ce que pouvait légitimement réclamer la tolérance la plus étendue. Tels étaient les sophismes par lesquels des hommes dont un grand nombre ne manquait ni de lumières, ni d'équité, ni de bienveillance, ni, à d'autres égards, d'un véritable libéralisme, s'encourageaient, en toute sûreté de conscience, à maintenir leurs compatriotes dans une sorte d'ilotisme. Plus que personne, George III était dominé par des préjugés si conformes à ses instincts despotiques, à sa piété peu éclairée et à son aversion pour toute innovation. Ce n'était pas sans répugnance qu'il s'était prêté aux derniers adoucissemens apportés à la condition des catholiques, et il était résolu à ne pas se laisser entraîner plus loin. Le progrès de l'âge, l'affaiblissement même dont les premières atteintes d'une maladie terrible avaient frappé quelques années auparavant ses facultés mentales, loin de le disposer à écouter plus docilement des conseils de tolérance, l'avaient rendu plus opiniâtre et plus intraitable. Il s'était d'ailleurs interdit toute concession en se persuadant que le serment prêté par les rois d'Angleterre à leur avénement, et qui les engage à maintenir l'église protestante, leur défend, par voie de conséquence, tout ce qui pourrait tendre à favoriser le catholicisme. Le paralogisme était grossier, mais, de tout temps, on a vu des hommes bien autrement intelligens que George III et non moins honnêtes accepter avec une singulière facilité les argumens qui leur permettent de placer leurs passions et leurs préjugés sous la sauve-garde d'un prétendu devoir de conscience, et se figurer qu'ils obéissent à une loi morale alors qu'ils satisfont leurs mauvais penchans.

Pitt, qui connaissait ces dispositions de George III, ne se dissimulait en aucune façon la gravité des obstacles qu'elles opposaient à son projet; aussi ne mit-il pas, dans les démarches qu'il fit pour en préparer l'accomplissement, la hardiesse et la résolution qui caractérisaient d'ordinaire ses entreprises. Il y avait déjà plusieurs mois qu'il s'en occupait, de concert avec la plupart de ses collègues, et il n'avait pas encore osé en parler au roi. George III avait pourtant reçu, de ceux des membres du conseil qui désapprouvaient le plan du premier ministre, quelques informations incomplètes sur ce qui se préparait, et il s'en était singulièrement alarmé. Il n'était pas possible de retarder davantage une explication. On allait ouvrir la première session du parlement uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, et le discours du trône devait, conformément au plan adopté par Pitt et par ses amis, annoncer une mesure qu'ils considéraient comme le complément de l'union. Il était plus que temps de s'entendre avec le roi sur les paroles qu'on se proposait de placer dans sa bouche. Pitt n'ayant pas voulu entamer lui-même une

négociation aussi délicate, Dundas et lord Grenville acceptèrent cette difficile commission. Ils se gardèrent bien de dire au vieux monarque qu'il s'agissait d'une détermination déjà tout-à-fait arrêtée; ils ne lui en parlèrent guère que comme d'une idée qui leur était personnelle. Malgré tous ces ménagemens, George III, décidé d'avance à repousser la proposition qu'on lui faisait entrevoir, se mit aussitôt en défense.

Des circonstances accidentelles lui avaient fait rencontrer plusieurs fois Addington. Il avait reconnu, en causant avec lui, que les vues politiques de l'orateur des communes étaient à peu près conformes aux siennes, particulièrement au sujet de la question catholique. Sans doute aussi les manières douces et respectueuses d'Addington avaient plu à un prince accoutumé à la raideur un peu sèche de Pitt et de lord Grenville. Dans l'embarras où venaient de le jeter les ouvertures de ses ministres, c'est à lui qu'il s'adressa pour demander du secours. Il lui écrivit, le 29 janvier 1801, une lettre que je crois devoir insérer ici tout entière, parce qu'elle peint à la fois l'homme et la situation :

« L'orateur de la chambre des communes connaît assez, je l'espère, la haute estime que je fais de la droiture de son caractère privé aussi bien que de son habileté et de sa sagesse dans l'accomplissement de ses devoirs officiels pour ne pas être surpris de mon désir de lui communiquer les appréhensions très graves que je conçois de l'existence d'un projet de proposer à la première session du parlement du royaume-uni une mesure de la nature la plus funeste, projet formé par un homme qui se qualifie lui-même ami de l'administration, je veux dire lord Castelreagh : il ne s'agit de rien moins que d'admettre les catholiques romains du royaume-uni à une complète égalité de droits avec ceux de l'église établie pour siéger dans les deux chambres du parlement et pour occuper des emplois de confiance ou des places lucratives. Les personnes les mieux informées font entendre que M. Pitt favorise cette opinion. Que ce soit celle de lord Grenville et de M. Dundas, j'en ai la preuve la plus positive, puisqu'ils me l'ont déclaré. Je ne leur ai certainement pas dissimulé l'aversion que m'inspire une pareille idée, que, si on venait à y donner suite, je considérerais comme un devoir d'en exprimer publiquement une désapprobation, et qu'aucune considération ne me ferait jamais consentir à ce que je regarde comme la destruction de l'église établie, de cette église que, par la sagesse du parlement, moi et mes prédécesseurs nous avons été obligés, à notre couronnement, de prêter serment de soutenir.

« Cette idée de donner des droits égaux à toutes les églises chrétiennes est contraire à la législation de toute espèce de gouvernement en Europe, car il est bien connu que la tranquillité ne peut subsister dans un pays où il n'y a pas d'église établie.

« J'abuserais bien inutilement du temps de l'orateur si j'en disais davantage, sachant que nous pensons de même sur cet important objet. Je désire qu'il veuille bien, de lui-même, ouvrir les yeux de M. Pitt sur le danger qu'il y aurait à soulever cette question fâcheuse, en sorte qu'il le détourne de me parler jamais d'une matière sur laquelle j'ai peine à converser de sang-froid, et qu'il lui fasse

comprendre qu'elle inquiète grandement tous les membres fidèles de notre église, tous ceux, j'en suis convaincu, qui, la considérant avec calme, reconnaissent qu'un tel changement renverserait inévitablement les bases de notre excellente et heureuse constitution, et nous ferait marcher exactement sur les traces de la révolution française.

« J'ai adopté ce moyen de faire connaître mes sentimens à l'orateur, parce que j'ai cru qu'il ne lui conviendrait pas que je l'appelasse auprès de moi, alors qu'il ne pourrait en faire connaître le motif; mais, si cette déplorable mesure devait être en effet proposée, je me croirais autorisé, par la notoriété de l'événement, à mettre de côté toute étiquette et à demander à l'orateur de venir me voir. »

Cette lettre est caractéristique. Une traduction peut difficilement reproduire l'incorrection, le vague, le tour pénible des expressions qui y correspondent si bien à la confusion des idées. On sent, en la lisant, qu'elle est l'œuvre d'une intelligence affaiblie, incapable de gouverner, de coordonner ses propres impressions; on sent que le malheureux roi, d'autant plus entier dans ses préjugés qu'il n'est plus en état de les raisonner, redoute par-dessus tout la fatigue et l'irritation d'une lutte dans laquelle il comprend que sa raison pourrait succomber.

Addington accepta la commission dont il se trouvait si singulièrement chargé. Il alla trouver Pitt et essaya de l'engager à renoncer à son projet. On ignore ce qui se passa dans cet entretien : il paraît qu'Addington crut avoir ébranlé la détermination de son ami, et que le roi partagea cette espérance; mais ils ne tardèrent pas à apprendre que Pitt était résolu à se retirer, si son plan n'était pas adopté. Dès le 31 janvier, le roi annonça à Addington qu'il se proposait de le mettre à la tête d'un nouveau ministère. Le premier mouvement de l'orateur des communes fut de refuser. « Mettez la main sur votre cœur, lui dit le roi, et demandez-vous de quel côté je devrai me tourner pour trouver un appui, si vous ne voulez pas me donner le vôtre. » Quelque pressantes que fussent ces instances, Addington crut, avant d'y céder, devoir consulter Pitt lui-même, qui lui répondit : « Mon cher Addington, je n'entrevois que des désastres si vous hésitez. »

Le 1er février, le roi reçut enfin de Pitt la communication écrite qui établissait officiellement la position prise par cet homme d'état. Un billet de la main royale fut aussitôt envoyé à Addington pour l'inviter à se rendre au palais dès le lendemain. « Le roi, y était-il dit, le roi veut répondre sur-le-champ, ne pouvant supporter la pensée de laisser un homme qu'il aime et qu'il respecte dans un état de suspension aussi désagréable, alors que, sur le fond de la communication, l'opinion de sa majesté est formée de la manière la plus complète et la plus inaltérable. Le roi veut donc avoir l'avis de M. Addington sur la manière d'exprimer des sentimens qui sont certainement affectueux, bien que la

détermination puisse être pénible; ces sentimens doivent être rendus de manière à écarter toute mauvaise impression, mais sans encourager le moins du monde à penser qu'on puisse jamais céder dans une question telle que le roi manquerait à sa conscience et à toutes ses obligations envers le pays, s'il se départait de ce qu'il regarde comme un devoir civil et religieux. »

La réponse fut, en effet, rédigée dans un sens très positivement contraire à toute idée de concession en faveur des catholiques, mais en termes calculés pour laisser à Pitt la possibilité de garder le pouvoir en renonçant honorablement à ses exigences. Pitt n'y pensait nullement, et, la réplique qu'il fit à la lettre du roi ayant prouvé qu'une conciliation était impossible, George III lui écrivit, le 5 février, qu'il allait pourvoir, sans plus de retour, à un nouvel arrangement ministériel. Addington, qui, jusqu'à ce moment, avait sincèrement travaillé à écarter la nécessité d'un pareil changement, s'occupa dès-lors de réunir les élémens du cabinet qu'il était appelé à présider, et Pitt, loin de lui susciter aucun obstacle, l'assista activement dans cette difficile tâche, engageant ses amis à entrer dans une combinaison qu'il promettait d'appuyer de toute son influence. Addington, de son côté, pour recruter plus facilement des auxiliaires, n'hésitait pas à dire qu'il se considérait comme le lieutenant de Pitt, comme le représentant de sa politique. Ces propos, qui étaient alors, sans aucun doute, l'expression sincère de leur pensée, devaient plus tard leur être souvent et amèrement rappelés, comme s'ils eussent constitué de leur part l'engagement formel de ne jamais se séparer.

Déjà la recomposition du cabinet était presque terminée, il ne restait plus qu'à remplir quelques formalités. Les anciens ministres, bien qu'ils expédiassent encore les affaires, ne se considéraient plus comme les organes sérieux du gouvernement, et, Addington ayant annoncé officiellement à la chambre des communes qu'elle avait à se pourvoir d'un autre orateur, elle lui avait voté des remercîmens unanimes pour la manière dont il l'avait présidée pendant douze années. Tout à coup on apprit que le roi était gravement malade. L'anxiété à laquelle il avait été livré pendant quelques semaines avait suffi pour jeter une complète perturbation dans son esprit affaibli; il avait, pour la seconde fois, perdu la raison. On allait donc se trouver réduit à la nécessité d'organiser une régence dans un moment où il n'y avait pas même de ministres et où la situation extérieure du pays avait une si menaçante gravité. La fortune de l'Angleterre la préserva de cette terrible épreuve : la santé du roi se rétablit plus promptement qu'on n'aurait osé l'espérer. Cependant quelques semaines s'écoulèrent avant qu'on pût se hasarder à l'entretenir de matières politiques, et, pendant ce temps, les arrangemens ministériels restèrent inachevés. Dans cet

intervalle, l'idée de rappeler Pitt au pouvoir en considérant comme non avenu tout ce qui s'était passé depuis quelques mois se présenta à certains esprits. Les mémoires de lord Malmesbury nous avaient déjà révélé cette circonstance; ils avaient même donné lieu de croire qu'Addington était entré sérieusement dans cette pensée, qu'il avait offert à Pitt de lui rendre le ministère, et que c'était Pitt qui, après avoir paru un moment disposé à accueillir ces ouvertures, les avait définitivement rejetées. Le rôle que cette version prêtait aux deux personnages avait bonne grace de part et d'autre. Il paraît malheureusement que les choses ne se passèrent pas ainsi, et le journal manuscrit de lord Colchester, cité par le biographe de lord Sidmouth, contient un récit moins héroïque, mais bien plus conforme à la nature du cœur humain. Suivant ce journal, Dundas et d'autres amis particuliers de Pitt, croyant en effet que, dans les conjonctures si périlleuses où le pays se trouvait placé par la maladie du roi, l'intérêt public commandait de rendre à ce puissant homme d'état la direction des affaires en ménageant à Addington une grande position officielle, s'efforcèrent d'amener les esprits à cette opinion. Pitt, entraîné par leurs conseils, se persuada que c'était aussi l'avis d'Addington. Il lui fit savoir par un intermédiaire que, s'il désirait réellement une pareille combinaison, et si elle avait l'approbation du roi, pour son compte il était prêt à discuter les offres qu'on lui ferait à cet effet. Addington ne fut pas médiocrement surpris d'une communication à laquelle rien ne l'avait préparé. Sa réponse exprima d'une façon peu équivoque l'étonnement et la susceptibilité blessée. Il n'avait certes pas, dit-il, désiré quitter le poste qu'il occupait naguère; c'étaient les anciens ministres eux-mêmes qui l'y avaient déterminé, en lui déclarant qu'ils étaient irrévocablement décidés à se retirer, et que son acceptation du ministère était le seul moyen de salut qui restât à la couronne; en ce moment encore, son vœu le plus ardent serait de rentrer dans la vie privée et de leur remettre le pouvoir, si cela pouvait se faire d'une manière honorable pour tout le monde et conforme à la volonté royale. Il ne s'opposait nullement à ce qu'ils en parlassent au roi; mais, quant à lui, il n'en prendrait pas l'initiative, et il supposait qu'avant de soumettre ce nouveau plan à un prince dont la santé venait d'être si cruellement éprouvée, on croirait devoir consulter les médecins pour s'assurer qu'elle ne recevrait pas un dangereux ébranlement d'une communication si inattendue. Cette réponse dut faire comprendre à Pitt qu'on l'avait poussé à une fausse démarche. Dissimulant son mécontentement, il déclara que, tout bien considéré, le plan de Dundas ne convenait pas à l'état des choses, et il affecta de dire hautement que, le nouveau ministère étant en ce moment le seul possible, il ne reconnaîtrait pas pour ses amis ceux qui lui feraient opposition. Ainsi se termina ce regrettable incident. Les traces d'un mal-

entendu qui d'ailleurs n'avait pas éclaté dans le public parurent effacées, mais il en resta certainement dans l'esprit des deux principaux intéressés une impression pénible, un sentiment de défiance et de malaise.

Addington prit enfin possession du ministère. Le cabinet dont il devenait le chef comprenait, avec quelques anciens collègues de Pitt qui n'avaient pas partagé son opinion sur la nécessité d'émanciper les catholiques, plusieurs hommes jusqu'alors étrangers à la direction suprême des affaires. Aucun d'eux n'était connu soit pour une haute éloquence, soit pour un caractère ou des talens supérieurs; presque aucun ne compensait par une grande position de naissance ou de fortune ce qui leur manquait à tous en distinction personnelle. Une telle combinaison semblait bien peu proportionnée à l'étendue des difficultés et des périls. Néanmoins, grace à un heureux concours de circonstances, le nouveau ministère obtint d'abord d'éclatans succès. L'Égypte fut enlevée aux Français. La victoire de Copenhague brisa la ligue maritime du Nord, qui menaçait dans son principe la force de l'Angleterre. La mort de l'empereur Paul rompit les rapports intimes qui commençaient à s'établir entre la Russie et la France, et qui allaient les réunir dans une alliance contre le cabinet de Londres. L'Angleterre se trouva en mesure de traiter avec plus d'avantage d'une paix que l'opinion publique réclamait impérieusement, et, comme le dominateur de la France croyait aussi en avoir besoin pour affermir son autorité, les négociations ne tardèrent pas à s'ouvrir. Dirigées par Addington et par lord Hawkesbury, secrétaire d'état des affaires étrangères, avec une modération ferme et habile, elles aboutirent promptement au traité d'Amiens, dont les clauses, parfaitement honorables pour l'Angleterre, à qui elles laissaient une partie de ses conquêtes, furent d'abord l'objet d'un assentiment presque universel.

Le peuple anglais, soulagé tout à la fois du fardeau des taxes énormes que lui imposait la guerre et du surcroît de privations qu'y ajoutait une disette dont on avait enfin atteint le terme, commençait à respirer. L'allégement des souffrances publiques calmait naturellement la violence des partis; l'ordre public, un moment troublé par des conspirations et des émeutes auxquelles on avait opposé des lois d'exception temporaires et l'action rigoureuse de la justice, était complétement rétabli. Dans le parlement même, le cabinet sembla pendant quelque temps ne plus compter d'adversaires. Pitt et ses amis, sauf un très petit nombre de dissidens, lui prêtaient un appui franc et soutenu. Le parti de Fox, considérant comme une victoire la retraite de l'ancien ministère, ménageait les successeurs de Pitt et affectait de voir dans leur avénement, sinon l'inauguration de sa propre politique, au moins l'abandon, le désaveu de celle qu'il avait si long-temps combattue. Déjà même quelques-uns des membres de ce parti, à qui une opposition de vingt an-

nées commençait à peser, saisissaient, pour se rapprocher du pouvoir, l'occasion ou le prétexte d'un changement de personnes. Quant à cette classe qu'on désigne en Angleterre sous le nom de *country gentlemen*, et qui répond à notre noblesse de province, classe très influente dans la chambre des communes, où elle a presque toujours représenté l'esprit de conservation un peu exagéré, elle était animée d'une bienveillance particulière pour les nouveaux conseillers de la couronne. Les hommes de cette classe, pour la plupart honnêtes, médiocres, indépendans par position, dépourvus d'ambition personnelle, sont toujours portés à voir avec répugnance tout ce qui fait du bruit, tout ce qui trouble le repos routinier, qui est, à leurs yeux, le plus grand des biens. Ralliés autour de Pitt par le sentiment intime de la supériorité qui le rendait plus propre qu'aucun autre à gouverner l'Angleterre au milieu des orages soulevés par la révolution française, ils n'eussent certainement rien fait pour lui ôter le pouvoir, ils continuaient à l'estimer et à l'admirer; mais ils n'étaient pas éloignés de penser que, les circonstances ayant changé et les dangers extérieurs s'étant éloignés, le pays devait trouver quelque avantage à n'être plus gouverné par des hommes engagés trop long-temps dans les combats parlementaires pour être suffisamment aptes à opérer la réconciliation des partis, cette chimère favorite de la bienveillance inexpérimentée. Sous beaucoup de rapports d'ailleurs, Addington et plusieurs de ses collègues leur inspiraient une singulière sympathie. Long-temps dominés et éblouis par le génie de Pitt et de Fox, ce n'était pas sans une secrète complaisance qu'ils voyaient la direction du gouvernement passer enfin à des esprits d'une portée plus modeste, dont les conceptions moins hardies, moins élevées, ne dépassaient pas d'aussi loin le niveau de leur intelligence.

Des motifs analogues appelaient sur les nouveaux ministres la faveur particulière du roi. George III, qui, dans les commencemens de son règne, avait mis tant d'opiniâtreté à exclure de son conseil quiconque prétendait y faire prévaloir des idées tant soit peu contraires à son étroite politique, s'était résigné depuis, sous l'empire de la nécessité et pour conjurer de grands périls, à subir la supériorité hautaine de Pitt et de lord Grenville. Un revirement inattendu le mettait tout à coup en présence d'hommes portés par sentimens, par principes, par préjugés, à un respect excessif, à une sorte d'adoration pour l'autorité royale, et qui, au surplus, pour lui complaire, n'avaient pas à faire de sacrifices d'opinions, puisque les leurs comme les siennes étaient celles du vieux torysme. Il était impossible qu'il n'éprouvât pas d'un tel changement un grand bien-être moral et qu'il ne prît pas en affection ceux qui en étaient pour lui l'instrument. Addington et le nouveau chancelier, lord Eldon, ne tardèrent pas à recevoir les témoignages les moins équivoques de sa confiance et de son amitié. Ces témoignages avaient même

souvent un caractère excessif qu'explique l'affaiblissement de la raison de ce malheureux prince. Certains propos qu'il tint à ses ministres favoris, certains billets qu'il leur écrivit dans des circonstances qui ne semblaient pas de nature à lui causer une vive émotion, sont empreints de cette tendresse exaltée et bizarre dont l'ame se trouve quelquefois pénétrée, lorsqu'un commencement d'ivresse ou l'imminence de la folie vient déranger l'équilibre de ses facultés.

Tout souriait donc au ministère, rien ne lui faisait obstacle, et on eût pu croire qu'un charme magique avait fait disparaître devant lui les difficultés sans nombre qui naguère entravaient de toutes parts l'action du pouvoir; mais ce triomphe factice, dû presque uniquement à la fatigue momentanée du pays, ne pouvait être de longue durée. La paix générale, rétablie par le traité d'Amiens, était tout à la fois la raison d'existence et le titre d'honneur de l'administration d'Addington. Elle lui avait donné une grande popularité; elle expliquait aux yeux de tous sa présence au poste que Pitt avait occupé tant que la guerre avait duré, tant que ses talens et son énergie avaient été nécessaires pour tenir tête à un formidable ennemi. Cette paix cependant ne tarda pas à être compromise. Quelques mois s'étaient à peine écoulés que déjà les empiétemens et les prétentions du premier consul français avaient réveillé la jalouse inquiétude de la nation britannique. Vainement Addington, qui désirait le maintien de son œuvre, s'efforça-t-il, d'abord par des ménagemens que beaucoup de personnes trouvèrent exagérés, puis par de vives remontrances et par des exigences peut-être excessives, de prévenir le renouvellement des hostilités. Bientôt l'optimisme le plus extrême put à peine se dissimuler l'imminence d'une rupture. Dès ce moment, on peut le dire, l'arrêt de mort du cabinet fut prononcé. L'Angleterre, replacée en présence des plus grands dangers qui l'eussent jamais menacée, devait se hâter de rappeler au pouvoir l'homme que l'opinion désignait comme le plus capable de soutenir une aussi terrible lutte. Addington, dans l'intérêt du pays, dans son propre intérêt même, eût dû comprendre que l'heure de la retraite avait sonné pour lui. Il ne le comprit pas, et, pour s'en étonner, il faudrait ignorer absolument la puissance de l'amour-propre.

J'ai dit qu'un petit nombre d'amis de Pitt, malgré les exhortations de leur chef, s'étaient constamment refusés à appuyer son successeur. Canning particulièrement s'était efforcé, avec une singulière vivacité, de discréditer Addington, de le présenter comme un ministre incapable, de le tourner même en ridicule. Faisant allusion à la profession de son père et aussi à certaines habitudes de pompe magistrale que l'ancien orateur des communes avait peut-être contractées dans l'exercice de ses fonctions présidentielles, il affectait de ne plus le désigner que par le titre de *docteur*, qui, pendant bien des années, resta attaché

à son nom en guise de sobriquet, et qui devint le texte d'une multitude de chansons, de récits épigrammatiques conservés par les mémoires du temps. Quelque frivole que puisse paraître une semblable polémique, on ne peut nier qu'elle n'ait exercé une influence très réelle et qu'elle n'ait contribué, autant que des attaques plus sérieuses, à affaiblir le ministre qu'elle livrait ainsi aux sarcasmes de tous les esprits superficiels.

Peu à peu, à mesure que s'accroissaient les probabilités d'une rupture avec la France, cette opposition, qui avait toujours blâmé les clauses de la paix d'Amiens, prenait plus de force. L'idée de ramener Pitt au pouvoir faisait des progrès. Pitt lui-même s'y laissa entraîner. J'ai déjà eu l'occasion de montrer ici même (1) comment l'union intime qui avait d'abord existé entre l'ancien et le nouveau ministre se transforma insensiblement en un état d'hostilité déclarée. La *Vie de lord Sidmouth* contient, à ce sujet, de curieux détails, et l'impression qu'on en garde après les avoir lus, c'est que, dans la position fausse où ces deux hommes se trouvaient placés, il était impossible que ce qui finit par arriver n'arrivât pas en effet. On y voit avec quelle susceptibilité inquiète Pitt, sans cesse excité par des amis passionnés, surveillait les actes et le langage du cabinet, tantôt s'offensant de ce qu'Addington n'avait pas repoussé avec assez de force les attaques dirigées par l'ancienne opposition contre l'administration précédente, tantôt même croyant voir, dans les argumens par lesquels il défendait ses propres actes, un blâme indirect jeté sur la politique de ceux qu'il avait remplacés. Pitt, qui pensait déjà sérieusement à rentrer au ministère, mais qui se sentait gêné et embarrassé dans ce qu'il pourrait tenter à cet effet par la confiance affectueuse qu'Addington continuait à lui témoigner, cherchait, pour rompre ce lien incommode, à s'exagérer des griefs, sinon tout-à-fait imaginaires, au moins bien légers en eux-mêmes, et à les transformer en des torts réels qui pussent justifier une séparation; mais Addington ne faisait rien pour lui faciliter la rupture : soit calcul, soit naïveté bienveillante, il semblait ne pas s'apercevoir de ce refroidissement, et il persistait à accabler son ancien ami de confidences, de demandes de conseils, de protestations de dévouement et de tendresse.

Ce jeu ou ce malentendu ne pouvait se prolonger indéfiniment. Addington comprit enfin que, pour conserver l'alliance de Pitt, il fallait le rattacher au gouvernement par un lien positif. Croyant s'être assuré de ses dispositions favorables au moyen de quelques paroles assez vagues échangées directement avec lui, il confia à Dundas, récemment élevé à la pairie sous le titre de lord Melville, le soin d'entamer formellement la négociation. Pitt, qui, dans l'état des choses, ne voulait pas prendre part aux discussions parlementaires, s'était retiré à la cam-

(1) Voyez, dans la livraison du 15 juin 1845, l'étude sur le second Pitt.

pagne pendant la durée même de la session. Lord Melville alla l'y trouver et lui proposa, de la part d'Addington, un arrangement dont les bases étranges attestaient, dans celui qui l'avait conçu, d'incroyables illusions. Le ministère alors existant eût été maintenu; Pitt y serait entré en qualité de secrétaire d'état et y aurait introduit avec lui un de ses amis; Addington consentait à devenir aussi simple secrétaire d'état, laissant au frère aîné de Pitt, à lord Chatham, avec le titre de premier lord de la trésorerie, les honneurs du rang de premier ministre, mais conservant en effet l'influence dominante dans un cabinet composé, en grande majorité, de ses adhérens.

Pitt, qui pensait avec raison qu'après ce qu'il avait été et ce qu'il avait fait, la première place lui était nécessairement acquise dans toute combinaison ministérielle dont il ferait partie, fut vivement blessé d'une pareille offre. Il se refusa absolument à la discuter. Pour toute réponse, il dicta à lord Melville les termes de la lettre qui annonça à Addington le rejet de sa proposition. Il ne souhaitait nullement rentrer aux affaires, était-il dit dans cette lettre; son désir était, tout en restant en dehors de l'administration, de l'appuyer tant qu'elle serait en mesure de gouverner avec quelque apparence de succès et qu'elle demeurerait fidèle aux principes essentiels de politique intérieure et extérieure qu'il n'abandonnerait jamais; mais plusieurs circonstances relatives à la politique étrangère et aux opérations de finances lui inspiraient de graves inquiétudes, et, dans des conjonctures moins critiques, il eût pu se croire obligé de relever publiquement de dangereuses erreurs consignées dans un exposé financier qui venait d'être présenté au parlement. Il s'en abstiendrait cependant, il resterait à la campagne pour ne pas se trouver forcé de se mêler à des discussions qui l'obligeraient à dire toute sa pensée. Après avoir caractérisé comme on vient de le voir les dispositions de Pitt, lord Melville racontait ainsi à Addington les détails de leur entretien :

« Je ne lui ai pas caché l'idée dont vous m'aviez parlé, qu'il pourrait reprendre une part du pouvoir, et que, dans cette supposition, on placerait à la tête du gouvernement un homme de rang, d'une grande considération, qui lui serait parfaitement agréable. J'ai même spécifié la personne que vous m'aviez nommée; mais il n'y a pas eu lieu de discuter ce côté de la question, car, de prime-abord, sans réserve, sans affectation aucune, il m'a fait connaître ses sentimens à l'égard de toute proposition fondée sur une semblable base. Dans l'état incertain de sa santé, il doute qu'en aucun cas il pût raisonnablement consentir à se charger de la conduite des affaires publiques au milieu des difficultés qui nous entourent ou qui nous menacent. Le moment d'une négociation encore en suspens avec la France ne lui paraît, sous aucun point de vue, celui où il pourrait avec opportunité reprendre le pouvoir; mais, dans aucune hypothèse, rien ne le déciderait à se mettre en avant, excepté le sentiment profond d'un devoir

public et la certitude positive que ses services, quels qu'ils puissent être, sont désirés et jugés essentiels dans le plus haut lieu et par tous ceux avec qui, en conséquence des arrangemens qu'on formerait sur cette base, il pourrait avoir à agir confidentiellement. Son opinion bien arrêtée est que, dans cette supposition, il ne pourrait avoir aucune chance d'appliquer ses propres idées sur la manière d'être utile au pays par rapport à un des grands objets auxquels il attache une importance capitale qu'en reprenant la direction de ses finances. Outre cette considération, il a établi, en termes tout aussi décidés et tout aussi positifs, sa conviction de la nécessité absolue que, pour conduire les affaires, il y ait un ministre réel, avoué, possédant le poids principal dans le conseil et la première place dans la confiance du roi, en sorte qu'il ne puisse y avoir ni rivalité ni division dans le pouvoir. Ce pouvoir doit résider dans la personne généralement appelée premier ministre, et ce ministre doit, à ce qu'il pense, être celui qui dirige les finances. »

Le sens de cette lettre était clair : elle disait assez expressément, dans sa phraséologie pénible et embarrassée, que Pitt, loin de se contenter de l'égalité apparente et de l'infériorité réelle de position que lui offrait Addington, ne voulait rentrer au ministère qu'en maître absolu, tel qu'il l'avait été jadis. Addington espéra le satisfaire par quelques concessions. Ils eurent chez un ami commun une conférence qui, comme il était facile de le prévoir, ne produisit aucun résultat. Pitt voulait ramener avec lui dans le conseil tous ses adhérens principaux; Addington prétendait naturellement exclure ceux qui, depuis deux ans, n'avaient cessé de lui faire une guerre acharnée. L'aigreur s'en mêla. Une correspondance s'engagea entre eux à l'effet de constater par écrit les circonstances de cette entrevue sur lesquelles il commençait à courir des bruits contradictoires, et Pitt y porta une amertume hautaine qui changea ce dissentiment en une véritable rupture. Des pamphlets écrits par les partisans de ces deux hommes d'état, et dont les amis de Pitt eurent le tort de prendre l'initiative, aggravèrent la querelle en la rendant publique. La querelle éclata dans le parlement même. Sur ces entrefaites, la guerre avait recommencé contre la France. Napoléon, qui n'avait pas alors d'autres ennemis que l'Angleterre, faisait des préparatifs formidables pour envahir le territoire britannique. L'Angleterre, ainsi menacée sur son propre sol, rassemblait toutes ses forces pour lui opposer une résistance désespérée. Le parlement n'avait presque plus d'autres préoccupations. L'appréciation des mesures prises ou proposées par le cabinet pour organiser cette résistance, pour y faire concourir utilement les populations qui s'empressaient d'offrir le secours de leurs bras, était le fond de toutes les discussions. Dans ces débats, en quelque sorte techniques, le cabinet semblait souvent avoir l'avantage; tenant entre ses mains tous les ressorts de l'administration, il pouvait combattre par des calculs précis, par des faits positifs, les

hypothèses de ses adversaires; mais on sentait que ce n'était pas là la véritable, la grande question. La pensée qui planait sur ces débats et qu'exprimaient distinctement les discours d'un certain nombre d'orateurs, c'est qu'au moment d'engager une lutte dont devait dépendre l'existence même du pays, le peuple anglais ne pouvait laisser ses destinées entre les mains de ministres relativement faibles et médiocres, alors que chacun des grands partis qui divisaient la nation et le parlement avait à sa tête des chefs en qui la vigueur du caractère égalait la puissance du génie. Comme le disait Canning avec une verve dont la hardiesse en apparence paradoxale couvrait une vérité profonde, le choix des mesures importait peu en comparaison de celui des hommes qui auraient à les appliquer.

Cependant Addington et ses collègues ne se montraient nullement disposés à céder la place. L'ancienne opposition, celle qui suivait la bannière de Fox, leur avait déjà retiré l'espèce d'appui ou plutôt la tolérance qu'elle leur accordait naguère, lorsqu'elle voyait en eux les représentans d'un système de paix extérieure conforme à sa politique. Pitt leur était devenu hostile, et cependant ils restaient debout. Deux causes leur donnaient momentanément la force. L'une, c'était la faveur du roi, dont on avait excité contre Pitt les jalouses défiances, en lui présentant comme une tentative d'empiétement sur son autorité les conditions que cet homme d'état avait voulu mettre à sa rentrée au ministère. L'autre cause tenait à cette médiocrité même des ministres, qui, comme je l'ai expliqué, leur assurait dans la chambre des communes de nombreuses sympathies. Ces propriétaires campagnards (*country gentlemen*), qui y forment habituellement la masse du parti conservateur, et que Pitt avait si bien disciplinés, se tournaient maintenant contre lui, étonnés, indignés de ce qu'il faisait à son tour de l'opposition; ce n'était pas sans un complaisant retour d'amour-propre qu'ils voyaient des hommes placés à peu près à leur niveau tenir tête à ceux qu'ils s'étaient habitués à considérer comme des géans; un instinct personnel les portait à se ranger, dans cette lutte, du côté des talens les moins éminens. Il est curieux de voir, dans les lettres de félicitation et d'encouragement qu'Addington reçut à cette époque, et dont plusieurs nous ont été soigneusement conservées par son biographe, l'expression naïve des sentimens qui lui ralliaient ainsi les vœux et les suffrages d'une partie considérable de la nation et du parlement. Un de ses correspondans lui dit que le peuple ne croit plus à la nécessité d'une éloquence éclatante pour soutenir le gouvernement. Un autre l'assure que, s'il vient malheureusement à succomber sous les attaques de ses ennemis, la nation est perdue sans ressource. Un troisième (c'est le fameux Warren Hastings) lui déclare que, s'il rencontre dans la chambre des communes de nombreux adversaires, le peuple est pour lui; que ce

peuple *exècre la coalition des partis réunis pour combattre le cabinet, cette combinaison effrontée et contre nature d'intérêts, de liaisons, d'opinions opposées, cette attaque sauvage contre les sentimens, la paix, la santé, la vie même du roi; qu'on rend justice au zèle, à l'intégrité, à l'équité, à la parfaite harmonie qui distinguent le ministère, à son esprit d'économie, à l'habileté avec laquelle il a su trouver les ressources exigées par les circonstances.* « Tels sont, lui dit-il enfin, les traits caractéristiques de votre administration. Et en quoi donc est-elle défectueuse? Pour parler comme d'autres, je dirai : en puissance oratoire, elle n'a pas ce don de perdre du temps et des paroles qui se trouve invariablement là où manquent le fond solide et la faculté de marcher en avant.... Vous avez été appelé au poste que vous occupez par le choix du roi lui-même; vous êtes le ministre de son choix et de sa confiance particulière. » C'est ainsi que s'exprimait Warren Hastings, c'est ainsi qu'il comprenait le gouvernement parlementaire. Sa haute intelligence, obscurcie par les habitudes despotiques qu'il avait contractées dans l'Inde et par le ressentiment bien naturel que son procès lui avait laissé contre tous les hommes éminens de la chambre des communes, méconnaissait la constitution et les mœurs de l'Angleterre au point de faire un mérite à Addington d'être arrivé au pouvoir par le seul fait de la volonté royale; dans sa haine pour la liberté et pour ses plus brillantes manifestations, il allait jusqu'à confondre la haute et grande éloquence avec la vaine déclamation, jusqu'à n'y voir, comme le vulgaire, qu'un frivole talent d'agrément, plus nuisible qu'utile à la chose publique, jusqu'à oublier qu'elle tient par des liens intimes aux plus grandes facultés de l'ame et de l'esprit, et que, sous une forme quelconque, elle a toujours été un des élémens essentiels de ces organisations puissantes appelées à dominer ou à transformer les nations.

Tôt ou tard Addington devait succomber, parce que les forces qui le soutenaient n'étaient pas de nature à prévaloir bien long-temps sous un régime constitutionnel et dans les conjonctures où l'on se trouvait alors. Ce qui retarda sa chute, c'est que les partis si divers qui le combattaient hésitaient à s'unir franchement contre lui. Les tristes souvenirs de la grande coalition qui, vingt ans auparavant, avait si mal réussi à Fox, se dressaient devant eux comme un épouvantail. Long-temps ils n'eurent entre eux aucune communication. Repoussant avec une sorte de terreur ce mot de *coalition* dont les partisans du gouvernement s'efforçaient de stigmatiser leur alliance tacite, ils prétendaient un peu puérilement que ce n'était qu'une *coopération*. Lors même que lord Grenville et ses amis se furent enfin décidés à se concerter directement avec Fox, Pitt, tout en s'efforçant de pallier ou d'excuser cette démarche, tout en parlant avec une aigreur extrême des torts du ministère, dont elle était, suivant lui, le résultat presque nécessaire, continua à

se tenir à l'écart. Il répugnait à se jeter ouvertement, complétement dans l'opposition, parce qu'il sentait qu'en faisant un pas de plus dans cette voie, il se créait des difficultés pour l'avenir. Des critiques de détail, auxquelles il évitait soigneusement de donner un caractère systématique, étaient les seules attaques qu'il dirigeât contre le cabinet. Il espérait qu'Addington tomberait sans qu'il eût trop directement contribué à sa chute. Ce manége, où l'on cherche vainement la franchise et la dignité du grand homme d'état, ne devait pas lui réussir. Il fallut enfin qu'il se décidât à entrer ouvertement en lice, à combattre au grand jour à côté de Fox, que, cependant, il ne voulut pas voir en particulier. Cet effort fut décisif. Addington, qui conservait encore dans la chambre des communes une faible majorité numérique, mais qui voyait tous les chefs de parti, tous les grands talens réunis contre son administration, se détermina enfin à céder la place. S'il faut en croire les explications qu'il donna alors à un de ses amis, il se sentait encore en état de prolonger le combat, mais il craignait que les émotions d'une crise aussi violente ne compromissent la santé du roi, qui venait d'éprouver une nouvelle rechute; il craignait aussi que Pitt, en s'engageant de plus en plus dans l'opposition, ne devînt moins apte à servir utilement le pays. Si ce furent là les vrais motifs de la retraite d'Addington (et l'honnêteté bien connue de son caractère permet de le penser), ils lui font, certes, beaucoup d'honneur; on peut seulement regretter qu'il ait autant tardé à prendre sa résolution; plus prompte, cette détermination eût été plus évidemment volontaire, et elle aurait plus complétement atteint le double but qu'il disait avoir en vue.

Il n'entre pas dans mon sujet de raconter le pénible enfantement du ministère dont Pitt, sur l'invitation du roi, entreprit la formation, de dire comment, le roi ayant absolument refusé d'y laisser entrer Fox, et lord Grenville n'ayant pas voulu y entrer sans lui, Pitt n'eut d'autre ressource, pour composer son cabinet, que de réunir à quelques-uns de ses anciens amis la majeure partie des collègues d'Addington, qui les engagea généreusement à accepter les offres de son rival. Ainsi se rompit la coalition à peine formée, et, en se rompant, elle brisa les partis mêmes qui s'étaient un moment réunis sous son drapeau. La puissante majorité qui avait soutenu jadis la politique de Pitt avait, en réalité, cessé d'exister.

Addington, en se retirant après avoir rempli pendant trois ans les fonctions de premier ministre, refusa la pairie que le roi lui offrit de la manière la plus pressante. Il ne voulut pas accepter de pension. Ce n'est pas la seule preuve de désintéressement qu'il ait donnée dans le cours de sa carrière. Il faut pourtant remarquer que trois ans auparavant il avait fait conférer à son fils, à peine sorti de l'enfance, une sinécure d'un revenu de 3,000 livres sterling. A cette époque, une pareille

faveur semblait une rémunération toute naturelle et même très modeste du temps et des soins qu'un ministre, possesseur le plus souvent d'un riche patrimoine, consacrait au gouvernement. Les censeurs les plus sévères des mœurs publiques de notre temps seront forcés de reconnaître qu'aujourd'hui, en France surtout, les dépositaires du pouvoir n'acquièrent pas aussi facilement la gloire de l'abnégation, bien que la pauvreté de la plupart d'entre eux pût leur mériter quelque indulgence. Cela ne veut pas dire qu'Addington et ses contemporains n'eussent pas droit aux éloges qu'on leur prodiguait; ils agissaient conformément aux idées de leur époque. Dans des temps plus éloignés de nous, Sully, le grand Sully a bien pu conquérir la réputation d'une austère probité en amassant d'immenses richesses pendant qu'il ruinait les créanciers de l'état pour rétablir les finances. Ce qu'il est permis, ce qu'il est juste de conclure de semblables contrastes, c'est que le niveau de la morale publique s'est élevé depuis lors, et qu'il faut ignorer étrangement le passé pour ajouter foi aux déclamations si souvent répétées sur les prétendus progrès de la corruption. Tel acte qui jadis semblait parfaitement naturel et légitime suffirait aujourd'hui pour déshonorer un homme public. Nous pouvons, individuellement, ne pas valoir mieux que nos ancêtres; mais, sous l'influence d'une civilisation plus perfectionnée, l'opinion plus délicate, plus éclairée, nous impose des devoirs bien autrement rigoureux.

A défaut de récompenses plus substantielles, Addington emporta dans sa retraite les témoignages les moins équivoques des regrets et de l'affection de George III. Dans le billet par lequel ce prince termina, le 14 mai 1804, leur correspondance officielle, on lit cette phrase expressive : « L'honneur, la sincérité, l'attachement personnel de M. Addington seront toujours pour le roi la source des satisfactions et des consolations les plus réelles que sa majesté puisse éprouver, car le roi ne fait cas que de ceux qui voient en lui un homme, et non pas de ceux qui, ne pensant qu'au monarque, sont nécessairement conduits par l'intérêt, non par l'amitié. » Peu de jours après, George III, sans s'inquiéter du déplaisir que de pareilles démonstrations pouvaient causer aux nouveaux ministres, alla, suivi de la reine et de quelques-uns de ses enfans, visiter Addington et sa famille dans une maison de campagne dépendant du domaine royal où il lui avait permis de s'établir pendant son ministère pour l'avoir toujours à sa portée, et dont il exigea qu'il conservât la jouissance même après avoir quitté les affaires.

Pitt avait repris, de sa main vigoureuse, la direction du gouvernement. Le trait essentiel qui distinguait sa politique de celle d'Addington, c'est que ce dernier voulait que l'Angleterre, au lieu d'exciter les puissances européennes à reprendre immédiatement les armes contre la France, leur laissât le temps de réparer leurs forces et se

tînt elle-même sur une imposante défensive. Pitt, au contraire, plus hardi, plus énergique, pensait que le seul moyen de résister à Napoléon, c'était de lui susciter des ennemis sur le continent. Il s'empressa donc d'ouvrir des négociations à cet effet; mais, tandis qu'il préparait secrètement au dehors une nouvelle coalition européenne, il avait à lutter, en Angleterre même, contre des difficultés bien nouvelles pour lui. Le charme par lequel il avait si long-temps dominé la chambre des communes semblait s'être évanoui; ses plans, ses projets n'y étaient plus reçus avec la même déférence que pendant son premier ministère, la majorité qui le soutenait était faible et incertaine, et les collègues dont il lui avait été possible de s'entourer ne lui prêtaient pas un appui suffisant. Évidemment, le cabinet avait été fondé sur une combinaison trop étroite, et il fallait l'élargir pour acquérir la force et la liberté d'action dont on avait un si impérieux besoin. Pitt le comprit. Après d'inutiles tentatives pour se réconcilier avec lord Grenville, il se résigna à une démarche qui dut coûter beaucoup à son orgueil : il sollicita le concours d'Addington, à qui il avait si récemment refusé le sien; il lui fit offrir une position importante dans l'administration.

Pour concevoir le prix qu'il pouvait attacher à cette alliance, il ne faut pas seulement tenir compte de la valeur personnelle d'Addington. Ce qui faisait de ce dernier un personnage considérable, c'étaient la faveur et la confiance que le roi continuait à lui témoigner; c'était aussi l'existence d'un parti, ou, pour mieux dire, d'une coterie de parens et d'amis qui s'était formée autour de lui pendant son ministère, et qui continuait à suivre sa direction. Cette coterie était peu nombreuse, les hommes dont elle se composait n'avaient ni des facultés bien remarquables, ni, à l'exception du marquis de Buckingham, une bien grande existence; ils ne représentaient dans le pays ni une opinion, ni une doctrine distincte des opinions et des doctrines générales du torysme. Leur seul lien de cohésion résidait dans le sentiment qui les portait à se soutenir les uns les autres, et qui leur faisait considérer, de la meilleure foi du monde, la présence de leur chef dans les conseils de la couronne et leur propre participation aux fonctions publiques comme un principe de gouvernement. En des temps ordinaires, au milieu de grands partis organisés, ils eussent eu peu de moyens d'acquérir de l'influence ou même de se faire remarquer; mais les partis étaient alors, par l'effet de la coalition et des derniers reviremens ministériels, dans un tel état de dissolution et d'éparpillement, qu'à vrai dire la majorité n'existait nulle part, qu'on la voyait se modifier suivant les questions et que souvent les forces de l'opposition balançaient celles du ministère. Cette situation anormale et presque anarchique devait se prolonger pendant plusieurs années. On comprend quelle importance elle donnait à un petit nombre d'hommes bien décidés à ne pas se sé-

parer et qui souvent pouvaient, en se portant de l'un ou de l'autre côté, donner ou retirer la victoire.

Ce fut lord Hawkesbury, alors secrétaire d'état dans le ministère de Pitt, après l'avoir été dans celui d'Addington, qui se chargea, par ordre du roi, de négocier entre eux un rapprochement. Leur réconciliation se fit promptement et facilement. Comme leur présence simultanée dans la même chambre paraissait, après les combats qu'ils s'y étaient livrés, rendre plus difficile leur coopération, Addington consentit, non sans regret, à passer à la chambre haute sous le titre de vicomte Sidmouth; il accepta aussi, pour que sa position privée fût au niveau de sa dignité nouvelle, la pension qu'il était d'usage d'accorder aux anciens orateurs des communes, et qu'il avait refusée dans d'autres circonstances; enfin, il entra dans le cabinet en qualité de président du conseil. On sait que ce titre, en donnant à celui qui en est revêtu le premier rang honorifique, le laisse réellement en dehors des fonctions actives du gouvernement. Le plus marquant des adhérens d'Addington, lord Buckingham, fut nommé chancelier du duché de Lancastre. D'autres obtinrent des emplois inférieurs, et on promit de donner plus tard à leur ambition une satisfaction plus complète. Ces arrangemens furent terminés au mois de janvier 1805, sept mois seulement après la formation du ministère qu'on était si tôt obligé de modifier.

L'alliance de Pitt et de lord Sidmouth ne devait pas avoir une longue durée. Il n'existait pourtant entre eux aucune dissidence fondamentale sur les grandes questions de gouvernement, mais leurs rapports réciproques avaient été trop complétement faussés pour qu'il fût possible de les rétablir. Pitt, dans le sentiment hautain de sa force, voulait être le maître et se prêtait difficilement, au milieu des préoccupations que faisaient peser sur lui les grandes affaires de l'Angleterre et de l'Europe, aux ménagemens qu'eût exigés la susceptibilité de son collègue. Lord Sidmouth, si récemment encore chef du gouvernement, ne se résignait pas sans regret à une position secondaire. La conscience même de son infériorité personnelle lui rendait cette position plus pénible, parce qu'elle en était aux yeux de tous l'explication naturelle. Il eût voulu que sa rentrée dans le cabinet eût le caractère d'un événement politique, que son influence, son action, se montrassent au public, sinon comme égales à celles de Pitt, au moins comme distinctes. C'était la plus irréconciliable de toutes les rivalités, celle de la vanité contre l'orgueil. Soigneusement fomentée de part et d'autre par ces dangereux amis qu'on voit toujours empressés, dans les complications semblables, à aigrir les soupçons et les ressentimens de leurs patrons, il était presque impossible qu'elle n'aboutît pas bientôt à une rupture ouverte. En vain quelques hommes sages et bienveillans s'efforçaient de la prévenir : on peut concilier des opinions et des intérêts différens, on ne concilie pas

des amours-propres tellement engagés qu'un rapprochement serait pour eux une humiliation, et c'était précisément la situation de lord Sidmouth, qui tenait, avant tout, à ne pas paraître dominé et absorbé par Pitt, et qui, sans bien s'en rendre compte, à défaut d'un dissentiment réel, eût volontiers cherché l'occasion de prendre dans le cabinet une autre attitude que son illustre rival.

Cette occasion ne se présenta que trop tôt. Un des principaux membres du ministère, celui peut-être dont le concours était le plus utile à Pitt, lord Melville, fut dénoncé à la chambre des communes comme ayant prévariqué, bien des années auparavant, dans le maniement des fonds affectés à un emploi dont il était alors chargé. Pour des motifs qu'il est inutile d'expliquer ici, les amis de lord Sidmouth crurent devoir appuyer cette dénonciation, et lord Sidmouth exigea que toute liberté leur fût laissée à cet égard, en sorte que le vote qu'ils porteraient contre l'honneur et l'existence politique d'un des ministres ne les constituerait pas en état d'opposition contre le ministère. Pitt, dont les embarras étaient toujours très grands et qui craignait de provoquer la dissolution du conseil, fut contraint de subir cette condition étrange. Par suite d'une aussi inconcevable transaction, la chambre des communes, à la majorité d'une seule voix, prit une résolution qui eut pour conséquence la mise en accusation de lord Melville. Jamais Pitt n'avait essuyé un échec aussi complet et aussi douloureux. On comprend ce qu'il dut éprouver lorsque lord Sidmouth vint réclamer pour ses protégés les places que rendait disponibles, dans la haute administration, la chute de lord Melville. Il se contint cependant; sans rétracter ses promesses, il demanda du temps pour les accomplir; il représenta que la dignité même du gouvernement était intéressée à ce qu'il ne parût pas récompenser immédiatement ceux qui venaient de lui porter un coup si cruel. Lord Sidmouth ne voulut rien entendre, craignant que sa considération ne fût compromise, si on différait davantage de lui donner la satisfaction à laquelle il croyait avoir droit, et, après plusieurs semaines d'explications, de tiraillemens, de malentendus, il donna sa démission de la présidence du conseil, qu'il avait occupée six mois seulement. Ses amis le suivirent naturellement dans sa retraite, dont leurs exigences étaient la cause première ou du moins la plus apparente.

Ce qui est singulier, ce qui fait également honneur à Pitt et à lord Sidmouth, c'est qu'une rupture précédée de semblables incidens ne prit pas entre eux, comme leur première séparation, le caractère d'une brouillerie personnelle, c'est qu'ils restèrent l'un à l'égard de l'autre dans des dispositions bienveillantes. Quelque temps après, lord Sidmouth ayant éprouvé un grand malheur de famille, Pitt alla le visiter à la campagne. Leur entrevue fut franchement amicale; ils causèrent librement de toute chose, même de l'état du pays. Ils comptaient se

revoir, mais bientôt Pitt, dont la santé était depuis long-temps fort altérée par l'excès du travail et des inquiétudes morales, tomba gravement malade. La bataille d'Austerlitz lui porta le dernier coup, et le 23 janvier 1806 il mourut d'épuisement avant d'avoir atteint sa quarante-septième année. Lord Sidmouth fut profondément affecté de cette mort. Il était loin de croire que l'événement dût être aussi prochain. Dans une lettre qu'il écrivit à cette époque et qui est la touchante expression d'une douleur sincère, il se félicita de l'heureuse inspiration qui, peu de jours auparavant, l'avait porté à détourner par ses conseils une attaque qu'on voulait diriger, dans la chambre des lords, contre la politique extérieure du grand homme expirant, et qui eût rendu ses derniers momens plus amers.

II.

On sait quelles furent les suites immédiates de la mort de Pitt. Le cabinet qu'il dirigeait et dont il était l'unique force, saisi d'une espèce de terreur panique, s'empressa, malgré les instantes prières du roi, de donner sa démission. George III, ainsi abandonné, fut contraint de recourir à ce parti whig qu'il tenait si soigneusement éloigné du pouvoir depuis plus de vingt ans, et l'on vit se former, sous Fox et lord Grenville, le ministère auquel l'histoire a conservé le nom de *ministère de tous les talens,* que les tories, par une affectation ironique, lui avaient donné à titre de sobriquet. La pensée qui présida à sa formation, ce fut d'y réunir toutes les forces, toutes les influences du pays pour en faire comme un faisceau qu'on pût opposer aux dangers dont l'Angleterre était menacée par les étonnans progrès de la puissance française. Lord Sidmouth fut invité à prendre part à cette combinaison avec la petite fraction du parti tory qui le reconnaissait pour son chef : il ne se refusa pas à cet appel. Admis dans le nouveau cabinet en qualité de lord gardien du sceau privé, il échangea bientôt ce titre à peu près honorifique contre celui de président du conseil. Un autre tory, le grand-juge lord Ellenborough, devint aussi membre du cabinet pour que lord Sidmouth ne s'y trouvât pas complétement isolé, et des emplois secondaires, bien qu'importans encore, furent distribués à ses protégés.

On disait alors que dans cette administration, formée presque en totalité d'hommes qui étaient pour le roi un objet d'aversion et de défiance, lord Sidmouth jouait le rôle d'un vieil et fidèle intendant chargé de veiller aux intérêts de son maître au milieu d'une foule de serviteurs nouveaux d'une fidélité douteuse. Il est probable, en effet, que les whigs, en s'associant lord Sidmouth, avaient surtout voulu donner au roi un témoignage de condescendance et calmer l'inquiétude qu'il aurait éprouvée, s'il s'était vu exclusivement entouré d'hommes dont il

détestait les principes. On ne savait pas alors que lord Sidmouth n'occupait plus, à beaucoup près, dans la faveur de George III, la place qu'il y avait eue naguère. Ce prince, qui n'aimait pas l'indépendance des hommes publics, et qui, surtout depuis l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles, ressentait une extrême impatience de tout ce qui pouvait lui susciter des difficultés ou seulement des embarras, n'avait pas plus pardonné à lord Sidmouth de s'être séparé de Pitt l'année précédente qu'il n'avait auparavant pardonné à Pitt d'avoir adhéré à la coalition de Fox et de lord Grenville. Suivant toute apparence, il lui sut peu de gré de son alliance avec les whigs, et il ne paraît pas que, pendant toute la durée du cabinet fondé sur cette alliance, il ait eu avec lui des relations plus intimes et plus confidentielles qu'avec les autres ministres.

Lord Sidmouth, en devenant le collègue de Fox et de lord Grenville, leur avait déclaré que, si la question de l'émancipation des catholiques qu'on était convenu de laisser dormir était jamais reproduite, il se réservait de repousser cette grande innovation. Cette réserve avait rencontré d'autant moins d'objections, qu'avec les dispositions bien connues du roi aucun ministère ne pouvait penser alors à proposer une réforme entourée d'ailleurs de tant de difficultés. Bien que ce point de dissentiment se trouvât ainsi écarté, bien que lord Sidmouth n'eût qu'à se louer des procédés personnels des autres membres du conseil, qu'il rendît justice à leur caractère et à leurs talens, et que Fox exerçât même sur lui la séduction à laquelle échappaient rarement ceux qui se trouvaient en rapport avec cet homme extraordinaire, sa situation était délicate et pénible dans un cabinet où dominaient des opinions et des sentimens si différens des siens. Il n'approuvait pas l'ensemble des mesures prises pour la défense du pays et qui lui semblaient peu proportionnées, soit à la grandeur des périls, soit à l'étendue des ressources; pour la première fois, écrivait-il à l'un de ses plus intimes confidens, la sûreté de l'Angleterre lui paraissait véritablement compromise, et il craignait de se trouver réduit à la nécessité de dénoncer à la chambre des lords l'insuffisance des préparatifs militaires. Sur une autre question qui, il est vrai, comportait davantage une divergence d'avis entre les conseillers de la couronne, il se trouva en désaccord public avec les chefs du ministère : il combattit avec beaucoup de force, quoique sans succès, le bill proposé pour l'abolition immédiate de la traite des noirs; il voulait y substituer, comme plus efficaces, une abolition graduelle et des dispositions combinées pour améliorer le sort des esclaves. Il se montra également contraire à une proposition ministérielle qui, sous prétexte de régulariser la condition des Irlandais catholiques appelés à faire en Angleterre un service militaire, tendait en effet à diminuer un peu les incapacités encore inhérentes à ceux des sujets britanniques qui professaient la religion romaine. En cette occasion, lord Sidmouth se

trouva naturellement d'accord avec le roi. George III, qui avait d'abord consenti à la proposition de ses ministres, parce qu'il n'en avait pas compris la portée, ou, comme il le prétendit, parce qu'on ne lui en avait pas fait connaître les termes exacts, rétracta son consentement dès que les avertissemens officieux des adversaires de l'administration eurent éveillé ses défiances. Les ministres, qui peut-être s'étaient avancés un peu légèrement dans cette affaire, comprirent la nécessité de renoncer à leur projet : ils retirèrent le bill déjà soumis aux délibérations parlementaires; mais le roi ne se contenta pas de ce désistement. Soit qu'il voulût se mettre définitivement à l'abri des secousses nerveuses que toute discussion relative aux catholiques imprimait à son organisation épuisée, soit qu'il cherchât une occasion de se délivrer d'un cabinet qui lui était antipathique, il exigea de ses conseillers officiels l'engagement de ne jamais l'entretenir de rien de semblable. Ils répondirent avec raison que leur qualité même de ministres d'un roi constitutionnel à qui ils étaient obligés de dire sur toute chose ce qu'ils considéraient comme la vérité ne leur permettait pas de prendre un pareil engagement, et le ministère fut dissous. Lord Sidmouth, bien qu'il eût été sur le point de donner sa démission plutôt que de prendre part à la malencontreuse tentative de ses collègues, sentit qu'il devait se retirer avec eux. On ne fit rien, d'ailleurs, pour le retenir. Seulement, le roi lui donna une audience de congé, faveur que n'obtinrent pas les autres ministres, et lui exprima par écrit en termes très flatteurs le regret qu'il éprouvait à se séparer de lui.

Ainsi tomba, au mois de mars 1807, après une année d'existence, ce brillant ministère que la mort de Fox avait déjà fort affaibli. Le principal résultat de la courte apparition des whigs au pouvoir avait été de mettre hors de doute, par l'inutilité de leurs efforts pour arriver à une réconciliation avec la France, la nécessité absolue de la guerre, et par conséquent d'imposer silence à ceux qui, si long-temps, avaient reproché aux tories de ne pas vouloir la terminer. Les amis de Pitt, qui naguère, après l'avoir perdu, s'étaient jugés eux-mêmes hors d'état de conserver entre leurs mains la direction du gouvernement, furent rappelés au pouvoir et ne craignirent pas, malgré leur infériorité personnelle, malgré l'extrême gravité de la situation, d'accepter la succession des hommes éminens que la volonté royale venait d'éloigner. Leur courage fut taxé de témérité. Personne ne supposait qu'ils pussent suffire à porter un fardeau sous lequel Pitt et Fox venaient de succomber en peu de mois, et on s'attendait généralement à les voir bientôt contraints de céder la place. Ils devaient pourtant la garder pendant vingt années. La durée et les prodigieux succès d'un ministère inauguré sous des auspices si peu rassurans constituent un problème historique qui mérite de nous arrêter quelques instans.

Le torysme, dont ce cabinet était la plus pure expression, ne se rattachait d'une manière immédiate ni à celui qui avait soutenu, au temps des Stuarts, les doctrines du pouvoir absolu et du droit divin, ni même à celui qui, dans les premières années du règne de George III, sous la direction de lord Bute et de lord North, s'était efforcé de détruire le pouvoir parlementaire au profit de l'autorité royale. Après la défaite définitive de ce vieux parti, les whigs victorieux s'étaient divisés. Tandis que Fox, à la tête du plus grand nombre, continuait à porter le drapeau des libertés populaires, Pitt formait avec les autres, unis aux débris de l'ancien torysme, un nouveau parti de gouvernement qui devait prendre non-seulement le nom, mais jusqu'à un certain point la position et les opinions de l'ennemi vaincu. Cette métamorphose singulière ne fut pas l'œuvre d'un moment. Les nouveaux tories, en devenant les défenseurs du principe d'autorité monarchique, n'en adoptèrent pas immédiatement les exagérations anti-libérales. Pendant quelque temps, on les vit, à l'exemple de Pitt, leur habile chef, se maintenir avec une réserve prudente dans la voie des réformes et des innovations utiles; mais les excès de la révolution française ne tardèrent pas à les jeter dans une autre direction. Effrayés des tentatives violentes faites par des fanatiques pour étendre à l'Angleterre les conséquences de ce grand événement, ils se persuadèrent que le seul moyen d'y opposer une résistance efficace, c'était de s'attacher avec une inébranlable fermeté au vieil édifice de la constitution britannique, de ne pas permettre qu'il y fût porté la plus légère atteinte, même pour le perfectionner, de repousser systématiquement tout ce qui tendrait à affaiblir le gouvernement, et même de lui accorder sans scrupule tous les pouvoirs extraordinaires dont il croirait avoir besoin soit pour mieux combattre la France, soit pour réprimer les anarchistes. Dans la pensée de Pitt, ce n'était évidemment qu'une politique de circonstance; il suffit d'étudier attentivement ses actes et ses discours pour reconnaître qu'il n'avait pas renoncé aux convictions de sa jeunesse, que plusieurs des grands projets d'amélioration politique et sociale dont il s'était jadis préoccupé vivaient encore au fond de sa pensée, et que, dans des temps plus favorables, il y serait revenu; mais cette puissance de rester fidèle aux doctrines mêmes dont on est contraint de modifier ou de suspendre l'application est une des qualités les plus rares qui distinguent les ames fortes et les esprits élevés : elle est également inconciliable avec un caractère passionné et avec une intelligence médiocre. C'est assez dire qu'elle ne saurait appartenir ni à un parti tout entier, ni même à la plupart de ses chefs. Les nouveaux tories ne firent pas exception à la règle commune. Emportés par une réaction dont les circonstances expliquent et excusent la vivacité, ils se montrèrent bientôt animés d'un fanatisme qui semblait les reporter à deux siècles en arrière. Quelques

années avaient suffi pour ressusciter en eux cette superstition royaliste, ce culte religieux du passé, cette horreur des agitations populaires qui, après la première révolution, avaient rendu possible la tyrannie des fils de Charles Ier. La prudence de Pitt, la force de son caractère et de son génie continrent tant qu'il vécut ces tendances étranges dans les limites où elles pouvaient lui être utiles sans devenir pour lui un embarras; après sa mort seulement, le torysme apparut sous ses véritables couleurs. A l'exception de Canning, que les tories même ne voyaient pas sans défiance, les chefs influens, les véritables représentans du parti, presque tous jeunes encore ou récemment arrivés aux grandes positions politiques, ne réunissaient à un haut degré ni les qualités de l'orateur, ni celles de l'homme d'état. Lord Eldon, lord Castlereagh, Perceval, lord Hawkesbury (devenu lord Liverpool), n'avaient rien qui les élevât de beaucoup au-dessus des passions aveugles et des préjugés étroits de leurs amis.

Tel était le parti tory lorsque la chute des whigs lui rendit le ministère; tels étaient les hommes qui allaient avoir à défendre l'Angleterre et l'Europe contre Napoléon, qu'en ce moment même la bataille de Friedland et le traité de Tilsitt portaient à l'apogée de sa puissance. Évidemment, ils eussent été insuffisans à une époque moins avancée de la guerre, lorsque les moyens de la soutenir n'étaient pas encore organisés, lorsqu'il y avait encore dans une partie de la nation de grands doutes sur la nécessité de la continuer; mais, au point où on en était arrivé, toute incertitude avait depuis long-temps disparu; la lutte terrible engagée entre les deux plus puissantes nations du globe avait pris un caractère de violence et d'acharnement qui devait la faire aboutir à la ruine de l'une des deux. On n'en était plus à mesurer les coups, à calculer les moyens; c'était un combat à mort dans lequel chacun prodiguait ses dernières ressources, saisissant presque au hasard les armes qui lui tombaient sous la main. Le gouvernement britannique avait cet avantage que, pour finir par triompher, il lui suffisait de prolonger ce combat gigantesque jusqu'au jour où Napoléon succomberait dans la tâche impossible qu'il avait entreprise de mettre sous le joug tout le continent. Les sacrifices qu'un tel état de choses imposait à l'Angleterre étaient énormes. Il n'avait fallu rien moins que le génie et le courage de Pitt pour créer le système qui mettait le pays en mesure de les supporter. A défaut d'un pareil génie, et alors qu'il ne s'agissait plus que de marcher dans la voie qu'il avait ouverte, peut-être la persévérance passionnée des tories, stimulée par la haine aveugle qu'ils portaient à la France et à la révolution, était-elle plus appropriée aux besoins du moment que le libéralisme éclairé de leurs adversaires. Pour ces derniers en effet, la guerre n'était qu'une nécessité douloureuse, et, aspirant de tous leurs vœux à la terminer avec

honneur, ils n'y eussent pas porté ces illusions, cet entraînement plus puissant parfois dans les conjonctures extrêmes que les lumières et les talens.

Quoi qu'il en soit, plusieurs années devaient s'écouler avant que l'opinion s'habituât à considérer le nouveau ministère comme définitivement établi dans le gouvernement du pays. Des expéditions mal conçues, de graves échecs militaires, des dissentimens intérieurs tels que la mauvaise fortune en suscite toujours, le déplorable effet produit sur l'opinion par la révélation d'un grand nombre de faits de corruption parlementaire et de prévarication administrative, placèrent le cabinet tory à plusieurs reprises dans une situation fausse et chancelante. Plus d'une fois il essaya de se fortifier en modifiant sa composition. Canning s'étant démis de ses fonctions par suite d'une querelle personnelle avec lord Castlereagh, on lui donna pour successeur le marquis de Wellesley, qui lui-même ne tarda pas à se retirer. Des offres d'alliance furent faites aux principaux whigs, à lord Grey et à lord Grenville, qui les repoussèrent formellement. Plus tard, le prince de Galles, investi, sous le titre de régent, de la plénitude du pouvoir royal que George III n'était plus en état d'exercer, se crut obligé d'inviter ces mêmes chefs de l'opposition, dont il avait long-temps été l'ami, à se charger du pouvoir; mais, comme il ne voulut pas accepter leurs conditions, la négociation échoua, et les ministres tories reprirent leurs portefeuilles, qu'ils avaient déjà déposés. Ils étaient en réalité les hommes de la situation; leur homogénéité faisait leur force, et cette homogénéité était complète depuis que la retraite successive de Canning et de lord Wellesley avait fait disparaître de leurs rangs les seuls hommes qui s'y distinguassent par des facultés supérieures et des idées élevées.

On n'avait pas les mêmes motifs d'exclusion à alléguer contre lord Sidmouth. Sa présence n'eût certes pas rompu ce concert de médiocrités. Sur tous les points essentiels, il partageait les principes et les préventions des tories les plus invétérés. On peut donc s'étonner que les ministres, qui cherchaient partout des auxiliaires, ne se soient pas de préférence tournés de son côté, d'autant plus qu'on était accoutumé à le voir se rallier successivement, avec sa petite phalange, aux combinaisons ministérielles les plus diverses. Suivant la plaisante expression de Canning, il était comme la petite vérole : tout cabinet devait l'avoir une fois. Ce qui, à cette époque, le tint long-temps en dehors des affaires, c'est que les amis particuliers de Pitt, qui dominaient dans le conseil, avaient peine à lui pardonner les embarras et l'amertume dont il avait rempli ses derniers jours. Ils auraient cru outrager la mémoire du grand homme, objet de leur culte et de leurs regrets, en s'unissant à celui qu'ils considéraient bien injustement comme son ennemi personnel et à qui ils reprochaient d'avoir abrégé sa vie.

Lord Sidmouth, ainsi écarté, en conçut un vif dépit. Il se rapprocha de ces mêmes whigs avec qui il s'était si peu accordé lorsqu'ils siégeaient ensemble dans le cabinet. Pendant plusieurs années, on le vit s'unir à eux, par ses discours comme par ses votes, dans la plupart des attaques qu'ils dirigèrent contre le ministère tory. Le bombardement de Copenhague en pleine paix, les fameux ordres du conseil qui, en représailles des décrets impériaux de Berlin et de Milan, supprimaient, au préjudice des neutres, jusqu'aux derniers restes de la liberté des mers, trouvèrent en lui un censeur rigoureux qui les dénonça à l'indignation publique comme également contraires à l'honneur et aux intérêts de la Grande-Bretagne. Il parla aussi en termes très sévères des fausses combinaisons qui avaient préparé le désastre de Walcheren et les premiers revers de la guerre de la Péninsule. Il blâma comme mal conçus, comme insuffisans, les plans militaires et financiers adoptés pour la défense du pays. Il ne craignit même pas, lui qu'on avait vu jadis condamner comme un sacrilége tout ce qui pouvait affliger ou troubler l'esprit affaibli du roi, il ne craignit pas d'appuyer de son influence le vote de censure proposé contre son fils chéri, le duc d'York, à l'occasion du système de corruption qui s'était introduit dans l'administration supérieure de l'armée, dont ce prince était le commandant en chef.

Bien que, sur presque tous ces points, l'opposition eût raison contre le ministère, il est probable que lord Sidmouth, avec les habitudes de son esprit et la direction générale de ses idées, en eût jugé tout autrement sans les motifs de mécontentement personnel que lui avaient donnés les dépositaires du pouvoir. Il ne faut pas croire pourtant qu'il se rendît compte à lui-même de son inconséquence. Sa correspondance prouve qu'à l'époque dont nous parlons, les discours qu'il prononçait à la chambre des lords exprimaient bien réellement sa pensée. L'affaire de Copenhague paraît surtout lui avoir inspiré la plus véhémente indignation. Il y revenait sans cesse en écrivant à ses amis, et il semblait ne pouvoir trouver de termes assez emphatiques pour flétrir la conduite du ministère.

« On a (dit-il dans une de ces lettres), on a conseillé au roi de la Grande-Bretagne de déclarer à ses propres sujets et à tous les peuples civilisés que l'état actuel du monde a annulé toutes les obligations de la bonne foi et effacé la loi des nations, et qu'à l'avenir il considère comme son devoir d'imiter la perfidie, l'iniquité, la rapacité de notre adversaire. Lorsque ce système aura été sanctionné par le parlement, l'Angleterre ne sera plus que le cadavre pourri d'un corps animé jadis par une ame grande et vertueuse. Quand je mourrai, on trouvera le nom de Copenhague gravé au fond de mon cœur. Nous avons accompli un acte qui fera désormais citer notre nom parmi les plus pervers. »

Dans une autre lettre, il s'exprime ainsi sur le même sujet :

« Nous avons tenu une conduite qui, loin de servir nos vrais intérêts, nous

rendra pour l'univers un objet d'exécration et nous couvrira de honte à nos propres yeux. Nous serons bientôt comme les Israélites, la main levée contre tout homme et celle de tout homme levée contre nous. Au lieu d'imiter la vigueur et la persévérance de notre adversaire, nous risquons de devenir les faibles et misérables copistes de sa rapacité et de son injustice. Je n'ai jamais jusqu'à présent désespéré de mon pays, je n'en désespérerai pas encore jusqu'à ce que la détestable doctrine qui nous enseigne à combattre Bonaparte par ses propres armes, je veux dire celles de la force dépourvues du droit, celles de la convenance momentanée sans égard à la justice, ait été sanctionnée par le parlement.... Maintenant la puissance constitue le droit : nous avons porté le coup mortel à tout ce qui restait de la loi des nations. Notre magnanimité et notre honneur ont été sacrifiés à nos convenances et à nos craintes, et Bonaparte a ajouté à tous ses trophées celui d'une victoire remportée sur la bonne foi et le caractère moral de la Grande-Bretagne. »

C'était là un singulier langage pour un tory; à l'éloquence près, Fox, s'il eût encore vécu, n'aurait pas mieux dit. A cette époque, lord Sidmouth n'était plus séparé des whigs que par son opposition absolue à l'émancipation catholique. La pensée de cette grande réforme avait fait depuis peu des progrès qui semblaient en annoncer la prochaine victoire. Elle partageait presque également la chambre des communes, et dans le cabinet même elle comptait plus d'un partisan avoué. Lord Sidmouth, inébranlable dans ses vieux préjugés, luttait de toutes ses forces contre le torrent, et essayait, non pas de convertir les whigs à ses idées, — il en comprenait l'impossibilité, — mais de leur persuader de ne pas ressusciter une question qui faisait obstacle à son union avec eux et à leur succès commun. N'ayant pu les en détourner, il combattit fortement dans la chambre haute une motion que lord Grenville avait faite dans le sens de l'émancipation, et que le ministère avait, à son gré, trop mollement repoussée. Son discours est le résumé de tous les sophismes auxquels l'intolérance avait recours pour se déguiser depuis qu'il ne lui était plus permis de s'avouer hautement et de marcher tête levée. Suivant lui, l'émancipation, utile seulement à un petit nombre de personnes, ne devait pas remédier en Irlande aux maux produits par l'état arriéré de la civilisation, la misère, l'ignorance et le fanatisme; la religion réformée faisait partie intégrante de la constitution britannique, et la cause de l'une avait toujours été étroitement unie à celle de l'autre; jamais, disait-il, on n'avait vu les protestans et les papistes s'accorder, dans un même état, pour l'exercice du pouvoir; en Irlande, le nombre étant d'un côté, la propriété de l'autre, la concession de droits égaux serait un principe de lutte perpétuelle; il y avait un grand danger à appeler au pouvoir politique des hommes soumis à une autorité étrangère; les doctrines de l'église romaine n'avaient pas cessé d'être hostiles à toute espèce de liberté et de progrès; on ne refusait d'ailleurs aux catholiques ni la tolérance la plus complète, ni

même, en réalité, cette égalité de droits si vivement réclamée pour eux, puisque, pour en jouir, ils n'avaient qu'à prêter un serment imposé à tous les sujets anglais sans distinction de croyances. Ce qu'exigeait la situation de l'Irlande, c'étaient des améliorations positives, c'était la multiplication des moyens d'instruction populaire qui auraient pour effet de la rendre peu à peu protestante en éclairant les populations; il pouvait être bon aussi d'assurer au clergé catholique un salaire modéré qui le placerait jusqu'à un certain point sous l'influence du gouvernement.

Cependant la position que lord Sidmouth avait prise, ou plutôt que les circonstances lui avaient faite à l'égard du ministère tory, était trop contraire à ses sentimens naturels pour qu'il pût s'y maintenir longtemps. Ce ministère, jusqu'alors si faible et si chancelant, avait d'ailleurs besoin, sinon de son appui personnel, au moins de celui de ses adhérens. Le chef du cabinet, Perceval, essaya de lui persuader d'engager ses amis à prendre des emplois dans l'administration, tout en lui avouant les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il y entrât lui-même. Cette proposition un peu naïve ne fut pas acceptée, mais peut-être eut-elle pour effet de rendre lord Sidmouth moins hostile au ministère en lui faisant entrevoir que, lorsque le temps aurait aplani ces obstacles, fondés uniquement sur des préventions individuelles, les conseillers de la couronne s'estimeraient heureux d'obtenir son concours. A partir de ce moment, on le vit saisir toutes les occasions d'établir une nuance entre sa politique et la politique des whigs, ses alliés temporaires. Sans se rallier encore formellement à celle des ministres, il affectait de dire qu'elle avait pris un caractère plus satisfaisant, mieux fait pour inspirer confiance à la nation. Il trouvait encore que leurs actes prêtaient à de nombreuses objections, mais presque toujours il en admettait le principe, et il les défendait contre les motions de censure présentées par les whigs. La persévérance avec laquelle le gouvernement soutenait les efforts des Espagnols et des Portugais insurgés contre Napoléon, malgré les malheureux commencemens et l'inégalité apparente de cette lutte, fut surtout l'objet de sa constante approbation. Les whigs, qui blâmaient cette persévérance, eurent, en cette circonstance, le malheur de ne pas compter assez sur la fortune et la puissance de l'Angleterre. Ce sont là de ces erreurs où les oppositions se laissent trop souvent entraîner et qu'elles expient d'ordinaire par un long exil du pouvoir.

Lord Sidmouth, devenu ainsi l'auxiliaire du cabinet, ne pouvait manquer de s'en voir bientôt ouvrir les portes. Au commencement de l'année 1812, cinq ans après la dissolution du dernier ministère dont il avait fait partie, il fut appelé pour la troisième fois aux fonctions de président du conseil, et, peu de mois après, il remplaça comme secrétaire d'état de l'intérieur lord Liverpool, qui succédait, en qualité de premier lord de

la trésorerie, à Perceval, assassiné par un fou. Des emplois plus ou moins importans furent aussi conférés à ses amis; l'un d'eux, Vansittard, aujourd'hui lord Bexley, devint chancelier de l'échiquier.

Ce moment est important dans l'histoire de l'Angleterre. La dernière tentative faite avec plus ou moins de sincérité par le prince régent pour former un ministère whig venait d'échouer. Les incompatibilités qu'elle avait révélées en rendaient le renouvellement très peu vraisemblable, et, par une conséquence naturelle, les tories se trouvaient fortifiés de toutes les chances que perdaient leurs adversaires. Peu à peu, d'ailleurs, les grands partis, désorganisés dix ans auparavant par la coalition, s'étaient reformés et régularisés. A mesure que les ressentimens personnels avaient perdu de leur vivacité, chacun s'était replacé sous son drapeau, les coteries avaient disparu, et avec elles cette oscillation perpétuelle qui avait rendu si long-temps la majorité précaire et mobile. Deux opinions bien distinctes, bien tranchées, se trouvaient désormais seules en présence, l'une appliquant ses principes au gouvernement, l'autre s'efforçant de faire triompher les siens par la discussion. L'Angleterre, en un mot, était rentrée dans les vraies conditions du gouvernement représentatif, et ce changement, salutaire pour le pays, utile en réalité à tous les partis, à qui il rendait de la franchise et de la dignité, avait pour premier résultat de donner une base plus solide à un ministère jusqu'alors chancelant. Lord Sidmouth devait, plus que personne, s'applaudir d'un revirement qui, après tant de vicissitudes et de variations, le replaçait au milieu de ses anciens amis et en face de ses anciens adversaires. La plupart des membres du cabinet avaient autrefois servi sous ses ordres, et le premier ministre lui-même, lord Liverpool, avait été jadis un de ses lieutenans. On pouvait donc s'attendre à le voir exercer une haute influence dans une administration où personne ne se distinguait par une position personnelle très élevée ni par des talens du premier ordre. Il n'en fut rien cependant, et, soit que son caractère ne fût pas assez fort pour l'appeler à ce rôle dominant que ne lui attribuait pas son titre officiel, soit que toutes ses facultés fussent absorbées par les devoirs, alors très laborieux, de son département ministériel, il semble avoir pris peu de part au règlement des grandes questions de guerre et de diplomatie devant lesquelles s'effaçaient alors toutes les questions de politique intérieure. L'Angleterre recueillait enfin le fruit de sa longue persévérance. Napoléon, dont les désastres de la campagne de Russie avaient ébranlé la fortune, voyait l'Europe entière se soulever contre lui et succombait après une lutte désespérée. L'Europe se réorganisait sur des bases conformes à l'intérêt des vainqueurs et particulièrement du cabinet britannique. Rien n'indique que lord Sidmouth soit intervenu avec autorité dans la direction imprimée à ces grandes négociations. On trouve cependant

dans sa correspondance quelques détails assez curieux sur la dernière phase de ces négociations, celle qui précéda le second traité de Paris; mais le langage qu'il y tient n'est pas, à beaucoup près, celui d'un ministre expliquant la pensée et le but des mesures qu'il vient de faire adopter; on croirait plutôt entendre un homme curieux et bien informé dissertant avec une pleine liberté d'esprit sur des actes dont il approuve le caractère général, bien qu'il y trouve à redire en plusieurs points. Lord Sidmouth eût voulu, par exemple, que les conditions de la paix de Paris fussent plus rigoureuses encore pour la France. Les sentimens concilians dont il s'était montré animé à l'époque de la paix d'Amiens avaient fait place à des dispositions bien différentes. Les prodigieux succès obtenus par l'Angleterre et par ses alliés dans une guerre si long-temps malheureuse lui avaient tourné la tête, parce qu'il n'avait ni dans l'ame ni dans l'esprit cette grandeur également nécessaire pour supporter convenablement la bonne et la mauvaise fortune. On ne peut lire sans un sentiment pénible la lettre par laquelle, annonçant à son frère la résolution prise de transporter à Sainte-Hélène l'empereur Napoléon, qui venait de se rendre aux Anglais, il qualifie de *dégoûtante extravagance* les ménagemens dont on avait usé pendant les premiers momens envers l'illustre captif. D'autres lettres nous apprennent qu'avec plusieurs de ses collègues il se préoccupait des prétendus dangers de ce qu'il appelait une politique trop clémente (*lenient*) à l'égard de la France. Lord Sidmouth et ses amis insistèrent surtout assez long-temps pour qu'on imposât au gouvernement de Louis XVIII le démantèlement des places de Lille et de Strasbourg, et ce n'est pas sans peine que lord Castlereagh et le duc de Wellington obtinrent le renoncement du cabinet à cette exigence. Lord Sidmouth faisait à ces deux hommes d'état un reproche qui, de sa part et s'appliquant à eux, a quelque chose de bien étrange : il les accusait de n'avoir pas pris dès l'abord un ton assez haut dans la négociation qu'ils suivaient à Paris. Il fallait, disait-il, réduire à tel point la puissance de la France, qu'elle ne fût plus en état de troubler l'Europe : comme si la perte de quelques forteresses ou même de quelques départemens eût pu avoir ce résultat! comme si, en exaspérant à force d'humiliations et de rigueurs le sentiment national d'un grand peuple vaincu, on ne risquait pas précisément de faire naître le danger contre lequel lord Sidmouth cherchait des garanties!

Lord Liverpool était, sinon plus généreux, au moins plus sensé dans le jugement qu'il portait de la politique à suivre à l'égard de la France. Voici ce qu'il écrivait à lord Sidmouth, qui se trouvait en ce moment à la campagne, en l'informant du résultat définitif de la négociation : « Je ne doute pas que le traité avec la France ne soit généralement approuvé et que les conditions qui en forment la base ne soient considérées comme aussi rigoureuses envers ce pays qu'elles pouvaient l'être

sans compromettre le maintien sur le trône de Louis XVIII et de sa famille... La vérité est qu'une réduction réelle de la puissance de la vieille France est une chimère, à moins qu'elle ne résulte d'une scission morale et intérieure, telle qu'elle aurait lieu si le midi restait attaché à la dynastie légitime, tandis que le reste se donnerait un autre gouvernement. Un pareil événement peut n'être pas impossible, mais il doit commencer de lui-même, et, à tout prendre, c'est un problème de savoir s'il serait avantageux au genre humain. » Ces derniers mots sont remarquables. Il y avait quelque mérite, au milieu des haines aveugles qui se déchaînaient alors contre la France, à insinuer, même en forme de doute, que son existence comme état du premier ordre pouvait bien être un des élémens essentiels du système européen.

Un trait frappant de cette correspondance, c'est la conviction qu'elle exprime du peu de solidité du gouvernement de la restauration. « Il me paraît hors de doute, dit lord Liverpool, que la présence d'une force alliée à Paris pendant l'hiver est absolument nécessaire. Le gouvernement du roi n'existerait pas une semaine, si cette force était retirée avant qu'on en eût constitué une nouvelle à la place, ce qui exige inévitablement du temps. Le seul point sur lequel tous les partis en France me paraissent d'accord, c'est l'absolue nécessité d'une occupation étrangère et plus particulièrement d'une force britannique restant quelque temps dans le pays. Il est bizarre que les choses en soient venues là. » Lord Sidmouth se montrait aussi très inquiet des dangers que pouvait susciter à la restauration, non plus Napoléon, prisonnier à Sainte-Hélène, mais son fils devenu l'hôte de la cour de Vienne.

Quoi qu'il eût pensé d'abord de la direction qu'il eût fallu donner aux négociations, il finit par reconnaître que les conditions du traité étaient satisfaisantes, et qu'en Angleterre elles obtenaient l'assentiment général. Son attention principale et l'activité de son esprit se portaient d'ailleurs sur d'autres questions qui rentraient plus spécialement dans ses attributions officielles, et qui devaient bientôt prendre, dans les préoccupations de l'Angleterre, la place qu'y avaient tenue jusqu'alors les faits de la politique extérieure. Déjà, avant la fin de la guerre, des troubles sérieux avaient commencé à agiter le royaume. Ces troubles n'eurent d'abord rien de politique. Ils provenaient de la misère profonde de la classe ouvrière, suite inévitable de la prolongation extraordinaire des hostilités, de l'énormité des impôts, du peu de débouchés que laissait à l'industrie l'interruption presque absolue des communications avec le continent, et aussi du développement excessif qu'avait pris l'emploi des machines aux dépens d'une foule de bras désormais privés de travail. Les ouvriers s'étaient organisés en associations secrètes, dont le but était la destruction de ces machines, coupables, à leurs yeux, de toutes leurs souffrances. Les *luddistes* (c'est ainsi qu'on

appelait les associés) s'étaient livrés sur beaucoup de points aux plus déplorables excès; le sang même avait coulé. Pour mettre fin à ces désordres, le ministère avait dû présenter au parlement plusieurs bills conçus dans la pensée d'aggraver certaines pénalités et d'attribuer temporairement aux juges de paix des pouvoirs extraordinaires. Ces bills avaient été adoptés; dix-sept malheureux, convaincus, les uns de meurtre, les autres de pillage, avaient été envoyés à l'échafaud par le jury d'York, et les ouvriers, épouvantés, étaient à peu près rentrés dans l'ordre.

Le calme ne fut que momentané. Le rétablissement de la paix générale, salué par l'opinion comme le terme des souffrances publiques, ne justifia pas immédiatement cette espérance. On avait à traverser une de ces époques de transition qui compliquent au plus haut point la situation des gouvernemens en ajoutant des difficultés nouvelles à celles qu'ils n'ont pas encore eu le temps de faire disparaître. Les communications avec le continent se trouvant rétablies, on craignit qu'une trop grande importation de grains étrangers ne ruinât la propriété territoriale en avilissant tout à coup le prix que les produits agricoles avaient atteint pendant la guerre, et qui avait mis les propriétaires en état de supporter l'énorme accroissement des impôts. Un bill fut proposé pour obvier à ce danger en élevant les droits d'importation. Il passa dans les deux chambres, malgré l'opposition qui le repoussait comme contraire aux intérêts de la classe pauvre, dont il devait rendre la nourriture plus dispendieuse; mais les discussions très vives auxquelles il donna lieu jetèrent une fâcheuse irritation dans les esprits, et la populace de Londres, à qui les agitateurs avaient persuadé qu'on voulait l'affamer, se porta à d'extrêmes violences. Le domicile de quelques-uns des défenseurs du bill fut assailli par des furieux, et lord Sidmouth dut recourir, pour réprimer ces excès, aux mesures les plus énergiques. Cela se passait au commencement de l'année 1815.

Bientôt les désordres prirent ouvertement un caractère qu'ils n'avaient pas eu d'abord, ou qui, du moins, s'était jusqu'alors dissimulé sous l'apparence de griefs et de vœux purement matériels. La destruction du gouvernement existant, l'établissement d'un régime nouveau fondé sur les bases les plus démocratiques, tel était le but auquel des conspirateurs répandus sur toute la surface de l'Angleterre s'efforçaient d'arriver au moyen d'une grande insurrection. Cette entreprise était insensée. Par sa nature même, elle répugnait trop à l'esprit, aux habitudes, aux traditions britanniques, pour qu'elle pût trouver faveur dans d'autres rangs que ceux de la plus basse populace guidée par quelques rêveurs obscurs ou par de misérables aventuriers; il était impossible qu'une portion quelconque de l'opposition légale et parlementaire consentît à s'y associer, et que les classes élevées ou éclairées ne

s'en détournassent pas avec horreur. Elle devait donc échouer, puisqu'il est certain, quoi qu'en disent les flatteurs de la démagogie, que jamais, dans un grand pays, les classes ignorantes et grossières n'ont accompli de révolutions sans le concours plus ou moins complet des représentans du savoir et de la richesse, pas plus que les soldats ne gagneraient de batailles s'ils cessaient d'être conduits par leurs généraux et leurs officiers. Néanmoins, si ces agressions aveugles étaient peu redoutables pour la constitution britannique, elles pouvaient causer de grands malheurs particuliers; elles pouvaient même, en se prolongeant, jeter sur le pouvoir une déconsidération qui aurait frayé la voie à des adversaires moins méprisables. C'étaient là les vrais dangers que le gouvernement, que le secrétaire d'état de l'intérieur en particulier avaient à conjurer. Lord Sidmouth ne manqua pas, au moins sous ce rapport, aux devoirs de sa situation.

Je ne rappellerai pas ici tous les incidens de cette lutte de six années. On sait qu'en Angleterre la presse et les réunions populaires jouissent d'une liberté dont l'étendue semblerait partout ailleurs inconciliable avec le maintien de l'ordre. La police y dispose et surtout y disposait alors de bien faibles moyens d'action. Pour alléger autant que possible l'énorme fardeau des impôts qui pesait depuis si long-temps sur le peuple, on s'était empressé, aussitôt après la fin de la guerre, de réduire la force armée sur le pied strictement nécessaire à l'occupation des colonies et des postes militaires, en sorte qu'il n'en restait presque plus pour tenir tête aux perturbateurs dans l'intérieur du royaume. Lord Sidmouth suppléa, à force d'activité et de zèle, à l'insuffisance de ces moyens de répression. La distribution judicieuse d'un petit nombre de régimens de ligne, la formation de corps nombreux de *yeomanry*, espèce de garde nationale d'élite, l'embrigadement des vétérans retraités encore capables de quelque service, le mirent en état, sinon de prévenir tout mouvement séditieux, au moins d'arrêter à temps les tentatives de révolte. Le parlement lui prêtait d'ailleurs un énergique appui. On suspendit la liberté individuelle. Des bills furent passés pour interdire les exercices militaires auxquels se livraient audacieusement les conspirateurs, pour autoriser les juges de paix à saisir les dépôts d'armes établis par les malveillans, pour punir de peines rigoureuses la publication de libelles séditieux et blasphématoires, pour soumettre au droit du timbre des imprimés qui jusqu'alors en avaient été exempts, et pour restreindre la liberté indéfinie des réunions populaires. Le gouvernement ainsi soutenu ne craignit pas d'engager sa responsabilité en sévissant contre les agitateurs. A Sheffield, à Manchester surtout, d'immenses rassemblemens furent dispersés par la force armée. L'action des tribunaux ne resta pas en arrière de celle des chambres et du gouvernement. Dans plusieurs parties du royaume, des exécutions capi-

tales eurent lieu pour crime de haute trahison et de révolte; un grand nombre d'individus furent déportés, et on condamna à plusieurs années de prison le célèbre démagogue Hunt, qui enflammait la populace par ses écrits et par ses harangues. Après le supplice de Thistlewood et de ses complices qui avaient conspiré l'assassinat de tous les membres du cabinet; après les troubles que suscita, en 1821, à l'avénement de George IV, le déplorable procès de la reine, l'esprit révolutionnaire, constamment déjoué dans ses tentatives, parut enfin avoir épuisé ses forces et sa fureur; lord Sidmouth l'avait vaincu par sa persévérance : suivant l'expression de George IV, il s'était montré le Wellington de l'intérieur. On doit comprendre qu'il n'avait pu obtenir un pareil succès sans s'exposer aux récriminations violentes des partis. Les whigs, quelque étrangers qu'ils voulussent paraître et qu'ils fussent en effet aux projets des niveleurs, n'avaient pas, à beaucoup près, donné leur approbation aux moyens adoptés pour les combattre : ils avaient énergiquement repoussé, comme autant d'atteintes portées aux vieilles libertés anglaises, les lois exceptionnelles et répressives votées pour assurer le maintien de la liberté publique; ils n'avaient cessé de dénoncer à titre d'agens provocateurs les espions employés à découvrir les complots; ils avaient surtout poursuivi des plus vifs anathèmes la dispersion violente et sanglante du grand rassemblement de Manchester, accusant les autorités locales d'avoir mis les troupes en mouvement sans avoir accompli les prescriptions rigoureuses exigées par la loi anglaise pour légitimer cette mesure extrême. Toutes ces attaques n'étaient sans doute pas dénuées de fondement : dans la guerre acharnée que le pouvoir avait à soutenir, il était moralement impossible que ses agens secondaires ne se laissassent pas emporter à quelques excès de zèle, et que le gouvernement lui-même, sans cesse assailli et outragé, ne manquât jamais aux lois de la modération. Si, malgré tant de provocations, le triomphe de l'ordre ne dégénéra pas en un système d'arbitraire et de terreur, il faut en faire honneur à l'excellence et à la force des institutions anglaises bien plus qu'à l'honnêteté personnelle et aux scrupules des dépositaires de l'autorité, garanties trop souvent insuffisantes, l'expérience l'a démontré, contre le double entraînement de l'esprit de parti et de la victoire.

Ce ministère tory si médiocre, et qui, en naissant, paraissait destiné à si peu de durée et de succès, comptait cependant quinze années d'existence; il avait mis fin par une paix glorieuse à la guerre européenne; il avait réprimé toutes les tentatives des anarchistes. Quelque grands que fussent ces résultats, il avait suffi, pour y arriver, d'un certain degré de volonté et de courage, parce que le cours naturel des choses y poussait presque fatalement. Le gouvernement anglais avait maintenant à accomplir une tâche plus difficile et plus délicate : il s'agissait, après avoir

rétabli l'ordre et la paix, de ramener le pays dans ces voies nouvelles d'où la nécessité des circonstances l'avait forcé à s'écarter, de revenir à ces principes d'un gouvernement à la fois libre et libéral que son heureuse constitution ne lui permet jamais d'abandonner pour bien long-temps. Il n'était pas réservé à lord Sidmouth et à ses collègues de présider à cette espèce de restauration. Ils s'étaient trop profondément pénétrés des habitudes et des idées auxquelles désormais on devait renoncer. Les doctrines du vieux torysme, du droit divin, du pouvoir absolu, étaient à peu de chose près devenues les leurs, et ils portaient dans leur dévouement à la maison d'Hanovre des sentimens presque complétement semblables à ceux qui jadis avaient animé les partisans des Stuarts. Lorsque leur pensée se reportait sur le passé, c'était avec une sympathie avouée pour les adversaires de la révolution de 1688. Lord Sidmouth, parlant des Écossais condamnés pour avoir suivi, en 1745, les drapeaux de Charles-Édouard, se plaisait à vanter ce qu'il appelait, par une allusion ironique aux termes de l'arrêt judiciaire, leur *noble trahison*. Un de ses amis, lui écrivant d'Édimbourg sur l'état de l'Écosse et déplorant les dispositions révolutionnaires qui régnaient dans plusieurs parties de ce royaume, ajoutait que sur d'autres points on retrouvait heureusement *le bon et véritable esprit cavalier de la race des Montrose et des Dundee*. Une telle remarque exprimée par forme de consolation indique assez nettement ce que pensaient des opinions de lord Sidmouth ceux qu'il admettait dans son intimité. Lors d'un voyage qu'il fit sur le continent, il visita avec un intérêt religieux les campagnes de la Vendée, ce théâtre immortel d'une autre lutte en faveur d'une autre dynastie déchue. Et ce n'étaient pas là de pures fantaisies d'imagination : ce retour aux croyances, à la religion politique d'un autre temps, se manifestait en pratique par les actes les plus significatifs. Tandis que, dans la politique intérieure, il inspirait cette résistance absolue que lord Sidmouth, lord Eldon et la majorité du ministère opposaient à toute innovation et à toute réforme, il éclatait plus visiblement encore par les tendances et les procédés de la diplomatie britannique. Il semblait que le cabinet de Londres, par suite des rapports multipliés qu'il avait eus avec les gouvernemens du continent pendant les longues guerres contre la France, eût fini par contracter jusqu'à un certain point l'aversion naturelle des monarchies despotiques pour la cause de la liberté des peuples. Étroitement uni au cabinet de Vienne, il lui prêtait, pour l'aider à étouffer les tentatives d'émancipation faites par plusieurs nations du midi de l'Europe, un appui que l'Autriche ne recevait au même degré ni de l'empereur de Russie, non encore revenu à cette époque de son libéralisme mystique, ni de la France de la restauration, gouvernée alors par des ministres modérés et constitutionnels.

Un tel régime commençait à peser à l'Angleterre, sortie enfin victorieuse des épreuves et des dangers divers qui l'avaient contrainte à le subir comme l'unique moyen de salut. La réaction n'était pas encore assez complète pour qu'elle voulût rendre le pouvoir aux whigs; ceux-ci n'avaient pas encore refait leur position, compromise par tant de fautes, mais ils la rétablissaient peu à peu. Depuis la paix générale, on ne pouvait plus leur faire un crime de cette politique pacifique, qui quelquefois avait paru prendre le caractère d'une sorte de connivence avec l'ennemi, ou tout au moins d'une défiance malheureuse des ressources de la patrie. La défense des libertés publiques et des droits généraux de l'humanité, devenue plus que jamais et exclusivement le signe distinctif de ce parti, lui rendait de jour en jour en popularité ce que perdaient les tories, de plus en plus égarés dans des voies absolument opposées. Des questions qui sommeillaient depuis long-temps s'emparaient de nouveau des esprits. La réforme électorale reparaissait à l'horizon : ses partisans ne formaient encore dans le parlement qu'une assez faible minorité; mais il n'en était pas de même de l'émancipation catholique, que la chambre des communes vota, en 1821, à dix-neuf voix de majorité. Il était dès-lors facile d'en prévoir la prochaine adoption, malgré l'opposition qu'elle continuait à rencontrer dans la chambre haute, où, cette fois encore, elle fut combattue par lord Sidmouth. Le discours qu'il fit à cette occasion est certainement un des plus déplorables plaidoyers qu'on ait jamais débités à l'appui de l'intolérance religieuse; à peine y trouve-t-on quelques sophismes politiques tant soit peu spécieux, mêlés aux absurdes lieux communs du vieux fanatisme protestant. Plus l'opinion publique s'affranchissait de ces préjugés d'un autre siècle, plus il semble que lord Sidmouth s'en pénétrait profondément. On reconnaît à de tels signes les hommes et les partis auxquels le pouvoir va échapper.

C'est le dernier discours de quelque importance que lord Sidmouth ait prononcé comme ministre. Peut-être un secret instinct de bon sens l'avertissait-il que son temps et celui des idées qu'il défendait allaient passer; peut-être aussi, bien que jouissant encore d'une santé vigoureuse et touchant à peine au seuil de la vieillesse, éprouvait-il déjà cette fatigue morale à laquelle succombent tôt ou tard ceux en qui l'ambition n'est pas unie à une énergique ténacité. Quoi qu'il en soit, il y avait plusieurs années qu'il pensait à quitter les affaires. Ses amis s'étaient efforcés de l'en détourner ou du moins de l'engager, s'il avait besoin de repos, à échanger seulement son laborieux ministère contre un poste moins fatigant. C'était aussi le désir de ses collègues et du roi lui-même. Rien ne put ébranler sa détermination. Aussitôt que la cessation absolue des conspirations et des émeutes qu'il combattait depuis si long-temps lui permit de penser qu'il avait accompli sa tâche, il s'empressa

de résigner ses fonctions de secrétaire d'état de l'intérieur. Il y fut remplacé, le 17 janvier 1822, par le jeune Robert Peel, que l'on considérait, dès cette époque, comme l'un des membres les plus éminens de la chambre des communes, et sur qui il fondait les plus grandes espérances pour l'avenir du parti tory. Ces espérances se fussent certainement changées en un sentiment de terreur et de désespoir, s'il eût prévu la moindre partie des réformes dont son successeur devait prendre l'initiative ou poursuivre le développement.

Sur les instantes prières du roi et de ses ministres, lord Sidmouth, en déposant ses fonctions actives, consentit à rester dans le cabinet sans département et sans emploi spécial. Il refusa le titre de comte que le roi voulait lui conférer, mais il accepta une pension de 3,000 livres sterling, à laquelle il renonça quelques années après, lorsqu'un héritage considérable lui fit penser qu'il n'avait plus besoin des secours du trésor public pour soutenir convenablement son rang. Cette résolution, entièrement spontanée, lui fit un grand honneur.

Veuf depuis long-temps, il épousa, à soixante-six ans, quelques mois après sa démission du ministère de l'intérieur, la fille d'un ancien ami, bien plus jeune que lui, quoique également veuve. Il trouva dans cette seconde union le bonheur que la première lui avait déjà donné, et, depuis cette époque, il passa à la campagne la plus grande partie de son temps, tout entier aux douceurs de l'existence de famille, qu'il animait par des œuvres de bienfaisance et par les plaisirs de l'étude. Loin de regretter les affaires, comme tant d'autres hommes d'état, qui, les ayant volontairement quittées sous l'influence d'un dégoût passager, ont bientôt senti amèrement le vide et l'insupportable fatigue de l'oisiveté, il ne tarda pas à rompre le dernier lien par lequel il tenait encore à la vie officielle; il cessa de faire partie du cabinet, où on s'efforça vainement de le retenir. Ses nouvelles habitudes ne lui permettant pas d'assister régulièrement aux séances du conseil, sa conscience, disait-il, lui interdisait de continuer à y figurer nominalement.

Suivant toute vraisemblance, ce scrupule apparent cachait la désapprobation ou tout au moins l'inquiétude défiante que lui inspiraient les erremens nouveaux dans lesquels le gouvernement commençait à marcher. Lord Sidmouth avait à peine cessé de diriger le département de l'intérieur, que celui des affaires étrangères avait aussi passé en d'autres mains. Lord Londonderry (lord Castlereagh) ayant mis fin à ses jours dans un accès d'aliénation mentale, on lui avait donné pour successeur ce même Canning qui, trois fois déjà, soit comme ministre, soit comme ambassadeur, s'était associé à l'administration des tories, mais qu'une sorte d'incompatibilité réciproque, provenant de l'indépendance de son caractère et de ses opinions, avait toujours empêché d'y prendre solidement racine. Soutenu cette fois par le mouvement de l'esprit public et

par la difficulté des circonstances, il se trouvait enfin en mesure d'imposer sa politique à un cabinet dont il était, sans contredit, la force principale par ses talens et par son éloquence. Le congrès de Vérone allait se réunir. La question qu'il avait à résoudre était celle d'une intervention française contre les libéraux espagnols qui avaient contraint Ferdinand VII à accepter la constitution démocratique de 1812. L'Angleterre, après avoir encouragé l'intervention autrichienne contre les libéraux de Naples et du Piémont, était placée dans une position peu favorable pour contester à la France le droit qu'elle venait de reconnaître à l'Autriche. Les principes, les intérêts généraux, étaient les mêmes dans les deux cas; il n'y avait de différence que dans les convenances particulières du cabinet de Londres, naturellement hostile à tout ce qui peut augmenter l'ascendant du gouvernement français dans la Péninsule. Canning, sans se laisser arrêter par cette difficulté, entreprit de s'opposer au projet du cabinet des Tuileries, et il ne craignit pas, pour l'intimider, pour entraver son action, de faire appel à ces doctrines libérales qu'on n'était plus accoutumé à entendre invoquer par les ministres anglais. Ses efforts échouèrent, parce que la France avait pour elle l'appui plus ou moins sincère de toutes les autres grandes cours, parce que d'ailleurs les constitutionnels espagnols opposèrent à peine à l'armée française une ombre de résistance. Ce fut un échec notable pour l'Angleterre; mais Canning, loin de s'en laisser décourager, sembla y trouver un motif de plus d'abandonner complétement le système qui avait préparé à son pays cette humiliation. L'alliance qui, depuis la fin de la guerre, unissait étroitement les grandes puissances pour la défense du principe monarchique contre l'usurpation et la révolution, et dont les congrès étaient l'expression officielle, fut définitivement rompue. Canning, comme pour se séparer hautement des cours continentales et punir l'Espagne absolutiste d'avoir accepté la protection de la France, s'empressa de reconnaître l'indépendance des colonies américaines insurgées contre l'autorité de Ferdinand VII. Aux yeux des hommes de parti, ce n'était rien moins qu'arborer l'étendard de la souveraineté du peuple contre le droit divin des rois; même aux yeux des hommes d'affaires, une telle démarche pouvait paraître précipitée. Lord Sidmouth, qui alors siégeait encore dans le cabinet, le désapprouva. Cependant l'Angleterre ne devait pas s'arrêter sur la pente où Canning venait de la placer. On la vit bientôt en Grèce, en Portugal, soutenir, soit par ses négociations, soit par ses armes, la cause de l'indépendance des nations et des institutions constitutionnelles. Au dehors, elle marchait à la tête du libéralisme, et, si sa politique intérieure n'était pas encore entrée complétement dans cette voie, déjà du moins elle s'en rapprochait. La question de l'émancipation catholique, annuellement reproduite et vivement soutenue par Canning,

gagnait sans cesse du terrain. Huskisson, président du bureau de commerce et appartenant, comme Canning, à cette fraction du torysme qui devait frayer la voie au retour des whigs, opérait ses grandes réformes commerciales. Peel, enfin, faisait voter l'abrogation ou l'adoucissement des lois barbares qui souillaient encore le code pénal de l'Angleterre.

Un esprit nouveau pénétrait ainsi de toutes parts dans les conseils britanniques. Il s'en fallait de beaucoup, pourtant, que tous les ministres s'y laissassent entraîner. Lord Eldon, qui, déjà octogénaire et pliant sous le fardeau des immenses attributions de la chancellerie, exprimait sans cesse depuis dix ans des projets de retraite dont il différait toujours l'accomplissement, lord Eldon, et avec lui plusieurs de ses collègues, se raidissaient de toutes leurs forces contre l'invasion des idées nouvelles. La modération conciliante de lord Liverpool maintenait une sorte d'accord dans le cabinet, mais une attaque d'apoplexie l'ayant forcé, au commencement de 1827, à quitter la direction des affaires, la rupture éclata aussitôt. Canning, appelé, moins par la préférence du roi que par la force des choses, aux fonctions de premier ministre, dut chercher dans une alliance avec une partie des whigs l'appui que lui refusaient les vieux tories. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, que la mort presque soudaine de ce brillant homme d'état vint détruire une combinaison à peine essayée. Il n'est pas certain qu'il eût lui-même la force de la faire réussir, tant elle présentait de difficultés. Son successeur, lord Goderich, y échoua complétement, et bientôt les tories revinrent au pouvoir. Le duc de Wellington comme premier lord de la trésorerie, Robert Peel comme secrétaire d'état de l'intérieur, étaient à la tête du cabinet. Lord Eldon n'y fut point admis, et, malgré son grand âge, il en éprouva autant de chagrin que de surprise. Lord Sidmouth vit avec peine l'exclusion du vieux chancelier. Suivant lui, l'absence de lord Eldon dans le nouveau cabinet devait inquiéter le parti qui accordait une confiance particulière à ce vétéran éprouvé du torysme. Ce n'était pas sa seule objection contre la composition du ministère : comme la plupart de ses amis, il trouvait qu'on ne l'avait pas organisé assez fortement, ce qui voulait dire sans doute que les adversaires systématiques de toute réforme n'y étaient pas assez représentés. Il pensait pourtant que tout le parti tory devait, sans distinction de nuances, l'appuyer contre l'ennemi commun.

Ces inquiétudes des vieux tories n'étaient pas dépourvues de fondement. Ils pressentaient, sans pouvoir s'y résigner, que leur parti allait subir une de ces transformations périodiques qui expliquent seules sa longue existence à travers tant de vicissitudes, qui lui permettent de garder presque constamment le pouvoir; transformations qu'il ne peut accomplir qu'en se séparant de ceux de ses membres dont l'esprit étroit

ou passionné se refuse à reconnaître l'empire de la nécessité. Le ministère du duc de Wellington et de Robert Peel, à peine saisi du gouvernement, se vit forcé, par la toute-puissance de l'opinion, à entrer dans la voie des réformes les plus hardies. Dès la première année de son existence, il fit abolir l'acte du *test*, qui fermait aux protestans étrangers à l'église anglicane l'entrée des corporations municipales. On espérait, en désintéressant ainsi les dissidens, se donner plus de force pour repousser les prétentions des catholiques, et, à cette époque, les ministres protestaient encore, dans les termes les moins équivoques, contre la pensée de l'émancipation; mais peu de mois après, en présence de l'Irlande soulevée tout entière à la voix d'O'Connell, en présence de l'opposition formidable qui, en Angleterre même, secondait les réclamations des Irlandais, ils comprirent l'impossibilité d'une plus longue résistance. Une fois convaincus de cette impossibilité, ils l'acceptèrent hautement, sans hésitation, sans restriction, et un bill fut proposé, en 1829, pour rendre aux catholiques le droit de siéger dans les deux chambres, comme aussi de remplir, sauf deux ou trois exceptions, tous les emplois publics auxquels ils pourraient être appelés.

On vit alors un singulier spectacle. Le ministère, appuyé par les whigs, ses adversaires naturels, eut à triompher de l'opposition d'une fraction considérable de ses amis les tories, dont la conscience mal éclairée ou les passions opiniâtres se refusaient à toute transaction. Lord Sidmouth s'associa à cette opposition. Rompant le silence qu'il gardait depuis long-temps dans la chambre des lords, il parla avec force contre la seconde lecture. « Je ne puis, écrivait-il à lord Exmouth, je ne puis sacrifier un principe à une convenance ni entrer dans une combinaison qui consiste à essayer d'écarter des difficultés du moment en portant à la constitution protestante du pays un coup dont les effets seraient permanens, et, je le crains, mortels. » Le bill n'en fut pas moins adopté. Lord Sidmouth en éprouva une vive et profonde affliction. « Pour la première fois, disait-il dans une autre lettre que nous a aussi conservée son biographe, je me sens découragé. Il me semble que nous naviguons à bord d'un vaisseau à demi brisé, sur une mer agitée et inconnue, sans pilote, sans carte et sans compas. »

Ce n'était que le commencement des épreuves que lord Sidmouth était destiné à subir. Le cabinet, abandonné par la portion du torysme qui ne lui pardonnait pas d'avoir fait prévaloir la cause de l'émancipation, ne résistait plus qu'avec peine aux attaques des whigs, enhardis par la concession même qui venait de leur être faite. La mort de George IV, l'avénement d'un nouveau roi moins contraire aux innovations, l'ébranlement donné à tous les esprits par le contre-coup de la révolution qui, en ce moment même, renversait le trône de Charles X, précipitèrent la chute du ministère présidé par le duc de Wellington. Il tomba

sous le premier vote d'une nouvelle chambre des communes, et les whigs rentrèrent au pouvoir, non plus, comme trois ans auparavant, en seconde ligne, en fournissant quelques auxiliaires à une administration tory, mais triomphalement, exclusivement, sans aucun contrepoids, comme cela n'avait pas eu lieu depuis vingt-trois ans. Leur chef, lord Grey, l'ancien ami de Fox, s'était fait connaître dès sa jeunesse comme le champion le plus persévérant et le plus ardent de la réforme électorale. Arrivé au pouvoir, son premier soin fut d'assurer la victoire du grand principe dont il était le représentant, et le parlement fut immédiatement saisi d'une proposition conçue avec tant de franchise, fondée sur des bases tellement larges, que tous ceux des réformistes qui ne voulaient pas précisément un nivellement radical en parurent satisfaits et presque surpris.

On sait combien fut laborieux l'enfantement de la nouvelle loi électorale. On sait que le ministère, pour en obtenir le vote, se vit forcé de dissoudre la chambre des communes, à peine réunie depuis quelques mois, qu'appuyé, dans celle qui la remplaça, par une immense majorité, deux fois il échoua devant la chambre des lords, et que le roi lui-même, d'abord favorable, se refusa ensuite aux mesures extraordinaires demandées par le cabinet pour vaincre cette opiniâtre résistance. Les ministres ayant alors donné leur démission, il se décida à l'accepter et à rappeler le duc de Wellington; mais ce dernier ne put parvenir à former une nouvelle administration, en sorte que le monarque dut se résigner à subir les conditions des whigs. La chambre haute, qui ne s'était laissé effrayer ni par les démonstrations énergiques de l'opinion ni même par la violence des émeutes, céda enfin à la crainte de compromettre son existence politique en réduisant le roi à la nécessité de consentir à une nombreuse création de pairs choisis parmi les whigs.

Lord Sidmouth prit une part active à cette grande lutte. Il avait préparé un discours, il n'eut pas l'occasion de le prononcer, mais il assista à tous les débats et vota constamment contre le bill. Lorsque le duc de Wellington, appelé par le roi, entreprit de former un ministère tory, il lui prêta son concours dans cette malheureuse tentative. Il croyait fermement que la législation électorale n'était entachée d'aucun vice assez sérieux pour rendre une réforme nécessaire : il aurait pourtant consenti à quelques modifications plus apparentes que réelles pour apaiser l'agitation des esprits; mais, voyant dans le bill proposé la ruine de la constitution, il le repoussa jusqu'à la fin avec une sorte d'horreur. Plus opiniâtre que le duc de Wellington lui-même, qui, pour échapper à l'alternative de donner son vote à la réforme ou de provoquer l'avilissement de la pairie, prit au dernier moment le parti de s'abstenir, il se refusa à entrer dans cette espèce de transaction. Les motifs de sa conduite sont expliqués avec une rare énergie dans une lettre qu'il

écrivit à lord Exmouth, son correspondant le plus habituel à cette époque : « J'aime mieux, y disait-il, voir ce bill destructeur passer à l'aide d'un abus inconstitutionnel et flagrant de la prérogative royale qu'aux dépens de l'honneur, de la considération et de la réputation de consistance de la chambre des lords. Je ne contribuerai donc pas à dispenser lord Grey de faire une mauvaise action en en faisant une moi-même. »

Ce fut le dernier acte de la vie politique de lord Sidmouth. Il avait alors soixante-quinze ans. Pendant les douze années qui s'écoulèrent encore jusqu'à sa mort, survenue le 15 février 1844, il ne sortit presque plus de sa paisible retraite, et à peine le vit-on siéger quelquefois au parlement. Ses amis, les hommes qui avaient si long-temps conduit avec lui les affaires du pays, disparaissaient l'un après l'autre. Lui et le petit nombre des survivans, ils étaient devenus presque étrangers à la génération actuelle. La cause dont ils avaient cru, trente ans auparavant, assurer à jamais le triomphe était définitivement vaincue. L'émancipation catholique, la réforme parlementaire, d'autres réformes encore d'une importance plus grande peut-être en réalité, quoique moins éclatante, attestaient la puissance irrésistible des idées qu'ils avaient espéré faire reculer pour toujours. Et ce n'était pas seulement en Angleterre que s'écroulait l'édifice jadis restauré ou affermi par leurs mains. La révolution de France, celle de Belgique, celle d'Espagne, les mouvemens auxquels était livrée une grande partie du continent, leur montraient partout l'esprit nouveau renversant ou altérant profondément l'ancienne organisation de l'Europe. Par une illusion bien naturelle, ces vieillards, se reportant aux souvenirs de leur jeunesse et de leur âge mûr, croyaient voir dans ce qui surgissait ainsi autour d'eux l'ancien ennemi auquel ils avaient jadis livré tant de combats. Les réformistes leur apparaissaient comme les descendans directs de ces démagogues forcenés dont Pitt et plus tard lord Sidmouth avaient eu tant de peine à contenir les fureurs. Le spectre de la France républicaine et impériale, évoqué par leur imagination épouvantée, leur cachait la physionomie tout à la fois pacifique et légale de la révolution de juillet. Ils ne savaient pas que tout était changé, que l'expérience et la lassitude avaient transformé peu à peu les opinions et les partis, ou plutôt avaient créé, sous des noms et des formes semblables, des combinaisons absolument différentes de celles du passé, que, le cercle des théories et des prétentions extrêmes ayant été, de part et d'autre, parcouru, le temps des transactions était enfin arrivé pour tout le monde, et qu'il n'y avait plus de chances de succès que pour les termes moyens, de quelque apparence qu'on se crût obligé de les décorer.

Lord Sidmouth vécut assez pour voir rentrer dans son lit le torrent dont les débordemens lui avaient inspiré de si vives frayeurs. Lorsqu'il mourut, l'Europe jouissait d'une paix profonde, les whigs étaient

redevenus impopulaires, et les tories, usant habilement de cette loi électorale qui paraissait naguère devoir les exclure à jamais du pouvoir, avaient reconquis, avec la majorité dans la chambre des communes, le gouvernement de l'Angleterre. Il est vrai que ces tories, déguisés sous le nom de conservateurs, ne ressemblaient plus guère à ceux de la génération précédente, et lord Sidmouth devait éprouver peu de sympathie pour l'ardeur réformiste de ce Robert Peel qu'il s'était félicité, vingt ans auparavant, d'avoir pour successeur. Si son existence s'était prolongée de quelques mois seulement, s'il eût été témoin de l'abolition des lois relatives aux céréales, de cette législation essentiellement aristocratique qu'il avait contribué à fonder, sans aucun doute, il eût partagé l'indignation que ressentirent contre l'auteur de cette espèce de révolution ceux même qui l'avaient jusqu'alors reconnu pour leur chef, et, encore une fois, il aurait cru à la ruine de l'Angleterre.

Telle fut la carrière de lord Sidmouth, moins remarquable par ses qualités personnelles que par la grandeur des événemens auxquels il s'est constamment trouvé mêlé. L'histoire de sa vie est, en quelque sorte, celle du torysme dans une de ses phases les plus importantes et les plus caractéristiques; c'est l'histoire de l'Angleterre elle-même pendant un demi-siècle signalé par des changemens et des péripéties qui auraient suffi à remplir des siècles entiers. Un des nombreux enseignemens qu'elle nous donne, c'est que, sous un régime de liberté et de publicité, des hommes d'une capacité médiocre, doués d'une volonté opiniâtre et de convictions énergiques, peuvent, dans certaines circonstances, non-seulement arriver au pouvoir, mais s'y maintenir long-temps et même y marquer leur passage par d'éclatans triomphes. Cela ne veut pas dire qu'ils arrivent à la gloire; l'opinion publique ne confond pas, comme on l'en accuse si souvent, le succès immédiat avec le talent. Pitt, mourant de douleur sur les ruines de la troisième coalition qu'il avait organisée contre la France, est compté parmi les plus grands hommes de son pays, et ses successeurs, malgré l'étonnante fortune qui les a rendus les vainqueurs de Napoléon, qui, sous leur règne, a élevé si haut la puissance de la Grande-Bretagne, se distinguent à peine dans la foule des ministres vulgaires.

L. DE VIEL-CASTEL.

SCÈNES DE LA VIE MEXICAINE.

FRAY SERAPIO.

I. — LE COUVENT DE SAINT-FRANÇOIS.

Dans notre société actuelle, qui a si complétement rompu avec les principes et les traditions du moyen-âge, on peut difficilement se faire une idée de l'influence qu'exerce le moine au Mexique et du lien étroit qui unit encore dans ce pays le cloître au monde. Si ce lien n'existait, à vrai dire, le tableau bigarré qu'offre la population mexicaine perdrait un de ses plus grands charmes, qui est d'opposer sans cesse aux types, aux usages du XIXe siècle, les types et les usages du temps de Philippe II. A côté de ces hommes qui portent l'épée, de ces femmes vêtues comme les contemporaines de Pizarre et de Cortez, de ces Indiens aux jambes nues chaussées de sandales antiques, le froc du religieux apparaît, non pas comme une anomalie, mais comme un poétique souvenir de plus. Cette figure austère ne trouble pas l'ensemble, elle le complète. Solennelle ou familière, l'intervention du moine dans les actes de la vie mexicaine est de tous les jours, presque de tous les instans. Sans parler des cérémonies religieuses multipliées qui font serpenter dans les rues de longues processions monastiques, des règles claustrales généralement indulgentes permettent aux habitans des cloî-

tres de sortir presque à toute heure, et de prendre, avec une aisance parfaite, leur part des jouissances mondaines. On comprend quel élément pittoresque s'introduit dans la société avec cette foule immense que laissent échapper chaque jour d'innombrables couvens, et où tous les ordres sont représentés depuis le froc noir du dominicain jusqu'au froc blanc du *mercedario*.

Si les classes élevées de la société mexicaine ont échappé en partie à l'influence des moines, la classe moyenne les écoute encore avec la même vénération superstitieuse qu'il y a un siècle. La bizarre éloquence des sermonnaires du moyen-âge a gardé là un fidèle auditoire. Le prédicateur mexicain ne recule dans sa fougue devant aucune métaphore; il marie l'emphase au cynisme avec une témérité sans égale : tantôt c'est Dieu qu'il représente *se faisant du soleil une monture et de la lune un étrier* (1); tantôt c'est un récit graveleux auquel il soude avec un imperturbable aplomb une moralité religieuse. Descendu de la chaire ou du confessionnal, ce même homme qui vient de prêcher l'ascétisme va égayer par ses bons mots ou par ses chansons quelque *tertulia* de bas étage. Il pousse la sollicitude pour ses pénitentes jusqu'à diriger leur toilette, il donne des conseils très goûtés sur l'achat d'une parure nouvelle; il fait plus, il se charge lui-même de l'emplette, et on le voit fréquenter assidûment les boutiques de modes, où son approbation est sans appel comme ses critiques. Le plus souvent, ce qui l'amène en pareil lieu, ce n'est pas une complaisance désintéressée, et plus d'un de ces frivoles achats n'est qu'un tribut payé à la vie de famille dont le révérend père supporte volontiers les charges à condition d'en goûter clandestinement les joies. Excepté peut-être à son couvent, le moine est partout. Courses de taureaux, combats de coqs, jeux, spectacles, tout l'attire, tout lui est une occasion de faire admirer sa verve et son entrain. Et qu'on ne croie pas que ces mœurs faciles portent la moindre atteinte à l'autorité du prêtre et du directeur spirituel; les Mexicains comprennent à merveille l'alliance de la dévotion et des plaisirs mondains. Quand le moine regagne le soir son couvent après une journée gaiement employée, il voit les passans attardés s'agenouiller devant lui avec le même respect que si le plus étrange contraste n'existait pas entre sa conduite et ses pieux discours.

Le caractère et les habitudes du moine mexicain étant connus, on ne s'étonnera pas trop de l'incident qui me mit en relations avec un des plus joyeux membres de cette grande famille monastique, le révérend fray Serapio. La curiosité m'avait conduit à une fête populaire des environs de Mexico, la fête de San-Agustin de las Cuevas, petite ville à

(1) *Cabalgando el sol, y estribando la luna.* Je n'ai pu traduire qu'en l'affaiblissant ce passage d'un sermon que j'ai entendu prononcer à Mexico.

seize kilomètres de la capitale. Cette fête, pour laquelle Mexico est déserté pendant trois jours, réunit l'élite des joueurs mexicains, et quiconque n'y joue pas y est mal vu. J'avais donc suivi l'exemple que me donnaient les nombreux promeneurs attirés à San-Agustin, et je m'étais assis à une table de jeu. J'avais pour vis-à-vis un franciscain d'une taille athlétique, et je n'oublierai jamais sa figure basanée, son regard perçant, son front rasé couronné de cheveux crépus comme la crinière d'un bison. C'était un vrai soudard sous la robe d'un moine. Victime d'une veine obstinément contraire, je ne pus m'arrêter longtemps parmi les joueurs, et je me levai après avoir vu mon dernier enjeu disparaître dans la poche du moine. J'errai quelques instans dans les rues du village, poursuivi de tous côtés par le tintement des quadruples et des piastres, puis je remontai à cheval et je repris fort mélancoliquement le chemin de Mexico; mais à peine étais-je à moitié de la route, que je m'arrêtai fort embarrassé. Une barrière de péage s'élève à mi-chemin entre Mexico et San-Agustin. Or, près d'arriver à cette barrière, je venais de m'apercevoir que je n'avais plus en poche le réal nécessaire pour acquitter les droits. Voulant me donner le temps de réfléchir, je mis mon cheval au pas, mais la fatale barrière se rapprochait de plus en plus. Au moment où je m'apprêtais à rebrousser chemin, le hasard fit paraître derrière moi le franciscain qui venait de vider ma bourse. L'heureux joueur m'adressa quelques paroles de politesse auxquelles je répondis de la façon la plus courtoise. Il m'offrit de m'accompagner à Mexico, et le secret espoir de passer la barrière aux dépens du franciscain fut pour quelque chose, je dois l'avouer, dans l'empressement avec lequel j'acceptai cette offre. Je crus en même temps devoir féliciter mon compagnon sur son heureuse veine. Quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre aussitôt s'écrier en soupirant :

— Hélas! j'ai tout laissé là-bas, je n'ai rien, plus rien que des dettes. Et même, s'il faut tout vous dire, je compte sur vous pour payer mon passage à la barrière!

Le moine me donnait l'exemple de la franchise, je lui avouai donc sans hésiter que j'allais lui demander précisément le même service. Le franciscain partit alors d'un éclat de rire de si bon aloi, que, malgré ma déconvenue, je me laissai gagner un moment par cette folle gaieté, et ne repris qu'assez péniblement mon sérieux. Enfin, nous pûmes tenir conseil. Les expédiens les plus bouffons furent tour à tour proposés et rejetés. Après une assez longue délibération, il fut décidé qu'on franchirait la barrière au galop sans payer. — La première fois que nous repasserons, nous paierons double, dit le moine. Ce cas de conscience ainsi réglé, il piqua des deux; je le suivis, et bientôt nous eûmes laissé derrière nous les gardiens du passage, auxquels un épais nuage de poussière dérobait nos chevaux lancés à fond de train. On

comprend qu'une fois à Mexico, nous ne nous séparâmes pas sans être convenus de nous revoir. Une partie de cartes, un tour de force d'équitation, c'étaient d'assez bizarres débuts, on l'avouera, pour une liaison formée avec un moine.

Des relations ainsi commencées promettaient d'être piquantes, et peu de jours après cette rencontre je me dirigeai vers le couvent de San-Francisco, qu'habitait mon compagnon d'aventures. Après cette première visite, je revins souvent, d'abord pour le franciscain, puis pour le couvent même, un des plus beaux du Mexique. Fray Serapio, il faut le dire, était rarement dans sa cellule; mais son amitié m'assurait toujours un bon accueil dans le monastère, dont la bibliothèque offrait à mes recherches d'inépuisables trésors. La vie claustrale se montra ainsi à moi tour à tour facile et riante sous les traits joyeux du franciscain, ou sévère et morne dans les poudreuses archives du couvent. Il y avait là une double étude à faire, et le cloître de San-Francisco ne devait pas lasser promptement ma curiosité.

Aucune des communautés religieuses disséminées sur le sol du Mexique n'est aussi riche, aussi puissante que celle de Saint-François. Le vaste emplacement qu'occupent les couvens de franciscains, les murailles épaisses qui les entourent, les dômes nombreux qui les couronnent, indiquent assez l'ordre souverain, celui dont, pour ainsi dire, relèvent tous les autres. Le monastère où le hasard m'avait introduit est à la fois digne de la communauté qui l'a fondé et de la capitale qui le compte parmi ses plus remarquables monumens. La rue de San-Francisco, qui mène au cloître de ce nom, est la continuation de la rue commerçante et fréquentée des *Plateros*. Le cloître, heureusement situé dans une des parties les plus animées de la ville, s'élève à l'extrémité de la rue San-Francisco et s'étend jusqu'à l'entrée de l'Alameda. Des murs épais, flanqués de contreforts massifs, donnent au couvent l'aspect d'une forteresse. Toutefois des clochers élancés et cinq coupoles de faïence émaillée, qui couronnent autant de chapelles, indiquent la pieuse destination de l'édifice. On arrive à la principale des cinq chapelles par une vaste cour dallée, toujours encombrée de curieux, de visiteurs, de fidèles ou de pauvres. Au-delà de cette première cour s'étend l'enceinte réservée aux moines. Des cloîtres gigantesques ornés de bassins à vasques de jaspe blanc, des jardins, des cours, la riche bibliothèque, neuf dortoirs, trois cents cellules, un réfectoire où trois cents convives peuvent trouver place, composent un ensemble à la fois imposant et magnifique, qui remplit et dépasse même l'attente excitée par l'aspect extérieur du couvent (1).

(1) Le révérend père fray Agustin de Betancurt, qui a fait pour Mexico ce qu'a fait Sauval pour le vieux Paris, décrit au long toutes les richesses du couvent de Saint-

A mes heures de loisir, les dimanches surtout, j'aimais à me retirer dans la vaste et poudreuse bibliothèque du cloître, et à fouiller des archives ignorées des moines eux-mêmes. Deux livres entre autres, auxquels le milieu dans lequel je les lisais prêtait un charme étrange, m'avaient captivé complétement : l'un était un recueil de légendes merveilleuses, l'autre la collection des *autos de fé* ordonnés par l'inquisition mexicaine. Je m'oubliais souvent à les compulser. Ces atroces récits, que l'impassible chroniqueur terminait toujours par la formule sacramentelle : *Laus Deo,* finissaient, lorsque le jour baissait, par exercer sur moi une singulière fascination. Les sons lointains de l'orgue, les chants lugubres des moines, venaient parfois ajouter au prestige, et, dans l'ombre mystérieuse qui déjà envahissait la salle, je voyais apparaître les héros des légendes ou les victimes de l'inquisition. Quand je sortais de la bibliothèque pour me promener sous les cloîtres, les moines que je rencontrais dans les corridors assombris ne ressemblaient nullement à ceux que je voyais compromettre si gaiement la dignité du froc dans les rues de Mexico. La population des couvens est double : il y a des religieux encore assez jeunes pour tenir gaiement leur place à une table de *monte* ou dans une *tertulia :* ceux-ci ne sont presque jamais dans leurs cellules; il y en a d'autres auxquels l'âge et les infirmités interdisent les distractions mondaines : ces derniers forment la population sédentaire, toujours peu nombreuse. Parmi les moines que je rencontrais dans les corridors de San-Francisco, il en était un surtout qui me semblait personnifier la vie claustrale avec tout son cortége de pratiques austères et de secrètes douleurs. C'était un vieillard au crâne luisant et jaune, aux yeux brillans d'un feu sombre sous le capuchon bleu; une sorte de terreur se mêlait à la curiosité qu'il m'inspirait : on eût dit qu'une des mornes figures multipliées sur les murs du couvent par le pinceau des Rodriguez, des Cabrera et des Villalpando, était descendue de son cadre, animée d'une vie passagère.

Parfois aussi j'aimais à méditer dans le jardin, car la disposition d'esprit où je me trouvais durant mon séjour à Mexico était de celles qui font rechercher la solitude. Depuis mon arrivée au Mexique, les années s'étaient ajoutées aux années, et je commençais à ressentir de sourdes atteintes de nostalgie. La constante sérénité d'un ciel qui n'était pas celui de la France ne faisait que redoubler ma tristesse. J'en étais venu à regretter, au milieu de la riche végétation du Nouveau-Monde, les violettes et les lilas, ces deux odorans symboles de la jeunesse qui s'épanouit et qui espère; je me demandais tristement pourquoi Dieu avait

François de Mexico, et raconte les légendes qui se rattachent à la fondation de cet édifice. On peut consulter à ce sujet le rare et curieux ouvrage qu'il a publié à Mexico en 1698 sous ce titre : *Teatro Mexicano.*

refusé à ce climat où règne un printemps éternel les brumes mélancoliques de l'automne, cet autre symbole de la maturité grave et recueillie. Je soupirais même après les frimas de nos hivers. L'aspect du jardin était en harmonie parfaite avec les idées sombres que je ne pouvais éloigner. Les hautes murailles du couvent l'entouraient de tous côtés. Le soleil avait calciné les parois de briques sur lesquelles s'ouvraient les lucarnes des cellules désertes. L'herbe sauvage poussait partout au hasard sur le terrain ombragé de sycomores, de palma-christi et de manguiers. Une tonnelle ornée de plantes grimpantes était le but ordinaire de mes promenades. Là, sous un dôme fleuri où la passiflore, cette plante favorite des cloîtres, les jasmins et les clématites entrelaçaient leurs jets touffus, je passais de longues heures, rêvant à mon pays, à mes amis absens. Un charme mystérieux s'attachait pour moi à cette fraîche et rustique retraite. Une devise gravée sur le tronc d'un sycomore qui ombrageait la tonnelle avait souvent attiré mes yeux : *In silentio et in spe erit fortitudo tua.* Cette devise était-elle la dernière pensée du religieux qui avait élevé cette tonnelle et qui l'avait parée avec tant de soin, peut-être en souvenir de beaux jours trop tôt écoulés? L'homme dont cette brève formule résumait peut-être la vie avait-il trouvé la force dans le silence et dans l'espoir? L'ame se sentait en effet fortifiée, calmée surtout, dans cette solitude. Il y avait quelque charme à oublier le monde dans ce jardin inculte et sauvage, où les seuls bruits qui rappelassent la vie étaient le bruissement des colibris sur les rosiers, le tintement des cloches et les murmures affaiblis de l'orgue.

Le jardin était presque toujours désert. Un seul moine semblait partager ma prédilection pour ce paisible enclos et surtout pour la tonnelle, d'où je le voyais presque toujours s'échapper furtivement à mon approche : ce moine était le même que j'avais souvent observé sous les cloîtres avec une curiosité presque craintive. Quelquefois je le surprenais arrosant les plates-bandes, donnant ses soins aux fleurs qui bordaient les allées envahies par les hautes herbes. Mon imagination chercha bientôt à établir quelque lien romanesque entre le triste vieillard et la tonnelle abandonnée. Je résolus de lier conversation avec le religieux, cette conscience si tourmentée ne pouvait manquer d'avoir quelques curieuses révélations à faire; mais des tentatives inutiles, bien que réitérées, pour arracher le sombre promeneur à sa taciturnité habituelle me détournèrent de donner suite à ce projet. Les mains croisées sous ses larges manches, la tête baissée, le moine pressait le pas, chaque fois qu'il me rencontrait, pour se soustraire plus vite à ma vue. Chaque fois aussi je suivais long-temps du regard cet homme, dont la figure intelligente et sévère contrastait vivement avec la physionomie hébétée des autres moines. Cette figure, qui trahissait tantôt un douloureux abatte-

ment, tantôt une exaltation fanatique, me rappelait tout ensemble les légendes merveilleuses et les récits lugubres que je lisais dans la bibliothèque du couvent. Devais-je m'en tenir à des conjectures sur ce singulier personnage? Désespérant de l'amener jamais à rompre le silence avec moi, je résolus de questionner à son sujet fray Serapio, et c'est avec l'espoir de rencontrer le joyeux franciscain que je me dirigeai, un jour de la semaine sainte, vers une des plus riantes promenades des environs de Mexico, le canal de la Viga. Le désir d'apprendre l'histoire du moine inconnu était le principal motif de cette excursion, mais, chemin faisant, je devais recueillir sur les superstitions religieuses du Mexique plus d'une révélation que je ne cherchais pas.

II. — LE CANAL DE LA VIGA.

De tous les points de la campagne de Mexico, nul n'offre un aspect plus différent, selon les saisons de l'année, que le canal de la Viga; nul n'est tour à tour plus solitaire ou plus peuplé, plus bruyant ou plus silencieux. Ce canal, qu'alimentent les eaux de la lagune de Chalco, a environ huit lieues de long, il sert de voie de transport et de communication entre la ville qui a donné son nom à la lagune et Mexico. Une large et spacieuse chaussée, plantée de trembles et de peupliers, longe ces eaux dormantes, qui ne mêlent aucun murmure au bruit du feuillage. Si le promeneur qui suit cette chaussée n'apercevait à quelque distance les bâtimens du cirque des taureaux, et plus loin les tours de la cathédrale qui bordent l'horizon au pied des deux volcans, il pourrait se croire à cent lieues de Mexico. Quelques maisons de campagne dont les habitans sont presque toujours invisibles, les allées désertes de la *Candelaria,* chaussée rivale de celle de la Viga, des lagunes jetées çà et là au milieu d'une verdure humide, sur ces lagunes des *chinampas* (1) flottant comme de vastes corbeilles, quelques cabanes disséminées de *vaqueros,* puis une enceinte de collines dominée par la sierra, tels sont les principaux détails du paysage. Quant aux scènes qui l'animent, elles sont toutes d'accord avec la placidité de ce tableau: tantôt c'est une pirogue qui glisse sans bruit sur les eaux du canal, tantôt ce sont des Indiens agenouillés sous quelque arceau de feuillage, devant un Christ qu'ils ornent de fleurs, et aux pieds duquel ils déposent leur offrande, à moitié païenne, d'oranges et de grenadilles. Les battemens d'ailes d'une aigrette qui plane au-dessus des eaux ou se perd

(1) Les *chinampas* sont des jardins flottans formés par l'agrégation successive de molécules terrestres sur les couches d'herbes aquatiques. La couche végétale de ces îlots atteint parfois l'épaisseur d'un demi-mètre.

dans l'azur du ciel comme un flocon d'écume, les abois de quelques chiens errans, troublent seuls le silence qui règne sous les frais ombrages de la chaussée.

A l'approche des fêtes de Pâques, l'aspect de cette promenade change complétement. Pendant les dimanches du carême, une foule bruyante l'envahit. La population de Mexico s'y donne rendez-vous. Le jour où je m'étais dirigé vers le canal était précisément le dernier dimanche du carême. Au moment où j'arrivais sur la chaussée, les promeneurs habituels du *Paseo* et de l'*Alameda* se pressaient dans les allées de la Viga; mais ce ne fut pas cette cohue brillante qui attira surtout mon attention, ce fut le canal même. Ce jour-là, les roseaux si tranquilles de la rive ondulaient et s'entrechoquaient sous le remou continuel des eaux, agitées et fendues par une flottille d'embarcations. Des *lanches*, des canots, des pirogues, s'entrecroisaient partout, les unes portant à Mexico, pour la semaine sainte, des montagnes de fleurs qui laissaient en passant des traînées odorantes, les autres suivant ces cargaisons embaumées. Sur ces dernières, de joyeux navigateurs, couronnés de coquelicots et de pois de senteur, exécutaient en voguant les danses nationales au son des harpes, des flûtes et des mandolines. Des femmes à peine vêtues jetaient au vent, avec des gestes ardens, les œillets pourpres de leur coiffure et les refrains de leurs lascives chansons. Rien ne manquait à ces théories modernes pour rappeler les théories antiques, ni la limpidité du ciel, ni l'éclat des costumes, ni l'harmonie du langage. Tandis que les eaux du canal, transformées en un tapis de fleurs, n'offraient de tous côtés qu'un va-et-vient perpétuel de canots incessamment croisés, des groupes nonchalamment couchés sur la berge saluaient de la voix ou du geste chaque embarcation qui passait; de bruyans défis s'échangeaient mêlés à de joyeuses clameurs. Plus loin, sous les vertes arcades des trembles, sur la chaussée ébranlée par le fracas des voitures et le galop des chevaux, le monde élégant de Mexico avait transporté le décorum des salons. Cependant des groupes d'ardens et sauvages cavaliers, vêtus du costume national, traversaient quelquefois cette foule parée, comme pour protester par leurs fougueuses allures contre le maintien raide des *dandies* habillés à la française. En un mot, sur le canal, c'était l'Amérique du XVIe siècle enivrée de son beau soleil; sur la chaussée, c'était l'Amérique du XIXe siècle cherchant à modeler sa physionomie native sur le type effacé de l'Europe. Les Européens rendent d'ailleurs à l'Amérique politesse pour politesse, et ils affectent parfois de venir à la Viga sous le costume mexicain; mais sous leurs habits d'emprunt on a bientôt reconnu l'Anglais, l'Allemand ou le Français. Je dois ajouter cependant que nos compatriotes du midi se distinguent entre tous les étrangers par l'aisance avec laquelle ils por-

tent ce travestissement et réussissent à faire prendre le change sur leur nationalité.

Le crépuscule commençait à jeter des teintes plus sombres sur le ravissant tableau que je ne me lassais pas d'admirer, lorsqu'un groupe de quatre cavaliers, en se rapprochant de moi, vint m'arracher à ma contemplation. Je ne pus d'abord distinguer les traits de ces cavaliers, dont la figure était à demi cachée sous de grands chapeaux et des mouchoirs flottans; mais leur attitude me parut suspecte. Ces hommes, drapés de *mangas* et de *sarapes*, semblaient m'épier avec l'intention de me couper le passage. Je poussai mon cheval dans une contre-allée. Aussitôt les cavaliers piquèrent des deux et s'élancèrent vers moi. — Halte-là! s'écria une voix menaçante, et au même instant les quatre cavaliers m'entourèrent. Ce n'étaient ni des voleurs ni des alguazils; c'étaient tous des hommes dont j'avais pu apprécier souvent le caractère aimable et la joyeuse humeur. Dans l'un d'eux, je reconnus don Diego Mercado, étudiant en théologie du collége de Saint-Jean-de-Latran; le deuxième était l'officier don Blas..., le troisième le seigneur don Rómulo R.... F..., brouillon politique qui ne pouvait voir en face de lui un gouvernement établi sans chercher aussitôt à le renverser, et qui, nonobstant cette faiblesse, se trouvait répandu dans la plus élégante société de Mexico; le quatrième enfin était celui que j'aurais dû certes le moins m'attendre à rencontrer en pareille compagnie et sous un pareil déguisement : c'était le digne fray Serapio.

— Est-ce bien le révérend fray Serapio? m'écriai-je aussitôt; est-ce bien lui que j'aperçois sous ce costume de bandit?

— Chut! reprit le franciscain; je voyage incognito, plus tard je vous dirai pourquoi.

— Bien, dis-je au moine; j'ai à vous faire d'autres questions qui m'intéressent également.

— Vous êtes des nôtres, s'écria l'officier, et nous vous emmenons en caravane pour achever la semaine sainte ailleurs qu'à Mexico.

— Et où me menez-vous ainsi? demandai-je.

— Vous le saurez quand vous y serez, répondit le seigneur Rómulo. Je vous connais pour un chercheur d'aventures : eh bien! je vous en promets, et des plus étranges.

C'était m'attaquer par mon côté faible, et j'acceptai sans plus m'inquiéter du but d'une semblable équipée. J'étais d'ailleurs en costume de voyage, et une excursion nocturne me séduisit tout d'abord. Nous fîmes encore un tour, puis, abandonnant la foule des promeneurs qui commençait à s'éclaircir, nous prîmes les allées de la Candelaria en remontant vers le nord. Resté en arrière avec fray Serapio, je renouvelai ma question au sujet de son déguisement. Dans les premiers

temps de notre liaison, le franciscain se montrait avec moi plus défiant, plus mystérieux que je ne l'aurais voulu; mais j'avais découvert un moyen sûr de mettre cet excès de circonspection en défaut. J'exaltais avec une feinte bonhomie les vertus chrétiennes de mon vénérable ami, et tout aussitôt fray Serapio, qui avait une prétention singulière chez un moine, la prétention du vice, répondait à mes éloges par des révélations fort peu édifiantes. Cette fois l'expédient me réussit comme d'ordinaire. Le franciscain m'avait assuré d'un air contrit qu'il ne s'était déguisé que par la volonté de Dieu.

— Comme toujours, vous avez obéi à cette volonté en respectueux serviteur, dis-je gravement.

Le moine s'inclina en mettant son cheval au pas.

— Il a plu à Dieu, reprit-il, que son serviteur se dépouillât de son habit pour sauver un chrétien près de quitter ce monde.

— Saint Martin ne donnait aux pauvres que la moitié de son manteau; qu'était sa charité près de la vôtre?

Le franciscain haussa les épaules.

— Hélas! murmura-t-il, c'est un riche qui a mon froc, et je ne mérite pas d'être comparé à saint Martin.

— Je vous reconnais bien, c'est ainsi que les vertus les plus éminentes cherchent toujours à se rabaisser elles-mêmes.

Accablé de mes éloges, le moine renonça à dissimuler plus longtemps.

— Parbleu! répondit-il d'un ton tout-à-fait cavalier, les gens dévots ont l'habitude de se faire enterrer dans des habits de moine; plus ces habits sont usés et plus ils ont de prix à leurs yeux. Mon froc était, à ce compte, d'une valeur inestimable; je l'ai donc vendu le double de ce que m'avait coûté un neuf, et, par-dessus le marché, j'ai pris dans la garderobe du moribond l'équipement que vous me voyez aujourd'hui.

Le soleil s'était couché, et la lune, qui se levait, éclairait devant nous la campagne déserte. Nous rejoignîmes d'un bond nos compagnons, qui nous précédaient. Arrivé au sommet d'une petite éminence, je jetai un dernier coup d'œil sur le canal et les plaines de la Viga, qui se montraient à mes yeux sous un aspect encore nouveau pour moi, l'aspect solennel d'une nuit tropicale. La lune éclairait les lagunes, le canal et la chaussée, devenus silencieux. Le calme le plus profond avait remplacé le mouvement et le bruit; le silence n'était troublé que par les mugissemens éloignés des taureaux, redevenus possesseurs de leurs savanes. Les mouches à feu étincelaient dans les hautes herbes, et les feux des bergers brillaient seuls au milieu des pâturages.

III. — UN VILLAGE INDIEN.

Il était nuit close. La lune, qui jusqu'alors avait éclairé la route, s'était entourée d'un cercle de sinistre augure, puis elle avait fini par disparaître sous les nuages noirs amoncelés à l'horizon. De temps à autre, un éclair jaunâtre sillonnait cette masse sombre et faisait ressortir, en s'éteignant, l'épaisse obscurité qui enveloppait la campagne. L'instinct de nos chevaux nous dirigeait seul au milieu des ténèbres. Les aboiemens des chiens errans signalaient et accompagnaient notre passage auprès des habitations isolées que nous rencontrions; quelquefois notre cavalcade faisait lever des troupeaux de porcs qui se vautraient dans les anfractuosités du terrain, et ne se retiraient devant nous qu'avec de sourds grognemens. Au milieu de cette nature sauvage et à la lueur des éclairs de plus en plus fréquens, nous ressemblions plutôt à des routiers en campagne qu'à des promeneurs réunis pour une excursion joyeuse.

Nous avions déjà dépassé le village de Tacubaya, déjà nous étions engagés sur le chemin montueux qui mène à Toluca, et je ne savais pas encore où l'on me conduisait; peu m'importait d'ailleurs, pourvu que nous pussions atteindre le but de ce voyage nocturne avant l'explosion de l'orage, qui s'annonçait par de lointains roulemens de tonnerre. Bientôt nous atteignîmes une éminence, qui s'élevait à la lisière d'une forêt de sapins. Là nous dûmes faire halte pour laisser un instant souffler nos chevaux. Les tourbillons de poussière que nous venions d'avaler nous faisaient sentir d'ailleurs le besoin de nous rafraîchir. Une outre remplie d'un vin épais de Valdepeñas, que l'officier don Blas portait à l'arçon de sa selle et qui passa successivement de main en main, servit pour le moment à étancher la soif ardente qui tourmentait chacun de nous. Je profitai de ce moment de répit pour interroger de nouveau mes compagnons de route sur le but de notre excursion. L'étudiant en théologie se chargea de satisfaire ma juste curiosité.

— Je suis invité, me dit-il, à passer mes vacances de Pâques dans l'hacienda d'un de mes amis, à une douzaine de lieues d'ici; j'ai pensé qu'il ne lui serait pas désagréable de recevoir quelques hôtes de plus, et je ne doute pas que vous ne soyez les bien-venus à l'hacienda.

De son côté, le seigneur don Rómulo n'était pas fâché de laisser se calmer, pendant son absence, l'agitation causée par un pamphlet assez violent qu'il venait de lancer contre le gouvernement de la république; puis, sachant que les ruines d'un couvent célèbre, le Desierto, se trouvaient sur notre route, il avait été bien aise de les visiter en passant. L'officier espérait ne rencontrer dans le Desierto ou à l'hacienda

aucun de ses créanciers, et devait se plaire partout où ils ne seraient pas. Quant à fray Serapio, il me confia que, hors d'état pour le moment d'acheter un nouveau costume monastique, il avait accepté avec empressement l'invitation de son ami don Diego Mercado.

— J'avais cependant retiré cent piastres de mon vieux froc, ajouta mélancoliquement le franciscain, qui venait de porter une seconde fois à ses lèvres l'outre de Valdepeñas.

— Voilà où vous mène votre charité, dis-je à fray Serapio; vous les aurez distribuées en aumônes.

— *Mon cher!* (c'étaient les seuls mots français que fray Serapio sût prononcer, et il les plaçait par conséquent à tort et à travers), sachez donc, une fois pour toutes, que je ne mérite pas vos éloges. J'étais né pour être soldat, et c'est contre ma volonté qu'on m'a fait moine.

Puis ne tardant pas, selon son habitude, à compléter sa confession, le franciscain m'avoua qu'au moment d'acheter un froc neuf, une distraction inconcevable lui avait fait convertir son argent en une foule d'objets inutiles à la toilette d'un homme, et surtout à celle d'un religieux, objets dont il n'eût su que faire si..... Fray Serapio acheva ses aveux à mon oreille. L'outre de Valdepeñas se trouvant à moitié vide, nous nous remîmes en route. De larges gouttes de pluie commençaient à tomber, et l'orage, on n'en pouvait plus douter, allait éclater dans toute sa fureur. Il ne nous restait qu'une seule ressource, c'était de pousser en avant. Stimulés par un secref instinct, nos chevaux avaient repris leur allure rapide. Parfois seulement ils s'écartaient ou s'arrêtaient brusquement, effrayés par les formes fantastiques de quelque racine saillante, ou par le retentissement soudain du tonnerre; mais ce n'étaient que de courtes haltes, après lesquelles notre course effrénée recommençait de plus belle. Nous aperçûmes enfin, au milieu d'une plaine, la lumière d'un petit village indien, dont une lieue nous séparait encore. Cette lieue fut franchie en quelques minutes, et nous entrâmes dans le village, bruyamment salués par une centaine de chiens affamés qui se suspendaient en hurlant à la queue de nos chevaux. Notre arrivée mit tout en émoi. Des figures cuivrées paraissaient et disparaissaient sur le seuil des cabanes. Nous nous demandions, assez inquiets, s'il ne fallait pas renoncer à trouver un gîte au milieu d'une population qui cherchait à se barricader contre nous, lorsque fray Serapio, ayant saisi un Indien par sa chevelure flottante, parvint à se faire indiquer une espèce d'auberge vers laquelle nous nous dirigeâmes.

A peine nous étions-nous arrêtés devant l'hôtellerie, qu'un grand drôle, très reconnaissable à son teint pour un de ces métis si nombreux au Mexique, entr'ouvrit un des ventaux de la porte, retenu par une chaîne de fer suivant l'usage : c'était le maître de l'auberge qui venait parlementer avec nous.

— Je n'ai ni écuries, ni maïs, ni paille à offrir à vos seigneuries, dit le métis d'un air rébarbatif; ainsi vous ferez bien de passer votre chemin.

— Va-t'en au diable, dit l'officier, avec ta paille, ton maïs et tes écuries! nous n'avons besoin que d'une chambre telle qu'il la faut à des chrétiens et à des officiers. Ouvre, ou j'enfonce ta porte.

Et à l'appui de cette injonction, le capitaine don Blas donna contre la porte un coup de sabre si furieux, que le *huesped* intimidé laissa tomber la chaîne; puis, s'excusant sur la dureté des temps, qui mettait tant de malfaiteurs en campagne, il nous conduisit dans une chambre qui ressemblait fort à une écurie.

— J'espère, s'écria don Rómulo en portant son mouchoir à son nez, que nous ne passerons pas la nuit dans ce bouge infect!

— Vous êtes difficile, *mon cher*, répondit fray Serapio; cette chambre me semble fort convenable.

En dépit de cette assertion, il fut décidé qu'aussitôt l'orage passé nous remonterions à cheval. Nous restâmes sur pieds, prêts à continuer notre route dès que la tempête serait calmée, afin d'arriver le plus tôt possible à l'hacienda, où une réception plus hospitalière nous était promise. Il s'agissait d'une heure ou deux d'attente, et je pensai que l'occasion était bonne pour demander à fray Serapio quelques détails sur le moine mystérieux que j'avais rencontré dans le jardin de San-Francisco. A ma première question : — Je devine de qui vous voulez parler, répondit fray Serapio en secouant la tête; c'est fray Epigmenio que vous avez vu sous la tonnelle, dans le jardin du couvent, dont il est avec vous le seul visiteur. Un procès avec l'inquisition a tourné la tête de ce malheureux, et depuis cinquante ans sa vie n'est qu'une longue pénitence.

— Eh bien! je vous l'avouerai franchement, repris-je, j'avais pressenti qu'il y a dans la vie de cet homme quelque douloureux mystère. C'est sur vous que je comptais pour le pénétrer; c'est vous que je cherchais quand le hasard nous a réunis dans les allées de la Viga.

Le moine allait répliquer, quand un bruit extraordinaire se fit dans la cour de la *posada*, que des torches éclairèrent d'une lueur rougeâtre. Presque en même temps un homme reconnaissable à sa figure cuivrée et à son costume pour un Indien entra, suivi de plusieurs habitans du village, brandissant les uns des torches, les autres des bâtons noueux. Quelques-uns portaient même des arcs et des flèches dans des carquois de jonc tressé. L'Indien qui paraissait le chef de la troupe s'avança vers nous et nous prévint, en assez mauvais espagnol, que, notre entrée bruyante ayant jeté le trouble dans le village, l'alcade désirait nous voir un instant.

— Et si nous ne voulons pas voir l'alcade? répondit l'officier.

— Vous viendrez chez lui de force, dit l'Indien en nous montrant du doigt son escorte armée. Ce geste en disait assez, et il ne fallait pas songer à la résistance, car les ministres de la justice indienne s'étaient d'avance emparés prudemment de nos chevaux et de nos armes. Nous nous regardâmes d'un air assez mélancolique. Les Indiens *mansos*, qui se gouvernent dans leurs villages d'après les lois de la république, et peuvent même élire parmi leurs frères de race leurs magistrats municipaux, sont impitoyables pour les délits commis par des Mexicains sur le territoire confié à leur juridiction. Ils ont, en pareil cas, la pire de toutes les cruautés, la cruauté du faible. Nous n'essayâmes point de lutter contre ces alguazils aux jambes nues et aux longs cheveux. Nous les suivîmes docilement vers la maison de l'alcade.

— Prenez patience, me dit à voix basse fray Serapio pendant le trajet. A défaut de l'histoire de fray Epigmenio, que je vous conterai tôt ou tard, vous allez avoir un spectacle que peu d'étrangers ont l'occasion de se procurer au Mexique. Si je ne me trompe, nous sommes tombés dans ce maudit village à l'heure où les Indiens célèbrent à leur façon les fêtes de la semaine sainte. La maison de l'alcade est un des buts ordinaires de leurs processions nocturnes.

J'avais souvent entendu parler de ces singulières cérémonies, où des restes de l'idolâtrie indienne se mêlent aux pratiques du catholicisme. Au moment même où j'allais répondre à fray Serapio, des sons mélancoliques et monotones vinrent frapper nos oreilles. Les accens plaintifs de la flûte en roseau nommée par les Indiens *chirimia* se mêlaient tristement au bruit de plusieurs tambours frappés d'un seul coup à intervalles égaux.

— Il y a trois cents ans, me dit à l'oreille don Diego Mercado, c'était au son de ces mêmes *chirimias* que les ancêtres de ces Indiens égorgeaient des victimes humaines au pied de leurs idoles.

Au détour d'une ruelle qui coupait à angle droit la route que nous suivions, nous vîmes déboucher la procession annoncée par cette funèbre harmonie. Occupés pendant le jour aux travaux des champs, les Indiens consacrent la nuit à certaines solennités religieuses. Le choix de l'heure vient ainsi ajouter encore à l'effet lugubre des cérémonies de la semaine sainte. En tête du cortége, et portée par quatre hommes, se balançait l'image du Christ, gigantesque, hideuse, et barbouillée de sang. Aux bras de la croix étaient suspendus deux autres christs de moindre taille; derrière se pressait en désordre presque toute la population indienne du village et des environs, portant des crucifix de toute forme et de toute grandeur. Je remarquai que les dimensions de plusieurs de ces crucifix n'étaient nullement en rapport avec la taille des individus qui les portaient; ces dimensions en effet se mesurent uniquement sur le droit plus ou moins élevé que paient à l'église les Indiens

qui veulent figurer dans ces processions. Avec l'élite de la population, qui ouvrait la marche, s'avançait aussi l'aristocratie des images; ensuite venaient les pauvres, et on ne saurait rien imaginer de plus grotesque, de plus tristement bouffon que cette cohue d'hommes déguenillés, les uns portant à défaut de christs de petites images de saints ou de saintes, d'autres, moins heureux encore, obligés d'arborer, faute de mieux, des drapeaux fanés, des oripeaux ternis et jusqu'à des cages à poules. Nous nous agenouillâmes dévotement devant ces affreuses effigies, tandis que la procession traversait lentement la rue, et ce chaos d'images sanglantes, de corps nus, éclairés d'une lumière rougeâtre et entrevus à travers l'épaisse fumée des torches de sapin, nous laissa, en s'éloignant, l'idée de quelque vision infernale plutôt que celle d'une fête religieuse.

Nous arrivâmes à la maison de l'alcade. La physionomie sinistre de ce magistrat de race indienne n'était pas faite pour ramener le calme dans nos esprits troublés. De longs cheveux grisonnans encadraient sa figure, sillonnée de rides profondes, et tombaient jusqu'au milieu de son dos; des bras musculeux sortaient des manches de son *sayal* (tunique à manches courtes); ses jambes sèches et nerveuses n'étaient couvertes qu'à demi par les canons flottans de ses *calzoneras* de peau. Pour toute chaussure, il portait des sandales de cuir. Ainsi vêtu, ce singulier personnage trônait avec une fierté comique sous une espèce de dais formé par des branchages de *xocopan* (laurier odorant). Les alguazils à peau rouge se rangèrent derrière lui comme de silencieux comparses. L'interrogatoire commença.

— Qui êtes-vous et que faites-vous? — Cette question, articulée péniblement en mauvais espagnol, s'adressait à fray Serapio, que sa longue barbe, son costume et ses manières de soudard avaient sans doute désigné à l'alcade comme le plus suspect d'entre nous. Le moine hésitant à répondre, l'alcade continua :

— Quand on envahit un village à main armée, on a sans doute la permission de porter des armes. Où est la vôtre?

C'était donc pour nous demander notre port d'armes qu'on nous avait arrêtés. L'alcade pensait bien nous trouver en défaut et nous faire ainsi subir, sans sortir de la légalité, quelques-unes de ces avanies qui satisfont la haine traditionnelle des Indiens contre les individus de race blanche. Nous comprîmes cette tactique, mais nous n'avions aucun moyen de la déjouer. Nous en fûmes réduits à faire tous la même réponse : nous voyagions incognito, et nous n'avions pas de port d'armes. Puis, à l'exception du moine, qui semblait très mal à l'aise sous son déguisement, nous nous empressâmes de faire connaître nos noms et nos qualités. Comme il était important aussi d'intimider les Indiens en énumérant les protections qui nous étaient assurées à Mexico, l'étu-

diant crut agir prudemment en déclarant qu'il était neveu du plus célèbre apothicaire de la ville. Le greffier sténographiait ces réponses en cassant de petites branches de xocopan et en alignant, comme des hiéroglyphes, des grains de maïs sur le sol. Pour l'alcade, il semblait triompher de tenir en sa puissance cinq hommes de race ennemie. Quand l'étudiant eut déclaré sa parenté avec l'apothicaire de Mexico, le rusé Indien ne se tint pas pour battu. Il parut réfléchir, puis une expression de joie maligne se trahit sur sa physionomie, quand il lança à don Diego Mercado cette question perfide :

— Puisque vous êtes le neveu d'un apothicaire, vous devez savoir un peu de botanique?

Don Diego répondit affirmativement avec un air de parfaite assurance.

— Vous connaissez par conséquent les vertus du *matlalquahuitl?*

L'alcade avait choisi avec intention parmi les dénominations indiennes des plantes mexicaines une des plus bizarres et des moins connues. En voyant la stupeur qui se peignit sur le front de l'étudiant, il devina que son expédient avait réussi, et il se frotta les mains d'un air de cruelle satisfaction. — Vous ne savez pas la botanique, donc vous m'avez trompé, vous n'êtes pas le neveu d'un apothicaire; vous êtes tous des voyageurs suspects, j'ai le droit de vous arrêter et je vous arrête. — Tel était le raisonnement que nous lisions dans les regards de l'alcade, qui se fixaient dédaigneux et moqueurs tantôt sur don Diego Mercado, tantôt sur nous. En ce moment, la fête religieuse, dans laquelle l'alcade avait un rôle important à jouer, vint heureusement faire diversion à notre interrogatoire. Un groupe d'Indiens entra précipitamment dans la salle d'audience. Ils traînaient ou plutôt poussaient devant eux un homme couronné d'un diadème en roseaux et drapé d'un manteau rouge en lambeaux qui devait avoir servi de *muleta* (1) dans quelque course de taureaux. Sa figure et tout son corps étaient souillés de boue. Ses mains étaient liées derrière le dos par des attaches en jonc. Je contemplais cet homme avec étonnement comme une énigme vivante, quand l'étudiant, qui connaissait mieux les mœurs indiennes que les vertus du *matlalquahuitl,* me dit à voix basse :

— N'allez pas prendre au sérieux cette facétie religieuse; il s'agit ici d'une représentation dramatique de la passion. Nous ne sommes plus dans un village indien, mais à Jérusalem. Ce drôle à mine effrontée, c'est le Christ, et cet alcade, que Dieu confonde, c'est Pilate.

En effet, nous vîmes bientôt se dérouler toutes les scènes d'un vrai mystère du moyen-âge. L'alcade, après avoir gravement écouté sous son dais de feuillage les accusations calomnieuses des Juifs, se leva et

(1) On appelle *muleta* le drapeau rouge que le *toreador* agite pour exciter le taureau.

prononça en indien l'historique sentence de condamnation. Des cris si tumultueux l'accueillirent, que le malheureux *lepero* (car c'en était un qui, pour quelques réaux, s'était chargé du rôle du Christ) sembla craindre que le drame ne prît une fâcheuse tournure et s'écria en espagnol :

— Je crois, *caramba!* que j'aurais mieux fait de m'en tenir au rôle du bon larron. Seigneur alcade, n'oubliez pas que c'est trois réaux de plus pour le divin Rédempteur.

— Bon! dit l'alcade en repoussant le lepero, qui s'était, au mépris de la vérité historique, réfugié sur le tribunal même. En ce moment, un des soldats qui entouraient le Christ, plus fidèle à son rôle que l'effronté lepero, appliqua un soufflet sur la joue de ce dernier. Dès-lors le lepero ne se contint plus; il éclata en jurons et infligea la peine du talion à ses persécuteurs ébahis. Ce fut une mêlée générale, une lutte entre l'acteur qui oubliait complétement l'esprit de son rôle, et les Indiens, qui le gourmaient avec une ardeur vraiment digne des suppôts d'Hérode. La lutte se termina par un sacrifice héroïque de l'alcade, qui, pour vaincre l'obstination du lepero, dut lui promettre six réaux au-delà du prix convenu. A cette condition, le drôle consentit à marcher vers le calvaire au milieu des Indiens, qui entraînèrent, en l'injuriant et en le frappant de plus belle, le captif subitement radouci.

Revenu de son émotion, l'alcade se retourna vers nous : il avait hâte de prononcer une sentence que nous attendions, pour notre part, avec une anxiété mal dissimulée. En le voyant se concerter avec le greffier et se préparer à lire notre condamnation, je lançai un triste regard au moine. Celui-ci me repondit au contraire par un sourire qui respirait une pleine confiance. J'eus bientôt l'explication de ce changement subit dans l'attitude de fray Serapio. Le moine avait pris son parti, et, pour échapper à l'incarcération qui nous menaçait tous, il avait résolu de faire appel aux sentimens religieux dont l'alcade et son escorte venaient de donner des preuves éclatantes. Fort heureusement fray Serapio avait raisonné juste. Au moment où l'alcade se levait pour prononcer la sentence, le moine s'approcha gravement du tribunal, arracha le mouchoir qui lui servait de résille et présenta au magistrat sa tête tonsurée. Ce fut un coup de théâtre. Le même homme qui, il y avait un instant à peine, affectait vis-à-vis de nous un orgueil intraitable, se précipita confus et tremblant aux pieds du franciscain.

— Ah! saint père! s'écria l'Indien, que ne le disiez-vous plus tôt! A tout prendre, on peut être honnête homme sans connaître les vertus du *matlalquahuitl.*

Fray Serapio aurait pu se dispenser de répondre à l'Indien prosterné. Il daigna bien avouer qu'il voyageait sous ce déguisement et avec cette escorte pour remplir une mission d'intérêt religieux, et l'alcade, qui

se signait dévotement à chaque parole du moine, se garda bien de le presser de questions indiscrètes. Quelques instans après, nous sortions majestueusement de cette cabane, où notre entrée avait été si triste. Les Indiens nous rendirent nos armes et nos chevaux. Ce fut en vain toutefois qu'ils nous pressèrent de retourner à l'hôtellerie où on nous avait fait si mauvais accueil. Nous gardions rancune à ce village inhospitalier, et, malgré l'orage qui recommençait à gronder, nous piquâmes des deux sans prêter l'oreille à ces supplications intéressées.

IV. — FRAY EPIGMENIO.

Déjà le village indien était à une lieue derrière nous. La route que nous suivions était plutôt un ravin qu'un chemin tracé par les hommes. Nous ne tardâmes pas à entrer dans une forêt de sapins qui s'étendait sur une chaîne de collines escarpées. L'obscurité, épaissie autour de nous par les cimes entrelacées des arbres, était si profonde, que nos chevaux ne pouvaient avancer littéralement qu'à la lueur des éclairs. Dans les intervalles qui séparaient les explosions de la foudre, ils s'arrêtaient immobiles et frémissans. Bientôt l'orage redoubla; les troncs des sapins craquèrent sous l'effort du vent; les cavités de la montagne se renvoyaient les éclats du tonnerre en effrayans échos. Puis les éclairs devinrent plus rares, et enfin ces clartés intermittentes, qui jusqu'alors nous avaient permis d'avancer insensiblement, nous furent tout-à-fait refusées. Un dernier coup de tonnerre assourdissant fut suivi d'une pluie torrentielle. Il nous était devenu impossible à la fois de marcher en avant et de rebrousser chemin. Convertis par les ténèbres en autant de statues équestres, nous dûmes nous héler pour connaître nos positions respectives. Je m'aperçus alors que j'étais fort près de fray Serapio. Quant à nos trois compagnons, leurs voix nous arrivèrent à peine comme un écho lointain au milieu des sifflemens de la rafale. Nous nous trouvions dispersés sans espoir de nous rejoindre peut-être de toute la nuit, et forcés d'accepter, chacun à l'endroit où les ténèbres le clouaient, la menaçante hospitalité de la forêt.

— Puisque nous voilà condamnés à rester immobiles comme la statue de Charles IV à Mexico, dis-je au franciscain, ne serait-ce pas le moment de me raconter l'histoire de votre ami fray Epigmenio?

— De fray Epigmenio! s'écria le moine. Ce n'est pas une histoire à conter par un temps et dans un lieu semblables. Quand j'entends les arbres pleurer comme des ames en peine, quand j'entends les torrens rugir comme des bêtes fauves, alors, je rougis de l'avouer, j'ai peur.

Un long silence suivit ce court échange de mots. — Où sommes-nous? demandai-je enfin à fray Serapio.

— Nous devons être à une demi-lieue du *Desierto,* si toutefois nous avons su rester dans le bon chemin. Je crains malheureusement que nous ne soyons engagés dans un ravin d'où il serait presque impossible de sortir au milieu de ces ténèbres. Or, dans quelques heures, si la pluie continue, ce ravin ne sera plus un chemin; ce sera un torrent qui nous emportera comme des feuilles mortes, et alors Dieu veuille avoir nos ames!

J'avais vu trop souvent dans les campagnes américaines des torrens grossis par les pluies d'orage déraciner des arbres séculaires et entraîner des rochers, pour douter un moment de l'imminence du danger signalé par fray Serapio. A ses sinistres paroles, je ne trouvai qu'une seule réponse à faire : il faut allumer du feu à tout prix. Malheureusement le moine avait laissé son briquet à l'étudiant. Je ne me découragéai point encore, et, ne voulant négliger aucun moyen de sortir de ce mauvais pas, je descendis de cheval, je pris dans une de mes mains la *reata* attachée au cou de l'animal; de l'autre, j'essayai de me guider en me tenant aux rochers. Je ne tardai pas à me trouver arrêté par un talus escarpé. J'avançai d'un autre côté; toujours un mur à pic. Forcé enfin de m'arrêter après avoir déroulé la *reata* dans toute sa longueur, je revins pas à pas près de mon cheval en rassemblant de nouveau la longe dans ma main, et, au risque d'enfourcher ma monture à rebours, je me remis en selle.

— Ce ravin est une vraie prison, dis-je à fray Serapio.

— Ce n'est pas le torrent seul que je redoute, reprit le moine. Si même nous échappons à l'eau, nous pouvons encore périr par le feu sous ces grands arbres qui attirent la foudre.

— Ne pourrions-nous pas laisser là nos chevaux, et tâcher de gagner à pied un endroit moins périlleux?

— Nous courrions risque de rouler dans quelque fondrière. A la manière dont le vent frappe mon visage, je reconnais que le ravin doit s'étendre encore bien loin d'ici. Restons donc à notre place, et confions-nous à la divine Providence.

J'étais à bout d'expédiens, et je ne trouvai aucun argument à opposer à ces derniers mots, que le moine prononça d'un ton fort lamentable. Quelques instans se passèrent. L'ouragan avait son harmonie, et je m'oubliais à l'écouter. Dans les profondeurs du bois gémissaient mille voix éplorées; les torrens hurlaient en bondissant de roche en roche; les sapins craquaient comme les mâts d'un vaisseau battu par la tourmente, et sur nos têtes le vent modulait d'étranges notes en sifflant dans les feuillages. L'eau qui coulait sous les pieds de nos chevaux murmurait avec une force croissante. Dans les rares momens où le bruit de la tempête s'apaisait un peu, nous entendions les voix de nos

compagnons, qui, soit par ignorance du danger, soit pour s'étourdir, avaient pris le parti de chanter à tue-tête.

— Ne trouvez-vous pas, dis-je au moine, que cette gaieté a quelque chose d'irritant? J'ai bien envie de changer, en les avertissant du péril que nous courons tous, leur chanson à boire en un *De profundis*.

— A quoi bon? dit mélancoliquement le franciscain. Ne vaut-il pas mieux qu'ils ignorent le danger et que la mort les surprenne dans leur joyeuse insouciance? En ce moment où les esprits des ténèbres semblent planer au-dessus de nous, la voix humaine a je ne sais quelle harmonie consolante. Tenez, j'avais refusé tantôt de vous raconter l'histoire de fray Epigmenio. Réflexion faite, j'aime mieux encore entendre le son de ma propre voix que le sifflement du vent dans les sapins. Et puis j'y songe : c'est dans le couvent du *Desierto*, voisin de cette forêt, que s'est passée, précisément à l'époque de l'année où nous sommes, la partie la plus intéressante de la vie du révérend.

— Il est certain, dis-je, que cette circonstance devrait ajouter un intérêt particulier à votre récit; mais en ce moment je me soucie fort peu de l'entendre. Cependant, s'il peut vous être agréable de le conter...

« Fray Epigmenio, reprit le franciscain en m'interrompant, n'a jamais été, même dans sa jeunesse, qu'un assez triste compagnon. C'est vous dire qu'il ne me ressemblait en rien. Loin d'avoir voulu, comme moi, se faire soldat avant d'endosser le froc, il était entré bien jeune encore en qualité de novice au couvent des frères carmélites surnommé *el Desierto*. Au temps dont je parle, c'est-à-dire il y a cinquante ans, le Desierto n'était pas abandonné comme aujourd'hui. C'était une retraite habitée par plusieurs religieux qui voulaient, en s'éloignant des villes, apporter dans la pratique de la règle un raffinement d'austérité. Vous devinez quelle influence cette solitude sauvage pouvait exercer sur un cerveau malade. Moi-même je ne répondrais pas de ma raison si je devais passer ma vie en pareil lieu. Les supérieurs du jeune novice s'alarmèrent bientôt de l'exaltation farouche qui avait pris chez lui la place d'une solide piété. Ils représentèrent à Epigmenio que le démon, jaloux de ses mérites, lui tendrait quelque piége où il succomberait. L'avertissement était sage; Epigmenio n'écouta rien. Bien plus, il s'isola presque entièrement de ses frères, et s'enferma plus obstinément que jamais dans sa cellule, espèce de sombre cachot dont les fenêtres s'ouvraient sur le bois qui entoure le couvent. C'était la plus triste cellule de ce triste cloître, et fray Epigmenio l'avait choisie de préférence à celles dont les croisées donnaient sur le jardin. La vue des fleurs semblait à ce rigide cénobite une distraction trop mondaine. Des flots de verdure noire constamment agités par le vent et encadrés dans un amphithéâtre de rochers aux formes fantastiques, voilà le paysage sur lequel Epig-

menio avait presque sans cesse les yeux fixés. Je vous l'ai dit, la tête la plus saine n'aurait pu résister long-temps à ces influences combinées de la solitude et de la prière. Le moine avoua plus tard que des visions étranges passaient devant ses yeux pendant ces longues journées de contemplation et de silence. Des voix mystérieuses frappaient ses oreilles, et ce n'était pas toujours les concerts des anges qu'il entendait; les murmures de la forêt se transformaient en soupirs voluptueux, en voix féminines, qui montaient jusqu'à lui avec l'âcre senteur des sapins; souvent même des figures tentatrices lui apparaissaient sous les feuillages éclairés par la lune... »

A ce moment, le franciscain s'interrompit brusquement, et, se tournant vers moi : — M'écoutez-vous? me dit-il.

— J'avoue, répondis-je, que j'écoute plus attentivement encore l'eau dont le bruit augmente singulièrement sous nos pieds, et je trouve que nous sommes fort à plaindre de n'avoir pas ici un de ces beaux clairs de lune dont vous parlez.

« Fray Epigmenio, reprit Serapio sans faire attention à ma remarque, se crut un saint, puisque des tentations pareilles venaient l'assaillir; il crut pouvoir lutter contre le démon, comme les ermites des légendes. Un jour, à l'heure où le soleil allait se coucher, il ne se contenta pas d'attendre le tentateur dans sa cellule, il voulut le braver dans cette forêt même, peuplée de si étranges fantômes. A peine était-il entré sous la voûte épaisse des sapins, que des sanglots étouffés retentirent non loin de lui. Il s'arrêta pour prêter l'oreille, puis s'avança du côté d'où ces gémissemens semblaient venir. Pendant long-temps ses recherches furent inutiles; enfin il arriva, de détour en détour, à un carrefour du bois au milieu duquel gisait, sur le gazon, un homme qui invita de la main le moine à s'approcher de lui. Fray Epigmenio hésita un moment. L'inconnu était un homme de haute taille, vêtu d'un riche costume de velours noir; une pâleur mortelle était répandue sur sa physionomie, et il serrait avec angoisse contre sa poitrine un mouchoir ensanglanté. Enfin, après s'être signé dévotement, fray Epigmenio se décida à marcher vers le blessé. « Au nom de Dieu, lui demanda-t-il, de quelle mauvaise rencontre êtes-vous victime? » Le saint nom de Dieu parut causer à l'étranger une émotion pénible; ce fut d'une voix éteinte qu'il apprit à Epigmenio qu'il voyageait avec sa fille, et que des voleurs venaient de le dévaliser après l'avoir frappé d'un coup de poignard. Il ajouta que ce n'était pas pour lui qu'il invoquait des secours, mais pour la faible créature qui était à ses côtés, et en même temps, écartant les branches d'un buisson près duquel il était couché, il montra à fray Epigmenio une jeune fille étendue sans connaissance sur l'herbe, à quelques pas de lui. Les rayons de la lune tombaient en plein

sur son beau visage et sur sa robe blanche. Vous comprenez quel dut être le trouble d'Epigmenio à la vue de cette jeune fille, qui lui rappelait les plus adorables visions de ses nuits. Il se remit pourtant après un court silence, et représenta à l'étranger que le couvent du Desierto était encore éloigné; que, fût-il même plus près, une femme ne saurait y recevoir l'hospitalité. L'inconnu se plaignit alors de ne pouvoir même continuer sa route, car il n'avait plus son cheval, qui s'était échappé au moment de l'attaque des voleurs. Rassemblant toutes ses forces, il déclara que sa blessure le faisait moins souffrir et qu'il allait profiter de ce soulagement passager pour se mettre à la recherche de l'animal. Le moine s'éloigna de son côté, en promettant, s'il trouvait le cheval échappé, de le ramener au lieu où ils laissaient tous deux la jeune fille évanouie. Que vous dirai-je? Fray Epigmenio chercha longtemps et inutilement. Dans tous les endroits que la lune éclairait, une bizarre hallucination lui montrait la robe blanche de la jeune fille qu'il venait de quitter. Bientôt, soit qu'il eût perdu sa route, soit qu'une puissance irrésistible l'entraînât, le moine se retrouva près de l'endroit où reposait la compagne toujours évanouie de l'étranger. Seulement, celui-ci n'était plus là. Une tentation terrible menaçait la vertu du révérend. Il y avait là, devant lui, une femme jeune et belle, dont la chevelure noire flottait déroulée sur de blanches épaules. Jamais la lune n'avait eu de plus magiques reflets, jamais les bois n'avaient exhalé une senteur plus enivrante. Fray Epigmenio, épouvanté, appela l'étranger de toutes ses forces; mais l'écho seul lui répondit. »

Un éclair éblouissant vint interrompre, à cet endroit, le récit du moine, et nous annoncer que l'orage redoublait. Cette nouvelle interruption devait se prolonger bien au-delà de nos prévisions. Une eau fangeuse gagnait déjà nos étriers. Nos chevaux, immobiles depuis plus de deux heures, venaient enfin de se retourner pour présenter leur poitrail au fil de l'eau, dont l'impétuosité croissait de minute en minute avec de sourds grondemens. Autour de nous, dans l'épaisseur du bois, le fracas des torrens se mêlait de plus en plus terrible à la sauvage harmonie des vents, qui soufflaient de tous les points de l'horizon.

— L'eau monte! s'écria fray Serapio, et nos chevaux seront bientôt sans force contre elle.

Presque au même instant, une eau glacée vint mouiller nos pieds et nous arracher un cri de saisissement. Nos chevaux firent une brusque conversion, et, soit guidés par leur instinct, soit emportés par la force du courant, ils commencèrent à descendre la pente du ravin. Un autre cri de détresse, que le vent nous apporta, nous apprit que le torrent entraînait aussi nos compagnons d'infortune. Un second éclair vint illuminer la forêt et fut suivi d'un éclat de tonnerre qui vibra longtemps dans l'espace. Une odeur sulfureuse se répandit autour de nous;

presque aussitôt, à notre inexprimable satisfaction, un sapin frappé à quelques pas de nous par la foudre s'enflamma rapidement et ne tarda pas à jeter autour de lui une large zone de lumière.

— Nous sommes sauvés! cria fray Serapio; j'aperçois près d'ici un talus moins escarpé que nos chevaux pourront gravir.

Déjà nos compagnons avaient en effet franchi les bords du torrent; ils nous invitaient, du geste et de la voix, à les imiter. Mon cheval, raidissant alors ses jarrets par un effort désespéré, atteignit à son tour le sommet du talus. Je fus suivi de près par fray Serapio, qui, deux fois repoussé par cette berge glissante, était revenu à l'assaut une troisième fois et s'était comporté, dans cette occasion difficile, en véritable cavalier mexicain. Nous n'étions pas cependant à l'abri de nouveaux dangers. Un moment avait suffi pour nous tirer d'une situation désespérée. Il fallait se hâter de chercher un abri; il ne pouvait plus être question de pousser jusqu'à l'hacienda. Le ciel, qui s'était éclairci, nous montra une route battue qui longeait le ravin. Cette route devait nous mener aux ruines du Desierto, du couvent même où fray Epigmenio avait prononcé ses vœux. Nous nous élançâmes dans le sentier battu, certains, cette fois, de ne plus nous égarer, et, quelques minutes après avoir échappé au danger d'une submersion imminente, notre petite troupe s'arrêta, avec une satisfaction profonde, devant les murs ruinés de l'antique monastère.

V. — LE DESIERTO.

Après avoir attaché nos chevaux dans la cour extérieure du couvent, nous choisîmes, à l'entrée du bâtiment, la cellule qui nous offrait l'abri le plus commode. Les premiers momens de halte furent consacrés à un échange de réflexions moitié bouffonnes et moitié sérieuses sur le danger auquel nous venions d'échapper. Don Ròmulo avoua qu'il avait pris part à dix-sept conspirations, qu'il avait été banni, avec circonstances aggravantes, de trois républiques, le Pérou, l'Équateur et la Colombie, mais que les momens qu'il venait de passer devaient être comptés parmi les plus pénibles de sa vie, si pleine d'émotions. Quant au moine, à l'étudiant et à l'officier, ils confessèrent de bonne grace que si, à l'approche du danger, l'insouciance s'était montrée dans leurs discours, elle était loin de régner dans leur ame. Ces premières confidences échangées, nos yeux se portèrent plus tranquillement sur l'édifice en ruines où le hasard nous avait forcés de chercher un asile.

Situé au milieu d'un paysage qui rappelle celui de la Grande-Chartreuse de Grenoble, le couvent du Desierto est encore, à l'extérieur, assez bien conservé. Ses coupoles et ses clochers dominent comme autrefois

les massifs de sapins qui l'entourent; quoique près d'un demi-siècle se soit écoulé depuis que les moines l'ont abandonné, le lierre n'a pas encore voilé entièrement les baies des cellules désertes. La teinte verdâtre qui règne sur les murs atteste seule le défaut d'entretien et les ravages du temps. Il faut franchir cette première enceinte encore debout et pénétrer dans l'intérieur du couvent, pour avoir le spectacle de la destruction dans toute sa solennelle tristesse. Les coupoles découvertes laissent pénétrer le jour sans obstacle, les pilastres des cloîtres s'écroulent, les degrés de pierre sont descellés, les ruines sont amoncelées dans le chœur et dans la nef de l'église, un manteau de pariétaires recouvre ces débris. Les vapeurs qui s'amassent sur le sommet de la montagne où s'élève le couvent suintent en pluie fine et s'écoulent partout le long des murs. Presque en toute saison, de minces et nombreux filets d'eau se croisent sur les pierres revêtues de mousse avec un léger murmure qui trouble seul le profond silence de cette solitude, ou tombent goutte à goutte du faîte des vieux piliers avec la régularité d'un clepsydre, comme pour marquer la fuite des heures. Tel est le couvent du Desierto vu à la clarté du jour et par un temps serein. Qu'on imagine maintenant l'aspect de cette retraite à l'heure où nous y avions cherché un refuge, lorsque l'orage, qui durait depuis le commencement de la nuit, se calmait à peine. Qu'on fasse pénétrer les pâles clartés de la lune sous ces arceaux déserts, qu'on fasse siffler dans la nef abandonnée, dans la cage vide de l'orgue, dans les cellules dépeuplées, les derniers rugissemens de la tourmente : on aura une idée du gîte qui nous était offert pour achever la nuit.

Nous grelottions tous sous nos habits trempés, et une de nos premières occupations fut de chercher les matériaux nécessaires pour allumer du feu. Nous nous partageâmes l'exploration du couvent. Je m'engageai seul dans une des parties les plus ruinées de l'édifice. Le souvenir du vieux moine de Saint-François m'était revenu à l'esprit, et je me plaisais à évoquer cette bizarre image en parcourant les galeries abandonnées. Autour de moi, les piliers du cloître allongeaient de grandes ombres sur le terrain blanchi par la lune. Tout était silencieux comme dans une nécropole. Les courtines de lierre frémissaient seules sous le vent. Du cloître, j'entrai dans un vaste corridor; à travers les crevasses de la voûte, quelques rayons de la lune pénétraient furtivement. Dans le lointain, je crus remarquer sur les dalles quelques lueurs plus rougeâtres à côté de ces blanches clartés, j'entendis aussi un hennissement qui ne semblait pas venir de la cour où nous avions attaché nos chevaux. Au même instant, mes compagnons me rappelèrent, et je m'empressai de les rejoindre. Ils avaient réuni quelques fagots de menu bois: ce n'était pas néanmoins le résultat le plus intéressant de leurs re-

cherches. L'officier don Blas affirmait qu'il avait aperçu au clair de lune un cheval qui n'était pas l'un des nôtres. L'étudiant prétendait avoir rencontré le spectre de l'un des moines enterrés dans le couvent. Un court silence accueillit ces bizarres révélations. Don Ròmulo le rompit le premier.

— Voilà décidément une société bien mêlée, le cheval de quelque bandit et le fantôme d'un moine, des spectres et des malfaiteurs!

Nous engageâmes fray Serapio à prononcer dans son formidable latin la classique formule d'exorcisme; mais le moine nous répondit brusquement :

— Mon latin n'éloignerait pas le spectre dont il est question, il l'attirerait au contraire. Et Dieu veuille qu'il ne paraisse pas! Sachez-le bien, il n'y a pas ici de revenant. Le fantôme qu'a vu le seigneur don Blas est une réalité. C'est mon supérieur, le révérend père Epigmenio, qu'un vœu de pénitence prononcé à la suite d'une peccadille de jeunesse ramène ici chaque année au retour de la semaine sainte. S'il m'aperçoit, comment justifier mon déguisement et ma folle excursion?

La réponse du franciscain nous rassurait complétement, et son inquiétude n'excita en nous qu'une très médiocre compassion. Voulant néanmoins éviter entre les deux moines une rencontre et peut-être un conflit désagréable, nous choisîmes pour y faire du feu une des cellules les plus retirées du couvent, et nous nous étendîmes autour du foyer sur nos manteaux humides. Bientôt l'étudiant, l'officier et le gentilhomme dormirent profondément; le moine et moi, nous restions seuls éveillés. Fray Serapio, attentif au moindre bruit, tremblait sans cesse d'être surpris par son inflexible supérieur; pour moi, j'étais sous l'impression de l'histoire, si malencontreusement interrompue, de fray Epigmonio. Voyant que le franciscain ne dormait pas, je le pressai d'achever son récit. Mon compagnon, qui ne pouvait fermer l'œil, fut heureux de trouver ce moyen d'occuper son insomnie, et il s'exécuta d'assez bonne grace, après s'être mis sur son séant et s'être rapproché du feu.

— J'ai laissé, reprit-il, fray Epigmenio au moment où le hasard livrait à sa générosité une femme évanouie. Sa première pensée fut de prendre la fuite; la seconde fut de rester, et il resta. Il cessa même d'appeler le cavalier blessé, dont il ne souhaitait plus le retour, et lorsque la jeune fille, sortant de sa léthargie, eut ouvert sur lui des yeux chargés de langueur, le révérend perdit complétement la tête. Si à ce moment-là l'étranger se fût montré, le moine l'eût étranglé; mais vous avez sans doute deviné que l'homme aux vêtemens noirs n'était autre que le diable lui-même.

Pour toute réponse à cette question fort inattendue, je me contentai de secouer la tête. Fray Serapio, qui cachait sous ses prétentions de sé-

ducteur un grand fonds de crédulité superstitieuse, crut sans doute que j'adhérais à sa pensée sur le caractère du mystérieux inconnu. Il continua :

— La tentation avait été trop bien conduite pour que fray Epigmenio ne sortît pas vaincu de sa lutte avec le mauvais esprit. Non-seulement le malheureux succomba, mais il fut même si complétement ensorcelé, qu'il trouva moyen de cacher pendant un mois entier, dans le couvent du Desierto, celle qui avait été l'instrument de sa chute. Pendant tout ce mois, sa conduite extérieurement n'avait pas changé; il affectait même plus de sévérité dans son maintien, et les remords qui le tourmentaient secrètement donnaient à ses traits une expression plus sombre. Le ciel et l'enfer se partageaient son ame. Écouta-t-il enfin la voix de l'orgueil plus que celle du repentir? Le fait est que ses hésitations cessèrent un jour, et ce jour-là il avait pris une résolution inébranlable, terrible. Que voulez-vous? Fray Epigmenio ne devait rien faire comme les autres. Il avoua publiquement sa faute, et livra au saint-office (1) la femme dont le démon s'était, disait-il, servi contre lui. Il l'accusait de sortilége, de magie : il avait peut-être raison. Dès ce moment, on admira plus que jamais une vertu qui se relevait avec tant d'éclat. L'inquisition instruisit néanmoins le procès du moine comme celui de la séductrice, car le saint tribunal, dans son impartialité, voyait deux coupables où le public n'en voyait qu'un. Le moine attendit le jugement dans son cloître, la femme au fond d'un cachot. Quelques semaines d'une pénible attente se passèrent. Un soir, la cellule de fray Epigmenio fut le théâtre d'une scène où l'intervention du diable ne se révèle pas moins clairement que dans la rencontre de la forêt. Courbé sur son crucifix, le moine redemandait à Dieu le calme que son ame avait perdu. Tout à coup un bruit de pas le fait tressaillir. Un homme était devant lui, le contemplait avec des yeux ardens, et cet homme n'était autre que l'étranger qui s'était montré au reclus une première fois dans la forêt, un mois auparavant. Il était vêtu de même, et plus pâle encore que la nuit où le moine l'avait trouvé baigné dans son sang. Fray Epigmenio fit un pas en arrière, mais l'étranger ne bougea pas. La formule d'exorcisme, péniblement balbutiée, ne le fit pas reculer davantage. Alors le moine appela au secours; mais il était trop tard. Quand on entra dans la cellule, l'étranger avait disparu; Epigmenio, frappé d'un coup de poignard, était évanoui au pied de son prie-dieu, et, sur

(1) L'inquisition fondée au Mexique en 1571 eut pour premier inquisiteur don Pedro Moya de Contreras. Elle fut supprimée après la conquête de l'indépendance mexicaine, de 1809 à 1810, et l'ancien édifice, situé dans la rue de Santo-Domingo, sert aujourd'hui de douane. Sur l'un des panneaux de la porte, des hérétiques enveloppés jusqu'à mi-corps dans les flammes sont le seul emblème qui rappelle la destination première du monument.

le mur, on pouvait voir l'empreinte des doigts du meurtrier, qui s'était sans doute échappé en appuyant aux lambris sa main sanglante. Cette empreinte, le temps ne l'a pas effacée; vous pourrez la voir encore.

— Je devine la fin de l'histoire, dis-je à fray Serapio : la femme fut condamnée comme sorcière, et le moine fut absous.

— La femme, reprit fray Serapio, avoua dans les tourmens sa connivence avec le diable, connivence qu'elle fut condamnée à expier *en acte public;* mais elle n'attendit pas le châtiment : les gardiens la trouvèrent un matin étranglée dans son cachot avec les tresses de ces beaux cheveux noirs qui avaient fait perdre la tête à fray Epigmenio. Quant à ce dernier, sa blessure était légère; il se rétablit promptement. Condamné à cinq ans de travaux subalternes dans le couvent de Saint-François de Mexico, il s'y chargea du soin des jardins. Presque à la même époque, l'inquisition cessa d'exister, et le couvent du Desierto fut abandonné comme trop insalubre. Depuis long-temps, un pèlerinage que fray Epigmenio fait chaque année à la même époque dans ce couvent ruiné perpétue seul le souvenir de cet événement.

Fray Serapio se tut. J'étais accablé de sommeil; il me sembla que lui aussi tombait de fatigue, et je crus devoir lui épargner mes réflexions sur le récit que je venais d'entendre. Déjà je me couchais à côté de mes compagnons profondément endormis, quand le franciscain me secoua par le bras et m'invita précipitamment à le suivre. Je me levai et me plaçai à côté de lui à une fenêtre d'où la vue plongeait sur les cours intérieures du couvent que blanchissaient les premières clartés du jour. Le moine dont la figure triste et sévère m'avait si souvent frappé dans mes promenades au jardin de Saint-François traversait en ce moment une de ces enceintes. Nous remarquâmes que ses pas étaient plus chancelans, sa taille plus courbée que de coutume. Quand il se fut éloigné : — Suivez-moi, me dit fray Serapio, dans la cellule qui fut la sienne et qu'il vient de quitter. — Cette cellule où nous arrivâmes bientôt ne se distinguait en rien des autres. Les murs étaient complétement nus; le vent sifflait à travers les plantes parasites qui croissaient entre les pierres disjointes. Une torche de sapin plantée dans un des interstices de la muraille achevait de se consumer; fray Serapio raviva la flamme près de s'éteindre, et, avec toute l'obstination d'un cicérone consciencieux, il prétendit me faire reconnaître sur la muraille la trace des cinq doigts de l'inconnu qui avait poignardé le moine dans sa prison. Je voulus bien, par condescendance, renoncer à voir l'effet de l'humidité dans les taches noirâtres qui semblaient à mon compagnon l'empreinte exacte de la main de Satan. Je saisis cependant cette occasion pour faire remarquer à l'excellent fray Serapio que l'histoire de son malheureux confrère s'expliquait parfaitement sans l'intervention du diable. Probablement les supérieurs de

fray Epigmenio, jaloux de sa vertu rigide, lui avaient tendu le piége assez grossier où il était tombé. On avait trouvé un compère adroit et une fille complaisante; malheureusement le fanatisme brutal du moine avait tout gâté. L'inquisition, qu'on ne voulait pas mêler dans tout ceci, avait eu vent de l'affaire. La comédie avait alors tourné au drame. La vengeance du père qui s'était repenti d'avoir vendu sa fille, la fin malheureuse de cette dernière, la vie de fray Epigmenio désormais flétrie et désolée, telles avaient été les suites de cette honteuse intrigue tramée à l'ombre du cloître même où nous nous trouvions. Tel fut le commentaire que je soumis à fray Serapio; mais celui-ci, par entêtement aussi bien que par crédulité, se garda bien d'admettre mon interprétation.

Le lendemain, nous arrivâmes à l'hacienda de l'ami de don Diego Mercado, où une cordiale réception nous fit oublier les fatigues de cette nuit si agitée. De retour à Mexico, je continuai mes visites au couvent de Saint-François, et, je l'avoue, je lus avec plus d'intérêt les récits conservés dans ses précieuses archives, car j'avais pu me convaincre que l'antique fanatisme espagnol, dont ces récits énuméraient les actes, vit encore profondément dans une partie de la population du Mexique. Entre le passé et le présent des cloîtres de cet étrange pays il y a un lien étroit, que les mœurs légères de quelques moines rencontrés en passant dans les rues de Mexico ne m'avaient pas fait soupçonner. L'inquisition a disparu, mais en laissant dans le clergé une trace profonde, une tradition singulièrement vivace de démoralisation, d'ignorance superstitieuse et de fanatisme.

Chaque fois que je me rendais au couvent de Saint-François, je rencontrais fray Epigmenio, tantôt errant dans le cloître, tantôt rêvant sous la tonnelle du jardin. Un jour, cependant, je parcourus tout le couvent sans que le vieux moine se présentât sur mon passage. Au moment où je me retirais, fray Serapio vint au-devant de moi. La présence du franciscain dans son couvent était un cas trop insolite pour que je ne l'interrogeasse pas sur le motif de cette pieuse dérogation à ses habitudes.

— Hélas! s'écria Serapio d'une voix dolente, ne m'en parlez pas.... fray Epigmenio n'en fait jamais d'autres. Il vient de mourir. Une fièvre lente le minait depuis long-temps; ce matin elle l'a achevé, et c'est moi qui dois veiller le corps du révérend père. Pouvait-on me jouer un tour plus affreux?

— Je ne vous comprends pas, lui dis-je. Serait-ce par hasard au pauvre fray Epigmenio que vous en voudriez?

— Et à qui donc, si ce n'est à lui? Savez-vous ce que la veillée de cette nuit me fait perdre? Un rendez-vous charmant, *mon cher*. — Et pour commentaire à ces derniers mots, fray Serapio me lança un regard expressif qui complétait sa demi-confidence. Je ne me sentis pas

la force de plaisanter le moine sur la déconvenue qu'il avouait d'un ton si cavalier. En ce moment même, les premiers tintemens du glas interrompirent notre entretien. — Adieu, me dit fray Serapio, cette cloche m'appelle à mon poste, et je vous quitte. — Je lui serrai la main, et je ne pus m'empêcher en m'éloignant de songer au bizarre contraste que présentaient ces deux hommes, habitans du même couvent, esclaves de la même règle, tous deux méconnaissant la sainteté de leur mission, l'un pour marier la piété au libertinage, l'autre pour l'ériger en un fanatisme brutal. — Ce contraste, me disais-je tristement, résumerait-il toute la vie du moine mexicain? Qui me dira combien de malheureux dans les innombrables cloîtres du Mexique ont commencé comme le premier pour finir comme le second!

Parmi les personnages qui ont figuré dans ce récit, un seul devait voir une vie paisible succéder à une jeunesse aventureuse : c'était l'étudiant don Diego Mercado, qui, appartenant à une riche famille de Mexico, avait toujours regardé l'avenir sans inquiétude. Quant à l'officier don Blas, il devait mourir ignoré dans une obscure rencontre avec des voleurs de grand chemin. La destinée de don Rómulo a été à la fois plus brillante et plus agitée. Après avoir pris part à dix-sept conspirations et s'être vu banni de trois républiques, don Rómulo, compromis dans une nouvelle intrigue politique, a quitté le Mexique comme il avait quitté le Pérou, la Colombie et l'Équateur. Rentré enfin dans ce dernier état, sa patrie, il y a été élevé à la présidence, et cette fois, en présence de son propre gouvernement, il a dû renoncer à ses principes subversifs. Nous ne savons cependant si sa conversion a été bien complète. Il est des agitateurs politiques que l'exercice même du pouvoir ne corrige pas, et qui préfèrent encore aux profits de l'intrigue les joies qu'elle leur procure, les ruines qu'elle amasse autour d'eux.

G. Ferry.

LA

FAMILLE ALAIN.

TROISIÈME PARTIE.[1]

XI.

Il faisait nuit. Tranquille Alain et Onésime, favorisés par le vent et la marée, revenaient à Dive après une pêche assez heureuse. Une brise légère tenait la voile gonflée. Risque-Tout nettoyait le poisson en fumant sa petite pipe, tandis qu'Onésime, à demi couché sur le banc du canot, tenait la barre du gouvernail d'une main, et de l'autre l'écoute de la voile.

— Quelle heure peut-il être, mon père? demanda-t-il tout à coup à Tranquille Alain. Ce ne peut pas être le jour qui commencerait à poindre; d'ailleurs c'est trop sur Beuzeval.

Tranquille leva la tête et vit ce qui excitait l'étonnement de son fils. Une grande lueur se montrait au-dessus de Beuzeval.

— C'est le feu! dit-il. Et en même temps, soit qu'ils approchassent davantage, soit que le feu prît plus d'intensité, tous deux distinguèrent une épaisse fumée et des pointes de flammes qui dardaient au ciel. — C'est le feu! répéta Tranquille Alain. Fais servir la voile. La brise prend

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 août.

de la force, et, si elle active le feu, elle nous fait aussi marcher plus vite. Est-ce au château? Il y a tant de fumée, que je suis tout désorienté.

Ils gardèrent un moment le silence; Onésime mettait toute son application à faire avancer le canot.

— Écoute, dit Alain, écoute, on sonne le tocsin à l'église de Beuzeval. Est-ce qu'ils ne font que de s'apercevoir du feu? Serre un peu l'écoute de misaine. Voici venir là-bas une petite rafale qui nous fera faire de la route.

Dix minutes plus tard, ils entraient dans la Dive et tiraient leur canot sur la grève. Quelques personnes, réveillées par le tocsin, étaient sorties de leurs maisons.

— Il y a le feu! dit Onésime aux premiers qu'il rencontra; il y a le feu à Beuzeval.

— Est-ce au château?

— Non, dit un pêcheur, c'est au moulin de ton cousin Éloi.

Le père et le fils, à ces mots, prirent leur course, gravirent la côte, et ne tardèrent pas à arriver auprès du moulin. Trente personnes s'y étaient déjà rendues; mais, quoique l'eau ne manquât pas, la confusion des travailleurs et la violence du feu rendaient jusque-là les secours peu efficaces.

— Où est donc le cousin? demanda Tranquille.

— Il est... il est perdu, répondit un des assistans.

— Est-il dans le moulin?

— Oui. L'entendez-vous crier et appeler à l'aide?

Et en effet, à ce moment, on entendit une voix horriblement déchirante crier du haut du moulin : — Au secours! à l'aide! au secours!

— Mais comment ne se sauve-t-il pas? Le feu est encore dans le bas; il n'y en a pas où il est.

— L'escalier est embrasé.

— Il pourrait se jeter par la fenêtre, ou au moins pourquoi n'y paraît-il pas?

— On l'y a vu un moment, puis il a disparu tout à coup, et depuis on ne l'entend plus que crier. Il faut qu'il se soit blessé, ou peut-être le feu est-il plus avancé au dedans qu'au dehors.

Onésime, pendant ce temps, s'était à plusieurs reprises précipité sur l'escalier embrasé; chaque fois il avait été repoussé par la fumée. Puis l'escalier craqua et tomba. La voix du meunier appela au secours avec une expression de désespoir encore plus effrayante. — Des échelles! des échelles! demanda Onésime. On en réunit deux qu'on attacha promptement ensemble avec ces nœuds que savent faire les marins. Elles n'arrivaient pas tout-à-fait jusqu'à la fenêtre. Néanmoins Onésime s'amarra une longue corde autour du corps, et, arrivé au haut de l'échelle, se cramponnant des pieds et des mains, il finit par atteindre la fenêtre,

se hissa avec une force surhumaine et disparut dans la chambre. Le meunier cessa de crier. Il y eut quelques instans d'une effroyable anxiété. Avait-il cessé ses cris en voyant du secours, ou était-il tombé dans la flamme? Et, dans ce cas, quel était le sort d'Onésime? Quelques minutes se passèrent ainsi. Un grand craquement se fit entendre; il sembla que tout s'abîmait. Onésime parut à la fenêtre pâle, mais les yeux étincelans; il tenait dans ses bras le meunier, qu'il venait d'attacher à la corde qu'il avait emportée, et dont il avait fait une sorte de fauteuil. — Un homme à l'échelle! cria-t-il. Tranquille ne voulut permettre à aucun autre d'aller au secours de son fils. Pour Onésime, il fit avec sa corde un *tour mort* après une pièce de bois au dedans du moulin, de façon qu'elle ne pouvait lui échapper; puis il descendit tout doucement Éloi Alain jusqu'à l'échelle où son père le reçut. — Prenez garde! cria-t-il, il a une jambe cassée. On se passa de main en main le meunier; mais au moment où Risque-Tout venait de le livrer à son plus proche voisin, et où celui-ci, également monté sur l'échelle, le passait à un troisième, l'échelle fit entendre un craquement et se brisa en plusieurs morceaux. Les deux hommes qui se trouvaient dessus roulèrent par terre, sans se blesser grièvement. — Mais Onésime, que va-t-il faire? s'écria Tranquille. Onésime, aussitôt qu'il avait vu ce dernier accident, avait amarré solidement la corde, et, s'y suspendant des mains et des pieds, il arriva à terre sans encombre; seulement ses cheveux étaient roussis ainsi que ses vêtemens. L'émotion qu'avaient ressentie les spectateurs pendant le sauvetage du meunier avait suspendu les travaux; le feu avait fait de nouveaux progrès pendant qu'on transportait le meunier dans une de ses écuries, bâtiment non attenant au moulin. On se remit à l'ouvrage, et au bout de quelques heures on se rendit maître du feu, qui avait détruit la plus grande partie du moulin. Éloi Alain ne s'était aperçu du feu que lorsqu'il s'était senti étouffé par la fumée; il s'était alors réveillé en sursaut, et, dans son trouble, était tombé dans un escalier où il s'était cassé une jambe. Depuis ce moment, il était resté dans d'horribles angoisses; il n'avait pu que se traîner en rampant pour s'éloigner le plus possible du centre de l'incendie. Pendant près d'une heure, malgré ses cris, personne n'avait pu venir à son secours. Tout porte à croire que le feu n'avait pas été mis par hasard au moulin d'Éloi. L'habitation dans laquelle on faisait du feu pour la cuisine et les autres usages domestiques ne tenait pas au moulin. Un débiteur du meunier était venu le voir dans la matinée et lui avait demandé un peu de temps pour le paiement d'une dette; c'était un père de famille. Il avait imploré la compassion d'Éloi, sans pouvoir en tirer la moindre concession. On devait quelques jours après vendre ses bestiaux et ses outils; sa femme et ses enfans allaient être réduits à la plus horrible misère, tandis que si maître Éloi voulait, avec un intérêt

raisonnable bien entendu, lui accorder pour payer jusqu'à la récolte, tout irait bien, il serait payé, et il n'aurait pas jeté toute une famille dans la misère et le désespoir. Le meunier avait été inflexible; le débiteur l'avait quitté en le menaçant de la vengeance du ciel, et c'est dans la nuit qui suivit immédiatement cette journée que le feu s'était déclaré avec une si effroyable violence dans un bâtiment où on n'en faisait jamais. On prétendit avoir vu à la tombée de la nuit un homme rôder autour du petit étang qui sert de réservoir et de retenue d'eau pour le moulin. Éloi ne tarda pas à être guéri; il témoigna avec effusion sa reconnaissance pour Onésime. — Certes, ce sont des gens à qui j'ai rendu de grands services, disait-il; mais je ne puis nier qu'ils ne se soient montrés reconnaissans, et je ne comptais plus guère que sur l'indulgence de Dieu, lorsque j'ai vu Onésime entrer par la fenêtre; il m'a semblé vraiment qu'il descendait du ciel. Déjà je ne pouvais plus, tant ma jambe me faisait souffrir, m'éloigner du feu dont la chaleur faisait pétiller mes cheveux. C'est à lui que je dois la vie. Je perds beaucoup, le moulin est entièrement à reconstruire; mais enfin le pauvre garçon ne pouvait sauver le moulin, quoiqu'il y ait bien travaillé. Je ne suis pas marié, je n'ai pas d'enfans; je n'en dis pas davantage. D'ailleurs, personne ne pourra trouver à redire à rien; Onésime est mon petit-cousin.

Comme le cousin Éloi était riche, on eut bientôt reconstruit le moulin; mais de ce moment, grace à la pensée qu'il avait de nommer Onésime son héritier, il se croyait d'autant mieux fondé à se faire donner des poissons et à se servir de lui à tout propos, de sorte qu'il faisait porter intérêt à sa reconnaissance et que ses dons même lui étaient d'un bon rapport. Onésime, qui, dans cette occasion, avait trouvé une force surhumaine, avait reçu un coup à la tête et une brûlure à la jambe. Un mois après l'événement, comme à l'issue de la messe, le dimanche, tout le monde était rassemblé dans l'église, le curé monta dans la chaire, et dit : « Mes chers paroissiens, entre autres biens dont nous avons à remercier Dieu, nous lui devons des actions de grace pour la façon presque miraculeuse dont il a sauvé le meunier de Beuzeval dans l'incendie qui a dévoré son moulin. Dieu, dans les plus grands effets de sa volonté, aime à employer les plus faibles de ses créatures, pour montrer aux hommes que toute force vient de lui. C'est un jeune homme, — que nous n'osons plus appeler un enfant depuis qu'il a donné aux hommes un tel exemple de courage et de sang-froid, — à qui Dieu a inspiré sa force et son dévouement. Le roi vient d'envoyer à M. le maire de Dive une récompense pour Onésime Alain; cette récompense est une médaille en argent sur laquelle est gravé le fait qui a donné lieu à la récompense. La voici. » Et en même temps le curé fit voir une médaille attachée à un ruban tricolore. « M. le maire, par un

sentiment de piété éclairée, a pensé que c'était dans l'église que cette récompense devait être décernée à celui qui l'a si bien méritée. Nous devons tous honorer cette décoration que portera le généreux jeune homme. Entre les signes de distinction qu'il a plu aux hommes d'imaginer, Dieu, qui ne les distingue que par leurs vertus, doit voir avec plus de faveur celui qui témoigne qu'on a sauvé la vie d'un de ses semblables, tandis que presque toutes les autres décorations sont données en récompense du plus grand nombre d'hommes qu'ont tués ceux qui les obtiennent. Si nous honorons donc la décoration qui va être placée sur la poitrine de l'instrument que Dieu a choisi pour accomplir une œuvre de miséricorde, lui-même saura qu'il doit se montrer digne de la mission que Dieu a daigné lui confier; il saura que cette marque, à ses yeux à lui, ne doit pas tant rappeler ce qu'il a fait que ce qu'il doit faire. Sa vie doit être consacrée aux bonnes œuvres et aux actes de dévouement. »

Le curé descendit de la chaire, vint se placer à l'entrée du chœur, et là : « Onésime Alain, reprit-il à haute voix, venez vous agenouiller ici pour recevoir avec humilité une honorable et glorieuse récompense. » Onésime se leva le visage en feu et les yeux baissés, la démarche incertaine; il vint se mettre à genoux devant le curé, qui lui dit : — La récompense vous intimide plus que le danger. Puis il lui attacha la médaille sur la poitrine et l'embrassa.

A la sortie de l'église, tout le monde entourait Onésime et le félicitait; tous les hommes lui donnaient la main comme à un homme. Les filles étaient fières de lui dire bonjour familièrement. Bérénice, qui lui donnait le bras pour s'en retourner à la maison, lui disait : — Comme je suis fière! tu es mon frère à moi. Et toi, Onésime, tu dois être bien heureux. — Oui, dit-il; mais pourquoi Pulchérie n'est-elle pas là?

Le lendemain, Onésime reprit ses travaux comme de coutume. Il mettait sa médaille le dimanche pour aller à la messe, comme le curé le lui avait recommandé, en lui disant : « Pas de fausse modestie, mon enfant; ce n'est que la vanité avec l'hypocrisie de plus. Tu as le droit d'être fier de cette distinction. Tu la porteras le dimanche. »

Un jour, une femme se présenta à Dive, demanda où demeurait maître Épiphane Garandin. Arrivée à la classe, elle eut avec lui une conversation de quelques minutes; puis elle s'installa dans la maison, dont elle prit l'administration et la direction. Au besoin même, elle tenait la classe pendant que maître Épiphane était obligé de s'absenter, et elle la tenait de façon à se faire redouter des plus mutins. On apprit que cette femme n'était autre que Mme Garandin, la propre et légitime femme de maître Épiphane Garandin, qu'il avait laissée et oubliée par mégarde, il y avait nombre d'années, dans la ville de Reims, où il avait formé un établissement. Mme Garandin, dans l'origine, paraissait fort

aise de l'abandon de son ingrat époux, car leur ménage avait toujours été rempli d'agitations; mais, après quelques années, le commerce tourna mal, et Mme Garandin se rappela qu'elle avait des devoirs à remplir et des droits à exercer auprès de celui que l'église et la loi avaient uni à son sort. Comme les deux époux n'avaient pas eu une correspondance bien suivie, elle eut quelque peine d'abord à savoir où elle devait aller se livrer à la pratique de toutes les vertus conjugales. Enfin elle avait fini par découvrir celui dont elle avait à faire le bonheur. Maître Épiphane, de même qu'il n'avait pas été fâché de quitter sa femme dans le temps, ne parut pas non plus très désolé de la retrouver. Le maître d'école était un esprit inconstant, tout changement était auprès de lui le bien-venu. Il y avait long-temps qu'il était maître d'école, et il n'aurait peut-être pas tardé à consacrer ses talens à quelque autre industrie, si ce nouvel élément n'était venu mettre dans sa vie un peu de variété.

Les deux familles qui avaient passé l'été précédent à Dive et à Beuzeval étaient revenues cette année. Elles en avaient fait venir deux autres; le hasard en amena une cinquième. Jamais pareille affluence n'avait envahi la plage de Dive. Dive, de ce moment, était constituée en ville de bains. Le meunier, qui ne laissait pas volontiers échapper une occasion de gagner de l'argent, s'en était fait une sorte de devoir depuis l'incendie de son moulin. Il loua à une de ces familles étrangères les deux chambres qui composaient son logis, et s'arrangea pour coucher dans l'écurie. Il fit de plus construire deux cabanes à l'usage des baigneurs, et il fit placer un poteau auprès de ces cabanes. Sur ce poteau était un écriteau, et sur l'écriteau cette inscription : *Bains de mer à la lame.* Si quelques habitans de Dive et de Beuzeval *possédaient,* comme ils le disaient eux-mêmes, le bienfait de l'écriture, il n'y avait que le maître d'école qui eût une belle écriture et qui sût à peu près l'orthographe. C'était le seul qui possédât en réalité le talent de l'écriture au point où elle atteint son but, qui est de pouvoir être lue. On avait donc dû s'adresser à lui pour l'écriteau qui annonçait l'établissement d'Éloi Alain. Éloi, pour ne pas avoir à le payer, avait essayé de lui faire croire que ce serait pour lui un très grand avantage que d'avoir ainsi en bon lieu un spécimen de sa plus belle écriture, ce qui donnerait incontestablement aux riches étrangers qui fréquenteraient le nouvel établissement l'idée de se perfectionner dans l'art de l'écriture sous la direction de maître Épiphane Garandin. Le maître d'école ne répondit pas; mais il résolut de ne pas s'en tenir à cet avantage, qui ne lui apparaissait pas aussi brillant que le meunier voulait le lui faire voir. Il s'occupa à l'instant même de créer un établissement rival. Il fit installer également deux cabanes avec une inscription à peu près semblable : *Bains à la lame.* Il n'avait pas cru devoir mentionner, comme

son concurrent, qu'il s'agissait de bains de mer. La chose lui paraissait suffisamment éclaircie par la situation des établissemens. Le meunier, qui n'était pas accoutumé qu'on lui résistât ou qu'on s'opposât à lui en quelque chose, fut fort irrité de cette lutte qui s'engageait. Maître Épiphane, auquel il n'avait jamais voulu prêter d'argent, ne se trouvait pas dans sa dépendance. Le meunier fit faire une troisième cabane, exemple qui fut suivi immédiatement par le maître d'école; mais, quand Éloi Alain fit paraître une quatrième cabane, maître Épiphane reconnut que la chose dépassait ses ressources financières. Il n'était pas probable qu'Éloi lui ouvrît un crédit qui aurait été un aide bien puissant aux destinées du nouvel établissement. Il pensa que ce n'était plus sur le terrain des dépenses qu'il fallait porter un combat dans lequel il se sentait vaincu dès les premiers coups. A Éloi Alain l'influence des capitaux, à Épiphane Garandin les succès dus à l'intelligence et à la supériorité de l'éducation. Il y avait parmi les étrangers installés à Dive un certain nombre d'Anglais. On ne tarda pas à voir un second écriteau, formidable par ses dimensions, s'élever au-dessus des cabanes du maître d'école, et cet écriteau portait l'inscription suivante : *Garandin's Bath*. C'était un coup habile. Les Anglais furent singulièrement flattés de cet hommage rendu à leur langue et à eux-mêmes. Ils se réunirent de préférence aux bains tenus par Mme Garandin. Le meunier déclara maître Épiphane un intrigant; mais celui-ci parut s'en soucier fort médiocrement.

Bientôt survint un grand événement très attendu. Les de Fondois arrivèrent au château de Beuzeval avec Pulchérie et Marie. Le château s'était mis en quatre pour les recevoir. Ce pauvre vieux château, recrépi, rebadigeonné maladroitement, était changé à ne plus le reconnaître. Il avait, de bonne vieille, simple et pittoresque maison qu'il était, reçu de ses maîtres un cachet de prétention ridicule. Il avait tout l'air du parvenu endimanché. Dès le lendemain de son arrivée, Pulchérie se leva de bon matin pour voir si ses parens n'avaient pas fait quelque faute capitale. Elle fit réformer certaines choses, en fit ajouter certaines autres; mais au total elle se montra satisfaite. Elle se sentait assez embarrassée à cause de ses amis de Dive. Ils ne pouvaient pas ignorer son arrivée, et elle ne pouvait se dispenser d'aller les voir aussitôt : d'ailleurs elle avait gardé une réelle affection pour eux; mais elle ne savait pas si Marie et les de Fondois se verraient avec plaisir compromis dans une intimité avec des paysans comme la famille Alain. Elle prit le parti de se mettre en route clandestinement un matin pour aller seule faire la visite qu'elle devait et qu'elle voulait faire. Elle avait bien un peu préparé la chose dans ses conversations avec Marie, mais elle n'avait pas pris sur elle de dire qu'elle avait été jusqu'à onze ans un des enfans de Pélagie et de Tranquille, et que c'était par un coup

du hasard qu'elle n'était pas *dentellière* comme Bérénice. Elle s'était contentée de dire que Pélagie Alain avait été sa nourrice et Bérénice sa sœur de lait. Malgré ces préparations, elle pensait que la familiarité des enfans et l'affection mélangée d'un peu d'autorité des parens pourraient sembler bizarre à son amie de Saint-Denis; aussi le matin de très bonne heure elle entr'ouvrit sa porte sans faire de bruit, et descendit au jardin; comme elle allait franchir la grille, elle ne fut pas médiocrement désappointée d'y rencontrer Marie, qui, réveillée depuis long-temps, grace aux habitudes de Saint-Denis qu'elle n'avait pas encore eu le temps de perdre tout-à-fait, se promenait dans les allées. Pulchérie, préoccupée de son entreprise clandestine, ne vit pas Marie d'abord, et fut assez effrayée quand celle-ci, la saisissant par le bras, lui dit : — Eh! où allez-vous si matin, belle châtelaine? Quelque chevalier vous attend-il avec un palefroi tout sellé pour vous dérober à la tyrannie d'un tuteur barbare qui vous refuse à ses feux? Pourquoi quittez-vous aussi sournoisement le manoir?

Pulchérie, d'abord un peu interdite, se décida à avouer qu'elle allait voir sa nourrice; que c'étaient des gens excellens, des *cœurs d'or,* mais de vrais paysans, des pêcheurs sans aucune éducation, sauf la petite Bérénice, qui, arrivée à lire à peu près couramment et à écrire sans orthographe, passait dans la famille pour une sorte de phénomène et en était l'oracle. Elle pensait que les tendresses un peu familières et la joie bruyante de ces braves gens n'auraient aucun charme pour Mlle de Fondois, et elle se proposait de ne pas lui en faire prendre sa part. Marie prétendit au contraire qu'elle voyageait pour observer et pour s'instruire, qu'elle voulait étudier les mœurs des naturels du pays, que plus elles seraient différentes de ce qu'elle voyait d'ordinaire, plus cette étude aurait pour elle d'intérêt et d'agrément; que si elle désirait quelque chose au monde, c'était que la famille Alain fût exclusivement composée de sauvages, et qu'elle exigeait que Pulchérie l'emmenât dans la visite qu'elle voulait leur faire.

Pulchérie fut à la fois embarrassée et fâchée d'avoir parlé de ses amis sur un ton à moitié léger qui autorisait le ton tout-à-fait léger de Marie. Elle pensait bien que les Alain ne s'attendaient pas à des airs de protection de sa part ni de celle d'une personne qu'elle présentait comme son amie, qu'Onésime et Bérénice croiraient devoir vivre avec elle dans la même familiarité qu'autrefois, et elle était à peu près sûre que d'abord Marie accueillerait très mal cette familiarité, si elle s'adressait à elle, et qu'elle-même perdrait dans son esprit, si elle ne savait pas se conduire d'une certaine façon. Elle parla de remettre sa visite à un autre moment. Cependant Marie insista, et elle-même comprenait qu'elle avait déjà beaucoup trop tardé, et que le cœur de ses amis en avait dû souffrir. Les deux jeunes filles prirent leurs chapeaux de

paille, sortirent du château et descendirent la côte de Beuzeval. On parlait d'elles dans la maison de Tranquille Alain lorsqu'elles frappèrent à la porte. Risque-Tout et son fils revenaient de la pêche et s'étaient attablés devant une bonne gamelle de soupe. Ils n'avaient pris le temps d'ôter ni leur cotillon ni leurs bottes, ni leurs paletots de pêche. La matinée du reste était bonne, et, disait Alain quelques instans auparavant, Pulchérie n'est pas encore venue nous voir.

— Il faut qu'elle soit malade, dit Pélagie. Je vais y envoyer Bérénice.

— Il faut prendre garde, la femme, dit Tranquille; il ne faut pas se rendre importuns. Pulchérie est devenue une demoiselle, et nous devons l'attendre. C'est nous qui sommes pauvres, c'est nous qui devons être fiers.

— Oh! répondit Pélagie avec une grande douceur, Pulchérie ne peut s'empêcher d'être notre fille.

Onésime ne disait rien, mais son cœur était très froissé. Il s'était attendu à ce que Pulchérie, lors de son arrivée, prendrait à peine le temps d'embrasser les Malais, et descendrait en courant comme une jeune biche jusqu'à la cabane de Dive; car, disait-il, les Malais ne sont que ses parens d'argent, et nous, nous sommes ses parens de cœur. — Bérénice disait: Pulchérie va venir, et elle nous expliquera cela.

A ce moment, Pulchérie et Marie entrèrent dans la cabane. Ce fut un cri de joie qui remplit toute la pauvre maison et la fit tressaillir d'aise. Pulchérie oublia Marie et tomba dans les bras de Pélagie et de Bérénice; elle alla ensuite à Tranquille, qui l'embrassa sur les deux joues. Onésime allait en faire autant; mais il aperçut Marie, et d'ailleurs Pulchérie, qu'il n'avait pas revue depuis qu'elle avait quitté Dive, était tellement changée, qu'il s'intimida et fit gauchement une révérence maladroite qu'il devait aux leçons de maître Épiphane, son professeur de belles manières.

— Eh bien! dit Risque-Tout, voilà que tu n'oses pas embrasser Pulchérie. Embrasse-le alors, toi, Pulchérie; embrasse ton frère.

Pulchérie n'osa pas désobéir à l'ordre de Tranquille, et elle vint tendre ses joues à Onésime, qui, du pauvre baiser honteux qu'il y posa, ne dut pas seulement en froisser le rose duvet.

Pulchérie pensa alors à Marie et dit à Pélagie : — Mademoiselle est mon amie, Mlle de Fondois. — Est-ce Marie? demanda Bérénice; alors nous sommes amies aussi, et je puis bien t'embrasser. — Marie fut un peu suffoquée du tutoiement et de l'embrassade; elle se tint raide et laissa voir un air étonné.

— Eh bien! vous ne vous asseyez pas? dit Tranquille. Peut-être que Pulchérie se gêne ici?

Cette question souleva un bon franc rire dans la famille, qui fut encore augmenté lorsque Tranquille, voyant le succès de sa plaisanterie, ajouta : — Dame! quand on est chez des étrangers, quand on n'est pas chez soi et qu'on ne connaît pas les êtres d'une maison...

Marie se remit un peu et s'habitua aux gens de la cabane, qui s'extasièrent sur son joli visage et la blancheur de ses mains.

— Et Pulchérie aussi a maintenant les mains bien blanches. Comme elles sont belles toutes les deux! disait Pélagie.

Pour Bérénice, elle se rapprocha de Pulchérie et ne se permit plus aucune familiarité avec Marie. Les deux jeunes filles dirent qu'elles s'étaient échappées sans rien dire, Pulchérie ne voulant pas attendre plus long-temps pour voir ses amis. Elles devaient rentrer tout de suite, pour ne pas donner d'inquiétude; elles reviendraient; d'ailleurs elles devaient prendre des bains de mer, et elles prieraient bien Onésime de les promener quelquefois dans le canot.

— C'est ton filleul, le canot, dit Pélagie, et tout ce qui est ici est à toi comme aux autres.

Pulchérie embrassa encore Pélagie et Bérénice. Tranquille la prit par la tête et lui donna un gros baiser sur le front. Onésime n'osait plus; il allait essayer encore ses fameuses révérences, lorsqu'il vit que son père le regardait. Alors il s'avança vers Pulchérie; mais celle-ci lui donna la main à la façon des Anglaises. Il resta un peu interdit. Bérénice dit à Marie : — Adieu! mademoiselle, au plaisir de vous revoir. — On leur demanda si elles ne voulaient pas boire un coup de cidre. Elles refusèrent et se mirent en route. Les habitans de la cabane évitèrent de se communiquer leurs impressions. Tranquille fut un peu brusque et bourru. Bérénice prit sa dentelle. Pélagie vaqua aux soins du ménage. Onésime prit le nettoyage du canot pour prétexte de rester seul.

XII.

Nous allons quitter un peu le bord de la mer, pour faire connaissance avec des acteurs de cette histoire qui n'ont pas encore paru dans notre récit. Cependant il est nécessaire que je donne ici une sorte de portrait des jeunes filles que nous connaissons déjà. Marie était petite, frêle, blonde; sa beauté consistait surtout en jeunesse et en fraîcheur; ses yeux bien fendus, en amandes, comme on dit, n'avaient pas une expression bien marquée. Pulchérie avait les cheveux châtain foncé; elle était grande et admirablement bien faite; sa taille était souple et riche, ses membres forts et fins. Sa voix, un peu basse, avait un charme sympathique indéfinissable, tandis que celle de Marie, qui avait laissé à Saint-Denis une réputation de chanteuse, était une voix de soprano un peu aiguë.

M. Ernest de Fondois à M. le comte Urbain de Morville.

« Vous êtes mon débiteur, mon cher Urbain; vous vous rappelez notre gageure à propos de Mme ***; eh bien! il avait été convenu que celui qui perdrait serait à la discrétion complète de l'autre pendant huit

jours, et serait obligé de se charger à ses frais du bonheur tout entier de son heureux vainqueur pendant toute une semaine, sans pouvoir faire la moindre objection à quoi que ce soit. Voici le moment arrivé de vous acquitter envers moi. Il me plaît de dépenser en ce moment mes huit jours de bonheur. Venez donc me les dispenser. Je veux partir demain en chaise de poste. Je vous dirai au moment de partir où je veux aller. Il me faut un ami gai, spirituel; arrangez-vous pour l'être. Prenez beaucoup d'argent, parce que je ne compte me priver de rien. J'aurai un courrier pour faire préparer les relais. Je donne trois francs de guides aux postillons; j'aime à aller fort vite. Je pars à midi, demain. Vous commanderez un déjeuner, pour six personnes, au café de Paris. La chaise de poste viendra nous y chercher; elle aura été prendre mes bagages chez moi. Je veux du vin de Chypre frappé. Je n'emmène pas de domestique. Adieu.

« ERNEST DE FONDOIS. »

Ernest de Fondois n'était autre que le cousin de Marie. Il ne reçut aucune réponse de M. de Morville. Il ordonna à son domestique de préparer sa malle, qu'une chaise de poste viendrait prendre. Pour lui, il se rendit au café de Paris, en costume de voyage. Il y avait donné rendez-vous à quatre amis témoins de son pari avec Morville. Quand il arriva, à onze heures, on l'attendait pour se mettre à table. M. de Morville, également en costume de voyage, était avec les quatre autres convives. Les petites bouteilles de vin de Chypre étaient dans la glace. On servit les huîtres. Morville ne fit aucune allusion au pari. Il se contentait d'une ponctualité entière.

A midi moins un quart, la chaise de poste était devant le café; à midi et demi, Morville et Ernest prirent congé de leurs amis. Alors seulement, et quand le postillon fut à cheval, Ernest dit : Route de Normandie. Le postillon fit claquer son fouet, et les chevaux partirent au galop.

— Je voudrais des cigares, dit Ernest. — Urbain, sans répondre, tira d'une poche de la voiture une boîte entière de panatellas, il battit le briquet, et présenta du feu à Ernest. Tous deux sortirent de Paris sans avoir échangé une parole. En allumant un second cigare, Ernest daigna parler à son esclave. — Nous allons dans un endroit où je ne suis jamais allé, et que je ne connais pas; nous allons à Beuzeval; ce doit être quelque chose sur la route de Caen; c'est positivement au bord de la mer, puisque j'y vais prendre des bains.... Ah çà! Urbain, combien donnez-vous donc de guides à ce drôle qu'il nous mène si mal?

— Vous m'avez dit de donner trois francs.

— Donnez-en quatre alors, je veux aller vite.

— Postillon, vous aurez quatre francs de guides et marchez.

— C'est mieux. — Je vous disais donc que nous allions prendre des bains de mer; j'ai dans cet endroit une respectable fraction de ma fa-

mille, y compris une adorable petite cousine de seize ans dont je suis très épris; il s'agit de passer deux mois auprès d'elle; les parens, je crois, n'ont rien contre les résultats probables de la passion que leur fille m'a inspirée, et ne seront pas fâchés de me voir. Seulement, comme ils sont là dans je ne sais quel château, chez des quasi-amis à eux que je connais peu ou point, il faut que je fasse connaissance avec leurs hôtes, et j'ai besoin de votre société pendant les premiers jours de mon installation.

— Pensez-vous donc à vous marier, Ernest?

— Je ne pense à rien du tout; je suis amoureux de ma petite cousine.

— Mais songez donc raisonnablement....

— Je vous défends bien de troubler par de pareils adverbes les huit jours de bonheur que vous me devez. Jusqu'ici je vous ai trouvé fidèle à vos devoirs, j'espère à votre retour à Paris avoir à rendre de votre conduite un compte honorable pour vous.

A ce moment, il était trois heures. Ernest regarda sur la route; elle était complétement déserte; on n'apercevait aucune maison jusqu'à la distance où le regard pouvait s'étendre. Il sourit légèrement et dit : J'ai faim. — Urbain ordonna au postillon d'arrêter; il chercha dans un coffre de la voiture, et en tira un perdreau et une bouteille de vin de Madère, plus, d'un très beau nécessaire de voyage, tout ce qui était utile pour manger.

— Mangerai-je avec vous?

— Oui, certes; je suis content de vous, je croyais vous embarrasser.

— Pas pour si peu de chose.

Quand on eut suffisamment bu et mangé, on se remit en route. Le soir, on dîna. Urbain avait emporté de quoi suppléer à l'insuffisance de l'auberge. Les deux amis passèrent leur temps entre le dîner et l'heure du sommeil à boire du punch et à fumer. . . . . .

. . . . . .

La lutte était acharnée entre les bains de Dive et ceux de Beuzeval. Si le meunier avait plus d'argent, le clerc avait plus d'imagination et plus d'audace. Les deux femmes qui tenaient les bains rivaux, Mme Épiphane et la servante du meunier, devinrent en peu de temps ennemies mortelles. Les Malais se baignaient chez Mme Épiphane. M. Malais redoutait le meunier et ses sarcasmes haineux. Le petit nombre de personnages étrangers à notre histoire qui s'étaient rendus au bord de la mer s'étaient partagés au hasard entre les deux établissemens. Un piquet séparait le domaine du clerc de celui du meunier. Cependant chacune des deux femmes prétendait que ses bains étaient infiniment supérieurs à ceux de sa concurrente.

— Il y a de la place au soleil pour tout le monde, disait Désirée, la servante du meunier, en rajustant son bonnet de coton, affreuse coiffure

des femmes normandes les jours de travail. Les bains de *mame* Épiphane, c'est rien du tout; d'abord c'est pas la mer, c'est dans la Dive. Le monde vient pour prendre des bains de mer, on le fait baigner dans l'eau douce.

— Je ne veux dire de mal de personne, disait Mme Épiphane; mais la plage de cette pauvre Désirée, c'est tout cailloux, galets et coquilles, qui coupent les pieds du monde; puis, une fois que le beau monde va quelque part, il ne va pas ailleurs; ici, c'est tout Anglais, tout monde comme il faut.

— Par la grace de Dieu, disait Désirée, il n'y a pas d'Anglais qui viennent chez nous; on n'entend pas le baragouin qu'ils parlent devant le monde et qu'ils font semblant de comprendre entre eux, quoique je sache bien que quand il n'y a personne et qu'ils ne sont qu'eux, quand ils veulent se comprendre, ils se remettent à parler français comme tout le monde. — Des gens qu'on dirait qu'ils sont d'une autre espèce que les autres hommes, tant ils sont fiers et peu affables....

Il est vrai de dire que l'enthousiasme que Mme Épiphane professait pour les Anglais avait été rapporté par elle de ses pérégrinations, car, en Normandie, s'ils excitent encore l'avidité, et conséquemment les respects extérieurs de l'habitant des villes et des paysans, à cause de leur ancienne réputation de richesse et de libéralité, fort diminuée aujourd'hui, le pêcheur, le marin les considère tout autrement.

Le pêcheur est bien plus pauvre que le cultivateur, mais il est courageux, désintéressé, fier de son pays, serviable et en même temps indépendant; pour rien au monde il ne détournerait les yeux de la mer, lorsqu'il n'est pas dessus, tant qu'il a à manger pour vingt-quatre heures. Le cultivateur devient tout doucement propriétaire; il est conseiller municipal, il est maire, il est marguillier, il est surtout riche; il mange bien, il boit mieux. Le pêcheur n'a jamais rien et n'est jamais rien; mais, s'il sait moins lire que le paysan, il a cependant l'esprit plus élevé, plus vif, plus pittoresque. C'est une éducation tout entière que de contempler l'océan. Il ne voudrait pas changer de vie et de condition avec le paysan. Ce sont les pêcheurs qui font et imposent la langue. A vingt lieues dans les terres, on dit *amarrer* pour attacher, avoir *vent debout* pour avoir mauvaise chance, *mettre tout dehors* pour mettre toute sa puissance à quelque chose, *aller en dérive* pour ne pas réussir, *étaler* pour lutter sans désavantage, etc. Si un pêcheur veut humilier un autre pêcheur, il l'appelle *berquer* (berger, paysan). Il se raconte une fois par semaine au moins une histoire qui fait toujours également rire; si celui qui vient de la raconter l'entend redire par un autre une demi-heure après, il rira comme s'il l'entendait pour la première fois. C'est l'histoire d'un paysan, d'un *berquer* qui va à la mer, qui se fait pêcheur. Il *met hors* ses applets (filets); pour les retrouver, il prend des *amers*. Par exemple, on voit les arbres de la ferme *à* Paul Frémoni par-dessus la

maison des signaux: eh bien! pour revoir le lendemain les arbres à Paul Frémont par-dessus les signaux, il faut que vous soyez précisément à la mer à la place où vous étiez hier. Mais le *berquer*, il voit une *vaque* (vache) paissant sur la falaise: il ne connaît que ça, c'est bien son affaire. Il prend la *vaque* pour *amer, il met hors* et s'en va; mais le lendemain la *vaque* a changé de place, et il ne retrouve plus ses applets. Quand un pêcheur est triste, il n'a qu'à se raconter à lui-même cette histoire, il rira. Il n'y a dans un petit bourg que trois ou quatre plaisanteries que l'on refait tous les jours, et qui suffisent pour faire rire de génération en génération.

Donc le marin, le pêcheur n'aime pas *l'Anglais*. Quand un navire anglais est en danger, il en est singulièrement heureux, surtout si c'est par une maladresse ou une mauvaise manœuvre. — Oh! les *feignants*, oh! les *berquers*; ils vont *masquer*.

— Dis donc rien.

— Il va manquer à virer.

— C'est vrai, il a manqué à virer. *Espère* un peu qu'il reprenne de *l'erre*. (*Espère* veut dire *attends*.)

— Ah bien! oniche, de *l'erre!* le v'là sur les roches, sur la pierre à Jean Beaufils.

— C'est pas là qu'il va se crever le ventre; la pierre à Jean Beaufils lui a pardonné, mais la *moulière* ne lui pardonnera pas.

Puis, quand leurs vœux sont exaucés, quand l'Anglais échoue, quand le navire fait eau de toutes parts, quand la mer balaie le pont et le démolit planche à planche, ces mêmes hommes qui ne désiraient au monde que sa destruction vont se précipiter à l'envi dans de frêles embarcations pour aller se jeter dans le danger qu'ils ont souhaité à leurs ennemis, s'exposent aux périls les plus effroyables pour les sauver, et très souvent périssent avec eux.

Revenons à Désirée et à Mme Épiphane.

Elles ne se bornaient pas à mal parler de leurs établissemens respectifs, elles ne se ménageaient pas davantage elles-mêmes. Puis elles attaquaient et accablaient de leur mépris les pratiques l'une de l'autre. — Le soleil luit pour tout le monde, disait Désirée, mais on ne sait pas trop d'où vient *mame* Épiphane.

— Je ne veux dire de mal de personne, disait Mme Épiphane, mais on sait ce que c'est que Désirée, la servante pour tout faire du meunier.

— *Mame* Épiphane, la femme pour ne rien faire du clerc.

Le hasard fit que nos deux voyageurs se logèrent chez le meunier; naturellement ils se baignèrent à son établissement. Aussi Mme Épiphane déclara que ce n'était pas grand'chose, que c'était du petit monde, des commis-voyageurs tout au plus. De leur côté, les deux amis firent des questions à Désirée. Ernest demanda quelques renseignemens sur les Malais. — C'est des marchands de bœufs, répondit Désirée.

— Il y en a donc plusieurs? demanda Ernest; ceux dont je vous parle sont des gens comme il faut, qui ont un château; ils s'appellent Malais de Beuzeval.

— Les Malais sont marchands de bœufs de père en fils depuis deux cents ans, dit Désirée. Le soleil luit pour tout le monde, mais quant à ceux d'aujourd'hui, il luit beaucoup pour eux. Ça a de l'argent, ça a un château, ça fait les seigneurs, ça se fait appeler de Beuzeval! et moi aussi, quand je vais à Dive, on m'appelle Désirée de Beuzeval, parce qu'il y a une Désirée à Dive, que son amant s'est perdu (noyé) à la baleine il y a quatre ans; mais ça n'empêche pas que c'est des marchands de bœufs. Ça se baigne chez Mme Épiphane.

Les deux amis sourirent. Ce dernier mot leur expliquait à un certain point les renseignemens défavorables qu'ils recevaient sur les Malais. — Ils doivent avoir des amis chez eux? continua Ernest.

— Oui, dit Désirée, un vieil homme et sa femme, si toutefois ils sont mariés, car, après tout, je n'ai pas vu leur contrat et je n'étais pas à leur noce. Ça doit être des marchands de bœufs aussi.

— N'y a-t-il pas une jeune personne?

— Oui, une jeunesse pas bien jolie; c'est hardi comme un page. Après ça, il n'y a que du monde drôle chez Mme Épiphane. C'est comme la nièce aux Malais. Ça a d'abord couru ici sur la plage avec les enfans à Risque-Tout; c'était nu-pieds, c'était hâlé, et puis ça a été à Paris et ça en est revenu demoiselle, et ça fait sa duchesse. C'est tout de même une nièce de marchands de bœufs.

Le même jour, M. de Fondois dit à sa femme et à sa fille : — Je vous assure que j'ai vu Ernest. Il est ici.

— Vraiment? dit Marie de son air le plus étonné.

— Il est avec un ami, le comte Urbain de Morville.

— Et tu es bien sûr, demanda Mme de Fondois, que ce soit Ernest?

On fit quelques questions à Mme Épiphane : — Était-il arrivé de nouveaux voyageurs, des étrangers?

— Oui, dit Mme Épiphane. Il y a deux jeunes gens chez le meunier. Je ne veux dire de mal de personne, mais c'est tout de même un drôle de monde. Ils ont des casquettes comme on n'en voit pas; ça m'a l'air d'être des intrigans.

Quelques jours après, on se rencontra sur la limite des deux établissemens. Les Fondois ne voulaient pas paraître faire trop d'avances à leur neveu, qui ne s'était pas encore déclaré. Cependant Ernest dit en souriant que, les bains de mer lui ayant été ordonnés, il n'avait pas hésité à choisir un endroit où il savait devoir les rencontrer. Il présenta son ami. M. de Beuzeval se montra fort gracieux; c'étaient deux personnes de plus pour admirer les récentes magnificences du château. Il invita Ernest et son ami à dîner pour le lendemain, qui était un dimanche, en disant avec une politesse de bon cœur : — Je vous invite pour le pre-

mier dîner; pour les autres, vous viendrez quand cela vous fera plaisir. On mettra votre couvert. Monsieur votre ami reste-t-il long-temps?

— Il reste encore trois jours, parce que je le veux; ensuite il rentre dans ses droits d'homme libre.

On demanda quelques explications. Ernest raconta la gageure qu'il avait gagnée, et que payait si magnifiquement le jeune comte. Comme le soleil gênait un peu les dames, Ernest dit à son ami : — Il faut qu'il y ait demain une tente ici. — On convint qu'on se réunirait le lendemain, et qu'après le bain on rentrerait ensemble au château pour le dîner.

Cependant Bérénice se sentait mal à l'aise entre Pulchérie et Mlle de Fondois. Toutes deux parlaient devant la pauvre fille de choses et de gens qui lui étaient inconnus. On s'efforçait bien de temps en temps de paraître s'intéresser à la mer, à la pêche ou à la dentelle; mais Bérénice sentait la complaisance et prenait un prétexte pour s'en aller. Ce fut bien pis encore lorsqu'on se réunit pour prendre les bains; elle évita d'aller sur la plage à ces heures-là. Pélagie lui dit : — Est-ce que Pulchérie n'est pas bien pour toi, que tu ne vas pas la rejoindre? — Au contraire, reprit Bérénice; mais ma dentelle n'avance pas quand je suis avec ces demoiselles.

XIII.

Onésime attendait le dimanche avec impatience, parce que, selon les conseils de Bérénice et de maître Épiphane, il s'était fait faire des habits bourgeois. Rien n'y manquait : il avait une longue redingote bleue touchant presque à terre, des bottes huilées à bout arrondi, un chapeau rond à très longs poils qu'il n'ôtait jamais et des gants verts. A sa boutonnière était sa médaille attachée avec le ruban tricolore; il portait un parapluie à la main. Le parapluie est, chez les marins, le signe du plus grand luxe. Il alla à la messe avec Pélagie, Tranquille et Bérénice. La famille Malais y était dans son banc avec Mme et Mlle de Fondois. A la sortie de l'église, Onésime, malgré Bérénice qui le tiraillait, attendit à la porte la sortie de la famille. Il exécuta alors ponctuellement sa révérence d'après les leçons de maître Épiphane; puis il salua tout le monde, chacun par son nom. — Je vous salue, monsieur Malais, dit-il. Bonjour, madame Malais. Bonjour, Pulchérie. Bonjour, madame... Comment s'appelle cette dame? demanda-t-il à Bérénice. Et, sur sa réponse : — Bonjour, madame Fondois et mademoiselle Fondois. Voilà un bien beau temps aujourd'hui.

— Un très beau temps, Onésime. Nous allons en profiter pour aller déjeuner, nous déshabiller et descendre au bord de la mer attendre l'heure du bain.

— Voulez-vous vous promener en canot tantôt, mesdemoiselles?

— Ah! certainement, ce sera bien aimable à vous.

— Le canot est tout *paré* (prêt).

— A tantôt.

— A tantôt.

Comme, en s'en retournant, Bérénice et Onésime étaient près l'un de l'autre, Bérénice dit à son frère : — Tiens, vois-tu, Onésime, si tu étais raisonnable, tu ne penserais plus à Pulchérie.

— Et pourquoi cela?

— Tu vois bien qu'elle est très changée.

— Est-ce que tu la trouves moins jolie?

— Non, certainement.

— Eh bien! puisqu'elle est changée en mieux, ça n'est pas une raison de ne plus penser à elle; au contraire.

— Ce n'est pas ça que je veux dire... Par exemple, saurais-tu jaser avec elle?

— Certainement que je saurais. J'ai été un peu *empêché* l'autre fois quand elle est venue, parce que je ne l'attendais pas, que ça m'a fait un effet, et puis que j'avais mes hardes de pêche; mais il me semble que je ne suis pas plus mal vêtu qu'un autre et que je peux parler à tout le monde.

Bérénice n'ajouta rien; elle croyait trouver son frère plus préparé à entendre la vérité. Pour Onésime, il alla se promener sur la plage. On commençait à se baigner; mais ni les de Fondois, ni les Malais, n'étaient encore arrivés. Selon les ordres d'Ernest, la tente avait été dressée dès le matin. Elle était fort belle; le dedans était meublé avec une élégance suffisamment simple. Ernest et le comte fumaient en devisant. Onésime alla d'abord causer avec Mme Épiphane, qui lui fit des remarques désobligeantes sur les personnes qui se baignaient chez Désirée. Cette femme était trop maigre et celle-ci trop grasse, cette autre causait trop librement avec les hommes. Elle était bien heureuse de n'avoir pas affaire à du monde comme ça.

— Et qu'est-ce que c'est que cette tente, *mame* Épiphane?

— C'est des baigneurs de chez la Désirée qui l'ont fait dresser ce matin. C'est des acteurs, à ce qu'on dit; c'est pour y faire leurs tours.

Onésime alla regarder la tente. Son bizarre accoutrement excita l'attention des deux Parisiens.

— Monsieur est-il du pays? demanda Ernest.

— Oui, monsieur, répondit Onésime.

— Je demande pardon à monsieur. C'est que, le voyant mis à la mode de Paris, je le prenais pour un étranger.

— Monsieur, il faut bien être un peu propre le dimanche; les autres jours, on a ses habits de travail.

— C'est trop juste. Monsieur fume-t-il?

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous me permettre de vous offrir un cigare?

— Vous êtes bien honnête, monsieur; ça n'est pas de refus.

Onésime accepta le cigare qui lui était offert, l'alluma par le bout qu'il faut mettre dans la bouche, et le fuma à grands efforts de poumons.

— Comment trouvez-vous cela, monsieur?

— C'est *une assez bonne cigare;* mais j'aime mieux ma bouffarde.

— Qu'est-ce que monsieur appelle sa bouffarde? demanda le comte.

— C'est ma pipe que voilà. — Et Onésime tira de sa poche une petite pipe courte et noire, qu'il débourra en causant.

— Voici une jolie pipe!

— Jolie n'est pas le mot, mais elle fait son usage.

— Monsieur est-il le maire ou le garde-champêtre? demanda le comte.

— Non, monsieur, je n'ai pas cet honneur; je suis pêcheur.

— Très bien. Monsieur voudrait-il me donner l'adresse de son chapelier?

— Pourquoi faire?

— Parce que monsieur a un chapeau ravissant et que je suis décidé à en avoir un pareil. Je ne regarderai pas au prix, mais j'en veux un.

— Ma foi, monsieur, je ne pourrai pas vous dire son nom. Tout ce que je sais, c'est que je l'ai acheté à *Hennequeville,* derrière *Trouville,* et je ne crois pas qu'il y ait deux chapeliers dans Hennequeville.

— Monsieur, je vous remercie infiniment.

— Il n'y a pas de quoi.

Onésime jeta le bout de son cigare, tira de sa poche une patte d'albatros pleine de tabac, bourra sa pipe et demanda du feu au comte. A ce moment parurent les deux familles du château.

— Comte, voici notre monde, dit Ernest.

— Ah! voilà Pulchérie, dit Onésime en donnant, comme toujours, à ce nom la prononciation de *chéri.*

— Vous dites... monsieur?

— Je dis Pulchérie.

Après l'échange des civilités ordinaires, les Malais reçurent le beau salut d'Onésime avec une indulgence protectrice.

— Laquelle de vous, mesdemoiselles, dit le comte, appelle-t-on Pul*ché*rie? — Et il prononçait comme Onésime.

— C'est moi que l'on appelle ainsi dans le pays, où j'ai été élevée, monsieur.

On entra dans la tente, où l'on causa quelques instans. Onésime y entra comme les autres, sans attendre qu'on l'y invitât. L'on se sépara pour se baigner. Onésime demanda à Pulchérie si elle voudrait se promener après le bain, et, sur sa réponse, il alla préparer le bateau, en

l'avertissant qu'elle eût à venir avec *sa société* auprès de leur maison. M. Malais seul accompagna les deux couples de jeunes gens. Pulchérie entra dans la maison pour embrasser Pélagie, et elle demanda à Bérénice si elle ne viendrait pas avec eux. Bérénice hésita et cependant y consentit.

— Nous voilà sept, dit Onésime, *arrimons*-nous bien, et ensuite que chacun reste tranquille à sa place.

Ernest se trouva à côté de sa cousine, Pulchérie entre Bérénice et M. Malais. Le comte s'assit sur la pointe de la proue du canot, derrière Onésime qui ramait, et on descendit la Dive, le comte fixant sur Pulchérie des regards qui l'embarrassaient, sans lui être précisément désagréables. Quand on fut sorti de la rivière, Onésime hissa la voile, et il fallut alors qu'il changeât de place, pour tenir l'écoute de la voile et gouverner le canot. Il pria M. Malais d'aller prendre sa place à l'avant. Il soufflait une petite brise de sud-est qui faisait glisser le canot sans secousses. Ernest demanda plusieurs fois à Marie si elle n'était pas malade. Le comte fit la même question à Pulchérie. Onésime répondit pour elle :

— Pulchérie, malade à la mer! ça serait drôle. Est-ce que les poissons et les mouettes ont le mal de mer? Dites donc, monsieur, là-bas à l'avant, comment vous appelle-t-on, vous qui avez un petit ruban blanc et bleu à votre habit? Il vous faut déranger un brin, parce que nous allons *hisser le foc* pour pouvoir serrer un peu plus le vent; sans cela, nous irions souper à Caen. Serrez la drisse de foc.

— Mon cher monsieur, dit le comte, je ne sais pas, je dois l'avouer, ce que c'est qu'un foc ni ce que c'est qu'une drisse. Je ne pourrai exécuter que la première partie de votre commandement, qui est de me déranger autant de *brins* qu'il vous plaira.

— Pulchérie, montre donc à monsieur ce que c'est que le foc et la drisse. Vous ne saviez pas, quand vous *crochiez* Pulchérie en venant au bateau, qu'elle était capable de le conduire aussi bien que moi.

Pulchérie devint très rouge, et néanmoins fit la petite manœuvre commandée par Onésime.

— Bravo! dit le comte; mais, monsieur, demanda-t-il à Onésime, qu'appelez-vous *crocher*?

— J'appelle crocher quand on se croche pour se promener ensemble; quand une femme fait une manière de demi-clé au bras d'un homme pour deviser avec lui en marchant. Dis donc, Pulchérie, te rappelles-tu la nuit que nous avons passée sur la mer, nous deux, le jour du baptême de notre filleul?

— Vous êtes parrain avec mademoiselle? dit le comte, qui s'expliquait difficilement la familiarité d'Onésime.

— Oui, et à preuve que c'est notre filleul qui a l'honneur de nous porter en ce moment.

Bérénice, qui s'apercevait du langage ironique du comte envers

Onésime, surmonta sa timidité pour dire : — Le parrain et la marraine avaient douze ans. Mlle Pulchérie voulut essayer le canot auquel ils venaient de donner un nom. Onésime ne demandait pas mieux. Ils partirent, et firent si bien qu'on ne les retrouva que le lendemain assez tard, à moitié morts de faim et de froid, surtout Onésime, qui avait ôté ses hardes pour en couvrir Pulchérie.

M. Malais sentit qu'il fallait expliquer cette vie commune avec les pêcheurs qu'avait menée Pulchérie. Il conta que son frère, veuf, l'avait mise en nourrice chez Pélagie Alain, et que, la petite fille ayant une santé délicate et à cause de la sollicitude qu'inspirait pour elle la mort si prématurée de sa mère, on l'avait laissée vivre chez son père nourricier jusqu'au moment où, toute sécurité étant acquise, on avait pensé pouvoir lui faire commencer son éducation. Pulchérie fut enchantée de cette explication; le tutoiement obstiné d'Onésime l'embarrassait, et elle craignait que le comte n'y donnât quelque interprétation défavorable à son origine. Celui-ci, de son côté, sentait contre Onésime une sorte d'impatience, et d'ailleurs il n'était pas fâché de montrer l'esprit qu'il pensait avoir de la façon la plus facile, en mystifiant le pauvre pêcheur. — Monsieur Onésime n'a plus son beau chapeau de tantôt? dit-il.

— Non, monsieur, pas plus que ma redingote et mon pantalon des dimanches; les hardes ne dureraient guère à la mer.

— Vous avez donc remis votre argent dans votre poche?

— Quel argent, monsieur?

— Mais cette pièce de cent sous que vous aviez à la boutonnière.

— Ce n'est pas une pièce de cent sous, répondit Onésime, toujours trompé par l'air sérieux du comte.

Mais Bérénice, avec son tact féminin, prit encore la parole et raconta la belle action de son frère et la cérémonie qui avait eu lieu pour lui donner la médaille de sauvetage; puis elle dit bas à Pulchérie : Vous voyez bien, mademoiselle Pulchérie, qu'on se moque d'Onésime, et ce n'est pas bien à vous de le souffrir. Comme Pulchérie allait répondre, Onésime, sans la moindre intention épigrammatique, dit au comte : — Et vous, qu'est-ce que c'est que ce ruban que vous avez.

— C'est une croix d'Espagne, dit-il en rougissant un peu.

— Est-ce que vous avez servi dans ce pays-là?

— Non.

— Ah!... Et pourquoi est-ce qu'on vous a donné ça?

— Parce qu'il est cousin d'un *attaché* à l'ambassade d'Espagne, dit Ernest.

Le comte répondit par un sourire contraint, et se hâta de changer cette conversation, qui devenait embarrassante. Marie était un peu pâle. Pulchérie lui demanda si elle était souffrante, elle répondit qu'elle avait des vertiges; alors on vira de bord, et on ne tarda pas à rentrer dans la

Dive et à mettre pied à terre. Ernest voulut donner de l'argent à Onésime, qui lui dit : Merci, monsieur. Le canot est à Pulchérie comme à moi. Si vous étiez seul avec votre ami, je ne dis pas; mais la société de Pulchérie ne me doit rien. — Maintenant, dit M. Malais, remontons au château. Vous devez avoir bon appétit, et cette promenade aidera bien notre cuisinière à vous faire un bon dîner.

— Merci, Onésime, dit Pulchérie en lui donnant la main. Adieu, Bérénice, tu embrasseras Pélagie pour moi. — Le comte offrit son bras à Pulchérie. Ernest n'avait presque pas quitté celui de Marie, même dans le canot. Chemin faisant, le comte dit à Pulchérie : Vous avez beaucoup de douceur et de patience, mademoiselle, de permettre à ce garçon une pareille familiarité avec vous.

— J'aimerais mieux qu'il ne me tutoyât pas, certainement, dit Pulchérie; mais c'est un cœur si noble et si excellent, que je ne puis me décider à le chagriner.

— Ne pensez-vous pas, mademoiselle, qu'il y aura un jour quelqu'un qui aura le bonheur d'avoir le droit de trouver ces familiarités peu convenables?

Pulchérie rougit et ne répondit pas. Le lendemain, elle alla voir Pélagie avec Marie, et, prenant Bérénice à part, elle lui dit : J'aime bien Onésime, je n'oublie pas notre enfance passée ensemble ni la tendresse que vous m'avez montrée toute ma vie; mais il y a des convenances qu'il faut respecter. Nous ne sommes plus des enfans.... et puis.... tu devrais bien dire à Onésime de ne plus me tutoyer; toi, c'est différent, tu es une fille.... Mais je voudrais que cela vînt de toi.

Bérénice promit à Pulchérie de faire sa commission. Pulchérie avait cru devoir établir une nuance en permettant à Bérénice de la tutoyer; mais elle ne fut pas fâchée qu'elle n'en usât pas. Elle et Marie remontèrent par le moulin de Beuzeval, et suivirent la petite rivière. Marie sentit pour le petit étang du moulin une admiration inusitée; elle s'arrêtait à admirer les petites anémones blanches épanouies sur l'eau, sur lesquelles venaient se poser des libellules aux ailes de gaze et au long corps d'émeraude. La même cause produisait sur les deux jeunes filles un effet contraire. Pulchérie hâtait le pas, parce qu'elles se trouvaient auprès du logement de *ces deux messieurs*, tandis que cette proximité entrait pour beaucoup dans l'attention que Marie accordait ce matin-là aux magnificences de la nature jusque dans leurs plus petits détails; elles continuèrent leur route, et, passant sur un aulne abattu qui servait de pont, elles s'assirent au pied d'un saule sur une petite pelouse émaillée de myosotis aux fleurs bleues dont Pulchérie cueillit nonchalamment un bouquet pour avoir l'air de ne pas s'occuper exclusivement de la conversation. — Le comte est amoureux de toi, dit Marie, voulant s'y prendre de loin pour amener la confidence qu'elle avait à faire, et

n'étant pas fâchée de s'en faire faire d'abord une, façon de prendre des otages.

— Folle! répondit Pulchérie, qui se sentit le cœur serré.

— C'est aussi l'opinion d'Ernest, dit Marie.

Pulchérie cueillit avec plus d'attention les myosotis.

— Te plairait-il? demanda Marie.

— C'est un homme très distingué, reprit Pulchérie; mais parle-moi de tes affaires, ajouta-t-elle pour reporter la guerre sur le territoire de l'ennemi.

— Eh bien! Ernest m'a dit qu'il *m'adorait,* et toute sorte d'autres choses ravissantes, et, à l'heure qu'il est, il n'est pas impossible qu'il demande à mon père *la main* de sa fille, lequel père va la lui accorder avec empressement.

— Tu es heureuse, n'est-ce pas? dit Pulchérie à Marie en l'embrassant.

— Oui, j'aime Ernest; mais nos amours n'ont pas été comme j'aurais voulu. Mes parens s'attendaient à ce mariage et le désiraient; ils nous donnaient avec soin des occasions d'être ensemble, et ils nous aidaient de leur mieux à tromper leur vigilance; nous n'avons pas eu le plus petit obstacle à vaincre; enfin je vais, à notre retour à Paris, épouser Ernest, et je n'aurai pas reçu une seule lettre d'amour, je ne saurai pas ce que c'est qu'une de ces lettres dont nous avons si souvent parlé. Mais est-ce que le comte ne t'a rien dit?

— Des galanteries banales qu'on adresse à toutes les femmes.

— Ton roman sera plus intéressant que le mien. Tiens! il paraît que nous ne sommes pas les premiers qui aient parlé d'amour sous cet arbre; voici des chiffres tracés sur son écorce.

— Ce ne sont pas des chiffres d'amour, dit Pulchérie en riant et reconnaissant l'arbre.

— Quel est le nom qui peut commencer ainsi? dit Marie, car ce ne peut être un nom entier que P. O. B.

— Ce sont les premières lettres de trois noms : Pulchérie, Onésime, Bérénice; c'est Bérénice qui les a inscrites la veille de mon départ pour Saint-Denis. As-tu un canif, quelque chose qui coupe?

— J'ai des ciseaux.

— Donne-moi-les.

Et Pulchérie enleva avec peine les trois lettres tracées sur l'arbre, et avec tant de peine, qu'elle se fit une coupure à un doigt qui saigna assez pour qu'elle dût l'envelopper de son mouchoir. La pauvre enfant sentait avec plaisir la petite douleur de la blessure. C'était pour l'homme qu'elle commençait à aimer qu'elle souffrait, car les paroles qu'il lui avait dites et la désapprobation de la familiarité d'Onésime résonnaient toujours dans son cœur. Elles entendirent du bruit en bas, et, quoique

toutes deux désirassent rencontrer ceux qui les préoccupaient, elles voulaient, Pulchérie surtout, être rencontrées malgré elles. Elles se levèrent et reprirent en pressant le pas le sentier qui longe la petite rivière. Les pas qu'elles avaient entendus étaient en effet ceux du comte, qui les avait vues de chez le meunier quand elles s'étaient arrêtées auprès du moulin, et qui, après quelques momens donnés à sa toilette, s'était mis en route pour les rencontrer par *hasard*. Ernest était, comme le pensait Marie, allé faire une visite à M. de Fondois au château de Beuzeval. Le matin, avant de partir, il avait dit à M. de Morville : Aujourd'hui est le dernier jour de ma puissance et de votre esclavage. Vous êtes libre à minuit; vous pouvez partir, si vous voulez, à minuit, après avoir payé toutes mes dépenses jusqu'à ce moment. Je veux qu'elles soient soldées avec une grande libéralité.

— Je me suis occupé de votre bonheur, dont j'avais l'entreprise pendant une semaine, dit Morville; mais je vais maintenant m'occuper du mien, et pour cela je ne m'en vais pas.

— Je m'en doutais, sans cela je ne vous aurais pas fait penser à votre départ. Vous êtes amoureux de Mlle Malais.

— Oui, elle est ravissante. Les parens sont bien un peu ridicules, mais ce ne sont qu'un oncle et une tante. Le père était officier. Pour l'oncle et la tante, nous ne les verrons pas, si ce n'est un peu l'été et chez eux.

— Leur nièce est leur héritière.

— C'est bien ainsi que je l'entends.

— Eh quoi! serait-ce de la dot que vous seriez amoureux?

— Non pas seulement de la dot, mais elle a ses charmes aussi. Ma fortune est fort hypothéquée, et je n'aurais pu épouser Vénus elle-même sans dot. Il faut seulement que j'aie le consentement de mon père, auquel il est inutile de dire que le grand'père était marchand de bœufs.

Ce même matin, Onésime était allé trouver maître Épiphane pour prendre ses leçons, et lui avait dit : — Comment ça va-t-il finir avec Pulchérie? Elle est belle, belle, que j'en perds la tête. Elle a l'air de bien m'aimer tout de même; mais enfin ce n'est pas une amitié comme en ont les filles avec les garçons quand ils doivent s'épouser. Ils vont se promener, en se tenant par la main, le dimanche soir, et puis les parens conviennent de la chose. Je ne vois jamais Pulchérie seule. Il y a au château tout plein de monde qui ne la quitte pas.

— Il faut lui écrire; tu trouveras bien moyen de lui donner ta lettre.

— Ah! ça, c'est pas difficile; mais je ne saurai jamais faire une lettre d'amour dans le bon style.

— Je te la ferai, et tu la recopieras.

— Ça me va.

Le clerc fit alors une lettre où Pulchérie était comparée *à Vénus*, où

l'amour était appelé *le petit dieu malin.* Onésime s'expliquait en langage *précieux : il aimait le mal dont il mourait; il ne voulait pas être guéri de sa blessure.* Pulchérie était *sa belle ennemie; il était destiné à mourir, car il mourrait nécessairement de douleur de ne pas la posséder ou de joie de la voir répondre à ses vœux,* etc. Onésime ne reconnut là-dedans aucun symptôme de ce que lui faisait éprouver son amour très réel et très violent, mais il pensa que c'était mieux ainsi que de dire des choses naturelles, et il recopia la lettre sur du papier réglé avec la confiance qu'il avait mise à apprendre sa belle révérence. Comme il finissait de la copier, Mme Épiphane rentra, qui dit, sans autre intention que de parler, qu'elle venait de rencontrer les deux demoiselles du château, qui y remontaient en suivant la rivière. Onésime cacheta la lettre avec de la mie de pain, et s'élança du côté de la rivière de Beuzeval à la poursuite de Marie et de Pulchérie. Il déboucha d'un fourré d'arbres en franchissant une haie et se trouva sur l'autre bord de la rivière, précisément en face du jeune comte, et en même temps que lui. — Elles sont parties! pensa en voyant le gazon encore froissé Onésime, qui avait entendu leur voix. Tous deux aperçurent au même instant le bouquet de myosotis que Pulchérie avait oublié sur le gazon; tous deux en même temps devinèrent, par un instinct mystérieux, que ce bouquet appartenait à Pulchérie. — Eh! l'ami, dit à Onésime Morville en lui désignant le bouquet, jetez-moi ce bouquet, qui est dans l'herbe. — Et en même temps, par-dessus la rivière, il jetait à Onésime une pièce de cinq francs. Onésime se précipita sur le bouquet, et, renvoyant la pièce de cinq francs par le même chemin :

— Merci, monsieur, le bouquet vaut mieux que cela.

— Mieux que cinq francs?.... Qu'à cela ne tienne, l'ami, je vous en donnerai bien dix.

— Oh! vous n'avez pas assez d'argent pour ce bouquet-là, il ira en retrouver un autre plus ancien, bien fané, mais qui vaut encore mieux.

— Je n'ai pas le temps de plaisanter avec vous, dit Morville d'un air dédaigneux; jetez-moi ce bouquet, et ne m'obligez pas à aller le chercher.

— Il y a un pont à dix pas d'ici, dit Onésime.

Le comte hésita un moment, puis se mit à la poursuite des deux jeunes filles. Onésime allait en faire autant de son côté, lorsque ses yeux tombèrent sur l'arbre et sur la blessure récente qu'il avait reçue. — Je ne me trompe pas, dit-il, c'est bien l'aulne sur lequel Bérénice avait écrit nos trois noms. Est-ce que ce serait ce godelureau qui les aurait effacés? Si je le croyais, c'est moi qui l'aurais bien tôt rejoint; mais c'est impossible; il arrivait en même temps que moi. Serait-ce donc Pulchérie? Elle était là il n'y a qu'un instant.... mais pourquoi.... Ce serait de la haine.... Pulchérie ne peut pas me haïr. Il tomba assis sur le gazon. Certes, s'il avait pu écrire ce qui passa pendant une heure

dans son cœur et dans sa tête, il aurait fait une lettre bien plus touchante que la rapsodie que lui avait faite le clerc. Il aurait dit que Pulchérie était pour lui le monde entier, qu'il n'aimait plus qu'elle, et que personne ne l'aimait plus guère; que tout semblait comprendre autour de lui qu'il était tout entier à Pulchérie; son chien lui-même s'était tout doucement donné à Pacôme; il n'aimait même plus la mer. Il était heureux quand il faisait mauvais temps, parce qu'il restait à terre, où était Pulchérie, quoiqu'il ne la vît pas. Quelques jours se passèrent; le pauvre Onésime ne faisait qu'entrevoir Pulchérie, et elle était toujours entourée. Marie était revenue de la promenade sur la mer un peu indisposée, on ne parla pas d'en faire d'autres; d'ailleurs Onésime était presque toujours à la mer, et l'on sait que le père Risque-Tout n'observait pas bien régulièrement le dimanche. Pulchérie venait quelquefois à la maison voir Pélagie et Bérénice, mais le dédain qu'exprimait la physionomie de Morville, quand Onésime lui parlait un peu familièrement, faisait qu'elle choisissait pour ses visites les heures où Onésime était à la pêche. Un jour, Bérénice parla de son frère. Ernest avait accompagné Marie et Pulchérie à Dive. — Onésime, dit-elle, n'est plus ignorant comme à votre départ. Quand il a vu que vous alliez devenir savante, il a voulu devenir savant aussi, pour pouvoir deviser avec vous comme par le passé.

— Et qu'a donc appris M. Onésime, qu'il est devenu si savant? demanda Ernest.

— Mais, monsieur, il sait lire, écrire et compter; il connaît la musique et les armes. Pour ce qui est des armes, je ne m'y connais pas, et je ne puis vous en rien dire; mais, pour ce qui est du flageolet, les filles de Dive disent toutes qu'elles ont moitié plus de plaisir quand c'est lui qui fait danser.

— Ah! dit Marie, il devrait bien venir nous faire danser quelquefois à Beuzeval. Il faut toujours qu'une de nous deux joue du piano, et comme nous ne sommes que quatre couples, encore quand les parens veulent bien figurer pour nous compléter, il n'y a pas moyen, nous sommes obligés de faire une figure en double. Puis, on ne peut pas transporter toujours le piano dans le parc. Ma petite Bérénice, venez avec lui dimanche.

Bérénice regarda Pulchérie, qui semblait indécise, mais qui finit par lui dire : — Oui, venez tous les deux, vous goûterez avec nous.

XIV.

Bérénice ne voyait pas avec grand plaisir cette partie projetée, et elle n'en avait encore rien dit à Onésime; le surlendemain, lorsque les deux jeunes filles revinrent pour savoir la réponse du pêcheur, Onésime

accepta avec empressement, et le dimanche, vêtu comme nous l'avons déjà vu, il conduisit Bérénice au château. Les deux jeunes gens continuaient à se moquer de lui, quoique avec plus de modération; leur savoir-vivre leur apprenait qu'Onésime était comme eux, en ce moment, l'hôte de M. Malais, et qu'ils devaient à M. Malais de traiter son hôte avec quelques égards. On se rendit sous un dôme de hauts marronniers qui entrelaçaient leurs branches et formaient une tente verte. M. et Mme de Fondois n'étaient pas très fâchés de voir simplifier un peu les rôles de comparses et d'utilités qu'on leur faisait jouer dans les contredanses; quant à Mme Dorothée Malais, vêtue successivement de toutes les belles robes à la mode de Paris, comme on sait, elle était enchantée de danser. On se mit en place pour la contredanse; le comte prit la main de Mme Dorothée Malais, Ernest s'empara de sa cousine, M. Malais fit danser Pulchérie, et M. de Fondois prit Bérénice, qui, sans lui, aurait couru grand risque d'être oubliée, quoiqu'en réalité ce fût une jeune fille jolie et bien faite, et habillée avec tout le goût que pouvait comporter la simplicité de ses vêtemens. Onésime joua la seule contredanse que maître Épiphane lui eût apprise, après quoi il demanda qu'on lui mît un pot de cidre à côté de lui, ce qui fut exécuté. On ne tarda pas à se mettre en place pour une autre contredanse. Le comte, qui croyait en avoir acheté le droit en dansant avec Mme Dorothée Malais, prit cette fois Pulchérie. Onésime joua encore les mêmes airs, puis les mêmes à une troisième et à une quatrième contredanse.

— Vous n'en savez donc pas d'autres? demanda Marie.

— Non, mademoiselle; il n'y a pas long-temps que j'apprends, et puis on aime beaucoup ces airs-là à Dive, et, quand on joue des airs *à qui* on n'est pas accoutumé, on ne danse pas si bien.

Ernest, qui avait eu avec M. de Fondois la conversation dont le résultat avait été prévu par Marie, et qui avait été la veille même déclaré son fiancé, alla parler bas à Mme de Fondois, qui eut l'air de refuser; mais M. de Fondois appuya la demande d'Ernest, et il fut décidé que Marie pouvait faire un tour de valse avec son fiancé. La chose convenue, on pria Onésime de jouer une valse, et grand fut le désappointement quand il dit qu'il n'en savait pas; on essaya de valser sur les airs de contredanse, mais il fallut y renoncer. Marie dit à Pulchérie : Il faudra que nous lui apprenions au moins une valse. — M. Onésime, ajouta-t-elle, Pulchérie et moi, nous vous apprendrons une valse; vous viendrez aux heures où vous n'êtes pas à la mer, et, à force de vous jouer une valse au piano, nous vous la mettrons dans la tête, et vous pourrez nous faire valser avec votre flageolet; maman valse très bien.

— Je te remercie bien de ta sollicitude, petite sournoise, dit Mme de Fondois, mais je ne valse plus.

— Il y a toujours Pulchérie qui valse à ravir.

— C'est déjà beaucoup, dit à demi-voix Mme de Fondois à sa fille, que nous te laissions valser avec ton futur mari; mais avec qui et à quel titre valserait Mlle Malais?

— Ah! maman, c'est bien arriéré ces idées-là; on laisse faire à Pulchérie ce qu'elle veut; on a confiance dans sa modestie et sa retenue, et on ne croit pas qu'elle sera perdue pour danser en tournant, au lieu de danser en allant à droite et à gauche.

On dansa encore deux ou trois fois la contredanse d'Onésime, puis on fit une collation et on se disposa à se séparer; il fut convenu que, dès le surlendemain, Onésime viendrait prendre sa leçon avec les deux jeunes filles. Ernest proposa de reconduire Bérénice et son frère; la lune se levait, on verrait la mer argentée par la lune. Mme Malais et Mme de Fondois dirent qu'elles étaient fatiguées. M. de Fondois et M. Malais se mirent de la partie, sans quoi on n'aurait pu la faire convenablement. M. de Fondois, en homme bien élevé, pensa que Bérénice, ayant été admise dans leur société, devait être traitée comme les autres femmes, et lui offrit son bras. Onésime *prit* celui de Pulchérie au moment où le comte s'avançait; mais il ne put lui parler que de choses indifférentes, parce que le comte marcha obstinément à côté de Pulchérie. Marie et Ernest étaient toujours en avant ou en arrière. M. Malais fit route à côté de M. de Fondois. Quand on fut au bord de la mer, Bérénice rappela à son frère qu'il devait se mettre en route pendant la nuit, et qu'il fallait qu'il dormît au moins quelques heures. Les deux jeunes gens s'amusèrent à presser Onésime de s'aller coucher. Pulchérie elle-même lui dit : — Il faut vous reposer, Onésime; vous n'oublierez pas que nous vous attendons après-demain pour votre leçon.

Dans le peu de chemin que le frère et la sœur firent après avoir quitté les habitans du château, Onésime se montra si heureux de se voir admis au château, de ne plus être étranger aux habitudes et aux plaisirs de Pulchérie, que Bérénice n'eut pas le courage de le désabuser et de lui dire ce qu'elle pensait de leurs nouvelles relations avec elle. Pendant ce temps, Pulchérie avait accepté le bras du comte de Morville; elle n'était pas sans inquiétude de ce qu'il allait sans doute lui dire sur les familiarités d'Onésime, mais il eut le bon goût de n'en pas parler, et elle lui en sut gré.

La lune éclairait doucement le calme immense de la mer. Ils restèrent quelque temps à la contempler, puis les grands parens donnèrent le signal du retour. On se mit en devoir de gravir la côte qui va de Dive à Beuzeval. On se retourna plusieurs fois pour revoir la mer, puis on marcha dans des *cavées,* chemins creux de six à huit pieds entre des haies et des arbres, au pied desquels fleurissent tant de fleurs sauvages et bourdonnent tant d'insectes éclatans. Ernest et Marie marchaient fort en avant, Pulchérie et Morville fort en arrière. M. de Fon-

dois et M. Malais causaient de choses et d'autres. Morville fit à Pulchérie une déclaration d'amour qui n'était pas moins ampoulée et ne valait pas beaucoup mieux que celle que le clerc avait rédigée pour Onésime; mais le langage de l'amour a une si douce musique, que l'on se préoccupe peu des paroles. Pulchérie voulut d'abord presser le pas et rejoindre M. Malais; Morville pria et pressa tant, qu'on consentit à rester à la distance où on était, à la condition qu'on causerait d'autre chose. La convention faite, celle qui l'avait imposée ne fit rien pour empêcher d'y manquer. Elle permit que Morville lui parlât encore de son amour.

Le lendemain, il se fit au clair de la lune une nouvelle promenade, dans laquelle Morville fit de nouvelles variations sur le même thème. Pulchérie se rejeta sur l'obéissance qu'elle devait à ses parens, et refusa la moindre réponse, si elle ne lui était dictée par eux.

— Je ne puis encore parler à vos parens, répondit Morville, d'abord parce que ce n'est pas de leur volonté, mais de la vôtre, que je veux tenir tout mon bonheur. Ensuite il faut que j'aille, pour la forme, demander une sorte de consentement à mon père. Je ne pourrais me permettre une démarche officielle sans l'en avoir prévenu. Au nom du ciel, mademoiselle, laissez-moi lire dans votre cœur que ce n'est pas mon bonheur seul que je cherche dans l'union que je brûle de contracter, etc., — et autres phrases creuses, et ainsi de suite pendant le temps nécessaire pour que Pulchérie crût, à ses propres yeux, avoir opposé une résistance suffisante. Ils se rapprochèrent du reste de la société, et la jeune fille, qui tremblait fort et pouvait à peine parler quand elle était seule avec lui, fut plus hardie devant du monde, et prenant le moment où elle pouvait encore n'être entendue que de lui, mais où la réponse qu'il lui ferait serait faite pour tout le monde, elle dit : Partez et revenez vite.

Le lendemain matin, Morville annonça qu'il était obligé de s'absenter pour une douzaine de jours. Le soir, Pulchérie, retirée de bonne heure dans sa chambre, eut avec Morville, qui s'était glissé au bas de sa fenêtre, une conversation qui ne parut longue ni à l'un ni à l'autre.

Onésime, quand il arriva avec son flageolet pour apprendre la valse convenue, fut, sans trop bien savoir pourquoi, enchanté d'apprendre le départ du comte, d'autant qu'il trouva Pulchérie sereine et gaie. Marie et Ernest étaient d'une médiocre société pour les autres. Pulchérie fit prier Bérénice de venir un peu la voir; elle n'était plus gênée par la crainte de ce que penserait Morville de sa façon d'être avec ses anciens amis, et d'ailleurs elle était si heureuse! elle trouvait tout bien et tout le monde charmant, ce qui était aux yeux d'Onésime une preuve qu'elle ne pensait pas au comte. Pauvre Onésime! Bérénice elle-même était ravie de voir Pulchérie redevenue pour eux à peu près ce qu'elle

était dans leur enfance. Elle se moquait bien d'Onésime et de ses maladresses pendant les leçons, mais c'était avec tant de gaieté et de bonté! elle s'était si bien chargée toute seule de lui apprendre une certaine valse allemande, elle y mettait tant de patience! Onésime avait son costume de pêcheur, avec lequel il était un fort beau jeune homme, et ne portait ses ridicules habits que le dimanche. Bérénice, en voyant Pulchérie si bienveillante, en faisant le compte des bonnes qualités d'Onésime, en le voyant jeune, robuste et beau, en songeant à leur enfance, cessa de considérer les espérances d'Onésime comme un rêve absurde.

Quand Onésime sut la valse allemande, Ernest demanda à valser avec Marie; mais Pulchérie prétendit qu'Onésime ne la savait pas assez bien encore, et elle lui en apprit une autre, sur laquelle seulement valsèrent Marie et son cousin, Pulchérie répondant toujours qu'il fallait encore étudier l'autre, même à Onésime, qui prétendait la savoir. Souvent elle s'enfermait des heures entières dans sa chambre, ou bien elle chantait avec une expression nouvelle toutes ces romances qu'elle comprenait maintenant et qu'elle chantait si mal autrefois. Son jour de naissance approchait. M. Malais se proposait de faire une petite fête. — Que penserait-on, si nous ne faisions pas une fête pour la naissance de Pulchérie? — On disait parfois : Pourvu que le comte de Morville soit revenu pour ce jour-là! — Pulchérie seule ne disait rien.

Onésime avait communiqué à Bérénice la lettre que le clerc lui avait faite pour *l'objet de sa flamme*. Bérénice l'avait trouvée très mauvaise. Elle avait conseillé à son frère d'en faire une lui-même sans toutes ces grandes phrases. Onésime avait hésité long-temps, puis s'était décidé. Depuis quelques jours, il portait la nouvelle lettre dans sa poche. L'eau de mer la rendit illisible; il en refit une autre.

Le jour de la fête était arrivé. Onésime apporta dès le matin un beau bouquet à Pulchérie et s'en retourna. Il devait y avoir le soir danse sous les marronniers, souper et feu d'artifice. Bérénice et son frère arrivèrent au château de bonne heure; on n'avait pas encore fini de dîner; ils se promenèrent dans le jardin. Pulchérie ne tarda pas à appeler Bérénice pour l'aider dans quelques préparatifs. Onésime, resté seul et se trouvant sous la fenêtre de Pulchérie, songea à sa lettre. Jusque-là, ou il n'osait pas la lui remettre, ou il se trouvait quelqu'un avec eux. Il pensa le moment favorable. Il grimpa après un treillage et sauta dans la chambre. Là il plaça sa lettre dans un livre, sur une table près du lit. Quelle douce et religieuse émotion il sentit quand il se trouva seul dans cette petite chambre! Il vit un foulard qui avait la nuit enveloppé la tête de Pulchérie; il le couvrit de baisers et s'enivra de l'odeur qu'y avaient laissée ses cheveux, puis il se jeta à genoux et adressa à Dieu une fervente prière. Il allait sortir par où il était entré; il était

déjà sur la fenêtre lorsqu'il entendit du bruit. Il se rejeta précipitamment en dedans de la chambre; ce mouvement brusque fit tomber une tête de Socrate en plâtre qui *décorait* la cheminée. La tête creuse se brisa, et au milieu des morceaux de plâtre roulèrent cinq ou six lettres avec des bouquets flétris qui y avaient été cachés. Onésime voulut ramasser le tout, mais le nom de *Pulchérie* plusieurs fois écrit sur une des lettres le frappa tellement que, sans se demander s'il avait le droit de lire des lettres adressées à Pulchérie, il n'écouta que la passion, mit les lettres dans sa poche, sauta lestement par la fenêtre, et s'enfuit dans le parc. Comme il venait de déplier une des lettres et d'y voir encore les mots de *chère Pulchérie,* qui mettaient un nuage sur ses yeux, il s'entendit appeler par Bérénice et par Pulchérie. Il alla fort ému du côté d'où partaient les voix. On était rassemblé sous les marronniers. Pulchérie avait une toilette qui lui seyait à ravir, une couronne de reines-marguerites sur le front, et à la main un très beau bouquet. Onésime regarda si c'était le sien qu'elle avait reçu le matin avec tant de bienveillance; mais ce bouquet était composé de fleurs étrangères au pays, et que pour la plupart il ne connaissait pas. Il ne tarda pas à deviner de qui venait le bouquet lorsqu'il aperçut le comte de Morville, qui était arrivé pour le dîner, prévenu de ce qui se passait, dit-il, par un mot d'Ernest, et apportant un bouquet de Paris.

Pulchérie était rayonnante de beauté et de bonheur. On pria Onésime de jouer une contredanse; la contredanse était à peine finie, que Pulchérie, s'approchant du pêcheur, lui dit : — A présent, Onésime, une valse, la petite valse allemande que vous jouez si bien. — Puis, avec un doux sourire, elle dit quelques mots à Urbain, qui sembla la remercier avec ravissement. Deux couples seulement valsaient, Marie et Ernest, Pulchérie et Urbain. Le comte pressait de son bras la taille souple de la jeune fille, qui s'appuyait sur lui avec abandon. Les regards de Morville la contemplaient avec ivresse. Elle relevait parfois les yeux sur ceux du comte, et les deux regards se confondaient. Onésime était pâle et tremblant. Tout à coup il s'arrêta. — Eh bien! dit Morville, continuez donc.

— Non, dit-il, c'est fini,... je suis fatigué.

— Ah! quel ennui! dit Marie, cela allait si bien!

— Monsieur Onésime va reprendre, dit le comte.

— Non, je suis fatigué,... je ne jouerai plus.

— Vous êtes fatigué, dit le comte, c'est facile à dire; mais on vous paie, et...

— Je voudrais qu'on me payât pour vous jeter l'argent au visage.

— Comment, drôle!

— Les drôles... Il y a un drôle ici, et sa tête sort de votre cravate, entendez-vous?

Bérénice vint prendre son frère par le bras et l'entraîna à quelques pas. M. Malais s'écria : — Quel scandale! De quoi cela a-t-il l'air? Que dira-t-on de nous? — Mme de Fondois dit qu'il faisait un peu froid et qu'on ferait bien de rentrer dans le salon. Elle prit le bras du comte, et tout le monde suivit son exemple. Le frère et la sœur restèrent seuls au jardin. Bérénice essayait d'entraîner doucement son frère. Ils sortirent du parc. Onésime était frappé de stupeur; mais bientôt ce fut lui qui, à son tour, entraîna Bérénice. Il venait de se rappeler les lettres qu'il avait trouvées. Il s'enferma dans sa chambre et les dévora. Tantôt il restait la tête dans les deux mains, puis il se levait en sursaut, comme s'il sortait d'un sommeil fatigant et d'un songe pénible. — Mais non, disait-il, c'est bien vrai, c'est bien à elle que s'adressent ces lettres si tendres et qui paraissent répondre à des lettres d'une tendresse pareille. « Que je vous remercie, chère Pulchérie, de votre exactitude à me répondre! Oui, vous avez raison, vous pouvez me laisser lire dans votre cœur ces sentimens qui me rendent si fier et si heureux; vous le pouvez sans manquer à votre précieuse innocence. Nos sermens ne nous ont-ils pas déjà liés devant Dieu? » — Et cette autre : « Mille graces encore, mon ange adoré, de n'avoir pas voulu valser même avec Ernest. Mille graces de ne pas vouloir qu'on valse sur ce petit air allemand que nous aimons tous les deux, et de le conserver pour nous deux. Combien je suis reconnaissant de toutes les peines que vous prenez pour enseigner *notre* air favori à ce butor que vous prétendez n'être qu'un sauvage! Vous avez beau faire, il nous le gâtera toujours. » Onésime froissa les lettres avec fureur, puis il sortit sans bruit par la fenêtre de sa chambre.

On ne le revit ni le lendemain ni les jours suivans. Ce fut un grand chagrin dans la maison des pêcheurs. Quelquefois on pensait qu'il s'était donné la mort, mais on se disait qu'il avait des sentimens trop religieux pour cela. Celui qui parlait ainsi espérait rassurer les autres, mais n'était guère rassuré lui-même. Éloi Alain le meunier, qui l'avait pris en grande affection depuis l'incendie de son moulin, ne le regrettait pas moins que les autres, et disait : Si c'est faute d'argent qu'il s'est désespéré, je lui en aurais donné; ce qu'on n'avait jamais entendu dire, ni rien d'équivalent, à Éloi Alain.

Cependant, deux mois après, on reçut à Dive une petite somme d'argent de la part d'Onésime, puis on n'entendit plus parler de lui. On pensa qu'il s'était embarqué pour la grande pêche, et qu'en partant il envoyait une partie de ses *avances* à sa famille. Les *avances* sont une somme d'argent que l'on donne au marin qui va s'embarquer pour la pêche de la baleine. Cette somme, spécialement destinée à l'équiper de vêtemens et d'effets indispensables pour des voyages longs et pénibles, est presque toujours mangée et bue avant le départ, et le pêcheur

arrive à bord la *pouche* vide. Il s'est en réalité acheté d'abord des vêtemens avec une partie de son argent, mais, après avoir dépensé le reste, il a revendu les vêtemens à peu près la sixième partie de leur valeur. On part. Au bout de quelques jours de houle, il est mouillé, il a froid. Il s'adresse au capitaine, qui, le cas étant prévu, a toujours à bord des hardes qu'il lui vend ce qu'il lui plaît de les lui vendre. Comme on ne peut s'en passer, et comme le prix ne sera payé que sur le résultat de la pêche au retour, le marin ne s'en préoccupe pas autrement et prend à peine le soin de s'informer de ce prix. Ainsi il a acheté d'abord une chemise de laine rouge : il l'a payée douze francs, il l'a revendue une quarantaine de sous à un cabaretier; à bord, on lui revend une chemise pareille seize francs; de sorte que cette chemise de douze francs a été payée vingt-six francs. Il n'y a que les pauvres qui paient tout si cher. Il n'y a pas beaucoup de riches qui auraient le moyen d'être pauvres.

Quoique Bérénice, par momens, comprît bien qu'Onésime n'aurait pu épouser Pulchérie, non pas seulement parce que Pulchérie était riche, mais à cause surtout de leur différence d'éducation et d'habitudes, et qu'elle n'eût pas de ressentiment contre Mlle Malais de la disparition de son frère, elle évitait de la rencontrer et ne retournait plus au château. C'était néanmoins pour l'amour d'elle qu'Onésime s'était désespéré et avait emporté toute la vie et toute la joie de la maison, et elle ne la voyait qu'avec peine. On ne tarda pas à apprendre dans le pays que le mariage de Pulchérie avec le comte était décidé, et qu'il se ferait au printemps prochain. M. et Mme de Fondois partirent avec leur fille, dont le mariage devait se faire l'hiver. Les Malais résolurent de passer une partie de l'hiver à Paris, et ils quittèrent Beuzeval au mois de novembre.

XV.

Au mois de mai, les Malais revinrent avec les de Fondois. Marie n'avait pas changé de nom, mais elle s'appelait madame. Mme Dorothée Malais était triste et changée. Le comte de Morville avait confié le soin des arrangemens du mariage à son frère aîné, qui avait été d'une exigence révoltante, et qui avait fait valoir sans ménagemens le prix d'une alliance comme la leur avec une famille de marchands de bœufs. Le contrat dépouillait entièrement les Malais; on ne leur laissait que le château et une pension sur le reste : c'était à peine 8,000 livres de revenu. Mme Malais, irritée à la fois de ces exigences et de la hauteur du père, pressa à plusieurs reprises son mari de tout rompre; mais M. Malais était si fier de cette alliance, qui ne servait qu'à l'abreuver d'humiliations, qu'il tint bon jusqu'au bout. D'ailleurs, un mariage si avancé

ne pouvait se rompre sans faire beaucoup de tort à Pulchérie, et elle paraissait si heureuse, elle les câlinait si bien, elle les remerciait par tant de caresses, que le contrat fut signé avant de quitter Paris. Le retour à Beuzeval acheva de désoler Dorothée; elle revoyait tout ce qui n'était plus à eux. « Nous ne sommes plus chez nous, » dit-elle en rentrant au château de Beuzeval. Elle refusait de donner des ordres aux domestiques. Quand son mari disait « ma ferme, ou ma maison, ou mon jardin, » elle le reprenait en lui disant : « Rien de cela n'est plus à toi. »

M. Ernest de Fondois et sa femme demeurèrent naturellement au château; mais, quand le comte arriva, il retourna chez le meunier, son ancien hôte. Il avait appris dans le pays qu'Éloi *faisait la banque*, et il avait besoin de lui. En effet, la famille du comte, qui n'était pas fort riche, avait plusieurs fois déjà payé d'énormes dettes de jeu, et ne pouvait ni ne voulait plus lui ouvrir sa bourse. Cependant elle lui avait prêté la somme nécessaire à l'achat de la corbeille et aux autres dépenses indispensables. Malheureusement, dans un dîner de garçons qui avait duré toute la nuit, la veille du départ du comte pour Beuzeval, il avait joué et perdu toute la somme et au-delà. Il avait payé, et se trouvait sans un sou. Emprunter à Paris n'était pas chose facile. Il avisa que le meunier, qui connaissait la fortune des Malais, et qui ne le connaissait lui-même que par son titre et l'opulence qui l'entourait, lui prêterait volontiers de l'argent sur la dot. Il lui montra une copie du contrat. Éloi fut si heureux de voir les Malais dépouillés, qu'il prêta volontiers la somme nécessaire pour terminer la chose, non sans avoir parfaitement pris ses mesures et un intérêt exorbitant. On a quelquefois parlé de l'usurier des villes; il aurait peur de l'usurier de la campagne. L'usurier des villes prend toujours tant pour cent; il compte, on compte avec lui : il faut qu'il adopte une espèce de règle. L'usurier des pauvres et des paysans ne prête pas à tant pour cent, il n'entre pas dans ces mesquins détails. — Tu veux cent francs, tu m'en donneras deux cents; si ça ne te va pas, va-t'en, et n'en parlons plus.

Le comte fit si magnifiquement les choses, que Marie de Fondois en fut un peu humiliée. Ses châles, ses dentelles et ses diamans étaient bien inférieurs à ceux que recevait Pulchérie. Elle fut de mauvaise humeur pendant quelques jours, et s'efforça de trouver quelques ridicules au comte. Mme Dorothée ayant laissé devant elle échapper quelques plaintes sur les exigences de la famille, elle trouva que c'était une folie de les avoir subies, parla du désintéressement de son cousin, et affirma que, s'il s'était ainsi conduit envers ses parents, elle ne l'aurait pas accepté. — Il faut donc bien de l'argent à ce monsieur, dit-elle, pour qu'il consente à posséder une fille aussi ravissante de tous points que Pulchérie? Certes, Pulchérie n'avait guère d'orgueil et ne s'estimait pas

à sa valeur. Je ne suis ni aussi jolie ni aussi charmante qu'elle, mais je me serais cependant mise à plus haut prix.

Mme Malais fit encore quelques tentatives auprès de son mari; mais tout fut inutile, et la pauvre femme voyait tout le monde heureux de ce qui la mettait au désespoir. Il y eut de grandes difficultés, quand il fut question des invitations. Pulchérie alla inviter elle-même Pélagie, Tranquille et Bérénice. Elle craignait que cela ne déplût à Urbain; au contraire, il l'en loua, parce qu'il avait promis au meunier de l'engager à sa noce, et il passerait facilement dans le nombre. Cependant M. Malais fut contrarié de voir son nom sur la liste et dit : — Je n'aime pas cet homme-là; il est envieux et insolent. D'ailleurs, il a une mauvaise réputation dans le pays; il prête à usure, et que dirait-on.....

— A usure! lui dit le comte; mais c'est une extravagance. Le pauvre diable aurait plus besoin d'emprunter que de prêter. Il faut voir avec quelle impatience il attend les quelques louis que j'ai à lui donner toutes les semaines.

— Ce n'est pas ce qu'on dit, reprit M. Malais.

— Je regrette bien, mon cher Malais, que vous ne m'ayez pas prévenu de votre répulsion pour ce pauvre diable. Je suis si heureux, ajouta-t-il en baisant la main de Pulchérie, que je voudrais faire partager ma joie à tout le monde, et voir tout le monde heureux autour de moi. J'ai invité le meunier, et vous êtes bien heureux, dit-il en riant, que je n'aie pas invité pis. J'aurais invité tous mes ennemis et tous les vôtres, si vous en avez toutefois, sans y faire attention. J'aime tout le monde maintenant, et je trouve qu'il n'y a pas assez de gens à aimer.

Le meunier fut maintenu sur la liste. Le soir, M. Malais dit à sa femme : Enfin, voilà le grand jour qui approche. Je suis seulement fâché de l'invitation du meunier. Je n'aime pas à voir cet homme-là chez moi.

— Il faut se soumettre à son sort, dit ironiquement Dorothée, et d'ailleurs si c'est de voir Éloi Alain chez toi qui te chagrine, tu peux te consoler tout de suite, car il lui serait bien difficile de venir chez toi. Il faudrait pour cela que tu eusses un *chez toi*, et tu sais bien que tu n'en as plus. On nous permet de vivre ici, mais nous n'y sommes plus rien. Tu n'as pas demandé à *ton gendre* s'il faudra que je donne la place d'honneur au meunier, à ma droite; il faudra le lui demander demain.

— Allons, tais-toi, Dorothée; tu veux absolument troubler mon bonheur.

— Il est joli, ton bonheur. J'aimerais mieux pour Pulchérie un mari qui serait très honoré de la prendre et d'entrer dans notre famille, au lieu d'un beau monsieur qui croit nous faire bien de l'honneur et nous fait payer cet honneur de toute notre fortune. Je t'assure qu'il n'épouserait pas Pulchérie, s'il nous avait trouvés dans la situation où il nous met.

— Tâche donc de ne pas tout exagérer. Est-ce que nous dépensions jamais ce que nous allons avoir à dépenser? Maintenant, au contraire, Pulchérie mariée, nous dépenserons tranquillement notre argent, et nous ne nous refuserons plus rien. Qu'est-ce que nous aurons de moins? Ce que nous ne dépensions pas. Efforce-toi de ne pas prendre des airs tristes et lamentables. Qu'est-ce qu'on penserait de toi?

— On ne pensera rien de pire que ce qui est, et surtout rien qui nous fasse autant de tort dans l'estime des gens.

— Notre nièce s'appellera demain Mme la comtesse de Morville. Est-ce si déshonorant?

— Oui, mais le prix que nous y mettons montre assez combien cette alliance est au-dessus de nous. Cela ne sert qu'à nous humilier, et puis ce qui nous fera mépriser de tout le monde, c'est de ne plus être riches. Ta nièce sera comtesse!... Tu pourras bien appeler le comte ton neveu tant que tu voudras, il t'appellera M. Malais ou Malais tout court, comme il fait déjà, tandis que tu l'appelles *monsieur le comte* gros comme le bras.

— Ça n'empêche pas que le frère aîné arrive demain, et que ça fera un fameux effet de voir un pair de France à la noce de Pulchérie.

— On va encore mettre la maison sens dessus dessous pour celui-là, et je suis sûr qu'il haussera les épaules.

— Il faudra lui donner notre chambre, Dorothée.

— Comment! notre chambre!

— Il ne reste que deux jours et ne couche que deux fois ici; nous nous gênerons un peu pour deux jours. Pense à ce qu'on dirait, si un pareil personnage n'était pas logé convenablement chez nous.

— Après ça... je n'ai rien à dire... Quand on est chez les autres... Nous devons nous trouver encore bien heureux qu'ils veuillent nous garder ici.

Quand Pulchérie était allée *prier* Bérénice, celle-ci avait accepté, mais après un moment de silence, comme si elle eût cherché un prétexte pour refuser et n'acceptât que faute de le trouver.

— Qu'as-tu, Bérénice? dit-elle; tu reçois bien froidement la nouvelle d'un mariage qui me rend heureuse.

— Ah! dit Bérénice, c'est que je pense en même temps au malheur de mon pauvre Onésime. Je sais bien que vous n'étiez pas pour lui; mais enfin il s'était trop rappelé nos projets d'enfans.

— Eh quoi! Bérénice, Onésime songeait-il réellement?...

— Je vous dis encore que vous n'étiez pas pour Onésime; je le lui disais souvent, parce que je voyais bien que ça finirait mal. Vous êtes riche, élevée dans le monde: c'était une folie d'y penser; mais Onésime ne voyait que la petite Pulchérie, pauvre à peu près comme nous, Pulchérie courant avec nous nu-pieds sur la plage, Pulchérie man-

geant avec nous notre pain noir et le trouvant bien bon. Certes, si les choses étaient restées comme cela, c'est-à-dire si le fils Malais n'était pas mort, il n'y aurait rien eu d'étonnant à ce que Pulchérie devînt un jour Mme Alain. Eh bien! Onésime vous voyait toujours comme cela. Aussi, quand il a été sûr que vous alliez en épouser un autre, le désespoir l'a pris, et il s'en est allé. Il nous faut encore bien remercier Dieu de ce qu'il ne s'est pas tué; au commencement je le croyais.

— Je ne voulais pas le croire, malgré cette lettre trouvée dans ma chambre, cette tête de Socrate brisée, et ces autres lettres enlevées....

— Je n'en sais rien; mais, le jour qu'il avait si bien envie d'étrangler le comte, il était comme un fou, et c'est cette nuit-là qu'il est parti.

— Ce pauvre Onésime! Je suis bien fâchée d'avoir été pour lui une cause de chagrin.... Cependant je l'ai toujours bien accueilli, avec l'amitié que je n'ai pas cessé et que je ne cesserai jamais d'avoir pour vous deux et pour le père Alain et la mère Pélagie.

— C'est justement cet air d'amitié qui a achevé de le tromper. Cependant, Pulchérie, je ne peux pas vous en vouloir; ça n'est pas votre faute; vous ne pouviez pas plus aimer Onésime que vous ne pourriez aujourd'hui manger notre pain noir et courir pieds nus sur les galets. Ça n'est pas votre faute; j'irai à votre noce, je prierai Dieu pour votre bonheur : Onésime en ferait autant, s'il était ici. Si vous ne me voyez pas bien gaie par momens, vous ne m'en voudrez pas. Ayez soin seulement que vos beaux messieurs soient plus polis pour moi qu'ils ne l'étaient avec Onésime.

— Oh! il n'y a pas de danger.... Cet amour que je ne devinais pas, je pense que le comte de Morville s'en était aperçu, et qu'il y avait un peu de jalousie dans sa manière d'être avec Onésime. Je te promets, pendant la messe de mon mariage, de prier pour lui dans la vie de dangers qu'il court sur la mer.

Les deux jeunes filles tombèrent dans les bras l'une de l'autre et s'embrassèrent tendrement.

— Je veux, Bérénice, que tu sois ma demoiselle d'honneur.

— Ne me le demandez pas, Pulchérie; ne me demandez pas d'être pour autre chose dans ce mariage que par mes vœux pour votre bonheur.

Le jour du mariage arriva; il était quelque peu embarrassant de réunir à la même table le meunier et le pair de France. Bérénice était jeune, jolie, et d'ailleurs avait un tact délicat et une timidité qui la sauvait facilement; le meunier, au contraire, était un paysan envieux et haineux, rusé et adroit, qui, avec un faux air de naïveté, savait dire tout ce qu'il pensait devoir être désagréable aux gens.

A la messe de mariage, le frère du comte fit la petite et imperceptible impertinence d'offrir la main à Bérénice, voulant montrer, par cette

excessive politesse envers une fille de campagne, que, du point où il était placé, tous ces gens-là, Malais et Alain, seigneurs et meuniers, riches et pauvres, pouvaient bien avoir entre eux et pour eux-mêmes quelque différence, mais que, pour lui, ils étaient confondus dans une commune et profonde obscurité, ainsi que du haut d'une montagne le chêne altier et l'aubépine fleurie paraissent avoir la même hauteur. Il faisait grand vent ce jour-là, la mer était grosse, les pêcheurs n'avaient pu sortir; de temps à autre, de violentes rafales faisaient trembler les vitraux de l'église. Il vint un coup de vent si furieux, que l'église elle-même en oscilla. Le célébrant s'arrêta. Bérénice, dont les yeux se rencontrèrent avec ceux de la mariée, lui montra d'un regard le côté de la mer, pour lui rappeler qu'elle avait promis de prier pour celui qui, en ce moment sans doute, était au milieu du danger, et peut-être périssait en prononçant le nom de Pulchérie. La jeune mariée fit signe qu'elle avait compris, et toutes deux prièrent en même temps. Un des anges qui cueillent sur les lèvres des mortels les bonnes prières, et qui les portent au pied du trône de Dieu comme un bouquet éclos des cœurs, n'eut garde d'oublier celle-ci.

A ce moment même, dans une autre partie du monde, les vagues furieuses assiégeaient le navire que montait Onésime. Une lame balayait le pont et emportait trois hommes sur l'arrière du bâtiment. Deux étaient engloutis et ne reparurent jamais; Onésime, qui était le troisième, était arrêté par des cordages et restait sur le navire.

Au dîner, on commença par parler du temps. — Voilà un vent à décorner un bœuf, sauf votre respect, monsieur Malais, dit le meunier, et vous savez s'ils ont les cornes solidement amarrées sur la tête. Vous rappelez-vous qu'étant enfant, dans un des pâturages de Malais de Dive, votre père, vous avez été envoyé par-dessus une barrière par un grand bœuf blanc qui fut choisi à Paris pour le bœuf gras de cette année? C'est un honneur que votre père eut quatre années de suite, monsieur Malais, et il en était fier; aussi eut-il un grand chagrin quand, la cinquième année, il fut *dégotté* par un gros bœuf roux élevé par Cornet de Caen, et qui était une bête monstrueuse. La sixième année, il prit sa revanche, mais ce fut son dernier triomphe. Il ne tarda pas à mourir, pour avoir voulu recommencer à cinquante-huit ans son fameux voyage du Poitou, qu'il avait fait étant plus jeune, quatre-vingt-quatre lieues sans débrider; mais il n'était plus jeune, et son bidet non plus, le plus fameux bidet de toute la Normandie. Le bidet creva en route, et Malais ne lui survécut que de quelques mois. C'était tout de même un fameux homme, et le bidet était un fameux bidet.

On voulut en vain couper la parole au meunier; il alla jusqu'au bout sans se soucier des interruptions. Puis il attendit une autre occasion pour recommencer les attaques, comme un chasseur à l'affût. On

parla du château; le frère aîné du marié fit remarquer qu'avec un étage de plus on aurait une magnifique vue de la mer. Dorothée répondit, avec un peu d'aigreur, que les maîtres du château pouvaient bien faire ce qu'ils voulaient, que cela ne la regardait plus. — La mariée est tout de même bien belle, dit le meunier quand il crut le moment favorable; qui est-ce qui aurait dit que nous l'appellerions un jour madame la comtesse, quand nous la voyions mêlée avec les enfans de ma cousine Pélagie, Bérénice qui est là au bout de la table et qui est aussi un assez beau brin de fille, et Onésime, un beau et brave jeune homme qui m'a sauvé la vie là où bien des braves me laissaient tranquillement rôtir, et qui est parti par chagrin, à ce qu'on dit, de ce qu'une fille d'ici qui lui avait promis le mariage en allait épouser un autre? S'il ne lui avait manqué que de l'argent, il y a un cousin, que je n'ai pas besoin de nommer, mais qui n'est pas loin d'ici, qui passe pour avoir quelques vieux écus, et qui ne l'aurait pas laissé partir; mais il a disparu sans rien dire. Où est-il allé? Dieu le sait. Toujours est-il qu'il a encore envoyé un peu d'argent à sa famille. Eh bien! quand je voyais cette petite Pulchérie courir nu-pieds sur le galet avec les autres enfans de Pélagie, qu'elle m'appelait son cousin et Onésime et Bérénice son frère et sa sœur, je ne pensais pas qu'il me faudrait lui dire un jour : Madame la comtesse!

Après le dîner, on dansa dans le parc; on avait invité tout le voisinage et fait venir des musiciens de Caen. Pendant le bal, on entendit rouler une chaise de poste : c'était le comte de Morville qui enlevait sa femme et partait avec elle pour Paris.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

ALPHONSE KARR.

DU

BEAU DANS L'ART.

RÉFLEXIONS ET MENUS PROPOS D'UN PEINTRE GENEVOIS,
ouvrage posthume de M. TÖPFFER. [1]

On connaît les *Nouvelles genevoises* de M. Töpffer; elles ont été ici même appréciées par une plume trop habile, trop ingénieuse, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. *Le Presbytère, l'Héritage, la Bibliothèque de mon oncle* et surtout *la Peur* sont de petits chefs-d'œuvre où Sterne, Xavier de Maistre et Bernardin de Saint-Pierre se fondent heureusement dans une originalité d'une saveur toute locale; aujourd'hui, c'est sous un autre point de vue que nous allons envisager M. Töpffer.

L'auteur des *Nouvelles Genevoises*, de *Rosa et Gertrude*, des *Voyages en Zigzag*, était, comme chacun sait, maître de pension, quoiqu'il ait d'abord tenté la carrière des arts. Entraîné vers la peinture par une vocation sincère, il y renonça bien à regret, à cause de la faiblesse de ses yeux, sinon totalement, du moins comme profession formelle. Nous n'avons vu de M. Töpffer ni tableau ni « lavis à l'encre de Chine, » ce que nous regrettons beaucoup; mais, si nous ignorons sa peinture sérieuse, nos doigts ont feuilleté et refeuilleté les albums comiques où, dans une suite de dessins au trait, il nous a déroulé les aventures de MM. Crépin,

(1) Deux volumes in-18, chez Dubochet, rue Richelieu.

Jabot, Vieux-Bois, Cryptogame et autres personnages grotesques de son invention. Le grand Goethe daigna sourire aux fantaisies drolatiques du caricaturiste genevois, et ses petits cahiers lithographiés obtinrent un succès européen.

Il serait difficile de trouver en France des équivalens pour faire comprendre le talent de M. Töpffer comme dessinateur humoristique : ce n'est ni la finesse élégante de Gavarni, ni la puissance brutale de Daumier, ni l'exagération bouffonne de Cham, ni la charge triste de Traviès. Sa manière ressemblerait plutôt à celle de l'Anglais Cruikschanck; mais il y a chez le Genevois moins d'esprit et plus de naïveté : on voit qu'il a étudié avec beaucoup d'attention les petits bons-hommes dont les gamins charbonnent les murailles avec des lignes dignes de l'art étrusque pour la grandeur et la simplicité; c'est même le sujet de l'un des plus charmans chapitres de son livre. Il a dû également s'inspirer des byzantins d'Épinal. Les belles images d'Henriette et Damon, du Juif errant Isaac Laquedem, de Geneviève de Brabant, de Pyrame et Thisbé, devaient, à coup sûr, orner son musée ou son cabinet de travail. Il en a appris l'art de rendre sa pensée, sans lui rien faire perdre de sa force, en quelques traits décisifs, dont la préoccupation des détails anatomiques et de la vérité bourgeoise ne vient pas troubler une seule minute la hardiesse sereine. Aussi quelques-unes de ses planches peuvent-elles être mises à côté des vignettes qui ornaient l'ancienne édition du *Diable amoureux* de Cazotte, et dont les illustrations les plus soignées et les mieux finies n'ont pu faire oublier le gribouillage primesautier et profondément significatif.

Nous avons un peu insisté, avant d'arriver aux *Réflexions et menus Propos*, sur le caractère du dessin de M. Töpffer, du moins tel qu'on peut le deviner d'après des cahiers de charges croquées à la plume, pour charmer les loisirs des soirs d'hiver et réveiller la gaieté du cercle intime. Il voudrait, autant que possible, entre la pensée et la réalisation de cette pensée, atténuer ou supprimer le moyen; il trouve avec raison cette figure de soldat griffonnée par un écolier, où les buffleteries, les épaulettes, les boutons de l'uniforme, sont indiqués d'une manière presque hiéroglyphique, supérieure à ce guerrier romain ombré soigneusement par un rapin au bout de deux ans d'atelier. Dans le charbonnage informe, l'idée de soldat éclate avec bien plus de force que l'idée de guerrier dans le dessin savamment fini. S'il eût continué ses études pittoresques, M. Töpffer eût assurément cherché le naïf, car, bien que la naïveté soit ou paraisse être plus que toute autre chose un don inné, on peut néanmoins la cultiver et la préserver d'altération comme une plante précieuse, quoique semée d'elle-même, et qu'on entoure de soins délicats.

Les *Réflexions et menus Propos d'un peintre genevois* devaient être

primitivement un traité sur le lavis à l'encre de Chine; mais l'auteur, après avoir achevé le premier livre, s'aperçut qu'il n'y était question ni de lavis ni d'encre de Chine, ce qui est un bien petit malheur. En effet, quelle raison aurait un écrivain de caprice de gêner sa fantaisie pour le mince avantage de faire cadrer son œuvre avec le titre?

M. Töpffer débute par un chapitre sur le sixième sens, car, au-delà du tact, de l'ouïe, de la vue, de l'odorat, il existe une perception des choses naturelles qui ne se rapporte à aucun de ces sens. Ce sixième sens se sert des autres comme d'humbles esclaves : lui assigner une place certaine est difficile; il réside peut-être dans le cerveau, mais qui pourrait l'affirmer? Les animaux en sont privés et beaucoup d'hommes aussi, car l'homme se divise en trois classes : – l'homme végétatif, l'homme animal, l'homme intellectuel. Plusieurs, très braves gens du reste, voient la nature comme l'arbre voit le ciel ou comme le mouton voit le pré; d'autres, plus forts, ont la perception du bleu et du vert, mais sans en déduire aucune conséquence; quelques-uns remarquent les différences et les rapports de ces tons, et il en résulte pour eux une sensation de beauté, une idée qui n'est ni dans le ciel ni dans la prairie. Ceux-là jouissent du sixième sens : ils ont la bosse, quoique non bossus, ils possèdent ce que Boileau appelait l'influence secrète.

Si vous n'avez pas la bosse, cherchez quelque honnête métier, quelque emploi lucratif; mais, croyez-m'en, ne passez jamais votre pouce dans le trou d'une palette, ne vous servez du papier que pour faire des factures ou des quittances, et gardez-vous de laisser tomber vos doigts sur l'ivoire d'un clavier, car vous n'êtes, ne fûtes et ne serez jamais que ce que les étudians allemands appellent un *philistin*, et les artistes français un *bourgeois*. Les arts ont cela d'admirable et de particulier, que l'esprit le plus lucide, le raisonnement le plus juste, joints à l'érudition la plus vaste et au travail le plus opiniâtre, ne servent à rien quand on n'a pas le sixième sens. Ceci ne veut pas dire que les gens doués ne doivent pas étudier, mais que l'étude est parfaitement inutile à ceux qui ne le sont pas. L'art, différent en cela de la science, recommence à chaque artiste. Hors quelques procédés matériels de peu d'importance, tout est toujours à apprendre, et il faut que l'artiste se fasse son microcosme de toutes pièces. En art, il n'y a pas de progrès : si le bateau à vapeur est supérieur à la trirème grecque, Homère n'a pas été dépassé, Phidias vaut Michel-Ange, auquel notre âge n'a rien à opposer. Chaque poète, chaque peintre, chaque sculpteur emporte son secret avec lui; il ne laisse pas de recettes. Le grain des toiles, la manutention des couleurs, le choix des pinceaux dont il se servait, voilà tout ce que l'on peut s'approprier de son expérience. Un chimiste, un mathématicien, un astronome, prennent la science juste au point où leurs illustres prédécesseurs l'ont laissée, et la conduisent, autant que leur génie le per-

met, à un point où d'autres la reprendront; mais cette conception du beau, qui emploie pour se produire les formes et les symboles extérieurs qui l'ont excitée, n'est pas additionnellement perfectible. Tout homme qui n'a pas son monde intérieur à traduire n'est pas un artiste. L'imitation est le moyen et non le but; par exemple, Raphaël est virginal, Rubens sensuel, Rembrandt mystérieux, Ostade rustique. Le premier cherche dans la nature les formes qui se rapprochent le plus de son type préconçu; il choisit les plus belles têtes de femmes et de jeunes filles, il épure leurs traits, allonge les ovales de leurs figures, amincit leurs sourcils vers les tempes, arque leurs paupières et leurs lèvres pour les faire coïncider avec le sublime modèle qu'il porte au dedans de lui-même. Rubens a besoin de chairs satinées, de chevelures blondes, de bouches et de joues vermillonnées, de velours miroitans, de soies chiffonnées, de métaux lançant des paillettes de feu. Pour traduire la fête éternelle, la kermesse royale qui se donne dans son ame, il emprunte la pourpre, l'or, le marbre et l'azur partout où ils se rencontrent. Rembrandt, ame de songeur, d'avare, d'antiquaire et d'alchimiste, prend aux vieux édifices leurs arcades noires, leurs vitraux jaunes, leurs escaliers en colimaçon qui grimpent jusqu'aux voûtes et se perdent dans les caves, aux marchands de bric-à-brac leurs anciennes armures, leurs vieux coffres, leurs vases bossués, leurs ajustemens étranges ou tombés en désuétude, aux synagogues leurs rabbins les plus chauves, les plus chassieux, les plus ridés, les plus sordides et les plus rances, et, de toutes ces formes douteuses, bizarres, effrayantes, qu'il plonge dans l'ombre fauve de son atmosphère, il fait son œuvre lumineuse et sombre, il réalise ses rêves ou plutôt ses cauchemars. Ostade, quand il asseoit un Flamand près d'un tonneau, à cheval sur un banc de bois, dans un de ces intérieurs où le sentiment du foyer rustique se traduit d'une façon si pénétrante, ne copie pas le manant qu'il a devant lui, bien qu'il paraisse quelquefois en faire le portrait; il le fait servir à la reproduction de l'idéal rustique qu'il porte en lui-même. Aussi, on peut dire que nulle vierge ne l'est autant qu'une madone de Raphaël, que nulle santé ne s'épanouit aussi vivace que celle des femmes de Rubens; que jamais alchimiste n'a regardé d'un œil plus inquiet, plus scrutateur, plus profond, le macrocosme rayonner aux murs de sa cellule, que cet homme esquissé en deux coups de pointe, qui se lève à demi de son fauteuil, dans une des formidables eaux-fortes de Rembrandt, et que le rustre le plus lourd, le plus pataud, le plus bizarrement taillé à coups de serpe, le plus vêtu de haillons bruns, le plus terreux et le plus enfumé, est presque un citadin à côté d'un paysan d'Ostade. Où ces peintres ont-ils vu une semblable vierge, une telle courtisane, un pareil alchimiste et un paysan de cette tournure?

De tout ceci, il ne faut pas conclure que l'artiste soit purement sub-

jectif; il est aussi objectif : il donne et reçoit. Si le type de la beauté existe dans son esprit à l'état d'idéal, il prend à la nature les signes dont il a besoin pour les exprimer. Ces signes, il les transforme : il y ajoute et il en ôte, selon le genre de sa pensée, de telle sorte qu'un objet qui, dans la réalité, n'exciterait aucune attention, prend de l'importance et du charme étant représenté; car les sacrifices et les mensonges du peintre lui ont donné du sentiment, de la passion, du style et de la beauté. Tous les jours, on voit des vaches dans des prairies, des ponts ruinés, des animaux qui passent des ruisseaux à gué, et l'on n'y prend pas garde : d'où vient que ces mêmes choses, sous le pinceau de Paul Potter, de Karel du Jardin, de Berghem, vous arrêtent et vous séduisent? Est-ce la vérité de l'imitation qu'on admire? Nullement; les tableaux les plus *vrais* n'ont jamais fait illusion à personne, et l'illusion n'est pas le but de l'art. Sans cela, le chef-d'œuvre suprême serait le trompe-l'œil, et le trompe-l'œil est exécuté par les peintres les plus médiocres avec une certitude mathématique. Les diorama, les panorama, les navalorama, ont produit en ce genre des effets merveilleux, et cependant Peter Neef, Van de Velde et Backuysen, dont les toiles ne trompent qui que ce soit une minute, sont restés les rois de l'intérieur, de la vue architecturale et de la marine.

La peinture n'est donc pas, comme on pourrait le croire d'abord, un art d'imitation, bien que son domaine semble circonscrit à la représentation des choses extérieures : le peintre porte son tableau en lui-même, et, entre la nature et lui, la toile sert d'intermédiaire. Quand il veut faire un paysage, ce n'est pas l'envie de copier tel arbre, tel rocher ou tel horizon qui le pousse, mais bien un certain rêve de fraîcheur agreste, de repos champêtre, de mélancolie amoureuse, d'harmonie sereine, de beauté idéale, qu'il cherche à traduire dans la langue qui lui est propre. Même, s'il s'astreint à représenter une vue exacte, sa pensée personnelle ne cessera pas d'être sensible pour cela : si elle est triste, il assombrira la nature la plus riante; si elle est gaie, il saura trouver des fleurs dans l'aridité la plus sablonneuse; c'est son ame qu'il peindra à travers une vue de forêt, de lac ou de montagne. C'est ce sentiment de beau préconçu qui inspire au sculpteur une statue, au poète une églogue, au musicien une symphonie; chacun tente de manifester avec son moyen cette rêverie, cette aspiration, ce trouble et cette inquiétude sublimes que causent au véritable artiste la prescience et le désir du beau.

Mais nous voici bien loin du lavis à l'encre de Chine; il faudrait cependant en parler un peu. L'encre de Chine authentique se distingue à sa cassure, qui est nette et brillante, à la finesse de son grain, à sa dureté extrême et à son inconcevable divisibilité; — nul *atrament* ne peut offrir une gamme de nuances plus étendues. La sépia, le bistre,

qui séduisent d'abord par leurs teintes chaudes et rousses, sont grossiers à côté des gris fins et des noirs intenses de l'encre chinoise; résistez à l'attrait vulgaire de la sépia et du bistre, et vous en serez récompensés. Vos lavis, plus froids de ton, auront plus de délicatesse et de légèreté; surtout évitez le maigre, le léché, la minutie patiente, les petits pinceaux à poils tenus, ou vous ferez des dessins de demoiselle, sans largeur et sans force; prenez-moi un pinceau dont la pointe soit fine, mais dont le corps fasse un peu ventre, qui puisse retenir dans ses flancs la goutte d'eau chargée de matière colorante et fournir une teinte franche et sans reprise; quant au papier, la question est grave : il faut mettre de côté tout esprit de nationalité, et acheter du papier anglais, qu'on soit Suisse, Allemand, Espagnol ou Français. — Que ce papier soit du Wattman! Laissez le papier torchon aux escamoteurs qui cherchent leurs effets dans des pâtés de noir, des blancs égratignés, des touches traînées et grenues.

Ici M. Töpffer fait une jolie digression sentimentale sur les degrés d'attachement que peuvent inspirer à l'homme qui s'en sert les objets animés. Le bâton d'encre de Chine, tout couvert de dorures, de dragons bleus et de caractères énigmatiques pour nous, par sa durée, par l'égalité de son service, par sa complaisance à se laisser tourner dans le godet, par la faible odeur ambrée qu'il répand lorsqu'il est échauffé sous les doigts, par mille qualités secrètes et sûres, inspire une amitié mêlée d'estime; c'est un compagnon fidèle que l'on retrouve toujours tel qu'on l'a laissé : sérieux, tranquille, sans rancune, tenant à votre disposition, comme si vous l'aviez quitté de la veille, toutes ses nuances, depuis le gris de perle le plus imperceptible jusqu'au noir le plus vigoureux. Ce bâton d'encre de Chine sera d'ailleurs votre bâton de vieillesse; à peine si tous vos essais, tous vos barbouillages, toutes vos cavernes de Fingal et tous vos clairs de lune l'ont diminué d'une ou deux lignes; il durera autant et plus que vous.

Le pinceau n'est pas d'un commerce aussi sûr : il est plein de hasards et de caprices; aujourd'hui bon, demain mauvais, il laisse tomber la goutte d'eau qu'on lui confie au plus bel endroit du dessin; il crache, il éclate, il bavoche, il perd un de ses poils au milieu d'une touche de sentiment, d'autres fois il écarte traîtreusement ses pointes, comme les pivots d'une dent arrachée, sans qu'on puisse les rejoindre en les pressant des lèvres ou en l'appuyant sur le bord du verre, et puis l'on a plusieurs pinceaux; le pinceau est un favori, et non un ami; on le prend et on le rejette.

Quant au papier, il ne sert qu'une fois, c'est tout dire : avec lui point d'intimité, point d'habitude, il est passif et ne s'associe en rien à votre travail; il ne palpite pas sous une main habile, il ne se révolte pas sous une main ignorante, il souffre tout, suivant une expression vulgaire. Cette

lâche complaisance le caractérise suffisamment. Le papier ne parle donc en rien au cœur. On ne peut l'aimer. Pour notre compte, nous allons plus loin que M. Töpffer, nous sentons pour lui l'aversion la plus prononcée. Quoi de plus funèbre qu'une grande page blanche, morne, glacée, posée sinistrement sur un pupitre, et qu'il faut remplir d'un bout à l'autre de caractères menus! A cet aspect, le frisson saisit les plus intrépides, et l'on se sent triste jusqu'à la mort. Le papier à dessin ne renferme pas, il est vrai, dans ses steppes neigeuses autant de mélancolie que le papier à écrire.

Arrivé là, M. Töpffer prend pour thème de ses démonstrations un âne dans un pré; nous partageons le goût du peintre genevois pour l'âne. Le sien est un âne suisse aimablement rustique, « rousset » de pelage, stoïcien de caractère, quoique épicurien dans la pratique, lorsque l'occasion d'une feuille de chou ou d'un chardon se présente; serviable, mais non servile, et prouvant au besoin son indépendance dans le passage des ruisseaux. Nous qui avons vécu familièrement avec l'âne espagnol, tout fier d'avoir porté Sancho Panza, tout historié de pompons, de plumets et de grelots, honoré presque autant que le cheval, admis à la même mangeoire, ami de la famille, et recevant sur son poil brillant et soyeux les tapes amicales des jolies señoras, nous qui l'avons vu cheminer triomphant et superbe sur les étroites corniches des sierras, parmi les mules aux couvertures bigarrées et les chevaux andaloux, ses pairs et compagnons, nous trouverons peut-être l'âne de M. Töpffer un peu pelé, un peu pauvre, un peu mesquin; mais, tel qu'il est, il a encore son charme. Ses oreilles énervées penchent avec une certaine mélancolie, son œil est rêveur, et ce poil blanc sous le ventre produit un excellent effet.

M. Töpffer se place devant cet honnête quadrupède, et il en obtient une première image à l'aide d'un simple linéament. A peine avons-nous commencé, que nous voilà en pleine fausseté. Le début de l'art est un mensonge, car dans la nature il n'y a pas de lignes. Les contours s'enveloppent les uns dans les autres, le trait n'existe pas, et cependant comment limiter la place qu'un objet occupe, au milieu de l'espace, sans cet utile auxiliaire? Avec une simple ligne tirée de l'échine à la tête, nous découpons la silhouette de notre âne dans tous ses détails : voilà les oreilles et la queue; bien que les yeux et les naseaux ne soient pas désignés, personne, pas même un enfant de trois ans, ne méconnaîtra un baudet dans ce tracé élémentaire; quelques traits intérieurs indiqueront ces détails ainsi que les saillies des côtes et des muscles donnant un profil quelconque. Ceci est le premier pas de l'art; ensuite, en teintant d'encre plus ou moins chargée les portions que n'éclaire pas le soleil, on obtient le modelé, le relief, la forme, il ne reste plus que la couleur à mettre, et la ressemblance sera complète : vous aurez un âne qui,

outre les caractères généraux de sa race, présentera les signes de son individualité propre et même de son individualité du jour et du moment; il sera songeur, joyeux ou renfrogné. Maintenant prenez vingt-cinq peintres habiles et donnez-leur ce baudet pour modèle, vous obtiendrez vingt-cinq baudets complétement différens les uns des autres. Ceux-ci l'auront fait gris, ceux-là roussâtre; le premier lui aura donné un air austère, le second une physionomie ingénue. Chacun aura fait ressortir le caractère le plus en harmonie avec son talent. Mais faites copier vingt-cinq ânes par un seul peintre, et tous ces ânes se ressembleront, ce qui prouve que les peintres dessinent d'après un modèle intérieur auquel ils plient les formes du modèle extérieur.

Les animaux sont-ils capables de comprendre la peinture? Un chat qui se voit dans un miroir joue avec son reflet, qu'il prend pour un autre chat; mais le mouvement complète l'illusion. Se reconnaîtrait-il dans une peinture très bien faite, convenablement exposée et éclairée? Cela est plus douteux, en dépit des rares exemples qu'on pourrait alléguer; à coup sûr il ne se reconnaîtra pas dans un simple trait, et l'on aura beau présenter au plus intelligent des chats, même au chat Murr, une feuille de papier où son image sera tracée : il affectera de la méconnaître, tandis que le paysan le plus obtus, l'enfant le moins attentif, le sauvage le plus abruti n'hésitera pas une minute. Mylord, le célèbre bouledogue de Godefroy Jadin, aboyait, il est vrai, avec fureur devant son image peinte par son maître, et tâchait de mordre la toile; mais Mylord était un chien de lettres élevé parmi des artistes et des poètes, et devenu par cette fréquentation un être presque humain.

Et cependant le trait, quoique ce soit une chose abstraite et de pure convention, ou peut-être à cause de cela, suffit aux conceptions les plus élevées, aux plus nobles besoins de l'art. Donnez à Michel-Ange un bout de fusin et un coin de muraille, et en quelques traits il va faire naître en vous l'idée du beau, du grandiose, du sublime, d'une façon si vive, que rien ne pourra dépasser l'impression de ce charbonnage. Ce grand artiste lui-même n'obtiendra pas de plus grands effets dans un tableau achevé. Entre sa pensée et le public, il n'y a eu que le signe graphique le plus indispensable, et cette simple ligne vous a introduit dans le monde gigantesque, au milieu des créations surhumaines qui peuplent l'ame du peintre.

De ces observations, M. Töpffer tire une conclusion qui nous semble manquer de justesse, savoir : que la ligne est au-dessus de tout, que plus l'art s'élève, moins il a besoin de l'effet et de la couleur. Sans doute on peut, par le dessin seul, réaliser les conceptions les plus nobles et les plus poétiques, et, avec les simples ressources de la grisaille et de la gravure, produire l'impression du beau. Suivant M. Töpffer, à mesure que l'art s'éloigne de son but sévère, il est forcé d'employer des

procédés plus matériels et plus complexes. Si une vierge de Raphaël, une sibylle de Michel-Ange, peuvent, par la noblesse de leurs lignes, se passer du prestige de la couleur, des scènes familières, des personnages d'une moins haute nature ont besoin d'y recourir. Le paysage ne saurait s'en passer, car il n'existe que par les variétés de nuances, les oppositions de lumière et d'ombre, toutes choses qui nécessitent l'intervention de la palette. Le dessin d'un paysage n'a pas la même rigueur que celui d'une figure : un tronc peut pencher à droite ou à gauche, un rocher avoir telle ou telle cassure, un bouquet de feuilles s'insérer plus haut ou plus bas; la ligne est donc ici moins importante. Nous ne partageons pas tout-à-fait la doctrine de M. Töpffer, à laquelle lui-même met çà et là de judicieuses restrictions; l'anatomie du paysage a des lois moins visibles que l'anatomie du corps humain, mais tout aussi rigoureuses. Ce n'est pas le hasard qui incline ou redresse le tronc des arbres, et il n'est pas indifférent de diriger une branche d'un côté ou d'un autre; chaque plante a ses attitudes particulières dont il faut saisir le secret, et, pour ce qui est de croire que la beauté d'un paysage ne puisse être exprimée par un simple linéament, tout comme celle d'une déesse ou d'une madone, si M. Töpffer avait pu voir les dessins à la plume ou au crayon de MM. Aligny, Bertin, Corot, Bellel, il aurait compris que l'idéal d'un arbre pouvait être rendu par les moyens les plus sobres et les plus élémentaires.

Assurément la couleur a besoin du dessin, et l'on ne conçoit pas qu'elle existe sans lui. Les nuances pour s'étaler nécessitent une délimitation quelconque; même en atteignant les corps par les *milieux* et en évitant toute espèce de trait, on arrive malgré tout à un dessin caché qui n'est pas moins réel, mais de cette conséquence il ne résulte à nos yeux aucune infériorité pour la couleur. Le dessin, c'est la mélodie; la couleur, c'est l'harmonie : qu'on nous permette cette comparaison empruntée à un autre art. La mélodie peut bien subsister indépendamment de l'harmonie, cela est vrai, mais de quelles prodigieuses richesses de nuances, de quelle puissance d'effet ne serait-on pas privé en supprimant cette dernière! L'idée du beau se rend aussi bien par un choix de teintes que par un choix de lignes. Quand Paul Véronèse fait monter dans un ciel bleu de turquoise la blanche colonnade d'un portique, quand Rubens frappe d'une plaque rose une joue d'un gris argenté, le Vénitien et le Flamand ont exprimé tout aussi nettement leur idée d'élégance, de beauté et de splendeur, que Raphaël en caressant le contour de la Fornarina.

Pour appuyer son opinion, M. Töpffer, remontant à la peinture antique, prétend qu'elle devait briller plutôt par la perfection du dessin que par la science du coloris. Il ne nous reste rien d'Apelles, de Parrhasius, de Timante, de Polygnote, de Zeuxis. Le temps impitoyable

a fait tomber, comme la poussière de l'aile d'un papillon, ces œuvres sublimes dont la renommée seule est arrivée jusqu'à nous; les tablettes de bois de laryx, les parois de marbre qu'elles recouvraient, ont disparu. A peine trouve-t-on dans Pline et les auteurs anciens quelques indications sur les procédés dont se servaient ces artistes célèbres. Sans les découvertes d'Herculanum et de Pompéia, l'on en serait réduit à de simples conjectures; malheureusement les fresques déblayées dans ces deux cités momies sont des œuvres de pure décoration exécutées par des artistes inférieurs : cependant l'on peut, d'après elles, se faire une idée assez juste de ce qu'était la peinture des Grecs et des Romains. Les statues que nous a laissées l'antiquité ne permettent pas de douter un instant de la hauteur où l'art s'était élevé sous le règne du polythéisme et d'une religion anthropomorphique; la peinture est trop intimement unie à sa blanche sœur la statuaire, pour ne pas marcher à côté d'elle d'un pas égal : une époque qui produit de grands sculpteurs fournit aussi de bons peintres. — Les anciens ne connaissaient pas la peinture à l'huile, ils peignaient à fresque, en détrempe, à l'encaustique; à l'aide de ces moyens, l'on arrive à des résultats satisfaisans. Nous ne pensons pas, comme M. Töpffer, que les tableaux d'Apelles brillassent uniquement par la composition, le style et la pureté du dessin : ils devaient avoir une couleur blonde, lumineuse, tranquille, d'une localité simple et forte, d'une harmonie solide et mate comme les toiles claires de Titien. La Campaspe d'Apelles ressemblait sans doute à la maîtresse du Vecelli pour le ton et l'effet. Le coloris ne consiste pas, comme on le croit trop souvent, dans l'emploi du vert, du bleu, du rouge, en nuances vives, mais bien dans la gamme suivie d'un bout à l'autre, dans l'harmonie de l'ensemble. Les Grecs étaient coloristes en ce sens, et l'on voit, par le vernis qu'Apelles appliquait à ses peintures pour donner de la transparence aux parties embues et de l'austérité aux nuances trop fleuries, l'importance qu'ils attachaient à cette partie de l'art. Comment croire d'ailleurs que les Grecs n'avaient pas le sentiment de la couleur, eux dont l'architecture était polychrome, eux qui peignaient et doraient leurs statues?

Rendons au coloris la place qui lui est due. Le dessin, le relief, la couleur, forment la trinité pittoresque. La couleur a une telle importance et se lie si fortement aux autres parties de l'art, qu'elle se fait sentir jusque dans les gravures, jusque dans les lavis. N'entendez-vous pas tous les jours un sculpteur dire devant une statue blanche partout : Comme les cheveux sont colorés! ou d'autres expressions équivalentes?

Que ce mot de statue nous serve de transition pour débattre avec M. Töpffer la question de la statuaire. Le sculpteur emprunte au monde réel une masse d'argile et un bloc de marbre pour manifester sa manière de comprendre le beau. Praxitèle a un rêve de beauté, d'amour

et d'harmonie, et il fait sa Vénus. Avec le marbre, cette matière froide, noble et neigeuse, il faudra qu'il rende la souplesse et la tiédeur de la vie, il faudra qu'il force la pierre rebelle à céder aux caprices de sa pensée. La femme, la déesse se dégage lentement du bloc. Tout le monde l'admire, bien qu'elle ait des yeux blancs, des cheveux incolores et s'éloigne de la réalité de toute la distance de l'idéal au vrai. Qui trouve invraisemblable sa pâleur étincelante et pure? Qui pense à lui demander, du moins maintenant, car les anciens teignaient leurs statues, le fard des joues et des lèvres, les prunelles marquées, les cheveux et les sourcils noirs, qui rendent les figures de cire pareilles à des fantômes dérisoires? L'art n'a donc pas besoin de vérité absolue, mais seulement de vérité relative, puisqu'un morceau de marbre taillé qui ne reproduit pas l'aspect complet du modèle excite, quand l'ame d'un grand artiste l'a réchauffé de sa flamme, l'amour, l'enthousiasme et l'admiration. Cette Vénus, polie par les baisers des siècles, et qui nous paraît d'une beauté si parfaite, sans doute Praxitèle en était mécontent; plus d'une fois, quand il y travaillait, le ciseau a dû tomber de ses mains découragées. A quel type préconçu comparait-il cette forme exquise et supérieure en perfection aux plus belles femmes, pour ne pas en être entièrement satisfait? Quels bras, quelle poitrine, quelles épaules avait-il vus dans les réalités de la chair qui pussent lutter contre les sublimes mensonges de son marbre? Raphaël aussi, peignant la Galatée, se plaignait de ne pas rencontrer de modèles qui le satisfissent; il se servait d'une *certaine idée* qu'il avait en lui. « Je manque de belles femmes et de bons juges! » écrivait-il au comte Castiglioni.

Tout au rebours de ces grands hommes, les artistes médiocres sont toujours heureux de leurs œuvres. Si mince que soit le résultat, il est à la hauteur de la conception. L'habileté de main, les hasards du travail, produisent même quelquefois des effets inattendus dont ils sont joyeux et surpris; l'exécution dépasse la pensée.

Ainsi donc, il demeure prouvé que la peinture, que l'on considère comme un art d'imitation et qui est plutôt un art de transformation, agit souvent avec d'autant plus de force qu'elle s'éloigne de la nature. Ce que le peintre doit chercher avant tout, c'est l'interprétation et non le calque des objets; qu'il rende l'apparence et non la réalité.

Un artiste d'un immense talent, de Laberge, mort il y a quelques années, a consumé ses forces dans une lutte folle contre la nature. Il ne voulait rien peindre de convention. S'il faisait un arbre, il le copiait avec une exactitude désespérante; chaque feuille était un portrait; les cassures des petites branches, les rugosités, les nœuds et les mousses du tronc, il reproduisait tout plus fidèlement que le daguerréotype, car il y joignait la couleur. Souvent l'automne venait effeuiller le modèle avant que de Laberge eût fini l'étude commencée au printemps. Pour

un chardon ou une bardane, il faisait quelquefois trente ou quarante cartons. Dans les derniers temps de sa vie, il travaillait à un tableau représentant dans un fond de paysage, d'après la fable de La Fontaine, Perrette et le pot au lait. Pour arriver à rendre le lait répandu aux pieds de la fillette éplorée, que de cruches il versa sur la terre dans la cour de sa petite maison de l'avenue Sainte-Marie! Quand il se portait encore bien, il faisait bâtir devant le pommier, le pan de mur ou la plante qu'il voulait rendre, une hutte de feuillage ou de paille où il travaillait des mois entiers, usant à ce minutieux labeur de pygmée l'audace et le génie d'un titan, car l'idée de de Laberge était tout bonnement de se substituer à la nature; il voulait, avec la largeur d'aspect, avoir l'infini des détails, produire l'effet de loin et de près, réaliser la vérité absolue. La perspective devait se produire par le recul du spectateur et non par des sacrifices de la part de l'artiste. S'il peignait un toit de masure, à six pas le toit seul était perceptible, à un pied chaque tuile avait sa physionomie particulière, sa nuance spéciale, sa félure, son angle écorné, sa lèpre de mousse. Sa vue prodigieuse le servait dans ce travail d'horloger suisse et de Prométhée dérobant le feu du ciel. Lorsque les progrès de la maladie l'empêchèrent de sortir, il fit scier dans les forêts des arbres qu'on apportait à son atelier. Son dernier effort fut une toile grande comme les deux mains et représentant sur le revers d'un fossé un mouton gardé par une vieille femme accroupie. Les plus précieux hollandais sont des Vanloo à côté de cela. Certes, si jamais homme a été bien doué pour la peinture, ce fut de Laberge. — Nous avons vu de lui un ou deux portraits qui ne le cèdent en rien à ceux d'Holbein. — Mais, égaré par un système faux, quoique ayant toutes les apparences de la vérité, il ferma son microcosme et peignit d'après le modèle extérieur et non d'après le modèle intérieur; il repoussa l'intuition, la déduction, le souvenir, et n'admit que l'imitation immédiate. D'artiste il se fit miroir. Chose étrange! malgré ce scrupule inoui, cette fidélité prodigieuse, ses paysages absolument vrais ne le paraissaient pas plus que ceux de Jules Dupré, de Cabat, de Flers, où l'effet remplace la réalité, car ces artistes à la vérité relative joignent leur intelligence et leur sentiment, et ce qui manque dans l'exactitude du détail est largement compensé par la sincérité de l'ensemble.

L'imitation seule de la nature, comme l'a prouvé l'exemple de ce pauvre de Laberge, perdu dans cette voie qui pourtant semble ne pas offrir de péril, ne doit donc pas être le but de l'artiste. Alors quel sera ce but? Le beau? Mais qu'est-ce que le beau? C'est là une question très complexe, très abstruse, très difficile, et sur laquelle on écrirait des volumes sans en être beaucoup plus avancé. Si cette question n'est pas déja fort claire lorsqu'il s'agit du beau littéraire, elle l'est encore moins lorsqu'il s'agit du beau plastique. Pourtant ce ne sont pas les définitions qui manquent.

Le beau existe-t-il en lui-même ou relativement? Une fleur est-elle belle par sa virtualité propre ou seulement parce qu'elle nous paraît ainsi? La qualité esthétique des choses, au point de vue du beau, est, selon Kant, toute subjective, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas réellement belles, mais qu'elles nous apparaissent belles en vertu des lois de notre esprit. Certes, c'est une noble et grande idée que celle qui fait résulter le beau de la conformité des intelligences humaines et lui assure un caractère universel, immuable; mais un principe ainsi posé ne conduit-il pas à nier la réalité, quand on la voit réduite à de simples apparences? Cet idéalisme effréné ne supprime-t-il pas trop décidément le monde matériel? Autre question : Le beau de l'art est-il le beau de la nature? Ce chêne fait-il aussi bien dans la forêt que dans le tableau? Souvent il fait mieux dans le tableau, car dans la forêt on ne le remarque guère; ce n'est pas tout pourtant : voici un chêne superbe, vigoureux, puissamment feuillu, digne de Dodone et des bois druidiques; en voilà un autre au tronc contrefait et crevassé, à la tête découronnée par la foudre, aux branches rompues et semblables à des moignons, un chêne ragot, comme dit M. Töpffer; eh bien! s'il est reproduit par un pinceau habile, il sera préféré au premier par plus d'un amateur. Cependant la beauté d'un chêne est-elle d'être déjeté, fendu, plein de coudes et de rugosités difformes, à moitié chauve ou coiffé d'un feuillage lacéré et roussi? Certes, rien n'est plus éloigné de l'idée d'un bel arbre que de semblables traits : le peintre, par un dessin énergique, un style farouche, une touche âpre, fera exprimer à cette bûche contournée des pensées de vieillesse, de majesté, de solitude et de mélancolie. S'il veut effrayer, il saura donner au tronc un vague profil humain, une attitude de fantôme; avec tous les élémens de la difformité, il arrivera au beau par le pittoresque et le caractère. C'est ainsi que d'affreuses peintures de l'Espagnolet, représentant des martyrs éventrés ou des gueux en haillons, sont aussi belles et plus belles que des toiles du Guide ou de l'Albane, où la mythologie rit en sujets gracieux, et où l'on ne voit que femmes de neige dans des prés d'émeraude, qu'amours roses dans des ciels d'outremer; c'est ainsi que des vers de Virgile, décrivant une épizootie et la mort d'un taureau qui vomit des flots de sang noir mêlés de sanie et d'écume, ont toute la beauté que l'art réclame, et valent la fraîche et verdoyante poésie de Tempé ou de Galatée s'enfuyant vers les saules.

Ceci nous conduit tout droit à la fameuse formule de l'art pour l'art que M. Töpffer n'a nullement entendue et qu'il déclare absurde. « L'art pour l'art, s'écrie-t-il tout-à-fait indigné, c'est comme si l'on disait : La forme pour la forme, le moyen pour le moyen. » Dans cette doctrine bien comprise, tous sujets sont indifférens et ne valent que par l'idéal, le sentiment et le style que chaque artiste y apporte. Lorsque plus loin M. Töpffer loue Shakespeare et Molière d'être à la fois objectifs et subjec-

tifs et de marcher librement à la recherche esthétique du beau, tout en blâmant Voltaire de faire servir sa poésie à ses projets et à ses plans particuliers, il ne s'aperçoit pas qu'il fait l'éloge de la doctrine qu'il déclare insensée. L'art pour l'art signifie, pour les adeptes, un travail dégagé de toute préoccupation autre que celle du beau en lui-même. Quand Shakespeare écrit *Othello*, il n'a d'autre but que de montrer l'homme en proie à la jalousie; quand Voltaire fait *Mahomet*, outre l'intention de dessiner la figure du prophète, il a celle de démontrer en général les inconvéniens du fanatisme et en particulier les vices des prêtres catholiques ou chrétiens de son temps : sa tragédie souffre de l'introduction de cet élément hétérogène, et, pour atteindre l'effet philosophique, il manque l'effet esthétique du beau absolu. Quoique *Othello* ne sape pas le moindre petit préjugé, il s'élève de cent coudées au-dessus du *Mahomet*, malgré les tirades encyclopédiques de celui-ci.

Le programme de l'école moderne, que M. Töpffer attaque en plusieurs rencontres au point de vue étroit de Genève, est de rechercher la beauté pour elle-même avec une impartialité complète, un désintéressement parfait, sans demander le succès à des allusions ou à des tendances étrangères au sujet traité, et nous croyons que c'est là assurément la manière la plus élevée et la plus philosophique d'envisager l'art.

La grande erreur des adversaires de la doctrine de l'art pour l'art et de M. Töpffer en particulier, c'est de croire que la forme peut être indépendante de l'idée; la forme ne peut se produire sans idée, et l'idée sans forme. L'ame a besoin du corps, le corps a besoin de l'ame; un squelette est aussi laid qu'un monceau de chair qu'une armature ne soutient pas. La comparaison de M. Töpffer d'un beau vase bien ciselé, qui ne contient qu'une liqueur médiocre, n'est pas heureuse. Une buire d'argent de Benvenuto Cellini, où des anges sortent du calice des lotus et s'embrassent à l'ombre de leurs ailes dans les enroulemens des anses, ne contînt-elle que du vin de Surène ou d'Argenteuil, vaut mieux qu'une bouteille de verre à long goulot et à long bouchon remplie de vin de Bordeaux, grand Lafitte et retour de l'Inde. L'on sera de cet avis, à moins d'être un sommelier ou un gourmet dégustateur. Les formes de l'art ne sont pas des papillotes destinées à envelopper des dragées plus ou moins amères de morale et de philosophie, et leur chercher une utilité autre que la beauté, c'est montrer un esprit fermé à tous les souffles supérieurs et incapable de vues générales. M. Töpffer lui-même désavoue de semblables tendances, qui amèneraient à mettre au-dessus de tout les quatrains de Pibrac et les sentences du conseiller Matthieu.

Est-ce à dire pour cela que l'art doive se renfermer dans un indifférentisme de parti pris, dans un détachement glacial de toute chose vivace et contemporaine pour n'admirer, Narcisse idéal, que sa propre

réflexion dans l'eau et devenir amoureux de lui-même? Non, un artiste avant tout est un homme; il peut refléter dans son œuvre, soit qu'il les partage, soit qu'il les repousse, les amours, les haines, les passions, les croyances et les préjugés de son temps, à la condition que l'art sacré sera toujours pour lui le but et non le moyen. Ce qui a été exécuté dans une autre intention que de satisfaire aux éternelles lois du beau ne saurait avoir de valeur dans l'avenir. La besogne faite, l'on jette l'outil de côté. Piocher n'est pas sculpter, et s'il peut être utile à un certain moment de renverser un mur, de creuser une mine, le mur tombé, la mine ayant fait explosion, l'habileté et le courage de l'ouvrier loués comme il convient, il ne reste rien de tout ce labeur. Que les artistes se gardent donc bien de s'atteler au service d'une école de philosophie ou d'une coterie politique, qu'ils laissent les fourgons chargés de théories embourbés dans leurs profondes ornières, et croient avoir fait autant pour le perfectionnement de l'humanité que tous les utilitaires par une strophe harmonieuse, un noble type de tête, un torse aux lignes pures où se révèlent la recherche et le désir du beau éternel et général. Les vers d'Homère, les statues de Phidias, les peintures de Raphaël, ont plus élevé l'ame que tous les traités des moralistes. Ils ont fait concevoir l'idéal à des gens qui d'eux-mêmes ne l'auraient jamais soupçonné et introduit cet élément divin dans des esprits jusque-là matériels.

L'art pour l'art veut dire non pas la forme pour la forme, mais bien la forme pour le beau, abstraction faite de toute idée étrangère, de tout détournement au profit d'une doctrine quelconque, de toute utilité directe. Aucun maître ou disciple de l'école moderne n'a entendu autrement cette formule devenue célèbre par des polémiques sans intelligence et sans bonne foi. Puisque nous en sommes à chercher chicane à M. Töpffer, reprochons-lui des attaques de mauvais goût contre un des plus grands poètes de notre temps, dont les vers sont dans toutes les mémoires et sur toutes les lèvres. Ces tons de pédagogue vont fort mal à l'esprit fin et délicat capable d'écrire les *Nouvelles genevoises;* ces critiques arriérées ont quelque chose de provincial et de suranné qui fait tache dans un livre aussi remarquable.

Revenons maintenant aux définitions du beau. Voici celle que donne M. Töpffer : « Le beau de l'art procède absolument et uniquement de la pensée humaine affranchie de toute autre servitude que celle de se manifester par la représentation des objets naturels. » — Cette proposition est suivie d'une autre ainsi conçue : « Dans l'art en général et dans la peinture en particulier, les signes de représentation qu'on emploie sont conventionnels à un haut degré, puisque, quand ils ne devraient varier qu'avec les objets naturels dont ils sont la représentation, ils varient au contraire perpétuellement avec les époques, avec les nations, avec les écoles, avec les individus. »

Nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de M. Töpffer relativement aux variations et aux changemens de ce qu'il nomme les signes conventionnels de la peinture, et qui dès-lors cesseraient d'être représentatifs des objets naturels, qui sont toujours les mêmes : ces différences d'époque, de nation, d'école, d'individu, ont leur raison d'être dans la nature. Le peu de rapports qui existe entre un Teniers et un Léonard de Vinci, entre un Phidias et un Puget, entre un Boucher et un Géricault, ne vient pas de la variation capricieuse du signe conventionnel, mais de la dissemblance des types modifiés par le climat, le temps, le costume, les mœurs, et surtout par la manière de voir et le style de l'artiste : plus l'imitation même interprétée sera fidèle, plus la diversité sera grande. La Grecque du temps de Phidias dans sa tunique de marbre aux petits plis froissés, la Joconde, ce mystérieux sourire épanoui dans un nuage de demi-teintes, le paysan à forme de magot qui lutine la servante d'un cabaret, la bergère fardée et mouchetée de la régence qui conduit son agneau poudré à blanc, ne sont nullement des caprices, mais bien des représentations exactes de types contemporains. Nous ne saurions admettre non plus que le beau vienne uniquement de la pensée de l'artiste; l'idéal n'est pas toujours préconçu. Souvent la rencontre d'un type noble, gracieux ou rare, éveille son imagination et suscite des œuvres qui, sans cet événement fortuit, ne seraient pas nées. Un grand nombre de peintres et de sculpteurs reçoivent de l'extérieur l'impression du beau, et procèdent du matériel à l'idéal : ce ne sont donc pas des formes qu'ils empruntent à la nature pour en revêtir la conception *à priori* qu'ils ont eue du beau; l'opération, avec eux, est toute contraire : ils prennent *à posteriori* dans leur esprit un souffle pour faire vivre les types observés et choisis. Au lieu de donner une forme à l'idéal, ils donnent un idéal à la forme; ce n'est plus l'ame qui prend un corps, c'est le corps qui prend une ame : ce dernier procédé paraît même le plus simple. Le Titan qui souffrit sur les croix du Caucase les douleurs du Calvaire, quand il eut modelé sa statue d'argile, ravit la flamme du ciel, et appliqua une torche au flanc muet du fantôme pétri par ses mains.

La fantaisie du cerveau humain, que l'on croirait immense, est cependant très bornée, car il est impossible d'imaginer une forme en dehors des choses créées. Les chimères les plus monstrueuses sont réelles, leur étrangeté apparente ne provient que de la réunion de parties vraies séparément. Le lion, la chèvre et le serpent ont chacun un membre à réclamer dans la bête hideuse tuée par Bellérophon. Les mégalonix, les icthyosaures, les ptérodactyles, les mammouths, les paleontheriums, dans la création anté-diluvienne, et, dans une époque plus récente, la zoologie bizarre de la Nouvelle-Hollande, sans compter le monde fourmillant révélé par le microscope à gaz, ont justifié d'a-

vance tous les caprices du crayon et du ciseau. Les griffons, les hydres, les dragons, les harpies, les méduses, les sirènes, les tritons, sont revendiqués par l'histoire naturelle. Dans le champ de l'ornementation, qui semble sans limites, la végétation, avec ses feuillages, ses calices, ses branches, ses brindilles, fournit les motifs de tous les rinceaux, de tous les enroulemens, de tous les ramages. Une fleur de l'Amérique ou de l'Inde se charge bientôt de démontrer au dessinateur, qui croyait avoir inventé une fleur fabuleuse, qu'il n'est qu'un plagiaire ou qu'un copiste. Les Sarrasins eux-mêmes, qui ont cherché le principe de leurs arabesques dans l'enlacement et la complication des lignes, ne sont pas sortis des décompositions du cercle, du triangle, du carré, et des autres figures mathématiques. Ces lacs prodigieux qui serpentent sur les murs de l'Alhambra, ces stalactites qui pendent des voûtes de la salle des Abencerrages et des Deux-Sœurs, n'ont pas une forme dont ne puisse rendre compte la trigonométrie ou la cristallographie. Dans la fabrique des vases, dont les lignes sembleraient toutes d'invention, les types sont fournis par la courge, l'œuf vidé, le calice des fleurs, et aussi par les nécessités du contenu. — Jamais artiste, si grand qu'il fût, n'a imaginé une forme, et, quand on veut rendre des sujets abstraits comme Dieu, les esprits célestes, on est obligé d'en revenir aux types humains, l'invention d'une figure autre que celle-là étant impossible.

Cette impuissance de rien créer en dehors de ce qui est nécessite, pour la manifestation du beau, l'emploi des formes naturelles. Bien que l'idéal ou le sentiment de la perfection soit inné chez lui, il faut que l'artiste cherche son alphabet dans le monde visible, qui lui fournit ses signes conventionnels, suivant l'expression de M. Töpffer; mais, si l'idée du beau préexiste en nous, préexiste-t-elle chez un aveugle-né, par exemple? Quelle image peut se faire du beau de l'art un pensionnaire des Quinze-Vingts? Par le tact, il peut arriver à une certaine conscience des contours et des saillies; mais cette notion confuse et partielle est insuffisante pour apprécier même la sculpture, le plus matériel des arts dans son expression. Juger le mérite et la beauté d'une statue à l'aide d'un toucher nécessairement successif serait peut-être possible à un artiste qui aurait perdu les yeux, son éducation faite; un aveugle de naissance n'y parviendra jamais. Il faut donc admettre que l'idée du beau n'est pas aussi absolument subjective que l'affirme Kant, et qu'elle n'est pas toujours une opinion, mais très souvent une impression. En fermant une des fenêtres qui mettent l'ame en communication avec le monde extérieur, vous rendez obscures celles de ses facultés qui y répondent, et vous annihilez les notions qu'on aurait pu croire innées. Sans doute, on objectera qu'elles subsistent à l'état latent et qu'elles ne semblent anéanties que faute de moyens de se formuler; mais ceci touche à des questions d'une telle difficulté, à savoir la muti-

lation qu'opère sur l'ame l'absence d'un sens, que ce n'est pas le lieu de les discuter ici. Revenons à nos définitions du beau.

Suivant Mendelsohn, « son essence est l'unité dans la variété. » Cette formule est incomplète; le beau existe au-dessus et en dehors des conditions d'unité et de variété. Une œuvre réunit souvent ces deux qualités sans être belle : l'*Apollon du Belvédère* n'est pas varié, *la Transfiguration* de Raphaël n'est pas une, et ce sont deux morceaux admirables. Des poèmes et des tableaux très médiocres satisfont quelquefois aux conditions exigées par Mendelsohn sans en valoir mieux pour cela.

Winkelmann prétend que « le beau est une chose dont il est plus facile de dire ce qu'elle n'est pas que de dire ce qu'elle est. » C'est là un aphorisme prudent et d'une vérité incontestable, trop incontestable peut-être, et qui n'avance guère la question. Il en donne ailleurs une autre définition, qui ne nous paraît pas plus satisfaisante : « L'unité et la simplicité, dit-il, sont les véritables sources de la beauté. » Nous accordons que l'unité est, en effet, une des qualités essentielles du beau; mais que faut-il entendre par simplicité? Le contraire du riche, du varié, de l'orné, du complexe, et, par extension, du recherché, de l'affecté? Cependant le riche, l'orné, le complexe, sont des élémens du beau, et, si la formule s'applique assez exactement à l'art antique, dont Winkelmann se préoccupait trop, elle est fautive relativement à la peinture, à la poésie et surtout à la musique modernes, dont beaucoup de chefs-d'œuvre sont compliqués et splendides. A ce point de vue, que deviendraient Rubens, Michel-Ange, Shakespeare et Beethoven, qui assurément ne sont pas simples? Si, par simplicité, il faut entendre le don d'être naturel, beaucoup de gens ont cette qualité dans une organisation médiocre, et alors ils sont naturellement plats, voilà tout.

Mengs, l'ami de Winkelmann, définit le beau « une perfection visible, image imparfaite de la perfection suprême. » Tieck et Wackenroeder énoncent cette idée-ci, que « le beau est un seul et unique rayon de la clarté céleste, mais qu'en passant à travers le prisme de l'imagination chez les peuples des différentes zones, il se décompose en mille couleurs, en mille nuances. » Tout cela veut dire, en termes plus ou moins clairs, d'après la formule émise par Winkelmann et bien d'autres avant lui, que la beauté suprême réside en Dieu, ou, pour nous exprimer avec plus de rigueur philosophique, que le beau, dans son essence absolue, c'est Dieu.

D'après Burke, le beau serait la qualité ou les qualités des corps par lesquelles ils produisent l'amour ou une passion semblable. Selon le Hollandais Hemsterhuis, l'ame juge le beau ce dont elle peut se faire une idée dans le plus court espace de temps. La première de ces définitions rétrécit l'idée du beau à celle des corps et même uniquement

aux corps qui inspirent de l'amour; malgré tout le mérite de Burke, elle n'est réellement pas discutable. Quant à celle d'Hemsterhuis, elle est du grotesque le plus réjouissant. A ce compte, un pavé ou une ligne de gazette vaudraient mieux que le Parthénon ou l'Iliade, car l'ame doit s'en faire une idée dans un espace de temps beaucoup plus court.

Dans son essai, le P. André dit : « Le beau, quel qu'il soit, a toujours pour fondement l'ordre et pour essence l'unité. » Cette définition est incomplète, quoique judicieuse et plausible en apparence, car le beau éclate souvent où l'ordre est violé et manque dans des œuvres parfaitement régulières. S'il faut en croire Diderot, la notion du rapport constitue la beauté. Nous n'en croirons pas Diderot, car la notion du rapport existe entre une foule de choses indifférentes, désagréables ou même décidément affreuses. Marmontel proclame que les trois qualités distinctives du beau sont la force, la richesse et l'intelligence. A quoi M. Töpffer répond, avec beaucoup de raison, que, dans la nature comme dans l'art, le beau se rencontre fréquemment sans la force, et la richesse sans le beau, tandis que l'intelligence a tout autant son rôle dans l'utile, dans le juste, dans le bon, dans le mauvais même, que dans le beau.

Platon, dans son dialogue du *grand Hippias*, établit « que le beau ne doit être cherché dans rien de particulier, dans rien de relatif; que tel ou tel objet peut être beau, mais qu'il ne l'est pas par lui-même, et qu'il existe au-delà des choses individuelles un beau absolu qui fait leur beauté. » « Qu'on y pense, dit M. Cousin en commentant ce dialogue, c'est l'idée seule du beau qui fait que toute chose est belle. Ce n'est pas tel ou tel arrangement des parties, tel ou tel accord de formes, qui rend beau ce qui l'est; car, indépendamment de tout arrangement, de toute composition, chaque partie, chaque forme pouvait déjà être belle encore, la disposition générale étant changée. La beauté se déclare par l'impossibilité immédiate où nous sommes de ne pas la trouver telle, c'est-à-dire de ne pas être frappés de l'idée du beau qui s'y rencontre. On ne peut donner une autre explication de l'idée du beau. »

Arrêtons là cette liste de définitions déjà trop longue, et résumons-nous. Le beau dans son essence absolue, c'est Dieu. Il est aussi impossible de le chercher hors de la sphère divine, qu'il est impossible de trouver hors de cette sphère le vrai et le bon absolus. Le beau n'appartient donc pas à l'ordre sensible, mais à l'ordre spirituel. Il est invariable, car il est absolu, et cela seul peut varier qui est relatif. Descendu de ces hautes régions dans le monde sensible, le beau, non pas en lui-même, mais dans ses manifestations, est soumis aux influences extérieures. Les mœurs, les habitudes, les modes, la corruption, la barbarie, peuvent en troubler la notion. Le temple croule quelquefois; mais, en déblayant les ruines, on trouvera toujours sous les décombres le dieu de marbre immobile et serein.

Tout cela ne veut pas dire qu'il faille négliger les moyens, les procédés, l'habileté matérielle, l'exactitude physique; les manifestations du beau caché doivent se soumettre à la règle des formes sensibles : seulement que l'artiste à travers les peintures de la vie ou du monde matériel poursuive son rêve idéal, pense au ciel en peignant la terre, et à Dieu en peignant l'homme; sans quoi ses ouvrages, quelque curieuse qu'en soit l'exécution, n'auront pas ce caractère général, éternel, immuable, qui donne la consécration aux chefs-d'œuvre : il leur manquera la vie.

Le défaut du livre de M. Töpffer, c'est d'être à la fois trop grave et trop frivole : trop grave, si c'est une fantaisie à la manière du *Voyage sentimental* ou du *Voyage autour de ma chambre;* trop frivole, si c'est un traité sérieux où la question du beau soit considérée d'une façon purement esthétique. Dans le premier volume, la part du caprice, de l'humour et des digressions à la manière de Sterne, est beaucoup plus large que dans le second volume, où la philosophie domine presque exclusivement. De l'encre de Chine, il n'en est plus fait mention. On renvoie le baudet à l'écurie après les utiles services qu'il a rendus. Nous avouons que son absence se fait désagréablement sentir. Cet âne, avec sa mine honnête et pacifique, son œil rêveur, ses oreilles inquiètes et son pelage « rousset, » intervenait à propos entre deux chapitres par trop ardus. L'auteur sent lui-même ce vide, et, pour le remplir, il va, dans un des plus jolis paragraphes de son livre, causer sur le haut d'une colline avec deux hommes qui équarrissent une poutre et dont on voit du pied du coteau se dessiner la silhouette sur le ciel. Leurs coups frappés en cadence font tomber les copeaux sur un rhythme que l'oreille écoute non sans charme. Une femme leur apporte leur modeste repas, et l'auteur, assis sur une des poutres, tout en devisant avec eux, regarde les bruines que le vent fait courir sur les bois, le pâle rayon qui éclaire les cimes dorées, et au fond, dans la plaine sombre, les roseaux jaunissans et les flaques d'eau miroitantes du marécage. Ce petit tableau est tracé de main de maître, et, pour notre part, nous le préférons à bien des chapitres d'esthétique. En quelques touches, le peintre fait deviner les lointains, indique les espaces intermédiaires, et accuse les premiers plans avec force et relief. Un rayon de soleil glisse à travers les nuages, dont les flancs déchirés laissent tomber des hachures de pluie, comme les flèches d'un carquois qui se renverse sur les bois qui moutonnent à l'horizon. Quels jolis tons saumon-clair ont les poutres travaillées fraîchement, et comme cette nuance chaude et vivace, qui ressemble à de la chair, fait valoir les gris de perle du ciel et les vapeurs bleutées des fonds! Enfin le soir vient, le brouillard développe ses ouates, et l'on entend sur l'âpre chemin de la colline grincer l'essieu du chariot estompé par la brume.

Ce n'est rien, et c'est charmant. La lumière glisse, le vent soupire, la forêt palpite; l'activité humaine, symbolisée par les bûcherons et le charretier, anime le paysage, qui prend, d'un premier frisson d'automne, une mélancolie émouvante. Nous aimons aussi beaucoup les pages où l'auteur, se surprenant à vieillir, tourne au triste d'abord et ensuite à l'amer. — Né avec ce siècle, l'auteur en a la date pour âge, et ce chiffre qui grossit lui rappelle plus cruellement qu'à un autre le déclin de son existence. Il marche avec un compagnon qui lui survivra, et qui sera jeune encore lorsque lui, son jumeau, s'abritera, vieillard frileux, le long de quelque muraille exposée au soleil, ou s'affaissera, dépouille oubliée, sous d'épais draps de terre brune, au milieu des grandes herbes et des orties de l'abandon. Il commence à s'occuper des cyprès qui dépassent le mur d'enceinte du cimetière; toujours il les retrouve au bout de sa promenade, ces arbres funèbres qui n'attiraient pas son attention autrefois, et que ne remarque pas la jeunesse qu'enivre la fête de la vie et de l'amour.

Nous avons éprouvé, il y a sept ans, un sentiment semblable à Grenade, la ville des califes, la perle des Espagnes, sous l'enchantement du ciel d'Andalousie. Au-dessus de l'Alhambra, la forteresse rouge, s'élèvent dans l'azur implacable deux cyprès dont la vue vous poursuit sans relâche. On les aperçoit du Généralife, de la Silla del Moro, de l'Albaycin, du monte Sagrado, de la sierra d'Elvire, du Soupir du More, de la sierra Nevada. Lorsqu'on redescend du Mulhacen, la première chose qui accroche l'œil, dans la dentelure de la ville couchée sur les croupes de l'Antequerula, ce sont ces deux noirs soupirs de feuillage tristes comme une pensée de mort au milieu de l'allégresse générale, seule teinte sombre dans cet éblouissement d'or, d'argent, d'azur et de rose. Je les voyais, de la terrasse de la maison que j'habitais, si crûment dessinés sur un fond de lumière aveuglante, qu'il me semblait les toucher de la main; ces *memento mori,* ces avertisseurs sépulcraux, étaient devenus mon cauchemar, et cependant quelle terre plus douce et plus parfumée eût-on trouvée pour dormir le grand sommeil à l'ombre des myrtes et des lauriers-roses! — Il est vrai qu'en Espagne on met les morts dans des niches percées au flanc d'une muraille, comme les trous d'un colombier, et que, si j'étais mort là-bas, on m'eût enfourné comme les autres au lieu de confier mes restes à ce sol d'aromates et de poudre d'or. Mais je fais comme M. Töpffer, je tourne au triste; prenons garde à l'amer, et reposons-nous plutôt dans cette jolie description qu'il trace de la maison paternelle, rustique habitation de paysan, agrandie successivement et embellie d'un peu d'art et de comfort. L'hiver est venu, les flocons de neige tombent assez pressés pour dérober à demi sous leur réseau blanc les grands arbres voisins, les petits oiseaux affamés et transis voltigent en piaillant autour de la

haie, un passant paraît au coin du chemin, un chariot rampe le long de la côte. Le vent souffle dans les corridors comme dans des tuyaux d'orgue. Quel plaisir d'être là dans une chambrette bien close, sur un bon fauteuil, près d'un feu bien flambant, laissant errer un regard distrait sur ces correctes gravures de Woolet et ces capricieuses eaux-fortes d'Hermann Van Veld, feuilletant quelques pages d'un livre choisi, écrivant quelques lignes interrompues souvent par la pensée ou le rêve, et puis, quand les reflets rougissans de l'âtre indiquent l'arrivée du soir, de se lever et d'aller prendre place à sa table où fume le patriarcal potage au milieu du cercle joyeux de la famille! Cependant l'hiver est passé, allons faire un tour dans ce verger, un peu âpre, un peu sauvage, attenant à la maison; à cause de l'élévation de la zone, il n'y pousse que des pommiers, des cerisiers; la rose n'y vient qu'à l'état d'églantier; mais, à deux pas, le sapin se groupe en forêts majestueuses, et là-bas, où les prairies s'abaissent, la Mantua roule ses eaux rapides et glacées. Les cimes des Alpes ferment l'horizon de leur couronne d'argent, et scintillent encore long-temps après que l'ombre baigne les lieux inférieurs.

Ces simples esquisses réveillent l'idée du beau mieux que de froids raisonnemens : combien de dissertations esthétiques n'ont servi qu'à ennuyer les gens du monde, ou à faire briller la souplesse de quelques rhéteurs! Dans le rapport didactique, de pareilles subtilités n'ont trop souvent aucune importance. Les grands artistes s'en sont médiocrement occupés, et l'on peut dire qu'ils y étaient tout-à-fait étrangers aux plus glorieuses époques de l'art. Nous croyons même l'étude de ces mystérieuses genèses de la pensée plus nuisible encore qu'utile aux poètes, aux peintres, aux sculpteurs et aux musiciens. L'inspiration a sa pudeur, elle ne descend pas si un œil trop curieux l'épie; abandonnons l'embryologie psychique aux philosophes, ces anatomistes de l'ame; livrons-nous à l'amour, à l'admiration, à l'enthousiasme, au travail et au loisir, à la pensée et au rêve, à toutes les ivresses de l'intelligence, à tous les épanouissemens de la vie; étincelons comme des flots, vibrons comme des lyres; soyons traversés, comme des prismes, par les rayons des soleils et les effluves des univers! Laissons les verbes parler avec nos lèvres; confions-nous à l'inconnu qui tenait le *plectrum* d'Homère, le ciseau de Phidias et le pinceau d'Apelles, au visiteur qui vient à l'heure propice et fait soudain resplendir le poème, la statue, le tableau, par un mot, une ligne, une teinte dont nous défions bien les plus subtils analyseurs de se rendre compte, et, s'il nous faut à toute force une définition du beau, acceptons celle de Platon : « Le beau est la splendeur du vrai! »

THÉOPHILE GAUTIER.

SIMPLES ESSAIS

D'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

De l'Esprit critique en France.

L'esprit critique est, à proprement parler, l'esprit français; mais cela ne veut pas dire, comme on l'a plus d'une fois prétendu, que nous ayons l'intelligence trop positive pour l'avoir poétique. Il est vrai que nous sommes, en général, plus capables d'observation que d'enthousiasme, que nous avons plus d'aptitude à juger qu'à inventer, à apprécier les contours du marbre qu'à le pétrir. Tout le monde en tombe d'accord; cependant ce n'est pas une raison pour en conclure que l'imagination n'a pas chez nous ses grandes lettres de naturalisation; qu'aimant les brumes du Nord, s'épanouissant au soleil de l'Espagne et de l'Italie, elle languit et s'éteint dans notre climat tempéré. Bien que l'esprit critique soit le fonds particulier de notre génie, l'imagination n'en a pas moins toujours eu en France son droit de cité, et souvent ses prospérités et ses triomphes. Eh! de quel droit, après tout, ose-t-on dire que l'imagination et l'observation s'excluent, et qu'elles ne peuvent vivre côte à côte! Ces deux facultés s'excluent si peu, qu'elles se complètent l'une par l'autre. La poésie et la critique sont les expressions différentes, non contradictoires, des choses de l'intelligence et de l'ame. Si l'une

voit de plus haut, rien ne doit échapper à l'autre, et ce n'est qu'en les associant qu'on obtient la vérité tout entière. L'aigle voit à sa façon, le lynx à la sienne, mais tenons pour certain que l'œil de l'aigle et celui du lynx réunis formeraient cet ὀφθαλμος des Grecs, qui est le symbole de la perfection idéale dans l'art.

En vivant toujours d'accord, la poésie et la critique feraient donc merveille : ce serait un âge d'or. Malheureusement les mésintelligences surviennent souvent entre ces deux puissances. Obligées à la vie commune, elles ne comprennent pas tout le charme qu'elles trouveraient à faire bon ménage; elles se querellent, se déchirent, se calomnient, et la poésie pousse quelquefois les choses si loin, qu'elle ne veut reconnaître aucune utilité à la critique, et qu'elle la chasserait sans façon de la république, si elle avait le pouvoir en main. Cependant la justice n'est pas plus indispensable dans un gouvernement que la critique dans une littérature. N'est-ce pas, en effet, la critique qui est appelée à maintenir l'ordre dans ce pays de l'imagination où les troubles pénètrent si facilement, et où, pour un grand et véritable révolutionnaire qui apparaît de loin en loin, on rencontre à chaque coin de rue des centaines d'émeutiers? N'est-ce pas la critique qui se charge de faire respecter la propriété d'autrui et de restituer à chacun ce qui lui appartient, au milieu des fraudes continuelles et des larcins qui se commettent dans ce pays, soit dans l'ombre, soit en plein jour, car, s'il y a des voleurs honteux, il y a aussi des voleurs impudens? Quand les vastes domaines de l'art, avec leurs forêts touffues et profondes, leurs blondes et abondantes moissons, sont la proie de quelque pillage, — et il y a toujours à craindre quelque jacquerie de ce côté,—n'est-ce pas la critique qui s'oppose à la fureur des pillards, qui les combat pendant l'action et qui les juge après coup? De même, quand ce n'est plus la destruction et l'incendie qui menacent ces beaux domaines, mais la pauvreté et la disette; quand les vieux sillons sont en friche et qu'on ne cherche pas à en creuser de nouveaux, n'est-ce pas encore la critique qui demande une levée de bras, indique les terrains féconds et donne du cœur aux travailleurs? Elle n'est donc pas si inutile, et la poésie a tort, au moins dans ce reproche. A-t-elle raison lorsque, transportant ailleurs la querelle, elle condamne la critique à un labeur secondaire et l'accuse de médiocrité d'esprit?

Sans doute l'éclat *reluysant,* pour parler comme Amyot, appartient au poète. Le critique n'a pas une auréole aussi rayonnante et ne parle pas au milieu de tant d'éclairs. Doit-on en induire que la médiocrité d'esprit est irrévocablement son partage? Ce serait ne pas se rendre compte des qualités nécessaires pour constituer un grand critique, et, au lieu de songer à Aristote, ce serait songer à l'abbé Le Batteux. Pour comprendre les lois de l'art, les restreindre et les agrandir à propos, ne

faut-il pas être doué d'une intelligence passablement philosophique? Pour apprécier à leur valeur les créations des poètes, pour savoir jusqu'à quel point elles sont vraisemblables et réelles, ne faut-il pas être un assez profond moraliste et voir assez clair dans le cœur humain? Pour comparer les littératures entre elles, pour saisir les points de contact et les différences, ne faut-il pas posséder une sagacité peu commune et une érudition assez vaste? N'est-ce rien que tout cela? Et, si l'on ajoute que le critique, avant tout, doit être armé d'un goût sûr et d'une plume excellente, on conviendra que ce n'est pas faire preuve de trop grande médiocrité d'esprit que de réussir dans cette carrière et d'y tenir la campagne avec honneur. Je dis plus, je dis que, pour occuper seulement le second rang en critique, ce n'est pas trop de beaucoup de talent. Quant à être un critique complet, le critique idéal, c'est-à-dire un écrivain qui à la profusion lumineuse de Bayle joindrait le trait ineffaçable de Pascal, c'est plus que du talent, c'est du génie qu'il faudrait, et le génie a toujours été rare; il l'est même aujourd'hui, quoi qu'on en dise. Peut-être même est-il rare des deux côtés.

L'esprit critique, pris dans l'acception générale, s'applique à tout, et, à côté du domaine de la poésie, son domaine est immense : l'art, l'histoire, la philosophie, la politique, sont des provinces qui relèvent de lui, car, en somme, il n'y a que deux familles d'esprits dans le royaume de la pensée, les observateurs et les inspirés, ceux qui étudient et ceux qui chantent; mais je ne parle ici que de l'esprit critique appliqué purement aux lettres, et je crois que c'est de celui-là surtout qu'on peut dire qu'il est le produit le plus naturel et le plus franc de notre terroir. Il est toujours alerte, vigoureux, résolu, s'engageant dans les défilés sans s'y égarer, fouillant sous les décombres sans s'y engloutir, et ne se perdant jamais dans les nuages comme son cousin d'Allemagne. Il sait ce qu'il veut et où il va; en un mot, il est, avant tout, raisonnable. C'est là sa gloire, et elle en vaut bien une autre, car la raison, à part ses qualités solides, ne manque pas de piquant; le bon sens a des flèches acérées quand il veut, et en France son carquois a toujours été inépuisable. Qu'on ne se méprenne pas, quand je parle du bon sens, qui est notre originalité et notre gloire, je ne fais pas allusion à ces évocations récentes du passé, à ces théories qui, sous prétexte de bon sens, poussent à l'apothéose du lieu commun. Entendons-nous, il y a le grand et le petit bon sens, ce qui est plus vrai que la grande et la petite morale. Or, si le petit bon sens peut souvent être rétrograde, le grand appartient toujours à son époque, quand il ne la devance pas.

Dans toute littérature, la critique n'apparaît qu'après la poésie, elle ne l'annonce pas, elle la suit; la poésie n'a pas de précurseur, elle naît d'elle-même. Comment les critiques pourraient-ils venir avant les poètes? On ne peut songer à donner des règles à un art que lorsqu'il

existe déjà. Ainsi, en France, la critique ne se montre qu'au XVIe siècle. A la vérité, elle sort alors de partout; elle est confuse, obscure, mais pleine d'éclairs; c'est un chaos d'où s'échappent des jets abondans de lumière. Elle envahit jusqu'à la poésie. La pléiade n'accomplit-elle pas une œuvre critique autant que poétique? C'est que la muse française avait besoin désormais d'une charte pour vivre, et l'on sait comment se font les chartes. Quand on ne les reçoit pas toutes faites et comme un don gracieux, ou on les arrache par lambeaux, ou on les improvise d'un coup, ou on les emprunte. Ici on improvisait et on empruntait à la fois, deux procédés périlleux. La prose également cherchait ses lois, et Montaigne, sans les lui donner, la mettait à même de les recevoir. Malgré les incorrections qui foisonnent dans son immortel fouillis, l'admirable discoureur des *Essais* a contribué puissamment, à force de grace, de tours imprévus, de familiarité éloquente, à la formation de cette langue qui ne devait être définitivement fixée qu'au siècle suivant, non pas au début encore et d'emblée : il fallut traverser l'hôtel de Rambouillet pour arriver à Port-Royal. Et qu'on n'aille pas croire que je partage le préjugé vulgaire touchant l'hôtel de Rambouillet. Je sais que Mme la marquise de Rambouillet et Mme la duchesse de Montausier assistèrent à la première représentation des *Précieuses ridicules,* et applaudirent de tout cœur, ce qui prouve suffisamment qu'elles étaient de l'avis de Molière sur le compte de Cathos et de Madelon. Mais enfin, *quoi qu'on dire,* l'hôtel de Rambouillet n'était pas l'asile du goût sévère, et il y avait loin du *salon bleu* à Port-Royal, cette école souveraine de critique, d'où sortirent la prose la plus forte et la poésie la plus parfaite, c'est-à-dire la prose de Pascal et la poésie de Racine.

C'est dans la vallée de Chevreuse qu'est la source profonde où le XVIIe siècle puisa sa principale grandeur. C'est à la haute école des *solitaires* que ce siècle doit en partie d'avoir été l'intime et magnifique alliance de l'esprit critique et de l'esprit créateur, car il a été cela; les paradoxes modernes n'ont pas diminué sa gloire, et ils ne prouvent rien contre lui, s'ils prouvent beaucoup contre nous. Du reste, ces paradoxes sont aujourd'hui tombés à plat, et si le XVIIe siècle reçoit encore quelquefois des éclaboussures, c'est de la part de quelque insulteur attardé. Il est, pour tout le monde, la raison à sa plus haute puissance, et l'on est revenu à l'admiration pure et simple pour une époque littéraire où les plus grands poètes ne rompent jamais avec le bon sens, et sont eux-mêmes, quand ils veulent s'en donner la peine, de parfaits critiques, ce qui les distingue un peu des nôtres. Sans parler de ce pauvre et grand Boileau, qui, lui, fait profession de maître en matière de goût, prenez les courtes préfaces de Corneille et de Racine; ne sont-elles pas d'excellens traités de critique en quelques lignes? Nos illustres contemporains sont plus longs. Voulez-vous une page de la critique la plus

mordante, la plus vive et en même temps la plus sensée? lisez la *Critique de l'École des Femmes*. Et la lettre de Fénelon à l'Académie (je crois avoir le droit de placer l'auteur de *Télémaque* parmi les inventeurs), y a-t-il dans Quintilien un plus admirable chapitre que celui-là? Heureux temps où l'imagination signe d'aussi belles pages sur les règles de l'art, et où, parmi les écrivains qui ont pris le brevet et mis l'enseigne d'expert en littérature et en érudition, on rencontre le plus pénétrant, le plus compréhensif, le plus infatigable des critiques, je veux dire Bayle! Heureux temps! mais il eut aussi ses scories. Un siècle, si grand qu'il soit, n'est beau d'une beauté irréprochable qu'à distance, et lorsque le crible de la postérité a dégagé le bon et rejeté le mauvais. Le XVIIe eut sa part de mauvaise critique, sans compter les injustices faites au *Cid*, qui étaient antérieures au triomphe définitif de la raison et du goût. Qu'on ne l'oublie pas, c'est au milieu de l'épanouissement le plus complet du génie de nos grands hommes qu'eut lieu un débordement de sentimens et d'idées absurdes et rétrogrades; il n'y eut pas de chef-d'œuvre qui ne fît naître des centaines d'injurieux libelles, à peu près comme un rayon de soleil fait pousser des milliers d'insectes. Oui, en plein Louis XIV, il y eut une critique inintelligente, sans goût, criarde, éhontée; nous avons alors un peu moins le droit de nous plaindre aujourd'hui, et cela doit nous consoler un peu.

Comme le XVIIIe siècle avait une autre mission que le siècle précédent, et qu'à une époque heureuse et réglée succédait une époque inquiète et turbulente, l'esprit critique dut changer de caractère et prendre d'autres développemens. Ses développemens furent tels, qu'il devint la littérature tout entière, — une littérature sociale. Les gens de lettres passèrent tous à l'état de *philosophes*, et, si la poésie perdit beaucoup à cette transformation, il faut se consoler de ce malheur en songeant qu'il sortit de là la révolution française. Ce que nous perdîmes en poésie, nous le gagnâmes en liberté; il y eut compensation. Ce siècle est donc le siècle critique par excellence : il veut tout démolir du passé vermoulu, et, non content de placer la mine sous l'édifice, il lance un bélier contre chaque pierre; mais, contradiction remarquable! le roi de ce temps-là, Voltaire, voulut tout renouveler, excepté l'art, qu'il faut renouveler toujours. En changeant le monde, il ne demandait pas mieux que d'immobiliser la poésie, dont le principal caractère est de changer à mesure que le monde change. Personne n'eut plus de goût que Voltaire, et personne n'eut autant d'esprit, mais il manqua d'étendue et de grandeur; il méprisa Shakespeare, et ne comprit pas tout Corneille. Diderot, lui, était plus conséquent : il fut révolutionnaire sous toutes ses faces. En travaillant avec sa verve d'hiérophante à la démolition de l'ancienne société, il rêvait un art moderne pour la nouvelle, il inventa le drame, et sema d'aperçus nouveaux, mêlés de faux

et de vrai, ses livres et l'*Encyclopédie*. Or, si l'*Encyclopédie* est maintenant un tombeau, c'est du moins un tombeau à la façon des pyramides, qui atteste la puissance de ceux qui sont couchés dessous.

Lorsqu'une littérature est politique et sociale, il est bien difficile que la critique ne soit pas une critique de parti. Tout écrivain est forcé de prendre cocarde, s'il veut être compté pour quelque chose; et, dès qu'on est enrôlé sous un drapeau, ne faut-il pas faire feu sur tous ceux qui sont dans le camp opposé? Dès-lors l'impartialité et le goût n'ont plus voix au conseil, et la passion seule dirige les coups. C'est ainsi que Desfontaines et Fréron livrèrent à Voltaire ce combat acharné qui le mettait hors de lui. En cela, Voltaire ne fut pas habile : au lieu de désarmer ses détracteurs par le dédain, il leur fit beau jeu par ses colères, et il fut aussi mal inspiré, convenons-en, en faisant un procès à Desfontaines qu'en faisant *l'Écossaise* contre Fréron. Il éveilla la curiosité autour d'eux, et l'auteur de *Candide* (que cela doit donner à réfléchir aux poètes!) fit plus d'une fois passer les rieurs du côté de ses critiques. Aujourd'hui Desfontaines est oublié, ou à peu près; Fréron ne l'est pas, et même, en ces derniers temps, on a essayé de le dresser sur un piédestal; mais le piédestal n'avait pas de fondemens assez solides, et il s'est vite écroulé. Fréron, qu'on a voulu d'autres fois traîner aux gémonies, ne mérite pas plus d'ailleurs les gémonies que le Panthéon : c'était un bon esprit qui s'entêta dans une injustice, et c'est à cette longue perpétration d'une injustice qu'il doit presque toute sa renommée. Je ne conseille pas cependant de suivre cet exemple : se créer une célébrité de critique en niant de parti pris un grand écrivain, et en le visant toujours à la tête et au cœur, me paraît un procédé d'une moralité plus que suspecte. Je ne conseille pas davantage le procédé de l'abbé Prévost, qui écrivit vingt volumes de critique avec l'intention de ne déplaire à personne et de ne blesser aucune vanité. S'il y réussit, ce dont je doute, il put se vanter d'avoir accompli la tâche la plus difficile que puisse entreprendre un écrivain. En tout cas, à ce procédé qui contraignait l'abbé Prévost à de sèches analyses, le lecteur devait perdre beaucoup, et il se serait sans doute fort ennuyé aux vingt volumes du *Pour et le Contre*, si l'abbé Prévost n'eût imaginé d'entremêler son journal critique de quelques histoires comme il savait en faire. Remarquons en passant que ce sont là les véritables premiers romans-feuilletons. O bon Prévost d'Exiles, vous ne saviez pas très certainement quel fléau vous mettiez au monde! Mais vous avez créé *Manon*, et il faut beaucoup vous pardonner.

Il y eut, au XVIIIe siècle, un homme qui eût été un excellent critique s'il l'eût voulu. Ce n'est certes pas le pauvre abbé Trublet, ni l'abbé Le Batteux, ni Marmontel; c'est Rivarol. Et ce n'est pas que j'aime son *Petit Almanach des grands hommes*, ce livre dont l'ironie continuelle

est si fatigante, et qui est comme une pirouette éternelle sur la même planche et sur le même pied. Mais que d'éclat et de pénétration dans tout ce qu'il a écrit d'un genre un peu élevé! Malheureusement ce brillant esprit manqua de volonté et de conduite; il se dissipa, il se gaspilla, et l'on dirait un écrivain de notre temps. La Harpe, au contraire, sut toujours ramasser ses forces, et son *Cours de Littérature* a été trop diminué, comme le disait dernièrement un maître, M. de Rémusat. Sans doute La Harpe est léger d'érudition; il parle des hautes sources sur la foi d'autrui, et on ne l'eût pas embrassé pour l'amour du grec. Il ignore le moyen-âge, et ne sait que médiocrement le XVIe siècle. Il a de la morgue, il est tranchant, il est souvent très injuste; il a des admirations et des haines de parti pris; ainsi il trouve admirable ce vers prétentieux :

On para mes chagrins de l'éclat des grandeurs,

parce qu'il est de Voltaire, et il trouve ridicule ce beau vers :

Fouetter d'un vers sanglant ces grands hommes d'un jour,

parce qu'il est de Gilbert. Eh bien! malgré tout cela, La Harpe est un juge littéraire d'une haute compétence, un *arbiter elegantiarum* comme il y en a peu. Il a rendu au goût des services signalés, il a mis beaucoup de vanités à leur place, car il avait le courage de son opinion, et, si tous les mauvais écrivains qu'il a frappés en plein cœur étaient venus à sa porte en découvrant leurs blessures, cela eût ressemblé à une ambulance.

Avec La Harpe aurait dû finir la critique du XVIIIe siècle. Le temps avait marché, et l'on se trouvait en présence d'une société nouvelle. La critique devait donc se rajeunir, et elle ne le fit pas. Elle eut grand tort, car elle devint étroite, mesquine, sans points de vue. Elle contracta les défauts ordinaires de la vieillesse, idolâtre du passé, et presque toujours, malgré qu'elle en ait, ennemie de l'avenir, qu'elle ne doit point voir. Elle s'enferma dans la tradition comme dans une forteresse, et, ne voulant pas faire un pas au dehors, elle se contentait de regarder par les meurtrières. Au lieu d'être en éveil, de prêter l'oreille à tous les bruits précurseurs de l'avenir, et d'encourager toutes les tentatives d'une audace heureuse, elle s'obstina à combattre tout ce qui lui paraissait nouveau, elle eut horreur de l'originalité, et se livra, avec une passion digne d'une meilleure cause, à la chasse minutieuse et ridicule des mots. Pour tout dire, la critique descendit alors au rang d'une critique de collége, et les abbés au petit collet affluèrent sur la place. Lorsque parut *Atala*, n'eut-elle pas, la poétique fille des savanes, à essuyer la colère de cent pédans conjurés? Comment fit-elle pour échapper aux fureurs sans cesse renaissantes de M. l'abbé Morellet?

Au reste, parmi les critiques de cette époque, Morellet n'est qu'en seconde ligne, c'est Geoffroy qui occupe la première place; mais Geoffroy n'eut-il pas, en réalité, plus de bonheur que de talent? Si ses feuilletons, qui seraient peu lus aujourd'hui et qui étaient dévorés entre deux victoires, eurent tant de célébrité, n'est-ce pas parce qu'ils étaient le seul aliment que le despotisme impérial permettait aux lecteurs de journaux? Je le crains pour la gloire de Geoffroy, qui, après tout, ne fut que l'ombre de Fréron colletant l'ombre de Voltaire.

Malgré tous les critiques en rabat, l'avénement de M. de Châteaubriand fut une date et le commencement d'une ère nouvelle. De son côté, dans le même moment, Mme de Staël remuait les idées avec l'enthousiasme d'une femme et une puissance toute virile. L'imagination reprenait ses droits (hélas! elle en a singulièrement abusé depuis), de larges horizons s'ouvraient sur la littérature française. C'était comme une renaissance dans la poésie et dans la critique. Alors commença ce mouvement qui aurait pu être si fécond, et qui poussa tant de bons et brillans esprits à remonter aux sources véritables de l'antiquité, à étudier nos propres origines, si long-temps négligées, et les littératures étrangères, si long-temps méconnues. M. Villemain sortit tout armé de ce mouvement. On sait comment il parla et comment il fut écouté. L'on sait aussi que ses leçons, qui eurent tant d'éclat, sont devenues de beaux livres. Comme Mme de Staël avait passé le Rhin, M. Villemain passa le détroit, et il prouva par son exemple qu'on peut s'emparer des richesses d'une littérature étrangère en restant soi-même, en gardant son cachet. Sur ce point, tous les disciples n'ont pas imité le maître, et il en est qui ont oublié plus tard que les littératures ont aussi leur patriotisme.

L'école qui se forma autour de M. Villemain, et qui entra en lice d'une façon éclatante dans les dernières années de la restauration, se distingua d'abord par son érudition saine et originale. Elle avait étudié et réfléchi, deux conditions dont on veut se passer maintenant et sans lesquelles il n'y a pas de critique possible : la réflexion et l'étude sont l'ame et le cœur de la critique. Cette école se distingua en outre par sa sympathie ardente pour la poésie, et la poésie le lui rendit bien. Poètes et critiques travaillèrent alors à l'œuvre d'un commun accord : on chercha ensemble, on s'encouragea mutuellement, en un mot on partit sur le même navire pour la conquête de la même toison d'or. Malheureusement on se sépara dans la traversée, et je n'ai pas besoin de nommer les poètes qui renoncèrent à la grande expédition presque à la sortie du port, et sautèrent à bas du navire pour se jeter chacun sur son radeau et exploiter la côte prochaine. On ne connaît que trop, en effet, nos brillans écrivains d'imagination qui ont préféré à la gloire sérieuse la popularité facile, et qui ont fait du vulgaire, cette terreur

d'Horace, une idole à laquelle ils sacrifient chaque jour de plus en plus.

Les conséquences du divorce entre la poésie et la haute critique ne se firent pas attendre, et elles furent désastreuses. Pouvait-il en être autrement? Le caractère principal de la poésie de notre époque, n'est-ce pas le lyrisme? Or, ne sait-on pas que les poètes doués de lyrisme peuvent être de véritables et puissans poètes, sans avoir pour cela l'esprit critique, tandis que d'autres poètes, les poètes dramatiques par exemple, n'auraient jamais ni force ni grandeur, s'ils ne portaient l'esprit critique avec eux? Sans doute rien n'est plus beau que la poésie lyrique : son inspiration a quelque chose de divin; mais on conviendra que cette inspiration sublime, au souffle en quelque sorte sacré, offre de grands périls, car elle trouble et éblouit souvent le poète, au point qu'il peut se faire complétement illusion sur les autres et sur lui-même, et qu'il s'égare on ne peut mieux, s'il ne consent à écouter l'humble mortel qui, tout en l'admirant, lui crie : Holà! D'où il faut conclure qu'à une époque de poésie lyrique, la critique n'est pas seulement utile, elle est indispensable : c'est une moitié de l'art. Si l'on me permettait l'image, je dirais que, pour le ballon du poète lyrique, la critique est la soupape de sûreté; sans cette soupape, le ballon peut s'élever très haut, mais il ne sait ni s'arrêter ni descendre, et il se brise dans sa chute.

Voilà pourquoi il est à jamais regrettable que la poésie moderne n'ait plus voulu écouter de conseils, et qu'elle se soit enivrée des éternelles louanges qu'elle faisait chanter en son honneur par les faux prêtres de la critique dans un olympe construit de ses mains. Les voix désintéressées n'ont pas fait défaut pourtant; la haute et sévère critique, quoique dépassée et débordée à chaque instant, n'en a pas moins rempli sa tâche, qui sera assez glorieuse dans l'avenir. Réunissez tous les sérieux travaux de critique de ces quinze dernières années, et vous formerez un ensemble qui fera quelque honneur aux lettres françaises et qui ressortira surtout par le contraste avec le milieu où ces travaux se sont élevés.

Il n'est pas une branche de l'imagination qui n'ait rencontré de bons juges, à la fois hardis et modérés, ayant des idées et du style, et dignes en tout point d'être écoutés, car, on l'a dit, jugés par eux, les poètes étaient jugés par des pairs en intelligence. L'un a offert un parfait mélange d'esprit fin et d'imagination délicate, il a fait le tour des systèmes et des hommes avec autant de curiosité que de pénétration et de sympathie; il a eu du Bayle et du Vauvenargue, et il a donné à sa critique l'attrait d'une création. L'autre a été sévère, inflexible : logicien intraitable, il s'est plu à surprendre l'imagination dans tous ses écarts et à la ramener d'une main vigoureuse; il s'est plu à démontrer aux poètes, quand ils se sentaient devenir dieux, qu'ils étaient des hommes. S'il a

rendu justice au talent, il n'a jamais fait grace à la vanité, et il n'a été le courtisan d'aucune faiblesse. Peut-être le premier, dans son poétique désir de tout comprendre et expliquer, a-t-il eu quelquefois trop d'indulgence et a-t-il introduit dans sa galerie d'élite des visiteurs qui n'auraient pas dû dépasser le vestibule; peut-être le second a-t-il souvent poussé la sévérité jusqu'à la rudesse; mais il n'est pas moins vrai que l'un et l'autre ont dignement porté le poids de la critique, et ont puissamment travaillé à contenir et à éclairer cette école moderne à laquelle ils appartiennent tous les deux.

En dehors de cette école, et dans une autre tradition, la critique honnête et élevée n'a pas manqué non plus. Veut-on une intelligence prompte, une plume alerte, un style piquant? on trouvera tout cela chez ce maître ingénieux qui, du haut de sa chaire et du haut de son livre, a fait à l'art nouveau une si redoutable guerre. Je crois, pour mon compte, qu'il ne donne pas assez de liberté à la poésie et qu'il s'attache trop aux anciennes frontières; mais que d'agrément et de raison il apporte dans toute cette lutte! Son profond bon sens a l'allure si vive, qu'il en prend quelquefois des airs de paradoxe. A côté de ce spirituel écrivain, d'autres ont laissé des traces durables de leur passage, et j'en vois un qui, après avoir marqué au front d'un mot qui fit grand bruit la mauvaise littérature, élève patiemment à notre histoire littéraire un édifice dont les avenues ne sont peut-être pas assez larges, mais qui ne manque à coup sûr ni d'élégance, ni de solidité.

Ainsi le véritable esprit critique a eu, de nos jours, des représentans qu'on peut citer avec honneur et qu'il faut respecter même quand ils se trompent, parce qu'ils se trompent toujours consciencieusement. L'histoire, la poésie, le roman et le théâtre, à chacune de leurs tentatives, ont trouvé des juges impartiaux et éclairés; mais ce ne sont pas ceux-là qui ont été le plus souvent écoutés, au contraire : on les a traités comme des gens inutiles et importuns. C'étaient les auxiliaires naturels de l'imagination, et elle ne voulut voir en eux que des ennemis. En revanche, elle fraternisait avec cette critique sans études, sans inspiration et sans conscience, qui consentait à devenir un instrument entre ses mains, et qui a laissé faire, en l'approuvant même, tout le mal que nous avons sous les yeux.

Certes, personne ne se fait illusion au point de croire que la critique puisse jamais être un champ réservé où l'on n'entre qu'avec de l'honneur, de l'esprit et du goût. Les faux érudits, les pédans, les envieux, les coquins et les sots sont de tous les temps. Il y aura toujours des gens qui aimeront à se prélasser dans leur érudition toute fraîche, et qui, allant faire chaque jour leurs provisions pour le lendemain comme la servante va au marché, voudront faire croire à des trésors amassés des long-temps par eux et mis en réserve. Il y aura toujours des gens

qui marcheront d'un pas lourd, l'air gourmé, la voix doctorale, entourés de citations, hérissés de textes, exhalant une forte odeur de bibliothèque, et croyant manquer à la dignité de la science, s'ils ne la rendaient parfaitement ennuyeuse; il y aura toujours des cœurs misérables que les succès d'autrui irriteront, et qui se vengeront du génie en le dénigrant. Le charlatanisme de la fausse érudition, le pédantisme de la véritable, les basses colères de l'envie, ne disparaîtront jamais du monde littéraire, de même qu'il y aura toujours un coin où prospéreront les sots, et des bas-fonds où fleuriront ces *bravi* qui mendient la plume au poing.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle a pris pied en France, cette famille des Figaro littéraires tenant boutique d'éloges et d'injures, et qui sont à celui qui les paie, *consilio manuque*. Les faiseurs de libelles du règne de Louis XIV, dont je parlais tout à l'heure, sont les nobles aïeux de cette famille, je dis nobles, très nobles, relativement à leurs descendans, car l'argent ne jouait pas encore le rôle qu'il a joué plus tard en littérature, et ils n'étaient que pleins de mauvais goût et d'envie. Mais où le libelliste est devenu véritablement le chevalier d'industrie littéraire, c'est au XVIIIe siècle, témoin *le Pauvre Diable* de Voltaire. A la vérité, est-on bien venu, dans cette occasion, à citer Voltaire en témoignage? Le plus irritable des poètes doit-il être cru sur parole quand il dépose contre ses critiques? et n'est-ce pas Voltaire qui a inauguré ce sybaritisme de la Muse, qui veut toujours être couchée par la critique sur un lit de fleurs, et qui s'irrite du pli d'une rose? S'il n'y avait point d'autres preuves contre les critiques affamés et à escopette du XVIIIe siècle que le conte du *Pauvre Diable* et les comiques fureurs du vieil Arouet, je serais tenté de les absoudre; hélas! il y a beaucoup d'autres preuves, et il n'est que trop certain qu'il y avait alors dans beaucoup de recoins des critiques à gages vous calomniant à dire d'expert ou vous élevant au troisième ciel, le tout pour un petit écu. Or, la seule différence qui existe entre ces chevaliers d'industrie littéraire d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, c'est que les nôtres sont plus raffinés et se font payer plus cher : il est vrai que tout a renchéri.

Personne donc, je le répète, à moins de croire à l'Eldorado, ne s'imagine que la mauvaise critique, sous ses diverses formes, pût disparaître entièrement. Aussi ce n'est pas la présence seule de la mauvaise critique au milieu de la littérature contemporaine qui doit alarmer, mais c'est le développement qu'elle a pris, c'est l'empire qu'elle exerce. Et en quel moment, grand Dieu! à l'heure précisément où le rôle et le devoir de la critique s'agrandissaient; car il ne s'agissait plus seulement pour elle de questions d'art, il s'agissait aussi de morale.

Quand une société est dans un état régulier et définitif, qu'elle a trouvé son assiette parfaite, et que les principes dominans, au lieu

d'être battus en brèche chaque matin, sont entourés d'un respect universel, les lettres peuvent n'être qu'un noble jeu de l'esprit, le plus sérieux des délassemens, si on aime mieux. Au contraire, quand une société se trouve dans un état révolutionnaire, et que rien de ce qui existe n'est à l'abri des attaques violentes, quand un royaume ressemble à la cité voisine d'un volcan entre deux éruptions, et que chaque maison est construite avec de la lave à peine refroidie, la littérature n'est plus un passe-temps, et elle a charge d'intelligences. Dans de pareils momens, on le conçoit, la critique doit s'élever et grandir; elle doit cesser d'être une critique purement littéraire, et ne doit pas moins s'appliquer à relever les erreurs de principes que les erreurs de goût; mais si elle ne combat ni les unes, ni les autres, et si, au lieu de les combattre, elle les encourage, n'encourt-elle pas une grave responsabilité, et, en supposant qu'elle comparût devant un juge, n'aurait-elle pas de terribles comptes à rendre? C'est pourtant ce qu'on a fait sous nos yeux avec un laisser-aller charmant et un parfait sang-froid. Vraiment la liste serait longue de tous les dangereux ouvrages de l'imagination contemporaine qu'une critique complaisante ou passionnée a poussés à la vogue! Quelle mauvaise tendance, soit dans la poésie, soit dans le roman, soit dans l'histoire, cette perfide conseillère n'a-t-elle pas soutenue et caressée? Quand les poètes, ne sachant pas se borner, délaient leur pensée à l'infini, ne leur dit-elle pas que c'est une preuve de fécondité et de puissance? Quand les romanciers, s'inquiétant peu de corrompre le cœur, pourvu qu'ils piquent la curiosité, entraînent le lecteur dans les lieux suspects, ne s'enroue-t-elle pas à crier bravo? Quand un historien de profession, un homme sérieux jusque-là, emporté par d'ardentes lubies, transforme l'histoire en un pamphlet fiévreux et puéril, essaie-t-elle de le ramener à la dignité et à la logique? Elle l'applaudit de toutes mains. Et lorsqu'un écrivain d'un grand talent, transportant l'imagination dans l'histoire, compose un de ces ouvrages remplis de tant de beautés et de tant de défauts, qu'on peut appeler l'auteur, selon une expression qui est dans le livre même, un héros de la décadence, se contente-t-on de vanter cette œuvre avec quelques restrictions? C'eût été bon autrefois. On met le livre au pinacle, on ceint le front de l'auteur du laurier vert.

Voilà de beaux états de service! Ce qu'il y a de pire, c'est que peut-être tout cet enthousiasme n'est pas sincère. Quand on connaît l'esprit et l'ironie de quelques-uns de ces écrivains qui prodiguent ainsi l'enthousiasme, on sait à quoi s'en tenir; mais la question est délicate, et il ne faut pas appuyer. On ne discute pas avec la critique qui n'est pas sincère, on la démasque. J'aime mieux passer à une autre espèce d'écrivains, espèce très répandue et assez à la mode, je veux dire les critiques légers. Ceux-là sont dangereux et font beaucoup de mal, sans être odieux

au moins. Ils écrivent pour écrire; ils disent le pour et le contre avec une facilité merveilleuse, et, quand ils attendent huit jours pour se contredire, ils méritent d'être loués pour la solidité de leurs convictions. Il n'est pas d'écrivain qu'ils n'élèvent et ne rabaissent à tour de rôle, pas d'opinion qu'ils ne soutiennent et ne combattent, et cela le plus souvent parce que, n'ayant aucune opinion, ils les ont toutes, et qu'ils manquent tout simplement de mémoire. Ils ne se souviennent pas de ce qu'ils adoraient hier, et ils le brûlent aujourd'hui; ce n'est que défaut d'attention et étourderie. Mais quelle muse que l'étourderie pour un critique! Que voulez-vous qu'on devienne avec une pareille inspiratrice, et quand on prend pour gaie devise ce qu'Hamlet murmurait d'une voix si triste : *Des mots, des mots, des mots?* Que voulez-vous qu'on devienne, sinon un critique brouillant tout, confondant tout, et imitant ce juge de Rabelais qui *sentenciait les procès au sort des dés?* Et n'oublions pas, pour dernier trait, que parmi ces critiques légers il y en a qui cachent de très vilains calculs sous l'apparence de l'étourderie, et dont les reviremens et les voltes-face ne sont pas des fautes de mémoire, au contraire. Ces derniers sont les plus coupables de l'espèce, car ils ont le défaut et pas l'excuse.

Comme de notre temps la fantaisie s'est mêlée à tout, elle ne pouvait pas manquer de se mêler à la critique, et il ne faut pas confondre l'école de la fantaisie avec celle de l'étourderie et de l'ignorance. Si la seconde va toujours au hasard, à droite ou à gauche, n'importe, la première sait très bien ce qu'elle veut et où elle va. Son invariable habitude est de prendre le contrepied de l'idée reçue. On devine à quelles extrémités doit pousser un pareil système, et que d'esprit il faudrait pour soutenir cette éternelle gageure contre le bon sens. Eh quoi! toujours le paradoxe, et le paradoxe de sang-froid! Quel régime! Et comment la fantaisie, ne fût-ce que pour mériter son nom, ne fait-elle pas quelques infidélités au paradoxe pour revenir au sens commun? Le paradoxe, d'ailleurs, vieillit si vite : à sa première ride il a cent ans. Pour amusante, la critique fantasque l'est sans doute quelquefois, et son éclat de rire ne manque pas d'originalité; mais n'est-ce pas la plus étrange et la plus fausse des critiques, et ne faudrait-il pas plaindre sincèrement les bonnes gens qui prendraient pour de véritables règles du goût ces spirituelles extravagances? Qu'on l'explique comme on voudra, la fantaisie n'avait pas le droit de s'établir au cœur de la critique; elle pouvait tout au plus paraître sur ce terrain pour tenter un coup de main, faire quelque action d'éclat et se retirer aussitôt. En fait de folles équipées, les plus courtes sont les meilleures; il n'y a même que celles-là qui soient bonnes.

Si, après la critique étourdie et la critique fantasque, j'abordais la critique ignorante proprement dite, que de remarques j'aurais à faire!

que de matériaux j'aurais sous la main! car, il faut bien l'avouer, l'ignorance mêlée de fatuité a rarement été plus commune que de nos jours. Dès qu'on sait moins les choses, on le prend sur un ton d'autant plus haut. Et non-seulement on ne se donne pas la peine d'aller puiser à la source éloignée, on ne puise même pas à la source la plus prochaine, c'est-à-dire au livre dont on parle et dont on se contente de lire l'étiquette. Aussi les jolis contresens, les charmantes bévues qui se débitent! Combien de fois le Pirée a-t-il été pris pour un homme! Très sérieusement, dans la bouche d'un écrivain qui se donne pour érudit, le *Périple* d'Hannon n'est-il pas devenu tout un nom d'auteur? Les choses ont été si loin en ce genre, que le monde, qui, pourtant, ne se pique pas d'érudition, a pris souvent cette ignorance arrogante sur le fait et en a ri. C'est là une des causes qui ont le plus contribué à discréditer la critique auprès des lecteurs, — l'ignorance et aussi le charlatanisme; car il est bon de reconnaître que le charlatanisme n'y a pas mis de ménagemens, et que le monde, malgré son peu d'attention, a été forcé de voir que la critique se moquait de lui en cherchant à lui imposer des admirations qu'elle n'avait pas elle-même. Qu'on se rappelle à ce propos tous les brevets d'esprit et de talent qui se distribuent si facilement en certains endroits. *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!* C'est bien de ces réputations qu'on peut dire : Vérité dans le feuilleton, erreur au-delà!

Le tableau est-il exagéré? Il est plutôt adouci, et ceux qui savent le fond des choses avoueront que j'aurais pu appuyer davantage. Je ne veux insister que sur un point, c'est que la critique d'aujourd'hui se perd par l'excès et l'hypocrisie de l'éloge, comme celle d'autrefois se compromettait par le dénigrement et l'injure. C'est là sa maladie particulière. Jadis on poursuivait d'injures un chef-d'œuvre; maintenant on s'emploie surtout à vanter à outrance des monstruosités. La critique est comme une conspiration organisée de l'éloge. Or, si le mal que produit le système du dénigrement et de l'invective est borné, celui que peut produire le système de la fausse louange est sans limites, surtout avec l'espace qu'il occupe et la place qu'on lui a faite.

Après toutes ces faiblesses de la critique, faut-il s'étonner du trouble profond qui règne dans la littérature actuelle, et qui, de la littérature, est passé dans le monde moral? Faut-il s'étonner que nous soyons sur la mauvaise pente et que nous la descendions rapidement? Le siècle avait pourtant bien commencé. Or, nous sommes au milieu, et, à ce sujet, je me rappelle un mot du cardinal de Bernis : « Il est plaisant, écrivait-il vers le milieu du siècle dernier, que la vanité s'élève à mesure que le siècle baisse. » N'en déplaise à M. le cardinal, cela était plus triste que plaisant; mais enfin il constatait un fait, et je demande si ce qu'il disait de son temps n'est pas parfaitement applicable au nôtre! Jamais la vanité fut-elle plus à la hausse? Et quel est l'optimiste qui oserait pré-

tendre que les grandes qualités ne sont pas en baisse? On ne voit de tous côtés que défaillances dans les caractères, et, par une contradiction qui fait sourire le moraliste, la vanité exorbitante s'allie on ne peut mieux avec le manque continuel de respect envers soi-même. Cela ne se comprend guère, qu'on se prise si fort et qu'on se respecte si peu; cela se voit pourtant. Tous les principes vacillent, les consciences s'élargissent, les ames perdent de plus en plus de leur virilité. De qui donc aujourd'hui l'historien de Duguesclin, Claude Mesnard, pourrait-il dire : « C'est une ame forte, nourrie dans le fer? » S'il demandait des ames faibles, nourries dans l'or, à la bonne heure!

Comment en sommes-nous venus là? Plusieurs causes nous y ont poussés sans doute, mais la littérature contemporaine y est pour sa bonne part. Qu'elle ne cherche pas à le nier, sa complicité est trop bien établie; qu'elle cherche plutôt à réparer le mal qu'elle a fait à la société et à elle-même. Trouverait-elle par hasard que ce mal n'est pas assez grand encore? Qui oserait le soutenir? Le goût de l'horrible a été poussé si loin, que lorsqu'un crime effroyable vient nous épouvanter, il semble que c'est la réalité qui répond à l'imagination : n'est-ce pas tout dire? Tout le monde sent que nous touchons aux limites extrêmes : il n'y a, dès aujourd'hui, qu'une réaction qui puisse nous sauver d'une décadence, et cette réaction ne peut s'opérer que par un grand mouvement critique, analogue à l'éloquente levée de principes qui eut lieu, au commencement du siècle, sous l'inspiration de M. de Châteaubriand, *Teucro duce,* et à la renaissance qui eut lieu dans les dernières années de la restauration : ce sont là les deux dates glorieuses de notre émancipation littéraire.

Quand le siècle s'ouvrit et que M. de Châteaubriand inaugura une poésie nouvelle, il indiqua dès le premier jour, et comme du seuil, la mission littéraire de la France moderne. Cette mission, reconnaissons-le avec bonheur, s'est accomplie à travers beaucoup de vicissitudes et d'obstacles, et des œuvres originales, dans toutes les branches de la pensée, ont été produites en assez grand nombre pour que le XIXe siècle ait une belle place dans l'avenir. Le grand principe de la liberté dans l'art ne trompa point notre attente, et il porta d'abord de beaux fruits; mais ce ne fut que sous la restauration qu'il apparut avec toute sa puissance, lorsque toute une génération ardente et studieuse l'inscrivit fièrement sur son drapeau. On comprit alors ce que, sous cette influence, pouvaient devenir la poésie, le théâtre et le roman. Tout s'éleva et s'agrandit, et l'on donna pour perspective à notre littérature tous les horizons des littératures de l'Europe. Il y a vingt ans de cela, et vingt ans sont une grande période dans l'histoire littéraire. Au bout de vingt ans, tout ce qui n'était empreint que d'un faux éclat a déteint, tout ce qui ne rayonnait que d'une fausse jeunesse a vieilli. Les

engouemens et les antipathies ont disparu, on juge de sang-froid : c'est comme une première postérité. Eh bien! cette postérité commençante est venue pour l'école moderne, et l'on peut affirmer que son jugement est favorable aux nombreuses tentatives brillantes et poétiques qui ont précédé le moment où les imaginations se sont affranchies de tout frein. Ce passé d'hier est donc sauvé, et il n'est pas sans gloire; mais le présent! le présent! Il est en proie à tant de maux que la critique, si elle ne songeait pas à demain, pourrait presque dire, comme le médecin dans *Macbeth :* « Ce mal est au-dessus de mon art. » Mais non; le mal, quel qu'il soit, n'est pas au-dessus de la puissance de la critique et cédera à une réaction, car il n'y a eu qu'abus et gaspillage de forces. Il est vrai que cette réaction, si elle ne veut pas arriver trop tard, ne doit pas se faire attendre : l'heure a déjà sonné. Elle avait depuis long-temps sonné pour le public, maintenant elle a sonné pour les poètes eux-mêmes, qu'il faudra déclarer incurables, s'ils s'obstinent à ne pas l'entendre.

En effet, tant que les écrivains d'imagination, en s'appuyant sur les critiques complaisans qui s'étaient faits leurs hérauts d'armes, avaient su conquérir et garder la popularité, on pouvait comprendre leur dédain pour la critique sérieuse. Ils préféraient la quantité à la qualité des suffrages : chacun son goût. Qu'est-il arrivé cependant? Les défauts de ces écrivains, ne trouvant aucun contrôle, n'ont fait que croître et embellir. Ils ont grossi, Dieu sait! Les flatteurs n'ont pas pour cela changé de ton, ils ont continué les mêmes louanges sur toute la ligne; ils ont épuisé toutes les formules de l'éloge, et même ils redoublaient de coups d'encensoir à mesure que les défauts se développaient majestueusement, tant et si bien que le public a fini par ouvrir les yeux et par surprendre le secret de cette comédie où il était pris effrontément pour dupe. Géronte a mis la tête hors du sac, et il a vu manœuvrer Scapin! Qu'on l'y reprenne maintenant; il est édifié, il ne croit plus à cette critique de compères. On peut donc espérer que ce n'est plus désormais la fausse critique qui distribuera la popularité, ce sera la vraie critique. Pensez-vous que les poètes viendront la demander à celle-là? Sans doute, puisqu'ils ne peuvent pas s'en passer. Ce jour-là, s'il vient, sera le commencement d'une ère nouvelle pour l'école moderne, et personne ne saurait dire combien pourrait être féconde cette nouvelle alliance entre la critique sérieuse et la poésie. Ce serait, en tout cas, magnifiquement inaugurer la seconde moitié du XIXe siècle.

PAULIN LIMAYRAC.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

LA QUESTION DU PALAIS. — LES PARTIS ET LE MINISTÈRE.

L'Espagne a le triste privilége de frapper l'attention par l'exemple de toutes les vicissitudes publiques, de subir même des épreuves inconnues des pays qui l'ont devancée dans la voie des révolutions, et telles qu'il était raisonnablement permis peut-être de ne plus les prévoir ou les craindre avec le nouveau cours d'idées qui tend à se former. Il est dans son destin de tromper les vœux de ses plus confians amis, et de justifier plus d'une fois encore les défiances arrogantes de ses ennemis, qui continuent de refuser à ses institutions constitutionnelles la sanction d'une reconnaissance officielle. L'instabilité dans le pouvoir, la fragilité de la politique, une licence effrénée des passions, une brusque succession d'événemens sanglans ou futiles, c'est là ce qu'on a pu trop souvent remarquer au-delà des Pyrénées depuis quinze ans; voilà les traits principaux et peu rassurans, on doit l'avouer, de la révolution espagnole. Cette situation, qu'on pouvait d'abord juger transitoire, bien loin de s'améliorer cependant, a pris dans ces derniers mois un caractère nouveau de gravité, et elle s'est compliquée de circonstances tellement confuses, d'un tel mélange de contradictions, d'intrigues obscures, de passions équivoques, que la presse européenne s'est arrêtée comme devant une énigme inexplicable, bornant sa tâche à reproduire les récits inventés souvent par la curiosité pour se nourrir elle-même.

Certes, en ce moment, il ne manque point de pays qui offrent un saisissant spectacle et peuvent diversement influer sur l'avenir de l'Eu-

rope. L'Italie se reprend à la vie sous la main d'un pontife qui a le génie du bien et réveille dans les ames les deux sentimens les plus généreux, celui de l'indépendance et celui d'un sage progrès. La première expérience d'un régime de libre discussion vient à peine de se clore en Prusse, laissant l'Allemagne dans une sorte d'attente. Demain peut-être la Suisse sera livrée à la guerre civile, et l'anarchie viendra poser pour les puissances circonvoisines le redoutable problème de l'intervention. Dans ce singulier concours d'événemens, s'il convient de porter une attention particulière sur la Péninsule, si la question espagnole, qui est toujours, à vrai dire, cette ancienne question des mariages sous une autre face, mérite la plus vive sollicitude des cabinets, de l'opinion, c'est que, plus que toute autre, elle peut, dans un jour prochain, se transformer en une question européenne et pousser notamment à leur dernière limite les dissentimens qui ont éclaté à cette occasion entre la France et l'Angleterre, si chacun des gouvernemens reste fidèle à son rôle. L'imminence de cette crise qui pèse sur l'Europe, la situation périlleuse de la Péninsule l'a rendue pour ainsi dire plus visible et plus présente à tous les yeux. La nature délicate des difficultés qu'on a vues se dérouler d'une manière si inattendue au-delà des Pyrénées est là encore comme une menace incessante pour la paix générale et pour l'avenir même de l'Espagne.

Jusqu'ici, les collisions violentes dont ce pays était le théâtre se passaient entre les partis, n'atteignaient que les progressistes et les modérés, mais elles ne touchaient pas à la royauté; elles la laissaient au contraire chaque fois plus intacte et plus respectée, comme une dernière chance contre le désordre, comme une suprême sauvegarde et aussi comme une garantie pour l'Europe; elles ne faisaient que démontrer la vitalité de l'institution monarchique. Qu'on se souvienne de l'effet produit par les saturnales de la Granja en 1836, et par la régence d'Espartero de 1840 à 1843. Aujourd'hui c'est la royauté qui est venue se mettre elle-même en cause, afficher ses caprices, ses folies, ses faiblesses, et se livrer à un discrédit qu'il sera difficile de faire oublier. L'anarchie, qui pourtant avait fait un assez beau chemin en Espagne, a semblé faire un pas de plus en gagnant le pouvoir le plus élevé, celui qui était resté jusqu'à ce moment hors de toute atteinte. Pour parler plus clairement, il y avait quelques mois à peine que la reine Isabelle était mariée avec l'infant don Francisco de Asis, et déjà les plus sérieux et les plus vifs dissentimens séparaient publiquement les époux royaux. On est même allé jusqu'à prononcer un instant le mot de divorce dans le pays le plus catholique du monde; quelques organes de la presse française se sont plu à mettre Isabelle sur la route de Paris, abandonnant sa couronne. Sans admettre ces extrémités, nous l'avouerons, quant à nous, c'est bien assez d'avoir mis l'Espagne en-

tière dans la confidence de ces tristes divisions et des causes plus tristes encore qui les ont provoquées. A côté d'une jeune reine tout occupée de ses plaisirs, très peu soucieuse de son royaume, à ce qu'il semble, y avait-il, du moins durant cette crise, un gouvernement résolu et vigoureux capable de dédommager et de rassurer jusqu'à un certain point la nation par une forte impulsion donnée à l'activité publique, par une intelligence élevée des intérêts d'un autre ordre? Le cabinet Pacheco-Salamanca n'a montré aucune des qualités nécessaires pour dénouer ou pallier une situation si critique. Né d'un hasard, il a prolongé son existence dans une atmosphère d'intrigues; il s'est rejeté du parlement, où il ne trouvait qu'un appui douteux, dans les antichambres du palais, où on le voit aujourd'hui mourir comme un muet. Le départ récent et prévu du général Narvaez pour Madrid, sur l'appel qui lui a été fait par la reine Isabelle, indique assez un changement prochain, exigé d'ailleurs par la gravité de la situation.

Le dernier cabinet a assez vécu cependant pour que les finances aient pu s'épuiser, grace aux mesures de M. Salamanca, pour que le désordre se soit propagé dans les provinces. La faction carliste, peu nombreuse encore, mais active, s'est étendue en Catalogne, en Castille. En même temps, la désaffection s'est éveillée; un réel et profond malaise a gagné le pays. Madrid même s'est lassé du spectacle des discordes intestines du palais. Le ministère Pacheco n'a pu donner à l'Espagne, pour faire diversion momentanément, que l'expédition assez insignifiante du Portugal, qui a, dit-on, fourni au général Concha l'occasion de faire une petite propagande *unioniste* pendant son court séjour à Oporto. De ce rêve tardif ou prématuré d'union entre les deux royaumes, l'Espagne est bientôt revenue au sentiment exact de l'incertitude qui la travaillait; il n'en fallait pas plus pour que cette combinaison bâtarde, qui a fait d'un spéculateur de bourse le Colbert de la Péninsule, succombât sous sa propre impuissance.

Nous ne voulons point hasarder de conjectures, préciser ce qui pourra sortir de ces complications. Conjecturer, lancer des prévisions lorsqu'il s'agit de l'Espagne, c'est se préparer des démentis certains. Il suffit, à notre avis, de regarder un instant cette situation en face comme le point de départ possible d'événemens graves, d'observer l'attitude des partis, de pénétrer le sens des modifications que subit le gouvernement à cette heure même, et de démêler au milieu de cette confusion l'intérêt réel et permanent de l'Espagne. Chercher à se reconnaître dans ce tourbillon, cela n'est point facile, et, si l'on parvenait à obtenir un peu de lumière par une observation attentive, il faudrait s'y tenir comme au seul résultat utile et désirable pour le moment. Une circonstance qu'il ne faut jamais perdre de vue domine toutes les phases de la révolution espagnole, c'est cette triste fatalité qui met

constamment les passions des hommes, les entraînemens personnels, à la place de la réalité des choses, qui paralyse les tendances les plus heureuses lorsqu'elles viennent à se manifester, et rend stériles les situations en apparence les plus nettes et les plus décisives. Il y a, au-delà des Pyrénées, nous ne savons pas quel vieux levain d'anarchie qui fermente sans cesse et se révolte contre tout ce qui aurait pour but de créer un état régulier et normal. Ne sortons pas même de l'ordre d'idées où nous placent les difficultés récentes qui intéressent le pouvoir royal en première ligne. On peut se reporter à la déclaration anticipée de la majorité de la reine, en 1843 : accompli avec une généreuse hardiesse par toutes les fractions du parti constitutionnel coalisées, accueilli par l'assentiment public, cet acte solennel était une sanction de plus pour la royauté nouvelle; il frappait dans leur germe les rêves d'une dictature militaire qui avaient pu être formés, préservait la monarchie des parodies du 18 brumaire, de quelque comédie du consulat qui se préparait contre elle. C'était une situation neuve et féconde, sans aucun doute. On se souvient cependant comment une intrigue, dont l'unique source était dans les rivalités personnelles, vint briser l'accord des partis, et rejeter l'un d'eux, le parti progressiste, dans les tentatives violentes, tandis que l'autre, le parti modéré, arrivant au pouvoir, a fini lui-même, après avoir commencé une œuvre laborieuse et salutaire, par se livrer à l'ardeur des querelles privées, et par s'amoindrir dans des divisions funestes qui ont une part principale dans la crise présente. Aussi peut-on dire que l'Espagne n'est pas gouvernée depuis dix-huit mois; il n'y a que des gouvernemens de nom. Le mariage de la reine est venu; c'était un événement fait pour imprimer un nouveau caractère de stabilité à la royauté constitutionnelle; il avait eu lieu dans des conditions nationales, à tel point que le parti progressiste lui-même avait plus d'une fois appuyé la candidature de l'infant don Francisco dans un autre temps, lorsqu'il supposait, il est vrai, que ses adversaires repoussaient le jeune prince. Cette dernière question enlevée à l'esprit de désordre, il semblait que le cercle des dangers réservés à la monarchie était parcouru, et qu'il devenait plus facile d'achever l'organisation administrative et financière du pays à l'abri de cette immuable garantie d'ordre. Il n'en est rien pourtant. Cette question vidée reparaît plus incertaine que jamais, car aujourd'hui il n'est pas de solution possible qui ne soit périlleuse et provisoire. A chaque pas, on voit ainsi tout remis en doute au-delà des Pyrénées. La révolution espagnole continue à être ce qu'elle était,—le règne du provisoire.—Le provisoire revêt toutes les formes, il se glisse partout, par cette issue commode des passions personnelles. Le provisoire est dans les choses; il est dans les hommes. Soyez sûr qu'on rêve déjà en Espagne, non-seulement des modifications minis-

térielles, mais encore des changemens de constitution, qu'à la première secousse, des lois à peine appliquées, à peine promulguées, seront suspendues ou détruites, si bien que de changemens en changemens l'Espagne pourra bien arriver à n'avoir ni lois publiques, ni lois administratives, ni lois financières. Ce sera l'absolutisme de tout le monde et de chacun en particulier, c'est-à-dire le beau idéal de l'anarchie. On peut maintenant comprendre ce qu'il y a de grave à voir la royauté, de son propre mouvement, faire revivre ce régime du provisoire, s'y assujettir elle-même et compromettre légèrement, par des fantaisies trop publiquement proclamées, une situation politique régulière et forte à laquelle était attaché l'avenir de l'Espagne.

C'est formuler aujourd'hui l'opinion de l'Europe, que de déplorer comme un scandale les scènes dont le palais de Madrid a été le théâtre. Qu'a-t-on vu, en effet, pendant quelques mois? Une séparation avouée, publique, chaque jour envenimée, entre la reine Isabelle et l'infant don Francisco, son époux. Tandis que la reine errait de Madrid à Aranjuez, d'Aranjuez à la Granja, qu'elle vient de quitter de nouveau pour la capitale, le roi se retirait au Pardo, où il est resté obstinément, et non sans quelque dignité, il faut le dire; il refusait de se mêler à cette cour équivoque qui entourait Isabelle dans les jardins d'Aranjuez et nouait autour d'elle les intrigues surannées du temps de Charles IV. Lorsqu'en l'absence de la reine il a voulu venir habiter le palais de Madrid, on peut se souvenir que l'ordre lui fut respectueusement intimé de n'y point mettre les pieds. Avec des sentimens aussi nettement manifestés de part et d'autre, il est aisé d'imaginer combien devaient être efficaces les négociations suivies par le ministère pour la réconciliation des deux époux! Ce sont là les faits publics, hors de toute contestation, et qui sont consignés même dans la gazette officielle. Le secret d'une situation si étrange n'a pas tardé à se divulguer. On a cherché, nous le savons bien, à détourner l'attention des vraies causes de la séparation de fait qui existe entre la reine et le roi. Le ministère espagnol a fait écrire dans un journal qu'il inspire, dans le *Correo,* que ces dissentimens étaient anciens, qu'ils remontaient aux cabinets antérieurs, et qu'ils devaient être attribués aux prétentions inattendues élevées par le prince sur le degré de son autorité; mais ces assertions ont été aussitôt démenties par les membres des deux cabinets précédens, l'un qui avait pour chef M. Isturitz, l'autre M. le duc de Sotomayor, et d'ailleurs il est assez notoire à Madrid que la plus parfaite intelligence régnait entre Isabelle et son époux dans les premiers mois de leur mariage. Ce qui est vrai, c'est que cette intelligence a commencé de s'altérer dès qu'il s'est produit au palais une *influence* irrégulière, à laquelle l'esprit de la reine s'est entièrement abandonné. Vue ainsi, la question actuelle ne serait plus une question de pouvoir, ce serait une question

de dignité. Comment cette *influence* a-t-elle pu prévaloir et acquérir tout son développement sans trouver une résistance nette et péremptoire dans les conseils de la couronne? C'est un point que nous examinerons dans un instant, et où se trouve engagée la responsabilité morale du cabinet Pacheco-Salamanca. Toujours est-il que cette *influence* est devenue l'arbitre de l'état; il a suffi de sa volonté pour fermer les chambres, annuler même l'action ministérielle, et rouvrir une ère d'aventures. Il n'est resté qu'un maître en Espagne, c'est cette *influence* dont le nom court aujourd'hui Madrid et l'Europe, et qui s'appelle le général Serrano. Si quelque chose peut affliger encore plus que le fait lui-même, c'est l'éclat singulier avec lequel il s'est produit. M. Serrano n'était-il pas, en effet, partout où se trouvait la reine Isabelle, à Aranjuez, à la Granja? Le public n'a-t-il pas pu suivre chaque mouvement de ce général érigé en personnage exceptionnel, homme de nulle valeur politique, flottant entre tous les partis, dont la fortune a fait un favori, ne pouvant en faire un ministre de quelque poids, de quelque gravité? L'opinion s'est occupée de lui comme du dispensateur du pouvoir; on a fait ironiquement sa physiologie sous le nom de l'*influence;* de longues et ardentes polémiques ont jeté au monde cette gloire d'un nouveau genre. Se peut-on bien étonner, après cela, de la résolution que le roi don Francisco a puisée dans un sentiment honorable, lorsqu'il a vu grandir cette *influence* entre lui et la reine? Sa conduite était nettement tracée au contraire, et, en suivant le conseil de sa dignité blessée, il avait pour lui le pays, qui appelait et appelle encore d'une voix unanime un rapprochement entre les époux royaux, c'est-à-dire la disparition des causes qui les ont momentanément séparés. Ses griefs étaient ceux de la nation étonnée elle-même. Il faut l'avouer hautement, pendant cette crise, la modération, le sentiment de la dignité morale, l'intelligence politique, ont été entièrement du côté du roi d'Espagne. S'il y a eu indignité, il faut la chercher ailleurs. Ce n'est point, du reste, à la reine que nous l'imputerons; c'est à ceux qui ont surpris sa jeunesse, qui ont égaré son esprit et risqué sa couronne pour satisfaire quelques passions mesquines, quelque honteux mouvement d'une ambition personnelle sans scrupules. La reine Isabelle, à vrai dire, n'a été qu'une victime en tout ceci, puisqu'elle y a compromis le prestige de son honneur comme femme, le prestige de sa couronne comme reine. Les vrais auteurs de la crise terrible qui pèse sur l'Espagne sont cette tourbe d'intrigans qui ont spéculé sur l'inexpérience d'une jeune femme en l'abaissant jusqu'à eux; les vrais coupables, aux yeux du pays, sont autour d'Isabelle, et on peut ajouter qu'ils sont de plus d'un genre.

La situation de la Péninsule s'est envenimée, en effet, par un concours de circonstances très diverses, d'influences obscures qu'il n'est

pas inutile de préciser dans l'intérêt même de l'avenir; il faut faire la part de chacun dans cette grande machination dont l'Europe a le droit de connaître le nœud. Nous tenons, quant à nous, à constater que la France y est restée complétement étrangère. On a souvent accusé le gouvernement français d'avoir déserté la question espagnole après la conclusion des mariages de la reine et de l'infante Luisa-Fernanda. A notre avis, les événemens, des événemens que nul ne pouvait prévoir, ont donné amplement raison à M. le ministre des affaires étrangères, lorsqu'il disait, avec une connaissance des faits que seul il pouvait avoir alors, qu'il était bon parfois de s'effacer, de laisser le champ libre, d'abandonner à d'autres la responsabilité de ce qu'il nommait la *prépotence*, — charge assez lourde en Espagne! Seulement il ne convenait pas à sa position de qualifier cette prépotence et d'ajouter que, si l'influence de la France s'était exercée honnêtement, loyalement et légitimement dans la question des mariages, l'Angleterre cherchait à annuler l'effet de cette grande transaction en favorisant une intrigue monstrueuse. Nous continuons à penser que la France n'avait point à envier une telle politique à l'Angleterre, qu'il ne lui convenait pas, dans l'intérêt même de ses relations avec l'Espagne, des éventualités qui pourraient survenir, de lutter par de pareils moyens. L'Angleterre a été fort influente à Madrid pendant la crise qui s'est si subitement déclarée et qu'il sera si difficile d'apaiser; cela est vrai, nous ne le nierons pas. Il fallait à toute force que la question espagnole réglée par les mariages se ranimât avec éclat; cela importait non-seulement à la politique anglaise, mais encore, il faut le dire, à l'amour-propre cruellement éprouvé de M. Bulwer. N'est-ce pas le moins qu'on puisse faire que de mettre en péril une nation pour venger un échec diplomatique? Malheureusement, dans un pays comme l'Espagne, les occasions ne manquent pas, et M. Bulwer n'a pas eu long-temps à attendre pour satisfaire son dépit. Les menaces contenues dans ses notes officielles avaient échoué, il y a un an, devant la ferme attitude de la France et le bon sens du peuple espagnol; il s'est remis à l'œuvre aussitôt et s'est rejeté dans l'action souterraine. Tout le monde connaît ses relations avec le général Serrano, et il ne manque pas de gens à Madrid convaincus que son hôtel avait servi d'asile, il y a quelques mois, au nouveau favori, lorsque sa fortune faillit chanceler en naissant sous une accusation portée contre lui par le cabinet Sotomayor. M. Serrano s'était fait au sénat l'organe des griefs de l'ambassadeur d'Angleterre contre les mariages; M. Bulwer a payé sa dette en lui frayant le chemin du palais, en l'appuyant de son influence, en écartant tous les obstacles qui ont entouré la naissance de sa scandaleuse faveur. M. Bulwer a fait plus même, il a contribué à la formation d'un ministère qui ne devait point avoir les mêmes scrupules que le cabinet

Sotomayor au sujet de la présence de M. Serrano dans le palais; c'est le ministère qui existait il y a quelques jours et dont M. Salamanca était l'ame, encore plus que M. Pacheco peut-être.

L'influence de M. Bulwer n'était pas, du reste, inactive dans un sens plus directement afférent à la politique anglaise, et déjà, nous dit-on, ce fameux traité de commerce qui causa en partie la chute d'Espartero avait reparu dans des négociations particulières entamées avec M. Salamanca à Madrid, et qui se liaient avec la négociation d'un emprunt à Londres. Seulement l'Angleterre est clairvoyante et habile; elle n'a pas oublié l'émotion unanime et ardente que causa, il y a quelques années, en Espagne, la menace d'un traité de cette espèce, et elle consentait aujourd'hui, afin de désarmer les colères, à n'entrer que progressivement en possession des marchés de la Catalogne. Les tarifs étaient abaissés, et les cotons inférieurs devaient seuls encore être soumis à quelques droits. C'est sur ces bases, si nous sommes bien informés, qu'étaient placées les négociations. Un régime de transition devait préparer la pleine liberté. On pense bien que M. Salamanca eût alors trouvé à Londres l'argent qui lui manquait. Qu'a-t-il fallu pour arrêter le ministre espagnol dans ses projets? Il a fallu jeter un simple coup d'œil sur la Catalogne, sillonnée en ce moment par les bandes carlistes, sur la Catalogne, qui peut d'un jour à l'autre se transformer en un vaste champ de bataille, et qui eût, sans aucun doute, pris feu immédiatement, si ce coup fût venu frapper son industrie. On a trouvé que c'était assez de la question épineuse du palais sans aller y joindre une guerre civile pour un intérêt commercial.

Cette persévérance de la politique anglaise, cette ténacité imperturbable, nous ne la blâmons pas en elle-même : elle a fait la force de la Grande-Bretagne, et nous serions tentés plutôt de l'envier pour notre pays; mais ce qui est moins légitime, c'est qu'un gouvernement étranger, pour faire prévaloir ses intérêts ou venger les blessures de son amour-propre, suscite ou favorise de honteux scandales dans un état dont il se dit l'allié, se fasse l'auxiliaire de toutes les passions perverses, travaille à la chute morale d'une jeune reine, tout en se ménageant d'ailleurs d'autres chances pour l'avenir, si quelque catastrophe venait à éclater, et en caressant les prétendans que de malheureux hasards pourraient ramener sur la scène. C'est là un genre d'influence et d'action dont la France a eu raison de laisser à d'autres la responsabilité, et cette responsabilité, qu'on n'en doute pas, sera sérieuse devant l'Espagne et devant l'Europe. Nous savons bien que la presse anglaise dit le contraire de tout ceci, qu'elle cherche à accréditer que la France a tout fait. Mon Dieu! peu s'en faut que le gouvernement français, si on l'en croit, n'ait lui-même fomenté les désordres du palais de Madrid, puisqu'il a pris quelque part au mariage de la reine : la raison n'est-elle

pas plausible? Qu'on réfléchisse un peu sérieusement toutefois. Qui avait une défaite à venger? Qui avait intérêt à employer tous les moyens pour que l'union de la reine portât de mauvais fruits? Qui a commencé de flétrir la jeune Isabelle par d'ignobles récits, d'autant plus odieux qu'ils ne reposaient alors sur aucun fondement? De qui le général Serrano est-il notoirement le protégé? Qui vient proposer encore aujourd'hui d'ajouter aux scandales qui préoccupent si cruellement l'Espagne le nouveau scandale d'un divorce? Et qui, en définitive, s'applaudit au fond du cœur de tout ce qui arrive? Il suffit de poser ces questions; on verra qu'il y avait deux intérêts en présence : l'un, commun à l'Espagne et à la France, et qui consistait dans la bonne harmonie entre Isabelle et don Francisco; l'autre, qui est celui de l'Angleterre, et qui devait profiter de leur désunion. C'est ce dernier intérêt qui semble triompher aujourd'hui au milieu des ruines des espérances de l'Espagne. Et croyez bien qu'il ne se laissera pas détourner de son but : lorsque tout le monde désire une convenable réconciliation des époux royaux, le *Times* ne poursuivait-il pas encore récemment leur divorce?

Nous croyons donc fermement à l'intervention constante, active, de l'ambassadeur anglais dans la crise qui travaille actuellement l'Espagne; nous la tenons pour certaine. Malheureusement M. Bulwer a été bien servi par les circonstances, par l'antagonisme des partis, qui, en se neutralisant, ont empêché la force des institutions de triompher d'une intrigue, par la faiblesse d'un ministère sans caractère politique, sans racine dans le pays, qui, après s'être glissé subrepticement au pouvoir, n'a trouvé d'autre moyen d'y rester que de chercher un appui dans les influences désastreuses qui entourent la reine Isabelle. Le cabinet Pacheco-Salamanca n'a point réussi à accomplir ce rapprochement entre les époux royaux qui est aujourd'hui l'unique question en Espagne, et nous ajouterons qu'il ne pouvait point réussir. Des difficultés immenses pèsent sans doute sur ceux qui lui succéderont et qui auront pour premier devoir de résoudre ce périlleux problème; mais il reste du moins quelques chances : entre leurs mains, les négociations peuvent reprendre leur dignité; elles ne sont point une dérision ou une injure pour les princes si fatalement divisés. Il n'en était pas de même, à notre avis, de celles que conduisait le ministère Pacheco; la nature de ses précédens rendait pour lui et pour l'Espagne même la situation sans issue. Il serait hors de propos maintenant de discuter le système politique que M. Pacheco prétendait appliquer à la Péninsule en le substituant aux doctrines du parti modéré pur, qui descendait du pouvoir, et à celles du parti progressiste, qui n'y pouvait aspirer; cela serait d'autant plus inutile que la formation de son ministère n'a eu, selon nous, rien de politique, et qu'elle se rattache au contraire aux plus misérables détails de cette triste affaire

du palais. L'origine du cabinet Pacheco-Salamanca, d'ailleurs, est plus soupçonnée que véritablement connue peut-être. On a fait bien des versions; nous essaierons aussi la nôtre, parce qu'elle sert à expliquer comment la question actuelle a pu entrer dans cette phase honteuse où on la voit aujourd'hui.

Le cabinet de M. le duc de Sotomayor, on peut s'en souvenir, peu après son arrivée au pouvoir, avait très nettement jugé la situation, et, dans une pensée qu'on ne saurait trop louer, dans une pensée vraiment politique, par un mouvement spontané d'honnêteté et de prudence, il avait enjoint au général Serrano de quitter Madrid et d'aller prendre un commandement en Navarre. Cette mesure coïncidait, du reste, avec d'autres précautions très explicables, prises au sein du palais même pour laisser la reine Isabelle à sa propre direction, pour éloigner d'elle les influences indignes qui commençaient à se manifester, et auxquelles, par malheur, elle ne paraissait pas résister beaucoup, pour couper court, en un mot, à toute communication, de quelque genre qu'elle fût. C'était arrêter avec une sage hardiesse les complications au début, et peu s'en fallut que le général Serrano, réduit à donner l'explication publique de sa conduite devant le sénat, ne vînt échouer devant la droiture et la sagesse du gouvernement. Mais il est bien vrai qu'on n'avait pas pu tout prévoir, et, pendant que le sénat instruisait sur le refus que M. Serrano avait fait de partir, comme il en avait reçu l'ordre, il se trouva qu'une personne, jusque-là fort étrangère à la politique, qu'on ne pouvait soupçonner d'un pareil rôle, dut être admise auprès de la reine; si l'on veut des détails plus précis, c'était pour obtenir d'Isabelle qu'elle assistât à une fête du *Lycée*. Il se trouva aussi que cette personne, après avoir remis son invitation, glissa discrètement un papier que la reine ne refusa point. Ce papier, quel était-il? C'était ni plus ni moins qu'une lettre du général Serrano, qui avait eu le temps de se reconnaître et de voir M. Bulwer, lequel l'avait aidé à s'entendre avec M. Salamanca et M. Pacheco. Cette lettre, dit-on, était pleine de dévouement pour la reine, et lui démontrait, dans l'intérêt bien visible de la monarchie, la nécessité de changer de ministres; elle indiquait les personnages que nous citions comme devant être appelés au pouvoir; on ajoute même que M. Serrano parlait de quelque acte de désespoir, d'un suicide peut-être, s'il était abandonné, si bien que le lendemain M. le duc de Sotomayor et ses collègues étaient destitués après avoir refusé de donner une démission qui eût été une insulte à la confiance du parlement, et que le nouveau ministère était formé. Le cabinet Pacheco-Salamanca était ainsi, on peut le dire, le résultat d'un concert entre le général Serrano, M. Bulwer et M. Salamanca, principalement empressé d'arriver au pouvoir, où il portait une fortune ébranlée. Il est inutile d'ajouter que, dès ce moment, le général Serrano

avait atteint son but, qu'il entrait en maître au palais, tandis que le roi en sortait d'un autre côté, et qu'il devenait une puissance flattée, courtisée et méprisée. Maintenant, nous le demanderons, quelle autorité morale aurait pu avoir un cabinet né sous de tels auspices, pour travailler efficacement à la réconciliation de la reine Isabelle et du roi, après avoir lui-même laissé s'aggraver les causes de leur séparation? A quoi se sont passés, en effet, les cinq mois de la durée du ministère Pacheco? On ne peut guère imaginer emploi plus misérable d'un temps précieux : les chambres sont fermées d'abord, pour que la voix du pays ne vienne pas se faire entendre et déranger les calculs d'une coterie vicieuse, corrompue. Bien loin de demander au général Serrano en quel nom il est au palais et le remplit de ses créatures, c'est lui qu'il flatte au contraire; c'est devant lui qu'il se prosterne sans oser même éclairer la reine sur les dangers qu'on lui fait, et, en même temps, par une polémique imprudente qui a autorisé une discussion publique souvent sans retenue, il cherche à inculper le roi, à lui attribuer des prétentions exorbitantes : prétention bien monstrueuse que celle de ne point vouloir que la monarchie de Charles-Quint et de Charles III soit livrée à un héritier de Godoy sous un régime constitutionnel! La situation devient telle cependant qu'elle demande impérieusement une solution, un rapprochement trop retardé entre Isabelle et son époux; le cabinet, à qui on permet enfin d'agir, se réveille, se remue, se partage entre la Granja, Madrid et le Pardo; il provoque alors du roi cette réponse qu'il rentrera au palais dans quatre mois, et, par un dernier abus du secret d'un entretien privé, il livre au commentaire injurieux du pays et de l'Europe cette parole trop claire et trop significative. Peut-on bien s'étonner du résultat de cette tentative? Le cabinet Pacheco-Salamanca n'a fait que porter le poids de son origine. N'était-il pas évident, après qu'il s'était fait le serviteur d'une intrigue déshonorante, qu'entre ses mains les négociations devaient avoir un caractère particulier d'humiliation pour la reine, de dérision pour le roi, qu'il avait perdu tout droit de faire parler l'intérêt public et qu'il fallait d'autres hommes pour tâcher de relever cette situation? C'est dans ces conditions que le général Narvaez a été appelé à Madrid comme le seul homme aujourd'hui capable, par l'énergie de son caractère, par son influence personnelle et par les doctrines politiques qu'il représente, de se mesurer avec les difficultés intérieures et de donner un gouvernement à la Péninsule.

Le sens de ce changement rendu indispensable par l'étrange faiblesse du cabinet Pacheco, ce qu'il y a de logique dans l'avénement au pouvoir du général Narvaez s'éclairera mieux encore peut-être, si nous cherchons à indiquer la marche des opinions au milieu de la crise où se trouve l'Espagne. Quelle a été l'attitude des partis depuis que la ques-

tion du palais est devenue la première de toutes les questions politiques? La conduite du parti modéré n'a rien que de clair et de simple. Dès le premier moment, il a voulu empêcher la question du palais de naître en éloignant le général Serrano; il a cherché à faire respecter en lui la dignité du pouvoir et la pureté du principe constitutionnel, il s'est retiré plutôt que de se soumettre à une influence malfaisante. Qu'a-t-il fait lorsque cette influence eut amené une séparation éclatante entre la reine Isabelle et le roi don Francisco? Il n'a cessé de demander au nom du pays froissé et indigné, au nom de l'intérêt et de la dignité du trône comme de tous les partis, un prompt rapprochement entre les deux époux. Il a défendu de son mieux la royauté contre ses corrupteurs perfides et ses complaisans conseillers. Il a nettement déclaré la guerre à cette influence occulte d'abord, qui est venue ensuite remplir le palais de son insolence. Le parti modéré a été fidèle à lui-même en se rattachant aux institutions, et en défendant l'intégrité du principe constitutionnel. En a-t-il été de même des autres opinions? Nous ne parlons pas du parti carliste, qui devait bien évidemment se réjouir de tout ce qui pouvait altérer l'honneur de la reine Isabelle et discréditer la monarchie constitutionnelle; mais ce serait un curieux et édifiant chapitre sur la moralité des partis que l'exposé de la conduite des progressistes espagnols en présence de la soudaine fortune du général Serrano. Vous croyez peut-être qu'au premier bruit d'un événement de ce genre, le parti progressiste s'est nettement prononcé en faveur des principes constitutionnels mis sous les pieds par quelques fous, qu'il s'est soulevé contre une influence si singulière? Ce serait tomber dans une grande erreur. Le parti progressiste a agi très politiquement, il a attendu, il a tergiversé, lorsqu'on l'interrogeait trop vivement. C'est que, n'ayant aucun espoir d'arriver par une victoire dans le parlement et dans le pays, il avait vu là un moyen de remonter au pouvoir. Le général Serrano n'était-il pas, en effet, un ancien progressiste? Il s'est alors établi entre l'homme et le parti un échange de propositions, d'avances, de flatteries; des négociations ont été suivies dans l'ombre; le parti progressiste avait récemment encore des plénipotentiaires à la Granja pour attendre l'effet de la protection de M. Serrano. De là bien des variations curieuses dans l'attitude et dans les paroles du parti progressiste, suivant qu'il croyait atteindre le but ou qu'il s'en voyait éloigné. Tantôt il menaçait et mettait à nu la situation du général Serrano, tantôt il exprimait des doutes, il défendait même la reine contre de trop hardis soupçons; il soutenait le droit qu'avait Isabelle de donner sa confiance à M. Serrano, d'accepter ses conseils. Seulement il fallait, en quelque sorte, légitimer cette *influence* en lui livrant le pouvoir, couvrir l'irrégularité de cette position privée en lui donnant une couleur constitutionnelle et en formant un ministère où seraient entrées,

bien entendu, les notabilités progressistes. Puis, quand la crise s'est précipitée tout à coup, lorsque la reine Isabelle a été suffisamment avancée dans cette carrière d'intrigues, le parti révolutionnaire est venu, lui aussi, réclamer la réconciliation des deux époux, s'indignant presque que le roi ne cédât pas à la première parole de ceux qui avaient porté le désordre dans le palais.

Qu'on juge maintenant, d'après la différence d'attitude des principaux partis politiques de l'Espagne, lequel est le mieux placé moralement pour tenter de dénouer la crise actuelle. L'appel qui a été fait au général Narvaez ne devait avoir rien d'imprévu dans ces circonstances. C'était une nécessité; tout concourait à faire de nouveau dériver le pouvoir vers les opinions qu'il représente. Si l'intervention du général Narvaez peut être décisive, en effet, ce n'est pas seulement en raison de son énergie personnelle, c'est par son caractère politique, par sa position élevée dans le parti conservateur espagnol, et par une intime union avec les principaux membres de ce parti. Qu'arriverait-il si, comme on semble le craindre, le général Narvaez se laissait circonvenir et s'alliait, soit avec M. Salamanca, soit avec le général Serrano, soit avec quelques autres progressistes? Il se livrerait lui-même, perdrait son crédit, ne résoudrait rien, laisserait subsister la question dans toute sa gravité, et provoquerait dans les provinces une révolution terrible, une révolution de la honte et du mépris. La dernière issue pacifique serait fermée devant l'Espagne. Si le général Narvaez reste uni avec le parti modéré, nous ne disons pas qu'il aura par cela même levé tous les obstacles : la plus grave des difficultés ne serait pas même peut-être écartée par l'éloignement forcé du général Serrano. Mais n'est-il pas vrai de dire que par ses antécédens, par ses habitudes de respect pour la royauté, par la force de ses convictions monarchiques, le parti modéré est, plus que tout autre, en position d'atténuer l'effet des dissentimens publics des deux princes, d'obtenir des concessions, de faire prévaloir l'intérêt du pays sur les griefs personnels, de ramener, il faut le dire, la raison et la convenance au palais de Madrid?

Le parti modéré puise ses titres au pouvoir, — nous ne dirons pas dans la confiance des chambres, ce serait pour le moment fort illusoire, — mais dans les services qu'il a rendus à la monarchie constitutionnelle, dans les garanties d'ordre et de liberté qu'il offre à la Péninsule. Un des grands malheurs de l'Espagne, c'est que sur ce sol dévasté il n'y a qu'une institution vivante, celle qui lui a été léguée par le temps, la royauté; lorsque la royauté elle-même est mise en cause, toutes les chances sont pour l'anarchie. Les lois nouvelles n'ont pas pris racine; l'organisation politique, administrative, du pays est à peine ébauchée et toujours contestée; les intérêts ne sont point développés et classés encore. Il n'y a pas au-delà des Pyrénées cet ensemble d'institutions se-

condaires qui peuvent, en certains momens, être un frein et réagir pacifiquement sur le pouvoir qui dévie. La moindre oscillation dans l'autorité suprême réveille tous les instincts anarchiques, rappelle aux armes toutes les passions sans que rien les contienne, ni l'action des lois qui ne sont plus reconnues, ni l'exigence des intérêts matériels qui n'ont pas eu le temps de se former et de sentir le prix de l'ordre et de la paix. Le plus petit changement devient bientôt une occasion de troubles. C'est l'honneur du parti modéré de s'être fortement pénétré de cette situation après 1843, et d'avoir cherché à organiser l'Espagne sur des bases régulières et solides.

Entre 1844 et 1846, le parti modéré, représenté par le ministère de MM. Narvaez, Mon, Pidal, Martinez de la Rosa, a tenté cette œuvre, qui a donné deux années de paix à la Péninsule. Pendant ces deux années, M. Mon a plus fait pour les finances de l'Espagne que tous les ministres qui l'avaient précédé. Il avait déconcerté l'agiotage, qui s'est relevé dans la personne de M. Salamanca. La seule mesure utile accomplie par ce dernier, la suppression des douanes intérieures, c'est sur les plans laissés par M. Mon qu'elle a été réglée. M. Pidal avait donné quelque vie, quelque force aux institutions civiles par un ensemble de décrets sur le conseil d'état, sur les municipalités, sur les députations provinciales. Pour juger, sous un autre rapport, de l'influence heureuse qu'a exercée le général Narvaez, qu'on examine l'armée depuis son ministère : jusque-là, elle était travaillée par l'indiscipline, se mêlait à tous les débats politiques, prenait part à tous les soulèvemens. On se souvient des révolutions accomplies par des sergens ivres; Espartero lui-même n'a-t-il pas donné l'exemple de la révolte contre le gouvernement? Pendant la crise actuelle, elle reste calme, neutre, non pas indifférente, mais disciplinée. Le résultat des efforts du parti modéré eût été de procurer ainsi à l'Espagne, par des voies diverses, la vérité, la pratique des institutions libres, de lui donner la stabilité, qui est son premier besoin. C'est là véritablement le progrès éclairé et digne, et c'est celui que repousse le parti progressiste espagnol. S'il fût arrivé au pouvoir, s'il y arrivait encore, la Péninsule serait bientôt en révolution. Un de ses organes, l'*Espectadore* a un peu trop naïvement laissé échapper son secret, il y a quelques jours, dans un moment où l'espoir enflait son orgueil. Il ne s'agissait de rien moins, dans son programme, que de bouleverser les municipalités, de rétablir la constitution de 1837 ou d'en voter une nouvelle, de changer toutes les lois administratives, de renouveler le personnel des officiers de l'armée, de destituer toutes les autorités qui sont à la tête des provinces; la dernière clause de ce prospectus révolutionnaire, c'était le réarmement des milices nationales, afin, disait-on, de ne point laisser les institutions sans bouclier contre les révoltes militaires. N'est-il pas

vrai cependant que les milices nationales, bien plus que l'armée, ont été les auxiliaires de toutes les séditions, sans distinction de couleur politique du reste, qu'il s'agît d'élever Espartero ou de le renverser? Ce programme n'a été heureusement qu'une promesse; le général Serrano, qui a conservé un fâcheux souvenir de l'ancien régent, contre lequel il s'était le premier soulevé en 1843, a tout simplement craint de préparer son retour, et le parti progressiste déçu, se rejetant dans une alliance avec la faction carliste, a tourné ses efforts vers une conspiration centraliste qui s'ourdit en ce moment. Les tentatives du parti révolutionnaire échoueront sans aucun doute, de même que les bandes montemolinistes qui désolent la Catalogne, pillent les trésors des villes, saccagent les villages, fusillent de malheureux prisonniers sans défense et renouvellent les horreurs dont Cabrera épouvanta le pays de Valence, seront vaincues dès que le pouvoir sera dans une main ferme et résolue. Cependant il est impossible de ne pas faire une réflexion : c'est combien tous les instincts de désordre et d'anarchie sont prompts à se réveiller en Espagne, combien l'incertitude est encore une condition normale pour ce pays, combien l'avenir de la monarchie constitutionnelle est chose douteuse, puisque les princes et les partis sont chaque jour à lutter d'inconséquence, d'égaremens et de folies extrêmes!

On le voit aisément, cette triste question du palais touche à toutes les questions en Espagne ou plutôt elle les domine. Caprice ou folie légère au début, elle en est venue, par le caractère qu'on lui a laissé prendre, à ébranler tous les ressorts sociaux et politiques, à compromettre l'œuvre de la régénération de la Péninsule, à faire vibrer toutes les passions, à décourager tous les sentimens honnêtes, et elle est posée de telle sorte aujourd'hui, que ceux-là mêmes qui se trouvent dans les meilleures conditions pour la résoudre sont par la force des choses mis en présence de difficultés de l'ordre le plus grave. La première de toutes, sans contredit, consisterait en ce que le roi refusât de rentrer au palais, même lorsque le général Serrano serait éloigné de l'Espagne, et maintînt le délai qu'il a fixé avant tout rapprochement. Le général Narvaez arrive à Madrid maître de la situation. Son influence est assez grande pour qu'il puisse renouer avec succès des négociations étourdiment conduites jusqu'ici, et obtenir du roi don Francisco un retour qui serait aujourd'hui moins un acte de faiblesse qu'une satisfaction donnée à l'intérêt public. Il se formerait sans doute, dans ce cas, sous la présidence du général Narvaez, un ministère modéré, énergique et puissant, capable de réprimer toutes les tentatives de révolte et de reprendre l'œuvre d'organisation qui avait été commencée par MM. Mon et Pidal. La force de ce cabinet serait à peu près irrésistible dans l'état actuel de l'Espagne. Si les obstacles qui séparent la reine et le roi ne pouvaient être aplanis, si un rapprochement ne

pouvait s'effectuer, nous tendons à croire que le général Narvaez refusera le pouvoir, et alors le pays serait précipité dans une série d'agitations et d'intrigues vulgaires dont l'infaillible dénoûment serait la perte de la couronne de la reine Isabelle. C'est là l'alternative placée en ce moment devant la Péninsule; c'est entre ces deux voies qu'on doit choisir. Demain peut-être nous saurons ce qu'il faut penser de l'avenir de l'Espagne.

Que le général Narvaez parvienne à opérer une réconciliation entre la reine Isabelle et le roi don Francisco, ce serait, certes, un résultat fort désirable; car, qu'on y songe bien, plus qu'en tout autre pays encore, la royauté en Espagne est non-seulement une garantie d'ordre, mais aussi un élément de progrès. L'Espagne est travaillée par mille déchiremens, par les rivalités provinciales, par des tendances fédéralistes qui ne sont, de nos jours, qu'un des déguisemens de l'anarchie, et ne seraient, si elles prévalaient, qu'un acheminement vers la décomposition sociale la plus complète. La royauté est seule encore la garantie de l'unité espagnole; seule, la royauté, sagement conseillée, animée d'un esprit politique élevé, peut éteindre, avec le temps, ces foyers d'indépendance locale exagérée qui menacent souvent l'intégrité du pays. Tout ce qui tend donc à affaiblir le sentiment monarchique si profondément enraciné dans les cœurs au-delà des Pyrénées remet en doute le progrès général de la Péninsule. Quelles que soient les difficultés qu'il peut y avoir à effacer toute trace de la crise actuelle, peut-être n'en faut-il pas désespérer cependant. On sait le rôle que l'imprévu joue souvent en Espagne; il pourrait encore aujourd'hui venir en aide à un intérêt pressant. La question espagnole ne perdrait pas pour le moment son caractère en quelque sorte intérieur. Mais si, par une circonstance quelconque, par un événement qui ne pourrait être conjuré par les efforts d'une politique conciliante et forte, le trône d'Isabelle II devait succomber en Espagne, s'il devait y avoir une succession royale ouverte au-delà des Pyrénées, ici la question se révèlerait sous son aspect extérieur, et la France, il nous semble, n'aurait point à choisir son rôle; il serait tout tracé. Il n'y aurait évidemment pour la politique française qu'un point de départ possible, ce serait le droit, aujourd'hui éventuel encore, de l'infante, duchesse de Montpensier.

La France, lorsqu'elle a accompli, de concert avec l'Espagne, le mariage de l'infante Luisa-Fernanda avec le duc de Montpensier, n'ignorait pas qu'elle faisait un acte sérieux qui pouvait être le germe d'une politique tout entière; elle savait que cette union était la consécration d'une alliance nécessaire entre les deux pays, et que pouvaient confirmer les éventualités contenues dans un tel acte. Ces complications qu'on lui promet maintenant, le gouvernement français avait dû les prévoir. N'a-t-on pas pris soin de feuilleter tous les traités, de les expli-

quer, de les commenter, d'en torturer le texte? A la lumière de la discussion publique, qu'est-il resté cependant? Le droit, le droit incontestable de la France et de l'Espagne à faire ce qu'elles avaient fait, et une protestation inutile à laquelle l'Angleterre, malgré ses efforts, n'a pu associer l'Europe. C'est qu'en réalité les autres puissances n'ont point vu une menace pour la paix générale, une altération de l'équilibre européen dans un fait qui, tout en étant heureux pour la France, maintenait intacte l'indépendance de l'Espagne. Quelque complication que suscite le gouvernement anglais, la France n'en a pas moins à défendre un droit, — droit librement débattu, discuté et reconnu par les cortès espagnoles. Il faut bien considérer, du reste, que l'Angleterre n'a point changé encore le sentiment de l'Espagne à ce sujet, comme elle le désirerait. Le cabinet de Madrid en fournissait la preuve récemment; il ne faisait que céder à l'opinion publique en ordonnant des poursuites contre des publications que M. Bulwer peut connaître et qui tendaient à mettre en doute les droits éventuels à la couronne de l'infante Luisa-Fernanda.

Au fond, l'Espagne restant parfaitement indépendante et étant en mesure de défendre son indépendance, le droit de l'infante n'étant point douteux aux yeux de l'Europe, il reste une question d'influence entre la France et l'Angleterre; pour la résoudre, c'est l'intérêt de la Péninsule qu'il faut évidemment consulter. Par une admirable loi de la Providence, la France et l'Espagne sont dans une telle situation l'une à l'égard de l'autre, que leurs intérêts se confondent. Bien loin de nous porter ombrage, l'indépendance et la prospérité de la Péninsule sont pour nous une nécessité et une garantie. La France n'a point de traité de commerce à demander à l'Espagne; si elle pouvait voir d'un œil hostile une telle mesure, ce n'est point que son commerce dût en souffrir, c'est parce que son intérêt principal et dominant est dans le développement des ressources espagnoles, dans la pacification du pays qui serait incontestablement retardée par ce défi porté à la Catalogne. Est-ce dans une chambre française qu'on a parlé, sans exciter de réprobation, de mettre la main sur l'île de Cuba? Avons-nous un Gibraltar, arsenal de contrebande, en attendant qu'il soit un arsenal de guerre? Si l'Espagne, autrefois puissance navale de premier ordre, renouvelle ses efforts pour créer une marine nationale, ce n'est pas la France, sans doute, qui contrariera cette légitime tendance; elle ne peut que la seconder de ses vœux et de son appui. Aujourd'hui même, dans les questions si délicates qui s'agitent, la France n'est-elle pas d'accord avec l'Espagne pour souhaiter la prompte solution des difficultés intérieures du palais, que d'autres ne seraient pas fâchés de voir s'aggraver encore? Nous irons plus loin : qu'on admette un instant une catastrophe ou un événement naturel qui rendrait le trône vacant à Madrid et donnerait toute sa force au droit de l'in-

fante Luisa-Fernanda; n'est-il pas évident, aux yeux de tous les hommes sensés et clairvoyans, que l'infante ne pourrait apporter à l'Espagne que la continuation de la monarchie constitutionnelle, tandis que, d'un autre côté, ce serait ou un abîme de révolutions dont nul ne saurait entrevoir le fond, ou l'avénement au trône du comte de Montemolin, caressé, protégé par l'Angleterre? Et quel caractère aurait forcément alors pour l'Espagne le retour du fils de don Carlos? Ce serait une restauration nette et pure, quelque chose comme un 1815, sans la grandeur et l'éclat glorieux qui ont précédé en France ce triste temps. On peut voir par là la justice de ces déclamations qui reprochent en ce moment même, avec une recrudescence violente, au parti modéré ses sympathies pour la France. Oui, sans doute, l'Espagne éclairée, véritablement libérale, conservatrice, l'Espagne qui ne veut ni de l'anarchie ni du rétablissement de l'absolutisme, doit attacher quelque prix à notre alliance; il n'y a rien là qui puisse embarrasser ni la France ni le parti conservateur espagnol. Leur conviction commune résulte du sentiment de cette intime connexité des intérêts des deux pays que nous signalions; et, s'il fallait ajouter quelque chose encore, nous rappellerions cette belle parole d'un orateur du congrès de Madrid, qui révèle le secret de notre influence au-delà des Pyrénées : — C'est que la France est la plus vivante et la plus glorieuse expression de la civilisation nouvelle que l'Espagne travaille péniblement à s'assimiler.

Ainsi la crise actuelle, qu'on s'est efforcé de rendre périlleuse, ne sert qu'à faire éclater plus solennellement les vrais besoins, les vraies tendances de l'Espagne. C'est dans les doctrines politiques du parti modéré que la Péninsule peut trouver la sûreté intérieure, comme elle trouverait, s'il en était besoin, la sûreté extérieure dans son alliance avec la France. Là réside l'intérêt réel, sérieux, permanent de ce généreux pays. Quoi qu'il arrive, nous avons la confiance qu'aucune intrigue, qu'aucun caprice, qu'aucune folie n'obscurcira cet intérêt et ne l'empêchera de prévaloir. C'est là le point supérieur et dominant dans la question espagnole; tout le reste est livré au hasard des passions et des incidens secondaires.

******

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1847.

Les traités de Vienne reparaissent de nouveau dans les discussions de la diplomatie européenne; il s'agit encore de les interpréter soit au profit du plus fort, soit dans l'intérêt du droit et de la liberté. Il y a bientôt un an, l'Autriche absorbait la petite république de Cracovie; aujourd'hui elle envahit une des villes des états romains. L'article 103 de l'acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815, en rendant au pape les légations de Ravenne, de Bologne et de Ferrare, a stipulé que l'Autriche aurait droit de garnison dans les places de Ferrare et de Comachio. C'était une grave dérogation aux prérogatives de la souveraineté pontificale : aussi, dès le 12 juin 1815, la cour de Rome protesta contre une pareille clause; pourtant elle dut la subir. Le gouvernement autrichien, non content de tenir garnison dans les deux places, c'est-à-dire dans les deux forteresses, voulut souvent étendre son occupation à des postes en dehors des citadelles. A ces empiétemens, la cour de Rome a toujours opposé les réclamations les plus vives. Cependant, depuis plusieurs années, il ne s'était plus élevé sur ce point de difficultés nouvelles entre le cabinet de Vienne et le saint-siége, lorsque, dans ces derniers temps, Pie IX reçut la nouvelle que l'Autriche avait pris véritablement possession de Ferrare, car elle avait fait occuper, le 13 août, par ses troupes tous postes de la ville. Le même jour, une protestation solennelle du cardinal Ciacchi, légat de Ferrare, a déclaré illégale et arbitraire une pareille occupation. Le cabinet autrichien a répondu, par son organe officiel, qu'il avait toujours exercé son droit de garnison d'une manière plus ou moins étendue, suivant les circonstances. Si aujourd'hui il a réparti des troupes dans les différens postes et dans les casernes de la ville de Ferrare, c'est que l'agitation excitée par la presse

et les clubs lui a paru menacer la tranquillité publique. Ce langage n'indique que trop que l'Autriche n'a jamais eu la pensée, comme le bruit en avait couru, de revenir sur les mesures qu'elle avait prises, et de retirer de Ferrare les renforts qu'elle y avait envoyés.

Telle est la situation. Par l'occupation de la ville de Ferrare, l'Autriche blesse vivement les droits de la souveraineté pontificale, et néanmoins elle prétend qu'elle n'a pas outrepassé les termes des traités. Quant à une intervention, le cabinet de Vienne en désavoue la pensée. Pourquoi? Quand même la cour de Rome n'aurait pas déclaré d'une manière absolue qu'en aucun cas elle ne solliciterait une intervention étrangère, il est certain qu'en ce moment, loin de réclamer auprès d'aucun cabinet un pareil secours, elle manifeste l'intention de faire elle-même ses affaires en s'appuyant sur les libéraux modérés. Or, comment l'Autriche, sans violer tous les principes et tous les droits, sans montrer qu'elle entend traiter l'Italie en pays conquis, pourrait-elle intervenir dans les états du pape contre la volonté bien connue de Pie IX? En 1831, quand l'effervescence qui régnait dans la péninsule éclata par une triple insurrection à Modène, à Parme, à Bologne, les trois gouvernemens qui se trouvaient ainsi assaillis invoquèrent sur-le-champ l'intervention de l'Autriche. Pour ne parler que des états pontificaux, les troupes autrichiennes les occupèrent plusieurs mois, sur l'invitation et du consentement du pape, dont elles n'évacuèrent le territoire qu'à la fin de juillet. L'année suivante, d'autres troubles amenèrent une nouvelle intervention de l'Autriche, encore sur la demande du pape. Il faut même remarquer qu'à cette époque les soldats pontificaux inspiraient une telle aversion aux Romagnols, que plusieurs villes se félicitèrent de recevoir dans leurs murs les Autrichiens, qui, par une discipline sévère, protégeaient au moins la tranquillité publique. Au surplus, cette popularité passagère des Autrichiens s'évanouit bientôt à la nouvelle que le drapeau français allait paraître en Italie. En effet, cette seconde invasion de l'Autriche dans les états romains mécontenta assez vivement M. Casimir Périer pour le déterminer à l'expédition d'Ancône, conduite avec tant d'audace et de bonheur. On voit que si l'Autriche, depuis 1830, est entrée deux fois sur le territoire pontifical, c'est qu'elle y fut appelée par Grégoire XVI. Aujourd'hui Pie IX lui déclare au contraire qu'il entend faire face aux nécessités de la situation sans le secours de l'étranger; il a un langage tout-à-fait national, il a le cœur d'un véritable Italien, et il croit qu'il aura plus de puissance par sa popularité qu'il n'en pourrait trouver dans l'intervention autrichienne.

C'est ainsi que seize années d'ordre et de paix ont apporté dans la péninsule des modifications politiques et morales qui doivent inspirer au gouvernement autrichien des réflexions sérieuses. Il y a là des sentimens, des tendances, des progrès, dont on ne triomphe pas avec des baïonnettes. De quelque côté qu'elle tourne ses regards, en Toscane, en Piémont, l'Autriche est entourée de populations intelligentes travaillant à conquérir le bien-être matériel et la liberté civile. A coup sûr, un pareil esprit n'a rien qui puisse alarmer les gouvernemens; aussi ces derniers, loin d'invoquer la protection étrangère, ont-ils vu, avec un chagrin qu'ils ont plus ou moins manifesté, l'occupation de la ville de Ferrare; par ce nouvel empiétement, ils se sont sentis atteints dans leur souveraineté et

dans leur indépendance. L'Autriche ne doit pas non plus oublier que, si Pie IX est faible comme prince temporel, il dispose d'une autorité morale contre laquelle il ne serait pas d'une habile politique d'entrer en lutte ouverte. Quelque opinion que le gouvernement autrichien puisse avoir de sa force, il ne se croit pas sans doute plus maître en Italie que ne l'était Napoléon il y a quarante ans. Cependant Napoléon, au milieu de ses triomphes, après Austerlitz et Iéna, s'irritait des obstacles que lui opposait la fermeté de Pie VII. « Je trouve dans mon siècle, s'écriait-il, un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et moi je ne règne que sur la matière. » Dans des circonstances analogues, la puissance de Pie IX serait plus grande encore que celle de Pie VII, car à l'autorité de la religion se joindrait le prestige des idées de liberté. L'Autriche a-t-elle intérêt à provoquer un pape à reprendre l'antique et glorieux rôle de représentant de l'indépendance italienne? D'un autre côté, ne serait-il pas étrange qu'un cabinet qui professe si hautement les principes conservateurs se constituât l'adversaire de la papauté? Aujourd'hui donc, tout conseille à la cour de Vienne d'apporter dans les affaires de l'Italie la plus grande réserve; elle y est invitée par son intérêt, par la politique d'ordre et de stabilité qu'elle prétend exprimer et servir plus que personne, par les changemens moraux qui se sont opérés autour d'elle.

Il y a, pour ce qui concerne l'Italie, un complet contraste entre l'Autriche et la France. A l'Autriche la prépondérance matérielle, à la France l'influence morale. Notre rôle dans la péninsule est d'autant plus facile et peut-être d'autant plus considérable, qu'il est plus désintéressé. L'Italie est bien convaincue que la France fait les vœux les plus sincères pour son indépendance, et qu'elle a abdiqué à son égard tout projet de conquête et de domination. Cette persuasion, jointe au souvenir de la régénération morale que lui apportèrent, à la fin du dernier siècle, les armées victorieuses de la révolution française, lui inspire pour nous une confiance, une sympathie qu'il serait bien peu politique de tromper. D'ailleurs, les traités de Vienne ont créé à l'Autriche en Italie une situation si formidable, qu'il faut au moins veiller à ce qu'elle ne s'agrandisse pas encore. En 1831, en 1832, la France posait avec fermeté le principe de l'indépendance et de l'intégrité des états du saint-siége. Ce principe domine tout, et nous sommes convaincus que le gouvernement français n'a rien fait, n'a rien dit qui puisse l'affaiblir et en entraver l'application. Pourquoi se désarmer de gaieté de cœur? La cour de Rome a fait connaître qu'elle ne réclamerait pas d'intervention étrangère : c'est bien; mais, sur cette assurance, notre diplomatie n'a pas dû se hâter de déclarer qu'elle ne se mêlerait des affaires des états romains que dans le cas où une puissance se permettrait d'intervenir sans la demande préalable du pape. A quoi bon limiter ainsi sa propre action dans l'avenir? Pourquoi prévoir le cas où une intervention étrangère ne provoquerait de notre part aucune réclamation, aucune résistance? La France doit garder toute la liberté de ses mouvemens pour les éventualités qui peuvent se produire d'un instant à l'autre.

Il lui importe d'autant plus d'avoir une contenance ferme et décidée, qu'elle ne laisse pas que d'être observée avec une curiosité malveillante par des adversaires et des rivaux. La presse anglaise ne nous épargne pas ses critiques et l'expression d'une joie injurieuse, à l'idée que notre politique abandonne les principes que jusqu'ici elle avait toujours défendus. Elle nous représente comme

désertant des traditions séculaires, comme abdiquant des prétentions pour le triomphe desquelles nous avons autrefois si souvent combattu. Nous savons tout ce qu'il faut rabattre de ces déclamations; toutefois ce langage doit nous tenir en éveil. Les organes de lord Palmerston dénoncent à l'Europe le gouvernement français comme coupable de complicité avec l'absolutisme de l'Autriche. La meilleure réponse à cette accusation sera dans l'habile fermeté de notre diplomatie, qui doit montrer que nous n'abandonnerons pas à l'Angleterre l'honneur de défendre en Europe les saines idées libérales. Que lord Palmerston prenne partout fait et cause pour les partis extrêmes, quel que soit leur drapeau, le carlisme ou la démagogie, nous ne lui envions pas ce rôle d'agitateur, qui demande à l'anarchie d'ouvrir des chances heureuses aux intérêts, à l'influence, au commerce de l'Angleterre. La mission de la France est autre : prêtant partout son appui moral à la liberté modérée, aux idées de sages réformes, la France inspirera plus de confiance et d'estime que si elle se montrait ici absolutiste, là radicale, au gré de ses caprices ou de ses spéculations. Du reste, il ne serait pas impossible que les vivacités de lord Palmerston eussent un résultat qu'à coup sûr il n'a ni désiré, ni prévu : c'est d'inspirer à l'Autriche une plus grande circonspection. Le ministre whig ne doit rien souhaiter avec plus d'ardeur que des événemens, des circonstances, qui amènent sur quelque point de l'Italie une intervention d'une puissance étrangère. Lui aussi pourrait alors se mêler des affaires de la péninsule, et montrer le pavillon anglais devant Naples, devant Civita-Vecchia, et dans le golfe de Palerme. D'ailleurs, ne pourrait-on trouver dans les conditions actuelles de la politique anglaise plus d'un motif de se prononcer en faveur du saint-siége? Déjà les difficultés de l'Irlande avaient fait comprendre à l'Angleterre la nécessité d'un rapprochement avec Rome; la question du rétablissement des relations diplomatiques par l'envoi d'un ambassadeur auprès du Vatican a été plus d'une fois agitée, et elle se reproduira lorsque le parlement devra plus tard discuter la dotation du clergé catholique. Enfin il est certain que le gouvernement anglais cherche à établir le transit de la malle de l'Inde à travers les états pontificaux. Voilà bien des raisons pour que l'Italie ne croie pas au désintéressement de l'Angleterre, comme elle croit aujourd'hui à celui de la France. S'il y a de la prévoyance dans les gouvernemens, un sage instinct dans les populations, on évitera, de part et d'autre, tout ce qui pourrait amener dans les états indépendans de l'Italie des drapeaux étrangers.

En effet, c'est surtout d'elle-même que l'Italie peut attendre son salut et sa force, et dès à présent d'heureux symptômes se manifestent au-delà des Alpes. Dans une lettre adressée à un personnage aussi connu par ses principes libéraux que par son dévouement à la personne du roi Charles-Albert, ce prince s'est prononcé d'une manière formelle contre l'occupation de Ferrare. Le roi aurait renouvelé l'expression de son mécontentement en présence de plusieurs membres du corps diplomatique, et notamment du nonce du saint-siége, monsignor Antonucci, à qui il aurait offert l'appui du Piémont contre les exigences de l'Autriche. Cette détermination serait due aux conseils de M. de la Villamarina, ministre de la guerre, et du duc de Savoie, qui, bien que marié à une princesse autrichienne, se fait, en cette circonstance, l'organe des vœux de la nation. Cependant il ne paraît pas qu'aucune démarche officielle ait encore eu lieu, et il n'est pas cer-

tain, comme on l'a dit, qu'une note dans ce sens ait été adressée au cabinet de Vienne, bien qu'une polémique assez aigre entre la *Gazette piémontaise* et le journal officiel de Milan en ait donné l'espérance à Turin. L'agitation est grande en Piémont, surtout dans l'armée, ce qui est un symptôme considérable pour qui connaît le caractère méthodique et froid des Piémontais. Cette attitude du Piémont ne sera pas sans influence dans la question actuelle; il faut la constater comme l'indice d'une tendance vers la seule politique qui convienne à l'Italie : nous voulons parler d'une alliance défensive qui, en mettant les souverains de la péninsule à couvert de l'influence étrangère, établirait entre eux une certaine solidarité dans l'accomplissement des réformes pacifiques et progressives. En unissant sa cause à celle du reste de l'Italie, le roi Charles-Albert servirait tout ensemble les intérêts de son pays et se montrerait fidèle aux traditions de la maison de Savoie. Le Piémont a une armée de 52,000 hommes en temps de paix, qui, sur le pied de guerre et en appelant sous les drapeaux les bataillons provinciaux, peut être promptement portée au double; qu'on ajoute à cela une marine déjà respectable, des finances en excellent état et une administration qui compte dans son sein des hommes véritablement distingués : que manque-t-il donc au Piémont pour prendre une plus grande part d'influence dans les affaires italiennes? Un peu plus de décision et une contenance assez ferme pour inspirer désormais plus de confiance à la péninsule.

A côté du Piémont, les états de Parme, de Modène et de Lucques sont complétement soumis à l'influence du cabinet de Vienne; l'archiduchesse Marie-Louise administre pour l'empereur Ferdinand; Modène est la citadelle et le chef-lieu du parti rétrograde, et l'imprudent souverain de Lucques semble s'appliquer à soulever ses sujets par ses caprices tyranniques et à ouvrir de ce côté une porte à l'intervention autrichienne. L'importance de ces petits états est peu considérable, et leur opposition ne serait pas très dangereuse, s'ils ne constituaient pour leurs voisins une cause permanente de troubles, ainsi qu'il est arrivé récemment encore à l'occasion des massacres de Parme. En Toscane, l'opinion libérale trouve un plus sûr appui. Le grand-duc a donné des gages de ses bonnes dispositions, et la droiture de son caractère ne peut être révoquée en doute. Les concessions qu'il a faites à l'opinion ont été spontanées, et il a su s'identifier franchement avec les intérêts de son peuple. Quant au roi de Naples, il serait injuste de ne pas reconnaître l'importance des réformes économiques qu'il vient d'introduire dans ses états, surtout si on tient compte des difficultés de sa position vis-à-vis de l'Autriche, et rien ne peut faire douter nn jour ou l'autre de son adhésion à l'alliance italienne. Jamais les circonstances ne furent donc plus favorables pour cette union, garantie essentielle de l'indépendance nationale, comme l'union des populations avec les gouvernemens est la seule garantie de la liberté.

C'est en posant ce principe que le parti modéré a rendu moins épineuse la tâche des gouvernemens italiens, en même temps qu'il a mis ceux du dehors en demeure de se prononcer en sa faveur, s'ils veulent sauver la cause de l'ordre et du progrès, et, à ce point de vue, on n'a peut-être point assez apprécié les services rendus par ce parti dans les derniers événemens. Grace à ses efforts et à son influence, le gouvernement du pape a pu conserver jusqu'à présent, dans

le différend survenu avec l'Autriche, les avantages que lui donne sa position. A la voix de ses chefs, l'attitude du peuple de Rome et des légations est restée calme. Sauf l'émotion inévitable causée à Rome le jour où y parvint la nouvelle de la première entrée des Autrichiens à Ferrare, aucune manifestation intempestive n'est venue entraver l'action du gouvernement. Le pape ayant exprimé le désir de voir le peuple s'abstenir de toute démonstration, le mot d'ordre a été donné aux clubs, à la garde nationale, aux journaux; Ciciruacchio l'a transmis à la foule, et tout s'est passé dans un ordre parfait. Le gouvernement pontifical, assuré de la tranquillité publique, a pu en toute sécurité organiser les gardes nationales, et, confiant dans son bon droit, opposer une réponse énergique aux prétentions de l'Autriche. On sait en quels termes il l'a fait. Le cardinal secrétaire d'état n'a point oublié l'ancien évêque de Rieti, courant, en 1831, sur les remparts et distribuant des armes à la population. Sa franchise un peu rude ne s'accommode guère des formes diplomatiques, et déroute parfois les habitudes et les traditions. Son allure loyale et résolue gêne beaucoup le parti rétrograde. Aussi la cabale tout entière est-elle conjurée contre lui, et sa ruine est le but de tous ses efforts. Elle a malheureusement encore plus d'une voie détournée pour faire arriver ses insinuations à l'oreille du pape, mais nous avons trop de confiance dans la sagesse de Pie IX pour croire qu'il puisse se laisser surprendre et donner sur ce point la moindre satisfaction à ses ennemis, qui ne manqueraient pas de l'interpréter comme un triomphe complet et décisif.

Les peuples qui traversent de laborieuses épreuves pour conquérir une liberté régulière peuvent prendre exemple sur une nation qui, depuis vingt ans, a été aux prises avec des difficultés de tout genre, sans y succomber : nous voulons parler de la Grèce. Les chambres viennent de s'ouvrir à Athènes, et le gouvernement a pu leur apprendre qu'il se croyait en mesure d'effectuer progressivement le paiement de la dette nationale, sans compromettre d'une manière fâcheuse les intérêts du trésor, de l'agriculture et de la navigation. Nous serions presque tentés de faire honneur de ce résultat aux exigences *persévérantes* de lord Palmerston, pour employer les expressions du discours de la couronne. En effet, c'est pour ainsi dire sous le feu des attaques du ministre anglais que M. Coletti a trouvé l'énergie nécessaire pour dissoudre la dernière chambre des députés, dans laquelle une opposition violente entravait la marche du gouvernement, pour en appeler à des élections nouvelles, y conquérir une majorité incontestable, et préparer les mesures importantes qui doivent fonder le crédit national. Cette fois encore, le gouvernement grec a trouvé l'assistance d'un généreux étranger, M. Eynard de Genève, qui continue de servir la cause de l'indépendance hellénique avec un dévouement que le temps n'a pu refroidir. Si M. Coletti n'a pas annoncé dans le discours de la couronne un heureux dénoûment des difficultés qui se sont élevées entre la Porte et la Grèce à l'occasion de M. Mussurus, c'est qu'il résiste encore à de nouvelles exigences du divan, qui paraît avoir été trop accessible aux suggestions de la diplomatie britannique. Toutefois le roi Othon a exprimé l'espoir que ce différend ne tarderait pas à se terminer d'une manière conforme à la dignité des deux états. Quand l'incident relatif à M. Mussurus éclata, il semblait, à voir l'effroi de bien des gens, que la guerre allait en sortir; aujourd'hui l'affaire se trouve réduite à de plus modestes

proportions : ce n'est plus guère qu'une pointillerie d'étiquette. Il est plus que temps d'en finir.

C'est à tort qu'on avait voulu faire un événement diplomatique de la note remise en Suisse à M. Ochsenbein par le représentant de l'Angleterre, M. Peel. Dans cette note, il n'y a pas autre chose que des politesses pour M. Ochsenbein et des vœux pour le bonheur et la liberté de la Suisse, qui doit, par le maintien de l'ordre, ôter tout prétexte à une intervention étrangère Si la diplomatie de lord Palmerston tenait toujours le même langage, nous n'aurions jamais pour elle que des éloges. Plus encore que le gouvernement anglais, la France, en sa qualité de puissance limitrophe, considérerait comme chose très fâcheuse la nécessité d'une intervention en Suisse; aussi n'a-t-elle épargné ni avertissemens ni conseils pour engager la confédération à se préserver des excès qui seuls pourraient amener un semblable résultat : elle a reconnu le droit qu'avait la nation helvétique de réviser son pacte fédéral, mais elle lui a signalé les écueils où elle pouvait tomber en remaniant sa constitution, et les dangers où la précipiteraient les exagérations des partis qui la divisent. Ce langage est-il suspect? Ces sentimens sont-ils hostiles? En parlant ainsi, la France n'a pas laissé que de produire une impression assez profonde non-seulement sur les hommes modérés, mais même sur ceux des radicaux qui sont au gouvernement, et qui, en dépit de leurs préjugés et de leurs passions, ne peuvent fermer les yeux à l'évidence. Depuis quelque temps, le radicalisme se divise, se fractionne : il y a les radicaux gouvernans et les radicaux clubistes. Les premiers, malgré toute leur bonne volonté, ne peuvent pas toujours contenter les seconds, qui ne leur ménagent pas les accusations. De là des luttes au sein du parti extrême qui domine aujourd'hui en Suisse. Ce parti est, on le voit, livré à la guerre civile, qui, aux yeux des radicaux, semble être un instrument légitime de réformes et de progrès. Un prédicateur qui s'était avisé dernièrement de déplorer l'état d'anarchie où est aujourd'hui plongée la Suisse, n'a-t-il pas été menacé d'être mis en jugement? Il était en effet bien coupable; il avait demandé, à la fin de son sermon, que la guerre civile fût détournée de la Suisse, ou que du moins, si elle éclatait, elle retombât sur la tête de ceux qui l'auraient provoquée. La propagande organisée à l'étranger, des comités directeurs qui, de Paris et de Londres, travailleront à imprimer en Suisse plus d'unité à la marche de la démocratie, tels sont encore les moyens auxquels le radicalisme demande son triomphe. Faut-il s'étonner que de pareilles démonstrations en provoquent d'autres? Des évêques de France se prononcent de leur côté en faveur des catholiques suisses. Cette sorte d'intervention est fâcheuse : tout ce qui donne aux cantons conservateurs une couleur trop exclusivement catholique peut leur faire perdre de puissans appuis et mettre des obstacles à une fusion nécessaire. C'est, en effet, plus que jamais le moment pour l'opinion modérée de rassembler ses forces et ses élémens. Il importe à la Suisse de voir s'élever un parti intermédiaire qui sache faire de précieuses recrues tant parmi les protestans que parmi les catholiques. Ce parti ne peut obtenir la prépondérance qui lui permettra de rendre de véritables services à son pays qu'en subordonnant aux grands intérêts nationaux les passions religieuses. Les conservateurs suisses doivent agir non pas en sectaires, mais en hommes politiques; ils doivent de plus en plus dégager leur cause

de tout ce qui peut la compromettre et la dénaturer. Quelle est l'accusation sans cesse renouvelée par le radicalisme? C'est que l'opinion conservatrice en Suisse s'identifie avec la cause des jésuites. N'y a-t-il donc aucun moyen de faire tomber une accusation semblable? N'y a-t-il pas, au sein de la religion catholique, une autorité compétente pour trancher l'épineuse question du séjour des jésuites à Lucerne? Le pontife qui, dans la chaire de saint Pierre, montre un zèle si ardent pour le bonheur et la liberté des peuples, ne pourrait-il, par une intervention souveraine, contre laquelle à coup sûr personne ne s'élèverait, inviter les jésuites à quitter un pays où leur présence sème l'agitation et sert de prétexte à la guerre civile? A Genève déjà, les catholiques ont fait connaître qu'ils ne marcheraient pas contre les sept cantons, et les conservateurs protestans de la ville de Calvin ont manifesté les mêmes intentions. Il n'y aurait ainsi à Genève, pour attaquer le *Sonderbund*, que les radicaux; mais ces derniers formeraient une trop petite armée pour hasarder l'expédition. On s'abstiendra donc selon toute apparence, et on donne pour raison qu'il ne serait pas prudent de dégarnir la frontière du côté de la France, qui sans doute pourrait profiter de l'occasion pour conquérir la république de Genève. C'est par cette plaisante explication qu'on cherche à sauver l'amour-propre du radicalisme; mais nous venons de donner les véritables motifs de sa modération momentanée. Au surplus, entre les résolutions prises par la diète et le commencement des hostilités, il y a heureusement bien des degrés à franchir, et nous espérons encore que des Suisses ne feront pas la faute d'aller porter la guerre dans ces petits cantons qui fondèrent l'indépendance helvétique en triomphant des Autrichiens.

Nous n'avons pas encore parlé du recès adressé par le roi de Prusse à ses fidèles états; nous avons toujours peur de nous trop hâter dans nos opinions quand il s'agit de l'Allemagne, et les esprits vont, au-delà du Rhin, d'une allure qui leur est si particulière, que nous avons beaucoup à faire en France pour y accommoder la nôtre. Nous voulons aujourd'hui non pas expliquer ou commenter le recès royal (tout le monde sait à quoi il se réduit), mais le juger pour ainsi dire et juger des dispositions du pays par l'effet que ce nouvel acte semble y produire.

Le recès (*Abschied*), dans la langue politique de l'Allemagne, équivaut justement à cette série de réponses avec lesquelles le roi, du temps de notre ancienne monarchie, faisait annoter les cahiers de doléances des états-généraux ou provinciaux. C'est la voie la plus naturelle que puisse suivre un gouvernement en face d'une assemblée délibérante dont la compétence se borne au droit d'avis. Jusqu'ici donc, chacune des huit diètes provinciales avait eu son recès après la session finie. On a traité la grande diète comme on traitait les petites, on a gardé rigoureusement les mêmes formules, et l'on a obstinément nié de la sorte qu'il y eût la moindre différence de caractère et d'autorité entre les petites et la grande. On a passé tout-à-fait sous silence les prétentions politiques qui s'étaient frayé une route si légitime, et l'on n'a rien voulu voir d'autre dans cette assemblée toute nouvelle que la réunion pure et simple des vieilles assemblées provinciales, renfermées comme auparavant dans l'humble rôle d'une conférence administrative. Était-ce le vrai de la situation? Nous ne le croyons pas.

Il courait à Berlin, au commencement de la session, un mot qui rendait bien

l'aspect de la diète à son début. On avait cru en haut lieu, disait-on, que l'on n'aurait devant soi que les représentans de huit provinces et de quatre ordres; mais, quand une fois on a vu ces six cents personnes : — Tonnerre! éclairs! a-t-on crié tout d'un coup, c'est la nation! — Il sera donc très difficile de rapetisser les états-généraux à la taille des états provinciaux, et l'on peut tenir au contraire pour certain que les prochaines diètes provinciales, au lieu de rester isolées comme elles l'étaient les unes des autres, ne seront plus que des tronçons de la diète générale qui aspireront toujours à se rejoindre.

Telle étant d'une part la réalité, de l'autre l'attitude prise par le gouvernement dans son recès, quelle a été l'impression du public? Nous sommes en mesure d'affirmer que cette conduite, d'ailleurs assez prévue, a blessé tous les cœurs sans les décourager. La presse censurée ne peut assurément donner une idée très exacte de l'état moral des pays allemands, mais elle traduit toujours avec plus ou moins d'habileté les tendances de l'opinion, et la censure ne pèse point partout du même poids. On laisse aux feuilles du Rhin plus de liberté qu'à celles de la Saxe ou du Brandebourg. La *Gazette de Cologne* sait très heureusement profiter de cette tolérance pour défendre les principes constitutionnels, et la mesure, le tact qu'elle apporte au service d'une cause à la fois si compromettante et si chère, doivent lui mériter tous les éloges. La manière dont elle a parlé du recès est un exemple curieux de cette adroite polémique : n'en pouvant dire beaucoup de bien, la *Gazette de Cologne* s'est beaucoup félicitée de n'en avoir pas à penser plus de mal. Il existe, à l'en croire, dans les hautes régions du pouvoir et de la cour, un parti rétrograde qui voulait tout pousser à l'excès, tout rompre; la couronne a résisté, elle a laissé tout en suspens : il faut encore l'en remercier. Le roi ne répond pas aux vœux des états, mais il ne leur reproche pas de les avoir exprimés, il ne recommence pas ce terrible discours du 11 avril, comme on l'avait conseillé, comme on l'avait craint. Le roi ne tient pas compte, n'entend même rien connaître des réserves formelles sous lesquelles un grand nombre des députés nommés aux *Auschüsse* (comités) avaient accepté leur mandat; mais il ne les punit pas pour cette demi-obéissance, il ne poursuit pas même devant la justice, comme on l'avait annoncé, les sujets rebelles qui avaient refusé de choisir les *Auschüsse* et contrecarré directement ses ordres (*Befehl*). Nouvelle victoire du parti libéral sur le parti absolutiste!

On ne saurait se dissimuler qu'on sent bien quelque chose d'arbitraire et de fictif dans cette place improvisée que l'on fait ainsi à la royauté prussienne au juste milieu des partis, et cette royauté si personnelle, si vivante par elle-même et pour elle-même, se prête assez médiocrement à la froide et majestueuse neutralité qu'on lui suppose. Ce n'est pas là cependant une pure invention de polémiste. La *Gazette de Cologne* a devant elle un adversaire quotidien qui représente, avec toute l'étroitesse et toute l'âcreté possible, les préjugés les plus hostiles à ses idées : nous voulons parler de *l'Observateur Rhénan,* l'organe semi-officiel d'une portion du cabinet de Berlin; mais ce qui se trahit surtout dans cette manière de se consoler d'un mal par la joie de n'en pas éprouver un pire, c'est une sorte d'accommodement qui flatte ce besoin de temporiser dont l'Allemagne est toujours possédée même au milieu de ses plus vifs accès d'indignation, et, sous ce rapport, la tactique du journaliste se rencontre certainement avec le fond de bien des esprits.

Il ne faudrait pas croire cependant que cette inclination peut-être un peu forte pour les atermoiemens exclût une certaine décision de caractère propre à la nature allemande, cet entêtement germanique qui peut avoir l'air de lâcher tout sans démordre de rien. La *Gazette de Cologne* termine les articles d'intention si conciliante qu'elle a publiés sur le recès du 24 juillet par quelques mots beaucoup plus expressifs : « En somme, si nous marchons lentement, nous marchons d'un pas sûr et qu'on n'arrêtera point. Il n'y a rien encore qui doive nous décourager; c'est notre affaire à nous, aux électeurs, aux élus, au peuple entier, de nous montrer fermes et opiniâtres. » M. Hanssmann s'exprimait avec la même constance en revenant, pour la première fois depuis la diète, siéger à sa place ordinaire dans le conseil municipal d'Aix-la-Chapelle. M. Hanssmann, on le sait, est un des cinquante-huit qui, malgré le commandement du roi, n'ont pas voulu nommer les *Ausschüsse;* il se fait moins d'illusions que personne sur la portée immédiate des institutions actuelles, sur la valeur d'initiative de l'esprit allemand. Il ne se cache point pour dire en pleine assemblée que les résultats de la diète, à plus d'un égard, ont été fort petits; que le plus clair désir des ministres, ce serait de les diminuer encore et surtout d'ajourner le plus possible une nouvelle convocation; et néanmoins, au milieu de tous ces déboires, M. Hanssmann maintient et affirme publiquement que le pays ne peut plus vivre sans états-généraux, qu'il ne peut se passer quatre ans avant qu'on les rassemble, et que la sagesse du roi aussi bien que sa magnanimité lui garantit cette inébranlable espérance.

Du reste, la déclaration signifiée par le gouvernement au sujet des futurs *Ausschüsse* a déjà porté quelques-uns des fruits qu'on en pouvait attendre. Le roi fait connaître qu'il confirme la nomination des membres choisis par la diète pour entrer dans ces comités, mais qu'il n'accepte point les conditions auxquelles le plus grand nombre d'entre eux a été nommé : aussitôt un député d'Elbing, M. de Bardeleben, dépose son mandat. Tous les représentans de la province de Prusse ayant pris le leur sous les mêmes réserves, on doit croire qu'ils se sentiront placés sous la même obligation, et il est probable que cette démonstration collective aura plus d'effet politique que la démarche isolée de M. de Bardeleben. Celui-ci est un de ces combattans d'avant-garde qui n'attendent jamais leur tour; l'armée parlementaire de la Prusse a déjà montré toutes ces variétés de personnages. C'est M. de Bardeleben qui, un jour qu'un orateur ministériel disait à la tribune que la diète représentait les ordres, se leva brusquement et s'écria : « Nous représentons la nation! »

Un homme d'une autorité bien autrement grave, M. de Schwerin, qui, sur la fin de la session, avait sacrifié la rigueur de ses principes constitutionnels aux exigences de la royauté, M. de Schwerin doit, assure-t-on, se décharger de ses fonctions administratives pour appartenir tout entier à la vie publique. Il remplissait la charge de *Landrath*, charge analogue à ce que serait chez nous celle d'un sous-préfet nommé par les propriétaires de l'arrondissement. Le gouvernement se proposant, à ce qu'il paraît, de soumettre à son autorisation l'entrée des employés dans la diète, M. de Schwerin, malgré tout son zèle monarchique, n'a pas voulu subir cette gène. Il semble donc que les gens les plus modérés s'attendent encore à de grandes épreuves politiques. M. de Vincke, également revêtu du caractère de *Landrath,* s'en démettra de même, s'il ne l'a déjà fait. La viva-

cité de son opposition ne s'arrangeait guère de la subordination où sa place le retenait vis-à-vis du ministre de l'intérieur, M. de Bodelschwing, son parent et son adversaire de préférence. M. de Vincke, entouré maintenant d'une popularité singulière, se prépare sans doute à de plus hautes destinées; le mot reçu à propos de cette physionomie trop originale pour qu'il faille lui chercher des ressemblances, c'est que M. de Vincke doit être le Mirabeau de la nouvelle monarchie.

Vienne donc cette nouvelle monarchie prussienne, et à la façon dont on en discute maintenant la possibilité, même dans les régions officielles, on s'aperçoit bien en effet que, si son temps n'est peut-être pas très proche, il est du moins inévitable. La *Gazette d'état* de Berlin engageait dernièrement sur ces délicats problèmes une polémique très curieuse avec la *Gazette allemande*. Publiée à Heidelberg par M. Gervinus, aidé de quelques jeunes et brillans collègues qu'il a dans l'université, la *Gazette allemande* prêche le constitutionnalisme avec des formes un peu doctrinales, mais avec une grande autorité. Tout en critiquant les tendances trop françaises du journal badois, son penchant pour le dogme du gouvernement des majorités, pour celui de la responsabilité ministérielle, la *Gazette prussienne* se plaçait cependant sur un terrain bien autrement libéral que celui où se maintiennent les vrais absolutistes; elle repoussait l'absolutisme en lui-même, les vieux droits, le vieux régime; elle demandait seulement qu'on en gardât la séve nationale, le fond allemand et primitif. S'il y a quelque sentiment sérieux derrière ce suprême retranchement, c'est un sentiment injuste contre lequel nous sommes bien aises de nous élever.

Jadis, en effet, les puissances allemandes, confondant exprès la révolution et le progrès, le mouvement et l'anarchie, s'attachaient à dégoûter leurs peuples des biens de la liberté en les effrayant des horreurs du désordre; c'était ainsi qu'on formait, qu'on nourrissait les préjugés de l'Allemagne contre la France, et l'on avait par là un moyen de plus pour raviver toujours les rancunes de 1807, dont on tirait si bon parti. Aujourd'hui que l'Allemagne commence à découvrir par sa propre expérience que l'ordre et la liberté ne sont point inconciliables, on voudrait encore l'armer contre nous non plus en lui faisant peur d'institutions qu'elle va bientôt partager, mais en éveillant à leur sujet cet amour-propre d'auteur que tout Allemand porte en soi, en insinuant à plaisir aux vanités nationales la prétention puérile de tout créer sans l'aide de personne et surtout sans l'aide de la France. Le premier progrès qui prouvera l'avancement de l'Allemagne dans sa nouvelle carrière, ce sera quand on la verra débarrassée de cette envie secrète qui la tourmente à notre endroit. Elle s'en défend pourtant avec amertume et nous demande d'un air triomphant ce qu'elle pourrait à présent nous envier. A quoi nous répondrons qu'elle se réjouit trop malignement de nos torts ou de nos fautes pour n'avoir pas l'air d'appréhender nos succès. Il y a moins de fiel dans toutes les injures de John Bull que dans ce dénigrement acharné avec lequel certaines feuilles allemandes exploitent les misères de notre temps et de notre pays pour la plus grande joie des philistins vertueux. Que les hommes de bon sens s'efforcent seulement de persuader à l'honnête *Michel* qu'il n'est pas absolument nécessaire de refaire le monde *ab ovo* pour son propre usage, et qu'il peut bien marcher comme a marché la France sans nuire

à l'opinion qu'il veut donner de son mérite; que les patriotes d'outre-Rhin soutiennent hardiment que tout n'est pas mal en France, que tous les employés n'y sont pas corrompus, que tous les hymens n'y sont pas adultères (il n'est point de sage ménagère allemande qui doute de cette abomination), et alors, nous le disons sans paradoxe, l'Allemagne aura fait un grand pas sur le chemin de la vie politique.

Nous ne voulons point quitter les affaires allemandes sans parler du procès des Polonais qui se vide maintenant à Berlin. Nous trouvons dans la *Gazette d'Augsbourg* une correspondance intéressante qui rend bien la physionomie particulière de cet incident si considérable dans l'histoire du moment. L'impression produite par la première séance a surtout été très frappante. La cour de justice, construite pour la circonstance, est spacieuse et aérée. Les accusés arrivent en masse, se divisent par groupes, se serrent la main ou s'embrassent à la mode de leur pays et causent vivement entre eux; ils ont la plus complète liberté d'aller et de venir, on ne voit pas la moindre apparence de contrainte, et il n'y a que quatre gendarmes dans cette grande salle; encore sont-ils postés au milieu de l'auditoire. Le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* se rappelle, devant ce tableau pacifique, les formes rigoureuses avec lesquelles ce même tribunal instrumentait, il y a quinze ans, contre la *Burschenchaft*, et nous nous joignons à lui pour reconnaître cette belle amélioration introduite enfin dans les mœurs politiques de la Prusse. On ne pouvait d'ailleurs choisir d'occasion plus éclatante et mieux appropriée pour inaugurer la liberté, la publicité des institutions judiciaires. Le gouvernement prussien ne saurait voir que des coupables dans les infortunés conspirateurs de Bromberg, mais il sent bien le juste prestige qui les couvre, et il ne prétend point subordonner l'opinion à la sévérité de son point de vue officiel. L'opinion se prononce à Berlin avec un intérêt touchant en faveur des accusés. La mâle figure de Dombrowski, « la beauté plus douce, mais plus idéale » de Mieroslawski, saisissent l'imagination populaire, et la *Gazette de Voss* enchante par ces images séduisantes les caustiques bourgeois de la capitale. Enfin les dames elles-mêmes professent un naïf enthousiasme et se disputent le portrait lithographié de Mieroslawski, que la censure vient de confisquer. On peut croire que les séances de la haute cour criminelle sont assidûment suivies, et elles ont offert plus d'un contraste dramatique. Le langage clair, froid et grave, tenu par le ministère public au nom de la stricte légalité; la vigueur de Dombrowski, dénonçant en allemand les éternelles rancunes de la Pologne contre la Russie, et conviant la Prusse à les seconder; l'emphase poétique de Mieroslawski, racontant en français les merveilles de la révolution polonaise, au lieu de songer à sa propre défense; l'émotion de l'auditoire et des co-accusés, la propagande politique improvisée par les chefs du complot à la face même de leurs juges, tous les traits inattendus de ce grand événement judiciaire se gravent dans les mémoires. Nous ne pouvons supposer qu'un procès ainsi entamé devant l'opinion en même temps que devant la justice ait maintenant des suites sanglantes. Nous sommes sûrs que la cause sacrée de la nationalité polonaise, loin de perdre à cette nouvelle épreuve, où l'on doit dire que le gouvernement prussien a mis toute loyauté, y gagnera bien au contraire ce sérieux avantage de s'être concilié les sympathies allemandes, jusque-là si rebelles.

Il est une autre nationalité pour laquelle nous voudrions ressentir le même penchant sans pouvoir jamais y réussir assez, c'est la nationalité irlandaise. Nous l'avouons, tout en étant sincèrement touchés des misères de l'Irlande, nous ne pouvons nous en émouvoir d'une façon plus profonde que ceux même qui les souffrent. Ce peuple enfant tromperait jusqu'à la pitié. Le voilà maintenant qui se reprend plus que jamais à la folle adoration de cette fausse idole du *rappel*, et qui escorte en aveugle les chefs les moins dignes. Nous avons dernièrement expliqué l'ensemble des élections anglaises; les élections irlandaises, tout récemment terminées, méritent une mention spéciale, tant elles sont caractéristiques. Ce qu'il y a d'effervescence puérile dans les masses, d'absurde brutalité dans les *leaders* populaires, on ne l'imagine point, si l'on n'écoute jour par jour les échos bizarres des *hustings* irlandais. La grossièreté de la populace anglaise ne manque jamais d'un certain sens; elle a même en ses excès quelque chose de plus rassis que ce délire furieux des *bons gars* du Tipperary, et il n'est pas de candidat anglais qui consentît à être appuyé avec les colères excentriques qui sont presque la règle des luttes électorales de l'Irlande. Essayons seulement d'en donner une idée.

Il s'agit d'une élection de comté dans le Tipperary. Un prêtre de l'église catholique, l'archidiacre Laffan, se lève au milieu d'une explosion de bravos. Il tire de sa poche un numéro du *Times*, et le jetant avec violence sur la table : « Voilà votre discours de Lincoln, » dit-il à M. Collett, assis à côté de lui. (M. Collett est le candidat ennemi, qui, déjà malheureux en Angleterre, vient chercher un plus rude désappointement en Irlande.) « Qui donc allez-vous aujourd'hui porter, *gentlemen tories* du Tipperary? Vous me faite honte. Qui allez-vous porter, je le répète, respectables propriétaires indépendans du Tipperary? L'homme qui siégeait aux communes le jour où Roebuck vous a appelé des meurtriers et qui ne s'est point levé pour vous défendre. O respectables descendans de l'aristocratie du Tipperary, vous êtes *tories*, c'est vrai, mais je vous aime encore mieux que je n'aime John Bull, et c'est John Bull qui rira de vous quand il verra vos domaines confisqués et vos enfans mendier. Ces gueux d'Anglais n'ont pas dans le cœur une goutte du lait de la tendresse humaine. Qu'est-ce que veut ce vilain monsieur? (Montrant M. Collett du doigt.) N'est-ce pas que c'est un laid personnage? (M. Collett commence à écrire sur son portefeuille.) Mettez cela dans vos papiers; mettez cela dans votre tabatière, comme nous disons en Tipperary, et ne me regardez pas si fort de travers, monsieur! Ne croyez pas que vous allez m'intimider, monsieur John Bull! » — Ici le *reporter* remarque que c'était réellement risible de voir la mine confuse et colère du pauvre M. Collett, qui ne s'attendait pas à cette chaude attaque de la part du très révérend *gentleman*. — Celui-ci continue : « Collett, on ne vous a pas trouvé assez bon pour Lincoln, et vous vous croyez bon pour Tipperary. L'Angleterre se fait beaucoup d'argent en revendant les vieux habits, c'est son métier d'être revendeuse; aussi voilà qu'elle nous dépêche un député d'occasion : cela suffit bien pour Paddy, a-t-on sans doute pensé. Ah! vous avez eu 200 suffrages à Lincoln, et vous venez essayer les gars du Tipperary! (Quelle chance! crie une voix.) Oui, il a de la chance, reprend le vénérable archidiacre; il y a déjà plus de votans contre lui dans mes deux paroisses qu'il n'y en a pour lui dans toute la baronie. Mettez

cela dans votre pipe, M. Collett, et fumez-le. Ah! n'avez-vous pas entendu conter que le *Times*, ce brutal journal, nous appelait des prêtres sanguinaires? » — Ditez-vous toujours vos prières? interrompt M. Collett d'un air de bonne humeur et tout au moins avec un merveilleux sang-froid. — Je vous ferai dire les vôtres avant d'en avoir fini avec vous, reprend de plus belle l'archidiacre Laffan.

Pour rendre l'effet de cette éloquence, il faudrait à chaque mot intercaler entre ces phrases décousues, entre ces lambeaux d'injures, les rires, les grognemens, les applaudissemens de la multitude. A Limerick, en Kilkenny, ce sont les mêmes fureurs, et tout cela sans passions énergiques, sans volonté ferme et constante, avec la mobilité fiévreuse d'imaginations désordonnées. Plus en vérité nous considérons la situation morale de l'Irlande, plus nous désirons ardemment que les principes libéraux remportent une victoire définitive dans le parlement anglais. Ce n'est pas seulement le pain de l'aumône qu'il faut à cette population sans ressource, il faut avant tout lui donner cette éducation morale avec laquelle on gagne le pain du travailleur. Il faut la soustraire à cette influence d'un clergé qui use du patriotisme comme d'un instrument de domination. Or, la seule manière dont l'Angleterre puisse aujourd'hui combattre l'antagonisme du clergé catholique d'Irlande, c'est de mettre le catholicisme sur le même pied que la religion anglicane, c'est de donner les mêmes droits aux deux cultes pour leur imposer les mêmes devoirs. Avant d'accomplir cette tâche, le gouvernement britannique aura sans doute beaucoup à lutter contre d'autres obstacles, contre d'autres préjugés plus nationaux et peut-être plus étroits. Il ne peut dompter le fanatisme catholique qu'à la condition d'irriter le fanatisme protestant. A quoi cependant l'Angleterre pourrait-elle mieux employer l'autorité de cette merveilleuse position qu'elle a maintenant acquise au dehors, si ce n'est à reconstituer solidement, à rajeunir les vieilles bases de son existence intérieure?

La guerre entre les États-Unis et le Mexique semble toucher à sa fin; des ouvertures pacifiques sont dernièrement encore parties de Washington, et l'état d'anarchie où se trouve la république envahie ne permet guère de croire à la prolongation des hostilités. Depuis l'occupation de Puebla par les Américains, Santa-Anna, après avoir repris la démission qu'il avait donnée deux fois au congrès, a pu réunir à peu près 20,000 hommes et a fortifié quelques points des environs de Mexico. Ces moyens de défense, en admettant même comme exact le chiffre des troupes de Santa-Anna, sont loin de répondre à la gravité de la situation. Non-seulement tout accord est rompu entre le gouvernement mexicain et les états fédéraux, mais la discorde a pénétré au sein même de chaque état. Ainsi, le gouverneur de l'état de Mexico est en révolte contre le congrès; l'état de Oajaca a deux gouverneurs et deux congrès, dont l'un est uniquement occupé à annuler les décrets de l'autre; l'état de Zacatecas a fait scission à son tour, et il oppose au congrès souverain un simulacre d'assemblée nationale réunie à Lagos. Tandis qu'une inquiétude fébrile règne ainsi à la surface de la société mexicaine, un découragement absolu a gagné la masse de la population. En présence d'une désorganisation si complète, on a pu s'étonner de l'inaction des Américains, dont le moindre mouvement semblerait devoir terminer la guerre. Le fait est que l'armée américaine, commandée par le général Scott, est aux prises, de son côté, avec des difficultés très graves. Ne recevant pas les renforts

qu'on lui avait promis et qui devaient lui permettre de marcher sur Mexico, le général Scott a dû donner ordre aux garnisons précédemment laissées à Perote, à Jalapa, et même à Vera-Cruz, de venir le rejoindre à Puebla. L'exécution de cet ordre a présenté de sérieux obstacles : sur toute la route de Vera-Cruz à Puebla, de nombreuses *guerillas* se sont organisées, et le général Pearce, qui conduisait au général Scott 2,500 hommes de la garnison de Vera-Cruz, ayant rencontré près du Pont-National un corps de 1,400 Mexicains, a dû rétrograder après un engagement assez vif. D'autres rencontres partielles et moins importantes ont eu lieu entre les soldats des deux nations près de Tampico. En ordonnant l'évacuation de Jalapa et de Perote, le général Scott a sacrifié au besoin de fortifier son armée, portée présentement à 12,000 hommes, l'intérêt qu'il avait à maintenir ses communications avec la mer. Il s'est placé dans une situation difficile, qui lui ferait un devoir d'en finir promptement, si les propositions pacifiques du gouvernement de Washington n'étaient pas favorablement accueillies. Ces propositions, que le secrétaire de la légation anglaise à Mexico a eu la mission d'aller examiner à Puebla, consisteraient dans la demande de cession du territoire placé sous le 36° de latitude nord, y compris la haute Californie. Une somme destinée à représenter la valeur des terres concédées et débattue en conséquence indemniserait le Mexique, mais jusqu'à un certain point toutefois, en ce sens que le produit de cette indemnité serait appliqué à l'amortissement de la dette mexicaine en Angleterre. L'intervention de l'Angleterre dans cette tentative de négociation aurait eu pour but, comme on le voit, de lui assurer un profit immédiat dans les conquêtes américaines et plus tard une situation avantageuse au Mexique, dans l'hypothèse de nouveaux démembremens de ce pays. Santa-Anna (et ceci accréditerait les soupçons qui ont plané sur lui depuis son retour de la Havane) garderait le pouvoir encore quelques années, sous le protectorat immédiat des États-Unis. Telles seraient les propositions sur lesquelles le congrès mexicain aurait eu à délibérer, si cette assemblée suprême avait été encore en nombre. Malheureusement la plupart des membres du congrès ont quitté Mexico, et ceux qui y sont restés, tout entiers au soin de se faire payer leurs *diètes* (émolumens), n'ont ni pu, ni voulu trouver le temps de se rassembler pour discuter les offres de l'Union. C'est donc au pouvoir exécutif qu'a été communiquée la lettre de M. Buchanan, relative aux conditions de la paix; c'est entre les mains de Santa-Anna qu'est remise encore une fois la fortune du pays. Les bruits qui se sont répandus récemment, au sujet de la rupture des négociations et de l'entrée du général Scott à Mexico, ne sauraient mériter, dès à présent, une entière confiance, mais ils sont un indice sûr de l'état des esprits, convaincus désormais qu'une solution décisive ne peut long-temps se faire attendre.

La politique a de plus en plus, en Espagne, la physionomie d'un *imbroglio*. Tantôt on apprend que la reine a eu tel caprice, tantôt on annonce que le roi a repoussé les offres de réconciliation qui lui ont été faites. Pousserait-il le dépit jusqu'à refuser à la reine, dans une situation compromettante, la protection de sa présence? Il est certain que le ministère Pacheco s'est trouvé incapable de dénouer les difficultés de la situation. Il a reconnu son impuissance, et il a appelé en toute hâte à Madrid, comme son héritier, le général Narvaez.

C'est au nom de la reine d'Espagne que le duc de Valence a été mandé. Tout le monde s'est tourné vers lui, comme vers le seul homme qui pouvait encore raffermir le trône et le gouvernement de la reine Isabelle, en obtenant de chacun les concessions qu'exige l'intérêt général. Il y a des conseils et des vérités que le général Narvaez est seul en position de faire entendre à la couronne. Si l'époux de la reine Isabelle finit par se prêter au rapprochement qui lui est demandé, ce sera sous l'influence du général Narvaez. Enfin le personnage qui joue en ce moment le rôle de favori n'a pas attendu la présence du duc de Valence à Madrid pour rechercher sa bienveillance. Le général Narvaez est donc arrivé en Espagne comme un arbitre attendu, comme un médiateur nécessaire. Que sortira-t-il d'une pareille situation? C'est ce qu'il est impossible de prévoir. Nous dirons seulement que si les progrès de la guerre civile en Catalogne, où les carlistes et les progressistes exaltés paraissent déterminés à faire cause commune, rendent nécessaire de la part du gouvernement espagnol une répression énergique, si l'anarchie intérieure appelle sur tous les points une direction vigoureuse, l'avénement du général Narvaez à la présidence du conseil aura le caractère d'une nécessité politique. Il aura été ramené au pouvoir par la force des événemens.

Dans cette dernière quinzaine, la politique intérieure a manqué d'alimens. C'est ce qui arrive d'ordinaire dans l'intervalle des sessions, pendant le silence de la tribune. Les préoccupations politiques se sont surtout concentrées sur les questions extérieures, dont la gravité n'échappe à personne. L'agitation qui règne en Italie, la situation si précaire de l'Espagne, les résolutions soudaines, les coups de tête qui sont à craindre du côté de lord Palmerston, depuis que le ministre whig peut compter sur un avenir parlementaire de quelque durée, voilà de notables sujets de sollicitude. Aussi ne sommes-nous pas étonnés que les membres du cabinet aient senti le besoin de se réunir pour aviser aux complications du dehors. M. Guizot avait quitté le Val-Richer pour assister au conseil qui s'est tenu dimanche à Saint-Cloud sous la présidence du roi, de retour du château d'Eu. Nous ne croyons pas, comme on l'a dit, que le gouvernement ait proposé à lord Palmerston, par l'organe de M. le duc de Broglie, au pape, par l'entremise de M. Rossi, une conférence pour traiter des affaires d'Italie et de Suisse. Si le gouvernement se préoccupe avec raison de ce qui se passe à Rome et à Berne, son attention doit se diriger plus vivement encore du côté de Madrid; le moment serait d'ailleurs mal choisi pour proposer à lord Palmerston une action commune.

Quant à l'intérieur, si quelque question eût surgi, nous doutons qu'elle eût attiré l'attention, tristement absorbée par une épouvantable catastrophe. Faut-il donc enregistrer parmi les événemens qui appartiennent à la physionomie générale de notre époque le hideux assassinat de Mme la duchesse de Praslin? Si jamais crime fut exceptionnel, c'est l'inexplicable attentat qui a consterné Paris. En vérité, il n'est pas possible de le mettre à la charge des classes élevées et de ce qu'on appelle la corruption sociale. Il y a eu dans tous les temps, dans toutes les civilisations, les plus raffinées comme les plus simples, des organisations anormales, monstrueuses, dans lesquelles la pensée du mal peut s'élever jusqu'au délire le plus féroce et le plus stupide. Ce sont là de ces horribles énigmes de la

nature dont aucune société ne saurait être déclarée responsable, et qu'en même temps elle ne saurait signaler à la réprobation publique avec trop d'éclat. C'est ce qu'a paru penser la chambre des pairs, quand elle a fait précéder l'arrêt par lequel elle s'est dessaisie, d'un rapport remarquable en tous points. Ce rapport est une nouveauté dans les fastes judiciaires. Il y a très peu d'exemples d'arrêts précédés d'une sorte de compte-rendu émané, non pas du ministère public, mais de la cour elle-même dans la personne de son chef. La pairie a voulu, par l'organe de M. le chancelier, frapper moralement, autant qu'il était en elle, l'homme qui par le suicide s'était soustrait à sa justice; elle l'a cherché dans la tombe pour le condamner, pour le flétrir; elle a fait ce qu'aucune autre juridiction n'eût osé faire, tant elle avait à cœur de prouver que, dans une pareille circonstance, le privilége d'être jugé par les pairs ne pouvait aboutir qu'à un châtiment exceptionnel comme le crime.

La publicité, une publicité sans limites, est devenue de nos jours la loi commune, l'inflexible niveau sous lequel toutes les têtes doivent se courber. La cour des pairs a considéré comme un devoir de porter à la connaissance du pays les documens qu'un commencement d'instruction avait mis entre ses mains. Ces documens ne pouvaient rien apprendre sur le crime même, mais ils jettent sur la noble victime un intérêt indéfinissable. Si dans un aussi déplorable sujet il était permis de songer à tout ce qui tient aux graces de l'esprit et de se laisser ressaisir par des pensées littéraires, nous dirions que les lettres de Mme la duchesse de Praslin, les fragmens tracés par elle, prendront place parmi les pages remarquables que nous devons au talent épistolaire des femmes. Quelle inépuisable abondance dans l'expansion de ses sentimens! Comme elle aime cet indigne mari! Que de fois, après lui avoir dit qu'elle renonce à son amour, elle travaille à reconquérir l'affection qu'elle a perdue, à reprendre quelques droits sur un cœur qui ne bat plus pour elle! Cependant elle arrive à comprendre l'inutilité de ses efforts. « Je sens avec amertume, écrit-elle, que je perds tous les avantages qu'il serait indispensable, pour te ramener, de mettre en jeu. Mes traits s'altèrent, mes forces diminuent, mon caractère s'aigrit, mon humeur s'assombrit, mon esprit s'éteint, mon énergie s'affaisse. Songe à la douleur, au découragement où t'a jeté la perte de ton père; moi, j'ai perdu mon mari, mes enfans; je suis près d'eux, et il ne m'est pas permis d'en jouir; je sais que je suis un fardeau méprisé. Il faudrait que je fusse bien comédienne pour être aimable et gaie avec des douleurs si amères! » Cinq ans après, car c'était en 1842 que furent tracées les lignes que nous venons de citer, cinq ans après, un mois avant sa fin tragique, le 13 juillet 1847, Mme la duchesse de Praslin s'étonnait d'avoir tant aimé celui qui continuait de répondre si mal à sa tendresse; plus d'illusions, ses yeux s'étaient ouverts, et elle jugeait cet homme avec une accablante pénétration : « Ce pauvre homme! je le plains réellement; quelle vie il mène! quel avenir il se prépare! S'il se laisse ainsi dominer et tirailler par des intrigantes à quarante-deux ans, que sera-ce en vieillissant!.... Rien ne l'anime, rien ne l'intéresse, rien ne l'exalte; tous les sentimens généreux, passionnés, enthousiastes, n'ont pas l'air de vibrer dans son cœur, dans son esprit... Il ne s'intéresse à rien, ni pour son pays, ni pour ses enfans; il tient compagnie à des gouvernantes! » Devant quel tribunal redoutable ce malheureux duc de Praslin comparaissait sans le savoir! Peut-être s'était-il aperçu du mépris qu'il avait fini par inspirer à sa femme;

peut-être ce sentiment avait-il excité chez lui une implacable irritation. A la fin du même écrit de la duchesse, qu'elle a intitulé *mes impressions,* nous trouvons ces mots : « Mon Dieu! mon Dieu! soutenez-moi, dirigez-moi; j'ai peur de l'avenir, *des menaces qu'il m'a faites,* des difficultés qui s'élèveront tous les jours.... » On ne peut lire ces papiers, ces confidences, que la plus effroyable fatalité a pu seule amener à la lumière, sans une déchirante émotion. C'est la réalité avec son éloquence poignante, inimitable; il y a là un accent de vérité que ne saurait atteindre la fantaisie la plus industrieuse. En parlant de cet homme que rien de généreux et d'enthousiaste ne pouvait émouvoir, et qui n'avait pas une pensée soit pour son pays, soit pour sa famille, Mme la duchesse de Praslin, sans y songer, caractérisait d'une manière piquante et sévère cet égoïsme apathique qu'on ne remarque que trop souvent dans les classes les plus opulentes de la société. Jamais cependant les hommes que distingue une haute naissance ou une grande fortune n'ont été plus mis en demeure par l'opinion de se montrer dignes de ces faveurs du sort. Il ne faut pas confondre cette exigence sévère de la société avec le sentiment vil et condamnable de l'envie. Autrefois l'aristocratie brillait sur les champs de bataille et à la cour; elle avait deux grandes occupations : la galanterie et la guerre. Parce qu'elle ne peut plus mener le même genre de vie, doit-elle languir dans une oisiveté obscure et souvent funeste? La politique, l'industrie, le culte et la protection des arts et des lettres, n'offrent-ils pas aux ambitions les plus difficiles un noble et solide aliment? Que personne ne l'oublie, ce qui se pardonne le moins dans ce siècle affairé et positif, c'est d'être inutile.

— Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France, par M. Ph. de Pointel (1). — Entre les différentes écoles de peinture qui se partageaient la France au temps où la centralisation du gouvernement n'avait pas encore amené la centralisation des arts et des études, M. de Pointel a choisi l'école provençale, qui, parmi un grand nombre de noms estimables et ignorés, se glorifie de compter les Mignard, les Vanloo, les Vernet. La Provence, sœur de l'Italie, fut pendant deux siècles, pour la peinture, une seconde patrie. Ses artistes empruntèrent à la nature semi-italienne au milieu de laquelle ils vivaient un coloris délicat et une grace qui, en se combinant à la verve septentrionale des Watteau et des Jouvenet, formèrent la manière tant critiquée et pourtant si élégante du XVIIIe siècle. Nous louons M. de Pointel de ne s'être pas borné à enregistrer avec exactitude la série des ouvrages enfantés durant cette période. En étudiant le développement de l'art en Provence, les modifications auxquelles il fut soumis d'abord par l'influence des Italiens, plus tard par celle de Paris, et le rôle qui lui revient dans la fusion des styles au XVIIIe siècle, l'auteur fait preuve d'une critique ingénieuse qui répand un agrément de plus sur cette excursion dans une voie assez peu explorée de l'érudition.

(1) Un volume in-8°, chez Dumoulin, 13, quai des Augustins.

V. de Mars.

LA

CHOUANNERIE DANS LE MAINE.

LES FAUX-SAULNIERS.

I.

Placé aux marches de la Haute-Bretagne, le Maine semble la continuer par sa culture et l'aspect de son paysage. Ce sont toujours les mêmes friches où paissent nuit et jour les chevaux du métayer entravés aux pieds droits par un hart de chêne, les mêmes champs de blés parsemés de pommiers en parasol, les mêmes linières faisant onduler leur verdure bleuâtre comme les eaux d'un étang, les mêmes chemins creux s'enfonçant, dans toutes les directions, sous une voûte de feuillée. Les Manceaux eux-mêmes diffèrent peu des Haut-Bretons. Leurs costumes, leurs habitudes, leurs croyances, sont presque semblables, et c'est seulement en étudiant les caractères que vous pouvez saisir des nuances distinctives.

Pressés en sens inverse par la Bretagne et la Normandie, les Manceaux durent contracter de bonne heure, dans cette double lutte, l'esprit soupçonneux et l'humeur batailleuse. Toujours menacés, ils se tinrent toujours en défense. Si leur seigneur était parfois obligé de céder quelque

chose à ses puissans voisins, ils s'en dédommageaient par le maraudage sur les marches des deux duchés; ce qu'on avait enlevé en grand au comte était reconquis en détail par les vassaux. De là des épreuves continuelles pour leur patience et leur courage. Bientôt dégoûtés de faire la course sur le territoire des Bretons, que leur indigence rendait plus dangereux que profitables à dépouiller, ils se retournèrent contre l'opulente population de la Normandie, et comme dans ces luttes individuelles le pauvre, plus audacieux et plus endurci, l'emporte habituellement sur le riche, on vit s'établir peu à peu le proverbe qu'un *Manceau valait un Normand et demi.*

Plus tard, lorsque l'unité de la monarchie française eut mis fin à ces querelles de voisinage, l'établissement des gabelles entretint les habitudes guerroyantes. Le sel, *ce sucre du pauvre,* comme l'a appelé un grand poète, ne coûtait qu'un sou la livre en Bretagne, grace aux franchises de la province; dans le Maine, la ferme le faisait payer *treize sous!* Les gentilshommes obtenaient, à la vérité, chaque année, une distribution de *sel royal* qui leur était livré exempt d'impôt; mais les paysans devaient se fournir aux greniers de la gabelle, où les commis trompaient sur le prix, sur la qualité, sur la mesure. Bien plus, le droit d'économiser en se privant leur était interdit. Chaque imposable avait un *minimum* de consommation fixé par les règlemens. La ferme vendait son sel, comme nous avons vu de nos jours les Anglais vendre leur opium, sous peine d'amendes et à coups de fusil. Les amendes étaient pour les consommateurs récalcitrans, les coups de fusil pour les *faux-saulniers.* On donnait ce nom aux contrebandiers qui allaient chercher en Bretagne le *faux sel,* c'est-à-dire le sel dont la gabelle n'avait point légitimé l'introduction. Presque tous les paysans voisins de la frontière bretonne s'adonnaient à ce dangereux commerce. Munis d'un double sac qu'ils chargeaient sur leurs épaules, armés de ce long bâton, nommé *ferte,* avec lequel ils franchissent les douves et les haies, les Manceaux déroutaient les recherches des gabeleurs, les combattaient au besoin, et affrontaient la ruine, les galères ou la mort avec une audace invincible, mais calculée; car, si le courage est une vertu commune à toutes les populations qui soutinrent la guerre civile contre la république, il faut reconnaître qu'il s'y montre sous des formes singulièrement différentes. Brillant chez le Vendéen et le Normand, silencieux chez le Breton, il prend chez le paysan du Maine quelque chose de *raisonnable* qui peut nuire à sa grace, mais lui ôte en même temps une partie de son péril. Les premiers sont téméraires par goût, le Manceau ne l'est jamais que par réflexion. Il ne connaît point les fantaisies vaillantes, et laisse aux autres le luxe du courage pour n'en retirer que le profit. Véritable Hollandais de France, il regarde l'audace comme un capital qu'il faut avant tout bien placer.

Une anecdote justifiera notre observation.

Nous visitions un des moulins placés sur les affluens de la Mayenne, en compagnie du propriétaire, demi-bourgeois, demi-paysan, qui passait dans le pays pour un grand industriel, parce qu'il avait fait fortune à la même place où son prédécesseur s'était ruiné. Ce n'était pourtant qu'une de ces médiocrités tout juste assez intelligentes pour profiter de la science des autres et trop ignorantes pour en abuser, un de ces braconniers du progrès qui laissent aux grands chasseurs le soin d'élever les idées et se contentent de les prendre au passage quand elles sont devenues gibier. Notre maître meunier avait introduit dans son usine la plupart des nouveaux perfectionnemens, et était plus fier d'en profiter à peu de frais qu'il ne l'eût été de les avoir découverts. Du reste, âpre au travail comme tous les paysans enrichis, il remplaçait par l'activité ce qui manquait à ses lumières. On le disait dur aux étrangers, mais tendre aux siens et brave homme au total. Quant à moi, je le savais fort au fait des usages et des histoires du pays, ce qui me le rendait, pour le moment, le plus précieux des hôtes.

Il nous avait montré tous les détails du moulin en appuyant principalement sur le prix des machines, dans la conviction évidente que notre admiration devait croître avec le total; nous arrivâmes enfin à la chute d'eau, où un jeune homme d'environ dix-huit ans était occupé à manœuvrer les vannes. Le meunier nous le fit remarquer.

— C'est mon fils Pierre, dit-il, mon unique héritier. Le voilà qui soigne sa *grand'mère.*

Et comme je le regardais sans comprendre:

— Oui, oui, continua-t-il en riant, c'est un nom que j'ai donné à la grande vanne par manière de farce, et aussi parce que sans elle le garçon aurait depuis long-temps mangé sa dernière miche.

— A-t-il donc failli tomber dans le canal? demandai-je.

— Mieux que ça, répliqua le meunier; il y est tombé d'aplomb, et la tête en avant. Il y a dix ans de ça, mais je m'en souviens comme si c'était d'hier. Je me trouvais sur le petit pont et lui sur la berge; il arrachait des roseaux pour faire des sifflets; tout d'un coup j'entends un clapotis, je me retourne, et j'aperçois les jambes de Pierre qui gigottaient sur l'eau, puis rien! Il avait coulé comme un plomb!

— Et vous vous êtes jeté dans le canal?

— Non pas; je nage à la manière des cailloux; je serais allé rejoindre le petit, et il y aurait eu deux bières à acheter au lieu d'une : je n'ai jamais aimé les dépenses inutiles.

— Alors vous avez appelé les garçons meuniers?

— Ah! bien oui! La mort serait arrivée à l'enfant plus vite qu'eux:

— Mais qu'avez-vous donc fait?

— J'ai fait un raisonnement. Je me suis dit : Le petit est au fond; s'il

faut le temps de le chercher, on le retirera raide; mieux vaut ouvrir la vanne pour que le courant l'amène, et je le saisirai au passage, à moins que nous ne soyons emportés tous deux sous la roue, et alors, bonsoir! Tout en pensant, je faisais ce que je pensais. Accroché d'une main à la planche, je regardais l'eau qui passait sous la vanne ouverte, et j'attendais Pierre sans rien voir, quand tout à coup je ne sais quoi de noir arrive! Je plonge la main dans le bouillon d'eau, j'attrape quelque chose que je retire! C'était mon Pierre! aussi vivant que vous et moi. Le gueux avait l'haleine d'un poisson; il ne s'était même pas donné le genre de s'évanouir. Tout se réduisait pour lui à un bain d'agrément.

La narration du meunier, faite sur le théâtre de l'événement, n'avait pas besoin de commentaire. De tous les moyens de sauvetage offerts par les lieux et les circonstances, il avait évidemment choisi le plus sûr pour l'enfant et pour lui-même. En pareil cas, le Vendéen et le Normand eussent appelé au secours ou se fussent jetés dans le canal, au risque de ne pouvoir s'en retirer; le Breton eût économisé les cris pour courir à l'enfant, avec lequel il se fût noyé silencieusement; seul, le Manceau, avant de rien essayer, *avait fait un raisonnement* auquel l'enfant devait son salut.

Ce n'était point, du reste, une curiosité industrielle qui m'avait conduit au *Moulin-Neuf,* mais bien l'espoir que son propriétaire pourrait me faire connaître un des anciens compagnons de ce Jean Cottereau devenu célèbre dans les guerres civiles de l'ouest sous le nom de Jean Chouan. Dès les premières ouvertures faites à ce sujet, le meunier proposa de me mener chez le vieux *Va-de-bon-Cœur,* dernier représentant de ces *guerillas* aventureuses qui, à trois reprises différentes, avaient, selon l'expression d'un contemporain, *donné la fièvre à la république.*

— Le difficile sera de le faire parler, ajouta-t-il, vu qu'il craint toujours un rappel de compte. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un vieil innocent qui passe les journées à tresser des jarretières et à apprendre le catéchisme aux petits; mais, dans son temps, il a aussi arrêté les diligences, fusillé les *patauds* (1) et orné la queue des chiens de cocardes tricolores. Si vous voulez qu'il vous raconte sa vie de brigand, munissez-vous d'une bouteille de cognac. Vous savez qu'il faut apporter du lait quand on désire faire sortir les couleuvres de leurs trous.

Le propriétaire du *Moulin-Neuf* avait fait atteler son char-à-bancs, dans lequel nous montâmes, et qui se dirigea vers la métairie des *Boutières,* où habitait le vieux *Va-de-bon-Cœur.* Nous suivions une route peu fréquentée que tapissait une herbe courte, sur laquelle les charrettes des

(1) Le nom de *pataud,* donné par les chouans aux républicains, fut une altération du mot *patriote,* d'abord mal prononcé par les paysans, pour qui il était tout nouveau, et qui n'en connaissaient pas la signification.

métairies n'avaient tracé que de rares sillons. De loin en loin se montrait, au revers du fossé, une petite fille tenant la corde d'une vache qui broutait au fond de la douve. Les épis suspendus aux buissons partout où la route devenait plus étroite attestaient le passage récent des moissons, et l'on entendait retentir de toutes parts les bruits cadencés des *batteries*. Nous roulions depuis près d'une heure, lorsque le char-à-bancs arriva à un carrefour formé par la rencontre de deux chemins. A l'angle le plus apparent s'élevait un de ces arbres garnis, depuis la base jusqu'au sommet, de branches que l'on émonde tous les trois ans, et qui bordent les routes du Maine d'une double colonnade de verdure. Je fus frappé de la présence d'une croix clouée à son écorce, et au-dessous de laquelle une jeune paysanne était agenouillée. Mon compagnon s'en aperçut.

— Ah! vous regardez la grande *émousse*, dit-il en retirant à lui les guides afin de ralentir le pas du cheval; avancez la tête de ce côté, et vous verrez que le tronc est creux, comme il arrive le plus souvent quand l'arbre vieillit. Pendant la guerre, c'était la meilleure cachette pour les chouans, et il y a quelques années qu'on a trouvé dans l'*émousse* que vous voyez le squelette de l'un d'eux avec son fusil et son chapelet. Les curés sont venus le retirer de son étui pour le porter en terre sainte; on a cloué à l'*émousse* une croix de quatre sous, et, depuis, tous les gens du pays lui tirent leurs chapeaux, quand ils ne font pas mieux, comme cette *tête blanche* (1) qui est là en prières. Mais, Dieu me pardonne, c'est Jeannette, une descendante des frères Chouan!

— Une Cottereau! m'écriai-je.

— Juste! Vous auriez envie de la voir, pas vrai? Eh! Jeannette! voilà assez de *Pater noster*, ma vieille; ça n'est pas poli de ne montrer aux passans que tes talons.

La jeune fille continua à prier. Je crus qu'elle n'avait pas entendu.

— Laissez donc, dit le meunier, elle a l'oreille plus fine que la taupe de jardin; mais il faut qu'elle ait une raison pour se déranger. Allons! Jeannette, j'ai assuré au bourgeois que tu étais la plus jolie paroissienne de ton curé, prouve-lui que je n'ai pas menti.

Elle resta immobile.

— Ne me fais pas attendre, reprit mon compagnon; j'ai dix écus à te remettre pour un reste de compte.

La coiffe blanche fut agitée d'un mouvement imperceptible, mais ne se retourna pas. Le meunier éclata de rire.

— Puisqu'elle a résisté aux dix écus, il faut y renoncer, dit-il en faisant repartir le cheval. Vous voyez que la brigande est sourde et muette à volonté! C'est la vraie petite-fille de la veuve des *Poiriers*.

(1) Nom que les Manceaux donnent aux femmes, à cause de leurs coiffes.

Je demandai ce que c'était que la veuve des *Poiriers*.

— Eh bien! mais la mère des frères Chouan, reprit le meunier; sa closerie s'appelle *les Poiriers*, et, chez nous, chacun prend le nom du bien qu'il cultive; est-ce qu'on ne vous a pas raconté l'histoire de la mère Cottereau?

Je répondis négativement, en ajoutant que j'étais prêt à l'entendre, si mon conducteur la savait.

— Si je la sais! répliqua-t-il; pardieu! mon oncle, qui avait été dans le temps notaire à Port-Brillet, ne parlait point d'autre chose. Il disait toujours que la veuve des *Poiriers* était une Romaine, et il répétait si souvent son histoire, avec toutes les circonstances, que je l'ai apprise pour ainsi dire par cœur.

Je pris l'attitude de quelqu'un qui se prépare à écouter.

— Il faut vous dire d'abord, continua mon compagnon, que les Cottereau étaient sabotiers de père en fils et vivaient au milieu des bois dans des cabanes de feuilles et de copeaux. Leurs femmes accouchaient là sans autre matrone que leur bonne volonté, et les enfans grandissaient, comme les loups, à la garde du diable. L'âge venu, ils prenaient la *ferte* et se faisaient faux-saulniers à l'exemple de leurs pères. Il paraîtrait que cette vie avait fini par les rendre si tristes et si sauvages, que les gens du pays leur avaient donné le nom de *Chouins* (1), qui était resté depuis à la famille. Cependant le père des trois Cottereau était plus sociable. Il s'était instruit tout seul et il venait tous les dimanches dans la métairie pour lire la vie des saints aux hommes et apprendre les nouveaux noëls aux jeunes filles. Ce fut de cette manière qu'il fit la connaissance de Jeanne Moyné, et que tous deux tombèrent amoureux l'un de l'autre; mais le métayer ne pouvait donner sa fille sans déshonneur à un homme qui n'avait jamais labouré la terre : aussi l'amoureux fut congédié, et on ordonna à Jeanne de tourner son cœur d'un autre côté. Elle reçut l'ordre sans rien dire; elle ne pria, ni ne pleura; seulement, quelques jours après, elle s'enfuit de la métairie, et, pour bien faire comprendre qu'elle ne reviendrait plus, elle laissa sa *quenouille et son écuelle brisées à la porte de l'étable!* Cottereau, qui l'attendait sur la route de Laval, l'emmena dans la forêt de Coucise, où était sa cabane. Arrivée là, Jeanne avertit le sabotier qu'elle ne demeurerait avec lui qu'après avoir été mariée par un prêtre. Ils partirent donc un dimanche pour Saint-Ouën-des-Toits. La jeune fille entra seule dans l'église afin de parler au recteur; mais il se trouva qu'il venait de monter en chaire pour le *monitoire* (2). Après avoir réprimandé par leurs

(1) Chats-huans en patois du Maine; de *chouin* on fit, par corruption, *chouan*.

(2) L'usage de ces admonitions publiques et de ces sommations adressées au coupable, sous peine d'excommunication après trois avertissemens, existait, avant la révolution,

noms ceux de sa paroisse qui avaient négligé les offices ou qui avaient travaillé sans dispense les jours *gardés*, il annonça qu'une fille du voisinage venait de donner un grand scandale en quittant sa maison pour suivre un homme, et il l'appela, selon l'habitude, à confesser sa faute devant les paroisses sous peine d'excommunication. Alors Jeanne, qui était à genoux devant la chaire parmi les autres *têtes blanches*, et qui, jusqu'à ce moment, avait tenu le front baissé pour qu'on ne pût la reconnaître, se leva tout à coup avec un visage tranquille et se mit à réciter à haute voix son *Confiteor*. Vous comprenez si ce fut un grand saisissement pour ceux qui se trouvaient là. Le recteur lui-même ne savait s'il devait approuver ou se plaindre. Il interpella la jeune fille sur son action; mais elle donna si bien ses raisons, qu'au dire de mon oncle, qui y était, toutes les femmes se prirent à pleurer, et que les pères de famille eux-mêmes ne trouvèrent rien à reprendre. Quant au prêtre, il finit par la recommander aux prières des assistans, et le soir suivant il la fit revenir avec Cottereau pour les marier en cachette. Il leur donna ensuite un certificat afin qu'ils ne fussent point inquiétés dans les paroisses (1).

Je demandai au meunier si Jeanne n'avait pas eu à se repentir de son mariage avec Cottereau.

— Non pas que je sache, répondit-il. Le sabotier était un homme sévère, mais sans *mauvaiseté*, comme ils disent ici. Seulement la mort le prit de bonne heure, et la veuve vint alors habiter la closerie des *Poiriers*, qu'elle avait reçue d'héritage, avec ses deux filles et ses quatre garçons, parmi lesquels était le fameux Jean Chouan.

Avant d'avoir déclaré la guerre aux bleus, Jean était déjà le plus célèbre faux-saulnier du Maine, et la preuve, c'est qu'on chante encore aujourd'hui la complainte du *gas mentoux*. On lui avait donné ce nom à cause de ses ruses pour tromper les gabeleurs et de ses hâbleries avec les contrebandiers qu'il entraînait toujours dans quelque casse-cou en répétant qu'*il n'y avait pas de danger*. C'était sa phrase ordinaire. Lui-même pourtant, malgré son adresse, ne se tirait pas toujours d'affaire sans coups, sans pertes ou sans prison; seulement il se vengeait par de bons tours. Un jour les commis de Laval, qui l'avaient fait condamner

dans toutes les paroisses de l'ouest. Les prêtres abusaient rarement de ce singulier pouvoir de censure que la ferveur de la foi avait établi, et que l'habitude maintenait sous le nom significatif de *monitoire*.

(1) Ces mariages, célébrés secrètement par les prêtres, qui, comme on le sait, tenaient les registres de l'état civil avant la révolution, étaient fort rares, mais non sans exemples : c'étaient des cas exceptionnels dans lesquels le curé violait la loi civile dans l'intérêt de la loi religieuse et en obéissant à une inspiration de conscience dont il n'était responsable que devant son évêque; il remettait alors aux époux unis secrètement un certificat latin constatant la légitimité religieuse de leur mariage, afin qu'ils ne fussent point inquiétés dans leur paroisse comme concubinaires.

à plusieurs amendes et n'avaient pu se faire payer, arrivèrent pour saisir les meubles de la closerie; mais les Cottereau, avertis à temps, avaient tout transporté chez les voisins, et les commis ne trouvèrent que les quatre murs. Cependant ils ne se déconcertèrent point. La maison venait d'être couverte à neuf; ils appelèrent des ouvriers pour enlever les ardoises et la charpente afin de tout vendre au plus offrant. Jean ne se fâchait jamais contre ceux qui étaient dans leur droit. Au lieu de se plaindre, il aida lui-même comme couvreur à tout démolir, et, le soir arrivé, il alla inviter les commis à examiner si les choses avaient été faites à leur fantaisie. Les commis, qui triomphaient, vinrent sans défiance; mais à peine furent-ils entrés, que Jean referma la porte à double tour en leur criant que, puisqu'ils préparaient aux autres des maisons sans toits, il était juste qu'ils en fissent l'expérience, et, comme la pluie commençait à tomber, il leur souhaita la bonne nuit et alla rejoindre les siens au village.

Ce tour-là, au dire de mon oncle, lui coûta plus de deux cents écus. Lui et ses deux frères, les faux-saulniers, furent bientôt traqués comme des renards. Les saisies et les condamnations avaient ruiné la famille des *Poiriers*. On devait au métayer, au meunier, au fournier, à tout le monde; le *gas mentoux* jaunissait de dépit de ne pouvoir faire passer, sans être pris, une poche de faux sel. Il partit enfin accompagné d'une bande de mauvais garçons décidés, comme lui, à se faire place avec la *ferte*. On rencontra les gabeleurs, il y eut bataille, et Jean tua le plus hardi des agresseurs, petit Pierre, surnommé le *fin gabelou*. Ce fut une grande épouvante pour tous les faux-saulniers qui se trouvaient présens au meurtre : ils crièrent à Jean de regagner la Bretagne, où il lui serait facile de se cacher quelque temps; mais le *gas mentoux* répondit comme d'habitude : *Y a pas de danger*, si bien que le soir même il était pris et conduit à la prison de Laval. Sa condamnation ne pouvait être mise en doute, car les crimes de faux-saulnier étaient jugés par la gabelle elle-même, qui se trouvait ainsi prononcer dans sa propre cause. La veuve Cottereau comprit-elle sur-le-champ le danger? Quand on vint lui annoncer l'arrestation de Jean, elle était occupée à traire la seule chèvre restée aux *Poiriers* après les confiscations. Elle se leva épouvantée en criant : Jésus! le *gas mentoux* sera pendu! mais elle reprit courage presque aussitôt, *chaussa sa meilleure paire de souliers*, à ce que dit la complainte, et courut chez les princes de Talmont, qui avaient toujours protégé sa famille. Par malheur ils venaient de partir pour la cour. La veuve resta près d'une heure assise sur l'escalier de la maison comme une condamnée qui attend le couteau. Enfin, tout d'un coup elle se leva en disant : — Il n'y a que le roi qui peut me donner la grace de Jean. — Et, *prenant ses souliers dans sa main*, elle se mit en route pour Versailles.

Je ne pus retenir une exclamation.

— Et elle y arriva? m'écriai-je.

— Le cinquième jour! Elle avait fait soixante-dix lieues *sur le cuir de ses pieds* (1), sans s'arrêter autrement que pour demander un morceau de pain aux portes des maisons quand elle avait faim, et un peu de paille dans les granges quand elle avait sommeil; mais, arrivée à Versailles, elle apprit que les Talmont, qui pouvaient seuls la présenter au roi, s'étaient attardés en route dans quelque château, on ne savait où, et ne viendraient peut-être de long-temps. Pour cette fois, la veuve sentit son courage à bout. Elle resta toute une nuit à genoux devant un crucifix sans finir de pleurer; elle ne connaissait personne à Versailles que le cocher du prince de Talmont, un *mainiau* de Saint-Ouën-des-Toits, qui se sentit écœuré de la voir tant pleurer et qui lui demanda si elle aurait la hardiesse de parler au roi toute seule. — Pour sauver Jean, je parlerais à la Trinité, répondit la veuve. — Alors, dit Jérôme, je risque ma place et le reste pour servir un *pays*. Vous allez monter dans la voiture du prince; on croira que c'est lui qui se rend à son devoir, on nous laissera passer les grilles sans rien dire, et, quand le roi sortira du grand vestibule pour monter en carrosse, vous irez vous jeter à ses pieds, et vous prierez Dieu de vous faire bien parler, car c'est notre sort à tous qui se décidera. La chose fut exécutée le jour même. Jeanne monta en voiture, attendit le roi, et, dès qu'il parut, elle courut à lui en criant : — Grace, monseigneur; les *gabelous* nous ont ruinés, et maintenant ils veulent pendre mon fils parce qu'il s'est fait faux-saulnier. Sauvez Jean, monseigneur, nous serons sept à prier Dieu pour vous!

Le roi fut d'abord étourdi de s'entendre appeler monseigneur par cette femme à mine effarée dont le costume était inconnu. Les gens de la cour criaient que c'était une folle et qu'il fallait l'arrêter; mais, quand elle eut tout raconté, ce fut à qui se récrierait d'admiration. Le roi voulut rentrer pour signer lui-même un sursis, en attendant la grace, qui fut donnée quelques jours après.

(1) Toutes ces expressions appartiennent à la complainte du *gas mentoux*.

Faut pas croire ainsi, ma mère,
Chaussez vos meilleurs souliers,
Laissez tout et partez vite
Sans rabattr' votr' tablier.
. . . . . .
J' ferais cent lieues et j'en f'rais mille
Rien que sur l' cuir de mes pieds;
Mon fils, il faut que je parte,
Dans mes mains j'ai mes souliers
Et dans l' cœur, pour aller vite,
Mon fils, j'ai mon amitié.

— Et ce fut ce même faux-saulnier sauvé par lui de la potence qui essaya plus tard de le venger en commençant l'insurrection royaliste dans l'ouest?

— Lui-même. Jean Chouan fut le premier en France à prendre un fusil contre la république au cri de *vive le roi!* Du reste, le vieux *Va-de-bon-cœur* pourra vous donner là-dessus tous les détails, car il en était. Justement nous voici arrivés aux *Boutières.*

Notre char-à-bancs tournait, en effet, une haie de prunelliers qui laissaient entrevoir, à travers leur feuillage, l'aire de la métairie sur laquelle les batteurs déliaient les javelles avec des éclats de rire et des appels joyeux. Notre compagnon se leva debout pour regarder par-dessus la verte clôture.

— Dieu me pardonne! ils préparent la dernière *airée,* dit-il; nous arrivons à souhait pour vous qui aimez les vieux usages et les vieilles cérémonies.

— Pourquoi cela?

— Parce que nous allons assister à *la fête de la gerbe.*

II.

Nous avons déjà eu occasion de décrire, dans cette *Revue* même, la joie grave et presque religieuse avec laquelle les populations bretonnes accomplissent les travaux de l'*août* et récoltent le *blé du bon Dieu,* comme ils disent dans leur poétique langage. On ne peut douter que cette moisson n'ait, à leurs yeux, un caractère particulier, car aucune autre n'excite chez eux les mêmes transports et ne s'entoure des mêmes rites pieux. Évidemment la tradition druidique leur a confusément appris à y voir le flot fécondant destiné à entretenir le niveau de la vie toujours décroissant dans les êtres; le blé est pour eux ce qu'était la manne pour les Hébreux : un don venant plus directement du ciel, un éternel miracle visible aux yeux de tous.

Sans avoir conservé chez les paysans du Maine une expression aussi sérieuse, le culte de la moisson y survit encore dans *la fête de la gerbe.* La joie est la même, seulement elle a perdu son caractère sacré; la reconnaissance n'a plus d'attendrissemens; l'esprit manceau y a substitué le calcul. Tous les détails des *batteries* bretonnes symbolisent l'adoration panthéistique revêtue d'apparences chrétiennes; *la fête de la gerbe* ne symbolise que l'enrichissement du maître et le contentement qui naît de l'abondance. Ici, comme toujours, le raisonnement a modifié la poésie. Héritiers de la même tradition sublime, Manceaux et Bretons en ont usé selon leurs caractères; ceux-ci ont laissé la leur planer dans les nuées en la suivant vaguement du regard, pendant que ceux-là ramenaient à terre le cerf-volant pour utiliser la ficelle et le

papier. Mais, si la grandeur manque à cette *fête de la gerbe,* en revanche la grace et la gaieté y abondent. L'églogue antique s'y retrouve mise en action avec une réalité plus vivante.

Au moment d'achever la préparation de la dernière *airée,* les batteurs s'avancent ensemble vers le métayer et lui montrent, dans la grange, une gerbe couverte de fleurs et de rubans. Tous leurs efforts pour la soulever ont été inutiles, *cette gerbe pèse le poids de la moisson tout entière* et ne veut être portée sur l'aire que si le maître l'y conduit, car *chacun commande à sa richesse et a seul droit d'en disposer.* Le métayer se rend en conséquence à la grange, où, aidé de ses plus proches parens, il soulève la gerbe, tandis que les autres moissonneurs forment le cortége. En tête marchent les balayeurs, qui nettoient le passage devant cet emblème de la moisson; en arrière, des enfans, représentation vivante de la famille, qui poussent des cris de joie en secouant dans leurs petites mains des touffes d'épis. S'il y a à la métairie quelques étrangers, ils suivent, portés sur un brancard de ramées et accompagnés de deux jeunes filles qui leur présentent un plat d'étain avec du blé nouveau et des fleurettes, c'est-à-dire ce qui est nécessaire et ce qui charme, double symbole des devoirs de l'hospitalité. Plus loin marche le vanneur, lançant en l'air le grain qu'il épure; puis viennent les batteurs, dont les fléaux frappent le sol en cadence. Après avoir fait le tour de l'aire dans le même ordre au bruit des rires, des chants et des coups de feu tirés par les fils de la maison, tout le cortége s'arrête, on délie la gerbe, et la métayère apporte sur une chaise recouverte d'un linge blanc du vin, du beurre et du pain de froment; on boit, on mange, puis le travail reprend jusqu'à ce que *l'airée* soit battue et relevée.

Pendant ce temps, le repas du soir s'apprête à la métairie. Dès la veille, les jeunes moissonneurs ont eu soin de déposer un bouquet de *fleurs des prairies* sur la sellette à traire de toutes les étables voisines. Les métayères ont compris l'invitation et arrivent par toutes les *voyettes* avec leurs fromages de lait caillé. Enfin, la moisson rentrée, tout le monde se met à table, et, pour cette fois seulement, en signe de l'égalité qu'établit la joie, les femmes prennent place à côté des hommes. Les jeunes gens apportent des bouquets, la plus jolie fille présente successivement à chaque convive une cuillerée de lait caillé, et toutes les voix chantent en chœur *la Ronde de la moisson.*

On nous pardonnera si, comme Alceste, nous citons quelques couplets de ce vieux chant. *La rime n'est pas riche,* car, ainsi qu'il arrive d'habitude dans ce genre de compositions, le poète s'en est affranchi pour les vers féminins, et s'est presque toujours contenté, pour les autres, de simples assonances; mais, avant de lire cette ronde champêtre, il faut que l'imagination la place dans son cadre. Figurez-vous

donc, autour de la table rustique, une troupe de jeunes filles brunies par le soleil, de jeunes garçons encore animés par le travail de la journée, de vieillards souriant sous leurs rides, et d'enfans que l'association à l'allégresse commune semble grandir; jetez sur tout cela la poésie de la gaieté, du soleil qui se couche, des bouquets s'épanouissant aux chapeaux ou aux corsages, et vous comprendrez peut-être le charme pénétrant de ces chansons populaires, dans lesquelles, selon l'expression de Mickiewicz, *les nations déposent l'espoir de leurs pensées et la fleur de leurs sentimens.*

Voilà la Saint-Jean passée;
Le mois d'août est approchant
Où tous garçons des villages
S'en vont la gerbe battant.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement!

Par un matin je me lève
Avec le soleil levant,
Et j'entre dedans une aire :
Tous les *batteux* sont dedans;
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

V'là des bouquets qu'on apporte,
Chacun va se fleurissant.
A mon chapeau je n'attache
Que la simple fleur des champs.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Mais je vois la giroflée
Qui fleurit et rouge et blanc;
J'en veux choisir une branche,
Pour ma mie c'est un présent.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Dans la peine, dans l'ouvrage,
Dans les divertissemens,
Je n'oubli' jamais ma mie;
C'est ma pensée en tous temps.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Ma mie reçoit de mes lettres
Par l'alouette des champs,
Et moi je reçois des siennes

Par le rossignol chantant.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Sans savoir lir' ni écrire,
Nous lisons c'qui est dedans.
Il y a dedans ces lettres :
« Aime-moi, je t'aime tant! »
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Viendra le jour de la noce,
Travaillons en attendant;
Devers la Toussaint prochaine
J'aurai tout contentement.
Ho! *batteux!* battons la gerbe,
Compagnons, joyeusement.

Mon premier soin, en arrivant aux *Boutières*, avait été de me faire conduire au vieux *Va-de-bon-Cœur*, trop âgé pour prendre part aux travaux de la moisson. Je le trouvai à l'entrée de la grange, assis sur la paille et regardant l'aire avec cette expression de joie intérieure particulière aux vieillards. Son costume fut d'abord ce qui me frappa. Depuis qu'il était devenu étranger à la direction de la métairie, le vieux chouan avait repris l'ancien costume manceau, comme si, condamné à l'inaction par l'âge, il eût voulu trouver au moins dans ces vêtemens les souvenirs de son activité et de sa jeunesse. Ses cheveux blancs, mais encore touffus, étaient recouverts d'un bonnet brun, par-dessus lequel il avait enfoncé un chapeau à larges bords; ses culottes courtes, ouvertes au genou, laissaient le jarret libre et nu, tandis que ses guêtres de cuir se rattachaient au haut de la jambe par des jarretières de laines tressées. Son visage, tanné par le soleil et le vent, était sillonné de plis profonds qui lui donnaient quelque chose de rigide; mais l'œil, à demi caché sous des sourcils grisonnans, avait conservé une mobilité et une finesse singulières.

Il reçut le meunier avec la déférence que les paysans manceaux ne refusent jamais au riche, mais en y mêlant l'espèce de froideur défiante que leur inspire tout ce qui n'est pas laboureur. Mon compagnon ne parut point y prendre garde et lui frappa sur les genoux avec cette camaraderie banale qui vous fait traiter de bon enfant dans la jeunesse et de brave homme quand vous avez vieilli, car le mérite peut ne pas nuire à la bonne réputation; mais c'est l'entregent qui l'établit.

Le propriétaire du *Moulin-Neuf* s'était assis sur une javelle, à côté du vieux chouan, et jouait avec le chien couché aux pieds du vieillard.

— Eh bien! père *Va-de-bon-Cœur*, dit-il en élevant la voix, selon son habitude, pour se donner l'air franc, voilà encore une moisson de mise

à l'ombre. Combien en avez-vous vu depuis qu'on a sonné les cloches pour votre baptême?

— Quelque chose comme soixante-douze, monsieur, répondit le vieillard avec un léger sentiment d'orgueil.

— Et toujours sans infirmités, ni maladies?

— Dieu m'a fait la grace d'assister soixante et onze fois *sur mes pieds à la fête de la gerbe*, reprit *Va-de-bon-Cœur*, sans compter une fois sur les bras de celle qui me nourrissait. J'espère bien qu'il me laissera la gloire de n'y avoir jamais manqué pendant les années que j'aurai passées sur terre.

— Vous avez assez de chance pour ça, vieux père, reprit le meunier; il y a des gens, comme on dit, qui sèment de l'orge pour récolter du froment, et vous êtes de ceux-là.

J'ajoutai que c'était, en effet, merveille d'avoir pu traverser sain et sauf toutes les épreuves auxquelles le métayer des *Boutières* avait été exposé. J'espérais ménager ainsi une transition qui nous conduirait naturellement aux récits que je venais chercher; mais le vieux paysan laissa tomber l'allusion comme une flèche qui n'avait point porté et se rejeta sur ce que *Dieu était tout-puissant*, espèce de lieu commun fataliste avec lequel les paysans du Maine ferment toujours le chemin que vous ouvrez à la conversation, quand ils sont résolus à ne pas vous y suivre.

Je fis plusieurs autres tentatives qui, pour être plus directes, ne furent pas plus heureuses. Mon compagnon, qui m'avait laissé manœuvrer à vide, me regarda en clignant l'œil d'un air narquois.

— Eh bien! je vous avais averti qu'il y aurait du *tirage*, me dit-il lorsqu'on vint nous inviter à entrer dans la métairie; mais il ne faut pas vous décourager. Le grain demande plus d'un jour pour mûrir. Quand le cognac que nous apportons aura donné un coup de soleil au vieux, vous verrez sa mémoire s'ouvrir comme un épi au mois d'août.

Malgré l'assurance du meunier, je doute que ses prévisions se fussent réalisées sans une circonstance qui rompit la glace entre le vieux chouan et moi. J'avais appris, dans la conversation, que le métayer des *Boutières* avait un procès de voisinage. C'était, certes, le moins que l'on pût demander à un paysan manceau, et ce procès unique témoignait de son bon caractère. Le propriétaire du *Moulin-Neuf* m'avait avoué, le matin, qu'il en poursuivait sept, sans compter les œufs de procès qui attendaient le moment d'éclore. Cependant *Va-de-bon-Cœur* paraissait préoccupé de cette affaire, et, ayant appris mon titre d'avocat, il voulut à toute force faire apporter les papiers par son petit-fils. J'ai aujourd'hui complétement oublié l'objet du débat qui allait s'engager devant le juge de paix du canton, je me rappelle seulement qu'en parcourant le contrat, j'y trouvai une clause qui ne pouvait laisser aucun doute sur le

bon droit du chouan. Celui-ci fut lui-même frappé de l'évidence de la preuve, et, comme elle assurait le gain de son procès, il déclara avec chaleur que j'en pourrais remontrer à tous les procureurs du pays, et j'entrai immédiatement dans la confiance la plus familière du vieillard. Il me laissa remplir son verre, cessa d'opposer à mes insinuations la *toute-puissance de Dieu,* et consentit à parler de la *grande guerre.*

Au début pourtant, il se contenta de répondre à mes questions, et de raconter brièvement les principaux épisodes de l'insurrection; mais, à mesure qu'il buvait, sa parole devenait plus abondante. Échauffé à la fois par *l'eau de feu* et par le récit lui-même, il semblait reprendre possession d'une part d'existence long-temps oubliée; il y entrait comme dans une demeure d'où l'on a été absent trente années et où l'on retrouve, avec un étonnement enchanté, toutes les traces de sa jeunesse.

Je vis insensiblement ses souvenirs se démêler et s'éclaircir, les personnalités, qui avaient d'abord traversé le récit comme de pâles ombres, prendre un corps, une attitude, un accent. La voix du vieux chouan semblait évoquer l'un après l'autre tous ses compagnons de guerre couchés depuis long-temps sous la mousse des bois ou sous l'herbe des cimetières. Je les voyais entrer, le manteau de peau de chèvre sur l'épaule, le fusil à la main et s'asseoir silencieusement près de nous. C'étaient Coquereau, l'homme de colère et de sang, avec l'ancien gabeleur Moulins, le seul lâche qui ait déshonoré ces guerres; la Raiterie, héroïque enfant qui mourut pour des opinions à l'âge où d'habitude on ignore qu'elles existent; Francœur, ce fou guerrier qui se précipitait au combat comme on va à une fête, orné de bouquets et de rubans; Jambe-d'Argent, le Cid de la chouannerie; enfin M. Jacques, merveilleuse apparition qui traversa la lutte sans laisser le secret de son histoire ni de son nom. *Va-de-bon-Cœur* parlait pour eux tous; il imitait leur voix, il prenait leurs passions, il racontait leurs pensées.

Cette saisissante *exhibition* dura toute la soirée et une partie de la nuit. J'écoutais et je tâchais de noter dans ma mémoire chaque trait caractéristique. Enfin la lassitude arrêta le conteur, et je pus écrire ce que j'avais retenu. Le récit qu'on va lire est le résultat de ces documens, éclaircis et complétés, dans quelques parties, par les recherches déjà publiées sur cette curieuse époque. Toutes les fois que nous l'avons pu, nous avons conservé les expressions du vieux rebelle comme un rayon de soleil du pays et une modulation de son langage.

III.

Jean Cottereau avait bien trois frères, ainsi que le meunier me l'avait dit. Pierre, l'aîné, fut le seul qui se fit sabotier comme son père. C'était un cœur simple, timide et plutôt né, selon le jugement de *Va-de-*

bon-Cœur, pour *traire les vaches que pour les défendre contre les loups.* Exposé d'ailleurs aux railleries à cause de son bégaiement, il s'était habitué à vivre à l'écart et dans le silence. Il en fut tout autrement de François et de René, qui s'adonnèrent à la contrebande du *faux sel*, comme Jean. Le premier avait de grands rapports de caractère avec le *gas mentoux*. C'était la même audace et la même loyauté, mais il y joignait une nuance rare chez le paysan manceau, l'inclination romanesque. Quant à René, il résumait en lui, avec une effrayante énergie, toutes les violentes inclinations de sa race. Indomptable et sans pitié, il unissait à ce courage brutal qui se renouvelle dans le sang la rapacité plaignarde que la rudesse de sa condition apprend au paysan. Tour à tour comique comme Harpagon, ou terrible comme Trestaillons, ses mots eussent fait sourire, si ses actes n'avaient fait frissonner.

Deux filles, Perrine et Renée, complétaient la famille Cottereau. Elles laissèrent leurs frères s'engager successivement dans la guerre civile, sans y prendre aucune part active, et elles ne quittèrent point la closerie des *Poiriers*. L'usage et la bonne réputation leur en faisaient un devoir, car, sévèrement reléguée dans les fonctions domestiques, la femme du Maine doit y persister encore pendant la tourmente. Aussi, tandis que partout ailleurs, en Normandie, en Bretagne, en Vendée, dans le midi, les femmes combattirent avec les insurgés, dans le Maine, toutes restèrent désarmées et gardèrent la maison. En cela, les compatriotes de Jean Chouan ne maintenaient pas seulement les priviléges de leur sexe, ils obéissaient encore à leur ordinaire prudence. Le proverbe :

Maison délaissée,
La première pillée,

est précisément né entre Laval et Mortagne, et, si le Manceau voulait bien donner sa vie au roi, il tenait à garder au moins son *avoir*.

On n'a pas oublié comment Jean Chouan avait été sauvé par le voyage de sa mère à Versailles : bien qu'il eût vu la cravate de chanvre à hauteur de son cou, l'incorrigible faux-saulnier recommença bientôt son commerce et se trouva mêlé à une lutte dans laquelle un gabeleur fut encore tué. Ses antécédens le désignaient, en quelque sorte, comme le meurtrier; il fallut que la famille de Talmont s'entremît pour le sauver, et elle ne put étouffer l'affaire qu'en éloignant Jean du pays. Elle le fit partir pour Lille, où il entra dans le régiment de Turenne.

Une année se passa assez bien; mais, au retour de la belle saison, Jean commença à *s'ennuyer après son pays*. On sentait l'odeur des foins coupés, les taillis avaient toutes leurs feuilles; c'était le beau temps pour la contrebande du faux sel. Le *gas mentoux* regardait dans le bleu du ciel du côté du Maine. Enfin, un jour, à la revue, le colonel lui ayant

dit qu'il voulait lui parler d'une lettre reçue à son sujet, Jean trouva à propos de croire qu'il avait été dénoncé et qu'on allait l'arrêter. En conséquence, il sauta du haut des remparts dans les fossés de la ville et prit la route de sa paroisse, ajoutant ainsi, par *prudence*, à la prévention de meurtre le crime de désertion.

Cette fois ses protecteurs effrayés ne trouvèrent pour lui d'asile sûr que dans la captivité et obtinrent une lettre de cachet *en sa faveur*. Deux ans de captivité transformèrent le *gas mentoux*. Les étroites nécessités de la prison avaient assoupli son humeur; les habitudes vagabondes étaient perdues; sa piété, jusqu'alors incertaine, s'était fortifiée dans la solitude; le jeune garçon était devenu un homme. Lorsqu'il revint au pays, Mme Olivier lui confia la régie de ses biens, et la régularité de cette nouvelle position consolida la conversion commencée.

Ce fut alors que la révolution éclata.

Par ses croyances et par ses relations, Jean Chouan en était d'avance l'ennemi : il l'était encore plus par ses souvenirs personnels. Le roi dont on démolissait le trône n'était point pour lui un de ces maîtres inconnus que l'on vénère par tradition; sa mère avait été reçue dans son palais, elle connaissait son visage, le son de sa voix, elle avait vu signer devant elle la grace de son fils, et, comme elle le répétait souvent avec une naïveté dont elle ne soupçonnait pas l'orgueil, *il y avait désormais quelque chose entre les Bourbons et les Cottereau.*

Jean le comprit ainsi, et s'associa ouvertement, dès le début, à toutes les espérances des royalistes; mais les événemens ne laissèrent pas longtemps place aux illusions. Au milieu des entraves et des piéges tendus par les partis, la révolution accélérait toujours sa course comme la cavale de Mazeppa, indifférente au sang qu'elle laissait contre chaque obstacle, pourvu qu'elle le renversât. Des arrêts de mort frappèrent les émigrés; les prêtres qui avaient refusé le serment à la nouvelle constitution furent déportés, et le roi devint le prisonnier de la nation. On se trouvait au 15 août 1792. Un ordre du directoire du district avait convoqué à Saint-Ouën-des-Toits tous les jeunes gens des paroisses voisines pour l'organisation des gardes nationales et les enrôlemens volontaires. La plupart étaient venus, mais la vue des gendarmes, des commissaires et surtout des registres les avait mal disposés, car l'habitude des procès a inspiré de tout temps au paysan manceau une sainte défiance de la plume et de l'écritoire. Quand il fallut donner les noms, on ne répondit que par des huées. Les gendarmes voulurent arrêter ceux qui criaient le plus haut : des moqueries on passa aux injures et des injures aux menaces. On allait en venir aux coups lorsque Jean Chouan, qui avait tout observé et tout conduit, s'élança en criant :

— Pas de garde nationale! pas de volontaires!

Ce cri fut répété par toutes les voix.

— Si c'est le roi qui nous commande, reprit le *gas mentoux*, tout le monde partira pour le roi.

— Oui, tout le monde! reprirent les paysans, nécessairement disposés à obéir aux ordres de celui qui ne leur en donnait pas.

— Mais personne ne partira pour la nation, ajouta Cottereau.

— Personne! personne! s'écria la foule en chœur.

Et, comme les autorités voulaient dresser procès-verbal de la rébellion, les assistans, qui craignaient *les traîtrises du papier*, déchirèrent les registres, renversèrent les écritoires et brisèrent les tables, dont les pieds leur servirent pour chasser les commissaires et les gendarmes. Jusque-là rien de bien grave. La révolte contre les agens de la sûreté publique est de droit général chez les nations de l'Europe civilisée et ne tire pas à conséquence. En 1792 surtout,

Des gendarmes rossés n'étaient pas un grand crime!

et les choses eussent pu en rester là, si le hasard n'eût mis en présence les partis eux-mêmes.

Les idées révolutionnaires, si mal venues dans les communes rurales du Maine, avaient reçu, au contraire, le meilleur accueil dans les villes et les bourgs. Là le prêtre avait moins d'influence, le noble était un rival, et la maxime de La Fontaine : *Votre ennemi, c'est votre maître*, avait été prise au sérieux. Les habitans de la Baconnière, d'Andouillé, de la Brulatte, présens à la rébellion, l'avaient désapprouvée et voulurent sauver au moins le drapeau tricolore venu de Laval avec les commissaires. Le juge de paix Graffin s'en empara; mais Jean Chouan vint le lui arracher : il y eut une mêlée, des coups furent échangés, et les royalistes victorieux regagnèrent le village avec le drapeau.

Cottereau profita de l'enthousiasme causé par ce premier succès pour décider l'insurrection. Affilié depuis long-temps avec son frère François à tous les complots royalistes, il annonça aux jeunes gens l'arrivée prochaine d'un prince du sang royal qui devait se mettre à la tête de l'insurrection et qui récompenserait chacun selon ses services; une paie journalière était, dès ce moment, assurée aux gars qui s'enrôleraient contre les bleus. Pour des paysans manceaux, l'argument était sans réplique; aussi fut-il compris du plus grand nombre, et une première troupe d'insurgés se forma sous le commandement de Jean. Seulement, comme avant d'entreprendre cette nouvelle *affaire* il fallait mettre ordre à celles que l'on avait au logis, chacun s'en retourna chez soi avec promesse de revenir au premier signal.

Un peu plus tard, un colporteur de village, en apprenant les troubles de Saint-Florent, laissait là le pain qu'il était occupé à pétrir, faisait sonner les cloches et levait une armée sans autre promesse que *la liberté des paroisses!* c'était Cathelineau qui commençait la grande

guerre de la Vendée. Là une idée avait suffi pour allumer la révolte, aussi prit-elle un développement immense. Dans le Maine, au contraire, où elle fut surtout excitée et entretenue par des intérêts, elle demeura toujours incomplète. C'est que l'idée appartient en commun à tous les hommes et les associe dans un même élan, tandis que l'intérêt varie et les divise.

Cependant les gardes nationales, qui avaient perdu leur drapeau à l'assemblée de Saint-Ouën-des-Toits, se vengeaient par des excursions militaires dans les paroisses soupçonnées de royalisme. Jean Chouan résolut d'essayer contre eux le courage de ses hommes. Il leur donna rendez-vous à Launey-Villiers, et attaqua à l'entrée du Bourgneuf les patriotes, qui furent repoussés après avoir laissé une vingtaine de morts. Désormais le mal était irremédiable, le sang avait coulé, la guerre civile commençait.

Jean Chouan et ses compagnons, condamnés à mort par contumace sur la dénonciation de Graffin, se réfugièrent dans le bois de Misdon, entre la forge de Port-Brillet et le bourg d'Olivet. Ils étaient environ quarante, parmi lesquels se trouvait Trion, dit *Miélette,* qui joue dans la guerre des chouans le rôle de Maugis dans le roman des *Quatre fils Aymon.* Cottereau et lui s'étaient long-temps disputé la royauté de la *faux-saulnerie.* Si l'on n'eût point connu Jean, *Miélette* eût été déclaré le plus fort joueur de *ferte* du Bas-Maine; si l'on n'eût point connu *Miélette,* Jean eût passé pour le plus vigoureux contrebandier de toutes les marches. Le nom de celui-ci était pourtant prononcé le premier; on disait Jean et *Miélette,* comme on dit Castor et Pollux. Malgré l'égalité de leur gloire villageoise, Jean exerçait plus d'autorité, on le reconnaissait supérieur pour le commandement; mais, en revanche, *Miélette* l'emportait pour l'à-propos, la drôlerie et les bonnes histoires. Rien que de le voir mettait de belle humeur; *il boutait en train* toute la bande. Un seul chouan restait insensible à sa gaieté communicative : c'était Godeau, homme à grandes manières et beau parleur, qui, s'étant trouvé impropre à tous les métiers, en avait conclu que tous étaient au-dessous de son mérite. Il avait été trois mois garde-chasse dans une maison noble, et se croyait depuis un peu gentilhomme. Il prétendait aussi savoir le latin, parce que le curé chez lequel il avait servi comme palefrenier lui avait appris le sens des mots *Dominus vobiscum,* et il se plaignait continuellement de ce que *la dureté des temps le privât des plaisirs de la lecture.*

Quant à François, il s'accommodait d'autant mieux de sa retraite, que le bois de Misdon était peu éloigné du hameau de Lorière, où demeurait la *pauvre fille.* On avait donné ce nom à une orpheline trouvée dans un berceau suspendu aux cordes des cloches d'Olivet, et qu'un métayer de Lorière avait élevée par charité. Suson était petite, frêle, point jolie,

et sans autre charme que sa faiblesse. Bien qu'elle eût vingt ans accomplis, on l'eût prise pour une enfant sans la fermeté et l'étendue de sa voix, qui l'avait fait connaître dans toutes les paroisses voisines. La *pauvre fille* passait pour la plus belle chanteuse du Bas-Maine. Occupée à garder les vaches et les chevaux du métayer près de l'étang, sans autre société que son *muguet* (1), elle s'était fait une compagnie de ses chansons. A quelque heure que l'on traversât le taillis, on était sûr d'entendre sa voix jetant au loin ses notes plaintives. François avait été attiré une première fois par ce chant, comme tout le monde; mais il était revenu, il avait parlé à Suson, et insensiblement la *pauvre fille* et lui s'étaient attachés l'un à l'autre. Depuis qu'il habitait le bois de Misdon, il venait tous les jours la voir près de l'étang, et ses compagnons le suivaient quelquefois pour entendre chanter les rondes et les noëls de leurs paroisses. Les forgerons de Port-Brillet profitèrent d'une de ces absences; ils entrèrent dans le taillis, détruisirent la cabane des chouans et emportèrent tout ce qu'elle renfermait, y compris le chaudron destiné à cuire leur nourriture. A leur retour, les royalistes se trouvèrent sans abri et sans *ménage*. Par bonheur, les ravisseurs avaient laissé des traces de leur passage; Jean et ses compagnons purent les suivre à la piste jusqu'à la *Papillonnière*, sur la lande d'Olivet, où ils les attaquèrent en gens qui combattent *pro aris et focis*, comme eût pu dire le latiniste Godeau. Après une lutte acharnée, ils réussirent à reprendre tout ce qui leur avait été enlevé, et *Miélette* revint à Misdon, portant le chaudron au bout de sa *ferte* aussi triomphalement que Jason eût porté la toison d'or.

Ce premier engagement fut le signal des hostilités. Les rencontres se multiplièrent avec des chances diverses. Les haines s'envenimaient; on commença à fusiller les prisonniers et à égorger les suspects à domicile. Bientôt les patriotes ne purent sortir des villes qu'en compagnie des détachemens républicains, encore ceux-ci étaient-ils souvent surpris et dispersés. Jean n'avait pour cela qu'une méthode, toujours la même, mais infaillible. Il partageait sa troupe en trois bandes qu'il échelonnait dans les fourrés, des deux côtés du chemin; on laissait les bleus arriver jusqu'à la seconde bande, qui engageait le feu au moment même où la première et la troisième se montraient à l'avant et à l'arrière de la colonne, qui se trouvait ainsi entourée.

(1) Nom donné aux chiens qui gardent les grands bestiaux. Ce nom est fort ancien, car on le trouve dans un vieux noël poitevin.

Or, nous avions un gros paquet
De vivres pour faire banquet;
Mais le muguet de Jean Huguet
Et une grande lévrière
Mirent le pot à découvert, etc.

Mais, pendant que l'activité des Cottereau tenait les patriotes en alerte, l'insurrection commencée par Cathelineau avait pris des proportions colossales. Les Manceaux et les Bretons n'en étaient encore qu'au *romancero;* la guerre des Vendéens avait grandi jusqu'à l'épopée. Chez eux, nous l'avons dit, la révolte eut, dès le début, un caractère populaire. Les nobles ne l'avaient point excitée, mais seulement dirigée après coup; quelques-uns l'avaient subie. Aussi le mouvement fut-il irrésistible. Bressuire, Thouars, Parthenay, Saumur, Angers, avaient été tour à tour enlevés à la république, Nantes allait être pris, lorsque Cathelineau fut blessé à mort dans la ville même. La balle qui le frappa sauva la cause nationale dans l'ouest. Promoteur de l'élan des campagnes, Cathelineau incarnait la révolte; lui mort, elle perdit la foi qu'elle avait en elle-même, et sembla prise de vertige. Jusqu'alors les Vendéens avaient combattu les pieds sur la terre natale, où, comme Antée, ils trouvaient de perpétuels renouvellemens de force et de courage; ils abandonnèrent tout à coup le pays qu'ils connaissaient pour passer la Loire. Les chefs oublièrent qu'ils commandaient un peuple, et agirent comme s'ils eussent commandé une armée.

Jean Chouan avait été averti de cette arrivée prochaine de la grande armée, mais sans savoir la route qu'elle devait suivre. Il était campé avec ses hommes dans la forêt du Pertre, où il avait donné rendez-vous à MM. de Puisaye et Duboisguy, lorsque l'un d'eux, qui *chapeletait* (1) pour passer le temps, dit tout à coup :

— Dieu nous sauve! il me semble entendre le tonnerre.

— Un tonnerre en octobre, objecta *Miélette*, faut donc que ce soit un traînard resté en arrière depuis le mois d'août.

— Je sais ce que c'est, reprit doctoralement Godeau, c'est un bruit physique sortant des ravines.

— Non pas, s'écria Jean, qui avait mis l'oreille contre terre, celui-ci sort des canons; c'est la Vendée qui vient nous faire visite. En avant sur Laval, mes *gas!* le prince de Talmont nous attend.

M. de Talmont s'était effectivement mis en rapport avec Jean Chouan, qui lui était attaché par le souvenir de services rendus et par un de ces dévouemens passionnés qui sont, comme l'amour, des choix mystérieux du cœur. Ce que désirait le prince devenait pour Jean une nécessité; ce qu'il demandait, une loi.

Les chouans s'étaient mis en marche au milieu de la nuit, recrutant sur leur route tous ceux que le canon de l'armée catholique avait réveillés. Jean entra à Laval à la tête de quatre cents hommes. En traver-

(1) *Chapeleter,* dire le chapelet. La dévotion du chapelet est très en usage dans le Maine; les chouans passaient une partie des heures d'attente à le réciter et s'en étaient fait une manière de mesurer le temps. On disait : Il s'est passé tant de chapelets depuis tel moment.

sant une rue, quelques-uns de ses compagnons s'arrêtèrent devant la maison de M. Moulins, président du tribunal qui les avait condamnés à mort ainsi que Jean Chouan, et crièrent qu'il fallait faire venir le juge. Mme Moulins se présenta en tremblant, et répondit que son mari n'y était pas.

— Ne craignez rien, madame, répondit Jean, ce sont *ses criminels* qui venaient pour lui offrir leur salut.

Mme Moulins l'engagea alors à descendre de cheval pour prendre quelques rafraîchissemens. Il répondit qu'il n'avait point le temps de s'arrêter et releva la bride de sa monture pour passer outre; mais, entendant quelques-uns des chouans murmurer derrière lui des menaces contre le juge et sa famille, il se retourna d'un air riant vers la pauvre femme à demi morte d'effroi, et, pour prouver qu'il ne refusait ni par rancune, ni par mépris, il cueillit une grappe de raisin à la treille dont la porte était ombragée, et partit en *remerciant son hôtesse de sa bonne réception*. Cet acte de générosité antique, qui plaçait la maison du président sous la sauvegarde du chef qu'il avait condamné, fut compris des chouans; tous suivirent le *gas mentoux* sans rien dire.

L'arrivée des royalistes manceaux excita de grands transports dans l'armée. La réputation de Jean Chouan avait passé la Loire. Les Vendéens admirèrent sa belle prestance, sa physionomie ouverte et son autorité sur les gens *qui lui obéissaient d'amitié*. Ses habits en lambeaux protestaient contre les accusations de pillage dont on avait voulu le flétrir; il manquait même de la peau de chèvre que possède le plus pauvre paysan manceau. Le prince de Talmont lui fit présent de son manteau.

Une grande surprise attendait Jean à Laval. Son frère François, atteint à l'aisselle gauche d'une blessure sans remède, avait été forcé de se réfugier, depuis deux mois, à la closerie des *Poiriers;* mais, en apprenant la marche des Vendéens, il avait pensé qu'il lui restait un bras : il s'était levé, et il arrivait avec sa mère et Suson, qui n'avaient point voulu le quitter. On vit ce mourant, soutenu par deux femmes, dont l'une était déjà courbée par l'âge et dont l'autre paraissait une enfant, prendre sa place dans les rangs et défiler devant les chefs de l'armée catholique. Jean pleurait de fierté et de chagrin.

Le Maine avait fourni environ cinq mille combattans qui formèrent un corps à part, connu sous le nom de *petite Vendée*. Dès le surlendemain, ce corps était, avec le reste de l'armée, sur la lande de *Croix-Bataille,* où le général L'Échelle s'était avancé à la tête de vingt-cinq mille hommes. La lutte fut terrible, mais resta incertaine jusqu'au soir. Jean Chouan s'adressa alors à M. Dehargues, et lui déclara qu'il connaissait un chemin par lequel on pouvait tourner l'ennemi. C'était, comme on l'a déjà vu, sa méthode. M. Dehargues consentit à le suivre. Il s'avança avec ses Manceaux, en rampant le long des broussailles, jusqu'à l'ar-

rière des républicains, et les attaqua si rudement, que tous se débandèrent et prirent la fuite vers Château-Gonthier.

De Laval, on marcha sur Granville, où l'on échoua. Il fallut revenir à Pontorson. La destruction de l'armée royaliste, traquée de toutes parts, était inévitable; chaque heure de repos conquise aux femmes et aux blessés demandait une victoire; la bataille avait des intermittences, mais ne cessait plus. A Dol, on crut tout perdu; l'armée entière prit la fuite. Les femmes poussaient des clameurs de désespoir en reprochant aux hommes leur lâcheté, et les hommes frappaient les femmes en les accusant de leur avoir communiqué leurs terreurs. La cavalerie, qui était l'élite de l'armée, criait : — *A la mort, les braves!* et se laissait emporter avec le reste. Stofflet était à la tête des fuyards! On eût dit une de ces irrésistibles et contagieuses épouvantes que les anciens attribuaient à l'influence d'un dieu. Au milieu de la déroute générale, Jean Chouan et ses hommes furent les seuls qui tinrent ferme. Ils étaient accourus vers le prince de Talmont, et, protégés par le brouillard qui cachait leur petit nombre, ils repoussèrent les *bleus*. Tout le monde déclara qu'on leur devait le salut de l'armée.

Le prince de Talmont voulut reconnaître le service rendu par Jean; il signa le soir même un acte par lequel il l'autorisait, *lui et ses descendans, à prendre dans ses forêts tout le bois dont ils pourraient avoir besoin :* curieux détail qui prouve la persistance des habitudes au milieu des plus éclatantes ruines. M. de Talmont, dont tous les biens étaient confisqués et *qui manquait de linge,* n'avait pu oublier qu'il était prince, il disposait de ses forêts; Jean Chouan, le héros du jour, qui venait de sauver une armée, restait le fils du pauvre sabotier, et s'estimait heureux de pouvoir acheter une rente de fagots avec sa gloire.

Du reste, chaque avantage remporté par les Vendéens ne pouvait être désormais qu'une courte halte dans l'agonie. A La Flèche, ils avaient failli être tous rejetés dans le Loir par l'armée républicaine; ils atteignirent enfin Le Mans, dernière étape de cette marche funèbre. C'était là que tout devait finir.

L'armée en avait le pressentiment et le souhaitait. Les survivans avaient vu périr tous ceux qu'ils aimaient; ils traînaient après eux le poids de ces morts; personne n'avait plus de goût à la vie, la fatigue faisait désirer seulement d'être égorgé au repos. Les femmes, les malades, les blessés, s'étaient couchés sur les places ou dans les rues et les encombraient. Quelques officiers vendéens, soutenus par l'honneur, combattaient pourtant encore à l'entrée de la ville. Jean Chouan était avec eux. Il profita d'un moment de répit pour rentrer au Mans et chercher sa mère. Il la trouva sous les halles, assise à terre près de Suson. François était étendu à leurs pieds : la veuve tenait les mains de son fils dans les siennes et murmurait une prière, tandis que la *pauvre*

fille, qui soutenait la tête du mourant, s'efforçait d'endormir ses souffrances en chantant à demi-voix un air du pays. Le chant, les plaintes et les prières confondus formaient quelque chose de si lugubre, que *Va-de-bon-Cœur*, qui accompagnait son capitaine, s'arrêta à l'entrée des halles. Jean évita les attendrissemens; la reprise de la canonnade l'avertissait que l'on avait besoin de lui ailleurs. Il amenait deux chevaux, sur l'un desquels il plaça son frère et Suson; l'autre était destiné à sa mère.

— Partez et ne regardez pas derrière vous, dit-il précipitamment; s'il plaît à Dieu, nous nous reverrons aux *Poiriers*.

Et, sans attendre la réponse, il reprit son fusil et retourna à la bataille.

L'ennemi avait forcé tous les passages; il occupait déjà la ville. Jean et quelques autres, secondés par la nuit, s'acharnèrent à défendre les rues de maison en maison. Le prince de Talmont arriva enfin pour leur dire de songer à leur salut, et, comme Jean ne voulait point le quitter, il lui répéta qu'il devait réserver le courage de ses hommes pour de meilleurs jours, et lui ordonna de partir. Le *gas mentoux* eut l'air d'obéir; mais, après avoir assuré la retraite de sa troupe, il revint sur ses pas afin de savoir si le prince était sauvé. Tranquillisé à cet égard, il rejoignit ses gens le lendemain, et se réfugia avec eux dans le bois de Misdon.

Beaucoup avaient été blessés, tous étaient à demi morts de fatigue. Depuis leur départ, ils n'avaient couché qu'autour des feux des avant-postes, ils ne s'étaient endormis qu'au bruit de la fusillade et du canon. En retrouvant le calme de leur taillis et leur cabane encore debout, tous sentirent tomber l'exaltation nerveuse qui les avait jusqu'alors soutenus. Ils s'étendirent pêle-mêle sur la litière de mousse qui leur servait de couche, et y dormirent vingt-quatre heures sans se réveiller. Le premier chouan qui rouvrit les yeux s'aperçut que la nuit était venue. Tant d'événemens se succédaient depuis un mois, qu'il eut peine d'abord à rassembler ses idées. Il appela son voisin, les autres l'entendirent, et bientôt toute la troupe fut réveillée. Il y eut un moment de joie générale quand chacun retrouva ses souvenirs et eut conscience d'avoir échappé à la grande déroute. Ils s'appelaient tout haut dans l'obscurité pour se reconnaître à la voix, car, lorsqu'ils étaient arrivés, le trouble et la fatigue ne leur avaient point permis de prendre garde l'un à l'autre. Après s'être comptés, ils se retrouvèrent environ cinquante. *Miélette*, toujours le premier à reprendre courage, déclara que le crible des *patauds* devait être percé, puisqu'il avait laissé passer tant de bon grain.

— Pour ta part, tu peux dire un chapelet de remercîment, fit observer Jean, car aucun de nous n'a vu le feu d'aussi près que toi.

— Aucun, *gas mentoux*, répéta *Miélette;* dis-moi donc un peu alors

le nom de celui qui, à la dernière charge, est allé s'enfoncer comme un coin dans l'escadron des hussards?

— Parbleu! je dois le savoir, dit Jean, car j'y serais resté, si je n'avais pas appelé à moi les *mainiaux*.

— Alors c'est pour ton compte qu'il faut dire un chapelet, et, s'il te manque pour ça quelque grain de *pater*, j'en ai un de plomb à ton service.

— Où cela?

— Dans la cuisse droite.

— Tu es blessé?

— D'un coup de pistolet que tes hussards m'ont envoyé par mauvaise humeur; mais je connais quelqu'un qui me retirera la balle aussi aisément qu'une dent de lait.

— Qui cela?

— Rouan le maréchal.

— Il est mort, dit un des chouans.

— Alors j'irai trouver son frère.

— Mort aussi!

— Eh bien! son garçon.

— Mort encore! Ils sont tous morts au Genet et au Bourgneuf; nos paroisses n'auront plus que des veuves.

Une foule de noms répétés par ceux qui étaient présens vinrent justifier cette lugubre affirmation. Chacun avait assisté aux derniers momens de quelque voisin ou reconnu son cadavre parmi les morts. Ces récits ramenèrent les tristes pensées. A la joie du salut succéda l'amertume du désastre et la crainte des conséquences qui devaient s'ensuivre. Maintenant maîtres du pays, les bleus ne laisseraient aux chouans aucune trêve; leur retraite ne pouvait manquer d'être découverte, attaquée; peut-être la cherchait-on déjà. Ces réflexions, faites successivement par chacun, avaient interrompu les conversations. Bien que la bande entière fût éveillée, elle était retombée dans l'immobilité et le silence. Tout à coup la brise de nuit apporte jusqu'à la cabane un chant éloigné. Les têtes se dressent, on prête l'oreille : les chouans ont reconnu la voix de la *pauvre fille*. Jean, *Miélette, Va-de-bon-Cœur* et quelques autres sortent précipitamment; mais la nuit est obscure, et, bien que dépouillé de ses feuilles, le taillis ne permet de rien distinguer. Ils sont obligés de se laisser diriger par la voix : c'est bien celle de Suson, mais plus monotone, plus triste. Cependant elle approche toujours, elle semble venir à eux; ils hâtent le pas, atteignent le bord de l'étang, regardent et s'arrêtent, immobiles de saisissement. A quelques pas, le long des roseaux, passe la *pauvre fille*, les cheveux dénoués, les pieds nus, et sans autre vêtement que son jupon. Elle tient par la bride un cheval blanc, taché de sang, sur lequel tous reconnaissent

François, droit, immobile et la dragonne d'un sabre passée au poignet. A cette vue, Jean pousse un cri; il appelle son frère et Suson, dont un ravin marécageux le sépare. Le chant continue, le cavalier reste immobile, et la vision disparaît à travers les glaïeuls. Les chouans avaient senti leurs cheveux se dresser; Jean lui-même était devenu pâle.

— J'ai pourtant bien reconnu François et la *pauvre fille,* dit-il en se retournant vers ses compagnons.

— A moins que ce ne soient leurs ames, répondit *Miélette,* qui tremblait.

— Des vivans nous auraient entendus, fit observer *Va-de-bon-Cœur.*

— Et ils ne chanteraient pas ainsi! ajouta un chouan.

La voix continuait, en effet, à s'élever dans les ténèbres, toujours aussi vague et aussi plaintive; elle semblait se diriger vers la cabane. Jean se raidit contre sa propre terreur, et rebroussa chemin vers le carrefour. Les deux fantômes y arrivèrent au même instant que les chouans. Jean appela de nouveau Suson et François.

— Nous voilà! répondit cette fois la *pauvre fille.*

— Qui êtes-vous et que voulez-vous? demanda *Miélette,* dont l'effroi entretenait le doute.

— Sauvez François! répliqua Suson en tendant les bras.

Jean courut à son frère et voulut lui parler; mais François avait les yeux hagards et les dents serrées; il ne répondait pas. Quant à la *pauvre fille,* la douleur, la fatigue et l'épouvante avaient égaré sa raison. Cet air qu'elle répétait depuis Le Mans pour endormir la souffrance du mourant semblait avoir pris possession de tout son être; elle continuait à le redire machinalement et sans pouvoir s'arrêter.

Jean lui demanda où était sa mère.

— Là-bas,... restée avec les autres,... répondit-elle dans son demi-délire... Les canons, les voitures et les attelages étaient au milieu de nous...

Le petit point du jour arrive,
Arrive, arrivera.

Alors la veuve a été renversée;... les bœufs ont fait passer la charrette sur son corps...

A la porte de sa mère,
Trois petits coups frappa.

Comme elle avait mal, elle a prié les *gas* de l'achever; mais ils ont répondu que Dieu ne l'avait pas permis, et alors elle s'est résignée.

Si vous dormez, réveillez-vous;
C'est votre amant qui parle à vous.

— Et François était là? François n'a rien fait? s'écria Jean, qui pleurait et tremblait de tout son corps.

— François a pris la bride de son cheval aux dents, répliqua Suson; il a tiré son sabre et il s'est jeté au milieu des bleus.

N'est-il pas temps de l'oublier,
Le beau galant du temps passé?

Ah! comme j'ai eu de la peine à le retrouver parmi les bleus!... Mais j'ai détourné sa monture et je l'ai ramené jusqu'ici en chantant l'air qu'il aimait le mieux :

Toujours, toujours, dedans mes chants,
J'irai pleurant et regrettant.

Jean ne put obtenir aucune autre explication. Son frère, que *Miélette* et *Va-de-bon-Cœur* avaient descendu de cheval, ne savait rien, n'entendait rien. Au nom de sa mère seulement, on voyait passer sur ses traits un frémissement convulsif; une lueur traversait ses yeux, puis il retombait dans sa stupeur égarée.

IV.

La douleur, au lieu d'abattre Jean Chouan, le retrempa. Après avoir pleuré la morte, il songea à la venger.

Son premier soin fut de préparer aux siens une retraite plus assurée que leur cabane, qui pouvait être à chaque instant découverte. Il fit creuser autour du carrefour de la *grand'ville* des souterrains en forme d'entonnoir dont l'étroite ouverture fut fermée par une claie d'osier recouverte de mousse. Cachés là, ils pouvaient braver toutes les recherches des républicains, qui marchèrent cent fois sur ces trappes verdoyantes sans se douter que l'ennemi était sous leurs pieds. Restait à se procurer des munitions. Celles que l'on attendait de Laval n'arrivaient pas; aucun messager n'avait voulu s'en charger. Jean Chouan part un soir en compagnie du seul Goupil; toutes les entrées de la ville étaient closes par des barricades et gardées. Jean franchit avec Goupil plusieurs murs de jardin, arriva jusqu'à l'église du faubourg Saint-Martin, qui servait de caserne aux bleus, et reconnut la maison où les munitions se trouvaient en réserve; mais tout y était fermé, et, en frappant, on eût attiré l'attention des sentinelles républicaines qui se promenaient à quelques pas. Heureusement que le toit était peu élevé; l'ancien couvreur réussit à l'atteindre, pénétra dans l'intérieur par une lucarne et vint ouvrir à son compagnon. Le lendemain avant le jour, tous deux étaient de retour avec de la poudre et des balles pour toute la bande. Celle-ci allait en avoir besoin, car un nouveau malheur venait de frapper la cause royaliste. Le jour même de son retour de Laval, Jean Chouan, qui était occupé à faire des cartouches dans une espèce de

gîte qu'il s'était arrangé parmi les hautes fougères du taillis, vit venir *Miélette*, qui arrivait du Bourgneuf haletant et agité.

— Sors de là, *gas mentoux!* cria-t-il à Jean; c'est aujourd'hui qu'il faut brûler toute ta poudre.

— Qu'y a-t-il? demanda Cottereau.

— M. de Talmont est arrêté.

Jean s'élança d'un bond vers *Miélette*.

— Arrêté! s'écria-t-il. Dans quel endroit? Qui te l'a dit? Où l'a-t-on mené?

— On l'a arrêté à Bazouges, c'est *Branche-d'Or* qui m'a averti, et on croit qu'il a été conduit à Ernée.

— Prête-moi ton fusil, dit rapidement Jean en remplissant ses poches de cartouches.

— Que veux-tu faire?

— Je pars pour Ernée.

— Mais les républicains y sont!

— Tant mieux! Je saurai au juste ce qu'ils ont fait du prince.

— Tu seras pris!

— *Y a pas de danger!*

Miélette savait par expérience que c'était toujours la dernière raison du *gas mentoux*. Il le laissa partir en maugréant tout bas de ne lui avoir pas mieux ménagé la nouvelle. Jean fut deux jours sans reparaître. Déjà on le croyait pris ou tué, quand il arriva au bois de Misdon son fusil sous l'aisselle.

— Eh bien? lui demanda *Miélette*.

— Eh bien! répliqua Jean, *ça ira*, comme disent les *patauds*. M. de Talmont est à Rennes, mais on doit le juger à Laval, et il y a quelqu'un près du représentant Esnue Lavallée qui nous avertira du jour. C'est à nous de l'attendre au passage.

— Alors il faut avertir les autres!

— C'est fait. En revenant, j'ai vu *Jambe-d'Argent*, qui sera à Misdon ce soir avec sa bande, et les bons enfans du bataillon de la *montagne* (1) partiront d'Ernée pour nous rejoindre.

— Où cela?

— Entre la Gravelle et Laval, au bois de l'Aulne. Je viens de reconnaître les lieux, et j'ai mon plan. Nous n'avons plus maintenant qu'à faire les morts pour que les bleus s'endorment, et qu'à attendre ici l'avertissement.

— A la bonne heure; mais voici toujours une lettre qu'un mendiant a laissée pour toi à Lorière.

Jean prit le billet et le retourna de tous côtés.

(1) Formé de conscrits du Calvados, royalistes pour la plupart.

— Tu ne te doutes pas de ce qu'on peut avoir mis sur ce papier? demanda-t-il.

— On n'a rien dit, et, chez les Guéharrée, personne ne connaissait l'homme qui l'a remis.

— Alors il faudrait lire.

— C'est clair, dit *Miélette* en riant; mais ni toi ni moi nous n'avons les lunettes qu'il faut pour ça, tandis que Godeau assure qu'il lit l'écriture aussi couramment que la moulée. Eh! *Dominus vobiscum*, viens nous prouver que tout peut servir, même un savant. Il y a ici un billet qui te demande.

Godeau se présenta avec la superbe nonchalance qui lui était ordinaire; il s'informa de l'origine de la lettre, la regarda assez de temps pour l'épeler, et finit par déclarer qu'elle était dépourvue de sens et qu'on avait sans doute voulu s'amuser à leurs dépens. *Miélette* supposa que ce devait être un stratagème des bleus, qui, en adressant un billet à Jean, pouvaient faire surveiller le messager et découvrir sa retraite. On mit en conséquence des vedettes à tous les coins du bois; mais les républicains ne parurent pas, et *Jambe-d'Argent*, qui arriva le soir, assura que tous les cantonnemens étaient tranquilles. Trois jours s'écoulèrent sans que l'on reçût aucun avertissement. Jean Chouan, qui ne pouvait comprendre un si long retard, ne mangeait plus, ni ne dormait. Enfin, la quatrième nuit, il partit pour Saint-Ouën, où il espérait apprendre quelque nouvelle; mais il revint presque aussitôt courant et hors de lui.

— Où est Godeau! cria-t-il; appelez Godeau, amenez ici Godeau.

Celui-ci arriva; Jean courut à lui et le saisit à la gorge.

— C'est toi qui m'as lu cette lettre, dit-il en montrant le papier envoyé de Lorière.

— Oui? réplique Godeau troublé.

— Et tu m'as assuré qu'elle ne disait rien.

— Je n'ai... rien vu...

— Eh bien! c'était l'avertissement d'être au bois de l'Aulne!

— Alors M. de Talmont est passé, interrompit *Miélette* saisi.

— Il y a trois jours.

— Et il est jugé?

— Il est mort.

Les chouans se regardèrent consternés, mais Jean continuait à secouer Godeau avec rage.

— Il est mort, entends-tu bien, criait-il, et c'est toi qui nous as empêchés de le sauver. Il n'y avait plus que lui qui pouvait réunir les *mainiaux;* maintenant tout le monde voudra être maître; les royalistes sont perdus, et c'est toi qui en es la cause! Mais, aussi vrai que je suis chrétien, tu n'en profiteras pas.

Et se tournant vers ses hommes :

— Comment avez-vous promis de punir les traîtres? demanda-t-il.

— Fusillés! répondirent toutes les voix.

— Emmenez donc celui-ci, continua-t-il en leur jetant Godeau, et finissez vite.

Les chouans entraînèrent le malheureux, qui se débattait et criait qu'il n'était pas un traître.

— Alors pourquoi n'as-tu pas dit ce qu'il y avait dans le billet? objecta *Miélette.*

— Je n'étais pas sûr... répliqua le garde-chasse.

Miélette lui banda les yeux, il s'efforça de se dégager.

— Non, cria-t-il, vous ne me fusillerez pas... On ne tue pas un homme... parce qu'il s'est trompé.

— As-tu lu l'avertissement? reprit le chouan, dont l'implacable logique ne sortait point de la même question.

— C'était... trop mal écrit... dit Godeau.

On le renversa à terre, et cinq ou six fusils s'appuyèrent sur sa poitrine.

— Grace! cria-t-il; au nom de Dieu, grace! je n'ai point trahi.

— Sais-tu lire? demanda *Miélette.*

— Eh bien... non, bégaya le garde-chasse d'une voix étranglée.

La honte d'avouer son ignorance avait contre-balancé chez lui jusqu'au dernier instant l'amour de la vie.

— Ah! je m'en doutais, s'écria *Miélette,* qui écarta les fusils; alors tu nous as menti comme un huguenot, et M. de Talmont est mort à cause de ta vanterie! Détale vite, et surtout ne te retrouve jamais sur la route de Jean, car il te tuerait comme un chien.

De nouveaux chagrins devaient faire oublier Godeau à ce dernier. Son frère François était mort des suites de sa blessure et avait été secrètement enterré dans le cimetière d'Olivet. La *pauvre fille,* dont la raison s'était égarée de plus en plus, avait refusé de quitter l'endroit où reposaient ses restes; elle avait pris pour demeure le porche même de l'église, et passait une partie de ses journées sur la fosse du mort, où elle continuait à chanter ses noëls et ses complaintes. Les bleus connurent ainsi le lieu de sépulture de François; quelques scélérats déterrèrent le cadavre et en coupèrent la tête, qui fut placée au bout d'un pieu comme celle du *fameux Cottereau, chef des chouans du Bas-Maine.* Pendant cette profanation infame, la *pauvre fille* n'avait rien dit, mais elle cessa de chanter, suivit l'horrible dépouille jusqu'à la Gravelle, et s'assit au pied du poteau où elle était exposée. Des soldats qui lui avaient ordonné de se retirer, et auxquels on dit que c'était une *brigande,* la tuèrent.

Jean apprit ces détails de René, qui avait été arrêté comme suspect,

puis remis en liberté. Jaloux de conserver son *avoir* à tout prix, René s'était jusqu'alors tenu en dehors de l'insurrection, uniquement occupé de bêcher son *closeau* et de dérober ses vaches aux deux partis; mais, en sortant des prisons de Laval, il trouva sa crêche vide, son *closeau* ravagé et sa maison sans porte. Les pillards déguisés en patriotes qui parcouraient les campagnes sous le nom de *contre-chouans* avaient tout emporté. A cette vue, René fut saisi d'une rage furieuse. Il ordonna à sa femme de rassembler les guenilles qu'on avait dédaignées, et, retirant son fusil caché sous la pierre du foyer, il alla rejoindre son frère au bois de Misdon.

— Voilà tout ce que les bleus m'ont laissé, dit-il en montrant à Jean le paquet porté par sa femme; mais que je sois toute ma vie un mendiant, si je n'en tue autant qu'ils m'ont volé de petits écus!

Jean éprouvait lui-même un commencement de désespoir qui se traduisait en une fièvre d'entreprises. Il promenait sa bande des marches du Maine aux marches de la Bretagne, attaquant les convois, désarmant les patriotes et délivrant les prisonniers. Les affaires de Rouge-Feu, de Bourgon, de Saint-Mervhé, du Grand-Mail, de Saint-Ouën, se succédèrent rapidement et presque toujours à l'avantage des chouans. René montra partout la même fureur inexorable. A la vue des bleus, comme le disait *Va-de-bon-Cœur, son fusil partait de lui-même.* Il frappait des femmes sans défense, uniquement parce qu'elles avaient pris la fuite à son approche; il fusillait des passans désarmés qui portaient la cocarde tricolore, il égorgeait les prisonniers et les blessés. Ce fut surtout à l'affaire du Grand-Mail et à celle de Saint-Ouën que, selon sa terrible expression, il put tuer des patriotes *à poignées.* La destruction du butin, qu'il fallait le plus souvent brûler par l'impossibilité d'en tirer parti, augmentait encore ses emportemens. Il tournait alors autour des flammes comme un loup autour des feux de berger, déplorait tout haut la perte de tant de choses de prix, en supputait la valeur et accusait avec une folle indignation les patriotes d'*empêcher que les vrais chrétiens pussent en profiter.* Jean s'opposait, autant qu'il lui était possible, à ses barbaries, mais il était à peu près le seul à les désapprouver; la violence a une apparence d'énergie à laquelle les forts applaudissent par sympathie, les faibles par crainte. Jean désarma en vain plusieurs fois son frère; celui-ci se procurait bientôt un nouveau fusil et recommençait contre les bleus ce qu'il appelait *son compte de petits écus.*

Un matin que la troupe était réunie à Maineuf, près du bourg du Genet, René, que tourmentait une inquiétude de bête fauve, se leva le premier et sortit pour examiner les alentours du campement. Tout à coup il aperçoit un homme qui semble s'avancer avec précaution à travers les touffes de châtaigniers, et dont le costume n'est point celui des

paysans. René n'en regarde pas davantage, sa balle part, et l'homme tombe. Jean, réveillé en sursaut, accourt avec *Miélette* et plusieurs autres. On débarrasse d'abord le cadavre d'un sac de cuir qui se trouve plein de cartouches et de pierres à fusil que les chouans attendaient, puis on regarde au visage!... C'était leur messager le plus fidèle et un compatriote des Cottereau, celui-là même qui, étant cocher du prince de Talmont, avait fait monter la veuve des *Poiriers* dans son équipage pour la conduire au roi! Cette fois Jean ne fut point maître de sa colère.

— Ah! malheureux! s'écria-t-il en se précipitant vers René, voilà trop de sang qui crie contre notre nom; il faut que tu sois puni devant le ciel du bon Dieu!

Il le couchait en joue; les chouans se jetèrent sur lui, et Michel Cribier lui arracha son fusil.

— Tu désarmes ton capitaine! cria Jean égaré.

— Non, dit Cribier, j'empêche qu'il y ait parmi nous un Caïn.

A ce mot, Jean recula avec un cri, cacha sa figure dans ses mains, et, courant au plus épais du fourré, il s'y laissa tomber à genoux.

Ces scènes terribles étaient parfois entrecoupées d'épisodes moins sombres. Lorsque les chouans avaient vu s'éloigner les détachemens républicains et que le soleil brillait sur les *placis*, ils sortaient de leurs tanières pour s'exercer à quelques-uns des jeux des paroisses ou pour danser les rondes du pays. On entendait alors ce chœur de voix rustiques s'élever joyeusement dans les clairières des bois, et les femmes, que la terreur tenait renfermées dans leurs cabanes, venaient timidement sur le seuil et se disaient l'une à l'autre : — Voilà les *gas* qui prennent courage, demain il y aura de la poudre brûlée. D'autres fois, quand les chouans entraient dans un bourg, ils couraient à l'église, et, au risque de faire connaître leur présence aux cantonnemens patriotes, ils se mettaient à sonner l'*Angelus*. Ce bruit des cloches, qu'ils avaient cessé d'entendre depuis si long-temps, leur causait une joie inexprimable; tous s'agenouillaient la tête découverte et attendris jusqu'aux larmes. On eût dit que, comme dans la ballade de Schiller, ce tintement évoquait devant leurs yeux les plus touchantes images du passé, joies de la naissance, ivresses du mariage, religieuses tristesses des funérailles! C'était pour eux tout le poème de la vie chanté par la voix du village natal.

Jean Chouan ne prenait point part à ces joies. Depuis le dernier meurtre de René et l'emportement qui avait failli le rendre fratricide, il était tombé dans une sombre tristesse; le sang versé lui faisait horreur. Un jour, obligé de se porter sur le passage d'un convoi, il donna ordre à sa troupe de ne tirer qu'après lui, et laissa passer les républicains sans faire feu. Ses compagnons murmuraient de pareils ménagemens, mais Jean faisait toujours la même réponse : — Les Cottereau

ont tué trop de créatures du bon Dieu, le bon Dieu se revengera. Ces paroles semblèrent prophétiques, car les frères chouans apprirent peu après l'arrestation de leurs deux sœurs Perrine et Renée. A cette nouvelle, Jean sortit de sa torpeur. Les prisonnières avaient été conduites au Bourgneuf, d'où on devait les diriger sur Laval avec une forte escorte. Il résolut de les délivrer. Par malheur, la plupart de ses hommes étaient absens, il n'en put réunir que vingt-cinq; mais il leur fit jurer *sur leur part de paradis* qu'ils mourraient jusqu'au dernier pour sauver les deux jeunes filles. La petite troupe s'embusqua dans les bois de la *Durondais,* au fond d'une douve cachée par une haie touffue. Jean, que ses compagnons n'avaient jamais vu effrayé, tremblait si fort, qu'il pouvait à peine parler. Il recommanda aux chouans de se souvenir de leur amitié pour lui et de prier le bon Dieu en son intention, puis il se porta en avant pour guetter le convoi; mais aucun bruit n'annonçait son approche. Le jour arriva sans qu'on vît rien paraître. Seulement la pluie commençait à tomber et à remplir la douve. Les chouans eurent bientôt de l'eau jusqu'au-dessus de la cheville. Jean éperdu revenait à chaque instant vers eux, serrait leurs mains, et s'écriait les larmes aux yeux : — Nous les délivrerons, pas vrai? Vous ne voudriez pas m'abandonner seul ici? Et les chouans répondaient : — Ne t'inquiète de rien; tant que tu resteras, nous resterons.

Cependant les heures succédaient aux heures; la pluie augmentait toujours. De la cheville, l'eau avait gagné les genoux, et personne n'avait mangé depuis vingt-quatre heures! Enfin, au retour de la nuit, Jean eut pitié de ces dévouemens silencieux. — Partez, mes *gas,* dit-il; le mauvais temps aura retenu les bleus. Demain nous reviendrons les attendre. — Mais quand il se trouva seul avec *Miélette,* il lui dit : — Retourne à Misdon; moi, je vais au Bourgneuf pour m'informer, car j'ai de noires idées dans le cœur.

Ces noires idées étaient des pressentimens. Au Bourgneuf, Jean apprit que ses sœurs avaient été conduites, dès le premier jour, à Ernée par un autre chemin. Il se rend à Ernée; elles venaient d'être envoyées à Mayenne. Il partit pour Mayenne; on les avait dirigées sur Laval. Jean revint à Misdon pour prendre conseil de *Miélette.*

Parmi beaucoup d'autres talens, ce dernier avait celui des déguisemens. Nul ne savait mieux que lui prendre au besoin l'apparence d'une vieille femme. Il se procura le costume nécessaire et se rendit à Laval pour avoir des renseignemens. Il revint dès le soir même, mais si troublé, qu'il entra dans la cabane où était Jean sans l'apercevoir; Jean devina à sa pâleur ce qui était arrivé.

— On les a tuées, n'est-ce pas? s'écria-t-il en se levant hors de lui.

— Oui, dit *Miélette;* mais console-toi, elles ne t'ont point fait déshonneur.

Il lui raconta alors qu'il les avait vu conduire à la guillotine. Renée, qui n'avait que seize ans, pleurait un peu et avait peine à marcher; mais Perrine la soutenait et lui parlait tout bas pour l'encourager à quitter la vie *sans y regarder*. Quand le moment de monter l'échelle était venu, elle l'avait aidée et s'était présentée la dernière, afin de lui ôter l'horreur de sa mort. Enfin, son tour arrivé, on l'avait vue marcher vers le couteau *comme elle fût entrée à l'église*, et, avant qu'il tombât, elle avait jeté deux cris: *Vive le roi!* et *vive mon frère Chouan!*—*Miélette* s'était alors précipité vers l'échafaud avec la foule, et avait trempé dans le sang des deux sœurs un mouchoir qu'il apportait à Jean.

Celui-ci avait écouté le récit de *Miélette* sans rien dire; il le remercia d'un mouvement de tête, prit le mouchoir, le regarda quelque temps, puis le cacha dans son sein, où on le retrouva plus tard. Du reste, il ne pleura point; mais, à partir de ce jour, personne, me dit *Va-de-bon-Cœur*, ne le vit sourire, ni prononcer un mot, à moins d'y être forcé. Il refusa de se rendre à l'assemblée des insurgés du Bas-Maine et ne voulut prendre part à aucune des expéditions proposées.

— Il ne faut pas que les autres marchent dans mon malheur, répondait-il à ceux qui lui reprochaient ces refus. Enfin, s'étant arrêté un jour avec ses gens dans la ferme de la Babinière, ils y furent surpris par un détachement de bleus qui les mit en fuite. Jean s'était lui-même échappé, lorsqu'il entendit la femme de René qui l'appelait à son secours. Il revint aussitôt sur ses pas, l'aida à franchir un fossé et fit face aux républicains pour lui donner le temps de fuir. Tous les coups se trouvèrent ainsi dirigés sur lui, et il tomba frappé de plusieurs balles. Il eut pourtant encore la force de se traîner jusqu'au taillis, où ses compagnons le retrouvèrent. On le plaça sur un drap porté par les quatre coins et on le ramena au bois de Misdon. Il y vécut jusqu'au lendemain, et profita de cette prolongation d'agonie pour raffermir ses compagnons, leur désigner son successeur, donner à chacun des conseils et des consolations. Il y eut dans ces derniers adieux quelque chose de si calme, de si noble, de si désintéressé de la terre, que le vieux *Va-de-bon-Cœur* n'en parlait qu'avec une voix émue. — Ça doit être comme ça que meurent les saints, me dit-il en terminant.

Les compagnons de Jean craignirent de voir renouveler sur son cadavre les profanations commises sur celui de François, et l'enterrèrent dans l'endroit le plus écarté du bois. L'herbe fut d'abord soigneusement enlevée, une fosse de six pieds creusée, puis la terre remise et foulée à mesure, de peur que quelque abaissement dans le sol ne trahît plus tard la sépulture. Enfin le gazon fut replacé, arrosé avec soin et recouvert de feuilles mortes.

Ainsi finit cet homme extraordinaire, qui donna son nom à une

guerre civile auprès de laquelle, selon le général Hoche, *toutes les autres n'ont été que des jeux.* Cependant il ne fut que le précurseur de cette guerre, dont *Jambe-d'Argent* et *M. Jacques* devaient être les héros. Dépourvu d'instruction élémentaire et d'idées générales, Jean Chouan ne sut ni étendre la révolte ni l'organiser; la portée politique manquait à son esprit. Au milieu des luttes auxquelles le hasard le mêla, il resta toujours le vrai paysan manceau, renfermant ses idées dans les limites du devoir le plus prochain. Tous les élémens de son rôle historique furent empruntés aux intérêts ou aux affections de la famille. La nécessité l'avait fait *faux-saulnier*, la reconnaissance le fit royaliste; mais la première condition lui manqua toujours comme chef de parti : l'ambition.

Aussi sa mort eut-elle peu d'influence sur l'insurrection. Son œuvre était achevée, il disparut, quand d'autres commençaient la leur. Ses compagnons du bois de Misdon connurent seul le lieu où ses restes avaient été enfouis. Ce lieu, nous nous le sommes fait indiquer. Descendant des bleus, nous y sommes arrivé pacifiquement conduit par le fils d'un vieux royaliste. Nous nous sommes assis sur cette tombe oubliée et couverte de liserons, nous avons écouté les chansons *chouannes* que les pâtres répètent encore, en promenant leurs troupeaux sur les lisières du bois, et nous nous sommes réjoui de vivre à une époque assez guérie des haines de ce temps, pour ne trouver dans ces chansons qu'un monument de notre histoire nationale, et pour ne voir dans cette sauvage sépulture que le souvenir d'un homme justement combattu par nos pères, mais auquel on doit accorder cette épitaphe, la plus noble qu'aucun de nous puisse espérer : *Mort pour ce qu'il croyait la vérité.*

ÉMILE SOUVESTRE.

ÉPOPÉE INDIENNE.

LE RAMAYANA.

RAMAYANA, POEMA INDIANO DI VALMICI,
publicato per G. Gorresio, socio della R. Academia delle scienze di Torino.

Des Pyrénées, le 25 août 1847.

Ceux qui veulent bien suivre dans cette *Revue* mes périgrinations égyptiennes attendaient un autre titre et une autre date : c'était *Thèbes* que j'avais annoncée au lecteur, quand je l'ai laissé sur le Nil, après l'avoir conduit jusqu'à Denderah. Des circonstances très peu importantes pour lui, mais assez graves pour moi, en ont décidé autrement. Le climat de Paris n'ayant pas, l'hiver dernier, ressemblé le moins du monde au climat de l'Égypte, a sévi sur les larynx malades et les bronches délicates; il n'a été que trop rude et trop funeste. A côté des coups lamentables qu'il a frappés, hélas! et bien près de moi, il ne m'est guère permis de parler de mes petits maux; mais il fallait expliquer au lecteur, en supposant qu'il fût assez bon pour s'en apercevoir, pourquoi, au lieu de trouver, dans son numéro du 15 septembre, un article sur

Thèbes, daté des bords du Nil, il en trouvait un sur le *Ramayana,* daté des Pyrénées, et comment ce n'est plus le voyageur à la poursuite des hiéroglyphes qui va l'entretenir, mais le professeur enroué, à la poursuite d'un peu de voix, dont il aura besoin, cet hiver, au Collége de France, pour parler de Montesquieu et de Rousseau. Ne pouvant emporter aux eaux avec moi tous les matériaux qui me servent à compléter par l'étude les résultats de l'observation, et ne voulant m'écarter que le moins possible du sujet de mes recherches, j'ai résolu de faire cette fois une excursion épisodique dans l'Inde, sauf à revenir bien vite sur les bords du Nil, à peu près comme un voyageur qui, à Suez, prendrait le bateau à vapeur de Bombay, et, quelques semaines après, se retrouverait au pied des Pyramides.

Quand je dis que j'ai cherché dans l'Inde un sujet qui ne m'éloignât pas trop de l'Égypte, je parle plutôt d'après autrui que d'après moi-même, car je suis moins frappé que ne l'ont été plusieurs écrivains des rapports de l'Inde avec l'Égypte, et je ne vois, pour ma part, aucune raison d'admettre que la civilisation ait jamais voyagé des bords du Gange aux rives du Nil.

Du reste, cette opinion remonte assez haut, car on la rencontre déjà dans Philostrate et dans Eusèbe; plus récemment, elle a conduit à d'étranges conclusions. L'aventureux Gœrres retrouve les Védas dans les prétendus livres d'Hermès; avant lui, le respectable, mais un peu superficiel W. Jones, avait déclaré que c'était dans les Védas qu'on découvrirait la clé des hiéroglyphes; depuis, cette clé a été découverte par Champollion, M. E. Burnouf a savamment interprété les Védas dans son cours, et chacun peut s'assurer aujourd'hui que ces curieux monumens de la poésie et de la religion primitives des Hindous n'ont rien à démêler avec les signes graphiques des anciens Égyptiens.

Bohlen, qui a composé son ouvrage sur l'Inde particulièrement en vue de l'Égypte, comme le titre l'indique, ne s'est pas fait faute de rapprochemens de tous genres entre les deux pays; mais aucun de ses rapprochemens ne me semble démonstratif. Sauf quelques idées générales, qui se trouvent à peu près dans toutes les mythologies, comme l'adoration des puissances de la nature, du soleil en particulier, rien de plus différent que la religion abstraite et sensuelle de l'Inde et la religion matérielle et sévère de l'Égypte. Des cipayes ont cru, dit-on, reconnaître leurs divinités nationales dans un temple de Denderah. Ceci ne prouve rien du tout. Les soldats norvégiens qui, sous le nom de Warangues, allaient servir les empereurs de Constantinople, crurent reconnaître aussi les dieux scandinaves dans les statues païennes de l'hippodrome. Personne n'en a conclu à des influences de la civilisation grecque sur la civilisation de la Norvége. Une vache adorée dans l'Inde ressemble beaucoup à une vache peinte sur le mur d'un

temple égyptien. Qu'on mette un Napolitain ignorant devant Isis allaitant Horus, et je ne serais pas surpris qu'il se crût en présence de la Madone. La ressemblance fortuite de quelques noms de divinités n'est pas une meilleure preuve, car les racines sanscrites des uns ne correspondent point aux racines coptes des autres. De plus, les deux langues n'appartiennent point à la même famille. Depuis le beau travail de M. Benfey, on ne peut douter que l'ancien égyptien et le copte, qui en est un dérivé moderne, n'aient des analogies essentielles avec les langues sémitiques, avec l'hébreu surtout, et non avec le sanscrit. Les rapprochemens qu'on a tenté d'établir entre l'organisation sociale de l'Inde et celle de l'Égypte reposent en général sur une opinion qui, pour être fort répandue, n'en est pas plus vraie, *l'hérédité des professions en Égypte.* Je suis en mesure de démontrer, et je démontrerai prochainement, dans un travail spécial, par la comparaison d'un grand nombre de monumens égyptiens, que cette assertion des anciens tant répétée, et qui a passé à l'état de lieu commun, est radicalement fausse, comme beaucoup d'autres lieux communs. On ne peut donc conclure de l'existence supposée des castes à l'identité d'origine de la société hindoue et de la société égyptienne, car les castes, dans le sens qu'a pris ce mot portugais appliqué à l'organisation sociale de l'Inde, étaient étrangères à l'Égypte. L'Égypte et l'Inde n'ont donc rien de commun dans leurs origines; elles diffèrent profondément par la religion, par la langue, par le gouvernement, et il n'est pas plus sage aujourd'hui de voir dans les Égyptiens une colonie hindoue qu'il ne le serait de croire aux fabuleuses colonies conduites dans l'Inde par Osiris et Sésostris, ou d'admettre, avec Huet et le père Kircher, que les Chinois sont des Égyptiens transplantés un peu loin, il est vrai, *et ayant beaucoup changé sur la route.* Ce qui demeure certain, c'est que l'Inde et l'Égypte sont les deux pôles de l'Orient; que ces deux pays, d'antique renommée et de grand avenir, merveilleux par leur ancienne culture et par les gigantesques monumens qu'elle a laissés, sont bons à mettre en regard, non pour en exagérer les rapports et en confondre les origines, mais pour en caractériser le génie moins encore par les ressemblances que par les contrastes.

Il en est un qui se présente tout d'abord, au moment où nous allons parler de l'épopée indienne : c'est que l'épopée héroïque ne paraît pas avoir été connue des Égyptiens. Ils avaient des chants religieux, on le sait par le témoignage des anciens, on le voit par les monumens sur lesquels sont représentés des personnages à genoux et chantant, tandis qu'ils s'accompagnent sur une harpe (1). Les Égyptiens avaient des chants populaires. Champollion a lu la chanson des *Bœufs,* chanson

(1) Rosellini. *Monumenti civili,* pl. XCV, f. 3.

écrite en hiéroglyphes au-dessous d'une scène rustique, et où se trouve le plus ancien exemple du *bis* de nos refrains; mais un chant étendu, suivi, embrassant un vaste enchaînement de narrations, le chant épique en un mot, ne paraît pas avoir existé dans l'antique Égypte. La véritable épopée égyptienne ne se composait pas de chants, mais de peintures et de bas-reliefs; c'est celle que chacun peut lire aujourd'hui sculptée sur les murs des palais de Thèbes, où sont tracés des combats et des scènes de triomphes. Les inscriptions hiéroglyphiques dont ces représentations sont accompagnées offrent bien, dans les parties qu'on a déchiffrées, des exemples d'un langage animé et poétique; mais ce langage ne paraît soumis à aucune règle métrique. Ce ne sont point des chants, ce sont des bulletins pompeux, qui racontent officiellement, et en style de chancellerie orientale, les exploits de Sésostris ou de Menéphta. Rien dans tout cela ne ressemble à cette tradition orale qui, transmise par le chant et tombée aux mains d'un homme inspiré qu'on appelle Homère, Firdoussy, Vyasa, Valmiki, a produit en Grèce l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en Perse le *Livre des Rois*, dans l'Inde le *Mahabarata* et le *Ramayana*.

L'Inde est la patrie du gigantesque; l'Inde renferme les plus hautes montagnes et les plus grands fleuves du globe; l'Inde a creusé et sculpté les rochers d'Ellora et de la côte de Coromandel; l'Inde compte par millions les années et les siècles des périodes fabuleuses de son histoire. Il n'y a pas jusqu'aux mots composés de la langue sanscrite qui ne s'allongent et ne se déroulent dans des proportions colossales. Ces proportions sont aussi celles des épopées de l'Inde. Le *Mahabarata* a deux cent mille vers, et encore les Indiens, trouvant ce nombre mesquin, prétendent que le *Mahabarata* des hommes n'est qu'un fragment du vrai *Mahabarata* composé à l'usage des dieux, et qui, au lieu de se borner à deux cent mille vers, en contient douze millions; pour le *Ramayana*, il n'est guère plus long que l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies; on doit lui savoir gré de *conserver encore quelque chose d'humain;* jusqu'à ce jour, ni l'un ni l'autre de ces deux grands poèmes n'ont été complétement traduits. On connaît, par des versions latines, allemandes et françaises (1), divers épisodes du *Mahabarata*, entre autres l'histoire de Nala et de Damayanti, qui forme à elle seule une touchante épopée conjugale, et le *Bagavad-gita*, qui contient tout un système de métaphysique. Pour le *Ramayana*, on peut espérer de le posséder assez prochainement. Déjà M. Auguste Schlegel avait entrepris d'en donner le texte sanscrit avec une traduction latine, et son digne successeur, M. Lassen, continue cette publication. Enfin l'Italie est entrée dans la lice, et paraît devoir arri-

(1) M. Théodore Pavie a donné en français plusieurs parties du *Mahabarata*.

ver au but avant l'Allemagne (1). M. Gorresio a déjà dépassé le point où jusqu'ici s'est arrêté M. Lassen. La traduction italienne du *Ramayana* que donne le savant Piémontais marche avec activité, et bientôt aura rejoint la publication du texte, aujourd'hui plus avancée. C'est à l'occasion de cette grande entreprise, si honorable pour l'auteur, honorable aussi pour ce gouvernement de Piémont, que, depuis quelque temps, on s'accoutume à rencontrer dans les voies du progrès intellectuel; c'est pour signaler aux amis de la grande littérature cette double apparition d'un des plus anciens et des plus curieux monumens du génie humain, que, sans attendre l'entier achèvement de l'œuvre, j'ai cru devoir en parler dans cette *Revue*, où j'ai signalé quelques-uns des travaux les plus remarquables des orientalistes contemporains, travaux qui ne forment pas la partie la moins importante de l'histoire intellectuelle du siècle où nous vivons.

Les deux éditeurs du *Ramayana* ont choisi une *récension*, et, comme nous dirions pour un poème moderne, une édition différente. La poésie traditionnelle, toujours vivante tant qu'elle est transmise par le chant, se transforme perpétuellement jusqu'au jour où elle est fixée par l'écriture. Il a dû en être ainsi des poésies homériques avant que la *récension* définitive de Pisistrate eût fait tomber les autres dans l'oubli. De même nous avons sur la vie du Cid un vieux poème presque contemporain du héros et les romances plus modernes. On possède sur les aventures merveilleuses de l'Achille des traditions germaniques les chants de l'Edda, qui l'appellent Sigurd, et l'épopée des *Niebelungen*, dans laquelle il porte le nom de Sigfrid. Ce sont deux versions d'une même légende. Rien n'est plus curieux que de comparer ces récits divers d'un fait traditionnel, de voir comment, le fond restant le même, les détails, le caractère, la couleur, changent selon les temps, les lieux et les mœurs; comment, par exemple, le Cid du vieux poème espagnol est encore un personnage simplement et rudement héroïque, tantôt ennemi, tantôt allié des rois maures, sans ombre de galanterie envers Chimène, dont la situation tragique entre son amour pour Rodrigue et le devoir de venger un père paraît être une invention de date plus récente; comment, dans les romances moins anciennes, cette touchante aventure, inconnue au vieux poète, tient une place de plus en plus considérable jusqu'au jour où elle devient tout *le Cid* entre les mains de Guilen de Castro et de Corneille.

De même, dans l'épopée germanique, il est intéressant de comparer aux chants de l'Edda, qui expriment par quelques traits sublimes les

(1) En 1806, MM. Carey et Marshman avaient commencé à publier le *Ramayana* et à le traduire en anglais; mais cette publication était très défectueuse.

passions barbares dans leur sauvage grandeur, l'amour de l'or, la soif de la vengeance, — de comparer, dis-je, à ces chants païens et barbares le poème à demi chevaleresque et à demi chrétien des *Niebelungen,* poème où sont racontées des aventures semblables, mais où apparaissent des sentimens d'un autre âge. Il y a aussi deux versions, mais beaucoup moins différentes, du *Ramayana.* L'une s'est conservée dans le Bengale, l'autre dans une partie plus septentrionale de l'Inde. C'est celle-ci qu'ont suivie MM. Schlegel et Lassen; M. Gorresio a choisi la première. Sans balancer ici les mérites des deux rédactions, je dirai seulement que le public ne peut que gagner à cette divergence d'opinions entre les savans éditeurs, puisqu'il aura deux textes au lieu d'un, ce qui lui permettra d'établir d'utiles comparaisons. C'est, du reste, l'opinion fort sage de M. Gorresio, et M. Schlegel reconnaît de son côté que les deux rédactions sont très semblables, ne diffèrent que par quelques détails, et ne s'écartent point l'une de l'autre dans la teneur générale du récit. Ainsi il n'y a pas à se soucier beaucoup de savoir quelle est celle qu'on doit préférer, et il faut seulement remercier les éditeurs de nous les faire connaître toutes les deux (1).

Si on possédait les épopées indiennes dans un état plus voisin de leur état primitif, le *Ramayana* et surtout le *Mahabarata* présenteraient une étendue moins considérable. Évidemment bien des épisodes ont été insérés après coup dans la narration. C'est ce qu'aujourd'hui les plus sages critiques de l'Allemagne croient être arrivé pour l'*Iliade* et l'*Odyssée,* et c'est ainsi qu'on explique les contradictions et les discordances d'après lesquelles l'audace ingénieuse de Wolf s'était trop hâtée de nier l'existence d'Homère.

Quelquefois, au contraire, on surprend dans le *Ramayana* un travail d'abréviation, qui élague au lieu d'ajouter. Ainsi l'histoire d'un adolescent que son père a élevé dans l'ignorance du charme et de la beauté des femmes, et que de séduisantes jeunes filles viennent troubler au sein de sa retraite, cette histoire a été tronquée dans l'une des versions du *Ramayana,* parce qu'elle n'a pas paru aux antiques éditeurs assez conforme à la gravité de l'ensemble. Ils semblaient pressentir que cet épisode du poème sacré était destiné à figurer, après beaucoup de siècles, dans un recueil bien frivole; en effet, il est impossible de méconnaître dans un récit du *Ramayana* l'origine de la nouvelle italienne d'où La Fontaine a tiré le conte des *Oies du frère Philippe.* Ce n'est pas, on le sait, le seul des fabliaux et des apologues qui, au moyen-âge, soit venu du fond de l'Orient pour fournir plus tard, après avoir couru l'Europe, le sujet d'un conte charmant ou d'une fable exquise

(1) On peut reprocher à M. Schlegel d'avoir donné ce qu'il appelle lui-même un *texte éclectique* au lieu de la reproduction fidèle d'une des deux rédactions indiennes. M. Gorresio n'a point suivi cet exemple, et les philologues, je crois, l'approuveront.

au génie insouciant de notre La Fontaine, génie si original par l'exécution, mais qui ne s'est jamais donné la peine d'inventer ce qu'il créait. Ce qu'offre de plus piquant la généalogie du conte que j'ai cité tout à l'heure, c'est qu'à moitié chemin entre l'Inde et la France, il a été recueilli et placé dans une pieuse légende par un saint. Saint Jean de Damas, qui a écrit au VIIe siècle, sous le nom d'*Histoire de Barlaam et Josaphat,* un roman dévot souvent reproduit au moyen-âge, y a inséré le vieux récit que devait rajeunir La Fontaine. Seulement, au lieu de dire au jeune homme que les êtres qui lui ont tant plu sont des oies, le vieillard qu'il interroge lui dit que ce sont des diables, ce qui, de la part de l'auteur, est tout à la fois plus édifiant, plus poli et plus vrai. Cette réponse est aussi plus semblable à celle que le père fait à son fils dans le *Ramayana.* La comparaison des femmes aux mauvais génies, aux démons, c'est l'idée primitive, l'idée orientale; les *oies* sont la parodie.

Si, laissant de côté la question des remaniemens divers qu'a pu subir la tradition qui est la base du *Ramayana,* on veut déterminer à quelle époque elle a pris la forme poétique sous laquelle elle nous apparaît aujourd'hui dans le poème indien; si, en un mot, on prétend fixer la date de la rédaction définitive de ce poème, on est rejeté vers une assez haute antiquité, vers une époque antérieure, d'une part, à la naissance du bouddhisme, qui ne se montre pas encore dans le *Ramayana* (1), et de l'autre à l'usage où sont depuis long-temps les veuves indiennes de se brûler avec le corps de leurs maris, usage dont il n'est point fait mention dans l'antique poème. Or, cette coutume cruelle était déjà en vigueur, et probablement depuis long-temps, à l'époque d'Alexandre, et, comme l'établissement du bouddhisme remonte pour le moins au VIe siècle avant l'ère chrétienne, voilà la date du *Ramayana* reculée jusqu'au-delà de cette époque. Les plus modérés s'accordent à reporter la composition du poème indien au Xe siècle avant notre ère : M. Gorresio va jusqu'au XIIIe. C'est, dans tous les cas, une antiquité fort respectable, et un monument de cette étendue, conservé soigneusement par l'admiration continue des générations et des siècles, présentant l'image des mœurs, des sentimens, de la civilisation de l'Inde à cette date lointaine, un tel monument est digne, on en conviendra, de fixer l'attention de ceux qui veulent connaître l'humanité sous toutes ses faces et à tous ses âges, sans parler de l'art et de la poésie, intéressés l'un et l'autre à l'étude de cette Iliade colossale dont l'Homère s'appelle Valmiki.

On n'en sait pas plus sur l'Homère indien que sur l'Homère grec; on

(1) Un seul vers dans tout le poème fait allusion au bouddhisme; ce vers est rejeté par Schlegel. Si le bouddhisme eût existé au temps où le *Ramayana* a été composé, il n'en serait pas question dans un endroit seulement du poème.

ignore jusqu'à l'époque où il a vécu; la tradition l'a fait contemporain du héros qu'il a chanté. Dans une introduction poétique placée en tête du *Ramayana*, il est raconté comment le sage solitaire Valmiki, quand il eut composé son grand poème en l'honneur de Rama, confia le soin de le répandre parmi les hommes à deux jeunes fils de Rama lui-même, lesquels, après avoir enchanté de ces beaux récits les anachorètes des solitudes, firent entendre à leur père sa propre histoire. Il y a dans cette tradition une grace touchante. Ces deux jeunes gens célébrant ainsi la gloire de leur père en sa présence, ces tendres et pieux rapsodes font un charmant contraste avec le vieux mendiant aveugle de Chios. M. Gorresio croit la tradition véridique, et pense que Valmiki a été en effet contemporain de Rama. Il appuie son opinion de l'exemple, selon moi peu applicable ici, de Camoëns chantant des héros et des exploits dont il fut le contemporain. Je pense que les *Lusiades* et le *Ramayana* sont le produit d'époques et de sociétés trop distantes pour pouvoir être comparés. Je sais que, dans l'*Odyssée*, Démodocus chante les événemens de la guerre de Troie devant Ulysse, et que les larmes du héros coulent silencieuses tandis qu'il entend célébrer ses propres aventures; cependant je ne puis admettre pour le *Ramayana* cette coexistence du poète et du héros. Il faut toujours qu'il s'écoule un certain temps entre le moment où la tradition héroïque naît de la réalité et celui où cette tradition, formée et développée par la muse populaire, arrive aux mains du poète habile qui l'arrête et la fixe définitivement en lui donnant la forme durable de l'épopée.

Il y a, bien avant le poète définitif, des chantres précurseurs qui sont comme des intermédiaires entre lui et la tradition naissante; mais ces chantres ne sont point le poète. Démodocus n'est pas Homère. Homère n'est venu qu'après Démodocus. De même Valmiki n'a pu agir librement sur la tradition, la manier en artiste, que lorsqu'elle était déjà affranchie par le temps du joug qu'impose à l'imagination le spectacle de la réalité présente. La légende, en faisant Valmiki le contemporain de Rama, a voulu indiquer tout au plus qu'aux époques primitives la poésie commence avec les souvenirs, et qu'il y a des chants dès qu'il y a de la gloire.

Cette introduction au *Ramayana* contient une autre tradition touchante aussi et gracieuse, non cette fois sur la composition du poème, mais sur l'invention du mètre dans lequel il a été composé, de ce distique indien de trente-deux syllabes appelé *sloka*. Ce préambule singulier ne doit pas trop surprendre, car il est de la nature de la poésie indienne de vouloir rendre compte de toutes les origines.

Un jour, le sage Valmiki, après s'être purifié, se promenait dans une forêt. Le regard du solitaire suivait avec complaisance un beau couple de hérons qui marchaient en toute sécurité sur la rive d'un fleuve. Un

chasseur était caché près de là; il lance un trait, et le héron mâle vient tomber sur le sol et palpite sanglant. Sa compagne désolée voltige et tournoie autour de lui en gémissant. Le solitaire gémit aussi, il prononce une imprécation contre le chasseur, et cette imprécation a pris dans sa bouche la forme du mètre qui sera le mètre indien par excellence, du *sloka*. Valmiki rentre dans sa hutte, bientôt Brahma en personne y vient visiter le saint solitaire; mais la présence même du dieu sur laquelle celui-ci s'efforce en vain de concentrer toutes les puissances de la contemplation, la présence même du dieu suprême ne peut empêcher Valmiki de répéter à son insu : « Le chasseur a mal fait, il a accompli un destin funeste lorsqu'il a tué sans motif l'oiseau qui murmurait si doucement, » et ces paroles forment un distique, un *sloka*. Brahma sourit de la préoccupation du sage, et lui ordonne d'employer ce rhythme, qui est né spontanément dans son ame et sur ses lèvres, à célébrer la gloire du grand Rama. Rien n'est plus profondément indien que ce respect pour la vie des animaux, cette pitié vive et tendre de leurs souffrances et de leur mort. On conçoit qu'une religion dont l'idée fondamentale est l'unité de la substance de tous les êtres inspire aux Hindous une affection fraternelle pour tout ce qui respire. Le langage de la poésie, c'est pour l'Hindou le langage de la compassion et de la douleur; pour lui, l'émotion inspiratrice est une émotion plaintive, le chant de la Muse est un gémissement.

Rama n'est pas seulement comme l'Achille d'Homère un héros divin, il est un héros-dieu. Rama est la septième incarnation de Vichnou, incarnation étrange, car elle est quadruple. Ce dieu, s'incarnant simultanément dans le sein des trois épouses du roi Dasaratha, naît à la fois sous la forme de quatre princes, dont l'un est Rama. D'autre part, la race royale, de laquelle sort le héros, remonte à Brahma, né lui-même de l'*essence pure* (1). Voilà pour un guerrier une origine bien mythologique et bien métaphysique, c'est-à-dire bien indienne. Rama est soumis aux conditions de l'humanité, il en éprouve les afflictions et en supporte les misères, car c'est un dieu fait homme; mais, selon les idées indiennes, la divinité ne peut tellement s'absorber dans la nature humaine, qu'elle ne reparaisse et ne resplendisse par momens à travers son enveloppe mortelle. Ces éclairs de divinité jettent par intervalle sur le personnage de Rama un singulier éclat. Du reste, le héros de l'épopée sanscrite a laissé dans l'Inde de nombreux vestiges de sa gloire. Les sculptures gigantesques taillées dans les grottes d'Ellora représentent des scènes du *Ramayana*. Les souvenirs populaires, cette suprême consécration des grandes renommées, n'ont pas plus manqué à

(1) Le texte de Schlegel donne *avyacta*, qu'il traduit par *insensilis*, ce qui ne peut être atteint par les sens. Le texte de M. Gorresio remplace *avyacta* par *akasa*, l'éther, ce qui est moins philosophique et peut-être à cause de cela plus ancien.

Rama qu'à Alexandre, à Charlemagne, à Roland, ces autres héros de l'épopée dont tant de lieux gardent la mémoire. Comme Alexandre a, selon les traditions orientales, ouvert les portes caspiennes et creusé le détroit de Gibraltar; comme Charlemagne a bâti toutes les vieilles églises du midi de la France; comme Roland a taillé d'un revers de son épée, dans la cime des Pyrénées, la brèche immense qui porte son nom, tandis que son cheval laissait sur le rocher cette empreinte de son pied que mon guide me montrait hier sur la route de Gavarnie, de même les rochers qui s'élèvent dans la mer, entre la pointe méridionale de l'Inde et l'île de Ceylan, sont des débris du pont que Rama construisit pour aller chercher dans cette île sa belle épouse, enlevée par un géant (1). Ainsi partout les ruines de l'art ou les monumens de la nature sont rattachés à des noms célèbres, et la poésie épique, née de la tradition populaire, l'enfante à son tour. C'est un écho qui est répété par un écho.

L'idée fondamentale, le sujet principal du poème indien est la lutte de Rama avec les mauvaises puissances. Son rôle est celui de défenseur des brahmanes, d'exterminateur des monstres, de héros libérateur et sauveur. De là une suite de combats contre des géans, des géantes, des êtres formidables et surnaturels. Cette suite de combats est amenée par un événement qui répand sur Rama le plus touchant intérêt. Après de nombreux exploits qui lui ont mérité l'admiration des peuples, Rama va être associé à l'empire par son père, le roi Dasaratha; mais la plus jeune et la plus belle des épouses du vieux roi réclame l'accomplissement d'une promesse imprudente qu'il lui a faite : elle exige que ce soit son fils à elle qui monte sur le trône, et que Rama soit exilé pendant quatorze années. La consternation du roi et de son peuple est profonde, car Rama est l'objet de l'adoration universelle. Le héros, avec une parfaite magnanimité, console son père, ses amis, sa mère. Il s'éloigne avec son épouse, la belle Sita, qui était née de la terre comme une fleur, et tous deux s'enfoncent dans les forêts, où ils vont mener pendant quatorze ans la vie de solitaires et de pénitens. C'est durant cet exil, volontairement accepté, que Rama accomplit une foule d'exploits, dont le but est fréquemment religieux, et recueille de la bouche des solitaires un grand nombre de traditions concernant les lieux qu'il parcourt ou qu'il habite. L'enseignement mythologique domine toujours l'intérêt épique et humain; la théogonie d'Hésiode est toujours auprès de l'*Iliade* d'Homère : c'est là ce qui caractérise l'épopée indienne et la sépare profondément de l'épopée

(1) Une vieille batelière napolitaine m'a bien affirmé que les débris du môle de Pouzzoles, qu'on voit encore, étaient les restes d'un pont que Pierre Abailard, *Pietro Bailardo*, avait bâti pour plaire à une magicienne. Tel est le sort des noms fameux. Du reste, Héloïse peut se consoler d'être une sorcière à Naples, où Virgile est un sorcier.

grecque, où l'homme est sur le premier plan, souvent seul avec sa force, tandis que les dieux, qui n'interviennent que de loin en loin, le regardent combattre des sommets de l'Ida. Ici, le divin est partout; l'infini enveloppe l'humanité et lui communique une incroyable grandeur. Au milieu de ces récits de faits merveilleux, d'exploits gigantesques, on aime à suivre la destinée errante des deux époux et leurs aventures à travers les grandes forêts, remplies d'ermitages célèbres, au bord des lacs sacrés. Une catastrophe, qui est le nœud du poème, vient jeter un intérêt pathétique et quasi romanesque au sein de la divine épopée. L'épouse de Rama, celle qui a voulu le suivre dans l'exil, sa tendre et fidèle Sita, lui est enlevée par un géant et emportée dans l'île de Ceylan. M. Gorresio remarque avec raison que l'enlèvement d'une femme sera aussi la cause de la guerre de Troie chantée par Homère; mais Sita ne ressemble point à Hélène : cette Hélène est une Andromaque. La fille de Léda est le type de la beauté physique et de la faiblesse morale; Sita est l'idéal de la tendresse conjugale et du dévouement. Après qu'elle a été délivrée de son ravisseur, sa pureté est solennellement manifestée par l'épreuve du feu, à laquelle elle se soumet comme une princesse du moyen-âge. Le poème, qui s'est passé sur la terre, finit dans le ciel par l'ascension de Rama, qui, après avoir souffert en homme et combattu en héros, triomphe en dieu.

Telle est la marche du poème. On voit que les nombreux épisodes qui le composent sont rattachés à un fait principal, l'exil de Rama, que l'intérêt se concentre sur l'aventure de Sita, perdue et retrouvée. Il y a donc une véritable unité dans cette prodigieuse diversité. Le merveilleux du *Ramayana* est étrange; non-seulement on y voit figurer les dieux et les démons, mais la nature animale y est aussi représentée par le roi des vautours et le chef des singes, tous deux alliés fidèles de Rama. Cette fraternité qu'établit entre l'homme et les animaux le dogme indien de l'unité substantielle de tous les êtres se montre encore ici. De plus, dans le peuple des singes qui vient en aide à Rama, on a cru, et probablement non sans raison, reconnaître certaines populations établies anciennement dans les régions montagneuses de l'Inde centrale.

L'étude du *Ramayana* présente un double intérêt : on peut y signaler des beautés d'imagination et d'art, et comparer sous ce rapport l'épopée indienne aux autres grandes épopées de l'Orient et de l'Occident; on peut aussi chercher dans cet antique monument un tableau de la civilisation de l'Inde mille ans au moins avant Jésus-Christ, une peinture des mœurs et des sentimens qui régnaient alors dans cet état d'Ayodia (aujourd'hui Oude), où a vécu de nos jours un prince fort différent de l'héroïque Rama, serviteur des Anglais et auteur d'un dictionnaire persan.

La civilisation paraît avoir été à plusieurs égards bien plus avancée

dans l'Inde au temps de Valmiki que dans la Grèce et l'Asie mineure au temps d'Homère. Troie est une manière de bicoque en comparaison de la ville d'Ayodia. Valmiki la dépeint remplie de jardins, ayant même ses boulevards plantés (1); il mentionne les places publiques ornées de fontaines, les rues encombrées par les chars, les chevaux, les éléphans. On répand l'eau dans ces rues pour abattre la poussière; les jours de fête, on illumine avec des fanaux en forme d'arbres (2). Dans plusieurs endroits du poème, il est question de rochers percés, de forêts abattues pour la construction des routes, de digues élevées, de canaux creusés. Le roi a son conseil des ministres, composé mi-partie de brahmanes et mi-partie de laïques. L'interdiction de la nourriture animale, interdiction qui aujourd'hui même est loin d'être aussi générale qu'on le croit, n'existe pas encore dans le *Ramayana;* enfin, ce qui est d'un libéralisme plus remarquable, le roi invite à un sacrifice solennel les hommes des quatre castes, en y comprenant ceux de la dernière, les *soudras,* si méprisés de nos jours, et dans l'ancienne législation de Manou si constamment séparés des trois castes supérieures.

Les sentimens ont une noblesse et souvent une délicatesse qui étonnent, et rappellent plutôt les siècles de la chevalerie que l'âge héroïque de la Grèce. Rama pousse si loin le respect pour les femmes, qu'il étend même ce sentiment à une affreuse géante. « Je ne puis me décider à la tuer, dit-il, protégée qu'elle est par le droit du sexe féminin (3). » Il est vrai qu'il se ravise ensuite et la transperce d'une flèche; mais *le droit du sexe féminin,* proclamé par le divin guerrier, n'en est pas moins un fait remarquable. Sommes-nous donc au moyen-âge? sommes-nous au XIXe siècle? Ici l'Orient touche à l'Occident, et l'antiquité aux temps modernes.

Rien ne respire une moralité plus élevée, rien n'exprime des émotions plus nobles et plus tendres que les paroles de Rama partant pour l'exil. Il n'éprouve pas la moindre irritation contre le frère qui lui est préféré; il n'a pour lui que des sentimens d'amour. Envers son père, sa soumission et son affection sont sans bornes. « Je n'ai peur de personne, » dit-il à Sita, qui voudrait le détourner de l'obéissance aux volontés paternelles, « je ne craindrais pas Brahma lui-même; mais, ô ma belle épouse! je ne puis transgresser la loi qu'observent les hommes vertueux, comme l'océan ne peut franchir ses limites. » Dans cette crise de la destinée de Rama, tous les sentimens naturels se manifestent par les effusions les plus touchantes; mais au-dessus de tous plane le sentiment filial. « Après l'observance des devoirs religieux,

(1) « Ingentium arborum ordinibus circuli instar circumdatam. » Schlegel, liv. 1. V. 12.

(2) Gorresio, l. II, v, p. 225.

(3) Schlegel, XXVIII, 11. Cette délicatesse de sentiment ne se trouve pas dans la rédaction suivie par M. Gorresio. C'est peut-être encore un signe d'antériorité.

dit Rama, il n'y a rien de plus grand que d'obéir à un père. » Rama exhorte le sien à tenir religieusement cette promesse dont lui-même est victime, et, en donnant ce conseil désintéressé, il songe encore à ne pas sortir de l'attitude d'un fils soumis. « C'est un avis que je te donne, ô mon père! dit-il, ce n'est pas une leçon. » Voilà une réserve et une mesure de langage bien délicate qui relève singulièrement, ce me semble, l'héroïsme du sacrifice.

Ce que l'affection fraternelle a de plus vif éclate dans les impétueux discours d'un jeune frère de Rama, qui est prêt à combattre les hommes et les dieux, pourvu que Rama soit élevé au trône. « Dis-moi quel ennemi je dois frapper, » s'écrie-t-il. Puis, ramené par son magnanime frère à des sentimens plus doux, le jeune homme reprend avec une tendresse charmante : « Et moi aussi j'habiterai dans les forêts, attentif à t'obéir; moi aussi j'abandonnerai cette cité que tu abandonnes, car sans toi il me serait pénible de vivre même dans le ciel. Si tu m'aimes, ô noble frère! ne me défends pas de te suivre; tandis que tu iras dans la solitude errant de forêt en forêt, je t'apporterai des fleurs et de doux fruits, je serai ton compagnon et ton esclave. »

Quant aux rapports des époux, ils sont indiqués dans le *Ramayana* d'une manière très précise. Le mari est le dieu de la femme et son asile; la femme participe à la félicité ou au malheur qui, dans la suite des existences, résulte des actes du mari. La femme doit être l'ombre qui accompagne constamment son époux, le suivant quand il marche, s'arrêtant quand il s'arrête; l'ame de l'une est unie à l'ame de l'autre, et la mort même ne les séparera pas. « Comme sans corde la lyre ne peut résonner, ni sans roue tourner le char, ainsi, sans son mari, la femme ne saurait être heureuse, quand elle serait mère d'une noble race. Le père donne la joie avec mesure, avec mesure la mère, avec mesure le fils; l'époux seul donne à l'épouse une joie sans mesure. »

Il n'y a pas tout-à-fait égalité dans le rôle et le dévouement des époux. Rama montre certainement une mâle tendresse pour Sita; mais il n'hésite pas à dire que, si son père l'exigeait, il serait prêt à abandonner à un frère préféré, non-seulement l'empire, mais toutes ses richesses, son épouse et sa vie. La femme est donc comme une propriété de l'homme, comme une partie de lui-même qu'il chérit, ainsi qu'il chérit ses biens et sa vie, et qu'il sacrifierait aussi aux suprêmes commandemens de l'autorité paternelle. La mère ne doit être obéie qu'après le père. Rama le rappelle respectueusement à la sienne. Ainsi la paternité, base de l'existence de la famille, est le fondement moral de cette antique société.

Le *Ramayana* est au moins autant une peinture de la religion que de la société, car, dans le poème indien comme dans l'Inde elle-même, la religion est toujours sur le premier plan, et, sous ce rapport aussi, ce

poème est d'un grand intérêt. L'idée religieuse a traversé dans l'Inde plusieurs phases analogues à celles qu'elle a traversées dans la mythologie grecque et dans la mythologie du Nord (1).

D'abord se présente une époque primitive durant laquelle domine l'adoration des forces de la nature. C'est la religion des Védas. Un culte naïf est rendu, par des tribus de pâtres et d'agriculteurs, à la lumière, à l'eau, à la terre, à l'aurore. Çà et là on voit, dans les Védas, certaines forces physiques et certains phénomènes de la nature qui commencent à se personnifier, qui passent à la forme humaine. Ainsi se prépare l'Olympe, composé de dieux, de déesses et de génies, qui sera l'Olympe de l'épopée indienne. Plus tard, la tendance spéculative, naturelle à l'esprit de ce peuple, introduira dans la mythologie un panthéisme, ou plutôt un idéalisme philosophique (2), et cette théorie de l'*illusion*, qui réduit toute existence à l'essence absolue, et ne voit dans tout ce qui a forme, couleur, étendue, dans tout ce qui peut être senti ou perçu, qu'un néant, apparence trompeuse de l'être inaccessible. Ces doctrines, développées avec un grand déploiement de fantaisie dans des poèmes moitié légendaires et moitié métaphysiques appelés *Pouranas*, ces doctrines ne figurent pas encore dans ce qui a été publié jusqu'ici du *Ramayana*. La mythologie indienne s'y montre dans un état intermédiaire entre l'adoration primitive de la nature et les raffinemens ultérieurs de la philosophie. Les dieux ne sont plus des forces physiques; ils ne sont pas encore des abstractions métaphysiques; ils sont des personnes divines à forme humaine. Cet âge de la mythologie indienne correspond à l'âge de la mythologie homérique. C'est le point du développement religieux qui convient à l'épopée. A l'épopée il ne faut ni le culte des fleuves, des montagnes ou des astres, ni l'adoration de l'impalpable, de l'insaisissable, de l'abstrait; l'un est trop simple, l'autre est trop subtil pour l'imagination. L'homme ne se prend qu'à ce qui lui ressemble; des dieux humains, personnels, éprouvant nos affections, participant à nos faiblesses, type agrandi et idéalisé de notre espèce, voilà les dieux de l'épopée indienne et de l'épopée grecque, sauf les

(1) Ces rapports n'ont rien qui doive beaucoup étonner depuis qu'il a été si bien établi que les Indiens, les Grecs et les peuples germaniques parlaient pour ainsi dire des dialectes d'une même langue. La mythologie scandinave offre quelques autres traits de ressemblance avec la mythologie hindoue. Sans sortir du *Ramayana*, on y voit les dieux épouvantés par le géant Ravana, comme dans l'*Edda* les Ases tremblent devant les mauvaises puissances qui doivent les dévorer. Les mantras sont des espèces de runes. (Comparez avec le *Hava-Mal, discours sublime* d'Odin, ce qui est dit dans le *Ramayana* de Schlegel, XIV, 12). Sita subit l'épreuve du feu, comme l'épouse de Sigfrid dans l'*Edda*.

(2) Le passage dans lequel Casyapa dit à Vichnou : « O seigneur! je vois dans ton corps tout l'univers, » ce qui est panthéiste, ne se trouve pas dans l'édition du Bengale, et M. Schlegel, bien que l'ayant admis dans son texte, le regarde comme une interpolation. Ici encore l'édition du Bengale paraît plus ancienne.

dissemblances qui tiennent au génie des peuples, sauf surtout les proportions de l'un et l'autre Olympe, proportions aussi différentes que le cours de l'Ilissus et le cours du Gange.

L'allégorie, qui est une chose à la fois très antique et très moderne, figure dans le *Ramayana;* elle figure aussi dans l'*Iliade.* Personne n'a oublié la belle allégorie des Prières. Les allégories du poème indien ne sont pas si gracieuses, mais elles sont d'une singulière hardiesse. Avant que le Danois Baggesen eût personnifié le *vertige,* Valmiki avait donné pour arme à Rama la *fascination*, et Cartikeia, dieu de la guerre, a pour nourrices des lances, qui l'allaitent de sang.

On sait que le brahmanisme s'est partagé en plusieurs sectes, dont les principales sont la secte de Vichnou et la secte de Siva, chacune ayant élevé le dieu qu'elle préfère au-dessus de tous les autres dieux, sans en excepter Brahma lui-même. L'opposition de ces sectes rivales, partout manifeste dans les *Pouranas,* auxquels elle a en partie donné naissance, n'est point encore nettement prononcée dans le *Ramayana.* Le poème est surtout vichnouite, puisque Rama est une incarnation de Vichnou. D'autre part, il y est parlé d'un jour où Siva, *le dieu des dieux,* a renversé toutes les divinités sous ses traits victorieux. Siva est donc aussi proclamé comme un dieu tout puissant. La lutte qui s'est élevée entre ses adorateurs et ceux de Vichnou n'était pas déclarée, et l'opposition des deux sectes n'était pas encore complétement dessinée à l'époque où fut composé le *Ramayana.*

Une autre marque d'antiquité, ce sont les sacrifices sanglans et même les sacrifices humains abolis depuis long-temps dans les grands centres de la religion brahmanique, mais qui existent encore aujourd'hui chez quelques populations de l'intérieur, et que les efforts des Anglais ne sont pas parvenus à abolir entièrement.

Le *Ramayana*, qui présente un tableau fidèle des idées indiennes, nous fait connaître l'opinion qu'on avait dès-lors et qu'on a encore aujourd'hui des prérogatives attachées à l'état de brahmane, des mérites, de l'austérité, de la toute-puissance des macérations au moyen desquelles un solitaire peut s'élever jusqu'aux trônes célestes à force de pénitence, et, par un étrange droit de conquête, déposséder les dieux et les remplacer. Cette puissance se manifeste encore autrement et par des prodiges bien étranges. Les mérites de la pénitence sont si grands, que celui qui les possède acquiert le pouvoir de créer des mondes. Le sage Visvamitra, par l'énergie de sa pénitence, a déjà augmenté le nombre des astres; poursuivant son œuvre, il va créer de nouveaux dieux et un nouvel Indra (Indra est le chef de l'Olympe indien), quand les habitans du ciel, qu'épouvante la terrible puissance de l'ascète, entrent en pourparlers et en arrangement avec lui. C'est que les personnages divins eux-mêmes ne peuvent résister à la toute-puissance que les solitaires pui-

sent dans les vertus de la pénitence; souvent les dieux l'éprouvent à leurs dépens. Un solitaire qui a à se plaindre de la déesse Ganga (le Gange) la punit en l'avalant; un autre se venge de Siva, roi des dieux, en le mettant, par l'efficacité de la prière, dans l'état où Saturne fut réduit par Jupiter. Tel est le pouvoir que les anachorètes de l'Inde peuvent acquérir par la mortification. L'homme, en réprimant ses sens, devient maître de l'univers et supérieur aux dieux. Cette exagération insensée de l'énergie que possède la volonté de l'homme affranchi de ses passions a un côté sublime.

Autre singularité qui caractérise le génie indien : à côté de l'ascétisme est la philosophie. Les brahmanes sont représentés discutant sur la nature des choses; l'un d'eux, pour avoir trop médité sur la misère de la condition humaine, sur le triomphe des méchans et le malheur des bons, en est venu à mettre en question l'autorité des Védas. Ainsi, dès ces temps reculés, la spéculation métaphysique revendique ses droits en présence de l'autorité religieuse la plus forte et la plus tyrannique qui fût jamais, et même le bon sens moral s'est fait jour dans cette poésie tout imprégnée d'extase au point d'y introduire une pensée qui sent son XVIIIe siècle. « Un roi n'obtient pas le ciel par des sacrifices, mais en bien gouvernant ses états. » Je connais peu d'exemples d'une poésie philosophique plus élevée que celle que respire le passage suivant sur la mort. « Les hommes se réjouissent lorsque le soleil se lève, et, lorsque le soleil se couche, ce devrait être pour eux un avertissement que tout a son aurore et son couchant. Ils se réjouissent du printemps quand tout nous semble jeune et nouveau. Hélas! à mesure que l'année entraîne les saisons, notre vie nous échappe. Comme une goutte de rosée qui tremble sur une fleur de lotus, le bonheur de l'homme est toujours vacillant et près de disparaître, et comme au sein du grand océan un bois flottant en rencontre un autre, ainsi les êtres se rencontrent un moment sur la terre. » Il y a dans ces vers une mélancolie pleine de grandeur. Du reste, la grandeur est le caractère de la poésie du *Ramayana;* ce caractère ne l'abandonne jamais. Un roi sur son trône est comparé au père universel environné par les dieux qui gouvernent le monde. L'arc divin de Siva est si pesant, que huit cents hommes ont peine à le traîner; Rama le soulève facilement, et, en le tendant, le brise avec un bruit semblable au fracas d'un rocher qui se précipite, au retentissement de la foudre qu'Indra lance contre le sommet d'une montagne. Nulle part ce caractère de grandeur ne se montre avec plus de puissance et d'originalité que dans le récit de la descente de la déesse Ganga du ciel sur la terre. Voici les circonstances, elles-mêmes fort étranges, qui amènent cet épisode extraordinaire.

Un ancien roi nommé Sagara avait deux épouses; la première lui donna un fils, la seconde lui en donna soixante-dix mille. J'ai déjà dit

que les nombres ne coûtent rien à l'imagination des Hindous. Il advint que Sagara, le père de cette abondante postérité, voulut offrir le sacrifice du cheval. C'est une grande chose que ce sacrifice dans les idées indiennes : les prospérités terrestres et les bénédictions célestes sont attachées à l'accomplissement de cet acte religieux. Cette fois, tout était préparé pour l'offrande, quand un serpent sort de terre, entraîne avec lui la victime et disparaît. Les brahmanes sont consternés, l'interruption du rit sacré peut attirer les plus grands malheurs. Il faut à toute force retrouver le cheval enlevé par une puissance inconnue. Sagara charge du soin de cette recherche ses soixante-dix mille fils. Aussitôt tous se mettent à creuser et à fouiller la terre; la terre gémit de douleur. Les fils de Sagara exterminent toutes les créatures qu'ils rencontrent. Les dieux et les génies s'épouvantent et supplient Brahma d'empêcher que les terribles enfans de Sagara n'achèvent de détruire le monde. Alors fut entendue, semblable au bruit du tonnerre, la voix des robustes fils de Sagara: après avoir parcouru la terre et l'avoir partout déchirée, ils revinrent à leur père, et lui demandèrent ce qu'ils devaient faire encore. Sagara, rempli de fureur, leur dit : Creusez, fouillez, et ne revenez que quand vous aurez trouvé le ravisseur du cheval. Les Sagarides recommencent à fendre le sein de la terre. Après avoir trouvé successivement les quatre éléphans qui soutiennent le monde, ils découvrent enfin le ravisseur, c'était Vichnou lui-même. Le cheval paissait à quelque distance; les intrépides fils de Sagara reprochent à Vichnou son larcin et le menacent, mais la bouche du dieu irrité fait entendre un frémissement sourd, et les soixante-dix mille Sagarides sont réduits en poussière. Un petit-fils de Sagara est envoyé à la recherche de ses oncles; il s'enfonce courageusement dans la route souterraine qu'ils ont ouverte, et ne trouve plus rien d'eux qu'un amas de cendres; à cet aspect, il gémit et se livre au désespoir, parce que l'eau manque pour faire à ses parens morts une libation funèbre. Le roi des oiseaux, qui se trouvait être son grand-oncle, le console en lui disant que la déesse Ganga descendra des demeures célestes dans les profondeurs de la terre, et que son eau divine, en touchant les cendres des Sagarides, les ranimera. Le jeune homme ramène le cheval à Sagara, qui achève son sacrifice; mais il s'agit maintenant d'accomplir une autre œuvre bien difficile, il faut découvrir un moyen de faire descendre du ciel la déesse Ganga (1). Après trente mille ans de règne, Sagara meurt sans l'avoir trouvé.

Cependant les rois de sa race amassent un grand trésor de mérite par des austérités continuées durant des milliers d'années. A ces anciens rois

(1) C'est le Gange. M. de Chezy, dans une brochure spirituelle publiée à l'occasion du *Paria* de Casimir Delavigne, reprochait au poète français d'avoir fait dire à Nadia qu'elle était l'épouse du Gange, le Gange étant *une déesse* dans la mythologie indienne.

sont attribuées les macérations auxquelles se soumettent encore aujourd'hui les pénitens de l'Inde. Ils couchent sur le sol humide pendant la saison des pluies, ils tiennent les bras constamment élevés, ils vivent entourés de feux durant l'été. Brahma, touché de ces mortifications, vient trouver dans son ermitage l'arrière-petit-fils de Sagara, — car la pénitence a mis le saint roi sur un pied d'égalité avec le dieu, — et lui annonce que ses prières sont exaucées, que les eaux de la rivière céleste baigneront les cendres des Sagarides, et que ceux-ci, purifiés par cette lustration divine, monteront au ciel. Seulement, dit Brahma, il faut obtenir du dieu Siva qu'il reçoive sur sa tête l'onde qui se précipitera du firmament, car la terre ne pourrait en soutenir la chute et l'impétuosité. Après une année que le roi pénitent passe encore dans des austérités inouies, Siva consent à recevoir sur sa tête la déesse Ganga tombant du ciel. « Alors le puissant dieu du monde, ayant gravi les sommets de l'Himalaya et appelant Ganga, la nymphe du fleuve céleste, lui cria : Descends. La fille aînée de l'Himalaya, celle que le monde entier adore, en entendant cet ordre de Siva, fut saisie de colère; rassemblant l'immensité de ses eaux, elle se précipite sur la tête fortunée du dieu. La déesse se disait : Certainement je pénétrerai jusqu'aux enfers, et j'entraînerai Siva avec mes flots; mais le dieu se dit à son tour : Je saurai l'humilier. En effet, il la laissa, durant des années, s'égarer parmi les boucles de sa chevelure, semblable aux forêts de l'Himalaya; il fallut encore de nouvelles austérités du descendant de Sagara pour délivrer Ganga, prisonnière dans l'immense chevelure de Siva. Enfin celui-ci écarte une boucle de ses cheveux, et le Gange se répand sur la terre, le Gange, fleuve divin, immaculé, qui purifie le monde. Les dieux et les sages célestes, les génies, les bienheureux, s'avancent pour le contempler sur des chars, des chevaux et des éléphans, ou en volant à travers les airs; des divinités se plongent dans les ondes sacrées, et le grand Brahma lui-même, le père de l'univers, suit le courant divin. Les pierreries qui forment la parure des dieux resplendissent, le ciel sans nuage semble éclairé de mille soleils; des poissons et des dauphins sillonnent l'air en tombant comme des éclairs, et les flots blanchissans d'écume, dispersés dans l'espace, semblent des troupes de cygnes volant sous un ciel d'automne. Ici le fleuve s'élance d'un cours rapide, là il se traîne dans un lit tortueux; ici il s'épanche sur une vaste étendue, là ses eaux sont presque immobiles. Tous les êtres, en se baignant dans les ondes pures qui se sont réunies sur le corps sacré de Siva, étaient lavés de leurs souillures; ceux qui, par l'effet de quelque malédiction, étaient tombés du ciel sur la terre, purifiés de nouveau, remontaient aux demeures éthérées. Les sages divins murmuraient des prières, les musiciens célestes chantaient, les belles Apsaras formaient des chœurs de danse; les troupes de pénitens se réjouissaient. L'univers

entier était dans l'allégresse; la descente de Ganga remplissait de joie les trois mondes. Le sage roi Bhagirata, assis sur son char, s'avançait au-devant de tous; le Gange le suivait. Traînant ses grands flots couronnés d'écume, précipitant sa course rapide et roulant ses impétueux tourbillons, le fleuve semblait suivre le roi en dansant. Arrivés au bord de l'océan, le roi et le fleuve entrèrent dans le sein de la terre par la voie qu'avaient creusée les fils de Sagara. Dès que le fleuve saint eut touché les cendres des Sagarides, ils prirent soudain des formes divines et montèrent au ciel. »

Tels sont les principaux traits de cet étrange et magnifique épisode choisis dans les deux versions que j'ai sous les yeux. Il me paraît impossible que, malgré la bizarrerie de certains détails, on ne soit pas frappé d'un grand air de poésie répandu sur ce morceau célèbre. Ce ne sont pas les proportions harmonieuses de l'art grec, ce sont les proportions gigantesques de l'art oriental; ce n'est pas l'Apollon du Belvédère, ce sont les colosses de Memphis ou de Ninive; ce n'est pas le Parthénon, c'est Karnac; ce n'est pas l'Olympe, c'est l'Himalaya.

Par la même raison, il ne faut pas demander à Valmiki d'être un Homère. Il y a bien entre eux quelques rapports; la poésie de tous deux est une poésie non écrite, chantée par des rapsodes. C'est probablement cette analogie qui avait fait croire aux Grecs que les Indiens chantaient les poèmes d'Homère traduits dans leur langue. Il y a même dans le *Ramayana* quelques traits d'imagination qui rappellent l'*Iliade*. Les coursiers pleurent le héros; les dieux d'Homère font trois pas, et ils atteignent aux extrémités de l'univers; de même le dieu Vichnou fait trois pas et franchit les trois mondes. Ici le nombre des pas est expliqué par le nombre des mondes, ce qui semble indiquer l'origine mythologique de l'allure qu'Homère donne à ses dieux; mais ce n'est pas le lieu de s'arrêter à ces ressemblances des mythes indiens et des mythes grecs dont le *Ramayana* nous fournirait d'autres exemples (1), et je me bornerai à quelques rapprochemens entre les deux poésies.

Une grande infériorité de la poésie indienne, c'est le vague des descriptions. Un trait pittoresque suffit à Homère pour caractériser une localité; il n'en est pas de même dans le *Ramayana*. Une énumération souvent assez prolixe de circonstances banales ne laisse au lecteur aucune impression distincte et individuelle. Toutes les forêts se ressemblent; il y a pour toutes un lieu commun descriptif qui se reproduit avec peu de variations. La peinture de la ville d'Ayodia est très frappante, et, comme je l'ai fait remarquer, donne l'idée d'une civilisation assez avancée; mais rien n'y est particularisé, rien n'y fait connaître

(1) La vache d'abondance, qui prodigue toutes sortes de biens, pourrait être l'origine de la corne d'abondance. La lutte des Suras et des Asuras ressemble beaucoup à la lutte des dieux et des Titans. Indra l'emporte comme Jupiter.

la situation et l'aspect d'Ayodia. Souvent une épithète homérique a suffi pour indiquer aux géographes le site d'une ville grecque. Si les débris de l'antique cité indienne n'en marquaient encore aujourd'hui l'emplacement, je crois qu'on aurait eu quelque peine à le déterminer, malgré le chapitre entier du *Ramayana* qui porte le titre de *description d'Ayodia* et qui a quarante vers.

La sévérité du goût occidental pourrait reprocher aussi à cette riche poésie de l'Inde une prodigalité, une exubérance trop grande d'épithètes et d'images; on trouve quatre comparaisons de suite pour désigner le même objet. Ainsi la belle Ahalya, devenue invisible par un enchantement, est comparée à une image aérienne et insaisissable formée par Brahma, à une vive flamme que voile la fumée, à la pleine lune entourée de nuages, à la clarté du soleil réfléchi dans l'eau. Chacune de ces comparaisons est ingénieuse, mais c'est trop de moitié. Homère n'en a jamais employé plus de deux pour le même objet. Ailleurs cette accumulation est encore moins heureuse. Le père de Rama est comparé à un serpent, à l'Océan, au soleil qui s'éclipse et à un sage qui a dit un mensonge. Il est un peu difficile de ressembler en même temps à tout cela.

Pour le pathétique, l'épopée indienne peut presque lutter avec l'épopée hellénique. Sans doute elle n'offre rien, à ma connaissance du moins, qui égale le discours de Priam aux genoux d'Achille. Il y a même dans les plaintes de la mère de Rama, au moment où le héros s'éloigne, une surabondance qui touche à la déclamation, défaut qui n'approcha jamais de la chaste et sobre muse d'Homère; mais certains passages du *Ramayana* ont ce charme d'émotions naïves qui nous attendrit aux adieux d'Hector et d'Andromaque. Voici comment est raconté le moment où Rama se sépare de son père, qui l'a banni à regret, et dont le cœur est déchiré par cet exil. Le vieux roi a suivi son fils à pied, accompagné de la mère de Rama; tous deux poussent d'amers gémissemens. Rama, ne pouvant souffrir plus long-temps ce cruel spectacle et voulant épargner à son père les déchiremens d'une douleur inutile, après avoir jeté à ses vieux parens un dernier regard de tendresse, dit à celui qui guide son char de presser le pas des chevaux. « Alors Rama vit sa misérable mère élevant les bras, gémissant comme une brebis, et chancelant sur la route. Le vieux roi criait au cocher : Arrête-toi. Rama lui disait : Continue d'avancer. Le cocher était comme un homme qui serait suspendu entre le ciel et la terre. Rama lui disait : « Plus cette douleur se prolonge, plus elle est cruelle. Quand tu reverras le roi, tu lui diras : Je n'ai pas entendu ta voix. » Et Sumantra, ayant connu la volonté de Rama, après avoir salué tristement le roi, poussa les chevaux en avant.... Alors les brahmanes dirent au roi : « Maintenant tu dois cesser de suivre celui que tu désires revoir un

jour. » Les paroles des maîtres sacrés entendues, le roi retint ses larmes, et s'arrêta le cœur plein de tristesse et d'angoisse, regardant son fils qui s'éloignait. » Ici tout est simple, touchant, bien pris dans la nature, et les gémissemens éperdus de la mère, et la fermeté de Rama dans son affliction, et la douleur poignante du vieux roi, et ses larmes qui s'arrêtent à la voix des brahmanes, et son dernier regard accompagnant de loin le fils qu'on ne lui permet pas de pleurer.

Je m'arrête. Ce qu'on vient de lire suffit, je crois, pour donner une idée générale du *Ramayana*, et de l'intérêt que peuvent offrir la publication et la traduction de ce grand poème. Du reste, avant d'être traduit en latin par M. Schlegel, en italien par M. Gorresio, le *Ramayana* l'avait été dans plusieurs langues de l'Orient, entre autres en hindoui, l'un des dialectes populaires de l'Inde (1). Je ne sais quelles étaient les facilités qu'offraient ces différentes langues aux traducteurs du *Ramayana*, mais je suis bien frappé des obstacles que la nature de la langue sanscrite présentait aux traducteurs européens; aucun autre idiome ne possède au même degré la faculté de former des composés par l'association d'un grand nombre de radicaux. Un vers sanscrit de trente-deux syllabes peut ne contenir qu'un seul mot. Ce qui ailleurs demande toute une phrase peut être rendu par une seule épithète. En vérité, si M. Jourdain eût connu le sanscrit, il aurait réservé pour ce bel idiome toute l'admiration que lui inspirait le turc, langue qui, à en croire Covielle, dit *beaucoup de choses en peu de paroles*, et où *maraba sahem* veut dire : Ah! que je suis amoureux d'elle! Sérieusement, le sanscrit possède au plus haut degré la faculté de réunir les mots simples en mots composés. Le grec, l'allemand, le français de Ronsard, sont les seules langues qui construisent ainsi des vocables formés de plusieurs radicaux; mais ces langues, en y comprenant la troisième, sont à cet égard d'une extrême timidité, comparées au sanscrit. L'allemand est certainement celle qui, par son génie, se prête le mieux à reproduire, dans une certaine mesure, cette synthèse puissante, qui donne au sanscrit tant d'ampleur et de majesté. Je m'étonne donc qu'un homme, maître de la langue allemande comme l'était Schlegel, ait préféré se servir du latin pour traduire le *Ramayana*, comme il s'en était déjà servi dans sa version du *Bagavad-Gita*. Son latin, du reste, a une certaine gravité un peu archaïque, assez en harmonie avec le caractère grandiose de l'épopée primitive (2). Quant à M. Gorresio, il a voulu faire une œuvre nationale, et il s'est servi de la langue italienne, qui, pour la première fois, avait à reproduire les hardiesses

(1) Voyez l'*Histoire de la littérature hindoui et hindoustani* de M. Garcin de Tassy.

(2) Seulement l'empreinte classique efface parfois la couleur locale, les *quatuor civium ordines* ne produisent pas tout-à-fait sur l'imagination le même effet que les quatre castes, en sanscrit les quatre *couleurs*.

et les richesses de la poésie indienne. M. Gorresio n'est pas seulement un érudit, il est aussi un écrivain. En même temps que l'indianiste habile fait un choix savant entre les leçons et les variantes, l'homme d'imagination aspire à transporter dans son idiome maternel les beautés de l'antique idiome : lutte laborieuse et assez semblable à celle que Rama lui-même soutient contre les géans. C'est aussi contre un géant que lutte M. Gorresio; aussi rassemble-t-il toutes ses forces et toutes ses armes. La langue qu'il manie est trempée aux bonnes sources; on voit qu'elle a été forgée sur la puissante enclume de Dante. Quelques mots comme *tartaro, bardo,* ont peut-être une physionomie un peu classique ou un peu moderne; la difficulté de traduire sans trop de périphrases les épithètes complexes qui abondent dans l'original a entraîné le traducteur à user d'un expédient que je ne lui conseille pas de renouveler : c'est de rendre par un mot grec de sa composition, *lotophyllope,* cette désignation poétique : *celui dont les yeux ressemblent aux feuilles du lotus;* ce serait, ce me semble, ronsardiser en italien. Je n'aime pas non plus que, pour désigner une des plantes qu'elle trouvera dans la forêt, Sita emploie l'expression technique de *poa cynosuroïdès.* Ce sont là du reste des chicanes bien vétilleuses. En somme, le besoin d'alléger un peu la phrase sanscrite, tout hérissée, pour ainsi dire, de ces grands mots composés dont les racines s'entrelacent comme l'inextricable végétation des *jungles* de l'Inde, le désir de ne pas arrêter le mouvement général de la période par une trop minutieuse reproduction de tous les détails, n'empêchent pas M. Gorresio d'être un traducteur fidèle avec élégance, s'il n'est pas littéral jusqu'au scrupule. Je ne doute pas qu'il n'atteigne le but qu'il s'est proposé. En même temps qu'il aura mérité la reconnaissance des indianistes en publiant un bon texte du *Ramayana,* il fera lire ce poème d'un bout à l'autre aux gens de lettres et aux gens de goût, et fera partager, du moins en partie, la vive admiration qu'il ressent pour un des plus remarquables produits de l'imagination humaine. Quand il aura achevé sa tâche, quand le poème entier aura paru accompagné d'une introduction qui sera sans doute bien propre à le faire apprécier, je pourrai y revenir et traiter les questions d'histoire, de philosophie et de littérature que cette introduction ne manquera pas de soulever. Pour aujourd'hui, je me hâte de terminer cette rapide excursion dans l'Inde, de regagner les bords du Nil, de remonter dans ma barque, que j'ai laissée amarrée devant le temple de Denderah, et qui n'attend qu'un souffle de bon vent pour me porter au pied des ruines de Louksor.

J.-J. Ampère.

LA

FAMILLE ALAIN.

QUATRIÈME PARTIE.[1]

XVI.

A trois ans de là, un navire chargé de morues rentrait dans le port de Fécamp. La pêche avait été favorable. Les matelots avaient à peu près *huit cents francs à l'homme.* On cargua les voiles et on mit tout en état à bord; puis on descendit à terre. Onésime, qui, cette année-là, était parti comme second, avait à recevoir près de douze cents francs. Il se croyait à peu près guéri de son amour, ou du moins il pensait que le plaisir de revoir sa famille compenserait le chagrin poignant qui l'attendait aux lieux où il avait connu Pulchérie.

Il fallait quelques jours pour décharger le navire et faire le compte de l'équipage. Quand les matelots arrivent et qu'ils ont fait bonne pêche, les aubergistes leur permettent de faire tout ce qui leur convient. Ils cassent, ils brisent sans qu'on leur fasse la moindre observation. On leur met le dégât sur la carte de leur dîner, et ils paient sans faire de réclamations. Le grand art des aubergistes est de deviner quand le matelot est à ses dernières pièces pour arrêter à temps les égards et le crédit.

(1) Voyez les livraisons des 1er, 15 août, et 1er septembre.

Quand il n'a plus d'argent, on ne lui permet même plus de faire du bruit.

Un aubergiste de Fécamp avait poussé trop loin cette prudence, au moment du départ du *Marsouin*, relativement à un homme de son équipage. Dépositaire des *avances* du matelot, à peine l'argent était-il à moitié dépensé, qu'il lui annonça qu'il n'y en avait plus et qu'on ne lui donnerait plus rien sans un nouveau dépôt. Le matelot comprit qu'il était volé et s'emporta; mais son hôte le fit arrêter et mettre en prison jusqu'au jour de l'embarquement. L'équipage du *Marsouin* fit le serment de punir la mauvaise foi de l'aubergiste d'une manière éclatante. Quatre marins, au nombre desquels avait eu soin de ne pas se trouver la victime de la friponnerie, prirent un fiacre et s'en allèrent par la ville, comme ils font d'ordinaire. Trois étaient dans le fiacre, le quatrième était sur la voiture derrière le cocher. On s'arrêta à tous les marchands de vin et à tous les *bouchons*. Au troisième marchand de vin, le cocher passa à la condition d'ami et descendit boire avec les matelots. Quand on arriva à la boutique du coupable, un des matelots, qui était dans le fiacre, fit à haute voix le commandement usité à la mer pour jeter l'ancre : — Ohé! Valin, mouille. — Et Valin, docile à la discipline, envoya l'ancre à travers les vitres du cabaretier. Les chevaux du fiacre firent encore deux pas, mais le câble de l'ancre amarré à l'arrière du fiacre ne leur permit bientôt plus d'avancer. Le cocher comprit et les arrêta tout-à-fait. Le cabaretier ne se fâcha pas et ne rit pas non plus, c'était une chose toute simple. Les matelots viennent boire; il leur plaît de casser les vitres, cela ne regarde personne; *c'est leur manière, à ces hommes; pourquoi ne prendraient-ils pas leur plaisir?* Les matelots descendirent du fiacre et demandèrent à boire. Quelques-uns, qui connaissaient de longue main l'aubergiste Jérôme et sa femme, invitèrent le premier à boire avec eux. Ils promettaient de revenir souper le soir chez lui, mais il fallait qu'il vînt achever leur tournée. L'hôte hésita, mais seulement à cause de sa femme, car il savait que c'étaient de bons diables, qui avaient de l'argent et qui le régaleraient toute la journée sans qu'il eût besoin de dépenser un sou. On commande le souper d'avance; la femme donne son consentement; on part, on fait entrer l'hôte dans la *chambre*, c'est-à-dire dans l'intérieur du fiacre. Le cocher reprend sa place *à la barre*. Valin reste sur la voiture avec l'ancre qu'il vient de lever. On se met en route; on s'arrête et on boit dans tous les endroits où on vend à boire, sans en excepter un seul. L'aubergiste est plus d'à moitié ivre quand il s'aperçoit qu'on n'est plus dans Fécamp. Il demande où on va; on lui répond que cela ne le regarde pas, puisqu'on le ramènera. On s'arrête, on boit encore un peu; enfin on arrive à Yport. On va souper chez le père Huet. — Ma foi, le souper que ta femme nous a préparé nous servira à déjeuner pour demain;

soupons ici. On soupe, on boit pendant une partie de la nuit, on achève d'enivrer l'aubergiste. Quand il est bien ivre, on le couche, et les quatre amis s'en vont sans lui et retournent à Fécamp dans leur fiacre. Pendant ce temps, les autres matelots du *Marsouin* s'étaient adjoint un certain nombre d'autres marins. Ils avaient fait sortir Mme Jérôme de la maison en lui disant que son mari était tombé malade à Yport. On l'avait emmenée, puis on s'était mis avec le plus grand ordre et l'adresse la plus incroyable à démolir la maison de Jérôme. En cinq heures, la maison fut démolie; il n'en restait pas pierre sur pierre. Quand, au point du jour, Jérôme revint avec sa femme, ils ne trouvèrent plus de maison. Les quatre marins qui avaient emmené l'aubergiste pouvaient seuls être inquiétés, mais ils étaient partis. Où étaient-ils allés? personne n'en savait rien. Les autres, ceux qui avaient démoli l'établissement, étaient trop nombreux et n'avaient pu être reconnus. La maison resta démolie.

Onésime, aussitôt son décompte fait, se mit en route pour le Hâvre, du Hâvre il passa à Honfleur. A Honfleur, il trouva une grosse barque de pêcheurs de Dive qui partait pendant la nuit, et sur laquelle il monta. Il demanda bien vite des nouvelles de ses parens et de Bérénice, et du meunier, qu'il aimait assez depuis qu'il lui avait sauvé la vie. Tous allaient bien, sauf Césaire, dont on avait eu de mauvaises nouvelles : il s'était perdu avec tout son équipage sur la côte d'Afrique. Onésime n'osa pas parler de Pulchérie. Comme ils arrivaient par le travers de Villerville, il vit dans l'ombre un canot monté par un homme seul. — N'est-ce pas mon père? dit-il aux pêcheurs; je me trompe fort, ou je reconnais *la Mouette*. — Ohé! Tranquille Alain!

— Qui me hèle? cria une voix du canot.

— Ni plus ni moins que votre fils Onésime, qui vient vous aider à *cueillir* vos cordes. Accostez la barque.

Le canot ne tarda pas à accoster, et Onésime sauta dans les bras de son père.

— Eh bien! ce pauvre Césaire?

— Hélas! perdu, il y a deux ans, et je craignais bien qu'il ne t'en fût arrivé autant. C'est Bérénice et ta mère qu'il fallait voir prier quand il ventait fort; mais leurs prières n'ont pas pu sauver l'aîné, Dieu ait son ame! Et toi, qu'as-tu fait?

— Je suis allé trois fois à la morue sur le banc de Terre-Neuve, et cette dernière fois comme second; ne chavirons pas, je rapporte plus de mille francs dans ma ceinture; ce pauvre Césaire ne partagera pas notre bonheur.

Ils levèrent les cordes, elles étaient chargées de poisson. — Voilà que tu ramènes la bonne chance, dit Tranquille. Le poisson embarqué, on mit le cap à la terre. — Tourne le dos quand nous allons approcher de

terre, dit Tranquille. Bérénice et ta mère seront au bord quand nous arriverons; il faut qu'elles m'aident quand je reviens, car voilà trois ans que je vais seul à la mer, et je vieillis; maintenant ne tourne pas la tête du côté de terre, elles nous ont vus; masque-toi par la voile.

En effet, Bérénice et Pélagie s'inquiétaient à terre.

— Je t'assure, dit Bérénice, qu'il y a deux hommes sur le canot.

— Alors ce n'est pas ton père.

— Je reconnais bien *la Mouette* cependant; la voilà qui approche. Tiens, maintenant, je reconnais mon père.

— Oui..., c'est lui; mais il y a un autre homme avec lui...

— C'est un marin... au costume...; mais... mais... ah!... mon Dieu! ça n'est pas possible...

— Qu'as-tu, Bérénice?

— Mais qu'as-tu toi-même, maman? tu es toute tremblante.

— C'est que je crois...

— Et moi aussi... je crois bien...; mais n'ayons pas encore trop de joie...

A ce moment, le canot entrait dans la Dive, et Bérénice s'écria en tombant à genoux : Onésime!

Onésime n'y tint plus; il sauta dans l'eau jusqu'à mi-jambe, et se précipita dans les bras de sa mère et de sa sœur.

— O mon Dieu! je vous remercie, dit Pélagie, vous m'en rendez un.

— Ma mère, reprit Bérénice, Dieu mesure le vent aux brebis tondues.

— Ma mère, dit Onésime, il faut aller tout de suite parler au curé pour qu'il dise ce matin même une grande messe; j'ai fait un vœu à Notre-Dame-de-la-Garde pour quand je reviendrais à Dive, et je ne puis ni boire ni manger que je n'aie accompli mon vœu.

Pélagie s'en alla chez le curé, pendant qu'Onésime aidait son père à tirer le poisson du canot, à le laver et à mettre les cordes au sec. Ceux des pêcheurs qui étaient à terre vinrent secouer la main d'Onésime, qui leur dit qu'il avait fait un vœu en mer.

— Est-ce pour aujourd'hui?

— Oui, ma mère est allée parler au curé.

— On attendra sans doute que tout le monde soit revenu de la mer.

— Je le pense aussi. Quelqu'un veut-il aller prévenir mon cousin Éloi?

— Le meunier de Beuzeval?

— Oui.

— Je vais y aller en fumant ma pipe.

Pélagie ne tarda pas à revenir. On attendit le retour des pêcheurs, dont on voyait poindre les voiles à l'horizon. Le curé vint chez Alain pour savoir les circonstances du vœu; puis, quand on vit les marins

rentrés, on sonna les cloches, et tout le monde se rendit à l'église; les étrangers et les baigneurs qui se trouvaient à Dive se joignirent au cortége. Onésime marchait, suivi de sa famille, la tête et les pieds nus, et portant un gros cierge à la main; il s'avança jusqu'au chœur, et se mit à genoux. Le curé monta en chaire et dit : « Mes frères, mes enfans, un d'entre vous, Onésime Alain, s'est trouvé pris à la mer d'une tempête furieuse. Dans un moment où le navire craquait de toutes parts, dans un moment où les plus intrépides matelots pâlissaient en face de la mort, et où les plus vieux marins ne savaient plus que faire pour défendre leur vie, Onésime Alain a fait un vœu à Notre-Dame-de-la-Garde; il a promis à la sainte mère de Dieu de faire dire une messe en son honneur et d'allumer un cierge de dix livres à son autel, où il viendrait tête et pieds nus avant de boire ni de manger à Dive, s'il obtenait par son secours de revoir son pays et sa famille. Comme il venait d'exprimer son vœu, une lame épouvantable couvrit le bâtiment et emporta trois hommes par-dessus le bord; un seul fut jeté contre les cordages auxquels il se rattrapa; les deux autres, le capitaine et le second, furent noyés. Le calme ensuite se rétablit, et Onésime eut le bonheur de ramener le navire, quoiqu'il fût tellement battu par la mer, qu'il fallut un homme à la pompe sans relâche jusqu'à l'arrivée. Onésime Alain vient aujourd'hui accomplir loyalement son vœu. Unissons-nous pour rendre des actions de grace à Notre-Dame-de-la-Garde, la protectrice des marins. »

Alors toutes les voix entonnèrent le fameux cantique deNotre-Dame-de-la-Garde, que nous avons déjà entendu lors du baptême de *la Mouette*.

Notre-Dame-de-la-Garde,
Très digne mère de Dieu,
Soyez notre sauve-garde,
Protégez-nous en tout lieu.

Puis le curé dit la messe, après laquelle on chanta encore le cantique. Toutes les voix étaient émues; les femmes pleuraient. A la sortie de l'église, les hommes vinrent secouer la main à Onésime, les femmes embrassèrent Pélagie et Bérénice; puis, pendant que les deux femmes rentraient préparer un bon déjeuner, Onésime fit venir quelques pots de cidre à la porte du cabaret, et répondit à toutes les questions sur la pêche de la morue et sur les dangers qu'il avait courus. A ce moment seulement, le meunier de Beuzeval descendait la côte, se rendant à Dive; il avait été retenu jusque-là par une discussion très vive avec sa servante Désirée. Quand un pêcheur était venu l'avertir du retour d'Onésime, Éloi Alain était à déjeuner. Il n'avait pas oublié qu'il devait la vie à Onésime, et il fut si ému, qu'il dit à Désirée : — Désirée, je n'ai plus faim;

donne-moi ma redingote et mon chapeau, que j'aille à Dive embrasser Onésime.

— Ne pourriez-vous y aller après déjeuner? dit aigrement Désirée.

— Loin de là, je voudrais y être déjà; ce cher enfant!

— Ce cher enfant!... Vous n'avez des yeux que pour lui... Tout le reste du monde ne vous est plus rien.

— Je ne puis pas oublier qu'il m'a sauvé la vie.

— Il faut que vous ayez eu joliment peur, pour en parler toujours comme ça. Onésime a fait ce qu'aurait fait tout le monde à sa place. On ne laisse pas griller un chrétien sans essayer de le sauver.

— C'est-à-dire que j'étais mort, s'il ne s'était pas exposé à mourir avec moi pour me sauver.

— Après tout, ça m'est bien égal; vous pouvez bien faire ce que vous voulez. On dit dans le pays que vous avez fait un testament pour lui et que vous lui donnez tout, en faisant tort à des gens que je ne nomme pas, mais qui ont passé leur vie à votre service, et à qui vous avez fait tant de belles promesses quand il s'est agi d'abuser de leur jeunesse....

— Ne te tourmente pas, Désirée. Si je meurs avant toi, tu pourras être sûre de ne manquer de rien jusqu'à la fin de tes jours.

— Oui. Oh! je pense bien que vous me laisserez un morceau de pain, pour qu'on ne dise pas que Désirée, qui a passé sa vie chez le riche Eloi Alain, demande son pain de porte en porte... Ce n'est pas ce que vous me chantiez... Vous ne pouviez pas m'épouser, disiez-vous, mais ce serait *tout comme,* et, par votre testament, vous me donneriez tout, comme si j'avais été votre femme.

— Tu es donc bien sûre que je mourrai avant toi, Désirée?

— Écoutez donc, maître Éloi, j'étais une *toute jeunesse* quand je suis entrée chez vous, et vous étiez déjà un homme mûr; mais vous n'êtes pas plus reconnaissant que rien du tout : je me *serai esclavée* toute ma vie auprès de vous pour un morceau de pain. Que diriez-vous si, au lieu de prendre vos intérêts dans tout et de *m'esclaver* comme j'ai fait, j'avais imité bien d'autres, si je vous avais volé, et si je m'étais fait tout doucement un magot.... hein! que diriez-vous?

— Je serais peut-être assez bon pour ne rien dire, reprit le meunier, mais je te romprais les os à coups de trique. Je n'ai besoin des conseils de personne; je suis assez vieux pour me conduire. C'est une vilaine action de parler comme ça de son testament à un homme, et de reporter sans cesse ses idées au cimetière. Si tu n'es pas contente, tu peux t'en aller; si tu me parles encore de ces choses-là, sois sûre que je te mettrai à la porte.

— Oui dà! ce serait commode; mais pas de ça, je reste ici, moi : vous avez eu ma jeunesse, vous aurez *mon certain âge;* vous n'oseriez pas me

chasser. D'ailleurs, je me coucherais comme un chien à votre porte, et je m'y laisserais mourir de faim.

— Allons, Désirée, tâche de me laisser tranquille et calme-toi. Je te dis que tu es *bien* sur le testament et que tu n'auras pas à te plaindre; mais je te jure, aussi vrai qu'Éloi est mon nom, que si tu me parles encore une seule fois de ce maudit testament, j'efface tout; ça n'est pas bien long de biffer quatre lignes.

— Il y a donc quatre lignes? dit Désirée avec des yeux avides; mais, voyez-vous, c'est pas pour votre argent, c'est que je suis jalouse quand je vois que vous aimez trop les autres.

— Allons, tais-toi; ma redingote et mon chapeau.

C'est ce qui fit que maître Éloi ne passa que long-temps après la messe devant le cabaret où étaient attablés Onésime et les autres pêcheurs. On appela Éloi, qui embrassa Onésime avec effusion. Ils s'en allèrent tous deux à la maison de Risque-Tout, où on attendait Onésime pour déjeuner. Comme ils cheminaient ensemble en se donnant le bras, un des pêcheurs dit : — Le vieux Éloi aime *tout de même bien* son petit cousin Onésime; il n'y a guère que son argent qu'il aime encore plus que lui.

— Dame! c'est que le jour qu'Onésime l'est allé chercher dans le moulin en feu, tout son argent ne lui pouvait plus servir à rien.

Éloi, qui avait interrompu son déjeuner, mangea avec la famille. En mangeant, il fallut qu'Onésime racontât encore ses trois voyages, et ses dangers et son vœu. J'ai souvent, au bord de la mer, entendu raconter jusqu'à sept fois de suite la même histoire; on recommençait à mesure qu'il arrivait un nouvel auditeur; les plus anciens assistans riaient à la septième fois comme à la première aux endroits réputés risibles, et ceux qui avaient coupé le récit du narrateur de quelques réflexions les répétaient au même endroit quand le récit recommençait. — J'aurais bien dû penser qu'il arriverait quelque malheur à ce bateau-là, dit Onésime; mais, à mon premier départ, j'étais si triste (et il regarda Bérénice), que je me serais embarqué sur un navire commandé par le diable en personne, si c'était son navire qui fût parti le premier. C'était un navire neuf, qui allait à la mer pour la première fois.

— Ça n'était pas une si mauvaise condition, dit le meunier.

— Oui, mais quand on l'a lancé du chantier de Fécamp, au bout de son erre, au lieu de s'abattre et de virer du côté de la chapelle de Notre-Dame, comme doit faire un bateau baptisé, il avait viré de l'autre bord. Aussi le second et quatre matelots avaient refusé de partir. C'est bien; on retrouve trois autres hommes et moi. Deux jours avant le départ, voilà qu'un marin, en mangeant sur le pont, laisse tomber son cou-

teau, et le satané couteau se fiche sur la pointe et reste debout sur le pont. Cette fois, c'était trop fort. Quelques-uns, qui étaient restés après le premier signe, s'en allèrent au second, et ce n'est qu'à force de promesses qu'on réussit à former un autre équipage.

— Malheureux enfant! dit Pélagie, tu voulais donc aller à ta perte?

Onésime regarda encore Bérénice et ne répondit pas à sa mère. Il continua : — Quand nous fûmes assaillis par une si terrible tempête que les plus vieux marins ne se rappelaient pas en avoir vu une semblable, tous se reprochaient de ne pas avoir écouté les avertissemens du ciel en s'embarquant sur ce navire maudit.

— Et à quelle époque cela est-il arrivé? demanda Bérénice.

— Peu de jours après mon départ; nous étions encore dans la Manche; je suis parti un dimanche; c'était huit jours après le mardi suivant, un peu avant midi.

— Oh! mon Dieu, dit Bérénice; c'est bien cela.

— Que veux-tu dire? demanda Onésime.

— Je te dirai cela plus tard.

Éloi Alain invita toute la famille à dîner; mais le naturel reprit bientôt le dessus, et il choisit quelques poissons parmi ceux que Tranquille et son fils avaient rapportés de la mer. Il s'en retourna pour apaiser Désirée, qui avait un dîner à faire pour une famille dont un membre au moins lui inspirait de l'ombrage. Le dîner se passa convenablement. Désirée mangea à table comme il est d'usage, tout en se dérangeant pour servir, ce qui n'empêchait pas Pélagie et Bérénice de l'aider de temps en temps. Le dîner fini, Pélagie resta à jaser avec Désirée, tandis qu'Éloi et Tranquille fumaient devant un pot de cidre. Bérénice et Onésime sortirent de l'habitation du meunier et allèrent s'asseoir au bord du petit étang qui retient l'eau pour le moulin. Tous deux avaient bien des choses à se dire; mais aucun n'osait commencer. Cependant, après un assez long silence, la glace fut rompue par ces mots :

— Eh bien! Onésime...

— Eh bien! Bérénice...

— Mon pauvre Onésime! tu reviens; est-ce parce que tu es moins malheureux, ou parce que tu as besoin de consolations?

— L'un et l'autre, ma sœur. J'aime toujours Pulchérie, mais de cet amour qu'on aurait pour une étoile qu'on sait bien qu'on ne peut atteindre. Depuis mon départ, j'ai réfléchi et j'ai vu un peu le monde. Élevé avec Pulchérie, j'étais comme un jeune coq qu'une poule aurait couvé en même temps qu'un œuf de faisan. D'abord le plumage du dernier prend de riches couleurs, puis il s'envole. J'ai compris ma folie. Pulchérie ne pouvait être à moi. Je reviens vivre avec vous comme nous vivions autrefois; je retrouverai du plaisir à penser à elle et à revoir les lieux où nous avons vécu ensemble. Ainsi tu peux sans crainte

me donner des détails sur ce qui s'est passé. Quand je suis parti, Pulchérie allait se marier... Elle est mariée?

— Oui...

— Attends.... Je le pensais, je le savais.... mais cela cependant m'étourdit un peu... Il faut que je me le dise bien : Pulchérie est mariée, Pulchérie est à un autre, elle l'a épousé parce qu'elle l'aimait, parce qu'elle était amoureuse de lui... Maintenant j'ai bien fait saigner la blessure; parle, rien ne me fera autant de mal que ce que je me suis dit.

— Eh bien! tu as raison, mon frère. Je vais te dire tout à la fois. Pulchérie est mariée. Elle savait que tu l'aimais par une lettre que tu as laissée dans sa chambre et par une conversation qu'elle a eue avec moi le jour de son mariage. Pendant la messe du mariage même, il faisait un temps effroyable; nous avons pensé toutes deux ensemble à un ami qui devait être sur la mer, et, nous comprenant d'un regard toutes deux, nous avons prié pour lui. Pense comme j'ai été émue ce matin pendant ton récit; c'est au moment juste où tu allais périr que nous adressions pour toi au ciel une fervente prière.

Onésime embrassa sa sœur, et tous deux restèrent quelques instans silencieux. Bérénice continua.

— Quand Pulchérie a été partie avec son mari, beaucoup de bruits ont couru sur ce mariage. On a dit que M. Malais, étourdi par l'orgueil de voir sa nièce comtesse, s'était ruiné pour la dot, et qu'il ne lui restait presque rien. Mme Malais, malgré laquelle tout s'était fait, s'en plaignait à qui voulait l'entendre. Pour M. Malais, qui est si orgueilleux, il n'a jamais rien diminué de son train au dehors à cause de ce qu'on en penserait, mais on disait que cela se sentait au dedans. Le comte de Morville venait quelquefois à Beuzeval, mais il n'allait pas chez les Malais. Il venait la nuit, allait tout droit chez notre cousin Eloi et se retirait à la pointe du jour, sans parler à personne. Ces jours-là, le meunier, qui ne répondait à aucune question, se frottait les mains et avait l'air de sourire toute la journée. Pulchérie écrivait quelquefois, elle exprimait ses regrets de ne pas voir son oncle et sa tante; les *affaires* de son mari ne lui permettaient pas de venir en Normandie, et il ne voulait pas qu'elle voyageât seule. Elle paraissait triste, quoiqu'elle parlât toujours de son bonheur, et Mme Dorothée disait souvent : « On ne me trompe pas, nous avons tout perdu, et nous n'avons pas même la consolation d'avoir fait le bonheur de Pulchérie! C'est notre plate vanité qui a monté la tête à cette malheureuse enfant. Nous avons été si fiers de voir un comte à notre table, nous avons si sottement loué tout ce qu'il faisait, que nous avons fini par monter la tête à cette pauvre fille, et aujourd'hui elle paie tout cela bien cher. »

Sur ces entrefaites, Mme Malais vint à mourir; cette fois, Pulchérie vint à son enterrement avec son mari, elle était triste à faire peine;

mais, comme elle avait un sujet de chagrin légitime dans la perte de sa bienfaitrice, on n'en put pas tirer tout-à-fait la conséquence qu'elle n'était pas heureuse dans son ménage. Ils restèrent quelques jours après l'inhumation; le comte venait souvent voir le meunier; il eut de longues discussions avec M. Malais, il voulait, dit-on, lui faire signer des papiers; M. Malais ne voulait pas, puis il finit par céder; alors le meunier fut mandé au château, où il alla plusieurs jours de suite. Tout le monde voyait bien qu'il y avait des avaries, et que mon cousin Éloi y était pour quelque chose; mais, quand on lui faisait des questions, il ne répondait pas, ou bien il vous faisait des questions sur des choses auxquelles il savait bien qu'on ne voulait pas répondre. Je ne vis Pulchérie qu'une fois, elle vint m'embrasser avant de repartir pour Paris; elle paraissait triste et était fort changée.

Si mon cousin Éloi ne dit rien, il y a quelqu'un qui n'en sait pas tant, selon les apparences, mais qui dit tout ce qu'il sait, et peut-être même un peu davantage : c'est maître Épiphane, qui n'est plus clerc; tout à coup il est devenu l'ami du meunier, il ne sortait plus du moulin. On prétend qu'Éloi l'a employé à des affaires avec le mari de Pulchérie. Toujours est-il qu'il a disparu quelques mois après avoir quitté son école, et, quand il est revenu, c'était un gros monsieur, il s'est fait huissier; on a dit cent choses sur cette fortune inouie : de maître d'école devenir huissier! Sa femme à présent met des chapeaux; il n'y a plus de concurrence pour les bains de mer, c'est Désirée qui les dirige. Maître Épiphane dit que le meunier tient aujourd'hui presque toute la fortune des Malais, et qu'il aura le reste quand il voudra. Il dit aussi qu'Éloi Alain a depuis sa jeunesse une vengeance à exercer contre les Malais, qu'il tient M. Malais au bout de sa ligne, et que, s'il ne le tire pas tout-à-fait hors de l'eau, c'est que ça l'amuse de le voir se débattre; mais, ajoute maître Épiphane, M. Malais a l'hameçon dans le gosier, il ne s'échappera pas. Cependant j'ai peine à croire que mon cousin Éloi soit devenu si riche, et M. Malais si pauvre; ils n'ont rien changé, ni l'un ni l'autre, dans leurs habitudes. M. Malais a toujours son cheval et sa voiture; il a renvoyé quelques domestiques, à ce qu'on raconte, mais il dit que c'est parce qu'il a peur d'être volé, que, depuis la mort de sa femme, il ne reçoit plus de monde, et la peur d'être volé n'indique pas un homme ruiné. Il n'a plus qu'un seul domestique borgne qui n'est pas du pays, qu'on n'a pas vu arriver, qui ne sort jamais et qui ne cause avec personne. Les fournisseurs de la maison apportent au château moins qu'autrefois, cela se comprend, puisqu'on ne reçoit plus personne depuis la mort de Mme Dorothée. M. Malais est toujours bien mis, on le voit dans la même voiture, avec son même cheval toujours bien harnaché; il va de temps en temps se promener en voiture jusqu'à Caen ou jusqu'à Honfleur, et il donne toujours quelque chose aux pauvres

qu'il rencontre. Pendant ce temps, mon cousin a toujours ses vieux habits d'il y a trois ans, auxquels il fait remettre des pièces qu'il prétend être de la même couleur, parce que ce sont des morceaux du même coupon de drap qu'il a gardés dans un tiroir, pendant que les habits s'usaient au soleil, à la poussière et à la pluie; il n'a que son vieux bidet pour le service de son moulin; il prise dans la tabatière d'autrui, et fume le tabac qu'on lui donne; il se plaint toujours de la dureté des temps et se refuse à chaque instant des choses dont on voit bien qu'il a envie. Quand on lui doit un peu d'argent, et, Dieu merci, nous ne lui en devons plus, on dirait toujours qu'il attend après ce remboursement pour avoir du pain; il vient souvent par hasard au moment du retour de la pêche, et il tourne tout autour du poisson; il le trouve si beau, si rond, si épais, si frais, il y goûte tant des yeux, qu'il est impossible de ne pas lui dire d'en emporter un ou deux. Quand il boit un pot de cidre avec quelqu'un, il est si long à chercher de la monnaie, que celui qu'il a invité est souvent forcé de payer; jamais il ne donne rien à personne, et on a remarqué beaucoup, — lorsque tu as disparu, ce qui a semblé lui faire un vrai chagrin, — qu'il a dit : « Si c'est pour de l'argent qu'il est parti, je lui en aurais donné. » Il est vrai qu'il a ajouté : « Un peu, » et cela c'était avant le temps où on prétend qu'il a *gagné* toute la fortune des Malais.

Le frère et la sœur s'aperçurent alors qu'il était tard; ils retournèrent au moulin, mais il n'y avait plus de lumière. Depuis long-temps déjà, Tranquille et Pélagie étaient repartis pour Dive, croyant leurs enfans couchés. Bérénice rentra. Onésime dit qu'il n'avait pas encore sommeil. Il alla errer autour du château. Il aurait voulu voir de loin la chambre de Pulchérie, d'où il s'était échappé si malheureux il y avait trois ans; mais tout était dans l'obscurité. Il allait s'en retourner, lorsque, dans une prairie, il aperçut un homme et un cheval. Le cheval tondait l'herbe à belles dents; l'homme paraissait inquiet et avait l'œil au guet; il entendit marcher, et, prenant son cheval par la longe, il semblait prêt à l'emmener. Onésime, voyant son trouble et saisi d'un vague soupçon, cessa de marcher et resta blotti derrière un buisson. Le maître du cheval reprit de l'assurance sans se relâcher de sa surveillance, et permit à l'animal de se remettre à paître. Onésime eut le temps de voir qu'il ne s'était pas trompé, et que ce personnage n'était autre que M. Malais de Beuzeval. Il ne comprit pas très bien pourquoi il était si tard dans la campagne, ni pourquoi il avait l'air si agité; tout ce qu'il comprit pour le moment, c'est que le vieillard ne voulait pas être rencontré. Il voulut se retirer sans bruit, mais il ne put éviter d'agiter quelques branches, et en quelques instans le cheval et son maître disparurent et rentrèrent dans le château.

XVII.

Dans ce récit, plus véridique qu'il n'en a peut-être l'air, je suis fort embarrassé lorsque je fais parler mes personnages. Si je ne les fais pas parler normand, je sacrifie la couleur locale; si je les fais parler normand, vous n'y comprendrez rien. Après des méditations suffisamment longues, j'ai décidé que je conserverais dans le dialogue les expressions pittoresques et caractéristiques appartenant à l'idiome normand, mais que, pour tout le reste, je m'efforcerais d'être intelligible. D'ailleurs, quand on écrit, m'est avis qu'il faut se décider pour une langue, sans prétendre faire parler chaque personnage qu'on met en scène dans le langage de son pays; autrement, avant d'écrire et d'ouvrir un livre, il faudrait que le lecteur et l'auteur sussent tous deux l'anglais, l'italien, l'allemand, le hollandais, le russe, le français, etc., etc. Encore faudrait-il savoir l'italien de Rome, l'italien toscan et l'italien de Venise, le français de Paris et le français de Vire, celui de Marseille et celui de Lille, le français du commerce et le français des journaux, le français parlementaire et une douzaine d'autres petits français indépendans. J'avoue que je ne puis prendre pour un trait de génie et une très belle chose l'emploi des divers dialectes dans Homère. Du reste, après avoir donné les raisons du parti que j'ai pris, je dirai, comme disent les savans, que ceux qui ne sont pas de mon sentiment n'ont qu'à fermer ce livre, que je n'écris que pour les personnes de goût, et que je hais le profane vulgaire. J'ajouterai, comme disait Mme Dacier des critiques d'Homère, que ceux qui sont d'un avis contraire au mien sont des ignorans, des gens sans pénétration, bouffis d'orgueil, sots, impudens, ridicules, téméraires, vanteurs d'eux-mêmes, que ce sont les pestes publiques d'un état, et qu'ils ne sont bons qu'à ruiner les gouvernemens. Cette explication donnée, je continue mon récit.

Onésime reprit la pêche comme avant son départ. Une partie de l'argent qu'il avait apporté mit une petite aisance dans la maison. On acheta un canot plus grand, de nouveaux applets; Pélagie et Bérénice eurent chacune des vêtemens neufs pour les dimanches; Tranquille et Onésime, des bottes de pêche et des chemises de laine rouge. Jamais on n'avait été si content. On regrettait bien davantage encore Césaire à cause de la vie heureuse qu'il aurait partagée. Éloi dit à Onésime : — S'il te reste de l'argent, Onésime, au lieu de le laisser dormir comme un *feignant* dans un vieux pot de grès, donne-moi-le, je le ferai travailler; l'argent nous fait assez travailler, il faut qu'il travaille aussi. Je ne lui donne pas plus de repos qu'il ne m'en donne, et surtout qu'il ne m'en a donné. Si on n'est pas son maître, il a bien vite fait d'être le

nôtre. Donne-moi ton argent; je marierai les louis avec les pistoles, et ils te feront un tas de petites pièces de cent sous.

— Il ne m'en reste guère, mon cousin, dit Onésime, et encore je puis en avoir besoin d'un moment à l'autre; d'ailleurs, excusez-moi, cousin, j'ai entendu dire souvent ici que votre argent travaille, il est vrai, mais qu'il fait un vilain métier.

— Ce sont des sots qui t'ont dit cela, Onésime. Regarde comment on est avec moi, dis s'il y a quelqu'un à qui on ôte le chapeau plus bas, et de la santé duquel on s'informe plus souvent? Nous ne saurions aller d'ici au moulin de Beuzeval sans que quinze personnes viennent me demander comment je me porte. Si je dîne quelque part, à qui est-ce qu'on donne la meilleure place, et, ce qui vaut encore mieux, les meilleurs morceaux? Je sais bien qu'on dit que je suis un usurier, mais on le dit bien bas, et on serait très fâché si je l'entendais. Crois-tu qu'il y ait quelqu'un dont on ne dise rien? crois-tu qu'on sache gré aux gens de ce qu'ils ne font pas de mal? Supposons que je ne fisse pas un peu travailler mon argent; on ne dirait pas : Éloi Alain est un bien brave homme, qui n'aime pas trop l'argent; pas le moins du monde. On dirait : Éloi est un ivrogne, ou bien : Éloi est un prodigue. Crois-tu qu'on ne dise rien de toi? On ne peut pas dire que tu es un usurier, toi; eh bien! on dit que tu fais le monsieur, que tu aurais voulu épouser Pulchérie Malais, que tu te pavanes avec cette médaille dont tu as raison d'être fier, qui fait que je te regarde comme mon fils, et que, si tu as jamais besoin de moi pour quelque chose, je suis là, tu m'entends. Vois-tu, j'aime l'argent, c'est vrai, mais avec l'argent on a tout ce qu'il y a au monde, ce qui fait qu'on finit par ne plus avoir envie de rien. Vois combien de choses on peut avoir avec mille francs, c'est-à-dire qu'on est embarrassé du choix. Avec mille francs, je puis avoir une petite maison, ou un excellent bidet d'allure, faisant ses trente lieues tous les jours, ou un bon coin de pré, ou six feuillettes du meilleur vin, ou, ajouta-t-il en ricanant, la plus belle fille du pays et peut-être bien deux. Eh bien! si j'achetais une de ces choses, je n'aurais qu'elle, tandis qu'en gardant mon sac je jouis de toutes ces choses à la fois; je les ai parfaitement toutes en même temps. On dit que je porte de vieux habits, c'est vrai; mais je n'ai qu'à mettre cent francs dans ma poche, il me semble que j'ai simultanément tous les beaux habits dont je n'aurais qu'un, si je lâchais mes cent francs. J'aime l'argent, et je crois avoir bien raison de l'aimer. Je viens de te dire quelque chose des bonheurs qu'il donne, mais regarde d'un autre côté : il n'y a pas un malheur que l'argent ne prévienne ou n'adoucisse. Si tu avais eu de l'argent, Césaire ne serait pas parti et ne serait pas mort, ou du moins il serait mort autrement, car, je dois l'avouer, l'argent ne nous empêche pas de mourir : seulement il meurt bien encore un peu plus de pauvres que de riches,

sans compter que la pauvreté vous cloue avec sa chaîne de fer là où vous gagnez votre pain. Chez toi, tu n'es que pauvre; à dix lieues, on t'appelle vagabond : n'avoir ni domicile à soi ni moyen d'existence est un délit, et les articles 269, 270 et 271 du code pénal te condamnent à trois ou six mois de prison. Les hommes se décident bien vite à appeler voleur celui auquel ils ne peuvent espérer rien prendre. Les lois sont faites par les riches; aussi sont-elles faites pour les deux tiers au moins contre les pauvres. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'amour de l'argent qui m'a poussé aux affaires, c'est la vengeance. Les Malais avaient un compte avec moi, un terrible compte. Malais le douanier m'avait affreusement trahi; j'ai juré une haine profonde à toute cette race. Il y a trente-trois ans qu'en disant mon *Pater noster*, soir et matin, je passe les mots : Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. La race des Malais s'était élevée, je l'ai abaissée; elle était riche, la voici pauvre tout à l'heure.

— Mais, cousin Éloi, dit Onésime, ceux-ci ne vous avaient rien fait?

— Tu ne tiens pas compte de leur vanité, de leurs dédains pour moi. Et puis..., c'est un combat..., une partie engagée... Deux hommes qui jouent un pot de cidre aux dominos finissent par se haïr un peu. Pendant la partie, ils ne supporteront pas l'un de l'autre certaines plaisanteries, regardées comme innocentes en tout autre temps. A mesure que j'acquiers une petite pièce de terre ayant appartenu aux Malais, je suis heureux comme on ne l'est pas. Je vais me promener dedans, j'y plante ou j'y déplante quelque chose. Aujourd'hui, si on comptait bien, j'aurais plus de droits qu'eux à m'appeler M. de Beuzeval; mais ça, je n'y tiens pas. J'ai été bien aidé par ce comte. C'est un joueur forcené, qui a cru revenir à la raison et renoncer au jeu en se jetant dans des affaires industrielles : imbécile! comme si on changeait! C'est son ennemi qui changeait de nom, voilà tout. Il joue sans cartes. Je crois bien que, dans ce moment-ci, il joue avec des gens plus forts que lui, car ça va bien vite. Il s'agit d'une affaire... On ne peut pas encore réaliser, l'affaire n'est pas mûre, et il faut de l'argent, toujours de l'argent. On ne paie plus la pension du père Malais, qui vit je ne sais comment, quoique ça ne paraisse pas au dehors. Il a eu la bêtise de tout donner au mari de sa nièce; il n'a au monde que le château, qui, loin de rapporter de l'argent, en coûte beaucoup. Tout le reste était au gendre, qui m'a presque tout vendu. A mesure que nous allons, il me vend moins cher, parce que, comme il me doit beaucoup, je suis de plus en plus maître des conditions. Il doit venir ici cette nuit. La séance sera orageuse, parce que je veux commencer à mettre la griffe sur le château. Quand il vient ici, ordinairement il arrive la nuit, comme il va encore faire, et il repart avant le jour. Personne ne

sait rien de son apparition. Le temps de signer un papier timbré et d'empocher mon argent... Mais ce n'est plus cela : il va falloir qu'il aille trouver le père Malais, et que le père Malais s'engage pour une somme que je ne veux absolument prêter que sur le château. Le père Malais n'y sera pas trop disposé : on ne lui paie même pas sa pension, qui est tout ce qu'on lui a laissé de ses biens; cependant l'autre y arrivera avec des promesses et des mensonges.

— Mais, cousin, ne restera-t-il rien à ce pauvre M. Malais? Vous êtes bien dur, cousin Éloi.

— Écoute, Onésime, quand je me croyais perdu, quand je sentais les flammes qui m'entouraient roussir déjà mes cheveux, tu es venu te jeter dans mes dangers, et tu m'as sauvé. Depuis ce temps, je me considère comme à toi, et il n'y a presque rien que je ne fisse pour toi; mais je ne renoncerai pas à ma vengeance contre les Malais. Laisse faire, et un jour tu pourras, si ça te plaît, t'appeler à ton tour M. de Beuzeval. Est-ce qu'on ne t'a pas méprisé aussi? Est-ce qu'on ne t'a pas repoussé?

— Je n'ai jamais rien demandé, cousin.

— On a fait mieux, on n'a pas seulement songé un instant que tu pusses avoir l'audace de demander.

Onésime retourna près de son père, et tous deux allèrent lever leurs filets à la mer. Sur la fin de la nuit, ils revinrent à terre. Onésime prit un beau homard, monta à Beuzeval et sonna au château. Il était à peu près neuf heures du matin. Au lieu d'ouvrir la porte, on n'ouvrit qu'un guichet, à travers lequel Onésime vit un domestique en livrée avec un bandeau sur un œil.

— Voici quelque chose pour M. de Beuzeval, dit-il.

Le domestique étendit la main à travers le guichet et prit le homard.

— Vous direz que c'est de la part d'Onésime Alain.

Le domestique ne répondit pas un mot, prit le homard et referma le guichet.

— J'espère, pensa Onésime en s'en allant, que le maître recevra mieux mon présent que le valet.

Comme il redescendait, il vit sortir de la maison du meunier le comte, qui montait au château. Le comte était fort préoccupé, et ne vit pas Onésime. Il sonna, et le même guichet fut ouvert par le même domestique en livrée.

— Mon ami, dit le comte, annoncez à M. de Beuzeval que le comte de Morville arrive de Paris pour avoir l'honneur de le voir, et qu'il n'a que peu d'instans à lui consacrer.

Le guichet se referma, et dix minutes se passèrent, au bout desquelles le comte recommença à sonner. Ce fut la porte alors qui s'ouvrit, et M. Malais parut.

— Je ne m'attendais pas, monsieur, dit-il, à l'honneur de votre visite. Plusieurs lettres de moi, restées sans réponse, me faisaient croire que nos relations étaient finies.

— Monsieur, dit le comte, j'ai fait un voyage, et d'ailleurs j'attendais, pour vous répondre, que je pusse faire droit à vos justes réclamations; je suis engagé dans des affaires où je suis sur le point de faire une immense fortune, et vous partagerez mes bonnes comme vous avez partagé mes mauvaises chances; des retards imprévus sont venus reculer la réalisation. J'ai usé jusqu'à mes dernières ressources, et aujourd'hui une opération magnifique où j'ai engagé successivement toute ma fortune et toute celle de Pulchérie va échouer au port, si vous ne venez pas efficacement au secours de votre nièce et au mien.

— Au secours de quelqu'un, moi! s'écria M. Malais, moi, dont vous avez fait un misérable mendiant! Savez-vous, monsieur, à quelle situation vous m'avez réduit? Je n'ai plus un domestique, monsieur; le dernier m'a quitté parce que je ne pouvais plus lui payer ses gages; il y a un an que vous ne me payez plus ma pension, et vous savez bien que de toute ma fortune, vous ne m'avez pas laissé autre chose. Cet homme, mon dernier domestique, a voulu partir; comme je ne pouvais pas le laisser partir sans ses gages, je lui ai donné ma montre... il l'a reçue en pleurant, et après l'avoir d'abord refusée; je lui ai demandé seulement, puisqu'il quittait le pays, de partir sans parler à personne de ma détresse...

M. Malais s'aperçut que le comte regardait les breloques qui lui pendaient sur le ventre.

— Vous regardez ceci, monsieur le comte, ce n'est que le cordon que j'ai gardé et que je porte pour qu'au dehors on ne s'aperçoive de rien.

Et il lui montra que ce cordon était cousu dans son gousset de montre et que ces breloques étaient une trompeuse enseigne.

— Depuis un an, monsieur, je vis de la vente des bijoux de ma pauvre femme, que je vais vendre de temps en temps à Caen, où je dis que je m'en défais parce qu'ils me rappellent trop celle que j'ai perdue, tandis qu'ils sont pour moi un trésor inappréciable; mais on ne peut avouer sa misère aux gens, monsieur! Que penserait-on si on savait où en est aujourd'hui M. Malais de Beuzeval? Et pourquoi en suis-je là, monsieur? J'ai la générosité de ne pas vous le rappeler. J'avais consenti à me faire pauvre, mais non à me faire mendiant!

— Je sais, monsieur, répondit le comte, que vous avez le droit de vous plaindre. Pulchérie a dû vous dire...

— La comtesse de Morville, répliqua le pauvre Malais, encore fier d'appeler sa nièce comtesse au moment où il récapitulait ce que ce titre lui coûtait de misères à lui-même, la comtesse de Morville m'a écrit ce

que vous venez de me dire, et la pauvre enfant m'a envoyé quelques louis : c'est le seul argent que j'aie reçu depuis un an. Sa lettre était fort triste et m'a fait craindre de n'avoir pas réussi à faire son bonheur, quoique je l'aie payé si cher.

— Je le sais trop, monsieur, une malheureuse affaire a absorbé tous mes capitaux et m'a réduit moi-même à la plus grande gêne, jusqu'au point de suspendre le paiement de votre pension, qui est une dette sacrée; mais, l'affaire terminée, je ne me contenterai pas de vous solder l'arriéré, qui vous est légitimement dû : Pulchérie vous priera d'accepter votre part d'une affaire où vous aurez involontairement, il est vrai, engagé vos capitaux.

M. Malais restait froid; le comte toucha une autre corde.

— Les mauvais temps vont finir, monsieur de Beuzeval, dit-il, et l'été prochain vous nous verrez venir à Beuzeval, Pulchérie et moi, avec le luxe et l'éclat d'une fortune auprès de laquelle celle que vous avez possédée n'est rien.

Si le commencement était bon, la fin choqua M. Malais, qui dit avec une sorte d'aigreur :

— Prions Dieu, monsieur, que vous n'ayez pas à vous repentir de n'avoir pas su vous contenter de cette fortune que je vous ai donnée.

— Si vous refusez de m'aider dans cette dernière circonstance, tout est perdu, l'affaire manque faute d'une misérable somme de dix mille francs; Pulchérie et moi, nous sommes complétement ruinés, et le paiement de votre pension, qui n'a été que suspendu pour des causes de force majeure, devient complétement et à tout jamais impossible; si, au contraire, vous me secourez, tout ira bien, et votre bien-être sera augmenté.

Le pauvre Malais se défendit long-temps. Enfin le comte lui dit : — Et quel effet cela fera-t-il, monsieur, quand on saura que le comte et la comtesse de Morville, neveu et nièce de M. Malais de Beuzeval, sont en fuite et complétement ruinés, car je n'ai pas autre chose à faire demain, si vous ne consentez pas à m'accorder aujourd'hui ce que je vous demande?

Dès-lors M. Malais ne résista plus et demanda même des détails sur l'affaire. On convint d'une grande fête qu'on donnerait l'été prochain à Beuzeval, fête à laquelle on inviterait tout le voisinage. — De sorte, dit M. Malais, qu'on mettra ma retraite d'une année sur le compte du chagrin, bien véritablement vif, hélas! que m'a donné la perte de ma pauvre Dorothée; mais comment puis-je vous procurer aujourd'hui ces dix mille francs?

— Rien de plus facile, vous avez ici Éloi Alain le meunier, qui a de l'argent.

— C'est un usurier.

— Tant mieux, ce sont ceux qui vendent l'argent le moins cher, on ne leur doit pas d'humilité ni de lâchetés.

— Paradoxe, *mon neveu*, mais enfin...

— Eh bien! je vais aller chercher maître Éloi Alain, et, sur votre billet, il me comptera la somme de dix mille francs, c'est-à-dire nous prendrons cinq cents francs de plus, qui vous feront attendre les quelques jours qui nous séparent encore de la réalisation de notre affaire.

Le comte alla chercher Éloi. On discuta long-temps, on n'avait pas parlé à Éloi des cinq cents francs, il n'avait chez lui que dix mille francs; les cinq cents francs qu'on lui demandait de surplus, il lui fallait les emprunter lui-même, et Dieu sait à quel taux! Enfin il finit par donner les dix mille cinq cents francs pour treize mille francs de billets, payables le premier dans six mois et les autres successivement. Éloi, pendant qu'on discutait l'affaire, promenait sur le château de Beuzeval un regard de vainqueur hypocrite. Il ne put s'empêcher de prendre certains airs familiers avec M. Malais, qui avait le cœur assez élevé pour devenir plus fier par sa pauvreté (il n'y a que les esprits tout-à-fait supérieurs que la pauvreté ne rende ni honteux ni même fiers), et qui d'ailleurs aurait cru avouer sa ruine en ne montrant pas un peu de dédain et d'impertinence pour un homme comme le meunier. Il affecta de n'adresser la parole qu'à son neveu, et Éloi Alain s'étant avisé de prendre du tabac, sans y être invité, dans la tabatière de M. Malais, celui-ci jeta le reste du tabac dans la cheminée. Le meunier pâlit de colère. Son premier mouvement fut de rompre la transaction qui allait se faire; le second, d'exiger deux pour cent de plus pour les intérêts. M. Malais, qui avait obéi à son premier mouvement en jetant son tabac dans la cheminée, eut aussi un second mouvement : il pensa que cette action pleine d'un dédain magnifique aurait eu besoin, pour sa mise en scène, d'une tabatière d'or. Depuis qu'il avait vendu la sienne, et qu'il se servait d'une boîte de buis, il ne prenait du tabac qu'avec toute sorte de précautions, et quand il était bien sûr de ne pas être vu. Il crut réparer sa faute en donnant à cette tabatière un prix arbitraire : — C'est le dernier présent de ma pauvre Dorothée, dit-il; un jour que nous étions allés à la foire, elle me donna cette boîte en plaisantant. — Le meunier partit avec le comte, auquel M. Malais ne manqua pas de dire : — Embrassez pour moi Mme la comtesse.

XVIII.

Quand M. Malais fut seul, il fit cuire son homard, dont il mangea une partie; puis il sella et brida son cheval, et alla payer quelques dettes

qu'il avait dans le pays et qui le tourmentaient singulièrement; il s'arrêta à la porte de la boutique d'un marchand de fourrage, que depuis quelque temps il évitait avec grand soin. — Hola! maître Goulet, dit-il à haute voix, envoyez quelqu'un tenir mon cheval.

Maître Goulet envoya son garçon, et vint lui-même le chapeau à la main recevoir M. de Beuzeval.

— Ma foi, maître Goulet, j'ai failli encore une fois passer devant votre porte sans m'arrêter; c'est mon cheval qui m'a fait penser que nous n'avions plus rien à la maison. Cependant je me suis dit au moins dix fois : Il faut que j'aille payer maître Goulet. Vous deviez commencer à croire que je vous faisais banqueroute.

— Je voudrais que vous me dussiez soixante mille francs, monsieur de Beuzeval, dit maître Goulet. Je quitterais mon fonds, et je vous prierais de me faire la rente de mes soixante mille francs; je ne chercherais pas un autre placement.

M. Malais fut bien heureux en voyant quelle opinion on avait de lui, et il se félicita d'avoir sauvé l'extérieur au moyen des plus dures privations; il paya sa note, et ordonna qu'on lui envoyât une autre provision.

— Comment se fait-il donc que monsieur de Beuzeval achète du foin, demanda maître Goulet, lui qui a les plus belles prairies de la vallée d'Auge?

M. Malais sentit ses oreilles rougir; mais il se hâta de répondre : — Ne m'en parlez pas; j'avais l'habitude de ne garder que ma provision, comme de juste. Du temps de ma défunte, j'avais trois chevaux, et je savais bien ce qu'ils mangeaient. Je vendais le reste de ma récolte, de quoi, sans me trop vanter, nourrir plus d'un régiment de cavalerie; mais voici que ma nièce, Mme la comtesse de Morville, et mon neveu, M. le comte de Morville, viennent me voir quelquefois et amènent des chevaux : ma pauvre provision est bien vite mangée, et, comme mon marché avec mes preneurs pour mes prairies a encore plusieurs années à courir, il faut bien que j'achète.

— Ce n'est pas que je m'en plaigne, dit maître Goulet.

— Écoutez-moi, maître Goulet : vous allez me porter tout de suite ce foin et cette avoine chez moi; mais il n'y a personne, le domestique et la servante m'ont demandé la permission de sortir; ils sont, j'en suis sûr, sur la route de Dive, où ils vont passer toute la journée. Je les gâte un peu; que voulez-vous? Je suis seul aujourd'hui; ils n'ont pas grand' chose à faire; je crois que quelque jour ils me demanderont une autre permission, celle de se marier; ils sont comme deux tourtereaux, et alors je ne crois pas pouvoir les garder.

— Ah! monsieur de Beuzeval, si l'occasion s'en trouvait, j'aurais à vous donner un domestique d'or, un vrai bon sujet.

— Nous verrons cela quand il en sera temps, maître Goulet, parce que je ne veux pas avoir trois domestiques; ce ne serait pas raisonnable.

— Avec ça que ça vous gênerait!

— Pécuniairement parlant, je ne dis pas, maître Goulet; mais je serais moins tranquille. Je vous disais donc qu'il n'y a personne à la maison; vous entrerez dans la cour, et vous déposerez votre marchandise sous le hangar; mes gaillards arrangeront et serreront le tout quand il leur plaira de rentrer.

Maître Goulet vint tenir respectueusement l'étrier à M. de Beuzeval, qui se remit en route et alla jouer la même comédie dans trois ou quatre boutiques. Il rencontra un homme avec lequel il s'arrêta quelque temps. Tout en causant et en passant la main dans la crinière du cheval :

— Une bonne bête, dit cet homme.

— J'aime mieux l'autre, dit M. Malais.

— Je croyais que vous n'en aviez plus qu'un; il me semble que je vous vois toujours sur le même.

— Ils se ressemblent beaucoup en effet; cependant l'autre a une marque blanche, une petite étoile au front, que j'aimerais mieux ne pas lui voir, car, sans cela, ils seraient tout-à-fait pareils. L'autre s'appelle Mouton, et celui-ci s'appelle Pyrame.

— Dites-moi, je vous prie, l'heure qu'il est, monsieur de Beuzeval, demanda le paysan.

— Ma montre est arrêtée, dit M. Malais en rougissant; il est près de deux heures.

Puis, continuant sa route : Je ne peux pas m'exposer deux fois à une pareille humiliation, se dit-il, et il entra chez un horloger, auquel il acheta une montre pour ce qui lui restait d'argent de ses cinq cents francs. Il s'excusa même de ne pas en acheter une plus belle; mais ce qu'il lui fallait, c'était une montre sans valeur pour mettre dans sa poche, et ne pas s'exposer à perdre, en la portant tous les jours, une montre de grand prix qu'il avait. Ensuite il retourna au château en disant : Quel butor que ce Mélinet, qui croit que j'ai toujours le même cheval! A quoi sert-il alors que je sois allé vendre l'autre si loin, et que, de deux jours l'un, je me donne la peine de peindre sur le front de Pyrame une petite étoile blanche que j'efface le lendemain?

Le soir, le domestique borgne rentra le foin apporté par maître Goulet. Le lendemain dans la soirée, le grand salon était éclairé, et l'on entendait un bruit de piano, qui n'était pas précisément de la musique, mais qui suffisait pour faire dire aux voisins et aux passans : Ah! ah! il paraît qu'on danse au château. Et comme, le jour suivant, le maire rencontra M. Malais sur son *second* cheval, c'est-à-dire sur Mouton, qui

avait son étoile blanche, il lui dit : — On dansait chez vous hier soir, monsieur de Beuzeval.

— Monsieur le maire, répondit le maître de Beuzeval, je considère comme un devoir pour ceux que la fortune a regardés avec faveur de déployer un certain luxe et de donner des fêtes. C'est une charité indirecte qui profite aux travailleurs, et n'est pas, comme la plupart des autres charités, interceptée par les fainéans.

La lettre promise pour peu de jours après et les nouvelles de la grande affaire n'arrivant pas, M. Malais eut bientôt à regretter la fête éclairée par quarante bougies qu'il s'était donnée à lui-même, et il fut forcé d'aller à Caen vendre la montre qu'il venait d'acheter, réservant toujours le cordon et les breloques, qui continuèrent à rebondir insidieusement sur son ventre.

A quelque temps de là, il rencontra Onésime et lui dit : — Ah! parbleu, mon garçon, je suis bien aise de te rencontrer. Tu as remis pour moi à quelqu'un de mes gens un superbe homard. Combien te dois-je, mon bon ami?

— Monsieur de Beuzeval, dit Onésime, qui trouva dans son cœur l'exquise délicatesse de l'appeler ainsi, lui qui le nommait le plus souvent M. Malais au temps de sa prospérité, — c'était un petit présent que j'ai pris la liberté de vous faire. La pêche est bonne cette année, et cela donne à de pauvres gens comme nous le pouvoir de se montrer reconnaissans par un cadeau sans valeur des bontés qu'on a pu avoir pour eux. M. de Beuzeval a toujours été le protecteur de notre famille, et au besoin nous saurions encore où est le château, quoique à ce moment-ci nous soyons plus heureux que nous ne l'avons jamais été.

— Je vais toujours te donner de quoi boire un coup à ma santé, mon brave Onésime.

Il porta à sa poche une main qu'il retira aussitôt en disant : Je n'ai que de l'or, ce sera pour une autre fois. A ce moment passait Mélinet, auquel M. Malais, se souvenant que ce jour-là Pyrame avait son étoile et s'appelait en conséquence Mouton, se hâta de dire bonjour, afin d'attirer son attention sur le front de son *second* cheval. Puis il prit le petit galop; quand il se sentit hors de vue, il arrêta son cheval et regarda soigneusement autour de lui. Se voyant seul, il tira sa tabatière de buis et se régala d'une prise de tabac qu'il se refusait avec une inflexible dureté depuis une demi-heure qu'il en mourait d'envie.

La provision de foin ne tarda pas à être épuisée. On ne reçut point de nouvelles de la grande affaire. Il fallut que M. Malais recommençât à mener pendant la nuit son cheval Pyrame paître la luzerne des voisins. Un matin, les habitans de Beuzeval entendirent, comme de coutume, la cloche du château annoncer le déjeuner. M. de Beuzeval passa dans la salle à manger, où il ne trouva absolument rien. Il grignota

une croûte de pain, et se prépara à aller à Caen faire un de ces voyages dont il rapportait toujours un peu d'argent, parce qu'il y allait vendre quelques débris de sa splendeur passée; mais, quand il fut à une lieue déjà, il se rappela que ce jour-là était un dimanche, que le marchand qu'il avait à voir ne serait pas à sa boutique, et qu'il fallait attendre au lendemain. Il rentra à Beuzeval et de là descendit à Dive. Bérénice était à sa porte, qui faisait de la dentelle, et lui adressa une gracieuse révérence; il s'arrêta pour lui dire quelques mots. Pélagie, qui préparait le dîner de ses gens, lui demanda des nouvelles de Pulchérie.

— Mme la comtesse de Morville va bien, dit-il, j'ai reçu de ses nouvelles assez récemment. Mon neveu, le comte de Morville, m'a promis d'amener la comtesse cet été.

Onésime et son père allaient rentrer. Pélagie demanda à M. de Beuzeval la permission de s'occuper de leur soupe, parce qu'il leur fallait retourner à la mer aussitôt après le dîner. M. Malais était descendu de cheval et était entré dans la maison. — Voici, dit-il, une soupe qui sent vraiment bon; c'est de la soupe aux choux.

— Et vous ne connaissez guère cela, monsieur de Beuzeval?

— Ce n'est pas faute d'en demander assez souvent à la maison. J'aime passionnément la soupe aux choux, mais on ne veut pas en faire chez moi.

— C'est que ça n'est pas non plus tout-à-fait une soupe de bourgeois.

— Celle-ci sent délicieusement bon, Pélagie; mais vous avez toujours été bonne cuisinière.

— Ah! monsieur, il y a quelque chose qui m'aide bien à faire de bons dîners à nos gens.

— Et quoi, Pélagie?

— L'appétit; ils sont partis cette nuit pour la mer. Tenez, les voici qui reviennent fatigués, mouillés, mourant de faim; tout cela donne un bien bon goût à la soupe.

Les pêcheurs entrèrent.

— Arrivez, arrivez! dit M. Malais, vous avez une fameuse soupe qui vous attend. Ah! parbleu! elle sent par trop bon; je vais m'en passer la fantaisie. Pélagie, donnez-m'en une assiettée, je vais en manger quelques cuillerées avec vous. Certes, il n'y a pas bien long-temps que j'ai fait un déjeuner, ce qu'on appelle un bon déjeuner, mais sans appétit, sans plaisir.

— Vrai! monsieur Malais, vous voulez bien manger la soupe avec nous?

Et elle s'empressa de mettre du linge blanc sur la table. Bérénice alla chercher un pot de cidre. Onésime *amarra* le cheval à l'ombre; puis on se mit à table en ayant soin de donner le meilleur siége à M. Malais; il dévora l'assiettée de soupe. — Ma foi, disait-il, il y a bien long-temps que je n'ai mangé quelque chose avec tant de plaisir.

— Prenez-en encore une assiettée, puisqu'elle vous semble bonne.

— Mais c'est que je dîne à cinq heures, et je ne pourrai plus dîner. Ma foi, tant pis, elle est si bonne! Dîner ici ou dîner là-bas, je ne dînerais pas avec de plus braves gens; donnez-m'en encore une assiettée, Pélagie.

La seconde assiettée disparut comme la première. Bérénice enleva la soupe, et mit sur la table un énorme plat de choux avec un bon morceau de lard. M. Malais était décidé à ne pas dîner chez lui, sa cuisinière serait furieuse; mais il irait jusqu'au bout.

— Voici d'excellent pain; est-ce vous qui le faites, Pélagie?

— Oui, monsieur, j'ai toujours fait notre pain.

— Il y a du seigle dedans?

— Oui, c'est meilleur marché, et ça conserve le pain frais plus longtemps.

— J'aime beaucoup un peu de seigle dans le pain, ça lui donne un goût parfait. Encore un peu de choux, père Risque-Tout. Voici du petit cidre qui n'est pas mauvais, et moi qui parfois m'amusais à vous plaindre, quand je pensais à toutes les inutilités dont nous sommes entourés, nous autres, et dont vous êtes privés. Il y a bien long-temps que je n'ai fait un si bon dîner!

Le cousin Éloi entra. M. Malais rougit un peu. Onésime, qui, seul dans la famille avec Bérénice, soupçonnait le degré de détresse où était tombé le maître de Beuzeval, fut contrarié de son arrivée.

— Voyez, cousin Éloi, dit-il, n'avons-nous pas décidé M. de Beuzeval à accepter une cuillerée de notre soupe?

— Une cuillerée, dit M. Malais, dis donc une assiettée, dis donc deux assiettées, et des choux et du lard; dis donc que je n'ai jamais fait un si bon dîner de ma vie.

Onésime et son père se remirent en route. M. Malais remonta à cheval et disparut.

XIX.

Un jour, une voiture s'arrêta à la porte du château. On sonna, le guichet s'ouvrit; puis à peine le domestique en livrée et à bandeau noir sur l'œil eut-il aperçu la personne qui voulait entrer, qu'oubliant sa réserve et sa taciturnité habituelles, il ouvrit la porte et serra sur son cœur une jeune femme vêtue de noir et portant dans ses bras un enfant qui semblait souffrant. La jeune femme recula effrayée. M. Malais s'aperçut alors de ce que la surprise et l'émotion lui faisaient faire; il arracha le bandeau qu'il avait sur l'œil, ôta sa livrée et dit : Pulchérie, ma nièce, ma fille! Pulchérie lui rendit ses embrassemens et lui mit sans rien dire l'enfant dans les bras, en lui montrant du regard que cet enfant aussi était vêtu de noir.

Pulchérie fit déposer une petite malle dans la maison et congédia le voiturier. Puis, reprenant son enfant : — Mon oncle, dit-elle, cet enfant et moi nous venons à vous dans notre détresse. Le comte de Morville est mort; il est mort complétement ruiné. Aussitôt après sa mort, une nuée de créanciers est venue s'abattre sur la maison; je leur ai tout abandonné; j'ai mis dans cette malle quelques objets indispensables à mon fils et à moi; nous venons vous demander un asile et du pain.

— Mes enfans, mes pauvres enfans ! dit le vieux Malais en pleurant, nous partagerons tout ce que j'ai; mais, grand Dieu ! je n'ai plus guère à vous faire partager que la misère.

— Mais, mon oncle, que signifie ce costume sous lequel....

M. Malais fut un peu embarrassé.

— Tu sais que ton mari ne m'avait laissé de toute ma fortune qu'une pension....

— Qu'il vous payait très inexactement.

— Qu'il avait fini, et depuis long-temps, par ne plus me payer du tout. Je n'ai vécu que d'expédiens, en vendant pièce à pièce quelques bijoux et mon argenterie, que j'allais porter loin d'ici; mais, si je me suis résigné à une pareille pauvreté, il est une chose à laquelle je ne me serais pas résigné : c'est de savoir ma misère connue de gens qui m'ont toujours vu riche et heureux. J'avais renvoyé tous mes domestiques, moins un, sous divers prétextes; il ne m'en restait qu'un, mais, comme je ne pouvais le payer, il s'en est allé, et je lui ai donné ma montre pour ses gages.

M. Malais montra douloureusement à sa fille le cordon de montre qui ne tenait qu'au gousset vide.

— Je n'ai plus laissé entrer personne ici; cependant, comme il faut encore recevoir des lettres et certains objets, et comme aussi il faut faire certaines besognes, telles que de panser mon cheval, de nettoyer son écurie, j'ai imaginé de faire tous ces ouvrages revêtu d'une livrée et suffisamment déguisé par ce bandeau sur l'œil. Par ce moyen, personne ne se doute de ma position.

— Mon pauvre oncle, dit Pulchérie, je vous aiderai, je vous soulagerai; je suis forte encore, bien que les chagrins aient un peu altéré ma santé; j'ai été élevée à la campagne, chez les Alain; j'ai été élevée comme eux.

— Mais, dis-moi donc un peu, comment le comte est-il mort si vite?

— Oh ! mon oncle, n'en disons jamais rien à personne. Le malheureux ! il s'est tué, dit-elle en sanglotant. Que son enfant même n'en sache rien, quand il sera en âge de comprendre. Il s'est tué, mon oncle, quand il a vu que le jeu sous toutes ses formes ne lui laissait plus aucune ressource; il s'est tué, on m'a rapporté son cadavre ! Après qu'on lui a rendu les derniers devoirs, j'ai tout laissé aux créanciers; je n'ai

emporté que les bijoux que je devais à vos bontés, et dont j'ai vendu quelques-uns pour faire mon voyage; puis je suis venue me réfugier avec mon pauvre enfant auprès de celui qui s'est ruiné à cause de moi.

— Il n'y a point de ta faute, ma pauvre enfant, il est seulement bien malheureux que nous n'ayons pas écouté ta chère tante, elle ne voulait pas de ce mariage, qui a été notre perte à tous; mais, puisqu'il est mort..., tout lui doit être pardonné. Tu seras ma consolation, ma chère Pulchérie, nous élèverons ton fils ensemble; quel malheur que je sois pauvre maintenant!

— Voici quelque argent qui provient de la vente de presque tous mes bijoux, mon cher oncle.

M. Malais ne parla à personne de l'arrivée de sa fille, qui ne sortait pas à cause de son deuil récent; lui-même sortit peu, il n'était plus seul dans cette grande maison. Pulchérie fit tous les efforts imaginables pour lui faire quitter l'habitude qu'il avait prise de porter sa propre livrée en vaquant le matin à certains travaux. M. Malais ne voulut rien entendre, il répétait qu'il pouvait se résigner à la pauvreté, à la misère même, mais pas à la honte, et qu'il aimerait cent fois mieux mourir que d'avoir des témoins de son abaissement. Pulchérie se montra fort abattue dans les premiers jours qui suivirent son arrivée. Cette dernière catastrophe n'était pas venue sans chagrins préalables : son mari avait exigé d'elle tous les sacrifices qu'elle avait pu faire pour alimenter la nouvelle sorte de jeu appelée *affaires* à laquelle il s'était livré. Quand elle avait eu un enfant, elle avait eu le courage de lui faire quelques observations, elle avait parlé de conserver les débris de la fortune de ce pauvre enfant; alors les emportemens et les mauvais traitemens l'avaient obligée de céder; il y avait plus d'un mois qu'elle ne l'avait vu quand on l'avait rapporté noyé; quelques heures après était arrivée par la poste une lettre dans laquelle il annonçait sa funeste résolution, en conseillant à sa femme d'aller avec l'enfant se réfugier auprès de M. Malais, qu'il exprimait le plus vif regret d'avoir ruiné avec lui.

Tout doucement néanmoins Pulchérie retrouva du calme à Beuzeval. Elle se partageait entre son enfant et son oncle, elle trouvait de la distraction et du plaisir dans certaines occupations qui lui avaient été inconnues depuis qu'elle avait quitté la maison de Pélagie; elle préparait les repas et prenait soin du ménage. Elle dit un jour à M. Malais, qui se plaignait de sa pauvreté : — Mon oncle, vous êtes pauvre parce que vous le voulez bien. Vendez le château; réservez-vous seulement pour nous trois la maison du jardinier avec le petit jardin qui en dépend. Ne faisons plus semblant d'être riches, et nous cesserons d'être pauvres.

M. Malais se récria : s'il vendait le château, c'est qu'il quitterait le pays pour n'y jamais remettre le pied.

— Quoi! mon oncle, dit Pulchérie, quitteriez-vous sans regret le pays où vous êtes né, où est la tombe de ma tante?

— Non certes; mais alors ne me parle plus d'afficher notre misère et de l'exposer à tous les yeux. J'ai encore une ou deux pièces de terre par ci par là; si je trouve une bonne occasion, je les vendrai, et, vivant comme nous vivons, cela nous mènera loin; j'achèverai de vendre notre argenterie, et du moins le comte, ton fils, sera propriétaire du château de Beuzeval.

M. Malais se cachait de sa fille pour mener paître Pyrame pendant la nuit; elle faisait semblant de ne pas s'apercevoir des enfantillages qui consistaient à peindre, de deux jours l'un, l'étoile qui changeait Pyrame en Mouton. Lui-même finissait par dire : Je montais Pyrame ou je montais Mouton, quand il faisait un récit à sa nièce en rentrant de quelqu'une de ses courses, moins fréquentes à cause de la société qu'il trouvait chez lui, et puis aussi à cause de l'hiver qui survint. Sa lutte avec l'opinion, ou plutôt son martyre de l'opinion des autres, n'était pas près de finir.

Deux ou trois fois Onésime apporta du poisson, qu'il remit par le guichet au domestique en livrée, que du reste il ne reconnaissait pas. Pulchérie s'était informée avec affection de toute la famille Alain. Sa douleur calmée, elle aurait désiré voir les amis de son enfance; mais, à une allusion qu'elle avait faite une fois à ce désir, son oncle avait répondu qu'il souffrirait beaucoup de voir Mme la comtesse paraître dans une condition de fortune inférieure à son rang. — Cependant, dit-il, un jour que j'irai par là, je leur dirai que tu es ici, et, si cela te fait plaisir, ils viendront te voir au château. — Et, après avoir fait cette promesse, M. Malais trouva toute sorte de prétextes pour en ajourner l'accomplissement; il sortait peu, il n'avait pas passé par là, ou les hommes étaient à la pêche, et les femmes à laver à la fontaine.

Un jour, Onésime rentra pâle et ému; il dit à Bérénice qu'en traversant le cimetière il y avait vu, à genoux sur une tombe avec un enfant, une jeune femme vêtue de noir; l'enfant était également en deuil, et cette femme... cette femme était Pulchérie... ou du moins c'était la plus bizarre ressemblance qu'il eût vue de sa vie. — Mais non, ajouta-t-il, je ne me trompe pas; j'ai senti que c'était elle.

Le soir, quand il revint de la pêche, Bérénice lui dit : — Tu avais raison, Pulchérie est au château. M. Malais est venu nous voir pendant que vous étiez à la mer; je lui ai dit que tu avais cru reconnaître Pulchérie dans le cimetière. — Il ne s'est pas trompé, m'a dit M. Malais...

— Pulchérie ici! s'écria Onésime. Oh! non, je ne m'étais pas trompé, une autre femme ne m'aurait pas fait froid aux cheveux comme je l'ai eu quand je l'ai aperçue.

— Laisse-moi donc finir, Onésime. Elle est allée, m'a dit ensuite

M. Malais, avec le jeune comte..... prier sur le tombeau de ma pauvre Dorothée. Ma nièce est veuve et....

— Veuve! s'écria Onésime.

— Allons, tais-toi, ne fais pas de nouveaux rêves.... Ma nièce est veuve, m'a dit M. Malais, et elle vient passer son veuvage auprès de moi; elle est fort triste.

— Fort triste, murmura Onésime.

— Elle est fort triste et vit dans la retraite la plus absolue. Cependant, Bérénice, elle désire vous voir, vous et toute votre famille. Venez au château, non pas tous ensemble, cela aurait un air de fête qui ne conviendrait pas, mais successivement; elle sera très contente de vous voir.

— Elle sera très contente de nous voir! répéta Onésime.

— Je voulais y aller tout de suite, mais M. Malais m'a dit de n'y aller que demain.

— Tu la verras demain... le matin... de bonne heure?...

— Oui, et je lui annoncerai ta visite.

Le lendemain matin, Pulchérie tomba en pleurant dans les bras de Bérénice, qui ne pleurait pas beaucoup moins qu'elle. Malgré la défense de M. Malais, qui n'avait retardé la visite de Bérénice que pour avoir le temps de chapitrer sa nièce à ce sujet, elle lui confia tout ce qui lui était arrivé et sa situation réelle. — Viens me voir souvent, lui dit-elle, viens quelquefois avec Pélagie, et, ajouta-t-elle, amène une fois Onésime et le bon père Tranquille. — Elle fit mille questions sur toute la famille, puis elle dit : — Je sais faire toute sorte d'ouvrages; ne pourrais-tu, par les gens à qui tu vends ta dentelle, me faire avoir du travail?

— Vous! madame la comtesse?

— Ma pauvre Bérénice, oublions ce rêve, qui n'a pas même été un beau rêve; je suis aujourd'hui pauvre. Mon oncle a beaucoup perdu de sa fortune, dit-elle en atténuant la situation par égard pour la manie de M. Malais; je ne veux pas être tout-à-fait à sa charge, et d'ailleurs il faut que je m'occupe, cela me donnera un peu de distraction. Mais attends, que je te montre mon enfant.

L'enfant dormait dans son berceau; la jeune femme et la jeune fille le regardèrent longuement avec complaisance.

—Amène-moi bientôt maman Pélagie; je verrai les autres un peu plus tard, et un peu plus tard encore je retournerai chez vous comme par le passé, quand mon fils marchera. Ne répète de ce que je t'ai confié que ce que tu jugeras indispensable, et songe à ce que je t'ai dit pour l'ouvrage à me procurer.

Quand Onésime eut touché terre, il accourut à la maison et entraîna Bérénice dans le petit jardin. — Eh bien? dit-il.

— Eh bien! je l'ai vue; elle est fort triste et fort changée; elle a un tout petit garçon, beau comme un ange, tout son portrait....

Ce dernier mot adoucit un peu ce qu'il y avait de poignant pour Onésime dans ce qui précédait, et que Bérénice avait accumulé avec intention pour ne pas donner à Onésime un encouragement qui amènerait nécessairement une nouvelle déception. Cet enfant de Pulchérie, qui lui ressemblait, rendait moins présente pour Onésime la pensée d'*un autre;* il sentit que, puisqu'il lui ressemblait *à elle,* il pourrait le voir sans horreur.

En général, parmi les enfans, les garçons ressemblent à la mère, et les filles au père. C'est ce qui amène cette infinie variété dans les visages. La nature montre ainsi une foule de prévoyances qui se trahissent par des affinités. Ainsi les hommes de grande taille passent pour aimer les petites femmes; les hommes petits, au contraire, ne trouvent jamais une femme assez grande. Sans ce goût, qui semble bizarre au premier abord, peu de temps après le commencement du monde, il y aurait eu deux races distinctes, une race de géans et une race de nains, qui seraient toujours allées en s'exagérant.

Bérénice retourna le lendemain avec Pélagie revoir la comtesse. Elles étaient chargées, par le père Tranquille et par Onésime, de porter deux belles soles à Pulchérie. On pleura encore, on regarda, on admira l'enfant, qui était beau et gros; il y eut autant de confiance, mais moins de confidences. Pulchérie rappela à Bérénice sa résolution de travailler, et celle-ci, quelques jours après, lui apporta à faire des broderies, dont on fixerait le prix quand on aurait vu comment elles étaient exécutées. L'exécution parut assez satisfaisante pour qu'au prix qui fut offert, Pulchérie vît qu'elle pourrait, avec un travail assidu, subvenir à peu près aux dépenses modestes de son petit ménage.

Onésime alla enfin voir Pulchérie avec sa sœur; elle le reçut amicalement, quoique un peu gênée par les confidences que lui avait faites autrefois Bérénice; mais lui, en se retirant, dit à Bérénice : — Oh! ma sœur, quelle majesté donne le malheur! c'est maintenant que je trouve Pulchérie au-dessus de nous. — Il avait regardé l'enfant d'abord d'un air morne, mais l'enfant lui avait souri, et, tandis que les femmes se le passaient l'une à l'autre, il l'avait pris à son tour et l'avait caressé.

XX.

Bérénice allait souvent voir Pulchérie, et elles travaillaient en devisant. Un jour, elle la trouva fort alarmée; son pauvre enfant avait eu toute la nuit une grosse fièvre, il pleurait et refusait le sein de sa mère. Le seul médecin qu'il y eût à Dive, et qui desservait aussi Beuzeval,

était absent. Il fallait aller à deux lieues de là pour en trouver un. Onésime prit le cheval du meunier. Le médecin offrait de venir le lendemain, parce que son cheval était boiteux et qu'il était trop tard pour penser à faire deux fois la route, aller et revenir, à pied. Onésime lui donna le cheval d'Éloi Alain. Le médecin fit ses prescriptions et ordonna des bains d'eau de mer tous les deux jours; mais, comme on n'était qu'au commencement du printemps, il n'y avait pas moyen de mener l'enfant les prendre sur la plage. Il conseilla d'apporter l'eau de la mer et de la faire tiédir. Onésime se chargea d'apporter l'eau. Le voyage de Dive à Beuzeval, toujours en montant et avec deux seaux, est à peu près ce que peut faire un bon cheval, et beaucoup plus que ne peut faire un homme. Les premières fois, Onésime, accablé de fatigue et de sueur, s'arrêtait à la porte et n'entrait que lorsque les traces de sa lassitude étaient à peu près disparues. Comme cette corvée ne le dispensait pas du tout du travail de la mer, au bout d'une semaine Onésime était exténué. Un jour qu'il était en retard pour le bain, il entra au château aussitôt arrivé, et ne prit ni le temps ni le soin de se reposer, comme il en avait l'habitude. Pulchérie fut attendrie et effrayée à la fois de l'état dans lequel il était; elle essuya elle-même son front, et dit à Bérénice, qui vint la voir dans la journée :

— Je ne veux plus qu'Onésime monte de l'eau à Beuzeval, cela le tue.

— Je le sais bien, dit Bérénice, et je le lui ai dit; mais il prétend qu'on le tuera bien plus vite et bien plus sûrement en ne lui laissant pas faire ce qu'il veut.

— J'ai pensé à un moyen, dit Pulchérie; nous pourrions bien baigner mon petit Édouard chez vous.

— Cela vaudra mieux certainement.

— Eh bien! j'irai le demander demain à Pélagie.

— Vous n'avez rien à demander chez nous, c'est toujours chez vous. Maman disait dans le temps : Pulchérie pourra ne plus être ma fille, mais je serai toujours sa mère.

Dès le lendemain, le petit Édouard prit ses bains dans la maison des Alain. Un matin, Onésime, comme tous les jours, puisait deux seaux d'eau à la mer, quand vint à lui un douanier qui lui dit : — Remettez cette eau dans la mer.

— Et pourquoi? demanda Onésime.

— Je n'en sais rien; c'est ma consigne.

— C'est pour faire un bain à un enfant malade.

— Ça ne me regarde pas; il faut rejeter l'eau à la mer.

— Par quel ordre?

— Par l'ordre du brigadier de la douane.

— Ma foi, dit Onésime, je ne la rejetterai pas. L'eau est tirée, je l'emporte.

— Vous avez tort, dit le douanier, il vous en arrivera malheur.

Onésime ne répondit pas et emporta l'eau. Le lendemain, comme il venait encore puiser de l'eau à la mer, le même douanier lui enjoignit de se retirer et ajouta : Le brigadier a dit que si vous *n'obtempériez* pas à la consigne, et si vous enleviez encore de l'eau, il fallait vous conduire au poste.... Quelques pêcheurs s'étaient rassemblés sur la plage; aucun d'eux ne voulait prendre au sérieux cette prohibition, qui était pourtant très réelle.

— Eh quoi! disait l'un, est-ce parce que l'almanach annonce de la sécheresse pour cette année?

— Peut-être, disait un autre, que le gouvernement fait faire une si grande, si grande frégate, qu'on a peur que la mer n'ait pas assez d'eau pour la porter.

— Sérieusement, dit un troisième, c'est tout simplement parce qu'on sait que de pauvres gens comme quelques-uns d'entre nous salent leur soupe avec un peu d'eau de mer, n'achètent pas de sel, et par conséquent n'en paient pas.

— On ne pourra donc plus faire cuire le coquillage ni le poisson dans l'eau de mer? Ce n'est que comme ça qu'il est bon.

— On trouve déjà que le pauvre monde ne paie pas assez d'impôts, nous surtout, qui sommes au service depuis seize ans jusqu'à cinquante-cinq ans!

— Et nos rôles de navigation, est-ce que nous ne les payons pas?

— Onésime, disait l'un, jette ton eau, ne te fais pas d'affaire.

— Onésime, disait un autre, ne jette pas l'eau; nous ne sommes pas des bestiaux, pour obéir ainsi à tout ce qui passe par la tête d'un douanier.

Onésime répondit qu'il emportait l'eau, que c'était pour un enfant malade, et que c'était une cruauté d'y mettre des obstacles.

— Alors je vous arrête, dit le douanier.

— Je ne refuse pas d'aller avec vous au poste, répondit Onésime, mais auparavant je veux porter cette eau où on en a besoin. Attendez-moi là, et je suis à vous dans cinq petites minutes.

— Est-ce que vous vous moquez de moi? demanda le douanier.

— Ça dépend. Si vous êtes un brave homme, faisant de son mieux exécuter une consigne donnée par des chefs, je ne me moque pas du tout de vous; si vous êtes un taquin et un entêté, si vous refusez d'écouter la raison et de croire à la parole d'un honnête homme, si vous ne me laissez pas aller porter cette eau, quand je vous ai promis que je reviendrai pour vous suivre où vous voudrez, alors c'est différent, je me moque de vous.

— Vous allez jeter l'eau tout de suite et venir avec moi, sinon je vous mets la main sur le collet.

— Si vous mettez la main sur moi, l'ami, ce sera votre faute, mais il arrivera du vilain. Je vous donne ma parole d'honneur que je reviendrai aussitôt que j'aurai porté l'eau pour le bain de ce pauvre petit enfant malade, et que je vous suivrai après à votre poste ou ailleurs, ça m'est égal. Ça vous va-t-il?

— Jetez l'eau et venez avec moi.

— Ah bien! mon brave, je vais vous parler franchement; je commence à trouver cela ennuyeux et fatigant.

— Tu as raison, Onésime, dit Éloi Alain, qui survint et se fit expliquer le sujet de la querelle, tu as raison, tu offres tout ce qu'un honnête homme peut désirer. Si cela ne convient pas à messieurs les habits verts, qu'ils aillent se promener et nous laissent tranquilles.

Éloi Alain n'avait pas plus pardonné aux douaniers qu'aux Malais. Le douanier porta la main au collet d'Onésime; mais celui-ci, mettant sa jambe derrière celle du préposé, de manière à faire un point d'appui à son jarret, lui donna un coup de main dans l'estomac. Le douanier perdit l'équilibre, chancela et roula sur la plage. Il se releva en mettant la main à son sabre. Les pêcheurs formèrent aussitôt entre le douanier et Onésime, qui emportait ses deux seaux d'eau, une haie épaisse que, malgré ses efforts, le commis ne put entamer. Onésime porta l'eau de mer à la maison et ressortit, prêt à tenir la parole qu'il avait donnée au douanier, et à le suivre au poste ou à la mairie; mais celui-ci était parti après avoir dressé procès-verbal. Le lendemain, Onésime puisa de l'eau et le surlendemain aussi; le troisième jour, il arriva un ordre d'embarquement *à bord de l'état*, c'est-à-dire une feuille de route constatant qu'Onésime Alain se dirigerait immédiatement vers Cherbourg, où il serait mis à la disposition de M. le capitaine commandant la frégate de l'état *la Vigilante*. Onésime dit à Bérénice :

— Écoute bien ceci, Bérénice. Je n'irai pas à Cherbourg. N'en dis rien au père et à la mère, ça les inquiéterait; mais, comme je sais bien que je mourrai de chagrin s'il faut que j'aille là-bas, je n'irai pas à Cherbourg. Excepté toi, tout le monde me croira parti. J'ai à veiller ici à bien des choses. Pour toi-même, ce sera comme si j'étais parti, car tu ne me verras guère. Il faut que je fasse semblant de me mettre en route; on me croira loin d'ici; on sera long-temps sans s'occuper de moi. On ne sentira pas un grand vide à bord de *la Vigilante*, parce que j'aurai négligé d'aller m'y embarquer. Tant qu'on ne me verra pas ici, on ne prendra pas la peine de penser à moi. Si cependant tu avais besoin de moi pour toi, pour nos parens, tu planteras un clou dans l'arbre, tu sais, l'arbre où tu as écrit, il y a long-temps, trois lettres qui représentaient trois noms, dont l'un des trois ne commence plus maintenant par la même lettre, le nom de famille du moins. Si c'est elle qui a

besoin de moi, au lieu de ficher un clou dans l'arbre, tu en ficheras deux. Maintenant, ne dis rien à personne. Je vais faire viser ma feuille de route par M. le maire; ce soir, je vous ferai mes adieux, et demain dès le jour je partirai.

— Mon Dieu! Onésime, que vas-tu faire? Ne t'exposes-tu pas en refusant d'obéir ainsi aux ordres de M. le commissaire de la marine?

— Oui, je m'expose, mais je ne sais pas bien à quoi, tandis qu'en m'en allant d'ici, je sais que je m'expose d'une manière certaine à mourir de chagrin avant deux mois. Sois tranquille, la cause qui me fait rester est aussi celle qui me rendra prudent. D'ailleurs, je ne dis pas précisément si c'est ici ou ailleurs que je serai; seulement on peut être sûr que ce n'est ni au poste des douaniers que je compte établir mon domicile, ni dans le cabinet de M. le commissaire des classes de la marine.

— Calme-toi, Onésime. Ta manière de rire me fait peur.

— J'étais tranquille, plein d'espérance, heureux, et voilà qu'on m'envoie à bord de *la Vigilante!* Il paraît que cette frégate ne peut marcher sans moi; je suis curieux de voir comment elle se tirera d'affaire sans mon secours.

— Mais, Onésime, si tu obéissais? Au bout de deux ans, tu serais de retour. Tu es resté plus long-temps que cela sur un navire de pêche à la morue.

— Ah! oui; mais alors et aujourd'hui, c'est différent. Dans ce temps-là, je ne pouvais plus vivre ici, et je sais bien aujourd'hui que je ne pourrais plus vivre ailleurs. Maintenant, ne parle de rien à personne; il faut que tout le monde me croie parti et occupé à sauver cette pauvre frégate qui m'attend. Songe bien que la moindre indiscrétion ferait commencer tout de suite une chasse qui probablement n'aura lieu que dans quelques mois. Si, dans une circonstance imprévue, tu me vois devant toi, ne jette aucun cri, ne manifeste aucune émotion. N'oublie pas surtout un clou ou deux clous fichés dans le saule de la rivière de Beuzeval, un clou si c'est à Dive qu'on a besoin de moi, deux si c'est à Beuzeval. Adieu, je vais chez M. le maire faire viser ma feuille de route. Trois sous par lieue jusqu'à Cherbourg! Mais je ne ruinerai pas le gouvernement; c'est bien assez déjà de lui avoir pris deux seaux d'eau de mer; je ne veux pas encore lui prendre son argent. Je ne prendrai que jusqu'à la première étape; avec le reste, il pourra acheter de l'eau de mer à la Méditerranée, et il la reversera dans la Manche pour réparer les avaries que je lui ai faites.

Onésime se rendit en effet chez le maire de Dive.

— Bonjour, monsieur le maire; bien fâché de vous déranger; mais il y a à Cherbourg une pauvre frégate qu'on appelle *la Vigilante*... eh bien! il paraît que je l'ai mise dans un terrible embarras. N'ai-je pas eu l'idée de prendre deux seaux d'eau à la mer pour faire un bain à un

pauvre enfant auquel le médecin l'a ordonné! et voilà qu'à cause de ces deux seaux d'eau qu'elle a de moins pour elle, la frégate *la Vigilante* ne peut plus marcher. Le roi m'écrit que je lui ferai plaisir d'aller la tirer d'embarras; il vous prie de me donner la monnaie de son portrait à raison de trois sous par lieue. Voici le papier. Le roi, craignant que je ne m'ennuie sur la route, m'offre la compagnie de quelques-uns de ses gendarmes; mais je ne veux pas déranger ces messieurs. Je vais demain matin m'en aller tout seul aussitôt qu'il fera jour, et je vais faire ce que je pourrai pour tirer la malheureuse frégate de la pénible situation où je l'ai mise.

Le maire d'abord ne comprenait pas bien de quoi il était question; mais l'aspect du papier ne tarda pas à l'éclairer, et il apposa dessus toutes les formules nécessaires.

— Mais enfin, mon garçon, est-ce là tout ce que tu as fait?

— Ah! monsieur le maire, je ne me plains pas; je suis puni, mais je l'ai mérité. Je vous l'ai dit, j'ai pris deux seaux d'eau à la mer pour faire un bain à un pauvre petit enfant malade. Je suis coupable, et il faut un exemple, car enfin, pour deux seaux que j'ai pris, voici la frégate *la Vigilante* qui ne peut plus sortir du port de Cherbourg sans que j'aille lui donner un coup de main : qu'est-ce que ça deviendrait si tout le monde en faisait autant?

— Quand pars-tu?

— Demain matin, monsieur le maire.

Onésime s'en alla chez son cousin le meunier, auquel il dit ce qui lui arrivait.

— A qui parles-tu de ça, mon pauvre Onésime! Est-ce que je ne suis pas aussi une victime de la douane, grace à ce brigand de Malais? Mais patience! je tiens les Malais à mon tour.

— Ça n'est guère chrétien, cousin.

— Comment donc? Est-ce qu'il n'y a pas dans l'Écriture que les iniquités des pères seront poursuivies jusqu'à la quatrième génération?

— Vous m'avez dit, cousin, que vous feriez pour moi ce que je vous demanderais.

— Je te le redis encore. Celui qui est venu me chercher dans le feu au risque d'y rester avec moi n'aura jamais un refus de ma part, si ce n'est pour une seule chose.

— Eh bien! cousin, je vous demande d'abjurer votre haine contre les Malais. Votre ennemi le douanier est mort depuis bien long-temps, et ceux-ci sont déjà assez malheureux.

— Tu me demandes précisément la seule chose que j'aie réservée, la seule chose que je veuille te refuser. D'ailleurs c'est un vœu, c'est un serment que j'ai fait solennellement.

— Oh! cousin, vous pouvez, pour un vœu pareil, manquer de pa-

role au bon Dieu; je vous garantis d'avance qu'il vous pardonnera de fausser un pareil serment, et personne n'oserait dire avec la même confiance qu'il vous pardonnerait de le tenir.

— Impossible, Onésime; le vieux Malais m'a encore offensé il y a quelques mois. Et puis, d'ailleurs, qu'est-ce que je veux leur faire? Ne croirait-on pas que je vais attendre le vieux et sa nièce au coin d'un bois avec un fusil à deux coups? Non, je leur ai prêté mon pauvre argent, et je désire qu'ils me le rendent. Voilà tout. Pourquoi ne vas-tu pas les implorer pour moi au contraire? Pourquoi ne vas-tu pas les prier de me rendre mes treize mille francs? Quel est le malheur qui les menace? Me rendre treize mille francs qu'ils me doivent! Et moi, est-ce que je ne cours pas un plus grand danger, le danger de perdre treize mille francs que je leur ai prêtés? Tu viens demander à l'homme qu'on jette à la mer d'avoir pitié de ceux qui le poussent! Il faut être juste après tout. Écoute-moi bien, Onésime : pour ceci, il ne faut plus m'en parler jamais. Quand tu es venu me chercher au milieu des flammes, quand j'avais les cheveux déjà brûlés, sais-tu à quoi je pensais? Je pensais que j'allais mourir sans m'être vengé des Malais. Ce ne sont pas des phrases que je fais, quand je te dis que tout ce que j'ai est à toi : c'est pour tout de bon. Vois-tu, dans cette caisse-là est mon testament; il n'y a que deux legs : une rente de cent cinquante pistoles pour cette pauvre Désirée que j'ai ici depuis son enfance, et tout le reste pour toi. Je ne veux rien te dire, mais il y a et il y aura plus de cent cinquante pistoles. Je garde cet argent, parce que je ne vis que pour faire des affaires, et que l'argent, c'est un grain. Si l'on n'a pas de semences, il ne faut pas penser à avoir jamais une récolte. Cet argent-là, c'est à toi; mais je suis comme un homme qui fait des portraits et qui ne voudrait pas te donner ton portrait avant qu'il fût terminé. J'ai encore à mettre là-dedans le château de Beuzeval, et puis tout sera pour toi. Cette idée-là m'a été bien utile, elle a un peu sanctifié une sorte d'avidité pour l'argent que je craignais d'avoir. Qu'as-tu encore à me demander?

— Cela, dit Onésime, c'est une autre affaire; les murailles ici ne sont pas assez épaisses, et j'aime mieux vous le dire dehors. . . .

. . . . . .

Il est des choses d'une atrocité si bouffonne, que la seule raison qui puisse les faire croire, c'est qu'on n'oserait pas les inventer. Parmi ces choses, il faut compter la prohibition de prendre de l'eau à la mer. Il appartenait aux idées fiscales de mesurer l'immensité et de faire des économies dessus. Il est parfaitement et sérieusement défendu de puiser de l'eau à la mer. J'ai vu, de mes yeux vu, une jeune fille qui venait de puiser une bouteille d'eau de mer. Un préposé des douanes arriva à elle tout ému, et exigea qu'elle reversât cette eau à la mer. Je

demandai au douanier si c'était un caprice de sa part : il me répondit en me montrant la défense écrite. La vraie raison, c'est que quelques pauvres pêcheurs salent leur pauvre soupe avec un peu d'eau de mer, qu'alors ils n'achètent pas de sel, et évitent ainsi l'impôt que paie cette denrée.

Mercier et Montesquieu (de leur temps on n'avait pas encore défendu de prendre de l'eau à la mer) ont dit, sans doute à propos de quelque autre imagination analogue, le premier : « L'esprit fiscal ôte à la nature ses largesses et ses magnificences; » et le second : « Chacun ayant un nécessaire physique presque égal, on ne doit taxer que l'excédant : taxer le nécessaire, c'est détruire. »

Aux yeux de bien des gens, proposer d'abolir certains impôts odieux sur les choses de première nécessité pour demander une recette égale à un impôt sur des objets de luxe, c'est tomber dans le paradoxe; mais, toute vérité ayant commencé d'abord par être un paradoxe et une erreur abominable, c'est déjà un bon pas de fait que d'en être venu là.

. . . . . .

Onésime dit adieu à ses parens, comme s'il partait pour Cherbourg. Le lendemain matin, il se mit en route après avoir embrassé tendrement Bérénice et lui avoir dit : N'oublie pas.... un clou pour Dive, deux clous pour Beuzeval.

XXI.

Pulchérie voyait chaque jour son enfant dépérir. Dans le temps qu'elle pouvait lui dérober, elle travaillait avec Bérénice, la personne qui lui avait donné de l'ouvrage ayant quitté le pays. Elle voulut apprendre à faire de la dentelle; mais, quand elle vit qu'elle ne pourrait pas gagner plus de six à huit sous par jour pendant long-temps et par un travail assidu, elle pria Bérénice de lui amener le marchand qui lui apportait des dessins et lui prenait sa dentelle. Il fallut pour cela beaucoup de mystère. M. Malais aurait été désespéré, s'il avait pu penser que quelqu'un connaissait une situation qui n'était guère ignorée de personne. Un jour qu'il s'était mis en route sur Pyrame, c'est-à-dire sur Mouton, orné par lui-même, ce jour-là, d'une marque blanche au front, on introduisit le marchand. Pulchérie lui montra des ouvrages exécutés par elle, des broderies sur canevas et sur diverses étoffes. Le marchand lui promit de revenir, dans peu de jours, lui apporter des étoffes à broder, et l'assura qu'elle gagnerait ainsi beaucoup plus d'argent qu'à la dentelle.

En effet, quelques jours après, comme M. Malais avait annoncé qu'il allait à Trouville, le marchand apporta une écharpe à broder. L'écharpe était encore étalée sur une chaise avec tout ce qu'il fallait pour

exécuter l'ouvrage commandé, lorsque M. Malais, qui avait hâté le pas crainte de la pluie, rentra plus tôt qu'on ne l'attendait, et, reconnaissant le marchand, il changea de couleur : — Bonjour, maître Crespie, lui dit-il; vous prenez le moment où les vieux n'y sont pas pour venir tenter les jeunes femmes et allumer leurs désirs en étalant sous leurs yeux tous vos brimborions! Vous avouerez, maître Crespie, que si quelqu'un pouvait se passer de parure, ce serait ma nièce, Mme la comtesse de Morville. Après tout, comme on ne se pare pas pour être plus jolie, mais pour fâcher un peu les autres femmes, ce n'est pas une raison pour qu'elle se prive d'obéir à quelques caprices. Quel est ce chiffon-là?

— C'est une écharpe que madame a la fantaisie de broder elle-même.

— Broder elle-même! Eh! bon Dieu! maître Crespie, pourquoi ne la lui apportez-vous pas toute brodée?

— Toute la valeur de l'écharpe sera dans la broderie, et elle coûterait alors quatre fois plus cher.

— Ce n'est pas une question, maître Crespie, ce n'est pas une question. Mon Dieu! la pauvre chère comtesse! depuis la perte cruelle qu'elle a faite de M. le comte de Morville, mon neveu, elle n'a pas trop pensé à la parure, et elle a dû être une bien mauvaise pratique pour vous autres, qui vendez, sous tant de formes et de couleurs différentes, la feuille de figuier, premier costume de notre première mère; mais patience, monsieur Crespie, cette maison-ci n'a pas toujours été mauvaise pour vous.

— Non, certes, répondit M. Crespie, et j'ai vendu ici bien de belles étoffes et de riches dentelles du vivant de Mme Malais.

— Dieu ait son ame! dit M. Malais en se découvrant la tête. Ce geste plein de dignité fut imité par le marchand, qui, ayant la tête nue, s'inclina profondément, et par Pulchérie et Bérénice, qui firent le signe de la croix.

Après un moment de silence, M. Malais reprit : — Et c'est donc là ce que vous avez de plus beau?

— C'est du moins ce que madame a trouvé de plus à son goût, et je vous l'ai dit, la broderie en fera tout le prix.

— Et combien vendez-vous cela, maître Crespie?

— Oh! quand vous m'aurez donné une vingtaine d'écus, vous ne me redevrez pas grand'chose.

— Vous n'êtes pas changé, maître Crespie, et vous surfaites toujours un peu vos marchandises. Certes, si vous veniez m'apporter l'écharpe brodée par les doigts délicats d'une charmante petite comtesse, ce n'est plus par deux chiffres que je voudrais compter. Voyons, un peu de conscience, maître Crespie.

— Nous verrons cela plus tard, monsieur Malais, la maison est bonne, et je ne suis pas pressé.

— Mon oncle, dit Pulchérie, ne vous hâtez pas tant, je ne suis pas encore décidée à cette acquisition.

— Allons donc, comtesse, faut-il tant de méditations pour décider si vous satisferez un caprice d'une quinzaine d'écus? Puisque vous avez fait à cette écharpe l'honneur de la désirer un moment, elle ne peut plus appartenir à une autre. Voici quinze écus, maître Crespie, et vous n'aurez pas un sou de plus.

Crespie, Pulchérie et Bérénice restèrent stupéfaits. Crespie hésita un moment, puis il dit :

— Il faut bien en passer par où vous voudrez, monsieur Malais; mais pour ce qui est de prendre votre argent aujourd'hui, c'est une autre affaire, et je vous prierai de me le garder jusqu'à ma prochaine tournée dans six semaines; j'aurai alors plusieurs paiemens à faire à Dive et à Beuzeval, et je ne serai pas fâché de retrouver des fonds tout portés.

— Ce sera comme vous voudrez, maître Crespie.

— Est-ce tout ce que vous avez trouvé à votre goût, ma chère Pulchérie?

— Oui, mon cher oncle, dit Pulchérie, qui avait les larmes aux yeux.

Maître Crespie se retira. Quand Bérénice fut partie à son tour, M. Malais dit à Pulchérie : — Je sais très bon gré au hasard qui fait que ce marchand n'a pas voulu d'argent. Ces quinze écus sont tout ce que nous avons pour le moment, ma pauvre enfant, et j'aurais été bien embarrassé; mais je l'aurais payé... Je n'ai pas envie de montrer mon abaissement à ces rustres. Je serais bien heureux, ma chère Pulchérie, de pouvoir satisfaire tous les caprices légitimes d'une femme de votre âge et de votre rang. Si j'étais... comme autrefois, je ne demanderais qu'à vous voir former des désirs pour les satisfaire. Malheureusement les choses sont changées, au moins pour le moment, et il faut que je sois grognon et ennuyeux, il faut que je vous prêche l'économie; votre beauté sera votre seule parure d'ici à long-temps, et il faudra résister aux séductions de maître Crespie. Ce langage me coûte bien à tenir, mais...

— Mais, dit Pulchérie en pleurant et en lui baisant la main malgré lui, n'est-ce pas votre générosité pour moi qui vous a enlevé votre fortune, mon excellent oncle? Eh quoi! au lieu de me reprocher votre ruine, vous venez presque vous en excuser auprès de moi! Je suis raisonnable, mon oncle, et je suis pleine de respect et de tendresse pour votre bonté. Ne craignez pas pour moi les embûches de M. Crespie; je ne pense guère à la parure, et...

Elle allait dire la vérité à M. Malais, quand elle songea au chagrin et à l'humiliation que cette vérité lui causerait : voir sa nièce, la comtesse de Morville, *travailler pour le monde!* et ce secret confié à un marchand qui irait le colporter et le livrer à l'avide jalousie de ses pratiques! Elle changea la phrase qu'elle allait prononcer, et dit : — C'est plutôt une occupation qu'une parure que j'ai cherchée en achetant cette étoffe.

— Au nom du ciel, ne t'excuse pas, ma chère enfant! s'écria M. Malais. Merci mille fois de me faire croire que tu n'éprouves pas de privations dans une maison où on est un peu gêné pour le moment, il ne faut pas se le dissimuler.

Quand l'écharpe fut brodée et livrée à M. Crespie, M. Malais n'y songea plus, si ce n'est qu'un jour il dit à Pulchérie : — Pourquoi est-ce que tu ne mets pas ton écharpe neuve, Pulchérie?

— Mais, mon oncle, dit-elle en rougissant, je suis fatiguée de la mettre. Vous n'avez donc pas remarqué que je ne mets pas autre chose depuis quelque temps?

Un jour, Épiphane sonna au château. L'homme en livrée ouvrit l'espèce de meurtrière par laquelle il donnait d'ordinaire ses audiences.

— M. Malais? demanda Épiphane.

— Sorti.

— Voici un petit papier pour lui.

Et maître Epiphane, tirant de sa poche un encrier et une plume, griffonna sur son genou, pour remplir une lacune de son grimoire : « Parlant à la personne d'un domestique à son service ainsi déclaré. »

La vue de ce papier refroidit le sang du pauvre Malais, qui vit que c'était une sommation en forme de protêt d'avoir à payer entre les mains de maître Rivet, fermier, ou entre celles de maître Épiphane Garandin soussigné, la somme de trois mille francs, en vertu d'une lettre de change souscrite à l'ordre de M. Éloi Alain, meunier, demeurant à Beuzeval, que M. Malais n'avait pas payée la veille. Le propriétaire de Beuzeval ne dit rien, mais il fut soucieux et parla à peine le reste du jour. Quelques jours après, maître Épiphane apporta au même domestique ainsi déclaré une assignation pour s'entendre condamner à payer. Quelques jours encore après, le même domestique reçut de la main du même Épiphane une copie du jugement qui condamnait M. Malais à payer ladite somme entre lesdites mains, *faute de quoi il y serait contraint par toutes les voies de droit et même par corps;* mais quand Épiphane, un peu plus tard, apporta une sommation d'avoir à payer, *dedans vingt-quatre heures,* ès-mains du requérant, M. Malais était allé mener paître Pyrame. Ce fut Pulchérie qui reçut le papier, et y fut désignée comme *la personne de sa bru ainsi déclarée.* Elle lut avec beaucoup de peine le papier d'un bout à l'autre; elle en fut très effrayée. Les procureurs-généraux, les procureurs du roi, agens de la

force publique, étaient invités à *prêter main-forte* à l'exécution des présentes; le crime de n'avoir pas d'argent est peut-être celui contre lequel on fait le plus grand déploiement de forces. Puchérie alla trouver Bérénice.

— Hélas! dit celle-ci, nous n'avons eu aucune nouvelle d'Onésime depuis son départ, et d'ailleurs je ne vois pas trop à quoi il pourrait nous servir. S'il ne fallait que se jeter pour vous dans l'eau ou dans le feu, ce serait notre homme; mais c'est de l'argent qu'il faut.

— Que faire? que devenir? dit Pulchérie. Certes, je sais bien que mon pauvre oncle ne pourra garder son château, et qu'il vaudrait mieux pour lui cent fois qu'il le vendît; mais il ne survivra pas au chagrin de le voir vendre par autorité de justice.

— Onésime m'a donné l'ordre en partant de mettre quelque part un signe, si vous ou moi nous avions besoin de lui; mais qui sait où il est aujourd'hui? et d'ailleurs que pourrait-il faire?

— Qui sait, peut-être nous donner un bon conseil, dit Pulchérie, ou nous aider à emmener d'ici M. Malais, pour lui dérober l'événement que je n'espère pas empêcher.

— Eh bien! venez avec moi, Pulchérie, nous allons mettre le signal convenu, quoique je n'espère guère qu'il puisse en avoir connaissance.

Toutes deux se mirent en route en portant alternativement l'enfant de Pulchérie; en route, celle-ci dit à Bérénice :

— Pourquoi est-ce que tu ne me tutoies plus?

— Je ne sais, reprit-elle, ça m'est venu comme ça de ne plus vous tutoyer, sans que j'y aie fait bien de l'attention. Vous étiez une demoiselle savante, riche, puis une grande dame.

— Et aujourd'hui que je ne suis plus rien de tout cela, aujourd'hui que je suis redevenue une ouvrière comme toi....

— Eh bien!... c'est égal,... il me semble toujours, comme je le disais à ce pauvre Onésime, que vous n'êtes pas de la même espèce que nous, si vous étiez à peu près de la même couvée. Il y a des poules qui couvent des œufs de poussins et des œufs de canard; quand ils sont tous éclos, les canards vont trouver l'étang et se jettent à la nage, tandis que les petits poulets continuent à gratter la poussière de la cour.

— Quelle folie! et qu'en disait Onésime?

— Il en était fort triste; il vous aimait tant!

Il y eut un moment de silence. Après quoi Pulchérie reprit : — C'est égal, je veux que tu me tutoies, je t'aime comme autrefois, et d'ailleurs cela me rappelle un temps que je regrette, malgré l'éclat passager qui est tombé sur ma vie. Ce n'est rien d'être pauvre, c'est d'être ruiné qui est pénible. Avec vous je n'avais ni fortune, ni mari, ni enfant; aujourd'hui j'ai perdu ma fortune et mon mari, et je vais bientôt peut-être perdre ce pauvre petit. Je ne suis montée un moment que pour

rendre ma chute plus douloureuse. Aime-moi, ma pauvre Bérénice; laisse-moi revenir par la pensée au temps de notre enfance. Que me reste-t-il au monde? Un vieillard devenu pauvre pour moi, presque par moi, et qui souffre horriblement de la pauvreté, un pauvre petit enfant qui est en train de mourir, et toi.

— Et ne suis-je donc rien? demanda Onésime.

Pulchérie et Bérénice jetèrent un cri d'effroi et ne répondirent pas; elles tremblaient et avaient peine à se soutenir.

— Pardon! dit Onésime, je ne croyais pas vous effrayer ainsi. Je pensais, venant ici, où je suis convenu avec Bérénice de placer nos signaux, que vous n'étiez pas si éloignées de songer à moi. Depuis mon départ, je me rends ici tous les soirs pour voir si l'une ou l'autre vous n'avez pas besoin de moi.

— Mais tu n'es donc pas allé à Cherbourg?

— Nous causerons de cela plus tard; seulement ayez soin, dans le pays, de ne pas plus parler de moi que si j'étais mort depuis cent ans, cela pourrait nuire à moi et à ceux qui m'auraient fréquenté.

— Ne cours-tu aucun danger?

— C'est encore là quelque chose dont nous causerons dans un autre moment. Veniez-vous pour placer un signal? Laquelle de vous deux a besoin de moi? Tout ce qu'un homme peut faire avec son corps et avec son cœur, je suis prêt à le faire pour vous, et si, par hasard, ce que vous souhaitez vous semblait dépasser un peu ce que vous croyez dans la force et dans la puissance d'un homme, dites-le-moi tout de même, m'est avis que ça pourra peut-être se faire aussi bien; j'ai des raisons pour penser ainsi.

— Mon bon Onésime! dit Pulchérie, nous allons plutôt causer avec vous de nos chagrins et de notre vieille amitié, que vous demander votre appui aujourd'hui; personne ne connaît mieux que moi votre courage et votre dévouement, mais ici le courage et le dévouement ne peuvent rien : il s'agit d'une somme que M. Malais ne peut pas payer, et pour laquelle on va vendre le château de Beuzeval : vous savez quel coup ce sera pour lui.

— Qui est-ce qui réclame l'argent? est-ce le meunier?

— Non, c'est le fermier Rivet; mais c'est un billet souscrit par mon oncle au meunier.

— Oui, je comprends : le cousin Éloi ne veut pas paraître, mais c'est toujours lui. Il faudra bien, après tant de promesses que je ne lui demandais pas, que le cousin Éloi fasse quelque chose à ma prière... Quel délai M. Malais désirerait-il?... Six mois?...

— O mon Dieu! il ne pourra pas plus payer dans six mois qu'aujourd'hui : les fausses spéculations d'un homme dont je ne veux pas parler l'ont complétement ruiné, il faudra que le château de Beu-

zeval soit vendu; mais, si j'avais du temps, je l'amènerais tout doucement à la résolution de le vendre volontairement et de se retirer ailleurs avec moi.

— Ailleurs?... dit Onésime.

— Ailleurs veut dire dans toute autre maison de Beuzeval, ou de Dive, ou de Cabourg. Je ne voudrais pour rien au monde m'éloigner de cette chère Bérénice... et des autres amis de mon enfance, les seuls qui me soient restés... et les seuls que je regretterais. Si vous avez quelque influence sur le meunier, Onésime, obtenez de lui qu'il fasse discontinuer les poursuites et qu'il laisse dans trois mois faire une vente *volontaire* du château.

— Mademoiselle, dit Onésime, je vous promets qu'il sera fait comme vous le voulez.

— Vous me le promettez, Onésime; et quels moyens emploierez-vous?

— Je voudrais bien le savoir; mais ce que je sais, c'est que les choses se passeront comme vous le voulez. Je vous quitte, adieu. Surtout ne parlez de moi à personne, et n'oubliez pas que je viens ici tous les soirs, à la même heure à peu près, voir si je ne découvre pas sur cet arbre quelque signe qui me dise que vous avez besoin de moi.

Il embrassa Bérénice, serra une main que lui tendait Pulchérie, sauta par-dessus un échalier et disparut derrière les haies.

— Mon Dieu! dit Bérénice, je suis bien inquiète de voir mon frère ici, quand il avait reçu une feuille de route pour Cherbourg. Est-ce que ce n'est pas cela qu'on appelle déserter? Si c'est cela, les gendarmes viendront le chercher un de ces jours... Reconnaissez-vous... reconnais-tu cet arbre, Pulchérie, ce saule auquel il m'a dit de mettre des signaux... peu de temps avant ton départ pour Paris? Nous étions encore des enfans tous les trois, nous nous sommes promis de nous aimer toujours, et nous avons gravé nos noms sur son écorce avec le couteau d'Onésime. Depuis, on a enlevé les noms; mais, comme il a fallu pour cela enlever l'écorce, la marque reste et restera toujours.

Pulchérie avoua que c'était elle qui avait enlevé les noms.

— Onésime aime toujours cet arbre, dit Bérénice, et il y est revenu bien souvent.

ALPHONSE KARR.

(*La cinquième partie au prochain n°.*)

L'IRLANDE

ET

LE PARLEMENT ANGLAIS EN 1847.

LA LOI DES PAUVRES.

La condition sociale de l'Irlande est, pour l'Angleterre, ce que la guerre d'Espagne fut pour Napoléon. L'empereur avait beau mener à l'autre extrémité de l'Europe ses aigles victorieuses, sa pensée soucieuse restait enchaînée au pied des Pyrénées; il sentait qu'il laissait là, à sa porte, à son foyer, quelque chose comme un ennemi domestique; cette incessante inquiétude arrêtait tous ses élans, paralysait tous ses mouvemens; en un mot, il n'était pas libre. L'Angleterre, elle aussi, a beau s'élancer à pleines voiles et à toute vapeur sur toutes les mers du monde, jeter sur tous les rivages les merveilles de son industrie; elle a beau s'étendre, se dilater, se multiplier, se rire de l'espace, elle se sent retenue par une chaîne qui de temps à autre lui donne des secousses douloureuses. Tant qu'elle devra laisser après elle l'arrière-pensée de l'Irlande, l'Angleterre ne sera pas tranquille, elle ne sera pas libre.

La famine de cette année a été pour elle un enseignement terrible;

Elle a réveillé en elle, en même temps que le sentiment de la pitié et l'humanité, celui de la conservation. L'Angleterre a compris que pour elle-même il fallait, d'une manière ou d'une autre, régler le sort de l'Irlande. Elle a fait trêve à ses querelles politiques; les partis ont gardé le silence dans ce grand désastre, comme on se met à parler bas dans un cimetière. Et l'Irlande en effet n'était plus qu'un vaste cimetière, ou plutôt un charnier, car on avait renoncé à enterrer les morts. Comme dans *Macbeth*, on aurait pu dire : « Quand la cloche de la mort sonne, on ne demande plus pour qui. » Il faudrait remonter au siége de Jérusalem, emprunter à Manzoni l'effrayant tableau de la peste de Milan, pour donner une idée du spectacle qu'a offert l'Irlande cette année. Lord Brougham disait que ni dans les pages de Josèphe, ni sur les toiles du Poussin, ni dans les chants désespérés de Dante, on ne pouvait rencontrer rien de semblable. Lord John Russell appelait cela « une famine inconnue dans les temps modernes, une famine du XVIe siècle frappant une nation du XIXe. » Dans quel siècle, dans quel pays, dans quelle histoire, dans quel roman aurait-on pu rencontrer des horreurs pareilles à celles qui désolèrent le village désormais célèbre de Skibbereen? Quand un étranger maintenant va en Irlande, il demande où est Skibbereen; on lui montre sur la carte un petit point noir, une tache imperceptible, mais indélébile. C'est de Skibbereen qu'on a rapporté ceci, que nous traduisons :

« Quand le médecin entra, il trouva la fille étendue sur un misérable tas de paille, à côté d'un cadavre qui était déjà vert de putréfaction.... Elle était ainsi avec ce corps depuis deux jours... Le père prit le corps de sa femme, le porta au cimetière, et le laissa sur une tombe. Un paysan qui passa le lendemain l'enterra, après quoi il alla prendre sa fille, la porta sur son dos à l'hôpital, et la déposa contre la porte. Elle mourut une demi-heure après.... Dans ce village, il est mort depuis le commencement du mois soixante-dix individus, seulement de faim. En passant dans les rues, je remarquai que tous les chiens, que ces pauvres gens aiment tant à avoir chez eux, avaient disparu. On me dit qu'ils étaient morts de faim; mais, à la manière dont on me répondait, je fus forcé d'arriver à conclure, quelque horrible et incroyable que ce puisse être, que ces malheureux les avaient mangés. »

C'est de ce lieu maudit qu'il vint à Londres une députation pour demander du secours. L'épouvantable histoire de Skibbereen frappa l'Angleterre de pitié et de terreur, et une souscription fut aussitôt ouverte, en tête de laquelle apparurent les noms de la reine et des ministres; mais que pouvait la charité privée en présence de pareils désastres? Le mal avait, par son excès même, cessé d'être un danger pour la sécurité publique. Ce malheureux peuple n'avait pas même la force de murmurer ou de se révolter. Il était terrassé, anéanti; il ne parlait plus, ne remuait plus; on ne saurait dire s'il pensait encore. Le spectre de la fa-

mine dominait tout, et se promenait dans ces allées de morts et de mourans comme dans un royaume. Enfin c'était à ce point, qu'on put écrire et imprimer ceci :

« Il a été calculé par les comités de secours, et il paraît que cette évaluation est admise par les membres du cabinet, que la famine irlandaise tuera probablement 2 millions d'individus cette année... Deux millions en 12 mois, hommes, femmes ou enfans, cela fait 5,479 par jour, 228 par heure, et un peu plus de 4 à la minute. Nous mentionnons un fait connu dans les cercles politiques en disant que 2 millions de morts, soit par la faim, soit par les maladies venant de la faim, est l'évaluation actuelle des personnes qui tiennent au gouvernement de sa majesté. »

C'est dans cet état que se trouvait l'Irlande au commencement de l'année 1847, vers le milieu du XIXe siècle. On y mourait de faim un peu plus de quatre à la minute. La prudence politique et la plus vulgaire humanité commandaient de mettre, autant que le permettaient les forces humaines, un terme à un des plus abominables scandales de l'histoire. Si l'Angleterre avait pu, sans attaquer les sources de sa propre vie, couper le lien qui rattachait l'Irlande à son flanc, et abandonner ce malheureux peuple sur le grand Océan comme un enfant trouvé, assurément elle n'aurait pu qu'y gagner. Nous ne voulons pas dire qu'elle l'eût fait: ce serait une accusation aussi dénuée de sens que de justice; mais, de gré ou de force, l'Angleterre et l'Irlande se tiennent, et l'Angleterre ne peut pas laisser l'Irlande mourir de faim. Il fallait donc pourvoir à la nourriture de 3 ou 4 millions de pauvres. L'année dernière, le parlement avait voté un bill appelé l'acte du *labour-rate,* ou du salaire, par lequel le gouvernement était autorisé à employer les indigens à des travaux, soit d'utilité publique, soit d'utilité privée, sur les grandes routes ou sur les propriétés particulières. Au commencement de cette année, le gouvernement employait ainsi plus de 500,000 hommes, et dépensait environ 25 millions par mois. Ce n'était là pourtant qu'un remède temporaire. On pouvait, à force d'argent, à force de sacrifices, prolonger la vie de quelques millions de misérables; mais changeait-on leur condition? L'existence de tout un peuple, la sécurité d'un grand empire, restaient abandonnées au caprice des saisons, affaire de pluie ou de beau temps. Cette épée menaçante restait toujours suspendue sur la tête de l'Angleterre. Chaque matin, elle était exposée à entendre, à son réveil, tout un peuple lui demander du pain; chaque jour, elle pouvait voir ses rivages envahis par des flots de barbares qui apportaient dans ses grandes villes la fièvre, la peste, et tout le sinistre cortége de la faim.

Pour résoudre un problème tellement en dehors des règles ordinaires, il ne fallait rien moins qu'une révolution dans les fondemens de la société irlandaise. Cette révolution, elle est décidée, elle est com-

mencée. Le parlement anglais l'a votée dans sa dernière session; elle s'appelle *la loi des pauvres*.

Cette loi a été l'œuvre principale de la session; elle a été, à vrai dire, toute la session. La suivre dans les diverses phases qu'elle a eu à traverser, ce sera raconter la dernière année du parlement qui vient d'être renouvelé. Les débats de cette session orageuse sont l'oraison funèbre, les *novissima verba* d'une classe qui a commis de grandes fautes, mais qui en est aujourd'hui cruellement punie, nous voulons dire la classe des propriétaires irlandais. Pendant des siècles, ils ont laissé le peuple d'Irlande croupir dans la misère, dans le vice, dans l'ignorance; ils l'ont laissé tomber à l'état sauvage. Cette masse d'infirmités et d'impuretés sociales n'a fait que s'accroître d'âge en âge, et en ce moment elle est devenue trop lourde à porter. L'Angleterre elle-même a plié sous le poids; elle l'a secoué et l'a rejeté sur les épaules de l'Irlande, qui n'y résistera pas. On peut prédire à coup sûr qu'avant deux ou trois ans, la moitié de la terre en Irlande aura changé de mains.

Du reste, les conséquences de la loi des pauvres étaient prévues. On savait très bien en Angleterre que cette loi aurait pour effet inévitable de ruiner la moitié des *landlords* de l'Irlande. Avant l'ouverture de la session, on organisait ouvertement des plans pour les déposséder; ces projets de confiscation étaient discutés comme si c'eût été la chose du monde la plus naturelle, la plus inévitable; les Anglais n'y mettaient pas le moindre ménagement, et le sacrifice de toute la classe des landlords, leurs anciens alliés, était pour eux comme un fait accompli. Sous les coups de la famine, sous les cris de l'émeute, sous la menace d'une spoliation générale, les landlords se réveillèrent et s'agitèrent. Quelques-uns, comme le marquis de Sligo, le comte de Roden, lord Monteagle, M. Ralph Osborne, se mirent à la tête du mouvement. M. Osborne surtout, le plus actif et le plus clairvoyant, écrivait dans les journaux, adressait aux petits propriétaires sommations sur sommations pour les engager à s'unir, à s'organiser et à agir. « Si vous voulez garder la terre, leur disait-il, il faut vous remuer. Signez des réquisitions; faites appel à tous ceux de votre classe, et établissez un conseil dans la métropole de l'Irlande. » Et leur parlant de l'acte du *labour-rate*, il leur disait : « Si cet acte continue encore deux mois, comment paierez-vous l'intérêt des hypothèques et les parts des sœurs et des cadets? Vous n'avez qu'une alternative, l'union ou la banqueroute. »

Ces appels pressans furent entendus. Les landlords se rassemblèrent à Dublin, et formèrent une espèce de ligue. Les questions politiques furent ajournées; les différences de parti et de religion furent écartées, et on put croire un instant à l'établissement d'un parti irlandais. C'était la première fois depuis l'union, c'est-à-dire depuis l'ouverture de ce siècle, qu'il semblait se former en Irlande une ligue purement natio-

nale; le danger commun rapprochait tous les intérêts divers. Peu de temps avant la réunion du parlement, cette ligue transporta son centre de Dublin à Londres. Les membres irlandais des deux chambres essayèrent de former, à côté du parlement impérial, une sorte de parlement national, et ils établirent le siége de leurs délibérations dans *Old palace Yard,* aux portes même des autres chambres. Ils n'avaient naturellement aucune prétention à constituer une législature indépendante: ce n'était qu'un club où ils venaient arrêter la conduite qu'ils tiendraient dans le parlement; mais c'était peut-être le plus grand pas qui eût jamais été fait vers la fusion des divers partis irlandais. Tories et libéraux, protestans et catholiques s'y donnaient la main; les Westmeath, les Downshire, les Castlereagh, s'y rencontraient avec les O'Connell, les Grattan et les O'Brien.

Mais toutes ces tentatives, tous ces efforts, devaient échouer devant une puissance supérieure. On verra bientôt comment cette confédération irlandaise fut battue en brèche, démantelée et dispersée en poussière dans le parlement anglais. La plus grande part de cette œuvre revient au parti radical; elle appartient principalement, dans la presse, au *Times,* dans la chambre des communes, à M. Roebuck. Le journal le plus répandu et l'orateur le plus redouté de l'Angleterre furent, chacun dans sa sphère, au dehors et au dedans de la législature, les organes les plus populaires de la réaction contre les landlords de l'Irlande. Le gouvernement anglais, dans tout le cours de la session, ne fit que suivre l'élan donné à l'opinion publique sans lui et malgré lui. Nous connaissons peu d'exemples où ce qu'on appelle en Angleterre la *pression du dehors* ait agi avec autant de puissance et presque de tyrannie sur un gouvernement et sur une législature.

Ce fut dans ces circonstances que s'ouvrit la session de 1847, une des plus confuses, des plus agitées et des plus fécondes en résultats encore problématiques qu'ait jamais vues le parlement de la Grande-Bretagne. Elle s'ouvrait sous de tristes augures. Ce fut, dit-on, d'une voix basse et émue que la reine Victoria donna lecture de son discours; la famine et l'Irlande y occupaient la première et la plus grande place. Le paragraphe le plus important de ce discours était celui-ci : « J'ai à diriger votre attention sur la condition *permanente* de l'Irlande. Vous verrez, dans l'absence de toute excitation politique, une occasion d'envisager sans passion les maux *sociaux* qui affligent cette partie du royaume-uni. » Ce peu de mots renfermaient la tâche de toute la session. Ils indiquaient aussi que l'Angleterre remontait enfin à la véritable source des maux de l'Irlande, qu'elle allait abandonner la fausse voie des réformes purement politiques, pour entrer dans celle des réformes sociales; qu'au lieu d'appliquer année par année des palliatifs à la maladie de ce triste pays, elle allait y chercher des remèdes permanens, et

que l'Irlande ne devait plus être, comme elle l'avait été trop longtemps, la matière à expériences, le champ de bataille des partis.

Cet esprit d'action commune se dessina dès la première séance du parlement, dans la discussion de l'adresse. Les chefs des trois principaux partis dans la chambre des communes, lord John Russell, sir Robert Peel, lord George Bentinck, déclarèrent qu'ils regarderaient la question irlandaise comme une question neutre, et l'envisageraient sans aucune intention d'antagonisme politique. Cette première séance fut curieuse en ce que les hommes principaux de la chambre y prirent immédiatement l'attitude qu'ils conservèrent ensuite pendant le reste de la session. Lord George Bentinck, au nom du parti tory ou protectioniste, inclinait visiblement du côté des landlords. Lord John Russell, sur lequel, en sa qualité de chef du gouvernement, reposait la plus grande part de responsabilité, justifiait à l'avance la complète impuissance où devait se trouver un pouvoir exécutif quelconque de faire face à des difficultés d'une nature surhumaine et providentielle, et il disait :

« Considérant la manière dont a vécu jusqu'à présent le peuple irlandais, considérant qu'une grande proportion de la population est ordinairement trente semaines par an dans l'impossibilité de se procurer de la nourriture, considérant la position de gens habitués à vivre avec un seul repas de pommes de terre par jour, je ne puis croire que par aucune mesure le gouvernement ou la législature puisse empêcher de cruelles souffrances, et même dans certains cas la mortalité. Les Irlandais n'ont pas les ressources des Anglais; ceux-ci, dans des temps de malheur, peuvent retrancher quelque chose de leur subsistance habituelle. Les Irlandais n'ont point cette ressource : ils ne peuvent rien retrancher d'une nourriture qui n'est pas même suffisante dans les temps les plus heureux. Je ne vois donc, je l'avoue, aucun moyen de faire entièrement face à la crise actuelle. »

Ainsi, dès le début de la session, le pouvoir exécutif faisait l'aveu public de son impuissance. Lord John Russell eût sans doute été tout prêt à remettre une responsabilité si lourde en des mains plus hardies ou plus habiles, s'il y en avait eu; mais il n'y en avait pas. Sir Robert Peel gardait sa position d'observation, promettant un concours désintéressé, satisfait peut-être de se voir déchargé d'un pouvoir dont l'exercice était devenu si difficile.

Ce fut au milieu de cette suspension d'armes des partis politiques proprement dits que commença, dans la chambre des communes, la bataille du parti irlandais et du parti radical anglais. Les Irlandais ouvrirent l'attaque. M. Smith O'Brien ramassa une à une toutes les misères de son pays et les jeta à la face de l'Angleterre en lui disant : « Voilà votre ouvrage! » et il déclara qu'il rendait le gouvernement anglais responsable de la mort de chaque Irlandais qui succomberait sous la famine. Cette ébullition irlandaise était d'une haute imprudence

au moment même où les Anglais supputaient les sommes que leur avait déjà coûtées la famine de leurs voisins. M. Roebuck se leva et commença la série de ces tirades sanglantes qu'il renouvela si souvent dans la suite.

« Je sais bien, s'écria-t-il, quels mendians nous allons voir arriver d'Irlande. Je dis le mot. Je m'attends à toutes les criailleries; mais je dirai mon opinion. C'est mon devoir envers le peuple d'Angleterre, que je représente. Je dis que ce n'est pas au peuple d'Angleterre à entretenir le peuple d'Irlande. Et maintenant, un mot aux landlords. Il y a trois cents ans que le parlement anglais fait des lois à leur profit contre le peuple d'Irlande, et qu'il leur permet de faire leurs affaires particulières à ses dépens.... Le parlement n'a rien fait pour le peuple. Pour les landlords, il a créé toutes sortes de priviléges. Eh bien! ils en ont usé et abusé; ils ont réduit le peuple au paupérisme, et maintenant, après trois cents ans de législation à leur profit, ils s'en viennent demander à l'Angleterre, non-seulement de les soutenir, mais d'entretenir les pauvres qu'ils ont faits. Or, je dis, et je m'adresse ici aux représentans anglais, je dis que notre devoir est de forcer la terre de l'Irlande à nourrir les pauvres de l'Irlande. Nous allons remanier la loi des pauvres d'Angleterre. Eh bien! je demande pour l'Irlande l'égalité. Je demande seulement que, dans la loi des pauvres, à ces mots : « En Angleterre et en Écosse, » on ajoute simplement ceci : « et en Irlande. » Rien de plus. Je ne demande que des lois égales; mais je ne voterai point pour des mesures qui auront simplement pour objet de taxer le peuple laborieux, industrieux, pacifique et régulier de l'Angleterre, au profit de cette anarchie qui règne dans ce royaume que, par un monstrueux abus de la parole, nous appelons le *royaume-frère*. Si le gouvernement cède aux clameurs des Irlandais, il sera responsable des conséquences. Tous les pauvres de toutes les paroisses d'Angleterre auront le droit de venir lui dire : Vous nourrissez les Irlandais, nourrissez-moi. »

Cette sortie sauvage fut comme un brûlot lancé dans la discussion. A peine M. Roebuck s'était-il rassis qu'une légion d'Irlandais se leva et déborda contre lui en invectives. Il y en eut un qui l'assimila à un crapaud; un autre, relevant l'épithète de mendiant, s'écria : « Mais c'est avec de l'argent irlandais que vous avez bâti le palais de la reine et que vous embellissez votre capitale; c'est avec de l'argent tiré de l'Irlande que les Lansdowne, les Hertford, les Devonshire, ont construit leurs hôtels. »

Au milieu de ces querelles amères, la grande question, celle de savoir sur qui retomberait la charge des pauvres en Irlande, sur les possesseurs de la terre ou sur le gouvernement, n'avait été posée que par les deux partis extrêmes. C'était au gouvernement à prendre le rôle d'arbitre, et à tenter, comme le font nécessairement tous les gouvernemens, une transaction. Ce fut en effet ce qu'entreprit lord John Russell dans les mesures dont il vint exposer le plan à la chambre des communes le 25 janvier. Ainsi qu'on va le voir, l'objet principal de ces mesures était de faire, en faveur des propriétaires d'Irlande, la part de

la calamité publique qui avait pesé sur eux comme sur le peuple, et de les aider à sortir d'une ruine imminente, mais en même temps de les assimiler aux propriétaires anglais, en leur faisant supporter désormais la taxe des pauvres.

Le plan du ministère pouvait se diviser en deux parties : l'une comprenant seulement des mesures temporaires, l'autre embrassant les mesures permanentes. Il fallait avant tout parer aux nécessités du présent, arrêter, autant que possible, les ravages quotidiens de la famine, venir au secours du peuple, en un mot lui donner à manger. Pour cela, il n'y avait de possible que les mesures directes, les secours de la main à la main. Trois ou quatre millions d'individus mourant littéralement de faim n'avaient pas le temps d'attendre; ce qu'il leur fallait, ce n'était pas même du travail, c'était du pain, c'était de la soupe. Le gouvernement proposait donc de constituer dans chaque district électoral de l'Irlande des comités de secours autorisés à recevoir des souscriptions du public et des donations du trésor, et à lever des taxes; avec ces fonds, ils devaient établir des cuisines de soupes (*soup-kitchens*) et distribuer des rations aux indigens, à tous les indigens, sans exiger de travail en retour.

Ce système de distribution en grand devait remplacer celui de l'entreprise de travaux publics. Immédiatement après cette mesure en faveur du peuple, il en venait une en faveur des landlords. Nous rappellerons que primitivement les sommes avancées par le trésor pour des travaux d'utilité publique ne l'avaient été qu'à titre de prêt, et que le recouvrement devait en être perçu sur les propriétaires. Lord John Russell, prenant en considération les embarras dans lesquels se trouvaient les landlords, proposait maintenant de leur remettre la moitié de cette dette. C'était simplement légaliser une faillite inévitable. On savait parfaitement bien en Angleterre que cet argent ne serait jamais rendu, par la raison toute simple que les landlords, quand même ils l'auraient voulu, n'auraient jamais pu le rendre. C'était donc, pour le trésor, de l'argent perdu, et le gouvernement, en proposant de décharger les Irlandais de la moitié de cette dette, ne leur faisait pas une grande faveur. En même temps il proposait d'avancer encore 50,000 livres sterling aux propriétaires pour les aider à acheter des semences. Il eût mieux valu ne rien proposer du tout, car 1,250,000 francs ou rien, pour un pareil objet, c'était à peu près la même chose.

Après ces mesures temporaires venaient les mesures permanentes. Celles-ci embrassaient d'abord des secours donnés aux landlords pour améliorer leurs terres, ensuite des entreprises d'utilité publique faites par le gouvernement lui-même, enfin, pour couronnement, l'entretien légal des indigens par les possesseurs de la terre, c'est-à-dire une *loi des pauvres*.

Comme on le voit, il y avait encore là une part pour les propriétaires et une part pour le peuple. Voici comment devaient être réglées les avances faites par l'état aux landlords. Tout propriétaire voulant introduire des améliorations dans ses terres pouvait recevoir un prêt en argent remboursable dans l'espace de vingt-deux ans, et portant intérêt à 3 et demi pour 100; il pouvait aussi, en payant l'intérêt à 6 et demi pour 100 pendant ces vingt-deux ans, amortir sa dette.

Le gouvernement proposait aussi de consacrer une somme de 25 millions de francs à l'achat par l'état des terres en friche. Il avait été calculé qu'il y avait en Irlande environ 4,600,000 acres de terre non cultivée ou dans une culture imparfaite, les propriétaires n'ayant pas le capital nécessaire pour les exploiter et les faire valoir. Le possesseur nominal de la terre aurait le droit d'emprunter à l'état de l'argent pour faire valoir lui-même; mais, s'il n'usait point de cette faculté, et s'il laissait la terre en friche ou au-dessous d'une certaine valeur, alors l'état aurait le droit de l'exproprier et de le déposséder, moyennant une certaine indemnité, d'une valeur qu'il laissait dormir, et qui était ainsi perdue pour la communauté. Ces terres, devenues propriétés de l'état, devaient ensuite être soit vendues, soit affermées en lots plus ou moins considérables, et amener ainsi la création d'une classe nouvelle de propriétaires.

Un projet de loi devait être aussi présenté pour faciliter la vente des terres hypothéquées. Cette partie du plan ministériel touchait à une des plaies les plus vives de l'Irlande. Il n'y a pas de pays au monde où la propriété soit livrée à autant de désordre et d'anarchie. En Angleterre et en Écosse, le propriétaire titulaire est aussi propriétaire réel; les rapports sont directs entre lui et ses tenanciers. En Irlande, il y a toujours trois ou quatre propriétaires. Il y a celui qui a le titre, et qui presque toujours n'a pas autre chose. Au-dessous de lui, il y en a un autre qui tient les hypothèques et à qui appartient la plus grande partie du revenu; celui-là a au-dessous de lui un *middleman,* c'est-à-dire un agent intermédiaire qui lui paie une certaine rente au prix de laquelle il gère, administre, afferme la terre à une multitude de petits fermiers qui se font une concurrence effrénée, et desquels il extorque le plus de rente possible. Ces biens étant substitués, le propriétaire ne peut les vendre, et les familles se transmettent ainsi d'âge en âge un héritage inextricable de dettes et de désordre. Dans un pareil état de choses, il était souvent impossible d'arriver jusqu'au véritable propriétaire, et l'établissement d'une loi des pauvres devenait, en particulier, à peu près impraticable. Quand la détresse publique effrayait le monde de ses scandales, quand les indigens restaient abandonnés à la grace de Dieu dans les campagnes, et quand on voulait remonter jusqu'au propriétaire responsable qui était tenu de contribuer aux charges de la

paroisse, on en perdait la trace, et on se trouvait au milieu d'une légion d'exploitateurs de la terre qui se renvoyaient de l'un à l'autre cette responsabilité écrasante.

Il fallait donc opérer une révolution dans cette condition de la propriété, pour arriver à l'établissement régulier d'une loi des pauvres comme en Angleterre et en Écosse, et c'était la perspective de cette loi qui dominait tout le projet du gouvernement, qui en était, comme nous l'avons dit, le couronnement. L'état disait aux propriétaires : « Nous vous prêterons de l'argent pour vous aider à cultiver vos terres, nous vous autoriserons à en vendre une partie pour que vous puissiez garder le reste; en un mot, nous tâcherons de faire de vous ce que vous n'êtes pas, c'est-à-dire des propriétaires réels et non plus des simulacres de propriétaires. De votre côté, par votre zèle, par votre travail, par le retour à l'ordre, à l'économie, vous répondrez aux sacrifices que le public fait pour vous; en recouvrant la propriété, vous en accepterez les devoirs. Nous élèverons les propriétaires de l'Irlande à l'état de ceux de l'Angleterre et de l'Écosse, mais à la condition que, comme ceux-ci, ils se chargeront de l'entretien légal et régulier des pauvres. »

En terminant l'exposé des plans du gouvernement, lord John Russell faisait appel à la coopération de toutes les classes, et il disait :

« Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il suffit d'un gouvernement bienfaisant pour rendre un pays florissant. Il y a des choses que la couronne ne peut accorder, que le parlement ne peut ordonner : c'est la confiance en soi-même et l'esprit de coopération. Je dois dire franchement qu'en vérité je désespérerais de cette tâche, si je ne voyais pas dans le peuple d'Irlande des symptômes de plus de confiance dans sa propre énergie et ses propres ressources, et d'une plus grande disposition à s'aider mutuellement. S'il veut regarder l'Angleterre et l'Écosse, et voir ce que peuvent faire l'industrie et la persévérance; s'il veut se mettre courageusement à l'œuvre, il a des ressources qui le tireront victorieusement de sa condition présente. Le sol est fertile; il a fait l'admiration des étrangers et des voyageurs de toutes les nations. Le peuple est fort et industrieux, car ce même homme qui erre dans l'inertie et l'oisiveté sur les montagnes du Tipperary, qui se borne à cultiver pendant quelques jours son misérable lot de pommes de terre, qui avec ses gages et avec son porc a pu payer sa rente et gagner sa triste existence, il a peut-être un frère à Liverpool ou à Glasgow, ou à Londres, qui, à la sueur de son front, fait du matin au soir concurrence aux plus robustes travailleurs de l'Angleterre et de l'Écosse, et gagne des salaires égaux aux leurs. Sans doute, il y a de grands maux; il y a eu de grandes fautes. Heureux si nous pouvons jeter les fondemens d'un avenir meilleur; bienheureux les Irlandais, s'ils prennent pour maxime : Aide-toi, le ciel t'aidera. Et alors nous pourrons dire enfin que l'adversité a aussi ses avantages! »

Les projets du gouvernement furent diversement accueillis. Les Irlandais acceptèrent avec empressement, sinon avec reconnaissance, les

secours qu'on leur offrait, tout en protestant à l'avance contre la loi des pauvres, et se promettant bien de la combattre. Les radicaux et les économistes anglais jetèrent feu et flammes contre les avances faites aux landlords, et réclamèrent à grands cris une *poor law*. A la bourse, on se demandait ce que tout cela coûterait, et où on prendrait l'argent. L'état des affaires empirait; l'escompte montait, et c'était quand l'argent devenait de plus en plus rare qu'on proposait d'en prêter aux landlords à un intérêt presque fictif. M. Roebuck était, comme toujours, à la tête de l'opposition. Une loi des pauvres, selon lui, était la seule chose qui pût mettre un terme à une condition sociale où le peuple était en famine chronique, et les landlords en faillite également chronique.

« Les Irlandais, disait-il, ont l'air de croire que le premier devoir de l'Angleterre, c'est de les nourrir, de les habiller, et de leur faire la barbe. Non, je n'ai jamais vu un pareil spectacle! Une grande nation, avec un climat aussi beau que celui de l'Angleterre, une population physiquement plus forte, et des qualités intellectuelles égales sinon supérieures, mais avec cette différence qu'elle manque de ce courage moral qui donne à l'Anglais la force de se suffire à lui-même! »

Le vieux M. Hume, préposé depuis un demi-siècle à la garde du budget, voyait avec effroi s'arrondir les chiffres des sommes promises aux Irlandais. « Ils remercient le ministère, disait-il d'un ton lamentable, et ils s'en vont contens, absolument comme s'il ne s'agissait que d'emporter de l'argent, de l'argent, de l'argent! »

Naturellement les Irlandais rugissaient et bondissaient sous ces assauts qui se renouvelaient à chaque séance. Ils faisaient des irruptions en masse sur leur plus inexorable ennemi. « Je ne veux pas, disait M. Grattan, un des fils du célèbre Irlandais, je ne veux pas appeler ses discours de la satire, ni de la virulence, ni même de la calomnie; c'est le poison d'une petite vipère ratatinée. » M. John O'Connell l'adjurait de les laisser en repos, en lui disant « de choisir un jour pour exhaler à son aise toute sa bile sordide et toutes ses viles injures contre les Irlandais. » Quant à M. Roebuck, il était dans son élément. « C'est bien, disait-il, vous avez beau crier, le bœuf lui-même peut sentir la piqûre de la vipère; son dard est armé de la vérité, et il est clair qu'il a touché juste. »

Au milieu de ces querelles passionnées, la voix calme de l'homme d'état avait de la peine à se faire entendre. L'opinion de sir Robert Peel était attendue avec impatience. L'ancien ministre jugea les projets de ses successeurs avec réserve et bienveillance. En ce qui touchait les mesures temporaires, il les approuva et en pressa l'exécution. Quant aux mesures permanentes, il insista, comme lord John Russell, sur la nécessité de la coopération des particuliers. « Il faut, disait-il, ap-

prendre aux propriétaire irlandais à se passer du gouvernement. Soyons justes, soyons libéraux à leur égard; mais, qu'on en soit bien sûr, ce serait paralyser leurs propres efforts que de leur apprendre à compter sur le gouvernement. »

On ne peut s'empêcher de remarquer ici combien lord John Russell et sir Robert Peel, les hommes les plus modérés et les plus éclairés, raisonnaient, en parlant de l'Irlande, d'un point de vue exclusivement anglais. En Angleterre, en effet, l'état n'est rien ou presque rien; c'est un pays où la centralisation est l'objet d'une antipathie invincible. La grandeur, la richesse, la prospérité de la nation, sont l'œuvre du travail privé, du courage privé, de la persévérance et de l'industrie privées. Toutes les grandes choses en Angleterre sont accomplies soit par des particuliers, soit par des associations, depuis l'éducation du peuple jusqu'à l'émancipation des esclaves et l'affranchissement du commerce. Nous ne voulons point discuter ici les inconvéniens ou les avantages de la centralisation; ce n'est pas une affaire de système, mais une affaire de mœurs. En France, on ne conçoit rien sans l'intervention de l'état; en Angleterre, quiconque proposerait de faire exécuter les chemins de fer par l'état serait pourvu d'un conseil de famille. Ce n'est pas avec des lois qu'on corrige des habitudes nationales; aussi tous les raisonnemens des économistes anglais, les appels qu'ils faisaient au zèle privé, à l'industrie privée, pouvaient être fort justes, mais ils avaient le tort de s'adresser à des Irlandais. Le gouvernement anglais fut ainsi conduit à abandonner une des parties les plus importantes de son plan, celle qui concernait l'appropriation par l'état des terres en friche. Quelques sarcasmes assez mal placés de sir Robert Peel suffirent pour lui faire docilement courber la tête. Ce fut une des grandes fautes de la session. Ce qui manque, en effet, à l'Irlande, et ce que le gouvernement anglais devait s'efforcer d'y créer, c'est une classe moyenne de propriétaires, une classe intermédiaire entre le landlord endetté et le petit fermier ruiné. Or, il ne pouvait arriver à ce but que par le recouvrement de la répartition des terres abandonnées. Dans le projet général, il proposait soit d'acheter à l'amiable, soit d'enlever légalement aux landlords toutes les terres qui ne rendraient pas plus de 2 shellings et demi par acre. Ces terres, devenues propriétés de l'état, divisées en lots et affermées ou vendues, auraient insensiblement amené la formation d'une classe nouvelle de cultivateurs et la création d'un élément nouveau dans la société irlandaise. C'était toute une révolution; le gouvernement anglais n'osa pas l'entreprendre. Il la conçut un moment, il en dressa la théorie; mais, quand il fallut en venir à l'exécution, il recula. Ce fut une des plus grandes parmi les nombreuses preuves de faiblesse qu'il donna dans le cours de la dernière législature.

Le bill de secours pour les indigens (*destitute relief bill*), c'est-à-dire

celui qui instituait des comités pour la distribution des soupes, et qui était en tête du plan ministériel, ne donna pas lieu à grande discussion. C'était une loi d'urgence; elle fut poussée avec célérité dans les deux chambres. La seconde lecture en fut votée dans la chambre des communes le 2 février, dans la chambre des lords le 15, et la sanction royale y fut donnée le 26. Ce qui préoccupait par-dessus tout l'opinion publique, ce qui, au dedans et au dehors du parlement, soulevait les discussions les plus passionnées, c'était la loi des pauvres. Le ministère sentait que c'était un grand pas; il hésitait, tergiversait. Il avait présenté le bill, mais il ne se pressait pas de le faire avancer. M. Roebuck était tous les jours à ses trousses, sans lui laisser un moment de relâche, et soulevait sans pitié de continuelles tempêtes parmi les irascibles Irlandais. La clause principale de la loi des pauvres, la seule réellement fondamentale, c'était celle qui rendait obligatoire la distribution de secours aux indigens valides (*able bodied paupers*). Les propriétaires disaient, et avec raison, qu'une telle clause serait pour eux un arrêt certain de ruine; que l'entretien non pas seulement des indigens invalides, non pas seulement des pauvres admis dans les maisons d'asile, mais de tous les individus sans travail, était une tâche au-dessus de leurs forces, et que la taxe des pauvres non-seulement absorberait, mais dans beaucoup de cas dépasserait le chiffre total de leur revenu. De l'autre côté, on leur répondait : « C'est possible; mais ces trois ou quatre millions d'individus ne peuvent pourtant pas mourir de faim. Il faut que quelqu'un s'en charge. Si ce n'est pas vous, il faudra que ce soit nous. L'Irlande retombera encore sur l'Angleterre. Chacun pour soi, chacun chez soi. »

Ce fut sur ce terrain que s'établit toute la lutte, et elle fut poursuivie de part et d'autre avec une animosité excessive. Les Irlandais accusaient les spéculateurs de la Cité de vouloir les faire exproprier. « Je sais bien, disait sir Henry Barron, que les landlords de l'Irlande sont pourchassés à outrance, afin que les capitalistes anglais se jettent sur leur terres. Voilà la vérité. La clameur publique a été soulevée par l'organe des intérêts marchands. On ameute l'opinion contre nous; puis, quand on nous aura ruinés, c'est la Cité de Londres qui empochera les rentes. »

Ces prédictions étaient présentées sous des couleurs un peu trop irlandaises, mais elles avaient néanmoins beaucoup de vrai. Il est certain que la plus grande partie des hypothèques qui pèsent sur les terres de l'Irlande sont entre les mains d'hommes d'affaires et de prêteurs d'argent, et que la plupart des expropriations devaient se faire à leur profit. C'est sans doute cette certitude de la ruine prochaine de la moitié des propriétaires d'Irlande qui causait les hésitations et les lenteurs du gouvernement anglais. Il fut long-temps avant de se décider à intro-

duire dans le bill la clause formidable de l'entretien des indigens valides. Ainsi, le marquis de Lansdowne, président du conseil, qui était chargé de la conduite du bill dans la chambre des lords, déclarait que cette clause n'y serait pas comprise, mais il faisait cette déclaration dans la chambre des landlords. Or, dans l'autre chambre et dans la presse, la question n'était pas si facile à résoudre, et ce n'était pas un ministère aussi faible, aussi irrésolu et aussi vacillant que le ministère actuel, qui pouvait tenir tête à l'entraînement de l'opinion.

D'ailleurs, le moment critique, le quart d'heure de Rabelais, allait arriver. C'était bien de faire de grands projets, de se montrer libéral, mais il fallait payer. Le chancelier de l'échiquier vint faire le 22 février, dans la chambre des communes, l'exposé de la situation financière du pays. Il y avait un côté de la médaille très brillant, celui de l'Angleterre. Sir Charles Wood débuta en disant qu'au commencement de l'année il y avait dans le trésor une balance de 9 millions sterling (225 millions de francs). Le revenu était en pleine voie de prospérité; l'ancien chancelier de l'échiquier en avait estimé l'excédant probable à 700,000 liv. sterl. (17,500,000 fr.), et il se trouvait être de 3 millions livr. sterl. (75,000,000). On prévoyait, il est vrai, une crise commerciale et manufacturière; mais elle était attendue, par conséquent elle avait perdu la moitié de son danger. Enfin l'Angleterre, si elle avait été seule, n'aurait eu ni embarras, ni inquiétudes, ni insomnies; mais elle n'était pas seule : l'Irlande pesait sur elle de tout son poids; suspendue à ses mamelles rebelles, elle les épuisait et les mordait jusqu'au sang. Tout l'argent qui arrivait au trésor anglais, il le fallait reverser dans les rues et dans les grandes routes irlandaises. Le chancelier de l'échiquier retourna la médaille. Il venait de dire : Voilà ce que vous ont rapporté vos douanes, votre accise, votre *income-tax;* » il eut à dire ensuite : « Voilà ce que vous coûte l'Irlande. » A la fin de janvier, il y avait 571,000 hommes employés par l'état à casser des pierres sur les routes; l'administration seule de ces travaux coûtait plus de 500,000 francs. Il avait été dépensé 7,500,000 francs en achats de grains. Le trésor avait émis 50 millions de francs de bons de l'échiquier pour subvenir aux travaux publics. En résumé, les dépenses étaient de 25 millions de fr. par mois. Elles étaient évaluées, pour l'année qui devait finir au mois d'août suivant, à 10 millions sterling (250 millions); 2 millions étaient déjà payés, il restait à pourvoir aux 8 autres. Sir Charles Wood termina son exposé en demandant la faculté de faire un emprunt de 200 millions de francs. On sait que l'emprunt fut adjugé, trois jours après, à MM. de Rothschild et Baring; l'opération se fit avec la promptitude et la décision qu'on apporte en ces sortes d'affaires de l'autre côté de l'eau.

Le même jour qu'elle autorisait l'emprunt de 200 millions pour l'en-

tretien immédiat des pauvres, la chambre des communes autorisait aussi une avance de près de 40 millions aux landlords pour l'amélioration de leurs terres. Le tout fut accordé à l'unanimité, mais avec un redoublement d'objurgations et de menaces. Il était impossible de dire plus éloquemment : « C'est la dernière fois qu'on vous donne; ne repassez plus. » M. Roebuck, tout naturellement, fut le premier à l'attaque.

« Je voudrais bien, dit-il, avant de voter ainsi 10 millions pour l'Irlande, savoir quelles sont les intentions du gouvernement à l'égard de la loi des pauvres. J'entends dire que soixante-dix des plus grands propriétaires sont contre le bill. Pourquoi n'impose-t-on pas l'*income-tax* à l'Irlande?... Le gouvernement n'a fait qu'ajouter à la détresse; il a desséché les sources de la charité privée, a éloigné le peuple de la culture de la terre en lui donnant des travaux inutiles; il s'est transformé lui-même en brocanteur de blé et en meunier. Il y a eu une irruption de la misère; on a appris au peuple à compter sur le gouvernement et à ne rien faire; l'emprunt excitera la même clameur pour du pain l'année prochaine, les mêmes cris de : Donnez! donnez! donnez! Prenez garde que l'Irlande ne finisse par entraîner l'Angleterre dans une ruine commune. »

Ces récriminations amères étaient avidement accueillies par le public anglais, et reproduites avec bien plus de violence encore par le *Times*. Il y avait une véritable agitation organisée contre les propriétaires d'Irlande, et cette agitation prenait un caractère qui, dans tout autre pays, n'eût été rien moins que terroriste. Le plus inexorable et le plus infatigable ennemi des landlords, M. Roebuck, revint encore à la charge, et fit une motion pour que l'*income-tax* fût appliquée à l'Irlande. On sait que sir Robert Peel, en établissant la taxe générale sur tous les revenus, en avait fait exempter l'Irlande. Nous citerons plusieurs passages du discours que fit M. Roebuck à cette occasion; c'est un des plus cruels, des plus sanglans et des plus spirituels qu'eût entendus depuis long-temps le parlement anglais, et il pose nettement la question :

« En Angleterre, toutes les classes, l'artisan, le marchand, le propriétaire, contribuent au fonds commun, sans grommeler et sans murmurer; mais en Irlande, personne ne paie de taxes ni pour sa maison, ni pour ses fenêtres, ni pour ses chevaux, ni pour ses domestiques, ni pour ses armoiries, ni pour rien. En Irlande, chacun peut ajouter à son train de maison sans payer de taxes. Oh! sans doute, ce serait bien fâcheux de taxer l'étalage et le clinquant en Irlande, car ce serait taxer la moitié des bonheurs du pays... En Angleterre, le *gentleman*, le marchand, l'ouvrier, tous se font un devoir de soutenir les pauvres; mais les *gentlemen* d'Irlande, les marchands d'Irlande, les artisans d'Irlande trouvent cela au-dessous d'eux. La maxime : « La propriété a ses devoirs comme ses droits » a trouvé un écho dans tous les cœurs d'Angleterre et d'Écosse; elle n'a pas trouvé une réponse en Irlande... Tout ce que je demande, c'est qu'en Irlande, comme en Angleterre, le riche paie les taxes. Je demande que quiconque aura un

revenu de plus de 150 livres paie la taxe du revenu comme nous. Avec l'aide de Dieu, nous verrons de quoi sont faits ces messieurs. S'ils nous menacent du rappel, eh bien! nous le leur donnerons. Qu'est-il devenu, ce rappel, depuis qu'une calamité réelle a frappé le pays? Vit-on jamais pareil spectacle? Dans les temps prospères, ces gens-là étaient tous pour le rappel, tous pour le Celte contre le Saxon. Il a plu à Dieu de leur envoyer la famine. Aussitôt, voilà tous ces braillards réduits au silence; tous ces bavards rampans ont le corps et l'esprit terrassés, anéantis. Ils n'ont rien à proposer, mais ils ont tout à demander. Tous les membres de leur corps sont complétement inertes et inutiles, excepté leur langue, et avec cette langue ils crient : Encore! encore! encore! L'insulteur du Saxon et l'avocat du Celte est rentré dans son coin, d'où l'on n'entend sortir qu'une voix suppliante demandant du secours. Voilà vos rappeleurs! Tournez-vous maintenant vers l'Angleterre, qu'y verrez-vous? Une nation brave supportant bravement ses maux, et dont le courage commande la sympathie... Il est venu chez moi l'autre jour deux prêtres catholiques arrivant d'Irlande en députation. La première chose qu'ils m'ont dite est ceci : « Monsieur, ne croyez pas que les membres de la chambre qui y viennent d'Irlande y représentent réellement l'Irlande. Ils n'en représentent que les propriétaires. Eh bien! nous, les prêtres, qui sommes du peuple, qui connaissons ses sentimens, qui vivons avec lui, nous sommes envoyés ici pour vous dire de sa part : Ne croyez pas un mot de ce qui vous sera dit dans la chambre des communes par les députés de l'Irlande. »

« ..... On dit que les propriétaires d'Irlande ont beaucoup d'influence sur le gouvernement, car ce sont eux qui dominent dans la composition du cabinet. Est-il nécessaire de les nommer? Je pourrais vous citer le marquis de Lansdowne, le marquis de Clanricarde, tous deux dans le cabinet, sans compter lord Monteagle, qui n'y est pas, mais qui voudrait bien y être, et qui cogne à la porte. Je pourrais citer un noble lord qui agite l'Europe dans ses fondemens, lord Palmerston. Je pourrais nommer aussi le duc de Devonshire, et un autre noble lord qui, pour ne pas être dans le cabinet, est un des magnats du pays, le comte Fitz-William; mais il y a quelqu'un de plus puissant encore que lord Fitz-William, c'est le peuple d'Angleterre... Je pourrais en nommer bien d'autres. Nous avons là de grands lords, de grands propriétaires d'Irlande, qui, à la face du peuple d'Angleterre, ont constitué un ministère exclusif à leur profit. Le reste du cabinet, je le respecte beaucoup, mais ce sont des zéros dans cette question. J'ai toujours regardé lord John Russell comme un homme brave : c'est la particularité de son caractère que j'aime le plus; mais je puis lui dire que, s'il ne présente pas un bill des pauvres avec ses autres bills, l'Angleterre les rejettera tous en masse... Quand sir Robert Peel a présenté l'*income-tax* avec son perpétuel sourire, ce devait être pour trois ans; mais il savait bien que ce serait pour toujours. Mon Dieu! ce n'est pas la peine de nier, nous savons tous très bien que nous la paierons jusqu'à la fin de nos jours. Il n'y a pas un des plus jeunes membres de cette chambre (et il y en a beaucoup de trop jeunes pour y être), qui ne soit sûr de mourir en la payant. Il faut que les Irlandais goûtent une bonne fois de ce qu'ils ne connaissent pas, les plaisirs de l'indépendance. Voyez un peu ce qui arrivera. Après avoir nourri les Irlandais en 1847, il faudra les nourrir en 1848; mais supposez que nous ayons une mauvaise récolte, où

en serons-nous? Non, il n'y a rien de pareil dans l'histoire du genre humain, depuis la Genèse jusqu'à nos jours : un peuple de huit millions d'individus nourris par un autre! Souvenez-vous, représentans de l'Angleterre, que vous allez bientôt comparaître devant la nation, et qu'elle vous demandera des comptes terribles. »

La motion de M. Roebuck ne pouvait avoir et n'eut aucune suite; on ne pouvait songer sérieusement à imposer l'*income-tax* à des gens déjà ruinés. M. Roebuck n'avait voulu que placer un de ces discours anti-irlandais et monter l'opinion publique. Du reste, il y réussissait; ces harangues passionnées, secondées par les sorties quotidiennes du *Times*, ne laissaient plus au ministère d'autre ressource que de céder. Il céda en effet. Lord John Russell vint annoncer positivement que les secours aux indigens valides seraient compris dans la loi, et en réponse aux dénonciations de M. Roebuck il déclara que les grands propriétaires d'Irlande qui faisaient partie du cabinet étaient les premiers à proposer cette clause du bill, et qu'il faisait cette déclaration en leur nom. En vain les Irlandais sacrifiés tentèrent-ils un dernier effort auprès du gouvernement. Une députation se présenta chez lord John Russell avec une protestation contre le bill signée par soixante-quatre pairs et quarante-trois membres irlandais des communes. Le premier ministre leur fit cette question terrible : « Avez-vous quelque chose à proposer à la place? » Ils restèrent silencieux; leur sentence était prononcée. Ils le sentirent; ils abandonnèrent la lutte dans la chambre des communes, et le 19 mars la clause tant redoutée fut, au milieu d'un excessif tumulte, votée à une majorité de 242 voix contre 36.

La fin du carême de 1847 fut signalée par une cérémonie assez anglaise. La reine ordonna un jeûne général et national pour apaiser la colère divine qui frappait si cruellement la terre. Un jeûne pour remède à la famine, c'est ce qui fut appelé assez spirituellement de la médecine homœopathique. Ce fut une chose très curieuse que la manière dont cet acte de pénitence fut accueilli par la presse et par le public. Le *Times*, par exemple, prit la chose très au sérieux, et la justifia, du reste, par d'excellens raisonnemens. C'est ainsi qu'il disait :

« La calamité qui nous a frappés est sans doute l'œuvre de Dieu, en tant qu'elle a détruit toute une récolte; mais c'est évidemment aussi l'œuvre de l'homme, en ce que c'est à l'imprévoyance, à l'aveuglement, à la négligence de l'homme que nous la devons. Le ciel donne l'abondance et la prospérité à la prévoyance et à la prudence. Une pareille calamité en présence de tant d'avertissemens est un crime national. L'empire tout entier a sa part dans l'oppression et l'incurie honteuse qui ont laissé des millions d'hommes partager la nourriture, les habitations et les mœurs des porcs. Cette riche et puissante nation, qui se vante d'être à la tête de la civilisation et de la religion, elle a permis qu'à

cinq heures de ses rivages, et pour ainsi dire dans son propre sein, il s'amoncelât une masse de pauvreté et de désorganisation sans pareille dans le monde entier. »

Que disait, de son côté, le parti philosophique? Il s'exprimait ainsi par l'organe du *Morning Chronicle :*

« Le document extraordinaire par lequel on nous commande ce jeûne, et copié, nous le supposons, de quelque document semblable du temps d'Henri VIII ou d'Élisabeth, sauf qu'il manque de cette force d'expression que donnait en ce temps-là la sincérité, s'arroge de la familiarité avec les secrets conseils de Dieu jusqu'à menacer de « la colère et de l'indignation divines » tous ceux qui négligeront ce pieux devoir. Il suffit de connaître les opinions des classes éclairées de ce pays pour savoir comment sera reçue une pareille momerie... »

A en juger d'après la conduite de la population en général, le *Chronicle* eut à peu près raison; on put même remarquer à cette occasion qu'un assez notable changement semblait s'être opéré depuis quelques années dans les habitudes, sinon dans les sentimens du peuple anglais. Ainsi, quinze ans auparavant, à l'époque du choléra-morbus, un jeûne national avait également été ordonné en Angleterre; il y fut religieusement observé, et il paraît qu'il y eut ce jour-là dans les églises de Londres seulement plus d'un demi-million de communians. Il n'en fut pas de même en 1847; le peuple anglais se montra en général moins enclin à faire pénitence. Était-ce parce que la calamité dont on avait à implorer le terme tombait seulement à côté de l'Angleterre? Nous ne saurions le dire; mais toujours est-il que le jour de pénitence fut, sauf quelques exceptions, surtout des exceptions officielles, plutôt un jour de réjouissance. Toutes les boutiques se fermèrent comme pour un dimanche; il faisait très beau temps, et le peuple anglais, fuyant la tristesse dominicale, alla encombrer les bateaux à vapeur et inonder les parcs et les jardins publics.

Réconforté par le jeûne, le parlement se remit à sa tâche. La loi des pauvres était maintenant passée sur le terrain de la chambre des lords. Ces malheureux landlords irlandais allaient enfin avoir un peu de répit et sortir pour quelque temps des griffes de M. Roebuck. Chez les lords, ils étaient un peu chez eux. Voyant qu'il n'y avait rien à espérer dans la chambre des communes, ils y avaient quitté la partie, et ils avaient remis leurs affaires entre les mains de lord Monteagle et de lord Stanley.

Lord Monteagle était autrefois connu sous le nom de M. Spring Rice. Il avait été chancelier de l'échiquier dans le ministère de lord Melbourne, il avait été fait pair, et avait acquis des biens considérables en Irlande. Les Irlandais ne pouvaient choisir un meilleur avocat; il était très fin, très habile, et ce qu'on appelle en anglais *clever*. Ce fut lui qui prit dans la chambre des lords la conduite de l'opposition contre le

bill des pauvres. Avant même que le bill y fût introduit, il avait commencé l'attaque à l'aide d'une de ces motions nominales qu'on fait en Angleterre pour soulever une discussion. Le bill rencontrait dans la chambre haute très peu de sympathies. Lord Lansdowne, qui le présentait, reconnaissait lui-même que la clause principale était *une expérience hasardeuse et dangereuse.* Lord Brougham déclarait que c'était *la proposition la plus alarmante qu'il eût de sa vie vu faire dans le parlement;* mais de toutes les prédictions, de toutes les réprobations dont cette loi fut l'objet, les plus sinistres et les plus éloquentes furent celles de l'archevêque de Dublin.

Le docteur Whately est le prélat le plus libéral peut-être de l'église anglicane, et regardé dans le clergé comme un philosophe. C'est, dans tous les cas, un des hommes les plus éminens de son pays, et il s'est fait connaître par ses écrits plus encore que par ses discours. L'opinion d'un tel homme emporte nécessairement avec elle une grande autorité. Eh bien! nous n'avons jamais lu dans aucun livre un jugement plus accablant pour le peuple d'Irlande et pour l'Angleterre maîtresse de ce peuple que celui qu'en porta dans la chambre des lords l'archevêque de Dublin. Ainsi, on disait en Angleterre que les propriétaires irlandais, se voyant forcés de nourrir les pauvres, même dans l'inaction, aimeraient mieux les utiliser et leur donner du travail. A cela l'archevêque répondait que les pauvres, certains désormais de ne pas mourir de faim, refuseraient de travailler. Compter qu'ils chercheraient du travail, il déclarait que c'était « l'idée la plus chimérique qu'il y eût au monde. »

« Je parle, disait-il, d'après ma propre expérience. Je suis habitué à étudier soigneusement l'ouvrier irlandais; j'ai toujours trouvé que, s'il sait que son emploi dépend de ses efforts et de sa bonne conduite, il travaillera volontiers pour une très maigre pitance. L'Irlandais est accoutumé à un travail dur; il est toujours sur le bord de la ruine, et se contente purement et simplement de la mesure nécessaire pour vivre. Donnez-la-lui, il ne travaillera pas du tout, et ses habitudes d'industrie seront détruites pour toujours. L'ouvrier anglais est accoutumé à un mode d'existence plus relevé. Outre le nécessaire, il possède aussi quelque peu de superflu. Il a une habitation décente, il est bien vêtu, sa femme et ses enfans ont des dehors convenables, son *cottage* a même parfois quelques objets d'ornement. Donner à cet homme le simple nécessaire dans un temps de calamité publique n'aurait aucun danger, parce qu'il serait toujours désireux et empressé de retourner à sa condition antérieure; mais, pour l'ouvrier irlandais, un pareil état de choses serait du luxe. »

L'archevêque de Dublin prédisait donc que le nombre des pauvres ne ferait qu'augmenter. Les forcer à travailler, c'était une tentative inutile, dans tous les cas dangereuse. Les inspecteurs n'oseraient pas refuser des secours à ceux qui les demanderaient, ou bien ils seraient

désignés à la justice populaire. « Si j'étais un des inspecteurs, disait l'archevêque, je ne donnerais pas une demi-journée de ma vie. » De plus, ceux qui voudraient donner le mauvais exemple de travailler seraient eux-mêmes marqués comme des victimes. La distribution des soupes, qui avait commencé depuis quelque temps, confirmait déjà ces tristes prévisions. Contens de leur pitance, les ouvriers restaient les bras croisés, assis sur le bord des routes. Les pêcheurs abandonnaient leurs barques et leurs filets, et se couchaient sur le rivage comme des lazzaroni. L'archevêque en citait auxquels il avait offert de les équiper et de leur donner des provisions; il avait été obligé d'y renoncer. Et pourquoi? « Si on leur avait donné des provisions, disait-il, ils les auraient consommées à terre; si même on les avait mis en mer avec leurs barques approvisionnées, ils seraient revenus à terre dans la première nuit, auraient rapporté les provisions à leurs familles, et, comptant sur la charité publique, quand elles auraient été épuisées, ils seraient restés les bras croisés. » Et en citant de pareils exemples, l'archevêque de Dublin les couronnait par cette parole, juste peut-être, mais horriblement dure et cruelle : *On ne peut pas confier à ces gens-là un morceau de pain.*

La conclusion de ce discours est remarquable; nous devons la citer comme une page éloquente et vigoureuse de l'histoire contemporaine. Les résultats futurs de la loi des pauvres y sont retracés de main de maître. L'archevêque terminait ainsi :

« Vous aurez bientôt en Irlande, non plus deux millions de pauvres, comme aujourd'hui, mais trois, mais quatre millions. Déjà en beaucoup d'endroits les campagnes, avec les fermes abandonnées, ressemblent aux déserts de l'Arabie. Je ne parle point dans l'intérêt des propriétaires irlandais, ni pour préserver leurs terres de la confiscation, car confisquées elles seront. Je parle plutôt pour ce malheureux peuple, qui bientôt sera dans une détresse plus grande que jamais, parce que, quand tout le revenu du pays aura été absorbé, et que les terres seront abandonnées comme des sables, les souffrances deviendront incalculables. On imposera des taxes, et la ruine se propagera comme le feu. On ne pourra lever que la moitié de la première taxe; alors on en imposera une seconde. De celle-ci on ne lèvera que le quart; alors on en imposera une troisième, mais qui ne rendra rien du tout. Voilà quelle sera la marche de votre loi des pauvres. Quand les taxes ne rendront plus, on fera appel soit aux districts voisins, soit au trésor public. Si l'on veut frapper d'un impôt additionnel un district voisin, il deviendra aussitôt insolvable, et, comme dans le commerce la banqueroute d'une maison entraîne la chute de plusieurs autres, l'insolvabilité d'un district amènera aussi celle de beaucoup d'autres. Le mal s'étendra comme un incendie dans toute l'Irlande, jusqu'à ce que le royaume-uni tout entier soit obligé de s'imposer une taxe nouvelle, et c'est ainsi qu'on arrivera précisément à ce qu'on veut fuir. Je désirerais de tout mon cœur qu'il fût possible d'introduire cette loi en Irlande sans détériorer la condition du peuple, même au prix

de la moitié de la ruine des propriétaires irlandais; mais c'est impossible. Il est physiquement impossible que la terre d'Irlande suffise à l'entretien des pauvres. La somme d'indigence qui serait dès aujourd'hui même jetée par la loi nouvelle à la charge de la propriété serait plus que le revenu tout entier du pays ne pourrait porter, à tel point que, quand même la terre serait offerte pour rien, avec la seule condition du paiement de la taxe, personne n'en voudrait. Le gouvernement ferait mieux de confisquer d'un seul coup tous les biens des propriétaires irlandais, de les prendre pour lui-même et de faire sur le trésor, aux propriétaires dépossédés, des pensions suffisantes pour les entretenir pendant le reste de leur vie. La terre ne vaudrait plus rien. La proposition à résoudre serait celle-ci : la possibilité d'entretenir un nombre donné d'oisifs sur un certain espace de terrain, ce terrain étant un désert... L'expérience que vous allez tenter est une des plus aveugles que l'on ait jamais pu imaginer. Vous ne pourrez pas même y renoncer, si elle ne réussit pas; vous vous engagez dans une voie sur laquelle il n'y a pas de retour possible. Arrêtez-vous avant de commencer le *facilis descensus* d'où l'on ne revient pas, car une fois que vous aurez déclaré qu'en Irlande tout homme valide qui sera indigent ou voudra se dire tel, et sera sans emploi, aura droit à un secours légal, vous en verrez aussitôt doubler le nombre. Une fois dans cette voie, vous ne pourrez pas vous arrêter avant d'avoir absorbé le revenu entier du pays, et alors vous aurez des jacqueries, des insurrections, des soulèvemens des masses, jusqu'à ce que la législature, honteuse et repentante, se voie forcée de rétrograder, si elle le peut, après avoir passé deux fois la mesure de misères et dix fois la somme de dépenses qu'elle voudrait éviter aujourd'hui à l'aide de cette loi désespérée. »

Ces avertissemens effrayans étaient de nature à troubler l'esprit des plus hardis législateurs. Le parti des landlords profita de l'immense effet qu'ils avaient produit, et lord Monteagle proposa et fit passer dans la chambre des lords un amendement qui limitait la durée de la fameuse clause au 1er août 1848.

Les lords ne prévoyaient peut-être pas la tempête qu'ils allaient soulever dans l'opinion publique. Les hommes sages, comme lord John Russell, comme sir James Graham, l'ancien ministre de l'intérieur, jugèrent que la résistance était impossible. Les règlemens ne leur permettaient pas de parler dans la chambre des communes de ce qui se faisait dans la chambre des lords; mais ils faisaient des allusions significatives à ce qui se passait, selon la locution usitée, dans *un autre lieu*. M. Roebuck était obligé de se taire, et probablement se mordait les lèvres jusqu'au sang; mais la presse radicale fulminait des dénonciations furieuses contre le parti des propriétaires. L'Angleterre souffrait elle-même de la famine. Les travaux étaient suspendus, les manufactures arrêtées, des milliers d'ouvriers sans emploi vivaient sur leurs épargnes, et cependant il fallait continuer à verser millions sur millions dans cette terre toujours aride et altérée de l'Irlande. Puis l'orgueil anglais souffrait profondément de voir l'attention et la pitié du monde entier fixées sur *la sœur de l'Angleterre*. Les secours provenant

des souscriptions ouvertes en France, aux États-Unis, dans toute l'Europe et toute l'Amérique, étaient reçus comme autant d'humiliations. Nulle part ce sentiment tout particulier de jalousie, d'amertume et de honte n'était plus ouvertement exprimé que dans le *Times*, lorsqu'il disait :

« L'honneur anglais, la gloire anglaise, sont compromis par tout ce qui se passe. L'Irlande, la sœur de l'Angleterre, son ancienne conquête, mendie et reçoit aujourd'hui les aumônes de la terre entière. Pouvons-nous être satisfaits d'entendre nos rivaux et nos calomniateurs, qui ont toujours le nom de l'Irlande à la bouche, faire la charité à nos malheureux compatriotes? De toutes les parties des États-Unis il arrive des souscriptions. Il y en a eu à Constantinople, et le sultan y a largement contribué. Le pape a ordonné des prières et des quêtes pour l'Irlande. Que nous recevions ces témoignages de sympathie des Indes orientales et occidentales, passe encore; mais devons-nous entendre dire avec un plaisir sans mélange que Marseille a donné plus pour les Irlandais que pour les inondés de son propre pays? Or, ces appels à la pitié de l'univers ne sont pas nécessaires. L'Irlande peut se soutenir elle-même aussi bien que la France ou tout autre pays. Il y a des parties de la France et de la Belgique encore plus pauvres qu'elle. La seule différence est dans l'inhumanité des propriétaires. Toute la terre fait leur devoir pour eux. Et pendant ce temps-là, notre pays, cette Angleterre qui donne 250 millions à l'Irlande, passe dans le monde entier pour un tyran ou un mendiant! Il faut que cela finisse. »

Ces menaces, répétées tous les jours, animaient singulièrement l'opinion. On arrivait à prêcher une croisade contre la chambre des lords et contre la propriété. Les élections générales allaient bientôt se faire; c'était une mauvaise question à jeter aux passions populaires. Tous les efforts du gouvernement tendirent donc à reprendre le terrain qu'il avait perdu. L'amendement de lord Monteagle pouvait être repris au passage dans une des nombreuses formes que les lois anglaises ont à traverser; le ministère rassembla ses forces, et il fit révoquer la première résolution. Cette rétractation de la chambre des lords mit un terme à la longue lutte qui avait occupé toute la session, et la *loi des pauvres* fut enfin imposée à l'Irlande.

Nous l'avons dit, c'est une révolution, une révolution qui s'accomplira par des voies légales, lentes peut-être, mais qui n'en sera pas moins profonde. Déjà les prédictions de cet épouvantable discours de l'archevêque de Dublin sont en partie réalisées. Avec la certitude des secours légaux, le nombre des pauvres s'est accru dans une proportion inouïe, à ce point qu'il y a quinze jours, l'état faisait quotidiennement distribuer de la soupe à plus de trois millions d'individus. Eh bien! l'Irlandais n'est pas comme l'Anglais; il est plutôt comme l'Italien, qui vit avec un sou par jour. Il ne connaît pas le bien-être, et, ne l'ayant jamais connu, peut-être n'en éprouve-t-il pas le besoin. Cette soupe misérable lui suffit; il ne mettra pas un pied devant l'autre pour améliorer sa

condition. Les pauvres n'ont donc fait que se multiplier, et leur nombre s'est encore accru de tous ceux qui émigraient autrefois en Angleterre, et qui, dans ces derniers temps, sachant qu'ils trouveraient chez eux de la soupe, y sont restés. Cette invasion, qui effrayait tant l'Angleterre, elle a été refoulée; le flot est remonté à sa source.

Jusqu'à présent, c'est l'Angleterre qui a payé. Depuis deux jours, elle a dit à l'Irlande : « C'est votre tour. » C'est le 12 de ce mois, c'est dimanche dernier, que la tâche de l'état a cessé, et qu'a commencé celle des propriétaires irlandais. Désormais c'est la terre qui devra payer la taxe des pauvres.

Mais, malheureux pays! ceux qu'on y appelle les riches sont à peine au-dessus de la condition des pauvres; ils n'ont pas de rentes, ils n'ont que des dettes. La terre est grevée, obérée; elle appartient aux prêteurs d'argent. La taxe des pauvres est supérieure au revenu de toute la terre. Dans le nord et dans l'est, où il y a plus d'industrie, plus de richesse, les propriétaires pourront échapper à la ruine; mais, dans le sud et dans l'ouest, patrie de la misère, c'en est fait d'eux.

Au moment où nous écrivons, la lutte est engagée entre le propriétaire et la loi. Le landlord ne nie pas sa dette, il dit simplement : « Je ne puis pas payer. » Cette résistance passive se produit sur tous les points de l'Irlande. Que fera le gouvernement? Là où il n'y a rien, dit le proverbe, le roi perd ses droits. Si l'on veut exécuter rigoureusement la loi, les terres des insolvables seront saisies et mises aux enchères; mais, en admettant que le gouvernement en vienne à cette extrémité, dans quelle carrière nouvelle d'inextricables embarras ne va-t-il pas entrer? Des terres mal cultivées, couvertes d'une population qui s'y attache comme à une proie, et qu'on ne pourra en arracher que par la force, ne trouveront pas facilement des acheteurs. Le danger éloigne le capital. Si donc l'état confisque la terre, il sera obligé, dans presque tous les cas, d'en rester le détenteur, de la cultiver, de l'exploiter, de la faire valoir. Qui sait? c'est peut-être le seul moyen de faire quelque chose de l'Irlande; mais, pour un gouvernement moderne, un gouvernement constitutionnel, et surtout un gouvernement aristocratique, cette introduction d'une loi agraire est une bien dangereuse expérience.

Nous avons cru devoir retracer avec quelque détail l'histoire parlementaire de cette loi des pauvres, parce qu'elle renferme une grande leçon. Cette race de landlords, qui est aujourd'hui si durement frappée, c'était en Irlande le parti anglais, la garnison anglaise. Et par quelles mains est-elle frappée? Par les mains de l'Angleterre. C'est l'expiation imposée par des complices; c'est un acte de justice populaire exécuté par une trahison. Nous avons rarement vu dans l'histoire un enseignement plus éloquent.

JOHN LEMOINNE.

DES CONCESSIONS

ET

DE LA PROPRIÉTÉ EN ALGÉRIE.

AFFAIRE DES MINES.

La France aime l'Algérie comme on aime les enfans qui coûtent beaucoup, parce que notre pays s'épuise pour elle. De graves accusations, audacieusement lancées en ces derniers temps, ont donc causé une inquiétude générale et légitime. S'il était avéré que l'Algérie est vouée à un gaspillage systématique, que les lambeaux en sont partagés, par un pacte secret, entre les hommes influens, quel capitaliste oserait y engager des fonds? quel ouvrier y conduire sa famille? Les colons auraient-ils grand cœur à y continuer leurs essais? La métropole n'hésiterait-elle pas dans les sacrifices qu'on ne cesse de lui demander? Notre colonie n'a-t-elle pas assez à souffrir de la lassitude momentanée de ses habitans et d'une crise financière terrible, sans qu'on sème, à son sujet, le découragement et le soupçon? Le mystérieux avenir de notre accablante conquête est tellement lié aux destinées de la France, que tout danger pour l'Algérie devient un danger national. Que la vé-

rité soit étudiée et mise à jour, c'est un devoir pour tout publiciste, pour tout citoyen. Ce devoir nous l'avons accepté en ce qui nous concerne. Nous avons cherché à nous éclairer, non pas sur des malversations de subalternes qui ne laissent plus de traces quand la justice les a constatées et punies, mais sur les faits généraux et durables, sur les actes d'un intérêt public que tout le monde peut vérifier.

Pour bien apprécier l'état de l'Algérie, il faut, avant tout, se rendre compte des conditions dans lesquelles s'y trouve la propriété. Le droit des colons à la possession du sol découle de deux sources qu'il importe de distinguer, les achats faits aux indigènes, les concessions accordées à divers titres par le gouvernement français. Dans le bouleversement qui suivit la conquête, il y eut une fièvre de spéculations qui se communiqua des Européens aux indigènes. Qu'on se figure les brocanteurs chrétiens aux prises avec les Arabes et les Juifs! Vente de biens imaginaires, exagérations de contenances, procurations frauduleuses, falsifications de titres, transmissions de biens inaliénables, tels furent les exploits des musulmans dans cette croisade d'un nouveau genre. Nous passerons sous silence les hauts faits des Occidentaux. Après dix années d'un tel commerce, tout le monde se trouva propriétaire; personne ne possédait rien. La propriété rurale surtout se trouvait dans un tel état, que tout essai de colonisation eût été impossible. Il n'y eut plus qu'un cri pour que la lumière descendît dans le chaos.

Ce fut dans ces circonstances qu'intervint l'ordonnance du 1er octobre 1844, destinée à légitimer les transactions antérieures et à poser pour l'avenir les bases de la propriété. Les principaux motifs de nullité que les indigènes faisaient alors valoir pour invalider les contrats dont ils avaient à se repentir furent écartés. Ainsi l'irrégularité des procurations ne fut plus acceptée comme moyen d'annuler les actes. On admit seulement le recours des femmes, enfans ou absens contre ceux qui auraient agi frauduleusement en leur nom. Tout bail à rentes dont la durée n'avait pas été fixée par le contrat fut considéré comme perpétuel et emporta la transmission irrévocable de l'immeuble en litige; l'acquéreur fut même autorisé à éteindre cette rente en remboursant une somme capitalisée suivant le taux courant de l'intérêt. On n'admit plus la revendication des biens religieux, qui, aux termes de la loi musulmane, sont considérés comme inaliénables. Ainsi fut terminée, d'une manière un peu violente peut-être, la guerre judiciaire qui se continuait entre les conquérans et les vaincus. Le passé étant liquidé, on s'occupa de l'avenir. Il fut convenu que, pour les ventes et transactions futures, on observerait les dispositions du code civil; quant aux expropriations forcées, il fut déclaré qu'elles auraient lieu, non plus moyennant une rente, mais au prix d'un capital liquide, évalué par les tribunaux, avec toutes les garanties stipulées par la législation française.

La loi musulmane ne reconnaît pour véritable propriétaire que celui qui, suivant l'expression du prophète, *ramène à la vie la terre morte.* Aux yeux de l'autorité française, la culture devint également la sanction véritable de la propriété; la mise en valeur des terres appropriées fut déclarée obligatoire dans un périmètre tracé autour de chaque ville, village ou hameau; ce fut ce qu'on appela dès-lors le territoire civil. Tout propriétaire indigène ou européen fut requis de constater ses droits par la production de ses titres ou autrement. Les champs laissés incultes furent frappés d'une redevance annuelle de 5 francs par hectare, indépendamment de tous les autres impôts établis ou à établir sur les terres : le non-paiement de cette amende fut considéré comme un abandon de la propriété laissée en friche. Reconnaissant toutefois que la plupart des colons étaient dans une impuissance réelle d'utiliser leurs terres, soit par l'exiguité de leurs ressources, soit en raison de l'état commercial de la colonie, on ne voulut pas punir par la confiscation absolue un tort dont le coupable était la première victime, et on autorisa les propriétaires à faire au domaine l'abandon de leurs terres inutiles, en se réservant le droit de réclamer plus tard une égale quantité de terres arables dans une autre localité, dès qu'ils se sentiraient en mesure de cultiver avec avantage.

Quoique conçu dans un esprit fort paternel, ce règlement rencontra des obstacles, surtout dans les dernières dispositions qui prescrivent l'obligation de la culture. La mise en valeur d'une terre, le peuplement qui en est la suite, ne se décrètent pas par ordonnance; il n'y a pas besoin de loi pour stimuler le propriétaire qui est dans une condition de bonne exploitation : les mesures comminatoires ne suffisent pas pour décider à la culture celui qui ne peut pas labourer avec avantage. N'appréciant pas bien cette force d'inertie qui lui était opposée, l'administration essaya de la vaincre en prescrivant d'une manière plus précise et plus rigoureuse l'obligation de défricher. L'ordonnance du 21 juillet 1846, après avoir confirmé la précédente dans les dispositions relatives au contrôle des titres, éleva de 5 à 10 fr. par hectare l'impôt spécial frappé sur les terres laissées en friches; la preuve de mise en culture exigée des propriétaires fut la plantation de trente arbres par hectare, la construction d'une maison d'au moins 5,000 francs, et l'établissement d'une famille européenne par 20 hectares. Dans l'état de la colonie, c'était vraiment demander l'impossible. L'administration le reconnut tacitement. Sans abandonner en théorie le principe de la culture obligatoire, elle admit dans la pratique de nombreuses exceptions. Ramenée par le fait à la simple vérification des titres, l'ordonnance de 1846 a cessé d'être un épouvantail et reçoit son exécution. Ce contrôle a jeté une première lueur sur l'état de la propriété coloniale et l'importance des acquisitions faites par les Européens. Au 15 mars

dernier, le nombre des dépôts de titres s'élevait à 420; celui des simples déclarations de propriété, en vertu de la possession et du droit que donne la culture, à 816, savoir :

	Dépôts de titres.	Déclarations.	Propriétés.
Province d'Alger	333	359	692
— d'Oran.	74	50	124
— Constantine. .	13	407	420

Le total général, qui donne 1,236, ne doit pas être accepté comme un indice exact du nombre des propriétaires, car, à l'époque où le présent relevé a été fait, beaucoup de colons n'avaient pas encore satisfait à l'obligation qui leur est imposée : les chiffres de la province de Constantine, notamment, ne concernent que le territoire de Bône. On suppose que l'ensemble des opérations constatera l'existence de 14 à 1,500 propriétaires, en comprenant un grand nombre d'indigènes qui ont voulu donner à leurs biens la consécration de la loi française. En admettant pour l'étendue de chaque domaine la moyenne de 300 hectares, résultant des calculs auxquels s'est livré le comité du contentieux, la superficie réclamée s'éleverait à 450,000 hectares environ : or, ce chiffre est presque le double de l'étendue réelle des territoires soumis à l'application de l'ordonnance, laquelle est de 242,607 hectares. Ce fait est la preuve matérielle du désordre qui existe dans la propriété, et justifie pleinement la nécessité des ordonnances de 1844 et 1846. La valeur attribuée à ces terres par l'esprit d'agiotage est tout-à-fait arbitraire : les contrats de vente soumis présentement au contrôle de l'autorité ne pourraient pas fournir une base raisonnable d'évaluation. L'indice le plus certain résulte des expropriations forcées que l'État a dû faire pour établir les nouveaux villages. La moyenne des indemnités liquidées pour ces expropriations s'est élevée à 50 fr. par hectare dans le Sahel d'Alger, et à 14 fr. seulement dans la Mitidja. Il est permis de supposer, d'après ces chiffres, que les Européens ont engagé en achats ruraux une valeur de 5 à 6 millions au plus. Veut-on se faire une idée de cet agiotage sur les immeubles que l'Algérie expie si cruellement aujourd'hui ? qu'on jette les yeux sur le relevé suivant du nombre et des prix de ventes immobilières depuis 1831 jusqu'en 1845 :

	Nombre des ventes en 15 ans.	Prix en capital.	Prix en rentes.
Propriétés urbaines.	12,997	45,979,293 fr.	4,057,117 fr.
— rurales. .	10,918	19,670,704	1,413,677
Totaux p. les 15 années :	23,915	65,649,997	5,470,794

En comparant à ces résultats le nombre et la valeur des propriétés transmissibles, on trouverait qu'elles ont dû changer de mains peut-

être dix fois en quinze ans. Jusqu'à ce jour, la dixième partie du territoire acquis aux Européens paraît avoir reçu un commencement de culture.

La seconde nature de propriété en Algérie a encore un caractère provisoire : elle procède de l'établissement des colons grands et petits, fait par le gouvernement au moyen des biens du domaine. Le fonds concessible se compose des propriétés de l'ancienne régence et des biens déclarés vacans par suite de confiscations ou à défaut de possesseurs légitimes. La reconnaissance des immeubles domaniaux, commencée peu de jours après l'occupation et poursuivie sans relâche, est loin d'être achevée : chaque pas fait en avant enrichit l'inventaire de quelques valeurs nouvelles. La situation constatée à la fin de l'année dernière, en vertu de l'ordonnance royale du 9 novembre 1845, est résumée par les chiffres suivans :

IMMEUBLES APPARTENANT A L'ÉTAT.

Provinces.	AFFECTÉS A DES SERVICES PUBLICS.						NON AFFECTÉS A DES SERVICES PUBLICS ET GÉRÉS PAR LE DOMAINE.					
	URBAINS.			RURAUX.			URBAINS.			RURAUX.		
	nombre.	superficie.	valeur.	nombre.	superficie.	valeur.	nombre.	superficie.	valeur.	nombre.	superficie.	valeur.
		h.	fr.		h.	fr.		h.	fr.		h.	
Alger. . . .	1,514	457	51,168,791	311	5,695	14,034,910	2,570	151	19,623,273	2,832	26,555	3,392,853
Constantine.	680	197	13,822,323	154	6,326	2,336,627	1,795	14	1,873,581	1,011	170,198	5,573,361
Oran. . . .	810	506	17,157,932	174	2,116	5,069,228	1,280	45	6,156,490	1,999	182,929	5,333,380
	3,004	1,160	82,149,046	639	14,137	21,440,765	5,643	210	27,653,344	5,842	379,682	14,299,594

Suivant ces chiffres, l'état possèderait en Algérie, en propriétés de toute nature, utilisées ou non, 15,128 immeubles, fournissant une superficie de 405,191 hectares, et évalués en capital à 145,542,749 fr. Ces chiffres représentent les biens inventoriés jusqu'à ce jour, et non pas la totalité des ressources domaniales de l'Algérie. Les droits de l'état n'ont pas pu être encore reconnus dans beaucoup de localités où les agens financiers ne pourraient pas opérer avec sécurité, et il est certain qu'avec le temps on recouvrera encore de très vastes superficies (1). Il faut tenir compte aussi des aliénations déjà faites, les unes

(1) La plupart des ventes ont été faites moyennant des rentes, dont le service procure annuellement plus de 800,000 fr. au trésor.

moyennant argent, les autres à titre de concessions gratuites. Tous ces chiffres sont bien arbitraires; ils fournissent néanmoins un vague aperçu des résultats financiers de la conquête. Comme placement d'argent, la spéculation n'est pas brillante pour la métropole, il faut en convenir. Pour acquérir un domaine estimé en capital à 145 millions, on a déjà dépensé plus d'un milliard, et, si d'ici à dix ans quelque veine d'exploitation fructueuse n'a pas été ouverte, chaque hectare de broussailles en Afrique nous aura coûté plus cher qu'un hectare dans les meilleures plaines de la Beauce.

Le domaine rural concessible aujourd'hui contient donc 390,000 hectares de toute nature que l'administration paraît estimer en moyenne à 36 francs. Le but principal n'est pas d'en tirer un revenu : c'est de le répartir de la manière la plus efficace pour le peuplement et la mise en valeur de l'Afrique française. Le droit de distribuer le sol, de créer des propriétaires, semble être une prérogative bien désirable, et pourtant, lorsqu'on suit la série des ordonnances qui ont réglementé la matière, on voit la direction supérieure de l'Algérie limiter d'elle-même sa prérogative, comme pour éviter une trop lourde responsabilité. Pendant les dix premières années, il n'y eut que de petites concessions, faites arbitrairement par les chefs militaires dans le voisinage des postes. Lorsque les idées d'organisation se produisirent vers 1841, M. le maréchal Bugeaud prit un arrêté par lequel il s'autorisait, lui, gouverneur-général, à créer des centres de population : il s'agissait pour le moment d'établir les petits colons dans des villages; l'intention était bonne : on ne réclama pas. Cependant, la colonisation prenant essor et des demandes importantes étant faites, le ministre de la guerre voulut prévenir les conflits avec le gouverneur-général en lui retirant le droit de transmettre les biens domaniaux, et en s'interdisant à lui-même la liberté de concéder au-dessus de cent hectares. (Ordonnance du 21 juillet 1845.) La sanction royale fut également déclarée nécessaire pour l'aliénation des forêts et des mines.

Enfin une ordonnance récente (5 juin 1847) semble limiter même la prérogative royale en déférant au conseil d'état, et, en certains cas à des commissions spéciales, le contrôle des concessions importantes (1). En même temps que le pouvoir fournit ainsi des garanties contre lui-même, il en demande de très positives à ces mêmes capitalistes qu'on l'accuse de favoriser. Tout concessionnaire au-dessus de 100 hectares sera tenu à l'avenir de déposer un cautionnement de 10 francs par hectare jusqu'au parfait accomplissement des conditions de mise en va-

(1) L'ordonnance constitutive du 1er septembre 1847 vient de rendre au futur gouverneur-général le droit de concéder les propriétés rurales jusqu'à 100 hectares, mais sur un avis motivé d'un conseil supérieur d'administration, formé par la réunion des premiers fonctionnaires de la colonie.

leur qui lui sont prescrites. S'il n'exécute pas fidèlement le cahier des charges, il perd son cautionnement et est frappé de déchéance : il ne peut ni vendre ni hypothéquer sans autorisation jusqu'au jour où le titre provisoire devient définitif, et à cette époque il doit servir une rente proportionnée à la valeur de l'immeuble dont il reste propriétaire.

Il y a sans doute tendance à croire, d'après les bruits qui ont été répandus, que les concessions de terres domaniales ont été faites sans discrétion et sans discernement : c'est encore une prévention qui doit tomber devant la réalité des faits. Commençons par distinguer deux catégories de concessions, les unes tendant à l'introduction des travailleurs et à la constitution de la petite propriété, les autres offertes comme un appât aux capitalistes et aux spéculateurs dont le concours est nécessaire. La première catégorie comprend toutes les concessions au-dessous de 50 hectares; elle forme ce qu'on a appelé la colonisation administrative, c'est-à-dire le peuplement opéré aux frais de l'état, par la fondation de divers centres habitables et la distribution gratuite de la terre par petits lots. Ainsi ont été formés environ quarante villages ou hameaux dans les territoires civils seulement. Des installations de même genre, mais en nombre beaucoup moins grand, ont eu lieu sur les territoires soumis encore au régime militaire. Il y a enfin des établissemens français dans des cantons où ne règne pas encore la loi française. La dotation de la petite propriété se subdivise donc en deux classes, selon que les lots ont été accordés dans les nouveaux centres de population française ou en dehors de ces limites. Voici un état arrêté au 1er janvier 1847, et qui n'a pas encore reçu de publicité :

1° CONCESSIONS RURALES FAITES DANS LES CENTRES DE CREATION FRANÇAISE.	nombre des concessions.	superficie en hectares.	moyenne approximative de l'étendue.
Territoires civils.	2,396	17,432	7 hectares.
Territoires mixtes.	500	3,000	6
	2,896	20,432	
2° CONCESSIONS RURALES EN DEHORS DES CENTRES DE CRÉATION FRANÇAISE.			
Concessions faites à des Européens.	379	13,378	35
— à des indigènes.	27	939	35
	406	14,317	

Ainsi, jusqu'au commencement de la présente année, il n'avait été distribué à la petite propriété algérienne que 34,749 hectares. Voyons maintenant la part faite à la grande spéculation.

CONCESSIONS DE CINQUANTE HECTARES ET AU-DESSUS,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA CONQUÊTE JUSQU'A CE JOUR.

DATE de la concession.	NOMS ET QUALITÉS des concessionnaires.	CONTENANCE des concessions.	SITUATION des immeubles concédés.
		hectares.	
1er juill. 1843	Leclerc, propriétaire à Alger. .	262	A l'embouchure du Mazafran, province d'Alger.
10 juill. 1843	Société des Trappistes.	1,020	Dans la plaine de Staoueli, Sahel d'Alger.
6 oct. 1843	Cochet et Olivier, propriétaires.	309	Composant l'haouch el-Bey-al-Guarb, Mitidja.
2 déc. 1843	Guffroy, négociant à Alger. . .	55	Sur la rive gauche du Mazafran (Alger).
11 mai 1844	Comte Mancini, réfugié italien.	99	Formant l'haouch ben-Nottarlous, Mitidja.
12 août 1844	De Marqué, capit. de corvette.	166	Sur le territoire de Philippeville.
21 sept. 1844	Beurrey, propriétaire.	128	Formant l'haouch Mokta-Kera, district de Koleah.
16 nov. 1845	Colson, propriétaire.	92	Formant partie de la ferme de Douada, province d'Alger.
13 janv. 1845	Borély-Lassapie, propriétaire. .	404	Composant l'haouch Soukaly, près Bouffarick.
28 janv. 1845	Gouin, armateur pour la pêche.	180	A Sidi-Ferruch, près d'Alger.
19 avril 1845	Tardis, armateur pour la pêche.	200	Auprès du cap Caxine, Alger.
12 mai 1845	Duché, négociant et propriet.	107	Formant l'haouch Bouladjoura, Mitidja.
9 juill. 1845	De Jupeaux, payeur-adj. à Alger.	68	Formant partie de l'haouch Ben Seman, Mitidja.
17 sept. 1845	Schwartz, tailleur à Paris. . . .	150	Au village de Souma, district de Blidah.
Idem.	Teule, propr. dans l'Ardèche.	100	Dito. Dito.
19 sept. 1845	Delaunay, pr. dans le Calvados.	50	Dito. Dito.
9 nov. 1845	Ferdinand Barrot, député. . . .	600	Territoire civil de Philippeville.
25 nov. 1845	De Touchebœuf, offic. en retr.	59	Formant partie de l'haouch Mimouch, Mitidja.
Idem.	De Lirac, propriét. à Avignon.	75	Dito. Dito.
15 déc. 1845	Debos, propr. dans l'Ardèche.	100	Formant le château de Saint-Ferdinand (Alger).
28 janv. 1846	Comte de Montigny.	96	Sur la route d'Oran à Misserghin, province d'Oran.
25 fév. 1846	De Michaux, propriét. à Oran.	99	A Bouaza, à 12 kil. d'Oran.
10 juill. 1846	Maurel, propriétaire à Paris.	130	Quartier des Kraknas, Mitidja.
Idem.	Saoudi, Ben-Inal, kaïd des Mahennas.	130	Sur la rive droite du Safsaf, près Philippeville.
21 juill. 1846	Milliot, propriétaire.	400	Aux environs de Duzerville, près Bône.
8 nov. 1846	Union agricole du Sig.	3,059	Dans la plaine du Sig (Oran).
10 nov. 1846	Roguin, fils du tr.-pay., à Alger.	83	Au quartier el Kadji el Kabir, à 5 kil. s. d'Oran.
20 nov. 1846	De Galbois, lieutenant-général.	425	Formant l'haouch Zaouïa, district de Coleah.
25 nov. 1846	Dupré Saint-Maur, pr. à Paris.	940	Sur la terre d'Agbeil (Oran).
31 janv. 1847	Marsali-Ali, officier de spahis.	484	Formant la terre domaniale dite Oulajet, M'ta el Ouelbani, au sud de Constantine.
12 mars 1847	Del Balzo et Veyret.	7,040	Formant les communes d'Isabelle, de san Fernand, et la moitié de la commune de Christine, près d'Oran.
19 mai 1847	Saoudi, Ben-Inal, kaïd des Mahennas (2e concession). . . .	67	Sur la rive droite du Safsaf.
24 juin 1847	Guillon, père et fils	60	Près la ferme de Kalaïdji, district de Douéra.
		17,234	

Ce relevé est publié pour la première fois. Lorsqu'il sera connu, les mêmes hommes qui reprochent à la direction de l'Algérie une prodigalité coupable ne manqueront pas de l'accuser d'une parcimonie outrée. Pendant dix-sept ans d'occupation, il n'a donc été fait que trente concessions au-delà de 50 hectares à des Européens et trois à des indigènes au service de la France. 17,234 hectares seulement ont été aliénés au profit de la grande culture. La répartition par province donne le résultat suivant :

Province d'Oran.	11,317	hectares.
— d'Alger.	4,071	id.
— de Constantine. .	1,846	id.

La province d'Alger emporte à elle seule plus des deux tiers : les donations les plus étendues et les plus nombreuses ont été récemment faites dans le triangle de M. de Lamoricière. La province de Constantine, qu'on a signalée en ces derniers temps comme la proie des agioteurs, ne présente que trois concessions de médiocre étendue, déduction faite des lots accordés à des chefs indigènes : la part des capitalistes y est dix fois moins grande que dans la province d'Oran, dont on ne dit rien. Quant à la province centrale, les deux tiers de la terre aliénée sont donnés aux trappistes, contre lesquels personne n'oserait réclamer; à M. Borely-Lassapie, qui, établi au milieu de la Mitidja, donne à la colonie un exemple d'énergie dont elle a besoin; à deux spéculateurs qui ont promis de fonder sur les côtes un village de pêcheurs, à un général qui a long-temps servi en Afrique. Aucun système exclusif ne prévaut : on écoute, on cherche, parce qu'on doute. Ainsi, un domaine qui comprend 7,040 hectares et englobe près de trois communes, est mis à la disposition d'une compagnie qui adopte le programme de M. de Lamoricière. Un riche propriétaire français, M. Dupré de Saint-Maur, se voue à la même œuvre et obtient 940 hectares. Un peu plus loin, 3,059 hectares d'une terre fécondée par le barrage du Sig sont livrés à un groupe qui paraît devoir se constituer sur des bases empruntées au système de Fourier. Dans le domaine de 600 hectares accordé à M. Ferdinand Barrot, on cherche le type de ce patronage du grand propriétaire qui doit, c'est l'idée en vogue, faire éclore autour de lui une population laborieuse, et en même temps un agronome inconnu, M. Milliot, obtient dans les broussailles de l'Edough 400 hectares, sous promesse d'entretenir pendant 15 ans au moins un troupeau modèle de bêtes ovines, composé mi-partie de sujets de race pure et de race indigène améliorée.

En résumé, les concessions rurales de toute nature, faites aux pauvres et aux riches sur le territoire français et sur le territoire arabe, ne donnent qu'un total de 52,000 hectares. La part des travailleurs a été

le double de celle des capitalistes. Ce ne sont cependant pas les solliciteurs qui manquent : depuis le commencement de 1843, époque où les demandes se sont produites d'une façon régulière, jusqu'au 31 mars 1847, le ministère de la guerre a reçu 3,836 demandes, dont 1,776 par des Français et 2,060 par des étrangers, et le capital d'exploitation annoncé s'élève à 36,311,943 francs. A Alger, au 20 février de l'année courante, 4,500 demandes avaient été faites, avec promesse d'engager 18 millions. Dans le nombre des solliciteurs, il y a, à notre connaissance, des personnages riches et influens. Que la temporisation du gouvernement soit systématique ou irréfléchie, ce que nous ignorons, elle doit choquer l'opinion commune. Ceux qui n'ont pas étudié le problème de la colonisation sont disposés à croire qu'il suffit, pour peupler une terre, de la partager par morceaux à tous ceux qui manifestent l'intention de s'y installer : c'est une erreur qui se retrouve au fond de tous les systèmes, et que nous avons déjà eu occasion de combattre. Le développement d'une population est subordonné à la réussite industrielle. Chaque contrée a un régime d'exploitation qui lui convient : celui qui doit vivifier l'Algérie n'est pas encore trouvé. Les difficultés de la mise en valeur sont à l'état de problème; la solution ne dépend pas du nombre des spéculateurs incapables ou étourdis : au contraire, en les attirant, on ne remédierait pas au présent, et on créerait un embarras pour l'avenir.

Avec les terres arables, le domaine algérien possède deux autres élémens de colonisation, parce qu'ils sont deux sources de richesses, les forêts et les mines. Le service forestier, institué récemment et d'une manière bien insuffisante encore, poursuit en ce moment des explorations d'après lesquelles on établira les règles du meilleur aménagement. Le sol algérien est beaucoup plus riche en bois qu'on ne l'avait imaginé, à en juger d'abord par son aridité apparente. Le résumé des travaux du service forestier en 1846 donne les résultats suivans :

	Nombre des bois ou forêts explorés.	Contenances en hectares.	Grandes surfaces boisées non explorées.	Étendue approximative de ces surfaces.	Superficie totale du domaine forestier.
Province d'Alger.	17	73,749	5	267,000	340,749
— d'Oran.	13	99,400	2	140,000	239,400
— de Constantine.	27	195,370	4	63,000	258,370
	57	368,519	11	470,000	838,519

Tous ces terrains boisés sont compris dans les limites du Tell. Ainsi, la portion habitable de notre colonie serait relativement plus riche en bois que la métropole, où l'on ne compte pas plus de 8 à 9 millions d'hectares boisés. Les forêts algériennes contiennent les essences les plus précieuses. Les cèdres, les principales variétés du chêne, les

oliviers, les pins, les lentisques, les thuyas, en fournissent le peuplement ordinaire. Ces bois sont en général dégradés par l'exploitation inepte des indigènes et par ces incendies qui sont le fléau de la culture africaine; mais des soins intelligens, venant en aide à la vertu naturelle du sol, rétabliraient en peu d'années de magnifiques exploitations.

En admettant le rendement moyen de la France, qui est à peu près de 50 francs par hectare, il serait permis d'entrevoir une époque où le domaine forestier de l'Algérie rendrait seul 40 millions. Des solliciteurs sont en instance pour obtenir des concessions de forêts ou des permis de coupe moyennant redevances. L'administration a senti qu'il est prudent de ne pas compromettre l'avenir par des engagemens précipités. En ce moment, elle met à l'essai divers modes d'exploitation, particulièrement pour le chêne-liége. Les premières études ont été concentrées dans le cercle de Bône, où la récolte du liége promet de notables bénéfices à l'industrie privée aussi bien qu'à l'état. Dans les forêts de La Calle, trois séries d'exploitations, de 2,000 hectares chacune, viennent d'être mises en coupe. Une première série est exploitée au compte de l'état par des agens forestiers aidés par des travailleurs militaires. On attend peu de ce régime, parce que la préparation du liége exige un apprentissage spécial que le zèle des soldats ne remplace pas. Une seconde série a été concédée pour seize ans, c'est-à-dire pour deux périodes de reproduction, à une compagnie qui fera à l'état remise de 10 pour 100 sur la valeur marchande des produits, et qui s'engage en outre à nettoyer le sol et à ouvrir des routes forestières. La troisième série, confiée également pour seize ans à une autre compagnie, sera exploitée sous le contrôle des agens forestiers, à la charge de partager tous les produits avec l'état après le recouvrement des déboursés. Enfin deux exploitations de huit années seulement, avec redevance fixe à prix débattu, sont livrées à l'industrie privée. Ces divers arrangemens sont répétés sur d'autres points de la province de Constantine. Les résultats acquis par expérience feront loi pour l'avenir.

Le règne minéral constitue une des principales ressources du sol algérien. On y trouve le fer presque partout, et certains gîtes fournissent des minerais dont le rendement et la qualité étonnent les hommes spéciaux. Les amas de la province de Bône, qui peuvent être comparés, assure-t-on, aux gîtes les plus célèbres de l'Europe, ont excité depuis long-temps la convoitise des spéculateurs. Près de Tenès, les travaux de recherche ont mis à découvert des filons très étendus et dont la puissance moyenne va jusqu'à un mètre. Dans les environs d'Arzew, au cap Ferrat, on signale des affleuremens de la plus belle apparence. Le cuivre, qui manque à la France, et dont nous achetons pour 20 millions à l'étranger, peut nous être fourni par nos possessions africaines. Sans parler des mines de Mouzaïa, qui commencent à donner des pro-

duits, on signale comme un trésor la découverte récente d'Aïn-Barbar. On sait de plus, par certains indices géologiques et par des échantillons que colportent des Arabes, qu'il existe du cuivre dans le territoire de Tenès, près de Bougie, et dans d'autres points de la province d'Alger que l'on n'a pas encore pu découvrir. On espère trouver le plomb dans la chaîne qui aboutit au cap Caxine, dans les flancs de l'Ouarensenis et dans le Dahra. Il y a encore du plomb dont les Arabes se servent pour la fabrication des balles près de Sétif. Les substances minérales non métalliques sont également abondantes. Le sol algérien, qui semble imprégné de sel, fournit en grand nombre les dépôts de sel gemme et les sources salées. Le gypse, qui s'offre par masses énormes, les carrières de marbre, donneront un jour matière à des exploitations considérables.

Peut-être aurait-on dû chercher dans l'exploitation ou la vente de ces propriétés un dédommagement aux sacrifices que fait la France pour sa colonie; mais, il faut bien le dire, l'application pure et simple de la loi française à l'Algérie a neutralisé ces valeurs. Considérant que l'industrie minéralogique est aléatoire et dispendieuse, et qu'il est bon d'y attirer les capitalistes par l'appât des gros bénéfices, la loi de 1810 n'imposa aux concessionnaires qu'une redevance légère au trésor, une indemnité annuelle au propriétaire de la surface et une prime à l'inventeur proportionnée aux avances qu'il a faites et à l'importance de sa découverte. Ces diverses contributions se confondent assez souvent, car il est rare qu'une mine soit concédée à un autre qu'à l'inventeur ou au propriétaire. Quand ce dernier n'exploite pas, la part qui lui revient est réglée par l'acte de concession. Chaque localité a ses traditions à ce sujet. Quant à la part que l'état s'est réservée, elle n'est vraiment pas en proportion avec l'importance de l'industrie minéralogique; chaque surface concédée est frappée d'un impôt de 10 francs par kilomètre carré, et d'une redevance proportionnelle aux résultats de l'extraction qui ne doit pas excéder 5 pour 100 du produit net. Cette cotisation serait équitable, si elle pouvait être fidèlement établie; mais l'estimation, excessivement difficile, donne lieu à beaucoup d'erreurs, et sans doute à ces fraudes que les hommes honorables se permettent naïvement quand ils ont à traiter avec le fisc. Souvent ces deux impôts sont remplacés par des abonnemens annuels, qui, stipulés d'ancienne date, n'ont pas suivi les progrès naturels de l'entreprise. Bref, l'extraction des minerais, qui crée en France une valeur commerciale de 100 à 120 millions, ne fournit pour sa part au budget qu'une misérable somme d'environ 400,000 francs. Une industrie aussi riche, aussi puissante, devrait verser au trésor dix fois plus.

Le gouvernement a essayé de corriger ce que la loi de 1810 peut

avoir d'abusif dans son application à l'Algérie. Ainsi, la concession des mines, au lieu d'y être perpétuelle comme en France, n'est que temporaire et limitée à quatre-vingt-dix-neuf ans. La propriété concédée ne peut être vendue ni transmise d'une manière quelconque sans l'autorisation du gouvernement. Le but principal étant moins d'obtenir des minerais pour la métropole que de hâter le peuplement de la colonie, le concessionnaire n'est pas libre de restreindre ou de suspendre volontairement les travaux; on exige qu'il conserve à l'exploitation une activité proportionnée à son importance, et dont l'administration peut fixer la mesure. On donne à l'entrepreneur des facilités pour la main-d'œuvre en promettant d'accorder aux ouvriers qu'il réunira de petits lots de terre; mais il faut qu'il règle sa production de manière à retenir sur les lieux une population suffisante. S'il stérilise par son inaction cette partie du domaine public qui lui a été confié, il s'expose à la déchéance. Les redevances diverses payées pour l'usage des tréfonds ne lui donnent aucun droit à l'exploitation de la surface; l'état en reste le propriétaire, et il peut livrer à des concessionnaires ruraux les superficies propres à la culture. Il faut espérer enfin que les revenus du fisc seront prélevés exactement et non pas remplacés, comme en France, par des abonnemens dérisoires.

Malgré toutes ces restrictions, la propriété d'une mine offre encore une belle perspective aux spéculateurs, en Algérie surtout, ou des affleuremens de la plus magnifique apparence ont été signalés. Il n'est pas étonnant que les concessions de ce genre aient donné lieu à une poursuite des plus vives. L'affaire des mines algériennes ayant été déférée au tribunal de l'opinion, il devient nécessaire qu'elle soit connue dans tous ses détails, afin que le grand juge, le public, ne s'égare pas dans ses jugemens. Les faits méritent d'ailleurs d'être racontés, ne serait-ce qu'à titre de documens pour les historiens futurs de nos mœurs industrielles.

Pendant la campagne de 1840, une de nos colonnes, franchissant l'Atlas dans la direction d'Alger à Médéah, rencontra un énorme bloc métallique, une espèce de muraille d'environ trois mètres, en cuivre mêlé de fer. Ce furent donc nos soldats qui méritèrent le titre d'*inventeurs*, et, si l'on eût appliqué à la lettre la loi de 1810, une part dans les profits de la découverte eût dû leur être attribuée. On détacha du bloc de nombreux échantillons qui furent répandus en Algérie et en France. L'éveil fut ainsi donné aux spéculateurs. La richesse réelle d'une mine a moins pour mesure l'abondance de l'élément métallique que les charges et les difficultés du traitement industriel. Malgré la beauté des affleuremens, une exploitation à établir dans des montagnes sauvages, parmi des tribus à peine soumises, sans communications, sans res-

sources alimentaires, sans ouvriers disponibles, n'offrait pas une perspective bien séduisante. La concurrence des solliciteurs ne paraît pas avoir été fort active. Trois ans seulement après la découverte, un spéculateur audacieux, recommandé par un nom célèbre dans les sciences et dans l'industrie, M. Élie de Montgolfier, fit valoir auprès de l'autorité des sacrifices qu'il aurait faits pour explorer le territoire de Mouzaïa, et pour obtenir des chefs de tribus indigènes la cession du tréfonds de toutes les mines découvertes et à découvrir. Dans la disposition où se trouvaient alors les esprits, tout homme promettant d'attirer en Afrique des capitaux et des bras avait chance d'être bien accueilli, et, au lieu de restreindre les demandes des entrepreneurs, il y avait plutôt tendance à stimuler leur ambition. M. le maréchal Bugeaud encouragea donc les prétentions de M. de Montgolfier avec une vivacité peut-être irréfléchie; en décembre 1843, il soumit à l'approbation du ministre de la guerre un arrêté pour la concession provisoire, pendant trois ans, de toutes les mines de Mouzaïa, en insistant tellement sur les avantages de cette mesure, qu'il regrettait, disait-il, de ne s'être pas cru autorisé à la prendre *d'urgence*. Peu de temps après, le 20 février 1844, le gouverneur-général transmettait au ministre un nouveau projet d'arrêté par lequel il proposait, non pas seulement d'accorder à M. de Montgolfier les gisemens métallifères de Mouzaïa, mais de lui concéder tout le territoire entre la Chiffa et la route de Blidah à Médéah, c'est-à-dire environ huit lieues carrées. Le gouverneur-général justifiait son insistance en disant qu'un permis d'exploration valable pour un an, qu'il avait délivré, en date du 5 septembre 1843, lui semblait un engagement pris envers M. de Montgolfier.

Jusqu'à cette époque, ainsi que nous l'avons dit, on n'avait pas contesté au gouverneur-général le droit de disposer des terres incultes dans l'intérêt de la colonisation; mais, cette fois, il s'agissait d'une valeur peut-être considérable. Le gouvernement sentit qu'il pouvait y avoir abus dans ce droit conféré au chef de la colonie d'aliéner le domaine public. D'ailleurs, l'incident était nouveau, c'était la première fois qu'une concession de mines devait être accordée en Afrique. Au lieu de trancher l'affaire d'urgence, M. le maréchal Soult déclara qu'elle devait être étudiée mûrement. Les principes à suivre pour la cession et l'exploitation des richesses minérales de l'Algérie n'étaient pas encore posés. Le ministre de la guerre voulut que les départemens du commerce et des travaux publics fussent consultés sur ce point. L'avis unanime fut d'appliquer à la colonie les règlemens qui font loi dans la métropole. M. le maréchal Soult se montra en outre jaloux de conserver à ce genre d'entreprise un caractère national. Il posa en principe que les minerais devaient être traités sur place ou dans les usines de

France, et que le transport à l'étranger en serait interdit. Enfin, avant de prendre une décision concernant les mines de Mouzaïa, le ministre voulut être éclairé sur la composition de la compagnie à laquelle M. de Montgolfier donnait son nom. On se souvenait, en effet, au ministère, que M. de Montgolfier avait fait partie d'une compagnie dont le siége principal était à Livourne, et à laquelle l'administration locale de l'Algérie avait été sur le point de concéder en bloc et pour trente-deux ans l'exploitation de toutes les forêts de chênes-liéges de La Calle, faveur exorbitante dont on ne manquerait pas aujourd'hui de faire crime à l'administration métropolitaine, si elle n'avait pas été éclairée assez à temps pour y mettre obstacle. M. le maréchal Soult ayant déclaré que jamais il ne se prononcerait en faveur d'une société dont le siége et les principaux intérêts ne fussent pas en France, M. de Montgolfier se considéra, à ce qu'il paraît, comme frappé d'exclusion. Dès cet instant, les demandes en concession des mines de Mouzaïa furent faites au nom d'une compagnie française, formée à Marseille sous la raison sociale Henry frères.

Ordre formel avait été donné de Paris aux autorités algériennes de considérer comme nul tout permis provisoire d'exploration, et de sévir dans le cas où les travaux commencés ne seraient pas immédiatement suspendus. Cette rigueur avait pour but de trancher un conflit fâcheux, et non pas de décourager la spéculation légitime. On eut égard aux réclamations des négocians qui affirmaient avoir engagé des sommes considérables sur les promesses qui leur avaient été faites à Alger, tout en repoussant ce qu'il y avait d'exagéré et même de ridicule dans leurs prétentions. La compagnie marseillaise osait demander tout le territoire des Mouzaïas, c'est-à-dire un périmètre qui ne comprenait pas moins de dix-huit à vingt lieues carrées. M. le maréchal Soult voulut, au contraire, que la plus grande partie de la surface exploitable fût réservée pour l'avenir, et il restreignit le lot de MM. Henry frères à une étendue superficielle de 53 kilomètres, un peu plus de trois lieues carrées. L'arrêté ministériel en date du 22 septembre 1844 fut maintenu et régularisé par ordonnance du roi, après que le ministre, limitant lui-même ses pouvoirs, eut obtenu l'ordonnance du 21 juillet 1845, qui exige la sanction royale pour l'aliénation du domaine algérien. L'application littérale de la loi de 1810 oblige les concessionnaires à payer 10 francs de redevance fixe par kilomètre carré, soit 530 francs pour la concession dont il s'agit; une redevance proportionnelle de 5 pour 100 sur les produits, qui figure déjà dans le budget de la colonie pour 1,332 francs; plus une rente de 20 centimes par hectare attribuée à l'état comme propriétaire de la surface, soit 10,600 francs. Qu'on ajoute encore la rente de 100 réals-boudjoux, environ 180 francs, payés à

titre d'indemnité aux indigènes des Mouzaïas, et on arrivera au total de 12,642 francs, somme qui s'augmentera proportionnellement aux résultats constatés. Certes, c'est obtenir à peu de frais une propriété qui, probablement, doit acquérir une valeur considérable. Quoi qu'il en soit, il y a justice à remarquer que les actes de l'administration, à l'égard de la compagnie marseillaise, sont loin de présenter le caractère de la complaisance. Dans une affaire sans précédens, on s'en est tenu à la stricte application des lois de la métropole. A défaut d'expérience acquise sur l'étendue qu'il convient de donner en Algérie aux entreprises métallurgiques, on crut assez faire en réduisant de quatre cinquièmes les prétentions des demandeurs; d'ailleurs, à cette époque, la fondation d'un établissement semblable, au milieu des indigènes, paraissait aux yeux de tous une témérité, à tel point que, dans le premier acte de concession, on inséra que l'état ne garantissait pas à la compagnie des Mouzaïas la protection assurée aux Européens dans les territoires civils.

A peine nantis de leur privilége, les concessionnaires jetèrent les bases d'une société d'exploitation. Un procès récent a fait connaître des détails assez piquans, que la publicité de l'audience nous autorise à répéter. Maîtres d'un petit royaume en Algérie, MM. Henry frères et Montgolfier avaient eu d'abord l'idée d'y fonder deux dynasties collatérales : rien de nouveau sous le soleil; cette constitution était celle de Sparte. Aux termes de leur charte industrielle, les fonctions d'administrateurs-gérans, déférées à MM. Pancrace et Antoine Henry, devaient être conservées et transmises héréditairement dans leur famille, de mâle en mâle et par droit de primogéniture, jusqu'à extinction de leur descendance masculine, pendant toute la durée de la société, c'est-à-dire un siècle. Les fonctions de directeur des travaux d'art devaient être aussi transmises, d'après les mêmes principes, dans la descendance masculine de M. de Montgolfier; le budget de cette royauté en parties doubles prenait sa source dans un capital de 20 millions demandé au menu peuple des actionnaires. Mais y a-t-il, au XIXe siècle, un gouvernement sans opposition? La charte des Mouzaïas ayant été attaquée, on lui substitua un acte de société dans la forme ordinaire, qui réduisit le capital à 4 millions et les actions à 100 francs, en convenant toutefois que les titres d'actions, malgré la réduction apparente de leur chiffre, conserveraient en réalité leur valeur primitive de 500 francs. De là un procès regrettable. Il est bien à souhaiter que la compagnie des Mouzaïas ne compromette pas, par l'impatience de réaliser des primes, un avenir commercial qui peut devenir fort beau. Aujourd'hui l'entreprise est en voie d'exploitation très active. Trois cent cinquante-deux ouvriers réunis sur les lieux ont formé le noyau d'un village européen.

La redevance proportionnelle due au trésor, inscrite au budget de 1845 pour la somme de 1,332 francs, correspond déjà à un produit net d'une trentaine de mille francs, et l'on est au début de l'opération! Les travaux, poursuivis à travers mille difficultés, sont à peine organisés! La perspective de ces gros bénéfices, qu'on peut obtenir par l'effet d'une simple sollicitation, n'est-elle pas un appât bien fort pour les spéculateurs? Laisser de telles richesses à la disposition arbitraire de l'autorité administrative, quels que soient les moyens de contrôle, n'est-ce pas créer autour des hommes d'état des concurrences acharnées, des rancunes dangereuses? Le scandale fait à l'occasion des mines du cercle de Bône devait confirmer pour la seconde fois ces appréhensions.

La richesse minéralogique de la province de Constantine a été célébrée par plusieurs écrivains arabes. Édrisi, entre autres, après avoir rappelé que l'extraction des fers de l'Édough et des marbres d'Hippône date de l'époque romaine, ajoute que, de son temps, on voyait encore des Kabyles apporter aux marchés de Bône des instrumens de fer assez bien fabriqués. Les indications du géographe arabe provoquèrent les premières recherches, et vers 1841 on constata l'existence de divers gisemens, non pas précisément dans le groupe de l'Édough, mais dans deux collines plus rapprochées de la ville, qu'on appelle Bou-Hamra et Belelieta. Une première demande en concession fut aussitôt formée par un Français, ancien maître de forges, homme d'une capacité éprouvée et muni d'ailleurs des recommandations les plus puissantes. Le temps n'était pas venu de prendre une décision à cet égard. Ce fut seulement en 1843 que le service des mines en Algérie reçut ordre de réunir les informations propres à éclairer le gouvernement. Après deux années d'études et une succession de rapports, M. le maréchal Soult, formellement opposé au monopole d'une seule compagnie, prit une décision tendant à reconnaître les mêmes droits à tous les demandeurs dont les titres paraîtraient valables : le partage devait être effectué, par ordonnance royale, aussitôt que les cahiers des charges et les plans délimitatifs auraient été régulièrement établis. A la date de cette décision (3 avril 1845), sept demandes étaient parvenues au ministère, et, sur ce nombre, il en était trois qui ne méritaient aucune considération. Restait donc à partager entre quatre concurrens, jugés admissibles, les affleuremens reconnus dans le voisinage de Bône, plus un gîte très riche situé à Aïn-Morkha, au nord du lac Fetzara, signalé dans l'intervalle par M. le capitaine Carrette, et sollicité aussitôt par MM. Talabot. Les choses en étaient à ce point, lorsque, le 8 juillet de la même année, intervint une demande de M. le marquis de Bassano, conçue en termes fort pressans. Étonné de rester un mois sans réponse, le même solliciteur envoya le 10 août une seconde demande d'une vivacité encore plus

prononcée. Il y était dit « que les bureaux ne mettaient sous les yeux du ministre, malgré ses ordres positifs, que des demandes qu'il leur convenait de faire connaître. » Les faits qui viennent d'être articulés avec une précision qui ne laisse pas place au doute répondent suffisamment aux accusations de M. de Bassano. L'incertitude et le retard dont il croyait avoir à se plaindre n'avaient pas d'autre cause que la difficulté de revenir sur des dispositions à peu près arrêtées. Une solution inattendue se présenta. Le 26 août 1845 parvint au ministère une lettre signée d'un nom illustre. L'auteur de cette lettre, qui appuyait de tout son crédit la compagnie Bassano, signalait un des compétiteurs, le premier en date, comme « ayant eu le malheur de faire faillite. » M. le garde des sceaux consulté vérifia l'exactitude du fait. Il y eut donc lieu d'appliquer la loi qui frappe le failli non réhabilité contre celui qui, par sa capacité reconnue, avait ouvert la veine exploitable. Un des lots à distribuer se trouvant ainsi disponible, le ministre consentit à remplacer le prétendant évincé par M. le marquis de Bassano, non pas sans lui avoir fait sentir, assure-t-on, l'injustice de ses attaques contre la direction de l'Algérie.

Les bases de la répartition étant définitivement arrêtées, M. le maréchal Soult soumit à la signature du roi quatre ordonnances de concession de mines, les seules qui, avec l'entreprise de Mouzaïa, aient été accordées jusqu'à ce jour en Algérie. L'exploitation du mont Bou-Hamra, renfermée dans une étendue superficielle d'un peu moins de 14 kilomètres carrés, est attribuée à M. Péron, propriétaire à Paris. Le mont Belelieta, partagé en deux lots d'environ 14 kilomètres chacun, est accordé, moitié à M. Charles Girard, sous le titre de *concession des Karesas*, et moitié à M. le marquis de Bassano, sous le titre de *concession de la Meboudja*. Enfin la mine de fer d'Aïn-Morkha, dont le développement n'est que de 10 kilomètres, compose la part de M. Jules Talabot. Toutes ces concessions sont faites pour quatre-vingt-dix-neuf ans, et soumises, suivant les règles posées par la loi de 1810, à une redevance fixe de 10 fr. par kilomètre, à une redevance proportionnelle aux produits nets, et à une rente annuelle de 20 centimes par hectare au propriétaire de la surface. L'exportation du minerai à l'étranger est interdite. On remarquera que les quatre concessions de la province de Constantine ne présentent pas une surface aussi grande que la seule concession des Mouzaïas : c'est que l'administration, avertie par la première expérience, savait déjà se mettre en garde contre les prétentions exagérées. Les ordonnances du 9 novembre eurent pour complément une décision de principe prise par M. de Saint-Yon, tendant à affecter pour dix années, si on le jugeait possible après avoir consulté le service forestier et moyennant redevance envers l'état, 25,000 stères de bois

pour chaque concession, à prendre dans les forêts de l'Édough, afin d'alimenter les hauts-fourneaux à élever sur place. Au reste, cette faveur, promise plus particulièrement à MM. de Bassano et Talabot, ne pourra peut-être pas être effectuée, en raison même de la richesse de l'Édough. Si cette forêt est, comme on le croit, composée en grande partie de chênes-liéges ou de hautes futaies, on réservera ces arbres précieux pour une exploitation plus lucrative que celle du combustible.

Sur les quatre personnes munies de priviléges, trois sont restées depuis deux ans complétement inactives. La compagnie Talabot n'a élevé aucune construction; elle paraît s'être bornée à extraire des échantillons de minerais pour les soumettre à des essais dans ses usines en France. La compagnie Bassano, au contraire, accéléra son organisation industrielle. Le titre, obtenu gratuitement, fut compté dans l'acte social pour 750,000 francs au profit des concessionnaires; pareille somme, fournie en argent par une commandite, forma un capital d'exploitation. De grandes et belles constructions furent entreprises. L'esprit d'envahissement, qui semble naturel à cette société, la poussa bientôt hors des limites qui lui étaient tracées par son cahier des charges. Ainsi, contrairement au texte de l'ordonnance royale, qui lui conférait seulement le titre de *Concession de la Meboudja,* elle prit dans ses actes et dans ses prospectus le nom de *Société des mines et usines de Bône,* usurpation qui semblait annuler les autres mines concédées ou à concéder dans les environs de Bône, et dont la Meboudja ne représente qu'une partie. Les tentatives faites auprès du ministre pour obtenir directement ou indirectement la reconnaissance de ce titre pompeux au préjudice des entreprises rivales restèrent sans effet. On eut encore à blâmer dans l'appel fait aux capitaux l'annonce exagérée de l'établissement de six hauts-fourneaux : luxe de construction qui, suivant les avis communiqués par le ministère des travaux publics, eût été hors de toute proportion avec la somme des minerais à extraire de la Meboudja. On aurait pu relever aussi quelques infractions aux règlemens, en ce qui concerne la disposition des usines déjà construites; mais l'administration crut devoir fermer les yeux, afin de n'être pas accusée d'entraver les spéculateurs par des tracasseries de forme, et parce qu'en définitive l'activité ambitieuse des directeurs de la Meboudja semblait devoir tourner au profit de la colonie.

Le bruit qui se fit dans les régions de la Bourse au sujet des mines de l'Algérie donna l'éveil aux coureurs d'affaires : on était au plus fort de cette frénésie industrielle qui prit un instant le caractère d'une épidémie. A qui n'est-il pas arrivé, de 1844 à 1846, de rêver tant soit peu d'actions et de dividendes? Comme à un signal donné, les demandes pour la recherche et l'exploitation des mines algériennes encombrèrent

les cartons du ministère. La prudence commandait de ne pas prodiguer les priviléges avant d'avoir vu à l'œuvre les cinq compagnies qui étaient déjà instituées; mais il n'y avait pas d'inconvénient à multiplier les permis d'exploration. On sait que l'état ne prend aucun engagement, n'aliène aucun de ses droits en autorisant un particulier à faire les travaux nécessaires pour constater l'existence et la richesse d'une mine; seulement il est d'usage que celui qui a contribué à la découverte du trésor par son industrie et par ses dépenses soit, à mérite égal, préféré à ses compétiteurs. Les permis pour la recherche des divers gisemens métallifères ont donc été délivrés au nombre de 24 pour la surface entière de l'Algérie, savoir : 9 dans un rayon plus ou moins rapproché de Tenès, 1 au sud de Blidah, 1 au sud de Mouzaïa, 1 près d'Alger, 1 près de Souma, 2 près de Bône, 1 au cap Ferrat, 4 au mont Filfila, près de Philippeville, 1 à l'ouest de Guelma, 1 enfin à Aïn-Barbar. C'est au sujet de cette dernière localité que les plus violentes incriminations ont été lancées contre le ministère de la guerre.

Quel est donc le trésor caché dans les profondeurs d'Aïn-Barbar? Chose incroyable, on ne sait pas encore exactement, à l'heure qu'il est, s'il s'agit d'une mine de cuivre, de zinc, ou autre métal! Un ingénieur a signalé les indices d'une veine remarquable, et les imaginations ont pris feu sur cette espérance. Du 18 mai 1846 au 28 janvier 1847 parvinrent successivement neuf demandes de permis d'exploration formées par des compagnies ou par des entrepreneurs isolés. Une de ces demandes, à la date du 14 août, excita un étonnement mêlé de sympathie : elle avait pour signataires deux indigènes, les deux kaïds de la subdivision de Bône. Considérant qu'il serait d'un bon exemple en Algérie d'intéresser les Arabes aux succès industriels des Européens, M. de Saint-Yon signala la requête des kaïds à l'attention spéciale de M. le maréchal Bugeaud; le ministre ajouta que les deux chefs indigènes, dans l'ignorance de notre législation comme des procédés de l'art métallurgique, n'étaient pas capables d'exploiter par eux-mêmes, et qu'il était indispensable qu'ils s'associassent à des Européens. Dès que la décision ministérielle fut connue, les deux kaïds, à ce qu'on entrevoit, devinrent le point de mire des solliciteurs. Probablement il se joua autour d'eux quelques bonnes scènes de comédie qu'ils ne purent pas comprendre. Le 2 février de la présente année, MM. Thurneyssen et compagnie, qui faisaient nombre parmi les neuf solliciteurs pour l'exploitation d'Aïn-Barbar, renouvelèrent leur demande en déclarant qu'ils feraient participer les kaïds, dans la mesure qu'il plairait au ministre de déterminer, aux avantages de la concession, si elle devait avoir lieu plus tard. Le 20 février suivant, un rapport exposant le détail des faits qui viennent d'être résumés fut mis sous les yeux de M. de Saint-

Yon; le même jour, un arrêté ministériel donna à la compagnie Thurneyssen le permis d'exploration sus-mentionné, à la condition d'intéresser les deux chefs indigènes dans l'entreprise future.

Remarquons cette date du 20 février : les dates sont importantes dans cette histoire des mines de Bône dont on a voulu faire un scandale. Le 24 du même mois, c'est-à-dire quatre jours après la délivrance du permis d'exploration à la compagnie Thurneyssen, arrive au ministère une nouvelle demande des deux kaïds, écrite de Bône le 24 janvier, et faisant connaître au ministre qu'ils avaient choisi pour associé M. de Bassano par acte en date du 22 janvier. Était-il possible d'annuler une signature légalement et loyalement donnée? Y avait-il un motif, un prétexte raisonnable pour favoriser M. de Bassano, déjà nanti d'une concession, aux dépens d'un concurrent qui n'avait rien obtenu encore? Posée en ces termes, la question ne semble plus même mériter de réponse. Qu'importe en effet à la France, qui paie annuellement plus de 100 millions pour féconder l'Algérie, que telle mine serve à l'enrichissement de M. de Bassano plutôt que de M. Thurneyssen? La métropole, qui consent à augmenter d'un dixième la charge de ses impôts, veut que l'or versé en Afrique devienne, non pas une prime pour quelques capitalistes, mais un gage pour les travailleurs de toutes les classes.

Dans l'impuissance de satisfaire la compagnie Bassano, on lui témoigna le regret de n'avoir pas reçu sa demande écrite en temps utile. Vainement on s'épuisa en explications pour démontrer aux solliciteurs mécontens qu'ils n'avaient pas été victimes de la malveillance et de la fraude, ainsi qu'ils osaient l'affirmer. Ce fut au milieu de ce débat qu'intervint l'*ultimatum* du 5 juin, lu à la tribune de la chambre des pairs, et ainsi résumé : « La concession d'Aïn-Barbar aux kaïds, avec participation de MM. de Bassano et compagnie. Il est important que vous m'honoriez d'une réponse absolue mardi, car passé cette époque je me trouverai dans l'obligation de faire distribuer aux chambres et à la presse un mémoire que je viens de terminer, et que je serai heureux d'anéantir. » L'ultimatum étant resté sans réponse, les hostilités furent en effet ouvertes. A Dieu ne plaise que nous renouvellions un triste débat! En général, nous n'aimons pas les discussions qui amènent sous notre plume des noms propres. Nous ne faisons pas métier d'attaquer ou de défendre les individus. Nous cherchons loyalement le vrai, en nous élevant au point de vue des intérêts généraux. Or, il s'est produit une dénonciation qui a fait fracas, parce qu'elle a été lancée de manière à trouver de nombreux échos, parce qu'elle articule un fait énorme et qu'elle incrimine des noms retentissans. Il en est résulté une émotion funeste aux intérêts de l'Algérie : en effet, si l'accusation était prouvée, s'il était possible que les agens de l'autorité eussent fait en secret un

pacte pour s'en réserver les bénéfices éventuels, la colonisation n'aurait plus d'avenir. Il est donc d'une importance extrême que la vérité soit connue : nous croyons remplir un devoir de conscience envers l'Algérie que nous aimons, en contribuant à éclairer les faits.

Il a été dit que, depuis 1843, il s'est formé une vaste association d'accapareurs, réunissant des pairs, des députés, des fonctionnaires de tous grades, des financiers considérables; que cette société, avertie par les affidés qu'elle compte dans l'administration de la guerre et dans la colonie, a pu « s'emparer scandaleusement de plusieurs mines et d'un nombre incalculable de terres arables, les meilleures et les mieux situées de la colonie. » On a ajouté que tous les règlemens faits pour essayer de constituer la propriété ont été dictés par cette coalition toute-puissante; que, par exemple, « les deux ordonnances d'octobre 1844 et de juillet 1846 ont eu pour but de dépouiller un grand nombre de propriétaires algériens, afin de jeter en pâture au monopole les plus riches terrains et les plus fertiles contrées. » On insinue que des fonctionnaires d'un ordre inférieur auraient antidaté des demandes, intercepté des lettres, soustrait des pièces, toujours dans l'intention de favoriser la monstrueuse coalition. Enfin, comme pour prouver qu'on accuse pièces en main, on produit, non pas un acte, mais un projet d'acte social sans date et sans signatures légalisées, indiquant les noms et les prétentions de vingt-neuf personnes, qui se seraient associées pour l'envahissement de la terre algérienne.

On ne répond pas directement à de telles attaques. En pareil cas, on s'adresse au public, et on s'en tient à la simple énonciation des faits. Est-il vrai que des spéculateurs favorisés par l'administration aient été *gorgés* des meilleures terres, particulièrement dans la province de Constantine? Non, car il a été établi précédemment que, depuis la conquête jusqu'à ce jour, *trente-trois concessions* seulement au-dessus de 50 hectares ont été faites. Tout le monde peut vérifier que la liste de ces grandes concessions ne présente *pas un seul* des noms sur lesquels on a jeté l'accusation du monopole; que, dans la province de Constantine, il n'a été fait à des Européens que trois concessions rurales d'une contenance de 1,166 hectares, en y comprenant les 600 hectares de M. Ferdinand Barrot. Est-il vrai que l'administration ait disposé, au profit d'une espèce de bande noire, de toutes les richesses minérales de l'Algérie? Non, car il n'a été accordé jusqu'à ce jour que *cinq concessions* définitives représentant en total une étendue superficielle de 104 kilomètres, plus *vingt-quatre permis de recherche* qui n'engagent à rien, qui peuvent être annulés ou ratifiés par l'autorité, qui ne créent aux explorateurs d'autre droit que celui de faire, à leurs risques et périls, des dépenses souvent considérables.

Avancer que tous les règlemens faits pour constituer la propriété en Algérie ont été dictés dans un intérêt de monopole, que les envahisseurs, après s'être gorgés de richesses, ont eu assez de crédit pour obtenir cette dernière ordonnance du 5 juin, qui soumet au contrôle du conseil d'état l'aliénation des propriétés du domaine, ce n'est pas de la calomnie, c'est du délire. Il faut compter beaucoup sur la crédulité publique pour oser dire que des ordonnances auxquelles ont coopéré soit directement, soit par leurs avis, les commissions des chambres, la commission spéciale de colonisation, le comité de législation du conseil d'état, les ministères de la justice, des finances et du commerce, n'ont été concertées que sous l'influence d'une trentaine de spéculateurs assez obscurs pour la plupart. Quant à la société d'accaparement, elle aurait fait, il faut l'avouer, un singulier usage de l'habileté et de l'influence qu'on lui attribue, si elle avait arraché au pouvoir cette ordonnance du 5 juin, qui désespère les solliciteurs, puisqu'à cette heure elle ne possède encore que trois concessions de mines formant en total 37 kilomètres carrés, plus six permis de recherche, plus... des espérances!

Reste à établir nettement aux yeux du public la situation des compagnies algériennes existantes ou futures, puisqu'on est parvenu à donner à ces entreprises particulières l'importance d'un fait politique. Dans la compagnie Talabot, par exemple, nous voyons une alliance de capitalistes qui « ont conçu la pensée de réunir dans une même société leurs droits acquis, leurs espérances, leurs capitaux et leurs efforts, pour qu'une volonté commune préside aux travaux d'exploration et d'exploitation, et leur imprime une direction plus utile que celle qui résulterait de la dissémination et de la rivalité des intérêts. » Cette pensée, ainsi énoncée dans le préambule de l'acte, procède évidemment de celle qui a provoqué la fusion des chemins de fer. Cette mesure est-elle illégale dans son application aux mines de l'Algérie? Non, car la loi de 1810 qui régit la matière porte (article 31) que « plusieurs concessions pourront être réunies entre les mains du même concessionnaire, soit comme individu, soit comme représentant une compagnie. » Toutes les entreprises métallurgiques, où l'économie sur les frais de mise en valeur est le principal bénéfice, ont tendance à se réunir. La compagnie Bassano ne devrait pas oublier qu'après avoir obtenu, le 9 novembre 1845, la Meboudja, elle sollicitait, le 22 décembre, Aïn-Morkha, et formait, le 24 février 1847, sa troisième demande pour Aïn-Barbar. L'acte dénoncé au public présentât-il les caractères d'une coalition répréhensible, ce qui n'est pas, selon nous, ce ne serait pas une raison pour soupçonner l'administration de la guerre d'une coupable partialité envers la société Talabot. Cet acte n'est encore qu'à l'état de

projet; il n'est parvenu à la connaissance du public que d'une manière détournée; il n'y a pas lieu à répression, puisqu'il n'y a pas de délit. Le devoir de l'autorité était de prévenir l'abus qu'on pourrait faire en Algérie de la loi de 1810. M. le général Trézel n'y a pas manqué. Aussitôt que des difficultés se sont élevées au sujet des réunions, le ministre s'est empressé de déférer la question au conseil d'état. On délibère présentement. La solution nous paraît bien simple. En reconnaissant aux concessionnaires le droit de s'associer, la loi de 1810 ajoute : « Mais à la charge de tenir en activité l'exploitation de chaque concession. » Or, si chaque mine continue à fournir la somme de travaux que l'autorité a jugée nécessaire dans l'intérêt de la population ouvrière et des droits du trésor, la réunion est sans inconvénient; si, au contraire, une ou deux des mines restaient inexploitées sans compensation pour les ouvriers et les consommateurs, les concessions inactives seraient révoquées pour être transmises dans d'autres mains, et la coalition prétendue tomberait d'elle-même.

Qu'y a-t-il au fond de toutes ces manœuvres? La concurrence jalouse de deux compagnies qui luttent d'influence dans la province de Constantine. Nous avons raconté leurs rivalités avec autant de calme et de désintéressement que si nous écrivions l'histoire des Capulets et des Montaigus. Nous n'avons en vue que l'Algérie. Une publicité impartiale est, selon nous, un de ses premiers besoins. Il faut que l'opinion publique sache et prononce.

A. Cochut.

LITTÉRATURE

PSEUDO-POPULAIRE

En Angleterre et en Amérique.

I. Marie-Anne Wellington, fille, femme et veuve de soldat; Londres, 1847, 3 vol. — II. William Thom d'Inverary, tisserand; Édimbourg, 1845, 1 vol. — III. L'Ouvrier tailleur en voyage à travers l'Europe et l'Asie; Londres et Leipsig, 1844, 1 vol. — IV. Autobiographie royale d'un nègre du Congo; Londres, 1847. — V. Le Matelot américain de retour à New-York; New-York, 1846, 1 vol.

L'art vraiment populaire n'est pas éclos. Pendant que la vieille civilisation éteinte nous lègue son héritage de faiblesses et de douleurs, mais non les qualités qui rachetaient ses misères, la civilisation nouvelle, à peine éveillée, s'annonce par des langueurs et des impuissances; elle n'a pas créé même la première ébauche de ses chefs-d'œuvre futurs. Cet enfantement que l'avenir admirera et protégera peut-être se laisse à peine pressentir. Brutalité et frénésie dans les fictions, mensonge greffé sur l'histoire et la biographie, les fraudes d'un commerce sans loyauté corrompant les productions de la pensée, — voilà quelques-uns des plus apparens symptômes de la situation littéraire actuelle, non pas en France, mais partout où l'on imprime et où l'on écrit; car il ne faut pas oublier que la communauté chrétienne d'Europe, d'Amérique et d'Asie ne fait plus qu'un, marche et agit comme un seul homme, et qu'il n'y a plus ni limites, ni démarcations, ni races ennemies.

Que le moment de crise soit douloureux à contempler et à subir, c'est ce dont on ne peut douter. L'art littéraire, renonçant à l'idéal, se

cramponnant aux réalités grossières, les accumulant et les combinant par toutes les complications imaginables, n'a su que s'avilir et s'exténuer. Si l'ancienne civilisation avait fait naître un faux idéal maniéré et quintessencié, entaché de mensonge et couvert de fard, la civilisation nouvelle dès son berceau produit des œuvres empreintes d'une fausse vulgarité, d'une brutalité artificielle et d'une ingénuité factice. Le haillon du mendiant ne vaut pas mieux que l'oripeau du saltimbanque. Les États-Unis et l'Angleterre, en peu d'années, ont jeté sur la place, le terme commercial est ici le mot propre, plus de vingt ouvrages attribués à des gens du peuple, fabriqués par des spéculateurs en marchandise littéraire, et simulant les joies et les peines du pauvre, les plaintes de l'ouvrier, les remords du repris de justice. Ce sont quelques-uns de ces récens produits qu'il me semble bon de signaler comme les indices d'une nouvelle littérature aux prétentions populaires, incomplète et menteuse, pleine de désirs et d'aspirations, jusqu'ici fort stérile en résultats.

La dernière venue dans la route des civilisations, l'Amérique septentrionale, se montre hardie en ce genre; elle y met un sans-façon tout aristocratique; elle ne dissimule pas ses tendances anti-idéales et son amour des peintures matérielles et violentes. Elle outrage et maudit ouvertement le but spiritualiste de l'art. Sa tragédie de prédilection, le drame qu'elle applaudit aujourd'hui même et qui est du cru américain, a un boxeur pour protagoniste, et pour titre *le Gladiateur;* l'acteur principal, de scène en scène, se livre à l'exercice de son métier, et dénoue les péripéties à coups de poing. Voilà qui est populaire. Nous aimons cette manière franche d'accepter les théories et de les mettre en œuvre. Dans les nombreuses autobiographies publiées à Boston, New-York et Philadelphie, le même procédé se manifeste; même prépondérance accordée aux forces physiques sur les puissances morales, à la matière sur la pensée, au corps sur l'esprit. Chose étrange, la fraude se mêle à ce culte de la force. A Londres comme à New-York, presque tous ces mémoires personnels sont falsifiés. On se met à exploiter les individualités populaires, que l'on fait parler au lieu de les laisser parler elles-mêmes. Les diverses communions religieuses dont l'Amérique septentrionale est couverte font imprimer les mémoires et les confessions de leurs ennemis et de leurs adeptes; dans ces livres, les ennemis se conduisent toujours comme des monstres, et les adeptes comme des héros. La vie d'un *Mormonite,* ouvrage publié il y a deux ans, contient l'apologie complète de cette étrange et fanatique fraction du protestantisme dégénéré. *Margaret Russell,* autobiographie imprimée à Londres, n'est pas autre chose que l'histoire mystique et sophistique d'une ame en proie aux tourmens de la vie, et la démonstration romanesque des dogmes dont un calviniste ne doit pas se détacher.

Filles de village, servantes d'auberge, marchandes ambulantes, personne n'échappe à ces sortes de falsifications destinées à capter le sentiment démocratique et à s'emparer de lui pour faire prévaloir quelque opinion spéciale ou servir des intérêts particuliers. Pourvu que le personnage ait vécu ou vive, que l'on puisse donner au besoin son extrait de baptême et son certificat de naissance, l'art est satisfait; plus il occupe un rang infime dans la hiérarchie sociale, plus il convient à l'usage auquel on le destine. C'est un héros populaire; l'idéal est retourné, cela suffit.

Il y a aujourd'hui à Charleston, par exemple, un pauvre noir qui tient une petite boutique de mercerie et se montre fort assidu aux offices de l'église méthodiste. Sa femme, Africaine comme lui, vit en bonne intelligence avec son mari; le petit ménage est fort estimé dans le quartier. A deux existences si retirées, si modestes, si humbles, comment la gloire ou même le bruit pourraient-ils s'attacher? Par quelle alchimie littéraire transformera-t-on ce pauvre homme en héros et sa vie en roman? Le voici.

Certain soir, un ministre protestant, sans doute quelque aspirant à charge d'ames, est venu s'asseoir auprès du comptoir de Zamba; ainsi s'appelle notre marchand noir. En écoutant ce dernier et son patois demi-africain, des idées confuses de spéculation, de philanthropie et de littérature sont nées dans l'esprit du visiteur. Le nègre devenu libre, grace à la munificence de son ancien maître, a raconté ses aventures, qui sont celles de presque toute sa race; il a dit qu'il était jadis roi dans son pays, roi comme ces petits chefs qui, sur le bord des rivières africaines, ornés d'une culotte courte empruntée à nos friperies d'Europe et revêtus de quelque habit d'uniforme vendu par un matelot, commandent à deux cents pauvres gens de leur couleur, déciment leur population par coupe réglée, et alimentent ainsi les hideux besoins de la traite. Les récits de Zamba, ses chasses aux lions, l'incendie d'un village voisin, la traversée faite à bord d'un navire américain et la situation singulière d'un roi qui croit vendre ses sujets et qui se trouve vendu lui-même, semblèrent offrir au visiteur cet intérêt matériel dont on fait aujourd'hui en Amérique, et dont on voudrait faire ailleurs l'élément principal de l'art dégénéré. Il a pensé que ce récit de Zamba pourrait être mis en œuvre, et, comme le marché des États-Unis est peu favorable aux débouchés littéraires, c'est à Londres qu'il vend et débite sa marchandise. Sous ce titre attrayant : *Vie et aventures de Zamba, roi nègre, et souvenirs de sa captivité dans la Caroline du sud, mémoires écrits par lui-même* (1), l'ouvrage a joui de quelque vogue; il occupe même une des premières places dans cette littérature de con-

(1) *Life and Adventures of Zamba*, etc. London, 1847, 1 vol.

fessions frauduleuses et d'individualités mensongères; ce n'est pas beaucoup dire. Embarrassé de noircir les deux cent cinquante pages qui complètent le volume, notre écrivain a imité *Paul et Virginie,* copié Raynal, calqué les négrophiles et mis en réquisition les souvenirs de la vieille littérature européenne On trouve dans son récit des admirations enthousiastes et vulgaires de la nature en Afrique, les éternelles récriminations en faveur de la liberté et de la fraternité humaines, des récits furieux de chasse et d'aventures empruntés à tous les livres de voyage, enfin la peinture, mille fois remaniée par mistriss Trollope, miss Martineau et vingt autres, de la tyrannie exercée par les planteurs des états américains du sud. Dans cette confession individuelle, ce qui se fait regretter, c'est une individualité originale; ce qui manque surtout au récit du nègre Zamba, c'est Zamba.

Nous pardonnerions à ces livres d'être mal écrits, s'ils étaient vrais; nous leur pardonnerions d'être menteurs, s'ils étaient amusans. Nous ne leur pardonnons pas d'être des mensonges qui ennuient. Les dollars convoités par le scribe qui a prêté sa plume au roi Zamba, le traité passé entre le libraire de Londres et le secrétaire de Marie-Anne Wellington, femme de soldat dont nous allons parler tout-à-l'heure, la spéculation pécuniaire et pieuse dont l'auteur de *Marguerite Russell* a combiné les résultats lucratifs, apparaissent trop clairement sous le voile intellectuel dont chacun de ces écrivains a espéré se couvrir. En s'adressant à un noble sentiment aujourd'hui général, celui de la fraternité humaine, ces écrivains d'un ordre nouveau essaient de l'exploiter, comme autrefois on exploitait le christianisme et la chevalerie. Leurs œuvres mériteraient à peine de nous occuper, si ce n'étaient des symptômes de l'état social actuel, les révélations d'un fait plus important que les faits littéraires. Ces derniers n'ont de valeur que si la société qui les produit en a elle-même, et l'on aurait tort de nous contraindre à faire le triste métier de scholiastes des mauvais livres, dans un temps où la société est plus intéressante que la littérature, l'avenir que le présent. La vraie critique, vigie perpétuelle, a mieux à faire que de peser les syllabes et d'analyser les styles; c'est à elle de montrer dans quelles directions l'activité humaine est incessamment emportée. Il ne lui convient plus de rallumer le fanal des Le Batteux pour éclairer les solécismes en crédit et les barbarismes qui se commettent; d'ailleurs elle aurait trop à faire.

Popularité, individualité, confessions personnelles, ce qui est du corps préféré à ce qui tient à l'ame, ces symptômes apparaissent dans deux autres ouvrages américains, le *Séjour de deux Américains à Noukahiva* et *le Retour du matelot américain aux États-Unis.* Le premier de ces livres avait dû un grand succès de lecture et une vente rapide à la singularité des aventures, fausses ou vraies, racontées par le héros; on

trouva utile et naturel de creuser le sillon qui avait produit des bénéfices. Voici le moyen qu'on imagina.

Le héros, fait prisonnier (disait-il) par les habitans indigènes des îles Marquises, avait raconté dans sa publication comment ses hôtes sauvages lui avaient escamoté un beau jour le matelot qui lui servait de domestique et d'écuyer; il avait même laissé entrevoir que, selon sa conviction personnelle, cet Achate infortuné avait été mangé en grande pompe par les gastronomes du pays. Dans le volume autobiographique récemment publié, ce Sancho Pança ressuscite; il n'a pas été mangé, quoique peu s'en soit fallu. De cataracte en abîme, de promontoire en vallée, et de hutte sauvage en hutte sauvage, il est enfin revenu à New-York, où il publie tranquillement son Odyssée, la plus gasconne et la plus amusante de toutes les fictions dont je parle. Au moins il y a de la chaleur, du mouvement, du tapage, et, en dernière analyse, quelque intérêt dans cette narration rapide, dont le rédacteur paraît se moquer assez naïvement du public. J'aime son effronterie, quand je la compare aux prétentions puritaines de ceux que j'ai cités. Puisqu'il s'agit de mensonge, donnez-moi celui qui marche le poing sur la hanche, à la manière des estafiers de Callot, non celui qui fait l'hypocrite, prend l'air béat et affecte les airs d'une grossièreté ingénue.

Le *Mormonite,* au moins, contient des faits curieux et nouveaux pour l'Europe. C'est l'histoire d'un converti aux dogmes de la secte singulière fondée par Joseph Smith et qui existe encore, secte dont les pratiques extérieures sont d'une bizarrerie burlesque et qui cachent, à ce que prétend l'écrivain, des desseins ultérieurs d'une portée très haute.

« Comme je rêvais dans ma boutique, le soir, dit-il, sur le point de faire banqueroute, événement très naturel et très fréquent dans notre pays, je vis entrer un homme grand et musculeux qui ôta son chapeau fort poliment et s'assit; je ne l'avais jamais vu. D'après ce que j'avais entendu dire de lui, je le méprisais profondément et le regardais comme un de ces spéculateurs nombreux en Amérique, gens qui mêlent les fraudes pieuses au charlatanisme vulgaire et soumettent ainsi l'humanité à une double exploitation.

« Je suis Joseph Smith, me dit-il. Je n'emploierai pas avec vous de précautions oratoires; je sais que vous avez de l'imagination, de l'intelligence, des ressources, et que vous êtes sur le bord de la ruine. Je vous offre un appui, profitez-en. Les ignorans me détestent et les sots me craignent. La masse ne voit jamais que le matériel des choses, que le fait brut, sans le rapporter aux causes, sans en déduire les faits. Ce qui est certain, c'est que me voici maître de deux mille cinq cents hommes que j'ai dressés, qui croient en moi, pour lesquels ma parole est un ordre, dont les coutumes peuvent sembler singulières et qui tiennent d'autant plus à ces coutumes, qu'elles les isolent du reste de l'humanité.

Mysticisme, fanatisme, incantations, hallucinations, magnétisme, — me reproche-t-on d'avoir employé ces divers moyens pour atteindre mon but? Va-t-on, comme les niais, se moquer de mes danses au milieu de l'église et de nos valses religieuses? Les derviches font de même. J'ai maîtrisé les esprits et dompté les ames par ces moyens. Sans mon énergie inflexible, je n'aurais pas lié de la même chaîne tous ces hommes, les uns sauvages et incultes, les autres civilisés et perfides. Je viens à vous, parce que je sais que vous pouvez me comprendre, parce que, dans votre situation, vous n'avez pas de meilleur parti à choisir que de venir avec moi. Mes dogmes sont pour la tourbe vulgaire; elle s'amuse de mes rites, et mes cérémonies grotesques lui font passer le temps. Aux intelligences supérieures et aux hommes d'un ordre spécial j'offre un but plus précis et plus élevé. »

« Je le regardais avec attention, pendant que son œil noir, assez petit et enfoncé dans l'orbite, me pénétrait et semblait plonger dans les profondeurs de mon ame. Flatterie, ruse, résolution, souplesse et férocité étaient les caractères inscrits, à ne pas s'y méprendre, sur cette figure juive, dont le nez était crochu comme un bec d'oiseau de proie, et le front haut comme une muraille. Il avait l'air d'étudier l'impression qu'il avait produite sur moi. Son sourcil s'élevait, et la vive étincelle de son œil fulgurant trahissait la secrète ardeur d'une pensée contenue. Nous gardâmes le silence quelque temps l'un et l'autre.

« La vie est une lutte, reprit-il. Le plus fort l'emporte. Jusqu'ici j'ai été le plus fort. Si vous ne savez pas mon histoire, je vais vous l'apprendre : l'aumône m'a nourri; né dans une rue de la Nouvelle-Orléans, apprenti, colporteur, petit marchand, j'ai été lancé au milieu des masses, j'ai souffert et vécu comme elles. Le premier fait que j'ai reconnu, c'est la folie avec laquelle les hommes prétendus libres de nos républiques américaines, si fiers de leurs institutions, se réunissent pour s'entredétruire et se regardent comme une proie mutuelle tour à tour dévorée et dévorante. De ces atomes ennemis, de ces individualités égoïstes, de ces appétits en lutte, il n'y a rien à espérer qu'une éternelle guerre et une destruction sans fin. Ces hommes n'ont pas même l'instinct protecteur, grace auquel les animaux se réunissent pour se garantir, et se défendent contre l'ennemi commun.

« Voilà ce que je compris, et une idée me frappa : c'est qu'il fallait souder ces volontés au moyen d'une volonté plus énergique; — que peu importait la folie des opinions ou des idées sous l'étendard desquelles on se réunirait, pourvu que le bataillon se formât. Je me mis donc à l'œuvre, et je réussis. Mes premiers efforts se bornèrent à un petit canton de la Pensylvanie. Bientôt presque tout l'Ohio fut à moi. J'avais réalisé de nouveau les miracles des premiers monastères chrétiens. Parmi mes nombreux adeptes, les uns m'apportaient leur fortune;

les autres, leur crédit; tous, du pouvoir. Notre force était dans l'union, et tous les jours notre groupe, devenu plus compacte, contrastait davantage avec la faiblesse et l'énervement qui nous entouraient. Aujourd'hui me voici maître de presque tout le Missouri, et je forme de plus vastes plans. Jusque sur les bords du désert, il y a des Mormonites, des hommes dont les cœurs battent à l'unisson du mien. Je leur ai donné unité, discipline, zèle, habitude de l'ordre; il ne nous manque que la persécution pour que nous soyons forts; — une seule persécution! et le nombre de mes adeptes sera centuplé. Vous ne savez pas combien la liberté d'action pèse à la plupart des hommes, combien le despotisme leur est nécessaire. C'est une des causes majeures de mon succès; peu d'hommes ont le courage de prendre une initiative, bien peu savent user de l'indépendance. Je suis despote, moi; tout m'obéit. Le territoire qui nous sépare du Mexique est rempli de tribus sauvages qui ne demandent qu'à être ralliées. Les journaliers irlandais qui souffrent et meurent de faim, les exilés d'Europe dont le nombre s'accroit chaque année, viendront avec moi; les Comanches, les Patagons, toutes les races mêlées qui promènent leur détresse sur les limites de la civilisation américaine seront à nous tôt ou tard. J'ai pour moi l'harmonie et l'ordre, je rallie les élémens divisés; il est impossible que l'avenir ne m'appartienne pas. Pendant que la démocratie isole les hommes, moi, je les groupe, et tôt ou tard vous me verrez élever les coupoles et les dômes de ma ville capitale au-dessus des forêts séculaires qui nous entourent. Il y a tout un empire futur dans ces provinces encore peu civilisées du Wisconsin, de l'Illinois, de l'Ioway, du Michigan et d'Indiana. Désirez-vous savoir pourquoi je m'adresse à vous? Votre oncle commande aux mineurs de ce district, il est le principal magistrat du pays et l'un de nos plus riches propriétaires. Qu'il marche avec nous, attachez-vous ainsi que lui à notre secte, et notre pouvoir est assuré. Nous passerons les lacs du nord, nous pousserons jusqu'à la mer Pacifique! Vous voyez bien que ces mots : *égalité et liberté*, ne sont que des mots; l'homme n'est jamais l'égal de personne; le reste est une fraude politique. Je ne vous ferai pas la honte de vous traiter comme le vulgaire de mes sujets. Je vous dis toute la vérité; — je ne vous cache rien de mes ambitions. »

Cette confession du Mormon est sans doute une fraude, comme toutes les autres autobiographies que nous passons en revue. Jadis l'auteur de *Robinson*, Daniel de Foe, composait des mensonges vrais; aujourd'hui l'on rend la vérité menteuse. La conviction de Daniel lui dictait des récits dont pas un mot n'était réel; ce qui était réel, c'était sa foi.

Il n'y a plus de foi maintenant; mais pour gagner un peu d'argent, l'on confesse les autres. Qu'un Anglais ou un Américain de nos jours soit en quête d'une idée, et qu'elle lui fasse défaut; il prend le premier

passant venu, et ce passant lui tient lieu d'idée; un *groom*, une femme de chambre, un colporteur dont on suppose les aventures, vont servir de sujet à un livre. Tout ce qui a pu arriver à cet étrange héros, on le détaille, et un personnage réellement et matériellement vrai devient un être parfaitement faux; le langage qu'il parle est mensonge, les idées qu'on lui prête sont factices. Une fois le mensonge bâti et solidement assis, le trafiquant littéraire signe son traité avec l'original de son conte; à ce dernier le quart du produit, le reste au metteur en œuvre. Les prétendues confessions paraissent; populaires et personnelles, elles flattent le temps actuel; le public achète d'abord, rejette ensuite, et la bibliothèque des livres inutiles, encombrée déjà, plie sous un volume nouveau.

Ce caractère factice est très vivement empreint sur quelques autres livres prétendus populaires que la presse de Londres publie à l'imitation de la presse américaine; nous citerons l'histoire d'une femme de soldat anglais, *Marie-Anne Wellington* (1). C'est une personne en chair et en os, et qui vit encore, ainsi que le prouvent les témoignages réunis du maire de Norwich, M. Freeman, du révérend M. Cobbold, et même au besoin de son altesse royale la reine douairière d'Angleterre qui lui fait du bien. Cette femme de soldat a couru l'Europe et porté le mousquet, elle doit avoir des choses fort curieuses à dire; probablement elle les a dites à M. Cobbold, éditeur et rédacteur de ses mémoires. Que de beaux récits abîmés et gâtés misérablement! Qu'elle aurait pu être intéressante, cette simple compagne du soldat, si son secrétaire avait voulu lui permettre de rester simple! Une fille élevée au bord des précipices de Gibraltar, née d'une mère portugaise et d'un soldat irlandais, après s'être mariée sous la tente, devient mère pendant une retraite; elle veille sur le champ de bataille, son enfant au sein, auprès de son mari blessé! Puis elle traîne péniblement ce blessé pendant que les deux flottes française et anglaise se battent pour Napoléon ou M. de Castlereagh; les navires s'entrechoquent à dix milles de la plage; les coups de canon et le bruit de l'Océan se mêlent à l'oreille de la pauvre femme, qui, bientôt, traversant l'Espagne à pied, se trouve associée à des bohémiens, et, de périls en périls, revient à Londres pour y habiter comme tavernière un petit taudis près des *Seven-Dials*. Elle méritait un annaliste semblable à celui de Robinson Crusoé, et elle n'a trouvé qu'un déclamateur prétentieux. Elle lui apportait la vie la plus romanesque, la plus pittoresque, la plus ingénue, tous les matériaux vivans du roman populaire. Mais M. Cobbold, ministre anglican, qui en veut beaucoup à l'impiété, à la révolution française et à M. de Voltaire, n'entend pas perdre cette bonne occasion de nous sermonner par l'organe de son héroïne. Ayant dû jadis aux mémoires d'une déportée à Botany-Bay, Marie Catchpole, un succès passager (2), il a cru que ce

(1) *History of Mary Anne Wellington*, etc. 3 vol., 1847.

(2) Voyez, dans la *Revue*, l'article sur *Une Déportée à Botany-Bay*.

succès pourrait se continuer et même s'accroître. Il a donc choisi une nouvelle héroïne vulgaire, et s'est mis à parler à sa place. Ce n'est plus, comme dans la *Déportée,* une vraie servante qui dicte ses souvenirs, c'est un déclamateur qui prêche; c'est lui qui « prose, » ainsi s'exprimait ce bon Mathurin Régnier, ainsi les Anglais désignent encore la pâteuse diction, contraire à l'idéal et à l'art, le style sans originalité, sans verve, sans force, que nous croyons naturel quand il est plat et dont l'Europe est inondée aujourd'hui.

La naïveté des sensations, la vérité des émotions, s'effacent sous ces plumes privées de pointe comme de tranchant, de facilité autant que de concision. Le métier, et quel métier! prend la place de tous les mérites; la lourde navette parcourt avec une rapidité mécanique la trame tissue par l'artisan littéraire. Il croit avoir assez fait s'il a prêté son ministère à un homme du peuple; du sens moral ou de la vérité pas un mot. Tantôt il fait prêcher la vivandière au profit de sa petite église, tantôt le banqueroutier frauduleux avoue ses manœuvres, le faussaire redit ses opérations ou le déserteur raconte ses périls. Le héros ne manque jamais d'être ce qu'on nomme un prolétaire; de même entre 1710 et 1780 tout le monde publiait les *Mémoires du marquis de* ***; aujourd'hui ce sont les *Mémoires d'un homme de peine* et les *Esquisses sentimentales du Tailleur* qu'on estime et qu'on lit. Cette œuvre s'opère sans inspiration et sans amour, comme une œuvre stéréotype; il y a des recettes que ne manquent jamais d'employer les romanciers biographes; les exclamations sur le remords, les pages consacrées aux souvenirs de la jeunesse et au doux écho de nos premières émotions voyagent d'une de ces confessions à l'autre et servent également aux mémoires de Zamba le nègre, à ceux du Mormonite américain, à ceux de Marie-Anne Wellington.

Jusqu'ici l'élément démocratique n'a pas trouvé son expression; je l'ai dit, la littérature du bon sens ferme et de la passion naïve, seule littérature vraiment « populaire, » n'est pas née. On emprunte encore au vieux répertoire, au vieux roman et au vieux drame, leurs couleurs vagues, leur papotage, leur lieu-commun, leur prose filandreuse et sans caractère. Les symptômes de mort intellectuelle nous envahissent, laissant fleurir, oasis rares et isolés, les domaines de Carlyle en Angleterre, de Heine pour l'Allemagne et d'Emerson en Amérique. Les nombreux écrivains falsificateurs dont je m'occupe unissent à bien d'autres mérites l'hypocrisie; ils ont un penchant prononcé pour la moralité de nourrice; — c'est d'une moralité supérieure que nous avons besoin, de talens simples, puissans et graves. Nul d'entre eux ne prend le beau rôle de moraliste et de biographe populaire! pas un n'essaie de retremper dans les dernières et les plus profondes couches de son organisme cette société affaissée, irritée et détendue, de rendre l'énergie et la souplesse à ses fibres malades.

Un ouvrier écossais, filateur et tisserand de son métier, mêlé jadis aux conspirations chartistes, *William Thom d'Inverary*, a eu du moins quelques révélations à donner et quelques faits à raconter (1). Il n'écrit pas bien, mais il écrit lui-même. L'expression lui manque souvent; à défaut d'art et de style, vous devez honorer en lui un homme sincère. A côté de ce Thom d'Inverary se place un personnage très peu prétentieux et à ce titre le moins fatigant de tous les écrivains prolétaires; c'est un petit tailleur assez lourd d'esprit et d'une rare exactitude, lequel, après avoir voyagé le havresac sur le dos en Europe et en Asie et avoir compté ses étapes, a cru devoir au monde le récit de ses excursions. Il se nomme Holthaus; son livre, écrit et publié en allemand il y a plusieurs années, a été traduit en 1845 par le quaker Howitt. Comme tous les hommes peu instruits, il s'étonne de beaucoup de choses dont personne ne s'étonne plus; mais il est courageux et naïf, deux qualités admirables par le temps qui court.

Non-seulement les livres médiocres que j'ai groupés signalent l'effort des hommes de classe secondaire pour conquérir un pouvoir intellectuel, mais de toutes parts sur la face du monde l'individualité humaine se fait jour; le *moi*, comme disent les Allemands, se manifeste avec violence et se falsifie en se révélant. Ces faits, résultats définitifs du principe de la fraternité humaine, annoncent assez que dans les domaines de la politique, des arts, de la littérature, les masses sont reines. C'est à leur intronisation mal réglée qu'il faut rapporter ces écrits singuliers, dont le groupe a fixé notre attention, livres populaires par le titre, artificiels en réalité, se parant d'une vulgarité menteuse, et dont le style et la composition manquent de vérité et de spontanéité d'une part, de profondeur philosophique de l'autre.

Ils sont flétris des vices qui entachent la littérature savante ou ornée de l'Europe actuelle; vices fondamentaux, fils de l'énervement et du sensualisme. Le procédé de mécanisme pur et d'arrangement brutal ravale et éloigne de leur nature exquise et divine les secrètes forces de la pensée. Cela ne peut régner long-temps. Laissons grandir les élémens populaires; ces forces vitales s'organiseront un jour en s'épurant, pour produire un monde littéraire nouveau, émancipé et inattendu. Jusqu'à cette époque d'organisation, tout sera question, incertitude et ténèbres: les fabricateurs et les spéculateurs feront leur œuvre, s'empareront du penchant public, et en tireront de passagers bénéfices; mais ce n'est pas là une littérature « populaire, » c'en est la prophétie, l'effort et le mensonge.

PHILARÈTE CHASLES.

(1) *Rhymes and Recollections*, etc., by W. Thom. Edinburgh, 1844.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1847.

Nous vivons dans un temps difficile pour tout le monde et surtout pour les gouvernemens. Notre siècle a l'humeur exigeante; il demande à ceux qui ont en main la puissance d'en faire un instrument du bien général, et il veut trouver dans les plus hautes situations l'heureuse influence des bons exemples. Quel vertige, à une époque si redoutable par son esprit de contrôle et de censure, a donc égaré quelques têtes qui portent la couronne? Le pouvoir suprême, de nos jours surtout, n'est pas une dispense des devoirs ordinaires. Cependant, sur plusieurs points de l'Europe, à Munich, à Madrid, de tristes spectacles sont offerts à la maligne curiosité des masses. Ici la vieillesse, en accablant de distinctions et de largesses la plus singulière des favorites, irrite la noblesse et scandalise le peuple; là, l'inexpérience de la jeunesse s'abandonne à tous les caprices, puis elle croit échapper au jugement de l'opinion, parce que des intrigans lui ont promis le silence de quelques journaux comme une prime de leur avénement au pouvoir. A la vue de pareilles fautes, les passions démocratiques poussent des cris d'allégresse : faut-il s'étonner qu'elles considèrent comme autant de triomphes ces déchéances morales du pouvoir souverain?

Cependant à ces aberrations étranges il y a des compensations qu'il serait injuste de méconnaître. Depuis un an, la chrétienté voit sur le trône pontifical un honnête homme qui veut le bien avec une sincérité dont on n'a jamais douté, avec une constance qui remplit aujourd'hui de joie les vrais amis de l'Italie. Quand, dès les premiers jours de son avénement, Pie IX annonça l'intention de porter dans le gouvernement des États Romains de sages et nécessaires réformes, à qui donc mieux qu'à la France pouvait convenir une semblable politique? N'est-ce pas la France qui, dès 1831, a demandé à Grégoire XVI toutes les réformes ad-

ministratives praticables, l'admissibilité des laïques aux emplois, l'organisation des municipalités, le rétablissement de l'ordre dans les finances, le remaniement des institutions judiciaires? Plusieurs de ces améliorations furent promises, quelques-unes reçurent un commencement d'exécution; puis tout finit par retomber dans la vieille routine. Comment s'imaginer que, seize ans après, lorsqu'un nouveau pape, plus heureux que Grégoire XVI, a, dès les premiers momens de son exaltation, toute la confiance du peuple romain, et prend lui-même l'initiative de toutes ces améliorations depuis si long-temps souhaitées, le gouvernement de 1830 puisse se montrer à l'égard de Pie IX hostile ou indifférent? C'est néanmoins ce qu'ont affirmé plusieurs organes de la presse. A les entendre, le gouvernement français a vu presque avec déplaisir l'entreprise réformatrice de Pie IX : il a adopté sur ce point toutes les opinions, toutes les antipathies de l'Autriche; enfin il a laissé l'honneur de protéger l'indépendance de l'Italie à lord Palmerston, qui seul aurait désormais la glorieuse mission d'affranchir les peuples. On sait, en effet, comment il s'acquitte de cette tâche en Grèce et en Espagne, et combien sa manière de procéder doit faire souhaiter qu'il s'occupe aussi de l'Italie. N'est-il pas étrange qu'on travaille ainsi parmi nous, par de faux bruits, à glorifier lord Palmerston? Ceux qui s'y emploient n'ont donc jamais songé qu'il pouvait entrer dans les vues du ministre whig de pousser la France à quelques démonstrations en Italie, pour se donner le plaisir de désapprouver sa conduite auprès de M. de Metternich et de l'isoler encore une fois? Sans nous reporter jusqu'en 1840, l'attitude diplomatique de lord Palmerston dans l'affaire de Cracovie suffit pour autoriser cette conjecture.

A vrai dire, c'est entre la politique de lord Palmerston et la politique du prince de Metternich que le gouvernement français est appelé à frayer sa route. Parce qu'il ne saurait être dans ses intentions d'avoir la pétulance agitatrice du premier, faut-il en conclure qu'il est, comme le second, apathique et stationnaire? Cette imitation dans l'immobilité serait une faute grossière qu'il est difficile de prêter à un gouvernement qui doit avoir les yeux ouverts sur ses véritables intérêts. Que gagnerait ou plutôt que ne perdrait pas la monarchie de 1830 à s'inspirer des tendances et des maximes de la cour de Vienne? Nous comprenons que sur des points spéciaux il puisse y avoir un accord diplomatique plus ou moins prononcé; mais pour les deux cabinets le fond des traditions et des doctrines ne saurait être le même. Quand quelques journaux ont avancé que cette identité existait, ils ont cru trop facilement qu'ils pouvaient faire de cette accusation sans preuves un moyen de polémique. Auraient-ils par hasard conclu du silence gardé par le gouvernement que sa conduite était aussi blâmable qu'ils l'imaginaient? Mais on ne fait pas de diplomatie sur la place publique, on ne livre pas à une divulgation prématurée des négociations qui s'entament, qui se poursuivent. Lorsque, plus tard, ces négociations sont terminées, lorsqu'un résultat est obtenu, c'est le devoir des gouvernemens constitutionnels de porter leurs actes à la connaissance du pays et des chambres; jusque-là, ils en ont un autre à remplir : c'est d'encourir plutôt des accusations injustes que de tomber dans des indiscrétions fâcheuses. La presse quotidienne se trouve ainsi avoir le champ libre par la force des choses; en ce moment même, au milieu du silence de la tribune, elle parle sans contradicteurs : ne serait-ce pas une raison pour elle, dans l'intérêt même de son crédit, d'être plus circonspecte?

Au surplus, est-il donc si difficile de se mettre sur la trace du vrai? Est-il besoin de révélations diplomatiques pour savoir qu'à Rome il n'est pas un esprit sérieux qui ne soit convaincu que dès le principe Pie IX a pu compter sur l'adhésion morale du gouvernement français? Si la France a reconnu que les traités qui, depuis plus de trente ans, règlent l'économie de l'Europe doivent être respectés, elle a en même temps posé avec fermeté le principe du respect de l'indépendance des souverainetés. C'est cette indépendance qui permet aux gouvernemens d'améliorer leur administration intérieure, et de prendre toutes les mesures utiles au bonheur et à la liberté de leurs peuples. Les réformes sages et modérées trouveront dans la France, — son gouvernement l'a déclaré par ses agens et ses notes diplomatiques, — un constant et sincère appui. Voilà, nous croyons pouvoir l'affirmer, quelle a été l'attitude, quel est encore le langage de la politique française. Lorsque l'incident de Ferrare a éclaté, le gouvernement français a exprimé sa sympathie pour les sentimens de dignité courageuse qui avaient dicté les protestations de la cour de Rome. L'entrée aux affaires du cardinal Ferretti a eu toute son approbation. En un mot, notre politique à Rome, tout en se montrant pacifique et amie de l'ordre, a été libérale et n'a en aucune façon marché à la suite de la diplomatie autrichienne.

Sur l'attitude du cabinet de Vienne envers le Saint-Siége, beaucoup de fausses rumeurs ont circulé. On a parlé d'un arbitrage au sujet de la question de Ferrare. Il n'en est rien. En proposant de s'en remettre à un arbitre, le cabinet de Vienne eût reconnu, par cela même, qu'il y avait dans son droit de mettre garnison dans la place de Ferrare quelque chose de contestable et de litigieux : or, il soutient une thèse toute contraire. Le pape n'a donc pas eu à délibérer sur l'acceptation d'un arbitrage qui n'a pas été proposé. Le gouvernement autrichien s'est promptement aperçu de l'émotion qu'avait causée non-seulement en Italie, mais dans tous les cabinets de l'Europe, sa manière d'entendre et d'exécuter l'article 103 de l'acte du congrès de Vienne; aussi, tout en maintenant la garnison de Ferrare dans les positions nouvelles qu'elle a prises, il a déclaré, dans une note, qu'il reconnaissait l'indépendance et l'intégrité de chaque état, qu'il n'avait jamais eu la pensée d'arrêter un souverain dans la marche qu'il voudrait prendre pour le bien de son peuple. Seulement l'Autriche est forcée, par sa situation géographique, de porter son attention sur tout mouvement politique en Italie, parce que ses propres états pourraient s'en ressentir. Cette note a été adressée par la cour de Vienne non-seulement à ses représentans auprès des grandes puissances, mais à toutes ses légations, avec ordre de la communiquer. Voilà ce qui explique comment le vorort de Berne a reçu cette communication avec tous les gouvernemens de l'Europe. On ne doit donc pas attacher à cette circonstance une portée politique qu'elle n'a pas. Il ne faut pas non plus oublier que, si le représentant de l'Autriche auprès de la confédération helvétique ne réside pas à Berne, la cour de Vienne n'a pas pour cela rompu ses relations diplomatiques avec la Suisse. Le ministre d'Autriche, M. de Kaisersfeld, est resté à Zurich pour ne pas se trouver en contact trop direct avec le gouvernement radical de Berne, et notamment avec M. Ochsenbein, dans lequel il voit toujours l'ancien commandant des corps-francs. C'est de Zurich que M. de Kaisersfeld a transmis au vorort la note de son gouvernement.

On le voit, malgré l'extension regrettable donnée à l'occupation de la place

de Ferrare, la situation des États Romains est bonne en ce moment. L'Autriche elle-même s'est trouvée dans l'obligation de reconnaître d'une manière explicite l'indépendance du gouvernement pontifical, et la réponse qu'ont faite à sa note les cabinets de Paris, de Londres, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, est une nouvelle confirmation d'un principe qui se trouve ainsi proclamé à l'unanimité. Si cependant des éventualités qui, nous le disons avec joie, paraissent aujourd'hui peu vraisemblables, amenaient, pour la troisième fois depuis dix-sept ans, les Autrichiens dans les États Romains, il est permis d'affirmer qu'ils n'y entreraient pas seuls. L'intervention de la France deviendrait alors pour Pie IX une garantie que, nous n'en doutons pas, il serait le premier à réclamer. Dans tous les cas, la France n'aurait à prendre conseil que d'elle-même; mais, nous le répétons, jusqu'à présent tout autorise l'espérance que le gouvernement de Pie IX suffira, sans intervention étrangère, à sa tâche glorieuse, et que les réformes obtenues par les populations italiennes, tout en consolidant leur liberté, seront aussi la sauvegarde de leur indépendance.

De toutes ces réformes, l'organisation de la garde nationale est sans contredit celle dont les excellens effets se feront le plus généralement sentir. L'ordre et la tranquillité qui règnent dans Rome depuis que les citoyens se gardent eux-mêmes et font la police de la ville en sont une preuve manifeste. Les meurtres et les vols, autrefois si fréquens, ont diminué dans une proportion sensible, et qui sera constatée par de curieuses statistiques dont on prépare la publication. Voilà des résultats dont la diplomatie a pu se convaincre, et qui nous semblent propres à rassurer les esprits sur les conséquences que peut avoir cette institution appliquée aux autres états de l'Italie. Nous pensons que le grand-duc Léopold n'aura pas à se repentir d'avoir mis la force publique entre les mains de son peuple, car, si la bourgeoisie armée est la gardienne des libertés civiles, elle est encore le plus sûr rempart du pouvoir contre les minorités factieuses.

Depuis un an, la Toscane s'applique à suivre pas à pas la marche du gouvernement pontifical. Là aussi, par esprit d'imitation et peut-être sans se rendre bien compte de l'importance d'une telle concession, on demandait la garde nationale. Des pétitions étaient signées à Florence, à Pise, à Livourne, à Sienne, jusque dans les moindres bourgs, et, le gouvernement ne cédant pas assez promptement au gré des pétitionnaires, Florence a voulu à son tour avoir sa démonstration populaire, démonstration assez inoffensive, si on la considère en elle-même, et telle qu'il convenait à la douceur du caractère toscan, mais que la prudence conseillait d'éviter dans les circonstances présentes. Le lendemain, la *Patria*, le journal le plus sérieux et le plus accrédité de Florence, faisait parfaitement ressortir l'inutilité et l'inopportunité de ce mouvement. Cette feuille reconnaissait la nécessité où se trouvent les états de l'Italie de ne fournir aucun prétexte à leurs ennemis, de tels actes servant de motif aux uns pour combattre les idées de réforme, aux autres pour s'abstenir de les encourager et justifier leur inaction; mais les sages avis ont toujours le tort de n'arriver qu'après coup. S'il faut aux habitans de la Toscane des modèles, les villes de la Romagne peuvent leur donner de fort bonnes leçons de conduite politique. Dans cette partie de l'Italie, où les formes constitutionnelles ne sont point tout-à-fait une nouveauté, sous le coup des menaces de l'Autriche et dans les appréhensions d'une invasion imminente, nous voyons le peuple formuler ses vœux en

de nombreuses adresses par l'entremise des municipalités, les conseils communaux délibérer avec une courageuse fermeté et voter des fonds pour l'armement des gardes nationales, les corps religieux s'associer à ces subsides patriotiques, et tout cela sans fracas, sans fanfaronnades. En Toscane, et surtout à Pise, ville d'université et de mouvement, le sentiment national s'exprime d'une manière plus bruyante; nous espérons pourtant qu'on n'y serait pas moins ferme au jour du danger, et que, si deux bataillons de Croates venaient occuper la ville de Lucques, les remuans écoliers de Pise sauraient garder, à trois lieues des avant-postes autrichiens, la contenance digne et calme de Bologne. Dieu veuille qu'ils ne soient pas bientôt mis à l'épreuve, et que la petite révolution qui vient d'éclater à Lucques n'attire pas de ce côté l'orage conjuré en Romagne! L'Autriche est entrée à Ferrare en pleine paix et sans motif plausible; fera-t-elle la sourde oreille, si l'infant Charles de Bourbon l'appelle dans sa principauté au secours de ses droits *imprescriptibles?* Le duc de Modène annonce, dans une proclamation à ses sujets, l'arrivée prochaine des troupes autrichiennes dans ses états. Ce fait est grave. Modène est une excellente position stratégique. De là un corps d'armée intercepte la route de Parme et celle du Piémont, surveille de près Bologne et commande l'entrée des montagnes de Lucques. De ce centre d'opérations, les Autrichiens peuvent avec rapidité porter des corps de troupes partout où le besoin de leur présence se ferait sentir.

La loyauté de caractère du grand-duc de Toscane ne permet pas de supposer qu'il recherchât contre ses sujets l'appui armé de l'Autriche. Quant au prince régnant de Lucques, il est loin d'inspirer la même confiance. Don Charles-Ludovic de Bourbon, infant d'Espagne, est, comme on sait, possesseur à titre provisoire de la principauté de Lucques jusqu'au jour où la mort de l'ex-impératrice Marie-Louise le mettra en possession du duché de Parme, qui lui est dévolu par le traité de Vienne. A cette époque, Lucques et ses dépendances seront réunies à la Toscane. En attendant, le duc Charles-Ludovic en use en véritable usufruitier, tirant le plus d'argent qu'il peut de son petit état, s'endettant par-dessus le marché (le déficit dans son budget s'est élevé cette année à plus de 100 mille écus), si bien que, pour mettre la fortune publique de la principauté à l'abri du naufrage, le grand-duc de Toscane a conclu avec lui, il y a quelques mois, une convention douanière par laquelle il afferme, pour son propre compte, tous les impôts indirects du duché : le sel, le tabac, les cartes à jouer, la loterie, moyennant une somme annuelle. Non content de pressurer ses sujets, le duc de Lucques s'amuse aussi à jouer au tyran. Il affecte volontiers les façons despotiques, secondé en cela par l'humeur intempérante du prince héréditaire son fils, qui s'est à la fois constitué grand-juge, commissaire de police et sbire dans la principauté, qui saisit au collet en pleine place publique et dans les cafés les gens mal pensans de l'endroit et les escorte lui-même jusqu'à la prison. Tout cela pourrait, en d'autres temps, n'être que risible et pitoyable; mais de semblables folies finissent par lasser les plus patiens. Le mouvement populaire qui a failli briser les Bourbons de Lucques n'a surpris personne en Italie. On s'est même étonné qu'il n'eût pas éclaté plus tôt, car, depuis deux mois, la conduite du souverain semblait calculée pour provoquer une révolte chez ses sujets. Dans les premiers jours du mois de juillet, un rassemblement de jeunes gens inoffensifs se vit inopinément chargé et sabré par les carabiniers. C'était à l'époque des

massacres de Parme et des troubles de Sienne. La population irritée poursuivit les chefs des agresseurs devant les tribunaux. Quatre députations successives, conduites par les hommes les plus recommandables, vinrent inutilement demander justice aux ministres, et, l'autorité faisant la sourde oreille, les citoyens se formèrent spontanément en garde nationale. Le duc était alors absent. Il accourut précédé d'une proclamation dans laquelle il rappelait brutalement ses sujets à l'obéissance *filiale*, et cassait tout ce qui s'était fait. Plusieurs destitutions vinrent augmenter encore le mécontentement général, et les conseillers de la couronne durent supplier le prince de songer au salut de sa souveraineté. Alors un *motu proprio* du 25 juillet déclara dissous le corps des carabiniers, et le métamorphosa en un corps de dragons. Cette importante réforme accomplie, le duc s'en alla à sa maison des champs; les pétitions l'y suivirent. Le prince, cédant tantôt aux conseils de la prudence, tantôt revenant à ses instincts despotiques, faisait paraître coup sur coup les proclamations les plus contradictoires, retirait le soir ce qu'il avait promis le matin, accordait le 1er septembre la garde nationale, et déclarait le lendemain n'avoir cédé qu'à la violence, si bien que les Lucquois, poussés à bout, ont fini par se révolter, et ont eux-mêmes reformé la garde civique. Le duc, contraint de céder, est rentré le 3 septembre dans sa capitale, accompagné du prince héréditaire, en ratifiant cette fois ce qui s'était passé durant son absence. Si l'Autriche saisissait comme prétexte les troubles de la petite principauté de Lucques, qui, du prince ou des sujets, aurait encouru la plus grande part de responsabilité?

La grande et véritable difficulté de cette question d'intervention, qui se reproduit aujourd'hui sur presque tous les points de l'Italie, c'est que nulle part elle n'est posée dans des conditions identiques, c'est que dans plusieurs états des liens de famille, des stipulations diplomatiques, créent des situations particulières et variées dont il est impossible de ne pas tenir compte. Dans le duché de Modène, dans ceux de Lucques et de Parme, qui n'ont pas à l'égard de l'Autriche l'incontestable indépendance de Rome et du Piémont, on comprend, par exemple, que cette question d'intervention serait plus délicate. Toutefois il faudrait que dans ces petites principautés aussi la France eût une politique ferme et protectrice de tous les droits. Là aussi il y aurait pour les états indépendans de l'Italie un rôle honorable et tutélaire à jouer. S'il est vrai que l'Autriche concentre des troupes sur les différens points de la Lombardie, ce n'est pas sans doute dans une intention purement défensive. La conduite de l'Autriche dépendra beaucoup de l'attitude que prendra le roi de Sardaigne. Si le cabinet de Vienne voyait dans la cour de Turin le projet bien arrêté de s'opposer à une intervention, il a trop de prudence pour brusquer l'entreprise. Par malheur, le gouvernement du roi de Sardaigne ne nous a pas habitués aux résolutions vigoureuses et persévérantes, et cependant on n'arrive à rien, ou plutôt on n'arrive qu'à constater son impuissance avec des élans qui tombent, avec des protestations que des actes ne viennent pas soutenir. A Naples, le gouvernement est encore maître de sa conduite, il peut choisir entre la voie des réformes et celle des réactions. Malgré les troubles qui ont éclaté sur quelques points, en Sicile, en Calabre, la capitale et la plus grande partie des provinces sont tranquilles. Le roi pourrait donc prendre des mesures libérales qui satisferaient l'opinion, sans faire dire qu'il cède à la force. Turin et Naples doivent prendre exemple

sur Rome, et travailler avec Pie IX à l'émancipation morale de l'Italie. Il importe que ces deux gouvernemens comprennent bien la situation, qui est nouvelle et décisive. Les populations ne se révoltent pas contre le pouvoir, elles lui demandent de les précéder et de les conduire à la conquête d'une liberté sage. Tout est possible par les voies pacifiques, si les gouvernemens veulent marcher d'accord avec les peuples; devant cette union, l'Autriche redoublerait de circonspection et de sagesse. Si le cabinet de Vienne n'a pas un amour bien vif pour les idées libérales, on ne saurait lui refuser du moins une profonde intelligence de ses propres intérêts, une habileté de conduite qui sait le préserver des témérités périlleuses et des mouvemens passionnés. Le cabinet de Vienne observe, attend et règle avec calme sa marche sur les événemens et les faits. Il y a quelques mois, il a cru un moment que l'heure était venue pour lui de faire en Suisse une démonstration contre les envahissemens du radicalisme; une étude plus attentive de la situation l'a convaincu qu'il était préférable de rester tranquille spectateur des luttes intestines qui divisent la confédération.

L'ajournement de la diète helvétique au 18 octobre clot une première phase de la question suisse. Quand on embrasse d'un coup d'œil toute la marche de la diète, qui, ouverte le 5 juillet et prorogée le 9 septembre, a tenu trente-neuf séances en soixante-cinq jours, on est convaincu qu'en dépit de sa majorité, le parti radical n'a pas obtenu les victoires rapides et décisives qu'il avait rêvées. On se flattait, au début, de tout emporter au pas de course. A entendre M. Ochsenbein, les sept cantons se soumettraient sur-le-champ; s'ils ne le faisaient pas, la diète agirait, et ce serait l'affaire de quelques jours. Les choses n'ont pas été si vite, car en ce moment rien n'est accompli. Le parti radical a dû conquérir le terrain pied à pied, au lieu d'obtenir sur-le-champ de la diète des moyens extraordinaires pour dissoudre le *Sonderbund*. Sur la question même de la dissolution du *Sonderbund*, les envoyés des douze cantons radicaux étaient arrivés à la diète avec des instructions assez différentes. Sept cantons, les plus ardens, comme Berne, Vaud, Genève, avaient donné des pouvoirs à leurs représentans pour prononcer des moyens d'exécution. D'autres cantons, soumis à l'influence modératrice de Zurich, comme Schaffhouse, Glaris, demandaient qu'avant d'employer la force, on en référât aux grands-conseils. Enfin, dans les deux cantons à moitié catholiques, Saint-Gall et les Grisons, le parti radical s'était hâté de faire décider, pour ne rien compromettre, qu'on ne proposerait une exécution que dans le cas où le *Sonderbund* braverait une première décision de la diète. Dans les rangs opposés, à côté des sept cantons du *Sonderbund*, Appenzell-Intérieur appuyait la ligue catholique; Neufchâtel ne pensait pas qu'une pareille alliance fût contraire au pacte, et Bâle-Ville voulait qu'on invitât amicalement les sept cantons à la dissoudre. Au milieu de toutes ces divergences, il y eut une majorité dans la diète pour décider que le *Sonderbund* était incompatible avec le pacte fédéral, et que par conséquent il était dissous. Il n'y avait donc qu'un principe de voté, et le radicalisme n'était pas satisfait, car il voulait l'exécution immédiate.

Quelle fut alors la tactique de la majorité? Ce fut de voter une série de mesures qui étaient autant d'acheminemens à l'application du principe. Ainsi elle décréta que le service fédéral était incompatible avec celui du *Sonderbund*, ce qui amena la destitution de beaucoup d'officiers qui se déclarèrent liés par leurs

sermens envers leurs cantons avant de l'être envers le service fédéral. Cette admirable mesure de la majorité a privé la fédération de ses meilleurs officiers, parmi lesquels on peut citer MM. de Maillardos, Ellger, Salis-Saglio. Ce n'est pas tout : on vit la diète exclure du conseil de la guerre trois colonels fédéraux qui avaient refusé d'y venir siéger sous la présidence de M. Ochsenbein, qu'ils avaient eux-mêmes rayé du service pour son expédition des corps-francs. Enfin, pour compléter ces mesures contre le *Sonderbund*, la diète, par un arrêté, avertit les sept cantons de cesser leurs armemens et défendit de laisser passer les munitions de guerre qui leur seraient adressées. Nous arrivons aux jésuites, ou plutôt, sans les nommer, nous nous sommes déjà occupés d'eux en parlant du *Sonderbund*. Les deux questions ont entre elles une étroite connexité. En effet, les sept cantons déclarent que, si la majorité voulait exécuter le pacte fédéral en rétablissant les couvens et en ne cherchant plus à imposer par la force le renvoi des jésuites, ils considéreraient eux-mêmes leur alliance comme sans objet, et partant comme dissoute. A cela les douze cantons radicaux répondent que la question des jésuites est fédérale. — Non, elle est cantonale, répliquent les sept cantons, et ils protestent qu'ils n'obtempéreront pas à l'invitation qui leur est faite de renvoyer les membres de la société de Jésus. C'est en présence de ces difficultés que la diète s'est ajournée avec l'engagement d'exécuter les décisions rendues.

Quand elle se réunira de nouveau, il faudra que les cantons encore hésitans de Saint-Gall et des Grisons se déterminent à voter l'exécution, ou que les sept cantons obéissent volontairement aux décrets lancés contre eux. La majorité radicale ne se dissimule pas la gravité de sa situation, mais elle s'est laissé entraîner par les meneurs, qui ont dit qu'il fallait marcher en avant sous peine de périr. Cependant il viendra un moment où il faudra s'arrêter ou se précipiter dans l'horrible crise d'une guerre civile. Comment ceux qui poursuivent la chimère de l'unitarisme ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils travaillent plutôt à provoquer le partage de la confédération en deux systèmes, en deux confédérations? Qui ne sait en Suisse qu'il n'y a que trop de tendances à une pareille scission de la part des sept cantons, qui, dans leurs rapports avec les autres confédérés, ne trouvent plus qu'une hostilité systématique? Ainsi, pour arriver à une unité absolue, à laquelle rien n'a préparé la Suisse, on briserait cette antique unité qui depuis des siècles fait son honneur et sa force!

Il y a peu de jours encore, une double perspective s'ouvrait devant l'Espagne. On peut s'en souvenir, le moment semblait venu où il fallait qu'elle optât entre un retour à une politique sérieuse et digne et une série d'agitations stériles, d'intrigues tortueuses et vulgaires, plus compromettantes cent fois pour l'avenir constitutionnel du pays que les déchiremens sanglans de la guerre civile. L'appel qui avait été fait au général Narvaez nous avait paru d'un heureux augure; c'était, à notre avis, un grand pas vers une issue favorable, par cela seul que le duc de Valence était plus que tout autre en position de mettre un terme honnête et convenable aux fatales divisions qui séparent la reine Isabelle et le roi. Là en effet était la question, là elle est encore aujourd'hui. Toute solution qui ne sera pas un rapprochement entre les époux royaux sera pour l'Espagne le signal de bouleversemens dont il serait difficile de calculer la portée. Voilà pourquoi on pouvait se féliciter de l'avénement aux affaires d'un homme et d'un parti dont l'intervention devait être salutaire. Ce n'est pas, quoi qu'on en

ait pu dire, que nous nous soyons fait aucune illusion sur la facilité de la tentative du général Narvaez. Malheureusement, en Espagne, il y a toujours autant de chances pour l'anarchie que pour l'ordre, et certes il n'était pas difficile de prévoir que toutes ces ambitions de bas étage qui s'agitent à Madrid se ligueraient, que l'intrigue, poussée à bout, se concentrerait dans un dernier effort pour parer l'attaque directe qui lui était portée; mais ce qu'on pouvait dire et ce qui est encore vrai, malgré le peu de succès qu'a eu, momentanément du moins, la tentative du général Narvaez, c'est que le parti modéré, dont il est un des chefs, est seul en position, par ses doctrines comme par le rôle qu'il a joué dans les difficultés récentes, de pacifier l'Espagne. Ce n'est pas nous seulement qui le pensons, c'est la Péninsule elle-même : l'arrivée du duc de Valence à Madrid avait relevé l'esprit public. Il y a une sorte de thermomètre auquel on mesure souvent le degré de confiance qu'inspire une situation politique, c'est la Bourse. Eh bien ! on a vu, chose assez extraordinaire, les fonds hausser à Madrid, lorsqu'un militaire était chargé de former un cabinet; ils ont baissé au contraire, ou plutôt la Bourse est restée muette, aucune affaire n'a eu lieu, lorsqu'un banquier l'a emporté. C'est là le degré de confiance qu'inspiraient le général Narvaez et M. Salamanca. S'il fallait une preuve de plus, on n'aurait qu'à jeter les yeux sur le ministère qui s'est formé à défaut de celui que voulait constituer le général Narvaez. De qui se compose-t-il? D'un spéculateur effréné, trafiquant du pouvoir, qui n'a d'autre but que de réparer les brèches de sa fortune, et de quelques-unes de ses créatures, dont le nom n'a, du reste, que peu d'importance. M. Salamanca, aidé du général Serrano et de M. Bulwer, a eu beau chercher; il n'a pas trouvé une seule notabilité politique pour s'associer à son œuvre; son ministère restera bien le ministère de l'agiotage et de l'intrigue, et vraiment il n'y aurait qu'à sourire de cette comédie jouée par un favori ridicule, par un agioteur aux abois, et par un diplomate habile à exploiter toutes les passions, si les plus sérieux intérêts d'un grand pays n'étaient en jeu.

Toute la force, toute la puissance qu'a pu déployer cette intrigue de diverses couleurs qui règne à Madrid a donc abouti à ce grand résultat, de donner à l'Espagne M. Salamanca pour premier ministre, sous l'égide du général Serrano et de M. Bulwer. On pense bien que, dans ces conditions, la question du palais reste entière. Il faut l'avouer cependant, le cabinet Salamanca a trouvé un moyen ingénieux et surtout imprévu de la résoudre: il veut que l'Espagne vive comme si cette question n'existait pas, et il a en conséquence interdit à la presse de s'occuper de la reine, du roi, du mariage et de ses conséquences, c'est-à-dire à peu près de tout ce qui peut aujourd'hui intéresser le pays. Ce n'est pas d'ailleurs la seule mesure par laquelle le nouveau cabinet ait inauguré son entrée au pouvoir. Les circonstances sont évidemment trop propices, l'état de la Catalogne est trop calme et trop rassurant, pour qu'il n'ait pas dû s'empresser d'ouvrir la porte à tous les réfugiés; aussi a-t-il promulgué la plus large amnistie qui jamais ait été donnée, et il sera certainement curieux de voir Cabrera aller s'établir à Valence ou même à Madrid. Pour Espartero, il est très vrai que le général Serrano et ses adhérens étaient quelque peu gênés par leur hostilité contre l'ancien régent; mais la nécessité l'a emporté. On a cru qu'il fallait opposer un nom militaire à celui du général Narvaez, dont on connaît l'influence sur l'armée, et le duc de la Victoire a été nommé sénateur; ses honneurs et ses titres lui ont

été solennellement rendus. Le cabinet Salamanca, pour peu qu'on lui laisse de latitude, ne restera pas évidemment en si beau chemin. Déjà on a répandu beaucoup de bruits sur les intentions du nouveau ministère espagnol; d'après certaines personnes, ces intentions n'iraient à rien moins qu'à proposer ultérieurement aux cortès le divorce de la reine et le changement de la loi de succession. Que ces éventualités aient été débattues à Madrid et ailleurs, nous en sommes parfaitement convaincus, M. Serrano et M. Bulwer nous en sont garans; mais quelques efforts qu'on fasse pour aggraver la situation intérieure de l'Espagne, l'instant n'est pas heureusement venu encore de traiter officiellement ces questions, et, avant qu'on touche à ces grands problèmes, le cabinet Salamanca aura peut-être disparu, comme un intermède bouffon qui lasse bientôt le public et qu'on chasse de la scène. Les événemens reprendront alors un sens politique sérieux que nous avouons ne pouvoir leur trouver en ce moment, et nous ne doutons pas que l'Espagne, se consultant elle-même, ne voie clairement quel est son intérêt dans la crise où on l'a souvent jetée.

Les questions de politique étrangère doivent être traitées d'un point de vue supérieur aux passions et aux préjugés des partis. Là les plus grands intérêts du pays sont en jeu, et la presse politique ne peut mieux les servir qu'en portant dans ces questions, d'ordinaire compliquées et difficiles, la lumière des faits. Aussi nous attachons-nous toujours à exposer avec exactitude la situation des divers pays avec lesquels la France est en contact, en discussion. Comment asseoir un jugement sur l'attitude, sur le langage de notre diplomatie, à moins d'étudier l'état moral des peuples avec lesquels elle traite et la physionomie des partis qui se disputent le pouvoir? Cependant ne voilà-t-il pas que, pour avoir, dans ces derniers temps, tracé un tableau historique et politique de deux pays qu'il nous importe assurément de bien connaître, l'Espagne et la Suisse, nous avons encouru le blâme d'un journal qui paraît croire que, dans des questions internationales, il n'y a rien de plus patriotique que de faire cause commune avec la presse étrangère? C'est à Londres que cette feuille cherche des suffrages, et quand le *Morning-Chronicle*, dont elle s'inspire, laisse échapper à son endroit un mot d'approbation et d'éloge, elle ne se sent pas d'aise; elle cite le passage, elle s'en pare, et du haut de sa gloire méprise le reste du genre humain. Les écrivains qui parlent avec un dédain aussi superbe du style prétentieux de la *Revue* n'auraient-ils jamais eu la prétention de l'enrichir de leurs œuvres? L'éclat littéraire qu'ils répandent autour d'eux est-il si grand, qu'il n'y ait plus, quand ils ont parlé, qu'à courber la tête? Nous persisterons à penser, n'en déplaise à cette feuille, que, dans les problèmes épineux de la politique extérieure, les faits, les documens, sont préférables aux déclamations. L'article sur les affaires d'Espagne, qui a excité le mécontentement du journal que les *satisfecit* du *Morning-Chronicle* rendent si heureux, n'est pas l'œuvre d'un homme d'état. Il a été simplement rédigé par un écrivain qui s'est donné la peine d'aller étudier les hommes et les choses, et qui, en parlant avec impartialité des partis politiques de l'Espagne, a montré pour son avenir constitutionnel une sérieuse sollicitude. Il y a, il est vrai, un homme d'état qui, à une autre époque, a consigné dans la *Revue* son jugement sur les affaires d'Espagne; cet homme d'état, que sans doute on ne désavouera pas, combattait Espartero et la politique de lord Palmerston. Il s'élevait, il y a sept ans, avec la double autorité de son ta-

lent et de son caractère politique, contre les excès et les désordres qui dépouillaient la reine Christine de son autorité constitutionnelle. Aujourd'hui, nous défendons encore la même politique et les mêmes principes; pour nous, Espartero est toujours un adversaire; son rappel nous retrouve dans les mêmes sentimens à son égard; à nos yeux, il n'a pas cessé d'être un ennemi de la France. Si nous avons au fond la même opinion de lord Palmerston, en professant une juste estime pour ses talens politiques, sommes-nous dans l'erreur? Lord Palmerston s'est-il modifié depuis sept ans? Ne cherche-t-il pas aujourd'hui, comme il y a sept ans, à isoler la France, à l'affaiblir? En vérité, le moment est bien choisi, pour un organe de la presse française, de briguer les complimens du *Morning-Chronicle!* Y a-t-il plus d'à-propos, de la part de la même feuille, à emboucher la trompette en l'honneur des radicaux de la Suisse? Cette feuille a donc oublié les avertissemens et les conseils qu'en 1836 le même homme d'état, dont nous venons de rappeler le langage en 1840, adressait à la Suisse avec fermeté? Le chef du ministère du 22 février ne représentait-il pas à la confédération helvétique combien elle était intéressée à se préserver de tous les excès, à ne pas s'aliéner la bienveillance de l'Europe par des démonstrations anarchiques et par une imprudente connivence avec les factieux de tous les pays? Aujourd'hui, disons-nous autre chose? A toutes les époques, la France, qui est pour la Suisse une alliée fidèle, une vieille amie, lui a conseillé la modération dans la conduite, parce qu'elle ne saurait avoir d'autre politique que le maintien de l'indépendance helvétique, parce que cette indépendance pourrait périr au milieu des excès et des conséquences de la guerre civile. Sur ce point, nous trouvons la même pensée dans les principes de l'ancienne monarchie, dans la médiation toute-puissante de Napoléon, dans la diplomatie de la royauté constitutionnelle, dont les ministres, M. le comte Molé, M. Thiers, M. Guizot, ont tous eu, depuis dix-sept ans, à l'égard de la Suisse, la même politique. C'est ce que ne devraient pas oublier ceux qui prétendent nous faire la leçon avec une morgue si plaisante.

Avons-nous tort aussi quand nous croyons toujours avoir à craindre une pensée malveillante de la part de lord Palmerston? Il y avait une question dans laquelle depuis long-temps l'Angleterre et la France marchaient d'accord. Les deux gouvernemens comprenaient que sur les bords de la Plata ils se prêtaient une force mutuelle et nécessaire pour mieux représenter l'Europe, car c'était l'Europe elle-même et non pas telle ou telle puissance qu'affectait de braver Rosas. Dans ces derniers temps, en dépit des récentes et vives mésintelligences provoquées par les affaires d'Espagne, les deux gouvernemens montrèrent par leurs actes qu'ils persistaient dans la pensée politique d'une action exercée en commun. Deux agens, lord Howden, représentant l'Angleterre, M. Walewski, envoyé par la France, partirent ensemble pour la Plata; ils devaient travailler de concert à tout pacifier. Dans les premiers momens, Rosas manifesta des dispositions favorables; puis, revenant à son humeur ordinaire, il se refusa à tout ce que lui demandaient les deux négociateurs, qu'une telle conduite devait, à ce qu'il semble, tenir plus unis que jamais. Cependant tout à coup lord Howden, sans donner le moindre avertissement à son collègue, autorise le commandant des forces anglaises dans la Plata à lever le blocus de Buenos-Ayres. Un pareil procédé, qu'à coup sûr il était permis de ne pas prévoir, a surpris vivement M. Wa-

lewski, qui néanmoins a maintenu avec calme et fermeté le blocus de la part de la France. Quand la nouvelle de l'étrange conduite de lord Howden est arrivée à Londres, lord Palmerston s'en est montré aussi étonné que personne, et il aurait dit, assure-t-on, à notre ambassadeur, M. le duc de Broglie, qu'il n'y comprenait rien. Il est difficile cependant d'attribuer à une excentricité individuelle la détermination de l'agent anglais. Il était sans doute dans les instructions de lord Howden de saisir la première occasion qui lui paraîtrait favorable pour se retirer de la négociation entamée, rompre tout concert avec le représentant de la France et nous laisser ainsi dans l'isolement. Peut-être toutefois lord Palmerston ne s'imaginait-il pas que son agent exécuterait ses ordres avec tant de brusquerie. Quoi qu'il en soit, le fond reste le même. C'est toujours, de la part de lord Palmerston, la passion d'isoler la France dans toutes les questions, dans les plus grandes comme dans celles de moindre importance. Est-ce donc là la politique d'un défenseur des véritables intérêts de l'Angleterre? Non, c'est plutôt une politique personnelle procédant par de capricieuses saillies.

Il est, au reste, un résultat auquel arrive lord Palmerston : c'est de tenir l'Europe en éveil. On se demande chaque matin ce que fera cet impétueux ministre. Il y a eu des époques où l'Europe, avec plus ou moins de raison, reprochait à la France de déployer une activité plus bruyante que féconde; aujourd'hui c'est lord Palmerston qui est en possession d'occuper l'Europe. On le représente comme tout-puissant sur les points les plus opposés : à Madrid, où nous doutons cependant que la juste susceptibilité du caractère espagnol accepte long-temps la dictature de l'influence anglaise; à Athènes, où nous espérons que l'habile énergie de M. Coletti triomphera des difficultés de tout genre que lui suscite la diplomatie britannique. Quoi qu'il en soit, l'allure de la politique anglaise en Europe a quelque chose de dominateur, tandis que l'attitude de la France est surtout prudente et réservée. Sans attribuer à ces apparences plus de valeur qu'elles ne méritent, nous ne voudrions pas que le contraste fût poussé trop loin. Nous avons foi plus que personne dans la puissance de notre pays : la France, quand elle le veut, sait, par des actions aussi rapides qu'éclatantes, étonner l'Europe. Il n'y a pas trois ans que la campagne du Maroc faisait briller sur notre armée d'Afrique un éclat qui rappelait l'Égypte et Héliopolis, et quoique Abd-el-Kader n'ait pas fait dans les états d'Abderrhaman tous les progrès dont on a parlé en ces derniers jours, nos soldats pourront encore, de ce côté, trouver matière à de brillantes expéditions. La France ne s'est pas affaiblie au sein de la paix : elle a grandi par elle; c'est ce que ne sauraient avoir trop en mémoire ceux qui parlent en son nom.

Ces sentimens nous sont inspirés par les impressions que nous ont paru rapporter de l'étranger des voyageurs et des hommes politiques. Depuis que les chemins de fer et la navigation à vapeur ont mis Spa, Aix-la-Chapelle, Ems, Homburg, Bade, Wiesbaden, à moins de deux journées de Paris, de Londres ou de Berlin, malade ou non, tout ce qui a besoin de repos ou de distraction va prendre les eaux. La causerie spirituelle, qui faisait autrefois le charme et la gloire des salons de Paris, semble s'être réfugiée autour de chacune de ces sources; la fantaisie du voyage disperse ou réunit sur leurs bords ce qu'il y a de plus distingué et de mieux renseigné dans vingt capitales grandes ou petites; les salons y sont des promenades; la gêne et l'étiquette en sont bannies; on met en commun

dans la conversation les anecdotes, les opinions, les préjugés, les passions de toutes les parties de l'Europe; la liberté la plus complète règne dans ces réunions, où les sujets des princes absolus se dédommagent du silence auquel ils sont condamnés chez eux. On a dit que la révolution française s'était préparée dans les petits soupers du règne de Louis XV : elle a fait à travers le monde trop de chemin pour que les rapprochemens qui s'opèrent à Ems ou à Spa soient aujourd'hui fort nécessaires à sa marche. Qui pourrait cependant nier que des communications amicales entre des hommes de pays différens, dont beaucoup ont abordé les grandes affaires ou sont destinés à les diriger un jour, ne doivent porter quelques fruits? Des réunions d'où chacun revient guéri de quelque préjugé, avec quelque relation nouée à l'étranger, où l'expérience des uns modère les espérances et les illusions des autres, de pareilles réunions, se reproduisant d'année en année, ne peuvent manquer d'exercer une certaine influence en Europe. Combien, dans les temps passés, n'a-t-on pas vu de négociations échouer ou réussir par suite de circonstances bien plus frivoles! Et malgré ses prétentions à la logique, le temps qui court verra encore bien de grands événemens déterminés par de petites causes. Que dit-on de nous hors de France dans ces réunions, dans ces congrès sans pouvoirs, mais non pas sans influence? La France et son gouvernement sont, particulièrement en Hollande, en Prusse, en Belgique et dans les petits états de l'Allemagne, l'objet de dispositions bienveillantes. La confiance en la sagesse du roi Louis-Philippe est grande, on est convaincu que, lui présent, bien des orages seront conjurés; mais on craint que les embarras qui peuvent assaillir son règne ne soient ajournés plutôt que résolus, on s'étonne que, lorsque tous les partis et toutes les ambitions qui s'agitent en Europe semblent s'être donné rendez-vous pour le lendemain d'un événement fatal, on laisse accumuler des difficultés qui menacent d'être inextricables pour ses successeurs. Les circonstances actuelles même commencent à exciter d'assez vives appréhensions. De bien des côtés, on aperçoit, dans les craintes de ceux dont nous avons les sympathies, aussi bien que dans l'attitude de nos ennemis secrets, des symptômes inquiétans pour notre influence. Amis et adversaires calculent les conséquences de notre situation financière. Ils remarquent que nous sommes arrivés à une dette flottante de 800 millions. Une nation chargée d'un pareil poids a-t-elle la liberté de ses mouvemens? L'opinion qu'il nous faut absolument la paix, et que nous aurions peine à supporter le fardeau de la guerre, se propage dans les cabinets étrangers; elle intimide nos alliés naturels; elle enhardit nos adversaires. Il y a sans doute dans ces appréciations recueillies à l'étranger beaucoup d'exagération. Si nous les reproduisons, c'est que nous croyons que notre gouvernement peut, avec des résolutions fermes et éclairées, si ce n'est fermer immédiatement les plaies de nos finances, au moins les circonscrire, et assigner, en la rapprochant, l'époque où nos dépenses seront réduites au niveau de nos recettes. Il n'en faudrait pas davantage pour donner à l'Europe l'opinion qu'elle doit avoir de nous.

Nous appliquerions volontiers à la situation intérieure ce que nous venons de dire au sujet de notre politique étrangère : c'est qu'il faut se préoccuper non-seulement du fond des choses, mais des impressions que les événemens et les faits produisent sur les esprits. Il faut sans doute faire la part de l'imagination dans l'espèce de malaise moral auquel on dit le pays en proie; mais il y a aussi de no-

bles sentimens que de tristes écarts ont vivement froissés. Le gouvernement doit donner une attention sérieuse aux questions positives qu'il a à résoudre dans l'intervalle des sessions; il ne doit pas oublier le remaniement du budget, dont la réduction de l'impôt du sel sera la cause principale; il doit songer à toutes les questions qui seront portées devant les chambres, aux solutions qu'il veut soutenir, à celles qu'il est résolu de combattre. Il faut aussi qu'il étudie attentivement l'opinion telle qu'elle se reflète dans des manifestations régulières, comme les délibérations des conseils-généraux. L'an dernier, sept conseils-généraux avaient demandé la réforme électorale; aujourd'hui il y en a dix qui ont émis ce vœu. La différence est minime; pourtant c'est un symptôme. Distinguer les véritables sentimens de la majorité du pays d'avec les exagérations de l'esprit de parti, c'est pour le gouvernement le meilleur moyen de répondre aux reproches de ses adversaires.

En Belgique, le nouveau ministère s'asseoit au milieu d'une situation dont ses amis diminuent peut-être les difficultés, comme ses ennemis se plaisent à en exagérer les faiblesses. S'il fallait croire les partisans vaincus du ministère catholique, les élections qui l'ont renversé seraient le produit de la conjuration la plus impudente au moyen de laquelle la presse et les clubs aient jamais faussé l'opinion publique; le cabinet de M. de Theux, accusé par des ingrats, justifié par ses œuvres, n'aurait maintenant qu'à monter au Capitole. Il est malheureusement très probable qu'on l'y laisserait monter tout seul, et les électeurs qui renomment avec d'immenses majorités les ministres soumis à leurs suffrages par l'acceptation même de leur charge ne semblent pas encore décidés à s'apercevoir qu'on les ait mystifiés. Il y a certainement dans cette obstination de quoi scandaliser les pieux apologistes qui entreprennent d'une façon si désintéressée ces panégyriques posthumes; mais c'est pousser les choses un peu loin que de voir, comme certains d'entre eux, la tradition des jacobins et de la montagne dans le mouvement électoral du 8 juin, dans cette victoire si parfaitement constitutionnelle et légale. N'est-il pas au contraire bien remarquable qu'un succès si décisif ait été remporté sans le concours de ce groupe extrême des ultra-libéraux, dont les prétentions exagérées avaient justement, à la fin de l'année dernière, provoqué la dissolution de l'*alliance*, et contraint M. Verhaegen lui-même à les quitter pour former avec les modérés une association qui ne fût pas républicaine?

Il va sans dire qu'aux yeux de ces critiques pressés le ministère à peine installé a déjà mérité les plus durs reproches; il était cependant difficile pour lui de s'attendre à ceux qu'il reçoit Son premier acte est de promettre toute sa sollicitude aux Flandres et de rassembler leurs conseils provinciaux, afin d'éclairer plus vite et avec plus de lumière leur triste position; on l'accuse de rejeter ainsi la responsabilité qu'il s'est vanté de prendre et de n'avoir point déjà guéri par ordonnance toute cette masse d'anciennes misères. Il écarte un certain nombre de fonctionnaires, des diplomates, des généraux, des gouverneurs de province, et même des commissaires de district. Il ose plus, et dans d'autres circonstances ce serait en vérité aller loin, il demande à tous ses employés une adhésion formelle au programme qu'il a publié. On compare ces procédés un peu vifs aux exécutions administratives du régime hollandais de 1829; il serait plus juste de

ne point les condamner sans les avoir expliqués. Le parti catholique a progressivement et sans bruit envahi toutes les places, comme il avait envahi toutes les issues du corps électoral; il règne, à proprement parler, dans les fonctions publiques, sans presque aucune interruption depuis 1835, et M. de Theux, il y a bien peu de mois encore, à la veille de sa chute, distribuait à grand bruit dans son camp les plus hauts emplois du gouvernement, comme pour créer à ses successeurs, déjà publiquement désignés, ou l'embarras de garder des ennemis à leur service, ou l'embarras de les frapper par d'éclatantes destitutions.

Des deux inconvéniens, M. Rogier a choisi le dernier, parce qu'il pensait sans doute que c'était le moindre. L'opinion était si bien du même avis là-dessus, que les victimes elles-mêmes, chargées de la faveur d'un cabinet mourant, n'y pouvaient voir que la promesse d'une très prochaine disgrace. Il est vrai qu'il se trouve à présent des journaux en Belgique pour déclarer que le ministère de M. de Theux était complétement indépendant des influences cléricales; la domination des évêques n'a jamais été qu'un fantôme, et les évêques, dit-on, se plaignaient de ne rien obtenir de M. de Theux! Que pouvaient-ils donc lui demander? On doit connaître maintenant par une expérience à peu près universelle d'où vient et où va cette tactique savante, qui consiste à se faire petit lorsqu'on a trop ou trop tôt montré qu'on était grand.

Ce n'est point cette polémique rétrospective qui doit beaucoup troubler le ministère de M. Rogier; nous lui voyons de plus sérieux ennuis. Il faut d'abord qu'il marche en s'appuyant sur deux ordres d'auxiliaires qui ne s'accorderont jamais facilement, en combattant deux ordres d'ennemis qui s'associeront toujours volontiers malgré leur dissidence. M. Rogier, doctrinaire par ses antécédens et ses convictions, ne peut plus aujourd'hui se dispenser de fraterniser avec les hommes et de s'accommoder avec les exigences des libéraux plus avancés que lui. C'est l'ardente propagande de cette fraction considérable qui a déterminé la révolution accomplie dans le corps électoral de la Belgique; issu de cette révolution, le nouveau ministère ne saurait en méconnaître le caractère et la portée. D'un autre côté, si le parti ultra-libéral est pour lui un élément essentiel de gouvernement, il ne saurait non plus se passer du sénat, et ce sera toujours un arrangement bien malaisé que de réunir dans une communauté durable les hommes ou les idées de ce libéralisme énergique et les préjugés ou les rancunes d'une aristocratie de grands propriétaires qui paient un cens d'éligibilité de mille florins. En même temps, s'il accepte jusqu'aux ultra-libéraux, il repousse, avec la décision de son caractère, les radicaux dont tous les hommes de sens et de gouvernement se sont séparés l'année derniere en sortant de *l'alliance*, les *jeunes libéraux*, comme s'appellent aujourd'hui les derniers débris du républicanisme de 1830. Il vient même de leur jeter le gant, en nommant à des fonctions publiques deux des membres de l'ancienne *alliance* qui ont contribué le plus résolûment à la faire dissoudre. C'est ainsi qu'il répond aux provocations arrogantes de ce parti violent comme tous les partis sans espoir.

Une feuille wallone écrivait dernièrement : « Que le ministère Rogier n'oublie pas qu'il est sorti des clubs; s'il l'oublie, les clubs l'en feront souvenir. » Nous croyons que les clubs se vantent; mais l'agitation qu'ils peuvent répandre dans les étages inférieurs du système politique aurait certainement de graves incon-

véniens, si le radicalisme politique se joignait aux menées du radicalisme catholique, ce dont on ne peut guère douter quand on connaît les expédiens ordinaires du clergé belge.

Le problème économique, la politique d'affaires, se présente à son tour dans des conjonctures particulièrement difficiles, et ici nous ne pouvons nous empêcher de regretter la position qu'a prise depuis long-temps le parti libéral. M. Rogier fait appel aux conseils provinciaux des Flandres, et leur demande avis sur les moyens de subvenir à la détresse de ce malheureux pays. Que répondra-t-il, si les conseils lui proposent l'union douanière? Ses journaux du moins n'ont pas encore répondu à ceux qui ont déjà risqué la question au souvenir du mouvement *unioniste* qui souleva les Flandres l'année dernière. La question cependant est nettement posée. Les Flandres sont affamées parce que la population y surabonde, et parce que cette population surabondante, vivant uniquement du tissage de la toile, travaille encore à la main dans toutes les conditions désavantageuses de la petite industrie, au lieu de s'attacher aux mille métiers des grandes fabriques de l'industrie moderne. C'est le même homme qui produit son lin, qui le file, qui le tisse et qui porte sa toile au marché. Avec cette aveugle distribution du temps et des forces, comment résister à la concurrence universelle des machines de Manchester? On essaie bien aujourd'hui de fonder dans les Flandres un système mixte : on file à la mécanique et l'on donne le fil au tisserand pour le tisser chez lui; mais, toutes ces transformations s'opérant lentement, la faim n'attend pas. La production, si imparfaits qu'en soient les moyens, s'entasse au lieu de s'écouler, parce que les débouchés transatlantiques ne veulent point préférer le commerce belge au commerce des grands états européens, parce que les débouchés les plus proches, les débouchés français, sont fermés par une protection implacable. Le plus court est encore d'ouvrir cette barrière si voisine par l'abolition complète et réciproque des lignes de douane. Ce fut là le cri des Flandres au milieu des angoisses produites par les calamités qui frappèrent tous les fruits de la terre en 1845 et en 1846. Or, le parti libéral a violemment accusé le ministère catholique de pencher à satisfaire ainsi les Flamands; il lui a fait un crime de cette imputation en se prononçant lui-même contre toutes les tentatives *unionistes*. Servi, on doit le dire, par l'aveugle obstination avec laquelle on repoussait chez nous les mêmes idées commerciales, il s'est rejeté plus que jamais sur les préjugés de la nationalité belge comme sur une arme défensive, en oubliant que cette arme avait été long-temps aux mains de ses adversaires. Il a commis une plus haute imprudence : en haine de l'union douanière, il a couvert d'une protection marquée la propagande aventureuse des libres échangistes, et il accueille maintenant avec une faveur très significative le congrès des économistes qui va s'ouvrir à Bruxelles. Appeler sur la Belgique tous les produits du monde industriel pour n'y point appeler seulement ceux de la France, le remède en vérité serait pire que le mal, et nous voulons penser que M. Rogier ne prendra pas aux discours qui vont se débiter ces jours-ci, sous le patronage de M. de Brouckère, plus d'intérêt que n'en méritent de pures théories. Encore cependant faudra-t-il qu'il avise. Le défrichement de la Campine, la colonie de Guatemala, ne suffiront pas plus au ministère libéral qu'ils n'ont suffi au ministère catholique pour vider le trop plein de la popula-

tion flamande. L'agitation unioniste, qui était déjà exploitée par le parti catholique, quand il était au pouvoir, lui serait bien plus utile encore dans l'opposition. M. Rogier doit y prendre garde : quand tous les vaisseaux du Zollverein circuleraient dans le port d'Anvers, quand Anvers se relierait au Rhin par une navigation plus active sur l'Escaut, il aurait beaucoup fait pour la Prusse, mais très peu pour le pays wallon, et rien pour les Flandres. Nous espérons que le nouveau cabinet belge trouvera pour se défendre contre les instances des partisans de l'union douanière avec la France un meilleur argument que l'union prussienne.

Histoire de la Littérature hindoui et hindoustani, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut (1). — Bien que dirigées par des hommes éminens, par des esprits d'élite, les études orientales exercent une bien faible attraction, il faut l'avouer, sur notre jeunesse distraite et ambitieuse; le maître reste, mais l'élève devient de plus en plus rare. Ces études cependant marchent toujours, étant de celles qui n'ont pas besoin pour s'alimenter de la faveur du public. Depuis le Bosphore jusqu'au golfe de Tartarie, elles s'avancent, soulevant le voile qui pèse sur les siècles passés, exhumant les débris des cultes anciens, cueillant à travers les écrits des nations primitives les fleurs d'une littérature à demi sauvage et colossale dans ses productions. Chemin faisant, elles ramènent à l'unité les nations dispersées, simplifient les langues que les siècles ont divisées et rendues méconnaissables, déchiffrent enfin sur des bas-reliefs ensevelis depuis vingt siècles, autour de ces personnages mystérieux tout empreints du caractère de la puissance et de la domination, les grands noms de Sésostris, d'Alexandre et de Darius. Ce sont là des travaux qui seront appréciés un jour, il faut l'espérer; la monographie d'un peuple ou d'une littérature vaut peut-être celle d'une plante ou d'un insecte. Toutes les langues de l'Orient, il est vrai, ne conduisent pas aux découvertes : les unes sont parfaitement homogènes; aucun élément étranger ne se mêle à leurs radicaux, et, sans avoir rien reçu des idiomes voisins, elles leur ont au contraire tout donné; les autres, moins pures, ont puisé à des sources diverses, souvent même opposées. La lutte de deux religions sur un même sol a produit ces langages hybrides que le temps a consacrés. C'est, à vrai dire, l'histoire de nos langues du midi de l'Europe, païennes à leur origine et renouvelées par l'influence du christianisme, auquel elles doivent les premiers monumens de leur littérature. Ce qui se passa en Europe après la chute de l'empire romain se produisit aussi dans l'Inde, quand les provinces se dégagèrent, vers le xe siècle, de l'obéissance à un roi suprême. Dans des principautés indépendantes, il se forma des dialectes; l'unité brahmanique ébranlée donna naissance à des sectes qui fixèrent ces patois et les élevèrent au rang d'idiomes en les choisissant pour expression de leurs croyances; puis vint l'islamisme, qui apporta dans ces

(1) Un gros volume in-8°, chez Benjamin Duprat, 7, rue du Cloître-Saint-Benoît.

vastes pays un élément nouveau, d'où naquit aussi une littérature particulière. L'*Histoire de la Littérature hindoui et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy, présente un tableau complet des productions du génie indien aux diverses époques de ses transformations. Le premier volume contient une biographie plus ou moins détaillée d'environ huit cents écrivains, qui ont acquis dans les provinces de l'Inde, soit parmi les fidèles sectateurs de Brahma, soit parmi les adeptes des sectes dissidentes, soit enfin parmi les amateurs de poésie, une réputation immense, un grand renom de sainteté, ou une certaine gloire littéraire.

Dans le second volume, qui vient de paraître, sont analysées, traduites en entier ou par extraits, les productions les plus importantes de ces trois écoles. En première ligne vient le *Bhakta-Mâla*, du célèbre réformateur Kabîr, auquel on attribue la rédaction de plus de vingt ouvrages mystiques et dogmatiques. Ce pieux personnage, repoussant l'idolâtrie de toutes ses forces, aspirait à l'unité de Dieu, qu'ont cherchée souvent dans l'Inde les hautes intelligences fatiguées du polythéisme. Kabîr a déclaré que les pratiques sans la foi n'étaient pas véritablement des œuvres méritoires; il a rejeté les sacrifices, les austérités, les aumônes expiatoires, ou du moins il a subordonné ces manifestations extérieures à l'étude de Dieu en lui-même, tournant ainsi le dos au brahmanisme, rompant avec la tradition pour se rapprocher de l'islamisme. Avant le *Bhakta-Mâla*, qui appartient à la fin du xve siècle, se place dans l'ordre des temps le *Prém-Sâgar* de Lallû-jî-lâl; c'est l'histoire particulière de Krichna considéré comme incarnation de Vichnou, mais détrônant le culte terrible et inexorable de l'Inde ancienne pour y substituer des croyances à la fois plus tendres, plus sensuelles et plus charitables. Autour du mythe de Krichna se développent les plus fraîches légendes; on reconnaît le personnage populaire, aux aventures multipliées, que les artistes hindous se sont plu à représenter dans toutes les phases de sa vie sur les piliers des reposoirs, sur les parvis des temples, sur les chars destinés aux processions des idoles. Krichna, se mêlant aux bergers dont il est le héros, donne le signal de chants érotiques moins raffinés que ceux des Grecs et tout empreints du sentiment de la nature puissante qui subjugue l'imagination des Hindous; il rappelle à la vie la caste opprimée des cultivateurs, en les excitant à jouir des douceurs d'un climat bienfaisant, des simples productions d'un sol infatigable. Il porte la lyre comme Apollon et le thyrse comme Bacchus; comme Hercule il a de grands travaux à accomplir avant d'arriver à la gloire impérissable. Ajoutons que ce dieu, rapetissé par la fantaisie d'un peuple païen aux proportions d'un héros voluptueux, naît comme le Christ dans une humble condition, où il reçoit d'abord l'adoration des bergers; que toute la création tressaille de joie à son apparition dans le monde qu'il doit sauver, et que, poursuivi par les puissances de la terre, il est réduit à chercher un asile hors de son pays natal : slngulières circonstances qui frappent les esprits attentifs et les portent à se rendre compte des rapprochemens possibles entre le christianisme et une réforme qui date seulement du ve siècle de notre ère!

A la suite de ces ouvrages d'une haute importance, on trouve des contes, des récits sous forme d'apologues, puisés à la source commune de la sagesse des nations; puis des descriptions de l'Inde, avec ses monumens de toutes les épo-

ques et de toutes les religions; enfin des satires : Sandâ, Mîr-Taqui, Jurat, et d'autres poètes animés d'une verve ardente, ont stigmatisé la mauvaise administration et les vices de la société hindoue et musulmane. On devine que leurs vers offrent une peinture aussi vive que piquante de la vie publique et privée de leur pays; ils s'attaquent à tout, à un radja, au préfet de police de Dehli, à l'avare, au menteur, au médecin, aux saisons mêmes. Toute proportion gardée, il est permis de dire qu'ils se maintiennent entre Juvénal et Horace, tempérant par la grace de celui-ci l'âcreté mordante de celui-là. Ces écrivains commandent le bataillon innombrable des *poetæ minores* qui ont laissé une foule de productions charmantes, odes et élégies, poèmes et romans en vers, stances et chansons. Dans cette littérature de second ordre se placent les morceaux achevés, purement d'art, tels que la renaissance les a ressuscités chez nous. La poésie intime, négligée par le brahmanisme, se fit jour à la faveur d'un régime moins théocratique; le règne des princes musulmans la développa, et, comme la fleur odorante qui s'épanouit sur les créneaux de la vieille tour, elle couronna l'édifice d'une société entée sur des ruines. Malheureusement ce genre de poésie, qui consiste dans la finesse du tour, dans la justesse de l'expression et la vivacité de l'image, perd beaucoup à la traduction. Le goût non plus n'est pas le même en tous pays; il se peut donc que ces productions légères plaisent surtout à ceux qui les lisent dans le texte original. Cependant, parmi celles qui terminent ce volume, il en est qui trouveront grace devant les esprits les plus prévenus, telles que les *Quatre Saisons*, de Jawân, la *Halte de Faquirs*, de Mîr-Haçan, et *la Marchande du tombeau de Cutb*, de Faïz. Un troisième volume doit compléter le tableau de la littérature hindoui et hindoustani présenté sous tous ses aspects par le professeur qui, le premier en France, s'est occupé de l'Inde moderne depuis son moyen-âge jusqu'à nos jours. Quand cet ouvrage aura paru en entier, nous l'examinerons dans son ensemble; si le comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne et de l'Irlande l'a fait imprimer sous ses auspices, c'est au moins un devoir pour nous de le connaître et de l'apprécier.

V. DE MARS.

ÉCRIVAINS CRITIQUES

DE LA FRANCE.

XVI.

M. DE RÉMUSAT.

(*PASSÉ ET PRÉSENT*, mélanges [1].)

A voir ce que deviennent sous nos yeux certains personnages historiques célèbres, et comme tout cela se grossit et s'enlumine, se dénature ou (disent les habiles) se transfigure à l'usage de cette masse confuse et passablement crédule qu'on appelle la postérité, on se sent ramené, pour peu qu'on ait le sentiment du juste et du fin, à des sujets qui, en dehors des tumultueux concours, offrent à l'observation désintéressée un fonds plus calme, un sérieux mouvement d'idées et le charme infini des nuances. Les nuances se confondent et s'évanouissent à mesure qu'on s'éloigne. Que reste-t-il alors de cet ensemble de particularités vraies qui distinguaient une physionomie vivante et qui la variaient dans un caractère unique, non méconnaissable? A quelles chances une

(1) Chez Ladrange, libraire, quai des Augustins, 19.

figure dite historique n'est-elle pas soumise, sitôt qu'échappant aux premiers témoins, elle passe aux mains des commentateurs subtils, des érudits sans jugement, ou, qui pis est, des tribuns et des charlatans de place, des rhéteurs et sophistes de toutes sortes qui trafiquent indifféremment de la parole! Si nous-mêmes nous avons été témoins et que nous puissions comparer nos premières impressions sincères avec l'idole usurpatrice, le dégoût nous prend, et l'on se rejette plus que jamais vers le naturel et le réel, vers ce qui fait qu'on cause et qu'on ne déclame pas. On s'attache surtout à l'élite, à ce qui est apprécié de quelques-uns, des meilleurs, à ce qui nous fait sentir à sa source la vie de l'esprit. Heureux si on peut le rencontrer non loin de soi! Il y a, sachons-le bien, dans chaque génération vivante quelque chose qui périt avec elle et qui ne se transmet pas. Les écrits ne rendent pas tout, et, dès qu'on a affaire à des pensées délicates, le meilleur est encore ce qui s'envole et qui a oublié de se fixer. On sait qu'il y a des langues d'Orient dans lesquelles toute une portion vocale ne s'écrit point; il en est ainsi de chaque littérature. Tout ce qui a vécu d'une vie sociale un peu compliquée a son esprit à soi, son génie léger, qui disparaît avec les groupes qu'il anime. Les successeurs sont tentés d'en tenir peu de compte, même quand ils s'en portent les héritiers. Lorsque vient le lendemain, on ramasse le fruit d'hier, mais on n'a pas eu la fleur; et ce fruit même, on ne l'a pas vu, on ne l'a pas cueilli sur l'arbre dans son velouté et dans sa fraîcheur de duvet. Une fois à distance, on parle des choses en grand, c'est-à-dire le plus souvent en gros. Même lorsqu'on croit les savoir le mieux, on court risque de tomber dans des confusions qui feraient hausser les épaules à ceux dont on parle, s'ils revenaient au monde. Tel qui, dans le temps, n'aurait pas été admis à l'antichambre chez Mme de La Fayette ou chez Mme de Maintenon est homme à célébrer intrépidement les élégances du grand siècle. Le XVIIIe siècle est depuis long-temps en proie à des amateurs et soi-disant connaisseurs qui n'ont pas l'air d'en distinguer les divers étages, de soupçonner ce qui, par exemple, sépare Dorat de Rulhière. L'*à-peu-près* et le *pêle-mêle* se glissent partout. Cela fait souffrir. Mais, quand il s'agit de morts déjà anciens, et dont la dépouille est à tout le monde, comment venir prétendre qu'on les possède mieux, qu'on a la tradition de leur manière et la clé de leur esprit plutôt que le premier venu qui en parlera avec aplomb et d'un air de connaissance? Avec les vivans du moins, on a des juges, des témoins de la ressemblance, un cercle rapproché qui peut dire si, au milieu de tout ce qu'on a sous-entendu ou peut-être omis, on a pourtant touché l'essentiel, et si l'on a saisi l'idée, l'air du personnage.

Aujourd'hui donc, en dépit de ce qu'il y a d'un peu plat ou d'un peu gros dans les vogues du jour, consolons-nous avec un des hommes qui

sont le plus faits pour intéresser et pour piquer la curiosité de ceux qui ont le plaisir d'être leurs contemporains; car, s'il a beaucoup écrit, il n'a publié qu'une moitié de ses œuvres et n'a livré qu'une des faces de son talent; car, eût-il tout publié, il aurait encore plus d'idées qu'il n'en aurait produit dans ses livres. Il est le libre causeur par excellence; il a de l'ancienne société le ton, le goût, les façons déliées, avec tous les principes (y compris les conséquences) de la nouvelle; il a de bonne heure épousé et professé les doctrines généreuses de son temps, et il n'en a pris aucun lieu commun. A dix-huit ans il était le plus précoce et le plus formé des esprits sérieux, et il se retrouve le plus jeune à cinquante.

M. Charles de Rémusat est né à Paris sous le Directoire (14 mars 1797); ses parens tenaient à l'ancien régime par les manières, par les habitudes, mais sans aucun de ces liens de naissance ou de préjugé qui enchaînent. Nous avons dit et montré ailleurs quelle était sa mère (1). Le jeune enfant grandit auprès d'elle dans une liberté aimable, dans une familiarité qui l'initiait aux réflexions de cette femme distinguée, sur laquelle il devait bientôt agir à son tour. Cette enfance heureuse se pourrait presque comparer à une promenade, dans laquelle un très jeune frère rejoint, à pas inégaux, sa sœur aînée qui lui fait signe et qui l'attend. Pour le jeune Rémusat, le salon précéda le collége. Il y entendait parler de bien des choses, surtout de littérature, de Corneille et de Racine, de Geoffroy et de Voltaire, des Grecs et des Romains, de tout ce dont on causait volontiers alors, après les excès de la Révolution, avant le réveil de 1814, à l'ombre du soleil de l'Empire, « à cette époque, nous dit-il, *où l'on avait de l'esprit, mais où l'on ne pensait pas.* »

Penser, en effet, c'est n'être jamais las, c'est recommencer toujours, et l'on avait horreur de rien recommencer. Après de telles secousses, la société tout entière fait comme un homme qui a éprouvé de grands malheurs et qui n'aspire plus qu'au repos, aux douceurs d'une vie commode, et, s'il se peut, agréablement amusée. Les plus délicats se rejettent sur les distractions de l'esprit; mais du fond des choses, il en est question aussi peu que possible; on craindrait de rouvrir l'abîme et d'y revoir les monstres.

Cette tiédeur d'opinion, cette paresse et presque cette peur de penser, du moment qu'il s'en rendit compte, devint une des antipathies du jeune homme et l'ennemi principal qu'il se plut tout d'abord à harceler. Ce fut comme le premier but de son sarcasme et de son dédain, dès que sa propre nature se déclara; ce fut le jeu de ses premières armes. Depuis lors, et sous quelque forme qu'il l'ait retrouvée, il n'a cessé de guerroyer contre, de combattre cette lâche indifférence, et il

(1) Voir l'article sur Mme de Rémusat (*Portraits de Femmes*, 1845, et *Revue de Deux Mondes*, livraison du 15 juin 1842).

ne lui fait pas plus de grace sous sa lourde et matérielle enveloppe de 1847 que sous sa légèreté frivole de 1817. A l'élégance près, c'est bien la même à ses yeux; et, lorsque tant d'autres, et des plus vaillans, se sont lassés à la peine et ont renoncé dans l'intervalle, il semble avoir conservé contre elle sa jeune et chevaleresque ardeur. C'est que M. de Rémusat, par instinct comme par doctrine, croit que la stagnation est mortelle à la nature de l'homme; il pense qu'elle corrompt autant qu'elle ennuie, et il prendrait volontiers pour sa devise cette parole du grand promoteur Lessing, laquelle peut se traduire ainsi : « Si l'Être tout-puissant, tenant dans une main la vérité, et de l'autre la recherche de la vérité, me disait : *Choisis*, je lui répondrais : O Tout-puissant, garde pour toi la vérité, et laisse-moi la recherche de la vérité. » — Marcher vaillamment et toujours, dût-on même ne jamais arriver, c'est encore après tout une haute destination de l'homme (1).

Mais, si précoce que fût le jeune Rémusat, nous l'avons un peu devancé. Un jour il sort assez à contre-cœur du salon de sa mère, et le voilà qui entre au collége. Il fit d'excellentes études au Lycée Napoléon, sans pourtant obtenir plus de deux accessits au Concours. Durant la dernière année, en rhétorique, il avait eu d'assez grands succès en discours français pour être le candidat le plus désigné à la couronne universitaire; mais les événemens politiques de 1814 lui firent quitter le collége avant la fin de l'année. Ce fut un autre brillant élève de la même classe, M. Dumon, qui remporta le prix.

Tout en suivant ses études, le jeune homme, on le pense bien, ne s'y astreignait pas. Son esprit sortait du cadre et se jouait à droite et à gauche sur toutes sortes de sujets. Pourtant il était, durant ce temps-là, sous la direction spéciale d'un maître bien docte et de la bonne école, M. Victor Le Clerc. M. Le Clerc a composé, comme chacun sait, de savans ouvrages; il en a fait de spirituels. M. de Rémusat peut en partie s'ajouter à ces derniers (2). Sous ce régime d'une instruction forte qui laissait subsister l'élan naturel, il se développait sans contrainte; tout en acquérant un fonds d'études solide, son esprit se tenait au-dessus et s'émancipait. Mais il a dû à cette nourriture première, si bien donnée et si bien reçue, son goût marqué pour les nobles sources de l'antiquité, sa connaissance approfondie de la plus belle et de la plus étendue des langues politiques, cet amour pour Cicéron qui est comme synonyme

(1) Voir, pour les curieux, et comparer avec le mot de Lessing l'épigramme XXXIIIe de Callimaque, et aussi ce que dit Pascal de la *chasse* et du *lièvre :* « On n'en voudroit pas s'il étoit offert. »

(2) Comme souvenir littéraire du temps de cette éducation, j'ai entre les mains une rare brochure, un petit poème (*Lysis*) censé trouvé par un jeune Grec sous les ruines du Parthénon, et dont M. J.-V. Le Clerc se donnait pour éditeur (chez Delalain, 1814). Ce poème est, en quelque sorte, dédié par l'épilogue à Mme de Rémusat la mère : Θεὰ γὰρ ἥ μοὶ γ' ἐλπὶς ἡδεῖ' εὕρετο... C'est ainsi que les Ménage, les Boivin et les La Monnoye avaient autrefois célébré Mme de La Fayette ou Mme d'Aguesseau.

du pur amour des lettres elles-mêmes; et, quelques années après (1821), il payait à M. Le Clerc sa dette classique, en traduisant pour la grande édition de l'Orateur romain le traité *De Legibus*. Une préface, non-seulement érudite, mais philosophique, d'un ordre élevé, y met en lumière les divers systèmes des anciens sur le principe du droit, et témoigne d'un esprit devenu maître en ces questions, et qui s'entend avec Chrysippe comme avec Kant.

Dès le collége une vocation chez lui s'était déclarée très vive. Il faisait des vers, surtout des chansons. J'en ai parcouru tout un recueil manuscrit, duquel je ne me crois permis de rien détacher. Les premières remontent à 1812. Le jour qu'il a quinze ans, le jour qu'il en a dix-sept, il chante, il jette au vent son gai refrain à travers les grilles du lycée, dans les courts intervalles du tambour. Il parcourt sa vie passée et note déjà ce qu'il appelle ses *âges*. Sa jeune veine a, pour tous les événemens qui l'émeuvent, des couplets très naturels et très aimables. Quelquefois c'est une épître à la Gresset qu'il adresse à sa mère du fond de sa *pédantesque guérite;* il vient de lire *la Chartreuse*. Quelquefois c'est une romance plaintive qui s'échappe, ou bien quelque élégie inspirée par le sentiment, et qui me rappelle sans trop d'infériorité la belle pièce de Parny sur l'*absence*. Mais la forme habituelle et facile pour lui, celle à laquelle il revient de préférence et qui se présente d'elle-même, c'est la chanson. Plus tard, dans un article sur Béranger, il nous en a donné la théorie d'après nature. Dans cette page charmante, il n'a eu qu'à se ressouvenir et à nous raconter son propre secret :

« Mais qui mieux que l'auteur lui-même, nous dit-il, ressent cette harmonie mutuelle du langage et du chant? Demandez-lui compte de son travail, à peine saura-t-il vous en faire le récit. Un jour, pourra-t-il vous dire, il se trouvait dans une disposition vague de rêverie et d'émotion, il éprouvait le besoin d'adoucir un chagrin ou de fixer un plaisir. Des sensations à peine commencées se pressaient en lui, des images informes et riantes passaient devant ses yeux. Peu à peu il s'anime davantage; une image plus précise se retrace à lui, et il veut la saisir et la chanter. Ou bien c'est un sentiment qui se prononce et qui bientôt demande et inspire une expression poétique et musicale; peut-être un air connu, dans un secret accord avec sa disposition présente, vient comme par hasard errer sur ses lèvres et lui dicte un refrain qui semble traduire la note par la parole; parfois enfin quelques mots fortuitement rassemblés, qui représentent une image, qui forment un vers, lui viennent à l'esprit, et bientôt rappellent un air qui les relève et les anime. Alors la chanson commence; on l'écrit presque sans la juger, avec peine ou facilité, mais toujours avec une sorte d'émotion, une certaine accélération dans le mouvement du sang, qui, tant qu'elle dure, fait l'illusion du talent et ressemble à la verve. Sûrement ici *l'art et le bon sens*, recommandés par Boileau *même en chanson*, jouent leur rôle, et surtout à présent que le style de ce petit poème doit être si travaillé et la composition si remplie.

Mais, malgré le soin de l'élégance, de la propriété, de la rime, jamais le poète ne rentre complétement dans son sang-froid; l'émotion première persiste; l'air sans cesse fredonné, le refrain sans cesse redit, suffisent pour la soutenir, et la chanson, eût-elle coûté tout un jour de travail, semble toujours faite d'un seul jet. On ne sait quelle douceur s'attache à cette sorte de composition si frivole, si commune, si peu estimée. On rendrait mal cet oubli de toutes choses et de soi-même où elle jette un instant celui qui s'y livre, cette rêverie, ce trouble, cet abandon où l'âme uniquement préoccupée d'une image, d'un sentiment, d'une sensation même, perd un moment le souvenir et la prévoyance, et se berce elle-même du chant qui lui échappe. Encore une fois, on croirait qu'il y a dans la chanson quelque chose qui vient apparemment de la musique, et qui donne à un divertissement de l'esprit la vivacité d'un plaisir des sens. Peut-être l'imagination seule opère-t-elle ce prestige, l'imagination qui sait tout embellir, la douleur qu'elle adoucit, comme le plaisir qu'elle relève.... »

Doué de la sorte et sentant comme il sentait, il était impossible qu'il contînt sa chanson aux simples sujets d'amour ou de table et à la camaraderie de collége (1); les intérêts de gloire, de patrie, les événemens publics, devaient y retentir aussi, et, en un mot, lui qui chantait depuis 1812, devait naturellement, inévitablement, entrevoir et pressentir dans ses refrains les mêmes horizons que découvrait vers le même temps Béranger. C'est, en effet, ce qui arriva. Sa chanson adolescente était en train de se transformer, d'enhardir son aile, quand la publication du premier recueil de Béranger, à la fin de 1815, vint faire une révolution dans l'art et dans son esprit : « Je ne crois pas, nous dit M. de Rémusat, qu'aucun ouvrage d'esprit m'ait causé une émotion plus vive que la chanson *Rassurez-vous, ma mie,* ou *Plus de politique.* » De lui-même il en avait fait une à cette époque, dans le même sentiment, intitulée : *Dernière Chanson ou le* 20 *novembre* (1815) (2). Une

(1) Bon nombre des plus anciens couplets de M. de Rémusat furent composés pour un dîner de camarades de collége, auquel assistaient tous les mois MM. Victor Le Clerc, Naudet, Odilon Barrot, Germain et Casimir Delavigne, M. Scribe à partir de 1817, etc., etc.

(2) Ce mois néfaste de novembre 1815 fut l'époque du procès de Ney, du procès de Lavalette, du projet de loi sur les juridictions prévôtales présenté à la chambre des députés par le duc de Feltre, du projet d'*amnistie* avec *catégories* proposé par M. de La Bourdonnaye. Le procès de M. de Lavalette commença le 20 novembre, et celui du maréchal Ney le 21. — Le refrain du jeune Rémusat était presque le même que celui de Béranger, par exemple :

Mais comment offrir à nos belles
Des cœurs flétris, des bras vaincus?
Nos chants seraient indignes d'elles :
Français, je ne chanterai plus!

Mais ici le refrain allait dans le sens direct du couplet. Le refrain de Béranger, au contraire, qui tombait presque dans les mêmes termes, allait en sens inverse du reste des paroles, et de ce contraste sortait l'amère ironie :

Oui, ma mie, il faut vous croire,

autre intitulée : *le Vaudeville politique,* et dans laquelle il retrace toute l'histoire du noël satirique en France, montre à quel point il comprit dès le premier jour le rôle de la *chanson représentative.*

Cette émotion qu'éprouvait le jeune homme, ce premier tressaillement qui, dans une pensée, depuis si sérieuse et si diversement remplie, a laissé une trace si vive, qu'était-ce donc? C'était surprise et joie de voir réalisée à l'improviste une forme de ce qu'il avait lui-même plus confusément rêvé, c'était de rencontrer sous cette forme légère un idéal déjà à demi connu. Chaque fois qu'un génie favorisé trouve ainsi à point une de ces inspirations fécondes qui doivent pénétrer et remuer une époque, il arrive d'ordinaire qu'au début plus d'un esprit distingué se reconnaît en lui, et s'écrie, et le salue aussitôt comme un frère aîné qui ouvre à ses puînés l'héritage. Ce génie heureux ne fait qu'achever le premier et devancer avec éclat ce que plusieurs autres cherchaient tout bas et soupçonnaient à leur manière. De quelque nouveau monde qu'il s'agisse, petit ou grand, quand le Christophe Colomb le découvre, bien d'autres étaient déjà en voie de le chercher. Ainsi Béranger, ainsi Lamartine, dans les œuvres premières qui, seules encore, quoi qu'ils fassent, resteront l'honneur original de leur nom, apparurent comme l'organe soudain et comme la voix d'un grand nombre qui crurent tout aussitôt reconnaître et qui applaudirent en eux des échos redoublés de leurs propres cœurs. Tout concert unanime est à ce prix. Cette explication que je crois vraie, si elle intéresse jusqu'à un certain point les admirateurs dans la gloire du poète admiré, n'ôte pourtant rien, ce me semble, à la beauté du sentiment, et elle ramène le génie humain à ce qu'il devrait être toujours, à une condition de fraternité généreuse et de partage.

J'ai cru devoir insister sur ce premier coin de l'esprit de M. de Rémusat. Chacun plus ou moins a son défaut qu'il avoue, et son défaut qu'il cache, et ce dernier le plus souvent n'est pas le moindre. Chez quelques-uns, il en est ainsi des talens : on a son talent public, avoué, et son talent confidentiel, intime, lequel, chez les gens d'esprit, n'est jamais le moins piquant, ni surtout le moins naturel. Ceux qui n'ont connu de M. de Lally-Tolendal que ses plaidoyers pathétiques et ses effusions oratoires, et qui n'ont pas entendu ses délicieux *pots-pourris* tout pétillans de gaieté, n'ont vu que le personnage et n'ont pas su tout l'homme. L'esprit de M. de Rémusat se manifeste sans doute avec bien

Faisons-nous d'obscurs loisirs :
Sans plus songer à la gloire,
Dormons au sein des plaisirs.
Sous une ligue ennemie
Les Français sont abattus :
Rassurez-vous, ma mie,
Je n'en parlerai plus.

de la diversité dans ses écrits présentement publiés, on l'apprécie tout à la fois comme critique, comme philosophe, comme moraliste non moins élevé qu'exquis et pénétrant; mais il y a autre chose encore, il y a en lui un certain artiste rentré qui n'a pas osé ou daigné se produire, ou plutôt il n'y a rien de rentré, car il s'est, de tout temps, passé toutes ses fantaisies d'imagination, il s'est accordé toutes ses veines. Seulement il n'a pas mis le public dans sa confidence; il a fait avec ses bonnes fortunes littéraires, comme l'élégiaque conseille de faire en des rencontres plus tendres :

Qui sapit, in tacito gaudeat ille sinu;

il a été discret et heureux avec mystère, ou du moins il n'a laissé courir et s'ébattre ces enfans de son plaisir que dans un petit nombre de cercles enviés qui en ont joui avec lui. Les anciens avaient de ces propos charmans qui ne se tenaient qu'à la fin des banquets, entre soi, *sub rosâ,* comme ils disaient, et qui ne se répétaient pas au dehors. Une partie du talent de M. de Rémusat ne s'est ainsi produite, en quelque sorte, que *sous la rose.* Voilà une manière d'épicuréisme qu'il faut dénoncer. Il en est résulté que ceux à qui un heureux hasard n'a pas fait entendre quelqu'une de ses jolies chansons, par exemple *le Guide, le Néophyte doctrinaire;* — que ceux surtout qui n'ont pas assisté aux lectures de sa pièce d'*Abélard,* où cette vivacité première se retrouve, associée à de hautes pensées, à de la passion profonde et à un puissant intérêt dramatique, ne le connaissent pas encore tout entier. Nous tâchons ici, sans indiscrétion, de trahir une partie de ce qui se dérobe, et de hâter l'heure où ce rare esprit se verra forcé de se livrer à tous dans tout son talent.

Le jeune Rémusat était encore au collége qu'une autre vocation bien autrement grave, mais aussi irrésistible chez lui, se prononçait. Son goût semblait ne le porter d'abord que vers la littérature proprement dite, vers l'érudition grecque et latine; l'histoire en particulier l'attirait peu. Il se plaisait à traduire pour s'exercer au style; la forme le préoccupait plus que le fond, et il se sentait même une sorte de prévention contre la pensée et les systèmes. Mais tout d'un coup, étant en seconde, il entra un jour par curiosité dans la classe de philosophie. La philosophie formait alors un cours accessoire et facultatif pour les élèves de seconde et pour ceux de rhétorique. Un M. Fercoc, homme distingué, ami de M. de La Romiguière et resté plus condillacien que lui, y enseignait d'une manière attachante Locke et Condillac, avec un certain reflet moral et sentimental du *Vicaire savoyard.* Le jeune homme fut aussitôt saisi d'un attrait invincible; il était venu par curiosité, il revint par amour, et se jeta à corps perdu dans cette source nouvelle de connaissances. Méthode, opinions, il embrassa tout avec ardeur. Il eut aus-

sitôt du succès, et obtint, dès cette année, une mention de philosophie au Concours. C'est de cette époque, dit-il, qu'il commença à penser, à contracter un goût constant pour la philosophie, et qu'il prit l'habitude d'employer pour son propre compte les procédés analytiques recommandés dans l'école expérimentale.

Cette impression si vive, cette émotion presque passionnée qu'il est assez rare d'éprouver en entrant dans une classe de philosophie, il l'a rendue plus tard en quelque manière dans la personne de son Abélard (1) entrant pour la première fois dans l'école du cloître; mais Abélard, du premier jour, y entrait en conquérant, pour détrôner Guillaume de Champeaux, et lui il resta d'abord, et encore assez long-temps après, le disciple fervent et condillacien de cette première école. Ce ne fut qu'à quelques années de là qu'il se retourna contre elle. Et même lorsqu'il l'eut abandonnée, même depuis qu'il a marqué si haut sa place parmi les défenseurs d'un autre système, prenez garde! si on insiste sur de certains points, si on appuie, on retrouve aisément en lui un fond de philosophie du XVIIIe siècle.

On ne retrouve pas moins, à l'occasion, un ancien fond de libéralisme beaucoup plus net et plus marqué, s'il m'est permis de le dire, que chez aucun des hommes distingués qui ont passé par la nuance doctrinaire. C'est que M. de Rémusat, à son début, et de 1814 à 1818, fut d'abord un libéral pur et simple, sans tant de façons. Sur ce fond solide et uni il a, depuis, brodé toutes sortes de délicatesses; un esprit comme le sien ne saurait s'en passer. Mais dès qu'on se met à appuyer, dès qu'une circonstance le presse, la fibre première a tressailli : on a l'ami franc et résolu de la liberté et le philosophe qui tire la pensée comme une arme, en jetant le fourreau.

Dans toute nature éminente, pour la bien connaître, l'étude des origines et de la formation importe beaucoup; ici elle est plus essentielle que jamais, quand il s'agit de quelqu'un dont le premier caractère a été une maturité prodigieusement précoce, et qui, bien que si multiple et si fin dans ses élémens, se montrait déjà à vingt ans ce qu'il est aujourd'hui. Dans la préface de ses récens *Mélanges* (2), M. de Rémusat a tracé quelque chose de cette histoire, mais il l'a fait d'une manière plutôt abstraite, en la généralisant et en l'étendant à ses jeunes amis d'alors et à ses contemporains; il a évité le *je* aussi soigneusement que les philosophes d'autrefois l'évitaient; on dirait qu'il a eu peur du *moi*. Nous prendrons sur nous de le lui restituer ici.

Il sortait donc du collége et il entrait décidément dans le monde, l'année même de la Restauration; il avait tout juste dix-sept ans. Son

(1) L'Abélard du drame.
(2) Page 23.

horizon politique en était au crépuscule. La Restauration le rendit subitement libéral; il lui sembla qu'un voile tombait de devant ses yeux et que la Révolution s'expliquait pour lui. Cet éveil fut si puissant, que l'amertume de la victoire de l'étranger s'en adoucit un peu dans son cœur, et que le souvenir de cette époque lui est demeuré surtout comme celui d'une émancipation intellectuelle : « C'est pour cela, dit-il avec ce tour d'esprit qui est le sien et où le sérieux et la raillerie se mêlent, c'est pour cela que je n'ai jamais eu un grand fonds d'aigreur contre la Restauration; je lui savais gré en quelque sorte de m'avoir donné les idées que j'employais contre elle. »

Il faudrait se bien représenter ici la physionomie du monde où vivaient ses parens, une variété du grand monde, aimable, polie, distinguée de manières et de goût, mais fort tempérée d'idées, et sans mouvement à cet égard, sans initiative. Enfant de ce monde-là, pour avoir grandi au milieu, pour y être né, il en a tout naturellement le ton, la légèreté, la causerie sur tout sujet, le sentiment du ridicule; mais il fait tout bas ses réserves, il a ses idées de *derrière la tête* (comme les appelle Pascal), et il ne les dit pas. Voltairien, libéral, métaphysicien *in petto*, croyant à la vérité, disposé à écrire, il sent très bien que ce n'est point là le lieu pour étaler toutes ces choses de nature si vive et si entière, et qui vont mal avec la transaction perpétuelle dont la bonne grace sociale se compose : « C'était son plaisir, nous dit-il, son orgueil, que de sentir fermenter secrètement en lui les idées et même les passions du siècle, au milieu de ces salons conservateurs, à opinions royalistes et religieuses modérées, mais superficielles. » De cette philosophie, en particulier, qu'il avait trop à cœur pour la risquer devant tous, il aurait dit volontiers alors ce que le poète a dit du culte de la muse :

My shame in crowds, my solitary pride!

Lui, il aurait plutôt montré ses chansons, bien sûr qu'on les lui aurait plus facilement pardonnées.

Cependant, même à cette époque de travail solitaire et de logique presque absolue, même avant aucune initiation doctrinaire, cette fine nature était toute seule assez avertie, assez curieuse d'impartialité et assez difficile sur les conclusions, pour s'efforcer de concilier ses idées avec la modération véritable, et pour se garder de ce qu'avaient naturellement d'âpre et d'un peu grossier la politique et la philosophie révolutionnaires. C'était à la fois instinct d'un goût délicat, ennemi du commun, et sentiment d'un esprit équitable, qui tient compte des choses. Aussi, en même temps qu'il n'hésitait pas à mettre ses principes au-dessus des dynasties et des gouvernemens, le jeune démocrate philosophe savait s'interdire l'espérance de rien renverser pour la pure satisfaction de ses principes, et il ne rejetait pas le vœu honorable qu'on pût *ramener*

peu à peu le fait, comme on disait, *sous l'empire du droit*. En un mot, il s'évertuait à concilier dans sa pensée les institutions avec les théories. A aucune époque (c'est une justice qu'il peut se rendre), il n'a regardé le renversement comme un but; mais il l'a toujours accepté comme une chance.

Qu'une remarque ici, une conjecture me soit permise. Le monde même où il vivait, et contre lequel il était en garde, dut, ce me semble, l'aider en ce travail de modération plus que l'éminent jeune homme ne le crut peut-être. Habitant en quelque sorte dans deux atmosphères, il portait et gardait, sans y songer, de l'une dans l'autre. Il serait injuste de ne juger un milieu que par l'endroit où l'on s'en sépare, et d'omettre tout ce qu'il nous a insensiblement communiqué. La tiédeur d'opinions de la société pouvait sans doute l'impatienter souvent, l'irriter même un peu, et il aspirait à des régions plus franches; mais aussi, à peine rentré dans cet air plus vif de l'intelligence pure, il conservait un liant que l'école ne connut jamais, il cherchait un tempérament, il concevait des distinctions, des transitions, qui étaient autant de ressouvenirs de ce qu'il venait de quitter. L'homme d'esprit et l'homme du monde gardaient encore à vue le théoricien, et le sentiment du réel ne l'abandonnait pas. Dans ce monde d'ailleurs qu'il savait si bien, et parmi les amis particuliers de sa mère, se trouvaient deux hommes qu'il ne saurait avoir été indifférent à aucun bon esprit d'avoir connus et pratiqués dès la jeunesse. Ceux qui n'ont eu l'honneur d'aborder que tard M. Molé et M. Pasquier peuvent bien apprécier tout ce qu'on apprend à les voir et à les entendre, et que la théorie moderne ne supplée pas. Sans me permettre d'entrer ici dans les différences qui les caractérisent et en laissant de côté ce qu'il y a de particulier dans chacun d'eux, j'avoue pour mon compte avoir ignoré jusque-là, avant de l'avoir considéré dans leur exemple, ce que c'est que la justesse d'esprit en elle-même, cette faculté modérée, prudente, vraiment politique, qui ne devance qu'autant qu'il est nécessaire, mais toujours prête à comprendre, à accepter sagement, à aviser, et qui, après tant d'années, se retrouve sans fatigue au pas de tous les événemens, si accélérés qu'ils aient pu être. Entouré de leur amicale bienveillance, prenant part à leur intimité, le jeune Rémusat, bien que poussé par sa nature à se chercher d'autres guides, dut gagner dans ce commerce un fonds de notions réelles, d'observations précises, qui servaient de point d'appui à la contradiction même, et qu'étaient loin de posséder, de soupçonner au départ, tous ceux qui, comme lui, allaient à la découverte. Ainsi informé et prémuni, il eut beau se lancer ensuite, il eut de l'abstraction, jamais du vague; il eut de l'audace, et il ne donna pas dans l'aventure.

Si rien n'est plus rare et plus profitable dans la jeunesse que d'ap-

prendre à faire cas du jugement et de l'esprit de ceux dont on ne partage pas les opinions, rien aussi n'est calmant comme de voir ses propres opinions rencontrer quelque alliance et quelque bon accord autour de soi. M. de Rémusat éprouva de cette consolation en vivant dans la société de M. de Barante. Cet esprit élevé et fin, et qui a droit d'être difficile sur la qualité des autres, finit par le distinguer; il trouvait que c'était dommage qu'ainsi doué on ne fît rien, c'est-à-dire qu'on n'écrivît pas. Il lui ouvrit un premier jour sur les idées politiques ou même littéraires de la société de Coppet, et le jeune homme s'aperçut avec joie qu'il existait encore un lieu où le libéralisme était d'assez bonne compagnie, où se retrouvait quelque chose du mouvement de 89, et que ses opinions n'étaient point exclusivement reléguées dans les écoles ou les estaminets. Cela l'éclaira, dit-il, et par là même le modéra.

Il écrivait déjà beaucoup et pour lui seul. Tout en faisant son droit (1814-1817), il composa un certain roman de *Sidney,* dont le patriote de ce nom était le héros; il y avait déposé toutes ses idées sur la politique, la société, la vie, l'amour, et il en dit un peu sévèrement peut-être, sans nous mettre à même de le vérifier, que c'était une vraie déclamation. Mais les pages sur *la jeunesse* (1817), qui ouvrent les volumes de *Mélanges,* nous le représentent bien à cette date, dans sa lutte muette contre la société, aspirant à un idéal non encore défini, avec le sentiment d'une supériorité qui cherche son objet, avec une amertume d'ironie qui se retourne contre elle-même. Ce qui est surtout curieux à noter, c'est combien déjà il se juge, il se gourmande, il se châtie; tout ce qu'on serait tenté de lui opposer, il est le premier à se le dire, et bien plus durement et bien plus finement aussi. On le sent, cette raideur d'un premier stoïcisme est dès-lors en voie de se détendre, de même que ce style, déjà tout formé et si subtil, s'assouplira. L'auteur nous peint là un *Cléon* qu'il a l'air de copier d'après nature. Tous plus ou moins, nous avons ainsi en nous un premier type que nous aimons à détacher, à figurer en l'exagérant un peu, à faire poser devant nous et devant les autres; nous y jetons nos qualités, nos défauts; nous le caressons, nous le malmenons et finissons le plus souvent, dans notre impatience de *tout ou rien,* par l'immoler de désespoir et le faire mourir. Qu'on se rassure pourtant : Cléon ne meurt pas; il se transforme en vivant, il se perfectionne, il fait presque tout ce qu'il a dit qu'il ne fera pas, et son portrait, long-temps après retrouvé, ne paraît plus à nos yeux surpris qu'un des profils évanouis de notre jeunesse. En le revoyant, on ne peut que s'écrier comme Montaigne devant ses anciens portraits : *C'est moi, et ce n'est plus moi!*

« Ne vous obstinez pas, concluait le peintre de *Cléon* en s'adressant aux jeunes gens, à poursuivre un *je ne sais quoi plus grand* que vous-même ou que votre époque; ou, si vous voulez absolument chercher

quelque chose de grand, sachez quoi. » Pour lui, il ne tarda plus guère à le savoir. L'ouvrage posthume de Mme de Staël sur la Révolution parut; il l'émut vivement et lui causa un véritable enthousiasme. Un dernier rideau se leva de devant ses yeux, et ce nouveau monde politique et philosophique, qu'il n'avait encore vu que dans les nuages, se dessina désormais comme une terre promise et comme une conquête. On peut dire que sa formation complète et définitive date de ce moment, et qu'en posant le livre, tout l'homme en lui se sentit achevé.

Nous avons affaire à un esprit de nature très complexe, et dans laquelle est entré déjà plus d'un élément. Une leçon métaphysique de M. Fercoc l'a ému, comme elle eût pu faire pour un Malebranche naissant; une chanson l'a fait tressaillir, comme s'il était une de ces choses légères et sacrées dont parle Platon, et voilà que l'intelligence politique le saisit comme un futur émule des Fox et des Russell. Nous ne prétendons pas compter dans cette riche et fine organisation toutes les impressions et les influences; mais nous tenons évidemment les principales, celles qui, en se croisant, ont formé la trame subtile, *tres imbris torti radios...*

Toutes les idées et les vues que lui suggéra la lecture du livre de Mme de Staël, il les écrivit pour lui seul d'abord; mais, un jour, dans l'été de 1818, se trouvant à la campagne (1), il remit le morceau à M. de Barante, qui le questionnait sur ses études. M. de Barante en fut très frappé, et dit qu'il le voulait garder pour le donner comme article à M. Guizot, qui dirigeait alors les *Archives*. Peu après (2), l'article parut en effet sous ce titre : *De l'influence du dernier ouvrage de madame de Staël sur la jeune opinion publique;* il était précédé de quelques lignes dues à la plume de M. Guizot :

« Nous avons rendu compte, disait-on, du dernier ouvrage de Mme de Staël; nous n'avons pas hésité à affirmer qu'il exercerait une grande et salutaire influence. Nous avons dit que cette influence se ferait surtout sentir dans cette jeune génération, l'espoir de la France, qui naît aujourd'hui à la vie politique, que la Révolution et Bonaparte n'ont ni brisée ni pervertie, qui aime et veut la liberté sans que les intérêts ou les souvenirs du désordre corrompent ou obscurcissent ses sentimens et son jugement, à qui, enfin, les grands événemens dont fut entouré son berceau ont déjà donné, sans lui en demander le prix, cette expérience qu'ils ont fait payer si cher à ses devanciers. Qu'il nous soit permis d'apporter ici, à l'appui de notre opinion, un exemple que nous ne saurions

(1) Au château du Marais, chez Mme de La Briche, belle-sœur de la célèbre Mme d'Houdetot et belle-mère de M. le comte Molé. C'est au Marais aussi que, l'année précédente, il avait lu, pour la première fois, quelque chose de lui, le morceau sur *la jeunesse*, qui commence les *Mélanges*. Sur cette société d'un goût délicat, il n'avait pas craint de faire le premier essai d'une production de son esprit; mais, pour le morceau politique sur Mme de Staël, il ne s'ouvrit qu'à M. de Barante.

(2) *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, tome V, 1818.

nous empêcher de trouver fort remarquable; c'est le petit écrit qu'a inspiré à un jeune homme la lecture de l'ouvrage de Mme de Staël; sans doute les semences que contient cet ouvrage trouveront rarement une terre aussi promptement, aussi richement féconde. Mais l'exemple n'en a que plus de valeur; ce qui a pu exciter dans un esprit naturellement distingué tant d'idées saines, tant de sentimens nobles, ne manquera pas, à coup sûr, de les propager dans un grand nombre d'autres esprits. Ces sentimens et ces idées forment déjà notre atmosphère morale, et il faut que les gouvernemens s'y placent aussi, car, hors de là, il n'y a point d'air vital. »

Suivaient les pages sur *la Révolution française* qu'on peut lire en partie reproduites au tome Ier des *Mélanges* (1). L'article fit du bruit, et même un peu de scandale, dans les cercles où vivait le jeune auteur. Il y avait à cela plusieurs raisons, et non pas toutes frivoles. Le fils jugeait l'Empire, et ses parens l'avaient servi. Depuis la Restauration, M. de Rémusat père était préfet, le fils lui-même semblait destiné alors à une carrière au sein de l'ordre établi (2). Juger de si haut le régime d'hier, tracer si décidément la marche à celui d'aujourd'hui, c'était une grande hardiesse assurément dans un jeune homme. Et puis faire un article de journal! passe encore si c'eût été une chanson. En revanche, M. Auguste de Staël cherchait, pour le remercier, l'admirateur de sa mère; Mme de Broglie lui écrivait pour l'appeler; M. Guizot l'attirait chez lui, et M. Royer-Collard qu'il y rencontrait un soir, et devant qui on parlait de je ne sais quel ouvrage nouveau, se prit à dire de ce ton qu'on lui connaît : *Je ne le relirai pas,* et se retournant aussitôt vers le jeune Rémusat : *Je vous ai relu, monsieur* (3).

Chacun a son destin qui, tôt ou tard, se fait jour : *fata viam invenient.* Cela est vrai des individus comme des empires. Voilà donc M. de Rémusat auteur, et le voilà du groupe doctrinaire. Son étoile l'y conduisait. C'était bien le monde qui lui convenait le mieux comme exercice et développement de la pensée, un monde aussi ennemi du commun populaire que du convenu des autres salons, qui ne craint point les idées, pas même les systèmes; où tout fait question, où tout se discute, s'analyse, se généralise; où l'esprit n'a pas trop de tous ses replis, ni l'entendement de toutes ses formes; où les lectures solides, les considérations élevées se résument toujours et s'aiguisent en une rédaction ingénieuse; où cette *ingéniosité* de tour est un cachet non moins

(1) Pages 92-102.

(2) M. Molé, à ce moment ministre de la marine, l'avait admis à travailler dans la Direction des colonies.

(3) M. Royer-Collard lui-même avait reçu une vive impression de cet ouvrage posthume de Mme de Staël; jusque-là il avait toujours eu contre elle d'assez fortes préventions, mais en lisant ces *Considérations* si hautes, si viriles et à la fois si prudentes, *sur la Révolution française*, il rendit les armes et s'avoua vaincu. Le doyen du groupe ne sentit pas autrement que le plus jeune initié.

distinctif que la haine du médiocre. On a depuis appliqué la qualification de *doctrinaire* à tant de choses et à tant de gens, que c'est à faire pitié, quand on sait combien ce terme se restreignait primitivement à une élite, presque à une secte d'esprits éminens qui ne se pouvaient confondre avec les plus proches. Le gros public n'en fait jamais d'autres; mais c'est assurément la plus lourde injure qu'il ait pu infliger aux vrais doctrinaires que de les envelopper dans cet à-peu-près. Durant les dernières années, quand il entendait prodiguer l'appellation devenue banale, M. Royer-Collard disait : « Que veulent-ils parler de doctrinaires? Ce que je sais, c'est que nous étions trois d'abord, M. de Serre, Camille Jordan et moi. » Sans remonter si haut, sans nous reporter à cet âge presque mythologique du parti doctrinaire, nous trouvons, au moment où M. de Rémusat y fit son entrée, que la tête du groupe se composait exactement de M. Royer-Collard, du duc de Broglie, de M. de Barante et de M. Guizot. En se liant avec tous, et plus particulièrement encore avec M. Guizot, dont il se plaît à dire qu'aucun esprit n'a plus agi sur le sien, M. de Rémusat garda, comme on peut croire, sa propre originalité. Bien jeune, il apportait des idées et même des convictions déjà faites, un fonds de *pure gauche* en politique, le culte philosophique de la raison et de la vérité; il se *doctrinarisa* pour la forme et pour l'agrément.

Dans le même temps, sa métaphysique s'éclairait d'un nouveau jour en rencontrant celle de M. Cousin, et tout d'abord il marqua dans l'école philosophique au premier rang des amateurs, en attendant qu'il y fît sa place comme un maître. Cette veine plus tard se retrouvera.

Une question se présente qu'autant vaut peut-être agiter ici et qu'aussi bien nous ne saurions éluder. En présence d'une nature si complexe, mais si loyale et si franche, qu'avons-nous après tout à craindre de pousser jusqu'au bout l'étude? Et d'ailleurs, sous l'œil d'un esprit si clairvoyant, n'est-ce pas le seul digne hommage? M. de Rémusat a certes en lui du sceptique, il a du railleur, et de plus il aime la vérité, et il eut à de certains jours, il a pour elle de ces *merveilleux amours* dont parle Cicéron après Platon. Or, lequel des deux en lui domine? Lequel, en définitive, se rencontre le plus avant pour qui le sonde? Est-ce le fond solide ou l'ondoyant? Vous croyez que c'est l'ondoyant; mais n'y a-t-il pas un fond plus solide par-delà? Vous croyez que c'est le solide; mais n'y a-t-il point par-delà un fond plus fuyant encore? Là est le nœud du problème. Qui peut dire ce dernier mot des autres? Le sait-on soi-même de soi? Souvent (si je l'osais dire) il n'y a pas de fond véritable en nous, il n'y a que des surfaces à l'infini.

En nous tenant pourtant à notre objet, que voyons-nous? qu'avons-nous vu déjà? Jeune homme, il aimait la métaphysique, et tout à côté il faisait des chansons; il avait ses opinions, ses idées chères, intimes,

et tout à côté il les analysait, il s'en rendait compte. Dans cette mesure, nous le possédons au complet, ce me semble. Tel il est, tel il sera. Chez lui, la chanson, ou, si vous aimez mieux, la raillerie fine s'en va accoster la métaphysique, la prendre sous le bras dans ses heures de récréation, si bien qu'on ne sait par momens laquelle devance et a le pas sur l'autre. Et d'autre part l'analyse aussi, l'inexorable analyse, accoste toujours sa conviction ou sa passion, et l'observe et la décompose chemin faisant, au point de la déconcerter, si celle-ci n'était bien ferme et bien décidée à persister *quand même*. Tout cela marche et coexiste sans se détruire. Figurons-nous bien le cortége : la plus pénétrante des analyses à droite, la plus fine des railleries à gauche, et pourtant il y a une ardeur, une conviction, qui, chez cette nature élevée, a la force de cheminer entre ce double accompagnement.

On le comprend toutefois, pour atteindre jusqu'ici à toute sa destinée, soit politique, soit littéraire, pour remplir, comme on dit, tout son mérite, qu'a-t-il manqué à une supériorité si constante? Rien qu'un défaut peut-être. Mais, certainement, une qualité de moins aurait mis ses autres qualités plus à l'aise. Elles se sont tenues en échec l'une l'autre. Et qu'importe? dirons-nous, et dira comme nous quiconque ne se règle pas sur le *paraître*. Ce qui a pu nuire ainsi à l'entier développement extérieur et à l'effet solennel de l'ensemble aura tourné plus sûrement au profit de la distinction exquise, de la connaissance infinie et de l'agrément. Il y a en un seul plusieurs hommes qui pensent, qui jouent, qui s'animent, qui se prennent à partie, qui se répondent, (chose plus rare!) qui vous écoutent et qui vous répondent aussi, et le tout fait une réunion délicieuse, *totam suavissimam gentem*, disait Voltaire en parlant de la plus aimable des sociétés philosophiques de sa jeunesse.

Quoi qu'il en soit de ce charme intérieur, M. de Rémusat a beaucoup agi au dehors, beaucoup influé, beaucoup écrit, sans parler de l'avenir ouvert qui lui reste. Voyons-le à l'œuvre dans le passé; il s'y est mis de bonne heure et voilà près de trente ans. Son début fut du côté de la politique. Depuis la fin de 1816, la Restauration marchait dans le sens de la Charte et se rapprochait lentement du libéralisme. L'ordonnance du 5 septembre, en brisant la chambre de 1815, avait rendu au gouvernement de Louis XVIII la liberté de son action. Pendant les quatre années qui suivirent, il y eut une tentative sérieuse, sincère, pour poser les bases du régime constitutionnel, et le mettre en équilibre au milieu des violences des partis. Ce furent même, à les envisager de loin, les seules années durant lesquelles la Restauration aurait pu réellement se fonder par ses propres mains et s'affermir. Le ministère Villèle, en venant, dès 1821, reprendre à sa manière l'œuvre de la chambre de 1815 et en se prolongeant six ans, perdit tout; il mit la méfiance et la désaffection dans tous les rangs. Il n'y eut plus, après ce long et détesta-

ble ministère, qu'une courte halte sous M. de Martignac, une halte en apparence triomphante, mais inquiétée au fond et compromise par le souvenir de tout ce qui avait précédé. Le terrain était miné sous les pieds, et, quoique l'atmosphère générale des esprits fût alors fort calmée et presque libre d'orages, une cour aveugle ne le croyait pas, et on ne croyait guère en elle. La Restauration se divise donc naturellement en deux portions, celle qui précède le ministère Villèle, et celle qui en provient. M. de Rémusat, qui prit une part si brillante aux luttes de la seconde moitié et qui fut, vers la fin, un des chefs de la jeune garde militante, combattit aussi dans la période antérieure comme un actif et vaillant soldat. Le premier ministère de M. de Richelieu, en se dissolvant de lui-même à la fin de 1818, avait fait place au cabinet présidé par M. Dessoles, qui fut le plus libéral de tous ceux de la Restauration. Le jeune Rémusat y devint ministériel, et ce fut son seul temps de ministérialisme avant 1830. Tout récemment lié par son article des *Archives* avec les chefs doctrinaires qui étaient les conseillers intimes du cabinet, il suivit M. Guizot, alors directeur général à l'intérieur, et pendant toute l'année 1819 il servit de sa plume une politique qui tendait à réaliser ses vœux. On l'employa utilement à ces sortes d'écrits destinés à la circonstance, et qui ne lui survivent pas. De cette quantité de publications officielles ou semi-officielles, exposés de motifs, brochures explicatives des projets de loi, etc., etc., nous n'en indiquerons qu'une sur la *responsabilité des ministres*, et une autre sur la *liberté de la presse*. Cette dernière, qui avait pour objet de motiver et d'appuyer les projets de loi présentés sur la définition des délits de presse et sur leur mode de jugement par le jury (1), se recommande encore aujourd'hui par des idées générales très hautes, très fermes, exprimées non sans éclat. Il m'est impossible d'y rien noter de juvénile, si ce n'est peut-être une certaine forme condensée, un enchaînement parfois si serré qu'il peut paraître obscur, en un mot une légère exagération de la maturité. L'auteur y embrasse et y résume d'un coup d'œil philosophique les différentes phases par lesquelles a passé la liberté de la presse en France. L'opinion sur ce chapitre devança toujours les lois, et les éluda. Ce fut seulement dans la première moitié du XVIIIe siècle que l'opinion commença à devenir une puissance :

« Dès cette époque, disait M. de Rémusat, la liberté de penser, suite naturelle de cette oisiveté de la civilisation, qui, suspendant le cours des passions violentes, force l'esprit à se replier sur lui-même, à scruter ses propres conceptions, et remet ainsi les croyances sous le contrôle du raisonnement; la liberté de penser, gênée par la double barrière que lui opposaient le pouvoir et l'usage, cherchait de toutes parts une issue, impatiente de se produire au dehors. Comme elle aspi-

(1) Voici le titre exact : *De la Liberté de la Presse, et des Projets de loi présentés à la Chambre des Députés dans la séance du lundi 22 mars 1819.*

rait à la notoriété, elle ne tarda pas à regretter l'absence de la liberté d'écrire et s'efforça de la rejoindre partout où elle eut l'espoir de la trouver. Quoique celle-ci ne fût nulle part établie, chaque état cependant la recélait par rapport aux états voisins. Il suffisait, pour en jouir, de passer deux fois la frontière; la pensée qui sortait manuscrite revenait imprimée dans son pays natal. Un livre hardi était alors poursuivi comme contrebande, et les auteurs cherchaient moins à éluder les tribunaux que la douane.

« La prohibition produisit son effet ordinaire; elle encouragea la fraude. La France fut couverte d'ouvrages, dont le plus grand mérite était d'être défendus. L'impossibilité de les saisir tous amena quelque tolérance, et les exceptions se multiplièrent, malgré les édits et les arrêts; car les ministres, qui se piquaient d'être à la mode, se montrèrent moins rigoureux que le parlement. La prohibition ne servait, en effet, que l'ordre établi, dont on commençait à se soucier très peu; la liberté plaisait à la bonne compagnie, la première puissance de cette époque. Les livres qui flattaient son esprit furent donc accueillis avec empressement. Tel qui en requérait la lacération eût rougi de ne pas les avoir dans sa bibliothèque, et plus d'un lisait par goût les pages qu'il faisait brûler par convenance. »

On ne saurait mieux dire ni rendre plus fidèlement l'esprit d'un siècle. L'auteur rapporte à M. Turgot l'honneur d'avoir l'un des premiers, le premier peut-être, fait entrer la publicité *dans ce qu'on avait jusqu'alors assez singulièrement nommé les affaires publiques*. L'abbé Morellet, *un écrivain que l'on a toujours rencontré,* disait M. de Rémusat, *dans la route de la vérité et de la justice* (1), avait composé, en 1764, des *réflexions sur les avantages de la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration;* son livre ne put être imprimé que dix ans après, sous le ministère de M. Turgot. Depuis lors, et malgré les efforts restrictifs, la liberté politique de la presse ne cessa de gagner du terrain : elle existait de fait au moment de la convocation des États-généraux. Proclamée alors plutôt que constituée, elle partagea, sous les régimes qui suivirent, le sort de toutes les autres libertés; la faction dominante se l'adjugea, et elle devint un des priviléges du plus fort.

« Toujours est-il vrai de dire, ajoutait l'auteur, que, même alors, en qualité d'instrument de publicité, la presse fut regardée comme un moyen de gouvernement, et le dernier maître qui a possédé la France le reconnut lui-même à son tour. Dans le grand nombre des nécessités politiques qu'impose le temps où nous vivons, il n'y en a guère qui aient échappé à sa pénétration, hors la nécessité d'être juste. Véritable usurpateur des forces de la société, il s'en arrogea l'emploi pour s'en approprier le bénéfice, espèce de grand monopole qu'il voulut étendre sur l'Europe entière. C'est ainsi que, remarquant la puissance actuelle de la presse, il la confisqua au profit de son empire, et la contraignit à devenir complice de son système de déception; mais cet abus même indique qu'en cela,

(1) Notez ces traces directes du XVIIIe siècle, plus marquées que ne les admet en général l'école doctrinaire.

comme en tout, il comprit son siècle, et la preuve qu'il le comprit, c'est qu'il ne chercha pas moins à le corrompre qu'à le comprimer. Non content d'effrayer par la force, d'entraîner par le succès, d'éblouir par la gloire, il jugea qu'il fallait encore s'adresser à l'esprit des hommes et le séduire; il se mit à plaider lui-même, dans le *Moniteur,* la cause qu'il gagnait avec son épée. Je ne sache pas de signe plus frappant de la nature du temps où nous sommes, que cette obligation où se crut un conquérant de se faire sophiste; singulière combinaison, qui semble à la fois une insulte et un hommage à la raison humaine! »

Poursuivant ses déductions, l'auteur s'appliquait à montrer que la liberté reconnue aux citoyens de communiquer entre eux et de prendre acte de leurs opinions (ce qui, dans un grand empire, ne peut se faire que par la presse), était le seul moyen de créer une pensée commune fondée sur un commun intérêt, de hâter la formation des masses, et, en dissipant les fantômes nés du conflit des souvenirs, d'éclairer la société entière sur son état réel, sur les forces qui avaient grandi et s'étaient développées chez elle en silence; pour les faire tout aussitôt apparaître, il ne fallait qu'un gouvernement libre : *la Restauration,* disait-il vivement, *a mis la France au grand jour.*

Et repoussant les évocations du passé qui défigurent le présent et qui empêchent de le reconnaître dans ce qu'il a d'essentiel et de nouveau, il signalait cet autre genre d'illusion tournée vers l'avenir, et qui consiste à rêver toujours au-delà, à chercher plus loin vaguement ce que déjà l'on possède si l'on sait bien en user : « Est-il donc si difficile, « concluait-il, de voir ce qui est, et de sentir qu'il n'y a plus lieu d'ap- « préhender des événemens qui sont aujourd'hui consommés, ni de « désirer des résultats qui maintenant sont obtenus? »

C'est ainsi qu'il cherchait à convaincre la Restauration du bienfait qu'elle recélait et à le lui faire rendre sans contrainte. Le publiciste éclairé dégageait à merveille les idées et les intérêts; mais alors on avait à compter avec les passions.

Toujours et partout on a plus ou moins à compter avec elles, avec les entêtemens ou avec les rêves, avec un faux imprévu qui déjoue. Lorsqu'on est jeune, qu'on a l'esprit élevé comme le cœur, et qu'on croit à la raison universelle, si clairvoyant et si avisé d'ailleurs qu'on puisse être, on est d'abord tenté de se dire que la sottise humaine a fait son temps et que le règne du vrai commence, tandis qu'en réalité cette sottise ne fait que changer de costume avec les âges, et que, sous une forme ou sous une autre, elle est notre contemporaine toujours.

M. de Rémusat, jeune, luttait contre de semblables idées, et, toutes les fois que l'occasion s'en représente, nous le retrouvons qui lutte encore. Il n'admet pas que l'humanité soit dupe. Qui mieux que lui, avec sa finesse, sait pénétrer les préjugés et les travers de son temps, ceux de l'espèce même? Il se fait assurément toutes les objections. Et pour-

tant il a foi, il se confie volontiers en l'instinct public, en la raison croissante des masses. Ce n'est pas pour la forme, c'est en conscience que cet esprit d'élite fait appel au vœu des majorités, qu'il leur accorde non-seulement une puissance de fait, mais comme une faculté de justesse. Il est bien peu d'hommes, depuis vingt-cinq ans, dont le libéralisme ne se soit usé, découragé ou perverti; le sien a tenu bon et a gardé de sa flamme. Chez un esprit de cette qualité, c'est une sorte de phénomène. On peut dire de lui qu'il a une religion politique.

Nous en retrouverions l'idée et presque le dogme proclamé dans une brochure, la première à laquelle il ait mis son nom, et qu'il publia en 1820 sous le titre : *De la Procédure par jurés en matière criminelle.* Le ministère de 1819 préparait sur cette matière une loi, dont M. de Broglie, déjà le plus savant des légistes politiques, était l'inspirateur. Une commission avait été nommée; M. de Rémusat, qui en faisait partie comme secrétaire, évoqua à lui la question et composa une espèce d'ouvrage, de traité, qui avait pour but d'éclairer et de sonder l'opinion, mais qui ne parut qu'au lendemain de la circonstance et d'un air de théorie.

Dans les premières pages, l'auteur trace à la politique, *à la science de la société* (comme il la définit), une sorte de voie moyenne entre l'utopie et l'empirisme, entre l'idée pure et la pratique trop réelle :

« Si la politique, disait-il, ne voit dans les événemens que de vaines formes, dans les noms propres que de vains signes, elle ne sait qu'inventer des lois chimériques pour un monde supposé, si elle n'aperçoit ici-bas que des accidens et des individus, elle gouverne le monde par des expédiens : placée entre la République de Platon et le Prince de Machiavel, elle rêve comme Harrington ou règne comme Charles-Quint. »

S'attachant à dégager le droit sous le fait et à maintenir la part de la raison à travers le hasard, il estime qu'à toutes les époques de la civilisation il est possible et il serait utile de revendiquer la vérité, mais cela lui paraît surtout vrai du temps présent :

« On peut juger diversement le passé, dit-il, mais on doit du moins reconnaître que le temps présent a cet avantage que nulle idée n'a la certitude d'être inutile : la raison n'est plus sans espérance; comme une autre, elle a ses chances de fortune. Si elle n'est pas sûre de vaincre, toujours peut-elle se présenter dans la lice. Comme le berger de Virgile, la liberté l'a regardée tard, mais enfin la liberté est venue et ne l'a point trouvée oisive comme lui. »

Libertas quæ sera tamen respexit inertem.

On reconnaît là une de ces allusions classiques comme les aime la plume de M. de Rémusat. L'ingénieuse finesse du talent littéraire se décèle jusque dans ces matières un peu sombres (1).

(1) C'est ainsi qu'au début de sa brochure sur *la Liberté de la Presse* il montrait

Continuant de plaider la cause de la raison émancipée et des conséquences toutes nouvelles qui en découlent, il pose d'une façon absolue certains principes, il se complaît à dérouler certaines maximes générales qu'il est piquant, après tant d'années, de pouvoir confronter avec les résultats et de contrôler :

« Les événemens, écrivait-il, semblent avoir préparé la France pour l'application des théories, et les faits ont en quelque sorte travaillé pour les principes. Jamais société ne s'est trouvée, pour ainsi dire, dans une disposition plus rationnelle. Les opinions ne demandent aujourd'hui qu'à devenir des lois, et ces lois n'ont point à briser des habitudes, des préjugés, des intérêts, toutes ces entraves inévitables et souvent légitimes qui gênent presque en tous lieux l'essor de la vérité. Telle est notre situation, que ce qui exposerait d'autres peuples nous rassure : nous attendons comme une garantie ce qu'ils ambitionneraient comme une conquête; l'esprit de conservation sollicite chez nous ce que réclame ailleurs l'esprit de nouveauté. La liberté politique n'est plus pour nous une affaire de goût, mais de calcul.... Loin d'exposer aucune existence, elle les tranquillise toutes; loin d'irriter les passions, elle les pacifie.... Encouragée par cette disposition générale des esprits, la pensée individuelle se sent à l'aise et ne craint plus de se livrer à elle-même;... sur quelque point de l'ordre politique qu'elle se porte, elle trouve presque toujours qu'elle a été prévenue par l'opinion, disons mieux, par l'instinct public, qui, d'avance, signale les abus, dénonce les besoins, demande les réformes. La tâche des publicistes en devient plus facile; il ne s'agit plus pour eux de deviner, mais d'entendre; ils ne provoquent plus, ils répondent. »

Il fallait être doué à la fois d'une grande puissance de discernement et d'abstraction pour voir ainsi à la fin de 1819. Le fait est que, si l'on peut se figurer le corps social d'alors sans les accidens et les symptômes qui masquaient sa disposition fondamentale, il demandait plutôt à être traité dans ce sens; mais ces accidens, ces symptômes ne faisaient-ils pas une complication grave, qui devenait par momens l'objet principal et qui contrariait la méthode pure? En essayant d'appliquer directement leurs principes sous le ministère Dessoles, en se préoccupant plus des choses que des hommes, et en se persuadant trop que le rôle de l'*homme d'état* se réduisait désormais à celui de *législateur*, des esprits éclairés tinrent-ils assez de compte de toute cette situation réelle, et n'eurent-ils pas trop de confiance en un malade qui n'était pas assez calmé? Ils discernaient avec une rare supériorité de coup d'œil le fond du tempérament du malade, qui était excellent, mais ils faisaient abstraction de la fièvre qui lui restait, et dont les accès allaient redoubler. Ils se flattaient d'interroger le pays indépendamment des partis; les

cette liberté invoquée tour à tour de chaque parti dans la disgrace, mais le plus souvent repoussée des mêmes gens sitôt qu'ils la voient paraître : « Au triste accueil qu'elle recoit « d'eux, disait-il, on serait tenté de penser qu'ils l'invoquaient comme le bûcheron de la « fable invoquait la mort; elle ne les aide qu'à recharger leur fardeau, et ils la prient de « repartir. » Ce genre d'agrément détourné est un des cachets de sa manière.

partis s'en mêlèrent et répondirent. L'élection de l'abbé Grégoire, par exemple, ne nous effraie pas aujourd'hui, mais elle ne pouvait point ne pas effrayer les régnans d'alors, et elle semblait un défi que devaient exploiter avec fureur ceux qui avaient pour cri : *la Charte et les honnêtes gens*. La division se mit dans le cabinet et au sein du groupe doctrinaire lui-même. L'assassinat du duc de Berry trancha le nœud et rejeta loin la mise en œuvre des théories. Le second ministère de M. de Richelieu, en essayant de s'interposer dans cette crise, et en le faisant avec une sincérité, avec un dévouement incontestables de la part de plusieurs d'entre ses membres, ne put que retarder par des biais et mitiger par des palliatifs un résultat prévu. La santé de Louis XVIII, qui s'affaissait à vue d'œil et entraînait sa volonté, la fixité étroite et opiniâtre du comte d'Artois, qui convoitait cette fin de règne, c'étaient là des données matérielles et presque fatales dans la politique du moment, et tout l'art humain n'y pouvait rien. Il arriva donc en définitive ce qui arrive si souvent dans les choses humaines : la raison n'eut pas tout-à-fait tort, elle ne fut qu'en partie déjouée. *Elle eut, comme une autre, ses chances de fortune,* selon que le remarquait spirituellement M. de Rémusat, c'est-à-dire qu'elle obtint dix ans plus tard, et par l'auxiliaire d'un fait instantané, un régime dont la société eût réclamé l'application graduelle et ménagée dix ans plus tôt. Mais, le jour où les réformes furent conquises, la société, de nouveau remuée, n'y répondit pas comme elle aurait fait en temps plus utile. Des passions nouvelles se dessinèrent; des désirs confus, un vague malaise ont succédé qui, chez une nation mobile, sont peut-être pires que les passions mêmes. Ces ennuis et ces désirs compliquent la situation présente, tout comme les passions d'alors compliquaient cette disposition *rationnelle* d'autrefois, et, si l'on voulait prêter l'oreille aujourd'hui à *l'instinct public* pour savoir au juste ce qu'il demande, on serait vraiment fort embarrassé de le dire et de lui répondre. Et c'est ainsi que le règne de la raison s'ajourne toujours.

Ces réflexions s'adressent bien plutôt à la théorie doctrinaire primitive qu'à M. de Rémusat lui-même, dont j'ai indiqué les diversités particulières; mais, dans cet écrit de 1820, il a payé un plus large tribut que partout ailleurs au pur doctrinarisme pour le fond comme pour la forme. Si l'ensemble de l'ouvrage prouve une grande force d'analyse, le style, par son caractère abstrait et scientifique, y jure un peu avec ce que cet élégant esprit a naturellement de souple et de dispos jusque dans sa fermeté.

Ajoutons pour mémoire un écrit sans nom d'auteur, composé pendant les orages de la loi des élections, en juin 1820 (1), et distribué aux chambres, et l'on aura idée de la part très active que prit M. de Rému-

(1) Sous ce titre : *Amendemens à la loi des élections.*

sat à la politique dans cette première période de la Restauration. Une chanson de lui, pleine de sentiment, intitulée *le Retour ou le mois de juin* 1820, nous le montrerait abandonnant, abjurant à cette heure une querelle qu'il jugeait désespérée, et se retournant vers des dieux plus indulgens :

Je le sens trop, les jours de mon jeune âge
A de faux dieux étaient sacrifiés;
Deux ans d'erreur m'ont enfin rendu sage,
Et la raison me ramène à tes pieds.

Mais c'est dans la littérature que nous devons suivre seulement et saluer son retour.

Un mot pourtant encore, avant de prendre congé avec lui de cette première époque. M. de Rémusat a beaucoup de projets pour l'avenir; de ce nombre il en est un très simple, très facile à réaliser, et qui mérite bien d'occuper sa plume quelque matin : c'est de tracer un portrait de M. de Serre, de cette figure si élevée, si intéressante, de cet orateur à la *voix noble et pure,* et qui, même lorsqu'il se trompait, ne cédait qu'à des illusions généreuses. En revenant sur un sujet si bien connu de lui, M. de Rémusat retrouverait ses jeunes impressions, ses premières flammes, et il les saurait tempérer de cette lumière plus adoucie qui naît de la perspective. Ce serait une occasion heureuse de résumer et de concentrer autour d'une figure brillante tant de souvenirs personnels devenus si tôt de l'histoire (1).

Même en 1819, et dans le moment où il se livrait le plus à l'entraînement politique, M. de Rémusat n'avait pas tout-à-fait laissé la littérature. C'est en cette année que fut fondé *le Lycée,* où Charles Loyson et M. Villemain l'appelèrent. Les opinions exprimées dans ce recueil étaient en général classiques, mais modérées, ouvertes, conciliantes; elles avaient une couleur de centre droit littéraire. M. de Rémusat y forma une sorte de côté gauche. Les deux articles qu'il a recueillis dans ses *Mélanges* (sur *Jacopo Ortis* et sur *la Révolution du théâtre*) (2) nous le montrent, dès l'entrée, critique aguerri et résolu novateur. Les pages dans lesquelles il compare ensemble Werther et René, à l'occasion

(1) M. Royer-Collard me fit l'honneur une fois de me parler de M. de Serre, son ami, « le seul homme, disait-il, avec qui il ait vécu durant des années en intimité et en com- « munication parfaite, profonde. Camille Jordan n'était pas un esprit aussi sérieux, c'était « plutôt un homme charmant et du monde. Mais M. de Serre! sérieux, imagination, « éloquence, il avait tout; il y joignait seulement la faculté de se faire des illusions. C'est « ce qui l'a perdu à la fin. Il a cru sincèrement qu'il allait sauver la monarchie, et il a « rompu avec ses antécédens. — Il s'étonnait que je ne le suivisse pas, ajoutait M. Royer- « Collard : *moi,* lui ai-je dit, *je ne suis pas, je reste.* Mais je ne lui en ai jamais voulu. « Il y avait entre nous de l'*ineffaçable.* »

(2) J'en note un troisième, qui n'a pas été recueilli, sur les *OEuvres de madame de Staël* (*Lycée,* tome III, p. 156).

du héros très secondaire de Foscolo, sont d'un voisin de cette famille et qui s'est autrefois assez inoculé de ces maladies pour ne plus s'arrêter au coloris littéraire et pour ne s'attacher qu'au germe caché. Le passage sur René pourtant doit sembler sévère, en ce que, pour la juger, il commence par dépouiller une nature poétique de tous ses rayons. Quant aux pages de pronostic sur la révolution du théâtre, on y sent, à travers toutes les politesses, un témoin hardi et ennuyé qui, pour peu que cela traîne, est tout prêt à se mettre de la partie, et qui, en attendant, harcèle avec grace les retardataires. Quelle plus fine et plus piquante raillerie que celle qu'il fait de ces honnêtes bourgeois de la république des lettres, gens à idées rangées, bornés d'ambition et de désirs, satisfaits du fonds acquis, et trouvant d'avance téméraire qu'on prétende y rien ajouter. « Ce sont, dit-il en demandant pardon de l'ex« pression, des *esprits retirés*, qui ne produisent et n'acquièrent plus; « mais ils ont cela de remarquable qu'ils ne peuvent souffrir que d'au« tres fassent fortune. » Relevant le besoin de nouveauté qui partout se faisait sourdement sentir, et qui s'annonçait par le dégoût du *factice* et du *commun, ces deux grands défauts de notre scène :* « Qu'il paraisse, « s'écriait-il, une imagination indépendante et féconde, dont la puis« sance corresponde à ce besoin et qui trouve en elle-même les moyens « de le satisfaire, et les obstacles, les opinions, les habitudes ne pour« ront l'arrêter. » Bien des années se sont écoulées depuis, non pas sans toutes sortes de tentatives, et le génie, le génie complet, évoqué par la critique, n'a point répondu : de guerre las, un jour de loisir, M. de Rémusat s'est mis, vers 1836, à faire un drame d'*Abélard*, qui, lorsqu'il sera publié (car il le sera, nous l'espérons bien), paraîtra probablement ce que la tentative moderne, à la lecture, aura produit de plus considérable, de plus vrai et de plus attachant. Avoir su trouver l'intérêt, l'émotion, la bonne plaisanterie, l'*action* enfin, dans la dialectique, dans les catégories, dans la scholastique, le détour assurément doit sembler original et neuf. Il est curieux de suivre tout ce dont est capable un grand esprit piqué au jeu, et de voir, en désespoir de cause, la philosophie se faisant drame, la critique, à ce degré de puissance, devenue créatrice. Mais n'anticipons point le moment.

Les doctrinaires disgraciés, après s'être donné la satisfaction de voir tomber le second ministère Richelieu et d'y aider pour leur part, revinrent à la littérature, à la philosophie, à l'histoire; ils reportèrent leur mouvement d'idées dans ces champs féconds où ils étaient maîtres, et où les défauts de leur politique devenaient presque des qualités de leur étude. Dans toutes les branches, excepté la poésie, ils laissèrent des traces profondes, et contribuèrent plus que personne à fertiliser la dernière moitié de la Restauration, de même que leur rentrée en masse aux affaires après juillet 1830, en voulant doter le régime actuel de sa politique, l'a trop déshérité de la haute culture intellectuelle.

M. de Rémusat suivit ou devança ces divers mouvemens du groupe avec activité, avec aisance et à son plaisir. On vient de le voir préludant au mouvement romantique dans *le Lycée*. Il apprenait l'allemand pour lire Kant, et il s'en servit pour traduire avec son ami, M. de Guizard, le théâtre presque entier de Goethe (1), dans la collection des *Théâtres étrangers*. On trouverait dans ce même recueil des notices de lui sur quelques-unes des pièces de Goethe, ainsi que sur *le 24 Février* de Werner, sur l'*Emilia Galotti* de Lessing (1821-1822). — C'était le moment où il faisait pour l'édition de Cicéron, publiée par M. Victor Le Clerc, la traduction du *De Legibus* dont nous avons parlé. La remarquable préface qu'il mit en tête, à côté du cachet métaphysique moderne dont elle est empreinte, offre des traces de sa préoccupation politique récente. En montrant le parti aristocratique dont était Cicéron, il songe évidemment au *côté droit* arrivant aux affaires, et il peint l'un dans l'autre, trait pour trait (2).

Cependant, à la fin de 1821, M. de Rémusat avait perdu sa mère; un des premiers actes du ministère Villèle fut de destituer son père : le jeune homme se trouva tout-à-fait libre. Si dans les trois dernières années, en effet, il s'était émancipé politiquement, il ne l'avait fait encore que dans une certaine mesure et avec des égards pour des désirs respectés. Il put désormais se jeter sans balancer dans l'opposition militante. Tout en conservant des liens intimes avec les doctrinaires, il suivit plus hardiment la pente de son âge et de ses opinions qui l'inclinaient vers la gauche.

Les *Tablettes* se fondèrent (1823); il a raconté, dans l'article sur M. Jouffroy, comment ce recueil périodique devint le point de réunion des trois groupes, des trois *pelotons* comme il les appelle, qui formaient le corps de la jeune milice : 1° M. Thiers et son ami, ne faisant qu'un à eux deux et semblant plusieurs; 2° M. Jouffroy et les proscrits de l'École normale; 3° enfin, les volontaires sortis des salons, et parisiens pour la plupart. Dans le portrait qu'il a tracé de ces derniers (3),

(1) Tout le théâtre, hors le *Faust*, traduit par M. de Sainte-Aulaire.

(2) « Point de nouveauté si nécessaire et si légitime, écrivait-il, qu'ils ne crussent de « leur devoir de repousser; point d'usage reçu, point d'abus même, pourvu qu'il fût « ancien, qu'on ne les vît s'efforcer à tout prix de conserver ou de restaurer. *L'antiquité*, « *la sagesse de leurs pères*, étaient pour eux la règle infaillible. Ils ne négligeaient « aucune occasion d'assurer le moindre droit, le moindre privilége à l'ordre sénatorial et « au corps des patriciens, comme aux défenseurs des mœurs et des lois du passé. Le main- « tien ou le rétablissement du gouvernement aristocratique, le retour à ce qu'ils regar- « daient comme l'ancien régime, était leur seul effort et leur unique doctrine. Elle aurait « pu se réduire à ces deux mots : *les douze Tables et les honnêtes gens.* » (Préface du *De Legibus*, page 15.) Pour bien entendre l'allusion, il faut se rappeler la devise royaliste du *Conservateur* et de la *Monarchie selon la Charte*.

(3) « Dans une région sociale différente, des hommes du même âge, etc., etc. » (Voir au tome II des *Mélanges*, page 201.) C'est de même qu'à la page 202, sous figure collective, il a peint expressément M. Thiers.

il s'est peint lui-même avec une grande vérité, sauf un point seulement : quand il dit de la troisième classe de combattans, qu'ils étaient *moins populaires que les uns*, que les jeunes historiens de la Révolution française, il a raison ; mais quand il ajoute qu'ils étaient *moins originaux que les autres*, c'est-à-dire que l'élite universitaire, il fait trop bon marché de ce qu'il possède. Et qu'est-ce donc que cette fusion de qualités et de nuances sans nombre, sinon la plus rare et la plus distinguée des originalités?

En prenant décidément la plume comme une épée, pour ne la plus quitter qu'au lendemain de la victoire, celui qui se faisait franchement journaliste crut devoir justifier de ses motifs auprès de ses amis du monde, toujours prompts à se scandaliser. L'article intitulé : *Du choix d'une opinion*, qui contient une véritable profession de principes, s'adressait aux salons bien plus qu'au public. C'est en ce sens qu'il le faut lire et comprendre aujourd'hui. Ces *Mélanges*, ainsi interprétés, sont une suite de chapitres composant des *mémoires intellectuels*.

« Qu'on cesse donc de s'étonner, écrivait M. de Rémusat en terminant, si ceux que tourmente l'amour de ce qu'ils croient la justice ont consacré publiquement leur voix à répandre dans tous les cœurs le sentiment qui les anime. Ni les injures de la malveillance, ni le blâme des indifférens, ni les anxiétés de l'amitié timide ne sauraient leur persuader qu'ils n'aient point *choisi la meilleure part*. Et de quel prix serait la vie, avec les passions qui la corrompent et les chagrins qui la désolent, de quel intérêt serait la société que l'erreur égare et que la force ravage, sans le besoin de chercher la vérité et le devoir de la dire? De quoi serviraient à l'homme ces notions ineffaçables, qu'il trouve en lui-même, de son origine et de sa fin, si elles ne donnaient à sa destinée les caractères d'une mission?... La liberté, la dignité nationale, cette conséquence de la liberté, de la dignité de l'espèce humaine, est une croyance assez grande et assez belle pour remplir un cœur et relever toute une vie.... »

Voilà des accens. Ils trouvaient alors écho dans toutes les jeunes ames. C'était un moment plein de solennité que celui où l'on consacrait ainsi à une juste cause un feu et un talent qu'on croyait inépuisables comme elle. Cela était vrai en politique, en littérature, en art, en tout.

Le temps a marché, et il s'est trouvé (chose remarquable!) que les causes que l'on épousait ont moins duré que la vie des hommes, moins que leur jeunesse même, moins que leur talent! Si l'on prenait des noms propres parmi les plus éminens de nos jours, en religion, en poésie comme en politique, on serait frappé de cette rapidi é avec laquelle les sujets et les trains d'idées se sont usés en peu d'espace. Il a fallu de la sorte, pour les esprits infatigables, comme une suite de relais successifs, et tel, sa vie durant, se trouve avoir eu deux ou trois idées tuées sous lui. Autrefois les choses allaient moins vite; les régimes politiques, aussi bien que les restaurations morales, moins battus en brèche, se maintenaient d'ordinaire au-delà d'une vie; il n'y avait pas

tant de ces changemens à vue sur la scène du monde. Les grandes intelligences avaient devant elles de longues carrières où se développer. Elles s'y enfermaient bien souvent; dans tout ce qui les entourait, elles trouvaient plutôt alors trop de garanties contre elles-mêmes. Nous sommes tombés aujourd'hui dans l'inconvénient contraire. Les barrières ayant été renversées et les hauteurs rasées, tout le monde est en plaine; l'air du dehors excite, l'examen pénètre partout; le pour et le contre sollicitent chaque matin; à ce jeu, l'esprit s'aiguise vite, en même temps que les convictions s'épuisent. Les grands talens surtout sont comme aux abois et ne savent que devenir; à bout de leurs premiers motifs, et depuis que les grandes causes ont fait défaut, ils cherchent des thèmes. Ils en trouvent d'étranges parfois, car ils en prennent partout, et chez le voisin, et jusque chez l'ancien adversaire. Il en résulte les plus singuliers mélanges. A ne voir que certaine surface, on pourrait se croire arrivé, dans l'ordre des esprits, à un carnaval de Venise universel.

Non pas tout-à-fait universel. Il est des intelligences qui résistent, qui protestent contre cette défaillance ou cette mobilité d'alentour, et ne se laissent pas volontiers entamer. M. de Rémusat est de ceux du moins qui ne sauraient se faire à l'indifférence en matière de vérité; c'est sous cette forme plutôt philosophique qu'il combat le mal présent. Lui qui comprend tout et qui est tenté d'excuser beaucoup, lui dont souvent le goût s'amuse et qui, à ce prix, deviendrait peut-être trop indulgent, il a ses points fixes, ses hauteurs naturelles où il se reprend en idée. Il continue, en toute rencontre, de porter respect aux pensées et aux vœux de sa jeunesse.

En ce temps-là, on était loin de la promiscuité d'opinions; les camps restaient tranchés; chacun combattait sous son drapeau et savait que l'adversaire en avait un qu'il fallait ravir. C'était l'heure aussi des nobles amitiés, des intimes alliances. Dans cette collaboration des *Tablettes,* M. de Rémusat connut M. Thiers et se trouva aussitôt lié avec lui d'un lien beaucoup plus étroit qu'il ne semblait. Quand les *Tablettes* disparurent, M. Thiers essaya de fonder avec M. Mignet un autre recueil périodique, et il vint trouver d'abord M. de Rémusat en lui disant : « Sachez que je ne ferai jamais rien sans vous demander d'en être. » Et il a tenu parole depuis en toute occasion. Cette sorte d'avance et d'attention honore celui de qui elle partait et qui ne la prodigue pas. C'est ici le goût vif de l'esprit pour l'esprit, qui se déclare, car on peut certes avoir de l'esprit autrement, et sous bien des formes différentes, et justes, et fines, mais en prenant le mot comme jet, comme source, comme fertilité continuelle, il n'est pas d'homme en France qui, d'emblée et à tout propos, ait plus d'esprit que ces deux-là. Joignez-y M. Cousin.

Dans cette prompte alliance pourtant, ainsi formée, de M. Thiers à M. de Rémusat, indépendamment du seul esprit, il y avait encore un

sentiment public élevé, une chaleur de bonne intelligence politique qui s'y joignait et qui scella le lien.

Je n'énumérerai pas les divers articles que M. de Rémusat donna aux *Tablettes* et qu'il n'a pas recueillis. J'y relève seulement une sorte de manifeste romantique sous le nom de *Revue des théâtres* qui fit du bruit. De tels articles d'initiative, à cette date, eurent beaucoup d'effet. Bien des lettrés alors plus en vue, et qui occupaient le devant de la scène, s'en tinrent pour avertis et se mirent au pas. Combien de gens distingués de ce temps-ci qui se croient les chefs du mouvement, qui le sont jusqu'à un certain point, et qui ont été traînés à la remorque depuis vingt-cinq ans dans leurs jugemens littéraires! M. de Rémusat, par sa critique hardie et inventive, ou par sa conversation qui en tenait lieu, a été un de ces constans remorqueurs, et que le plus souvent le public n'apercevait pas.

Très partagé encore au commencement de 1824 par l'activité politique, secrétaire du comité directeur des élections générales et se multipliant sous l'influence de ce comité dans les divers journaux de la gauche, il se retrouva tout d'un coup disponible après les élections de cette année qui laissèrent sur le carreau le parti libéral, déjà bien blessé par la guerre d'Espagne et par l'éclat du carbonarisme. Il fallut cesser de s'occuper de politique active; il revint à la philosophie et à la littérature. C'est alors (dans l'automne de 1824) que *le Globe* fut fondé. Il s'y porta avec sa richesse d'idées, avec son expérience et son tact qui corrigeait l'âpreté de certaines autres plumes vaillantes. Une partie de la contribution littéraire et philosophique qu'il y fournit, mais un simple choix seulement et qu'il aurait pu beaucoup étendre, remplit la seconde moitié du premier volume des *Mélanges*.

Ce qui caractérise la critique littéraire de M. de Rémusat, c'est à la fois la finesse et l'étendue. Pour être un parfait critique sans prédilection ni prévention exclusive, le plus sûr serait, je crois l'avoir dit ailleurs (1), de n'avoir en soi que la faculté judiciaire, avec absence de tout talent spécial qui vous constituerait juge et partie : ainsi se réaliserait la souveraine balance. Ou bien, si le critique se mêle une fois d'avoir ses talens d'auteur, oh! alors il n'a guère qu'une manière de s'en tirer : qu'il n'ait pas un talent seul, mais qu'il les ait tous, au moins en germe. C'est le vrai moyen de comprendre tout ce qu'on juge, presque en homme du métier et sans les inconvéniens du métier. Le parfait critique, ainsi considéré, serait donc celui qui aurait la faculté d'être tour à tour, ne fût-ce qu'un moment, artiste dans tous les genres, et de nous offrir en lui l'amateur universel. Tel est aussi M. de Rémusat. Voyez plutôt : s'il se prend à la chanson, il n'a qu'à se ressouvenir pour nous

(1) Dans l'article sur M. Magnin, *Portraits contemporains* (1846), tome II, p. 314, et *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 octobre 1843.

raconter comment elle naît; s'il parle d'élégie, il a tout bas soupiré la sienne; s'il apprécie le drame, il l'a pratiqué et a eu ses répétitions à son usage; en philosophie, il est expert. Ainsi nous le trouvons le critique le plus ouvert et le plus sympathique, pénétrant les objets et s'en détachant, d'une impartialité qui n'est pas de l'indifférence, et qui n'est qu'une sensibilité très étendue et rapidement diverse.

Sur les hommes en particulier, sur les auteurs, il se prononce peu et ne tranche pas. Sa politesse, son goût d'homme du monde, lui ont de tout temps interdit les jugemens trop directs et qui entrent dans le vif; mais, sous forme abstraite, il jette bien des choses. Sur l'auteur des *Méditations*, par exemple, il en a dit qui étaient fort justes et dont toutes ne sont pas si démenties qu'on le pourrait croire; il ne s'agirait que de les prolonger et de les poursuivre, sans se laisser arrêter à la superficie des métamorphoses.

Quand *le Globe* se fit politique, la collaboration de M. de Rémusat devint très active; quand ce fut un journal quotidien, il en écrivit peut-être les deux tiers. La chute du ministère Villèle avait rouvert le champ à la presse libre; l'avénement du ministère Polignac l'arma tout entière. A la première idée qu'il eut de fonder *le National*, M. Thiers, docile à cette sympathie secrète que nous avons dite, fit part de son projet à M. de Rémusat, en lui offrant d'être sur le même pied que lui-même. M. de Rémusat se croyait lié au *Globe*. On essaya un moment de voir si l'on ne pourrait pas réunir les deux entreprises; mais, sans parler des questions de personnes, il y avait des divergences de principes sur quelques points, notamment en économie politique. Il fut donc convenu qu'on irait chacun de conserve, sans se nuire et comme pouvant se réunir un jour. Je ne m'attacherai pas à suivre M. de Rémusat dans cette polémique de 1829-1830; sa vie de journaliste, il en convient, a été excessivement active, et il est des instans où il le regrette, se disant que ce qu'il a peut-être donné de mieux est perdu et oublié dans ces catacombes. C'est à lui de voir s'il ne pourrait pas faire un jour pour sa critique politique ce qu'il a fait pour sa critique littéraire dans ces deux volumes, c'est-à-dire sauver et rassembler les principales pages en les éclairant. Au reste, si l'homme littéraire en lui a des regrets, l'homme politique n'en doit point avoir; car ses articles d'alors ont eu tout leur effet, ils ont été des actes. Dans les manifestations de presse qui donnèrent le signal à la révolution de juillet, M. de Rémusat compta de la façon la plus marquée, la plus directe. Il prêta résolûment la main à M. Thiers dans la réunion des journalistes du 26, et poussa aux décisions irrévocables. *Le Globe* du mardi 27, qui publiait les ordonnances avec la protestation, commençait par ces mots : *Le crime est consommé;...* tout ce n° du *Globe* est de lui. Il a fait encore en partie un *Globe-affiche* publié et placardé le jeudi. Si l'on ajoute un article du lende-

main, où le nom du duc d'Orléans est présenté comme offrant (moyennant garanties) une solution possible, on aura son dernier mot de ce côté. Depuis lors il n'a plus écrit dans *le Globe*, ni dans aucun journal quotidien politique.

La vie publique de M. de Rémusat, depuis 1830, ne nous appartient plus; elle tient à un ordre de choses qui n'a pas atteint son développement et qui est, si l'on peut ainsi parler, en cours d'exécution. Allié de Casimir Périer et de La Fayette, tour à tour il paya tribut à ces deux alliances, mais par doctrine, par goût, il semble qu'il penche plutôt du côté de la dernière. Toute son ambition, après juillet, était de devenir député. Ce point obtenu, placé au cœur du mouvement politique, ami personnel de tous les hommes dirigeans, il fut long-temps avant de se décider aux fonctions officielles; même quand il appuie et quand il conseille le pouvoir, c'est encore le rôle libre qui lui va le mieux. Une première fois sous-secrétaire d'état à l'intérieur dans le ministère du 6 septembre (1836), puis ministre avec M. Thiers dans le cabinet du 1er mars (1840), il est sorti de là de cet air de bonne grace et d'aisance qui ne surprend personne, et on n'a pas même l'idée de louer en lui le désintéressement, tant cette élévation de cœur lui semble facile. C'est depuis ces cinq années seulement, et dans son loisir très animé, qu'il a publié les ouvrages préparés ou composés auparavant : 1° ses *Essais de philosophie* (1842); 2° *Abélard* (1845); 3° un *Rapport* lu à l'Académie des sciences morales sur *la philosophie allemande,* qui forme tout un volume (1845); 4° enfin les mélanges sous le titre de *Passé et Présent* (1847). Nous dirons quelque chose de ceux de ces ouvrages dont nous n'avons point parlé.

On voit combien la philosophie est allée prenant chaque jour plus de place dans ses études; ce qui avait été long-temps un culte secret a fini par éclater. Il s'y était fort remis durant la trêve de 1824 à 1828; mais sa philosophie alors était surtout de la métaphysique politique. Il rêvait, soit par manière d'examen critique, soit sous forme de traité dogmatique, une réfutation de M. de Bonald, de M. de La Mennais, surtout de l'*Essai sur l'indifférence.* Ce qu'il a écrit, nous dit-il, de notes, de plans d'ouvrage ou de projets de chapitre, en ce sens, est considérable. Il a même fait, 1° un examen suivi et page à page, avec critique et discussion, du livre de M. de La Mennais, travail qui ne fournirait pas moins de deux volumes; 2° un *Essai sur la nature du pouvoir,* qui est un livre terminé. En même temps, il traduisait et extrayait Kant. — En 1832, au lendemain du ministère Périer et pendant les ravages du choléra, sentant le besoin d'une occupation forte, il se remit à Kant, comme on se mettrait à la géométrie. Il fut conduit par cette étude à faire plusieurs mémoires détachés, qui pouvaient cependant se ranger dans un certain ordre, et il songea à rallier le tout

au moyen d'une introduction. C'est ainsi que se formèrent ses deux volumes d'*Essais*, qui, souvent repris ou quittés, selon le mouvement des affaires publiques, parurent enfin dans l'hiver de 1842, et ouvrirent à l'auteur les portes de l'Académie des sciences morales en remplacement de Jouffroy.

Dans cette suite d'*Essais* qui s'enchaînent assez exactement, M. de Rémusat s'applique à démontrer que la philosophie existe; qu'elle est une science ayant pour objet les idées essentielles de l'intelligence humaine; qu'une critique attentive et sévère des grands systèmes philosophiques modernes fournit déjà la méthode et les principales données; qu'une conciliation raisonnée entre Descartes, Reid et Kant, constitue, à proprement parler, l'éclectisme moderne. Puis, après avoir réfuté quelques systèmes exclusifs sortis du dernier siècle, l'auteur aborde sur deux ou trois questions, tant spéciales que générales, l'analyse du fond, et nous montre à l'œuvre cette science à laquelle il voudrait nous convertir. Enfin, rassemblant dans un dernier Essai toutes ses forces contre le scepticisme, contre cet ennemi intime dont il peut dire : *Nous nous sommes vus de près,* le poursuivant dans ses divers genres et à travers ses plus récens déguisemens, sous sa forme pratique et positive comme dans son raffinement mystique, il cherche à le convaincre de contradiction, d'inconséquence, et à maintenir jusqu'au sein du grand inconnu qui nous assiége quelques vérités fondamentales. Toute cette tentative est noble, grave, prudemment menée et pas à pas; M. de Rémusat, en instituant le rôle de la raison, prêche d'exemple, et j'ai entendu remarquer sans ironie que ce livre d'*Essais* est peut-être le seul livre de philosophie et de métaphysique où l'on ne rencontre jamais rien qui effarouche le bon sens.

Un grand talent littéraire recommande l'ensemble de l'ouvrage; l'introduction, les Essais I et XI, sont des morceaux d'un travail achevé et où l'on peut admirer ce mélange de l'abstraction et de l'imagination dans le style, originalité singulière de M. de Rémusat. Une foule de vues justes, indépendantes de la philosophie même, portent sur l'époque présente et ouvrent des jours sur l'état des esprits. Dans son introduction, comme dans son Essai final, l'auteur se montre avec raison très préoccupé de ce sensualisme pratique qui envahit la société française, disposition fort différente du système dit *sensualiste,* lequel s'alliait très bien, chez les philosophes du dernier siècle, avec de hautes qualités morales et avec des vertus. Aujourd'hui on étale moins ses vrais principes; au besoin on en a même de solennels pour les jours de montre; l'époque est à la fois épicurienne de fait et ampoulée de langage. La postérité aura fort à faire pour y démêler le réel. Elle trouvera de bons indices dans cette fin des *Essais* de M. de Rémusat.

L'Essai VIII, qui traite du *jugement* considéré à la fois comme opéra-

tion et comme faculté de l'esprit, est bien technique, mais je dois dire qu'il a paru à des juges excellens un parfait modèle de la saine méthode analytique fortement appliquée. Ajouterai-je que ces mêmes juges, qui estiment cet Essai la perfection même, trouvent que tout à côté, dans les deux morceaux suivans, l'auteur s'est trop ingénié à toutes sortes de démonstrations et de questions concernant la matière et l'esprit. M. de Rémusat a beau faire, sa curiosité se porte aisément aux limites, et, lorsqu'elle signale les écueils, elle aime pourtant à s'y pencher. Il est de ceux qui, même s'ils avaient saisi la vérité, ne sauraient ni ne voudraient peut-être pas uniquement s'y tenir, et qui regarderaient encore derrière pour voir s'il n'y a pas autre chose de caché. Benjamin Constant disait qu'il avait sur chaque sujet *une idée de plus* qui faisait déborder le reste. M. de Rémusat, lui aussi, de quoi qu'il s'agisse, n'est jamais sans cette *idée de plus;* mais, bien autrement sérieux et soucieux du vrai, il tient bon, il combine les principes et le caractère; la digue est ferme, élevée; qu'importe? l'esprit trouve encore moyen de passer par-dessus.

L'ouvrage sur *Abélard*, qui contient une admirable vie de ce philosophe et un exposé définitif de son épineuse doctrine, exige quelque explication préalable et nous oblige à revenir un peu sur le passé. M. de Rémusat, avons-nous dit, eut toujours un goût vif pour les drames, et il en a écrit plusieurs qui n'ont été ni représentés, ni imprimés. C'est en 1824, si je ne me trompe, dans l'été qui suivit la défaite électorale, qu'étant seul à la campagne, assez ennuyé, il se mit à improviser ses deux coups d'essais en ce genre; le premier, *le Croisé ou le Fief,* dont la scène était au moyen-âge, se ressentait d'*Ivanhoë* et un peu de *Goetz de Berlichingen.* L'autre, intitulé : *l'Habitation de Saint-Domingue ou l'Insurrection,* lui avait été suggéré par des recueils sur la traite qu'il compulsait pour M. de Broglie; l'idée philanthropique prit tout d'un coup la forme de son Toussaint-Louverture. Tout cela s'exécuta très vite, très lestement; chaque drame avait cinq actes; les dix actes furent enlevés en douze jours : ce qui fait un acte par jour, et, après chaque drame, un jour pour se relire. On ne saurait entrer d'un pied plus léger dans la rapidité romantique. Pendant l'hiver de 1824-1825, ces drames, lus dans le salon de Mme de Broglie, de Mme de Catelan, eurent beaucoup de succès et furent des espèces de *lions* de la saison. L'auteur ne se laissa pourtant pas entraîner à la tentation de les livrer au grand jour. Facile de talent, difficile de goût, il se disait que, pour les œuvres d'imagination, il ne faut produire que de l'excellent. Et puis la pensée politique le retint aussi; il avait droit de pressentir son avenir, il pouvait être ministre un jour; c'était inutile de rien publier que ce qui serait compatible avec cette carrière-là. Il jouit donc de son succès de société et remit ses drames en portefeuille. Cependant, ayant pris goût

au jeu, il se passa encore la fantaisie de faire une *Saint-Barthélemy* (1826), dans le genre des scènes publiées cette même année par M. Vitet (1).

Maintenant on comprend sans peine comment, en 1836, l'auteur, se retrouvant de loisir, médita d'aborder le vrai drame et d'y développer une sérieuse pensée philosophique. Il agitait en lui une question très familière à quiconque réfléchit, et qu'il était appelé plus que tout autre à se poser : « Que devient la nature morale de l'homme dans un temps où l'intelligence prévaut sur tout le reste? » Seulement, pour traduire en action cette lutte et lui donner tout son relief, il s'agissait de la rejeter dans le passé et de la personnifier dans quelque figure historique connue, dans un homme célèbre en qui l'esprit, supérieur au caractère, aurait eu à lutter et contre lui-même et contre le monde d'alentour. Il s'agissait, en un mot, de trouver un grand précurseur à cette disposition générale d'aujourd'hui. C'est dans cette veine d'idées que M. de Rémusat, jetant un jour les yeux, à un coin de rue, sur une affiche de spectacle, vit l'annonce d'une pièce d'*Héloïse et Abélard* qu'on donnait à l'*Ambigu-Comique;* il se dit à l'instant : *Voilà l'homme que je cherchais,* et il se mit au drame d'*Abélard*.

Le drame fait et achevé, il devint ministre, et ce ne fut qu'au sortir de là qu'il put essayer des lectures, vers le temps précisément où il publiait ses *Essais de philosophie*. Il ne hait pas ces sortes de diversions qui donnent le change à la curiosité oisive et qui déjouent la louange banale. A cause de sa publication, on allait se croire obligé dans le monde de lui parler philosophie à tout propos, et, par égard pour les gens, il se mit à lire son *Abélard*. Le succès fut grand, prodigieux; durant deux hivers, l'intérêt se soutint, et la conversation vécut presque uniquement là-dessus; mais, cette fois, ce n'était pas un intérêt passager dû à la nouveauté du genre, à la vivacité de quelques tableaux; le sérieux du fond, l'amusant du détail, l'ampleur et la variété du développement, le caractère passionné et dramatique qui pénétrait jusque dans les portions les plus élevées du sujet, tout attestait une œuvre durable. L'auteur fut mis en demeure de publier.

Il s'y préparait ou en avait l'air, et, pour s'en donner le prétexte, il se mit à faire des recherches plus particulières sur les ouvrages et sur les doctrines d'Abélard. Il voulait adjoindre cette introduction au drame, comme s'il y avait eu besoin d'un passe-port auprès des érudits et des personnes graves : ainsi, se disait-il, Raynouard avait annexé aux *Templiers* une dissertation sur le procès de l'ordre; mais peu à peu il se trouva avoir fait un nouvel ouvrage qui ne cadrait plus de tout point

(1) Dans un article du *Globe* (6 juin 1829), M. de Rémusat appréciait la *Mort d'Henri III* de M. Vitet : là encore le critique savait d'original le secret du genre, et il en avait causé très au long avec lui-même auparavant.

avec le premier, et qui surtout ne pouvait lui servir d'accompagnement. Il fallait publier les deux *à part* et à la fois, ou bien il fallait choisir entre les deux. L'auteur se trouvait placé dans une perplexité piquante : d'un côté, tous ses talens secrets et son culte le plus cher, la philosophie, résumés dans une œuvre étendue, attachante, et où il donnait enfin son entière mesure; de l'autre, sa philosophie encore, mais toute nue et appliquée dans sa mâle austérité à une investigation difficile. Il fut sévère; entre ses amis, il alla consulter et il écouta le plus sévère, le seul rigoureux peut-être; il sacrifia l'œuvre de l'imagination. Mais non; il ne peut l'avoir sacrifiée, il l'a seulement dérobée. Isaac n'est pas mort; Iphigénie tôt ou tard reparaîtra.

Lorsque M. Mérimée publia son théâtre de *Clara Gazul,* il n'avait pas encore vu l'Espagne, et je crois qu'il lui est depuis échappé de dire que, s'il l'avait vue auparavant, il n'aurait pas imprimé son ouvrage. Il aurait eu grand tort, et nous y aurions tous perdu. Il est de ces premières inspirations que l'observation elle-même ne remplace pas. Quand M. de Rémusat se fut mis à étudier de près la scholastique et à lire au long les traités originaux, il a pu ainsi se dégoûter un moment de son premier Abélard et le trouver moins ressemblant que celui qu'il restaurait de point en point. Le premier Abélard, en effet, était surtout deviné, et c'est bien pour cela qu'il a la vie.

Au reste, l'auteur n'est pas précisément dégoûté de cet Abélard premier-né; il en rougirait plutôt comme d'un brillant délit romanesque et comme d'une licence heureuse, car il ne peut ignorer au fond que c'est ce qu'il a fait de mieux, et il a raison s'il le pense. Je remarquerai pourtant que le premier livre de l'ouvrage imprimé, celui qui contient la *vie d'Abélard,* est peut-être supérieur au drame comme perfection. M. de Rémusat n'a rien travaillé autant que cette *vie,* et pour le style, et pour l'exactitude. La rigueur érudite s'y combine avec la pensée, avec l'imagination, avec l'émotion même, et le style, expression et résultat de tant d'alliances, forme une sorte de métal de Corinthe, dans lequel on n'est guère habitué à voir resplendir les statues redressées du moyen-âge; mais rien n'est de trop pour l'incomparable Héloïse. Après cela, le drame d'Abélard est plus complet, plus vaste, et donne seul l'idée entière de M. de Rémusat, auteur et homme. L'artiste enhardi (car il y est devenu artiste) a pris en quelque sorte des portions, des démembremens de lui-même, et les a personnifiés dans des êtres distincts; il leur a prêté non-seulement ses facultés, mais ses désirs, ses rêves. Tout cela vit et se meut sous des costumes tranchés, dans des physionomies originales, où le ton de l'époque est suffisamment observé. La nôtre pourtant se reconnaît au travers. Le dernier mot d'Abélard mourant, qu'on entend à peine, est : *Je ne sais.* Le dogmatique, comme le sceptique, en revient à ce suprême *Que sais-je?* C'est sur ce

fatal et sincère aveu que finit ce drame, où s'agite la raison humaine. Les diverses solutions du mystérieux problème y sont tour à tour comprises et mises en présence, mais aucune n'y apparaît la meilleure ni la vraie. Ce qui en ressort, c'est le besoin qu'a cette raison humaine d'aller en avant toujours et d'aspirer vers la vérité, coûte que coûte, dût-elle ne jamais l'atteindre et rencontrer pour tout prix le martyre. Ce moderne Abélard, en ses heures d'angoisse, a de l'antique Prométhée.

Mais, à côté d'Abélard, il y a les écoliers; à côté du maître, de celui qui cherche l'émancipation sérieuse de l'esprit, il y a ceux qui préludent à la légère et en gaussant. On rencontre surtout au premier rang et l'on ne peut s'empêcher d'aimer un certain *Manegold,* un charmant et vaillant écolier, qui, par gageure, au sortir d'une nuit passée à la taverne, est le premier à entrer dans la classe en criant : *En avant et du nouveau!* qui, narguant l'anachronisme, fait des chansons déjà, comme, trois siècles plus tard, en fera Villon, et dont l'esprit, même aux instans sérieux, a l'air (passez-moi le mot) de *polissonner* toujours. Imaginez un drôle spirituel et dévoué, tel qu'il s'en présente en France à chaque insurrection intellectuelle ou autre, un enfant de Paris malgré son nom alsacien, aide-de-camp prédestiné pour toutes les journées de barricades. Manegold précède Abélard en chantant. En France, la chanson précède volontiers le raisonnement. Elle l'a aussi précédé, si nous nous en souvenons bien, au sein de l'esprit de M. de Rémusat.

Et tandis que l'écolier libertin chante tout plein d'ivresse et de folie, le maître se lève, jeune aussi et beau, mais au front pâle : « Folâtre jeune homme, est-ce que tu ne sais pas que tout est sérieux?... » Écoutez! c'est l'Abélard éternel, la voix triste et grave que toute haute intelligence porte en soi.

Ce Manegold traverse et anime heureusement tout le drame; il est tout-à-fait absent dans la *vie* imprimée d'Abélard. L'érudition n'a point de prise sur ces évocations-là, et la fantaisie qui les crée se retrouve plus vraie que la science. Mais je m'aperçois que, si je n'y prends garde, je me laisse aller à parler de ce qui n'est point connu du public. Je coupe court et je me résume en répétant que, si l'Abélard qu'on a (la *vie* imprimée) est plus parfait comme ouvrage, l'Abélard-drame, qu'on aura un jour, paraîtra une plus vraie et plus entière expression du talent que nous nous sommes ici efforcé de peindre.

Le *Rapport* lu à l'Académie des sciences morales sur la *philosophie allemande,* et qui forme tout un volume, sort de notre compétence. La préface, où l'auteur a rassemblé les points principaux de l'examen et a présenté la génération des divers systèmes, de Kant à Hégel, est fort appréciée des gens du métier. C'est dans le temps de ce travail et des

discussions approfondies d'où il est né, que M. de Rémusat a passé définitivement lui-même à l'état de maître et d'homme du métier, au lieu d'amateur très distingué qu'il était auparavant. Est-ce donc qu'en philosophie, comme en bien des choses, il n'y aurait pas moyen, avec quelque avantage, de rester amateur toujours,

Ami de la vertu, plutôt que vertueux?

Il est temps d'arriver au succès public le plus brillant, au jour de triomphe et de soleil de M. de Rémusat; je veux parler de son discours de réception à l'Académie française. Dès que M. Royer-Collard eut disparu, une sorte de suffrage rapide et de murmure universel désigna à l'instant M. de Rémusat pour lui succéder et pour le célébrer. Dans un temps où chacun se croit des titres à toute espèce d'héritage, il ne s'éleva pas un seul concurrent. N'est-ce pas là un unique hommage rendu à la mémoire du mort et aussi au talent approprié du vivant? M. de Rémusat répondit hautement à cette attente. La séance du 7 janvier 1847 restera mémorable entre celles du même genre. Le successeur de Royer-Collard fut éloquent, égal à son sujet, le dominant presque, et s'y mouvant avec aisance et grandeur. Il eut, tant qu'il le fallut, de l'élévation, il eut de la grace. On a remarqué que tout est bien touché dans ce discours, hormis peut-être l'éloquence parlementaire de M. Royer-Collard, qui aurait pu être caractérisée plus sensiblement. A côté de l'orateur grave et presque auguste (1), pourquoi n'aurait-on pas dessiné, par exemple, M. de Serre, son grand ami, l'orateur passionné, qui faisait naturellement pendant? Dans une circonstance autre qu'une solennité académique, il y aurait eu sans doute manière de prendre autrement le sujet, une manière plus expressive et plus réelle; c'eût été de ne pas donner tant de place et de saillie aux considérations historiques, aux diverses époques de la Révolution, et de s'attacher plus uniquement d'abord à la figure de M. Royer-Collard, à ce personnage original, mordant, élevé, mais *abrupt,* en un mot d'éteindre les fonds historiques et d'accuser à tout moment davantage le profil singulier. Ce que M. de Rémusat a si bien fait vers la fin, on aurait pu le faire durant tout le morceau, et c'eût été, biographiquement, plus vivant. Mais l'éloge oratoire a sa loi, sa convenance, son choix à faire entre les divers traits, et M. de Rémusat a su, en les indiquant, les adoucir, les idéaliser avec finesse, les subordonner à la majesté. Et puis l'orateur était dans son élément et dans son droit en ne négligeant pas une occa-

(1) « Respondit Cornelius Tacitus eloquentissime et, quod eximium orationi ejus inest, σεμνῶς. » Ce que Pline dit là de Tacite, avocat et orateur, on le pourrait appliquer à M. Royer-Collard, excepté le *respondit*. M. Royer-Collard à la tribune ne parlait qu'en premier et ne répondait pas.

sion si naturelle de juger les époques successives de notre histoire contemporaine. Il a parlé de toutes, et de la Restauration en particulier, avec impartialité, avec générosité même. Après les charmantes définitions qu'il avait données de M. Royer-Collard comme homme et comme écrivain, je ne sais si je me trompe, mais j'aurais préféré qu'il terminât, sans rentrer dans cette thèse générale, plus que douteuse, de l'alliance de la philosophie et de la politique, sans se croire tenu de faire la péroraison obligée. Voilà (pour varier la monotonie de la louange) les seules observations du lendemain sur un discours dont l'ensemble et toutes les parties ont constamment réussi auprès de l'assemblée la plus choisie et la plus attentive. Ç'a été là un de ces beaux jours où le talent, au moment où il la reçoit, justifie magnifiquement sa couronne.

Une étude du genre de celle-ci a ses limites, et un portrait n'est pas un tableau. C'est encore moins une description à l'infini et un catalogue détaillé des moindres productions. Nous nous arrêtons sans avoir épuisé notre sujet. M. de Rémusat en est un des plus fertiles, on l'a vu, et qui sait trop bien se multiplier pour qu'on n'ait pas l'occasion de le retrouver maintes fois en avançant. Il a plusieurs plans d'ouvrages pour l'avenir, et ceux qu'il ne prévoit pas seront peut-être les principaux. Mais, quoi qu'il publie ou de tout nouveau ou de composé déjà, il ne fera certainement par ses écrits qu'entrer en possession de la place qui lui est dès long-temps reconnue dans l'opinion. Le lieu qu'il tient est au premier rang parmi les esprits de cet âge; il l'étend chaque jour, et, pour l'agrandir encore, il n'a qu'à le faire tout-à-fait égal à son mérite. Au reste, il aura beau se soustraire par portions et vouloir se dérober, il est de ceux qui laisseront plus de trace qu'ils ne se l'imaginent et que les contemporains eux-mêmes ne le pensent. La vraie supériorité, jointe à la finesse, survit à bien des renommées bruyantes. On se remet à l'écouter, à lui découvrir des graces nouvelles, quand on est las du convenu ou du trop connu. Son autorité gagne à n'être point de profession. Et pour ceux même qui se mêlent ici de juger M. de Rémusat et de l'expliquer aux autres, un de leurs précieux titres pourrait bien être un jour s'ils avaient eu, à leur début, l'honneur d'être remarqués et publiquement recommandés par lui.

SAINTE-BEUVE.

POUCHKINE

ET LE

MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN RUSSIE

DEPUIS QUARANTE ANS.

OEuvres choisies de Pouchkine, traduites par M. H. Dupont.[1]

Il en est de certains pays comme de certains hommes, dont la destinée est d'être soumis aux jugemens les plus contraires, de se voir à la fois l'objet d'éloges excessifs et de critiques violentes, de ne trouver justice et modération nulle part. Tel est de nos jours le sort de la Russie. Les uns, voyant dans cet empire l'expression la plus puissante d'un principe que la France a répudié, tendent les bras à son gouvernement, fort indifférent à leur égard, et ne trouvent pas de formules assez pompeuses pour proclamer ses bienfaits. A les entendre, la Russie est le seul pays où règnent sans partage aujourd'hui l'ordre, la paix, le bien-être, le seul qui demeure fort et sage au milieu des secousses sociales dont le monde est ébranlé. Les autres, se jetant dans un excès

(1) Deux vol. in-8°, au Comptoir des imprimeurs-unis, quai Malaquais, 15.

opposé, ne voient dans la nation russe qu'un amas grossier d'esclaves courbés sous le knout d'un Tartare, lequel n'a d'autre loi que son bon plaisir, d'autre règle que son caprice. Cette dernière opinion est encore aujourd'hui la plus répandue, la plus généralement accréditée en Europe. En attendant que le grand redresseur de torts en cette matière, le temps, fasse prévaloir définitivement la vérité sur l'erreur, il suffirait d'un peu de réflexion pour découvrir ce qu'il y a d'exagéré dans ces jugemens contradictoires. Une seule conviction résulterait, selon nous, d'un examen impartial de ces apologies et de ces attaques systématiques : c'est qu'un peuple qui depuis neuf siècles, à travers les vicissitudes les plus étranges, a donné les plus éclatans exemples de courage et de patriotisme, un tel peuple mérite d'être traité avec moins de légèreté.

Un fait puissant et terrible s'élève, nous le savons, entre l'Europe et l'empire des tsars. La Pologne accablée a mis la douleur et l'indignation dans toutes les ames; elle a réveillé toutes les colères contre ses ennemis. Ces sentimens sont nobles et légitimes, et il faudrait manquer d'entrailles pour ne pas les comprendre; mais, sous l'influence d'une émotion généreuse, on oublie peut-être qu'envisagée des hauteurs historiques, la question de la Pologne échappe aux intérêts de la politique actuelle, pour ne laisser voir que la suite d'une guerre de peuple à peuple vieille de plusieurs siècles. Les Polonais commandèrent un jour au pied du Kremlin, où ils avaient amené un faux descendant des vieux tsars, insultant ainsi à la nationalité moscovite jusqu'en ses foyers. De là une haine mortelle vouée par les Russes à leurs fiers vainqueurs, de là une de ces *vendette* corses qui ne se terminent que par l'extinction de la race ennemie. D'ailleurs, il est des accidens historiques dont il ne faut tenir compte qu'avec réserve, quand on veut apprécier sainement l'état d'un grand peuple. Or, la nation russe a son existence parfaitement indépendante de la politique extérieure de son gouvernement, et au lieu de la juger *à priori* et sans appel, suivant l'intérêt ou la passion, il conviendrait de remonter à son origine, de la suivre dans sa vie sociale, de pénétrer dans les secrets de sa vie domestique, d'étudier son caractère, ses mœurs, ses habitudes. C'est ce qu'on n'a pas suffisamment fait; aussi peut-on dire que la Russie est restée sous bien des rapports inconnue à l'Europe, malgré les nombreux ouvrages que publient à l'envi des touristes de tout esprit et de toute condition.

On ne se fait pas une idée, dans nos pays de civilisation régulière, des élémens nombreux et opposés qui concourent à former ce qu'on pourrait appeler le *tissu national* de la race moscovite. Nous nous figurons, par exemple, qu'il n'existe que deux classes dans la société russe, les nobles et les esclaves, et nous croyons connaître les premiers pour avoir vu quelques Moscovites titrés promener à travers nos

capitales leur inquiète curiosité, ou bien pour avoir rencontré dans le monde quelques-uns de ces élégans secrétaires d'ambassade dont une éducation spéciale a complétement transformé les manières et le langage. Quant aux esclaves, nous avons un modèle tout prêt : les serfs de notre moyen-âge. C'est se méprendre sur les uns comme sur les autres. En premier lieu, la noblesse russe, — depuis les familles qui remontent avec orgueil aux vieux boyards et se rattachent aux princes apanagés jusqu'aux dernières anoblies par quelques années de fonctions publiques, — se divise en une foule de classes, dont chacune a son centre d'action et de pensée, son caractère, ses mœurs et ses préjugés. En outre, l'espace qui sépare cette noblesse des hommes de la glèbe est comblé par plusieurs castes intermédiaires. Ce sont d'abord les petits employés du gouvernement, qui travaillent à s'anoblir, espèce de tiers-état craintif et mécontent. Après ceux-ci viennent les marchands, dont la corporation a acquis, sous le règne actuel, une importance manifeste et qui s'étend chaque jour davantage; enfin, les bourgeois, dont l'existence se lie à celle des marchands, et qui ne tarderont pas à former avec eux une classe nombreuse et forte. Quant aux serfs, qui se montrent en dernier lieu, ce sont de véritables fermiers attachés au sol, auquel ils appartiennent, et dont ils partagent de diverses façons le produit avec les propriétaires. Ces différentes classes se subdivisent encore, se distinguent, se tranchent, si on peut le dire, en couches infinies, ce qui ne les empêche pas de se réunir, de former dans certaines circonstances un ensemble de parties parfaitement harmoniques. Alors les rivalités de caste et de rang, les jalousies, les ambitions, les mauvais vouloirs, si profonds et si vivaces qu'ils soient, tombent et s'éteignent pour faire place à un seul intérêt et à un seul sentiment : la *nationalité*.

Nous venons de prononcer un mot qui explique tout le travail intérieur de la Russie, tout son mouvement littéraire depuis quarante ans. Le bon sens moscovite sait que l'esprit de nationalité peut seul donner à la Russie une valeur et une force réelles en présence de l'Europe. Seulement on pourrait se demander comment il se fait qu'un sentiment aussi légitime, aussi généreux, ait pu passer depuis quelques années à l'état de système mesquin et puéril, comment il se fait qu'il ait cru s'anoblir par une affectation de dédain, nous allions dire de mépris, pour tout ce qui est étranger. Le mot de *nationalité* est devenu une espèce d'enseigne obligée, de mot d'ordre et de ralliement à tout propos invoqué. La Russie ne craint-elle pas que ces appels systématiques au sentiment national soient mal interprétés, et qu'on ne lui rappelle à ce sujet certains gentilshommes d'autrefois, qui mettaient sans cesse en avant la noblesse de leur blason dans la crainte, quelquefois fondée, qu'on n'y crût point assez? Hâtons-nous de le dire, ce pavillon patriotique si complaisamment déployé à tous les vents n'est pour ainsi dire que le

symbole nouveau d'un fait ancien, d'une réaction depuis long-temps préparée contre l'influence étrangère, et conséquemment, à plusieurs égards, contre la rénovation sociale imposée au pays par Pierre Ier. Encore aujourd'hui, il est une question qu'on ne se lasse point d'agiter : le fondateur de Saint-Pétersbourg a-t-il réellement servi sa patrie en la poussant violemment dans la voie européenne? De là, mille discussions, mille controverses, qui ne sauraient aboutir, malgré quelques exagérations fâcheuses, qu'à une conciliation désirable entre la civilisation de l'Europe et l'influence renaissante de la vieille nationalité moscovite.

Après avoir vu pendant un siècle et demi la docile obéissance de la Russie à l'impulsion étrangère, il semble qu'on doive s'étonner de la voir se livrer actuellement à l'examen des principes de ce qu'on appelle sa régénération sociale. En y réfléchissant un peu, on sera obligé de convenir que cet examen même pourrait bien indiquer des progrès assez marqués, un développement de l'esprit national dont la Russie a de plus en plus conscience, et qu'elle est jalouse de faire reconnaître à ceux qui l'instruisirent. D'ailleurs, cette opposition nationale contre une civilisation acceptée forcément ou d'office, cet esprit assez confiant en lui-même pour croire qu'il aurait tracé son sillon de lumière sans le secours de l'Occident, cette révolte long-temps contenue contre un ordre de choses qui n'avait pas été choisi, tout cela correspond à ce qu'il y a dans le sentiment public en Russie de plus jeune et de plus ardent. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes et le principe du mouvement littéraire qui se continue aujourd'hui dans cet empire, mouvement que nous voudrions apprécier non-seulement dans ses productions récentes, mais dans celles du poète qui le prépara et le dirigea. Ce poète, on l'a nommé, c'est Alexandre Pouchkine.

On sait que la littérature russe du dernier siècle était toute française et de cour, car, à l'exception de Lomonossoff, ce pauvre pêcheur d'Archangel qui devait être le Malherbe moscovite, et du prince Cantemir, célèbre par ses satires, elle n'avait rien qui fût national. C'était une gracieuse contrefaçon de la petite littérature de Versailles, dont le siége se tenait à l'Ermitage, cette solitude lettrée de la grande Catherine, où peu d'élus étaient appelés, même parmi les courtisans, mais dont tous les élus étaient gens d'esprit. Là un couplet du comte de Ségur, une épître du comte Schouvalof ou du prince Bélosselsky, étaient applaudis avec enthousiasme par les heureux et nobles habitués de l'impérial cénacle, au milieu duquel vint tomber un matin l'encyclopédiste Diderot, qui n'en changea ni l'esprit ni l'allure. Hors de ce cercle privilégié, les lettres marchaient d'un pas lent et boiteux. Le peu d'ouvrages qui se publiaient en Russie n'étaient guère que de faibles imitations françaises : *la Pétréide* de Kéraskoff ne vaut pas, à coup sûr, les fragmens de Thomas qui nous sont restés sous le même titre; ces

pâles traductions du français n'étaient lues que parce qu'il n'y avait pas autre chose à lire. Quant à la littérature nationale, elle n'existait point encore, à moins qu'on ne veuille appeler ainsi quelques récits traditionnels, espèces de romans fantastiques, comme celui de *Dobrine*, l'enfant sans père, que les vieillards racontaient durant les longues soirées d'hiver à leur famille réunie autour du poële de l'*isba* (1).

Cependant un nouveau siècle et un autre règne commencèrent. Les armées de la Russie, entraînées par les événemens européens, passèrent les Alpes, et, en même temps que le ciel d'Italie éblouit leurs regards, le spectacle de la civilisation moderne, frappant tout ce qu'elles renfermaient de jeunes imaginations, leur ouvrit une longue perspective d'idées et de sentimens nouveaux. Plus tard, ces mêmes armées se trouvèrent transportées au sein de la France, et le contact immédiat de notre vie publique ne fut pas perdu pour quelques esprits que ce grand mouvement initia au rôle, à la puissance de la pensée. Après cette campagne, éternel sujet d'orgueil pour les Russes, l'empereur Alexandre, saisi tout à coup d'idées plus généreuses que politiques, rêva l'affranchissement de son pays. La jeunesse exaltée se livra en même temps à l'examen des plus hardies questions de réforme sociale. Une société secrète prit naissance et trama dans l'ombre un grand projet de révolution; mais le temps, qui seul peut mûrir certaines œuvres, manqua à celle-ci : la nation demeura impassible devant la tentative du 14 décembre 1825. Seulement la Sibérie et l'échafaud y gagnèrent quelques victimes. Plusieurs familles eurent à gémir, et tout fut oublié, ou plutôt on n'oublia point, on attendit. Les esprits plus calmes comprirent qu'on avait fait une grande faute, et se renfermèrent dans la discussion des principes. Qu'on ne croie pas cependant, comme il serait naturel de se l'imaginer d'après l'esprit connu de l'autocratie, que le gouvernement russe fermât dès cet instant la voie aux idées progressives; ce serait une erreur. Jamais la censure n'avait été plus indulgente, et il est douteux qu'on eût permis en Autriche ou à Naples la libre circulation des écrits qui s'imprimaient à Saint-Pétersbourg ou qui y arrivaient. Peu d'ouvrages se sont publiés en France à cette époque qui n'aient eu leur libre entrée en Russie. Cette indulgence du gouvernement s'explique par la transformation même qui s'était accomplie dans les esprits. De violent et de fiévreux, le mouvement était devenu paisible et régulier; il avait quitté le terrain de l'action brutale pour entrer dans la voie des études sérieuses. Les idées politiques avaient d'abord cédé la place aux idées générales de droit public; puis ce fut le tour des idées littéraires. On comprit que le *nosce te ipsum* du philosophe doit s'appliquer également aux nations, et qu'un peuple ne saurait ar-

(1) Cabane du paysan russe.

river à la connaissance de lui-même sans passer par la littérature, cette introduction obligée à tant de choses. Ce fut donc vers la littérature que se tourna l'activité des intelligences.

C'était le moment où s'agitait en France le procès des deux écoles rivales; le bruit de ce démêlé, auquel venait se joindre le bruit plus éclatant de la gloire de Byron, retentit sur les bords de la Néva, et les imaginations furent entraînées. La nouvelle école conquit d'abord toutes les sympathies. Des essais furent faits dans le sens de ses théories, et le public y applaudit. La jeunesse lettrée se mit à interroger curieusement le passé de son pays, qui lui offrit d'abord peu de richesses; elle ne se découragea point et continua à fouiller les chroniques, à recueillir les traditions populaires. La Russie eut son historien dans Karamsine, et grace à son travail, malheureusement inachevé, sur les annales de l'empire, le culte de la nationalité put se retremper, se fortifier dans les souvenirs historiques. A partir de 1825 surtout, les salons de Pétersbourg présentèrent une physionomie singulièrement animée. De jeunes et ardens esprits y débattaient chaque soir toutes les théories dont l'influence féconde se faisait alors sentir en Europe. On examinait quel rapport pouvait exister entre ces théories et l'art national. Cet art, il ne s'agissait pas simplement de le raviver comme en France, mais de le faire naître, pour ainsi dire, en le demandant aux traditions et à l'histoire du pays. Le bruit des disputes françaises continuait à jeter ses incessans échos dans ces vives discussions. Comme l'Allemagne avait une large part dans nos études et nos sympathies, on était souvent amené à comparer entre eux les écrivains des deux pays, et, nous le disons à regret, ces comparaisons étaient presque toujours faites dans un esprit d'hostilité contre la France. Ces jeunes gens, dont les manières et le bon goût attestaient si clairement l'influence de nos mœurs et de nos écrits, se montraient le plus naïvement ingrats du monde, en se germanisant d'idées et d'opinions, de peur de paraître Français. C'était un parti pris, une sorte de mode; pour paraître profond, il fallait dédaigner la France. Tout cela n'indiquait en définitive qu'un dépit mal déguisé. La France de Versailles, voire la France encyclopédique, avait long-temps régné à la cour; l'éducation aristocratique avait été jusque-là, et n'a pas cessé d'être encore, sous bien des rapports, toute française. Il fallait mettre un terme à cette usurpation étrangère, il était temps de repousser les mœurs et les idées gauloises; on était Slave avant tout; les destinées de la Russie ne pouvaient s'accommoder de cette perpétuelle imitation. Par malheur, les aimables raisonneurs ne s'apercevaient pas que pour n'être point Français ils se faisaient Allemands.

Parmi les salons dont les nobles habitués prenaient alors une si vive part au mouvement intellectuel du pays, il en est un surtout qui mérite d'être distingué, car il eut dans ce réveil littéraire son rôle brillant

et même sa réelle influence. C'est celui de Mme la comtesse de Laval, épouse d'un ancien gentilhomme français, femme d'esprit et d'imagination, animée d'un goût réel pour les arts et les lettres. L'élite de la jeunesse de Saint-Pétersbourg, reçue chez Mme de Laval, était présidée par Kasloff, le Nestor des écrivains russes, poète distingué, que son âge et sa cécité complète rendaient doublement vénérable. Là on voyait le comte Kamarovsky, auteur de vers français où se révélait un talent aimable, formé à l'école du chantre des *Méditations* et des *Harmonies;* le prince Odoevsky, d'une des plus vieilles familles moscovites, esprit délicat et rêveur, partisan du mysticisme germanique, qui depuis lors a pris rang parmi les écrivains les plus estimés de la Russie; M. Vénévitinoff, qui promettait un grand poète à sa patrie, et que la mort a prématurément enlevé. Quelques nobles vétérans de l'armée poétique venaient apporter leurs encouragemens aux jeunes novateurs. Parmi ceux-là on distinguait Gnéditch, le traducteur d'Homère, et Kriloff, le La Fontaine russe, comme le nôtre plein de finesse, de verve gracieuse, de sens et de philosophie pratique. Le comte de Laval représentait, au milieu de ses hôtes, l'esprit français du XVIIIe siècle, l'esprit du prince de Ligne, et son scepticisme indulgent trouvait toujours une observation fine et railleuse à placer au milieu des plus chaudes discussions. Le spirituel vieillard opposait aux fougueuses sorties des jeunes écrivains les leçons, l'expérience et les traditions d'une époque dont il avait gardé le bon sens ironique aussi bien que la grace exquise: Mais l'ame secrète de ces réunions, l'homme qui, bien qu'absent de Pétersbourg, dominait ces vifs débats, c'était Pouchkine. Le poète était l'ami de la plupart de ces jeunes gens, qui professaient pour lui une admiration sans bornes, un respect sans limites. Quand on avait assisté à ces réunions littéraires, où il était sans cesse question de lui, à propos d'une lettre reçue, d'un poème annoncé, où d'ardens disciples rapportaient et commentaient toutes les opinions du maître avec un juvénile enthousiasme, on ne pouvait se méprendre ni sur la valeur du poète ni sur la portée de son influence. La vie de salon était alors liée trop étroitement à la vie intellectuelle du pays pour qu'on ne vît dans les éloges accordés à Pouchkine par tant de voix unanimes que l'expression d'une sympathie passagère et d'un engouement mondain. Il fallait bien reconnaître là plus que l'opinion d'une coterie. Évidemment l'esprit national émancipé ne voyait pas seulement dans Pouchkine un grand poète; il voyait en lui sa propre personnification, il se reconnaissait et s'admirait dans un homme de génie.

Ainsi, le mouvement, commencé d'abord sur le terrain politique, s'était porté sur le terrain littéraire. Cette transformation de l'esprit national avait été secondée par l'élite de la société russe, et les salons étaient devenus, à Pétersbourg, une noble arène où les plus hautes

questions de poésie et d'art étaient soulevées et débattues. L'homme qui dirigeait ce mouvement, qui le personnifiait, était Alexandre Pouchkine. L'appréciation de ses écrits est donc en quelque sorte l'appréciation même de la littérature russe contemporaine dans ses débuts, dans sa jeunesse féconde et dans sa période la plus récente.

I.

Dans les pays d'ordre et de discipline militaire, l'indépendance de certains esprits dégénère quelquefois en une susceptibilité ombrageuse, intraitable. Leur imagination, excitée par mille entraves, les emporte à travers les champs d'une liberté impossible, renversant ou brisant dans sa course toutes les barrières que les mœurs, la bienséance et la morale tenteraient de lui opposer. Tel se présente Pouchkine au début de la vie. Le sang africain de son aïeul, pour être mêlé dans ses veines au sang moscovite, n'avait rien perdu de sa chaleur native (1). Ennemi du travail et de la réflexion, impérieux, léger, versatile, Alexandre Pouchkine rachetait ces défauts par les nobles élans d'une nature généreuse et passionnée. Dans ses traits mêmes, on reconnaissait, avec l'empreinte de la race africaine, tous les signes d'un caractère indomptable. Il avait la tête forte et le front ombragé d'une forêt de cheveux épais et crépus. Son nez, recourbé en bec de vautour, était brusquement aplati par le bout, ses lèvres étaient proéminentes; mais le regard vif et impérieux donnait à l'ensemble de sa physionomie une singulière expression de grandeur et de fermeté. Mieux encore que le regard, la parole animée et brillante faisait dans Pouchkine reconnaître le poète.

On comprend qu'il n'était pas donné à une nature semblable de se plier à la vie disciplinée et laborieuse de l'école. Entré en 1811 au lycée de Tsarkoe-Sélo, Pouchkine passa à lire en cachette Goethe et Voltaire le temps qu'il eût dû consacrer aux études classiques. Déjà il s'exerçait à l'épigramme et rimait quelques essais poétiques fort applaudis de ses condisciples; la supériorité de son esprit et l'énergie de son caractère se révélèrent à la fois durant les sept années qu'il passa à Tsarkoe-Sélo. Subjugués par l'ascendant de cette vive intelligence, ceux qui entouraient Pouchkine acceptèrent sans trop d'opposition les prétentions de son caractère despotique, et le poète s'accoutuma ainsi de bonne heure à la domination et à l'indépendance. Bientôt sa renommée nais-

(1) M. Serge Pouchkine, père du poète, appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'empire. Il épousa la petite fille du nègre Annibal, favori de Pierre Ier, d'abord capitaine du génie, ensuite général en chef, décoré des ordres de Russie, et mort presque centenaire sous le règne de l'impératrice Catherine II. Alexandre Pouchkine naquit de cette union en 1799.

sante franchit l'enceinte du lycée, pour le précéder dans les salons qui allaient s'ouvrir devant lui. Les relations de son père avec les écrivains célèbres de cette époque, Karamsine, Dmitrieff et Joukovski, ne furent point étrangères à cette précoce réputation. Les vers de l'écolier étaient reçus avec les plus vifs applaudissemens, et, lorsque le jeune auteur se présenta dans le monde, les applaudissemens redoublèrent. Ce fut une véritable ovation, et, l'on pourrait dire, le triomphe avant la victoire.

Quelle était cependant la valeur réelle de ce jeune homme, sorti à peine de l'école, d'où il ne rapportait aucune des études qui, dans nos pays de civilisation latine, sont la condition presque indispensable des succès littéraires? Pouchkine ne savait rien des littératures anciennes; quant aux littératures modernes, elles ne lui étaient connues que par quelques auteurs qu'il avait lus à la dérobée. L'histoire n'avait laissé dans sa mémoire que des faits généraux et vagues; toutes ses connaissances étaient incomplètes : rien, dans son esprit, de lié, de tissu, de coordonné; mais ce jeune homme avait une imagination ardente, une intelligence merveilleuse, quoique éclairée de mille clartés confuses, un génie moqueur, une verve satirique : il était poète, poète né pour la lutte plutôt que pour la rêverie. Le monde l'accepta ainsi. Pouchkine lui paya sa bien-venue par une sorte de dithyrambe patriotique sur les derniers succès des armées russes et la glorification de l'empereur Alexandre; après quoi, laissant la poésie venir à ses heures, il ne songea plus qu'à se plonger dans les plaisirs. Les fêtes du monde furent bientôt impuissantes à le satisfaire : il lui fallut l'orgie nocturne, bruyante, effrénée, le jeu avec ses émotions puissantes et fiévreuses, les duels, qui sont aussi un jeu, et qui, pour lui, variaient la monotonie de l'autre. Il aimait les duels : était-il averti par un pressentiment secret, et voulait-il se familiariser avec ce terrible hasard qui devait un jour lui être si fatal?

La violente nature de ce jeune homme ne tarda pas à se trahir au milieu des salons par d'imprudens discours. Quand une question d'émancipation politique était agitée en sa présence, le chantre de l'empereur Alexandre devenait un tribun dont l'éloquence hardie faisait trembler ses amis pour sa liberté. La Muse ne le visitait plus que pour lui inspirer des chants d'indépendance qu'on ne retrouve point dans ses œuvres, mais que la mémoire des contemporains a retenus. Les craintes de ses amis ne tardèrent pas à se justifier. Pouchkine reçut l'ordre de quitter Pétersbourg. Les provinces méridionales de l'empire lui furent assignées comme lieu de résidence.

En voyant une peine si sévère infligée à Pouchkine pour quelques déclamations irréfléchies, on serait tenté de partager une opinion qui a souvent entretenu le public français dans une fâcheuse indifférence à

l'égard des poètes russes. On croirait volontiers qu'il y a incompatibilité entre le gouvernement absolu et le libre épanouissement d'une imagination poétique. La réputation de Pouchkine n'est encore arrivée jusqu'à nous que comme un écho affaibli, et n'a été acceptée qu'avec réserve : nous venons de dire pourquoi. On a posé en règle que la liberté est indispensable au développement de la poésie, et dès-lors on répugne à croire qu'un grand poète ait pu naître et s'épanouir sous le ciel de la Russie. Est-il besoin pourtant de faire remarquer que la poésie, dans son essence supérieure et divine, échappe complétement à l'influence d'une forme plus ou moins libérale de gouvernement? Pouchkine et Mickiewicz chantèrent tous deux sur une terre privée d'indépendance; qui oserait dire que leur imagination fut moins maîtresse d'elle-même, moins dégagée de toute entrave grossière que celle du chantre de *Harold?* Qui oserait affirmer que leurs poèmes respirent moins vivement que ceux de Byron le sentiment de la liberté et de la dignité humaines?

Lorsque Pouchkine se vit en présence de cette sévère et puissante nature de l'antique Chersonèse, qu'il aperçut le Caucase à la cime souveraine, que ses regards se perdirent à l'horizon de ces steppes sans fin où l'on voit passer les chameaux des caravanes comme aux déserts de l'Arabie, alors le poète connut de nouvelles émotions. Ce fut pour lui un moment de recueillement profond et solennel; s'interrogeant pour la première fois dans la solitude, il sentit ce qui manquait à son esprit encore inculte; il appela au secours de son ame chagrine et désabusée l'étude et la réflexion. Jusqu'alors son génie n'avait obéi qu'à une fougueuse effervescence, à des colères subites et à des passions soudaines; d'admirables instincts poétiques avaient donné à ses premiers accens la verve, la puissance et l'harmonie; mais le flot de ces inspirations pouvait se tarir, si des études sérieuses n'en venaient entretenir et purifier la source. Pouchkine recommença donc son éducation lui-même. Il écrivait des lieux de son exil : « J'ai appelé dans la solitude le paisible travail et le goût de la réflexion. Le temps est à moi, et j'en use selon ma volonté; mon esprit est devenu l'ami de l'ordre; j'apprends à retenir mes pensées, je cherche à réparer en liberté le temps perdu : je me mets en règle avec le siècle. » Comme l'intelligence de Pouchkine était vive, cette éducation fut bientôt terminée. Alors l'inspiration lui arriva de nouveau, mais riche, abondante, et toute pénétrée de la chaleur du ciel qui rayonnait sur sa tête, tout étincelante des reflets de ses splendides horizons. On eût dit que le génie du poète avait retrouvé sa patrie dans cette terre méridionale et reconnu sa famille dans ses rudes habitans. Aussi imprima-t-il un cachet d'originalité locale remarquable aux trois poèmes qu'il composa dans ce temps-là : *la Fontaine de Baktchisaraï,* inspiré par le palais en ruine d'un ancien khan de Crimée; *le Prisonnier du Caucase,* dont le sujet est

emprunté à l'un de ces mille épisodes que fait naître chaque jour la guerre du Caucase, et *les Bohémiens*, que lui dicta la vue d'une de ces peuplades errant dans les plaines de la Bessarabie.

Dans ces trois poèmes, c'est une muse presque orientale qui se révèle. L'éducation européenne avait nourri l'esprit de Pouchkine sans lui enlever son originalité. L'auteur des *Bohémiens* resta toujours sans émotion devant les souvenirs classiques, et ne put leur demander des sujets d'inspiration sans laisser voir aussitôt une excessive infériorité. Si pendant cet exil il se rappelle qu'Ovide fut comme lui exilé aux mêmes lieux, sa muse reste froide et déclamatoire; mais lorsque, obéissant à son génie, il décrit les mœurs libres et pittoresques de l'*aoul* (village circassien), ou traduit avec une verve sauvage les discours passionnés de la fille des Bohêmes, alors cette muse prend la taille des muses antiques et se fait admirer. On chercherait en vain dans ces poèmes écrits au pied du Caucase l'influence de notre littérature européenne avec ses sentimens délicats, ses passions retenues, ses élans de convention. Tout y est dédaigneux de notre bon goût, hardiment sacrifié à la vérité d'une nature que nous ignorons. Quelques-uns ont voulu trouver dans ces premiers poèmes une imitation de Byron. Ceux-là comprenaient mal la muse de Pouchkine. Byron, pair de la Grande-Bretagne, avait tracé des types empruntés à son imagination, et qu'il orientalisa à peu près comme aurait fait un habile costumier; Pouchkine, descendant du nègre Annibal, peignit des types réels, des types vivans, qu'il voyait partout autour de lui; puis il les anima de ses propres passions, qui étaient aussi les leurs, c'est-à-dire brûlantes, jalouses et cruelles. Or, si cette individualité tout orientale de Pouchkine se trouve portée quelque part à sa plus haute expression de vérité, c'est sans contredit dans le poème des *Bohémiens*.

Savez-vous d'où sortit cette race nomade,
Nation dont partout erre quelque peuplade,
Hommes au teint de cuivre, à l'œil noir, dont la peau
Se durcit à travers les trous d'un vieux manteau;
Qui traînent après eux leurs bruyantes familles,
Vendant selon les lieux leurs poignards ou leurs filles,
Mais ne campant jamais aux mêmes bords deux fois?
Car leur plus grand besoin, à ces tribus sans lois,
C'est d'errer, de franchir steppe, désert aride,
Plaines ou monts, suivant qu'un caprice les guide,
Faisant le plus de mal qu'ils peuvent aux chrétiens.
Demandez-leur d'où vient leur race de païens,
S'ils sortirent des murs de Thèbes la divine,
De l'Inde, ce vieux tronc où pend toute racine,
Ou bien s'il faut chercher leur source, qu'on perdit,
Parmi les Juifs de Tyr, comme eux peuple maudit?...

Ils l'ignorent. Pour eux, les temps sont un mystère;
Comme l'oiseau des airs, ils passent sur la terre.
Qu'ont-ils besoin de plus, et que leur fait, au fond,
Qu'ils viennent de l'aurore ou du couchant? Leur front
A pour toit le ciel pur où brillent les planètes;
Pour lit, le bord du fleuve ou des mers inquiètes :
Et puis ils ont leurs chants, le soir, devant leurs feux,
Leurs chants d'amour, ardens, libres, impétueux,
Qui donnent au plaisir les accens du délire
Et demandent le bruit du fer au lieu de lyre.

Tels sont les Bohémiens de Pouchkine. Le camp d'une de ces peuplades nomades venait de se livrer au sommeil; les feux s'éteignaient; la lune, montée sur l'horizon, éclairait de ses blanches lueurs un vieillard assis devant des charbons fumans qu'il ranimait. Ce vieillard attendait le retour de sa fille, la jeune Zemphirine, attardée ce soir-là dans la campagne. Elle paraît bientôt, accompagnée d'un étranger qu'elle présente à son père. « Mon père, lui dit-elle, je t'amène un hôte. Je l'ai rencontré derrière un tertre dans le désert, et l'ai engagé à passer la nuit dans notre camp. Comme nous, il veut vivre en liberté; la loi le proscrit, mais je serai son amie. Il se nomme Aléko; il me suivra partout où je voudrai. » C'est bien là le langage d'une passion naïve et qui ne connaît pas d'obstacles. Zemphirine avoue son amour comme elle avouerait le plus innocent caprice; elle parle d'Aléko comme elle parlerait d'un oiseau, d'une gazelle favorite. On devine la réponse du vieillard. L'étranger est reçu dans la tente, et devient l'heureux époux de l'alerte jeune fille. Deux ans se passent. Aléko est toujours amoureux de Zemphirine, lorsqu'un matin, celle-ci, auprès d'un berceau, se met à chanter une étrange chanson d'amour. La jalousie entre au cœur de l'époux; il se plaint au vieillard : celui-ci lui rappelle quelles sont les mœurs des tribus bohémiennes et lui raconte sa propre histoire. La femme qu'il avait épousée, la mère de Zemphirine, l'a quitté, lui aussi, après avoir vécu un an sous sa tente, pour suivre un jeune Bohémien. On comprend qu'Aléko ne se laisse point désarmer par ce récit : le proscrit européen ne saurait partager la résignation philosophique du vieillard; il surprend Zemphirine à un rendez-vous nocturne, et frappe les deux amans. Le jour se lève; la foule des Bohémiens entoure le meurtrier et ses victimes. Les femmes s'approchent pour baiser les yeux des morts; puis, lorsque les cérémonies funèbres sont terminées, le père de Zemphirine aborde Aléko, qui regarde en silence : « Quitte-nous, homme orgueilleux, lui dit-il; nous sommes sauvages, nous n'avons besoin ni de sang ni de soupirs, mais nous ne voulons pas vivre avec un assassin! Tu ne comprends point la vie nomade, tu ne veux de liberté que pour toi; ta vue nous ferait horreur!

Nous sommes timides et bons, tu es méchant et audacieux. Va, pars, que la paix t'accompagne! »

Ainsi finit le poème de Pouchkine. Tel qu'il est, il offre un ensemble dont l'unité est parfaite; ce n'est qu'un épisode, si l'on veut, plutôt qu'un tableau complet et largement tracé; mais le poète a su mettre dans cette composition tout ce qu'il nourrissait en lui de sauvage indépendance et de désirs effrénés. Il y peint la vie nomade, aventureuse, bruyante et passionnée des Bohémiens, avec une complaisance qui trahit à son insu ses sentimens les plus intimes. Lorsque Zemphirine, au matin de son amour, témoigne à Aléko la crainte qu'il ne regrette plus tard le séjour des villes, le poète épanche tout ce qu'il a de colère et d'indignation contre les hommes des cités :

« Si tu savais, si tu pouvais comprendre l'esclavage des villes, où l'on étouffe! Là, les hommes sont entassés, sans pouvoir respirer jamais ni la fraîcheur du matin ni les parfums du printemps. Ils rougissent de l'amour vrai; ils s'étourdissent, trafiquent de leurs pensées, se courbent devant des idoles, tendent la main, demandant de l'or et même des fers. Qu'ai-je quitté? les tourmens de la trahison, la tyrannie des préjugés... — Mais on y trouve des palais magnifiques, reprend la Bohémienne, de superbes tissus, des jeux, des plaisirs, des festins... les parures des femmes y sont riches... — Qu'est-ce que la joie et le bruit des villes? Là où l'amour n'est point, peut-il y avoir du plaisir?.... Quant aux femmes dont tu parles, tu l'emportes sur elles toutes!... »

Il est facile de reconnaître dans ces expressions le sentiment d'un cœur indompté qu'irrite l'esclavage et que blessent les préjugés de la civilisation. Ce sentiment était celui de Pouchkine. Il s'est étourdi dans les orgies, il a cherché dans des transports passagers un semblant d'amour qui a sans cesse trompé son cœur avide d'amour, et pourtant ce cœur n'est point encore mort aux passions réelles; c'est pourquoi, s'il maudit les villes, ce fier exilé, avec lequel Pouchkine s'est identifié tout entier, accepte sans hésiter la destinée des Bohêmes, cette destinée qui lui donne avec une liberté sans frein l'amour d'une jeune et belle compagne. Le dénoûment des *Bohémiens* ramène encore d'une façon saisissante l'expression de cet étrange mépris pour la société civilisée. La morale de ces tribus sauvages, qui laisse aux passions une liberté complète, n'est pas rapprochée sans intention de la morale inflexible qui verse le sang de la femme adultère. Dans ce poème, où respire le culte passionné de la vie indépendante, ce sont des Bohémiens qui repoussent l'homme des villes au nom d'une clémence infinie comme leur liberté même.

Qu'on ne cherche point dans *les Bohémiens* ces préoccupations de systèmes et d'écoles qui agitaient alors l'Europe littéraire. Pouchkine avait adopté sans arrière-pensée l'existence que lui avait faite son exil.

Il vivait un peu de la vie de ces peuplades, dont il retraçait avec tant d'énergie les mœurs aventureuses. Aussi cette vie, qui avait pour lui le double charme de l'indépendance et de l'inattendu, l'avait-elle rendu complétement indifférent à tout le reste. La politique était morte dans sa pensée. Que voulait-il? La liberté? Il l'avait trouvée telle que son ame la demandait, ou telle qu'il la fallait à sa nature inquiète. Quant à la liberté politique, à l'émancipation de son pays, il pensa sans doute que le temps n'était pas encore venu, et il ne s'en occupa plus. Il est même à croire qu'il eût complétement oublié les bords de la Néva, s'il n'y avait laissé des amis qui s'intéressaient à son sort, qui lui écrivaient, et auxquels il envoyait le fruit de ses inspirations. C'est ainsi que les trois poèmes qu'il avait composés en Bessarabie furent successivement publiés à Saint-Pétersbourg et accrurent sa célébrité. Le poète sut d'ailleurs mettre à profit les cinq années qu'il passa dans cet exil, soit à errer sur les grèves du Pont-Euxin, dont il aspirait avec bonheur les brises vivifiantes, soit à s'égarer parmi les vallons parfumés de l'antique Tauride, soit à fatiguer ses chevaux à travers les steppes herbeuses de la Russie-Blanche. Il lut, il médita, il apprit à contenir, à dominer ses pensées.

Ce fut en 1824 que Pouchkine quitta le lieu de son exil, et en 1826 qu'il rentra complétement en grace. Revenu à Pétersbourg, il se lança avec plus de fougue que jamais dans le tourbillon des orgies nocturnes. Ces tristes fêtes laissaient le poète pâle, inquiet, mécontent, insatiable surtout de bruit et de renommée. Le bruit et la renommée ne lui manquèrent pas. Ses vers, à peine échappés de sa plume, étaient répétés d'un bout à l'autre de l'empire. Cependant il finit par se lasser même de la gloire : à peine avait-il trente ans, et il se sentait arrivé au découragement, au dégoût. Que se passa-t-il alors dans son esprit? Quelle fut la cause de la brusque révolution qui s'opéra en lui? Céda-t-il aux conseils d'une sagesse vulgaire? ou bien son ame s'ouvrit-elle simplement à l'un des rayons de cet astre impérial devant lequel il ne saurait y avoir de glace en Russie? Quoi qu'il en soit, la société apprit un matin qu'Alexandre Pouchkine, ce poète si jaloux de son indépendance, avait reçu le titre de gentilhomme de la chambre. Dès cet instant, son esprit d'opposition changea d'objet : la polémique littéraire devint le canal par lequel s'épancha sa verve satirique. Une seule fois encore, son humeur inquiète devait l'arracher à cette existence nouvelle et doucement occupée. Pouchkine désira retourner en Asie. Il partit et prit la route du Caucase, qu'il allait revoir, mais cette fois en poète officiel qui suit une armée victorieuse. Il poussa, avec les troupes russes, jusqu'à Erzeroum. Au retour de ce voyage, un dernier changement se prépara dans sa vie : le poète railleur, l'homme blasé qui ne croyait plus à rien, vit une jeune fille et crut à l'amour. Son ame avait

un moment retrouvé la sérénité, si l'on en juge par une lettre où il dit que le souvenir de son ami Delvig, dont il pleurait la perte, était le seul nuage qui vînt alors jeter une ombre sur sa limpide existence. Il offrit sa main à la jeune fille qu'il aimait. Devenu gentilhomme de la chambre et père de famille, le poète vit commencer dans son existence littéraire une période heureuse et féconde. Pendant l'automne de 1831, de nombreux ouvrages attestèrent l'activité constante de l'imagination qui avait créé *les Bohémiens*. Pouchkine termina d'abord son bizarre poème d'*Onéguine*. La curiosité de son esprit se partageait à la même époque un peu capricieusement entre les littératures antiques et les littératures étrangères. Parmi les études où se révèle cette double tendance, on remarque *l'Hôte de pierre, Mozart et Salieri, le Festin durant la peste, l'Épître à Licinius, la Fête de Bacchus*, et un morceau sur *André Chénier*, avec qui on a voulu lui trouver de l'analogie. Le poète russe n'a cependant de l'antiquité grecque et latine qu'un sentiment assez confus. Pouchkine a beau épuiser les couleurs pour décrire le triomphe de Bacchus, les transports des nymphes échevelées, le bruit des thyrses et des tambours; il a beau flétrir, dans son *Épître à Licinius*, la dépravation de Rome : on peut signaler dans ses vers quelques allusions contemporaines à son pays, mais à coup sûr la Grèce et Rome n'ont qu'une faible part à revendiquer dans ses inspirations. Ce n'était guère à la lyre qui avait célébré *la Fontaine de Baktchisaraï*, à la lyre qui devait célébrer *Boris Godounoff* et *Poltava*, d'imiter les accords de Pindare et de Juvénal. Ce poète de race africaine, qui s'épanouissait au milieu d'un peuple slave, connaissait mal et goûtait peu la littérature mesurée et savante des vieilles civilisations latines. Pouchkine partageait d'ailleurs en ceci la prévention de son pays. Les langues et les littératures classiques sont généralement négligées en Russie, malgré les efforts des hommes qui sont à la tête de l'instruction publique. Nous aurions tort, à cet égard, de juger les Russes trop sévèrement et à notre point de vue. Notre civilisation, à nous, est toute latine, nous pouvons même ajouter qu'elle est un peu grecque. C'est de la langue latine que sort notre langue, du droit latin que sort notre droit, des municipes latins que sortent nos communes : il est donc naturel que l'étude de la latinité forme la base de notre éducation; mais qu'y a-t-il de semblable en Russie? Ce pays est séparé de l'antiquité classique par plus de huit siècles de mœurs et d'éducation slaves; sous Pierre Ier, une civilisation nouvelle, d'origine étrangère, lui arriva brusquement, d'abord d'Allemagne, ensuite de France; en l'acceptant, il accepta les langues française et allemande sans s'inquiéter des influences grecque et latine qu'elles avaient subies. Cela est parfaitement naturel. La seule langue classique des Russes est la langue slavone, c'est la langue de leurs premiers aïeux, la langue de leur culte, la langue d'où celle qu'ils par-

lent est sortie, comme la nôtre de la latine. C'est ce qu'ils répondent lorsqu'on leur reproche de négliger les langues anciennes.

Ce n'est pas seulement à l'antiquité, c'est aussi, nous l'avons dit, aux littératures modernes que Pouchkine demandait quelquefois des inspirations. Nous avons nommé quelques-uns de ces essais; on comprend qu'il n'y faut point chercher ses vrais titres littéraires. Voyez, entre autres, *l'Hôte de pierre* (don Juan) : le don Juan de Pouchkine est fort peu espagnol, c'est un Russe qui joue au Castillan; la gaieté de Leporello est forcée, et l'amour de dona Anna n'inspire aucune sympathie. Le seul don Juan possible pour Pouchkine, c'était le héros de son poème satirique d'*Onéguine*, car Onéguine, c'était Pouchkine lui-même, c'est-à-dire l'homme blasé, non pas celui de notre vieille Europe : celui-là est, comme elle, vieux d'expérience; la vie n'est plus pour lui qu'un fruit desséché dont il a exprimé le dernier suc, qu'un livre sans secrets, dont il a lu la dernière page; son intelligence est blasée comme son cœur; l'abus du raisonnement a tué la raison dans son esprit. Onéguine est au contraire l'enfant d'une civilisation naissante; c'est le jeune Russe que de rapides et trop faciles plaisirs ont bientôt enivré; l'écorce du fruit a suffi pour porter le trouble dans ses sens. Il a pris notre dévorante civilisation à la surface, et, parce qu'il en est ébloui, il ferme les yeux et la nie. Les plaisirs ont détruit sa santé, dévoré l'héritage de ses ancêtres : il nie les plaisirs. Son cœur s'est flétri avant de s'épanouir sous le soleil fécond d'un amour honnête, la pensée même s'est desséchée dans son cerveau : il nie l'amour, il nie la pensée; en effet, tout cela désormais est mort pour lui, et, s'il veut encore se procurer une émotion, il faut qu'il tue son meilleur ami. La commotion sociale avait été grande et brusque au temps de Pouchkine; elle avait jeté une fermentation fébrile dans tous les esprits. Les passions montaient à la surface; s'échappant ensuite par les pentes faciles du plaisir, elles arrivaient à l'excès. De là le dégoût, la satiété; de là l'ennui d'Onéguine, ou plutôt de Pouchkine, car le héros de son étrange poème, nous le répétons, était sa personnification la plus parfaite.

Les poèmes de *Boris Godounoff* et de *Poltava* contrastent singulièrement avec *Onéguine*. *Boris Godounoff* est un drame historique, dont le terrible épisode du faux Dmitri a fourni la donnée. Cette œuvre est conçue dans le système de Shakespeare; mais, comme elle n'était point destinée à la représentation, l'auteur s'attacha moins à l'effet dramatique de l'ensemble qu'à l'effet et au caractère de chaque scène en particulier. Ce qui frappe dans *Boris Godounoff*, c'est l'inspiration nationale, c'est la puissance de reproduction historique, et la vérité de ces rudes figures dans lesquelles revit le vieux génie moscovite avec toute son énergie et son âpreté sauvage. L'ambition joue dans ce drame le rôle

de la fatalité antique; c'est elle qui domine et entraîne tous les personnages, depuis ce tsar qu'un crime a mis sur le trône, jusqu'au jeune moine Otrépieff dont le caractère est grand comme les projets, jusqu'à Marina, cette belle Polonaise, qui connaît l'imposture de son amant et lui reste dévouée par intérêt. Où trouver une plus vivante expression de cette sombre époque qui vit tant de révolutions et tant de meurtres se succéder au pied du Kremlin? *Poltava* est, comme *Boris Godounoff*, une œuvre que domine une pensée nationale; mais le titre de *Poltava* convient-il réellement à ce poème? N'est-ce pas plutôt *Mazeppa* qu'il devrait se nommer? Mazeppa est en effet le héros du récit. Il n'est point ici question de la légende lithuanienne, du Mazeppa si magnifiquement chanté par lord Byron et Victor Hugo, de ce jeune page amoureux qu'une vengeance inouie attache à la croupe d'un étalon sans frein. Le page, dans l'œuvre de Pouchkine, a revêtu la pelisse d'un hetman de l'Ukraine; c'est aujourd'hui un vieillard souverain, à la tête haute et blanche, au front plissé sous des rêves d'ambition, et pourtant ici comme dans le poème de Byron il s'agit d'une histoire d'amour. Le riche, le puissant Kotchoubey, l'ancien ami de l'hetman, avait une fille qui était « la reine des fleurs de Poltava. » Marie faisait la joie et l'orgueil de son père. Toute la jeunesse de l'Ukraine l'avait poursuivie de ses hommages et s'était vu dédaigner. Cependant, lorsque Mazeppa vint à son tour lui offrir sa main et que la mère de la jeune fille eut repoussé le vieillard avec mépris, Marie pâlit et pleura. Quelques jours plus tard, elle avait disparu. On ne tarda pas à apprendre qu'elle avait suivi l'hetman. Kotchoubey pourrait aisément armer tout le pays contre le ravisseur de sa fille; il aime mieux dénoncer au tsar Pierre les vues ambitieuses de Mazeppa, qui nourrissait effectivement le projet de secouer la suzeraineté de la Russie. Un jeune Cosaque, dont Marie avait dédaigné l'amour, se charge de porter la lettre accusatrice; mais le tsar estime trop l'hetman pour croire à une dénonciation, et c'est à Mazeppa lui-même qu'il renvoie l'écrit de Kotchoubey. A la vue de ce papier, Mazeppa rugit de fureur; toutefois, habile et rusé, il impose bientôt silence à sa colère, et adresse au tsar une longue épître pleine de protestations hypocrites, pour demander la tête de son ennemi. Cette demande lui est accordée. L'amour de Marie, la fille de Kotchoubey, gêne seul la vengeance de Mazeppa, car Marie n'a pas cessé de l'aimer follement. Mazeppa sait profiter de cette aveugle passion, et, dans une scène dialoguée, que le poète a merveilleusement conduite, il arrache à l'imprudente l'assurance qu'entre son père et lui, s'agît-il de mort, elle ne balancerait pas. Cet aveu obtenu, le supplice de Kotchoubey est décidé. Le lendemain, l'échafaud se dresse dans la plaine. Pendant la nuit qui précède ce jour, Marie est réveillée par sa mère, qui, baignée de larmes et suppliante, vient lui demander d'intercéder

en faveur de la victime livrée à la vengeance de l'hetman. D'abord Marie ne comprend pas; mais, lorsque la vérité a frappé son esprit, elle pousse un grand cri et perd connaissance. Cependant le soleil s'est levé : la plaine est couverte de cavaliers qui entourent le lieu du supplice. Le peuple accourt, comme pressé d'assister à une fête. Bientôt paraît un char qui s'arrête devant l'échafaud. Kotchoubey en descend pour monter les marches fatales. Quelques momens se passent, et la foule se retire en silence. Tout à coup l'on voit accourir deux femmes éperdues et couvertes de poussière; l'une d'elles est jeune et belle; elles arrivent trop tard : déjà l'hetman est rentré dans son palais. Il demande Marie à ses serviteurs; aucun d'eux n'a vu la jeune femme, et on la cherche en vain.

Cependant le temps est arrivé pour Mazeppa de jeter le masque, de donner carrière à son ambition impatiente. Dans ce suprême moment, le vieillard prévoit les désastres qui se préparent et sa ruine certaine; mais la fatalité le pousse. Il prend les armes contre le tsar, et c'est le tsar qui triomphe à Poltava. Charles XII est en fuite, et le prince de l'Ukraine, vaincu comme lui, galope à ses côtés à travers les steppes désertes. Tout à coup ce dernier s'arrête brusquement; il se trouve devant une habitation trop connue, et vient d'en voir sortir une jeune femme. Cette femme est folle; c'est Marie. Elle a tout oublié excepté son amour pour Mazeppa, à qui, aveuglée par la démence, elle parle long-temps sans le reconnaître. Après ce triste entretien, l'hetman rejoint le roi de Suède et passe la frontière avec lui.

On voit ce qu'il y a d'historique dans ce poème et ce qu'il y a de romanesque; on voit aussi la faute où le désir de rappeler une grande victoire des Russes a jeté Pouchkine; l'orgueil national a été cette fois pour lui un mauvais conseiller. Quoi qu'il en soit de ce défaut, que le goût russe ne condamne pas, le poème de *Poltava* renferme assez de beautés originales pour mériter une place parmi les chefs-d'œuvre de Pouchkine. C'est une heureuse création que celle de ce vieillard ambitieux et cruel, espèce de figure homérique aux passions africaines. On sent néanmoins que le développement manque à cette œuvre; les péripéties en sont trop hâtées; le poète semble pressé d'arriver au terme de sa course. En général, l'imagination de Pouchkine, toujours ardente, se fatiguait aisément et s'affaissait dans les œuvres de longue haleine; ainsi doit s'expliquer, selon nous, ce que laissent à désirer ses premières compositions.

Les littératures jeunes ne savent mettre en scène que des passions simples et pour ainsi dire à l'état primitif; ignorantes qu'elles sont des nuances, des distinctions, des analyses fines et délicates, elles les peignent à larges traits et toujours sans mélange; aucun combat de senti-

mens opposés, rien qui fasse contrepoids à l'entraînement instinctif. Telle est un peu l'antiquité. S'il est question d'amour,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée;

s'il s'agit de vengeance, c'est la coupe ou le poignard des Atrides, et, si les poètes veulent adoucir tant d'horreur, ils inventent la fatalité. A ce point de vue, Pouchkine aussi est antique; seulement il se passe de la fatalité. La fatalité ici, c'est l'aveuglement de la passion, c'est l'amour de Zemphirine, la haine de Kotchoubey, la vengeance de Mazeppa. La littérature russe, telle que Pouchkine la représente, est encore étrangère à l'analyse philosophique, mais tout y est jeune, ardent, impétueux; l'expression même participe de cette rudesse primitive. L'auteur de *Poltava* a su ressaisir et transporter dans son style toute l'originalité de l'ancienne poésie slave. La littérature russe doit à Pouchkine d'avoir repris possession de cette grace et de cette naïveté toutes nationales qu'elle avait perdues sous l'influence de l'imitation étrangère. N'oublions pas non plus que le poème de *Poltava,* comme celui de *Boris Godounoff,* en ouvrant l'histoire nationale, cette source féconde, à l'imagination des poètes, confirmait les jeunes théories, désormais victorieuses, et déterminait solennellement, pour ainsi dire, l'entrée de la littérature russe dans les voies nouvelles de sa destinée.

C'est particulièrement dans les poésies légères de Pouchkine, dans ses ballades slaves, dans toutes ces fantaisies adorables, que se trouvent répandues avec une profusion royale les qualités d'originalité exquise qui feront à jamais de cet écrivain un des grands maîtres de la poésie russe; c'est également dans ces pièces détachées qu'il faut chercher la seconde et peut-être la plus brillante expression de la nationalité de sa muse. Ici les vers de l'auteur de *Poltava* roulent sur les sujets les plus variés, et forment dans leur ensemble un faisceau d'arabesques dont les mille détails sont autant de petits chefs-d'œuvre. Le poète a su y mettre en relief, avec un bonheur infini, tous les trésors et toutes les graces de sa langue. Il faut se rappeler que la nation russe est bien jeune encore, plus jeune même en poésie qu'en politique. Elle est restée fidèle à ses vieilles traditions, et on retrouve dans ses mœurs une foule de superstitions charmantes. De tous les peuples de race slave, ce sont peut-être les Russes qui, dans leur vie sociale comme dans leur langue, ont gardé le plus pieusement le culte des antiques origines. De là ces récits où le merveilleux joue un si grand rôle, et que le peuple écoute aussi sérieusement que jadis le calife bercé par les merveilleux récits de Sheherazade : le conte du *Roi Saltan,* celui de la *Reine et sept héros,* du *Coq d'or,* du *Pêcheur et le petit poisson,* etc. Il y en a qui n'ont ni fées, ni magiciens, et qui n'en sont pas moins

fantastiques; voyez celui de *Boudris et ses trois fils*. Ce Boudris fait venir ses trois fils et les envoie chercher fortune à la guerre; l'un doit aller à Novogorod ravir aux Russes leurs roubles et leurs pierres précieuses; l'autre doit aller enlever aux Prussiens leur ambre parfumé et leur drap clair; le troisième enfin doit aller faire la conquête d'une jeune et belle Polonaise. Les trois frères partent; Boudris attend leur retour. Les jours, les mois se passent, et ses fils ne reviennent pas. Il les croit morts. Enfin, aux premières neiges, voici le premier de retour. Son manteau enveloppe une lourde charge. Le second survient bientôt, chargé comme son frère. Le troisième paraît à son tour avec une charge égale. Or, ce n'étaient point les roubles de Novogorod, ni l'ambre de la Prusse, qu'ils apportaient; c'étaient, avec une jeune et belle Polonaise, deux autres jeunes et belles Polonaises. Boudris prit son parti; il invita ses amis à trois noces.

Il n'est pas un chant national qui n'ait, en Russie, une note mélancolique, pas une mélodie qui ne renferme un soupir ou une larme. Il en est de même de la poésie populaire, de celle qui demande ses inspirations aux croyances publiques, aux mœurs les plus intimes du foyer domestique. Or, cette larme, ce soupir, cette note mélancolique, acquièrent sous la plume de Pouchkine un charme d'une douceur infinie. Nous allons essayer de traduire littéralement deux ou trois de ces morceaux. Le parfum d'une liqueur précieuse ne saurait se perdre tout entier en passant dans un autre vase.

LE PETIT OISEAU.

« J'obéis avec respect à la bonne vieille coutume : voici un petit oiseau auquel je rends son libre vol au retour du printemps. Et maintenant je suis devenu accessible à la consolation. Pourquoi murmurerais-je contre Dieu, lorsque j'ai pu rendre la liberté à l'une de ses créatures? »

Le peuple russe croit généralement au démon familier. Il n'est pas un paysan qui ose révoquer en doute la présence invisible, mais réelle, de cet être fantastique et bienfaisant qui protége mystérieusement et avec amour sa maison et son jardin. Cette croyance superstitieuse a quelque chose d'antique et de touchant. Voici le morceau qu'elle a inspiré à Pouchkine :

LE DÉMON FAMILIER.

« Invisible protecteur de ma paisible campagne, je te conjure, ô mon bon démon familier! garde mes champs, mes bois, et mon petit jardin sauvage, et la modeste demeure de ma famille! Fais que les froides pluies, que les vents tardifs d'automne ne ruinent point mes champs, et que les neiges bienfaisantes couvrent à temps l'humble engrais de mes terres. Ne quitte point, gardien secret, le vestibule héréditaire; frappe de crainte et de faiblesse le voleur nocturne, et de tout mauvais regard préserve mon heureuse petite maison. Rôde autour de

ses murs comme une inquiète patrouille; aime mon jardinet et la rive des eaux dormantes qui le baignent, et ce potager commode avec sa petite porte délabrée et son enclos mal joint. Aime le vert penchant des collines, et les prairies que foule mon errante paresse, et la fraîcheur des tilleuls, et la voûte bruyante des érables : ils ne sont point étrangers à l'inspiration. »

Nous citerons encore la bizarre et gracieuse ballade de *la Naïade*. Pouchkine a laissé deux poèmes qui portent ce titre. Le premier est une sorte de drame auquel la mort l'empêcha de mettre la dernière main. Il y est question de l'amour d'un prince pour la fille d'un meunier, de l'abandon de celle-ci, qui, de désespoir, se précipite dans les flots du Dniéper où elle est changée en naïade, de la folie de son père et des remords du prince. Le second est la ballade qu'on va lire.

LA NAÏADE.

« Sur les bords d'un lac, caché dans une sombre forêt, s'était réfugié un moine, dont la vie se passait dans des pratiques austères, le travail, la prière, le jeûne. Déjà le saint vieillard creusait sa fosse avec une humble pelle, et ne s'adressait à ses divins patrons que pour leur demander la mort.

« Un jour, au seuil de la porte de sa chaumière affaissée, l'anachorète priait Dieu. La forêt commençait à s'assombrir, le brouillard s'élevait sur les eaux, et l'on voyait à travers les nuages la lune rouler avec lenteur dans le ciel. Le moine porta ses regards sur le lac.

« Il demeura éperdu... et douta un instant de lui-même. Les ondes bouillonnent, se calment, bouillonnent encore, et soudain, légère comme une ombre du soir, blanche comme la neige matinale des collines, une femme aux pieds nus en sort, et, silencieuse, vient s'asseoir sur le rivage.

« Elle regarde le vieux moine en secouant ses tresses humides. Le saint ermite, tremblant d'émotion, contemple ses beautés. Elle, cependant, l'appelle de la main, lui fait de rapides signes de tête; puis, semblable à une étoile qui file, elle disparaît dans les eaux dormantes.

« Cette nuit le morne vieillard ne dormit point, et le jour suivant il oublia de prier. Toujours, devant lui, involontairement il voyait l'ombre de l'étrange jeune fille. Les bois se revêtirent encore de ténèbres, la lune s'éleva sur les nuages, et, de nouveau, belle et pâle, la nymphe apparut sur la surface de l'eau.

« Elle regarde le vieillard en lui faisant signe de la tête; elle feint en souriant de l'embrasser de loin, puis se joue sur les ondes qui rejaillissent autour d'elle, rit, pleure comme un enfant mutin, appelle le moine en soupirant avec tendresse : « Moine, moine, viens à moi, viens à moi.... » Et soudain elle se plonge dans les ondes limpides, et tout rentre dans le silence.

« Le troisième jour, l'ermite passionné vint s'asseoir sur les rives enchantées et attendit la jeune fille; mais l'ombre enveloppa les bois, l'aurore chassa les ténèbres de la nuit, et l'on ne retrouva plus le moine. Seulement de petits garçons aperçurent sa barbe grise qui flottait entre deux eaux. »

II.

Les écrits en prose de Pouchkine n'ont pas eu moins d'influence que ses œuvres poétiques sur les destinées littéraires de sa patrie. Ces écrits méritent un examen à part. Comme prosateur aussi bien que comme poète, Pouchkine a fait révolution, il a fait école. Sous sa puissante influence, la langue russe s'est pour ainsi dire renouvelée.

De toutes les nations slaves, la nation russe est, nous l'avons dit, celle qui est restée la plus fidèle à la langue originaire; elle la parle sans altération sensible sur la plus vaste étendue de pays où se soit jamais parlée la même langue. Quelques-uns, il est vrai, divisent cette langue en trois dialectes, ainsi classés : celui de la grande Russie, celui de la Russie-Blanche, et celui de la petite Russie, ne remarquant pas que le dialecte de la Russie-Blanche se confond avec le premier, dont il ne diffère réellement que par la prononciation de quelques lettres. Le dernier seulement, qui semble avoir une forme identique à celle de l'illyrien et du croate, s'en sépare assez pour avoir sa littérature distincte. Nous n'avons rien à dire de celui-là. Quant aux deux autres, on l'a vu, ils représentent l'idiome russe, fils aîné du vieux slavon, cette souche mystérieuse dont les racines vont se perdre dans la nuit des âges. C'est au xe siècle que Jean, exarque de Bulgarie, appliqua la méthode grecque de saint Jean Damascène à l'organisation grammaticale de cette langue. Quelques Russes revendiquent pour leur idiome une origine plus reculée encore. Selon eux, les deux moines Cyrille et Méthodius auraient inventé l'alphabet slavon au VIIe siècle; ce qui concorderait assez avec l'opinion du grand slaviste Safarjik, qui place dans l'époque comprise entre le Ve et le Xe siècles les origines des principaux dialectes slaves. Le testament de Wladimir-Monomaque, aussi précieux comme document littéraire que comme pièce historique, peut être considéré comme le plus ancien monument écrit de la langue russe. Puis arrive Nestor à la fin du XIIe siècle, le premier chroniqueur de la Russie : c'était un moine. Viennent ensuite les chants populaires et les fragmens d'une sorte de poème épique portant ce simple titre : *Récit des exploits de l'armée de Jégor II, fils d'Oleg*. Telles sont les sources d'où le russe moderne s'est dégagé peu à peu.

La nouvelle langue était à peine formée que le pays fut envahi; la domination étrangère s'y établit. Ici un fait curieux se présente. L'idiome mongol séjourne pendant plus de deux siècles en Russie sans altérer la langue nationale; seulement il y introduit çà et là une certaine quantité d'élémens nouveaux que le russe s'assimile en leur imposant ses formes et sa prononciation. Déjà en effet la langue russe existait; elle était complète : elle existait avec la grace et la souplesse de sa phraséologie tour

à tour simple et pompeuse, naïve et magnifique; elle existait avec cette splendide famille de verbes pittoresques exprimant dans un seul terme les modifications les plus variées et les plus fugitives de l'existence et de l'action, avec cette facilité de donner à tous les substantifs l'état de verbe, et d'en varier à l'infini les expressions par la puissance des diminutifs et des augmentatifs. Or, cette langue resta partout la même, dans les campagnes comme dans les villes, sous le toit de l'*isba* comme sous les lambris du château, et encore aujourd'hui les princes de Russie ne parlent pas d'autre langue que celle de leurs vassaux. Il y a plus, c'est que l'homme des campagnes a conservé à son langage la forme imagée et poétique qu'il a reçue de la tradition, tandis que le seigneur, qui veut plier le sien aux mœurs nouvelles, ne parvient le plus souvent qu'à le vulgariser en le dépouillant de ses richesses originaires.

Nous venons d'indiquer un fait important. Si la langue russe a gardé l'unité de son caractère primitif, si elle ne se divise pas en deux branches, l'une vulgaire et commune pour le peuple, l'autre délicate et recherchée pour le monde, ce fait nous en expliquera un autre, c'est-à-dire pourquoi, lorsque la civilisation européenne fut venue donner des idées comme des modes nouvelles à la Russie, le riche idiome qui lui avait suffi jusque-là ne lui suffit plus. L'esprit de conversation, que le tsar décréta par un oukase en prescrivant les assemblées publiques, où, pour la première fois, les femmes se trouvèrent réunies avec les hommes, avait nécessairement besoin d'une langue exercée à un échange rapide d'idées, à des reparties vives et soudaines. Or, la langue russe se serait embarrassée dans ses métaphores, et les plis de ses larges vêtemens eussent retardé sa marche : on choisit la française. L'idiome national fut donc abandonné au peuple, aux classes inférieures et aux littérateurs, qu'on lisait peu. Toutefois, sous la plume de ces derniers, il commença à perdre de ses qualités propres; les tournures, les locutions empruntées à notre langue y pénétraient de tous côtés, et l'usage prit à cet égard tant d'empire, que des hommes d'un talent supérieur tels que Karamsine se laissèrent plus d'une fois entraîner par le torrent. L'homme du peuple parla donc un russe plus pur, plus correct, plus pittoresque, plus national que les hommes de lettres eux-mêmes. On comprend pourquoi, lorsque l'esprit de rénovation littéraire eut pris naissance, la nouvelle école fut injuste envers la France, évidemment fort innocente des emprunts maladroits qui lui étaient faits. On remonta à l'ancien russe, et l'on se trouva en présence d'une langue majestueuse, souple, poétique, gracieuse, mais d'une grace naïve et un peu antique. Cette langue était plus jeune que les idées de la nation, plus jeune que la civilisation, qui, comme on sait, avait marché vite. Il fallut donc la plier aux exigences nouvelles tout en lui conservant son esprit originaire, l'assouplir, la façonner aux besoins nouveaux sans toucher à son

caractère ancien, lui ouvrir les portes des salons, la familiariser avec les tours, les allures animées de la conversation, sans la dépouiller de ses richesses primitives. C'était une œuvre difficile; M. Gretch, grammairien et philologue distingué, M. Boulgarine, romancier et journaliste ingénieux, la commencèrent. Malheureusement la science de l'étymologiste et l'esprit du romancier furent impuissans. Le premier donna à son pays une grammaire, véritable monument d'intelligence philosophique; mais jamais une grammaire n'a fait une langue : quant au second, ses efforts furent plus malheureux, en ce sens qu'il dépouilla le russe de ses grandes qualités natives sans lui rien donner en échange, sinon une familiarité souvent triviale. Et pourtant M. Boulgarine est un homme d'intelligence et de savoir; mais il fut entraîné par une verve satirique qui l'aveugla, et une vogue qu'il eut le tort de prendre pour de la popularité.

La langue russe attendait donc encore l'écrivain qui devait la transformer. Cet écrivain arriva, c'était Pouchkine, et bientôt on la vit, sous sa plume féconde, parcourir avec une merveilleuse facilité toute la gamme des idées nouvelles, s'élevant à la fois aux plus hautes régions de la poésie et descendant aux plus infimes degrés de la familiarité; ici retraçant la passion folle et brûlante du désert, là aiguisant l'épigramme au trait mordant; ici passant à l'éloquence, là s'amusant au persiflage. Elle se soumit aux graves exigences de l'histoire, se plia au facile récit du roman, se para de toutes les couleurs, adopta toutes les formes, prit tous les tons, emprunta tous les costumes, et cependant ne cessa pas d'être fidèle à son origine, à son caractère. Pouchkine, comme prosateur, n'obéit à aucun système : la langue était là, il la prit et s'en servit; son génie fit le reste.

L'empereur Nicolas, qui voulait s'attacher Pouchkine et donner à sa pensée une direction utile et sérieuse, le chargea d'écrire l'histoire de Pierre Ier. Pouchkine accepta cette grave mission; mais avait-il bien compris tous les devoirs qu'elle lui imposait? en avait-il au moins la conscience? Sa plume de poète, toujours si libre quand elle obéissait aux inspirations de la Muse, conserverait-elle cette même indépendance quand il s'agirait d'interpréter l'histoire? Et lui, dont l'opinion intime s'élevait contre la nouvelle civilisation donnée à son pays, pourrait-il, sans mentir à ses sentimens, écrire la vie du prince qui avait ainsi fait violence au génie slave? ou, s'il l'écrivait, que devenait le libre exercice de sa pensée, à moins toutefois que les faveurs impériales ne l'eussent déjà asservie? Le secret de Pouchkine est mort avec lui. Nul ne peut savoir quel eût été le livre qui serait sorti de sa plume : à coup sûr, et nous aimons à le croire pour l'honneur de sa mémoire, ce livre n'eût pas été l'œuvre d'un courtisan. Ce qui est certain aussi, c'est que l'écrivain commença par se livrer aux recherches historiques les plus

minutieuses avec le courage et la patience d'un bénédictin. Ces recherches le mirent en présence de papiers relatifs à la révolte de Pougatcheff, ce hardi Cosaque qu'on vit au milieu du règne de Catherine II se donner fièrement pour Pierre III, échappé aux cachots de Schlusselbourg, et soumettre la Russie orientale, qu'il parcourut à la tête d'une armée résolue. Ce sombre épisode de l'histoire moscovite, cette sauvage et cruelle lutte d'un chef de révoltés, qui parvint à jeter un instant l'inquiétude jusque dans le cœur de la grande impératrice, frappa l'imagination de Pouchkine, qui, suspendant tout autre travail, résolut d'écrire l'histoire de Pougatcheff. Avant tout, il voulut connaître les lieux où se passèrent les terribles événemens qu'il allait retracer.

Pougatcheff était de la race de ces Cosaques qui, au xve siècle, abandonnèrent les rives du Don pour aller planter leurs tentes sur celles du Jaïk, au pied des monts Ourals, où ils trouvèrent quelques familles tartares paisiblement établies. Après bien des hostilités, les Cosaques et les Tartares s'unirent d'amitié et ne formèrent bientôt qu'un seul peuple; mais, obligés d'implorer la protection du tsar Michel Fédorovitch pour repousser l'agression d'une peuplade voisine, ils durent reconnaître sa souveraineté. Ce fut un joug qui ne tarda pas à leur devenir odieux, et ils se révoltèrent souvent. Or, l'histoire de Pougatcheff est celle de leur dernière révolte, et de la plus terrible. Pouchkine raconta cette grande jacquerie moscovite avec la vigueur que demandait une pareille tâche. Il s'appliqua surtout à faire ressortir les moindres lignes de son tableau avec ce talent de mise en scène qui s'unissait étroitement, dans son esprit, à l'intelligence du passé : il pensait que, privée des élémens qui la dramatisent, l'histoire ne saurait réveiller les sympathies de la multitude. Le même sujet qui avait porté bonheur à l'historien inspira aussi le poète. Pouchkine trouva dans la vie de son terrible héros un épisode qui lui fournit la matière d'un roman plein d'intérêt, connu sous ce titre : *la Fille du Capitaine.*

Ce qu'il y a de particulièrement remarquable dans toutes les compositions de Pouchkine, c'est le soin avec lequel s'y trouvent reproduits les mœurs et le génie intime de la vie russe. Le poète avait esquissé, dans *Eugène Onéguine,* la figure de la *nania* (bonne), cette femme qui, après avoir élevé une jeune fille, lui reste attachée à titre de première domestique, devient son amie, sa confidente fidèle, rôle que remplissait exactement la *nourrice* de l'antiquité. Il en est de même du *diadka* (menin), qui, après l'émancipation de son élève, devient, lui aussi, son compagnon et son serviteur zélé, rivant pour ainsi dire sa vie à la sienne, vieillissant et mourant auprès de lui. C'est un type semblable qui apparaît dès l'introduction de *la Fille du Capitaine.* Un *diadka* accompagne un jeune homme que son père, major en retraite, envoie à Orembourg, chargé d'une lettre pour le commandant de cette

ville, son vieux camarade, lequel a promis de placer son fils. Les voyageurs sont surpris dans une forêt par un de ces ouragans appelés *chasse-neige*, si terribles et si dangereux dans ces froides et vastes plaines. La route a soudainement disparu sous des flots de neige. Le jeune homme et son compagnon se consultent, pleins de terreur, lorsqu'ils voient venir à eux une espèce de mendiant à l'aspect sinistre, qui leur offre de les conduire à une cabane voisine, où ils pourront attendre la fin de l'orage. Malgré les craintes du vieux *diadka* et même celles du cocher, le fils du major se confie à cet étrange guide, qui les conduit effectivement à une *isba* de bûcheron. Là, le jeune homme, pour reconnaître ce bon office, fait présent à l'inconnu d'une pelisse pour couvrir ses pauvres haillons, bienfait que celui-ci promet de n'oublier jamais. Cependant le grain s'est dissipé; les deux voyageurs poursuivent leur route et arrivent à Orembourg. Le gouverneur de cette ville, après avoir lu la lettre de son vieil ami, les envoie à Bélagorsk, petite forteresse à quelques lieues de là, où le fils du major trouvera une lieutenance. Bélagorsk est sous le commandement d'un capitaine qui a une fille charmante, dont le nouveau-venu ne tarde pas à tomber éperduement amoureux. Sa passion est partagée, et déjà les plus doux rêves de bonheur viennent bercer son esprit, quand un Baskir se présente à la forteresse. Cet homme, auquel on a coupé la langue pour s'assurer de sa discrétion, est porteur d'une lettre de Pougatcheff, qui enjoint au capitaine de se préparer à le recevoir. Le capitaine se prépare à la défense. La place est enlevée, et les révoltés commencent par attacher le commandant au gibet : le même supplice attend toute la garnison. Quand le tour du lieutenant est arrivé, le chef qui préside à l'exécution le fait amener devant lui. « Rassure-toi, lui dit-il, tu ne mourras point. En te laissant la vie, je m'acquitte d'une promesse. Va. » Le fils du major lève les yeux sur cet étrange personnage, et reconnaît le mendiant de la forêt. C'était Pougatcheff lui-même. Le roman de Pouchkine ne se termine point par cette péripétie empruntée à l'histoire. Les circonstances se multiplient où le jeune officier est épargné par Pougatcheff, au point qu'on ne tarde pas à l'accuser d'être un de ses partisans. Le malheureux est plongé dans un cachot, d'où il ne sortirait que pour subir le supplice destiné aux criminels d'état, si la courageuse fille du capitaine n'allait se jeter aux pieds de l'impératrice, à qui elle fait connaître toute la vérité.

Cet ouvrage complète l'étude de Pouchkine sur Pougatcheff. Le romancier y a retracé, avec tout le fini des tableaux de genre, une foule de détails caractéristiques auxquels la marche rapide de l'histoire ne pouvait s'arrêter. Le simple récit de Pouchkine suffirait pour répondre à ceux qui rêveraient follement une guerre sociale en Russie. Qui sait le nombre des Pougatcheff qui surgiraient alors de tous côtés, et les fleuves

de sang qui se creuseraient sous leurs pas? Au milieu de ces tableaux aux couleurs sombres et terribles, la vue se repose avec bonheur sur la figure de cette jeune fille qui garde à l'officier un amour si dévoué. C'est comme une limpide échappée d'azur à travers les nuages d'un horizon menaçant. *La Fille du capitaine* plaça du premier coup Pouchkine à la tête des romanciers de son pays, comme depuis longtemps il avait été placé à la tête de ses poètes.

L'*Histoire de Pougatcheff, la Fille du Capitaine*, une relation attachante et animée du voyage qu'il fit en Asie à la suite des armées russes, tels sont les titres principaux de Pouchkine comme prosateur. Le romancier ne serait toutefois qu'imparfaitement connu, si nous ne mentionnions, à côté de *la Fille du Capitaine*, une charmante nouvelle, *la Dame de pique*, et les ravissantes bluettes intitulées : *Contes de Belkine*. Belkine est le pseudonyme dont Pouchkine signa ces légères compositions. Ici, le poète nous fait vivre de la vie des camps. Ce sont de folles nuits passées autour d'un tapis vert, puis le souper égayé par le champagne pétillant, des récits superstitieux qui captivent l'attention et font battre le cœur. Là, c'est la vie de la campagne avec ses habitudes provinciales, un déguisement de jeune fille curieuse, deux haines de province apaisées par un mariage; plus loin, c'est un enlèvement entouré de circonstances qui ne peuvent exister qu'en Russie, ou bien c'est le récit effrayant, l'histoire fantastique du fabricant de cercueils. Partout, dans les *Contes de Belkine*, se révèle un vif sentiment du génie national et des mœurs populaires de la Russie.

Je viens d'indiquer la double valeur des écrits de Pouchkine : l'auteur de *Poltava* a renouvelé, comme prosateur, la langue russe, en même temps qu'il ouvrait à ses contemporains, comme poète, des sources nouvelles d'inspiration. On sait aussi quel accueil la Russie a fait à cet interprète de la pensée nationale. Quant à l'Europe, il faut le dire, elle est restée trop indifférente au rôle que Pouchkine a joué dans son pays. La France surtout n'a eu long-temps qu'une idée vague de ce grand mouvement littéraire commencé et dirigé par un seul homme. Ici même cependant (1), une étude biographique sur Pouchkine avait déjà indiqué l'importance de ses travaux. Pendant long-temps, on a pu s'étonner qu'une plume française ne cherchât point à le traduire. Aujourd'hui cette tâche a été abordée; mais peut-on la regarder comme remplie? L'auteur de la traduction française de Pouchkine qui vient d'être publiée n'a point paru se douter des difficultés que présentait un pareil travail. Il y avait là des écueils et des obstacles qui imposaient au traducteur un redoublement d'efforts. L'art de traduire, surtout lorsqu'il s'applique à la poésie, suppose une sorte d'initiation qui ne s'achète

(1) Voyez la livraison du 1er août 1837.

qu'au prix de veilles laborieuses. Les vulgaires esprits seuls peuvent s'imaginer qu'il suffit, pour traduire un poète, de rendre ses vers dans un autre idiome, sans s'inquiéter d'ailleurs de la physionomie, du mouvement, des nuances infinies de la pensée, des mille finesses du style. Or, ce ne sont point là des choses qui aient leur vocabulaire écrit, et ce sont pourtant des choses qu'il faut traduire, ou du moins indiquer; elles demandent une intelligence vive et délicate pour les saisir, une plume habile et souple pour les rendre. Pour transporter d'ailleurs dans son propre idiome les richesses d'une langue étrangère, il y a une première condition à remplir; est-il besoin de la rappeler? C'est la connaissance parfaite de la langue dont on veut révéler à son pays les richesses littéraires. Qu'on y songe, l'idiome russe est le plus difficile des idiomes européens, il est difficile même pour les Russes qui n'en ont pas fait l'objet d'une étude sérieuse. C'est une langue dont le sens positif varie à l'infini et dont le sens poétique varie encore davantage; langue souple et rude, abondante et imagée, dont l'origine, les accidens, l'esprit, l'allure, les procédés, n'offrent aucune analogie avec nos langues d'Occident. Le traducteur français des œuvres de Pouchkine a échoué pour n'avoir point compris les exigences de sa tâche. Il importe qu'on ne l'oublie pas, une traduction de ce poète exige une connaissance intime et approfondie, non-seulement de la grammaire et du vocabulaire russes, mais des finesses et des bizarreries de la langue; elle exige aussi un long commerce avec ce génie si original, si en dehors de toute tradition européenne. Tant que cette double condition n'aura pas été remplie, notre pays, nous le disons à regret, ne connaîtra qu'imparfaitement la valeur et l'originalité du poète russe.

Si quelque chose eût pu consoler Pouchkine de l'indifférence du public européen à son égard, c'eût été l'admiration reconnaissante que lui manifestait la Russie. On se plaisait à reconnaître que ce jeune et puissant esprit avait donné à la littérature nationale une féconde et sûre direction : il avait renouvelé, assoupli la langue russe. Il ne fut pas accordé malheureusement à Pouchkine de jouir long-temps de cette satisfaction profonde que donne le sentiment d'une grande tâche accomplie. On sait quelle fut sa mort. Si nous revenons sur ce douloureux événement, c'est parce qu'aucun autre ne met mieux en relief la nature emportée, presque sauvage, du poète.

La beauté merveilleuse de Mme Pouchkine, relevée par le prestige de la célébrité de son mari, lui avait valu dans le monde un accueil flatteur, qui, chez elle, avait éveillé une joie enfantine, et, chez Pouchkine, une sombre jalousie. Quelques propos ne tardèrent pas à circuler, et le monde blâma Mme Pouchkine de ce qu'elle ne savait pas ménager la susceptibilité ombrageuse de son mari. Parmi les jeunes gens qui fré-

quentaient la maison de Mme Pouchkine, on citait le baron Danthés, officier aux gardes, fils adoptif du baron H....., ministre de Hollande. M. Danthés, comme beaucoup d'autres, entourait d'hommages la jeune femme du poète. On sait que Pouchkine était laid. L'envie et la calomnie, exploitant cette circonstance, en firent le texte d'une lettre anonyme pleine d'insultantes allusions. Pouchkine bondit en rugissant. Une nouvelle lettre arriva, toujours accusatrice; cette fois, il eut assez de force pour la mépriser; il parvint même à dominer, dans le monde, cette jalousie qu'il avait trop laissé paraître. Ses ennemis n'en furent que plus ardens, et, dans une troisième lettre, ils lui lancèrent à la face le nom du baron Danthés, le même qui fréquentait sa maison, et dont les empressemens auprès de sa femme pouvaient effectivement alarmer un esprit jaloux. Pouchkine alla aussitôt trouver M. Danthés et lui présenta cette lettre ouverte. Ce dernier, comprenant l'inutilité d'une explication, déclara au poète que la sœur de sa femme était seule l'objet de ses visites, et que, pour preuve de sa bonne foi, il la lui demandait en mariage, à lui, qui en était presque le tuteur. Les soupçons de Pouchkine ne tinrent pas devant les aveux du baron Danthés, et, à quelque temps de là, celui-ci épousait Mlle Gantchareff, sœur aînée de Mme Pouchkine. Cependant tout ne fut pas fini. Le jeune officier, après son mariage, crut pouvoir reprendre avec Mme Pouchkine, devenue sa parente, le commerce d'innocente intimité que ce titre justifiait aux yeux du monde. C'était une imprudence. Les auteurs des lettres anonymes surent en profiter. Le mari ne tarda pas à recevoir un nouveau message : c'en était trop. Pouchkine jura que le sang coulerait. Le jour même, M. Danthés reçut une provocation conçue en termes tels qu'il ne s'offrait aucun moyen de l'éviter. La rencontre fut donc arrêtée, et l'arme choisie fut le pistolet. C'était dans le mois de janvier. La neige, durcie par la température, scintillait au loin dans la campagne sous les rayons sans chaleur d'un soleil rougeâtre et sinistre. Deux traîneaux, suivis d'une voiture, sortirent en même temps de la ville et s'arrêtèrent derrière le Village-Nouveau (*Novoï Drevnïa*), qui en est éloigné de trois ou quatre kilomètres. Les deux adversaires s'enfoncèrent dans un petit bois de bouleaux. Leurs seconds, tous deux hommes de cœur, choisirent un terrain uni, au milieu d'une éclaircie formée en cet endroit par les arbres. Là ils essayèrent une dernière fois de rapprocher deux hommes dont un seul restait inaccessible à toute parole de conciliation. Obligés de faire leur devoir et voulant néanmoins laisser à leurs malheureux amis le plus de chances possibles de salut, ils arrêtèrent qu'une distance de quarante pas serait mesurée, que chacun des deux adversaires pourrait en faire dix en avant, restant d'ailleurs libres l'un et l'autre de tirer à volonté. Pouchkine les regardait faire d'un œil impatient et sombre. Ces tristes préparatifs accomplis, les deux rivaux furent placés en face l'un de l'autre.

Les dix pas qui leur étaient accordés avaient été également mesurés, et deux mouchoirs indiquaient l'espace qu'il leur était défendu de franchir. Le signal fut donné, et Pouchkine ne bougea point. M. Danthés fit quelques pas, leva lentement son arme, et, au même instant, une détonation se fit entendre. Pouchkine tomba; son ennemi courut à lui. — Arrête! s'écria le blessé en cherchant à se relever. Et s'appuyant d'une main sur la neige : Arrête! s'écria-t-il de nouveau en lui jetant une insultante épithète; je puis tirer encore et j'en ai le droit. M. Danthés regagna sa place; les témoins, qui s'étaient avancés, s'éloignèrent. Le poète, le corps péniblement supporté par son bras gauche, ramassa son pistolet, que, dans sa chute, il avait laissé échapper; puis, tendant le bras, il visa long-temps. Tout à coup, remarquant que son arme était souillée de neige, il en demanda une autre. On s'empressa de le satisfaire. Le malheureux souffrait horriblement, mais sa volonté dominait la douleur. Il prit l'arme nouvelle, la considéra un instant, et fit feu. M. Danthés chancela et tomba à son tour. Le poète poussa un rugissement de joie. — Il est mort! s'écria-t-il en tressaillant, il est mort! Mon Dieu! soyez loué! — Cette joie dura peu. M. Danthés se releva; il avait été frappé à l'épaule; la blessure n'avait rien de dangereux. Pouchkine perdit connaissance. On le transporta dans la voiture, et l'on reprit tristement le chemin de la ville.

L'agonie du poète fut longue et douloureuse. La nouvelle de la catastrophe se répandit avec une rapidité inouie; la porte du moribond fut aussitôt assiégée. Pauvres et riches, grands et petits, firent éclater pour lui les transports de la plus vive sympathie, et, lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, la douleur publique ne connut plus de bornes. Comme un roi, Pouchkine eut le peuple à ses funérailles.

III.

Pouchkine mourut à trente-huit ans. Aujourd'hui encore, la plupart des hommes de sa génération sont pleins de vie, et si vous leur demandiez, si vous demandiez à ceux qui virent grandir le génie du poète, qui pleurèrent sa mort précoce, ce qui est resté de Pouchkine, ce qui lui a succédé dans les lettres russes, ils soupireraient et ne répondraient pas. C'est que pour eux tout existait dans la manifestation intellectuelle du moment, c'est-à-dire dans celui qui la représentait; ils ne voyaient pas que la pensée du poète tombait dans une terre jeune et féconde, que la génération qu'il laissait était pleine d'ardeur, et que cette pensée ne périrait point. Seulement, en passant d'une génération à l'autre, cette pensée a déplacé le siége de son action; sans se séparer des régions élevées, elle a su s'étendre et pénétrer dans les régions

moyennes, où on n'a pas tardé à la voir pousser de tous côtés des jets vigoureux.

Pouchkine était la plus vive expression de la littérature de son temps; mais tous les membres de cette littérature appartenaient généralement à l'aristocratie. C'étaient de nobles descendans des vieux boyards; ils possédaient terres et vassaux, ils étaient comtes et princes, et, si quelques-uns ne se distinguaient que par leur esprit, ils n'en faisaient pas moins partie de la classe privilégiée, à laquelle ils étaient agrégés, comme Karamsine, par exemple, à qui son grand talent d'historien a donné une si légitime noblesse (1). Cependant le monopole de la pensée moderne ne pouvait demeurer long-temps l'apanage exclusif d'une caste; aussi ne tarda-t-on pas à voir naître à Pétersbourg et à Moscou, à côté de la littérature aristocratique et du vivant même de Pouchkine, une littérature dont les représentans appartenaient à la classe moyenne, à celle des employés, de ceux qui sont destinés à former un jour le tiers-état du pays, et qui le forment réellement aujourd'hui à un certain point de vue.

Cette nouvelle armée littéraire, qui ne tarda pas à entraîner l'ancienne dans ses rangs, ne naquit pas à l'improviste, sans cause ni antécédens directs. Pouchkine avait donné l'impulsion, mais il restait à entretenir et à diriger le mouvement. Le ministre actuel de l'instruction publique en Russie, le comte Ouvaroff, se chargea de cette tâche. La mission était belle et difficile; M. Ouvaroff la comprit et ne lui fit point défaut. La vie, l'émulation, la confiance, furent les premiers bienfaits que lui dut l'enseignement public. Homme d'état habile et par-dessus tout homme d'esprit et de savoir, connu par d'excellens ouvrages qui touchent à tous les domaines de la pensée (2), le comte Ouvaroff était plus que tout autre propre à ranimer l'enseignement, dont il comprenait bien la valeur, et il lui était facile de s'entourer d'hommes instruits propres à le seconder. Il commença donc l'œuvre de la régénération de l'enseignement, dont il élargit les limites en lui donnant des bases nationales. La révolution fut bientôt complète. Les universités russes se transformèrent, la vie y coula à pleines veines. La jeunesse y afflua de tous les points de la société. On vit le fils du chancelier de l'empire, celui du grand-maréchal de la cour coudoyer sur le même banc le fils du simple affranchi. Pour la première fois, les classes se trouvèrent mêlées en Russie, et elles apprirent à se connaître dans les luttes pacifiques de l'intelligence. Une émulation vive et continue se manifesta. Les étudians des rangs inférieurs comprirent, avec

(1) Karamsine n'était qu'un pauvre fils de prêtre : sa famille fait actuellement partie de la haute société de Saint-Pétersbourg.

(2) Voyez, entre autres, les *Études de critique et de philologie*, Paris, 1846, où se trouvent réunis la plupart des écrits de M. le comte Ouvaroff.

l'ardeur d'une légitime ambition, qu'ils devaient effacer par des triomphes la distance sociale qui les séparait de leurs heureux rivaux; les jeunes patriciens, de leur côté, voulurent soutenir l'honneur de leurs noms par des succès : c'étaient deux camps rivaux qui luttaient sur ce terrain où il n'y a d'autre privilége que l'intelligence.

Telle fut la véritable source d'où s'échappa à flots pressés l'ardeur intellectuelle, qui, s'emparant de la pensée de Pouchkine, la porta dans les régions inférieures, que cette pensée nourrit et féconda. Voilà comment naquit la littérature actuelle, que nous n'appellerons pas bourgeoise, ce mot ne pouvant avoir en Russie le sens qu'il a parmi nous; que nous ne pouvons pas dire populaire, parce que son influence est encore bien limitée, mais que nous appellerons sans crainte *nationale*. Cependant cette ardeur se fût peut-être affaiblie, si une œuvre collective n'eût pas servi de point de ralliement aux jeunes écrivains, en dirigeant leurs efforts vers un même but. Cette œuvre se présenta : ce fut l'*Encyclopédie russe*. L'ancienne et la nouvelle génération littéraires, réunies autour de cette publication, virent leurs efforts récompensés par un éclatant succès. Ce succès même, qui répandit les volumes de l'*Encyclopédie* dans toutes les parties de l'empire, initia les provinces à un mouvement d'idées dont la capitale avait été jusqu'à ce jour l'unique théâtre. L'*Encyclopédie russe* était une œuvre de civilisation nationale, dont les bienfaits étaient évidens; malheureusement cette œuvre ne fut pas continuée. Un fâcheux désaccord entre les chefs de l'entreprise amena la suspension de cette utile publication; mais déjà beaucoup de bien avait été produit. Les jeunes écrivains de l'*Encyclopédie* avaient fait ensemble leurs premières armes, ce concours prêté à une œuvre commune leur avait révélé leurs forces, et avait mis en lumière bien des talens qui désormais pouvaient continuer isolément leur route avec la certitude de ne plus trouver le public indifférent à leurs travaux.

Plusieurs années avant la publication de l'*Encyclopédie*, les lettres comptaient déjà en Russie plus d'un organe recommandable. La *Gazette littéraire*, créée par le baron Delvig en 1830 et continuée par M. Volkoff, était un recueil estimé (1), mais qui ne s'ouvrait qu'à un petit nombre d'élus. Le brillant et rapide essor de la littérature réclamait une publication établie sur des bases plus larges, et la *Bibliothèque de lecture* fit appel aux jeunes écrivains. Destinée d'abord à diriger les esprits dans la voie nationale, à appeler, à encourager les talens nouveaux, la *Bibliothèque* ne remplit pas long-temps cette belle mission, et des traduc-

(1) Nous ne parlons pas du *Fils de la patrie*, recueil créé en 1812, rédigé d'abord sous l'influence de la guerre patriotique de cette époque; ce recueil existe encore : *le Fils de la patrie*, malgré le mérite de ses rédacteurs, n'a jamais eu d'écho bien retentissant en Russie.

tions multipliées sans choix ne tardèrent pas à y remplacer les productions originales. La plus sérieuse de ces publications littéraires, celle qui reflète le mieux la pensée de Pouchkine, est *le Contemporain*, fondé sous l'action directe du poète et aujourd'hui encore dirigé par un de ses amis, M. Pierre Pletneff, recteur de l'université de Saint-Pétersbourg et membre de l'académie russe. *Le Contemporain*, dont les tendances *slavistes* sont très prononcées, peut être regardé surtout comme l'expression de l'influence exercée par Pouchkine sur les premières classes de la société russe. Quelques-uns de ses rédacteurs appartiennent aux plus nobles familles de l'empire. Nous devons remarquer à ce propos que ce vif sentiment de nationalité qui inspirait Pouchkine avait fini par gagner parmi les écrivains aristocratiques ceux même qui semblaient le plus soumis aux vieilles traditions ou aux influences étrangères. C'est ainsi que le prince Wiasemsky, l'un des vétérans de la littérature, le prince Odoevsky, malgré son mysticisme germanique, suivirent la muse slave dans la voie où elle se sentait appelée.

Avant d'arriver à la dernière phase qu'a traversée la poésie russe depuis Pouchkine, il importe de compléter ce que nous avons dit du mouvement dont il fut l'ame, en montrant la trace féconde qu'a laissée son génie dans les études historiques et dans le roman. La Russie a eu deux historiens, qui tous deux ont interrogé ses annales d'un point de vue différent. L'un, Polevoï, a su introduire dans ses recherches cet esprit de sagacité patiente qui s'attache à l'interprétation, à l'enchaînement moral des faits politiques plutôt qu'au simple récit des événemens. L'autre, M. Oustrialoff, poussant un peu loin la complaisance patriotique, s'est étudié à démontrer, sous la forme du récit historique, les anciens droits de son pays à la possession des provinces polonaises. Ce qui est commun d'ailleurs aux deux historiens, c'est un vif et sincère patriotisme. Dans le roman, c'est aussi ce même sentiment qui a inspiré aux écrivains russes leurs meilleures créations. En première ligne se présente ici le nom de Zagoskine, l'auteur de *Youry Miroslawsky* et des *Russes en* 1812, ouvrages qui lui valurent la popularité la plus honorable et la mieux méritée. Le talent qui se révèle dans ces récits se fait pardonner l'absence d'énergie à force de grace et de flexibilité. Zagoskine, comme romancier historique, a eu des imitateurs et des émules. Nous citerons entre autres MM. de Rosen, Herascoff, Boulgarine. M. Herascoff a reproduit, dans un roman fort spirituel intitulé *la Maison de glace*, quelques traits animés de la cour de l'impératrice Anne, et mis en scène avec bonheur le célèbre favori Biren. M. Boulgarine a eu le malheur de s'attacher à un sujet déjà traité par Pouchkine et le tort de dessiner le plan de son *Faux Dmitri* sur celui de *Boris Godounoff*. Le roman a été écrasé par le drame.

Quoi qu'il en soit, il est impossible de ne pas reconnaître dans tous ces ouvrages l'élan d'une pensée commune et féconde. Romanciers et historiens marchent, par des routes différentes, vers un même but; tous veulent donner à la Russie, par l'évocation d'un glorieux passé, la conscience de sa grandeur et de son originalité. Aujourd'hui cette ère de recherches et de tâtonnemens semble terminée; ce n'est plus la nationalité qu'il s'agit de réveiller. Une nouvelle période a déjà commencé pour l'esprit russe. Deux tendances, l'une satirique et comique, l'autre élevée et sérieuse, dominent le mouvement actuel. La première, représentée par M. Gogol, affectionne surtout la forme dramatique; la seconde, qui se personnifie dans Lermontoff, dans Maïkoff, préfère la forme du récit.

La comédie du *Réviseur*, qui dénonce si rudement et néanmoins avec tant d'ironie et de gaieté les abus de l'administration provinciale, assura dès l'abord à M. Gogol une grande popularité. Jamais tant de verve libre et moqueuse n'avait inspiré une muse russe, jamais la satire moscovite n'avait porté des coups plus directs et plus sanglans. Il était hardi d'exposer sur le théâtre de Saint-Pétersbourg l'ineptie et la sottise de ces employés de petite ville (*tchinovniki*) dont l'orgueil et la vénalité pèsent si lourdement sur le pays. Les *tchinovniki* ont été fort plaisamment fustigés par M. Gogol. L'imagination du poète a su tirer d'une donnée très simple les détails de mœurs les plus comiques. Encouragé par ce premier succès auquel ne manqua même pas la sanction impériale (1), M. Gogol ne craignit pas, dans son roman des *Ames mortes*, de toucher à ce qu'il y a de plus vif et de plus délicat dans le pays, savoir la propriété des serfs. Il s'agit ici d'un industriel adroit et fripon, acheteur d'*ames mortes*, c'est-à-dire qui va parcourant les villages ou terres seigneuriales, et qui se fait vendre, par des intendans fripons comme lui, des hommes morts récemment ou depuis peu livrés comme recrues, mais non encore effacés du cadre de la population. C'est ce qu'on appelle dans le pays *ames mortes*. Or, avec ces actes de vente frauduleux, il se trouve légalement possesseur, aux yeux de l'autorité abusée, d'un certain nombre d'individus qu'il demande à transporter sur quelque terrain sans valeur dont il est effectivement propriétaire, et tout cela, pour faire un emprunt au gouvernement sur l'hypothèque de ce bien, qui vient d'acquérir une valeur proportionnelle au nombre des *ames mortes* achetées (2). Nous ne savons si Pouchkine aurait osé pousser la satire jusqu'à ce point de liberté, et si le chef de l'empire aurait eu

(1) La censure ordinaire des théâtres n'ayant pas osé permettre la représentation du *Réviseur*, il fallut en référer à l'empereur lui-même, qui s'empressa de donner son *exequatur*.

(2) Comme la loi actuelle défend la vente des serfs autrement qu'avec la terre à laquelle ils appartiennent, cette industrie abusive ne saurait être pratiquée aujourd'hui.

pour lui l'indulgence qu'il a témoignée à Gogol. Ce fait en dit beaucoup sur les progrès de l'esprit public en Russie.

Ce n'est cependant pas Gogol qui nous semble procéder le plus directement de l'auteur des *Bohémiens;* c'est Lermontoff, dont la vie, les mœurs et la destinée eurent tant d'analogie avec la vie, les mœurs et la destinée de Pouchkine. Comme ce dernier, Lermontoff ne savait obéir qu'à ses passions et fouler aux pieds devoirs et convenances. Je ne sais quelle brutale satire lui valut à Saint-Pétersbourg un duel avec un jeune Français, qui put lui donner une leçon de savoir-vivre. Peu de temps après, le poète fut envoyé dans le Caucase. Dans ces rudes contrées, que la Russie arrose chaque jour du plus pur de son sang, il devait trouver la mort, non point la mort glorieuse du champ de bataille, mais la mort furtive, et en quelque sorte honteuse, qui se cache dans les hasards d'une obscure rencontre. Un duel l'attendait avec un homme implacable qu'il avait offensé. Il tomba atteint d'une balle, et le pays, qui pleurait encore son grand poète frappé à la fleur de l'âge, eut à regretter un autre poète dont la vie s'épanouissait à peine (1).

Lermontoff eut d'ardentes inspirations pour la liberté. Ceux de ses vers que la censure mettait à l'index étaient aussitôt copiés, répandus et appris par cœur. Pouchkine avait eu à former l'esprit public, à créer l'opinion; Lermontoff trouva cette opinion et cet esprit préparés. Nous citerons un de ses poèmes, qui pourra donner une idée de la nature de ses inspirations : le titre de cet ouvrage est *Mzir* (mot géorgien qui veut dire *confrérie*); le fond en est simple. Un jeune homme, fils d'une peuplade libre, a été fait prisonnier dans un combat et jeté dans un couvent pour apprendre à se plier à la servitude sous l'austère discipline de la règle. Le poète s'est plu à retracer les combats intérieurs de cette nature indomptée, de l'instinct natif de l'indépendance contre les mille gênes de la vie monastique et les déchiremens de toute espèce auxquels elle soumet l'intelligence. La lutte est terrible et douloureuse. Vingt fois l'infortuné est près d'être vaincu; mais le sentiment de la liberté soutient son courage aux abois. Dans un élan suprême, le jeune novice s'échappe de sa prison; il part. Le voilà libre, la nature entière est à lui, il en a fait la conquête; mais bientôt ce ciel, cet horizon qu'il admire, ces brises qui lui rafraîchissent le front, ne lui suffisent plus: il lui faut le ciel de la patrie et les brises natales, et il se met à marcher, il va, il franchit l'espace, il court, lorsque l'horrible faim le saisit; le malheureux épuisé tombe. Les hommes envoyés à sa poursuite l'atteignent, s'emparent de lui et le ramènent dans sa prison monastique, où il meurt. Sous cette donnée si simple, il est aisé de découvrir une préoccupation douloureuse. On sent que les idées libérales tourmentent

(1) Lermontoff mourut à vingt-quatre ans.

Lermontoff. Il y a un hommage indirect à ces idées dans la donnée même du poème, dans cette éloquente protestation sous la forme du récit contre l'abus du pouvoir et la tyrannie de certains préjugés.

Dans ces dernières années, la pensée russe est arrivée à une manifestation littéraire que va nous faire connaître le poème des *Deux Destinées*, par M. Apollon Maïkoff, lequel nous écrivait, en nous envoyant cet ouvrage, il y a à peine un an : « Une nation qui se civilise a deux choses à faire, deux devoirs à remplir; il faut que d'une main elle répande la semence de ses nouvelles doctrines, de ses nouvelles idées, de ses nouvelles mœurs, tandis que de l'autre elle doit détruire tout ce qui pesait sur elle et l'enchaînait au passé; elle doit saper les préjugés enracinés dans les esprits, arracher les dernières ronces des siècles d'ignorance et de superstition : la satire est son arme et son instrument. »

Le poème des *Deux Destinées* est donc une œuvre satirique, mais vivement pénétrée d'inspiration lyrique et de je ne sais quel souffle mélancolique et tendre. L'esprit satirique, qui a réellement ouvert en Russie l'ère de la littérature moderne, animait la plupart des productions poétiques de Pouchkine : son chef-d'œuvre, *Eugène Onéguine*, n'est effectivement qu'une satire originale et spirituelle; mais c'est ici qu'on peut distinguer la différence des temps et le chemin qu'a fait la pensée depuis la publication de ce poème, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années. Nous savons qu'Eugène Onéguine est une victime de la civilisation moderne; mais ce qui l'a frappé de découragement, ce ne sont ni les pensées sérieuses d'art ou de philosophie, ni les désirs ardens d'amélioration sociale, ni rien de ce qui constitue l'amour profond du pays : c'est l'ennui et l'abus du plaisir. Onéguine est un héros de boudoir, aimable et sensuel égoïste que la satiété a pris au début de la vie et qu'elle a laissé indifférent et moqueur. Or, voici ce même Onéguine transformé, ou plutôt le voici revenu à l'existence vingt ans plus tard. Actuellement il s'appelle Wladimir. Il n'est point blasé, il est attristé, abattu; la vue de son pays, qu'il aime, lui serre le cœur, l'oppresse, le plonge dans des tristesses infinies; il est jaloux pour lui des civilisations étrangères, jaloux de la grandeur antique, jaloux de la liberté moderne. « Allons droit à mon héros, nous disait M. Maïkoff. Surprenons-le au milieu de ses pensées intimes, de ses rêveries les plus chères; écoutons-le : *ce sera tâter le pouls à toute la jeune génération de mes compatriotes.* »

L'écrivain qui nous parlait ainsi appartient lui-même à cette jeune génération qu'il s'est plu à personnifier dans Wladimir. Le poème s'ouvre en Italie, à Frascati, dont la fête est retracée avec une verve brillante, avec une rare vivacité de couleurs. Là sont réunis des hommes venus de tous les points de l'Europe, et Wladimir se plaît à les observer. Il y a aussi des Russes, mais il les évite. Il ne les a pas fuis pour les

retrouver en Italie avec tous les défauts qu'il leur reproche et qu'il énumère complaisamment :

« Celui-ci a rapporté de ses steppes lointaines son *tartarisme* pur, sa nullité native vainement déguisée sous le luxe extérieur, l'orgueil de sa noblesse héréditaire ou la vanité de ses titres d'hier. Sa tête est vide; il est incapable d'une opinion, et pourtant il s'exprime en docteur. Il blâme son pays sans raison, il loue stupidement ce qui est étranger, il est toujours prêt à parler de toutes choses, du ver luisant comme de Dante.

« Son rang donne de l'assurance à ses paroles. Il se prononce sur Raphaël ou Michel-Ange, et son jugement est irrévocable comme l'office qu'il a signé. Il parle en radical, en démagogue, en condottiere effréné, et hier encore il était tremblant dans l'antichambre d'un ministre.

« Il y en a d'autres qui sont différens. Ceux-ci ont répudié toute idée européenne : à les entendre, la cathédrale de Cazan (1) l'emporte sur l'église de Saint-Pierre, et les concombres salés de leur pays sont plus savoureux que les raisins parfumés de Sicile. Ensuite, la vieille Europe, avec ses ébranlemens sans fin, est dans un état imminent de décadence et de décomposition : Thiers, Guizot, O'Connell, sont des sots, et mille fois sont plus heureux leurs serfs que les populations libres et civilisées.

« Et en jetant les yeux sur ces hommes, Wladimir s'écriait : Mon Dieu! c'est donc à ce prix que nous devons acquérir le fruit des sciences et des lumières! Il faut donc que nous passions par cette nullité odieuse, par cette insigne présomption, par cette prostitution de la bassesse! O Russes! votre vie s'épanouissait pourtant large et fière dans les déserts du Volga et de l'Oural, alors qu'une liberté sauvage vous poussait à des guerres pleines de faits héroïques; pourtant la vertu brillait dans votre regard, alors que sur la place publique de Novogorod vos discours, animés de l'amour de la patrie, retentissaient du haut de la tribune et décidaient vos différends. Plus d'une fois, pour défendre et garder l'honneur du pays, vous avez vous-mêmes brûlé vos villes et vos temples, dans votre haine des fers étrangers et votre horreur de l'esclavage! »

Bientôt le jeune homme demande à ses compatriotes si la civilisation nouvelle importée par Pierre-le-Grand n'a fait qu'énerver leur antique courage, s'ils ne sauraient s'en servir que comme d'un vêtement d'emprunt ou d'un masque grimaçant.

« Notre héros souffrait de ce vide de cœur auquel nous sommes tous condamnés (les Russes); fatigué du spectacle affligeant que lui offrait sans cesse son pays, il se laisse entraîner par le flot commun; il voulait aller remplir son ame et sa vie loin de sa patrie parmi d'autres hommes.

« Et il alla visiter la moderne Babylone, cette cité hardie qui entretient les peuples dans une activité d'esprit incessante, où la pensée humaine travaille libre et inspirée, toujours prête à s'élancer vers de nouvelles conquêtes. Au milieu de ce mouvement, de ces victoires, de ces triomphes et de ces chutes, il sentit qu'il était étranger, qu'il assistait à une fête où il n'était point invité. Les cham-

(1) Église métropolitaine de Saint-Pétersbourg.

bres grondent d'éloquence; il s'y agite une grande et vieille question. Chacun, dans cette *divine comédie* sociale, est acteur. Seul il ne saurait qu'y faire. Il n'est pas appelé. Le hasard l'a jeté au milieu d'un festin où sa place manque, et, dévoré de jalousie, accablé de douleur, il fuit ce peuple toujours bouillant et toujours jeune. Il alla se réfugier sous le ciel de l'indolente Italie. »

Placées en regard l'une de l'autre et examinées au simple point de vue littéraire, les deux figures d'Onéguine et de Wladimir n'offrent peut-être ni rapports bien saisissables, ni parenté bien directe. Il faut se rappeler que le premier représente l'individualité de Pouchkine, lequel exprime lui-même l'esprit dominant de sa caste et de son époque; il faut remarquer ensuite que Wladimir est la personnification la plus parfaite de la jeunesse actuelle et que M. Maïkoff procède de Pouchkine en ligne directe : alors on n'aura pas de peine à reconnaître la fraternité des deux personnages, ou plutôt, comme nous l'avons dit, leur identité. Ce qu'il y a surtout à signaler dans les ouvrages publiés depuis la mort de Pouchkine, c'est la liberté d'expression qui les caractérise et que la censure a respectée; il y a là un fait positif qui répand une vive lumière sur l'état intellectuel de l'empire. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, l'Europe juge la Russie avec une étrange exagération. S'il y a une censure en Russie, il y a aussi un esprit public dont la puissance commence à balancer celle de la censure.

Le mouvement littéraire dont nous venons d'indiquer les deux phases principales, celle qui s'est ouverte avec les premiers écrits de Pouchkine et celle qui a commencé depuis sa mort, n'a pas été sans influence sur les tendances nouvelles de la pensée russe. Les poèmes de Pouchkine ont réveillé l'esprit national et lui ont enseigné sa force; les écrits de Gogol, de Maïkoff, étendent le cercle de l'action littéraire et la font passer des régions aristocratiques dans les régions moyennes de la société. Ainsi partout l'autorité de la pensée se fait reconnaître et s'affermit, ainsi s'élargit l'horizon des écrivains et du public auquel ils s'adressent. Il y a là une voie féconde pour le génie russe, et c'est l'honneur de Pouchkine d'avoir creusé le premier cette voie, c'est l'honneur des écrivains actuels d'avoir su dignement continuer son œuvre.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

LA MONARCHIE PRUSSIENNE.[1]

J'avais quitté Berlin sur la fin de 1845, j'y rentrais au commencement de 1847. A la suite, à la place de l'agitation religieuse, apparaissait alors l'agitation politique, et celle-ci, long-temps couverte par l'autre, dominait et remplissait tous les esprits. Les premiers états-généraux de la monarchie prussienne étaient convoqués pour le 11 avril; la patente du 3 février les avait solennellement institués; l'Allemagne entière attendait; l'Europe regardait l'Allemagne, ce qui n'arrive pas toujours, et l'on se demandait avec une anxiété singulière ce que serait enfin cet avenir nouveau dont le roi lui-même semblait avoir voulu tout ensemble ouvrir et refermer la porte.

Les dissidences ecclésiastiques étaient tombées dans l'ombre; l'âpre curiosité qui s'était prise à ces questions profondes se jetait sur des intérêts plus immédiats, sinon plus substantiels. La guerre théologique

(1) Voyez les articles de cette série dans les numéros des 1er février, 1er mars, 1er avril, 1er mai, 1er juillet, 1er décembre 1846.

couvait peut-être encore au sein des ames, elle n'est pas près d'en sortir, et c'est assurément la dernière que le monde verra cesser; mais il y avait trève, oubli d'un moment, comme dans toutes les guerres éternelles. Il n'était plus question de savoir sous quelle formule on définirait le Christ; les bourgmestres rationalistes interrompaient l'étude de la dogmatique, qui, pendant un temps, avait fait leur joie; le piétisme, refoulé plutôt que vaincu, se retirait à l'arrière-garde, et la bataille s'engageait avec d'autres armes entre d'autres ennemis. Venaient maintenant les avocats et les jurisconsultes, qui, le texte à la main, comparaient froidement les ordonnances de 1820 et de 1823 aux ordonnances de février 1847; venaient les enthousiastes, courtisans ou doctrinaires, qui se pâmaient d'aise devant l'œuvre royale; venaient ceux qui trouvaient la munificence trop mesquine et ceux qui la trouvaient trop grandiose, ceux qui aimaient la liberté selon cette mode-ci ou selon cette mode-là, et ceux enfin qui ne l'aimaient pas du tout. Fallait-il accepter, fallait-il refuser ce bienfait d'une constitution qui paraissait aux uns si magnifique, aux autres si suspecte? *Accepter ou refuser,* c'était là le titre de l'évangile du jour, du livre de M. Henri Simon, et la plupart, on doit l'avouer, s'écriaient avec l'auteur : « Nous t'avions demandé du pain, tu nous donnes une pierre. »

Comment nous transporter dans un mouvement d'idées si spécial, nous qui ne voulons jamais entendre ce qui n'est pas à notre guise? Comment traduire de ce côté-ci du Rhin ces systèmes où rien n'est simple, ces passions qui ne sont jamais pressées? Il était plus facile encore de se représenter la lutte religieuse : celle-là, du moins, est à peu près la même dans toute l'Europe; il n'y a que les noms qui varient, le fond ne change pas. Dites que les lois de la pure raison ne sont que chimères impuissantes, « que l'homme n'est pas suffisamment tenu par les maximes humaines, » et qu'il faut à la société l'appui d'un dogme miraculeux: vous parlerez comme M. Eichhorn, le ministre de l'instruction publique en Prusse; mais, à Paris même, les échos intelligens et fidèles ne vous manqueront pas, vous serez compris à demi mot. Le ton de Paris est là-dessus le ton de Berlin; hypocrites ou sincères, nous avons aussi nos piétistes.

Allons-nous, au contraire, pénétrer dans le débat politique, aussitôt les analogies nous font défaut ou nous égarent; les grandes lignes par où chemine habituellement l'histoire se compliquent là de tant d'accidens, qu'on craint toujours de les perdre : ceux même qui les suivent mettent leur amour-propre à n'avoir point l'air de marcher sur une route frayée. Leur pays, à les en croire, serait presque une terre d'autochthones, et le plus haut honneur qu'ils désirent pour leur république, c'est qu'elle paraisse avant tout originale et primesautière. Les Romains envoyèrent étudier les lois d'Athènes, Platon alla cher-

cher la sagesse en Égypte et Lycurgue en Crète : la sagesse prussienne est née d'elle-même sur le sol national, comme le chêne allemand dans les forêts allemandes; elle ne doit rien, dit-elle, à celle des autres, et ne souffre pas qu'on l'accuse d'imiter personne. Aussi, quand nous nous arrêtons en face de ses œuvres, gardons-nous bien de notre fatuité gauloise et ne crions jamais : Ceci est à nous! Ne crions point, par exemple : Voici la révolution qui passe, elle est faite à notre image, et nous vous l'avons dépêchée! Il n'en faudrait pas tant pour qu'on relevât les barrières qui tombent maintenant devant elle. La révolution prussienne a juré qu'elle aurait son enseigne, qui ne serait pas la nôtre. Sachons nous résigner, et voyons comment elle s'y prendra.

Notons seulement ce point-ci : le peuple et le prince à Berlin tiennent là-dessus un même langage. — Le bourgeois le plus amoureux de réformes ne les voudrait point à la condition de les copier; il y va de sa gloriole d'auteur, sans parler de la conscience qu'il a d'être l'homme d'une race à part, d'une race supérieure. Il aura plus attendu que tout le monde pour faire mieux que tout le monde. C'est de cette manière-là qu'il se console d'avoir encore si peu fait. — Quant au prince lui-même, le premier article de sa foi politique, il l'a prêché, je pense, avec assez d'éclat; il n'a pas voulu donner une charte qui relevât ou des *droits de l'homme*, ou même du *bill des droits;* ce sont là de trop modernes origines, trop suspectes, parce qu'elles sont trop visiblement de fabrique humaine. La législation du 3 février se rattache, par son essence, à ces législations primitives qui descendaient du ciel au milieu des éclairs et des tonnerres; elle n'est pas d'hier, parce qu'elle est de tous les temps, et c'est cette perpétuité qui la consacre; la substance en reposait déjà dans les établissemens des plus antiques sociétés. O la triomphante ambition!

Je n'imagine guère qu'on puisse à volonté se séparer ainsi de son siècle, soit pour en improviser un autre, soit pour en recommencer qui ne sont plus. Il y a dans le courant ordinaire des années une force irrésistible qui pousse tout par de larges voies que l'on ne remonte pas et d'où l'on ne sort pas. Que ce courant suive et creuse chaque jour davantage le lit qu'il s'est ouvert chez nous en 89, qu'il doive rouler partout ces mêmes idées qui ont fécondé la France, je le crois de toute mon ame. Il faut pourtant l'avouer, nous comptons trop vite sur des ressemblances; nous regardons chez nos voisins ce que nous y pensons déjà voir, alors même que nous n'y voyons rien; nous jugeons trop souvent le présent comme s'il était déjà ce que sera l'avenir. Trop confians dans ce progrès qui refait insensiblement l'Europe à notre image, nous ne connaissons plus rien de ce qui l'arrête; nous ne daignons savoir ni comment les autres l'acceptent, ni comment ils lui résistent, tant nous sommes sûrs qu'ils lui obéiront. Perdre cependant la

juste notion des choses qui nous entourent, ce n'est pas le moyen d'y prendre autorité. Si nous voulons garder notre place et notre influence dans cette universelle transformation qui s'accomplit au profit de nos principes, nous devons l'interroger à tout moment pour nous tromper le moins possible sur le rôle qu'il nous convient d'y jouer à telle heure ou à telle autre. La vraie politique de la France vis-à-vis des nations étrangères, ce n'est pas d'arrêter cette vie nouvelle qui circule dans leurs veines : même en le voulant, nous ne le pourrions point; ce n'est pas non plus de leur donner la fièvre, elles nous en feraient elles-mêmes un crime et s'en vengeraient sur nous : la vraie politique de la France au dehors, pour long-temps encore, si j'ose ainsi parler, c'est de tâter le pouls à la révolution et d'en publier franchement les bulletins.

De ce point de vue-là nous avons fort à faire pour ne pas nous abuser sur l'état de la Prusse. Nous en sommes peut-être assez mal instruits, parce que nous nous le figurons trop vite. Nous jugeons volontiers d'ensemble et par masse; ce qui manque précisément sur cette terre allemande, c'est l'unité matérielle et morale qui s'accommode de pareils jugemens : rien ne s'y fait en bloc et d'un seul coup. Le tambour bat, nous courons pour voir, nous arrivons, nous crions : Ville gagnée! Ce n'était qu'une escarmouche, il faudra recommencer demain. Ou bien nous fions-nous par hasard à la résignation peinte sur ces placides visages, descendons seulement plus avant dans ces ames profondes, voilà que nous y trouvons cachés de formidables entêtemens, d'indomptables espoirs. Ayons donc quelque patience, et lisons feuille à feuille, comme on nous le donne, ce livre un peu sibyllin où s'inscrivent lentement les destinées de la Prusse. Ne tenons rien pour connu de ce qui n'est pas encore. Supposons plutôt que nous abordons des contrées entièrement neuves, et explorons-les comme si nous les découvrions. Pour moi, je ne saurais entamer cette difficile épopée de la dernière diète prussienne, sans me demander d'abord où j'entre, où je suis. Avant le récit de la pièce, la description de la scène et la liste des rôles.

C'est ici chose convenue que la monarchie prussienne est tirée d'un bout à l'autre au cordeau; cette opinion date chez nous du temps où l'on voyait de très loin le grand Frédéric la discipliner à la façon dont manœuvraient ses soldats. Quelle confusion pourtant au premier regard que l'on y jette d'un peu près! quel mélange d'élémens disparates! Tout est en train, rien n'est complet; tout s'est fait par morceaux, rien ne se raccorde. Frédéric lui-même a grossi le désordre en essayant de le corriger. Mirabeau s'extasiait déjà sur « l'inextricable amas de difficultés et d'incertitudes » qu'avait enfanté la publication du *Landrecht*, et, depuis ce premier essai d'uniformité légale, combien encore sont nées de contradictions criantes à la suite des vicissitudes politiques! combien partout d'institutions et d'idées qui se heurtent, parce que le

progrès et la réaction, la réaction libérale et la réaction absolutiste, dans les nombreuses alternatives de leur fortune, ont laissé tour à tour leurs fruits sur le sol sans avoir jamais pu ni l'une ni l'autre se l'approprier tout entier (1)!

Il y a donc dans chaque province des établissemens à part qui n'ont d'autre raison d'y être que d'y avoir été. Il y a de vieilles chartes municipales à côté des nouvelles; il y en a de nouvelles qui sont révisées à côté de nouvelles qui ne le sont pas. Il y a par toute la monarchie, à côté du règlement moderne de l'impôt fondé sur la confection moderne du cadastre, mille et mille méthodes fiscales qui datent des temps les plus divers et sont à peine aujourd'hui comprises de ceux qui les appliquent. En face d'un code national, il y a pour certains lieux des régimes d'exception. Il y a tout ensemble le principe de l'égalité devant la loi et le privilége des immunités personnelles, le droit de justice patrimoniale et le droit d'être jugé par le jury, la procédure secrète et la publicité des tribunaux (2). L'organisation judiciaire est sur un pied respectable, et la couronne s'arroge cependant le pouvoir de déposer les magistrats. L'ordonnance communale de 1808 est une véritable émancipation populaire, et l'édifice administratif qui l'encadre pèse pourtant sur la commune de tout le poids d'une dure tutelle. On proclame la liberté de la science et de l'enseignement, et après cela l'on met en surveillance et en suspicion l'église, l'école et la presse. L'œuvre par excellence du protestantisme, l'unique support des futures démocraties, l'éducation du peuple, est en vérité l'objet des soins les plus attentifs, ce qui n'empêche pas néanmoins qu'on prenne çà et là des mesures dignes de la très sage et très catholique Autriche. La démocratie enfin est déjà pour ainsi dire assise sur le pays, grace à cette constitution militaire qui appelle tous les citoyens sous les drapeaux et les y garde toujours; mais l'armée démocratique de la Prusse se range encore en bataille au pied d'un trône absolu. Singulier absolutisme que l'usage tempère jusqu'à le dissimuler et qu'un caprice individuel pourrait pousser à l'extrême sans violer aucune loi! Singulière démocratie qui souffre l'arme au bras ce dur commandement du bon plaisir, et se laisse si rudement manier par une autorité qu'elle briserait rien qu'en éclatant! C'est la poudre qui dort dans un canon chargé.

Il est, je le sais bien, des rêveurs subtils que tous ces contrastes n'effraient pas; ils osent même davantage, ils les admirent et s'y complai-

(1) Je reproduis ici bien imparfaitement la vivacité du tableau tracé par M. Gervinus dans son excellente brochure *Die Preussiche Verfassung und das Patent vom 3 Februar 1847*.

(2) L'ordonnance du 17 juillet 1846 et celle du 7 avril 1847 ont de beaucoup étendu, comme on sait, la publicité judiciaire, mais la procédure criminelle n'est encore publique qu'à Berlin et sur le Rhin.

sent. Ils ont le talent d'y découvrir une formation naturelle où leur science intrépide aime à chercher des lois régulières comme dans les évolutions du monde physique; ils ne s'aviseraient pas de rien déranger au chaos, tant ils sont convaincus que la lumière y va venir d'elle-même. Pourquoi les maîtres de l'*école historique* ont-ils fait si grand fi de nos procédés révolutionnaires? Uniquement parce que nous avions bâti sur table rase, en nous débarrassant de cet amalgame de ruines incohérentes sous lesquelles ils étouffent. Mais ce vain tumulte du passé, qui se révolte au hasard contre son agonie, est-ce donc là le magnifique développement de l'avenir, que le roi Frédéric-Guillaume se vante à tout propos d'avoir su respecter? Je ne vois point, quant à moi, d'harmonie providentielle dans cet aveugle tiraillement des forces vitales qui constituent un peuple, et je ne crois pas que la Prusse ait gagné beaucoup depuis soixante ans à toutes les discordances qu'on a laissé se perpétuer dans son sein. Le corps de la monarchie est trop jeune sans doute, les parties qu'il embrasse ont été trop récemment juxtaposées, pour que l'agglomération soit déjà parfaite : étrange raison de glorifier les obstacles qui la retardent, de monter au Capitole et d'y remercier les dieux! Il est vrai qu'il est plus commun d'avoir un érudit ou un rhéteur qui sanctifie le mal par une théorie que d'avoir un homme qui le guérisse par un remède.

Les théories toutefois ont beau dire, ce que la Prusse actuelle a de puissance et d'énergie, elle le doit à des esprits clairs, à des volontés vigoureuses; s'il lui reste encore tant d'inconsistance, il faut bien accuser les volontés défaillantes qui s'en accommodent, les esprits obscurcis qui s'en félicitent. Il n'y a point, en politique, de ces nécessités d'organisme si malheureusement inventées par une philosophie qui a trop long-temps écrasé la vie publique de l'Allemagne; il y a les mérites et les torts des individus ou des peuples.

D'où naissent en effet ces oppositions bizarres qui se rencontrent à chaque pas de Cologne à Kœnigsberg, sinon de la diversité des époques, dont on n'a pas su coordonner l'action successive,—de la diversité des lieux, dont on n'a pas assez corrigé les influences divergentes? C'est que, pour poser et pour sceller la pierre angulaire d'une grande unité nationale, le plus habile architecte ne pourra jamais, dorénavant, se passer du concours de la nation; c'est que la nation prussienne n'est appelée que d'hier à travailler au monument.

I.

La croissance de la Prusse s'est faite en quelque sorte par alluvions. Dans sa constitution intérieure et administrative, dans sa constitution géographique et territoriale apparaissent l'une après l'autre les cou-

ches nombreuses si vite apportées en si peu de temps. Elles se sont trop violemment succédé pour s'être déjà fondues, et les dissidences qui nous frappaient tout à l'heure proviennent toutes de ces brusques mouvemens. La Prusse administrative n'est pas une, j'y compte jusqu'à cinq formations; la Prusse territoriale n'est pas une, il y a huit états qui sont chacun une Prusse différente. Le territoire de la Prusse contient huit provinces, dont aucune ne reconnaît naturellement de sœur, dont deux ou trois au plus s'allient à peu près. L'administration de la Prusse a changé cinq fois en trois quarts de siècle, et chaque fois elle a déposé sur le pays des germes qui devaient tous grandir en se contrariant tous.

Nous aussi, vraiment, nous avons subi les variations de ces rapides années; mais, en bons logiciens que nous sommes, nous ne les subissions pas à moitié : un régime chassait l'autre, et tout nouvel arrivant agissait comme s'il eût été premier occupant. La restauration maudit l'empire, l'empire avait bafoué le directoire, le directoire avait renié la convention. Rien ne s'est ainsi perpétué que ce qu'on ne pouvait pas démolir. En Prusse, au contraire, les époques se sont pour ainsi dire accumulées sans jamais se remplacer tout-à-fait. Dans la Prusse d'aujourd'hui, qui ne retrouverait facilement, qui ne distinguerait la Prusse du grand Frédéric, celle des deux Frédéric-Guillaume jusqu'en 1806, celle de 1806 à 1816, celle enfin de 1816 à 1840? Toutes ces influences, toutes ces inspirations d'origine si diverse, coexistent encore à présent et se trahissent par leurs chocs, même au milieu de la fanfare que sonnent depuis sept ans les derniers venus. Il semble que ceux-ci veuillent récapituler en eux tout le passé : voyez plutôt, n'est-ce pas la suite de leurs ancêtres qui défile avec eux devant nous?

Le génie guerrier de Frédéric II fait de la Prusse une puissance militaire; son esprit philosophique entreprend déjà d'y organiser l'état, son humanité veut y assurer d'abord au peuple les conditions matérielles du bien-être. — Sous ses successeurs, jusqu'au moment où de cruelles nécessités imposent d'énergiques efforts, jusqu'au réveil de 1806, deux travers s'introduisent dans la conduite des affaires prussiennes, deux vices qui les ont bien souvent gâtées : la routine et l'indécision. — Le mémorable élan de 1806 substitue l'esprit nouveau de 89 à ce vieil esprit de réforme autocratique dont Frédéric avait été le héros; on prétend tout ordonner, tout restaurer, non pas à l'aide du zèle bénévole d'un prince absolu, mais par l'infaillible essor des libertés populaires. Cet essor admirable sauve du moins la patrie du joug de l'étranger, s'il ne l'affranchit pas du joug intérieur, et le souvenir en reste au fond des ames pour y nourrir l'espérance pendant vingt-cinq ans de froide réaction. — Vingt-cinq années durant, la Prusse porte la peine de la part qu'elle a prise dans la sainte-alliance de 1815; elle souffre

en silence le système qui l'enchaîne à l'Autriche; la bureaucratie s'installe et trône dans l'immobilité du *statu quo*. — Surviennent enfin les jours bruyans de 1840, ces tentatives dramatiques et pittoresques d'une imagination remuante qui cherche à tout prix un autre libéralisme que celui du grand Frédéric ou celui d'Hardenberg et de Stein, un autre absolutisme que celui de Frédéric-Guillaume II et celui de Frédéric-Guillaume III. Eh bien! dans cette époque si originale, et qui voudrait être si exclusive, les institutions, les événemens, les idées, les hommes, tout porte l'empreinte des époques antérieures. A travers les illusions sentimentales et chevaleresques sur lesquelles on a bâti le nouvel édifice officiel, on sent percer çà et là tantôt la droite et sèche raison du grand Frédéric, tantôt la timidité méticuleuse de Frédéric-Guillaume III, tantôt les vives réminiscences de la sagesse toute moderne qui présidait aux nobles travaux de 1806. Voilà tout l'aspect politique de la monarchie prussienne en ce moment-ci de son histoire.

L'aspect du territoire est encore plus diversifié par la bigarrure des provinces que celui de l'état par la variété des antécédens.

Jetez les yeux sur la carte de l'Allemagne, vous aurez le secret plus ou moins avoué des ambitions prussiennes. La configuration irrégulière et tourmentée du royaume constitué par les traités de 1815 indique à première vue ce qui lui manque et ce qu'il aspire à trouver, l'unité matérielle, indispensable base de l'unité politique. Les deux morceaux dont il se compose semblent travailler d'eux-mêmes à se rejoindre. Le Hanovre et le Brunswick, qui les séparent, sont pris pour ainsi dire entre les deux pointes qui arment ce grand fer de lance formé par les provinces de l'est. A l'ouest, la frontière hanovrienne est encore largement ouverte par le district westphalien de Minden, qui s'avance au cœur du royaume anglais comme un promontoire. Ces deux groupes territoriaux de l'est et de l'ouest ne sont pas non plus chacun, il s'en faut, un système complet; les affinités de voisinage ne suffisent pas à compenser de plus anciennes et plus profondes dissidences. Qu'y a-t-il de moins semblable au Rhin que la Westphalie, à la Silésie que Posen, à la Poméranie que la Prusse? Et cependant toutes ces provinces se touchent; mais, pour que le contact fût vraiment fraternel, il faudrait un centre, un foyer constitutionnel, d'où la vie nationale se répandît et circulât dans le corps entier de l'état. La dernière diète a bien montré tout ce que pourrait gagner la patrie prussienne à rattacher par un commerce plus actif ses membres trop dispersés; ce n'est pourtant pas en trois mois qu'on saurait effacer ces antiques divisions.

Il y a d'ailleurs sur cet objet, comme sur tant d'autres, une contradiction singulière dans les idées qui mènent la monarchie. Sa majesté Frédéric-Guillaume disait le 11 avril : « Il a plu à Dieu de faire

grandir la Prusse par l'épée! » Et ce royaume né de la force, enfanté dans la bataille, il le comparait à un camp. L'esprit rempli de ces images guerrières, il se demandait comment pourrait durer un si violent assemblage, s'il n'y avait, pour en retenir les pièces mal enchevêtrées, l'unique volonté d'un roi qui ordonnât comme ordonne un général d'armée. Et, d'autre part, le même prince qui proclame avec tant de solennité l'incohérence de son empire, qui désespère de le conserver s'il ne l'étreint sous les liens du despotisme, le dominateur imposé par le droit du sabre à la Pologne, au Rhin, à la Silésie, se plaît et se joue dans des doctrines qui exagèrent non pas l'indépendance, mais l'individualisme, mais l'isolement des nationalités provinciales. Quand l'illustre songeur de Potsdam n'est pas préoccupé du besoin de se montrer en maître à des sujets récalcitrans; quand, au lieu d'appuyer la main sur l'épée du grand Frédéric, il penche la tête sur les livres; quand il converse avec les savantes pensées dont s'est nourrie sa jeunesse, allant de Schelling à Savigny et de Savigny à De Maistre, il se dit alors que l'influence du climat et celle de la race découlent assurément de Dieu au même titre et avec le même privilége que l'auréole de la royauté. Pénétré d'une vénération religieuse pour ces lois fatales de la nature et de l'histoire qui sont à ses yeux les modes sacrés sous lesquels la Providence s'est assujetti l'homme, il regarde comme un crime de les déranger. Ce n'est pas seulement le caractère particulier d'une province, c'est la patente d'une ville, c'est la coutume d'un village, c'est la tradition d'une paroisse qui lui deviennent respectables et chères. Il a peut-être écouté tout à l'heure, il a pris sur lui d'approuver une circulaire ministérielle qui brisait les écoles polonaises de Posen : rentré dans la jouissance de lui-même, débarrassé de l'obsession prosaïque des conseillers intimes, libre de philosopher, il voudrait voir maintenant ses vassaux polonais se presser au pied de son trône en costume national pour lui prêter dans leur langue le serment et l'hommage que les électeurs de Brandebourg prêtaient naguère aux rois de Pologne. La bureaucratie prussienne ne s'accommode pas, heureusement pour la Prusse, de cette souveraineté de comédie; mais, si tendu que soit le réseau qu'elle a jeté sur la monarchie, elle n'est pas près encore d'y assouplir tant d'élémens trop divers.

Voulons-nous parcourir une à une toutes les régions distinctes qui, de la Moselle et du Rhin à la Vistule et au Niémen, portent ces couleurs blanche et noire dont on rêve quelquefois de faire un jour les couleurs allemandes? En attendant que ce pavillon de l'avenir flotte sur toute la famille germanique, il couvre assez mal les dissidences des peuples déjà rassemblés sous son ombre. Ce serait un long travail d'étudier les huit provinces prussiennes dans le détail de leur organisation, et il n'est pas besoin de descendre si avant pour sentir par où surtout elles diffè-

rent. Les seuls dehors suffisent à trahir ce défaut d'agrégation, et, si ces élémens hétérogènes ne sont pas inconciliables, on s'aperçoit du moins tout de suite qu'ils ne sont pas encore assez conciliés.

Plaçons-nous au cœur de l'empire, dans cette Marche électorale de Brandebourg, qui a été comme le solide noyau autour duquel s'est formée la domination des Hohenzollern. C'est là que survit toujours le vrai Prussien avec sa consistance propre, le *vieux Prussien,* comme on l'appelle, un royaliste décidé, moitié par affection domestique pour une dynastie sous laquelle a grandi son nom, moitié par goût inné pour le culte superstitieux de la discipline et de la hiérarchie. Le roi est le maître, parce qu'il est le roi; tel est tout le catéchisme de ces durs esprits, droits et sensés dans leur genre, mais étroits, secs et particulièrement orgueilleux. On dit : *l'esprit de la Marche!* dans toute l'Allemagne, le mot est reçu pour désigner cette froide et désagréable nature. Le petit bourgeois de Berlin se soucie peu des nouveautés politiques; ce ne fut point sans peine qu'on lui démontra que le discours du 11 avril n'était pas le chef-d'œuvre de l'amour paternel du prince pour son peuple. Il se répète avec fierté que ses rois sont de braves rois, et, comme il garde aux Français une rancune farouche jusqu'à la niaiserie, on peut toujours le traiter fort cavalièrement, pourvu qu'on lui dise en même temps qu'il a vaincu la France à Rosbach et à Gross-Beeren. Les lettrés, les employés, la riche bourgeoisie, sont dévoués sans doute aux principes constitutionnels, et leur dévouement est sérieux, malgré certain pédantisme avec lequel ils se félicitent d'être *la nation de l'intelligence,* comme nous nous glorifions d'être *la grande nation;* mais Berlin est aussi, ne l'oublions pas, la ville des fonctionnaires, la capitale des piétistes, la citadelle de toutes les orthodoxies. Il subsiste ainsi dans les classes éclairées une minorité imposante qui paralyse souvent tout le reste; forte de l'immobilité des classes inférieures, argumentant de leur instinct, appuyée sur leur foule, cette minorité de doctes conservateurs soutient par calcul ou par système l'ancien trône avec l'ancien autel. Ce n'est point Berlin qui prendra les Tuileries prussiennes, et la fidèle Marche ne bougera pas de si tôt.

Que n'est-ce de même partout? Avec quelle douce sécurité, avec quel heureux loisir on se bercerait dans les réminiscences du bon vieux temps! Mais il n'y a guère que les Poméraniens sur qui l'on puisse compter avec le même abandon, et les lourds géans de la Baltique sont d'espèce naturellement trop indifférente pour mettre de la passion dans l'obéissance; ils obéissent sans s'attacher. La force inerte de ces robustes populations est un instrument docile au service de tous les maîtres; ils ne résistent pas plus aujourd'hui qu'ils ne résistaient hier, qu'ils ne résisteraient demain. Les Français, si détestés par la populace berlinoise,

étaient accueillis à Stettin le plus pacifiquement du monde. Il n'y a pas bien long-temps que la Prusse a réuni toute la Poméranie, et la majeure partie de la province a si souvent changé de loi, qu'on ne peut raisonnablement en attendre des sympathies bien profondes pour le dernier occupant. Les Poméraniens sont de vigoureux soldats : la crosse du fusil est plus terrible entre leurs mains que la baïonnette; mais ils ont été tour à tour et place par place Suédois, Polonais et Danois. Stralsund, qui, ainsi que Rügen, était devenu français en 1807, avait été donné au Danemark en 1814. Danzig n'est prussien que depuis le partage de la Pologne. Ce n'est pas là vraiment une incorporation rassurante.

La province de Prusse est du moins tout-à-fait liée à la maison de Brandebourg, liée par les souvenirs d'une antique communauté de travaux et de gloire, liée par les souvenirs plus récens des malheurs de 1807. C'est sur le sol aride de la Prusse orientale que la monarchie dut jouer alors sa dernière partie, sur les champs de bataille à jamais mémorables de Friedland et d'Eylau. C'est derrière la Vistule, derrière le Niémen, à Memel, au bord le plus reculé de la Baltique, que cette monarchie, vaincue et fugitive, trouva dans l'énergie des masses la constance nécessaire pour ne pas désespérer de sa fortune. La province de Prusse a montré de la sorte qu'elle méritait bien qu'on eût baptisé tout le royaume de son nom; mais elle veut encore aujourd'hui le prouver d'une façon nouvelle, et la conquête des libertés publiques attire maintenant et nourrit tout ce feu qu'elle avait porté dans la défense du territoire national. Kœnigsberg est le chef-lieu de la croisade politique entreprise depuis 1840; les cruels ennuis qui sont sortis de là pour la royauté de ce temps-ci n'ont sans doute pas laissé dans son cœur toute la reconnaissance promise à ces ardens citoyens par la royauté de 1813. C'est une race à part que celle des bourgeois de Kœnigsberg; remuans et déterminés, rudes logiciens qui calculent toujours, mais qui passent toujours du calcul à l'action, ils doivent compter comme les agitateurs les plus habiles et peut-être les moins résignés de l'Allemagne. Ville de commerce, de guerre et d'université, Kœnigsberg ramasse en soi tout ce qu'il peut y avoir de nerf dans l'organisme germanique pour faire face au génie moscovite. Kœnigsberg, avec sa haine implacable des Russes, est là sur la frontière comme un de ces corps d'avant-garde qui s'aventurent souvent plus loin qu'on ne le voudrait au centre : on a vu de grandes batailles engagées par des éclaireurs, et, si quelque ferment a dû peut-être éloigner la Prusse de la Russie, n'est-ce pas l'impulsion libérale donnée par les intrépides compatriotes de cet autre révolutionnaire qui s'appelait Emmanuel Kant? Encore n'ont-ils jamais trouvé jusqu'ici, même pour un instant, qu'on en eût fait assez, et le mécontentement gronde en permanence dans

toutes les cités marchandes qui bordent la côte de la Baltique de Danzig à Memel (1).

Par une conformité peu ordinaire en Allemagne, et surtout peu favorable au gouvernement prussien, la noblesse de cette inquiète province, les *chevaliers* établis sur leurs domaines de campagne s'entendent avec les bourgeois des villes pour associer de part et d'autre des griefs qui sont au fond communs. Danzig est persuadé que son port serait mieux rempli, Elbing n'aurait pas pris au sérieux les prédicateurs anglais du *free-trade*, si une administration plus généreuse avait permis aux propriétaires de l'intérieur d'exploiter plus utilement la richesse rurale. Malgré les titres éclatans de son patriotisme, la province de Prusse est depuis long-temps délaissée; toutes les dépenses ont été pour les provinces de l'ouest; on n'avait pas peur que celle de l'est se donnât à ses voisins. Dans celle-là, maintenant encore, il n'y a point de chaussées, point de canaux, point de digues pour arrêter les débordemens périodiques de la Vistule; on avait à peine commencé le pont de la Nogath qu'un accès de royale colère a failli le contremander. Séparée du Brandebourg par les sables de la Poméranie, bloquée pendant six mois au nord par les glaces de la Baltique, bloquée pendant toute l'année par les Cosaques de la douane russe, la Prusse orientale dépérit faute de débouchés au dehors, faute de communications suffisantes avec les parties centrales de la monarchie. Les bois pourrissent, les grains se perdent parce qu'il n'y a point assez de routes pour les amener à Danzig ou à Berlin. Les fortunes agricoles diminuent de valeur parce qu'on n'est point assez à même de les réaliser. Cette situation pénible affecte vivement la masse des propriétaires nobles; il s'est répandu beaucoup d'aigreur dans ce corps si considérable, et la *chevalerie* prussienne est venue prendre place à la diète parmi les opposans.

Ce n'est point à coup sûr la chevalerie de Saxe qui aurait voulu d'un rôle si malséant. La Saxe, qui n'est prussienne que depuis 1815, rivalise de zèle monarchique avec le Brandebourg lui-même. La noblesse saxonne se tourne vers le soleil de Potsdam, un soleil à son midi, et l'adore en toute dévotion comme elle adorait, il y a cent ans, les astres charmans ou magnifiques qui brillaient alors à la cour de Dresde. Ce sont de pieux et loyaux seigneurs qui ne se targuent pas d'intelligence politique et ne demandent qu'à vivre doucement. Les bourgeois eux-mêmes, dans ce bon pays riche et fertile, au milieu des riantes beautés de la nature, ne se donnent point partout pour être d'humeur querelleuse, et en beaucoup d'endroits ils seraient volontiers prêts à bénir tous les gouvernemens. Erfurt est un pur foyer de royalisme, et Mül-

(1) Dans la *Revue* du 15 avril 1847 (*les Écrivains politiques et le mouvement constitutionnel en Prusse*), j'ai donné l'analyse d'un livre fort intéressant sur Kœnigsberg : *Kœnigsberg und die Kœnigsberger*, par M. Jung.

hausen possède certainement la fleur des bourgmestres. Naumbourg et Magdebourg sont, il est vrai, d'allure moins commode; mais voilà bien un autre mal! si la Saxe n'est pas encore une contrée d'esprit politique, en revanche elle est demeurée la digne patrie de Luther. Cet indomptable génie de libre examen que l'*ecclésiaste* de Wittenberg avait apporté dans le cloître du fond de la cabane de son père, ce génie passionné de la discussion religieuse, n'a pas cessé d'animer jusqu'aux ames les plus simples. C'est comme un souffle de critique et de guerre qui vole à la surface de cette terre d'ailleurs si paisible. Là presque tous les pasteurs sont rationalistes, en dépit de la surveillance des consistoires. Là s'est formé ce bataillon des *amis de la lumière*, qui grossit toujours à mesure que sa propagande ressemble moins à une conjuration. Là vit enfin cet éloquent et honnête Uhlich, humble adversaire, avec lequel il faut pourtant compter, parce que le cri de sa conscience répond aux plus sincères désirs d'une population tout entière. Il y a dans un pareil mouvement un embarras sérieux et continuel pour un gouvernement qui fait de la religion une partie intégrante de l'état. La couronne de Prusse n'est point en même temps une tiare comme la couronne d'Angleterre, et le roi Frédéric-Guillaume n'a point à trancher du pape, les consistoires et les surintendans administrant de droit la religion évangélique; mais c'est M. Eichhorn qui nomme les surintendans et les consistoires, et c'est le roi Frédéric-Guillaume qui a voulu que M. Eichhorn fût son ministre. Quand donc le pauvre Uhlich se brouille avec le très savant conseiller Goschel, tout ensemble évêque et bureaucrate, sur la question de savoir s'il n'a point commis de sermon suspect ou de baptême schismatique, il est bien difficile que le souverain dont M. Goschel relève ne voie point dans cette circonstance quelque atteinte à sa majesté. Le roi Frédéric-Guillaume n'est pas au bout des contrariétés que lui prépare de ce côté-là sa bonne province de Saxe.

Les choses sont plus graves en Westphalie, et de plus d'une façon. Il n'y a pas là qu'un seul pays; il y en a deux et deux très différens, la Westphalie du nord et celle du midi, mais l'une et l'autre aussi peu pressées d'être agréables aux gens de Berlin. Dans le nord, dans les évêchés de Paderborn et de Munster, c'est la basse Bretagne de la Prusse: rudes paysans et rude nature, des prêtres fanatiques, des gentilshommes entêtés, gloutons et chasseurs. Quelque part, sans doute, dans ces environs, s'élevait ce magnifique château du Candide de Voltaire, qui était le plus beau de toute la Westphalie, parce qu'il avait une porte et des fenêtres. Là les Juifs sont toujours maltraités par la populace, convertis de force par l'église; on les bat que c'est plaisir; on démolit leurs maisons en un tour de main; ils se vengent à leur mode, et dévorent la campagne à force d'usure. L'homme de la campagne est encore écrasé sous

le poids des redevances féodales; il n'a qu'imparfaitement racheté sa liberté, et il est souvent lui-même étonné d'apprendre qu'il en a déjà plus qu'il ne savait, plus peut-être qu'il n'en demande. Le haut baron-propriétaire est élevé scrupuleusement au sein de la plus dévote ignorance. Toujours à cheval ou à l'écurie, membru, trapu, la tête dans les épaules, une mauvaise jacquette de velours râpée sur le dos, chaussé de bottes fortes et culotté de daim, le haut baron du cercle de Munster ou de Paderborn passe fièrement son heureuse existence à ruminer son blason et à courir toutes bêtes. Il s'habille l'hiver et vient jouer dans l'ancienne ville épiscopale l'argent de ses troupeaux ou de ses bois; mais il ne fraie guère avec les autorités provinciales, il répond en maugréant à leurs avances, et fait régulièrement la sourde oreille quand on lui parle d'aller visiter la cour à Potsdam ou d'envoyer ses enfans à Berlin. Pour ces chers rejetons de sa race, il les expose le moins qu'il peut à servir dans le même régiment ou dans le même bureau que des hérétiques et des roturiers. Ce n'est point là, sans doute, une aimable noblesse. La Westphalie du midi n'a pas non plus d'aimables prolétaires.

Tout change au midi : la population est çà et là protestante, partout industrielle, au lieu d'être partout agricole et catholique; la terre s'embellit en se vivifiant. De riches petites villes se serrent toutes de près et remuent avec une activité incroyable, Hagen, Dortmund, Iserlohn, Hamm, puis, même en faisant une pointe vers le nord, entre les deux évêchés de Paderborn et de Munster, le comté de Ravensberg et la ville de Bielefeld. On trouve là des mines de fer et de charbon, des affineries et des tréfileries, des filatures et des fabriques de drap. La Ruhr porte une batellerie très occupée. Ces biens précieux sont gâtés cependant par de fâcheuses compensations. Je ne m'effraierai jamais beaucoup du communisme en général, et du communisme allemand en particulier; le gouvernement prussien y croit, dit-il, et en a peur. La Westphalie du midi doit tout au moins lui donner de sérieuses inquiétudes: non pas qu'il y ait là plus qu'ailleurs à s'alarmer excessivement de la propagande des doctrines, mais il y faut craindre la contagion de la souffrance. Le péril n'est point dans les esprits de travers qui prêchent aux carrefours un socialisme pédantesque, lourdement copié sur les originaux français : il est, par exemple, dans la détresse des tisserands à la main qui entourent Bielefeld, dans l'amas affamé de la population flottante attirée sur toute cette région par les travaux des chemins de fer. Puis on a la mémoire longue en Allemagne : les furieux anabaptistes du XVIe siècle sont devenus aujourd'hui les riches et pacifiques mennonites; mais, sur le sol même où se déchaînaient leurs ancêtres en religion, il ne manque point d'instigateurs pour rappeler aux misérables le sac de Munster et la royauté de Jean

de Leyde. Une surveillance continuelle, des arrestations fréquentes, témoignent assez de la défiance du gouvernement vis-à-vis de ce foyer presque souterrain dont il ne peut jamais bien sonder les profondeurs.

C'est le même mal en Silésie, produit par les mêmes causes, augmenté dernièrement encore par la funeste atteinte que le commerce de Breslau reçut au moment où Cracovie dut entrer dans le système des douanes autrichiennes. Les tisserands du Riesengebirge ont connu des privations peut-être plus rudes que ceux de la Westphalie, parce qu'il s'est fait une révolution plus sensible dans le mouvement commercial de leur province. L'interruption des rapports de la Prusse avec l'Espagne a notamment enlevé un débouché ancien et considérable aux toiles de la Silésie (1); on a souffert partout de cette stagnation, mais nulle part aussi cruellement qu'en bas. Ces sombres mécontentemens se sont encore exaltés par un singulier mélange d'effervescence religieuse propre à toute cette contrée. Les prédications de Ronge sont tombées sur un sol mieux préparé pour les recevoir que ne l'était le champ où labourait Czerski. Autrefois sœur de la Bohême, déchirée comme elle par les guerres hussites, la Silésie, malgré l'invasion du sang allemand et le ferme établissement du catholicisme, a toujours eu quelque secrète inclination pour les conciliabules mystiques, orthodoxes ou non : l'Autriche s'inquiétait, il n'y a pas encore long-temps, des confréries du rosaire qui circulaient dans son voisinage entre la ville prussienne de Ratibor et les villes impériales de Teschen et de Tropau.

Cette sourde agitation des classes inférieures se relie depuis quelques années au mouvement plus régulier des bourgeoisies. La vie municipale s'est ranimée subitement en Silésie avec une passion des plus vives; les assemblées de commune ont été assidûment suivies; on a fondé des sociétés privées, publié, répandu des journaux. Breslau a donné l'exemple d'une opposition presque constante en face du gouvernement, et cette opposition a trouvé des organes énergiques pour les envoyer à la diète. Lorsqu'après la clôture des états le roi voulut se reposer de ses tracas parlementaires en inaugurant la statue du grand Frédéric à Breslau, le magistrat de la cité vint lui débiter une seconde édition du fameux discours de M. de Raumer (2), et, comme il pleuvait fort ce

(1) Les toiles de Silésie étaient envoyées non-seulement en Espagne, mais dans toutes les colonies espagnoles. Elles portent encore aujourd'hui des étiquettes et des marques qui rappellent leur destination primitive : *Creas*, *Platilles*, *Bretagne*, *Listados Estopillas*, etc. L'exportation avait atteint de 1780 à 1790 le chiffre de 15 millions de thalers; il allait encore avant 1805 à 12 millions et demi.

(2) Tout le monde a su cet incident caractéristique qui a pris au commencement de l'année une place si fâcheuse dans les délibérations de l'académie des sciences de Berlin. M. de Raumer, secrétaire perpétuel de l'académie, avait prononcé devant le roi et en séance solennelle l'éloge accoutumé de Frédéric-le-Grand; il avait fait de son discours une

jour-là et que la scène se passait en place publique, l'honorable bourgeois, tenant le parapluie sur la tête de son souverain, lui récitait d'une voix sonore et d'un beau sang-froid l'éloge trop significatif du héros libéral qui n'aimait pas les piétistes. Le libéralisme a des échos plus courtois sans doute, mais aussi décidés, dans les rangs les plus élevés de la société silésienne, et là se rencontrent de nouveaux obstacles pour l'action politique du système prussien. Ancienne province de Bohême, la Silésie n'a jamais été fief d'empire; il résulte de cet isolement où elle a vécu, par rapport au reste du corps germanique, qu'il s'y trouve même aujourd'hui beaucoup de petits seigneurs indépendans qui ne se croient pas plus Prussiens qu'ils ne se croyaient Autrichiens du temps de Marie-Thérèse. Des princes étrangers, comme le prince Frédéric de Hollande et le duc d'Anhalt-Kœthen, possèdent même dans la province de ces espèces de souverainetés particulières. Ces souverains de vieille ou de fraîche date comptent souvent plus sur les lieux que les employés de la bureaucratie prussienne, et la plupart ont vis-à-vis d'elle non-seulement des préventions et des dédains aristocratiques, mais aussi les exigences plus éclairées d'esprits libéraux formés par l'étude des lois étrangères. Sur soixante-dix membres qui composaient la première curie du parlement prussien, la Silésie en fournissait vingt-quatre, et parmi ceux-là les chefs de la minorité qu'on pouvait appeler constitutionnelle.

Viennent enfin et Posen et le Rhin, les deux extrémités de l'empire : celle qui diffère et doit différer le plus du reste par la conscience ineffaçable d'une nationalité à jamais distincte, celle par où s'infiltrent jusqu'au cœur de la monarchie les idées les plus contraires aux principes primitifs de son organisation. Posen ne sera jamais allemand, parce que les fautes mêmes des Polonais, leurs fautes morales et politiques, ne justifieront jamais l'iniquité violente sous laquelle a succombé leur patrie. Le Rhin ne se fera prussien qu'à la condition de transformer la Prusse pour se l'assimiler au lieu de lui devenir semblable. Là sont à coup sûr les élémens les plus réfractaires contre lesquels le cabinet de Berlin ait toujours à lutter, et je crois bien pouvoir dire qu'il ne terminera la lutte qu'en cédant à l'un et en se débarrassant de l'autre.

Il y a maintenant sur le Rhin un sentiment tout particulier de confiance, une confiance énergique comme l'instinct de la victoire dans

vive attaque contre les piétistes, contempteurs trop encouragés de cette glorieuse mémoire. Le roi exprima son mécontentement, provoqué par des allusions peut-être un peu transparentes. L'académie lui adressa des excuses en un langage si humble, que ce fut un étonnement universel de voir les plus beaux noms scientifiques de l'Allemagne au bas d'une pièce si déshonorante. La meilleure défense qu'aient trouvée les signataires pour se couvrir de la colère soulevée dans le public par cet abaissement auquel ils étaient descendus, ç'a été la nécessité d'observer en pareille rencontre les formes voulues de l'étiquette allemande. Tant pis pour l'étiquette.

l'armée qui va la gagner. Il fut un temps où les Rhénans avaient peur de se mêler à leurs concitoyens de l'est, parce qu'ils craignaient de perdre dans un rapprochement trop intime les institutions qu'ils doivent à l'ancienne occupation française. Ils sont sûrs aujourd'hui de porter partout avec eux ces gages glorieux d'une révolution qui a travaillé pour le monde; ils croient à la vertu communicative de leur foi politique et sociale; ils demandent à faire leurs preuves sur la plus large arène qu'on puisse leur ouvrir, dans un libre parlement institué pour toute la monarchie, parce qu'ils savent qu'ils y trouveront bientôt plus d'amis et d'alliés que d'adversaires ou d'envieux. Leur code, leur procédure, leur jury, leur état civil, ce sont là des biens que l'Allemagne entière aujourd'hui apprécie et désire, que le gouvernement prussien est lui-même insensiblement obligé de dispenser à la généralité de ses sujets. On a pu voir au sein de la diète combien la jouissance permanente de ces solides avantages avait développé d'intelligence politique parmi les Rhénans; ils avaient des orateurs et des tacticiens déjà tout prêts dans cette jeune assemblée. Ceux-là sans doute, les plus habiles, les plus clairvoyans, ont dit très haut qu'ils n'étaient pas et ne voulaient pas être Français. Qu'importe maintenant, puisqu'ils ont absorbé la substance même, l'ame de la France? Il y a pour l'esprit moderne des conquêtes plus sûres que celles du sabre; j'aime mieux nos idées et nos lois à Berlin que nos canons sur Coblentz.

A Posen aussi nous avons laissé de nous-mêmes, et les souvenirs du grand-duché de Varsovie se mêlent plus ou moins aux invincibles souvenirs de l'ancien royaume de Pologne. Il y a quelque chose de touchant dans ces sympathies obstinées que la France inspire encore à toutes les branches de la famille polonaise; on se sent attendri par cette affection lointaine comme par la reconnaissance d'un malheureux pour lequel on a fait bien moins qu'on n'aurait dû faire. Aussi comment parler des souffrances et des plaies de la Pologne sans la plus respectueuse émotion? Comment même penser à ses fautes sans chercher toujours à les excuser? Cette race valeureuse plaît par un charme qui n'est qu'à elle; ce qui séduit chez cette nation de gentilshommes, ce n'est point la politesse apprise dans les salons de Paris ou de Vienne, c'est une noblesse naturelle et spontanée comme celle de l'Arabe et du sauvage, une vivacité d'instinct que les dehors d'un monde raffiné ne suffiraient point à couvrir, si ces ames flexibles n'avaient en même temps sur elles-mêmes un empire assez fort pour aller au besoin jusqu'à la dissimulation. Otez l'habit du Polonais le mieux rompu à nos mœurs, le mieux plié aux habitudes de notre vie civilisée, vous trouverez sous cette première écorce dont il s'est si facilement revêtu, vous trouverez au fond de son cœur je ne sais quoi de chevaleresque et de rusé qui sent encore le barbare; mais c'est un barbare de l'Orient, et

légère, mobile, élégante, cette barbarie slave ne pouvait être plus rudement froissée qu'en se heurtant aux lourds Teutons. Ce qui donne à la France la puissance d'attraction qu'elle exercera toujours sur son voisinage, c'est qu'à toutes ses extrémités elle touche à ses voisins par des similitudes qui effacent ses frontières. Du Béarn et du Roussillon à l'Espagne, de la Provence à l'Italie, du Dauphiné à la Savoie, de la Franche-Comté à la Suisse, de la Lorraine à l'Alsace et à l'Allemagne, de la Champagne au pays wallon, de l'Artois aux Flandres, la transition se fait toute seule et sans, pour ainsi dire, qu'on y pense. Il est un abîme entre la Prusse et Posen, comme entre l'Autriche et la Gallicie. C'est cet abîme que la Prusse cherche à combler depuis cinquante ans bien passés; elle n'y a pas réussi, elle n'y réussira pas. Le temps a cessé où les royaumes se formaient en absorbant sans résistance les élémens les plus hétérogènes, et, par une remarquable rencontre, le sentiment de la nationalité est devenu partout plus opiniâtre et plus vif en devenant moins brutal. Ce sentiment indomptable, le cabinet de Berlin voudrait l'étouffer dans sa province polonaise; il gouverne en bon père de famille tous les intérêts matériels, et il y aurait injustice à ne pas lui reconnaître cette sagesse; mais il guerroie avec une sourde violence contre le légitime attachement que le peuple vaincu de Posen professe de plein droit pour sa nationalité. Cette guerre continuelle a son nom dans le vocabulaire de la bureaucratie allemande; elle s'appelle la *germanisation*.

Le grand argument des Prussiens au service de cette entreprise tantôt secrète et tantôt avouée, l'argument sincère des administrateurs de l'école libérale comme l'était M. de Flotwell, c'est la nécessité de relever les classes inférieures que la gentilhommerie polonaise avait à peu près retranchées de la société active, le désir de protéger les paysans contre les maux qu'ils avaient subis depuis des siècles. On leur a donc donné la propriété par une investiture en masse, mais du même coup on les a, tant qu'on a pu, mêlés aux Allemands. Les Allemands se sont multipliés dans les villes où ils avaient toujours fait le commerce; ils ont petit à petit envahi la campagne où les colonies des gens du Rhin percent maintenant çà et là au milieu des villages slaves; les domaines de la couronne, partagés et morcelés afin d'appeler plus de fermiers, leur ont été livrés exclusivement. Trop long-temps aussi des habitudes de dissipation presque invétérées chez les seigneurs ont jeté les biens nobles aux mains des spéculateurs allemands; trop long-temps les seigneurs n'ont pas su racheter à propos le champ que l'incurie du paysan polonais laissait vendre par le fisc au profit d'un enchérisseur allemand plus laborieux et plus économe. Ainsi entouré, circonvenu, travaillé par les influences germaniques, le jeune soldat de Posen est déjà plus d'une fois revenu du régiment bégayant la langue de l'étranger et disant avec quelque

fierté : J'ai servi le roi! Puis il y a maintenant la foule de ceux qui ne possèdent point, soit qu'ils aient perdu leur propriété, soit qu'ils n'aient pas été admis au bénéfice de la répartition générale de 1821; il y a de véritables prolétaires créés par la législation même, qui, en affranchissant le paysan, a dégagé le seigneur du soin de le nourrir, ces malheureux *commornicy* entassés dans les maisons communes qu'on leur bâtit sur les grands domaines. C'est toute une population redoutable qui murmure d'en bas, et qui, oppressée par la misère, pourrait bien finir par ne plus avoir la conscience de son origine, par ne plus écouter le cri de son sang.

Quels que soient ces périls, quels que soient les torts qui les ont amenés, l'originalité de la nature polonaise se sauve encore et se maintient contre cette lente absorption essayée par l'Allemagne. Les habitudes de la vie de campagne, les réminiscences patriarcales de ce temps où le gentilhomme n'était encore que le premier du clan, tous ces mille liens qui lui rattachent les villageois aussitôt qu'il a su lui-même se fixer sur ses terres, toutes les répulsions naïves d'un patriotisme primitif sont autant de barrières qui arrêtent l'action de la bureaucratie prussienne. La noblesse de Posen a compris, depuis quelque temps déjà, que le meilleur moyen de défendre le droit imprescriptible de sa nationalité, ce n'était point de recourir à l'aveugle violence des conspirations, mais de remplir avec plus de sérieux tous ses devoirs sociaux. Il est évident aujourd'hui que le complot de 1846 n'était point dirigé contre la Prusse. Le complot permanent qui doit se tramer au grand jour dans tout Posen, que la Prusse ne peut empêcher parce qu'il est légal et s'appuie sur la lettre même des conventions de 1815, le complot pacifique et vraiment glorieux, c'est et ce sera toujours de préserver, de restaurer le sentiment national au sein de toutes les classes. Qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas l'espoir d'une résurrection politique, les sujets prussiens du grand-duché de Posen n'en sont pas moins avant tout citoyens polonais; même après avoir perdu leur indépendance comme état, ils ont le droit de garder leur caractère comme nation. Telle est aujourd'hui la pensée presque unanime du corps compact de ces propriétaires qui habitent régulièrement leurs domaines, qui fondent des instituts d'éducation professionnelle, qui se vouent eux-mêmes aux travaux agricoles, qui ne laissent plus sortir la terre polonaise de leurs mains, qui se liguent pour empêcher ces ventes malheureuses par où leurs biens passaient aux étrangers, qui réparent enfin, à force d'application et de religieux labeur, les maux causés par la funeste légèreté d'autrefois. L'attitude que les députés de Posen ont prise dans la diète de 1847 a montré tout ce qu'il y avait maintenant d'esprit de suite et de consistance chez un peuple qui s'était justement perdu par son inconséquence tumultueuse. La neutralité qu'ils

ont affectée a beaucoup frappé les Allemands, et il se pourrait bien qu'ils vinssent jouer dans la Prusse constitutionnelle de l'avenir ce rôle gênant et savant avec lequel l'Irlande tient l'Angleterre en échec par le seul effet du mécanisme parlementaire.

Ce sont là les huit nations qui composent la monarchie prussienne, et quand on les a de la sorte énumérées, quand on s'est aussi représenté les vicissitudes politiques qui, depuis moins d'un siècle, ont passé l'une après l'autre sur tous ces divers territoires, on se demande avec étonnement quelles sont les institutions qui résistent à de si rudes secousses, à de si profonds déchiremens. Je veux les prendre telles qu'elles m'apparaissent aujourd'hui, dans l'état où je les vois, avec leur physionomie du moment comme avec les conséquences de leur passé, avec le caractère qu'elles tiennent des personnes comme avec l'esprit qu'elles ont emprunté des temps. Cette rapide analyse me conduit nécessairement du trône au temple et à la caserne, au pied de la chaire et au fond des bureaux; si brève qu'elle soit, je tâcherai du moins de la faire toujours impartiale et vraie.

II.

Ab Jove principium musæ, Jovis omnia plena.

Le roi d'abord, car il est partout sur cette scène confuse, et sans lui la scène paraîtrait vide. Où seraient sans lui les péripéties, les coups de théâtre, l'inattendu, le drame en un mot? Retranchez du milieu de la pièce qu'on vient de jouer à Berlin ce caractère tout plein de vie et de mouvement, ou bien la pièce n'eût pas commencé, ou bien elle eût fini d'un trait. Le retrancher n'est pas possible, le dépeindre n'est point aisé. Humble spectateur, debout dans les profondeurs les plus obscures du parterre, j'ai toute l'inclination du monde pour cet acteur original qui se trouve être un prince. Je voudrais bien dire ce qui me plaît de lui, ce que j'en aime, mais j'appréhende que la franchise plébéienne des sympathies qui me font goûter sa personne ne dérange un peu les admirations officielles qui entourent sa royauté. Or, il est si facile par ce temps-ci d'être impertinent vis-à-vis des trônes, qu'il m'en coûterait de passer pour n'être point respectueux, et mon respect cependant est de nature si particulière, que j'entends déjà plus d'un chambellan le taxer d'irrévérence. Ce serait en vérité beaucoup d'injustice : les chambellans de tous les siècles en sont toujours à cette question que l'Académie française débattait sous Louis XIV : Laquelle des vertus du roi mérite la préférence? Moi, je préfère les défauts, parce que j'y sens mieux l'homme. Est-ce donc là de quoi fâcher le roi?

J'ai rencontré quelque part un admirable portrait du grand Frédé-

ric, un pastel si riche de ton qu'on aurait juré qu'il était d'hier, si vrai de détail, d'une réalité si crue, que la tête semblait sortir du cadre. L'étrange visage! Cette face haute en couleur, ce gros œil bleu, dur et terne, ce front fuyant, ces joues pendantes, voilà donc comme était fait l'ami de Voltaire. Voltaire se trompait bien, s'il a jamais imaginé qu'il apprivoiserait son héros, et il avait beau se moquer avec lui des Welches, à voir seulement une si rude figure, on s'aperçoit tout de suite, comme il s'en aperçut plus tard, que les Welches eux-mêmes étaient sensibles et tendres auprès de ce dur Teuton. Pour Teuton, Frédéric le fut, quoi qu'on en dise : il avait voulu versifier et philosopher en français, c'était payer à son temps une dette de rigueur; mais, sous son écorce française, il gardait toute sa séve prussienne, et la pointe du bel esprit dont il se parait n'avait rien usé de cet âpre et raide génie qu'il tenait de sa race. Si grand homme de guerre qu'il soit devenu, il resta toujours un peu caporal, et c'est un de ses côtés les plus piquans que ce mélange continuel d'agréable politesse et de demi-brutalité. La Prusse est une monarchie sortie d'une caserne : il lui demeure bien quelque chose de son origine, et la royauté n'a jamais cessé d'y commander militairement.

Ces brusques allures sont entrées dans le sang des Hohenzollern. L'arrière-neveu de Frédéric, aussi poli pourtant que Frédéric savait l'être, s'emporte parfois comme lui, et tout ce qu'il a de raffinement dans l'intelligence n'empêche pas assez souvent sa volonté d'être rogue et cassante à la façon d'une consigne. Il est curieux de retrouver chez ces deux natures si diverses, avec la même distinction de culture, le même ton d'autorité bref et presque vulgaire, la même humeur violente, et d'une violence qui procède, pour ainsi dire, carrément jusque dans ses boutades. De pareilles boutades ne vont pas d'ailleurs si mal avec l'Allemand du Nord; elles ont je ne sais quoi d'entier qui ne lui déplaît point; il aime à obéir en soldat, et la bonhomie naïve et douce du Souabe ne lui imposerait guère. Ce qu'il lui faut, c'est de l'héroïsme bourru, c'est cette rudesse grondeuse qui interrompra peut-être un éclat de colère par un éclat d'agreste gaieté. Blücher aussi avait de tout cela, et si je commence l'esquisse de mon royal modèle par ce trait plus appuyé que je n'aurais voulu, c'est que, le modèle lui-même étant fort ondoyant, comme parlait Montaigne, j'ai pris d'abord ce qu'il avait de plus saisissable, le fonds national et commun. Avec la rondeur de ses dehors, Frédéric-Guillaume IV est un roi tout prussien, comme Frédéric II était encore un roi prussien avec ses manières aiguisées et subtiles : ces princes-là voudront toujours aller la canne en main.

A part ce signe de famille, ne cherchons plus de ressemblance entre Frédéric-Guillaume et ses prédécesseurs. Il a de l'esprit sans doute, et beaucoup, un esprit ouvert à toutes choses; mais de cette sorte d'es-

prit qu'il a, il ne doit rien à personne de ses ancêtres, à Frédéric moins qu'à tout autre. Combien il y avait de force, d'exactitude et de solidité dans la pensée de celui-là! quelle fine trempe il devait à son siècle! Le nôtre, hélas! ne peut en donner tant; ne le lui demandons pas. Le nôtre, pour voir plus loin, ne voit peut-être pas si droit devant lui; il embrasse trop pour bien étreindre, et l'audace de ses aspirations l'enlève sur des sommets où plus d'une fois il a vacillé. Frédéric-Guillaume est un roi philosophe comme Frédéric II, seulement il a trop fait de métaphysique. Lorsque Frédéric avait dit : « Je veux que chacun, dans mes états, soit libre de gagner le ciel à sa guise; » lorsque, cerné par quatre armées et mis au ban de l'empire, il écrivait à Voltaire :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je veux, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi,

le grand Frédéric avait épuisé toute la substance de sa philosophie, et, pour un roi, c'était vraiment assez comme cela. Frédéric-Guillaume a dépassé de beaucoup ces limites ordinaires. Il s'est penché sur les abîmes de la spéculation allemande avec cette curiosité maladive qui entraînait jadis chez nous le régent vers les mystères des sciences naturelles. C'est donc un savant et un rêveur, ce qui ne l'empêche pas cependant d'être aussi fort bon compagnon; je m'empresse d'ajouter le mot, si trivial soit-il, et j'en ai besoin, car il ne faut pas non plus qu'on aille prendre ici cette robuste majesté pour quelque songeur langoureux atteint d'un spleen ossianique. Nous avons, nous autres, la frivole manie de vouloir à toute force arranger notre mine à l'air de nos pensées, et nous costumons toujours nos héros. On est plus naturel et plus vrai en Allemagne; là du moins ce n'est pas la mode d'avoir son rôle affiché sur sa physionomie; on a le droit d'être à la fois mélancolique et rubicond. Regardez les peintures des vieilles écoles allemandes; l'idée mystique y plane sans s'affaiblir à travers les détails matériels du plus minutieux réalisme. Ce contraste est partout dans cette blonde et sanguine nature du Germain, à la fois si méditative et si charnelle. Après ses journées de rude bataille scholastique, Luther, le soir venu, jouait de la flûte en contemplant la clarté des étoiles, et ce théologien colère, ce moine marié que n'épargnaient ni les joies ni les soucis du ménage, avait encore l'ame assez fraîche pour les célestes ravissemens de la prière extatique. Ces deux existences se côtoyaient en lui sans se détruire. Voilà peut-être comment l'esprit inquiet et tourmenté du roi Frédéric-Guillaume loge pourtant dans une enveloppe qu'il n'use pas et qui ne dépérit pas. Le buste solidement campé sur les hanches, le ventre en avant, la tête ronde et dégarnie, le nez retroussé, la bouche riante et la réplique facile, Frédéric-Guillaume semble plutôt fait pour

s'asseoir, comme un puissant tribun, à quelque banquet populaire, que pour pâlir dans l'ombre, sur les problèmes éternels. Aussi les Rhénans l'avaient-ils tout de suite aimé, quand ils l'avaient vu se mêler parmi eux avec une joyeuse simplicité, prendre place à leurs festins, répondre couramment, harmonieusement à leurs toasts, et vider sans sourciller leurs rasades pétillantes. Il était bien alors le digne roi de ces braves gens, gens de plaisir et de belle humeur, toujours prêts à fêter la nature, qui leur a donné leur grand fleuve et leur bon vin.

Et puis, qui sait? le lendemain même, au réveil de cette cordiale gaieté, Frédéric-Guillaume s'en va retomber dans les sentiers ardus de l'école, et se perdre par la réflexion dans ces sombres questions d'origines historiques où la science allemande s'est trop long-temps flattée de trouver la clé du présent. Il se dit avec M. de Savigny que notre âge n'est point propice à la fabrication des lois, et, se désolant d'être obligé d'en faire, il travaille d'autant à s'inspirer des souvenirs de cette ère d'innocence où les lois se faisaient toutes seules. La politique et la théologie se rencontrent sur ces hauteurs abstraites qu'il parcourt, non pas la politique et la théologie positives telles que les pratiquaient les fermes esprits d'autrefois, mais ces aventureuses spéculations des théoriciens d'outre-Rhin qui se sont crus naïvement obligés à reconstruire de toutes pièces le gouvernement de la terre et du ciel. On ne pénètre jamais bien avant dans ces régions de l'infini sans rapporter de si sublimes entretiens une tristesse vague et comme un éblouissement nerveux qui ne sied point aux têtes couronnées. Les hommes n'admettent pas que l'on soit encore à tâter et à chercher quand il s'agit sur l'heure de les conduire et qu'on en a la charge. Aussi, lorsque le roi Frédéric-Guillaume, descendant de son Sinaï, vient débiter à ses sujets quelque harangue solennelle qui l'émeut lui-même plus que n'est ému tout son auditoire, vainement son œil se mouille et se voile, vainement sa parole vibrante, son imagination enthousiaste, sollicitent et provoquent les sympathies; les sympathies manquent. Il n'a pas fallu sept ans pour qu'une si savante et si poétique éloquence perdît la magie singulière avec laquelle elle s'annonçait. On a compris le sens intime de ces beaux discours; le discours du couronnement, le discours de Cologne, ces œuvres épiques du royal orateur, n'ont point gagné du tout à la lecture. On sentait trop dans ce qu'il disait le souffle de l'abîme où il s'était enfoncé pour mieux suivre ses doctes maîtres, au lieu de se laisser porter comme un grand prince à la surface de son temps : c'était Épiménide échappé de la grotte où il avait dormi pendant que le monde changeait.

Il y avait pourtant dans ce cœur hardi des pensées qui étaient généreuses à leur date; la date seulement était trop ancienne. Achever la vieille église du Rhin pour en faire le monument sacré d'une fraternité

nouvelle qui joignît tous les peuples allemands; fonder cette nouvelle chevalerie de l'ordre du Cygne pour soulager les maux du prolétariat: quels plus nobles rêves! et personne ne s'est voulu fier à cette philanthropie romanesque; ce don-quichotisme germanique n'a ni séduit ni amusé personne. Le siècle est dur aux poètes!

L'un des traits de la pensée publique qui m'aient peut-être le plus frappé dans Berlin, c'est le culte qu'on y rend partout à la mémoire du roi défunt, Frédéric-Guillaume III. Celui-là, pour sûr, ne se piquait point de poésie, et il voyait les choses tout-à-fait terre à terre; mais, au milieu même des contradictions de sa vie politique, il avait un sens si droit, un amour si scrupuleux de l'équité, il était si vraiment et si simplement honnête homme, que des qualités plus brillantes ne lui auraient pas concilié de plus profonds attachemens. Timide, irrésolu par nature, défiant et embarrassé vis-à-vis de son peuple qui lui demandait une émancipation, comme il l'avait été jadis vis-à-vis du grand capitaine qui lui offrait son amitié, Frédéric-Guillaume III frustra, l'on doit le dire, les légitimes espérances de la Prusse, et retarda d'un quart de siècle l'inévitable transformation de sa monarchie. Il était pourtant de si bonne foi dans ses anxiétés, il avait été d'ailleurs éprouvé par tant d'orages, que l'opinion populaire pardonnait unanimement à sa vieillesse d'en appréhender d'autres; puis il ne bravait pas cette opinion qu'il ne pouvait, qu'il n'osait écouter. Il était prince absolu de fait; il ne s'agitait pas pour expliquer comment il l'était aussi de droit et de droit divin. Esprit pratique et positif, il tenait moins à découvrir, à prêcher la théorie, qu'à posséder la jouissance du pouvoir, moins à le scruter dans ses origines abstraites, qu'à l'exercer dans sa réalité; esprit clair, il n'alambiquait sur rien. On raconte même qu'il avait peu de goût pour commercer avec des génies trop relevés; il se plaisait aux bonnes gens qui le laissaient à l'aise, et l'on eût dit qu'il évitait toujours les hauteurs par crainte du vertige.

Tel n'est pas Frédéric-Guillaume IV, et dans cette vive nature, dans cette ardente imagination, que j'ai tâché de dépeindre, il y a bien moins de la froide et modeste raison de son père que de la sensibilité passionnée qui caractérisait la belle reine Louise. Il ne fuit pas, il aime, il recherche les problèmes, comme celle-ci aimait et recherchait tous les dangers. La sécheresse du vieil absolutisme prussien ne suffisait pas à l'ampleur de ses idées, mais ce fut en 1840 une grande illusion du public, une illusion gratuite, d'avoir pu croire qu'il voulût alors élargir ce dur régime pour en tirer la liberté moderne; il voulait seulement l'asseoir sur des bases plus pompeuses et plus savantes. Il n'a jamais rien conçu d'autre, et si l'on s'y est trompé, c'est qu'on lui a spontanément prêté la pensée de tout le monde, quand il vivait au contraire seul avec la sienne. Il entendait justifier solennellement la royauté

absolue, bien loin de la détruire; il se persuadait qu'il allait lui rendre un prestige admirable en l'entourant du cortége pittoresque des institutions appelées de toute éternité à subsister dans sa lumière. Il voyait renaître au sein de la société la hiérarchie providentielle des ordres; il ne doutait pas que la société, ainsi rétablie d'elle-même dans son assiette, ne supportât naturellement et sans fléchir le poids d'un trône plus solide que ces trônes de bois et de velours construits de main d'homme par les révolutions; il doutait encore moins que le sien ne fût bâti de main divine. Il n'était pas seulement un prince entrant en possession du pouvoir, il était un croyant admis à pratiquer sa foi; il n'était pas seulement un roi libre de choisir sa politique, il était le serviteur d'une philosophie.

La pensée du roi Frédéric-Guillaume a été nourrie de bonne heure dans les enseignemens de l'*école historique;* il s'est formé sur ce terrain comme en un champ clos. De 1830 à 1839, Stahl publie sa *Philosophie du droit;* on en retrouve les données à chaque phrase des fameux discours de 1840 (1). Ne sent-on pas aussi couler la séve de Jean-Jacques sous l'éloquence révolutionnaire de 92? Les conventionnels étaient les sectaires du *Contrat social;* le roi de Prusse est le sectaire d'une philosophie de l'absolutisme. Adepte sincère, il a la manie des conversions, et ce n'est pas le côté le moins original d'un esprit si multiple, que ce désir incessant d'amener son prochain à sa foi. Il n'est à son goût qu'une façon d'obéir, c'est de se laisser convaincre, et le commandement ne lui est agréable qu'à la condition d'opérer une soudaine métamorphose au plus profond des cœurs. De là quelque chose à la fois de pédantesque et d'inspiré dans les allures autocratiques de sa majesté prussienne : on dirait d'un confesseur inexorable ou d'un maître d'école infaillible (2).

(1) Voici ces données, résumées par quelqu'un qui connaît bien l'Allemagne, M. Ott, auteur d'une très exacte analyse de la philosophie de Hegel : — Par suite du péché originel, le règne divin pour lequel Dieu a créé l'humanité, ce règne de la liberté véritable dans la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu, n'a pu être réalisé. Dieu a dû soumettre l'homme à un règne temporel, à des liens matériels, c'est-à-dire aux lois de l'ordre social et à celles qui naissent des circonstances historiques. La vie terrestre n'est ainsi qu'une préparation au règne divin. Dans ce règne temporel, l'homme est assujetti. Dieu le conduit et le dirige autant par les sentimens et les croyances qu'il lui inspire que par l'ordre matériel qu'il lui impose. De ce point de vue-là, l'école historique justifie tout l'état social existant. La division des classes est nécessitée par la diversité des fonctions. La noblesse héréditaire, c'est l'élément de durée et de stabilité. La royauté, c'est l'organe de Dieu même sur terre. Les états-généraux et les diètes ne peuvent être considérés comme les représentans de la souveraineté qui n'appartient qu'au roi, mais comme les patrons du peuple auprès de celui-ci, etc., etc.

(2) Dernièrement le professeur Michelet s'était mis en un mauvais cas : déjà chargé du gros péché de son implacable hégélianisme, il avait touché quelques mots des affaires d'église au coin d'un pauvre journal berlinois. On inventa pour le punir une peine bien

Le pédagogue, après tout, ne dure pas chez lui plus constamment que le rêveur, et des caprices d'artiste, des curiosité d'érudit, viennent souvent à la traverse des circonstances les plus graves, des méditations les plus sérieuses. Au moment même où l'enfantement de la constitution occupait l'attente universelle, le problème en faveur à la cour, c'était de savoir l'endroit précis où les Hébreux avaient passé la mer Rouge : une opinion nouvelle émise par M. Lepsius, le savant voyageur, ressuscitait la question. Peut-être eût-il été plus à propos de chercher sous quelle étoile César avait passé le Rubicon. De même, au milieu des soucis de la diète, il arriva plus d'une fois que les hôtes de Potsdam employaient de longues soirées à feuilleter des blasons ou des modèles d'architecture gothique. Dans cette semaine orageuse qui termina la session, lorsque l'anxiété générale redoutait une rupture entre le pays et la couronne, le roi se faisait tranquillement expliquer par un mémoire *ad hoc* pourquoi l'on ne jouait plus la musique de Palestrina.

On n'achèverait jamais l'esquisse d'une si vivante figure, et tout ce que j'ai dit de sa majesté prussienne serait encore bien incomplet, si l'on ne devinait à peu près maintenant le charme singulier, l'espèce de fascination qu'elle exerce sur quiconque l'approche. Il n'est peut-être pas aisé de servir cette haute personne; il serait plus difficile encore de ne pas l'aimer, tant il y a de véritable puissance jusque dans les défauts de son esprit et de son caractère, tant il y a de franchise, d'ouverture, d'impétuosité sympathique dans toutes ses relations. Si Frédéric-Guillaume est le prince que je peignais en commençant, brusque et bourru parfois à la manière de sa maison, il est aussi, par un dernier contraste, tout plein de cette sensibilité expansive que je voudrais nommer *l'affectuosité* allemande. Privilége bien rare, il a gardé sur le trône d'anciennes amitiés, et l'on sait quelques hommes distingués qui, soit auprès de lui, soit retenus au loin par les devoirs de leurs charges, sont toujours restés les dépositaires de sa plus intime confiance. Ce cercle un peu fermé rappelle avec plus de connaissances et de maturité la petite société de doctrinaires philosophes dont s'entourait l'empereur Alexandre. Les amis de Frédéric-Guillaume participent en effet plus ou moins à ces idées générales qu'ils élaboraient en commun

digne de la clémence d'un gouvernement paternel : M. Michelet fut destitué; mais la justice miséricordieuse du roi, tout en confirmant la sentence, en déclara l'exécution indéfiniment suspendue. C'était proprement lui mettre la corde au cou pour le faire asseoir sur la potence. L'université de Berlin se permit de remontrer que cette pénalité n'était pas du tout inscrite au code académique. Le roi répondit qu'il pardonnerait à M. Michelet quand M. Michelet se repentirait. Celui-ci écrivit alors pour se justifier : le roi fermait hier toute la correspondance, en déclarant officiellement qu'il ne voyait point de suffisante contrition dans la lettre de l'hérétique, et qu'il n'y avait pas là de *repentir intérieur* (*die innige Reue*).

avec lui durant sa jeunesse, et c'est toujours là le point de contact où tous se retrouvent. M. de Stolberg et M. de Gerlach à Berlin, M. Bunsen et M. de Radowitz, fixés par leurs postes diplomatiques l'un à Carlsruhe et à Francfort, l'autre à Londres, tous différens de mérite, d'humeur et même de confession, M. de Gerlach, piétiste modèle, M. de Radowitz, catholique-ultramontain, tous se trouvent ainsi réunis dans la faveur royale par une sorte de fraternité d'intelligence. Il est un attrait cependant plus puissant encore que cette fraternité sur le cœur de Frédéric-Guillaume, c'est la gloire aimable de M. de Humboldt : l'indispensable ami du roi, c'est toujours cet illustre et charmant vieillard, le plus précieux intermédiaire qu'aient jamais eu l'Allemagne et la France, le plus spirituel libéral qui ait jamais osé habiter une cour. Se plaire au voisinage d'un pareil contradicteur, n'est-ce pas le signe certain d'une supériorité véritable?

A côté du roi, sur la première marche du trône, n'oublions pas le prince de Prusse, le second fils de Frédéric-Guillaume III, l'héritier présomptif de la couronne. Soldat dans l'âme, il croit encore qu'il suffit d'être un soldat pour régner. Résistant par conviction aux expériences constitutionnelles de son frère, cédant par déférence, il s'engage le moins qu'il peut à la suite d'un souverain dans lequel il est bien obligé de voir un prédécesseur. Caressé fort habilement à Saint-Pétersbourg, où l'on essaie de lui donner plus d'importance que lui-même aujourd'hui ne voudrait et ne pourrait en prendre, il répond à ces avances avec plus de circonspection qu'on ne l'attendrait de ses penchans. Très opiniâtre, sinon très ferme, mais loyal avant tout, il rassure jusqu'à certain point par la probité de sa conscience ceux qui craindraient les contre-coups de sa mauvaise humeur pour l'avenir des nouvelles institutions qu'il a tant bien que mal acceptées. J'appréhende les parallèles et je ne me mêle pas de prophéties, mais on pourrait peut-être se hasarder à dire que Frédéric-Guillaume IV est un peu, dans la situation actuelle de la Prusse, ce qu'était Louis XVIII dans celle de la France, qu'il est aussi un arrangeur de moyens termes, et qu'il octroie à l'allemande sa charte de Saint-Ouen, une charte qui aura, comme la nôtre, son article 14, plus dégagé seulement et moins ambigu. Il faudrait alors ajouter que le prince de Prusse semble tout fait pour recommencer Charles X, ceci, bien entendu, par manière d'éclaircissement et sans prévision de sinistre augure.

Auprès du futur souverain, il est d'ailleurs une princesse dont la seule présence est une garantie contre toutes les chances mauvaises. La princesse de Prusse, digne fille de Weimar, continue noblement les traditions de sa famille. Elle a mis sa gloire à rassembler sous son gracieux patronage tout ce qu'il y avait dans Berlin de mérite et de distinction. Sans pédantisme et sans effort, sans blesser aucune des difficiles

convenances de sa position, elle a su se concilier le dévouement de cette élite libérale dont la science honore les rangs supérieurs de la bourgeoisie berlinoise. Elle n'a pas craint, par exemple, d'accepter la dédicace d'un livre de M. de Raumer à l'instant où M. de Raumer était au plus fâcheux de sa récente disgrâce. Il est vrai que le premier devoir des héritiers présomptifs dans les monarchies absolues est toujours d'agacer, pour ainsi dire, la popularité : c'est un rôle obligé dont on se tire avec plus ou moins de bon air. Le prince de Prusse lui-même n'est pas fâché qu'on sache bien qu'il lui serait impossible de prendre le moindre goût aux simagrées des piétistes; il laisse avec quelque intention le roi son frère s'en édifier tout seul. Pour la princesse, elle est en coquetterie continuelle avec l'opinion, et, durant la dernière diète, elle a déployé, du meilleur cœur du monde, la plus merveilleuse industrie. Ce n'est point notamment sa faute si la députation polonaise n'a pas mis bas les armes. Il fallait beaucoup d'adresse pour risquer tant de frais, et beaucoup de sincérité pour se faire pardonner tant d'adresse; il y a eu tout ensemble assez de l'une et de l'autre pour faire croire aux deux : une reine constitutionnelle n'eût pas mieux réussi.

III.

Sortons enfin de ces régions scabreuses d'où descend la pensée souveraine qui gouverne la monarchie prussienne, et, cette pensée maintenant mieux connue, passons en revue les instrumens destinés à servir au développement de ses œuvres.

La machine de l'état repose, en Prusse, sur quatre grands ressorts qui, venant tous se concentrer dans la même main, reçoivent tous une même impulsion et la suivraient également, s'ils n'avaient chacun aussi leur caractère et leur tendance à eux. L'église et l'armée, la bureaucratie et les universités, agens essentiels de l'autorité suprême, n'en sont pourtant pas une représentation sans mélange, parce que, tout en relevant d'elle, ils gardent de droit et pour leur compte à part une existence originale. Il y a là un phénomène politique inhérent à l'être même de la Prusse et très digne d'observation.

Cette absolue monarchie n'a pour exécuter ses desseins que des organes doués, par leur seule institution, d'une indépendance, d'une vitalité particulières. Elle est absolue, parce que l'action de ces organes officiels avait jusqu'ici presque partout effacé ou remplacé la libre action des citoyens, et cependant aucun de ces quatre corps posés comme des satellites aux quatre angles du trône ne s'identifie assez complétement avec la royauté pour vouloir jamais en porter les livrées. S'ils ne sont pas le pays, dont ils ont trop long-temps supprimé l'initiative, ils ne sont pas davantage le gouvernement lui-même, dont l'ini-

tiative n'est pas toujours assurée de se rencontrer avec leurs inclinations. Ils ont dû fonctionner pour combattre, pour dominer toutes les résistances; mais le mécanisme avec lequel ils fonctionnent est devenu, par sa propre énergie, une résistance constituée. Merveilleusement formés à l'obéissance régulière au moyen d'une discipline sans égale, ils ont trouvé dans la sévérité de cette discipline, dans la consistance qu'elle leur a donnée, le sentiment d'une autorité qu'ils ne tiennent plus maintenant que d'eux-mêmes. Serviteurs d'un pouvoir qui n'admettait pas de contrôle, ils ont fini pourtant par lui sembler un contrôle et un contre-poids.

La vraie église prussienne, l'église évangélique, tenue si fort à l'étroit par les consistoires, n'est pas du moins une hiérarchie épiscopale qui doive nécessairement conserver une tradition remise à sa garde par un roi pontife. L'armée, dévouée de cœur à des princes militaires, ne saurait jamais l'être à des princes oppresseurs, parce qu'elle est, avant tout, l'armée de la nation, une armée toujours jeune et vivante, tirée dans un ordre admirable des entrailles mêmes du pays, où elle vient toujours se retremper. La bureaucratie administrative et judiciaire peut compter pour un véritable mandarinat; si ses membres n'ont pas, comme individus, toute la stoïque indépendance dont on leur fait honneur dans le lointain, ils ont réellement ce bel avantage d'une corporation bien ordonnée : c'est qu'ils ne dépendent que de leurs supérieurs. Enfin le haut enseignement des universités, par son mode de recrutement et de composition, par l'objet même de ses travaux, par les garanties écrites de ses priviléges, se trouve en possession d'une souveraineté morale que des complaisances isolées, qu'un engourdissement temporaire n'atténueront jamais au point de la neutraliser.

Matière curieuse à réflexions! voici de grands corps dont l'attitude est généralement virile, des masses de fonctionnaires qui ont tous une charte à laquelle en appeler, qui ont quelque chose de plus, la conscience très nette de leur droit, la volonté froide et ferme d'en jouir, et à la tête de ces ordres si respectables, de cette légion vigoureuse des officiers et des agens de l'état, les premiers chefs du service public ne tiennent vis-à-vis de la royauté qu'une place des plus médiocres. Les ministres prussiens sont les commis ou les aides-de-camp du roi de Prusse, et leur emploi ne leur donne point de caractère politique assez marqué pour les faire responsables. Ils disparaissent à tout moment, ils se rejettent dévotieusement derrière la majesté du prince; ils érigent en théorie ce devoir par trop commode, qui consiste à le découvrir, comme nous disons dans notre langage constitutionnel. Le prince entre ainsi lui-même en rapport immédiat, non-seulement avec le commun des citoyens et le gros du pays, mais avec les fonctionnaires subordonnés à ses ministres, et il n'en est point de si humble dont il ne soit en per-

sonne le premier justicier. Il reçoit les plaintes élevées contre eux ou celles qu'ils élèvent, il les gourmande et les corrige de son chef, il discute avec eux le texte des règlemens qui les protégent, il publie les épîtres confidentielles qu'ils adressent à sa haute équité, les décisions intimes émanées de son cabinet en réponse à leurs suppliques. C'est un échange permanent de relations directes qui ne profite peut-être pas toujours à la sérénité de la couronne, mais qui relève l'importance des rangs inférieurs de la hiérarchie. Cet accès presque familier que les subalternes obtiennent ainsi jusqu'au roi contribue sans doute à diminuer pour eux l'éclat de la pourpre ministérielle, à les rassurer en présence d'un supérieur dont ils essaieront bien de capter les graces, mais dont ils ne souffriront pas facilement l'injustice. Il est quelquefois piquant de voir tel pauvre employé, tel modeste professeur, s'étonner lui-même de la hardiesse avec laquelle il a défendu son bon droit contre un homme tout chamarré de ces cordons et de ces titres pour lesquels l'Allemand nourrit dès le berceau la pieuse adoration de la foi. Il subsiste évidemment dans tout cela je ne sais quel secret sentiment qui peint et qui honore la Prusse. S'il faut qu'il y ait quelque part dépendance mesquine et servilité, j'aime encore mieux la dépendance en haut qu'en bas : en haut, elle s'excuse par des attachemens particuliers ou elle se corrige par l'énergie personnelle des individus, elle ne gâte rien que par places et par momens; en bas, c'est une plaie incurable qui s'étale insensiblement à la surface entière de la société pour y ronger tout ce qu'elle touche.

Il arrive donc en Prusse le contraire de chez nous; l'influence des administrations et des hiérarchies a plus d'empire que celle des ministres; les grands corps constitués pèsent plus que leurs chefs. A côté de beaucoup d'inconvéniens, il y a là beaucoup d'avantages, et je croirais volontiers que la fortune prussienne s'est appuyée jusqu'ici sur cette solidité de l'organisation intérieure. La vie, qui ne pouvait circuler dans toutes les veines de la nation, trop resserrées sous les liens du régime absolu, s'est concentrée, tout en s'immobilisant, dans les foyers où on la renfermait pour la distribuer avec plus d'économie. Ces nombreux et consciencieux dépositaires de la force, de la pensée publique, répandus par tout le pays, lui ont donné des airs de puissance compacte et substantielle qui ont frappé l'Europe. Dans cette bataille de chaque jour où grandissent les peuples, ç'a été l'*ordre profond* substitué à l'*ordre mince*. Et cependant regardez un peu l'exigence de cet invincible progrès qui pousse tout notre âge. Quelle est maintenant l'ambition la plus décidée, la plus ardente de la Prusse? N'est-ce pas d'avoir des ministres responsables à la façon des gouvernemens constitutionnels? Et quel sera pourtant le premier usage que ces ministres feront d'une autorité naturellement accrue dans la mesure de leur res-

ponsabilité? Ne sera-ce pas de s'imposer davantage aux corporations ou aux bureaux qu'ils dirigent, de ramasser plus, de serrer mieux dans leurs mains tous les fils de leurs affaires, d'étendre une action plus personnelle à tous les degrés de leurs départemens? C'est que ces ministres d'une ère nouvelle auront changé de caractère en changeant d'origine; approuvés par le roi, dont ils resteront les plus dévoués serviteurs, ils auront reçu leur véritable mandat d'une majorité parlementaire, et représenteront directement la volonté du pays, manifestée dans sa plus solennelle expression par son accord avec la volonté du monarque. L'intervention régulière du pays dans la gestion de sa fortune vaudra bien assurément, pour la garantir, ce que valaient auparavant les priviléges des fonctionnaires, et ceux-ci ne perdront d'importance qu'autant qu'alors en gagnera ce fonctionnaire universel qui s'appelle tout le monde. Disons-le bien vite : les mille et mille affiliés de la hiérarchie prussienne, ses bureaucrates de robe, de plume et d'épée, ses référendaires, ses assesseurs, ses conseillers intimes, tous ont encore le temps de se rendormir sur leurs pupitres : le soleil de liberté qui éclipsera le pâle flambeau de leur gloire nocturne n'est probablement pas le soleil de demain.

Je n'ai pas la prétention d'introduire ici le lecteur dans les détails techniques du régime intérieur de la Prusse, dans les appareils des quatre grandes machines qui couvrent toute la monarchie. J'essaie seulement de résumer en quelques mots ce qui me semble aujourd'hui l'état moral de ces vieilles forteresses du gouvernement prussien : je commence par les cultes.

L'un des points les moins remarqués et les plus remarquables de la situation, c'est l'apaisement de l'église catholique en Prusse sous le règne de Frédéric-Guillaume IV. Après les vives émotions qui avaient troublé la fin du précédent règne, ce calme si complet n'est pas un symptôme à négliger. L'agitation catholique dans l'empire actuel des Hohenzollern ne troublerait pas moins de quatre grandes provinces, Posen, la Silésie, la Westphalie et le Rhin. En même temps qu'il faut se féliciter de la sécurité qui a remplacé d'anciennes inquiétudes, il ne faudrait peut-être pas non plus trop s'abstenir d'en examiner les motifs. Est-ce le respect scrupuleux avec lequel on maintient d'en haut l'égalité des deux cultes privilégiés de la monarchie? Est-ce la modération intelligente de quelques prélats distingués par leur sens et par leur vertu, comme M. de Diepenbrock, le prince-évêque de Breslau? Est-ce peut-être la confiance ambitieuse que l'on ne peut s'empêcher de placer dans les inclinations du roi vers les choses du moyen-âge, dans son goût connu pour tous les mysticismes? Ou bien serait-ce aussi que l'éveil de la vie politique, plus actif encore et plus remuant dans les provinces catholiques (la Westphalie du nord exceptée) qu'il ne l'est partout

ailleurs, aurait ainsi suspendu les préoccupations religieuses? Si toutes ces raisons ont chacune leur vérité, elles ne sont pas toutes également rassurantes.

Quant aux églises protestantes, j'ai déjà raconté les vicissitudes intimes de leur récente histoire (1). Cette histoire n'est point à bout. L'édit de pacification promulgué le 30 mars 1847 n'est qu'un épisode et non point un couronnement. A côté de l'évangélisme, culte officiel de l'état, l'édit du 30 mars appelle dorénavant, avec les mêmes droits et les mêmes honneurs, le culte calviniste et le culte luthérien, les deux vieilles communions trop long-temps traitées en hérésies par cette religion de fraîche date que l'arbitraire de Frédéric-Guillaume III avait improvisée sur leurs ruines en mêlant leur substance. C'est une juste et nécessaire réparation. L'édit va plus loin encore : il octroie à tous les citoyens le droit de former de nouvelles sociétés religieuses, et il s'intitule par conséquent un édit de tolérance; cette tolérance cependant mérite réflexion avant qu'on en use.

Pour peu qu'on se représente fidèlement l'état vrai des opinions religieuses dans la grande majorité du clergé protestant de la Prusse, on voit tout de suite combien les croyances diffèrent aujourd'hui des symboles reconnus à la paix de Westphalie. Or, ce sont ces symboles que l'édit du 30 mars érige en *criterium* suprême pour rejeter quiconque ne les admet pas du sein des églises établies, approuvées, glorifiées et salariées par le gouvernement, c'est-à-dire que, l'orthodoxie prussienne étant en somme question de majorité (ce qui est la seule base possible de toute orthodoxie protestante), une minorité assise dans les consistoires par un pouvoir purement laïque impose néanmoins les formulaires de 1648 à cette masse ardente portée par la pensée de ce temps-ci dans de plus larges sentiers. Le concile diplomatique de 1648 doit donc faire date pour les questions de dogme comme pour les questions de politique; mais, tandis que l'histoire a déjà deux ou trois fois bouleversé la politique décrétée par les négociateurs du XVIIe siècle, la stricte dévotion de ces pieux évangéliques, nés eux-mêmes il y a quelque vingt ans, ne reconnaît d'église normale que les églises conformes aux principes religieux des doctes pères de Munster et d'Osnabrück. La vraie liberté promulguée par l'édit du 30 mars, c'est la liberté d'aller former où l'on voudra une église anormale, dès qu'on ne pourra plus s'arranger de l'orthodoxie officielle. Le pauvre pasteur de village, tout chargé de famille, s'il a par hasard l'esprit trop indocile ou la conscience trop délicate, s'il ne sait point adorer dans le silence de la béatitude cette œuvre flamboyante de 1648, le pauvre hétérodoxe doit sortir de la maison indigente où l'état lui garantissait du moins sa

(1) Voyez la livraison du 1er décembre 1846. *Berlin, la Situation religieuse.*

maigre existence; il n'a plus qu'à partir avec ses enfans sur les bras pour se chercher des paroissiens qui veuillent bien le nourrir. Si l'on entend appliquer à la rigueur ce qu'il y a d'extrême dans cette redoutable tolérance de l'édit du 30 mars, je suis fermement persuadé qu'avec l'état actuel des ames, on suscitera plus d'agitations qu'on n'encouragera d'hypocrisies.

L'armée, la bureaucratie, cette armée de la paix, n'ont point en elles de ces passions qui remuent le monde des théologiens. Disciplinées au nom de l'honneur militaire ou de l'ordre civil, elles découvrent moins volontiers leurs inclinations courantes, parce que ces inclinations ne sont jamais si vives. L'une est au fond plus naturellement libérale; l'autre n'oublie jamais qu'elle porte « l'habit du roi, » et la *loyalty* britannique tient le haut bout dans ses sentimens. Les deux cependant se touchent par plus d'un point; elles se prêtent des hommes, elles s'empruntent réciproquement des méthodes. Les deux rappellent encore souvent, par une allure commune, ce vieux temps à peu près passé pour qui ne leur appartient pas, ce temps de rigueur et de raideur, où, comme dit Frédéric, « pas un Prussien n'avait plus de trois aunes de drap dans son habit, ni moins de deux aunes d'épée pendues à son côté. » Les deux enfin se forment toujours par cette lente et solide éducation dont nous n'apprécierons jamais assez l'énergique effet.

La Prusse est la seule des cinq grandes puissances dont l'armée soit restée tout-à-fait en paix depuis 1815. L'Autriche a les régimens de ses frontières toujours en haleine, toujours en observation; elle a l'Italie. La Russie s'est exercée sur les champs de bataille de la Turquie, de la Pologne et du Caucase; l'Angleterre, dans l'Inde; la France, en Afrique. La Prusse ne pouvait guère rencontrer sur son chemin pareille occasion de gymnastique, et c'est un sérieux désavantage; mais elle a compensé tant qu'elle a pu ce défaut d'expérience. Elle a pris ses soldats sans exception dans tous les rangs des citoyens, et, proscrivant les abus du remplacement, elle a mis le fusil aux mains de la population tout entière; elle a organisé la permanence des levées en masse. Ses corps actifs ne sont que l'avant-garde de la *Landwehr*, et derrière la *Landwehr* l'étranger trouverait les rangs serrés du *Landsturm*. Pour placer enfin la réflexion à côté de cette ardeur guerrière qu'elle tient en réserve, la Prusse oblige ses officiers au plus minutieux apprentissage. Formé de bonne heure à la pratique aussi bien qu'à la théorie, fier de son état, orgueilleux de son drapeau, constamment pénétré du respect de lui-même, généralement froid et serré, mais instruit et poli, l'officier prussien se reconnaît aussitôt entre toutes les troupes allemandes.

La bureaucratie éprouverait sans doute, au moment où la lumière se ferait dans ses domaines encore impénétrables, cette première surprise que le premier coup de canon causerait peut-être dans la jeune

armée de la Prusse; mais, comme le militaire, l'employé est assez fortement préparé pour se remettre vite et aborder le péril. C'est un problème de savoir si la liberté de mouvement, nécessaire aux chefs responsables d'un état constitutionnel, s'accommode avec les conditions rigoureuses dont on peut charger l'entrée des fonctions publiques dans un état absolu. J'aime à penser que tous les problèmes politiques doivent se résoudre pour le plus grand honneur du régime parlementaire, et je ne verrais point alors d'honneur plus sérieux pour le nôtre que de subordonner un jour le recrutement de notre personnel administratif à quelques-unes de ces exigences dont l'administration prussienne est si vigoureusement armée. Celle-ci ne pèche-t-elle pas à son tour par le luxe de ses précautions? N'y a-t-il pas dans la lente ascension de ses degrés un obstacle trop ardu pour la diffusion des idées neuves, pour l'avancement des esprits actifs? Nous aurions beaucoup à nous corriger de notre indigence et de notre précipitation avant d'avoir à redouter l'excès contraire. Ce travail opiniâtre, avec lequel les employés prussiens s'emparent de leurs places, amène nécessairement un grand nombre d'hommes distingués dans leurs rangs. C'est surtout aux échelons intermédiaires, — non pas toujours en haut où la routine gagne souvent avec l'âge, non pas en bas où végète l'incapacité, mais aux postes moyens où l'on arrive avec la fleur des années et du talent, — c'est là que se rencontrent beaucoup d'esprits élevés et cultivés, dont la réunion donne à ces sphères estimables un caractère qu'elles n'ont nulle part ailleurs. L'administration prussienne a des chefs de division vraiment précieux, c'est un honneur national; mais, je le dis aussi, parce que c'est là tout le secret des fautes de cette administration si correcte, les meilleurs chefs de division ne font pas encore des ministres: ce sont les ministres qui manquent.

Ne parlerai-je pas enfin des universités? Il faut bien pourtant qu'elles s'attendent à descendre un peu maintenant du faîte de cette importance politique dont elles jouissaient quand le pays n'avait pour tribune ouverte que les tribunes de la science et de la philosophie. C'est déjà là ce qui arrive, leurs gloires s'en vont et ne se remplacent pas. Du temps où Niebuhr professait à Bonn, Hegel à Berlin; du temps où M. de Savigny avait le bon goût de n'être pas ministre, du temps même de Gans, la grande corporation du haut enseignement exerçait sur le pays et sur l'état une influence égale au prestige dont elle les décorait; et néanmoins ce n'était pas uniquement parce qu'il y avait dans la chaire des hommes supérieurs que la chaire rendait des oracles, c'était aussi parce que la parole qui en tombait était la seule parole qui résonnât alors dans le silence universel. La domination exclusive de ces doctes autorités avait sans doute sa grandeur; elle avait aussi son péril. Dans cet isolement majestueux où elle commandait, la science acquérait plus

de sérénité; mais, ne frayant point assez avec la vie, elle devenait moins capable de la comprendre et de la guider. D'abstractions en abstractions elle s'en allait aux abîmes, et c'est au moment où elle tombait sur leur pente que le sentiment de la réalité vient maintenant la ressaisir. Ceux pourtant qui avaient suivi le courant de leur siècle sans chercher ni à s'en tirer, ni à l'interrompre au moyen des systèmes, ceux qui avaient été nourris de la sagesse de tout le monde, ceux-là se sont trouvés les mieux préparés lorsqu'est arrivé le jour de la pratique. Si la pratique ne s'ensuit, à quoi bon les théories? Des négocians, des industriels, des propriétaires, de simples cultivateurs, se sont mis à parler des plus grands intérêts de la chose publique, des lois les plus graves de l'ordre social, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer comment ils les entendaient mieux que ceux qui en avaient écrit de gros livres. L'éclat des mérites académiques a souffert un peu de la comparaison, mais il y a dans l'établissement universitaire de la Prusse assez de vigueur native, assez de libre accès, pour que les générations nouvelles puissent facilement y apporter l'esprit nouveau. La Prusse ne voudra point cesser d'être la capitale de l'enseignement en Allemagne.

Tel est l'ensemble des circonstances historiques et naturelles, des circonstances de temps, de personnes et de lieux, l'ensemble enfin des institutions de toute sorte, ecclésiastiques et militaires, administratives et scientifiques, tel est l'édifice incomplet et incorrect, mais puissant et hardi, qui s'élève aujourd'hui du Rhin à la Vistule, et se nomme orgueilleusement la monarchie prussienne. Reste maintenant à nous représenter la société qui habite et soutient ce vaste édifice, qui travaille avec une infatigable patience à le restaurer, à l'agrandir, à le vivifier, qui lutte sans relâche pour y faire entrer plus d'air et de lumière, pour lui ouvrir des issues plus larges, pour obtenir le droit d'y circuler plus à l'aise; reste à nous représenter la nation, — non point celle des Silésiens ou celle des Rhénans, celle des Westphaliens ou celle des Saxons, mais la nation entière dans son ensemble politique, — non point les fils esclaves de la terre, de la race ou du climat, mais les enfans émancipés de l'intelligence, mais le peuple formé par ce concours des idées et des volontés qui crée les grands peuples, — la nation prussienne emplissant la monarchie prussienne. C'est là le tableau que je tâcherai d'esquisser en racontant la diète de 1847. A travers toutes ses faiblesses, toutes ses contradictions, tous ses mécomptes, c'est là l'image imposante qu'elle m'a laissée dans l'esprit.

ALEXANDRE THOMAS.

LA

FAMILLE ALAIN.

CINQUIÈME PARTIE. [1]

XXII.

Onésime n'avait pas mis les pieds à Cherbourg; il avait demandé asile au meunier, chez lequel il ne venait que la nuit et encore quand le temps était trop mauvais pour rester dans une hutte qu'il s'était construite ou plutôt creusée dans les bois, et où il avait quelques petites provisions. S'il ne voyait ni son père, ni sa mère, ni Bérénice, c'est qu'il savait bien que c'était chez eux que la gendarmerie ferait ses premières recherches, et qu'il voulait laisser à leurs dénégations toute leur sincérité. Il commençait à s'inquiéter de ne voir aucun signe sur le saule, et, s'il n'avait pas rencontré Bérénice et Pulchérie, il se proposait d'aller pendant la nuit appeler sa sœur et lui demander des renseignemens. Pour ne pas compromettre non plus le meunier quand arriverait le moment des recherches, il l'avait averti seulement qu'il viendrait quelquefois coucher dans un grenier dont la fenêtre resterait ouverte par mégarde. Éloi se chargeait lui-même de déposer dans cette cachette du

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre.

pain, des fromages de Pont-l'Évêque et du cidre. Onésime était quelquefois quatre ou cinq jours sans y paraître; il donnait dans certaines nuits un coup de main à des pêcheurs qui faisaient la contrebande pour le meunier. C'était par l'un d'eux qu'il envoyait vendre pour quelques sous au château de Beuzeval les plus beaux poissons et les meilleurs coquillages; ce qui faisait dire à M. Malais : — C'est étonnant comme le poisson est à bon marché cette année!

La nuit qui suivit sa rencontre avec Bérénice et Pulchérie, au lieu de s'introduire clandestinement dans la maison, il fit entendre un signal convenu pour appeler le meunier; mais celui-ci était en voyage et ne revint que le lendemain. Onésime attendit le soir et appela de nouveau Éloi, qui cette fois répondit à son signal. Il passa le reste de la nuit à le prier de faire pour M. Malais ce que demandait Pulchérie; prières, supplications, menaces, tout fut inutile. Le meunier avait une grande affection pour Onésime; mais la haine qu'il avait depuis long-temps conçue pour cette famille, augmentée par les dédains de M. Malais lui-même, était pour lui arrivée à toute l'âpreté de la passion. Il voulait à son tour humilier le châtelain de Beuzeval. — Onésime, disait-il, je te donnerais plutôt de l'argent!

Onésime apprit alors quel avait été l'emploi de cette journée d'attente qu'il avait passée dans le grenier d'Éloi. Épiphane était allé remplir au château certaines formalités de son ministère, et, le lendemain matin, il devait aller apposer les affiches annonçant que le château de Beuzeval serait à tel jour vendu par autorité de justice, à la requête du fermier Rivet. Désespéré de n'avoir rien pu obtenir du meunier, Onésime, au risque d'être reconnu et arrêté, alla chez Épiphane. Il était absent. Pressée de questions, Mme Garandin lui avoua qu'il était allé à Trouville chercher deux affiches, qu'il devait, le soir même, coller sur les pilastres de la grande porte du domaine de Beuzeval. Onésime attendit quelque temps; mais, comme Mme Garandin le voyait agité, lorsque Épiphane revint, elle courut à la porte pour avertir l'huissier qu'Onésime était dans la maison. Elle rentra et dit à Onésime : — Il vient de venir un homme de la part de M. Garandin pour me dire de ne pas l'attendre à dîner; il ne viendra pas. — Alors Onésime partit, et Épiphane, qui avait attendu son départ, caché derrière la maison, put dîner tranquillement sans être dérangé. Quand le jour commença à diminuer, il envoya chercher un enfant d'une douzaine d'années qu'il appelait son clerc, auquel il donna à porter un pot plein de colle avec un gros pinceau; lui-même avait les deux affiches dans sa poche. Déjà il était près de Beuzeval, lorsque, à un endroit où trois chemins se joignaient à un carrefour, il vit un homme assis sur un tronc d'arbre abattu se lever en brandissant un bâton. Cet homme s'avança vers lui et lui dit : — Bonsoir, maître Épiphane.

— Bonsoir, Onésime, répondit l'huissier. Ne m'arrête pas, mon garçon, car je suis bien pressé.

— Alors je vais faire un bout de chemin avec vous.

— Je ne vais peut-être pas de ton côté.

— Oh! si, car moi, je vais du vôtre. J'ai à vous parler.

— Écoute,... Onésime,... j'ai des raisons pour faire ma route seul. Je vais à Trouville.

— On m'avait dit que vous y étiez allé ce matin.

— On le croyait; mais je n'ai pas pu y aller, et il faut que j'y aille ce soir.

— Bonsoir alors, et Dieu vous garde de mauvaises rencontres!

— J'en ai déjà fait une, puisque tu m'as fait perdre dix minutes, et je suis en retard.... Bonsoir.

Épiphane, après avoir fait un petit détour, ne tarda pas à se remettre sur la route du château de Beuzeval en riant de la façon dont il s'était débarrassé d'Onésime. Il s'arrêta et coupa avec son couteau une branche de frêne. — Allons, garçon, dit-il à l'enfant qui l'accompagnait, doublons le pas. J'ai depuis quelque temps jeté les yeux sur toi pour te faire mon premier clerc, et voici la première opération périlleuse dans laquelle tu m'accompagnes; encore avons-nous évité le plus grand danger en écartant ce nigaud d'Onésime, qui a je ne sais quel culte pour cette famille Malais. Ah! si tu avais été avec moi le jour où j'allai vendre les chevaux de ce paysan grossier qui me poursuivit à coups de fourche jusqu'à quelques pas de chez moi, ou bien encore quand les fermiers du côté d'Hennequeville me jetèrent dans l'eau au mois de novembre!... C'est là qu'il faisait chaud! ou plutôt, c'est là qu'il faisait froid! Mais aujourd'hui, ça se passera pacifiquement. Après cela, il est inutile de rester bien long-temps. Marchons un peu, garçon, marchons un peu. Ah! voici le château. N'avançons pas davantage. Voici une grosse pierre qui sera à merveille pour mettre la colle derrière notre affiche; nous la porterons tout enduite aux pilastres de la porte.

— Vous vous trompez de route, maître Épiphane, dit Onésime, qui, soupçonnant la fourberie de l'ancien maître d'école, était venu croiser devant le château; vous vous trompez de route, et ce n'est pas ici le chemin de Trouville.

— J'irai un peu plus tard, mon bon ami. J'avais oublié que j'avais quelque chose à faire par ici, une assez triste corvée, et je me suis ravisé. Aussi bien, me suis-je dit, voici qu'il fait nuit, et cela fera moins de peine aux habitans de Beuzeval.

— Ne me faites plus de mensonges, Épiphane, et écoutez ce que j'ai à vous dire. Le meunier.....

— Éloi Alain n'est pour rien.....

— Ne me faites plus de mensonges, je vous le répète, Épiphane; je

sais parfaitement les choses dont je vous parle. Le meunier a deux raisons de faire ainsi la guerre à M. Malais; la seconde est de rattraper son argent, plus d'avoir les intérêts de la somme qu'il a prêtée, et Dieu sait quels intérêts! Nous ne lui avons jamais emprunté que cent écus à la maison, et, quand nous lui avons eu payé deux cents francs, nous lui devions encore un peu plus de cent écus. C'est sa manière à cet homme; il paraît que c'est bien, puisque tout le monde l'en respecte davantage et l'en salue plus bas. Si c'est là la seconde raison, il faut que la première soit bien forte. La première est de se venger d'une affaire qu'il a eue autrefois avec un Malais, un oncle, un cousin, un parent enfin des Malais actuels, et ceci n'est pas tout-à-fait juste. D'ailleurs, c'est frapper un ennemi à terre. Les Malais sont aussi malheureux aujourd'hui qu'un ennemi peut le désirer. Il prétend aussi que M. Malais a été fier avec lui; mais le meunier, qui est fier avec ceux qui sont au-dessous de lui, veut être l'égal de ceux qui sont au-dessus : c'est sa manie. Cette première raison ne regarde ni vous ni moi, et nous n'avons pas à l'aider à faire une mauvaise action pour assouvir une haine injuste. Quant à ce qui est de rentrer dans l'argent qu'il a avancé et dans les intérêts qui ont été convenus, c'est autre chose : c'est votre métier de lui prêter assistance, et je ne le trouve pas mauvais; mais voici que M. Malais veut bien vendre sa propriété, seulement il demande à ne pas subir l'humiliation de la voir vendre par autorité de justice. Il la vendra dans trois mois, et le meunier aura l'argent. N'affichez pas aujourd'hui; demain nous causerons, vous et moi, avec Éloi Alain, et s'il l'exige, on affichera la vente, mais en mettant sur le papier que c'est une vente volontaire.

— Désolé, mon cher Onésime, de ne pas pouvoir vous être agréable; mais le devoir avant tout.

— Quoi! vous ne voulez pas attendre à demain pour coller vos affiches?

— Elles sont toutes collées; d'ailleurs, le meunier ne me paie qu'après que les choses sont faites, et... il faut penser à soi. J'ai bien plus d'ouvrage dans une vente par autorité de justice que dans une vente volontaire. Que diriez-vous, Onésime, vous qu'on a surnommé l'ennemi du poisson, si je venais vous prier de décrocher un turbot ou un saumon de votre ligne?

— J'en ai quelquefois décroché pour vous les donner, maître Épiphane.

— Allons, allons, c'est de l'enfantillage. Vous vous tracassez ainsi parce que vous êtes amoureux de la nièce de Malais, à laquelle vous m'avez fait écrire de si belles lettres... Soyez donc bien sûr, mon pauvre Onésime, qu'elle se moque de vous aujourd'hui comme elle s'en est moquée dans le temps. C'est une mijaurée.

— Taisez-vous, misérable drôle! dit Onésime pâle de colère. C'est bien assez qu'au moyen de votre infame métier vous aidiez à dépouiller les malheureux; ne vous avisez pas de les insulter.

— Mon métier n'est pas plus infame que le métier de déserteur et de contrebandier. Contrebandier veut dire voleur, et déserteur veut dire lâche.

— Au moins je ne vole que les riches, si c'est voler que de passer quelques balles de tabac en fraude! Et si j'ai déserté, ce n'est pas par lâcheté; c'est parce que j'aurais laissé ici des gens qui ont besoin de moi et qui sont exposés aux attaques des bêtes féroces, des vrais lâches, des vrais voleurs, de ceux qui s'attaquent aux faibles pour les dépouiller!

— Le meunier est votre cousin.

— Assez, maître Épiphane. Puisque vous n'avez pas voulu faire de bonne amitié ce que je vous demandais et attendre jusqu'à demain pour coller vos affiches, nous allons nous y prendre autrement. J'ai promis que vous n'afficheriez pas aujourd'hui, et je vous donne aussi ma parole que vous n'afficherez pas. Une dernière fois, je désire que tout se passe bien entre nous. Je vous prie encore de ne pas afficher, non pas pour l'obtenir, car je sais bien que cela sera comme je l'ai dit, mais pour que je n'aie pas besoin d'en venir à des moyens que je voudrais vous épargner.

— Je crois que ce blanc-bec me menace! s'écria l'ancien clerc. L'ami, ajouta-t-il en montrant le bâton de frêne de quatre pieds et demi dont il avait, chemin faisant, rabotté les nœuds, ceci a toujours et partout fait respecter Épiphane Garandin. Ceci est Jeannette, ma fidèle amie, et elle a mis à la raison d'autres gas que des contrebandiers et des déserteurs, gens qui ne sont habiles qu'à se cacher et à s'enfuir. Holà! de la place, et au plus vite; Jeannette n'aime pas qu'on la fasse attendre.

Ce disant, Épiphane prit son bâton à deux mains et le fit siffler autour de sa tête.

— Maître Épiphane, dit Onésime, je serais fâché d'appliquer sur vous les bonnes leçons que vous m'avez données; mais j'ai un bâton aussi, et... de bonne grace, remettez votre opération à demain.

— Holà! mon premier clerc, barbouille les affiches de colle, mon garçon.

— Ah! c'est ainsi...

— Oui. Maintenant, dit Épiphane se plaçant entre la porte du château et Onésime, va-t'en coller tes deux affiches, et n'aie pas peur. Jeannette et moi nous ne laisserons personne dépasser cette raie-là.

Et il traça une raie entre lui et le pêcheur, puis il se plaça en garde, tenant le bâton des deux mains, sur le côté gauche. — Il est malheureux, ajouta-t-il, que ta princesse ne soit pas spectatrice de ce tournoi, elle verrait son chevalier bâtonné d'importance.

Onésime, furieux, attaqua l'huissier en lui assenant un coup de bâton sur la tête; mais celui-ci, levant à temps son arme, para le coup, recula d'un pas et se replaça en garde.

— On ne commence jamais par un coup de tête, mon cher élève, dit-il en ricanant. Onésime ne répondit pas, et le combat s'engagea; mais Épiphane, beaucoup plus habile, l'irritait par ses sarcasmes et feignait de lui donner une leçon, proclamant les coups et les parades, et se contentant de riposter par des coups cinglés sur les bras et sur les jambes. Néanmoins Onésime se défendait assez bien, tout en maugréant de ne pouvoir atteindre son adversaire.

— Ceci n'est pas mal, dit Épiphane en annonçant les coups furieux d'Onésime, comme s'il se fût agi d'un assaut simulé. Feinte de coup de flanc, coup de figure; paré, riposté sur les bras, paré; très bien; deux enlevés, coup de tête, paré... Vous portez toujours à la tête, c'est trop facile à parer; il faut varier ses coups. Oh! mieux! j'ai bien fait de parer celui-ci, il m'aurait fendu en deux. A vous, sur la cuisse, six à une; à vous, sur le bras, sept à une. Oh! un coup de bout, paré; à vous, sur les doigts... Oh! paré; oh! le coup de figure a porté, c'est pour moi, deux à sept.

En effet, le bâton d'Épiphane n'avait pas rencontré assez tôt celui d'Onésime, et il avait reçu la moitié du coup sur l'oreille droite, qui saignait abondamment. Épiphane assura son bâton dans sa main, s'aperçut que la chose était plus sérieuse qu'il ne l'avait cru d'abord, et, au lieu des coups à moitié retenus qu'il s'était contenté de porter en forme de riposte, il ne négligea plus rien pour mettre son ennemi hors de combat. Des deux parts, les bâtons tournoyaient en sifflant autour de la tête et du corps des combattans; mais un bâton rencontrait presque toujours l'autre, qui couvrait son maître comme un bouclier. Quelques coups cependant portèrent, mais inégalement; Épiphane en reçut un et en rendit quatre. Le maître d'école voulut continuer encore quelque temps ses sarcasmes: — Recevez ceci en l'honneur des dames, disait-il; feinte de coup de figure, rompez d'un pas; feinte de coup de figure à droite et à gauche, coup de tête; parez; oh! vous n'avez pas paré; je vous l'avais cependant conseillé. Ah! diable! celui-ci est pour moi. — Quelques coups qu'il ne réussit pas à parer firent qu'il cessa de plaisanter. Onésime fit voltiger son bâton sur Épiphane, aux bras, aux jambes, à la tête; partout il rencontrait le bâton d'Épiphane, qui arrêtait le sien et le mettait à son tour en danger. Il s'aperçut qu'un de ses bras avait été atteint si rudement qu'il s'enflait au point de perdre de la souplesse, et qu'Épiphane avait décidément l'avantage sur lui par son habileté à parer. Le clerc de l'huissier avait collé les affiches. Onésime vit qu'il ne devait plus prendre conseil que de son désespoir: aussi, au premier coup qu'Épiphane lui adressa à la tête, il ne le para pas et

le reçut volontairement; mais en même temps, faisant passer rapidement sa main droite à l'autre extrémité de son bâton renversé, et présentant à son adversaire le gros bout qu'il tenait toujours de la main gauche, il le lâcha subitement, et le bâton arriva droit, lancé comme un javelot, dans la poitrine d'Épiphane, qui tomba par terre. Onésime tourna deux ou trois fois sur lui-même, puis s'affaissa et tomba sans mouvement. Le coup qu'il n'avait pas paré lui avait fendu la tête.

Tous deux restèrent ainsi quelques instans. Épiphane se ranima le premier, et, aidé de l'enfant qu'il avait amené avec lui, il se releva, alla remuer du pied Onésime, qui ne fit aucun mouvement, et, appuyé sur l'enfant, s'en retourna chez lui pour se faire panser. Ce ne fut que quelques heures plus tard, au milieu de la nuit, qu'Onésime reprit connaissance. Il se traîna aux affiches, les chercha et les arracha; puis, gagnant la rivière, il lava la blessure de sa tête et resta assis au pied du saule où la veille il avait rencontré Bérénice et Pulchérie. Que faire? Retourner auprès du meunier, lui adresser de nouvelles prières, de nouvelles menaces? Il se mit en route quand il fut un peu reposé, et avant le jour alla s'introduire dans la maison d'Éloi Alain. Éloi était parti; il ne devait revenir que le jour suivant. Onésime se le rappela seulement alors.

— Il prétend qu'il m'a fait son héritier, se dit Onésime, je donnerais bien tout l'héritage pour la somme que lui doit M. Malais. J'aurais dû lui demander de l'argent sous un autre prétexte, oui;... mais maintenant il ne sera pas dupe de mon stratagème. Je n'ose pas y penser,... je désirerais sa mort : ce serait à moi alors que M. Malais devrait de l'argent, et... Mais qu'en fait-il de son argent, le cousin Éloi, lui qui vit avec du pain, du petit cidre et du fromage, en attendant qu'il le place à gros intérêts? Je me rappelle avoir entendu dire à ce gueux d'Épiphane, quand j'étais enfant, qu'il savait bien où Éloi Alain cachait son argent; qu'il était entré un jour sans avertir, qu'il avait vu le meunier refermer précipitamment une armoire sous son lit, et qu'Éloi s'était mis si fort en colère... Si je trouvais la cachette et si je l'ouvrais... Au fait, puisque cet argent doit me revenir un jour,.... et puis, d'ailleurs, il lui reviendra à lui-même une heure après, puisqu'il servira à le payer : c'est comme si on tirait du cidre à un tonneau par la cannelle et qu'on le remît par la bonde. Il y a d'autres billets après celui-là; mais on donnera le temps à M. Malais de quitter le château et de le mettre en vente : c'est ce que veut Pulchérie, et ce que veut Pulchérie, il faut que cela se fasse.

Onésime se mit à fouiller la chambre du meunier; il ne tarda pas à trouver la trappe, assez habilement dissimulée pour que quelqu'un qui n'en eût pas connu la place ne la découvrît pas. Onésime frissonna en l'ouvrant. Il se répéta encore que le meunier avait volé M. Malais

en faisant des affaires avec lui; que cet argent qu'il prenait était à lui, Onésime, puisque le meunier ne s'en servirait jamais et le lui avait donné par testament, et enfin qu'il allait revenir dans les mains d'Éloi Alain, en échange du billet de M. Malais. Il prit en or et en argent la somme que lui avait indiquée Pulchérie. Tout à coup il entendit un faible bruit dans la chambre voisine, et appliqua son œil au trou de la serrure. Que vit-il? Un autre œil appliqué au même trou, de l'autre côté de la porte. Onésime, effrayé, éperdu, prit la fuite en sautant par une fenêtre, et alla enterrer la somme dont il s'était emparé au pied du vieux saule. Le jour commençait à poindre; il partit à travers la campagne et gagna Trouville, où il écrivit par la poste à sa sœur Bérénice:

« Va avec Pulchérie, le soir, auprès de notre saule; fouillez au pied, du côté opposé à celui où étaient nos noms: vous y trouverez la somme nécessaire pour payer le billet de M. Malais. Que Pulchérie décide son oncle à quitter le château et à le mettre tout de suite en vente. Il faut que je me cache plus soigneusement pendant quelques jours, et je ne puis en ce moment vous être bon à rien. Je ne te dis pas où tu peux m'écrire, parce que je ne le sais pas moi-même. Le hasard seul et le soin de ma sûreté seront mes guides. Adieu, j'ai tenu ma promesse à Pulchérie malgré tout; pensez à moi toutes deux et aimez-moi.

« ONÉSIME ALAIN. »

XXIII.

Onésime ne savait que devenir; il pensa que c'était dans une ville populeuse et agitée qu'il courrait le moins de risques d'être remarqué, reconnu et arrêté. Il monta sur un bateau pêcheur qui allait de Trouville au Hâvre. — Que ferai-je au Hâvre? se demandait-il; dois-je aller à Cherbourg et demander à faire mon service? Dois-je m'embarquer sur quelque navire pour la pêche de la morue ou de la baleine? Mais Pulchérie?

Arrivé au Hâvre, il alla avec les ouvriers sans ouvrage au *pont*, où vont les chercher ceux qui en ont besoin. Il fut employé avec quelques autres à des travaux de terrassement; mais cela ne pouvait toujours durer ainsi : d'abord, il *s'ennuyait de la mer* et ne s'accoutumait pas à un autre travail, ensuite cette position l'éloignait de ses parens et de Pulchérie autant que s'il eût été au service. Il écrivit à Bérénice pour avoir de leurs nouvelles, disant que, s'il pensait les laisser tranquilles et en sûreté, il irait se faire juger à Cherbourg, où il comptait bien qu'on aurait de l'indulgence pour lui en considération de sa démarche volontaire.

En attendant la réponse de Bérénice, il passait le temps que son tra-

vail lui laissait sur la jetée du Hâvre, regardant la mer, causant avec les marins de ce qui intéresse les marins, du temps qu'il fait et de celui qu'il fera, des manœuvres bonnes ou mauvaises que font les navires à l'entrée et à la sortie du port, des nouvelles de la mer et de la pêche, comment tel navire a rencontré tel autre qui revient des bancs de Terre-Neuve avec *trente-six mille de morues*, comment on est inquiet de tel ou tel baleinier, etc. Un jour, le vent soufflait avec violence du sud-ouest depuis le matin; les signaux de la Hève avaient annoncé plusieurs navires; les barques des pilotes étaient sorties avec peine des jetées pour aller au-devant d'eux; la mer était devenue très grosse. Cependant tous les bâtimens en vue étaient entrés sans accidens; ceux des pilotes qui n'avaient pas *rentré* de navires s'étaient réfugiés dans divers petits ports. La mer, quand elle baissa, eut l'air de se calmer un peu; mais, à la marée montante, le vent se déchaîna avec une nouvelle violence, et une terrible tempête se déclara. Les lames, quoique la mer ne fût pas encore revenue à sa hauteur, passaient en écumant par-dessus les jetées, et lançaient des pierres et des galets avec violence. Les promeneurs ordinaires s'étaient retirés; quelques marins seulement, se mettant à l'abri derrière la tour du phare, interrogeaient l'horizon.

— Voici un furieux coup de vent, disait l'un.

— Je n'en ai pas vu de pareil, disait un autre, depuis le jour où périt *corps et biens*, en face de Courseulles, *l'Aimable Marie*, qui revenait chargée d'acajou.

— Heureusement que tous les navires en vue sont rentrés; il ne fait pas bon proche de la terre, et il y fera encore pis dans une heure et demie.

— Mais est-ce que je ne vois pas une voile là-bas à l'ouest?

— Non, c'est l'écume.

— Je te dis que c'est une voile, et de plus je te dis que c'est un brick, autant que permet de l'affirmer le jour qui commence à baisser.

— C'est vrai, c'est un brick-goëlette; mais il a trop de toile pour le temps qu'il fait.

— C'est qu'il veut essayer l'entrée.

— Entrer au Hâvre par ce temps-ci.... et sans pilote! j'espère pour lui qu'il n'est pas si fou, et qu'il va reprendre le large.

— Pas le moins du monde, il vient ici *en droiture*.

— Eh bien! si jamais je deviens *négociant*, voilà un capitaine auquel je ne donnerai pas souvent mes navires à commander.

— Est-ce bientôt que tu espères devenir négociant?

— Ne plaisantons pas, les hommes qui montent ce navire sont peut-être bien près d'aller chercher leur *décompte* là-haut.

— Ah! le voilà qui hisse un pavillon pour demander un pilote.

— Ah bien oui! un pilote! et comment veut-il qu'on sorte?

En ce moment, un officier du port se présenta sur la jetée.

— Voici, dit-il, un navire qui demande un pilote. La plupart des pilotes ne sont pas rentrés, et probablement ont cherché un asile dans quelque port de la Manche. Y a-t-il des pilotes parmi vous?

Deux hommes se désignèrent comme pilotes.

— Pensez-vous pouvoir sortir? demanda l'officier.

— Vous êtes marin, mon capitaine, répondit l'un d'eux, et je m'en rapporte à vous. Croyez-vous qu'un de nos canots de service pourra franchir les jetées sans être chaviré?

— J'avoue que ce serait une opération dangereuse pour ceux qui l'entreprendraient, et probablement sans résultat pour les pauvres diables qui demandent assistance. Quand le navire verra qu'il ne sort pas de pilotes, il reprendra le large; ce n'est pas la peine de mettre des gens en péril pour d'autres qui n'y sont pas.

Le navire, en effet, ne tarda pas à amener le pavillon par lequel il demandait un pilote.

— Mais il ne vire pas de bord!

— Non, il va entrer sans pilote.

— Allons donc! pas possible! ça serait perdre *l'assurance*. Les assureurs n'assurent plus quand un bâtiment n'a pas de pilote.

— C'est pourtant comme ça, et il faudrait être un *berquer*, un mauvais *gardeux de vaques* et de moutons, pour ne pas voir qu'il *fait pour entrer au port*.

Cependant la mer devenait de plus en plus furieuse. Quelques personnes, qui avaient entendu dire qu'un navire allait entrer sans pilote, arrivaient sur la jetée; elles voulurent faire des questions aux marins, mais le bruit du vent et du galet roulé par la mer était devenu si formidable, qu'il fallait crier bien haut et avec une voix sonore pour se faire entendre. Le navire avait *amené* presque toutes ses voiles, il ne gardait plus que ses huniers, que l'on perdait même de vue quand il descendait entre les lames, et avec lesquels il courait plus vite peut-être qu'il n'aurait voulu. Les marins accablèrent de malédictions le capitaine qui exposait ainsi la vie de ses hommes; puis personne ne parla plus quand arriva l'instant solennel où le navire se trouva à la hauteur des jetées. Une foule de gens avaient suivi les premières personnes qui étaient venues près du phare. Les lames crevaient sur les assistans, qui étaient aussi mouillés que s'ils étaient tombés dans l'eau; mais le spectacle était si imposant, l'anxiété si grande, que personne ne s'en apercevait. Tantôt le navire porté sur le sommet des lames était entraîné avec une rapidité effrayante, tantôt on le perdait de vue dans les abîmes qui se creusaient entre les vagues.

Le bâtiment cependant arrivait à la passe; mais quel fut l'effroi des

spectateurs quand un des marins dit : — Les voiles *flavoient;* il ne gouverne plus! En effet, le navire tourna à moitié, et une lame épouvantable le porta, au-delà de la jetée du sud, sur un banc de sable et de pierre appelé le Pouiller, où il toucha avec un horrible bruit. Un cri d'effroi s'éleva parmi les spectateurs non marins. Le navire touchant le fond était en butte aux coups répétés de la mer. Il était roulé de côté et d'autre, et on entendait des craquemens dans le pied des mâts. Les hommes de l'équipage essayèrent d'abord de le remettre à flot en le repoussant avec des gaffes; mais la mer montait encore, et rien ne pouvait lui résister. Le beaupré fut déraciné et tomba en plusieurs pièces. La mer balayait le pont du bâtiment, enlevant tout sur son passage. Les matelots se réfugièrent dans les mâts qui restaient et où des lames venaient encore les secouer et les ébranler. Il faisait presque nuit, et l'obscurité ajoutait à l'horreur de la situation. L'officier du port qui avait déja parlé aux marins revint les trouver et dit : — L'équipage du navire est perdu, si on ne va promptement à son secours. Ce qu'il eût été insensé tout à l'heure de tenter pour faire entrer un navire une marée plus tôt dans le port, ne peut-on le faire maintenant qu'il s'agit de sauver la vie des matelots?

— Jamais un canot ne franchira les lames de la jetée.

— Ce serait se noyer de gaieté de cœur.

— Nous avons des femmes et des enfans, et nous devons encore demander quelques chances favorables avant de nous jeter dans un danger.

— Personne n'ira-t-il donc à leur secours? dit un des assistans étrangers; verra-t-on périr six hommes sous les yeux d'une population entière sans rien tenter pour les sauver?

— Voici la mer qui commence à enlever les bordages du navire. Dans une heure, il n'en restera pas deux planches jointes. Dans une demi-heure, les hommes seront noyés.

Alors un jeune homme vêtu en ouvrier éleva la voix et dit : — Qu'on me donne une embarcation avec quatre hommes, et j'y vais.

— Bravo! dit l'étranger qui avait déjà parlé; je donne cent francs à chaque homme.

— Ce n'est pas pour de l'argent qu'on fait ces choses-là, dit l'ouvrier.

— Pardon, monsieur, vous avez raison, dit l'étranger; je serai le second.

— Allons, mes amis, dit le jeune homme, faisons pour eux ce que d'autres feront peut-être pour nous dans huit jours. Comme il faut bien être noyé un jour, il vaut mieux que ce soit en essayant de sauver nos semblables. Qui vient avec moi?

— Tant pis, j'y vais.

— Et moi aussi.

— Vite, une embarcation.

Les hommes qui se dévouaient coururent à la place des pilotes. Une partie de la foule les suivit, le reste demeura sur la jetée. Au moment de partir, on se trouva six; il n'en fallait que cinq.

— Êtes-vous marin? demanda l'ouvrier à l'inconnu.

— Non, je ne puis que partager vos dangers.

— Alors restez à terre, vous nous gêneriez. En route, mes amis, et à la grace de Dieu!

L'ouvrier fit le signe de la croix, ses compagnons l'imitèrent, et ils descendirent dans un canot qui s'élevait et s'abaissait sur les vagues de telle façon que des marins seuls pouvaient l'atteindre et s'y tenir. Les compagnons de l'ouvrier se hâtèrent de mettre les avirons en place et de s'asseoir sur les bancs de rameurs; il prit la barre du gouvernail. La partie de la foule qui avait abandonné la jetée pour assister à l'embarquement retourna sur la jetée pour suivre la pirogue aussi bien que le permettrait la nuit, alors presque tout-à-fait tombée. Les marins et les bourgeois échangeaient leurs impressions.

Groupe de marins. — L'homme qui est à la barre... est-ce un marin?

— Je ne le connais pas.

— Moi je l'ai vu au pont travailler avec les terrassiers.

— Si ce n'est pas un marin et un fin marin, lui et les hommes qui l'accompagnent sont aussi bien perdus que s'ils étaient morts l'année dernière. La pirogue chavirera avant de sortir des jetées.

Groupe de bourgeois. — Ah! mon Dieu! on ne voit plus le bateau... Il est englouti!

— Non, le voici qui remonte sur la lame... tout en haut...

— Ah! les voilà qui redisparaissent.

Groupe de marins. — Le cap sur Dive... Bien... ça n'est pas mal *barré* (gouverné). Il est de l'état.

— La mer les repousse... Voilà trois fois qu'ils manquent à franchir la lame.

— Ça y est... En voilà un bout de fait; mais la mer brise furieusement sur le Pouiller... Les voilà chavirés. Il n'y a pas d'eau. La pirogue est remise à flot et ils regrimpent dedans. Il n'y a personne de blessé. Bien *nagé* (ramé) et bien barré. Les voici qui approchent de la goëlette, mais ils vont se briser dessus. Ah! bien, très bien! ils abordent contre la lame, le pilote s'est élancé à bord. C'est un chat, cet homme-là. Je ne vois plus guère rien.

— Je vois un mouvement dans les vergues du brick-goëlette, c'est sans doute les matelots qui descendent pour embarquer dans la pirogue.

— Vois-tu quelque chose?

— Non, et toi?

— La mer est noire comme un four. Tout ce que je sais, c'est que le

vent fraîchit encore et qu'ils n'ont pas fait la moitié de la besogne, et encore quand la pirogue va être chargée... Pauvres gens!

— Ah bah! ça sera notre tour demain. Écoutons. Entendez-vous les avirons?

— On n'entendrait pas Dieu tonner, avec ce vent et cette mer furieuse; mais je vois comme une ombre.

— C'est, ma foi, la pirogue. Elle est dans les brisans, ils ont abandonné la goëlette... Je ne la vois plus... Ah! je l'ai revue sur le sommet d'une lame...

A ce moment, en effet, la pirogue passait entre les jetées et entrait dans l'avant-port. — Ils sont sauvés! — Des hurras et des applaudissemens dominèrent un instant le bruit du vent et de la mer.

On courut aider le pilote inconnu et ses quatre compagnons à tirer de la pirogue les hommes qu'ils venaient de sauver et qui étaient plus d'à moitié morts. Puis on embrassa les courageux marins, moins l'ouvrier, qui s'était perdu dans la foule aussitôt que le canot avait touché l'escalier. On l'appela, on le chercha; mais il était tard, chacun rentra chez soi. Le capitaine du navire échoué pria les quatre marins qui s'étaient dévoués pour ses hommes et pour lui d'assister à une messe qu'il ferait dire le lendemain, en exécution d'un vœu qu'ils avaient fait quand ils n'espéraient plus de secours des hommes. L'étranger qui avait voulu partir avec les marins, et qui s'appelait le comte de Sievenn, demanda la permission d'assister à la cérémonie et d'offrir un déjeuner à l'équipage sauvé et à ses libérateurs. Il se mit ensuite à la recherche du jeune et hardi pilote pendant toute la soirée. Le lendemain, comme il se dirigeait vers l'hôtel qu'habitaient les marins de la goëlette, il passa près du pont Rouge, et, s'approchant d'un groupe d'ouvriers qui attendaient qu'un entrepreneur ou un bourgeois vînt leur offrir de l'ouvrage, il s'écria tout à coup : — C'est lui, c'est bien lui! et, secouant la main du jeune homme, il l'embrassa et lui dit : — Il faut que vous veniez. Les marins que vous avez sauvés hier ont fait un vœu, et il faut que vous y soyez. Ensuite vous me ferez, comme eux et vos quatre compagnons d'hier, l'honneur de déjeuner avec moi. — Après quelques hésitations, l'ouvrier se laissa entraîner. Le capitaine l'embrassa et voulut absolument lui donner sa montre. — Ce n'est pas une récompense, ajouta-t-il, c'est un souvenir d'amitié.

Bientôt arriva l'heure fixée pour la cérémonie du vœu. Tous les marins de l'équipage, le capitaine en tête, se mirent en route pour l'église. Ils avaient la tête et les pieds nus, et marchaient dans un profond recueillement que partagea, malgré elle, la foule accourue pour les voir, mais respectueusement entr'ouverte pour leur livrer passage. Le clergé les attendait à la porte de l'église, et la touchante et majestueuse cérémonie commença.

Le déjeuner offert par le comte de Sievenn fut splendide. L'ouvrier et ses quatre compagnons eurent les places d'honneur. Le cidre ne parut à table que pour la forme et l'honneur de la Normandie; mais, sur un signe de l'étranger, les garçons de l'hôtel ne tardèrent pas à l'enlever, et le remplacèrent par de bon vin. Comme on commençait à chanter, on vit paraître subitement deux gendarmes dans la salle. — Que personne ne bouge, dit le brigadier; au nom de la loi, lequel de vous s'appelle Onésime Alain?

L'ouvrier, qui avait d'abord pâli, reprit du calme aussitôt et dit : — C'est moi... Que me voulez-vous?

— Êtes-vous Onésime Alain de Dive?

— Je m'appelle Onésime Alain, et je suis né à Dive.

— Vous allez nous suivre.

Tous les convives se récrièrent : — Mais c'est un honnête homme! c'est lui qui nous a sauvé la vie à tous. Nous ne le laisserons pas emmener.

Et ils se jetèrent entre Onésime et les gendarmes. Le comte de Sievenn leur donna des explications; mais ceux-ci exhibèrent leur mandat d'amener contre Onésime Alain de Dive, profession de... marin, *déserteur*.

Onésime pria ses convives de ne mettre aucun obstacle à la mission des gendarmes. Le comte de Sievenn lui dit : — Après ce que je vous ai vu faire cette nuit, je suis votre ami. Je suis fâché qu'il vous arrive malheur; mais je ne laisserai pas échapper une occasion qui se présente si vite de vous montrer mon dévouement. Qu'avez-vous fait?

— J'ai reçu une feuille de route pour Cherbourg. Des amis et des parens avaient alors de moi un besoin indispensable; je me suis caché et je ne suis pas parti. J'attendais ici une lettre pour aller moi-même me faire juger à Cherbourg. Il aurait mieux valu que je me fusse livré, comme c'était mon intention; j'aurais sans doute trouvé de l'indulgence dans mes juges.

— Je ne vous quitterai pas, dit le comte, je me charge de votre avocat, et je parlerai moi-même à vos juges. Si vous êtes condamné, je suis sûr que j'obtiendrai votre grace du roi.

Le capitaine du brick naufragé avait quelques jours à lui; les compagnies d'assurance faisaient faire l'expertise du sinistre éprouvé par son bâtiment. Il voulut témoigner à Onésime sa reconnaissance pour le service qu'il lui avait rendu en allant à Cherbourg avec le comte de Sievenn, qui, avant de quitter le Hâvre, avait écrit au ministre de la marine.

Aussitôt arrivé à Cherbourg, Onésime fut conduit à la prison par les mêmes gendarmes qui l'avaient arrêté au Hâvre; mais le comte ne tarda pas à recevoir la réponse du ministre. Onésime, au bout de quinze jours de captivité, fut jugé et acquitté. Le président du conseil de

guerre venait de prononcer la formule ordinaire : Le tribunal ordonne que le prévenu sera immédiatement élargi, s'il n'est détenu pour autre cause, et mis à la disposition du ministre de la marine pour faire son service. Le comte, qui avait en poche une lettre du ministre annonçant qu'Onésime Alain retournerait dans ses foyers et serait appelé ultérieurement, avait serré la main au pêcheur. Les gendarmes entre lesquels était placé Onésime s'étaient écartés pour le laisser sortir, lorsque le procureur du roi, entrant dans la salle d'audience, fit signe aux gendarmes de retenir leur prisonnier, et, lisant un papier qu'il avait à la main, il dit : « Attendu que le nommé Onésime Alain de Dive est prévenu du crime d'assassinat suivi de vol sur la personne d'Éloi Alain de Dive, requérons qu'il soit réintégré en prison et tenu à la disposition du ministère public. »

Toute l'assistance fut frappée d'étonnement et d'horreur. Le comte de Sievenn et le capitaine s'éloignèrent instinctivement d'Onésime. Celui-ci fut d'abord comme étourdi; puis il s'écria : Mais c'est un rêve... J'ignorais la mort de mon cousin Éloi... Mon cousin Éloi est donc mort?... Moi... un assassin!...

— Gendarmes, dit froidement le procureur du roi, le prévenu s'expliquera avec le juge d'instruction; emmenez-le.

Les gendarmes saisirent Onésime par les bras, mais lui, les écartant d'une secousse, s'écria d'une voix forte : — Attendez. Avant de vous suivre, je veux dire à haute voix à mes amis que je suis en ce moment victime d'une fatale erreur ou d'une atroce calomnie, et que je ne suis pas un assassin.

Les gendarmes l'avaient déjà repris par les bras. Cette fois il les suivit sans résistance; mais, au lieu d'être reconduit dans la prison qu'il avait quittée le matin, il fut enfermé dans un cachot, après qu'on l'eut fouillé scrupuleusement et qu'on lui eut enlevé tout ce qu'il pouvait avoir sur lui.

En vain Onésime cherchait à s'expliquer comment Éloi pouvait être mort, et comment lui, Onésime, était accusé de l'avoir tué. De temps à autre, il se disait : Allons, c'est un rêve, je vais bientôt me réveiller... Mais non, ajoutait-il, je ne dors pas... C'est une erreur... On découvrira qu'on s'est trompé... Oui, mais quelquefois on a condamné des innocens. Puis il se disait encore : Qu'est-ce donc que cet œil que j'ai vu à travers la serrure quand je prenais l'argent pour M. Malais?... N'est-ce pas mon cousin, qui, voyant qu'on lui avait pris une partie de son argent, se sera tué de désespoir, et alors ne suis-je pas, en effet, son assassin? Et la justice ne saura-t-elle pas que j'ai envoyé une somme assez forte à Pulchérie? Et ignorera-t-on long-temps que j'étais dans le pays, que je me cachais? Ne peut-on m'avoir vu chez le meunier? Je suis perdu!

Il demanda du papier pour écrire au comte de Sievenn, il voulait lui dire toute la vérité; mais on lui répondit que, jusqu'à nouvel ordre, il était au secret et ne pourrait communiquer avec personne.

Le lendemain, il fut conduit dans le cabinet du juge d'instruction, qui lui donna connaissance du procès-verbal, duquel il ressortait que tel jour, précisément le lendemain du jour où Onésime s'était enfui de Dive, comme on ne voyait pas sortir le meunier, le garçon du moulin s'était inquiété et était allé frapper à la porte de la chambre sans recevoir de réponse. Quelques instans après, le sieur Épiphane Garandin, ancien maître d'école, aujourd'hui huissier, était arrivé pour rendre compte à Éloi Alain de diverses exécutions qu'il avait à faire pour lui, et l'avait demandé. Le garçon lui ayant dit qu'il ne l'avait pas vu de la journée et qu'il commençait à trouver cela singulier, le sieur Épiphane Garandin l'avait engagé à faire chercher le maire et à ouvrir la porte, ce qui avait été fait, par suite de quoi on avait trouvé le corps du meunier étendu sur le carreau. Un médecin appelé avait déclaré qu'il était mort étranglé, et que la mort remontait à douze ou quinze heures. Tout portait à croire que l'assassin avait rencontré une vive résistance. Les mains crispées de la victime tenaient un morceau de drap déchiré que, par un hasard singulier, on n'avait pu retrouver quelques instans après, lorsqu'on avait voulu l'annexer au procès-verbal.

Une déposition importante avait été faite par le sieur Épiphane Garandin; il avait révélé que le nommé Onésime Alain, cousin de la victime, marin réfractaire, vivait depuis quelque temps caché dans le pays; que lui-même, le jour où avait dû être commis l'assassinat, il avait subi de la part de cet homme une attaque dans laquelle il avait été blessé de plusieurs coups de bâton. Il avait appris par la servante du meunier que ledit Onésime s'était le même jour introduit par une fenêtre dans la maison d'Éloi Alain, et que sans doute il avait pris la fuite dans la même nuit, car on ne l'avait pas revu le lendemain. Le sieur Épiphane avait ajouté que, dans son opinion, l'attaque qu'il avait subie de la part dudit Onésime avait pour but de s'emparer d'une somme d'argent qu'il devait avoir quelque raison de supposer avoir été reçue par lui, Épiphane, pour le compte du meunier.

Onésime fut épouvanté de cette déposition; il annonça au juge d'instruction qu'il allait dire toute la vérité. Il avait voulu sauver des amis poursuivis injustement par son cousin. Ayant épuisé tous les moyens imaginables pour obtenir en leur faveur au moins un délai, il avait pris à son cousin, qu'il savait absent, une somme qui devait servir à le payer. Il s'était enfui, parce qu'un œil qu'il avait vu à travers la serrure lui avait fait penser qu'il était découvert. Ce qui l'avait décidé à prendre ainsi l'argent de son cousin, c'est qu'il savait comme tout le monde qu'il était l'unique héritier d'Éloi Alain, auquel d'ailleurs la

somme serait remise peu d'heures après. Le seul résultat de l'enlèvement de l'argent devait être le délai qu'il avait en vain demandé pour ses amis. Il indiqua le véritable sujet de son combat avec Épiphane; la colère conservée par Épiphane pouvait expliquer, disait-il, une certaine animosité qu'il remarquait dans sa déposition. Quelques circonstances pouvaient tromper Garandin, et celles-là, Onésime ne les niait pas, mais il en était d'autres que l'ancien maître d'école altérait beaucoup ou supposait entièrement. Le juge d'instruction fit son procès-verbal, et dit à Onésime qu'il ne lui cachait pas que ses conclusions ne lui étaient pas favorables, que ses aveux ne lui semblaient pas complets; que sans doute, surpris par le meunier et menacé par lui d'une dénonciation, il l'avait tué pour s'assurer son silence. Onésime demanda la faculté d'écrire et de voir quelques personnes, ce qui lui fut accordé.

Pendant ce temps, on était bien triste à Dive. Quand arriva la lettre dans laquelle Onésime disait à Bérénice d'aller avec Pulchérie prendre l'argent au pied du saule, on connaissait déjà la mort du meunier. Bérénice sentit un horrible frisson, et n'osa pas se dire à elle-même l'épouvantable pensée qui naissait tout à coup dans son esprit. Elle alla trouver Pulchérie. Celle-ci, le soir même où elle avait vu Onésime au bord de la rivière de Beuzeval, ne comptant pas beaucoup sur le résultat de ses efforts, avait décidé M. Malais à quitter le château pour lui épargner l'humiliation de le voir mis en vente. M. Malais s'était dit à lui-même ce qu'il se proposait de dire aux autres, que ce château lui était devenu insupportable depuis la mort de Mme Dorothée Malais, que l'air d'ailleurs y était trop vif pour l'enfant de Pulchérie, et que, dans l'intérêt de la santé du jeune comte, il habiterait la vallée jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion d'acheter quelque magnifique domaine, ce qui ne tarderait pas beaucoup, attendu que ses hommes d'affaires en avaient plusieurs en vue.

Le lendemain matin dès l'aurore, il sortit à cheval. Pulchérie lui avait demandé de lui laisser le soin de leur installation dans une petite maison qui se trouvait vacante à Cabourg; elle y avait fait transporter les meubles, le linge, tout ce qui leur était nécessaire, et le soir, au lieu de rentrer au château, M. Malais était allé coucher au nouveau logement. Ainsi ils n'habitaient plus Beuzeval lorsque Onésime avait eu ce combat acharné avec Épiphane pour l'empêcher d'afficher la mise en vente du château.

Bérénice et Pulchérie ne purent pas douter du crime d'Onésime.

— Il t'aimait tant! disait Bérénice, il aurait détruit le monde entier pour satisfaire un de tes désirs.

— N'y a-t-il donc aucun moyen de le sauver? disait Pulchérie.

Toutes deux pensaient, comme le juge d'instruction, que, surpris

par Éloi Alain au moment où il lui prenait son argent, une lutte s'était engagée entre eux, et que le meunier avait succombé.

— Il ne me manquait plus, disait Pulchérie, que d'être la cause d'un si grand malheur!

Elles décidèrent entre elles qu'elles brûleraient la lettre d'Onésime, et qu'elles laisseraient l'argent au pied du saule où il avait été enfoui; mais, après les aveux d'Onésime au juge d'instruction, on fit une descente chez Tranquille Alain, et, sur la vue du procès-verbal qui constatait ces aveux, Bérénice désigna le saule, au pied duquel on n'eut pas de peine à trouver l'argent.

Une lettre d'Onésime à ses parens contenait le récit qu'il avait fait au juge d'instruction. « Nous sommes malheureux, disait-il, mais nous ne sommes pas déshonorés; je suis innocent du crime dont on m'accuse; un concours effrayant de circonstances vient déposer contre moi; peut-être, si j'étais juge, condamnerais-je un homme dans ma position, mais à vous, mes bons et malheureux parens, à ma sœur Bérénice et à Pulchérie, à laquelle je demande instamment qu'on montre cette lettre, je jure sur le sang du Christ que je n'ai même pas vu le meunier dans la nuit fatale où il a perdu la vie. »

Le comte de Sievenn, après des conférences multipliées avec l'avocat d'Onésime et des démarches actives auprès des juges, eut la conviction qu'Onésime serait condamné; cependant, malgré les indices accumulés contre lui, il croyait à son innocence; on espérait toujours que l'instruction amènerait quelque incident qui pourrait éclairer la justice. — Mais, disait le comte au juge d'instruction, comment expliquez-vous ce lambeau de drap de couleur foncée vu d'abord aux mains crispées de la victime, et qu'on n'a pu retrouver, tandis que les témoins qui ont rencontré l'accusé ce jour-là affirment tous qu'il était vêtu de toile?

— Cela prouverait tout au plus qu'il avait des complices.

Quelques jours avant le jugement, le geôlier, un matin, ne trouva plus Onésime dans la prison; on envoya de tous côtés le signalement du fugitif, et on remit la cause à une autre session, au lieu de passer outre, sans aucun doute par l'intervention du comte, qui espérait, disait-il toujours, que le temps viendrait prouver l'innocence d'Onésime. Cet espoir malheureusement ne se réalisa pas. A la session suivante, Onésime absent fut déclaré coupable et condamné à la peine de mort; mais quelqu'un qui traversa le pays avant le jugement prétendit savoir positivement qu'Onésime s'était noyé, et donna sur sa fin des détails qui ne permettaient guère d'en douter.

On ouvrit le testament du meunier; il avait légué tout son bien, qui était considérable, à Onésime, sauf une pension viagère à sa servante. Au cas où Onésime mourrait avant ladite servante, elle aurait l'usufruit du tout, qui, après sa mort, retournerait à la famille du meunier.

Le bien du meunier, aux termes de la loi, fut mis sous le séquestre, comme appartenant à Onésime, *contumace*, sauf à le faire déclarer indigne et à faire annuler le testament, s'il était plus tard prouvé qu'il était l'assassin du meunier; la pension de la servante fut payée par provision.

Il y eut une grande tristesse dans la maison de Risque-Tout. Il était fort rare qu'on parlât d'Onésime et de son affaire, quoique chacun y pensât en secret. Bérénice seule, après avoir bien écouté son cœur, était sûre de son innocence.

XXIV.

Une année s'était écoulée, les bains de Beuzeval étaient de nouveau très fréquentés sous la direction habile de dame Épiphane Garandin. Quant à maître Épiphane, il avait complétement changé de manières. Autrefois il s'habillait autant que possible d'une façon au-dessus de son état; ses affublemens n'étaient pas en général d'un goût irréprochable, mais ils étaient de cette magnificence laborieuse qui expose les prétentions et la sottise de celui qui les porte. Maintenant il n'avait plus que de vieux habits rapiécés, il se plaignait de la pauvreté et de la dureté des temps, il ne mangeait que des croûtes de pain et de la viande de rebut, il ne changeait plus jamais de chapeau.

Le plus assidu sur la plage des étrangers réunis à Beuzeval et à Dive était, sans contredit, un grand vieillard maigre qui ne se baignait jamais, mais se rendait agréable à tout le monde par sa politesse, son extrême complaisance, une patience à toute épreuve pour écouter tout ce qu'on voulait lui dire, et la plus étonnante crédulité. Ce vieillard, qui semblait d'ailleurs atteint d'une surdité presque complète, se nommait M. Bréville.

M. Malais rencontrait souvent M. Bréville sur la plage et le trouvait infatigable à écouter les récits des magnificences de sa vie. Depuis qu'il demeurait à Cabourg, dans une petite maison, sous les yeux de tout le monde, il avait reculé devant les déguisemens de son cheval; il était un jour sorti sur Mouton, orné de son étoile blanche, s'était montré partout, avait causé avec vingt personnes différentes, en annonçant qu'il allait vendre son cheval; que, maintenant qu'il se faisait vieux, il n'avait plus besoin de deux chevaux, qu'il gardait le meilleur et se défaisait de l'autre; il ne revint que dans la nuit, rentra sans bruit, remit son cheval dans son écurie, et effaça l'étoile blanche. Le lendemain, il se promena sur Pyrame, disant à qui voulait l'entendre qu'il avait vendu Mouton mille francs. Malgré la singulière assurance avec laquelle il débitait ces contes, il était forcé de prendre quelques précautions avec les

gens du pays, qui se permettaient parfois des objections, tandis que M. Bréville, non-seulement, en sa qualité d'étranger, n'était pas frappé par quelques invraisemblances et quelques contradictions, mais encore ne doutait jamais de ce qu'on lui disait, et approuvait tout, pour paraître avoir entendu.

Le hasard avait mis M. Bréville en rapport avec plusieurs des personnages que nous connaissons. Il rencontrait souvent Tranquille Alain, quelquefois aussi Pélagie et Bérénice; il leur parlait avec affabilité et achetait leur poisson; il commanda à Bérénice une assez grande quantité de dentelles pour une personne de sa famille, dont il lui paya une partie d'avance. Pulchérie y travaillait avec Bérénice quand on ne lui donnait pas de broderies à faire. Au bout de quelque temps, M. Bréville prit à son service comme femme de charge Désirée, la servante du meunier.

Une des personnes dont M. Bréville s'était également concilié l'estime et la confiance était une grande et grosse femme, faiseuse de vers et mère d'une charmante fille dont elle était beaucoup moins fière que de ses mauvais vers. Elle avait, l'hiver précédent, fait d'avance et écrit ses impressions à l'aspect de la mer, et elle les avait emportées comme elle avait emporté ses chapeaux. La première fois qu'elle aborda M. Bréville, c'était à la fin du jour; il était assis sur une chaise, les deux mains croisées sur la pomme de sa canne, et le menton sur ses deux mains. Il regardait le soleil qui allait disparaître derrière la Hève.

— Quel magnifique spectacle que la mer! s'écria-t-elle; comme cet aspect emporte l'ame dans les régions de l'infini!

— Un beau coucher de soleil, madame! avait répondu M. Bréville en la saluant. Vous êtes ici pour prendre les bains? ajouta-t-il.

— Non, monsieur, j'y ai amené ma fille, pour laquelle je vis uniquement, qui est l'objet de toutes mes pensées et de toutes mes affections.

— Les enfans nous récompensent souvent bien mal, madame, avait répondu M. Bréville, qui avait cru entendre *afflictions*.

Il y avait aussi un jeune homme toujours bien cravaté, bien ganté, et portant de longs éperons dont les molettes s'émoussaient singulièrement sur le sable de la mer et sur le galet. Celui-ci ne parlait que de ses chevaux, de ses bonnes fortunes, de ses duels. Il désignait par leurs prénoms tout ce qu'il y avait de distingué à Paris dans la politique, les arts et le monde. Il s'appelait le vicomte de Morgenstein. Il était fort gracieux pour la grosse femme de lettres et pour sa fille. Comme elles, il avait choisi Dive pour prendre les bains de mer, parce que, fatigué du *grand monde*, il ne voulait pas le retrouver à Dieppe, au Hâvre ou à Trouville.

Il régnait depuis quelques jours un vent de nord-est qui avait inter-

rompu les bains. On était fort embarrassé de son temps. M. Bréville proposa des promenades dans les environs. Il eut soin de réunir les ânes pour les femmes; les hommes accompagnèrent à pied. Le hasard dirigea la promenade vers le château de Beuzeval. Il était affiché à vendre. On entra pour le visiter; on loua, on blâma; cependant la jeune Claire, la fille de Mme du Mortal, la femme de lettres, ayant dit, à l'aspect d'un couvert de tilleuls, que ce serait charmant pour danser, M. Bréville répondit froidement : Vous trouvez, mademoiselle? Alors je vais acheter le château, et si vous voulez, dimanche prochain, j'aurai l'honneur d'ouvrir avec vous, sous ces beaux tilleuls, un bal, qui, je l'espère, donnera quelques distractions à nos aimables baigneuses. On rit beaucoup de la plaisanterie; mais le vendredi suivant, — on était au mardi, — toutes les personnes qui se trouvaient aux bains reçurent une invitation pour venir danser au château de Beuzeval de la part de M. Bréville.

Cette vente ne changea rien à la position de M. Malais et de Pulchérie. Il se trouva que les sommes dues à l'héritage du meunier par M. Malais et par son gendre défunt dépassaient de beaucoup le prix à payer pour l'acquisition. Ce prix fut déposé à la caisse des consignations. La mort d'Onésime n'ayant pas été légalement prouvée, et sa condamnation n'ayant été prononcée que par contumace, ses biens provenant de la succession d'Éloi Alain devaient rester sous le séquestre pendant cinq ans.

M. Bréville s'était informé auprès de Désirée pour avoir de la musique. Elle lui avait indiqué M. Épiphane Garandin, qui avait un magnifique talent sur le flageolet, mais qui ne voudrait peut-être plus faire le ménétrier, maintenant qu'il avait été huissier, comme il le faisait quand il était instituteur. Il faut garder son rang. Cependant, comme il n'était pas bien riche, et que, comme elle, il avait beaucoup perdu à la mort du meunier, puisqu'il était forcé de travailler en journée, l'espoir d'un bénéfice honnête pourrait bien le séduire.

M. Bréville alla donc trouver maître Épiphane Garandin. On le fit attendre long-temps à la porte après qu'il eut frappé; puis Mme Épiphane vint ouvrir, très rouge et très troublée. Elle était assez misérablement vêtue. Un vieux bonnet qu'elle avait remis à la hâte n'était pas parfaitement droit sur sa tête, mais un collier d'or à son cou faisait un singulier contraste avec la pauvreté de ses habits. M. Bréville ayant demandé maître Épiphane Garandin, elle l'appela à plusieurs reprises. Il se fit attendre quelque temps encore, puis, quand il arriva, pâlit, rougit, et, tout en demandant à M. Bréville ce qu'il désirait de lui, il s'efforça d'attirer l'attention de sa femme par des signes réitérés sur son magnifique collier d'or. Après quelques hésitations, elle finit par se retirer, et, quand elle rentra, elle n'avait plus de collier.

— Vous vous appelez Galantin, monsieur?

— Non, monsieur... Garandin.

— Oh! très bien, et vous êtes huissier?

— Je l'ai été, monsieur. Les temps étaient si difficiles, les affaires si mauvaises, que j'étais obligé de faire quelques autres choses en même temps. J'avais des ennemis, on m'a calomnié, on m'a obligé de vendre ma charge, et je l'ai revendue rien du tout, attendu que personne n'a voulu venir s'établir ici, et que l'huissier de Trouville m'a acheté pour quelques pièces de cent sous ma clientelle, mes cartons et mes chaises. Je vis comme je peux avec ma pauvre femme. J'ai été clerc autrefois, je donne quelques leçons, je fais les comptes des ouvriers, puis je travaille de mes bras.

— Alors vous n'aurez aucune répugnance à venir faire de la musique chez moi. J'ai acheté une maison qu'on appelle le château de Beuzeval, et je veux dimanche faire sauter quelques jeunes filles.

— Très volontiers, monsieur.

— Vous jouez, m'a-t-on dit, du flageolet?

— Passablement, monsieur.

— Très bien. Je vous attends dimanche à sept heures du soir.

Le château était resté en partie meublé; cependant il y manquait beaucoup de choses. M. Bréville avait prié Désirée de prendre pour ce jour-là la direction de la maison, et de surveiller les rafraîchissemens en s'adjoignant deux jeunes filles pour servir.

— Il paraît, lui dit-il, que l'homme chez lequel vous m'avez envoyé n'est pas riche. Il s'est montré enchanté de l'occasion de gagner quelque chose. Cependant sa femme avait un très beau collier qui m'a paru être en or.

— Monsieur s'est trompé. Si Mme Garandin avait jamais eu de sa vie un collier en or, il y a long-temps qu'il serait vendu. — A quoi M. Bréville répondit : — En effet, je pensais bien que cela ne devait pas être de l'or. — Le soir, elle dit à Garandin : — Il paraît que Mme Garandin a des colliers en or.

— Eh non! dit Garandin, c'est un vieux collier en imitation.

— Oui, joliment... Monsieur a vu le contrôle... Après ça, ça m'est bien égal... Faites comme il vous plaira, je m'en lave les mains.

M. Malais avait reçu une invitation de la part de l'acquéreur du château de Beuzeval, et il s'y rendit après quelque hésitation entre le chagrin de revoir cette propriété dont il avait été si cruellement dépossédé et l'importance qu'il pourrait se donner ce soir-là comme ancien propriétaire du château de Beuzeval. Il eut soin de dire qu'il s'était défait de cette habitation parce qu'elle était devenue trop triste pour lui depuis qu'il y avait perdu son fils, sa femme et le mari de sa nièce.

— Vous ne m'avez pas parlé de votre nièce, monsieur de Beuzeval,

et je vous en veux de ce que je n'ai pu l'engager à embellir notre petite soirée de sa présence.

— Mille remercîmens; ma nièce, Mme la comtesse de Morville, ne serait pas venue; le deuil de son mari n'était pas terminé qu'elle a perdu son enfant; depuis ce temps, elle ne va plus dans le monde, elle vit dans la retraite la plus absolue, et ne voit qu'une famille de pêcheurs chez lesquels elle a été mise en nourrice. J'ai renoncé moi-même au monde pour ne pas la contrarier, et je ne reçois personne chez moi, pour ne pas la condamner à s'enfermer dans sa chambre, ce qu'elle ne manque pas de faire, quand par hasard il arrive quelqu'un qu'on ne peut se dispenser de recevoir.

M. le vicomte de Morgenstein prit occasion de chaque chose qu'on visita pour parler de choses analogues, mais beaucoup plus belles, à lui appartenant. On se promena dans la propriété nouvellement acquise. M. Bréville loua la beauté des meubles que lui avait laissés M. Malais, qu'il n'appelait que M. de Beuzeval. Celui-ci lui dit: — Vous n'êtes pas difficile... Je ne vous cache pas que j'ai enlevé ce qu'il y avait de mieux pour le petit réduit que j'occupe. Je suis fâché, à cause de la sauvagerie de ma nièce, de ne pas pouvoir vous en faire juger. — M. Bréville répondit qu'il le savait et qu'on le lui avait dit chez le notaire.

Le vicomte de Morgenstein, en voyant un petit bassin, parla d'un étang d'une demi-lieue qu'il avait chez lui et dans lequel on pêchait les meilleures truites du monde. M. Malais fit observer qu'il n'avait jamais entendu dire que les truites vécussent ailleurs que dans les cours d'eau claire et rapide; mais M. Bréville répondit que c'était sans doute une espèce particulière, parce qu'il avait un ami qui lui avait dit également en avoir pêché très souvent, et d'excellentes, dans un étang. En voyant l'écurie, M. Malais parla de ses quatre chevaux. Le vicomte dit que désormais il n'en voulait plus avoir que six dans ses écuries, et qu'il allait, à son retour, faire cette réforme.

On dansa, on soupa; tout alla le mieux du monde. Mme du Mortal parlait de la mer.

— Quel magnifique spectacle que la mer! s'écria-t-elle; comme son aspect emporte l'ame dans les régions de l'infini! — Sa fille rougit en l'entendant répéter à tous les baigneurs réunis une phrase qu'elle avait déjà dite à chacun d'eux. Ensuite Mme du Mortal parla des rêveries au bord de la mer, des beaux vers qu'elle avait inspirés, et fit si bien, que M. Bréville lui demanda si elle n'avait pas consacré quelques vers à rendre ce qu'elle sentait avec tant de poésie. Arrivée à son but, Mme du Mortal feignit de se troubler : elle était, sans aucun doute, restée bien au-dessous de ce magnifique spectacle; elle n'oserait jamais dire un seul de ses vers; elle avait une timidité dont elle n'avait jamais pu triom-

pher. On lui prodigua les encouragemens, et elle se décida à lire des vers ampoulés qui finissaient ainsi :

J'aime. . . .
Le maquereau brillant des reflets de l'agate,
Le turbot plat et gris, le homard *écarlate*
Jouant au fond des mers.

— Pardon, madame, dit M. Malais, mais le homard n'est rouge que quand il est cuit.

Mme du Mortal fut très confuse, mais M. Bréville cita des écrivains distingués et des peintres célèbres qui étaient tombés dans la même erreur. Mme du Mortal s'écria alors qu'elle aimait beaucoup mieux se tromper avec des hommes de génie que d'avoir raison avec *certains autres;* que, du reste, elle faisait ses vers sans prétention, et seulement pour procurer à sa fille des lectures sans danger, car on fait *aujourd'hui,* ajouta-t-elle, de si mauvais livres! — Pour moi, dit-elle, j'erre aux bords de l'océan, je me laisse aller aux rêveries que m'inspire le bruit des vagues, et je jette sur le papier les élans d'une poésie un peu sauvage peut-être, mais qui ne seront lus que par ma fille.

La vérité sur la poésie un peu sauvage de Mme du Mortal est qu'elle était attachée à un journal de Paris pour y faire *l'article modes,* et que le jour même on l'avait vue assise au bord de la mer, qui venait murmurer à ses pieds. La marée était basse, les fraîches lueurs du matin teignaient d'un rose lilas le sable humide que la mer avait abandonné et qu'elle allait reprendre. La mer était d'un vert pâle partout, excepté à l'horizon, où elle était d'un bleu sombre. Au bord se déroulait une écume blanche comme une frange d'argent, dans laquelle se jouaient des mouettes. On avait vu de loin Mme du Mortal écrire, et voici ce qu'elle écrivait :

« On continue à festonner les *volans* de taffetas; *l'organdi* et *la tarlatane* sont les étoffes en vogue dans la *fashion,* surtout quand elles sont employées avec le *faire distingué* de Mme Amanda (rue de Rivoli, 13). Mme la comtesse A... portait l'autre jour une capote en *tulle bouillonné* avec un léger bouquet sur le côté de la *passe,* tandis que sa sœur, Mme la duchesse de B...., en avait un en paille de riz orné de petits radis roses. Toute la *bonne compagnie* reconnaissait le *faire* de Mme Ursule (rue Breda, 5). Elle avait aussi un mantelet de mousseline de l'Inde, doublé de soie citron, qui sortait de chez M. Alfred (rue Vivienne, 14). »

Comme elle finissait en signant vicomtesse de C...., le vicomte de Morgenstein l'avait abordée. Elle avait caché son papier, et celui-ci lui ayant dit : — Ah! madame, nous priverez-vous des belles pensées que la mer vous inspire? — Quel magnifique et imposant spectacle! s'était

écriée Mme du Mortal; cette agitation incessante des vagues n'est-elle pas la fidèle et triste image de notre destinée?

La vérité est que la destinée de Mme du Mortal avait été en effet assez agitée. Depuis huit ans, elle avait quitté M. du Mortal pour un officier, qui n'avait pas tardé à avoir des remords et lui avait laissé promptement le loisir de racheter leur faute commune en retournant édifier le foyer conjugal par son repentir et l'exercice de vertus privées qu'elle avait un peu négligées. Mme du Mortal n'en fit rien; elle sut se créer des ressources. Autrefois les gens déçus, les gens découragés, entraient en religion; aujourd'hui ils entrent en feuilleton. Qu'une femme fasse parler d'elle, qu'une histoire scandaleuse l'éloigne pour un moment du monde, elle n'ira pas pleurer sa faute et l'expier dans un cloître; vous n'attendrez pas long-temps pour voir son nom au bas du feuilleton d'un journal, où elle demandera l'affranchissement de la femme. Mme du Mortal n'avait pas eu, du reste, à faire, pour imaginer cette ressource, de grands frais d'invention. Son époux, M. du Mortal, grand et gros homme à figure sévère, à formidables moustaches, faisait depuis long-temps l'article *modes* dans un journal répandu, et, sous le nom de marquise de M***, traitait hebdomadairement les questions de *volans* et de *passe*, parlait de la longueur des robes et de la largeur des chapeaux, d'après les indications des modistes et des couturières, qui le payaient pour citer leur nom et leur adresse. Mme du Mortal se livra à la même industrie et enleva quelques personnes de la clientelle de son mari.

Le vicomte de Morgenstein était un de ces illustres pianistes dont l'art a beaucoup moins de rapports avec la musique qu'avec la prestidigitation. M. de Morgenstein ne faisait que trois notes de moins à la minute que M. Henri Herz, mais il était encore jeune et travaillait beaucoup; on pensait qu'il atteindrait et peut-être même surpasserait ce maître. Il avait les cheveux longs et frisés, affectait un air mélancolique et désespéré; il avait dans la démarche quelque chose de fatal. En le voyant, on devinait sans peine un homme accablé par les assauts du génie et la malédiction divine.

M. Bréville, qui n'aurait pas osé lui demander une contredanse, le pria de jouer quelque chose sur le piano; il refusa : il était exténué, il y avait quatre nuits qu'il n'avait pas fermé l'œil; il portait tant d'envie à ceux qui dorment! On insista, il passa la main sur le clavier; le piano ne valait rien et n'était qu'à peine d'accord. On cessa de le tourmenter, et on s'occupa d'autre chose. Quand il se vit abandonné, il se mit devant le piano et préluda. Le maître de la maison réclama un peu de silence. Alors il parut que le jeune musicien se réveillait : — Eh quoi! s'écria-t-il, ai-je joué du piano? Je ne m'en étais pas aperçu, je n'y songeais seulement pas;... mais, puisqu'on le veut absolument,... voici quelques variations sur la dernière pensée de Weber. — Il laissa tom-

ber ses deux bras sur les deux côtés de la chaise, il ferma les yeux, regarda le plafond, comme s'il demandait des inspirations au ciel, puis leva ses deux mains au-dessus du clavier et à la hauteur de ses yeux avec nonchalance. Alors, comme si l'inspiration arrivait tout à coup et s'emparait de lui, il frappa des deux mains sur le piano avec énergie, et commença à jouer des variations qu'il avait jouées vingt fois déjà après les avoir apprises pendant deux mois, au grand désespoir de ses voisins, qui avaient eu à subir les études et les passages répétés avec une inexorable persévérance. De temps en temps, baissant la tête sur le piano, il laissait tomber ses cheveux sur le clavier; puis tout à coup, relevant brusquement et fièrement la tête, il les rejetait en arrière. C'est un effet que presque tous essaient, mais dans lequel peu réussissent. Ces mouvemens brusques et spontanés sont étudiés avec grand soin.

Voici comment se fait une variation pour un instrument quelconque : on prend un air d'un autre musicien (rien n'empêche de le choisir joli), on joue l'air une fois dans le mouvement fixé par l'auteur, puis on le joue une autre fois en le délayant, en y intercalant toutes sortes de lambeaux de phrases plus ou moins musicales. Les faiseurs de variations versent dans la coupe où est un vin généreux, tantôt de l'eau, tantôt une odieuse piquette; ils vous font boire cet horrible mélange, puis, de temps en temps, vous font un peu goûter le vin pur, c'est-à-dire que, de temps en temps, ils rejouent la mélodie sans y rien ajouter. Quand ils s'arrêtent, on applaudit bien plus de joie de ce que c'est fini qu'à cause du plaisir qu'on a goûté. Puis, si quelqu'un, ravi de la mélodie ainsi délayée, demande au pianiste de qui elle est, celui-ci répond hardiment et modestement à la fois : — De moi, monsieur. Absolument comme si le fou se croyait l'auteur du verre de Bohême qu'il brise en éclats.

Le journal de Mme du Mortal reçut, en même temps que l'article *modes* que cette dame avait écrit sur les bords de la mer, une note que le pianiste envoyait à un de ses amis, rédacteur de la feuille. Cette note, faite par lui-même et de son écriture, était accompagnée d'un billet ainsi conçu : « Fais *passer* cette note dans le plus prochain numéro; il serait ridicule de faire le modeste et de ne pas te dire franchement que j'ai eu un succès fou. Tout à toi! » — Voici la note : « Nous avons encore à enregistrer un nouveau succès de Morgenstein. Il a bien voulu se faire entendre dans un salon aristocratique, à Dive, où il a été applaudi avec fureur par les plus jolies duchesses et la fleur de la fashion. Cet artiste immense ne peut plus être comparé qu'à lui-même : grace, énergie, noblesse, il réunit toutes les qualités que la nature avare partage d'ordinaire entre les grands musiciens. Tout le monde l'entourait avec empressement, lorsque, oppressé sous les étreintes de son génie,

courbant son front pensif, il s'est retiré du salon au milieu des applaudissemens. »

M. Bréville remercia M. de Morgenstein, qui lui dit : — Cet air a eu beaucoup de succès l'hiver dernier. La princesse *** en était folle, la duchesse *** me l'a fait répéter jusqu'à trois fois; mais ces gens du monde m'ennuient.

Quelques jours après le bal donné par M. Bréville, Bérénice et Pulchérie étaient allées se promener le long de la rivière de Beuzeval, et, sans y songer, elles s'étaient assises au pied du saule d'Onésime. Pulchérie était redevenue tout doucement la sœur de Bérénice. Elle avait repris, avec les ménagemens nécessaires pour ne pas choquer M. Malais, presque tous les costumes simples qu'elle avait portés pendant son enfance. Un observateur vulgaire n'aurait pas facilement reconnu la brillante comtesse; mais Pulchérie aimait mieux être confondue avec les femmes et les filles des pêcheurs que de jouer aux yeux du monde le rôle de grande dame déchue.

— Eh bien ! dit-elle à Bérénice, c'est donc dans quatre mois? Glam est un brave garçon qui te rendra heureuse et qui sait apprécier le trésor qui va lui être confié.

— Ce qui m'embarrasse le plus, dit Bérénice, c'est la noce... Glam veut qu'on fasse une noce... Jamais nous ne pourrons décider mon père et ma mère à se mêler à une assemblée de plaisir. Tu vois qu'ils ne sont pas consolés de la perte d'Onésime plus que le premier jour. Le deuil n'a pas quitté notre maison, on n'a plus souri à cette table, où deux places vides racontent sans cesse de si tristes histoires.

En effet, depuis le départ d'Onésime, et depuis surtout que le bruit de sa mort s'était accrédité, Pélagie servait comme autrefois le dîner de son mari sur la table, son couvert était mis comme de coutume; mais Tranquille prenait sa soupe et allait la manger dans un coin sur ses genoux, Pélagie et Bérénice en faisaient autant, chacune de son côté. Un jour, Tranquille dit à sa femme : Pélagie, il faut pourtant que ça finisse. Pourquoi, Bérénice et toi, ne mangez-vous pas à la table?

— Si tu le veux, répondit Pélagie, je mettrai le couvert comme autrefois, et dès demain nous mangerons à table.

— Tu peux bien le mettre si tu veux, répliqua Tranquille, mais ce n'est pas moi qui y mangerai.

Depuis ce temps, on n'en avait plus parlé et on avait continué à manger chacun dans son coin.

— Et M. Malais? demanda Bérénice à Pulchérie.

— M. Malais n'est pas malheureux : je craignais pour lui une triste impression en voyant le château passer dans d'autres mains; mais, au contraire, il s'arrange très bien avec ce M. Bréville, qui semble croire avec une grande facilité tout ce que lui dit mon oncle, peut-être parce

qu'il n'en entend pas la moitié, et admet sans observation tous les petits mensonges qu'il entasse pour ne pas avouer sa ruine, ruine, hélas! dont je ne puis parler sans une douleur respectueuse, car j'en suis la cause et l'origine. Quel malheur, ma bonne Bérénice, pour eux et pour nous tous, que mon oncle et ma tante ne m'aient pas oubliée un peu plus long-temps! Ils n'auraient pas perdu leur fortune; moi je n'aurais pas subi de si rudes épreuves; nous ne nous serions jamais quittés.

— Tu aurais épousé Onésime, qui serait resté au milieu de nous, au lieu d'être mort désespéré et déshonoré...

Après un moment de silence, Bérénice reprit : — Le maître du château fera bien d'être riche, car il a la réputation déjà d'être facile à tromper. On prétend que c'est l'homme le plus crédule du monde.

A ce moment, M. Bréville passait de l'autre côté du ruisseau et salua les deux amies. Il demanda à Bérénice des nouvelles de ses parens et de la pêche, puis il s'informa si le facteur de la poste était déjà passé, et, sur sa réponse négative, il salua et descendit à Dive. Bérénice et Pulchérie parlèrent si long-temps d'Onésime et de leur enfance, que M. Bréville les retrouva à la même place une heure après, lorsqu'il remonta au château avec Épiphane Garandin; mais, à la vue de ce dernier, elles disparurent dans les arbres et redescendirent à la maison de Pélagie par un autre chemin. Il était évident que c'était Épiphane qui, par ses révélations, avait entraîné la fuite, la condamnation et la mort d'Onésime, et elles ne pouvaient le voir sans horreur.

M. Bréville emmena Épiphane au château et lui dit : — Vous nous avez, l'autre jour, donné un échantillon de vos talens; mais j'ai besoin de vous pour quelque chose de plus sérieux. Monsieur Garandin, je m'occupe de sciences, et ce n'est pas sans raisons que j'ai fixé mon domicile au bord de la mer. Je m'occupe d'un grand ouvrage sur les huîtres; j'ai déjà fait beaucoup de recherches, j'en ai encore davantage à faire. Vous avez une belle écriture, vous êtes intelligent; je ne vous crois pas très occupé...

— Non, monsieur, et j'ai besoin de l'être... J'ai beaucoup perdu à la mort du meunier...

— Voici plusieurs fois que je vous entends dire que vous avez beaucoup perdu à la mort du meunier, et je ne comprends pas bien comment cela se peut faire. S'il vous devait de l'argent, il a laissé une magnifique fortune, qui, quoique sous le séquestre, peut payer les dettes de la succession.

— Monsieur, d'abord j'étais huissier. Le meunier faisait la banque; il prêtait de préférence à des gens qu'il savait ne pouvoir pas payer à l'échéance des obligations; cela amenait des *renouvellemens* et des *intérêts* pour lui, et des *frais* pour moi. Ensuite je lui cherchais des affaires; il me donnait quelque chose quand je lui amenais un emprunteur, et

l'emprunteur, de son côté, me faisait un cadeau. Et puis,... j'avais de temps en temps quelques *chapeaux*....

— Comment quelques chapeaux?.... Le meunier vous donnait des chapeaux?

— Non pas lui,... mais c'était à cause de lui qu'on m'en donnait,... et c'était là le meilleur de mon revenu....

— Je ne comprends pas.

— Vous n'êtes pas Normand, monsieur?

— Non,... je n'ai pas cet honneur.

— Alors vous ne pouvez pas me comprendre, c'est un mot du pays....

— Qui veut dire?

— Voici ce que c'est : on savait que je faisais les affaires d'Éloi Alain, et on savait surtout qu'il était très riche. J'avais soin d'être à l'affût des ventes qui se faisaient dans le pays; mes divers métiers me rendaient la chose facile. Le jour de la vente, je me présentais et j'annonçais l'intention d'enchérir, soit sur une ferme, soit sur un lot de bois; ma présence inquiétait les autres. On venait me trouver : Dis donc, Épiphane, me disait-on, est-ce que tu veux de cela, toi? — Mais peut-être bien. —Cela ne vaut pas grand' chose.—C'est peut-être pour cela qu'on ne le vendra pas bien cher. — Plus que tu ne crois; il y en a plusieurs qui enchériront, et cela pourra bien monter un peu haut. —Tant mieux pour le vendeur.... —Et jusqu'où iras-tu?—Vous verrez;... on en a envie.... — Oh! nous savons qui tu as derrière toi.... Eh bien! celui qui l'aura le paiera cher.... Voilà ce que c'est que de ne pas s'entendre;... nous étions trois dessus. Eh bien! nous nous sommes arrangés,... de sorte qu'on couvrira à peine la mise à prix, et nous partagerons le bénéfice... Voilà que tu viens tout déranger; mais quand cela devrait nous coûter quelque chose, si c'est toi qui l'as, tu le paieras. — Cela m'est égal,... ce n'est pas avec mon argent. — Écoute, Épiphane, veux-tu un *chapeau*? Je me faisais un peu prier; je ne pouvais pas;... il n'y avait pas moyen, tout ce qu'il fallait enfin pour faire grossir le chapeau; puis enfin je me laissais gagner; j'acceptais le chapeau, et, quand venait le moment de l'adjudication, je mettais une ou deux enchères insignifiantes, et j'abandonnais, de sorte que, moyennant un chapeau, les acheteurs avaient les choses presque pour rien.

— Mais vous ne m'avez pas expliqué le mot *chapeau*?

— C'est juste.... Lorsqu'un testateur vous donne un *diamant* de deux mille francs, l'exécuteur testamentaire vous paie deux mille francs dont vous achetez rarement un diamant. Un *chapeau*, c'est à peu près la même chose. Souvent en Normandie, pour de petites gageures, on parie un *chapeau*. Quand il s'agit de ventes peu importantes, et qu'on veut éloigner un concurrent, on lui propose un chapeau pour le désintéresser; on paie le plus souvent le chapeau en argent. Ainsi *je vous*

gage un chapeau signifie : je vous gage vingt francs. Eh bien! on est arrivé à donner des chapeaux de quinze cents francs, de dix mille francs, de cent mille francs, selon l'importance des affaires.

— Je vous comprends, dit M. Bréville; c'est ce qu'on appelle ailleurs un *pot-de-vin*, et ce que les voleurs nomment un *bouquet*.

Et, ajouta-t-il se parlant à lui-même, les hommes ont pour l'argent la pudeur qu'inspire un amour sérieux. Ainsi ils évitent de le désigner par son nom; les pauvres se servent d'un pronom; ils disent : *Je n'en ai pas, j'en dois*, sans oser prononcer le mot argent, tant c'est pour eux une divinité redoutable. Les autres disent *diamant, pot-de-vin, chapeau;* quelques-uns demandent des *épingles* pour leur femme.

— Et il suit de là, reprit-il, monsieur Épiphane, que vous n'êtes pas très occupé, et que vous ne seriez pas fâché de l'être.

— Si on me pensait employé par vous, monsieur, je gagnerais bien quelques chapeaux par-ci, par-là; mais, quand on me croit livré à mes seules ressources, on ne tombe pas dans le piége.

— Ce n'est pas dans ce sens-là que je compte vous employer; j'ai besoin de vous pour mon *Essai sur les huîtres*.

— J'en ai mangé, monsieur, mais je n'en sais pas davantage.

— Je n'ai pas besoin que vous en sachiez davantage; il s'agit seulement de mettre mes recherches en ordre, et de recopier les notes que je prends. Du reste, monsieur Garandin, mon *Essai sur les huîtres* est un ouvrage sérieux qui sera lu à l'Académie des Sciences; je travaille lentement, parce que je ne veux rien avancer qu'accompagné de preuves. Savez-vous le grec, monsieur Garandin?

— Non, monsieur; je l'ai montré, mais je ne le sais pas.

— Vous savez peut-être le lire et l'écrire?

— Oui, monsieur, du moins à peu près.

— C'est assez : il ne s'agit que de quelques étymologies; mais je vous l'ai dit, je travaille lentement, deux lignes quelquefois me coûtent huit jours de recherches préalables; il faudrait que je vous eusse toujours sous la main.

XXV.

Il se passa encore un an sans qu'il se fît de grands changemens dans la situation de nos personnages. Bérénice allait épouser le fils de Pacôme Glam. Pacôme Glam était mort il y avait quelques mois, ce qui avait nécessairement retardé le mariage. Quant à M. Bréville, il avait sa réputation complétement faite, et cette réputation était celle d'un homme parfaitement sourd et un peu niais, à qui l'on peut tout dire et tout faire accroire. Désirée était femme de charge à Beuzeval, et M. et Mme Garandin avaient fini par venir y demeurer. Épiphane travaillait

énormément pour M. Bréville, dont les recherches prenaient des proportions tout-à-fait formidables. Il est vrai qu'un volume d'extraits fait par maître Épiphane Garandin ne donnait, en résumé, que quelques lignes à l'ouvrage du nouveau propriétaire de Beuzeval. Tout portait à croire que cet ouvrage durerait autant que la vie de l'auteur et que celle de son secrétaire. Désirée d'un côté, et les Garandin de l'autre, passaient pour piller M. Bréville sans aucune mesure.

La belle saison ramena les baigneurs, et M. Bréville donna quelques fêtes. La bonne intelligence qui avait régné jusque-là entre Désirée et Mme Garandin ne put pas durer plus long-temps. Désirée voulait dominer dans la maison; Mme Garandin opposait quelque résistance. Garandin, quand survenait une discussion, donnait tort à sa femme; mais celle-ci finit par lever l'étendard de la rébellion et méprisa les injonctions d'Épiphane. Quelques personnes trouvaient que M. Bréville ne faisait pas tout ce qu'il aurait pu pour faire régner la paix dans la maison; on aurait pu croire que ces bavardages et ces récriminations, qu'on appelle *potins* en Normandie, d'où le verbe *potiner*, l'amusaient singulièrement; il écoutait séparément les plaintes et semblait irriter les adversaires les uns contre les autres au lieu de les concilier, ce qu'on affirmait être la marque d'un petit esprit.

On était dans le cabinet de travail de M. Bréville; il était entouré de livres et dictait à maître Épiphane Garandin, tout en entremêlant ses doctes élucubrations de dialogues plus familiers.

— Y êtes-vous, maître Garandin?

— Oui, monsieur, j'y suis.

— Très bien! Écrivez : « Huître, en latin *ostreum*; en grec οςρεον. Ménage affirme qu'on a dit en français des *oistres* avant de dire des huîtres. » Il serait bien intéressant, monsieur Garandin, de pouvoir suivre ce mot οςρεον, *ostreum*, oistres, huîtres, dans ses diverses transformations. Ce sera l'objet de recherches ultérieures. Vous me disiez que vous aviez donné des leçons de grec, c'étaient sans doute des leçons particulières, car on n'enseigne pas le grec dans les écoles communales.

— Oui, monsieur, je donnais pendant les vacances quelques leçons à un fils de M. Malais, l'ancien propriétaire de Beuzeval, mais ce jeune homme est mort prématurément.

— Est-ce que vous étiez encore instituteur lors de la mort du meunier, mort dont on a tant parlé et dont on parle encore de temps en temps dans ce pays?

— Non, monsieur, j'étais huissier.

— Très bien! Écrivez : « Pendant long-temps, les Romains ne mangèrent que les huîtres du lac Lucrin, ils en tirèrent ensuite de Brindes et de Tarente, puis enfin, les seules estimées furent les huîtres de

l'Océan atlantique. L'huître est un coquillage bivalve; l'écaille de l'huître est d'une figure presque ronde, ordinairement épaisse, raboteuse, inégale..... » On a dit que vous aviez été témoin à charge dans l'affaire?...

— Quelle affaire?

— Mais l'affaire du meunier.

— Oui, monsieur.

— L'assassin était le fils d'un pêcheur d'ici?

— Oui, monsieur, c'était le fils de Risque-Tout.

— Et il s'est, je crois, sauvé de prison?

— Oui, monsieur, et depuis on l'a dit mort.

— On m'a assuré qu'il l'était. J'ai eu quelques détails à ce sujet quand j'ai acheté Beuzeval, parce que Beuzeval était hypothéqué par le meunier, et que son héritier était ce... comment l'appelez-vous?

— Qui, monsieur?

— L'assassin?

— Oh! l'assassin, il s'appelait Onésime Alain.

— Je vous croyais bien avec Désirée, monsieur Épiphane?

— Mais je ne crois pas que nous soyons bien mal ensemble, monsieur.

— Elle ne parle pas de vous comme on parle d'un ami, elle médit surtout de Mme Garandin. J'ai dû lui imposer silence hier; elle trouvait mauvais que votre femme eût un bonnet neuf.

— Désirée est à son aise et elle est un peu fière, quoiqu'il n'y ait pas de quoi. Ce qu'elle a, elle ne l'a pas volé. Le vieux meunier, avec qui elle est restée long-temps, la faisait pleurer plus souvent qu'à son tour. Il n'y avait personne d'aussi manant quand il avait bu.

— Que voulait-elle dire en s'écriant : Mme Garandin porte son bonnet trop haut?

— Je ne sais pas, monsieur. Peut-être veut-elle par là l'accuser d'un peu de vanité. Un bonnet neuf pour une femme de cette classe-là, monsieur, car la mienne ne vaut guère mieux que Désirée, c'est une couronne; celles qui l'ont en sont aussi fières, celles qui le voient en sont aussi jalouses. Après ça, Désirée n'a pas tout-à-fait tort. Mme Épiphane obéit un peu trop à ses caprices; quelquefois elle oublie que nous sommes de pauvres diables, et on la prendrait pour la femme d'un négociant; mais de temps en temps j'y mets bon ordre.

— Écrivez : « Macrobe dit qu'on servait toujours des huîtres sur la table des pontifes romains. Apicius avait un moyen de conserver les huîtres qui n'est pas venu jusqu'à nous; il en envoya d'Italie en Perse à l'empereur Trajan, et à leur arrivée elles étaient aussi fraîches qu'au départ. Quant aux qualités des huîtres... » Racontez-moi donc l'histoire de cet assassinat...

— Cela n'a rien de bien curieux, monsieur; Onésime Alain avait

rendu un service à son cousin Éloi, celui-ci l'avait mis sur son testament. Il lui laissait sa fortune, mais il ne lui donnait pas un sou de son vivant. Onésime s'était cependant habitué à se croire riche; il dépensait de l'argent, il faisait des dettes. Il paraît qu'un jour, poussé à bout, il lui demanda de l'argent. Le cousin en refusa, ils se querellèrent. On vit Onésime s'enfuir par une fenêtre, et on trouva Éloi étranglé.

— Et on n'a pas soupçonné un complice?

— Rien n'indiquait des complices. D'ailleurs, les charges contre Onésime étaient suffisantes; sa fuite a été prise pour un aveu par les gens sensés. Moi, j'en savais davantage. La famille m'en veut de l'avoir accusé; mais il n'en est pas moins vrai que j'ai beaucoup aidé à le sauver.

— Ah! vraiment!

— Je l'avais connu tout enfant. Cela me fendait le cœur de déposer contre lui. Enfin, quand on vous a fait faire serment de dire *toute la vérité,* il faut bien la dire : j'ai dit ce que je savais; mais, quand il s'est agi de le faire évader, je l'ai conduit jusqu'à une barque qui devait le transporter en Angleterre. C'est alors qu'il m'a remercié, qu'il m'a embrassé et m'a tout avoué. Seulement il m'a toujours dit que c'était le meunier qui avait frappé le premier. C'est possible, parce qu'Éloi Alain, de son vivant... son fort n'était pas la patience; mais ce n'était pas une raison pour l'étrangler.

— Parfaitement raisonné... Nous laisserons là pour aujourd'hui mon *Essai sur les huîtres.*

. . . . . .

M. Bréville à M. Edmond *, au Jardin des Plantes, à Paris.**

« Mais, mon cher ami, vous êtes par trop avare de votre science. Vous ne m'envoyez rien, et me voici arrêté au milieu d'une phrase dans mon *Essai sur les huîtres...* Ne perdez pas un instant pour m'envoyer la suite. Tout à vous,

« Toujours à monsieur Bréville, au château de Beuzeval, près Dive. »

. . . . . .

— Madame Désirée, dit un matin M. Bréville, venez faire les comptes de la maison. Ah! ma chère dame, ajouta-t-il, pourquoi depuis trois jours ne me faites-vous plus manger de poisson?

— Par une raison toute simple, monsieur, répondit Désirée; c'est que les pêcheurs ne sont pas sortis à cause du mauvais temps.

— C'est bien singulier, ma chère dame; M. Épiphane Garandin, à qui je confiais, je ne vous le cacherai pas, que vous me priviez de poisson, me disait, il n'y a pas une demi-heure, que les bateaux étaient revenus pleins.

— M. Épiphane devrait bien se mêler de ce qui le regarde.

— C'est ce que je lui ai dit quand il a voulu aller plus loin... Je vous croyais bien ensemble, madame Désirée.

— Comment, monsieur, est-ce qu'il s'est permis de parler de moi sans respect?

— Et aujourd'hui, avez-vous du poisson à me donner?

— Pardon, monsieur, mais je donnerais tout au monde pour savoir ce qu'il a dit de moi, ce...

— Si vous pouviez avoir une belle sole au gratin....

— Au nom du ciel, monsieur Bréville, que vous a-t-il dit?

— Rien qui vaille la peine d'être répété, ma chère madame Désirée, des niaiseries... Ce que vous appelez ici des *potins*.

— Il sied bien à une pareille espèce de se permettre de parler de moi.

— Calmez-vous, madame Désirée, M. Garandin n'a rien dit qui puisse porter atteinte à votre honneur.

— A mon honneur! jour de Dieu! il n'oserait pour sa vie; mais je ne veux pas qu'il se permette jamais de parler mal de moi.

— Ah! mon Dieu! voici maître Épiphane, ma chère madame Désirée; soyez prudente, je vous prie. Je suis très occupé au dehors, il faut que je le charge de faire mes comptes avec vous. J'espère que vous n'allez pas vous emporter et que vous ne lui parlerez de rien... Monsieur Épiphane, obligez-moi de faire mes comptes avec Mme Désirée.

Et M. Bréville sortit de la chambre, où il laissa Mme Désirée et Épiphane se mesurant des yeux et attendant qu'il se fût éloigné pour commencer les hostilités.

— Je suis contente de vous rencontrer, monsieur Garandin, commença Désirée, quand elle vit fermée la porte par où était sorti M. Bréville.

— Et moi, je vous cherchais, madame Désirée, répliqua Épiphane.

— Il faut que vous soyez bien effronté, monsieur Garandin...

La conversation, ainsi entamée, promettait d'être assez chaude, et il est probable que M. Bréville, malgré sa surdité, s'arrangea pour en entendre la suite; ce qui justifie singulièrement l'accusation que dans le pays on portait volontiers sur lui. — M. Bréville aime à *potiner*, disait-on, mais on n'est pas parfait, car, à part ce léger défaut, c'est bien l'homme le meilleur, le plus doux, le plus facile à attraper qu'on puisse rencontrer. On lui fait payer tout trop cher, ce qui n'empêche pas le plus souvent de le lui faire payer deux fois. On fait des fagots dans ses bois, on mène paître les bestiaux dans ses prés; il en est encore à le trouver mauvais. Il donne des fêtes, il fait travailler, il ne refuse pas dans l'occasion un secours à un malheureux. Seulement il veut tout savoir; mais enfin, si c'est son plaisir, à cet homme... D'ailleurs, il n'est pas le seul.

. . . . . .

M. Edmond * à M. Bréville, au château de Beuzeval, près Dive.**

« Mon cher ami,

« Je m'empresse de vous envoyer tout ce qui existe sur le mollusque auquel vous portez un si vif intérêt. Tous les traités sur l'éducation des huîtres ne comprennent jusqu'ici que l'art de les engraisser au moyen d'une maladie qu'on leur procure par un mélange progressif d'eau douce. Quel que soit votre projet, mon cher ami, je mets à votre disposition le peu que je sais et même davantage, car il se trouve dans les divers traités que j'ai réunis pour vous, non-seulement des choses que je ne sais pas, mais d'autres aussi dont je ne crois pas un mot.

« J'espère encore, à la fin de cet automne, aller vous aider à manger vos élèves.

« Edmond ***. »

Hubert à M. Bréville, au château de Beuzeval, près Dive.

« Mon cher ami, mon père,

« Je donne cette lettre à un navire qui sera en France avant moi, mais qui ne me précédera que d'un mois à peu près. Mon premier voyage comme capitaine a surpassé toutes les espérances que les armateurs et moi nous avions pu concevoir : le navire s'est comporté à la mer comme un poisson; mais celui-ci n'a pas été aussi favorable; nous avons essuyé une affreuse tempête, nous avons été démâtés, et enfin obligés d'abandonner le navire. Je puis dire qu'il n'y a rien à me reprocher, et le témoignage de l'équipage et des passagers en a tellement convaincu les armateurs, qu'ils m'ont déjà écrit pour m'offrir le commandement d'un autre navire. Celui que nous n'avons pu empêcher de se perdre était assuré.

« Après que nous eûmes abandonné notre malheureux bâtiment, nous avons erré pendant un jour et une nuit dans notre chaloupe, sur la mer en fureur. J'ai fait à la Vierge un vœu que j'ai promis d'accomplir dans l'église de Dive : tous mes hommes ont promis avec moi.

« A peine ce vœu était-il fait, que le ciel, qui semblait de plomb, s'est entr'ouvert pour nous laisser voir comme une tache bleue. Un des matelots s'étant écrié : Voilà une fenêtre ouverte au ciel! le bon Dieu nous regarde! nous nous sommes sentis pris d'un grand courage et d'une grande confiance dans l'intercession de la Vierge. En effet, vers le milieu de la seconde journée, nous avons rencontré un navire qui nous a recueillis et nous ramènera bientôt en France.

« Quel beau jour ce sera, mon cher ami, mon cher bienfaiteur, que celui où, à la tête de mon équipage, j'accomplirai dans l'église de Dive le vœu que j'ai fait à la Vierge!

« Je ne vous dis rien de plus aujourd'hui. Cette lettre, confiée à un homme que je ne connais pas, pourrait, par des circonstances imprévues, ou ne pas vous parvenir, ou tomber en d'autres mains.

« Adieu, mon cher, mon excellent ami. A bientôt, je l'espère. Comment reconnaîtrai-je jamais toutes les bontés que vous avez eues pour moi? A vous de tout cœur. Vous me dites qu'il va y avoir une noce; j'aurai bien du mal à ne pas y être.

« HUBERT. »

M. Bréville ne répondit que deux mots à la lettre de Hubert : « Ne t'en avise pas. » Hubert ne reçut pas ce billet, qui fut perdu.

. . . . . .

— Ah! madame Garandin, dit un jour M. Bréville à la femme de son secrétaire, pourquoi ne mettez-vous donc plus un superbe collier que je vous ai vu une fois et que je ne vous ai plus revu depuis? Ce collier vous allait réellement fort bien.

— Oh! mon Dieu, répliqua Mme Garandin à M. Bréville, c'est Épiphane qui ne veut pas que je me pare de mes beaux *morceaux*. Il me l'a assez dit le jour que je n'ai pas eu le temps d'ôter ce collier avant d'aller vous ouvrir. Si je l'en croyais, je serais toujours affublée comme une mendiante.

Et elle montra à M. Bréville toute sa *coffrée*, c'est-à-dire son armoire, son linge, ses habillemens, ses bijoux. — Mais à quoi me servent ces *morceaux*, dit-elle en soupirant, puisqu'on ne me permet pas de les mettre jamais ni de m'en parer même les jours de fête?

— Sans étaler trop de bijoux ni de riches étoffes, madame Garandin, vous pourriez, ce me semble, tenir votre rang, car enfin, votre mari a été instituteur et même huissier. Voici, par exemple, une petite robe à qui, à votre place, je voudrais faire prendre l'air de temps en temps. Une robe toujours renfermée! ça se fane, ça se passe! Je comprends bien que les jours ordinaires, chez vous ou aux bains, vous vous habilliez de la façon qui vous semble la plus commode; mais quand le dimanche, par hasard, vous allez à la messe, pourquoi mettez-vous un simple bonnet? Est-ce qu'autrefois vous ne portiez pas chapeau?

— Oui, monsieur, c'est vrai; mais, dans ce temps-là, Épiphane était huissier, et la femme d'un huissier devait porter chapeau : c'était pour faire honneur à mon mari et à sa profession. Aujourd'hui, les temps sont bien changés, les temps sont bien durs.

— M. Épiphane Garandin est mon secrétaire aujourd'hui, madame, et je ne prétends pas qu'il se croie déchu pour cela. Je pourrais peut-être, si je le voulais bien, trouver des gens qui penseraient le contraire. Il ne faut pas se déclasser, madame Garandin.

Le dimanche suivant, Mme Épiphane Garandin n'osa pas tout-à-fait

mettre le fameux collier, mais elle se para de la petite robe qui, selon M. Bréville, devait lui aller si bien, et elle arbora le chapeau. M. Bréville était dans la salle à manger, à la fenêtre, et Mme Désirée s'occupait à enlever le couvert du déjeuner, lorsque Mme Garandin sortit pour aller à la messe.

— Ah! par ma foi, s'écria M. Bréville, voici Mme Garandin qui se peut flatter d'être parfaitement habillée. Cette robe lui va à ravir et lui donne tout-à-fait bon air. C'est que vraiment elle a la taille assez svelte.

Mme Désirée avait quitté la table et s'était approchée de la fenêtre.

— Elle porte donc chapeau ordinairement? demanda M. Bréville.

— Elle peut bien porter ce qu'elle veut, dit Mme Désirée; bonne renommée vaut bien mieux que ceinture dorée. Et pourtant je n'aurais qu'un mot à dire! Un chapeau, bon Dieu! Elle en portait autrefois, quand elle était huissière; mais j'espérais pour elle que ça lui avait passé de faire la grande dame : il paraît que ça ne va pas mieux.

— Mme Garandin aurait-elle donc fait parler d'elle? demanda M. Bréville. Toujours est-il qu'elle a vraiment l'air comme il faut ainsi habillée, et je n'avais jamais remarqué qu'elle a de fort beaux yeux.

Les éloges de M. Bréville finirent par porter l'exaspération de Mme Désirée au plus haut degré, si bien qu'elle demanda son congé à M. Bréville. Comme elle avait de quoi vivre, grace aux libéralités de son ancien maître, elle disparut tout à coup, et l'on n'entendit plus parler d'elle.

Le moment de la noce de Bérénice et du fils Glam approchait. Pélagie avait dit doucement qu'elle désirait qu'il n'y eût pas de fête. Certes elle souhaitait le bonheur de sa fille et elle le ressentait vivement, mais elle ne prendrait sa part d'aucun plaisir; d'ailleurs, un peu de gravité ne messeyait pas au bonheur. Pour Tranquille, il dit plus sévèrement qu'il ne voulait pas de noce; Bérénice était dans les mêmes dispositions; seuls, le fils Glam et ses amis murmuraient tout doucement. Cependant tout le monde comprit qu'il fallait respecter la douleur de la famille Alain. On décida qu'il n'y aurait pas de noce, et que tout se bornerait aux cérémonies de l'église.

— Le bonheur, disait Pélagie, ne peut plus être notre hôte. Le fils qui faisait notre joie, et peut-être aussi trop notre orgueil, est devenu notre désespoir et notre honte. Pour qu'un bonheur vienne s'asseoir à notre foyer, il faut qu'il se déguise et n'ait pas d'habits de fête.

— Oui, dit Pulchérie, le souvenir de nos chers morts doit se mêler à tout. Il ne nous manquerait plus que de nous consoler, c'est-à-dire de les voir mourir dans notre cœur comme ils sont morts sur la terre! Oh! non; heureusement qu'on ne se console pas.

Tranquille voulut que la veille du mariage on dît à l'église une messe pour Onésime.

Pulchérie alla au cimetière pour prier sur les tombes de sa tante et

de son enfant. Il y avait alors sur un pilier de la porte du cimetière de Dive une inscription qu'on a effacée depuis, et qui avait sans doute été tracée autrefois par quelque voyageur :

La vie est un sursis à l'arrêt du trépas.
Tous ces morts ont vécu; toi qui vis, tu mourras.

En sortant du cimetière, Pulchérie alla se promener seule sur le bord de la mer, qui était basse et qui commençait à remonter. Elle resta livrée à une profonde rêverie, et, lorsque Bérénice qui la cherchait finit par l'apercevoir, elle traçait presque sans y songer, avec le bout de son petit pied, sur le sable de la mer quelques lettres qu'une lame ne tarda pas à venir effacer, mais pas assez vite cependant pour que Bérénice ne pût lire le nom d'Onésime. — Oh! Pulchérie, dit-elle, tu penses donc à lui?

— Oui, dit Pulchérie. J'ai retrouvé depuis long-temps déjà mon cœur d'alors. D'ailleurs, n'est-ce pas pour moi qu'il s'est sacrifié? Toute sa vie n'a-t-elle pas été un long dévouement, depuis le jour où, tout enfant, il a failli mourir de froid pendant cette nuit où nous nous étions égarés sur la mer? Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis reproché la légèreté qui m'a fait méconnaître ce cœur sublime. Maintenant qu'il n'est plus qu'une ame, je vois cette ame dans toute sa beauté. Nous attristons tous ton jour de noce, ma pauvre Bérénice!

— Le sérieux va bien au bonheur, et la tristesse ne lui messied pas autant que cette grosse joie qui règne d'ordinaire dans les fêtes de mariage. D'ailleurs, après tout ce qui est arrivé dans notre malheureuse famille, ce que les autres appellent bonheur, nous ne pouvons guère l'appeler que consolation.

La cloche *sonnait au mort*, comme on dit à Dive. La famille Alain, dans laquelle il faut compter Pulchérie, se rendit à la messe en vêtemens de deuil; le fils Glam y accompagnait Bérénice; quelques autres amis s'étaient joints à eux. La cérémonie eut lieu avec un grand recueillement. Au moment où le prêtre finissait l'hymne *Dies iræ, dies illa,* une voix répondit : — *Amen!* à l'entrée de l'église. Quelques personnes se retournèrent et aperçurent un homme pauvrement vêtu et étranger à la paroisse, qui ne se vit pas plutôt l'objet de l'attention générale, qu'il sortit de l'église et disparut.

ALPHONSE KARR.

(*La sixième et dernière partie au prochain n°.*)

LA CRISE COMMERCIALE

ET

LA BANQUE D'ANGLETERRE.

I. — *The financial and commercial Crisis considered,* by lord Ashburton; London, 1847. — II. — *The Crisis and the Currency,* by John G. Kinnear; London, 1847. — III. — *Free trade and a fettered Currency,* by Archibald Alison; London, 1847. — IV. — *The commercial Policy of Pitt and Peel;* London, 1847.

Jamais peut-être la situation financière de la Grande-Bretagne n'a été plus digne de l'attention de notre pays qu'au milieu de la crise qui a porté cette année un si rude coup à l'industrie et au commerce du monde. A toutes les époques, l'étude de ces phénomènes, dont le retour semble devenu périodique depuis un demi-siècle, met en relief quelque vice du régime économique du royaume-uni, mais, cette fois, ce n'est plus un côté seulement d'un système vaste et complexe, c'est tout l'ensemble de la constitution financière qui se trouve atteint et dévoilé. La crise de 1847 nous permet de voir à fond l'état de ce crédit britannique, moins puissant peut-être qu'on ne se plaît à le dire, s'il avait de nouveau à traverser une rude et longue épreuve; elle nous découvre aussi l'influence du principe de l'isolement financier, qui gouverne si despotiquement la circulation depuis la réforme de la banque d'Angleterre accomplie en 1844. On a parfaitement compris, de l'autre côté de la Manche, le caractère général et profond de la détresse monétaire de cette année. Nos voisins sont trop accoutumés à se rendre compte des vicissitudes de l'industrie, à scruter les questions de l'ordre économique,

pour n'avoir pas remarqué que la crise de 1847, moins féconde, du moins jusqu'à ce jour, en désastres individuels que certaines commotions antérieures, touchait de plus près aux élémens constitutifs du crédit. Cette pensée, tantôt claire et tantôt un peu confuse, se rencontre, en dernière analyse, dans tous les documens et toutes les publications que les circonstances actuelles ont fait surgir; c'est à elle qu'on est ramené sans cesse quand on discute les principes que le bill de 1844 croyait avoir assurés pour long-temps, et sur lesquels sera probablement appelé à se prononcer le parlement nouveau, dont les tendances en cette matière sont encore inconnues.

Placés dans une situation analogue sous plus d'un rapport à celle de l'Angleterre, nous avons intérêt à connaître et à discuter, d'après les dernières recherches et les dernières observations, le propre jugement des Anglais sur l'état de leurs finances et sur cette doctrine de l'isolement qui règne encore en Europe, malgré les maux qu'elle a causés, dans le régime des institutions de crédit. Provoquée par des circonstances fortuites, la détresse dont le contre-coup se fait encore sentir a eu ses raisons déterminantes dans l'application de cette funeste théorie. L'histoire des crises qui ont précédé, de l'autre côté du détroit, celle de 1847 ne nous laissera aucun doute sur la pernicieuse influence du principe de l'isolement financier; elle nous montrera en même temps par quels moyens plus en harmonie avec les nouvelles tendances économiques une grande nation peut prévenir quelquefois et toujours atténuer les déplorables effets des secousses financières.

I.

S'il existe une relation intime et des traits frappans de ressemblance entre les crises qui ont depuis un demi-siècle éprouvé le crédit anglais, il ne serait pas exact de les attribuer toutes, comme on a quelquefois essayé de le faire, à une cause uniforme. Tantôt on doit s'en prendre à de fausses combinaisons de la part du gouvernement, tantôt aux dépenses qu'exigent, aux inquiétudes que suscitent des guerres continentales ou maritimes; tantôt l'industrie paie le prix de ses propres égaremens, de ses spéculations désordonnées. Il y a des cas où la banque d'Angleterre et les autres établissemens qui émettent de la monnaie de papier concourent à produire le malaise par des émissions irréfléchies ou par une brusque et trop sévère restriction; d'autres fois, le commerce britannique ressent le contre-coup du désordre financier d'un peuple avec lequel il entretient des relations étendues. La détresse peut aussi provenir d'une calamité publique placée au-dessus de la main des hommes, d'une mauvaise récolte par exemple, qui diminue subitement la richesse nationale au moment même où s'imposent des dépenses extraordinaires. Quelquefois enfin ces causes diverses, en se confondant, rendent la situation plus complexe et plus douloureuse.

L'ère des grandes crises du crédit, qui se sont multipliées en Angleterre à mesure que les intérêts industriels y ont pris leur prodigieux essor, pourrait être fixée à la guerre de l'indépendance des colonies de l'Amérique septentrionale. C'est depuis cette époque surtout qu'on suit avec un intérêt réel les oscillations des finances anglaises, et qu'on peut étudier avec fruit les moyens à l'aide desquels ont été combattues les maladies financières. A la fin de la guerre

américaine, qui avait ajouté 121,270,000 livres sterling (3 milliards de francs environ) au capital de la dette, la banque d'Angleterre, dont les coffres étaient presque vides (1), se vit obligée de réduire de moitié le montant de ses billets. Cette restriction subite infligea naturellement au commerce une gêne effrayante suivie de terribles catastrophes. La banque était au fond amenée à cette mesure moins par le désir de retenir l'or dans le royaume, en appliquant le principe de l'isolement, que par le soin de ses propres affaires. Inquiète sur elle-même au milieu de l'orage, elle jetait par-dessus le bord, pour alléger sa marche, les intérêts du commerce. Si on remue toutefois la masse des innombrables écrits publiés alors sur l'état des finances et sur la nécessité d'une réforme, on rencontre à chaque pas la pensée de retenir le numéraire dans le pays associée à celle de se débarrasser de la dette. Une dette de 6 à 7 milliards paraissait écrasante à un peuple qui devait un peu plus tard emprunter 600 millions sterling en vingt-deux ans (15 milliards de francs). L'opinion publique accueillait avec une faveur marquée tous les projets ayant pour but l'amortissement des obligations prises envers les rentiers de l'état. Comme la science du crédit en était encore à ses débuts, on ne s'étonnera point que de graves erreurs fussent accumulées dans des plans improvisés sous le coup d'une préoccupation passagère et visant pour la plupart à une bizarre originalité (2). A peine y trouvait-on, au milieu des propositions les plus étranges, quelques vues justes sur les questions relatives à la valeur, aux billets de banque, à la relation du billet et de la monnaie; mais ce dévergondage même des pamphlétaires attestait l'impérieux besoin de réorganiser le système financier. Les mesures de Pitt, élevé en 1783 au poste de premier ministre, eurent pour objet de donner satisfaction à ces exigences de l'opinion publique.

Dans un écrit publié récemment (3), on a rapproché de la politique commerciale de cet homme d'état les réformes accomplies par sir Robert Peel. L'auteur anonyme, en qui l'on a cru reconnaître un des membres les plus distingués du dernier ministère tory, avait voulu, à la veille des élections générales, présenter Peel et ses amis comme les continuateurs, en matière de liberté du commerce, de la pensée des chefs les plus illustres du torysme, et repousser loin des *peelites* le reproche d'avoir abandonné le drapeau du parti. Tout ce que l'histoire des soixante dernières années peut fournir d'argumens à cette thèse spécieuse a été réuni et classé avec une habileté rare. Plus politique qu'économique, l'écrit attribué à M. Gladstone se lie néanmoins à la crise actuelle, qui, au dire de plusieurs adversaires de sir Robert Peel, aurait été causée en partie par ses réformes commerciales. Quant au rapprochement entre Pitt et sir Robert Peel, que l'auteur a su justifier à quelques égards, il devient forcé dès qu'on arrive aux questions financières. Pitt fut non-seulement favorable à la liberté du commerce autant que l'autorisait son époque, il ne chercha point à restreindre la liberté

(1) En 1783, le trésor de la banque était tombé à 473,000 livres (11 millions de francs).

(2) Voici les titres, choisis entre cent autres, de quelques-uns de ces écrits : ***Moyen infaillible, d'après Machiavel, de nous débarrasser de nos dettes; Moyen de payer la dette nationale en rapportant l'acte de mariage; Pensées sur le paiement de la dette au moyen d'une loterie; Plan pour payer la dette de la nation en trente années sans nouvelles taxes,*** etc.

(3) ***The commercial Policy of Pitt and Peel.***

en matière de circulation. Placé au milieu de circonstances différentes, éclairé par une expérience plus longue du régime des émissions illimitées du papier, sir Robert Peel, en développant le principe du *free trade,* a, au contraire, assujetti la circulation aux règles les plus rigides, si rigides même, que le but a été dépassé, et que l'isolement est devenu la loi fatale de la banque d'Angleterre.

Le temps et les réformes de Pitt avaient effacé les embarras produits par la secousse de 1783, lorsque survint, dix ans plus tard, la crise bien plus terrible qui suivit la déclaration de la guerre entre l'Angleterre et la France. On sait quelle panique s'empara du commerce; on sait quels furent alors les désastres des banques, le nombre des faillites, la rapide dépréciation des fonds publics (1). Partout on pressentait que la guerre de 1793 ne serait pas une guerre comme les autres, provoquées par la jalousie d'une influence rivale ou le désir d'un agrandissement de territoire, mais une guerre implacable entre deux principes profondément hostiles. Devant les catastrophes du crédit anglais, on croyait déjà en France, et on crut bien davantage en 1797, que l'Angleterre allait s'engloutir dans le gouffre de la banqueroute. Un Irlandais, devenu membre de la convention nationale après avoir pris part à la révolution d'Amérique et s'être élevé au poste de secrétaire du congrès des États-Unis, le citoyen Payne, se fit l'organe de cette pensée dans une brochure sur la *décadence du système financier de l'Angleterre.* Cet écrit obtint un succès prodigieux, mais un succès éphémère comme les illusions qu'il flattait.

Il serait puéril de vouloir soumettre à une analyse rigoureuse la crise qui s'étend, pour ainsi dire, de 1793 à 1815. Tout paraît anormal dans la situation comme dans les moyens employés pour suffire à des exigences inexorables. Si on avait alors restreint la circulation, on aurait paralysé à la fois la politique, l'industrie et le commerce du pays; si on avait laissé subsister l'obligation légale pour la banque d'Angleterre du remboursement de ses billets en or, on aurait vu la prompte faillite de cet établissement. La banque et le crédit furent sauvés par un coup d'énergie vraiment révolutionnaire. Personne n'ignore le rôle de ces *bank-notes* devenues inconvertibles en espèces, dont les émissions furent énormes (2), véritable papier-monnaie, malgré les efforts de Pitt pour lui imprimer un autre caractère. S'il y eut une différence fâcheuse entre l'or et le papier, les billets ne perdirent point faveur, la banque continua de donner de gros dividendes à ses actionnaires, et, au milieu de l'augmentation des impôts, qui quadruplèrent de 1790 à 1812, de l'accroissement de la taxe des pauvres, qui montait avec une égale rapidité, du progrès de la dette publique grossissant d'année en année

(1) Soixante et onze banques suspendirent leurs paiemens; sur ce nombre vingt-six tombèrent en faillite. Il y eut mille huit cent deux faillites en 1793, tandis que dans les quatre années précédentes ce nombre avait flotté entre cinq et six cents; le 3 pour 100 tomba en huit ou dix mois de 92 à 62.

(2) A la fin de la guerre, en 1815, le papier de la banque d'Angleterre montait à 38,000,963 livres sterling (près d'un milliard de francs); le papier des banques de province, dont le nombre s'était élevé pendant la guerre de 200 à 1,000, a été évalué par M. Loyd, si compétent dans ces matières et dont l'autorité a tant de poids en Angleterre, à 40 ou 50 millions sterling (1,250 millions). Ainsi la circulation dépassait 2 milliards de francs.

comme une mer envahissante, le commerce anglais, dominant sans rival d'un bout à l'autre de l'Océan, réalisait d'immenses bénéfices. Comme le prix des objets de consommation haussait suivant des proportions considérables (1), on augmenta le salaire des juges, la solde de l'armée et de la flotte, on donna un supplément de traitement à tous les employés de l'administration. La tourmente finit bientôt par ne plus porter que sur les petits rentiers, dont les revenus demeuraient stationnaires, mais dont les réclamations pouvaient être dédaignées sans graves inconvéniens.

Bien que le retour à un état de choses plus régulier, après le rétablissement de la paix, ait été marqué de faits sinistres pour l'industrie et le commerce, ce changement, on peut le croire, venait fort à propos. L'Angleterre n'aurait pas trouvé long-temps encore les moyens financiers de prolonger la lutte. La crise de 1815 et des années suivantes s'offrit avec deux traits principaux très rares dans les situations analogues, le bon marché et l'abondance. Pour faire comprendre le trouble apporté alors dans les transactions commerciales, il suffit de rappeler que le prix des objets de consommation diminua de 30 et 40 pour 100. Comme cet abaissement continua, plus prononcé encore, après le fameux bill de 1819 (*Peel' currency bill*) sur la reprise des paiemens en espèces qui commençait de faire rentrer la Grande-Bretagne dans les vrais principes du crédit, on a voulu voir dans les dispositions de cet acte la raison essentielle de la dépréciation générale des produits; mais, depuis les recherches de M. Tooke, il n'est plus guère possible de s'aveugler sur les causes réelles et multiples qui affectèrent les prix à cette époque. Le gouvernement avait prêté, au début de la crise, quelque assistance à l'industrie et au commerce à l'aide de bills de l'échiquier et par l'intermédiaire de la banque. D'un autre côté, certaines mesures, telles que le bill des céréales de 1815, avaient été prises contre l'abondance, dans l'intérêt de l'aristocratie territoriale. Le temps suffisait seul, avec l'âpreté bien connue du caractère anglais, pour que le commerce, revenu de son étonnement, rentrât dans son cours ordinaire.

Lorsqu'on examine avec attention, à l'époque où nous sommes arrivés, les tendances réciproques des puissances européennes, on est frappé d'une contradiction singulière. Au moment même où la bonne harmonie vient de se rétablir entre les peuples, les gouvernemens laissent voir des inclinations prononcées vers l'isolement financier. Peu à peu, néanmoins, les événemens viennent donner un démenti à des doctrines erronées. Le goût des affaires, l'esprit de spéculation, devaient même porter bientôt les capitalistes de Londres à ouvrir leurs caisses aux emprunteurs étrangers avec une facilité qui a été qualifiée d'imprudente (2). Imprudente ou non, cette facilité était l'indice d'une disposition générale à élargir la base du crédit par-delà les frontières. Quand vint la fameuse crise de 1825-1826, le remède qui sauva la banque en péril fut encore un démenti donné à la théorie de l'isolement. Les embarras n'étaient plus cette fois, comme en

(1) Les causes très diverses de cette hausse ont été analysées avec une rare sagacité par M. Tooke dans ses intéressantes recherches sur les prix et la circulation : *a History of prices and the state of the circulation from* 1793 *to* 1837.

(2) Dix-sept emprunts étrangers furent contractés dans les seules années 1823-24 et 25, montant à 37 millions sterling (1 milliard de francs environ).

1783, 1793, 1815, la conséquence d'une guerre commencée ou à peine finie : ils naissaient du mouvement déréglé de l'industrie, de l'entraînement vers les entreprises les plus folles qui s'était emparé de la nation. Il n'y avait pas d'épargnes que n'eussent alléchées les promesses de prospectus séduisans. Les capitaux péniblement amassés par les petits rentiers, les petits marchands, les domestiques, qui se montrent d'ordinaire si méticuleux quand il s'agit d'un placement normal, sont toujours les plus prompts à se jeter dans des opérations aventureuses. Plus ils ont mis de temps à se former, et plus vite ils voudraient se grossir. Dans les années 1823, 1824, 1825, des compagnies industrielles semblaient chaque matin sortir du sol comme par enchantement, et réalisaient sans peine d'énormes fonds sociaux. On ne comptait, avant 1823, que cent cinquante-six de ces grandes associations; mais, dans cette seule année, il s'en forma cinq cent trente-deux, au capital de 441,649,000 livres sterling (plus de 11 milliards de francs). Un jeu effréné et une production exorbitante, tels furent les deux principaux effets de ces égaremens déplorables, que les facilités accordées par la banque d'Angleterre avaient eu le tort d'encourager, et que devaient suivre les plus cruelles déceptions. La banque découvrit la première le nuage lointain d'où la tempête allait s'échapper. Aussitôt qu'elle s'aperçut que les changes étrangers prenaient une tournure défavorable et que le numéraire était appelé au dehors, effrayée tout à coup de se voir replacée au bord de l'abîme, elle voulut restreindre sa circulation et vendit des bills de l'échiquier pour retirer ses *notes*. Jetés ainsi en masse sur le marché, les bills, qui jouissaient habituellement d'une prime, subirent une dépréciation inattendue. Le resserrement de la circulation, succédant à la facilité de la veille, répandit partout l'inquiétude et la gêne. Les créanciers demandèrent à être payés en or; tous ceux qui avaient de l'argent entre les mains des banquiers se précipitèrent pour retirer leurs dépôts. La panique contraignit plus de cent banques de province à suspendre leurs paiemens, entraîna de nombreuses faillites, fit tomber le 3 pour 100 de 82 à 65, vida le trésor de la banque d'Angleterre, et porta l'intérêt de quelques prêts temporaires au chiffre incroyable de 50 pour 100 par année. Après une conférence à laquelle le premier ministre, lord Liverpool, avait convoqué M. Huskisson, alors président du bureau du commerce, le gouverneur de la banque et M. Baring, il fut décidé que la banque, dont le crédit était solide, abandonnant les mesures restrictives, chercherait son salut dans de nouvelles émissions de papier. Eh bien! ce moyen, qui aurait paru, aux yeux des partisans de l'isolement, devoir entraîner au dehors tout l'or du royaume, préserva seul la cour des directeurs de la déplorable nécessité de suspendre les paiemens en espèces en pleine paix et deux ans après les avoir repris (1). Il ne faut pas en faire trop d'honneur aux financiers de l'époque : si l'on excepte peut-être M. Huskisson, ils ne cherchaient qu'un expédient et ne songeaient nullement à assurer le triomphe d'un principe; mais, à leur insu, le principe poursuivait son chemin à travers une expérience éclatante.

Depuis 1825, la circulation a subi plusieurs secousses, moins rudes, il est vrai, et cependant très pénibles. Ainsi, en 1829, l'extinction des billets des banques de province de une ou deux livres sterling causa un trouble dont l'intérêt foncier

(1) Les émissions nouvelles du papier de la banque portèrent temporairement la circulation de 19,768,000 livres sterling à 24,479,000 livres.

eut surtout à souffrir. En 1834, l'industrie et le commerce durent leurs embarras à une production excessive; en 1836 et 1837, au contre-coup de la ruine des banques américaines. Des compagnies qui s'étaient multipliées chez nos voisins sous le nom de banques par actions ou banques à capitaux-unis (*joint-stock banks*), malgré le désavantage de n'être pas reconnues par la loi et d'entraîner la solidarité illimitée de tous leurs membres, avaient favorisé, par le débordement de leurs émissions, l'élan inconsidéré des producteurs et l'encombrement des magasins. Si la banque d'Angleterre, lorsque les mauvaises récoltes de 1838 et 1839 vinrent s'ajouter à ces causes de gène, avait été réduite à ses seules ressources, si elle n'avait pas obtenu un appui au dehors, il a été démontré par M. Loyd, à l'aide des relevés de la réserve métallique et du montant des opérations, qu'elle aurait entièrement desséché son trésor. Peut-être eût-elle trouvé alors, comme en 1825, un autre expédient pour éviter la suspension des paiemens en numéraire; toujours est-il que le prêt de 50 millions consenti par la Banque de France la dispensa d'une épreuve hasardeuse. Ainsi, cette fois encore, et par une autre voie, on s'écartait du principe de l'isolement, auquel la banque d'Angleterre a été obligée, par le bill qui la régit depuis trois ans, de se cramponner en 1847.

II.

La crise financière et commerciale de cette année présente un caractère distinct, sous beaucoup de rapports, de celui des crises passées, et soulève, outre des questions communes à toutes les situations analogues, d'autres questions qui lui sont exclusivement propres. On a vu, en 1847, le singulier contraste d'un crédit commercial très sain et d'une circulation plus embarrassée qu'à des époques où le crédit était profondément vicié. La détresse monétaire n'a pas éclaté tout d'un coup; elle ne s'est pas manifestée, comme en 1825, par une panique venant à la suite des désordres du commerce et vidant les caveaux de la banque. A proprement parler même, il n'y a pas eu de panique : il y a eu resserrement dans la circulation, resserrement graduel et prévu, au moins depuis les derniers mois de 1846.

L'an passé, au mois d'août, la banque, dont les coffres regorgeaient d'or (1), voulant mettre son escompte plus en rapport avec le taux de l'intérêt de l'argent, l'avait réduit de 3 et demi à 3 pour 100. Comme les directeurs sont en cette matière d'une prudence extrême, l'abaissement d'un demi pour cent témoignait en faveur de l'état industriel et commercial du pays. A peine cette mesure avait-elle été décidée, que des symptômes défavorables se manifestèrent dans les changes étrangers. Nous nous trouvons ici à l'origine de la crise; ces premiers pronostics méritent d'autant plus de fixer l'attention, que presque toutes les famines monétaires débutent d'une façon analogue. Chez nous aussi les embarras s'étaient annoncés de même. Le tableau des changes est un indice à peu près infaillible de l'état du numéraire. Les grandes et subites variations qui agitent les cours témoignent généralement que l'équilibre ordinaire des importations et des

(1) La banque possédait alors 16,250,000 livres en numéraire (406 millions de francs environ).

exportations est dérangé, qu'on est astreint à des paiemens extraordinaires en espèces, et que l'argent s'en va au dehors comme une autre marchandise, parce qu'il y trouve un placement plus avantageux.

Les premières altérations des changes avaient été regardées à Londres comme passagères et peu significatives. Elles prirent un autre aspect quand il fut certain que la récolte des céréales était très médiocre, et que les pommes de terre manquaient en Irlande et dans certains districts de l'Europe. Qu'il dût être indispensable de solder en espèces des importations supplémentaires de grains, on ne pouvait plus en douter. Vers la fin de l'année, le numéraire commença en effet à être demandé de l'extérieur pour des sommes considérables, et l'état des changes avec les principaux pays d'approvisionnement, l'Amérique et la Russie, se trouva définitivement contraire. On voit alors baisser graduellement le chiffre des valeurs métalliques des deux départemens de la banque d'Angleterre. Du mois d'août au mois de décembre, ces valeurs avaient flotté entre 14 et 16 millions sterling, ne s'écartant guère du chiffre habituel, qui paraît être d'environ 15 millions (375 millions de francs). Du mois de décembre au mois d'avril, l'encaisse tomba au-dessous de 10 millions, pour baisser encore dans les mois suivans. En France, la diminution des espèces de la Banque s'était fait sentir un peu plus tôt : quand on compare la moyenne des situations en 1845 et en 1846, on voit que la différence entre les encaisses des deux années est de près d'un tiers en faveur de 1845. Durant le premier trimestre de 1847, le numéraire a encore subi une diminution considérable (1), pour se relever un peu dans le trimestre suivant.

Ces graves symptômes provoquèrent de l'un et de l'autre côté du détroit des mesures analogues qui ont été jugées déjà ici même au point de vue du rôle particulier de la Banque de France et des intérêts du travail national (2). Les deux grands établissemens financiers de Paris et de Londres élevèrent le même jour, 14 janvier, le taux de leur escompte, mais suivant des proportions différentes. Pendant que la Banque de France portait son chiffre de 4 à 5 pour 100, la banque d'Angleterre se contentait d'abord de rehausser le sien au taux de 3 et demi, où il était au mois d'août précédent. A peine huit jours s'étaient-ils écoulés, qu'elle adopta le chiffre de 4 pour 100. Trois mois plus tard, les directeurs, voyant les réserves métalliques décroître de plus en plus, fixèrent enfin l'escompte à 5 pour 100. Une autre restriction fut alors imposée au commerce : jusque-là on avait continué à recevoir les effets à quatre-vingt-quinze jours d'échéance; on fit entendre, sans préciser aucun terme, qu'on n'admettrait désormais les billets qu'à une échéance plus courte. L'escompte à 5 pour 100 ne paraissait pas devoir être dépassé; on s'était même mis à espérer, au moins par intervalles, le retour prochain à un taux moins exorbitant, quand une nouvelle augmentation fut annoncée comme imminente vers la fin de juillet. Le 5 août dernier, l'escompte a été effectivement élevé d'un demi pour 100. La situation

(1) La moyenne de l'encaisse de 1845 est de 236 millions; celle de 1846 de 171 millions. Pendant le premier trimestre de 1847, la moyenne tomba à 66 millions, pour remonter à 77 durant le second trimestre.

(2) Voyez, dans les livraisons du 1er et du 15 février 1847, un remarquable travail de M. Michel Chevalier sur *les Subsistances et la Banque de France*.

de l'établissement était pourtant, en réalité, moins gênée qu'au mois d'avril, et le fonds des dépôts (*deposit reserve*) plus largement fourni.

On connaît le but de ces augmentations successives; on sait quel résultat ambitionnait la banque d'Angleterre en rendant ses escomptes plus onéreux pour le commerce. Fidèle aux règles de sa constitution légale, elle visait à maintenir le rapport entre ses billets et sa réserve, et, en retirant ses *bank-notes* de la circulation, à empêcher la sortie du numéraire. Ce calcul a pour fondement ce principe de la science économique, que les espèces se retirent de la circulation exactement d'après la proportion où les billets de banque y sont entrés. Sans admettre rigoureusement, avec l'école d'Adam Smith et de Ricardo, que le titre commercial appelé *billet de banque* se substitue toujours à l'argent, il nous paraît impossible de contester que les grandes émissions de papier tendent à diminuer la masse des valeurs métalliques, remplacées en partie par des billets dans une foule de transactions. En thèse générale, quand le change devient contraire, quand le numéraire sort d'un pays, la diminution des billets est susceptible de retenir la portion de l'argent devenue nécessaire pour les échanges quotidiens.

Ces principes, que la science peut généraliser fort à son aise, se trouvent cependant affectés dans la pratique par une foule d'incidens imprévus. Mille circonstances semblent se complaire à bouleverser des calculs purement spéculatifs. Que le théoricien se montre inflexible, qu'il presse son idée jusqu'à ses conséquences extrêmes, ce n'est pas là un mal bien grave; mais un gouvernement doit savoir transiger avec certaines circonstances impérieuses. Ainsi, dans la crise de cette année, le resserrement de l'escompte, la diminution de la circulation, pouvaient-ils empêcher qu'on eût à payer en espèces les expéditions extraordinaires d'Odessa et de la Nouvelle-Orléans? L'influence de la mesure prise par la banque ne se trouvait-elle pas, sinon annulée, du moins considérablement amoindrie? De ce que la Grande-Bretagne demandait à l'extérieur un plus large approvisionnement en céréales, il ne s'ensuivait pas, par exemple, que les pays d'où elle le tirait dussent avoir besoin d'une plus forte quantité de cotonnades de Manchester. « S'il nous faut deux sacs de blé au lieu d'un, a-t-on dit fort sensément, les étrangers ne porteront pas pour cela deux chemises et deux habits. » La théorie se heurtait contre une véritable nécessité de salut public. Eût-on retiré de la circulation tous les billets émis, qu'il eût encore fallu payer au dehors la même somme en espèces. La crise actuelle aurait donc exigé qu'on apportât quelques tempéramens dans l'application des principes rigoureux de la science économique. Mais ici se présente une question préjudicielle : le bill de 1844 laissait-il à la banque d'Angleterre sa pleine liberté d'action? S'il en était autrement, ce ne serait plus la direction, mais la constitution même de cet établissement qu'il faudrait rendre en grande partie responsable d'un malaise que des mesures mieux appropriées aux circonstances eussent pu considérablement atténuer. Or, on n'en saurait douter, la liberté d'action a manqué à la banque. Le bill qui l'avait constituée en 1844 lui traçait d'avance la marche à suivre en présence des premiers symptômes alarmans. Le taux de l'escompte fut donc élevé, et cette mesure, imposée à la cour des directeurs par la loi même, réagit dès-lors sur toutes les causes secondaires de la crise, qu'elle aggrava rapidement.

Le renchérissement du capital a été la conséquence immédiate des augmen-

tations successives du taux de l'escompte de la banque. En tout pays, augmenter le prix du capital, c'est porter de rudes coups à l'industrie et au commerce; s'ils se multipliaient, ces coups seraient mortels pour une industrie montée sur le pied de l'industrie britannique et ne pouvant assurer que par le bon marché l'écoulement de ses produits au dehors. Les manufacturiers anglais jouissent de l'avantage d'avoir à bas pris deux agens essentiels du travail, le fer et la houille, qui jouent aussi un rôle de plus en plus important dans l'économie des moyens de transport; en outre, le capital est communément bien moins cher dans leur pays que dans les autres états européens. L'industrie anglaise a besoin de toutes ces circonstances réunies pour racheter certains désavantages, tels que celui d'une main-d'œuvre généralement plus coûteuse. La considération d'un capital à bon marché entre dans les calculs de ses frais généraux, et agit naturellement sur les conditions de la vente. Parmi les causes qui amenèrent, de 1793 à 1815, une si forte augmentation dans la valeur des produits manufacturés, figure précisément le prix énorme du capital en présence d'une guerre qui absorbait dans les emprunts la majeure partie des épargnes individuelles. L'abaissement du taux de l'intérêt qui suivit le retour de la paix générale contribua beaucoup au contraire à la dépréciation de toutes les marchandises. Durant la crise dernière, la valeur du capital a haussé dans des proportions effrayantes. Si le taux de l'escompte de la banque a doublé, le taux de l'intérêt pour les emprunts ordinaires a au moins quadruplé. En 1846, quand la banque escomptait les effets de commerce à 3 et 3 et demi, on pouvait emprunter de l'argent à 2 et demi et 3 pour 100. Embarrassés de leurs fonds, les capitalistes avaient de la peine à les faire fructifier. Depuis huit à neuf mois, les prêts se sont opérés, avec garantie, à 6, 8, 10 et même 12 et 15 pour 100. Conçoit-on le trouble d'une industrie subitement forcée de payer quatre et cinq fois plus cher le capital qui l'alimente? Encore, à ce taux excessif, n'obtenait-on pas toujours les moyens de satisfaire à ses besoins. Il deviendra plus facile de mesurer l'étendue du préjudice causé aux intérêts industriels quand on saura que le capital engagé dans les fabriques des trois royaumes est évalué à 250 millions sterling (600 milliards 250 millions de francs), et que le quart au moins de cette somme est fourni par l'emprunt.

Que ce resserrement si considérable dût ralentir le travail manufacturier et imposer au commerce les entraves les plus étroites, la conséquence était facile à prévoir. De larges commandes n'ont pu être exécutées par les premiers ateliers de la Grande-Bretagne; des opérations commerciales importantes, plusieurs même relatives à des achats de subsistances, se sont vues arrêtées par l'état fâcheux de la circulation. Si on excepte les denrées alimentaires, tous les produits ont éprouvé une dépréciation de 10 à 20 pour 100. L'or, qui, comme on sait, est le seul des métaux précieux ayant une valeur monétaire légale chez nos voisins (1), était si recherché, que la banque tenta inutilement de convertir en or 1,500,000 livres sterling de lingots d'argent reposant dans ses coffres, et ne voulut acheter de l'argent à aucun prix. Le trésor public n'a pas été à l'abri du

(1) L'Angleterre et le Portugal, le plus riche et le plus pauvre peut-être des pays de l'Europe, sont les deux seuls états de notre continent qui n'admettent pas l'argent dans leur système de monnaie légale.

contre-coup de la détresse; le gouvernement a dû doubler l'intérêt des bills de l'échiquier, augmentant ainsi les charges annuelles du trésor de 400,000 livres sterling (10 millions) représentant un capital de 8 millions sterling (200 millions); cette mesure était nécessaire cependant, car, de l'aveu du chancelier de l'échiquier sir Charles Wood, exprimé en pleine chambre des communes, les bills trouvaient difficilement des acheteurs. En contractant l'emprunt destiné à subvenir aux besoins de l'Irlande, on a été heureux de livrer du 3 pour 100 à 88, au lieu de le vendre au pair, comme on l'aurait pu un an plus tôt.

C'est vers la fin d'avril et le commencement de mai que la crise a sévi avec le plus de rigueur. Inquiétée par l'écoulement de ses espèces, se voyant exposée à rompre la balance de sa réserve métallique et de son droit d'émission, la banque refusa d'escompter des billets venant des maisons les plus solides. C'est là, sans contredit, le trait le plus alarmant du tableau. On ne sait pas si de pareils refus, en se répétant, n'eussent pas équivalu à la suspension même des paiemens en numéraire. Heureusement, quand on vit les récoltes s'annoncer sous de favorables auspices, on reprit un peu de confiance; les affaires devinrent moins difficiles. Si des embarras nouveaux se sont reproduits avec une certaine recrudescence depuis la fin de juillet, il ne faudrait pas confondre une gêne monétaire, simple contre-coup d'événemens antérieurs, avec une détresse comme celle du mois d'avril. Les faillites récentes qui, en affligeant le commerce des céréales et des denrées coloniales, ont entraîné la chute de plusieurs maisons d'escompte, font pressentir la fin et non la continuation de la crise. L'abaissement des prix à un taux normal devait amener la ruine des spéculateurs qui, comptant sur le maintien des cours, avaient donné des ordres pour de larges approvisionnemens. Liquider les dépenses faites ou les engagemens pris, c'était une nécessité absolue pour l'Angleterre au moment où la situation commençait à se détendre. De là les derniers tiraillemens de la circulation; de là des désastres individuels, seul moyen de rétablir la balance du commerce. Mentionnons encore, au moins comme un trait de mœurs, une autre cause assignée à la gêne du mois d'août : les frais occasionnés par les dernières élections générales. Heureux ou malheureux, les candidats avaient dû retirer des mains de leur banquier ou réaliser d'une autre manière de fortes sommes pour subvenir à une lutte coûteuse. Cette cause très secondaire de la souffrance n'était pas destinée à exercer une action durable, et le nivellement, sous ce rapport, a déjà dû s'opérer.

Dès la fin de juillet dernier, le commerce anglais avait pu regarder l'avenir avec plus de confiance. On était certain de n'avoir pas à demander au dehors un vaste supplément de blé. S'il n'était pas permis d'espérer encore le retour prochain des anciennes facilités monétaires, on pouvait du moins prévoir que la banque serait bientôt contrainte de réduire, comme elle l'a fait au commencement de septembre avec une prudence très méticuleuse, les conditions excessives de son escompte. Ce qui préoccupait visiblement les esprits, ce n'était point une compression (*pressure*) passagère, mais la forte secousse qui avait ébranlé le crédit dans les premiers mois de cette année, à un moment où l'état du commerce était sain et la réserve de la banque très considérable. Comment, au milieu d'une situation aussi satisfaisante, l'industrie nationale avait-elle pu se trouver aux abois? On recherchait avec inquiétude quelles avaient pu être les causes réelles d'une détresse si inattendue. Ces causes, nous les avons indiquées

en partie en retraçant les diverses phases de la crise. Il importe maintenant de les énumérer plus complétement et d'en préciser l'importance, afin d'arriver ainsi à celle qui les domine toutes.

Il y a des points sur lesquels tout le monde s'accorde. Qui pourrait méconnaître, par exemple, que l'insuffisance des récoltes en 1846 ait été un sujet très notable d'embarras? Le prix des denrées alimentaires a presque doublé. De 50 shellings le *quarter* (1), la valeur du blé est montée à près de 80. En prenant pour base du calcul une consommation annuelle de 16 millions de *quarters* et en ajoutant seulement au taux ordinaire 25 shellings par *quarter*, on constate dans la dépense du royaume-uni une augmentation de 20 millions sterling (500 millions de francs) sur un seul article, sans parler des autres produits qui figurent dans l'alimentation du pays.

Avec le déficit dans l'état des récoltes coïncidaient diverses circonstances propres à rendre la situation plus critique. Tandis que les céréales manquaient de ce côté-ci de l'Océan, le coton manquait en Amérique, et cet article, dont l'industrie anglaise consomme de si énormes quantités, éprouvait un renchérissement subit. L'Angleterre était donc forcée de payer aux États-Unis une somme en espèces qui rendait déjà le cours du change défavorable pour elle. Ajoutons que tous les calculs des fabricans anglais se voyaient dérangés, leurs frais de production inopinément accrus; plusieurs manufactures chômèrent, d'autres restreignirent leurs opérations. Qu'on réfléchisse au développement de la fabrication des cotonnades chez nos voisins, au nombre de bras qu'occupe cette industrie, et on devinera l'affreuse misère que le ralentissement des travaux a répandue autour des cités manufacturières. Le contre-coup d'un pareil désordre réagit de près ou de loin sur toutes les transactions commerciales d'un pays, et le crédit intérieur en reçoit inévitablement quelques atteintes.

Les spéculations désordonnées sur les chemins de fer ont, d'un autre côté, énergiquement contribué à la crise. On sait quel a été chez nous l'entraînement des esprits vers ces grandes entreprises; mais notre engouement donne à peine une idée de la frénésie britannique. On vint, dans la seule session de 1845, solliciter la sanction parlementaire pour l'établissement de *rail-ways* exigeant 340 millions sterling (8 milliards et demi de francs). Si on joint à cette somme les projets de chemins de fer dont les études étaient moins avancées, et dont les promesses d'action se vendaient pourtant avec prime, on arrive à un capital de 500 millions sterling (12 milliards et demi de francs). Les titres morcelés de ce fabuleux total circulaient de main en main avec une rapidité fébrile. On aurait dit un fer brûlant que chacun saisissait à peine pour le passer à son voisin. D'un bout à l'autre de l'Angleterre, on vit surgir une nation de courtiers. Pas une petite ville qui ne comptât des centaines de ces intermédiaires. Sur les places un peu importantes, on publiait chaque jour le cours des actions, que tous les regards interrogeaient avidement. L'exemple de la ville de Leeds, pris entre mille autres, nous apprendra ce qui se pratiquait en tous lieux. A Leeds, le nombre des courtiers ne dépassait pas, en 1844, le chiffre de douze; au milieu de l'année suivante, il s'élevait à trois cents. On opérait 1,500 à 2,000 transferts par jour, embrassant plus d'un demi-million sterling (12 millions et demi de francs). A

(1) Le *quarter* contient 64 *gallons*, et le *gallon* 4 litres et demi à peu près.

quelle somme exorbitante ne devaient pas s'élever les transactions quotidiennes de tout le royaume! Faut-il s'étonner si on a dû acquitter plus tard les frais de pareilles folies? Ce n'est pas, toutefois, en affectant directement les opérations de la banque d'Angleterre, que ces enfantemens gigantesques de la spéculation ont empiré la détresse, puisqu'ils n'avaient aucune influence sur les changes étrangers. On aurait plutôt appelé l'argent du dehors par l'appât d'une grosse prime; mais les chemins de fer, accaparant toutes les épargnes individuelles, tous les capitaux disponibles, les détournaient de l'industrie et paralysaient le commerce ordinaire. La concurrence des chemins de fer à l'industrie dure encore. Au plus fort de la tourmente, bien que les actions aient considérablement baissé depuis le commencement de cette année, les capitaux ne se sont guère éloignés des *rail-ways*. Comme l'intérêt que les compagnies sont obligées de payer pour de nouveaux emprunts augmente sensiblement, comme les dividendes s'affaiblissent, le public se découragera peut-être, et les capitaux refluront vers le commerce en souffrance. On aura éprouvé une fois de plus que les engouemens irréfléchis de la spéculation aboutissent à des déceptions certaines et se résolvent en des pertes irréparables pour la masse des petits capitalistes. Les compagnies elles-mêmes semblent en ce moment ressentir le besoin de s'imposer un frein volontaire et de restreindre leurs appels de fonds.

On se tromperait beaucoup si on pensait que les vastes réformes accomplies récemment dans le régime économique du royaume-uni soient restées complétement étrangères à la détresse de 1847. Nous n'admettons pas sans doute les prétentions extravagantes des *ultra-protectionnistes;* nous ne voyons pas avec eux dans ces mesures la source unique du mal. La révolution douanière, dans la situation industrielle où sont les Anglais, nous paraît au contraire un acte de prévoyance; il n'en faut pas moins un certain temps avant que les intérêts se plient à l'ordre nouveau. Un changement si grave a déterminé une sorte de commotion dans l'édifice même qu'il est destiné à raffermir.

Des causes si nombreuses et si variées, réunies à la fin de l'année dernière, constituaient bien les élémens d'une crise et devaient engendrer une gêne inévitable. La banque d'Angleterre étant venue, comme on l'a dit, pour surcroît de malheur, à resserrer ses escomptes, l'état des choses fut considérablement empiré. En suivant le cours des faits accomplis, on touche du doigt l'effet des mesures prises par ce grand établissement. Si, au lieu d'agir dans un sens qui favorisait le développement d'influences malheureuses et fortuites, la banque avait pu diriger son action en un sens opposé, procurer au commerce des facilités agrandies et non lui ravir celles dont il jouissait; si elle n'avait pas été condamnée par sa constitution à un isolement absolu, la gêne commerciale aurait été beaucoup plus courte et beaucoup moins sensible. Peut-être même le tiraillement n'aurait-il pas reçu ce nom de crise qui suppose des embarras graves, complexes et prolongés.

En rappelant les diverses causes du dernier ébranlement, nous sommes donc arrivé à la cause essentielle. De toutes les questions soulevées par la famine monétaire de 1847, celle de la constitution de la banque est, sans contredit, la plus importante. Déjà ce grave sujet a été touché devant le dernier parlement; déjà le bill de 1844 a été le but d'attaques plus ou moins vives de la part de lord G. Bentinck, de MM. Disraeli, Mastermann, Newdegate. Bien que ces accusations aient

été écartées par la grande autorité financière de sir Robert Peel, elles reviendront dans le parlement nouveau. Tout en sauvegardant les bases du système de la banque, sir Robert Peel lui-même (ses explications à la chambre des communes au mois de mai 1847 en font foi) n'a pas paru opposé à la pensée d'une modification partielle. Le silence qu'il a gardé dans son manifeste électoral, où il énumérait complaisamment les actes de son administration, n'indique-t-il pas chez lui des doutes sur la perfection du mécanisme actuel? Lord John Russell a tenu, assure-t-on, plusieurs conférences sur le régime de la circulation, soit avec quelques-uns de ses collègues, soit avec des hommes haut placés dans la finance. Il serait prématuré néanmoins d'annoncer un projet de réforme; en attendant, la question est débattue dans la presse périodique et donne lieu à de nombreuses publications qui prennent pour champ de bataille le bill de 1844. Cette polémique ne se renferme point dans le cercle des écrivains qui s'occupent d'économie financière; elle agite la masse énorme d'intérêts qu'embrasse le mouvement général des affaires du pays. Si on interroge en même temps les faits constatés par l'expérience et les principes les plus sûrs en matière de crédit, il n'est pas difficile de discerner dans cette polémique les reproches fondés des accusations sans justice. Il n'est pas difficile non plus d'y trouver des preuves nouvelles de la fausseté du principe de l'isolement financier. Envisagée comme cause de la crise de 1847 et comme démonstration d'une erreur économique, la constitution de la banque d'Angleterre, objet en ce moment d'attaques si passionnées, mérite doublement de nous arrêter.

III.

Parmi les écrits qui battent en brèche la charte de la banque d'Angleterre, on a surtout remarqué une brochure dans laquelle lord Ashburton (M. Baring) se pose en adversaire déterminé des restrictions légales apportées à l'émission des *bank-notes*. Sans partager sur tous les points les vues exprimées par l'auteur de *the financial and commercial Crisis considered*, nous rendons un plein hommage à sa longue expérience, à sa pénétration bien connue, qui se révèlent souvent dans son ouvrage par des traits lumineux. Il y a là des critiques dont nous reconnaissons entièrement la justesse, bien qu'elles ne nous paraissent pas autoriser les conclusions extrêmes que lord Ashburton croit pouvoir en déduire. Nourri dans les traditions d'une école accoutumée à ne tenir aucun compte des principes économiques, l'auteur traite la science avec un dédain qu'il est peu séant d'afficher aujourd'hui.

Un autre écrit, *the Crisis and the Currency* par M. John Kinnear, renferme une foule de faits et de raisonnemens présentés avec adresse au profit d'une opinion qui débute, comme celle de lord Ashburton, par condamner le régime de la banque pour aboutir à proposer d'introduire en Angleterre le système des banques écossaises par actions. La multiplicité de ces établissemens paraît à l'auteur une cause de sécurité pour le crédit, tandis que le bill de 1844 regarde l'unité comme la meilleure garantie. La comparaison entre les deux mécanismes ne manque pas d'intérêt; mais, avant de soutenir que l'Angleterre doive rétrograder dans la voie de la centralisation financière, il faudrait démontrer que la

solidité des banques écossaises ne vient pas en grande partie de ce qu'elles ont le crédit anglais pour point d'appui, et cette démonstration, M. Kinnear se garde bien de l'essayer.

L'auteur d'un autre pamphlet intitulé : *Free trade and a fettered Currency*, met en présence la liberté du commerce et l'assujétissement de la circulation à des règles impérieuses. Ces deux principes ne sont inconciliables qu'en apparence; mais que le capital soit abondant et que la circulation soit restreinte jusqu'à une gène très sévère comme cette année, voilà une contradiction réelle, que M. Alison relève et discute à l'aide de faits positifs; voilà un mal sérieux auquel on peut remédier, nous le croyons, sans compromettre aucune conquête légitime du crédit.

S'il était vrai, comme on le soutient avec plus ou moins de vivacité dans ces divers écrits, que le bill qui a reconstitué la banque d'Angleterre sur de nouvelles bases en 1844 reposât sur des principes entièrement faux, destinés à engendrer des crises monétaires ou à les aggraver, tout ce que la Grande-Bretagne renfermait, il y a trois ans, d'hommes d'état, de financiers et d'économistes éminens seraient tombés, à la suite de sir Robert Peel, dans une énorme méprise en matière de circulation. Jamais, en effet, aucune mesure ne reçut au dedans et au dehors des chambres un assentiment plus manifeste. Les protestations des gros banquiers de Lombart-Street, dictées par des considérations d'intérêt privé, et les rares objections de quelques membres du parlement, se perdirent au milieu de l'approbation générale. Or, l'objet de ce bill accueilli avec tant de confiance, c'était précisément de diminuer la durée, l'intensité, la fréquence des malaises financiers, toujours si funestes aux intérêts industriels et commerciaux. Asseoir le crédit sur une base plus ferme, le soustraire aux fréquentes ondulations du mécanisme monétaire en cherchant à centraliser les moyens d'agir sur ce mécanisme, consolider ainsi tout le système de la circulation, tel était le but de la réforme accomplie. A-t-on fait fausse route? Faut-il renverser le régime en vigueur pour rétablir la banque sur d'autres fondemens? Ne serait-il pas possible, au contraire, que, tout en partant de principes vrais, on en eût seulement outré l'application? Ne serait-il pas possible qu'on eût seulement omis, en se vouant à un isolement éternel, de s'assurer un moyen légal d'approprier l'action de la banque à certaines exigences extraordinaires? Si cette hypothèse est fondée, comme nous le pensons, rien ne serait plus facile que d'introduire dans le système actuel, sans toucher à ses élémens constitutifs, les modifications que commande déjà l'expérience.

La réforme de 1844 n'était pas une œuvre improvisée dans les bureaux de la trésorerie. Un comité spécial avait été chargé, l'année précédente, par sir Robert Peel, d'examiner la question et de réunir tous les élémens propres à l'éclairer pour le moment où expirerait la charte de dix années accordée à la banque en 1834. L'usage fréquent de renvoyer l'élaboration des questions administratives ou économiques à des comités produit en Angleterre les plus excellens fruits. Les comités facilitent les solutions, de même que chez nous les commissions créées par les ministres semblent destinées à les ajourner. Les fécondes recherches du comité de la banque (*comittee on banking*) avaient fourni à sir Robert Peel une foule de faits qu'il sut grouper au profit de ses idées. On était frappé, dans son

plan de réforme, par ce caractère audacieux qui marqua presque toutes ses propositions durant son dernier ministère. Il s'agissait, on peut le dire, d'une révolution complète dans le régime de la monnaie de papier. Le bill atteignait, outre le grand établissement existant à Londres avec des priviléges étendus et faisant les fonctions de banque du gouvernement, toutes les maisons qui émettaient des billets payables à vue au porteur : les banques de province (*country banks*), les banques par actions (*joint-stock banks*), et les simples banquiers (*private bankers*). On interdisait dès ce moment la création de nouvelles banques d'émission, et, tout en respectant les droits acquis, sous la réserve de certaines garanties, on se ménageait le bénéfice des chances d'extinction, et on préparait pour l'avenir la centralisation de la faculté de battre monnaie avec du papier dans les mains d'une banque unique. Était-ce là se mettre en contradiction, comme on l'a prétendu, avec le principe de la liberté de commerce si hardiment arboré par le même homme d'état? Non, car le droit de fabriquer de la monnaie est une de ces prérogatives d'ordre public qui n'appartiennent qu'au pouvoir social, aussi bien quand il s'agit de monnaie de papier que de monnaie d'or ou d'argent.

La constitution de la banque d'Angleterre, en ce qui touche au rôle du papier dans la circulation, a été inspirée par les idées d'Adam Smith et de Ricardo, que M. Loyd, dans des écrits fort remarqués, avait proposé d'adapter au mécanisme de cet établissement colossal. Ces principes, qui ont le tort de plier, en tout temps, toutes les opérations sous un joug inflexible, partent de ce fait que la circulation en espèces et en billets exerce une influence directe sur le taux des prix et sur la situation commerciale, et, comme nous l'avons déjà dit, que par l'émission du papier on influe sur la quantité du numéraire. Le bill de 1844, qui soumettait à ces principes le régime des banques, si long-temps abandonné à un empirisme aveugle, marque, malgré ses imperfections, le début d'une ère remarquable dans l'histoire des institutions de crédit. Ce bill rompait ensuite avec les enseignemens des économistes quant aux moyens à prendre pour gouverner les rapports des billets et du numéraire, et dominer les variations dans la quantité de ces deux élémens de la vie industrielle et commerciale. On n'admettait pas que la *convertibilité* permanente des billets en or fût un rempart suffisant contre des émissions exagérées. On ne se crut protégé par une digue assez forte qu'en subordonnant la quantité des billets de la banque d'Anglerre au numéraire déposé dans ses caveaux, de telle sorte que chaque *bank-note* eût toujours sa représentation en espèces, au-delà d'une certaine somme représentée par des effets publics. Si cette disposition mettait à l'abri des entraînemens du passé, au milieu desquels on achetait le soulagement d'un seul jour au prix d'embarras formidables pour le lendemain, elle exposait, par sa généralité, à des inconvéniens graves. On s'interdisait d'abord la faculté d'élargir la circulation, même si un événement imprévu l'ordonnait et si les circonstances le permettaient. Avec des billets correspondant toujours à la quantité de numéraire encaissé, on n'aurait plus de circulation de papier; ce serait bien encore la circulation métallique sous une forme plus commode. Enfin on se condamnait d'avance, et pour tous les cas, quand le numéraire diminuant paraîtrait sortir du royaume, à la restriction des billets, c'est-à-dire à l'isolement

financier. Voilà le côté peu libéral du plan de sir Robert Peel. La sécurité du crédit n'exigeait pas des sacrifices aussi étendus, ne répugnait pas à tout tempérament (1).

L'émission sur des titres publics est en quelque sorte limitée à 14 millions sterling (350 millions), dont 11 millions, montant du capital de la banque qui se trouve entre les mains du gouvernement, sont représentés en fonds consolidés, et 3 millions en bills de l'échiquier. Si la banque d'Angleterre possède des titres au-dessus de cette somme, elle ne peut émettre de billets correspondans que dans des cas prévus et après une autorisation royale. La création des 2 millions sterling (50 millions de francs) de *bank-post-bills* que la banque émet en outre, pour faciliter le service de la poste, appartient à un autre ordre d'idées. Ce chiffre de 2 millions sterling n'est pas excessif dans un pays où les fonds transportés par la poste se sont élevés, durant le cours du dernier exercice, à 6 millions sterling (150 millions de francs) (2).

La moyenne des billets de la banque d'Angleterre est ordinairement d'environ 20 millions sterling (500 millions de fr.), sans compter les 2 millions de *bank-post-bills* (3). Il y a donc à peu près 6 millions représentés par la réserve métallique. Ce n'est que depuis 1844 que la banque est autorisée à comprendre, mais seulement pour un cinquième, les lingots d'argent dans le fonds correspondant à ses billets au porteur. Cette innovation n'enlève à personne le droit d'exiger en or le remboursement des *bank-notes*. La proportion même que le bill établit entre les deux métaux semble reconnaître l'insuffisance du lingot d'argent pour garantir le paiement en monnaie légale. La moyenne des dépôts qui composent, en temps ordinaire, la réserve de la banque, peut être évaluée à 10 mil-

(1) Il est nécessaire de se rappeler que, pour approprier le régime de la banque d'Angleterre aux nouveaux principes, on l'a divisée en deux départemens. L'un, chargé de l'escompte (*banking department*), et formant à l'égard du commerce une simple maison de banque, reste investi des fonctions de banque de l'état, et reçoit pour le service de la dette publique un salaire annuel de 248,000 livres sterling (6,200,000 francs), réduit de 180,000 livres par l'impôt payé au trésor. L'autre département (*issue department*) a pour toutes fonctions l'émission des billets. L'*issue department* ne consulte jamais ni les ressources du *banking department* ni les besoins de l'industrie ou du commerce; il suppute seulement le numéraire de la banque et calcule là-dessus ses émissions avec une régularité toute mécanique.

(2) En France, les envois d'argent par la poste sont loin d'atteindre un pareil chiffre. Les évaluations du budget des recettes pour 1848 n'estiment les produits de ces envois qu'à 673,000 fr., supposant, à raison de 2 pour 100, un transport de 33,650,000 francs.

(3) Le maximum légal de la circulation des autres établissemens émettant du papier est de 8,648,000 livres sterling, ce qui donne pour l'Angleterre une circulation totale de 28 à 30 millions (700 à 750 millions de fr.). Durant les quatre semaines finissant au 15 août dernier, la circulation de l'Angleterre n'arrivait qu'à 26 millions sterling, et celle des trois royaumes à 34 millions sterling. Le papier de commerce circulant dans le royaume-uni a été évalué à 100 millions sterling au moins (2 milliards 500 millions de fr.). La circulation de la Banque de France ne monte guère qu'à la moitié du chiffre de la circulation de la banque d'Angleterre. Ainsi la moyenne de ses billets au porteur a été en 1845 de 259 millions, en 1846 de 261, durant le premier trimestre de cette année de 247, et durant le deuxième trimestre de 231 millions.

lions sterling (250 millions de fr.). Tous ces dépôts ne sont pas également susceptibles d'être transformés en billets. Lorsqu'on remet des fonds à la banque pour qu'ils y soient gardés, ces fonds restent complétement en dehors des calculs de l'émission. On peut venir les retirer sans rapporter des *bank-notes*. Les seuls dépôts influant sur la circulation sont ceux qui sont mis en mandats et échangés pour du papier. Si tous ceux qui ont de l'argent à la banque venaient demander de l'or contre leurs *bank-notes*, l'établissement serait obligé de réduire sa circulation à 14 millions sterling. Lorsque la réserve des dépôts, sans être épuisée, décroît dans la caisse, la banque restreint ses billets dans la même proportion. Ces règles précises ont fait désigner le système sous le nom de *self acting system* (système agissant tout seul). Cette année, la banque, en rendant son escompte très onéreux pour le commerce, a maintenu l'équilibre entre ses billets et les dépôts; en ce sens, le bill de 1844 a atteint son but, mais la moyenne des billets circulans n'a pas été affectée d'une manière très sensible; elle a dépassé même, à certains momens, le chiffre habituel, sans que la gène commerciale fût moins rude, parce que des besoins exceptionnels auraient nécessité un large supplément.

Malgré les rigides prescriptions de la charte actuelle, on ne peut pas dire que le paiement immédiat en numéraire de la créance commerciale figurée par un billet de banque soit certain pour tous les cas imaginables. Si, par exemple, la circulation tombait à 14,000 millions par suite du retrait de tous les dépôts, la banque d'Angleterre ne posséderait plus que des titres publics, sans un seul écu comptant; mais, outre que le titre serait encore garanti, à moins d'une banqueroute du gouvernement, on regarde avec raison cette éventualité comme à peu près impossible. Cette singulière circonstance du retrait général des dépôts s'est présentée une seule fois dans l'histoire financière du royaume-uni, en 1757; elle avait été amenée par des envois considérables d'argent à l'étranger, à cause de la disette de cette année-là et des besoins d'une guerre onéreuse. En dehors de ces suppositions invraisemblables, la limitation légale des billets de banque en assure parfaitement la permanente *convertibilité*. Telle est la base du régime fondé en 1844. Ceux qui repoussent la limitation légale, tout en prétendant maintenir au porteur la faculté d'exiger à tout moment le remboursement de son titre en espèces, tombent dans une véritable inconséquence. On comprend des émissions illimitées de *bank-notes* avec la doctrine absurde qui niait la valeur du signe monétaire et regardait la livre sterling comme une pure fiction. Si on admet, au contraire, un étalon métallique, si on pense que la livre est, suivant la définition de sir Robert Peel, une quantité de métal précieux d'un certain poids et d'une certaine qualité, si on veut que le signe puisse être échangé à volonté contre la chose signifiée, il est impossible de s'abandonner aux hasards des émissions indéfinies. Ce n'est pas en supprimant toutes les entraves qu'on pourrait remédier sans péril aux inconvéniens qu'offre l'application rigoureuse du principe de la limitation légale. En vain on parle d'une restriction facultative confiée à la prudence des directeurs de la banque. Sans mettre en doute le moins du monde les lumières et la loyauté des administrateurs de ce vaste établissement, négocians très riches pour la plupart et plus intéressés, comme l'a dit lord Ashburton, à la prospérité générale du commerce qu'à un accroissement de dividendes, des expériences irrécusables nous apprennent cependant que la limitation

facultative ne forme pas une suffisante garantie. Mieux vaut en principe le frein de la loi, pourvu qu'on ait les moyens de relâcher les rênes trop tendues quand des nécessités l'exigeront impérieusement.

Le défaut du régime existant, c'est sa constante uniformité; il n'admet aucune distinction, aucun tempérament; il assujettit à un traitement pareil les cas les plus dissemblables. Cette année, avec l'état parfaitement sain du commerce, avec le crédit de la banque et le montant de sa réserve, si la sévérité du bill de 1844 avait pu être momentanément tempérée, on aurait évité, nous le répétons, la plus grande partie des embarras qu'on a soufferts. N'y avait-il pas, pour le maintien de l'intégrité des engagemens de la banque, une certitude morale équivalente à une certitude mathématique résultant du relevé de la caisse? N'a-t-on pas acheté trop cher un rapport rigoureux et inutile entre les espèces et les billets, en le payant au prix d'une si forte détresse industrielle? Avec un système moins raide, le retrait de sept millions sur seize n'aurait produit ni inconvéniens ni alarme.

Que la constitution de la banque d'Angleterre soit sage au fond, nous en sommes convaincu; nous n'en croyons pas moins que son principe peut comporter avec avantage une élasticité plus pratique. C'est même à cette condition seule qu'il sera possible de prévenir ou d'adoucir les crises. Il suffirait, pour combler une lacune fâcheuse, que la cour des directeurs pût être autorisée par le gouvernement, sous la forme solennelle d'un ordre en conseil (*order in council*), quand la situation du crédit et du commerce justifierait une telle mesure, à dépasser la limite légale des émissions ordinaires. Condamnerait-on cette intervention de l'autorité à la requête des directeurs dans le mouvement de la banque? Il faudrait oublier que le principe existe déjà dans le bill de 1844 : la banque, on le sait, ne peut émettre de billets sur des titres publics au-delà de 14 millions, sans recevoir une autorisation préalable. Cet établissement étant, d'ailleurs, un établissement privilégié, rien de plus naturel que de subordonner à des conditions l'exercice de son privilége. Dans la charte de 1844, l'état s'interdit, il est vrai, le droit de révision avant dix années; mais l'assentiment de la banque elle-même ne manquerait point à la modification dont nous parlons. En dernière analyse, consacrer le principe actuel en permettant que l'application puisse en être modérée dans des circonstances graves et avec des formes rassurantes, telle paraît être la ligne que l'expérience ordonne de suivre.

Une hypothèse empruntée à l'écrit de lord Ashburton démontre encore avec plus d'évidence la nécessité de ce changement partiel. Supposons que les récoltes de 1847 aient été mauvaises, que la crise des subsistances, aggravée par une première année de disette, ait continué en 1848 : il aurait bien fallu se résoudre à voir les espèces passer les frontières en plus grande quantité, et les changes avec certains pays devenir de plus en plus défavorables. En présence de cette calamité, aurait-on continué à écraser l'industrie et le commerce *par un nouveau tour de vis* en élevant toujours le taux de l'escompte? L'industrie seule aurait pu fournir les moyens de résister à la crise, et, sous peine de maux incalculables, on aurait été contraint de soutenir le crédit alarmé.

La modification du bill de 1844 dans les limites indiquées permettrait de s'affranchir, au moins en certains cas, de la théorie de l'isolement financier. D'après les enseignemens de l'expérience, on doit demeurer convaincu que les

principes exclusifs ne conviennent guère à de grands établissemens comme la banque d'Angleterre, agissant immédiatement sur le crédit public, sur les destinées du commerce, et forcés de satisfaire souvent à des obligations urgentes et imprévues. De même que l'industrie, en domptant la vapeur, prend ses précautions contre des soulèvemens subits, de même, dans le mécanisme des banques nationales, il faut se ménager pour les secousses inopinées, pour les cas extraordinaires, la facilité d'un traitement exceptionnel.

IV.

Plus qu'aucun autre pays de l'Europe, l'Angleterre, avec son vaste établissement manufacturier et les exigences de sa politique commerciale, a besoin de garanties solides contre les déchiremens de l'ordre économique. Nulle part les embarras monétaires ne sauraient avoir des conséquences aussi rapides et aussi désastreuses. Avec des finances en désordre, tel peuple pourrait se soutenir tant bien que mal; mais l'Angleterre verrait aussitôt crouler sa fortune. Supposez le crédit ruiné, et cet empire si étendu n'est plus qu'un colosse aux pieds d'argile. Aussi avec quelle sollicitude les hommes d'état ne s'y préoccupent-ils pas des questions financières! Il n'en est aucun qui songeât à prendre les affaires sans avoir sous ce rapport un système arrêté. On ne pourrait pas, comme chez nous, se traîner paisiblement dans l'ornière des vieux budgets, et ajourner à un lendemain reculé sans cesse la nécessité de rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Ne vit-on pas tomber le ministère Melbourne devant un déficit qu'il s'évertuait en vain à remplir? Si cette impuissance n'était pas alors la seule cause de la chute des whigs, ce fut une circonstance dont l'opposition tory sut profiter à merveille. Tout l'éclat de la dernière administration de sir Robert Peel, malgré l'erreur partielle commise dans la constitution de la banque, vient au contraire de la hardiesse et de l'ampleur de ses plans financiers. C'est par là que ce ministre a surtout influé sur les destinées de son pays, c'est par là qu'il sera classé dans l'histoire. La tâche de lord John Russell paraît être aujourd'hui d'accomplir dans le régime de la circulation une réforme dictée par l'expérience et destinée à mitiger le principe de l'isolement. Telle est pour l'Angleterre la conclusion pratique à tirer de la crise de 1847.

Les nations étrangères, et la France en particulier, peuvent aussi, au point de vue politique, interroger avec profit le grave dérangement que le royaume-uni a éprouvé cette année. Quand on cherche à embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de la puissance anglaise, on est frappé des vastes proportions de cet empire et des ressources dont il semble disposer. Une situation que la nature a rendue à peu près inattaquable, une marine militaire qui dépasse par ses développemens toutes les marines étrangères, des ports où afflue le commerce du monde entier, les mers les plus lointaines sillonnées par les navires des armateurs anglais, le pavillon des trois royaumes flottant sur tous les points du globe qui dominent les grandes routes suivies par le commerce, des possessions coloniales dont il serait impossible de mesurer la grandeur et où la population se compte par centaines de millions, l'Océanie presque tout entière livrée aux âpres et courageuses exploitations de la race anglaise, tels sont les traits principaux sous lesquels se dessine le colosse britannique. Si on veut pénétrer en-

suite dans l'intérieur de ce grand corps, si on observe de près les rouages compliqués qui le font mouvoir, on reconnaît un mécanisme purement artificiel, d'une grande puissance sans doute, mais aussi d'une extrême délicatesse, et qui ne peut supporter sans désordre le moindre ébranlement. C'est comme un navire immense auquel il faut pour voguer, après de nombreuses tourmentes, une mer calme et des vents propices. Pour ceux qui croient, comme nous, que, si la guerre a été, à certaines époques, un moyen de servir la civilisation, le premier besoin de cette cause sacrée est aujourd'hui le maintien de la bonne harmonie entre les peuples de l'Europe, ce n'est pas un faible sujet de confiance que de voir un état aussi puissant que l'Angleterre rattaché à la paix non-seulement par des intérêts analogues à ceux des autres pays, mais encore par les exigences les plus impérieuses de sa constitution économique.

La crise de 1847 nous montre, une fois de plus, combien, avec son double besoin de production et d'écoulement, l'industrie anglaise serait désormais impuissante à soutenir un long trouble du crédit. Si nos voisins conservent intact le vieil esprit public qui les a sauvés à d'autres époques, la situation économique, profondément modifiée, n'admettrait plus les mêmes expédiens. On n'aurait plus les mêmes ressources qu'autrefois. L'industrie britannique trouverait-elle, par exemple, comme à la fin du siècle dernier, dans les récentes découvertes de la mécanique, l'occasion de l'essor inoui et de la transformation complète qui lui donnèrent tant d'avance sur les industries rivales? Le montant actuel des impôts permettrait-il de les quadrupler en quelques années (1)? Avec une dette consolidée aussi énorme, pourrait-on, dans des temps difficiles, contracter de nouveaux emprunts sur une vaste échelle, à des conditions acceptables, et poursuivre les traditions d'une politique agissant plus par son or que par son glaive?

Au surplus, cet objet qui nous frappe, ces réflexions que nous suggère la détresse industrielle et commerciale de cette année, ont déjà préoccupé de l'autre côté de la Manche les hommes les plus aptes à discuter et à résoudre de pareilles questions. « Si à chaque accident nous devons emprunter, dit lord Ashburton, tôt ou tard nous aurons à régler fatalement nos comptes; l'époque seule de cette catastrophe ne peut être précisément indiquée. » D'autres ont clairement exprimé l'opinion qu'une guerre serait le signal de cette catastrophe et entraînerait comme premier résultat la suspension du paiement des billets de la banque d'Angleterre en espèces. Durant l'enquête de 1843, M. Gilbart, auteur d'une *Histoire des banques*, et administrateur de la banque de Londres et de Westminster, interrogé à diverses reprises par sir Robert Peel et par sir Thomas Freemantle sur l'effet d'une guerre relativement au crédit et à la circulation, répondait de la façon la plus affirmative que la convertibilité des *bank-notes* en numéraire devrait être immédiatement arrêtée. Il y a même des gens qui, sans proclamer aussi haut leur avis, se fondent sur les oscillations financières de la Grande-Bretagne en pleine paix pour en conclure qu'une guerre un peu prolongée l'obligerait à rejeter de ses épaules, au moins pour un temps, le fardeau de ses obligations anciennes. Heureusement nous n'en sommes pas réduit à discuter d'aussi monstrueux expédiens, qui portent au crédit d'une nation des coups presque irrépa-

(1) Les contributions montaient en Angleterre à 16 millions sterling en 1790, et en 1812 elles s'élevaient à 64 millions.

rables. S'obstiner à voir le mot de banqueroute écrit au fond de l'état financier de l'Angleterre, c'est prévoir, ce nous semble, les malheurs d'un peu trop loin. Tout ce que démontre l'étude des crises passées et de la situation présente, c'est qu'une commotion violente serait le signal de désastres dont il est impossible de fixer d'avance le caractère et la limite.

De telles éventualités paraissent heureusement improbables, grace aux relations de plus en plus intimes que la force des choses établit chaque jour entre le crédit de tous les peuples européens. Oserait-on dire aujourd'hui que la prospérité d'une nation n'importe pas à toutes les autres? Si, par exemple, deux états placés jadis à la tête des découvertes maritimes et du mouvement colonial, et affaissés maintenant sous le poids des longues fautes de leurs gouvernemens, le Portugal et l'Espagne, se relevaient enfin de leur chute, n'est-il pas évident que l'Europe industrieuse et commerçante en retirerait d'incalculables bénéfices? Élargir le cercle au lieu de le rétrécir, c'est la bonne politique, c'est la vraie source du bien; c'est aussi, on peut le dire à son honneur, la tendance de notre époque. Plus on avance dans la carrière de l'industrie, plus les intérêts des peuples civilisés se mèlent par des transactions quotidiennes, et moins il est possible à un pays de se murer entre ses frontières et de contempler de loin, d'un œil indifférent, la gène de ses voisins. Ce qu'on a dit des idées, que les baïonnettes ne sauraient empêcher de franchir les distances et de se répandre dans le monde, doit se dire aussi des influences qui affectent le commerce d'un état. Il n'y a plus de cordon sanitaire efficace contre ces malaises économiques; l'air même porte avec lui la contagion comme un miasme perfide.

Un jour arrivera sans doute où la solidarité qui existe déjà entre les nations civilisées dans l'ordre industriel réagira sur l'organisation des établissemens financiers. Au désir de s'isoler on verra succéder la pensée plus féconde de s'aider mutuellement. Les traités de commerce sont venus dans l'histoire long-temps après les traités politiques, les traités en matière de crédit marqueront une phase plus avancée des relations internationales. Tandis que notre politique douanière, sans rester immobile, se montre non sans raison moins empressée que celle de la Grande-Bretagne à supprimer les barrières existantes, la Banque de France, dont la base est pourtant assez étroite, a témoigné par plusieurs actes qu'elle était moins asservie que la banque d'Angleterre à des idées d'isolement. On ne s'attendait guère, de part et d'autre, au milieu de la crise de 1847, à recevoir un bon exemple d'un état qu'on tenait pour fort arriéré dans la science économique. Quels que fussent les motifs qui l'aient inspirée, la double opération du gouvernement russe s'accordait à merveille avec les principes qui pourraient servir de base à l'organisation d'un crédit européen. S'il était permis d'écarter un peu les nuages de l'avenir, peut-être verrait-on que la solidarité, établie dans une certaine mesure entre les institutions financières des différens pays, doit contribuer puissamment au triomphe de ces idées d'équité et d'union si souvent mises en oubli et pourtant si conformes aux vrais intérêts des nations chrétiennes.

A. Audiganne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1847.

Ainsi que nous l'avions prévu, la nomination de M. le duc d'Aumale comme gouverneur-général de l'Algérie a soulevé de violentes réclamations, soit en France, soit au dehors. C'est en Angleterre que cette nomination devait faire et a fait en effet le plus de bruit; l'organe favori de lord Palmerston, le *Morning Chronicle*, a publié à ce sujet un article vraiment bouffon, où la colère avait fini par atteindre les dernières limites du ridicule. Nous comprenons que tout ce qui peut accroître la grandeur de la France et l'éclat de la monarchie déplaise souverainement à l'orgueil britannique; mais ce que nous comprenons moins, c'est que le mécontentement de nos voisins s'exprime dans ce langage grotesque. Le *Morning Chronicle* ne connaît pas la France, il aurait beaucoup à apprendre, s'il voulait se faire sur notre pays des idées justes; avant tout, il aurait besoin d'apprendre de nous à changer de ton, quand il parle d'une nation qui a été long-temps l'alliée de l'Angleterre et d'une famille royale que la reine Victoria a vue quelquefois avec plaisir. La presse française ne s'exprime pas ainsi sur la nation et sur la famille royale anglaises.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous étonnons pas des susceptibilités de lord Palmerston; nous les avions annoncées d'avance. Ce fougueux adversaire de notre gouvernement ne pouvait voir avec indifférence un acte aussi significatif. L'Angleterre comprend-elle bien maintenant que l'Afrique est une terre *pour toujours française*, et que nous n'y avons pas dépensé un milliard pour reculer? Nous ignorons si, comme on le dit, la nomination de M. le duc d'Aumale a été la réponse du gouvernement français à une notification de lord Palmerston au sujet de l'Algérie; mais, à coup sûr, s'il n'y a pas eu une correspondance offi-

cielle entre les deux cabinets, cette nomination n'en est pas moins une réponse, non peut-être à telle ou telle dépêche du ministre britannique, mais à l'ensemble de sa conduite à notre égard depuis qu'il a pris les affaires. Avec lord Aberdeen, le gouvernement français aurait hésité, il n'aurait probablement pas voulu se montrer aussi net dans une question délicate pour tout ministre anglais en présence d'un homme qui n'avait pour nous que des égards; mais, avec lord Palmerston, il n'a pas voulu faire tant de façons, et il a eu raison. Voici jusqu'à présent ce que l'Angleterre a gagné à l'hostilité déclarée de lord Palmerston contre nous : le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'héritière du trône d'Espagne et l'identification éclatante de l'Afrique à la France par l'avénement d'un fils du roi au gouvernement de cette colonie.

En France, le principal organe de l'opinion radicale a vivement attaqué ce choix; cela devait être ainsi. *Le National* est très peu monarchique, tout le monde le sait, et tout ce qui peut profiter à la dynastie de juillet lui déplaît nécessairement. D'après la thèse de ce journal, les rois s'en vont partout, les princes ne sont bons à rien, les familles régnantes arrivent peu à peu au dernier degré de la décadence. Dès qu'un prince montre de l'énergie, du courage, de la capacité, il ne fait pas le compte du parti radical. Ce qu'il lui faut, c'est l'oisiveté des fils du roi, c'est leur amollissement dans les plaisirs, afin qu'on puisse crier à l'aise contre l'ignorance et la pusillanimité de ceux qui naissent sur les marches des trônes. Que des princes sollicitent l'honneur de servir leur pays et de faire leurs preuves comme d'autres hommes, que M. le duc de Nemours prenne part à la prise de Constantine, que M. le prince de Joinville bombarde Tanger et prenne Mogador, que M. le duc d'Aumale enlève la smala ou accepte le lourd fardeau du gouvernement de l'Algérie, voilà ce qui est particulièrement insupportable aux radicaux. Encore un coup, nous le concevons sans peine, et nous reconnaissons volontiers qu'il n'en peut pas être autrement.

Mais ce qui aurait lieu d'étonner, si l'on ne connaissait pas les mobiles qui font mouvoir les partis, c'est que des journaux qui se disent nationaux se fassent les échos de la presse anglaise dans cette question, et que des journaux qui se disent monarchiques se constituent les satellites du radicalisme. On veut de la puissance nationale, de l'indépendance nationale, et on attaque ce qui est un acte de puissance et d'indépendance, si jamais il en fut; on veut de la monarchie, une grande et sérieuse monarchie, et on se plaint de ce qui peut ajouter à l'éclat et à la solidité du principe monarchique. Il est vrai que, pour déguiser cette inconséquence, quelques-uns, plus habiles que les autres, essaient de dire que leur opposition est dans l'intérêt même de la monarchie, de la dynastie de juillet; malheureusement on appuie cette prétention de tels argumens, que la vérité ne tarde pas à percer. Un journal essentiellement dynastique ne disait-il pas dernièrement que le père serait responsable de la gestion du fils, et que, si M. le duc d'Aumale commettait des fautes ou éprouvait des malheurs, la solidarité de ces malheurs et de ces fautes remonterait jusqu'au roi? Étrange manière, on en conviendra, de se montrer dévoué à la monarchie constitutionnelle!

La grande objection à la nomination de M. le duc d'Aumale, c'est qu'elle blesse l'égalité. Il y a du vrai dans cette objection, car il est bien évident que, si M. le duc d'Aumale n'était pas né prince, il ne serait pas arrivé à vingt-cinq ans à l'une des premières places de l'état; mais, d'un autre côté, cette nomination est

aussi un hommage à l'égalité, car M. le duc d'Aumale a accepté le simple titre de gouverneur-général avec les exigences d'obéissance et de responsabilité que ce titre entraîne avec lui, de sorte qu'en même temps que ce principe d'égalité reçoit une atteinte dans un certain sens, il reçoit aussi une consécration bien autrement importante. Désormais un principe est acquis à la société nouvelle; ce principe, c'est celui de la responsabilité des princes, dans quelque situation qu'ils soient placés. En voyant se multiplier les rejetons mâles de la famille royale, on pouvait se demander avec inquiétude ce que deviendraient un jour dans l'état tous ces princes, et s'ils demeureraient placés au milieu des citoyens dans une condition exceptionnelle. On sait maintenant qu'il n'en sera rien, et que, s'ils sont employés par l'état, ils rentreront dans la catégorie des simples fonctionnaires. C'est bien quelque chose, ce nous semble, que cette certitude.

Il y a d'ailleurs un autre point de vue qui se rattache à la question générale d'égalité. Les princes sont, par le fait de la naissance, dans une situation telle que, si on ne permet pas à leur égard une exception à l'égalité absolue, le privilége est retourné contre eux, et l'égalité est encore blessée dans leur personne, non plus par la faveur, mais par l'exclusion. Eux seuls, dans un pays où tous les citoyens sont admissibles à tous les emplois, ne seraient admissibles à aucun. Ce serait là, certes, une inégalité, et la plus choquante de toutes. Si un prince avait, dans une situation donnée, des qualités spéciales parfaitement appropriées au besoin des circonstances, il ne pourrait pas rendre à son pays des services dont lui seul serait capable! Une telle conséquence ne saurait être admise, même par les plus fougueux partisans de l'égalité. Reconnaissons donc qu'il est des cas où l'application absolue d'un principe nuit à ce principe lui-même, ce que l'antiquité latine avait parfaitement compris et exprimé par cet axiome de droit : *Summum jus, summa injuria*. Admettons en même temps que la puissance des principes la puissance des faits, et sachons avouer que le culte de l'égalité doit être, comme tous les cultes de ce monde, professé avec modération pour ne pas dégénérer en fanatisme.

Pour que ce principe d'égalité ait été respecté dans ce qu'il a de raisonnable et de pratique, il faut que le choix de M. le duc d'Aumale ait été le meilleur qu'il fût possible de faire pour l'Afrique. S'il y a quelque autre candidat naturellement désigné par ses services à qui M. le duc d'Aumale ait fait tort, s'il y a quelque part un homme entre les mains de qui l'Algérie eût prospéré à coup sûr, le gouvernement a mal fait; mais où est cet homme? Dès l'instant que M. le maréchal Bugeaud se retirait, à qui revenait de droit sa succession? Trois noms ont été prononcés, trois noms qui résument en effet presque toute l'histoire de l'Afrique, ceux des généraux Lamoricière, Bedeau et Changarnier. Lequel des trois fallait-il choisir? Quel que fût celui des trois qui eût été désigné, il fallait se priver des services des deux autres, car aucun ne s'élevait assez au-dessus de ses rivaux pour justifier à leurs yeux cette distinction. Par suite de la position particulière du prince, les trois généraux dont il s'agit restent tous les trois sous ses ordres. Au lieu d'en perdre deux pour en garder un, l'Afrique les garde tous les trois. Il y a plus, elle en regagne deux, car le général Changarnier, n'ayant pu s'entendre avec le maréchal Bugeaud, avait déjà quitté la colonie, et M. le général Lamoricière, engagé dans une lutte personnelle et directe avec le maréchal, paraissait également dans l'impossibilité de retourner à son

poste. Quand le choix d'un prince pour gouverneur-général n'aurait eu d'autre avantage que de rendre à l'œuvre commune ces deux hommes qui ont gagné tous leurs grades en Afrique, sans en faire sortir un autre, enfant de la même guerre, le général Bedeau, il nous semble que cette nomination serait déjà suffisamment justifiée, car nous ne connaissons aucun autre nom qui pût opérer ce rapprochement.

Ce n'est pas tout. On sait que l'Afrique est le théâtre d'une grande lutte entre le principe civil et le principe militaire. Le principe civil a pour lui l'avenir, car toute société constituée est de nos jours éminemment civile; le principe militaire a pour lui le passé, car c'est l'armée qui a conquis pied à pied le sol africain et qui y a déposé tous les germes de civilisation. Jusqu'ici, l'armée a régné en Afrique et avec raison, mais la société civile grandit peu à peu et commence à balancer l'influence militaire. Dans ce moment de transition, où l'armée tient encore le premier rang, mais où le pouvoir civil va le lui disputer, qui fallait-il nommer? Un gouverneur civil ou un gouverneur militaire? Mais un gouverneur civil eût été en contradiction avec ce qui domine aujourd'hui, et un gouverneur militaire eût été en lutte ouverte avec ce qui dominera demain. Quand une société est partagée en deux fractions à peu près égales qui se combattent, il est imprudent de mettre à la tête de cette société un chef qui appartienne trop exclusivement à l'une des deux fractions. Ce chef ne peut pas faire du gouvernement, car le gouvernement c'est l'impartialité; il faut de toute nécessité qu'il entre dans la lutte, et c'est ce qui était arrivé à M. le maréchal Bugeaud, malgré la distinction de son esprit. Un prince n'a pas cet inconvénient; un prince est le seul homme qui ne soit, à proprement parler, ni civil ni militaire, et qui puisse en même temps être obéi du soldat et respecté du colon. Que ceci soit juste ou non, c'est un fait.

Le prince a un autre avantage qui ne peut non plus être contesté : il sera plus promptement et plus aisément accepté par les Arabes. Le peuple arabe est vaincu sans doute, mais il n'est pas détruit. Deux millions d'indigènes suivant les uns, trois millions suivant les autres, et nous croyons ce dernier chiffre le plus près de la vérité, habitent encore ce sol, qu'ils regardent comme leur propriété. Ces trois millions d'hommes appartiennent aux races les plus belliqueuses du monde entier; ils l'ont prouvé par seize ans de résistance à nos meilleures troupes commandées par nos meilleurs généraux. Certainement, si les indigènes se révoltaient aujourd'hui, ils seraient battus, mais ne vaut-il pas mieux qu'ils ne se révoltent pas? La guerre en Afrique est glorieuse, mais elle est rude et impose de grands sacrifices; la paix est bien préférable à tous égards. Or, s'il est quelque chose qui puisse ajouter aux garanties de la paix, c'est la qualité du gouverneur-général qui doit représenter la France aux yeux des indigènes. Quand les Arabes liront *le National*, ils perdront leurs préjugés, nous n'en doutons pas; mais, pour le moment, ils ne l'ont pas lu, et il est à croire qu'ils ne le liront pas de quelque temps. En attendant, ils ont plus qu'aucune nation du monde le respect de ces familles privilégiées appelées à régner sur les autres hommes, et ce qu'ils ne souffriraient d'un autre que par la force, ils le recevront plus volontiers de la part d'un fils du sultan des Français. Leur vanité, la plus grande de leurs passions, en sera flattée. N'a-t-on pas déjà vu certains chefs, qui avaient fièrement refusé de faire leur soumission à des généraux vic-

torieux, venir spontanément, sans armes, au-devant d'un prince, et déposer à ses pieds un hommage volontaire? Les Arabes ont tort, c'est possible, mais ils sont ainsi, et une bonne politique doit tenir compte de leur caractère et de leurs idées.

Un prince était donc ce qu'il y avait de mieux au triple point de vue de l'armée, de la société civile et des Arabes. Ceci posé, quel était celui de nos princes qui se présentait naturellement? M. le duc d'Aumale était sans comparaison celui qui connaissait le mieux l'Afrique et qui en était le plus connu. Il avait commandé quelque temps avec succès la subdivision de Medeah et la province de Constantine; il avait eu le bonheur insigne d'obtenir sur Abd-el-Kader le plus grand avantage qui eût encore été obtenu, et de le serrer de plus près que personne. De plus, il aimait l'Afrique passionnément, il briguait avec ardeur l'honneur de lui dévouer sa vie; il s'offrait de lui-même à compromettre son rang, sa jeunesse, son avenir, dans cette œuvre vraiment formidable qui se présente encore aux plus hardis que comme un problème obscur et gigantesque. Le gouvernement pouvait-il, devait-il résister, et n'était-ce pas une véritable bonne fortune pour le pays que cette généreuse ambition? M. le duc d'Aumale est jeune, dit-on, il est inexpérimenté; mais ne voit-on pas qu'il sera mieux entouré, mieux conseillé que personne? Ne sait-on pas que, dans ces situations élevées, l'expérience vient vite, parce qu'on a des moyens d'instruction que d'autres n'ont pas? Et ce prince lui-même n'a-t-il pas prouvé plusieurs fois qu'il avait su profiter de tout ce qu'il avait vu?

M. le duc d'Aumale prend au sérieux sa position; il est déjà parti pour Alger; Mme la duchesse d'Aumale ira le rejoindre avec ses enfans, dès que sa santé le lui permettra. Les jeunes époux auront à Alger un établissement complet et se proposent d'y mener un train presque royal. On dit que l'intention du prince est de dépenser tous les ans, en Afrique, huit cent mille francs pour sa maison. Voilà encore un de ces avantages qu'un prince seul pouvait avoir. Dans une capitale naissante comme Alger, ce n'est pas un petit intérêt. Quel est le personnage qui aurait fourni une si magnifique liste civile aux industries de tout genre que fait vivre le luxe d'une grande ville? Aussi n'est-ce pas Alger qui se plaint; Alger attend avec impatience M. le duc d'Aumale, et nous apprendrons bientôt qu'il y a été reçu aux acclamations de la population tout entière. Pendant qu'on blâme et qu'on critique ici, là-bas on applaudit et on espère. Nous craignons plutôt, nous l'avouerons, l'excès de la joie en Afrique que tout autre sentiment. Le plus grand écueil de M. le duc d'Aumale, c'est l'ardeur illimitée des espérances que sa nomination aura fait naître. Si heureux et si habile qu'il soit, il ne lui sera pas facile de réaliser tout ce qu'on attend de lui.

Ce n'est pas d'hier que la présidence du conseil n'était plus entre les mains de M. le maréchal Soult qu'une distinction purement honorifique. Quand le cabinet du 29 octobre se forma, il n'avait pas été sans habileté de lui donner pour chef M. le duc de Dalmatie, qui se trouvait représenter ce qu'on appelait alors la paix armée. Tant que les graves difficultés soulevées par le traité du 15 juillet 1840 furent sur le premier plan, la présidence de M. le duc de Dalmatie eut une signification qu'on vit s'affaiblir peu à peu, à mesure que d'autres questions surgissaient. Plus le ministère du 29 octobre s'éloignait de son point de départ, moins la présence de M. le maréchal Soult devenait nécessaire, jus-

qu'à ce qu'enfin il fut bien constaté que la direction du cabinet avait passé en d'autres mains. Le titre était d'un côté, l'autorité réelle était de l'autre. Cette situation n'était pas bonne; elle était contraire aux principes de notre gouvernement, qui ne veulent pas que les attributions et la responsabilité se trouvent divisées, et ce qu'elle avait d'irrégulier devint encore plus manifeste quand M. le maréchal Soult eut résigné le portefeuille de la guerre, comme s'il eût voulu s'y prendre à deux fois pour se séparer entièrement du pouvoir. On comprend que ses collègues se soient fait un scrupule de se conformer à toutes ses convenances et d'attendre son heure. Enfin aujourd'hui M. le duc de Dalmatie a pensé que le moment de la retraite était venu pour lui, et il a demandé au roi *le repos de ses vieux services*. En lui accordant ce repos, la couronne a décoré le lieutenant de Napoléon d'un titre qui, dans les anciens temps, fut accordé de loin en loin à des illustrations militaires. C'est une politesse royale qui, en vérité, ne mérite pas tout le bruit qui a été fait à cette occasion. Le gouvernement des invalides avait été mis à la disposition de M. le maréchal Soult; à cette situation, il a préféré un titre sans traitement et sans attributions. Ce titre l'a comblé de joie; il charmera sa vieillesse. Une satisfaction aussi innocente devait-elle soulever tant de critiques et de clameurs?

Revenons aux choses vraiment sérieuses. En passant des mains de M. le maréchal Soult dans celles de M. Guizot, la présidence du conseil doit reprendre toute son importance; s'il en était autrement, le *statu quo* eût été préférable pour le cabinet. A coup sûr, M. le ministre des affaires étrangères verra dans son avénement une obligation et un moyen d'imprimer à la marche des affaires une direction plus une et plus ferme. Ce n'est pas un médiocre avantage pour le nouveau président du conseil que ses droits à cette prééminence soient si généralement reconnus. Sur ce point, adversaires et amis sont d'accord. On avait parlé d'un antagonisme secret entre les deux principaux ministres du cabinet; tout cela était sans fondement. La force des choses, aussi bien que le consentement de ses collègues, a porté M. Guizot à un poste qu'il méritait depuis longtemps sans l'occuper.

Cette nouvelle modification du 29 octobre ne doit pas être stérile. Jamais il n'a été plus nécessaire pour le pouvoir de se rendre bien compte de la situation morale du pays. Quelle est la véritable valeur des manifestations politiques dont nous avons en ce moment le spectacle? N'y a-t-il pas là des indications dont un pouvoir prévoyant et avisé doit faire son profit? Qui mieux que M. le ministre des affaires étrangères, avec l'impartiale élévation de son esprit, peut distinguer ce qu'il y a de mûr et de pratique dans les réformes demandées? Il ne saurait ignorer que, dans les conseils-généraux, où assurément les novateurs téméraires n'ont pas la majorité, il s'est manifesté de notables tendances à poursuivre des améliorations tant administratives que politiques. Dans ces assemblées, les hommes les plus conservateurs trouvent excessif le nombre des fonctionnaires siégeant à la chambre; il y en a beaucoup qui ne voient dans l'adjonction des capacités qu'un développement naturel de l'esprit de la charte; d'autres enfin envisagent les changemens judicieux qui pourraient être faits à la loi des élections de 1831 comme un gage de stabilité, comme un moyen habile et sûr de combattre les théories des partis extrêmes. De pareils sentimens ne doivent-ils pas être pris en sérieuse considération par le pouvoir? En dépit des sombres pein-

tures par lesquelles on a voulu épouvanter l'opinion, le pays sait très bien qu'il ne marche pas à l'abîme, et que notre époque n'est pas le triomphe d'une corruption inouie jusqu'à nos jours. Ces déclamations commencent même à s'user, et elles ont eu peu de prise sur le bon sens public; mais, si le pays est calme, il est exigeant; s'il ne s'associe pas aux adversaires passionnés de nos institutions, c'est qu'il les croit efficaces et espère les voir fécondes; en un mot, s'il n'est pas révolutionnaire, il ne veut pas non plus rester immobile. Ces instincts sont excellens, et tout notre désir est que le pouvoir s'en inspire. De cette façon, il maintiendra à la politique conservatrice son véritable caractère, et il ralliera cette majorité si nombreuse qui cherche de bonne foi à traduire et à satisfaire par ses actes l'esprit du pays.

Pourquoi cette majorité s'est-elle ébranlée dans la dernière session? C'est surtout parce qu'elle n'a pas cru trouver dans le pouvoir une allure assez résolue pour accomplir les réformes dont elle avait le pressentiment et la pensée. Alors elle s'est divisée, et l'on peut se rappeler les conséqneuces fâcheuses de ses déchiremens. On évitera ces périls par une politique nette et décidée, qui satisfasse dans une juste mesure les deux tendances qui se partagent la majorité, maintenir et améliorer. Pourquoi l'opinion conservatrice et le gouvernement s'affaibliraient-ils de gaieté de cœur en acceptant toutes les apparences d'une politique obstinément stationnaire? Questions politiques, questions financières, tout appelle au plus haut degré de la part du ministère non-seulement une active vigilance, mais nous dirions volontiers un esprit de création, d'invention. Nous croyons que, dans la sphère des problèmes politiques, la tâche du pouvoir n'est pas accomplie, parce qu'il aura répondu par une résistance systématique à toutes les théories de l'opposition. Les questions financières joueront un grand rôle dans la session prochaine; sur ce point, le cabinet a pris des engagemens qu'à coup sûr il ne songe pas à éluder, mais qui ne sont pas toujours faciles à accomplir, il faut l'avouer. L'emprunt est ajourné. Le gouvernement a eu raison de ne pas se hâter de le conclure, s'il s'est effectivement trouvé en face d'exigences excessives de la part des hommes d'affaires et de finances. Est-il vrai que ces derniers avaient la prétention d'imposer certains engagemens fort onéreux, comme l'obligation d'introduire de nouveaux changemens dans les lois relatives aux chemins de fer, comme la promesse d'élever le taux des cautionnemens des fonctionnaires publics?

La mort de M. Coletti est le plus grave des incidens extérieurs qui aient signalé ces derniers temps. Cet homme énergique a succombé au milieu de ses efforts pour fonder dans son pays le régime représentatif, pour donner à la Grèce une organisation administrative qui pût assurer son avenir. Sur quelques points, ses efforts avaient été heureux. Les dernières élections lui avaient apporté une majorité considérable; il allait, avec cet appui, tenter de résoudre les difficultés diplomatiques et financières qu'il avait exposées avec franchise dans le discours de la couronne, quand un mal dont déjà l'an dernier il avait reçu les atteintes l'a enlevé en moins de quinze jours à cette tâche laborieuse et patriotique. Dans quelles mains cette tâche va-t-elle tomber?

Ce qui préoccupait surtout M. Coletti au moment même où sa santé recevait un choc qui devait être mortel, c'était le désir de trouver un remède aux embarras pécuniaires de la Grèce, embarras qui se reproduisent avec une gravité

nouvelle à chaque échéance des intérêts de la dette contractée en 1832. On sait qu'à cette époque, les trois puissances qui fondèrent le royaume de Grèce garantirent en sa faveur un emprunt qui s'élevait à 60 millions. Pourquoi a-t-il toujours été si difficile à la Grèce de servir les intérêts et l'amortissement de ce capital? C'est à cette question que M. Coletti avait résolu de répondre de la manière la plus péremptoire. Il voulait aussi convaincre les trois puissances garantes du désir sincère qu'avait le gouvernement grec de remplir ses obligations. Dans cette pensée, il adressa, il y a un mois, le 30 août dernier, une note collective aux trois cours d'Angleterre, de France et de Russie. Cette note a été probablement son dernier travail.

Un organe de la presse anglaise reprochait ces jours passés à M. Coletti de chercher, dans ses budgets, à donner le change sur les ressources financières de la Grèce. Jamais accusation ne fut moins fondée. En effet, si nos informations sont exactes, M. Coletti, dans sa note du 30 août dernier, ne se contentait pas de rappeler les obstacles contre lesquels a dû lutter le gouvernement grec depuis son origine, tels que l'insuffisance des revenus, la tendance des assemblées à réduire les impôts tout en augmentant les dépenses, l'impossibilité pour le pouvoir exécutif d'accomplir certaines améliorations, mais il offrait aux puissances garantes de l'emprunt de leur soumettre les budgets de la Grèce avec tous les détails des divers services financiers. Cet examen serait pour le cabinet d'Athènes la meilleure des apologies. Toutefois il ne suffit pas de se justifier pour le passé, il faut songer à l'avenir. C'est ce que ne niait pas M. Coletti; aussi faisait-il connaître aux trois puissances les résolutions qu'il avait prises. Le gouvernement grec s'était déterminé à l'aliénation, sinon de la totalité des biens nationaux, au moins de ceux qui ont une valeur productive actuelle et qui dépérissent sous le régime du fermage. Au moyen de ces ressources nouvelles, la Grèce s'engagerait à payer annuellement, de 1848 à 1850, le tiers des intérêts et de l'amortissement; de 1851 à 1853, la moitié; de 1854 à 1856, les deux tiers; de 1857 à 1859, les trois quarts. A partir de 1860, les puissances cesseraient de venir en aide à la Grèce, qui fournirait seule au service intégral de l'emprunt. Non content de ces offres, M. Coletti proposait d'affecter les produits de la douane de Syra à la garantie de la somme que devait payer la Grèce pendant la première période de trois ans : ces produits seraient versés annuellement à la banque d'Athènes sous la surveillance des légations, et si, pour les autres périodes, ils ne formaient pas un gage suffisant, on y joindrait d'autres branches de revenus. En face de pareilles propositions, les trois puissances protectrices pourraient-elles méconnaître que le gouvernement grec s'offrait lui-même à l'application rigoureuse de la convention de 1832, qui a stipulé dans son article 6 que les premiers revenus de l'état seraient consacrés avant tout au paiement des intérêts et de l'amortissement de la dette?

A de semblables ouvertures, il n'y avait qu'une objection à prévoir, celle relative au semestre de septembre 1847. Dans sa communication diplomatique, M. Coletti allait au-devant : d'ailleurs, il ne pouvait oublier une pareille objection après la note remise à ce sujet par sir Edm. Lyons. Tout en rappelant les circonstances difficiles où se trouve la Grèce par une mauvaise récolte, par des événemens qui ont nécessité des dépenses imprévues, le chef du cabinet d'Athènes annonçait que, dans le cas où les puissances exigeraient que l'arrangement à in-

tervenir eût son effet pour le semestre qui devait échoir dans quelques jours, il mettrait à leur disposition les cinq cents actions de la banque dont le gouvernement grec est encore aujourd'hui propriétaire. Enfin, si la valeur de ces cinq cents actions devait être complétée, le trésor y pourvoirait en numéraire. Était-ce assez loin pousser les sacrifices?

Quand la France, l'Angleterre et la Russie fondaient à Athènes un état indépendant, quand elles arrachaient la Grèce à la domination à la fois impuissante et cruelle de l'empire ottoman, elles obéissaient à des vues grandes et sages qu'elles ne sauraient aujourd'hui répudier. A côté et au-dessus des stipulations littérales de la convention de 1832, il y a l'esprit même du traité, et cet esprit, au tribunal de l'opinion, est encore plus obligatoire que la lettre même. C'est ce que depuis quinze ans a toujours pensé la France, qui n'a pas cessé de venir en aide à la Grèce. Dans ces derniers temps encore, elle encourageait les efforts que faisait M. Coletti pour éclaircir une situation financière si embarrassée et si difficile; elle l'excitait à trouver les moyens d'arriver, dans un avenir déterminé, à la liquidation de la dette contractée envers les puissances. Si la Russie n'a pas témoigné à la Grèce une bienveillance égale à la nôtre, si son représentant, M. Persiani, n'a pas donné au cabinet d'Athènes les mêmes conseils que M. Piscatory, du moins il faut lui rendre cette justice, qu'elle n'a pas partagé les exigences avides et hautaines de lord Palmerston. Son attitude a été plus calme et plus généreuse. D'ailleurs, le gouvernement russe, par des actes récens, a montré combien il était riche en numéraire; ira-t-il malmener un débiteur dont la bonne foi n'est pas suspecte?

Il ne faut pas se dissimuler que la disparition de M. Coletti de la scène politique compromet sérieusement la tranquillité et l'avenir de la Grèce, en remettant en question les résultats conquis par une politique ferme et modérée. Coletti n'avait pas encore fermé les yeux, que ses ennemis ne gardaient plus de mesure dans l'expression de leur haine et de leurs espérances. Quelques organes de la presse d'Athènes nous en ont donné la triste preuve. Dès que M. Coletti eut succombé, la minorité vaincue dans les élections s'est considérée sur-le-champ comme maîtresse du pouvoir, et, s'inspirant à la fois de ses propres passions et des suggestions de sir Edm. Lyons, elle a déjà fait connaître à quelles conditions elle accepterait le ministère. Elle demande avant tout deux choses, une amnistie générale pour tous les révoltés et la dissolution de la chambre nouvellement élue. Or, promulguer une amnistie générale au moment où, sur plusieurs points, la révolte a éclaté et se prolonge encore, n'est-ce pas affaiblir le pouvoir, qui déjà, par la mort de M. Coletti, reçoit une rude atteinte? Mais la minorité qui s'appuie sur l'Angleterre songe surtout à ses affaires; aussi veut-elle dissoudre la nouvelle chambre, dussent d'autres élections amener la guerre civile. A quel parti s'arrêtera le roi Othon? C'est ce qu'il est impossible de prévoir, surtout quand on songe à l'indécision de caractère de ce prince, dont, au reste, les intentions sont loyales. Aura-t-il la force de maintenir son gouvernement sur le terrain conquis depuis quatre ans? Coletti ne laisse-t-il après lui aucun homme capable de continuer sa politique? On a prononcé le nom de M. Rigas Palamidès. Jamais la mort d'un homme politique n'aura pris plus au dépourvu un pays et un gouvernement. Coletti disparaît à cinquante-neuf ans, après avoir puissamment contribué à l'affranchissement de son pays, mais sans

avoir eu le temps d'organiser sa liberté intérieure et de résoudre des questions d'où dépend l'existence même de la Grèce. Dans ces circonstances difficiles, le rôle de la France est tracé. Si elle a des conseils à donner, ils doivent être pour la continuation de l'œuvre de Coletti, sans esprit exclusif, et, s'il le faut, en élargissant la base. Après M. Coletti, qui avait une notabilité européenne, les affaires vont tomber entre les mains d'hommes contre lesquels la France ne saurait avoir de préventions anticipées; elle n'a qu'un désir, dont personne en Europe ne peut révoquer en doute la sincérité : c'est de voir s'affermir à Athènes la monarchie représentative.

Il est curieux de voir les efforts de lord Palmerston pour afficher une politique tout-à-fait distincte de celle de la France sur les points même où ces deux gouvernemens ont un intérêt commun. C'est dans cette pensée qu'il vient de confier une mission extraordinaire à un membre du parti whig, lord Minto, beau-père de lord John Russell. Lord Minto, pour se rendre en Italie, passe par la Suisse. Doit-on penser qu'en voyant les chefs du gouvernement radical, il leur tiendra un langage de nature à exciter encore leurs passions? En aucune manière. Il n'ira pas plus loin dans sa conversation que M. Peel dans la note remise à M. Ochsenbein, et le fond de cette note, nous l'avons dit, était sage et pacifique. Quel intérêt a l'Angleterre à provoquer une guerre civile à la suite de laquelle pourraient venir des interventions étrangères qui lui déplairaient fort? Mais lord Palmerston veut se donner les apparences d'une politique plus libérale que la nôtre. C'est sa vanité. Lord Minto ira à Turin. Là sans doute il parlera très haut de l'indépendance de l'Italie, ce qu'on remarquera d'autant plus qu'à la cour du roi de Sardaigne notre diplomatie s'efface trop. Les absences de notre ambassadeur sont fréquentes, et peut-être son langage a-t-il quelquefois blessé les susceptibilités du patriotisme piémontais. Nous aimons assez l'Italie pour ne pas nous plaindre si lord Minto inspirait à la cour de Turin plus de fermeté, tant il importe à la péninsule de trouver chez le roi Charles-Albert de la persévérance dans ses premières résolutions, et de voir ses actes d'accord avec ses paroles, avec certaines lettres dont l'authenticité n'est pas si invraisemblable. A Rome, lord Minto ne saurait avoir un caractère officiel comme à Turin et à Florence. Le parlement n'a pas encore permis au ministère anglais d'accréditer un agent politique auprès du gouvernement pontifical. Ce sera comme voyageur qu'il verra les hommes et les choses. Toutefois il faut considérer sa présence comme une première tentative de la part de l'Angleterre pour nous combattre sur un terrain où nous ne l'avions pas encore rencontrée. C'est ce qui doit éveiller la vigilance de notre diplomatie. A Rome, elle a un représentant habile. Dans quelques semaines, M. Bresson sera rendu à Naples, où la présence d'un ambassadeur français est vivement souhaitée par tous les hommes modérés, parce que dans une époque de réactions politiques elle peut être pour les opprimés une protection.

Si quelquefois les Italiens ont pu trouver dans notre attitude une réserve, une froideur qui les ont blessés, ils ne sauraient mettre en doute pour cela la sincérité des sympathies non-seulement de la France, mais de son gouvernement. Ils ne peuvent méconnaître que tout établit, entre l'Italie qui travaille à se régénérer et la France de 1830, de véritables liens de bienveillance et d'affection. Seulement un gouvernement ne saurait avoir l'allure et le langage d'un parti

propagandiste, c'est ce que ne doivent pas oublier les Italiens quand ils se sentent disposés à se plaindre de nous. La diplomatie de lord Palmerston aura, nous n'en doutons pas, un ton plus bruyant; mais soutiendra-t-elle ce qu'elle aura excité? Que l'Italie se demande si elle croit lord Palmerston bien décidé à se brouiller sérieusement avec l'Autriche en sa faveur. Si elle nous juge avec sévérité, qu'au moins elle ne soit pas dupe des séductions dont en ce moment l'environne l'Angleterre.

Du reste, entre Rome et l'Autriche, la question de Ferrare est en voie d'arrangement, et tout sera rétabli sur l'ancien pied. On ne saurait disconvenir que dans cette circonstance, si la cour de Vienne retire effectivement ses troupes des positions nouvelles qu'elle avait prises dans la ville de Ferrare, elle fait preuve d'une louable modération. Cet acte et d'autres symptômes montrent que l'Autriche ne méconnaît pas les changemens qui se sont opérés depuis plus de vingt ans tant en Italie que dans le reste de l'Europe. Nous ne sommes plus au temps où la sainte-alliance établissait la solidarité des gouvernemens contre les peuples, où des congrès comme ceux de Laybach et de Vérone donnaient à cette politique peu libérale une consécration solennelle. Aujourd'hui un autre principe tend à prévaloir : c'est celui de l'indépendance des souverainetés et des peuples. C'est sous l'égide de ce principe que Pie IX accomplira, nous l'espérons, son œuvre de sage réforme, qui sera pour toute la péninsule un exemple, un encouragement à conquérir pacifiquement des résultats durables, parce qu'ils ont pour base la double volonté des peuples et des gouvernemens. Sur tous les points des états du saint-siége, l'ordre est respecté et le pouvoir obéi. Une légère émotion qui, dans ces derniers temps, s'était manifestée à Bologne, a été réprimée par le bon sens et la sagesse de la population.

La question du moment en Toscane, c'est la création de la garde nationale. Un vif mécontentement a accueilli la loi qui l'institue. On s'est plaint des restrictions multipliées et des réserves introduites par le gouvernement, qui sembleraient l'indice d'une défiance injurieuse pour la population. Cette loi présente en effet des ambiguïtés dont pourrait tirer parti une administration malintentionnée. Il est du devoir du gouvernement de lui donner dans la pratique une interprétation plus large; le temps et l'habitude devront aussi modifier et corriger les parties défectueuses. En Toscane comme à Rome, dans des états où la liberté est de si fraîche date, les tâtonnemens, les hésitations, sont inévitables. L'important est de n'avoir point à douter des dispositions du chef de l'état et d'être assuré que ses intentions loyales ne seront point faussées dans l'application, comme on l'a vu à Rome au temps de MM. Santucci, Grassellini. L'opinion à Florence n'est pas très favorable, sous ce rapport, aux ministres actuels. On accuse M. Paver d'être ennemi du progrès, M. Baldasseroni de se ménager adroitement entre les deux camps. Au lieu de prendre d'une part l'initiative des réformes et de réprimer en même temps les tentatives qui pouvaient compromettre la liberté d'action du gouvernement, ces deux ministres ont résisté jusqu'au bout, puis ils ont composé avec le mouvement. Alors, soit calcul, soit faiblesse, ils ont affecté de se décharger de la responsabilité des concessions qu'ils faisaient si tardivement, et, le jour même où ils créaient la *consulte d'état,* ils ont remis à sa décision l'institution de la garde nationale. La consulte renferme dans son sein des hommes d'une capacité et d'un patriotisme éprouvés, tels que MM. Ridolfi, Capponi. Il était habile de s'abriter derrière ces noms

populaires. Cependant ce n'est pas à eux qu'on a fait remonter le blâme que soulèvent certains articles de la nouvelle loi. M. le marquis Capponi vient de publier un examen critique de la loi, à la rédaction de laquelle il a concouru en sa qualité de membre de la consulte d'état. Il reconnaît qu'elle est compliquée et surchargée de détails, mieux placés dans un règlement que dans une loi organique; telle qu'elle est néanmoins, elle offre des garanties que ne présente pas celle de Rome, à laquelle on la compare. Au surplus, il serait oiseux de rechercher minutieusement en quoi elle se rapproche ou s'éloigne de la loi romaine ou de la loi française, qui en est le type. La loi toscane a dû être appropriée aux coutumes et à l'esprit du pays. Les Toscans depuis une année ne pèchent que trop par excès d'imitation. On pourrait observer seulement que, les traditions de l'Italie n'étant rien moins qu'unitaires, il convient, sans les choquer trop ouvertement, de faire concorder entre elles toutes les réformes qui s'opèrent simultanément sur les divers points de la péninsule, et, tout en s'accommodant aux tendances particulières, de préparer le rapprochement des états italiens par la similitude des codes, le rapport des institutions, l'union des douanes, l'unité de monnaies, et un réseau de chemins de fer commun.

C'est à la question du Zollverein italien que se rapporte la mission à Turin de M. Martini, secrétaire-général du ministère des affaires étrangères de Toscane. Jusqu'à ce jour, la Toscane n'avait traité avec le Piémont que par l'entremise de l'ambassadeur d'Autriche. Cette détermination nouvelle, importante en elle-même, aurait été prise de concert avec le pape, et l'envoyé de Toscane devrait joindre ses efforts à ceux de monsign. Corboli-Bussi, qui, avant d'aller à Turin, s'est abouché avec le grand-duc à son passage à Florence. L'union douanière est la base et une des conditions essentielles de la ligue politique dans laquelle l'Italie doit trouver son salut. Comment le roi Charles-Albert, qui affecte de se montrer si zélé pour l'indépendance nationale, n'accéderait-il pas à une alliance étroite qui, mieux que tout secours étranger, tiendrait l'Autriche en respect? Il est vrai que, tout en manifestant en mainte occasion son dévouement au saint-siége et ses sympathies pour la cause italienne, le roi de Piémont est beaucoup moins explicite quand il s'agit de concessions à faire à l'opinion libérale. Il ne procède guère que par voie de réformes administratives, et redoute la contagion des idées libérales. Nous ne pensons pas que les idées s'arrêtent aux barrières de douanes, et d'ailleurs l'exemple de ce qui se passe dans les autres parties de l'Italie ne prouve-t-il pas que les princes trouvent un plus solide appui dans la satisfaction accordée aux besoins et aux légitimes désirs de leurs sujets que dans les répressions violentes? L'insurrection de la Sicile et des Abruzzes nous reporte aux calamités de 1820. Les arrestations en masse, l'espionnage, les condamnations et le massacre des prisonniers, telles sont les nouvelles qui transpirent à travers les frontières impénétrables de ce malheureux pays. La révolte paraît avoir pris des proportions considérables. Si des réactions terribles n'en devaient être la suite, on serait presque tenté de souhaiter, dans l'intérêt de la cause italienne, un prompt succès aux troupes royales. Le triomphe momentané des révoltés serait le coup de mort de la révolution qui s'accomplit dans le reste de l'Italie, et à laquelle Naples n'était point encore préparé. L'Autriche aurait, dit-on, déja demandé au pape le passage à travers ses états d'un corps de troupes. Si le pape s'y refuse, ne se trouverait-il pas, en quelque sorte, engagé à intervenir lui-même auprès du roi de Naples pour lui conseiller la clémence, auprès

des révoltés pour les ramener dans le devoir? Le caractère sacré du pontife et la vénération qui entoure sa personne ne permettraient qu'à lui seul de tenter une semblable démarche, qui, en sauvant l'honneur du souverain, mettrait un terme à la guerre civile, préparerait le gouvernement napolitain à un système de réformes et consacrerait l'influence modératrice du saint-siége sur toute la péninsule.

L'Espagne est le pays où les situations fausses se perpétuent le plus aisément. La politique, telle qu'on la conçoit et qu'on la pratique malheureusement au-delà des Pyrénées depuis long-temps, a tous les caractères d'une crise continuelle; c'est une politique au jour le jour; toutes les violences, toutes les ambitions y trouvent place, et cet esprit de désordre est tellement puissant encore en Espagne, qu'il peut se produire, s'emparer du gouvernement même, sans qu'il faille trop s'en étonner. A nos yeux, le ministère actuel, qu'on est parvenu enfin à compléter en y introduisant deux modestes nullités politiques, n'est point autre chose qu'un des plus tristes épisodes de cette crise chronique qui travaille la Péninsule. Ce ne sont pas MM. Goyena et Cortazar qui peuvent changer pour nous la signification de ce cabinet, dont M. Salamanca est l'ame. Certainement ce ministère restera dans l'histoire constitutionnelle de l'Espagne comme le type des ministères de hasard. C'est tout ce qu'il faut pour faire croire aux étrangers qu'il y a un gouvernement au-delà des Pyrénées; le cabinet Salamanca remplit merveilleusement cet office. Nettement désavoué dès l'origine par le parti modéré, ne voilà-t-il pas qu'il a aujourd'hui à subir les rigueurs du parti progressiste, dont il ne satisfait pas tous les vœux? Hésitant entre le parti modéré, qui demande la convocation des cortès, et le parti progressiste, qui demande leur dissolution, il se borne à ajourner, à louvoyer. S'il réunit, en effet, les chambres en ce moment, il n'est pas douteux qu'il ne soit immédiatement renversé par une forte majorité conservatrice; s'il les dissout, les progressistes tenteront, et non sans succès peut-être, de passer par la brèche qui leur a été ouverte. On voit sur quelles bases repose la fortune ministérielle de M. Salamanca, si on la juge au point de vue des probabilités constitutionnelles; mais, au fond, ce n'est point de cela que s'inquiète l'illustre banquier : il puise sa force ailleurs; il la trouve dans ceux qui l'ont fait ministre. M. Bulwer est là pour l'appuyer de son influence jusqu'au moment où la situation sera assez critique pour que de plus fidèles amis de l'ambassadeur anglais viennent tenter de mener à fin l'œuvre qu'il prépare, la dissolution du mariage de la reine Isabelle et un changement dans la loi de succession. Jamais ministre, il faut le dire, ne fut mieux secondé par son agent que lord Palmerston par M. Bulwer. L'ambassadeur anglais est partout à Madrid; on le voit aller d'un ministère à l'autre, multiplier ses visites et ses correspondances. Il pousse la complaisance jusqu'à dénoncer à la police espagnole des complots qui n'existent pas et à les attribuer à un parti honorable qui a le malheur de n'avoir point voulu servir ses vues. M. Bulwer continue enfin le rôle qu'il a pris depuis que la question du palais est venue jeter une si malheureuse incertitude dans les affaires de la Péninsule; il s'est fait le protecteur du plus grand désordre politique qui puisse affliger un pays, parce que c'est par le désordre seul que l'influence anglaise peut arriver à ses fins au-delà des Pyrénées. Seulement, ce que l'ambassadeur anglais faisait d'une manière souterraine il y a quelques mois, il le fait aujourd'hui publiquement. Les beaux jours où Espartero allait prendre ses conseils à l'hôtel

de M. Asthon sont maintenant revenus. L'ambassadeur anglais a même tellement affiché son protectorat, que la susceptibilité espagnole n'a point tardé à s'en émouvoir, et qu'elle s'en irrite de jour en jour contre lui. Quant à nous, nous ne désirons qu'une chose : c'est que l'Espagne voie clairement où on veut en effet la mener, c'est qu'elle aperçoive distinctement cette main étrangère qui s'efforce de jeter le trouble dans ses affaires; il ne lui sera pas difficile de reconnaître les dangers de toute sorte qu'on prépare à son avenir constitutionnel et à son industrie, à sa prospérité matérielle. C'est la bonne fortune de la France d'avoir pour elle l'intérêt bien entendu de l'Espagne.

Le spectacle qu'offre la littérature ne change guère depuis quelque temps. C'est toujours le même calme que nous avons si souvent constaté. La critique voudrait avoir à proclamer de nouveaux talens et ne trouve à signaler que de nouvelles pertes. A un moment où les imaginations actives deviennent si rares, nous ne pouvons rester insensibles à la mort d'un écrivain plein d'énergie, qui vient de succomber dans la force de l'âge. Cette perte est d'autant plus regrettable, que M. Frédéric Soulié disparaît au moment où son talent se purifiait, tout en gardant sa vigueur. Dans tout ce qu'a écrit ce romancier dramaturge, on sent l'effort, effort qui enfin, dans la seconde partie de sa carrière, avait abouti à de remarquables effets. Il y a dix ans, les *Mémoires du Diable* ouvraient la série de ces interminables romans dont l'existence est à la fois si bruyante et si éphémère; ces mémoires sont le patron sur lequel ont été taillés *les Mystères de Paris* et *Monte-Cristo*. Il y avait dans M. Frédéric Soulié une puissance d'invention dont la fécondité fut laborieuse et tardive. Que d'essais malheureux, incomplets, avant qu'il obtînt au théâtre des victoires méritées! Enfin le jour du triomphe était venu pour lui, et *la Closerie des genêts* avait attesté un talent dramatique sur lequel il était permis de fonder les plus légitimes espérances. M. Frédéric Soulié aspirait désormais surtout à l'honneur d'écrire pour notre première scène. Nous croyons qu'il serait parvenu à mêler d'une manière heureuse le drame à l'élément comique. Pourquoi est-il mort avant le temps? Au surplus, la célébrité entourait réellement son nom; nous n'en voulons d'autre preuve que l'immense affluence qui se pressait à ses funérailles.

Les Oiseaux et les Fleurs, par M. Isidore de Gaillon (1). — On s'est plaint souvent de l'esprit d'exclusion que le public professe à l'égard des vers. Nous sommes loin de nous associer complétement aux reproches que les poètes ne lui ménagent guère à ce sujet; mais, en admettant que le public n'ait souvent que trop raison quand il refuse d'encourager certaines prétentions poétiques, il faut bien reconnaître aussi qu'un peu plus d'indulgence déployée à propos ne messiérait pas de temps en temps. Je sais bien qu'ils sont souvent insupportables, ces jeunes gens pleins de santé qui veulent mourir à vingt ans, ces jeunes cœurs pleins de passion qui renoncent à l'amour avant d'avoir aimé; mais quel est celui d'entre nous qui n'a pas à se reprocher quelque peccadille de ce genre? Qui de nous, aux beaux jours de la vie, n'a annoncé sa fin prochaine dans quelque lar-

(1) Un volume in-12, chez Garnier, Palais-Royal.

moyante élégie, et n'a conjuré ses amis de venir répandre des fleurs et des larmes sur sa tombe? Nous sommes tous un peu coupables de ce péché-là; c'est le destin commun, et M. de Gaillon, l'auteur des *Oiseaux et les Fleurs*, le dit agréablement :

C'est le destin commun,
La fleur à son matin et l'ame en sa jeunesse
Exhalent toutes deux, celle-ci sa tristesse,
Et l'autre son parfum.

Si c'est le sort de tous, si, par une de ces étranges contradictions dont le cœur humain semble formé, nous devons éprouver d'inexplicables langueurs à l'âge où toutes les joies nous convient, et si, pour rencontrer des accens énergiques et joyeux, le poète doit attendre l'heure des peines véritables et de la lassitude, encore une fois soyons indulgens et passons quelques larmes à cette trop heureuse jeunesse que vient surprendre le premier baiser de la mélancolie. Pour moi, je me sens pris souvent d'une secrète sympathie pour ces petits livres dédaignés que l'oubli attend, et où pourtant est renfermée la meilleure part d'un jeune cœur. Je prends aisément en grande pitié les angoisses d'un début, et quand je vois un jeune poète effeuiller avec tendresse ses plus chères pensées, les livrer, ainsi que des feuilles de saule, au torrent redoutable et suivre d'un œil inquiet leur course rapide, je voudrais pouvoir sauver quelques débris du naufrage.

Ce n'est pas au livre de M. de Gaillon, je me hâte de le dire, que peut s'appliquer cette pensée de sauvetage. Il y a, dans ce petit volume, assez de qualités aimables pour conjurer la tempête. Amant passionné de la nature, le jeune poète a su se préserver d'un travers commun aux écrivains qui débutent, le travers de l'imitation. Il s'est choisi une place à l'écart, dans une forêt ombreuse où les oiseaux gazouillent, où murmure un clair ruisseau, d'où l'on aperçoit une grande prairie éclairée par le soleil, pleine de parfums et de bourdonnemens; dans le silence des champs, il écoute ce que les fleurs soupirent et ce que chantent les oiseaux, car, il le dit très bien,

Les fleurs ont un langage, heureux qui le comprend!

De là ce livre modeste par le titre, par le genre, par le format. M. de Gaillon n'a pas de prétentions. S'il réussit, la gloire en appartient tout entière à la nature, dont il a cherché à surprendre et à traduire la langue inintelligible pour tant d'autres. Avant d'arriver à cette douce philosophie, à cette profonde et délicate contemplation des choses qui nous entourent, M. de Gaillon a pu payer comme tout le monde son tribut à l'élégie larmoyante; mais il s'est aperçu un beau jour qu'en définitive son cœur ne demandait qu'à aimer, et que *la Chute des feuilles* n'était pas à refaire; il a laissé cette littérature de poitrinaire à de plus malheureux que lui. Il aima, j'imagine, et tout aussitôt la joie le reprit, et un hymne s'est élancé de son ame. La manière de M. de Gaillon est simple et facile. Il ne faut chercher dans son volume ni des accens bien mâles ni des tableaux bien éblouissans; mais aux fleurs et aux oiseaux on ne saurait tant demander. En résumé, ce petit volume est aimable et gracieux. Il contraste si agréablement avec les œuvres bruyantes qui éclatent de tous côtés, qu'il nous a paru mériter une mention particulière. Au temps où nous sommes, de pareilles poésies, un peu féminines, si cela peut se dire, ne conduisent pas à la célébrité; elles passent

presque toujours inaperçues. Les poètes secondaires sont en si grand nombre, à vrai dire, qu'on ne les compte plus, mais ce n'est pas une raison pour oublier quelle prodigieuse quantité d'esprit et de talent il se dépense souvent aujourd'hui faute de génie; ce n'est pas une raison surtout pour refuser un regard sympathique et bienveillant à quelques-unes de ces jeunes muses modestes du moins et souriantes dans leur obscurité.

Les soirées de Carthage, par l'abbé Bourgade, curé de Saint-Louis à Carthage (1). — L'église n'a pas été jusqu'à présent fort heureuse dans ses essais d'apostolat en Afrique, et la philosophie de son côté s'est fort peu occupée des obstacles moraux que notre civilisation devait partout y rencontrer. Ces obstacles, un prêtre catholique et de tout point orthodoxe vient aujourd'hui de la meilleure foi du monde nous annoncer qu'il croit pouvoir les vaincre; il regarde comme possible la conversion des musulmans au christianisme, et nous indique en outre la méthode qu'il a suivie lui-même avec succès dans ses rapports avec des mahométans de Tunis. En quoi M. Bourgade se distingue-t-il des missionnaires qui ont si tristement échoué dans l'Algérie? Par une qualité précieuse et décisive : il connaît les Orientaux et l'islam; il a fait une étude approfondie du Koran parmi les populations arabes. Certes il combat l'œuvre de Mahomet sur beaucoup de points du dogme et de la morale; mais il ne dit pas qu'il méprise l'islamisme, il n'en fait pas un objet de risées ni d'injures, et son effort est principalement de rechercher les côtés par lesquels le livre des croyans se rapproche de l'Évangile, afin de trouver mieux le lien des deux cultes et la transition possible de l'un à l'autre. Ce langage modéré, cette réserve prudente, cette justice rendue à l'islamisme par un prêtre très catholique, sont autant d'indications instructives pour l'état comme pour l'église, car, on le comprend, c'est à la condition d'une connaissance étendue de la législation musulmane et de ménagemens habilement calculés pour l'esprit du Koran, c'est à cette condition seule que nous pouvons gouverner et civiliser les indigènes de l'Algérie.

Dans un accès de bon sens, Voltaire écrivait déjà qu'il fallait jeter au feu tout ce que l'on avait dit jusqu'alors sur les musulmans. L'on s'est bien gardé d'en rien faire, et l'opinion en est encore à cet égard dans l'ignorance où Voltaire l'a laissée. Cependant une réaction a commencé hors de France en faveur des peuples de l'Orient. Quelques voyageurs anglais qui ont vécu parmi les Turcs, en Espagne la jeune école historique, très riche en documens sur l'ancienne civilisation arabe, les chrétiens slaves, hellènes ou valaques de la Turquie, se rencontrent aujourd'hui dans le même sentiment : l'islam n'est point cette aveugle superstition, ce n'est pas ce fatalisme grossier, ce n'est pas ce zèle toujours prêt à frapper et à conquérir, que des annalistes superficiels et des érudits à la suite nous ont représentés sous des couleurs si sombres. La vérité est, comme on l'a dit sans insister assez fort, que le Koran est une édition manquée de l'Évangile. Le livre des musulmans est écrit dans une pensée hostile aux idolâtres, oui sans doute; mais Mahomet, si ferme qu'il fût dans sa croyance au Dieu unique, a toujours témoigné du respect pour les dogmes chrétiens, pour la révélation chrétienne et pour les personnes mêmes de la Vierge et du Christ.

Quant à l'attitude militante des deux cultes sur tous les points du monde où ils se trouvent en contact, voici ce qui l'explique. C'est que les musulmans, fort

(1) Un vol. in-8°, chez Firmin Didot, rue Jacob.

disposés à la guerre et à la conquête, n'ont pas cessé d'être provoqués, harcelés par les chrétiens au nom du principe chrétien, depuis les croisades du moyen-âge jusqu'à la bataille de Navarin et à l'invasion de l'Algérie. Oui, l'islamisme à peine naissant a pris l'épée, mais contre les idolâtres. Entraîné par l'appât de la gloire, il a quelquefois dépassé son but; cependant, au bout du compte, s'il est venu s'établir en Europe, s'il a combattu les chrétiens, c'est que nous sommes allés le chercher en Asie. On pourrait aller plus loin et examiner s'il n'est pas historiquement certain que la tolérance, cette vertu toute récente dans nos pays, est depuis des siècles pratiquée par les musulmans. Les Turcs, par exemple, ont-ils essayé de convertir une seule tribu chrétienne en Europe? N'ont-ils pas au contraire laissé à tous les peuples conquis leur religion et leurs lois? Le reproche de propagande adressé à l'islamisme est donc une calomnie de l'histoire contre laquelle tous les faits protestent. Et pour conclure, on pourrait encore invoquer en témoignage cette déclaration rigoureusement juste d'un poète polonais, M. Mickiewicz, parlant au nom des Slaves de l'empire ottoman : « De tous les territoires acquis aux étrangers, le plus heureux, c'est celui que gouvernent les Turcs,.... et les Slaves leur doivent une véritable reconnaissance. »

L'islamisme, véritable hérésie chrétienne, ne prêche pas seulement la tolérance, il prêche l'égalité. L'affirmation semble étrange, et pourtant rien n'est plus exact. Un vieil auteur italien appelait la Turquie une démocratie. Tous les pays musulmans qui n'ont rien emprunté aux institutions de l'Occident sont en effet dans l'état de démocraties gouvernées par des monarchies tempérées. L'autorité du chef ou sultan, à la fois politique et religieuse, est limitée par des corps politiques et religieux sans lesquels il ne peut rien ni au dedans ni au dehors, et tous les sujets sont égaux devant la loi. Il n'y a point entre eux d'autre distinction que celle des grades et des fonctions, et la fortune ou la naissance n'y compte pour rien. Mais l'esclavage? dira-t-on. A proprement parler, il n'en existe point, car ce que l'on appelle esclavage chez les musulmans est une sorte d'adoption qui ne détruit point l'égalité. Reste la polygamie, le grand sujet d'accusation contre les législations sorties du Koran. On est obligé de reconnaître que la polygamie existe en principe sous le régime de l'islam; mais on peut nier qu'elle existe réellement comme un fait social. Chacun sait les obligations de fortune que le prophète impose au croyant qui veut profiter de toute la latitude de la loi sur le mariage. Dans ces derniers temps, les mœurs en ont encore restreint les effets, et en Turquie on compte à peine aujourd'hui trois cas de polygamie sur une population de cent mille musulmans.

On pourrait prendre ainsi tous les points de la législation politique et civile de ces peuples, montrer combien elle est loin de répondre aux idées si légères que l'on s'en fait, et il deviendrait clair pour tous les esprits droits que nous ne sommes point séparés des Arabes par des lois incompatibles et inconciliables avec les nôtres. La différence, car il y en a une cependant, n'a donc pas le caractère qu'on lui attribue, et, sauf erreur, c'est simplement la différence de l'enfant à l'homme, des institutions primitives à des institutions savantes, de la notion de famille et de tribu à la notion de société et d'état, et surtout de la vie militaire à la vie civile.

C'est de l'application du régime militaire au gouvernement des sociétés que viennent toutes les misères et tous les désordres dans lesquels sont encore

plongés les pays musulmans; mais là aussi est le secret des procédés à l'aide desquels nous pouvons les arracher à ces souffrances physiques et morales et leur faire accepter le bienfait de nos usages et de nos croyances. Laissons de côté cette rudesse des mœurs militaires, source naturelle des crimes que l'on explique à tort par le fanatisme ou le despotisme, et voyons comment cette nature primitive des Arabes veut être traitée, le langage qu'elle nous commande et les hommes qui sont capables de le tenir avec le plus d'autorité. Assurément nos systèmes, nos abstractions, nos formules métaphysiques, le langage de la science moderne, tout cela est lettre close pour les musulmans de l'Algérie. Les plus simples idées morales, les plus simples faits sociaux exposés dans l'idiome du pur bon sens, voilà les seuls objets intelligibles pour leur dialectique inexpérimentée. Il est une considération non moins grave et peut-être décisive. Par suite de la simplicité des sentimens auxquels ils obéissent, et par une façon de voir commune à tous les peuples primitifs, ces grands enfans ont pour la valeur individuelle un respect profond; mais le trait le plus frappant de leurs idées sur l'homme, c'est qu'ils le conçoivent en quelque sorte tout d'une pièce : nous voulons dire qu'ils n'analysent pas l'individu, qu'ils n'attribuent pas sa supériorité à telle ou telle vertu, à telle ou telle qualité, et qu'ils les veulent toutes réunies en une seule et même personne. Dans l'état actuel de l'opinion en Europe, l'homme religieux, l'homme politique, l'homme moral, sont trois hommes très distincts, quelquefois même très opposés. En pays musulman, il n'en est point ainsi; ce qui n'est ni moral ni religieux ne saurait être politique. Il n'y a pas pour la volonté trois principes d'action, il y en a un seulement : la justice, dont la religion, la morale et la politique ne sont que les trois branches. Où trouver des hommes qui répondent à cet idéal? C'est le dernier terme du problème posé dans *les Soirées de Carthage*. L'abbé Bourgade, étant lui-même un homme simple, biblique, presque oriental, et ayant obtenu quelques conversions remarquables dans la régence de Tunis, ne doute pas que des prêtres catholiques, préparés par une instruction spéciale, ne puissent remplir à souhait ces fonctions apostoliques. Il est évident que l'état peut aussi se servir, pour soumettre à son influence l'esprit oriental, des moyens et des hommes dont il dispose. Il peut du moins, de son point de vue purement temporel, diriger lui-même la machine administrative dans cet esprit de transaction. Il peut, lui aussi, former ou trouver des hommes qui sachent ce que les civilisations primitives ont de vrai et de faux, et par quels procédés de législation et de gouvernement nous pouvons les régénérer en les transformant. Les idées nouvelles que l'église et l'état puiseront dans l'étude consciencieuse de l'islamisme et des législations musulmanes seront pour l'un comme pour l'autre un appui précieux dans l'accomplissement de leur mission distincte. Cette étude, l'auteur des *Soirées de Carthage* l'a commencée du point de vue de l'église. Il faut espérer que l'état ne restera point en arrière et que notre gouvernement se convaincra qu'une connaissance approfondie des institutions orientales doit régler à l'avenir sa politique en Algérie.

V. DE MARS.

LE

THÉATRE MODERNE

EN ALLEMAGNE.

I.

M. CHARLES GUTZKOW.

Karl Gutzkow's dramatische Werke. Leipzig, 1845-1847.

Il y a cinquante années à peine, le théâtre allemand, après de longues hésitations, après mille essais infructueux, semblait entré décidément dans des voies originales et fécondes. Éveillée par la critique ardente de Lessing, la poésie dramatique avait reçu de deux grands artistes une consécration aussi éclatante que rapide. Le génie réfléchi de Goethe, l'enthousiasme de Schiller, enfantaient une série de créations sublimes, et la scène qu'avaient illustrée *Goetz de Berlichingen* et *don Carlos, Egmont* et *Guillaume Tell*, la scène que l'Europe enviait à Weimar pouvait se féliciter d'avoir conquis à l'Allemagne la plus haute gloire littéraire et préparé de beaux jours aux générations à venir. Hélas! un demi-siècle s'est écoulé depuis *Guillaume Tell*, et le théâtre allemand n'est pas encore fondé. Les poètes rencontrent au-

jourd'hui les mêmes obstacles qui arrachaient à Lessing des plaintes si éloquentes. Ces ennuis de chaque instant, ces difficultés de mille sortes qui eussent arrêté un esprit moins rusé que l'auteur de *Faust*, un cœur moins ardent que l'auteur de *Wallenstein*, tout cela existe encore. Aujourd'hui comme alors, les gouvernemens sont hostiles, le public est la proie des faiseurs vulgaires, et le sol ingrat refuse la divine semence. Tant de chefs-d'œuvre ont-ils donc été inutiles? Est-ce en vain que le vieux Goetz et le brillant Egmont, en vain que Thécla et Piccolomini, le marquis de Posa et Jeanne d'Arc, Fiesque et Guillaume Tell, ont réuni dans un généreux enthousiasme tout un auditoire immense, présage glorieux de l'unité future de la patrie? Ce beau résultat n'est-il que le triomphe passager d'un génie individuel, et faut-il répéter les tristes paroles que Lessing, dans une heure de doute et de découragement, a jetées avec tant d'amertume à la fin de sa *Dramaturgie:* « La plaisante bonhomie, en vérité! Vouloir créer aux Allemands un théâtre national, quand les Allemands ne sont pas une nation! »

Oui, ces paroles sont vraies, et si elles ne s'appliquent pas à l'Allemagne présente avec la même rigueur qu'autrefois, si l'Allemagne commence à être une nation, il s'en faut bien cependant que l'anathème de Lessing ne justifie pas sur bien des points la fâcheuse situation du théâtre. Tant que cette conscience nationale, lentement et laborieusement éveillée, ne se sera pas créé une vie puissante, le théâtre demeurera impossible. Il y aura çà et là d'intéressans efforts, il y aura des œuvres nées d'une inspiration particulière, il n'y aura pas une poésie vivante et qui soit l'expression de la patrie. Cette forte poésie qui s'adresse au peuple assemblé et qui mûrit au souffle fécond des grandes foules se flétrira dans les petits centres, dans les résidences provinciales; privée de son appui naturel, elle subira des influences funestes, et tantôt l'on verra triompher les idées bourgeoises, tantôt on verra éclater ces réactions littéraires qui ne prennent aucun souci des exigences de la réalité et des conditions de la scène. Ces deux dangers, très graves partout, le sont particulièrement en Allemagne. Dans aucun autre pays, le public à demi lettré n'est plus considérable. Or, cette société moyenne, cette bourgeoisie des petites résidences a toujours agi d'une manière fatale sur la littérature dramatique. C'est pour elle que les écrivains sans art ont inondé les scènes allemandes de productions communes et répandu le goût des fadaises sentimentales. C'est pour satisfaire ce public fâcheux que la Muse, changée en une honnête ménagère et réduite à l'étroite enceinte du foyer domestique, n'a plus élevé ses pensées au-dessus du monde réel. Quand l'art est ainsi abaissé, les protestations éclatent, les vrais poètes s'indignent, et, comme un excès amène toujours l'excès opposé, les défenseurs de l'imagination, dédaignant le monde visible, se réfugient dans le mys-

tique pays des chimères. Comment cette réaction si légitime ne produirait-elle pas chez nos voisins des résultats extravagans? Comment l'horreur de la poésie vulgaire n'entraînerait-elle pas des imaginations rêveuses dans tous les ridicules d'un idéalisme sans mesure? Certes, le mysticisme allemand n'a pas besoin de telles excitations. Ainsi, d'un côté des œuvres triviales, de l'autre des fantaisies sans corps, voilà ce que produiront les lettres dramatiques. Au milieu de ces tentatives contraires, où donc sera le théâtre? où sera la vivante reproduction de l'ame humaine idéalisée par une intelligence supérieure? A qui demander cette forme suprême de l'invention poétique? Encore une fois, ne cherchez pas un vrai théâtre là où le poète n'est pas soutenu par la pensée de tout un peuple; vous ne trouverez que des œuvres bourgeoises écrites pour une caste à demi lettrée, ou les réclamations ingénieuses des dilettanti. Si quelque grand maître apparaît tout à coup, ce sera une bonne fortune sans résultat; les sublimes créations de son génie ne réussiront pas à constituer une scène durable, et, quand il sera mort, on verra recommencer de plus belle et les plates compositions des uns et les mystiques raffinemens des autres.

L'histoire du théâtre allemand ne confirme que trop ces réflexions. Ce que j'indique ici rapidement s'est produit au temps de Schiller et se renouvelle aujourd'hui sous nos yeux. Quand Schiller parut, la poésie était encore loin des voies heureuses où elle devait trouver de si magnifiques inspirations. Lessing, au milieu de tant de vérités fécondes, avait fait triompher des théories bien fausses. Schiller et Goethe durent traverser ce drame bourgeois dont l'auteur d'*Émilia Galotti* s'était servi habilement contre l'influence française, mais qui, tombé aux mains des écrivains médiocres et adoré d'un public ridicule, devenait pour la poésie allemande un danger tout aussi grave que l'avait été l'imitation classique. Kotzebue, Iffland et leurs amis, tous ces poètes sans poésie, ces inventeurs sans invention, accoutumaient les esprits aux niaiseries d'un art qui ne se doute pas de l'idéal. Ce triste Kotzebue, particulièrement, est le héros de la trivialité. Jamais le médiocre, sous toutes ses formes, n'a été plus copieusement exploité que par lui. Soit qu'il imitât Diderot dans des pièces prétendues philosophiques, soit que dans ses tableaux de ménage il portât jusqu'aux limites du genre la niaiserie sentimentale, soit que, séduit par *les Brigands* de Schiller, il eût recours vers la fin de sa vie aux bandits et aux assassins, jamais ce manœuvre infatigable ne s'éleva jusqu'au sentiment de l'art qui transfigure tout ce qu'il éclaire. L'influence de ses écrits fut désastreuse. Gâté par cette littérature affadie, trompé par cette fécondité stérile qui est toujours un signe de force aux yeux des profanes, le public semblait incapable de ressentir les saintes émotions du beau; on vit même des esprits distingués céder au puéril entraînement de la vogue.

Wieland fondait sur Kotzebue les plus grandes espérances, et Jean-Paul, cet admirable Jean-Paul, dont l'ame était si profondément poétique et le goût si mélangé, n'a-t-il pas osé le comparer à Molière? Je ne puis m'empêcher en passant de signaler aux Kotzebue qui abondent chez nous depuis une dizaine d'années le sort mérité qui les menace. Kotzebue a écrit plus de deux cents drames ou comédies, sans compter les livres, les mémoires, les romans, les journaux sous lesquels il a noyé l'Allemagne; il a obtenu l'admiration de la foule et l'estime de quelques natures d'élite; ses pièces ont été représentées sur tous les théâtres de son pays et traduites dans toutes les langues de l'Europe; il était, en un mot, ce que sont aujourd'hui les *princes* et les *maréchaux* de notre littérature courante. Eh bien! quel a été pour l'écrivain le salaire de toutes ces œuvres entassées pêle-mêle et que n'éclaira jamais un rayon de l'idéal? Le mépris de son pays et le discrédit universel.

Du vivant même de ce producteur si fêté, la réaction fut vive. Tandis que Kotzebue et ses amis faisaient la joie d'une bourgeoisie prétentieuse, une école se forma qui voulut venger l'idéal, et tomba dans des erreurs nouvelles. C'étaient des esprits enthousiastes, subtils, que la poésie exaltait, mais qui en connaissaient bien mal les conditions sévères; en haine de ce théâtre banal qui leur répugnait si fort, ils en vinrent à mépriser toutes les exigences de la réalité. Kotzebue et Iffland se préoccupaient de la scène sans avoir souci de la poésie; Tieck, et avec lui toute l'école romantique, crut venger la poésie en dédaignant la scène. C'est Tieck, en effet, qui a été long-temps le chef de cette école romantique, bien peu connue en France, et qui n'a guère d'autre ressemblance que celle du nom avec notre romantisme de 1825. Il avait commencé par de petites comédies satiriques où le public de Kotzebue est ingénieusement persifflé. Il aimait à montrer quelque noble amant de l'idéal égaré, dépaysé dans des régions subalternes, ou bien, nouveau contraste, c'était un esprit bourgeois dans une société dont il n'est pas digne, comme le grossier Puck dans les féeriques jardins de Titania. L'ingénieux poète tirait de ces oppositions piquantes de vives et curieuses leçons qui allaient parfaitement à leur adresse et pouvaient préparer à merveille l'éducation du public. Quelle finesse dans *le Prince Zerbin!* Quelle critique charmante dans *Octavien* et *le Chat botté!* En même temps, il opposait Shakespeare et Calderon aux plates inventions qui encombraient le théâtre, il commentait les deux maîtres et voulait faire briller aux yeux de la foule le type divin d'une poésie supérieure. Rien de mieux jusque-là; mais l'école romantique se livra bientôt aux fantaisies et aux chimères, et, ne se sentant pas assez forte pour traiter résolûment le difficile problème de la régénération du théâtre, elle aima mieux se perdre dans le mysticisme. Novalis venait de jeter au milieu des intelligences éblouies les clartés su-

blimes et fantasques de son christianisme panthéiste, il avait imprimé à ses amis une direction entièrement nouvelle, et certes l'école qui produisait *Henri d'Ofterdingen, Sternbald, le Solitaire cloîtré,* et proclamait que la poésie est toute dans le moyen-âge, cette école, il faut bien le dire, renonçait aux ambitions qu'elle avait eues en traduisant Shakespeare; elle s'avouait incapable de constituer jamais la scène allemande. Entre Kotzebue et les poètes romantiques, le choix ne saurait être douteux, et cependant, si l'on ne songe qu'à cette question du théâtre, il est permis de les mettre au même rang, et d'affirmer qu'ils ont tous été aussi hostiles aux progrès de l'art dramatique. Ceux-ci abaissaient la poésie devant un public grossier, ceux-là l'enfermaient dans le cénacle; personne n'avait compris la mission de ce grand art, qui est d'amener la foule aux autels de la Muse.

C'est au milieu de ces écoles que Goethe et Schiller, également éloignés de la réalité commune et des subtilités mystiques, jetèrent par leurs créations hardies un si glorieux éclat. Suspects d'abord aux uns et aux autres, trop élevés pour l'école bourgeoise, trop francs pour l'école romantique, ils avaient à lutter contre deux ennemis redoutables. Kotzebue et les siens redoublaient d'activité pour défendre leur public; les tragédies domestiques étaient remplacées par des tableaux plus compliqués et des émotions plus bruyantes; les noirs mélodrames succédaient aux drames larmoyans, mais l'inspiration poétique ne succédait pas aux grossières combinaisons du métier. Les romantiques, de leur côté, regardaient avec défiance une école peu soucieuse d'un idéalisme chimérique, et qui devait seconder fort mal leur projet de restaurer le moyen-âge. A leurs yeux, Schiller et Goethe étaient des transfuges, qui ne pouvaient être admis sans restriction sur le livre d'or des artistes. Une telle opposition, aujourd'hui, paraît à peine croyable, mais les pièces du procès sont nombreuses. Novalis a comparé le *Wilhelm Meister* à une marchandise anglaise, à quelque chose de net, de comfortable, de durable, mais de complétement anti-poétique. « C'est un *Candide* dirigé contre la poésie, ajoute-t-il, c'est l'athéisme de l'art. » Et Tieck, dans *le Prince Zerbin,* faisant le dénombrement des grands poètes de l'Allemagne, n'a-t-il pas supprimé le nom de Schiller? Cette polémique avait lieu de 1790 à 1800, au moment où les deux maîtres abordaient courageusement la solution du problème, s'efforçaient d'unir l'idéal et le réel, de réconcilier la poésie et la scène, et remportaient chaque année sur le théâtre de Weimar les plus glorieuses victoires. Ils triomphèrent en effet, ils réunirent l'auditoire dispersé et créèrent un instant par l'autorité de leur génie cette nation une et puissante dont la poésie dramatique a besoin. Quand ils frémirent tous ensemble aux accens sublimes de Schiller, les peuples allemands sentirent naître en eux cette conscience nationale que Lessing appelait avec une impa-

tience irritée. Divisés dans le monde réel, ils se réconciliaient dans le pur domaine des esprits. Que ce soit là l'éternel honneur de Schiller! Ce magnifique résultat est le plus glorieux titre de celui qui a écrit *Wallenstein*.

Une fois que la main des maîtres se fut retirée, on retomba en un instant dans les œuvres de pacotille et dans les rêveries absurdes. L'école romantique n'a pas seulement suscité des natures fines, subtiles, comme Tieck et Novalis, comme Frédéric Schlegel et Wackenrœder, elle a troublé les esprits et produit chez plus d'un écrivain d'incroyables mélanges. Excité par la fumée des légendes et très peu hostile cependant à la réalité la plus grossière, Zacharias Werner porta au théâtre la fougue désordonnée de son mysticisme sensuel. Les hallucinations qui hantaient ce cerveau fantasque pénétrèrent jusque dans les sévères sujets qu'il empruntait à l'histoire moderne. A côté de lui, Adam Müllner, Houwald, Grillparzer enfin dans de certaines pièces, continuèrent d'énerver la poésie et cherchèrent dans les drames fatalistes un aliment aux émotions du public. Cette muse virile, qui doit élever l'ame et redresser son courage, fut condamnée à effrayer l'intelligence de l'homme, à l'obséder de visions malsaines, à faire revivre pour le monde nouveau les puissances démoniaques qui régnaient sur l'imagination effarouchée du moyen-âge. Le mysticisme conduit souvent au sensualisme, l'histoire l'a prouvé plus d'une fois, et l'école romantique a donné de ce fait une démonstration piquante; ses derniers représentans sont allés rejoindre les chefs de l'école bourgeoise; Houwald et Müllner lui-même ne sont pas très éloignés de Kotzebue.

Tel fut le prompt abaissement de la poésie depuis Schiller. Les événemens seuls pouvaient apporter le remède, et, fortifiant la conscience publique, agrandir par là les destinées de l'art. C'est après la guerre de 1813, après la réunion des membres dispersés de l'Allemagne, que le théâtre commença, non pas encore à refleurir, mais à occuper l'attention des esprits d'élite. C'est un heureux signe quand on sent son mal et qu'on en souffre. Les intelligences distinguées n'ignoraient pas la cause de cette décadence précoce du théâtre, et un des plus dignes publicistes contemporains, Louis Boerne, consacrait volontiers à la critique dramatique cette plume excellente qui a rendu tant de services à la liberté. En faisant cela, il croyait ne pas changer de sujet, et je m'assure qu'il avait raison. La critique de Boerne peut être comparée sans trop de désavantage à celle de Lessing. C'est la même ardeur, le même désir de régénérer la scène, ce sont surtout les mêmes principes. Boerne sait encore mieux que Lessing combien la gloire du théâtre suppose une vie forte et puissante chez le peuple qui la produit. Cette idée, qui éclate comme un trait de lumière dans les dernières pages de *la Dramaturgie de Hambourg*, fait le fonds même de l'esthétique de Louis Boerne. Il

sent que tous les coups doivent porter là, il frappe donc, il redouble, il est sans pitié. « Le théâtre, écrit-il quelque part, est le miroir de la vie et l'expression du peuple. Le jour que j'y regardai, je trouvai l'image si laide que je brisai le miroir. Vraie colère d'enfant! Quand le miroir fut en pièces, les mille fragmens me renvoyèrent mille fois l'odieuse image que je voulais anéantir. » Il a beau dire, c'est bien là ce qu'il voulait. Ce miroir, il l'a brisé à dessein, pour montrer à tous les tristes images qui le désolent. Quand on lit les œuvres de ce noble esprit, on est étonné de le voir aux prises, non-seulement avec les vrais poètes, mais avec tel drame, avec telle comédie sans valeur, avec des centaines de pièces ridicules. Pourquoi cette critique que rien ne fatigue? Parce qu'il voulait dire et répéter sans cesse à ses concitoyens : « Vous n'avez pas de théâtre et vous n'en pouvez pas avoir. Ayez d'abord la liberté politique, ayez une vie publique, ouverte aux grandes émotions, sympathique aux intérêts de tous; sortez de votre isolement, fraternisez les uns avec les autres, unissez-vous dans un sentiment général, soyez une nation enfin, et le théâtre pourra naître. Jusque-là, voyez dans les morceaux de ce miroir que je brise pour vous tous, voyez à nu, mes frères, votre difformité! » Voilà ce que Louis Boerne a dit à son pays pendant de longues années, ce qu'il lui a dit sans ménagement, sans pitié, dans ce style vif, ingénieux, hardi, qui a renouvelé la prose allemande et inspiré Henri Heine.

Lorsqu'on sent si vivement le péril d'une situation mauvaise, encore une fois c'est un heureux symptôme. Tandis que Louis Boerne harcelait l'Allemagne avec son audacieuse franchise, un vrai poète travaillait de son côté à restaurer le théâtre. Immermann s'était établi à Düsseldorf, et là, aidé de quelques amis, il ne négligeait rien pour créer une scène vraiment élevée. Si les drames d'Immermann, *Alexis, Andreas Hofer, Ghismonda,* ne réalisent pas complétement l'idéal qu'il a poursuivi; si les œuvres désordonnées de Grabbe, *Hannibal, le duc de Gothland, Don Juan et Faust,* et toutes ses tragédies empruntées à l'histoire des Hohenstauffen, contiennent trop de pauvretés pour quelques inventions où éclate un génie inculte; si, en un mot, la colonie poétique de Düsseldorf a paru échouer dans son entreprise, gardons-nous bien de méconnaître tant de généreux efforts. Les œuvres d'Immermann ont souri comme d'heureux présages à l'imagination sévère de Louis Boerne. Un des écrivains associés à sa tâche, M. Frédéric Uechtriz, a écrit, sur ces belles et laborieuses années passées à Düsseldorf, deux volumes de mémoires très intéressans, et il est impossible de ne pas concevoir la plus profonde sympathie pour le poète qui dirigeait avec tant d'intelligence et d'enthousiasme la poursuite d'un grand problème littéraire. Quels que soient les succès différens de leurs travaux, Grabbe, M. Uechtriz, d'autres encore, et surtout leur noble chef Immermann, ont bien mérité de l'art et de la poésie. On n'est pas inutile à son pays

lorsque l'on combat, même sans bonheur, pour une cause féconde, et lorsque, ne pouvant atteindre un but glorieux, on le fait luire pourtant aux regards étonnés de la foule.

Quand la révolution de juillet éclata, ce mouvement littéraire, commencé vers 1815, dut s'accroître et se propager. L'Allemagne actuelle date de 1830; c'est la commotion politique partie de la France qui a réveillé les ames endormies et ouvert aux intelligences des perspectives profondes. De là une littérature nouvelle, de là des œuvres très mélangées, je l'avoue, très confuses, très irrégulières, mais dont les irrégularités même sont pleines d'intérêt. Le sentiment du monde moderne s'agite au fond de cette poésie contemporaine, et, si plus d'une fois nous avons discuté sévèrement les œuvres qu'elle a produites, cette rigueur attestait notre sollicitude. L'influence des nouvelles années se manifesta d'abord dans le roman, et puis dans la poésie lyrique; elle devait enfin éclater sur la scène. C'est dans ces derniers temps surtout que la question du théâtre a inspiré aux poètes et aux critiques d'ardentes et sérieuses études. Les scènes importantes de l'Allemagne étaient, comme toujours, en proie aux entrepreneurs littéraires; digne héritier de Kotzebue, fournisseur indispensable des plaisirs publics, M. Raupach mettait régulièrement en drames tous les travaux historiques de M. de Raumer et de M. Ranke. D'un autre côté, beaucoup d'écrivains distingués publiaient des études, des compositions souvent pleines de mérite, mais qui ne devaient ou ne pouvaient jamais subir cette grande épreuve sans laquelle la poésie dramatique n'existe pas. La situation était la même qu'au temps de Schiller et de Goethe. Une jeune et brillante école voulut s'emparer de la scène et en chasser, s'il se peut, tous les Raupach que maudissait Louis Boerne. A Berlin, à Leipzig, à Francfort, à Stuttgart, à Hambourg, dans des villes même moins considérables, à Oldenbourg par exemple, des tentatives courageuses ont été faites. On appelle *dramaturge*, en Allemagne, le critique qui surveille les destinées d'un théâtre, qui sert de conseiller à la direction et d'interprète auprès du public, et qui, chaque jour sur la brèche, fait l'éducation du peuple en le préparant à l'intelligence de l'art. C'est le rôle que Lessing a rempli à Hambourg pendant deux années, et *la Dramaturgie de Hambourg* n'est autre que le recueil des critiques, des leçons, des arrêts du célèbre écrivain, à l'occasion des œuvres représentées sur la scène dont les intérêts littéraires lui étaient confiés. Chaque théâtre a son dramaturge, comme il a parfois son poète ordinaire. Or, poètes et dramaturges, inventeurs et critiques, redoublent d'activité depuis bientôt dix ans. La pléiade est presque complète; nommons, parmi les critiques, M. Roetscher à Berlin, et M. Adolphe Stahr à Oldenbourg; parmi les poètes, M. Gutzkow, M. Julius Mosen, M. Prutz et M. Henri Laube. De tous ces écrivains, celui qui, malgré des défauts bien graves, occupe peut-être le premier rang, celui du moins qui, par son activité,

par son obstination invincible, est le plus en vue et mérite d'être cité avant tous les autres, c'est M. Charles Gutzkow.

M. Charles Gutzkow est un esprit vif, une intelligence rapide, qu'une infatigable ardeur a poussé de mille côtés à la fois. Romancier, poète, critique, publiciste même, il a tenté toutes les voies les plus différentes, non pas toujours avec succès, mais avec une persévérance qui n'est pas un médiocre avantage dans la pratique des arts. Jeté dans la vie littéraire peu de temps après 1830, il s'est livré d'abord aux fantaisies confuses que cette période a fait naître dans les cerveaux fumeux de la jeunesse. C'est lui qui a été, avec M. Ludolph Wienbarg, le chef de la *jeune Allemagne*; mais, au lieu de suivre la route sévère où était entré son ami, au lieu de chercher le rajeunissement des lettres allemandes dans un enthousiasme sérieux, dans la foi à certains principes bien établis, il a pris des métaphores pour des idées et de vagues sentimens pour des croyances. Il avait voulu emprunter à Byron son ironie hautaine, et rien n'était plus déplaisant que cette leçon si mal apprise; le saint-simonisme ajouta à cette mélancolie superbe des inspirations très différentes, et Manfred, au lieu de converser avec les esprits immortels sur les cimes des glaciers, réhabilitait, comme on dit, la matière dans maintes productions épicuriennes. Tous ces mélanges, très bizarres déjà, étaient rendus plus singuliers encore par les prétentions politiques du romancier; mais ne revenons pas sur des reproches un peu anciens. Alors même qu'il s'égarait de la sorte et s'attirait les réprimandes de la critique, M. Gutzkow faisait encore preuve d'un talent réel, et l'on pouvait espérer que cette activité opiniâtre, servant une intelligence plus mûre, porterait un jour ses fruits. M. Gutzkow a traversé enfin cette crise difficile, il a renoncé aux faux systèmes et pris rang parmi les artistes. C'est le théâtre surtout qui a provoqué cet esprit âpre, belliqueux, et que le danger appelle : rien de mieux; il trouvera là d'utiles occasions pour ses énergiques facultés, et nous pourrons être aussi sympathique à ses efforts que nous avons dû être sévère pour ses anciens travaux.

Les premiers drames de M. Gutzkow portent encore l'empreinte des fausses idées auxquelles il avait donné sa jeunesse. Je ne parle pas de sa tragédie de *Néron* (1835), composition étrange, vraie débauche d'esprit, dans laquelle le poète a jeté toute l'amertume de son ame ulcérée, et où il défigure l'antiquité pour mieux injurier son temps. Je ne parle pas non plus du drame de *Saül*, écrit quatre années plus tard sous des préoccupations moins fâcheuses, et qui n'est guère plus qu'une brillante ébauche. M. Gutzkow a supprimé lui-même ces deux ouvrages. L'édition complète de ses compositions dramatiques, publiée par lui, embrasse les huit pièces qu'il a fait représenter depuis 1839; c'est là-dessus que nous devons le juger. Or, dans les premiers ouvrages qu'il a donnés au théâtre, le poète ne s'est pas encore débarrassé du lourd

fardeau de ses mauvais systèmes. Comment l'en blâmer? c'est le théâtre précisément qui fera son éducation, c'est la pratique d'un art sérieux qui redressera son esprit faussé. On peut bien, durant les nuits solitaires, s'exalter à froid et s'entêter par orgueil dans de funestes théories; mais, quand on s'adresse à la foule assemblée, on se surveille plus rigoureusement, et peu à peu, avant de s'en apercevoir, on est devenu sincère avec soi-même. M. Gutzkow aimait à représenter des esprits inquiets, maladifs, en révolte ouverte contre la société, et sa philosophie était celle-ci :

. . . . . Je vis les hommes, et j'en pris
En haine quelques-uns, et le reste en mépris.

Disposition excellente peut-être chez un héros ténébreux, mais détestable assurément pour un poète dramatique. Tous les artistes qui ont fait agir et parler les hommes dans des compositions immortelles, Molière, Shakespeare, n'étaient pas dupes du genre humain; qu'il y a loin de là cependant à le haïr et à le mépriser! quelle sollicitude, quelle compassion sérieuse se mêlait chez ces grandes ames à une sagacité supérieure! combien c'étaient là des natures sympathiques et profondément humaines! Mais on ne débute pas par ce qui est le comble de l'art, surtout quand on a été presque le chef d'une émeute socialiste; il faut payer le tribut aux inspirations douteuses, il faut traverser les landes et les marais.

M. Gutzkow du moins fit cette épreuve avec assez de bonheur. *Richard Savage* est un drame intéressant, et si l'on n'admet pas le ton général de l'ouvrage, s'il en faut blâmer sévèrement la composition systématique, on ne saurait méconnaître les qualités distinguées qui s'y font jour çà et là. Il y avait d'ailleurs des tentations bien périlleuses dans le sujet que M. Gutzkow a choisi. Ce jeune poète renié par sa mère semblait provoquer la verve irritable de l'auteur de *Néron*, et il était bien difficile qu'il échappât aux déclamations. J'aurais mieux aimé que M. Gutzkow ne séparât pas les personnages de son poème en deux classes si distinctes, qu'il ne mît pas en face les élus et les réprouvés, qu'on ne vît pas d'un côté le poète, les journalistes, les comédiens, tout le libre et vertueux peuple de la Bohême, de l'autre les grands seigneurs et les grandes dames de l'aristocratie de Londres. Ces colères systématiques sont singulièrement froides et compassées. Aussi, voyez la punition de cette vilaine idée! voyez comme l'auteur est pris dans son piége! Il a voulu donner à la lutte qu'il décrit une physionomie plus dramatique, et tout au contraire il a affaibli son sujet. Lady Maccleady est moins coupable, si la société qui l'entoure mérite la même condamnation, et Richard Savage est-il vraiment noble parce qu'il appartient à une caste privilégiée chez qui seule se trouvent la loyauté et

la justice? Je croyais assister à un terrible duel; je croyais que la douleur du fils illégitime demandant une mère à la femme orgueilleuse de qui il tient la vie, je croyais que ses instances, ses efforts, son obstination à vaincre par la gloire cet implacable orgueil, je croyais enfin que cette lutte désespérée suffirait à l'imagination du poète, et qu'il y avait là de quoi faire frémir devant nous les plus vives passions du cœur de l'homme. L'auteur en a décidé autrement, il a préféré les déclamations et les antithèses. Voilà où l'ont conduit ses mauvaises préoccupations sociales. Rendons-lui du moins cette justice, qu'un talent moins heureux que le sien aurait succombé sous le poids d'un système si faux, et qu'il s'en est tiré fort habilement. Une fois ces réserves faites, je n'ai plus qu'à louer les allures vives et animées du dialogue, la dextérité du style, et, dans plusieurs parties du drame où la poésie reparaît, certains développemens passionnés, certains cris du cœur, qui suffisent à racheter bien des fautes. A tout prendre, ce début promettait un poète.

M. Gutzkow avait hâte de montrer qu'il possédait avec la science du dialogue cette fertilité d'esprit, cette invention rapide, qui, contenue dans les justes limites de l'art, est un des signes auxquels se reconnaît une véritable vocation dramatique. Depuis le jour où il a abordé le théâtre, l'ardent écrivain ne s'est plus détourné de son but, et chaque année a apporté son succès, car n'est-ce pas un succès de passionner sérieusement la foule, alors même que l'on se trompe, et de mériter la discussion des juges éclairés? *Richard Savage* a été représenté à Francfort en 1839; l'année suivante, M. Gutzkow faisait jouer à Hambourg un nouveau drame intitulé *Werner.*

Werner est jeune, riche, envié de tous. Sorti d'une pauvre et honnête famille, il a étudié dans les hautes écoles de l'Allemagne et est devenu en quelques années un jurisconsulte éminent. Sa renommée lui a ouvert le chemin des honneurs; un patricien, un grand magistrat, lui a donné sa fille, exigeant seulement qu'il prît le nom de sa famille nouvelle : Henri Werner s'appelle aujourd'hui Henri de Jordan. Que lui manque-t-il? Placé très haut dans les fonctions publiques, appelé à des destinées plus élevées encore, la fortune, s'il est ambitieux, fournira à son mérite des occasions éclatantes. S'il aime l'étude paisible au sein de l'opulence, certes il a le bonheur sous la main. Si les joies de la famille suffisent à son cœur, il est chéri de tous, sa femme l'aime avec dévouement, et ses deux beaux petits enfans ouvrent à son ame toutes les perspectives dorées de l'espérance. Encore une fois, qu'est-ce donc qui lui manque? Pourquoi son cœur est-il inquiet? pourquoi son front soucieux? Rien n'est changé pourtant dans l'existence de Werner; les mêmes joies l'entourent, les mêmes occasions sont offertes à son activité. Chose étrange, subtile, inexplicable, ce qui

tourmente l'heureux parvenu, c'est le souvenir du passé. Où sont les belles années studieuses, et la pauvreté si gaiement soufferte, et l'enthousiasme désintéressé de la jeunesse? Où est surtout celle qu'il a aimée à vingt ans? Il voit encore la petite chambre de Marie; les rosiers sont en fleur sur la fenêtre, le mur est couvert de jolis dessins et de fines aquarelles; à genoux près de sa bien-aimée, l'étudiant s'enivre des promesses de la vie, et tous deux déroulent ensemble les beaux songes d'or de leur destinée. Pourquoi a-t-il renoncé à ce calme bonheur? L'ambition l'a rendu parjure, et il a renié son nom, il a déchiré le roman de sa jeunesse, il a abandonné sa fiancée. Phénomène bizarre, singulière punition de la Providence! c'est aujourd'hui seulement, après dix années d'oubli, quand une vie nouvelle l'a comblé de biens et d'honneurs, c'est aujourd'hui que le souvenir de ce premier amour s'empare de toute son ame et ne lui laisse plus de repos! Marie est près de lui, il la voit, il l'entend, non pas irritée et la voix pleine de reproches, mais douce, aimante, aimée comme autrefois. Cette charmante et cruelle image l'obsède sans cesse, et, devant les splendides rayons des heures printanières, toute son existence présente se décolore : la loyale jeunesse se venge des perfidies de l'âge mûr. Telle est l'idée qui a inspiré le poète, et le développement qu'il lui donne dans les deux premiers actes ne manque ni d'originalité ni de finesse; seulement il était difficile de trouver là une action forte, et M. Gutzkow n'a pas triomphé de l'obstacle. C'est une nouvelle psychologique, animée d'une exaltation subtile, qui ne messied pas en Allemagne; ce n'est nullement un drame. L'auteur amène dans la maison d'Henri de Jordan cette belle Marie que Werner a aimée si passionnément et si lâchement abandonnée; Werner croit tout réparer en la comblant de soins, et il prétend persuader à sa femme qu'elle doit l'aider dans cette réparation solennelle. Tout le drame est là. Werner étouffera-t-il son repentir par respect pour les convenances, ou bien lui sera-t-il permis d'exprimer franchement ce qui remplit son cœur? Cette petite querelle de ménage, cette guerre aux convenances, est un étrange sujet de tragédie, et l'auteur fait singulièrement oublier dans les derniers actes tout le talent, toute la grace qu'il a donnée à son exposition. Les révoltes de Werner contre la société sont bien ridicules, amenées par un intérêt si mince.

« Ah! ils veulent que le repentir soit un crime!... La situation où je me trouve, des milliers d'hommes la connaissent. Toute la différence, c'est qu'ils ont assez de force pour maîtriser leurs sentimens, assez d'effronterie pour ne pas rougir d'un passé criminel. Oui, je suis plus lâche que vous, hommes intrépides, qui savez si bien arracher la moindre épine qui croît dans votre conscience. Que de sacrifices j'ai faits à mon ambition, et à ce moderne destin, héritier du *fatum* antique, que nous nommons les convenances! Tout, je lui ai tout donné, mon

nom, ma vocation, mes principes... Mais mon ame, mais le petit jardin de mon cœur que j'ai planté entre les grands murs sombres de notre existence officielle, mais la seule chose que je possède encore pour me rappeler que je suis homme, ah! je ne l'abandonnerai pas... Je veux garder les passions que Dieu m'a données en me créant, dussé-je blesser toutes les lois dont le hasard de l'histoire a fait pour nous une obligation sociale. »

Disons-le franchement, tout cela est aussi mauvais que possible. M. Gutzkow ne profitera de ses rares facultés que lorsqu'il sera débarrassé de ce triste bagage, emprunté si mal à propos à nos grandes théories socialistes. Qu'y a-t-il donc, en résumé, dans *Werner?* Le sujet d'une nouvelle où s'annonce une piquante étude psychologique, beaucoup d'éclat et de finesse dans l'exécution de la première partie, une véritable habileté à manier le langage de la scène, et puis une action impossible, un drame languissant, une conclusion ridicule.

Il est bien temps que M. Gutzkow se surveille avec sévérité et réfléchisse aux conditions de son art. Ses deux premiers drames révèlent des qualités précieuses, mais on voit trop que le poète est dupe de son talent. Comme il possède déjà, et à un degré remarquable, la science difficile du dialogue, comme sa plume incisive, sa verve brillante, donnent aisément à tout ce qu'il exprime une physionomie dramatique, il ne s'inquiète pas de la pensée et croit remplacer l'action par le mouvement du style. A chaque pas qu'il fera cependant, il sentira le vide des creuses théories qui l'inspirent. Prenons garde de faire parler à la Muse le triste langage de nos systèmes d'un jour; son idiome n'admet que les sentimens éternels. Si elle aime à marquer d'une empreinte particulière, selon le temps et le lieu, les immortelles pensées qui appartiennent à tous les temps et à tous les pays, gardons-nous de croire qu'elle consente facilement à n'être que l'écho d'un système isolé. J'aime à me figurer que M. Gutzkow, éclairé par l'expérience de son travail, aura compris tout ce qui manquait à son *Werner*. Tandis que les spectateurs l'applaudissaient, l'artiste, plus exigeant, se sera demandé s'il avait mérité son triomphe. Quels nobles sentimens en effet, quelles passions fécondes avait-il remués dans leurs ames? Il avait peint les luttes de la famille et en avait fait le texte d'une prédication prétentieuse. Était-ce bien là tout ce que pouvait accomplir la poésie dramatique? N'y a-t-il pas dans la situation présente de l'Allemagne des inspirations plus pressantes, plus impérieuses? M. Gutzkow sans doute a fait ces réflexions, et, condamnant lui-même ces premiers essais, il a écrit son drame de *Patkoul.*

Le poète a renoncé cette fois aux déclamations du socialisme; il a renoncé aussi à ces sujets domestiques, à ces drames de famille, que l'on ne peut guère conseiller aux écrivains de son pays : cette vie intime, en Allemagne, est trop en dehors des intérêts généraux, pour que le

poète dramatique y puisse trouver l'étoffe d'une œuvre sérieuse. Les sujets familiers, qui se prêtent si bien aux longs détails du récit, aux nuances délicates de l'idylle, au cadre resserré de la ballade, seraient mesquins sur la scène. *Louise, Dorothée, la Fille de l'Orfèvre,* toutes ces ravissantes créations de la poésie moderne, brillent d'une grace incomparable sur la toile modeste où les maîtres les ont placées; transportez-les dans le cadre immense du drame, et aussitôt tout est perdu. Le poète allemand qui veut reproduire sur la scène la société de son pays ne saurait puiser, comme en France, à une mine féconde. Il n'y a pas là de centre actif, de foyer tumultueux, auquel l'artiste puisse dérober des figures vivantes et qui lui permettent d'agrandir naturellement son sujet, d'en franchir les limites et de peindre dans un événement particulier une société tout entière. Lorsque Molière écrit *Tartufe* ou *le Misanthrope, les Femmes savantes* ou *George Dandin,* il peint une famille, un intérieur, une maison; son sujet ne s'étend pas bien loin, et six ou sept personnages lui suffisent : mais bientôt comme l'intérêt s'accroît! comme l'horizon s'ouvre! Derrière cette maison, au-delà de cette famille, j'aperçois le siècle tout entier, je vois la cour et la ville, et, si tous les renseignemens venaient à me manquer sur la société du temps de Louis XIV, je reconstruirais sans peine ce monde disparu avec ces six personnages qui conversent dans un salon. Voilà ce qui est interdit au poète allemand et ce qui demeurera impossible tant que les révolutions à venir n'auront pas changé les conditions de ce pays. Jusque-là, la peinture dramatique de la société ne fournira à l'écrivain que des sujets sans grandeur, et ceux qui voudront échapper à la vulgarité de Kotzebue tomberont dans le déclamatoire et le faux. Schiller lui-même, malgré la puissance de la passion, et Goethe, malgré toutes les séductions de l'esprit, n'eussent pas triomphé long-temps d'un tel obstacle. C'est le drame historique qui appelle les poètes de l'Allemagne, c'est sur ce terrain que l'imagination reprendra ses droits et que le théâtre pourra unir la grandeur à la vérité. M. Gutzkow a donc été bien inspiré de suivre cette route nouvelle, et j'aime à signaler ici un heureux développement de sa pensée. Voyons maintenant ce qu'il a fait.

Jean Reinhold de Patkoul est un gentilhomme livonien qui a donné sa vie à une seule idée, la délivrance de sa patrie. Son père, officier supérieur au service de la Suède, avait été jeté en prison pour avoir perdu une place qu'il défendait contre l'armée polonaise. C'est dans cette prison qu'est né le jeune Patkoul. Revenu en Livonie avec sa mère, il n'a pu entendre sans une sympathique indignation les sourds gémissemens de ses concitoyens, forcés de courber la tête sous le joug suédois. Le douloureux souvenir de son père, sa naissance dans un cachot, sa jeunesse passée loin de la lumière du jour, l'humiliation, la honte, tout disposait son ame à la vengeance. Il prit du service et at-

tendit l'occasion. La Suède, épuisée par la guerre, jetait des regards de convoitise sur ses provinces allemandes. Les impôts, les exactions, les violences, commencèrent bientôt dans le malheureux pays de Patkoul. La Livonie était au pillage. C'est Patkoul qui fut choisi pour aller demander justice au roi de Suède, Charles XI. Il arrive, ardent, impétueux, et, parlant au prince comme le Germain du Danube avait parlé au sénat de Rome, il fait un tableau terrible des dévastations commises par les Suédois. Sa hardiesse lui réussit moins bien qu'au paysan; il est condamné à mort, et le voilà de nouveau dans cette prison où sa mère l'a mis au monde. Il s'échappe à grand'peine, se réfugie en Suisse, où il se cache sous le nom de Fischering, et gagne sa vie avec sa plume. Après la mort de Charles XI, quand l'altier Charles XII fut monté sur le trône, et que Patkoul, désigné à la vengeance impatiente du nouveau roi, eut perdu tout espoir de rentrer libre dans son pays, il trouve un asile auprès de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui se disposait en secret à attaquer la Suède. Nommé conseiller intime et général, il emploie toute son activité aux préparatifs de la guerre, en même temps qu'il fait connaître les injustices du roi de Suède dans un mémoire célèbre, approuvé et signé par les jurisconsultes de deux universités allemandes. Il est donc en guerre ouverte avec Charles XII, mais bientôt il doute de l'énergie de son protecteur et va offrir sa haine et son génie à Pierre-le-Grand. Il est nommé lieutenant-général, puis ambassadeur à la cour de Saxe, auprès de ce Frédéric-Auguste, toujours aussi séduit par l'ardeur généreuse de l'exilé qu'épouvanté de ses audacieux projets. L'ambassadeur de Pierre-le-Grand était aimé de Frédéric-Auguste, mais la faiblesse et l'irrésolution du prince étaient incurables. Poursuivi par les ministres de l'électeur de Saxe, dont il avait dévoilé les trahisons, il va achever une vie de luttes et de dangers héroïques dans les misérables intrigues d'une petite cour. Le faible roi de Pologne, menacé par les Suédois, se soumet lâchement aux conditions impies qu'on lui dicte et livre Patkoul à la haine implacable de Charles XII. L'intrépide Livonien est enfermé et assassiné à Cazimirzc, le 11 octobre 1707.

Il y a là certainement la matière d'un beau drame. Cette lutte infatigable d'un grand cœur qui veut arracher sa patrie au joug étranger, tant de péripéties éclatantes, un courage si obstiné, une fin si tragique, tout cela, entre les mains d'un maître, pouvait former une œuvre pleine de vie et d'intérêt; mais il fallait de l'audace, il fallait donner au sujet un développement hardi, et embrasser, comme Shakespeare dans ses admirables *Chroniques,* toute l'existence du héros. L'unité de cette tragédie était dans la passion invincible, exclusive, unique, qui remplissait l'ame du gentilhomme livonien. Dans le cachot de Stockholm, au fond de sa retraite en Suisse, à la cour de Frédéric-Au-

guste, chez Pierre-le-Grand, puis à Dresde, entre le Suédois furieux et le Saxon tremblant, partout enfin, depuis la jeunesse de Patkoul jusqu'à l'heure de sa mort, partout une inflexible pensée donnait un lien puissant à tant de péripéties diverses. Or, M. Gutzkow s'est défié de ses forces et n'a pas osé peindre ce grand tableau. L'épisode qu'il a choisi dans la carrière de Patkoul, c'est celui qui met fin à cette existence dévouée. Je ne blâme pas encore l'auteur, et je me garde bien, en principe, de lui contester son droit; nous verrons tout à l'heure s'il a raison contre nous; je remarque seulement qu'au lieu d'un drame nous aurons une comédie, et que le poète sera bien loin de réaliser tout ce que le nom de Patkoul fait rêver à l'imagination. Oui, à part le meurtre qui ensanglante la dernière scène, cet épisode, si on le considère isolément, est bien plutôt une comédie qu'un drame, un tableau qui fera sourire plutôt qu'une action forte et émouvante. Patkoul n'agit plus, il est perdu au milieu des petites intrigues d'une cour abaissée, le lion est pris dans les filets. La seule action de la pièce, c'est le mémoire que Patkoul écrit, par ordre du roi, sur la situation de l'état et sur les moyens de soutenir la lutte avec Charles XII. Écoutez cette fin du premier acte, qui contient le nœud de l'action, si ce mot peut convenir ici.

Einsiedel. — La Pologne, la Russie et la Saxe sont battues, Patkoul.

Patkoul. — Que me parles-tu de la Saxe? N'ai-je pas quitté ce faible état pour aller trouver le czar Pierre? Les ressources de la Russie sont inépuisables; la Russie a de l'or et du fer. Ce n'est pas l'épée des Suédois qui nous a vaincus. La jaune furie de l'intrigue s'est glissée dans nos rangs. Le Saxon n'obéissait plus au Russe, ni le Russe au Polonais. Et l'argent de la guerre? l'intrigue aussi l'a dévoré. Ah! comment compter sur la Saxe, un état dont le crédit est mort, dont le trésor est vide, dont les ministres et les magistrats sont à vendre?

Einsiedel. — Qui te prouve cela?

Patkoul. — Des palais de marbre et des huttes de paille! Une garde royale tout étincelante d'or et point d'armée! De magnifiques jardins avec des plantes des deux Indes et des campagnes en friche! De la compassion pour les héros de théâtre et nulle pitié pour le compatriote expulsé de sa pauvre hutte! Les statues de la Grèce, les tableaux de l'Italie achetés au prix de la misère de tout un peuple!

Einsiedel. — Patkoul! j'ai là, sur les lèvres,... dans mon cœur,... un secret qui me brûle... une mission... Le roi...

Patkoul. — Le roi?

Einsiedel. — Oh! plût à Dieu que ce fardeau fût pour moi seul et qu'il m'écrasât!

Patkoul. — Qu'as-tu?

Einsiedel. — Le roi connaît notre amitié. Il m'a fait appeler auprès de lui et m'a donné mission de te dire en secret... qu'il attendait de toi un tableau de la situation présente.

Patkoul, avec joie. — Ah! enfin! voilà ce que j'espérais, voilà ce que je demandais à la destinée!

EINSIEDEL. — Voici la lettre du roi.

PATKOUL, prenant la lettre. — Encore la couronne de Pologne pour cachet! Écoutez la vérité, princes, et vous ne perdrez jamais de couronnes! (Il brise le cachet.) « Mon cher monsieur de Patkoul, vous savez quelle confiance j'ai toujours eue dans la sagacité de votre esprit. Je vous le demande aujourd'hui sur l'honneur, faut-il renoncer à toute espérance? Une fois la paix conclue, quelle politique me conseillez-vous pour que je puisse renouveler plus tard mes justes prétentions sur la Pologne? Dressez-moi un tableau de mon pays! Entouré de flatteurs, aucun rayon de lumière n'éclaire à mes yeux les choses telles qu'elles sont, et cependant c'est mon désir sérieux, sacré, de connaître les lâches exécuteurs de ma volonté et les oppresseurs de mon pays! J'attends de vous, dans la langue des chiffres dont vous avez le secret, un mémoire sur la Saxe, sur la Pologne, sur tout ce qui se rapporte et à la couronne que j'ai perdue et à ma souveraineté électorale. Il faut que je sache comment je puis conquérir de nouveau ce que je suis forcé de perdre en ce moment. La Livonie... »

EINSIEDEL, voulant l'empêcher de lire davantage. — Patkoul, donne-moi la lettre! Rien ne t'oblige à devenir la victime de ta franchise.

PATKOUL, continuant avec enthousiasme. — « La Livonie a mon serment : je jure sur la vie de la délivrer du joug de la Suède. Marchons tous deux, en nous tenant par la main.

« FRÉDÉRIC-AUGUSTE,
« Aujourd'hui vaincu, mais non découragé. »

EINSIEDEL. — Eh bien! Patkoul, tu oseras?...

PATKOUL. — Je le veux. La Livonie m'a fait naître dans une prison, la Livonie m'a donné des chaînes, la Livonie m'a fait monter les degrés de l'échafaud...

EINSIEDEL. — Patkoul, je t'en conjure.

PATKOUL. — O ma Livonie! petite tache verte sur le sein de la Baltique! c'est là que la vague se brise en gémissant sur la dune! Qui connaît ce pays? Personne sans doute, et c'est pour eux seuls que les bouleaux et les tilleuls embaument l'air... Qu'importe? je ne serai pas venu inutilement ici sous ce costume russe. C'est moi que le choix de mon pays a désigné autrefois; des milliers d'hommes espèrent en moi pour briser leur joug... Je les entends... ils me chantent tout bas la vieille chanson du pays :

Le bouleau pleure par toutes les fentes de son écorce.

EINSIEDEL. — Tu rêves, Reinhold!

PATKOUL. — Rêver pour la liberté, c'est croire au ciel; rêver pour la liberté, c'est veiller pour l'éternité. Il s'agit du sort de la Livonie! — J'écrirai... oui, j'écrirai le mémoire! (La toile tombe.)

Ainsi, vous le voyez, cet infatigable personnage dont toute la vie n'est qu'une guerre à outrance avec l'impossible, nous est représenté ici dans des conditions telles que c'est pour lui une véritable témérité d'écrire ce mémoire, où il dénonce la vénalité d'un ministre. C'est là toute la part qu'il prend à tout ce qui se passe sous nos yeux; supprimez ce point, le voilà inutile dans ce drame, qu'il pourrait remplir à lui seul. On voit les ministres, dévoilés par le héros, conspirer dans

l'ombre contre lui; on voit Frédéric-Auguste, amoureux d'une dame d'honneur de la cour fiancée en secret à Patkoul, livrer son rival à la Suède; on ne voit pas assez Patkoul représenter jusqu'au bout la sainte cause qu'il défend, et couronner par un martyre une vie toute dévouée à l'indépendance de sa patrie. C'est là une faute grave que la critique doit signaler franchement à l'ingénieux écrivain. Cette faute, nous pouvons maintenant l'affirmer sans crainte, cette faute tient à la manière dont le poète a conçu son sujet, et il était difficile de l'éviter en ne prenant que ce dernier épisode. Une fois le sujet admis, l'auteur n'a plus que des éloges à recevoir. C'est une comédie piquante et d'un ordre élevé, que le tableau de ce vaillant homme, guerrier, homme d'état, écrivain, entouré ainsi de diplomates sans cœur et pris dans une ridicule intrigue. Patkoul n'agit pas, mais il parle, et les nobles sentimens qui agitent son ame donnent à l'ouvrage une rare élévation morale. Le caractère de Frédéric-Auguste est interprété d'une manière intelligente et fine; ce mélange de frivolité et de bonté, d'insouciance et de résolution, forme un contraste heureux avec la constance de Patkoul. M. Gutzkow, en écrivant ce drame, a fait un pas décisif; il s'est rapproché des voies où l'attend un succès durable. Sa vocation, je crois le savoir à présent, c'est la comédie plutôt que le drame, la comédie sérieuse, j'oserai dire la comédie politique, diplomatique, celle qui saurait pénétrer les secrets des cours et interpréter les événemens de l'histoire en devinant les tortueux manéges de l'intrigue. Une chose manque à l'auteur de *Patkoul,* la passion vraie, naïve, profonde, qui est indispensable au drame; mais, s'il ne peut guère atteindre à un pathétique naturel et sincère, il possède d'autres qualités, bien rares aussi, dont il devra tirer un parti éclatant. Son esprit fin et rusé, sa verve incisive, et même cette raillerie amère où il excelle, tout enfin lui promet des victoires complètes sur le terrain que je lui indique. Cette comédie historique, telle que M. Gutzkow nous la fait entrevoir, n'existe encore dans aucune autre littérature; ce serait une création originale, bien propre à tenter son ambition.

Il est difficile, à ce qu'il semble, de comprendre et d'accepter franchement sa destinée. L'histoire des poètes et des artistes est pleine des mécomptes qu'ils ont dû subir pour avoir fermé l'oreille à la voix intérieure. M. Gutzkow était plus exposé qu'un autre à ce danger; sa volonté opiniâtre, son ardeur obstinée, vertus excellentes, mais périlleuses, ont failli lui être funestes. Il sentait bien, j'en suis sûr, que le drame exigeait des facultés plus fortes, un cœur plus abondant et plus riche, il sentait bien qu'il devait vaincre par la finesse de l'intelligence et non par les entraînemens pathétiques; mais il s'est révolté contre l'obstacle et a voulu triompher de sa nature même. Le temps et le talent qu'il a

dépensés sans profit ont été perdus, hélas! pour les œuvres distinguées qu'il nous devait. Je faisais cette réflexion en lisant les deux drames qui ont suivi *Patkoul;* certes, il y a beaucoup d'habileté, beaucoup d'esprit, beaucoup de détails excellens dans *l'École des riches* et dans la pièce bizarre intitulée *Une Feuille blanche,* et cependant quelle faiblesse, si on juge l'ensemble! quelle insuffisance! combien ce sont là des œuvres incomplètes, des créations superficielles, et bien peu dignes de ce qu'il a entrevu dans les bonnes scènes de *Patkoul!*

L'École des riches est un long roman dialogué. Un riche marchand de Londres, Walther Thompson, perd en un jour son immense fortune, et ses fils, que l'opulence a abrutis, se réhabilitent dans la pauvreté. L'aîné des fils de Thompson, Harry, est la principale figure du drame. C'est un roué de bas étage dans les deux premiers actes; insolence, dureté de cœur, lâcheté stupide, le poète a accumulé tous les vices sur cette tête maudite, avant de la faire plier sous la main de Dieu. Cette conception ne manque pas de vigueur, et, comme l'auteur a su éviter l'emphase, elle séduit par un caractère de franchise et de vérité. Nos don Juan, en effet, sont aujourd'hui des Harry Thompson, et c'est la banqueroute qui joue le rôle du commandeur. Quand cette froide main de pierre frappe le front de Harry, l'auteur obtient quelques beaux effets dramatiques. Le premier saisissement, le tremblement subit du coupable en face de la justice d'en haut est rendu avec une hardiesse qui mérite des éloges. C'est une scène originale et forte que celle où Harry, arrivant dans la maison paternelle, abandonnée déjà de la famille en pleurs, et repoussé par les constables qui viennent de sceller la porte, reste seul, la nuit, dans la rue sombre, pour recevoir les railleries de ses compagnons de débauche. Quelle est cette bière qui passe portée par deux hommes noirs? C'est un enfant que le cheval de Harry a tué le matin même. Ce pauvre cercueil qui s'en va au cimetière sans escorte, Harry, le fier Harry, Harry, qui se glorifie de n'avoir pas de cœur, Harry l'accompagnera en sanglotant, et ce sera le commencement des réparations qu'il doit à la société. Par malheur, tout ce qui suit est très faible, et il s'en faut bien que l'auteur ait peint avec la même netteté la réhabilitation morale de Harry. Que le roué se fasse jardinier fleuriste, qu'il bêche des plates-bandes pendant deux actes en conversant avec Jenny et Nicolas sur la douce influence de la nature, je crois que cette idylle semblera singulière, et que la niaiserie n'est pas la grace. Un de nos écrivains, M. Jules Sandeau, a tiré de la même situation, dans *Madeleine,* des effets vraiment gracieux et d'une distinction parfaite. C'est que l'auteur de *Madeleine* avait choisi un sujet tout approprié à la poétique élégance, à la tendresse sympathique de son talent, et que M. Gutzkow, au contraire, a voulu contraindre son imagination à des travaux qui ne sauraient lui convenir.

Je ne sais comment exposer au lecteur le singulier drame que le poète appelle *Une Feuille blanche*. L'action a pour base une subtilité si étrange, qu'il semble impossible, je ne dis pas de la discuter, mais seulement de la faire connaître. Gustave Holm est un jeune naturaliste qui a fait de lointains voyages et cherché la science sur les rives inexplorées. Avant de quitter l'Allemagne et l'Europe, il a été fiancé à une jeune fille qu'il aimait. Plus de cinq ans sont écoulés; il arrive de Londres en compagnie d'une famille allemande qu'il a rencontrée en Angleterre. Cette famille venait de perdre son chef, et des affaires graves pesaient sur elle quand Gustave Holm lui offrit ses services. Il est tout naturel que Gustave soit aimé de la fille de la maison, et la gracieuse Éveline ne dissimule qu'à demi le secret désir de son cœur: vain espoir! Gustave ne voit rien; il est forcé de quitter ses amis, il a hâte de retourner dans la petite ville où sa fiancée l'attend. Hélas! cinq ans sont un long terme pour la fragile espèce humaine, et il n'en faut pas tant pour dissiper bien des rêves. Cette fiancée qu'il va retrouver, ce n'est plus l'élégante jeune fille, la poétique apparition qui enivrait son ame à vingt ans; c'est une femme de ménage, une bonne et vulgaire créature dont l'intelligence ne s'élève guère au-delà du livre de recettes et de dépenses. On comprend le désespoir de Gustave Holm, mais sa promesse l'enchaîne. Une chose pourtant, un sentiment indéfinissable l'attriste et l'inquiète; si décidé qu'il soit à accepter le sacrifice, il y a je ne sais quelle préoccupation qui le tourmente; il lui semble qu'il a oublié d'accomplir un devoir, de remplir une obligation sacrée, et quand il se demande quel est ce devoir, quelle est cette obligation, d'où lui vient enfin ce vague et bizarre remords, c'est vainement qu'il interroge sa conscience alarmée, vainement qu'il frappe son front et qu'il s'impatiente contre lui-même. Voulez-vous avoir la clé de ce mystère? Le jour où Gustave a quitté Éveline, Éveline, que ce départ remplit de deuil, le prie au moins de laisser à la famille un souvenir de son passage. Gustave emporte l'album d'Éveline et promet de remplir une page qu'il lui enverra dans quelques jours. Or, Gustave a oublié cette page blanche, et c'est là le souvenir confus qui l'agite. Telle est la puérile situation que l'auteur développe dans maintes scènes avec une insistance ridicule, et qui fait le nœud même du drame, comme si le récent souvenir d'Éveline ne devait pas se réveiller tout à coup dans l'ame de Gustave Holm après les mécomptes dont il est victime! comme s'il lui fallait cet étrange avertissement de la feuille blanche! et comme si un doute d'un instant, une hésitation, un manque de mémoire, pouvaient se transformer en une situation théâtrale et occuper un drame tout entier! En vérité, on a peine à comprendre l'extrême puérilité d'une invention pareille, et cependant il y a un tel mérite de style, il y a des qualités littéraires si rares, un dialogue si vif et si ingénieux, que l'un

des meilleurs critiques de l'Allemague, M. Adolphe Stahr, ne craint pas de placer cette pièce au premier rang dans le théâtre de M. Gutzkow. Pour moi, je ne pense pas manquer à la sympathie que commande l'activité du poète en déplorant cet inutile emploi de sa verve et de son talent.

Le jour où M. Gutzkow se décidera à suivre la direction naturelle de son esprit, il produira des œuvres très distinguées. Il l'a prouvé déjà dans certaines scènes de *Patkoul*, il l'a prouvé surtout dans *la Queue et l'Épée*. Nous arrivons enfin au chef-d'œuvre de M. Gutzkow. *La Queue et l'Épée* est une de ces comédies politiques, un de ces tableaux animés, ingénieux, plaisans, comme l'auteur de *Patkoul* en fera toujours avec succès, s'il sait mettre à profit ses vives et brillantes facultés. Nous sommes à Berlin, dans la première moitié du XVIIIe siècle, et c'est la cour de Frédéric-Guillaume Ier que le poète va nous peindre avec cette verve hardie et spirituelle qu'il manie si bien. Le sujet est parfaitement choisi; c'est un excellent théâtre pour la raillerie de M. Gutzkow que cette cour bizarre, gouvernée, disciplinée, alignée militairement par un roi qui a passé sa vie à jouer aux soldats. A une époque où tous les souverains du Nord prenaient modèle sur Louis XIV et tâchaient de reproduire l'éclat et la solennité de sa cour, le père de Frédéric-le-Grand se faisait gloire d'être le premier caporal de son armée. Aligner de vigoureux grenadiers, s'enivrer du bruit du tambour, le soir fumer sa pipe dans une tabagie cachée au fond des appartemens secrets et qui n'admettait que les familiers du prince, c'était le bonheur de Frédéric-Guillaume. Aussi fidèle à la queue poudrée du bourgeois allemand qu'à l'épée du soldat, il voulait être l'idéal parfait du véritable Prussien. Voilà un type comique autour duquel se grouperont d'une façon plaisante les événemens politiques et les affaires d'état. Au fond de ce tableau, faites apparaître la jeune et ardente figure de celui qui sera un jour le grand Frédéric, et amenez au milieu de cette cour bourgeoise et militaire une intrigue diplomatique; vous aurez une œuvre certainement très piquante et très originale, pour peu que M. Gutzkow lâche la bride à sa verve moqueuse. C'est ce qu'il a fait, et jamais il n'a mieux réussi. De quoi s'agit-il? quelle est l'intrigue qui va se débrouiller ici? La reine veut marier sa fille, la princesse Wilhelmine, au prince de Galles, son neveu, et le roi espère la donner au fils de l'empereur d'Autriche, l'archiduc Léopold. Cependant un jeune homme vient d'arriver à la cour, qui prétend battre et le prince de Galles et l'archiduc d'Autriche. C'est un bien mince seigneur, il est vrai, il s'appelle tout simplement le prince héréditaire de Bayreuth, mais il aime la princesse et il est aimé d'elle; de plus, l'esprit ne lui manque pas, et n'est-il pas soutenu par le prince royal de Prusse, par le jeune Frédéric, qui, du fond de son exil, surveille son père et combat sa tyrannie domestique? C'est cette lutte des trois jeunes gens contre le vieux roi qui

fait le sujet de la pièce. D'un côté, tout est vieux : le roi, son valet de chambre Ewersman, ses ministres, le comte Schwerin, le général de Grumbkow et le comte Wartensleben; de l'autre, tout est jeune, tout est frais et souriant. La poésie et l'ironie se succèdent dans le tissu de l'ouvrage avec un art extrêmement habile. Ces printanières amours qui s'épanouissent gracieusement, au milieu de cette royale caserne, en dépit de la discipline, en dépit des tambours postés à chaque porte, produisent mille effets charmans. Je ne raconterai pas la marche de la pièce. Pourquoi enlever à l'intrigue sa vivacité capricieuse, sa fantaisie légère? Toutes les situations s'enchaînent avec tant d'habileté, que l'on ne saurait en détacher une seule. L'ouvrage étincelle d'esprit, de grace, de finesse; les qualités de l'auteur s'y développent à l'aise; rien de contraint, pas une invention forcée qui arrête le sourire; tout y est bien venu et tout concourt à l'harmonie de l'ensemble. M. Gutzkow a fait ici un grand pas, et cette comédie est un sérieux engagement pour l'avenir. L'auteur de *Richard Savage,* de *Werner,* de l'*École des riches,* est un homme d'un talent incontestable qui écrit des drames pour exercer son imagination, mais qui pourrait très bien, sans nuire à sa renommée, produire sous une autre forme les rêves de son esprit. Au contraire, celui qui a écrit *Patkoul* et surtout *la Queue et l'Épée* est appelé à de vrais succès dramatiques, il a deviné une comédie nouvelle, et, s'il sait encore fortifier ses inventions et préciser sa pensée, il aura conquis une place originale.

Pourquoi donc M. Gutzkow, après cette heureuse tentative, revient-il encore à ces sujets tragiques qui l'ont si mal servi? Je signalerai, mais seulement pour mémoire, son drame de *Pugatscheff.* Malgré de beaux vers, malgré la distinction de quelques parties lyriques, *Pugatscheff* est une œuvre froide et languissante. La rudesse de l'aventurier est pauvrement reproduite. Ce Cosaque hardi, qui, se donnant pour Pierre III, récemment assassiné, souleva une partie de la Russie contre Catherine II, pouvait être, je le veux bien, une ame faible, superstitieuse, qu'un prêtre fanatisait et conduisait au combat; le caractère slave ne s'oppose nullement à cette interprétation du poète; mais alors il fallait peindre avec plus de vigueur ce mélange de soumission et d'audace, ce fanatisme enfin qui a failli porter un serf grossier sur le trône des czars. Que Pugatscheff soit le jouet de quelques aventuriers plus audacieux que lui, qu'il n'ose ni accepter son rôle ni reprendre son ancienne vie, et qu'il attende en soupirant la révolte de son armée, je crois que cette invention, aussi contraire à l'histoire que défavorable au drame, ne témoigne pas d'un progrès sérieux chez l'auteur de *Werner.* Je louerai tant qu'on voudra le mérite du style et l'éclat du dialogue, à la condition de répéter, sous une forme plus sévère, les reproches que j'adressais tout à l'heure à M. Gutzkow.

Pugatscheff n'a eu qu'un succès médiocre; mais peu de temps après, l'année dernière, M. Gutzkow a donné *le Modèle de Tartufe,* et il a obtenu un vrai triomphe. Jamais les applaudissemens n'avaient éclaté avec tant d'enthousiasme, jamais la joie du public n'avait été si franche et si unanime. Tandis que tous les théâtres importans de l'Allemagne livraient la pièce de M. Gutzkow aux bravos de la foule, les juges les plus accrédités en commentaient les beautés avec une sympathie cordiale. Il semblait que la poésie dramatique fût renouvelée, et que le chef-d'œuvre si long-temps poursuivi, si impatiemment attendu, eût enfin illuminé la scène. Hélas! mon rôle est ici bien difficile et bien pénible; je suis obligé de contredire absolument l'opinion de la critique allemande. La pièce de M. Gutzkow ne vaut rien; soyons franc, elle est détestable, et, quel que soit l'esprit de certains détails, c'est là, sans nul doute, le plus faible, le plus faux, le plus mauvais ouvrage que M. Gutzkow ait écrit. M. Gutzkow est un talent d'élite, un talent hardi à qui l'on doit toute la vérité; on n'a pas à craindre ici de décourager une muse indécise. D'ailleurs, il s'agit de Molière; c'est la société du temps de Louis XIV, c'est le plus grand poète de la France que M. Gutzkow a voulu peindre; on nous accordera peut-être que nous sommes plus compétent ici que les critiques d'outre-Rhin. J'exposerai la pièce aussi fidèlement que possible, et le lecteur portera son arrêt.

Nous sommes dans la maison de Chapelle. L'ami de Molière, transformé par M. Gutzkow en un rival bassement envieux, a lu au théâtre du Palais-Royal sa tragédie de *Nabuchodonosor,* qui vient d'être refusée à l'unanimité. Chapelle jure de se venger, et, pour l'exciter encore, un de ses commensaux, un notaire nommé Lefèvre, lui adresse maintes consolations envenimées qui redoublent sa fureur contre Molière. En même temps, l'officieux ami conseille au poète de laisser là pour toujours ces sujets antiques dont personne ne se soucie, et d'emprunter ses inspirations au spectacle des mœurs contemporaines. Chapelle a plus d'esprit, plus d'imagination que Molière, et, quand Chapelle voudra entrer en lutte avec Molière, Molière sera perdu. Pourquoi ne peindrait-il pas, par exemple, un hypocrite, un charlatan de piété? Chapelle est transporté de joie; il a une idée, une idée qu'on lui a donnée sans doute, mais il croit l'avoir découverte, et cela lui suffit; de cette idée naîtra un chef-d'œuvre qui fera rentrer Molière dans le néant. Cependant un bourgeois de Paris, M. Mathieu, vient présenter à Chapelle une jeune comédienne nouvellement arrivée de province, et qui, devant paraître bientôt sur la scène, veut se ménager l'appui des écrivains célèbres. Madeleine Béjart, car c'est elle-même, est interrogée par Chapelle, et, comme elle va débuter dans une pièce de Molière où les faux dévots sont démasqués, Chapelle est pris d'une nouvelle fureur et va criant qu'on l'a indignement dépouillé. Madeleine

reste seule, et aussitôt arrive un personnage que l'auteur a déjà annoncé comme le chef des faux dévots et des hypocrites; on ne le devinerait jamais : c'est l'ami de Boileau, le président Lamoignon. La scène est incroyable, et ici, de peur qu'on refuse d'ajouter foi à ce fidèle compte-rendu, je traduis.

LAMOIGNON, parlant du côté par où il est entré. — Laurent, si l'on me demande, dites que je suis allé à la prison pour y exercer, selon mon habitude, les douces œuvres de la charité.

MADELEINE. — Eh! qu'est-ce que cela? En voici un qui met mon rôle en prose. Bon Dieu! c'est le faux dévot en personne.

LAMOIGNON. — Laurent, remettez en place ma discipline et ma haire, et priez Dieu qu'il éclaire votre ame!

MADELEINE. — Aussi vrai que je vis, c'est la paraphrase de ma scène. M. Chapelle veut-il me faire subir une épreuve?

LAMOIGNON. — Que voulez-vous? qui êtes-vous?

MADELEINE, à part. — Toujours comme dans la pièce! (Elle prend une pose théâtrale.)

Que d'affectation et de forfanterie!

LAMOIGNON. — Je veux parler à M. Chapelle. Qui êtes-vous?

MADELEINE, à part. — Que penser de tout cela?

LAMOIGNON, à part. — O l'adorable créature! (Il cherche son mouchoir.)

MADELEINE, à part. — Bon Dieu! il tire son mouchoir de sa poche.

LAMOIGNON, à part. — Quelle taille ravissante!... quelles gracieuses épaules!... Je veux employer mon moyen habituel.

MADELEINE, à part. — Il connaît la scène, telle que Molière l'a écrite... C'est un envoyé de l'Académie qui veut m'examiner.

LAMOIGNON. — Mais, saint Dieu du ciel, comment souffrir, mon enfant, que vous alliez ainsi décolletée... Comment parler à une femme qui découvre ainsi...

MADELEINE, à part. — Le sens des paroles est exact, mais il ne donne pas la réplique. N'importe! disons notre rôle...

Vous êtes donc bien tendre à la tentation?

LAMOIGNON. — Charmante petite sorcière! couvrez avec ce mouchoir, couvrez cette belle, cette infernale, cette charmante, cette affreuse, cette blanche, cette noire poitrine. Petite Ève!

MADELEINE. — Monsieur, vous ajoutez tant de mots à votre rôle, qu'il m'est impossible de vous suivre.

LAMOIGNON. — A mon rôle? Ce n'est pas un rôle.

MADELEINE. — Mon Dieu! je sais tout. Vous voulez mettre à l'épreuve une pauvre fille de province, mais il faut vous en tenir au texte que M. Molière vous a imposé.

LAMOIGNON. — Un texte! M. Molière m'a imposé un texte! Eh! eh! je le vois, aimable dame, vous êtes une comédienne au service des arts de perdition.

MADELEINE. — Madeleine Béjart, de Châlons, engagée au théâtre du Palais-Royal pour six mois.

On comprend déjà sur quelles méprises repose la comédie de M. Gutzkow; mais ceci n'est rien, nous en verrons bien d'autres. — Le second acte se passe chez un des ministres de Louis XIV, M. de Lionne. Molière est venu plaider pour son œuvre, car déjà l'intrigue s'agite, et deux cent soixante-dix bourgeois de Paris, ameutés par le président Lamoignon, ont signé un placet qui demande au roi la défense expresse de représenter *Tartufe*. Molière a reçu de M. de Lionne une réponse favorable, lorsque Lamoignon, arrivant après lui, appelle à son aide toutes les figures de la rhétorique, fait apparaître le fantôme de la religion détruite, le génie de l'impiété, le démon de l'anarchie, et obtient du ministre épouvanté l'interdiction de la pièce maudite.

C'est chez Louis XIV que s'ouvre le troisième acte. Le roi est de bonne humeur, et plaisante agréablement le ministre de la police sur sa prétention à juger les affaires littéraires. Le médecin Dubois, le poète Chapelle, le notaire Lefèvre, ont beau invoquer la protection du monarque contre cet impudent comédien qui ne respecte ni les médecins ignorans, ni les gens de loi rapaces, ni les poètes ridicules; ils ont beau s'unir à Lamoignon et associer leur cause à celle de la religion outragée, toutes leurs invectives, toutes leurs lamentations sont vaines; Louis XIV a décidé que Molière jouerait *Tartufe*. Lamoignon est désespéré, mais bientôt son courage se relève; il a surpris un secret qui peut lui rendre la victoire. Le roi aime et poursuit Armande Béjart. Irrité de la résistance qu'il rencontre chez une comédienne, l'orgueilleux prince brûle de découvrir le rival qu'on lui préfère; ce rival, c'est Molière, Molière aimé d'Armande et qui n'attend pour l'épouser que le succès de *Tartufe*. Voilà le secret de Lamoignon, et certes il n'en fallait pas tant pour enflammer la colère du roi. Le chef-d'œuvre du poète est de nouveau frappé d'interdiction. Or, des bourgeois de Paris venaient remercier Louis XIV d'avoir permis la représentation de *Tartufe;* ils ne trouvent plus que Molière désolé, et le grand artiste, préparant sa vengeance, s'écrie avec une solennité de mélodrame : « Eh bien! j'écrirai sur la toile du théâtre, j'écrirai sur les tables de l'histoire, et ce sera le commencement de la lutte; j'écrirai : Parisiens, je voulais représenter devant vous la comédie de *Tartufe;* mais le président Lamoignon ne veut pas qu'on le joue! »

Allons maintenant au théâtre, dans la loge d'Armande Béjart. C'est le soir. Tandis que Molière et Armande sont occupés sur la scène, Lamoignon, introduit par une soubrette, vient poursuivre cette petite Madeleine qu'il a rencontrée chez Chapelle, et de qui il a appris le prochain mariage de Molière et d'Armande. Si Lamoignon s'acharne avec tant de fureur contre le chef-d'œuvre du poète, ce n'est pas seulement parce que Lamoignon, dans l'esprit de M. Gutzkow, représente l'hypocrisie et l'imposture; l'écrivain allemand ne s'est pas contenté d'ou-

trager ainsi un de nos grands magistrats, il en a fait un voleur et un assassin. L'intrigue de *Tartufe* est une aventure réelle, et Lamoignon est bien véritablement le modèle de l'homme qui a porté le trouble dans la maison d'Orgon. Il y avait à Châlons-sur-Saône une riche et honorable famille dont le chef, M. Duplessis, fut victime de sa générosité; un faux ami qui s'était emparé de sa confiance à force de ruses et de grimaces le dépouilla, le tua, et, laissant dans la détresse la veuve et les deux filles, accourut à Paris, où il parvint, grace à sa fortune, aux charges les plus élevées de l'état. Ce misérable n'est autre que le premier président du parlement de Paris, Jean-Baptiste Lamoignon! Lamoignon a eu dans les mains le manuscrit de *Tartufe,* il a vu dans l'histoire d'Orgon l'histoire de son propre crime, et, comme il veut savoir à qui Molière doit des renseignemens si exacts, il assiége Madeleine, espérant arracher encore ce secret à la naïve étourderie de la jeune fille. Or, cette Madeleine Béjart est précisément la fille de Duplessis, et le nom qu'elle porte est un faux nom. Tandis que Lamoignon cause avec Madeleine, Armande revient accompagnée de Molière, et Madeleine, craignant une réprimande, se hâte de cacher Lamoignon dans un cabinet de costumes. La scène suivante amène Louis XIV toujours épris d'Armande, et nous voyons la rusée comédienne lui arracher gaiement la permission de jouer *Tartufe.* Lamoignon, dans son armoire, assiste à cette petite bataille si lestement gagnée, et il en frémit de rage. Enfin, quand tout le monde est sorti, Madeleine le pousse dehors; mais comment échapper à la vigilance de Molière? Il faut prendre un costume et se mêler aux acteurs. Le président du parlement de Paris s'enfuit déguisé en Turc.

Le dénoûment approche. Nous sommes au théâtre, dans une antichambre de la loge du roi. Entendez-vous ce bruit confus d'une grande assemblée? La salle est déjà pleine, et la foule se presse aux portes. Quel moment! quelle heure solennelle! N'est-ce pas une des plus glorieuses journées de l'art, et connaissez-vous un sujet plus grand pour inspirer un poète? On va donner la première représentation de *Tartufe!* — Mais silence! Molière paraît,... je veux dire le Molière de M. Gutzkow. Il porte l'habit et la perruque de Lamoignon, car il importe que la vengeance soit terrible et que l'assassin de Duplessis soit désigné à l'exécration publique. La ressemblance est si complète, que tous les ennemis de Molière, Chapelle, Dubois, Lefèvre, M. de Lionne, prennent d'abord le poète pour le président et ne le reconnaissent qu'avec peine. Bientôt Lamoignon arrive, et cette fois c'est lui qui va passer pour l'auteur de *Tartufe* et recevoir les complimens du roi. Ces quiproquos se prolongent assez long-temps, jusqu'à ce que Lamoignon et Molière se rencontrent dans un entr'acte. Là, le poète immortel du *Misanthrope,* enflant sa voix comme un héros de mélodrame, met sous

ses pieds l'orgueil et l'impudence de Lamoignon. Il lui rappelle son crime de Châlons-sur-Saône, la famille Duplessis perdue par son abominable rage, le père assassiné, la mère séduite et les filles plongées dans la misère. Or, il faut que l'assassin répare au moins une faible partie des maux qu'il a causés; s'il ne restitue pas à Madeleine Duplessis cette fortune qu'il lui a volée, s'il ne donne pas à Molière une somme assez considérable pour fonder une école dramatique et perpétuer en France l'art de démasquer les fourbes, Molière va paraître sur la scène, et tout le monde reconnaîtra dans Tartufe l'assassin, le séducteur, le voleur devenu président du parlement de Paris! S'il accepte ces conditions, Molière change de costume, et ce ne sera plus Lamoignon, ce sera un type, un genre, ce sera l'hypocrite en général que le poète aura livré au mépris de la France et du monde. Lamoignon se soumet; le roi, qui, de sa loge voisine, a tout entendu, félicite Molière sur son courage et achève d'accabler Lamoignon. Celui-ci pourtant, tout atterré qu'il est, ne se décourage pas encore; il exhale sa rage en imprécations et en menaces... « Ils m'ont perdu. Attendez! attendez! On peut nous chasser comme des loups, nous revenons comme des renards. Vengez-vous! je me vengerai aussi. Demain matin, je pars pour Rome, et, tremblez-en tous! j'entrerai publiquement dans l'ordre des jésuites. »

Ainsi finit cet inconcevable ouvrage. Est-il besoin maintenant d'en signaler toutes les fautes, d'en relever toutes les énormités? Il faudrait, hélas! biffer la pièce entière, depuis la première scène jusqu'à la dernière. D'ailleurs, un simple exposé ne suffit-il pas à des lecteurs français, et qu'ajouterais-je à l'arrêt que chacun, j'en suis sûr, a déjà porté sur l'œuvre de M. Gutzkow? Le poète a-t-il assez défiguré l'histoire, assez abaissé les grands noms auxquels il a touché? Est-ce là assez de contre-sens et de caricatures? Si l'auteur a parié qu'il traiterait le plus grand sujet de notre histoire littéraire et qu'il se ferait applaudir de son pays en violant à chaque pas l'exactitude des faits et la vérité des caractères, il a gagné sa triste gageure. S'il est dupe lui-même de ses inventions, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, ou son incroyable légèreté, ou les énormes erreurs qu'il a commises dans l'interprétation de Molière. En vérité, M. Gutzkow nous fait presque regretter le temps où M. Guillaume de Schlegel refusait le génie de la comédie à l'auteur du *Misanthrope*, et ne voyait en lui qu'un bon écrivain didactique, un poète moraliste, dont les plus divins chefs-d'œuvre font suite tout simplement aux épîtres de Boileau. M. de Schlegel dénigrait Molière, M. Gutzkow l'admire; mais je ne sais si l'admiration de M. Gutzkow n'est pas plus fausse et plus fâcheuse que l'absurde dédain de M. de Schlegel. Quoi! Molière transformé en un pamphlétaire grossier! Molière écrivant des mélodrames! Une ridicule anecdote, mille fois re-

jetée par la critique moderne, attribue à l'auteur de *Tartufe* un mauvais jeu de mots sur M. de Lamoignon, et c'est cette pasquinade qui devient le fond même de la comédie de M. Gutzkow! Un magistrat austère, un des plus dignes représentans de ce grand et sévère tiers-état qui, sous l'ancienne monarchie, préparait laborieusement ses destinées futures, le protecteur de Boileau, de Corneille, l'admirateur de Pascal, M. de Lamoignon enfin va devenir tout à coup le plus grotesque des tartufes et le plus infame des assassins! Le joyeux Chapelle, qui a eu, je le sais, bien des torts envers Molière, mais qui lui a gardé une amitié constante, et qui, à la mort du poète, indigné du refus de sépulture, a jeté *les bigots à la voirie* dans des vers que chacun sait par cœur, Chapelle est un académicien pédant, envieux, hypocrite, qui dénonce Molière au nom d'Aristote et de la morale, au nom des rimes défectueuses et de la vertu offensée! Et quel portrait de Louis XIV! comme nous reconnaissons bien l'orgueilleux et majestueux monarque dans ce petit prince allemand dupé par une comédienne! Et ce médecin Dubois, et ce notaire Lefèvre, et ce M. de Lionne! quelle heureuse image de la brillante société du XVIIe siècle! Je ne demande pas à M. Gutzkow où sont les défenseurs naturels de Molière, où est Boileau, où est Condé, où est M. de Montausier, où est Mme de Sévigné, où sont tous ces esprits sévères et charmans, tous ces patrons illustres qui n'ont pas manqué à sa gloire. Quand je vois ce que l'écrivain allemand a fait de M. de Lamoignon et de ce pauvre Chapelle, je ne regrette pas dans son drame l'absence de ces éminens personnages. Je ne lui parle pas non plus des peccadilles de sa comédie : de Madeleine Béjart, qui devient, en dépit de l'histoire, la jeune sœur d'Armande; du mariage de Molière, placé par M. Gutzkow après *Tartufe*, quoique Molière ait épousé Armande Béjart dix années avant cette date, etc. Tout cela n'est rien après ce que nous avons vu, et d'ailleurs n'insistons pas davantage, ce serait triompher trop cruellement sans doute. M. Gutzkow est un esprit élevé : qu'il oublie la police allemande, les censeurs allemands, les ministres allemands, si ce sont là les fâcheuses préoccupations auxquelles il faut imputer ces incroyables fautes; qu'il se transporte par sa rapide imagination dans la France du XVIIe siècle; qu'il s'initie aux secrets, aux détails familiers de cette brillante histoire; qu'il lise dans Mme de Sévigné le récit charmant de ce qui se passa chez M. de Lamoignon le jour où Boileau fit l'éloge de Pascal en présence d'un père jésuite avec un si plaisant et si énergique enthousiasme; qu'il voie revivre enfin cette noble et élégante société si singulièrement travestie par lui; surtout qu'il relise Molière, et, j'en suis sûr, doué comme il l'est d'une intelligence subtile et pénétrante, il sera bien honteux d'avoir écrit *le Modèle de Tartufe*.

J'ai commencé cette étude avec beaucoup de sympathie pour M. Gutz-

kow, et il m'en coûte de rester sur une œuvre que j'ai dû condamner sans réserve. Les intérêts de la poésie dramatique sont si précieux, les efforts des poètes méritent tant d'estime et d'encouragemens, que mon plus sincère désir était de signaler les résultats de la renaissance qui s'accomplit en Allemagne; mais c'est travailler aussi à cette régénération de la scène que de ne point épargner les avertissemens sévères de la critique aux écrivains qui sont dignes de les entendre. Il y a peu de temps encore, l'actif écrivain a fait jouer un drame, *Uriel Acosta,* qui, s'il faut en croire des juges habiles, est son véritable chef-d'œuvre. Revenu dans son pays, aux prises avec des mœurs qu'il connaît bien, l'ingénieux auteur de *Patkoul* a retrouvé, dit-on, et agrandi ses inspirations les plus heureuses. Le drame d'*Uriel Acosta* n'est pas encore publié, mais nous nous empressons de signaler ce succès, afin de ne pas quitter M. Gutzkow sur une impression trop peu favorable. Que résulte-t-il, d'ailleurs, de notre impartial examen? Si nous avons dû blâmer avec franchise quelques-unes des productions du poète, refusons-nous de nous associer aux sympathies que lui témoigne aujourd'hui l'Allemagne? Bien loin de là; nous fondons sur son talent de sincères espérances. Sans croire avec le public allemand que M. Gutzkow ait déjà donné à son pays un grand écrivain dramatique, nous pensons qu'il possède tout ce qu'il faut pour se créer dans un genre spécial une vive originalité. M. Gutzkow ne se connaît pas, il se cherche, il hésite; encore quelque temps, il trouvera sa voie et ne la quittera plus. Cette route heureuse où sa vocation l'appelle, il y est entré déjà à deux reprises différentes, et, s'il en est sorti presque aussitôt, ce n'est pas à l'indécision de sa pensée qu'il faut attribuer cette faute, c'est à la vigueur de son caractère et à son activité opiniâtre. Il a poursuivi obstinément des triomphes interdits à la nature de son imagination. C'est souvent un malheur d'avoir un de ces talens audacieux que la difficulté irrite et qui se révoltent contre eux-mêmes : on aurait toutefois bien tort de s'en plaindre, car la volonté est certainement un des mérites les plus rares, et l'homme qui possède ces ressources fécondes peut obtenir un jour, après des erreurs passagères, de grands et durables triomphes. Le genre auquel M. Gutzkow devra ses meilleurs ouvrages, disons-le-lui encore, c'est la comédie historique et celle-là surtout qui se propose de mettre vivement en relief les intrigues secrètes de la diplomatie. Il a fait preuve d'une brillante aptitude pour ces sortes de sujets dans maintes scènes de *Patkoul* et surtout dans l'étincelante comédie *la Queue et l'Épée.* Pourtant, direz-vous, huit batailles et deux victoires, est-ce une campagne décisive? Non, sans doute, mais ce n'est pas seulement ces deux victoires que je veux louer chez l'auteur de *Patkoul;* dans chacune de ses œuvres, dans celles-là même qui appellent toutes les rigueurs de la cri-

tique, il a montré une ardeur persévérante, il a fait éclater d'énergiques ressources, il a prouvé enfin qu'un jour viendrait où, sûr de sa route, il y marcherait d'un pas ferme.

Maintenant, peut-on prédire de belles journées à cette renaissance dramatique qui préoccupe l'Allemagne et dont nous avons étudié l'un des ouvriers les plus actifs? Oui, je le crois; le goût du public et des juges n'est pas encore formé, mais il y a là ce qui manque à tant de scènes déchues, ce qui nous manque peut-être, l'enthousiasme naïf et une généreuse ambition. Un vif sentiment politique s'ajoute encore à cette ardeur; l'Allemagne pense que la fondation d'une scène vraiment nationale doit servir à la conquête des institutions qu'elle réclame. Ce qui est bien certain, c'est que l'irrésistible développement de l'esprit moderne amènera à la fois, dans l'ordre des choses politiques, la constitution d'une société meilleure, et, dans l'ordre des intérêts littéraires, la formation de cette poésie dramatique dont le seul fondement solide est l'unité de la patrie. Ces deux résultats viendront ensemble. Pensons-y bien pourtant, et prenons garde de confondre la polémique quotidienne avec ces inspirations élevées que le vrai poète demande à son temps et à la situation de son pays. L'Allemagne se sent renaître à la vie publique, l'Allemagne combat par la plume et par la parole pour des droits sacrés; c'est dans ces sentimens qu'il importe de puiser comme à une source pleine de vie et non dans les tristes discussions de chaque matin. Si M. Gutzkow eût toujours songé à cet écueil, il n'aurait pas certainement, pour attaquer la censure allemande, défiguré, dans *le Modèle de Tartufe*, le grand sujet qu'il avait choisi, et compromis la finesse habituelle de son talent. La réalité, qui est la matière de la poésie dramatique, doit être sans cesse transfigurée par un sentiment supérieur. Défiez-vous sans doute d'un idéal abstrait, mais ne craignez pas moins cette réalité que ne modifie pas la pensée de l'artiste. C'était le problème qui agitait les lettres allemandes au temps de Goethe et de Schiller, c'est le problème éternel! La question aujourd'hui paraît bien comprise, et la lutte, en général, est bien engagée. Tandis que Raupach et ses imitateurs, sans se soucier de la poésie, découpent en drames vulgaires l'histoire du moyen-âge, tandis que, d'un autre côté, une multitude de poètes, Hebbel, Rückert, Geibel, Marbach, se livrent à la fantaisie et dédaignent toutes les conditions de la scène, l'ardente école dont nous avons parlé poursuit avec persévérance l'union féconde du réel et de l'idéal. Que produira ce mouvement? Un Goethe? un Schiller? Il faut le souhaiter; mais quand le poète si désiré se ferait attendre plus d'un demi-siècle, qu'importe? Ceux qui lui auront frayé la voie auront droit à la reconnaissance de tous, et l'Allemagne n'oubliera pas leurs noms.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

FAMILLE ALAIN.

DERNIÈRE PARTIE. [1]

XXVI.

D'autres événemens se passaient à Dive. Le grand pianiste, M. de Morgenstein, avait retrouvé aux bains Mme la vicomtesse du Mortal et sa fille, ils avaient fait ensemble de la musique et quelques petites excursions. M. de Morgenstein avait fini par avouer sa flamme; la jeune personne avait laissé voir quelque sensibilité et en avait référé à sa mère. Mme la vicomtesse avait demandé un peu de temps pour se décider; mais de ce moment sa bienveillance pour M. de Morgenstein s'était accrue si visiblement, que l'affaire avait paru arrangée, et que leur existence était devenue presque commune. Cependant M. de Morgenstein ne laissait pas d'avoir quelques inquiétudes, et son ciel n'était pas précisément sans nuages. Après de longues méditations, il résolut de sortir d'embarras par un coup hardi.

Mlle du Mortal et sa mère achevaient toutes deux leur toilette et s'entretenaient de leur côté d'un sujet qui les tracassait également un peu.

(1) Voyez les livraisons des 1er et 15 août, 1er et 15 septembre, et 1er octobre.

— Mais enfin, maman, disait la jeune personne, comment sortirons-nous de l'embarras où nous jette ta manie de te créer vicomtesse de ta propre autorité? que pensera Adalbert quand il apprendra que nous ne sommes point nobles, et que nous nous appelons simplement madame et mademoiselle Dumortal?

— A quoi lui sert un nom que tu dois perdre en lui donnant ta main?

— J'ose espérer, dit Mlle Claire en baissant les yeux, que ce n'est pas là seulement ce qu'il aime en moi; mais sa famille, cette famille si fière de son blason, dont il ne nous parle plus depuis quelque temps, peut-être parce qu'il craint que même la noblesse que tu as inventée ne soit insuffisante, savons-nous ce qu'elle pensera de ce changement dans notre condition sociale?

— Je ferais, à ta place, bien peu de cas d'un amour qui ne saurait pas triompher et de ce ridicule orgueil des castes et de l'injustice tyrannique de parens aveuglés par la vanité.

— Alors pourquoi nous être parées de ces titres que tu méprises si souverainement? Certes, si, m'ayant toujours connue ce que je suis, c'est-à-dire la fille de bons et simples bourgeois, Adalbert eût renoncé à moi pour cela, je ne lui aurais pas fait même l'honneur de le regretter; mais ici c'est bien différent, il a le droit de nous accuser de fourberie.

— Allons, allons, tout s'arrangera.

— Et quand il saura que je n'ai pas de dot?

— Comment, pas de dot! Mais n'est-ce rien qu'un trousseau magnifique, qu'un appartement chez moi, que la table pour les deux époux? n'est-ce rien que mes relations? Crois-tu donc que l'homme qui t'aime ait l'ame si intéressée.

— Non, ma mère, non; Adalbert a le cœur mieux placé; mais sa famille n'a-t-elle pas dû concevoir pour son établissement de plus hautes espérances, et, si elle passe par-dessus le défaut de noblesse, ne s'attendra-t-elle pas à une compensation en argent? Il faut absolument s'expliquer avec Adalbert. Chaque jour cet aveu devient plus difficile, et chaque jour je suis plus honteuse de ne pas l'avoir fait encore.

A ce moment, on apporta une lettre pour ces dames de la part de M. de Morgenstein. Mme du Mortal se hâta de l'ouvrir; elle contenait ces mots :

« Madame la vicomtesse, et vous, trop adorée Claire,

« Je ne puis attendre plus long-temps pour vous faire un aveu nécessaire, mais je n'en subirai pas la honte. Je vais en finir avec la plus cruelle destinée. La mort va venir mettre un terme à une vie depuis long-temps décolorée. Oui, le ciel, qui m'avait donné l'aristocratie de l'ame, et, — oserai-je le dire? — celle du talent, m'a, par un odieux et cruel sarcasme, fait naître dans une classe dont m'éloignent et mes

goûts et mon organisation. Je ne suis pas noble! ou du moins je ne le suis que par les sentimens. Pourquoi ne puis-je sur les champs de bataille conquérir une couronne de duc et la déposer à vos pieds? Mais que faire en ces temps prosaïques, sinon s'élever par les dons de la nature, sinon devenir comte par le talent et prince par le génie? C'en est fait! je ne veux pas m'exposer aux dédains d'une race orgueilleuse. Pendant que vous lisez cette lettre, je charge les pistolets, et, comme Werther, j'abandonne cette vie trop étroite pour mon ame.

« Adieu, madame la vicomtesse; adieu, Claire, adieu! »

— Oh! mon Dieu! courons, ma mère, s'écria la jeune fille; sauvons-le s'il en est encore temps.

— Il en est parfaitement temps, répondit froidement Mme du Mortal. Tout ceci veut simplement dire que M. de Morgenstein ne s'appelle pas M. de Morgenstein, et n'est noble que de sa façon.

— Eh bien! ma mère, tant mieux... Mais allons.

— Tout de suite.

— Mais s'il était trop tard?

— Il ne sera pas trop tard. Je me demande seulement si ce mariage peut encore me convenir.

— Ah! ma mère, ne serons-nous pas indulgentes pour une supercherie dont nous sommes coupables nous-mêmes?

— Ceci n'est pas une raison; mais on peut faire quelque chose de ce jeune homme. Il ne manque pas d'entregent; on le poussera avec les journaux, comme disait un homme très habile de ce temps-ci : « Prenez rien du tout, faites-le beaucoup annoncer, et vous en vendrez immensément. »

— Mais, ma mère, par pitié. Quand je devrais me perdre, je cours à sa chambre.

— Ce pauvre garçon, vous ne lui laisserez pas le temps de charger ses pistolets. Allons, laissez-moi parler, ou tout est rompu.

Claire précéda sa mère en courant. Il n'y avait qu'un corridor à traverser pour arriver à la chambre de M. de Morgenstein; elle frappa avec violence; une voix faible répondit : Entrez. Pendant ce temps, Mme du Mortal avait rejoint sa fille, et c'est elle qui ouvrit la porte en disant : Ah! la clé est sur la porte; la mise en scène est médiocre.

On trouva Adalbert debout, deux pistolets sur une table.

— Adalbert! s'écria Mlle du Mortal, qu'alliez-vous faire?

— Infortuné jeune homme! dit Mme du Mortal. Heureusement nous n'arrivons pas trop tard. Renoncez à ce fatal projet; ma fille est à vous.

Adalbert se précipita sur une main de Mme du Mortal et la couvrit de baisers; en se relevant, il rejeta ses cheveux en arrière, absolument comme au piano.

— Comme il est pâle! dit Mme du Mortal; et Adalbert, très étonné

d'être pâle, faisait toutes sortes de manœuvres pour se voir dans une glace.

— Laisse-nous, Claire, ajouta la vicomtesse; je vais faire un tour de promenade et causer avec lui.

Claire sortit en échangeant un long regard avec M. de Morgenstein. Mme du Mortal prit le bras d'Adalbert, et ils allèrent au bord de la mer.

— Voyez un peu le beau malheur! Parce que vous n'êtes pas noble, faut-il donc mourir? Les vertus que l'on a soi-même ne valent-elles pas celles qu'ont eues nos aïeux? Croyez-vous que ma fille se contenterait de la preuve qu'il y a eu sous Philippe-le-Bel un Morgenstein très aimable et très bien fait? N'aime-t-elle pas mieux que vous soyez tel vous-même? Le cœur n'est pas si bête qu'on le dit, et il a souvent raison. Que fait un *de* ajouté devant un nom? Ces deux lettres ont-elles donc un charme magique qui rend un homme plus beau, plus noble, plus généreux? dites, Adalbert.

— C'est un sot et ridicule préjugé, reprit Adalbert.

— N'êtes-vous pas noble par le talent et le génie, noble par le cœur et par l'ame?

— Je le crois, madame.

— Croyez-vous que le *de* ajoute beaucoup de charmes à ma fille? Est-ce au *de* qu'elle est redevable de sa peau de camélia, de ses cheveux souples et épais, de sa taille fine et cambrée?

— Oh! non.

— Et vous-même, qu'est-ce que le *de* vous donnerait? Auriez-vous plus de verve, plus de rapidité? Était-ce pour ces deux lettres que Claire vous aimait? Est-ce pour cette syllabe que vous aimez Claire?

— Non, madame. Je voudrais, pour le prouver, être né sur le trône et que Claire fût une simple bergère.

— Adalbert, voilà la véritable noblesse; elle est dans les sentimens. Eh bien! voyons, que penseriez-vous de vous-même si ce que vous disiez tout à l'heure venait à se réaliser, si vous, né sur le trône, vous refusiez la main de Claire, simple fille des champs?

— Ah! madame, je serais le plus lâche des hommes. Je vous le répète, je voudrais qu'elle n'eût ni titre ni naissance.

— Soyez donc heureux. Claire n'est pas plus noble que vous.

— C'est pour m'éprouver que vous parlez ainsi...

— Non, vraiment... C'est mon mari qui avait pris ce titre. A mes yeux, il ne valait même pas l'honneur d'être quitté. D'ailleurs, cela jette de la poudre aux yeux des imbéciles. Aux philosophes, aux gens distingués, on montre par quoi l'on est vraiment noble; au vulgaire, on se contente de jeter un titre.

— Mais, madame,... c'est que je ne suis pas plus riche que je ne suis noble.

— Qu'est-ce que cela fait?

— Ah! madame...

— Si vous n'êtes pas riche, vous le deviendrez. Tenez, Adalbert, voici assez long-temps que nous jouons la comédie; je vais vous parler franchement, et ne vous avisez pas de continuer votre rôle avec moi. Vous n'êtes pas assez fort pour me tromper un instant au point où nous en sommes maintenant. Nous ne sommes pas plus riches que vous; mais j'exerce une industrie qui à la fois me donne une position et me permet de vivre dans le monde : j'écris dans certains journaux d'une manière productive. Vous avez ce qu'on appelle pour le moment du talent, ou du moins vous passez pour en avoir : cela suffit. Presque tous ceux qui ont aujourd'hui le plus de succès et gagnent le plus d'argent n'en savent et n'en font pas plus que vous. Le monde et les femmes surtout vous aimeront bien plus pour le talent qu'on vous trouvera que pour celui que vous aurez réellement. Vous n'êtes pas musicien; vous tapez très vite sur les touches noires ou blanches d'un piano; vous prenez des airs inspirés en répétant un passage pour la centième fois, chose d'ailleurs purement mécanique que l'inspiration vous rendrait tout-à-fait impossible. Vos manières désolées sont une imitation; mais ce n'est pas mal imité, et cela réussit....

— Madame...

— Attendez un peu. Je suis répandue dans un certain monde; je dispose des journaux auxquels vous savez avoir recours dans l'occasion. On vous connaît déjà, mais je vous ferai une grande réputation. Nous gagnerons de l'argent, nous vivrons très heureux tous trois. Vous continuerez au dehors votre rôle, comme moi je joue le mien. Qui est-ce qui ne joue pas un rôle? Par exemple, votre suicide a été très mal joué. Si vous donnez jamais une seconde représentation, je ferai la critique de la première et vous réussirez mieux. Je ne reçois votre suicide qu'à correction.

— Je vous jure, madame...

— Ne jurez pas; je laisserai Claire croire au suicide. Soyons amis; je ferai quelque chose de vous; mais plus de comédie. Si vous me trompiez, ce ne serait pas pour long-temps, et je ne pourrais vous être bonne à rien. Dites-moi la vérité, n'importe laquelle, et j'en tirerai parti.

Cette vérité, on la devine : c'est que l'origine de M. de Morgenstein était des plus humbles, et que l'illustre pianiste n'avait pour père qu'un obscur ouvrier. Mme du Mortal n'en voulut pas savoir davantage, et cet aveu termina l'entretien.

. . . . . .

M. Edmond * à M. Bréville, au château de Beuzeval, près Dive.**

« Je suis en route pour Beuzeval, mon cher ami, mais je vous amène un hôte bien maussade. Il m'est arrivé l'aventure la plus déplorable qui se puisse imaginer.

« J'étais allé voir des amis à Lisieux; ils m'ont fait conduire jusqu'à Honfleur, où j'ai couché. Une voiture partait le matin pour Trouville. J'étais déshabillé et j'allais entrer dans mon lit, lorsque le garçon de l'hôtel vint me dire qu'on me priait d'envoyer ma malle dès le soir à la voiture, qu'on allait charger d'avance, parce qu'on partait le lendemain à cinq heures du matin. J'étais fatigué, j'avais sommeil; je fis cependant ce qu'on me disait. Le garçon prit la malle, et moi je m'endormis d'un profond sommeil, qui ne cessa qu'à quatre heures et demie. On vint me réveiller pour le départ; je me levai en toute hâte, je voulus m'habiller; mes habits avaient disparu. J'appelai le garçon.

— Je vais chercher vos habits, monsieur, me dit-il. On les aura portés dans la chambre où on brosse tous les habits de la maison.

« Dix minutes après, il revint me dire qu'il ne les avait pas trouvés. Je l'envoyai au bureau de la voiture pour la faire attendre, et je me remis à chercher avec l'aubergiste sous le lit, dans les tiroirs, partout. Le garçon rentra bientôt et me dit : — La voiture est partie; je l'ai retenue plus de dix minutes, mais il a bien fallu la laisser partir.

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je alors, je sais où sont mes habits.

— Et où cela, monsieur?

— J'étais fatigué hier soir, je tombais de sommeil; on m'a dit de faire ma malle, j'ai très bien plié et enfermé dedans le pantalon et l'habit que je venais de quitter. Quand part-il une nouvelle voiture?

— Demain matin, monsieur.

— Ce sera un jour de retard; mais on peut bien passer une journée à Honfleur... Remontez-moi ma malle, je vais m'habiller.

— Mais elle est en route, monsieur, votre malle.

— Comment! en route?

— Oui, votre place était retenue, vous la devez au voiturier; il a dit qu'on vous rendrait votre malle à Trouville contre le prix de votre place.

— Imbécile!

— Pardon, monsieur, mais le voiturier a raison; il n'est pas juste qu'il perde le prix de votre place, qu'il aurait donnée sans doute à d'autres s'il ne vous l'avait pas réservée.

— C'est bien de cela qu'il s'agit! Mes habits sont dans ma malle, et vous avez envoyé ma malle à Trouville. Me voici en chemise pour jusqu'à demain matin.

— C'est désagréable, mais ce n'est pas ma faute.

« J'entrai alors dans une telle colère que je renversai les chaises et brisai un pot à l'eau. L'aubergiste finit par me dire : — Monsieur, ma maison est une maison honnête, dans laquelle on ne fait pas en six mois le bruit que vous faites depuis une demi-heure. — J'étais hors de moi, je m'emportai en invectives. Il me dit : — Monsieur, obligez-moi de débarrasser ma maison d'un hôte aussi bruyant et aussi incommode, et cela tout de suite, ou je vais vous faire sortir au moyen de la garde, qu'on va appeler.

— Mais, sot que vous êtes, comment voulez-vous que je sorte dans l'état où je suis? Mon portefeuille est dans la poche de mon habit, ma bourse est dans celle de mon pantalon; tous deux sont sur la route de Trouville.

— Alors, monsieur, dit l'hôte, comment allez-vous me payer?

« Je pensai à vous, je demandai si la poste était partie; on me dit qu'elle ne passait qu'à deux heures; c'est en l'attendant que je vous écris si longuement, mon cher ami. Cette lettre arrivera ce soir à Trouville; vous ne l'aurez à Beuzeval que demain matin; envoyez-moi promptement un homme avec de l'argent, des habits et une voiture.

« Tout à vous,

« EDMOND ****. »

. . . . . .

M. Bréville se mit en route à l'instant même pour aller au secours de son ami.

XXVII.

Bérénice, dont la noce devait être célébrée le lendemain matin, se promenait depuis le coucher du soleil jusqu'à la nuit avec le fils Glam au bord de la mer, tous deux parlant de l'avenir.

— Mon père, disait Glam, a amassé quelque argent; il est vieux, il me donnera son bateau, en se réservant un lot sur la pêche. Pour vous, Bérénice, vous laisserez là la dentelle; vous aurez bien assez à raccommoder les filets; il faudra aussi que vous continuiez à aider votre mère dans son ménage; vos parens ne sont plus jeunes; loin de leur ôter une si bonne fille, je veux remplacer pour eux un des fils qu'ils ont perdus. Ce pauvre Onésime, j'ai prié pour lui de bien bon cœur ce matin. Notre premier enfant s'appellera Onésime.

Bérénice devint toute rouge et demanda à rentrer. D'ailleurs il allait faire de l'orage; les arbres frissonnaient sans qu'il fît de vent; puis des bouffées subites venaient faire ployer les peupliers jusqu'à terre, et on retombait dans un calme pesant; des éclairs, les uns d'un blanc bleuâtre, les autres d'un violet pâle, déchiraient la voûte noire et abais-

sée que formaient d'épais nuages; aux éclairs succédaient des bruits de tonnerre, tantôt roulant sourdement, tantôt éclatant en sons aigus. Entre les coups de tonnerre, des fauvettes chantaient dans les arbres, et écartaient leurs ailes pour recevoir la pluie qui allait tomber.

Pulchérie, suivie de Mopse, avait remonté la rivière de Beuzeval, et était allée s'asseoir sous le saule d'Onésime; elle se laissait bercer à des rêveries qui faisaient passer devant elle les fantômes de ses journées écoulées; mais bientôt, voyant le jour presque fini, elle se disposa à redescendre à Dive, d'où elle comptait se faire reconduire à Cabourg par quelqu'un du village. Cependant elle voulut passer par Beuzeval, où son existence avait changé si complétement. Déjà elle n'était plus qu'à quelques pas du château, quand elle rencontra Épiphane qui allait y rentrer. Mopse grogna en montrant ses dents blanches et aiguës. Épiphane salua Pulchérie, et lui offrit, si elle avait peur, de l'accompagner jusqu'à Dive ou jusqu'à Cabourg.

— Vous voyez, dit-elle en montrant Mopse, qui, le poil hérissé, continuait à le regarder en grognant, que j'aurais au besoin un bon défenseur.

— Qu'est ceci? demanda maître Garandin; ne vois-je pas quelqu'un qui rôde autour du château?

Et il s'avança au moment où un étranger venait de sonner; une femme ouvrit la porte.

— M. Bréville est-il chez lui? demanda l'étranger.

— Il est en voyage, monsieur.

— Pour long-temps?

— Il reviendra sans doute ce soir, mais pour sûr demain matin.

— Alors je ne pourrai pas le voir. Vous lui direz que c'est M. Hubert qui n'a pu l'attendre et est reparti tout de suite.

Mopse avait recommencé à grogner de plus belle; puis tout à coup, malgré les efforts de Pulchérie qui le rappelait, il s'élança sur l'étranger; mais, au lieu de le déchirer ou de le mordre, il sauta sur lui, léchant ses mains, ses habits; il se roula par terre en gémissant; puis il recommença ses gambades, courant autour de lui en cercle et sautant assez haut pour lui lécher le visage.

— Mopse, Mopse! cria l'inconnu, et lui-même prit le chien dans ses bras et le couvrit de caresses.

Épiphane s'avança : — Vous avez, monsieur, demandé M. Bréville?

— Êtes-vous de la maison?

— Oui, monsieur.

— Eh bien! j'ai laissé mon nom.

— M. Hubert?....

— Oui, monsieur....

— Écoute, Onésime, si c'est pour moi que tu cherches à déguiser

ton nom et ta voix, cela ne te servira pas à grand'chose. Je te reconnais parfaitement; que viens-tu faire ici, malheureux Onésime?

Pulchérie s'était approchée en croyant entendre le nom d'Onésime, et déjà surprise de la joie du chien; mais, quand elle entendit Garandin nommer Onésime pour la seconde fois, elle jeta un grand cri et tomba à genoux.

— Pulchérie! s'écria Onésime.

— Est-ce toi, Onésime, qu'on nous disait mort?

— Ce n'est pas le moment de causer, dit Épiphane; si on sait qu'Onésime est ici, il est perdu.

— Et on ne tardera pas à le savoir par ton moyen, lâche et traître que tu es; mais ce n'est pas encore le moment de régler nos comptes, seulement disparais à l'instant.

Et, en disant ces mots, Onésime mit la main sur un poignard de marin qu'il portait à la ceinture. Épiphane était déjà loin.

— Chère Pulchérie, reprit Onésime, ce n'est pas seulement la peur qui fait fuir Épiphane; d'ailleurs le temps n'est pas arrivé où je veux être au milieu de vous, mais je n'ai pu résister au besoin de vous voir de loin hier à l'église. De qui étiez-vous donc tous en deuil? Je n'ai appris la mort de personne.

— Onésime, c'était un service pour le repos de votre ame qu'on célébrait hier.

— Chère Pulchérie, ma seule pensée, tout ce que j'aime au monde, vous avez donc adopté mon pauvre Mopse?

— Êtes-vous en sûreté, Onésime?

— Moi, pas le moins du monde.

— Fuyez alors, malheureux!

— Il faut que je voie quelqu'un qui ne sera ici que demain.

— Mais si Épiphane vous trahit.... c'est possible.

— C'est même parfaitement sûr. Aussi je ne voulais être reconnu par personne; j'aimais mieux qu'on me crût mort; il faudra peut-être que mes amis me perdent une seconde fois.

— Et cette horrible affaire....

— Je suis innocent, Pulchérie; mais je n'en suis pas moins condamné à mort.

— Comme vous êtes changé, Onésime!

— J'ai étudié, j'ai travaillé depuis que nous ne nous sommes vus; mais... tenez, j'aimerais mieux que nous ne nous fussions pas rencontrés. Adieu, ne parlez de moi à personne, pas même à Bérénice, si toutefois il n'arrive rien de mal; car, si je suis trahi et arrêté, vous n'entendrez que trop parler de moi. Soyez sûre d'une chose, Pulchérie, ma vie entière vous appartient; quoi qu'il arrive, elle sera à vous jusqu'à la fin; mon dernier soupir sera pour vous. Adieu.

Et Onésime disparut sous les saules et les arbres de la rivière. Mopse voulut le suivre, mais il le chassa. Pulchérie n'osa pas entrer à Dive, où elle devait cacher un si grand secret et où on aurait remarqué sans peine son émotion; elle alla droit à Cabourg; son oncle était couché depuis long-temps.

Il était près de minuit lorsque M. Bréville arriva à Beuzeval avec son ami, M. Edmond. M. Edmond était un homme d'un embonpoint peu ordinaire; il n'aurait pu mettre aucun des habits de M. Bréville, qui n'avait pas cru devoir lui en faire porter, et ne s'était muni que d'argent; on appela des fripiers, on eut beaucoup de peine à trouver ce qu'il fallait pour mettre en état de sortir de l'auberge M. Edmond ***, dont les formes démesurées n'avaient pas été prévues par les tailleurs. On finit cependant par trouver un habit à peu près à sa taille. Pendant le cours de ces recherches, M. Bréville demanda avec empressement le prix d'une redingote qui était mêlée aux hardes qu'on leur montrait; il la paya sans marchander, et fit beaucoup de questions au fripier.

La voiture qui ramenait M. Bréville et M. Edmond n'était plus qu'à quelques pas du château, quand un homme arrêta brusquement le cheval. En même temps une voix cria : — C'est moi, Hubert.

— Malheureux! imprudent! quelqu'un vous a-t-il vu?

— Oui, Épiphane.

— Diable!

— Et tout porte à croire qu'il a déjà pris ses mesures pour me faire arrêter. Aussi, si je ne vous avais pas rencontré ce soir, je serais parti dans la nuit.

— Il faut que vous entriez au château; nous allons voir ensuite ce qu'il y a à faire. Attendez que tout soit fermé. Quand vous verrez une lumière en dehors de la porte du salon, vous entrerez par la porte du jardin, où je vous attendrai.

— Très bien!

Il se passa au moins une demi-heure; après quoi, la lumière s'étant fait voir, Onésime fut reçu à la porte du jardin par M. Bréville, qui l'embrassa tendrement.

— Je suis bien mécontent de vous, Onésime. Comment, malgré ma défense.....

— Je ne pouvais plus attendre...

— Vous êtes un fou... Épiphane est allé prévenir les gendarmes; il est déjà revenu.

— Je m'en doutais.

— Il m'a parlé de votre rencontre. Ce qu'il fait, c'est dans votre intérêt et dans celui de votre famille. Il vous a d'abord conseillé de prendre la fuite, vous avez refusé de l'écouter; alors, pour vous sauver malgré vous, il est allé mettre les gendarmes en campagne, mais les

renseignemens qu'il leur a donnés les feront promener inutilement demain toute la matinée. Il a pensé que, voyant le danger si imminent, vous vous décideriez sans doute à fuir. Voici dans quel ordre il a indiqué au brigadier de gendarmerie les recherches à faire : d'abord ici, où il est bien sûr que vous ne serez pas, ensuite chez vos parens, puis à Cabourg, chez M. Malais; enfin chez les Glam, dont le fils va épouser votre sœur. Il pense que ces fausses démarches vous donneront, et au-delà, le temps de vous mettre à l'abri.

— Quelle trahison cachent ces précautions?

— Pas celle que vous croyez. Épiphane aime mieux, en réalité, vous voir en fuite qu'arrêté. Les gendarmes viendront ici à la pointe du jour. Soupez et dormez; nous causerons pendant que vous souperez.

Il était à peine six heures du matin; Bérénice se réveillait heureuse fiancée. Pulchérie était venue surveiller sa toilette. Tout à coup le fils Glam arriva, il apportait la nouvelle qu'Onésime n'était pas mort, qu'on l'avait vu dans le village, et qu'il avait été arrêté par les gendarmes au moment même où il prenait la fuite par-dessus les murs du château de Beuzeval. Cette nouvelle livra tout le monde aux impressions les plus diverses et même les plus opposées. Onésime était vivant, mais il ne vivait sans doute que pour mourir d'une mort infamante. Il ne fut plus question de mariage pour ce jour-là. Pulchérie alors put dire qu'elle l'avait rencontré la veille. Tout le monde caressa Mopse, qui avait si bien reconnu son maître. — Oh! dit Pélagie, si je l'avais au moins embrassé et serré sur mon cœur!

On remarqua avec étonnement que les gendarmes, après avoir conduit Onésime dans la prison de Caen, revinrent à Beuzeval, et ne s'en écartèrent pas pendant quelques jours. On ne tarda pas à citer les témoins, maître Épiphane Garandin et sa femme, ainsi que la servante du meunier; mais, ainsi que nous l'avons dit, Désirée avait quitté le pays sans laisser de traces.

M. Bréville alla souvent à Caen. Lorsque le jour du jugement fut fixé, il demanda à Tranquille Alain et à Pélagie s'ils voulaient y assister. Ils hésitèrent long-temps, mais ils reçurent une citation comme témoins, en vertu du pouvoir discrétionnaire du président. M. Malais, également cité, emmena sa nièce Pulchérie.

XXVIII.

Le jour du jugement arrivé (peu de nos personnages avaient dormi pendant la nuit), les témoins se rendirent à leur poste. Bérénice et Pulchérie se tenaient à l'écart avec Pélagie; toutes trois étaient pâles et se parlaient à peine. M. Malais, Tranquille Alain, Épiphane et sa femme étaient au banc des témoins. Les juges ne tardèrent pas à monter sur

leurs siéges, puis le président ordonna d'introduire l'accusé. Alors Onésime parut entre deux gendarmes, et s'assit au banc des prévenus. Les trois femmes, en le voyant, se prirent à pleurer en silence. Tranquille Alain évita de regarder du côté de son fils; sa tristesse était mêlée de sévérité. On fit l'appel des témoins; tous répondirent, à l'exception de Désirée, la servante du meunier, dont on n'avait pu retrouver la demeure, et de M. Bréville, dont on ne put expliquer l'absence. Le président annonça que les débats étaient ouverts. L'accusé ayant répondu aux questions d'usage qu'il était marin et capitaine marchand, le procureur du roi l'interrompit, et dit : Le prévenu n'avait pas ce titre lors de l'instruction qui précéda son évasion; ce titre est-il réel?

— Monsieur, reprit Onésime, je me suis enfui, parce que, bien qu'innocent, je voyais accumulées contre moi des probabilités qui auraient pu tromper la sagesse des juges. J'espérais que le hasard ou plutôt la Providence m'apporterait quelque preuve de mon innocence que je serais venu moi-même mettre sous les yeux de la cour. En attendant, sous le faux nom de Hubert, j'ai travaillé, je me suis fait recevoir capitaine et j'ai fait un voyage dans les Indes. Voici les papiers qui en font foi.

Le procureur du roi, donnant lecture alors de l'acte d'accusation, commença par rappeler la mort du meunier, qui avait évidemment perdu la vie en défendant son trésor. « La justice, continua-t-il, fut un moment embarrassée. Un seul homme était entré la nuit et avait accès chez Éloi Alain; mais cet homme était son neveu, cet homme était son héritier, ainsi qu'en fait foi le testament, et il le savait, comme l'ont établi non-seulement plusieurs témoignages, mais aussi ses réponses et ses aveux à lui-même. La défiance de la justice reculait devant un crime aussi odieux, lorsque les révélations d'un témoin oculaire vinrent l'obliger à croire à une perversité heureusement peu commune. Un personnage que des liens d'amitié et d'intérêt attachaient à cette famille, le nommé Épiphane Garandin, qui, maître d'école, avait élevé le prévenu, dit que, vaincu par la force de la vérité et par l'horreur du crime, il venait révéler aux magistrats un épouvantable forfait. Quelques heures avant le crime, il avait laissé Éloi Alain en parfaite santé partant pour un petit voyage. Onésime Alain, marin réfractaire, caché dans le pays, s'était introduit chez son oncle, et peu de temps après on l'avait vu s'échapper par une fenêtre. Le lendemain, on avait trouvé mort le meunier, qui était rentré dans la nuit au lieu de ne rentrer que le lendemain, comme on s'y devait attendre.

« Le prévenu, qui avait cette nuit même quitté le pays, fut arrêté au milieu d'un repas de matelots, au Hâvre, et amené en prison. Là, dans l'instruction, il avoua qu'après avoir épuisé toutes les prières afin d'obtenir quelques délais pour un débiteur du meunier, qui était de

ses amis, il avait cru pouvoir prendre à son oncle, dont il se savait le seul héritier, une somme qui serait rentrée quelques heures après entre ses mains, puisqu'elle devait lui être remise par ce débiteur aux abois. Il s'était, en effet, introduit chez le meunier de Beuzeval pendant l'absence de ce dernier, et avait ouvert une cachette dans laquelle il savait être renfermées des sommes importantes. Au moment où il venait de prendre l'argent dont il avait besoin, il avait entendu du bruit, et, regardant à travers la serrure, il avait vu un œil qui, de l'autre côté de la porte, suivait tous ses mouvemens. Effrayé, il s'était enfui et n'avait appris la mort de son oncle que long-temps après et seulement lors de son arrestation au Hâvre. Il avait enfoui, en effet, la somme au pied d'un arbre, où les personnes auxquelles cet argent était destiné furent invitées par une lettre à l'aller chercher; mais celles-ci s'empressèrent de remettre entre les mains de la justice le résultat d'un crime dont il ne peut retomber sur elles le moindre soupçon de complicité. — Cette défense manquait complétement de la vraisemblance même la plus vulgaire. Le prévenu avouait toutes les choses matériellement prouvées et niait toutes les autres. L'instruction crut devoir le renvoyer devant la cour d'assises; mais, lorsque vint le jour du jugement, Onésime Alain s'était évadé. C'est seulement il y a quelques jours qu'il a reparu dans le pays, ramené par son imprudence, par sa confiance dans une trop longue impunité, ou plutôt par un arrêt de la Providence, qui ne laisse quelquefois les plus grands crimes impunis que pour leur infliger ensuite leur châtiment avec plus d'éclat. Onésime Alain, aujourd'hui entre les mains de la justice, est donc appelé de nouveau à se défendre; mais les preuves accumulées contre lui ne permettent guère d'espérer qu'il puisse le faire avec succès. »

Cette exposition de l'affaire fut suivie de la plaidoirie du ministère public. Il démontra l'épouvantable ingratitude d'Onésime, qui, comblé des bienfaits de son oncle, l'avait lâchement assassiné dans l'impatience que lui causait l'attente du testament. Il félicita Épiphane Garandin qui, saisi d'horreur à la vue d'un pareil forfait, avait rejeté loin de son cœur honnête une vieille amitié et n'avait pas hésité à faciliter à la justice l'accomplissement de ses rigoureux devoirs. Il termina en demandant contre Onésime l'application des articles 296, 297 et 302 du Code pénal.

Le président demanda à Onésime s'il avait quelque chose à dire pour sa défense et s'il avait fait choix d'un avocat. Un homme grand et sec perça la foule alors, s'avança jusqu'au pied du tribunal et dit :

— Monsieur le président, témoin cité, je demande, du consentement du prévenu, à prendre sa défense devant messieurs les jurés et les juges.

— Prévenu, dit le président, prenez-vous le témoin ici présent pour défenseur?

— Oui, monsieur.

— Comment vous appelez-vous?

— Hector-Eugène, comte de Sievenn.

Les habitans de Dive et de Beuzeval se regardèrent les uns les autres avec étonnement. Le président avait parlé assez bas, et M. Bréville, qui s'appelait maintenant le comte de Sievenn, avait répondu à l'instant même, lui qui semblait si souvent avoir peine à entendre les voix les plus fortes et les plus stridentes.

— Le témoin, dit le procureur du roi, n'est assigné que sous le nom de M. Bréville.

— Mettez Bréville, si vous voulez, c'est peu important. Voici cependant des papiers qui constatent mon identité.

— Ah çà! mais il n'est plus sourd, murmura Épiphane.

— C'est une singulière transformation, dit M. Malais. Du reste, je ne suis pas fâché que le propriétaire actuel de Beuzeval soit un homme tout-à-fait comme il faut; je m'en étais douté.

— Puis-je prendre la parole?

— Parlez, monsieur.

« Messieurs les jurés et messieurs les juges, je me trouvais sur la jetée du Hâvre au moment où un navire allait se perdre. Le danger était si effroyable, que les plus hardis pilotes hésitaient à se mettre à la mer. Onésime Alain se présenta, son exemple encouragea d'autres matelots. La fureur de la mer fut vaincue, et six hommes furent arrachés à une mort certaine. Le lendemain, au milieu d'un repas auquel on me fit l'honneur de m'admettre, Onésime Alain fut arrêté comme coupable d'un assassinat commis sur la personne de son parent et de son bienfaiteur dans l'intention de le voler. Moi qui avais vu le dévouement d'Onésime pour des inconnus, moi qui avais vu aussi de quel air il m'avait repoussé quand je lui avais sottement offert de l'argent, je trouvai l'accusation invraisemblable et absurde. Je n'abandonnai pas cet homme si brave et si généreux; je ne tardai pas à apprendre qu'il avait, il y a quelques années, exposé sa vie pour sauver celle de ce parent qu'on l'accusait d'avoir lâchement assassiné. Néanmoins des témoignages accablans se réunissaient contre lui. Des circonstances qui ressemblaient singulièrement à des preuves s'accumulaient. Je m'informai; je vis qu'Onésime allait être condamné; excusez mon audace, messieurs, mais je pensai que la justice se trompait, et qu'elle allait commettre une de ces très rares, mais très déplorables erreurs qui ont taché son hermine de quelques gouttes de sang innocent. Je n'avais absolument rien à répondre à l'accusation; mais une

voix éloquente me disait dans le cœur : Cet homme est innocent. Je le fis évader. Je fus aidé, je dois le dire, par un homme dont M. le procureur du roi vient de faire un remarquable éloge, par Épiphane Garandin, qui montra le plus grand zèle et le plus grand courage pour faciliter cette évasion. J'eus quelque peine à décider Onésime Alain à prendre la fuite. Il prétendait qu'étant innocent, il ne courait aucun risque d'être condamné. Votre sagesse, messieurs, était par lui dignement appréciée; mais je suis moins jeune, j'ai vécu, j'ai vu le monde, cela m'a donné une défiance sans aucun doute exagérée : je fis partir Onésime. J'ai quelques amis, quelque influence, même un peu d'argent. Onésime, dont l'éducation était nulle, travailla dans la retraite, travailla avec intelligence et opiniâtreté. Au bout d'un an et demi, il était reçu capitaine au long cours sous le nom d'Hubert, laissant, par mon conseil, de côté son nom d'Onésime Alain, en attendant qu'il pût le porter de nouveau sans tache et sans soupçon. »

— Mais, monsieur, dit le procureur du roi, il me semble que vous nous contez là des histoires qui vous sont parfaitement personnelles; ces épisodes n'appartiennent que très indirectement au procès, fatiguent l'attention de messieurs les jurés, et....

— Monsieur, répondit M. de Sievenn, vous avez parlé pendant deux heures et demie pour soutenir l'accusation, je ne demande qu'une demi-heure pour la détruire. Laissez-moi employer ma demi-heure à ma fantaisie. Messieurs les jurés, j'en suis sûr, ont trop d'intérêt à ne pas condamner un innocent pour s'ennuyer de mes paroles; d'ailleurs je vous ménage des détails qui à vous-même, monsieur le procureur du roi, procureront quelque satisfaction. — Puis-je continuer?

— Continuez, dit le président.

« Mon ami était à l'abri; je dis mon ami, messieurs, parce que l'homme assis là entre deux gendarmes m'avait fait l'honneur de m'appeler son ami, honneur que j'avais brigué le jour du sauvetage du navire, honneur que je trouvais plus grand encore depuis qu'il était malheureux, injustement accusé, et abandonné de tout le monde : le malheur donne aux hommes une sorte de consécration et les rend vénérables. Pour moi cependant, ce n'était point assez qu'Onésime Alain fût en sûreté contre l'erreur probable de la justice; je croyais, je sentais, je savais qu'il était innocent, et je n'avais pas la moindre preuve à en donner; cette preuve, il me la fallait, quand j'aurais dû consacrer ma vie entière à la chercher; c'était une grande et noble occupation, je m'y dévouai entièrement.

« J'arrivai à Beuzeval comme par hasard; je me montrai le plus sourd et le plus crédule de tous les hommes; je n'entendais rien, et je croyais tout. Ces deux infirmités écartèrent de moi toute défiance; on parlait librement devant moi comme si j'eusse été absent; je courus tout le

pays, je voulus savoir la vie de tout le monde. Il n'y a presque personne qui ne m'ait raconté à deux ou trois reprises l'histoire du meunier Éloi Alain trouvé mort dans sa chambre. Cent fois j'ai cru voir un commencement de clarté, cent fois je me suis heurté contre le faux et l'absurde. J'enregistrais tous les rapports, toutes les contradictions. Cela a duré trois ans, messieurs, et c'est seulement il y a trois semaines que j'ai eu la dernière preuve qui me manquait, non pas pour ma conviction, elle n'est pas plus forte que le premier jour, mais pour la vôtre, messieurs, et aujourd'hui je viens vous dire et vous prouver d'une manière irréfutable, d'abord, qu'Onésime Alain, mon ami, est innocent, ensuite que l'auteur de l'assassinat du meunier Éloi Alain est cet homme, Épiphane Garandin, dont M. le procureur du roi vient de faire l'éloge. »

En prononçant ces paroles, M. de Sievenn, la taille droite et majestueuse, les yeux étincelans, s'avança vers Épiphane, pâle comme un mort, le saisit par le bras, et, avec une force invincible, le traîna, jusqu'au milieu du prétoire, devant les juges et les jurés, muets d'étonnement et de terreur. Là, il répéta : Oui, messieurs, cet homme, Épiphane Garandin, est à la fois l'accusateur d'Onésime et l'assassin du meunier!

— Messieurs, s'écria Épiphane, c'est une calomnie; cet homme est fou.

Toute l'assemblée était dans la stupéfaction. Quand Épiphane, sur un signe du président, se remit à sa place, les témoins assis à côté de lui s'écartèrent, par une sorte d'horreur instinctive, pour ne pas le toucher. La cour délibéra. Les assistans, malgré les fréquentes invitations au silence, se communiquaient leurs impressions. Les femmes pleuraient. Le président, après avoir conféré avec les autres juges et avec le procureur du roi, fit conduire les témoins dans la salle qui leur est réservée, et ordonna qu'Épiphane resterait seul devant la cour. M. de Sievenn demanda alors que M. le président voulût bien faire introduire comme témoin la fille Désirée Maurel, qui avait été servante du meunier jusqu'à sa mort. Ce témoin, ajouta-t-il, n'a pas répondu à l'appel de son nom, pour des raisons que je me réserve de vous expliquer.

On appela, sur l'ordre du président, la fille Désirée Maurel, qui répondit aux questions d'usage, et alla rejoindre les autres témoins.

— Monsieur de Sievenn, demanda le président, voulez-vous continuer votre plaidoirie?

— Oui, monsieur le président. Je désirerais seulement qu'Épiphane Garandin répondît à une question.

— Dites-moi cette question, monsieur, et je la transmettrai au..... témoin.

— Voulez-vous, monsieur le président, demander au... témoin, pour parler comme vous, s'il persiste dans sa déclaration?

— Témoin Épiphane Garandin, que savez-vous de l'assassinat d'Éloi Alain, meunier à Beuzeval?

Épiphane se leva et dit : Je maintiens ce que j'ai dit dans l'instruction.

Le procureur du roi lut à haute voix la déposition d'Épiphane.

— Ainsi, dit le président, vous maintenez tout ce qui est contenu dans cette déposition?

— Oui, monsieur le président.

— Et votre conviction est que le meunier a été assassiné par Onésime Alain?

— Oui, monsieur le président.

— Est-ce là, monsieur de Sievenn, ce que vous désirez?

— Oui, monsieur.

— Il me semblerait juste et convenable, interrompit le procureur du roi, que, dans la nouvelle position que le défenseur du prévenu essaie de faire à un témoin, ce témoin fût, dès à présent, assisté d'un avocat. Est-ce l'avis de la cour?

Le président recueillit les avis, et demanda s'il se trouvait des avocats dans la salle. Plusieurs se présentèrent. — Épiphane Garandin, dit le président, je remets d'office votre défense à maître ***, c'est un de nos plus éloquens avocats; l'acceptez-vous?

— Oui, monsieur.

L'avocat se plaça auprès d'Épiphane, avec lequel il échangea de temps en temps quelques paroles à voix basse. Le président invita M. de Sievenn à reprendre la parole.

« Installé dans le pays, messieurs, ayant établi convenablement ma réputation de surdité et de crédulité, je pris pour gouvernante la fille Désirée Maurel, servante du défunt meunier, et pour secrétaire M. Épiphane Garandin, avec qui je n'avais eu que des rapports indirects lors de l'évasion d'Onésime. Maître Épiphane avait été tour à tour maître d'école, ferblantier, soldat, ménétrier, chantre, pharmacien, puis, en dernier lieu, assassin et faux témoin. Pour trouver de l'occupation au... témoin, comme l'appelle M. le président, je fis semblant de composer un ouvrage savant sur les huîtres. De ce moment, le combat fut engagé : tantôt je faisais vivre en paix Épiphane, sa femme et la fille Désirée; alors ils causaient sans se défier de moi; tantôt je jetais parmi eux quelques germes de discorde, et chacun d'eux, sous l'empire de la colère, me parlait des autres avec assez de liberté; j'écrivais, je composais mon dossier. Enfin, aujourd'hui, messieurs, je puis vous apprendre comment le crime a été commis en réalité. Je n'avancerai rien dont je n'aie à fournir les preuves les plus complètes.

« Onésime, poursuivi comme réfractaire, retenu dans le pays par une passion plus noble que raisonnable, trouvait un asile chez son oncle, auquel il avait sauvé la vie avec un rare dévouement. Voici une médaille qui constate sa belle action. Éloi Alain, — il faut le dire, malgré l'usage qu'ont les vivans de se débarrasser en faveur des morts de toutes les vertus qui les embarrassent, — Éloi Alain faisait l'usure. Il s'était approprié, par toute sorte de moyens peu honorables, la plus grande partie des biens de M. Malais de Beuzeval, et il le poursuivait à outrance pour faire vendre sa maison, tout ce qui lui restait d'une fortune considérable.

« Depuis long-temps, un lien d'amitié existait entre la famille d'Onésime et celle de M. Malais. Les enfans des deux maisons avaient été élevés ensemble. Onésime supplia son oncle d'avoir pitié d'un vieillard déchu d'une grande position de fortune, accablé par des malheurs de tout genre, et qui allait être réduit à la mendicité et au désespoir. Le meunier fut inflexible; le vieillard et le reste de sa famille allaient être chassés. Leur maison, leur dernier asile, allait être vendue, les affiches étaient apposées, lorsque Onésime, après s'être une dernière fois jeté aux genoux de son parent, ne prit plus conseil que de son désespoir. Il résolut de lui prendre la somme qu'il réclamait à M. Malais, pour que M. Malais la lui rendît le lendemain, sous forme de paiement. Éloi Alain était en voyage; Onésime ouvrit une cachette dont il soupçonnait la place, compta juste la somme nécessaire, puis, entendant du bruit, voyant un œil à travers la serrure, il prit la fuite et fit parvenir cette somme au malheureux débiteur du meunier, lequel, du reste, refusa d'en profiter, et la rendit quelques jours après à la succession. L'homme qui avait surpris Onésime et qui l'avait vu sans être vu par lui n'était pas le meunier, mais bien Épiphane Garandin, qui avait, comme Onésime, accès facile dans la maison. Soit qu'il eût voulu, comme Onésime, profiter de l'absence du meunier pour ouvrir la cachette, soit que, témoin par hasard de ce qui se passait, il eût songé qu'il lui était facile de faire retomber le vol sur un autre, il vida le trésor. Onésime avait enlevé huit mille sept cents francs, qui ont été restitués à la succession par M. Malais de Beuzeval; mais il restait en papier et en or vingt-huit mille francs, qu'Épiphane Garandin allait emporter lorsqu'il fut surpris à son tour, mais cette fois par le meunier, qui le saisit au collet, voulut crier, et qu'Épiphane étrangla, après quoi il emporta les vingt-huit mille francs.

« Le lendemain, on trouva le meunier mort et la cachette vide. Le cadavre avait dans la main un morceau de drap qu'il avait arraché probablement à l'habit de son assassin. On négligea de le mettre sous les scellés; quelques heures après, le morceau de drap avait disparu. Le voici.

« Épiphane, en rentrant chez lui, fut obligé d'avouer à peu près à sa femme ce qui s'était passé. Il avait, disait-il, trouvé le meunier assassiné, agonisant. Le voleur n'avait pas tout pris; il avait, lui, ramassé le reste, qui sans cela devait revenir à Onésime, assassin et héritier de son oncle. Dans les convulsions de son agonie, Éloi Alain, qu'il avait voulu secourir, avait déchiré sa redingote, sur laquelle avaient jailli aussi quelques gouttes de sang. Il ordonna à sa femme de brûler la redingote : celle-ci la mit au feu; mais, craignant que l'odeur du drap qui commençait à brûler ne se répandît dans le voisinage, poussée aussi peut-être par un sentiment d'avarice sordide ou par un aveuglement providentiel, la femme Garandin se hâta de retirer du feu la redingote, et la cacha. Depuis, elle la vendit à Caen à un fripier, nommé Samuel, qui la raccommoda et la revendit à un de ses confrères, Salomon, demeurant à Trouville, où je l'ai achetée. Voici la redingote, avec deux pièces d'un autre drap de même couleur, et remplaçant, l'une la partie arrachée par le meunier expirant, l'autre le morceau brûlé. Des chimistes retrouveront peut-être les traces du sang. M. le président peut faire citer les deux fripiers.

« Pendant qu'Épiphane croyait, comme il l'a toujours cru jusqu'à ce jour, que sa femme brûlait ce fatal vêtement, il allait trouver la fille Désirée, lui faisait la même fable qu'il avait faite à sa femme, mais avec quelques changemens dans les détails : il ne parla pas des vingt-huit mille francs. Il lui persuada d'enlever le morceau de drap laissé dans la main crispée du cadavre; mais cette femme, à laquelle certaines circonstances étaient suspectes, garda précieusement ce morceau de drap, que j'ai fini par me faire remettre. Elle était fort attachée à son maître. Épiphane la décida à tromper la justice, surtout en lui faisant espérer qu'on ne saurait pas que le meunier avait été assassiné par son neveu, ce qu'il serait, lui Épiphane, obligé de dire, s'il se trouvait en danger. Plus tard, quand elle fut suffisamment compromise par l'enlèvement du morceau de drap et par son mensonge à la justice, on se gêna moins avec elle, et elle en apprit un peu plus; mais elle crut toujours qu'Onésime était l'assassin. Aussi lui persuada-t-on de le laisser accuser, lorsqu'Épiphane, croyant voir planer quelques soupçons sur lui-même, se décida à perdre Onésime, contre lequel il n'était pas difficile d'accumuler des preuves apparentes. Cependant, tout pris qu'était Onésime dans les toiles qu'avaient ourdies autour de lui et le hasard et la perfidie de Garandin, celui-ci craignait qu'aux débats une lumière subite ou la prudence des juges ne vînt éclairer et faire apparaître la vérité. Aussi s'employa-t-il de son mieux à l'évasion de l'accusé. Quand j'eus pris la résolution de découvrir la vérité pour venir ensuite vous la dire, messieurs, je ne voulus pas par trop de précipitation rendre impossible une entreprise déjà au moins difficile. Aussi ai-je mis trois ans

à ramasser des preuves, et mon trésor est-il rassemblé grain à grain, comme celui d'une fourmi. Je réserve ce que j'ai à dire pour les témoins, quand M. le président voudra bien les interroger. »

Le président demanda alors à Épiphane ce qu'il avait à répondre à l'accusation que venait de porter contre lui M. de Bréville. Épiphane se leva et retomba sur son banc sans avoir pu prononcer un mot, puis il se releva et dit : — Il n'y a pas dans tout cela un mot de vrai, mais mon avocat répondra en plaidant.

L'avocat prit la parole, et dit : — J'ai conseillé à mon client de ne répondre à aucune question jusqu'à ce que j'aie conféré avec lui.

— Alors, dit le président, nous allons entendre d'autres témoins. Appelez la femme Garandin. Faites retirer Garandin, et que les gendarmes ne le quittent pas.

— Monsieur le président, demanda M. de Sievenn, puis-je adresser quelques questions aux témoins?

— Vous me les communiquerez.

Après les premières questions d'usage, le président demanda à Mme Garandin si elle reconnaissait la redingote achetée par M. Bréville. Elle affirma ne pas la connaître.

— Avez-vous vendu une redingote à Samuel, fripier?

— Je n'ai jamais vu Samuel, et je ne connais personne de ce nom.

— Asseyez-vous. Qu'on appelle le témoin Samuel.

Samuel fut interrogé : il reconnut au milieu des assistans la femme Garandin, qui lui avait vendu la redingote que lui avait achetée depuis Salomon de Trouville. D'ailleurs, cette vente était inscrite sur ses livres; seulement Mme Garandin avait un peu altéré son nom et avait dit s'appeler Mme Parentin.

— Et vous, femme Garandin, persistez-vous à nier avoir vendu au fripier Samuel la redingote qui vous est représentée?

— J'avoue que c'est vrai, mais j'ai peur. Je ne sais pourquoi on me fait toutes ces questions; je crains de faire des réponses qui me compromettent.

— Il n'y a que le mensonge qui puisse vous compromettre. Dites la vérité, ainsi que vous l'avez juré devant le Christ. Est-ce vous qui avez mis ces deux pièces, l'une remplaçant une déchirure, l'autre une brûlure?

— Non, monsieur.

— Votre mari ne vous avait-il pas ordonné de brûler cette redingote et n'avez-vous pas préféré la vendre?

— Tout ce que je me rappelle, c'est que je l'ai vendue.

— Le jour de l'assassinat du meunier, votre mari n'a-t-il pas apporté beaucoup d'argent à la maison?

— Non, monsieur, jamais nous n'avons été si pauvres que depuis ce malheur-là; tout le monde le sait bien.

— Monsieur le président, interrompit M. de Sievenn, voulez-vous demander à Mme Épiphane si ce n'est pas là une ruse imaginée par son mari, et qui la contrariait beaucoup. Demandez-lui aussi, je vous prie, si elle n'avait pas fini par obtenir de lui la permission d'acheter certains ornemens qu'elle mettait chez elle en fermant bien les portes. Demandez-lui si la première fois que je suis allé chez eux, dans sa précipitation, elle n'avait pas gardé un collier d'or, et si Épiphane, se fiant à ma surdité, ne lui a pas à ce sujet dit des injures à demi-voix en ma présence.

— On peut bien chercher à la maison, on n'y trouvera pas de collier d'or.

— Cela dépend du lieu où on cherchera. Si on lève une pierre sous les cendres, au fond du foyer de la cheminée, on trouvera le collier d'or et d'autres bijoux, et aussi la presque totalité des vingt-huit mille francs volés par Épiphane.

— Que répondez-vous à cela, femme Garandin?

— Monsieur le président, je dis que cela n'est pas vrai.

— On va aller faire des recherches.

— Eh bien! c'est vrai qu'il y a de l'argent, mais Garandin l'a trouvé.

— Monsieur le président, veuillez, je vous prie, demander à Mme Garandin si, dans une des querelles que j'avais soin de susciter entre elle et la fille Désirée, celle-ci n'a pas fait des allusions au crime d'Épiphane, qu'elle ne connaissait qu'en partie. Ne lui a-t-elle pas dit une fois entre autres: — Quand je voudrai, j'enverrai ton mari aux galères. A quoi Mme Épiphane a répondu d'un air suppliant et en me désignant; mais la fille Désirée a rappelé par un signe que j'étais sourd.

Mme Épiphane parut accablée et ne répondit pas. On fit paraître la fille Désirée, dont les réponses furent conformes aux assertions de M. de Sievenn. Elle se plaignit de M. Bréville, qui l'avait trompée si longtemps en faisant semblant d'être sourd; et puis, il avait l'air si bonasse, si crédule! on ne pensait pas à se défier de lui. Cependant elle se rappelle comment il avait soin tantôt de la brouiller, tantôt de la raccommoder avec les Alain. C'est par son conseil qu'elle avait quitté le pays.

On fit revenir Garandin. Le procureur du roi lui demanda où il avait trouvé l'argent qui était chez lui. Il répondit qu'il n'avait pas trouvé d'argent.

— Ce n'est pas la peine de nier plus long-temps, répliqua le magistrat; votre femme vient d'avouer que vous avez trouvé de l'argent.

— J'ai trouvé une fois un écu sur la route de Trouville.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de vingt-huit mille francs qui sont sous une pierre de votre cheminée. Votre femme, interrogée sur l'origine de cette somme importante dans votre situation, dit que vous l'avez trouvée.

L'avocat se leva et dit qu'il engageait derechef son client à ne pas répondre. — Messieurs les juges et messieurs les jurés, ajouta-t-il, la position du client qui m'a été donné ne me permet pas de le défendre sans quelques préparations et sans avoir conféré avec lui. Je demande donc que l'affaire soit remise à quelques jours. Nous aurons sans doute quelques témoins à faire citer, et nous demandons des délais convenables.

Le tribunal pensa que, de son côté, il avait des témoins à faire mander. Les distances étant fort rapprochées, il remit l'affaire au surlendemain ; mais il décida qu'Épiphane Garandin serait retenu en prison ainsi que sa femme et la fille Désirée, que tous les prisonniers seraient tenus au secret et ne pourraient conférer, même avec leurs défenseurs, qu'à partir du lendemain à midi, attendu que la nouvelle face qu'avait prise l'affaire exigeait un supplément d'instruction. Les gendarmes emmenèrent d'abord Onésime, puis Épiphane Garandin, sa femme et Désirée.

Je n'ai pas besoin de dire à quelle émotion tous nos personnages furent en proie jusqu'au jour du jugement. Tranquille et sa femme s'embrassaient, pleuraient et remerciaient le ciel. Pulchérie et Bérénice se vantaient de n'avoir jamais cru Onésime coupable; tout le monde maudissait Épiphane et son double crime; mais surtout on s'entretenait de M. de Sievenn, de sa patience et de son dévouement à l'innocence; on rendait grace à la Providence qui lui avait inspiré une ténacité si extraordinaire.

Le surlendemain arriva; l'avocat d'Épiphane plaida longuement, mais il ne dit pas grand'chose. D'ailleurs, M. de Sievenn avait un inflexible cahier rempli de notes accablantes, qui, lorsqu'elles étaient niées par un des accusés, étaient prouvées et reconnues vraies par les témoins. Il y avait là des observations pour chaque jour pendant trois ans, et souvent même il y avait trois ou quatre observations pour le même jour. La cour et les assistans furent très scandalisés d'entendre le chef du jury déclarer que les jurés reconnaissaient en faveur d'Épiphane des circonstances atténuantes. On ne manqua pas de rappeler que, dans le jugement qui avait frappé par contumace Onésime innocent, celui-ci n'avait pas rencontré le même bénéfice et avait été bien et dûment condamné à mort. Épiphane fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, sa femme à cinq ans de prison et la fille Désirée à un an, dont elle ne fit que trois mois, M. de Sievenn s'étant intéressé à elle comme il le lui avait promis.

Pour Onésime, il fut déclaré qu'*il n'y avait lieu à suivre contre lui*, et la cour ordonna qu'il fût sur-le-champ *relaxé* et mis en liberté *s'il n'était détenu pour autre cause*. C'est par là que commença et que commence d'ordinaire le dispositif du jugement quand il y a plusieurs ac-

cusés. Par une attention délicate de la justice, l'innocent acquitté apprend ainsi son sort le premier. Onésime, bien que conscrit réfractaire, fut immédiatement relâché, M. de Sievenn s'étant porté caution pour lui et le président ayant promis d'obtenir sa grace. L'assistance vit avec attendrissement ce grand et beau jeune homme, auquel les gendarmes livraient passage, s'aller mettre à genoux devant son père et sa mère, qui le bénirent avant de l'embrasser. M. de Sievenn avait des voitures toutes prêtes, et tout le monde se mit en route pour Dive.

Ce n'est que quelques jours après qu'un autre jugement rendu devant un tribunal civil ordonna la délivrance à Onésime Alain du legs de son cousin Éloi Alain, conformément au testament de celui-ci; mais c'était là une affaire de forme dont on n'apprit le résultat que par une lettre de l'avoué. Je n'ai pas besoin de dire quelle fut la joie de toute la famille Alain quand elle se retrouva dans la chaumière de Dive, où Onésime coucha cette nuit-là. Pélagie, par une douce et délicate prévision de femme, appela Pulchérie et, la serrant dans ses bras, lui dit : Ma fille !

XXIX.

Les jours suivans, on ne vit plus ni Pulchérie, ni Onésime. Onésime ne quittait pas le château de Beuzeval, où il était probablement occupé avec M. de Sievenn. Pulchérie, sous divers prétextes, resta chez elle à Cabourg. Une indisposition de M. Malais vint d'ailleurs remplacer les prétextes par une raison. Certaines révélations qui s'étaient faites au procès relativement à sa ruine l'avaient profondément humilié. Il s'écriait sans cesse : Que dira-t-on, mon Dieu ! je n'oserai plus montrer ma figure dans le pays; j'avais caché ma misère avec tant de soin et de succès, et voilà que ces maudits bavards en font le texte de leurs plaidoiries. — Pulchérie n'osa pas lui dire que personne n'avait jamais été dupe de sa triste comédie. Bérénice vint souvent voir Pulchérie; mais Bérénice elle-même était embarrassée. Contre l'attente de toute la famille, Onésime ne parlait pas d'épouser Pulchérie, on n'osait pas lui en parler non plus; mais Pélagie et Bérénice en causaient entre elles. — Cela manquerait à mon bonheur s'il ne me donnait pas Pulchérie pour fille, disait la bonne mère; je sens que je hais déjà celle qu'il épousera à sa place.

— On ne peut forcer personne pour ces choses-là, disait le père Alain; mais j'espère que ce n'est pas parce qu'il est devenu riche et que Pulchérie est pauvre qu'il est changé à son égard, j'espère que ce n'est pas cela.

— Oh! non, bien sûr, s'écria Bérénice, et je suis certaine qu'il ne pense

pas à autre chose qu'à épouser Pulchérie; je gagerais qu'il viendra ce soir, mes chers parens, vous demander votre consentement.

— Il ne l'attendra pas long-temps, dit Pélagie.

Mais il ne vint ni ce soir-là, ni les soirs suivans, et Bérénice commença à s'inquiéter. Aussi ses conversations avec Pulchérie étaient-elles embarrassantes; elle craignait de froisser le cœur ou de blesser l'orgueil de Mme de Morville. Pulchérie pleurait et disait : — Il a raison, il me rend mes dédains. Ne l'ai-je pas dédaigné, moi, quand il m'aimait tant et qu'il était pauvre? Hélas! le ciel m'est témoin que ce n'est pas sa pauvreté qui m'empêcha alors de songer à lui. Comme il est changé! comme son visage a pris de la noblesse! comme sa démarche est imposante! Et, depuis si long-temps que je sais qu'il s'était sacrifié pour moi, comment ne l'aurais-je pas aimé pour tant de misères endurées à cause de moi! mais aujourd'hui je dois l'éviter et lui cacher ma tendresse; quel malheur qu'il soit riche!

M. Malais l'appela auprès de son lit.

— Pulchérie, dit-il, je n'ose pas trop te demander de quitter tes amis; mais, moi, il faut que je m'éloigne de Beuzeval : on sait maintenant que je suis pauvre, je n'ose pas sortir; les enfans me montreront au doigt, je ne resterai pas ici.

— Nous partirons quand vous voudrez, cher oncle, cher père; je ne demande pas mieux, pourvu que j'aie quelques nouvelles des amis que je laisserai ici, pourvu qu'une lettre de temps en temps m'apprenne qu'ils sont heureux. Je pense que vous et moi nous serons mieux partout ailleurs; je vais écrire à Mme de Fondois, mon ancienne amie, je vais la prier, elle qui va dans le monde, de me trouver à Paris des leçons de piano. Nous irons à Paris : là on paraît ce qu'on veut, personne ne sait ce qui se passe chez vous et n'en prend souci; je vous soignerai bien, nous vivrons heureux.

— Merci, merci! ma douce Pulchérie, s'écria le vieillard, je n'aurais pas osé te le demander, mais tu me sauves la vie; je ne voulais pas te laisser seule, et cependant je ne pourrais plus vivre ici, ici où tout le monde me sait dans la misère, ici où le meilleur sentiment que je pourrais inspirer serait de la pitié; merci, merci! Quand partirons-nous?

— Quand vous voudrez, mon oncle; mais ne pensez-vous pas qu'il faille attendre la réponse de Marie?

— Comme tu voudras; toujours est-il que je ne mettrai pas les pieds hors de la maison, si ce n'est pour quitter Dive et n'y jamais rentrer. Oh! non; je ne donnerai pas aux gens le plaisir de rencontrer pauvre et humilié par les chemins le seigneur de Beuzeval qu'ils ont vu riche et heureux. J'attendrai; d'ailleurs je n'ai pas bien besoin de sortir : qu'est-ce que je vois quand je sors? Des terres qui ont été à moi, des

bois à moi que l'on abat, le château de Beuzeval, un château où j'ai dépensé tant d'argent et de soins, et où je ne puis promener mes regards qu'à travers une grille. On dit que ce M. de Sievenn, qui a fait une belle action en sauvant un innocent de l'échafaud, mais qui a parlé de choses et de gens dont il aurait pu se dispenser de parler, fait énormément travailler à Beuzeval, comme si j'y avais laissé quelque chose à faire. Je suis sûr qu'il gâte tout; je voudrais seulement y entrer une fois pour voir le mauvais goût de ces gens-là.

— Pourquoi faire, mon oncle? ce serait vous donner encore de nouveaux chagrins; pour moi, pourvu que j'apprenne quelquefois que mes amis d'enfance sont heureux, et ils le seront, — ils ont maintenant tout ce qui leur manquait, — je ne regretterai ici que des tombeaux.

Le vieillard revint en peu de jours à la santé par l'espoir de quitter bientôt Dive; il ne voulait pas même ouvrir une fenêtre, et ne prenait l'air que le soir pour ne pas être vu.

On reçut bientôt une lettre de Marie de Fondois. Le ton de cette lettre était un peu protecteur. Cependant Marie s'était occupée de ce que lui avait demandé Pulchérie; elle lui avait déjà trouvé deux leçons et était sûre d'en trouver d'autres. La lettre renfermait beaucoup de doléances sur le malheureux sort de Mme de Morville, et cela sous une forme assez peu obligeante. Il faut dire pour l'explication de ceci que Marie de Fondois n'avait pas supporté avec patience d'être éclipsée dans le monde par Pulchérie de Morville, qui, pendant un temps du reste assez court, avait été plus riche et plus élégante qu'elle, et n'avait pas cessé d'être plus belle. Malgré le ton dédaigneux de son amie, Pulchérie fut enchantée de cette lettre, et, d'accord avec M. Malais, elle pressa les préparatifs de leur départ.

Un jour, Bérénice rentra à la maison, tomba dans les bras de Pélagie, et fondit en larmes. — Tu ne sais pas, maman, Pulchérie va quitter le pays. Je l'ai trouvée faisant des paquets. Elle va à Paris avec M. Malais; elle dit que M. Malais ne peut supporter d'être pauvre là où il a été riche, surtout depuis qu'on a parlé dans le procès d'Onésime d'une misère qu'il croyait avoir cachée à tout le monde. Depuis ce temps-là, il n'a pas voulu sortir une seule fois de sa maison, tant il est honteux, et tu ne saurais croire combien il est changé. Pulchérie va donner des leçons de piano à Paris, et je pense aussi qu'elle n'est pas décidée seulement par le chagrin de M. Malais : Onésime et son inexplicable indifférence y sont pour beaucoup. Elle a souvent les yeux rouges. Je ne lui parle pas d'Onésime, car, à vrai dire, je ne sais que penser de lui; elle ne m'en parle pas non plus, mais je vois bien que cela lui ronge le cœur. Il faut dire aussi qu'Onésime est bien singulier. Lui qui n'a jamais vécu que pour elle, au moment où il peut l'avoir, il a

l'air de ne pas seulement y penser. Je ne veux cependant pas croire qu'il soit changé ainsi parce qu'il est devenu riche. D'ailleurs, que pourrait-il désirer? Pulchérie est si belle, si distinguée, et elle l'aime! Je lui ai tant parlé, depuis trois ans, de l'amour, du dévouement et des chagrins de mon frère! Enfin Pulchérie va partir, et en effet je comprends qu'elle ne veuille pas rester ici. Je n'ai rien pu lui dire; j'étouffais et je suis accourue pour pleurer avec toi.

— Mais c'est affreux, s'écria Pélagie; je ne veux pas que Pulchérie s'en aille. Il est vrai qu'Onésime ne nous gâte pas non plus; il est toujours en course au château de M. de Sievenn. Ce M. de Sievenn lui a rendu un grand service, et c'est un véritable ami; mais enfin il ne peut pas lui faire oublier sa famille et sa maîtresse. Écoute, Bérénice, cela ne peut pas aller ainsi; il faut au moins qu'il s'explique. Prends ta cape, et allons toutes les deux au château, nous lui parlerons; il faudra bien qu'il nous laisse voir ce qu'il a dans le cœur.

— Allons, ma mère.

Toutes deux se mirent en route. Comme elles passaient à une petite distance du cimetière de Beuzeval, elles virent Pulchérie qui était à genoux sur la tombe de son enfant, et qui alla ensuite prier sur celle de sa tante; puis elles la virent cueillir des fleurs sur les deux tombes et baiser la pierre qui les recouvrait.

— Ma mère, dit Bérénice, vois-tu, elle vient leur dire adieu.

Elles ne furent pas long-temps sans arriver au château. Elles demandèrent Onésime. On leur dit qu'il était parti le matin à cheval, mais qu'il ne tarderait pas à rentrer. Elles attendirent une demi-heure, et il arriva. Il embrassa sa mère et sa sœur avec effusion.

— Onésime, dit Pélagie, nous venons de passer auprès du cimetière de Beuzeval; nous avons vu Pulchérie qui disait adieu aux morts qu'elle y laisse.

— Adieu?

— Oui, ajouta Bérénice, elle s'en va à Paris avec M. Malais; elle quitte Dive pour n'y plus revenir.

Onésime devint pâle, et, prenant sa sœur par le bras, il s'écria : — Elle n'est pas partie, au moins, elle n'est pas partie?

— Oh! maman, s'écria Bérénice en pleurant de joie, il l'aime; tu vois bien qu'il l'aime toujours.

— Que veux-tu dire? demanda Onésime.

— Nous pensions que tu n'aimais plus Pulchérie.

— Moi! Et pourquoi donc ai-je vécu? quel a donc été toujours le but de ma vie? en quoi a-t-on pu en douter?

— Mais, dit Pélagie, ta conduite a été bien singulière, et Pulchérie a dû se croire dédaignée.

— Dédaignée, Pulchérie! Mais je l'adore, ma mère, mais je ne respire que pour elle! Je n'ai pas cru un moment qu'elle en pût douter ni vous non plus.

— Eh bien! ton silence, dont elle ne dit rien, est sans aucun doute ce qui la fait partir, quoiqu'il y ait aussi le vieux Malais qui meurt de chagrin et ne veut rester ici à aucun prix.

— C'est une idée de M. de Sievenn qui me retient ici; mais tout est fini. Comment! vous avez pu croire que j'oubliais Pulchérie? Vous êtes sûres qu'ils ne partent pas aujourd'hui, au moins?

— Oh! non, Pulchérie ne nous a pas dit adieu.

— Mais êtes-vous certaines qu'elle veut vous dire adieu? Redescendez bien vite, surveillez tout; mon père est-il à la maison?

— Oui.

— Eh bien! je vais chercher M. de Sievenn, attendez-moi à Dive.

Pulchérie resta plus d'une heure dans le cimetière à pleurer, à prier, à répéter : Adieu, adieu! Puis elle rentra à Cabourg, où elle trouva le vieux Malais tout joyeux, car on devait partir le soir même, et Pulchérie laissait le vieillard arranger les choses au gré de sa triste et maladive vanité. Ils avaient vendu leurs meubles, et n'emportaient que leurs vêtemens et leur linge. M. Malais, se voyant un peu d'argent, voulait sortir *décemment* du pays qui lui paraissait triompher de sa pauvreté. Il voulait se faire conduire *en chaise de poste* jusqu'à Honfleur. — Là, dit-il, on ne nous connaît pas, nous pourrons voyager dans la rotonde de la diligence, et nous rattraperons ce que nous aura coûté la chaise de poste. Ici, nous allons dire que nous partons pour Paris à cause d'un héritage important qui nous est survenu; j'en ai déjà dit un mot au maire de Dive, qui passait devant la porte et que j'ai fait entrer un moment : cela va bientôt courir tout le pays; j'ai écrit pour avoir une chaise de poste, cela confirmera l'histoire de l'héritage; de cette manière, quand on parlera de moi à Dive ou à Beuzeval, au lieu de dire : C'est un pauvre diable qui s'est ruiné et qui est mort dans la misère, on dira : Oh! oh! M. de Beuzeval, voilà un homme qui avait du bonheur; on l'avait ruiné en abusant de sa générosité; eh bien! il lui est survenu une fortune plus belle encore que la première. — Vois-tu, quand les gens sont pauvres, on dit toujours que c'est leur faute, c'est plus commode; mais, si on nous croit redevenus riches, on trouvera toute sorte d'excuses à mes sottises.

— On ne dira que la vérité, mon cher oncle, en disant que vous vous êtes ruiné par votre générosité.

— Et un peu aussi par la vanité de m'allier à un comte, petite nièce. C'est égal, j'ai écrit à la poste d'envoyer ce soir à six heures une chaise de poste pour M. Malais de Beuzeval et Mme la comtesse de Morville. A six heures, les pêcheurs seront rentrés, je veux qu'on nous voie partir,

qu'on nous voie partir en chaise de poste. As-tu fait tes adieux à la famille Alain?

— Pas... tout-à-fait... mon oncle; ils sont de ma famille aussi, et si vous vous accusez d'un peu de vanité, je puis, moi, m'accuser avec au moins autant de raison d'en avoir eu beaucoup et de la plus mauvaise espèce. Je n'ai pas toujours été pour la famille Alain ce que j'aurais dû être, et cependant je les ai toujours trouvés bons, tendres et dévoués, sans parler du dévouement sublime de l'un d'eux. Je vais aller à Dive. Je voudrais bien que cette pénible épreuve fût passée; je vous avoue que je la redoute plus que tout le reste.

— N'oublie pas de leur faire part de l'héritage, parce que, si nous ne disons pas la même chose à tout le monde, on finira par découvrir la vérité.

Pulchérie mit sa mante et allait sortir, lorsqu'on frappa à la porte, et on vit entrer Tranquille Alain avec Pélagie et Bérénice en habits de dimanche. Ils étaient suivis de M. de Sievenn, d'Onésime et du fils Glam, qui resta en dehors avec M. de Sievenn.

— Bien le bonjour, monsieur de Beuzeval, dit Tranquille Alain; mais qu'est-ce que ces paquets? est-ce que vous allez en voyage?

— Oui, mon cher Alain, oui, mon bon ami; j'avais un cousin qui s'est laissé mourir, le cher homme, c'est le seul plaisir qu'il ait fait à quelqu'un dans sa vie; pendant que je me ruinais bêtement ici, lui s'enrichissait à Paris, et il est mort juste à temps pour rétablir mes affaires. Me voici un peu plus riche que je n'étais auparavant. Nous allons à Paris, où nous devons nous fixer.

— Oh! alors, monsieur de Beuzeval, je ne sais plus s'il faut vous dire ce que... Non... je crois que non.

Pélagie entraîna Pulchérie dans une autre chambre, et lui dit : — Est-ce vrai cet héritage? Alors il n'y faut plus penser. Ce pauvre Onésime va te perdre encore une fois. Il t'aime;... il en mourra cette fois... Je sais pourquoi il ne disait rien...

— Ma bonne mère, dit Pulchérie, c'est parce que ce n'est pas vrai qu'il me perd et que je le perds aussi, car je n'ai appris à le connaître que pour le regretter.

— Rentrons, dit Pélagie.

— Mon bon ami, disait M. Malais à Risque-Tout, si je puis vous être utile à Paris, vous me le direz; je serai enchanté de vous servir.

Pélagie prit à part son mari, Onésime et Bérénice. Alors Alain s'avança vers M. de Beuzeval : — Écoutez, monsieur de Beuzeval, lui dit-il, ce n'est pas pour votre argent que nous vous avons toujours aimé dans notre famille; nous ne vous respectons pas moins depuis que vous êtes ruiné. Je ne sais si vous avez bien voulu y faire attention. Ce n'est donc pas à nous qu'il faut faire des histoires.

Ici Pélagie fit des signes à son mari pour l'empêcher de continuer; mais ce fut parfaitement inutile. Alain poursuivit : — Il ne s'agit pas de ça. Je sais la distance qu'il y a entre vous et nous, monsieur de Beuzeval; nous ne vous méconnaissons pas, et ce n'est pas parce que vous avez un peu moins d'argent aujourd'hui que nous nous en ferons accroire. C'est un peu hardi ce que je vais vous dire, mais il faut pourtant que je vous le dise : vous connaissez Onésime depuis son enfance; on l'a élevé avec Pulchérie; ç'a été son dieu toute sa vie; il s'est toujours dévoué à elle; il a pour elle exposé sa vie, son honneur. Il nous a rendus bien malheureux tous pendant plusieurs années; il m'a fait bien des fois désirer d'être mort; enfin, c'est fini, n'en parlons plus. Onésime n'est plus un paysan; il a étudié, il parle comme un monsieur; il est capitaine au long cours, il est riche. Ce n'est pas quelque chose qui peut vous toucher; mais, pour diminuer un peu la distance qu'il y a entre vous et nous, il ne faut rien négliger de nos petits avantages. Eh bien! monsieur de Beuzeval, voulez-vous lui donner Pulchérie?

M. Malais allait répondre et commençait : — Ma nièce, Mme la comtesse de Morville... Pulchérie le pria de l'excuser si elle l'interrompait, et dit : — Je ne veux pas avoir dédaigné Onésime quand j'étais riche, et l'accepter quand il est riche à son tour et que je suis devenue pauvre. Certes, depuis que je le connais, depuis que je sais ce qu'il a fait pour moi, j'ai conçu pour lui des sentimens aussi affectueux qu'il pourrait le désirer; mais il faut que je parte.

— Pardon, dit Onésime. Pulchérie, au nom de l'amour le plus profond, au nom d'une existence qui vous a été consacrée tout entière, est-ce la seule cause qui vous empêche d'être à moi?

— Je voudrais être riche ou que vous fussiez pauvre, Onésime.... mais cessez de me mettre à une épreuve trop cruelle. Il faut que je parte, et je partirai.

Onésime alla appeler M. de Sievenn. Celui-ci s'avança vers M. Malais et lui dit en ouvrant une tabatière pleine de cendres :

— Que voyez-vous là-dedans, monsieur de Beuzeval?

— Pourquoi cette question, monsieur?

— Vous le sauriez déjà, si vous m'aviez répondu.

— Eh bien! je vois quelques pincées de cendres.

— Ah!... Eh bien! ces cendres sont tout ce qui reste de l'acte de vente du château de Beuzeval et des titres de ce que vous deviez au meunier. Peut-être même s'y mêle-t-il un peu des cigares qu'Onésime et moi nous avons allumés avec ces paperasses.

Tous les assistans restèrent ébahis.

— De sorte que vous ne m'avez jamais vendu Beuzeval, de sorte que vous n'avez jamais dû un sou dessus.

— Mais, monsieur, dit M. Malais, je ne sais si...

— Cela ne me regarde pas, monsieur de Beuzeval; j'avais acheté Beuzeval pour le compte d'Onésime, qui m'a parfaitement remboursé. Il m'a dit ses raisons pour allumer nos cigares avec les papiers en question; je les ai trouvées bonnes, et jamais cigares ne m'ont paru aussi délicieux. Si vous voulez qu'il vous dise ses raisons, j'espère que vous serez de mon avis.

— Monsieur de Beuzeval, dit respectueusement Onésime, je suis, vous le savez, je crois, héritier de mon cousin le meunier de Beuzeval. J'ai trouvé dans ses papiers des preuves qu'il y avait eu des erreurs graves dans les affaires qu'il avait faites avec vous et avec votre parent M. le comte de Morville. Ces erreurs ont porté les intérêts des sommes prêtées à un taux exorbitant et ruineux. Mon cousin est mort subitement, et j'ai cru, pour sa mémoire, devoir effacer une injustice qu'il n'avait pas eu le temps de réparer. Les hypothèques sur le château de Beuzeval et sur une partie de ses dépendances m'ont paru devoir être annulées. Vous ne pouvez, monsieur, refuser d'accepter ce qui est à vous, ce qui ne vous avait été enlevé que par une erreur de comptes.

— Eh quoi! Onésime, c'est toi, toi qui me rends le château de Beuzeval, mon château où ma pauvre Dorothée est morte! Je pourrais encore demeurer à Beuzeval!

— Soufflez là-dessus, monsieur, dit M. de Sievenn à M. Malais en lui présentant la tabatière où était la cendre. Vous ne voulez pas? je vais souffler moi-même. — Et la cendre s'envola et tomba dans la chambre. — Voilà qui est fini, ajouta M. de Sievenn. Mais qu'est-ce que cette voiture qui s'arrête devant cette porte?

— C'est une voiture que j'ai demandée pour la comtesse de Morville, ma nièce, et pour moi, à cause de notre départ.

— Elle va vous conduire chez vous, à Beuzeval, où vous retrouverez tout comme vous l'avez laissé. Nous avons eu assez de peine à remettre tout en ordre, Onésime et moi.

Le vieillard, succombant à tant d'émotions, tomba assis et pâle dans un fauteuil. Pulchérie se précipita pour le secourir. On donna de l'air, il ouvrit presque aussitôt les yeux.

— N'ayez pas peur, dit-il, cela ne fait pas de mal. Mais enfin, Onésime, que veux-tu, mon garçon? je n'ai rien au monde que ce que tu me donnes. Demande à Pulchérie si elle est plus riche que moi.

Onésime se tourna vers son père et lui donna des papiers que lui tendit M. de Sievenn : — Un fils, dit-il, ne peut pas être plus riche que son père. Ces papiers vous donnent tout ce qui vient du cousin Éloi. Tout est à vous et à ma mère. Vous prendrez chez vous Bérénice et Glam, moi et Pulchérie, si elle y consent. Puis, s'adressant à Pulchérie : — Pulchérie, ajouta-t-il, ma vie tout entière a été à vous jusqu'ici;

voulez-vous en accepter le reste? Je ne suis digne de vous que par mon amour.

Pulchérie se jeta dans les bras de Pélagie, puis dans ceux de Bérénice, qu'elle embrassa sur les deux joues. Onésime cueillit ces baisers sur les joues de sa sœur.

Il y a une douzaine d'années à peu près, par une chaude journée d'août, je me promenais sur la côte de Beuzeval. Le soleil brûlait la terre; les oiseaux se taisaient; on n'entendait que les sauterelles dans les chaumes. Je m'étais assis à l'ombre des saules, au bord de la riante et limpide rivière de Beuzeval, qui murmurait sur les cailloux, en baignant le cresson et les myosotis aux fleurs bleues.

Non loin de moi s'était mis aussi à l'ombre un vieux berger, vêtu d'une souquenille brune; d'un chapeau à larges bords s'échappaient de longues mèches de cheveux blancs qui venaient se mêler à une barbe également blanche; malgré cela, il était loin d'avoir l'air vénérable. Sous ses sourcils épais on voyait des yeux pleins de ruse, qui semblaient éviter les regards. Ses chiens haletaient couchés à ses pieds. Les moutons cherchaient, dans les chaumes coupés, de petits liserons à fleurs rose pâle, qui exhalent une odeur d'amande, seule verdure que le soleil eût laissée dans le champ où ils se trouvaient. Quelques-uns broutaient un peu d'herbe sous les arbres, ou s'efforçaient d'atteindre quelques feuilles aux branches pendantes des saules.

Je voulus faire causer le berger. Je risquai l'observation usitée en pareil cas, qu'il faisait bien chaud. D'une part, il ne pouvait nier la chose; d'autre part, j'en paraissais tellement convaincu, que je n'avais pas besoin d'être confirmé dans cette opinion par l'assentiment du berger. Il n'y avait pas besoin de réponse, il ne me répondit pas. Je lui demandai alors combien il y avait de chemin de Beuzeval à Dive, où je logeais, et quel était le chemin le plus court. Il se leva, rassembla ses moutons, siffla ses chiens et se mit en marche sans m'avoir répondu. Je ne tardai pas à le voir disparaître derrière les haies.

Je m'égarai un peu en rentrant à Dive; mon hôtesse me dit : Monsieur, ce n'est pas ma faute si votre dîner ne vaut rien; il n'y a réellement pas de bon sens à rentrer dîner à sept heures.

— Ma foi, dis-je, c'est la faute d'un berger qui n'a pas voulu m'enseigner mon chemin, et je me suis un peu égaré.

— Je ne risque rien, murmurai-je en m'adressant à la fille de l'hôtesse, de mettre la chose sur le dos à l'homme que j'ai rencontré. Si sa

physionomie ne me trompe pas, il en a d'autres et de plus lourdes sur la conscience.

— Si c'est celui que nous savons bien, dit l'hôtesse qui écoutait toujours ce qu'on disait à sa fille, surtout quand on parlait bas, si c'est un homme très vieux, très maigre, à cheveux blancs et à barbe blanche, vous n'en imaginerez jamais sur lui autant qu'il en a fait. Aujourd'hui il est sorcier, il jette et lève des sorts, il préserve les jeunes gens de la conscription; mais il est sombre et taciturne, il y a des endroits où il ne passe jamais. Vous ne le feriez pas descendre jusqu'au moulin de Beuzeval pour tout l'or du monde. Je parle du moulin qui est au bord de la mer. Il y a bien long-temps, il a assassiné un meunier à qui était, non pas le moulin, mais un autre bâti à la même place. Il ne passe pas non plus sur l'emplacement où était autrefois le château de Beuzeval. Il y a là-dessus une histoire... terrible, où il est question de bien du monde; mais la plupart des gens d'alors sont morts, les autres ont quitté le pays et ne sont plus jeunes. Le berger Garandin a, dit-on, quatre-vingt-seize ans, mais il mourra ici. Il avait, dans le temps, été condamné aux galères à perpétuité; il a eu sa grace au bout de douze ans. Seulement on ne lui permet pas de s'écarter du pays où, tout vieux qu'il est, on le surveille sévèrement.

Je demandai si on pourrait me raconter cette terrible histoire. L'hôtesse me mena chez une très vieille femme sourde qui faisait de la dentelle noire. Elle avait connu tous les personnages de ce récit, et était parente de Désirée, la servante du meunier. Elle mit plusieurs jours à se rappeler et à me conter l'histoire.

Je viens de vous la conter à mon tour.

ALPHONSE KARR.

STATISTIQUE LITTÉRAIRE.

DE

LA PRODUCTION INTELLECTUELLE

EN FRANCE DEPUIS QUINZE ANS.

I. — *La Littérature française contemporaine,* dictionnaire bibliographique, 1840-47.[1]
II. — *Journal de la librairie,* 1830-47.

Théologie, Droit, Philosophie, Économie politique.

I.

Positive comme la statistique, aussi aride en apparence, mais non moins féconde en enseignemens inattendus, parce qu'elle groupe les idées comme la statistique groupe les faits, la bibliographie, qui touche à toutes les sciences, qui les embrasse, les éclaire, les rattache entre elles, est généralement, malgré son extrême utilité, renfermée en France dans un cercle restreint d'hommes spéciaux, et c'est peut-être à cette indifférence du public et même des gens de lettres et des savans pour les études bibliographiques que nous devons tant d'ouvrages inutiles sur des sujets déjà plus heureusement traités, tant d'omissions inexcusables dans les livres les plus sérieux, et surtout cette ignorance de notre

(1) Chez Félix Daguin, quai Voltaire, 11.

histoire littéraire que nous reprochent les Anglais et les Allemands, mieux renseignés que nous, il faut en convenir, sur les écrivains qui font leur gloire. L'homme de lettres qui écrit son livre s'inquiète peu de ce que d'autres écrivent autour de lui. Le public, de son côté, lit souvent sans chercher ce qu'il doit lire, sur l'enseigne trompeuse d'un nom, sur la foi plus trompeuse encore d'une mention complaisante ou intéressée, et, pour un volume qu'on ouvre au hasard, on en laisse passer mille sans en soupçonner même l'existence. Le bibliographe, au contraire, fidèle à sa devise : *Livres nouveaulx, livres viels et anticques*, s'embusque à l'affût de tout ce qui s'imprime et se réimprime. Il dresse le bilan de toutes les idées humaines; il sait tous les détours des nécropoles silencieuses de la science et des lettres, et, cicerone intelligent, il indique à chacun la place où dorment les morts qu'il cherche, ce que ces morts ont laissé de leur passage dans ce monde, et les volumes qu'il faut fouiller.

Au XVIe siècle, quand on touchait aux origines de l'imprimerie, quand l'apparition d'un livre était encore un événement, la bibliographie était nécessairement fort restreinte, et tout se bornait à quelques catalogues qui ne donnaient que des titres; mais, dans le siècle suivant, les progrès furent rapides. Les catalogues s'éclairèrent par la critique, se complétèrent par l'histoire littéraire et par la biographie. De nos jours, la science bibliographique, par l'accumulation même des livres, a pris une extension nouvelle. Elle a produit des travaux également utiles à ceux qui lisent, composent, achètent ou vendent des livres. Il suffit de nommer parmi les auteurs de ces travaux MM. Van Praët, Barbier, Renouard, Brunet, auteur du *Manuel du libraire*, vaste encyclopédie à laquelle l'Allemagne elle-même n'a rien à opposer; Nodier, qui porta dans l'étude des livres la science de Bayle, l'esprit de Sterne et la mélancolie d'un poète; M. Quérard, qui, après vingt ans d'un travail assidu, et par un véritable tour de force de patience, a dressé, sous le titre de *la France littéraire*, l'inventaire de tous les livres français publiés soit en France, soit à l'étranger, dans le cours du XVIIIe siècle et la première période du XIXe, inventaire que complète jusqu'à l'année 1845 le dictionnaire bibliographique intitulé : *la Littérature française contemporaine*, dictionnaire qui renferme, outre les titres des livres français publiés depuis vingt ans, des notes critiques, historiques, littéraires et biographiques.

Pour quiconque veut embrasser d'un coup d'œil rapide et sûr le mouvement intellectuel d'une époque, un catalogue annoté comme l'ouvrage dont nous venons de parler sera toujours un guide utile, car les bibliographes donnent surtout des faits. Ils savent de quel côté se tourne la curiosité des esprits, la faveur du public, parce qu'ils ont compté pour chaque genre le nombre des volumes, pour chaque auteur le nombre des éditions. Ils savent les phrases que les changemens de règne ont fait disparaître, les dédicaces pour lesquelles on a fait des cartons, les comédies en cinq actes qu'on a réduites en vaudevilles; enfin ils peuvent compter pour toutes les gloires la hausse et la baisse, car ils ont le tarif exact par le catalogue des ventes au rabais. L'histoire des livres, on l'a dit souvent, est aussi curieuse, aussi instructive que celle des hommes : c'est là qu'il faut chercher la vie morale d'un peuple, et cette remarque, banale à force d'être vraie, est surtout vraie pour notre époque, où tout individu qui pense ou qui croit penser s'empresse de prendre le public pour confident; mais nous avons marché si vite dans les voies les plus diverses, les plus contraires même, que nous n'avons guère eu le temps de mesurer la route parcourue. Nous croyons donc qu'il n'est pas

sans intérêt d'utiliser dans une sorte de tableau synoptique les renseignemens contenus dans *la Littérature française contemporaine*, et de dresser, à l'aide de quelques autres publications bibliographiques, telles, par exemple, que les tables du *Journal de la librairie* du savant M. Beuchot, un résumé sommaire du mouvement intellectuel de ces quinze dernières années dans ses rapports avec la production matérielle des livres. Nous procéderons dans ce travail comme les bibliographes eux-mêmes. Nous donnerons d'abord, aussi exactement que possible, la moyenne approximative du nombre des ouvrages publiés dans la période qui nous occupe; il sera plus aisé de constater ensuite les envahissemens de l'industrie dans la littérature, les branches que la spéculation a exploitées avec le plus d'ardeur, les évolutions de l'opinion publique, et sur les divers points le progrès ou la décadence, l'échec ou le succès. En partant de la théologie pour arriver aux journaux, nous parcourrons le catalogue complet de l'immense bibliothèque qui s'étale devant nous, et nous aurons soin surtout de laisser parler les faits, qu'on se montre en général trop disposé à remplacer par des phrases, quand il s'agit de mettre en scène le siècle où nous vivons.

Ce qui frappe d'abord, lorsqu'on jette un regard rétrospectif sur les années qui viennent de s'écouler, c'est la confusion extrême des idées, la rapidité avec laquelle elles se succèdent, les contradictions qui éclatent à chaque pas, d'une part l'attachement obstiné à des traditions vieillies, de l'autre l'engouement irréfléchi pour toutes les nouveautés, l'absence de passions profondes au milieu d'une agitation fébrile, et la puissance du bon sens public en présence des excentricités individuelles les plus étranges. Tous les désordres de l'esprit se montrent à la fois, et parmi ces désordres il n'en est aucun qui ne soit à son tour jugé, condamné, puni comme il le mérite. Tout est spontané, le succès comme le revers. Les idées se produisent par explosion. On peut marquer par une date précise leur avénement et leur disparition, comme on peut marquer dans la biographie des hommes le quantième de la naissance et de la mort. Les médiocrités vaniteuses et les talens sérieux affluent jusqu'à l'encombrement. On se permet tout en fait de tentatives hasardées, d'excès téméraires, de hardiesses heureuses, et, en politique comme en littérature, c'est tout à la fois le chaos et la création. A peine la révolution de juillet avait-elle donné gain de cause aux espérances des partis, que, le lendemain même de la victoire, les esprits ardens formaient des espérances nouvelles. La souveraineté des rois et la souveraineté des peuples, le mariage, les croyances, la famille, la propriété, tout fut mis en question. La théocratie du moyen-âge eut ses apologistes comme la démocratie de 93, et chaque fois que ceux qui vivaient au milieu de ce tourbillon se demandaient: — Que se passe-t-il autour de nous? Sommes-nous en progrès? sommes-nous en décadence? Nos victoires compensent-elles nos défaites? — ils entendaient s'élever les voix les plus contradictoires : — « Rien n'a dégénéré, la France est toujours le flambeau des nations... Cette époque est grande... Elle est grande par la science, grande par l'éloquence, grande par l'industrie, grande par la poésie et par l'art... Il n'y a plus à cette heure, dans l'univers, qu'une seule littérature allumée et vivante, c'est la littérature française. » — Voilà ce que disait M. Victor Hugo à l'Académie française, dans son discours de réception, en juin 1840, et, trois ans auparavant, un penseur qui certes sait aussi juger son

époque proclamait précisément le contraire devant une autre académie. — « Le culte vrai et désintéressé de la science s'est affaibli parmi nous, disait M. Guizot en 1837; on veut du bruit ou du profit, une prompte satisfaction d'amour-propre ou un avantage matériel. » — Faut-il, dans un sujet aussi grave, en croire le grand poète ou le grand historien? ou bien encore s'en tenir simplement à cette maxime de Montaigne : « L'écrivaillerie est symptôme d'un siècle débordé. » — Nous ne décidons pas; nous nous bornons à constater cette contradiction qui éclate à tout instant dans les jugemens portés sur l'époque contemporaine.

Si les avis sont partagés en ce qui touche la question du progrès ou de la décadence, on est d'accord sur la prodigieuse activité des presses françaises, parce qu'ici du moins on peut marcher appuyé sur des données précises. En suivant, depuis les dernières années de l'empire jusqu'à nos jours, le mouvement de la production littéraire ou scientifique, on reconnaît que cette production est aujourd'hui plus que triplée relativement à ce qu'elle était dans les premières années du siècle. Nous donnons ici, comme point de comparaison, le mouvement des presses françaises dans les six premiers mois de l'an x :

Théologie	25
Mythologie	2
Philosophie	46
Législation, jurisprudence	41
Agriculture, commerce, finances	42
Antiquités, biographie	67
Astronomie, géographie, voyages	26
Peinture, architecture, musique, art militaire	47
Mathématiques, arithmétique	19
Botanique, minéralogie	31
Physique, chimie	7
Anatomie, chirurgie	39
Grammaire, dictionnaires, mélanges	55
Poésie	57
Théâtre	53
Romans	128
Journaux littéraires, ouvrages périodiques consacrés aux sciences et aux lettres, almanachs	36

Soit en six mois 721 ouvrages, soit enfin pour l'année entière 1,450 environ. En 1814, le chiffre est de 2,683. En 1828, il s'élève à 7,616, tandis que l'année 1826 n'en donne que 4,347. Depuis 1830, on est resté constamment au-dessous de 1828; mais le nombre des journaux est plus que sextuplé. Ces journaux ont considérablement agrandi leur format en resserrant leur texte. On a, en outre, dans la librairie sérieuse, multiplié les volumes compactes, et il en résulte qu'une quantité de lignes et de phrases égale, sinon plus grande, a été mise dans la circulation. En dressant depuis quinze ans, d'après les tables du *Journal de la librairie*, qui renferme cependant encore un très grand nombre d'omissions, la moyenne des produits de la librairie française, on se rappelle en souriant cette phrase de Nodier : « Le livre imprimé n'existe que depuis quatre cents ans au plus, et s'accumule déjà dans certains pays de manière à mettre

en péril le vieil équilibre du globe. La civilisation en est arrivée à la plus inattendue de ses périodes, l'âge du papier. » Le spirituel bibliographe a raison, car la production du papier a pris un tel développement, que ce qui s'en fabrique en France dans le cours d'une année suffirait à mettre le royaume sous enveloppe. Ce calcul a été établi par l'un de nos principaux fabricans. Que de feuilles et de rames ne faut-il pas, en effet, pour suffire à la consommation de ces presses toujours actives, dont la vapeur vient encore redoubler l'activité, et qui nous donnent, dans les quinze ans qui nous occupent, une moyenne annuelle de 5,862 volumes ou brochures, éditions nouvelles ou réimpressions, non compris les périodiques, c'est-à-dire les journaux et les *revues*, soit un total de 87,930! Or, en supposant en moyenne à chaque ouvrage deux volumes et demi, ces 87,930 ouvrages donnent environ 220,000 volumes, et, en portant chaque édition à douze cents exemplaires, ce qui certes est bien restreint, on arrive au chiffre total de 264 millions de volumes. Ce premier chiffre une fois posé, voyons comment la production s'est répartie entre les diverses branches des connaissances humaines, et, en fouillant dans ce passé qui nous touche encore et qui pourtant est déjà si loin, cherchons ce qui reste de tant de livres entrés dans le monde au bruit de mille fanfares, de tant d'essais qui, patiemment mûris, auraient pu faire des œuvres durables, de tant d'utopies qui promettaient le bonheur, de tant de rêves poétiques qui promettaient la gloire.

II.

La première science qui se présente à nous est celle qui traite de Dieu mis en rapport avec l'homme par la révélation. Les bibliographes, quand ils ont dans cette série à classer d'anciens livres, comptent ordinairement six grandes sections, qui sont : l'Écriture sainte, la liturgie, les sermonnaires, les catéchistes, les mystiques, les apologistes, auxquels on ajoute, comme appendice, les théologiens hétérodoxes et les illuminés. Nous suivrons les bibliographes, et nous nous arrêterons d'abord à l'Écriture sainte, car c'est là l'éternel point de départ.

Au XVIIe siècle, la publication, la traduction des textes bibliques agitait le monde et armait les peuples; au XVIIIe siècle encore, c'était la source d'ardentes discussions, et Moïse se trouvait sans cesse aux prises avec les encyclopédistes. Aujourd'hui il s'est fait de ce côté un apaisement complet : tandis que les sociétés bibliques de l'Angleterre inondaient le monde entier de leurs publications et répandaient, de 1827 à 1846, 19,771,770 exemplaires de la Bible, tandis que le protestant Daniel Kieffer, savant orientaliste né à Strasbourg, traduisait l'Ancien Testament en langue turque et distribuait pour sa part, dans la seule année 1832, 160,000 exemplaires des saintes Écritures, le clergé catholique abandonnait aux éditeurs de livres illustrés la propagande biblique (1). Le succès qui couronna ce nouvel empiétement de l'illustration excita l'émulation des spéculateurs, et on vit paraître, entre *les Femmes de Shakespeare* et *les Belles Femmes*

(1) Une maison de Paris, qui a publié de 1824 à 1836 une Bible en 3 volumes in-4° au prix de 75 francs, est parvenue, en appliquant à ce livre l'offre à domicile, à en placer 65,000 exemplaires, représentant une valeur de 4,875,000 francs.

de Paris, les Femmes de la Bible, dessinées et gravées par nos meilleurs artistes.

L'exégèse, la critique sacrée, qui soulève encore en Allemagne des polémiques brûlantes et qui forme l'une des branches les plus importantes de notre ancienne littérature religieuse, n'a rien produit chez nous qui mérite d'être noté. On a vécu sur les anciens auteurs, Guenée, Nonotte et Bergier. L'église de France, qui, dans l'origine, prit part à toutes les grandes luttes, qui combattit Arius par saint Hilaire de Poitiers, Pélage par saint Germain, Luther et Calvin par Bossuet, l'église de France semble aujourd'hui désarmée dans la guerre que la science sceptique livre à la tradition. Elle a laissé passer sans réponse, sans réfutation sérieuse, l'ouvrage le plus menaçant peut-être qu'on ait écrit depuis Voltaire, la *Vie de Jésus*, du docteur Strauss. C'est là un grave symptôme d'indifférence ou d'impuissance. On se détourne des hautes questions pour escarmoucher dans des polémiques compromettantes. Les ouvrages sur l'Écriture sainte, sur les points fondamentaux du christianisme, figurent dans la bibliographie contemporaine pour une moyenne de vingt-cinq par année, et cette moyenne est de beaucoup inférieure à celle des livres écrits en faveur de l'ultramontanisme, des jésuites et des petits séminaires. Faut-il conclure de ce rapprochement que, même en religion, les intérêts actuels et mondains ont le pas sur les intérêts éternels?

La seconde subdivision de la littérature religieuse se compose de la liturgie, qu'on peut subdiviser elle-même en trois sections : l'une historique, l'autre purement théologique, contenant les livres du culte; la troisième littéraire et toute mondaine, dans laquelle nous placerons les prières poétiques et les cantiques.

Mabillon et dom Martène, entre autres, ont montré quel parti on peut tirer de l'ancienne liturgie pour l'histoire des mœurs, des croyances et des arts; mais cette étude, exclusivement cultivée par les hommes savans des ordres religieux, était complétement abandonnée depuis plus d'un siècle. Elle a repris faveur dans ces derniers temps. Les bénédictins, qui se sont reconstitués à Solesmes depuis la révolution de juillet, ont publié les *Institutions liturgiques;* les archéologues, de leur côté, ont étudié avec grand soin tout ce qui se rattache aux vêtemens sacerdotaux, aux objets servant à la célébration du culte, aux cérémonies ecclésiastiques, et de la sorte ils ont posé, vers 1834, les bases d'une branche nouvelle de l'érudition à laquelle on a donné le nom de *symbolique chrétienne.*

Les livres destinés aux usages du culte forment une librairie exceptionnelle placée sous la tutelle du clergé, nécessairement soumise à sa censure et exploitée par lui conjointement avec les éditeurs. On sait en effet que dans chaque diocèse il existe un libraire qui, moyennant privilége, est autorisé par l'évêque à reproduire, à l'exclusion de tous autres, les livres d'offices et de prières. De récens débats judiciaires nous ont appris que ce privilége est quelquefois payé par un versement à la caisse diocésaine, ce qui donne matière à procès et peut exposer le clergé au reproche de simonie, lorsqu'on le voit prélever ainsi indirectement une sorte de droit d'auteur sur les prières de saint Ambroise et des docteurs du moyen-âge, qui certes ne songeaient pas à se faire payer leurs hymnes, fût-ce même pour en répandre les profits en aumônes. Toujours lucra-

tive, la branche de librairie qui nous occupe a pris depuis dix ans un développement nouveau par la grande quantité d'associations pieuses qui se sont établies tant à Paris que dans les provinces, et pour lesquelles il a été fait, ainsi que pour les couvens, un nombre considérable de livres spéciaux. On pourrait se croire parfois au cœur même des âges mystiques en parcourant le catalogue de ces livres où figurent *le Cérémonial des sœurs augustines, le Saint rosaire vivant, le Vestiaire des vierges, la Messe du précieux sang, le Coutumier du monastère de l'Annonciade céleste, les Neuvaines de la sainte robe*, etc.

Si nous arrivons maintenant à la liturgie que nous avons appelée mondaine et qui parle français, nous rencontrons, parmi les auteurs des recueils de prières ou de cantiques, d'une part des femmes, de l'autre des abbés. Les femmes s'adressent aux ames tendres *qui demandent un Dieu comme une jeune fille un premier amour*, et souvent leurs livres sont signés de noms qu'on retrouve, dans *le Livre rose* ou le *Journal des Modes*, au bas d'une nouvelle *de cœur* ou d'un premier-Paris sur les magasins de nouveautés. La foi n'est là qu'un caprice, et Mmes de Lamartine et de Duras ont seules dans ce groupe mystique trouvé des accens vraiment dignes de l'ascétisme chrétien. Les abbés s'adressent principalement aux affiliés des associations pieuses, aux jeunes filles qui suivent les *stations du mois de Marie*, et l'on peut dire que, sous le rapport de la poésie, les cantiques modernes sont loin des noëls du vieux temps. Ajoutons cependant que quelques éditeurs de cantiques spirituels ont compris combien ces pauvretés littéraires étaient compromettantes auprès des esprits sérieux. Reconnaissant que l'inspiration n'est pas moins rebelle que la grace, ils ont pris le parti de l'emprunter à ceux qui l'avaient trouvée, et on a mis en musique, pour l'usage des associations de piété, quelques-unes des odes de M. de Lamartine et la *Prière pour les petits enfans, improvisée dans une école de village.* C'est là certes, parmi tant d'autres triomphes, un triomphe flatteur pour le grand poète que de donner ainsi aux fils du pauvre des hymnes pour converser avec Dieu.

A la suite de la liturgie viennent se placer les apologistes, c'est-à-dire les écrivains qui défendent la vérité du christianisme et qui cherchent à la prouver, soit par la démonstration philosophique, soit par l'histoire, soit par la science. La production de cette série a été très nombreuse, et elle a porté principalement sur les écrivains de la primitive église et du moyen-âge, se rattachant ainsi non pas seulement au mouvement théologique, mais à l'histoire et à la philosophie. Vers 1836, les frères Gaume et M. l'abbé Migne, fondateur de l'imprimerie catholique du Petit-Montrouge, la plus active peut-être de toutes les imprimeries parisiennes, commencèrent la série complète des écrivains chrétiens, et donnèrent, en fait d'ancienne littérature ecclésiastique, de très estimables éditions qui se répandirent sur tous les marchés de l'Europe. On a même, dans ce genre d'entreprises, poussé la témérité jusqu'à publier, sous le titre de *Patrologiæ cursus completus*, une collection d'écrivains ecclésiastiques qui ne formera pas moins de 200 volumes in-4°. Les éditeurs ne surent point s'arrêter à temps; ils exhumèrent des livres que le moyen-âge a profondément marqués de l'empreinte de son ignorance et de sa barbarie, et qu'il eût été prudent de laisser dormir dans leur tombe, par exemple *la Légende dorée* de Jacques de Vorage, que déjà les catholiques du XVIe siècle avaient mise à l'index comme un ramas de fables qui outrageaient à la fois la religion et la raison humaine.

Cette renaissance de la littérature religieuse du moyen-âge, qui coïncide avec les études des archéologues sur l'art chrétien et les dithyrambes des poètes sur les cathédrales, a déjà fait son temps. On a reconnu que, pour convaincre les sceptiques du XIXe siècle, il fallait d'autres argumens que ceux qui servaient à combattre Arius ou Pélage, les manichéens ou les païens. On s'est donc rapproché un peu de notre époque, et les apologistes du siècle de Louis XIV, Bossuet, Fénelon, Fleury, Pascal, ont eu, non pas une résurrection, car l'oubli n'était jamais venu pour eux, mais une popularité nouvelle qui s'est révélée par une succession rapide d'éditions. Il semblait qu'on voulût offrir à notre génération inquiète tous les élémens d'une enquête solennelle sur les preuves du christianisme.

Malgré cette résurrection des vieux livres, les apologistes contemporains sont fort nombreux, et ils se divisent en deux classes, les ecclésiastiques et les laïques; par une bizarrerie singulière, les ecclésiastiques sont en minorité. Nier la raison, s'insurger contre la science, récuser l'histoire et surtout déclamer contre la révolution française, telle est trop souvent la tactique des apologistes du clergé. On peut citer comme exemple M. Lacordaire, qui voit dans la raison une fille de Satan. La science est souvent traitée comme la raison, et un écrivain ecclésiastique est allé jusqu'à défendre récemment le système de Ptolémée contre celui de Copernic. Quant aux apologistes laïques, ils forment la plus étrange église qu'on puisse imaginer, et l'on voit figurer parmi leurs docteurs des poètes, des femmes, des auteurs dramatiques, des ingénieurs, des juges de paix, des avocats, des officiers des armes spéciales. Leurs ouvrages se produisent avec les allures les plus bizarres; ils *rechristianisent* les *décatholiseurs*, composent des *préservatifs contre l'incrédulité*, des *dynamiques intellectuelles* dans lesquelles ils appliquent les formules algébriques à la théologie, comme autrefois les alchimistes les appliquaient aux sciences occultes. Dans les livres du XVIIe siècle, on sent que les apologistes s'adressent à des hommes convaincus, avec calme, avec sérénité, sans craindre de rencontrer jamais la négation absolue. Aujourd'hui au contraire, en tout ce qui touche au dogme, on semble éviter les mystères, comme en philosophie on évite les grands problèmes, parce que d'un côté comme de l'autre on sent la certitude échapper. On discute avec emportement, comme il arrive toujours quand on redoute la contradiction; enfin, au lieu de démontrer le catholicisme, on s'attache, en partant de l'*Essai sur l'indifférence*, à démontrer la nécessité de la foi.

Les mystiques, qui ne s'adressent qu'au sentiment, sont beaucoup mieux accueillis que les apologistes, qui s'adressent à la raison, et ici encore le grand succès appartient aux morts des vieux âges. *Le Château intérieur*, *l'Horloge de l'ange gardien*, *l'Aimable virginité*, *le Gémissement de la colombe*, *le Zodiaque chrétien* et autres opuscules du même genre écrits au XVIe ou au XVIIe siècles occupent dans les tables du *Journal de la librairie* une place beaucoup plus grande que les livres les plus populaires des grands écrivains. C'est ainsi qu'il a été fait depuis 1827 trente-huit éditions du chanoine Boudon, mort archidiacre d'Évreux en 1702. Quant aux mystiques modernes, il semble qu'ils ne savent plus converser avec Dieu. Des hauteurs infinies de l'ascétisme ils sont tombés dans une dévotion étroite et mesquine; ils n'ont plus la passion du ciel, mais la passion des confréries. Descendans directs des porteurs de rogatons du

XVIe siècle, ils matérialisent le culte et le réduisent à des pratiques extérieures, comme on peut le voir dans le *Manuel du Rosaire vivant*, le *Manuel de la confrérie du Scapulaire*, *l'adoration du Sacré-Cœur*, *du précieux Sang, de la vraie Croix*, etc.

Les miracles ainsi que les confréries ont repris faveur. La robe sans couture de Trèves, la sainte robe d'Argenteuil, la statue merveilleuse de Notre-Dame de Paris, et surtout les médailles de l'immaculée conception que la Vierge en personne distribue dans les campagnes, font le sujet, chaque année, d'une dizaine d'ouvrages. Nous remarquerons à ce propos que les choses se passent exactement comme au XIIe siècle. C'est presque toujours la Vierge qu'on met en scène, surtout quand il s'agit de convertir des pécheurs ou de guérir des malades. Quant aux saints, qui jouent un si grand rôle dans les anciens miracles, ils ont à peu près disparu des légendes, et le diable en est tout-à-fait banni.

Comparés aux apologistes et surtout aux mystiques, les prédicateurs, qui tenaient une si grande place dans l'ancienne bibliographie théologique, ne donnent dans la bibliographie contemporaine qu'un chiffre fort restreint. On va entendre M. Lacordaire et M. de Ravignan; on achète Massillon, Bossuet, Bourdaloue. Ainsi, depuis quinze ans, Massillon a eu trente éditions. Bourdaloue en a eu quinze. Combien pourrait-on citer de prédicateurs contemporains qui en aient compté deux? Les sermons, recueillis, comme les plaidoyers, par des sténographes, sont allés mourir la plupart dans les colonnes de quelques recueils périodiques complétement inconnus du public. Cette décadence de l'éloquence religieuse tient, nous le pensons, à deux causes : la première, c'est qu'au lieu de rester simplement chrétienne, elle s'est faite tour à tour ultramontaine, absolutiste, démocrate, légitimiste, nationale, humanitaire et romantique; la seconde, c'est qu'elle s'est faite marchande : on a pu lire, en effet, au bas des sermons et des conférences publiés en manière de feuilleton ou de premier-Paris dans les journaux dits religieux, une note qui en interdisait la reproduction, sous peine de procès, comme cela se pratique pour les romans ou les œuvres littéraires. En voyant ainsi la parole évangélique soumise à la législation sur les droits d'auteurs, les sceptiques et même les croyans sincères n'ont-ils pas le droit de se demander ce que devient le précepte du maître : *Ite et docete* (1)?

Vous avez parlé de la liturgie, des apologistes, des mystiques, des prédicateurs, nous dira-t-on peut-être; pourquoi donc n'avez-vous point parlé de la morale, qui forme avec le dogme l'inaliénable domaine de la littérature religieuse? — C'est, hélas! que les moralistes chrétiens sont remplacés dans cette littérature par les catholiques humanitaires, descendans romantiques des millénaires. Les catholiques humanitaires, qui donnent la main aux socialistes, font descendre

(1) Nous avons déjà plusieurs fois rencontré les marchands dans le temple. Il serait facile de multiplier les exemples. Nous nous bornerons au fait suivant : les prospectus et le titre de l'ouvrage intitulé *Encyclopédie catholique* disent que ce livre est placé sous la surveillance d'un comité d'orthodoxie. Or, un récent procès vient de nous apprendre que ce comité, cette Sorbonne, c'était une seule et même personne, engagée vis-à-vis de l'éditeur, moyennant 400 francs par an, dont 100 francs en livres, à relire les épreuves pour en extirper les hérésies, et obligée de plus, pour cette somme modeste, à faire passer tous les mois une note en faveur de l'*Encyclopédie catholique* dans quatre des journaux dits religieux.

sur la terre la Jérusalem céleste; ils suppriment les frontières qui séparent les peuples, convertissent les Turcs, donnent à la société le véritable point d'appui de sa hiérarchie, et réhabilitent *les anges de la terre, personnifiés dans les femmes considérées à tous les âges et dans toutes les circonstances*. De plus, ils font disparaître chez les rois les abus de l'autorité, dans la société la misère, dans le ménage l'infidélité, dans le cœur humain les passions. Ils prédisent *l'avénement de l'humanité* et lui apportent une seconde rédemption en l'affranchissant, dès cette vie, de la lutte et de la souffrance. C'est un nouvel Apocalypse, mais un Apocalyse hétérodoxe, qui nous annonce l'âge d'or pour la fin des temps, au lieu de ce règne de l'antechrist que la tradition sacrée nous prédit comme une épreuve suprême. L'intention sans doute est excellente, mais supprimez la lutte : où sont les mérites du chrétien? supprimez la souffrance : où sera le dogme de l'expiation?

La polémique, pour laquelle les théologiens ont eu de tout temps des sympathies particulières, est à peu près restée aujourd'hui ce qu'elle était dans le passé, la branche la plus stérile de la littérature religieuse sous le rapport intellectuel et moral; mais, à part ce point de similitude, elle s'est complétement modifiée. Dans le moyen-âge et le XVIIe siècle, les disputes portent avant tout sur le dogme et les mystères; elles se prolongent pendant plusieurs années, et provoquent souvent une agitation profonde. Aujourd'hui, la polémique des livres ecclésiastiques se rattache plutôt à la politique qu'au dogme, et elle a perdu cette puissance qu'elle avait autrefois d'ébranler l'opinion. Les questions d'ailleurs se succèdent avec une rapidité qui laisse à peine le temps de les débattre. Qu'on examine en effet ce qui s'est passé depuis quinze ans. Quelques ecclésiastiques, obstinés aux vieilles querelles, viennent de loin en loin rompre une lance contre le protestantisme ou contre le fantôme du jansénisme. M. Châtel un instant fait oublier les protestans. M. de Lamennais, à son tour, fait oublier ceux qui parlent ou écrivent à ses côtés. Une rumeur étourdissante s'élève autour des *Paroles d'un Croyant*. En deux ans, toute cette rumeur est calmée. Vers 1838, les jésuites apparaissent brusquement sur la scène; les attaques et les apologies se croisent comme au temps des *Provinciales;* la question du jésuitisme se complique bientôt de la question de l'éclectisme, de la question du rationalisme, de la question du panthéisme; enfin, en 1845, le gallicanisme est à l'ordre du jour, et tous ces conflits divers viennent se fondre en se mêlant dans une guerre générale, la guerre de l'enseignement. On exhume les vieux livres, les *Monita secreta* et toute la casuistique. Des évêques et des romanciers, des professeurs et des pamphlétaires sont en présence, et ce fanatisme rétrospectif, cette agitation pacifique, ces persécutions sans victimes, cette guerre acharnée où les ennemis se touchent la main, montrent après tout le progrès de la raison publique, trop éclairée pour se laisser égarer par de pareilles disputes.

Ainsi, en moins de quinze ans, nous avons vu se débattre sous nos yeux, sans que la paix en fût troublée autrement que par les luttes inoffensives de la plume, huit ou dix grandes querelles de théologie, dont la moins ardente aurait suffi autrefois à mettre le royaume en feu. Nous avons vu surgir du choc de ces querelles plus de quatre cents ouvrages; combien en reste-t-il dont on se souvienne aujourd'hui? *Les morts vont vite;* c'est toujours la devise de notre temps. Ils vont vite en effet, car, en additionnant la moyenne des livres de théologie et

en faisant seulement la part de la littérature orthodoxe, ou du moins de celle qui s'annonce comme telle, nous trouvons en fait de réimpressions ou d'éditions nouvelles le chiffre suivant par année :

Écriture sainte.	35
Liturgie.	55
Catéchistes et sermonnaires.	50
Apologistes.	90
Polémique.	25
Mystiques.	250
Mélanges.	70

soit pour chaque année un total de 575, soit enfin pour quinze ans un total de 8,525 ouvrages. Sur ce nombre, la popularité est restée uniquement concentrée sur les vieux livres, et c'est là sans aucun doute la plus irrécusable critique qui puisse être faite des livres modernes : de plus, les mystiques formant plus d'un tiers de la production totale, on est autorisé à conclure que, dans l'état actuel des croyances, le côté sentimental prédomine sur le côté pratique, l'aspiration rêveuse et flottante sur la foi réfléchie. Enfin on peut dire aussi qu'à de très rares exceptions près, la littérature religieuse de notre temps est restée au-dessous de sa mission et surtout au-dessous de ce qu'elle a été dans le passé et même pendant la restauration.

III.

Comme appendice à la théologie orthodoxe, les bibliographes ont établi une subdivision dans laquelle ils rangent les déistes, les incrédules, les disciples de la religion naturelle, les Juifs, les hérétiques de toutes les sectes et les illuminés. Commençons par les déistes et les incrédules.

Le seul fait que nous ayons à constater dans cette catégorie, qu'on pourrait appeler la théologie négative, c'est la disparition à peu près complète des écrits brutalement hostiles au christianisme, et dans lesquels l'incrédulité est ouvertement professée, tels que le *Testament du curé Meslier, le Citateur* de Pigault-Lebrun, etc. Dans les dernières années de la restauration, ces livres se réimprimaient constamment et se vendaient à grand nombre. A la révolution de juillet, ils disparaissent rapidement, au moment même où disparaît la religion de l'état. N'est-ce pas là, nous le demandons, l'argument le plus plausible qu'on puisse invoquer en faveur de la liberté de conscience, dans l'intérêt même de la religion? Disons-le d'ailleurs pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur du catholicisme français : chez aucun autre peuple de l'Europe, cette liberté, l'une des plus précieuses conquêtes de l'esprit moderne, n'est aussi bien comprise, aussi bien respectée qu'en France. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup d'œil sur la théologie israélite. Des cinq ou six ouvrages dont se compose chaque année le contingent bibliographique de cette théologie, le tiers au moins a pour objet l'amélioration morale des Israélites, et quelquefois aussi l'amélioration de leur condition sociale, car il est à remarquer que, parmi les Juifs, les discussions politiques même relèvent encore de la théologie, et qu'elles se produisent souvent sous la forme mystérieuse et symbolique des lamentations ou

des prophéties. Or, c'est de la France que partent les prophéties et les lamentations, telles qu'*Israël vengé*, *l'Avenir du Judaïsme*, *la Régénération d'Israël*, et d'autres livres du même genre. Quand les Juifs en Orient, et même chez quelques peuples de l'Europe, sont encore mis hors la loi par un fanatisme intolérant, hors la société par les préjugés d'un autre âge, c'est le consistoire de Paris, c'est M. Crémieux, vice-président de ce consistoire, qui les défend à Damas et au Caire contre une populace féroce, en Italie contre une encyclique sauvage, et, comme témoignage de reconnaissance, on trouve dans la théologie rabbinique des prières en vers hébraïques pour appeler la bénédiction du ciel sur la France, le seul pays du monde peut-être que depuis la chute de Jérusalem aient célébré les harpes exilées de Sion.

La théologie protestante, qui figure dans les tables du *Journal de la librairie* pour vingt-cinq ouvrages environ par année, a pour principaux centres de production Paris, Strasbourg et Nîmes. Elle compte, outre les livres, vingt-quatre journaux, formant par an cinq cent soixante-deux feuilles d'impression, soit environ vingt-deux volumes in-8°. Dans leurs journaux comme dans leurs livres religieux, les protestans sont aujourd'hui supérieurs aux catholiques leurs contemporains. Ils pèchent encore souvent, comme au temps de Calvin, par la sécheresse et la raideur, mais ils ont du moins la sagesse de ne point mêler la politique et la religion; ils se préoccupent beaucoup plus qu'on ne le fait dans l'église romaine des questions morales et de la discipline de la vie. Ils ont eu surtout le bon goût et le bon sens de résister à l'envahissement du romantisme et des idées humanitaires; on peut prendre pour point de comparaison les éloquens sermons de M. Coquerel, président du consistoire de Paris, et les conférences de M. Lacordaire, ou, dans un autre ordre de publications, l'*Assomption de la Femme*, de M. l'abbé Constant, et *le Mariage au point de vue chrétien*, de Mme de Gasparin, ouvrage qui fut simultanément mis à l'index par l'église et couronné par l'Académie française. On trouverait d'un côté un supplément au *Mérite des femmes*, de l'autre un bon manuel de vertus et de bonheur domestiques.

Quant à la polémique, elle est restée dans le protestantisme ce qu'elle était au XVIe siècle. Les réformés, beaucoup plus agressifs et plus intolérans que les catholiques, en sont encore à débattre les questions qui les occupaient à l'origine. Ils attaquent le purgatoire, *l'idolâtrie de la messe*, *le culte des saints*, *les reliques juives et païennes de M. l'archevêque de Paris*, et ils vivent de Calvin comme leurs adversaires de de Maistre et de Bonald, sans oublier et sans apprendre. Tout en combattant l'église romaine, ou, comme on dit encore quelquefois, le papisme, les protestans se livrent entre eux depuis quelques années, sur le terrain même de la réforme, des batailles fort vives. C'est ce qu'on pourrait appeler la guerre du méthodisme.

Lors de leur apparition en France, vers 1830, les méthodistes, qui prétendaient rétablir dans les églises réformées la pure doctrine de Calvin, altérée au XVIIIe siècle par l'incrédulité philosophique, commencèrent par proclamer, comme M. de Lamennais, l'indépendance absolue de l'église vis-à-vis de l'état, et ils élevèrent, dans le faubourg du Temple, une chapelle sur la porte de laquelle on lisait : *Culte non salarié*. Leur premier triomphe fut de convertir une trentaine de jansénistes. A la fin de 1833, ils ouvrirent des cours publics, des conférences

dans les salles de la *Société de civilisation*. Depuis ce temps, ils ont gagné un terrain considérable, et aujourd'hui ils sont en majorité dans le consistoire de Paris, où ils font une propagande active par les livres, les journaux, et même, autant qu'ils le peuvent, dans les maisons particulières, où ils vont lire la Bible et chanter des psaumes (1).

Nous venons de faire la part de ce qu'on pourrait appeler la théologie officielle et légale, c'est-à-dire la théologie des cultes reconnus et salariés par l'état, des cultes qui ont des temples, des ministres, des fidèles. Pour en finir avec la littérature religieuse, il nous reste à parler maintenant des écrits publiés par les messies, les prophètes, les voyans, rêveurs isolés, famille impérissable, qui, sous des noms nouveaux, se reproduit sans cesse à travers les âges. Ramener l'homme à l'Évangile primitif, le mettre en rapport avec Dieu, rétablir entre les membres de la grande famille humaine la prétendue fraternité des premiers temps, tel est le but que les rêveurs et les mystiques poursuivaient au milieu des ténèbres du moyen-âge, tel est le but qu'ils poursuivent encore aujourd'hui.

Parmi les sectes qui se rattachent directement au passé, nous trouvons au premier rang les *templiers*. S'il fallait en croire les publications des affiliés, cette secte, descendante directe d'un ordre célèbre, n'aurait jamais été complétement détruite. Tout ce que nous savons, c'est qu'en 1804 il y eut à Paris un *couvent* général de l'ordre, qu'en 1811 les templiers, avec l'autorisation de la police impériale, firent célébrer à Notre-Dame un service solennel pour le repos de l'ame de Jacques de Molay, enfin que le dernier grand-maître était le docteur Fabré Pélaprat, mort tout récemment et intronisé, dans le *couvent* général de 1804,

(1) La secte des méthodistes paraissant destinée à faire dans les églises réformées une véritable révolution, nous croyons devoir donner ici quelques détails sur son origine. D'Alembert, dans l'*Encyclopédie*, avait reproché aux ministres de Genève d'en être arrivés à un parfait socinianisme, c'est-à-dire à nier la divinité de Jésus-Christ. Cette accusation fut renouvelée vers 1813 par quelques étudians en théologie qui, trouvant les instructions qu'ils recevaient du clergé de Genève trop tièdes pour leur piété, se réunissaient pour lire la Bible, discuter les matières religieuses et prier en commun. Empaytaz, l'un de ces étudians, publia sur le prétendu socinianisme moderne des lettres qui firent grand bruit dans le monde protestant. Les ministres répondirent qu'ils croyaient ce que dit la Bible, mais qu'ils ne devaient enseigner que ce qu'elle dit clairement, et soumettre leur esprit aux mystères par obéissance, sans chercher à les pénétrer ni surtout à les expliquer. Ils ajoutaient que la Bible déclare le Christ notre Dieu sauveur et rédempteur, mais qu'elle est complétement obscure sur la question de savoir quelle est la nature de sa divinité; que par conséquent, d'une part, Socin, qui ne voyait dans le Christ qu'un simple envoyé de Dieu, et de l'autre, la nouvelle secte, qui le regardait comme étant Dieu même et l'égal du Tout-Puissant, tombaient dans une même erreur, en ce qu'ils présentaient pour article de foi des opinions humaines, des spéculations sur des matières que Dieu a voulu laisser voilées pour nous. La compagnie des pasteurs, pour être conséquente avec ses principes, ne discuta point les doctrines mises en avant par la nouvelle secte, et, le 8 mai 1817, elle prit un arrêté en vertu duquel elle obligeait les jeunes gens qui voulaient être reçus dans son sein à ne point écrire et à ne point parler : 1° sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ; 2° sur le péché originel; 3° sur la manière dont la grace opère ou sur la grace efficace; 4° sur la prédestination. — Malgré cette défense, ou plutôt en raison de cette défense même, les méthodistes se sont rapidement propagés en Suisse, en Angleterre et en France.

sous le nom de Bernard Raymond; nous ajouterons que les templiers ont résumé leurs doctrines dans divers livres publiés principalement de 1831 à 1834. Pour l'illuminisme, la politique ou la littérature, c'est là, en effet, l'époque de toutes les excentricités, de toutes les résurrections, de toutes les tentatives aventureuses. Parmi ces livres, nous indiquerons *Levitikon*, *Jérusalem et Rome*, et *de l'Église chrétienne primitive*.

Jérusalem reparaît encore dans les publications d'une autre secte qui a dans l'histoire des racines beaucoup moins profondes, mais qui, en fait de rêveries bizarres et de somnambulisme intellectuel, ne le cède en rien aux visionnaires les plus troublés. Cette secte paraît vers 1838; elle procède de Swedenborg, qui avait déjà obtenu, dans les dernières années du XVIIIe siècle, un assez grand succès en France et une quinzaine d'éditions. Les affiliés ont pris sur leurs livres le nom de *Novi-Jérusalémites, ou Disciples de la nouvelle église du Seigneur Jésus-Christ*, et ils ont publié, sous le titre de *la Nouvelle Jérusalem*, un journal qui paraissait à Saint-Amand, département du Cher, et qui apportait au public le compte-rendu des miracles accomplis dans le monde des esprits.

Moins heureux que Swedenborg, les illuminés qui, de notre temps même, se sont relevés spontanément, sont restés isolés dans leurs rêves, et la plupart, pour arriver au public, ont été obligés de se faire imprimer à leurs frais et de distribuer leurs livres gratis. A la révolution de juillet, nous voyons reparaître M. Coessin, qui s'était rendu célèbre dans les dernières années de l'empire en fondant à Paris, sous le titre de *Maison Grise*, un établissement où il se proposait de réunir la *famille spirituelle des enfans de Dieu*. Pour élever les membres de cette famille au plus haut degré de la perfection chrétienne, il leur recommandait l'abstinence de nourriture et la société des femmes. M. Coessin trouva des disciples; mais le bruit qui s'était fait autour de lui s'apaisa rapidement, et, lorsqu'en 1834 il adressa aux *personnes de bonne volonté de l'un ou de l'autre sexe le bulletin des familles spirituelles*, il s'aperçut que son rôle de révélateur était terminé, et il rentra prudemment dans l'ombre. La place cependant fut bientôt reprise; M. Gabriel Galland, *envoyé de Dieu pour annoncer la vérité aux hommes*, vint à son tour leur expliquer l'Apocalypse et leur prédire le second avénement du Christ. M. François Bon, du Puy-en-Velay, publia en 1839, pour éclairer le monde à la fin des temps, l'*Avénement de l'esprit de vérité* et l'*Histoire de la vérité sortie du fond du Puy*, sans doute du Puy-en-Velay. M. Cheneau, *le serviteur des hommes de progrès rationnel*, a établi vers 1840, rue Croix-des-Petits-Champs, *la librairie de la troisième et dernière alliance de Dieu avec la créature*, et là il a édité une douzaine de brochures dans lesquelles il annonce, entre autres, qu'en janvier 1841 il a eu avec l'empereur Napoléon un long entretien, dans lequel l'empereur l'a chargé d'instituer un nouveau baptême. M. Augustin Gauthier, *envoyé de Dieu* et rédacteur de *l'Esprit de Vérité*, *professe la croyance à laquelle se soumettra l'univers*, et M. Glouton, *prophète du Seigneur*, s'annonce comme *le Christ du second avénement*. En 1831, M. Hoéné Wronski nous donne le *Messianisme*, importation slave, qui reparaît en 1845 dans un livre de M. Mickiewicz, le grand poète polonais, qu'on rencontre à regret dans cette énumération des messies contemporains. N'oublions pas M. Châtel. Rappelée en peu de mots, l'histoire de l'église française montrera quelles sont au XIXe siècle les destinées d'une hérésie.

La loi naturelle, toute la loi naturelle, et rien que la loi naturelle, telle était la profession de foi de M. Châtel. M. Châtel, proclamé en 1831 *primat des Gaules par l'élection du peuple et du clergé* (1), déclara croire à l'unité de Dieu dans toute la rigueur du mot, et n'admettre que la trinité platonicienne, c'est-à-dire la trinité d'attributs. Le primat des Gaules ajoutait que le Christ est un philanthrope qui faisait des miracles à l'aide du magnétisme, que Socrate, Platon et Napoléon sont de la même lignée, avec cette différence que Napoléon est un docteur guerrier et le Christ un docteur pacifique. Le primat rallia des disciples, et, par une transaction sans exemple dans les annales de l'hérésie, il donna sur l'ouvrage intitulé *Profession de foi de l'église française* et sur son Vatican nomade une hypothèque, en vertu de laquelle un riche propriétaire, qui avait pris des actions dans la réforme, s'engagea à fournir les fonds nécessaires à la propagation des doctrines religieuses, en se réservant une part dans la vente du livre que nous venons de citer et dans les recettes des temples. Pendant quatre ans, l'hérésie nouvelle rallia quelques curieux autour des sermons et des fêtes bizarres qu'elle avait substitués aux grandes solennités de l'église. En 1836, l'église française entonnait encore un chant de triomphe, et annonçait la chute inévitable et prochaine du catholicisme romain. En 1838, pour ranimer sa vie défaillante par des alliances nouvelles, elle publiait, par la plume de M. Châtel, *le Code de l'humanité*, et essayait dans ce livre de s'appuyer sur le *véritable socialisme*. Quatre ans plus tard, elle était descendue, pour n'en plus sortir, dans les limbes de l'oubli. C'est par un journal, *le Réformateur, écho de la religion et du siècle*, qu'elle s'était révélée au monde; c'est par un journal nouveau, *le Réformateur religieux*, que, douze ans plus tard, elle a fait ses adieux à la vie, comme si les journaux devaient servir aujourd'hui de linceuls à tous les rêveurs. Ceux qui ont pu s'intéresser quelques instans à cette malencontreuse hérésie et qui l'ont à son origine accueillie avec intérêt, parce qu'elle avait inscrit sur sa bannière les mots de liberté, de tolérance, se demanderont peut-être ce qu'est devenu *le primat des Gaules*. — Est-il allé en pèlerinage dans la ville sainte, pieds nus, comme au XIIe siècle, et ne vivant que des herbes arrachées le long des routes? Serait-il, comme les Mérovingiens détrônés, enseveli dans quelque sombre couvent? Serait-il à Rome aux genoux du saint-père? L'église a-t-elle accepté son acte de contrition? — Qu'on se rassure: M. Châtel, pour vivre tranquille, n'a pas même eu besoin de faire pénitence, et *la Littérature contemporaine* nous apprend que, vers 1845, le primat des Gaules était directeur d'un bureau de poste aux lettres qu'il tenait de la munificence de l'état.

En résumant, au paragraphe de la théologie orthodoxe, l'importance littéraire ou intellectuelle de cette théologie, nous avons dit, sans nous croire injuste à son égard, que, malgré le mouvement qui s'est opéré dans les idées religieuses, elle est restée complétement au-dessous de son rôle, et surtout au-dessous de son passé. Nous pouvons répéter la même remarque à propos des réformateurs qui se sont insurgés contre la tradition au nom du progrès. Les écrivains de l'école catholique moderne, en essayant de construire des monu-

(1) M. Châtel avait reçu la consécration épiscopale des mains de l'un des grands dignitaires de l'ordre du temple, qui exerçait alors à Paris la profession d'épicier.

mens chrétiens, n'ont fait, comme les architectes du moyen-âge, qu'adosser des masures au pied des cathédrales. Les réformateurs, à leur tour, ont dégradé l'édifice en voulant le restaurer, et cependant, malgré la nullité des uns et la témérité des autres, malgré la stérilité de la littérature religieuse de notre temps, le christianisme anime, soutient et console encore notre société vieillie. C'est qu'aujourd'hui il est assez respecté, même par ceux qui doutent, pour ne souffrir en rien des apologies maladroites de ceux qui se croient appelés à le protéger ou qui ont l'orgueil de le refaire. Qu'importent les livres des théologiens à la religion qui a donné l'Évangile?

IV.

Lorsque, des théologiens qui commentent les lois divines, nous passons aux jurisconsultes qui commentent les lois humaines, nous nous trouvons tout à coup sur un terrain nouveau. Le moyen-âge, qui tout à l'heure se représentait sans cesse sous toutes les formes, disparaît complétement, et la section relative à la jurisprudence est, sans contredit, de toutes les sections bibliographiques, celle qui, depuis un demi-siècle, a subi la transformation la plus complète. Tout est changé, jusqu'aux mots qui se lisent sur les titres des livres. On sent qu'une révolution profonde a passé là, qu'une société tout entière s'est abîmée dans un immense naufrage. Dans la science que nous venons de quitter, nous remontons à l'origine même des temps, et tout repose sur le souvenir : ici, l'antiquité ne nous est révélée que par quelques livres romains; nous arrivons sans transition de l'empereur Justinien à l'empereur Napoléon, et si la science moderne s'éclaire encore des lumières que les Cujas, les Domat, les Pothier, ont versées sur les lois, les jurisconsultes contemporains ne se rattachent pour ainsi dire à l'ancienne société que par les traditions de la raison et de la conscience. Nous avons vu la théologie en pleine décadence; nous trouvons au contraire, dans les études du droit, un mouvement actif, multiple et fécond. Dans ce pays qui eut toujours l'initiative des révolutions, il semble qu'on ait senti plus vivement, au sortir d'une révolution nouvelle, la nécessité de s'élever dans la connaissance des lois, et de soumettre, au fur et à mesure que la civilisation marche, tous les droits, tous les instincts à des règles égales pour tous, qui protégent également tous les intérêts.

Comme prolégomènes, nous rencontrons dans la bibliographie de la jurisprudence une certaine quantité de livres qui traitent de la science au point de vue de son organisation administrative, et qui ont surtout pour but de provoquer des réformes dans l'enseignement. Les législations étrangères, le droit romain, la philosophie du droit, science nouvelle en France et dont le point de départ est marqué par les travaux de MM. Lerminier et Jouffroy, l'ancien droit français, qui s'était perdu à la révolution de 89, ont donné depuis quinze ans un contingent de volumes fort nombreux. On a publié, annoté la plupart de nos anciens légistes, les monumens les plus précieux de notre droit municipal et coutumier. La curiosité est aujourd'hui si vivement excitée sur toutes les questions qui se rapportent au droit européen du moyen-âge, qu'un sujet ottoman attaché à l'ambassade de Constantinople près la cour de Prusse, Garabed-Artin-

Davoud-Oghlou, a publié à Berlin, en 1845, un livre français sur l'*Histoire de la législation des anciens Germains.*

Le droit moderne, né du code civil, a ouvert un champ plus vaste encore aux méditations des jurisconsultes; mais depuis vingt-cinq ans les études ont changé de direction. Au moment de la promulgation des codes, le principal travail fut de les expliquer par l'histoire de leur formation même, de les confronter avec la jurisprudence à laquelle ils succédaient. C'était alors l'exposition dogmatique qui dominait; aujourd'hui c'est l'analyse et la critique, et, comme un des grands bienfaits de la législation moderne est d'avoir rendu la justice expéditive, il s'ensuit que l'avocat et le juge ont avant tout besoin d'ouvrages où les recherches sont faciles et auxquels on n'adresse jamais une question sans recevoir de reponse. Les recueils de MM. Sirey, Dalloz et Ledru-Rollin sont devenus aujourd'hui pour la jurisprudence ce que les *sommes théologiques* étaient autrefois pour les casuistes et les prédicateurs. Les manuels se sont multipliés comme les grands recueils, et ces sortes d'ouvrages, qui donnent une moyenne de quatre-vingt-dix volumes par année, en présentant la science toute faite, répondent à cette ambition de savoir sans apprendre qui est aujourd'hui si commune.

Les études relatives au droit pénal et au droit administratif ont pris, comme toutes les autres parties de la science, un développement considérable. Dans la législation criminelle, les jurisconsultes ont donné la main aux philanthropes; dans la législation administrative, ils se sont alliés aux économistes et aux écrivains politiques. Cette dernière science, théoriquement formulée pour la première fois par M. de Cormenin et inaugurée dans l'enseignement en 1835, a produit depuis dix ans d'importans travaux, et elle est devenue la spécialité des maîtres des requêtes, des conseillers d'état et des employés supérieurs des divers ministères.

Les plaidoyers, qui formaient dans les œuvres des anciens jurisconsultes une section importante, ne comptent guère aujourd'hui comme productions littéraires. Malgré la popularité qui entoure le nom de quelques avocats, leur parole n'a d'autre écho que le journalisme, écho fugitif comme elle. Les grands recueils de plaidoiries ont à peu près disparu. Cela tient sans aucun doute au dédain que certains praticiens affichent pour les études littéraires, et surtout aux habitudes d'improvisation dévorante qui ont envahi le barreau, habitudes imposées d'ailleurs aux avocats en renom par la force même des choses et le train des affaires. Ici, en effet, comme dans la médecine, comme dans la littérature, c'est souvent au début qu'il faut chercher les études les plus sérieuses et les succès les mieux mérités; mais, les succès obtenus, on s'en repose sur la faveur du public, et la réputation, qui a bien aussi ses hasards et qui fait tout affluer vers le même homme, les clients vers l'homme de loi, les éditeurs vers l'homme de lettres, les directeurs de théâtre vers les dramaturges, la réputation, qui donne la fortune, devient, à un certain moment, un obstacle invincible au travail sérieux. On s'étonne que les journalistes, les romanciers, les écrivains dramatiques, puissent résister à la production accélérée qu'ils s'imposent comme un labeur quotidien. A plus forte raison doit-on s'étonner que les avocats résistent au régime épuisant d'incessante loquacité auquel ils sont soumis (1).

(1) L'indication suivante peut faire juger de la prodigieuse activité des hommes qui se

Grace à la publicité donnée par la presse aux affaires portées devant les tribunaux, il est encore, dans la bibliographie du droit, une section importante très goûtée du public, et qu'on peut appeler la littérature judiciaire. Cette littérature offre, sur le mouvement des idées, des indications qui sont véritablement du domaine de l'histoire; consultons par exemple, de 1832 à 1834, les dossiers des procédures politiques. A cette date, chaque année donne au moins deux cent cinquante pièces. Ici des vicaires, devenus capitaines de la garde nationale, plaident contre leurs évêques pour avoir droit de prendre femme; là des saint-simoniens proclament la commandite matrimoniale et l'avénement du *dieu père et mère* communiant avec les hommes par l'amour céleste, et calmant ou réchauffant tour à tour, par l'entremise de la femme, les passions surexcitées ou engourdies. Les légitimistes et les républicains sont côte à côte au banc des accusés. *La Tribune* en est à son quatre-vingt-sixième procès. Journalistes, membres des sociétés secrètes, soldats de l'émeute, écrivains et prolétaires, viennent tour à tour à la barre défendre leur cause et leurs doctrines, avec quelle violence, on s'en souvient, et s'abriter sous le patronage des noms les plus redoutables de 93. Pour un grand nombre de ceux qui sont en cause, il s'agit d'accusations capitales, et, en présence de ces associations, de ces pamphlets, de ces réquisitoires menaçans, de ces plaidoyers passionnés, on se demande comment un gouvernement pressé par tant de dangers pourra se tenir debout. Consultons de nouveau, après dix ans, le dossier des procédures politiques. Dix ans, c'est un long espace dans la vie d'un homme; c'est un espace encore plus long dans la vie d'un peuple comme le nôtre. Cette armée du républicanisme, qui comptait de si vaillans soldats, s'est dispersée tout entière. Parmi ses chefs, quelques-uns se sont réfugiés dans l'étude, et ce n'est plus dans la bibliographie de la politique, mais dans celle de la littérature, de la poésie, du roman même, qu'il faut chercher leurs noms. Les complots contre la sûreté de l'état ont fait place à de simples délits de presse, et, au lieu de ces causes retentissantes qui, en 1832, 1833 et 1834, tenaient en émoi le pays entier, nous trouvons en 1845, dans les procédures qui se rattachent à des questions d'intérêt public, quatre brochures sur le péage des ponts de Paris. Aujourd'hui une nouvelle espèce de causes semble se produire; le gouvernement n'a plus à se défendre contre ceux qui l'attaquent, mais contre ceux qui le servent et le compromettent.

La littérature, comme la politique, a des dossiers nombreux dans la procédure contemporaine. Cliente assidue des avoués, elle a laissé les huissiers faire irruption dans son domaine, et de nombreux débats entre les écrivains et les éditeurs ont initié le public, en le scandalisant parfois, à tous les secrets de ce qu'on appelle *la boutique*. On a publié, dans le XVIIIe siècle, un livre piquant, *les Querelles littéraires;* on pourrait publier aujourd'hui, comme appendice, *les Procès des gens de lettres*. L'histoire de la lutte des vanités se compléterait ainsi par l'histoire de la lutte des intérêts.

sont fait un nom dans le barreau. Les mémoires imprimés de M. Dupin forment une collection de 20 volumes in-4°; ses consultations manuscrites 21 volumes in-folio; les notes et extraits ayant servi à ses plaidoiries 15 volumes, et le registre qu'il a tenu par ordre de dates et de numéros de toutes les causes dans lesquelles il a plaidé porte à plus de quatre mille le nombre de ces causes.

Quant aux causes criminelles, le dossier de ces affaires constitue maintenant une littérature à part, qu'on peut désigner sous le nom de littérature de la cour d'assises, laquelle forme, avec le drame et le roman, une trilogie où le public va s'approvisionner d'émotions et de larmes. Ces affaires sont reproduites d'abord par les journaux judiciaires et les journaux politiques. Les éditeurs s'en emparent ensuite pour les faire paraître de nouveau sous la forme de volume, et plus le crime est grand, plus la spéculation est avantageuse. Dans tous les temps, sans doute, les causes de ce genre ont occupé le public, et le nom de la Brinvilliers montre qu'on arrive à la popularité par la scélératesse. A d'autres époques du moins les scélérats n'éveillaient que la curiosité et n'inspiraient que les faiseurs de complaintes; aujourd'hui ils excitent l'intérêt, surtout quand ils donnent une théorie sociale de l'assassinat, ou qu'ils poétisent l'empoisonnement par une mise en scène romanesque. On sollicite alors des autographes de *leur bienveillance*. Les libraires éditent leurs lettres et leurs volumes; ces volumes, que chacun peut nommer à notre place, trouvent des lecteurs empressés, et le pilori est encore un piédestal. Qu'avant de monter sur l'échafaud ou de voir la porte de la prison se refermer à jamais sur eux les grands coupables laissent pour adieu un défi ou une insulte à la société qui les tue ou les jette jusqu'à la mort dans la cellule pénitentiaire, c'est le dernier privilége de la libre défense; mais que ceux qui sont dans le droit chemin de la vie; que des femmes fidèles à l'honneur souillent leur pensée par ces lectures impures ou sanglantes; que la presse oublie, pour reproduire des drames odieux, les grands intérêts du pays; qu'on trouve dans une même année vingt livres différens sur un même crime; que le théâtre évoque sur ses planches ceux que la cour d'assises vient de voir sur ses bancs, c'est ce qu'on a peine à comprendre, c'est surtout ce qu'on est affligé d'avoir à constater.

V.

A la suite des théologiens qui expliquent Dieu et commentent les lois divines, à la suite des jurisconsultes qui interprètent le code, nous trouvons les philosophes qui enseignent ou du moins qui devraient enseigner les lois de la morale et l'amour de la sagesse. Le premier fait qu'on ait à noter en étudiant la bibliographie philosophique, c'est la différence qui existe à dix ans de distance dans la moyenne annuelle du nombre des livres. L'histoire de la philosophie contemporaine se divise en effet en deux périodes distinctes, qu'on peut appeler l'une la période de stagnation ou l'état de paix, l'autre la période d'activité ou l'état de guerre. La période de stagnation commence en 1830 et se prolonge jusqu'en 1838; la période d'activité s'étend de 1838 à 1845, et se continue même encore aujourd'hui, ce qui surprend quand on songe avec quelle rapidité les choses changent et se succèdent à l'époque où nous vivons.

Dans les années qui suivent la révolution de juillet, la philosophie semble disparaître brusquement de la scène active du monde; elle vit toujours, mais pour elle-même, s'enfermant dans l'école, s'occupant de son organisation, évitant les grands problèmes, discutant avant tout sur la méthode, le programme, les conditions de la science, recrutant des élèves plutôt que des disciples, cherchant à se connaître elle-même, n'y réussissant pas toujours, et se demandant parfois,

ainsi qu'on l'a dit : « Suis-je possible, et comment suis-je possible? » Durant cette période stagnante, les chefs les plus illustres se retirent sous leur tente et laissent dormir leurs armes. La moyenne des livres philosophiques est réduite à vingt ouvrages par année, volumes ou brochures; aucun système ne se produit; mais, vers 1838, une réaction s'opère. L'agitation commence dans les idées quand la société s'apaise. Au moment même où les économistes célèbrent l'avénement de l'industrie, les idéologues proclament l'avénement de la métaphysique, et, comme les théologiens et les poètes, ils annoncent qu'ils viennent arrêter l'humanité sur la pente de l'abîme. Sauver le monde et le gouverner, c'est aujourd'hui l'ambition universelle.

Au moyen-âge, sous Louis XIV et dans le XVIIIe siècle même, un système suffisait à plusieurs générations, et, suivant les temps, on était scotiste, thomiste, réaliste, nominaliste, cartésien, sensualiste, athée. Aujourd'hui les distinctions sont moins faciles à établir, car on ne sait pas toujours nettement ce qu'on est, et quelquefois même on cherche à paraître ce qu'on n'est pas. On peut cependant ranger en trois catégories les philosophes contemporains, en mentionnant seulement pour mémoire l'école sensualiste, triomphante sous l'empire et vaincue dès les premières années de la restauration. Aujourd'hui nous trouvons : 1° l'école théologique ou catholique, 2° l'école révolutionnaire ou socialiste, 3° l'école éclectique ou spiritualiste rationnelle, qu'on peut appeler aussi conservatrice. Entraînées par la force des choses sur le terrain de la réalité, ces trois écoles convergent toutes, par des voies différentes, vers la politique et correspondent aux trois opinions qui divisent la société.

L'école théologique, qui a pour chefs de Maistre et de Bonald, s'appuie uniquement sur l'autorité de l'église. Partie de la révélation pour aboutir à l'absolutisme (nous verrons tout à l'heure M. Buchez partir de la révélation pour aboutir à la démocratie), alliée du pouvoir de 1815 à1830, cette école perd, à la révolution de juillet, le caractère semi-officiel de philosophie de l'état, qu'elle cède à l'éclectisme, tout en continuant d'animer de son souffle la littérature catholique. Depuis vingt ans, à côté de ses illustres chefs, elle ne présente en ligne aucun homme nouveau et marquant, et ne produit que des ouvrages qui vont grossir, sans profit pour la science, la *Bibliothèque des bons livres*. Au lieu de faire servir la raison et la philosophie à l'exposition ou à la défense de la foi, comme l'avaient fait tous les pères, elle se sert de la foi pour attaquer la philosophie et la raison : elle arrive ainsi à la négation complète de la science au nom de laquelle elle parle (1).

L'école révolutionnaire, qui aboutit à la démocratie, se place en dehors de toutes les traditions scientifiques. Elle ne relève ni de Descartes, ni de Hegel, mais de la convention mitigée par l'évangile des millénaires, du saint-simonisme, du journal *l'Avenir*, et par ses représentans divers elle confine aux utopies du XVIIIe siècle et aux hérésies politiques du moyen-âge. Cette école, qui se

(1) Le clergé semble depuis long-temps s'être volontairement condamné, en fait de philosophie, à l'insignifiance. *Celebriora tantum systemata exposui, nullum propagare volui*, telle est la devise du manuel qui sert aujourd'hui à l'enseignement d'une grande partie des séminaires de France. Ce manuel n'en a pas moins obtenu sept éditions en huit ans, et un nombre au moins égal d'éditions en Chine, où il sert à l'instruction des néophytes du céleste empire.

partage en plusieurs branches, remonte aux dernières années de la restauration, mais à cette date elle sommeille pour ainsi dire entre les bras du saint-simonisme; après la révolution de juillet, elle s'absorbe dans la politique, et ce n'est que vers 1838, au moment où commence la guerre dans les sciences spéculatives, qu'elle apparaît à l'état de système. MM. Auguste Comte, Pierre Leroux, de Lamennais et Buchez en sont les principaux représentans.

Après avoir travaillé au *Producteur,* journal saint-simonien, qui fut accusé par Benjamin Constant de *papisme industriel*, et au *Catéchisme des industriels*, journal fouriériste, M. Comte, esprit vigoureux et hardi jusqu'à la témérité, a résumé ses doctrines dans le *Cours de philosophie positive* dont le premier volume parut en 1839. Le principal sujet de ses méditations est la loi du développement de la perfectibilité humaine; son système s'appelle système de physique sociale, et il est fondé sur *la combinaison des indications de la science physiologique avec les révélations de l'histoire collective du genre humain.*

M. Pierre Leroux, qui prit une part active à l'apostolat saint-simonien, étudie, comme M. Comte, la théorie du progrès, et, dans son livre *de l'Humanité*, il l'applique aux destinées de ce monde. Suivant lui, l'humanité avance sans cesse; il n'y a ni catastrophe, ni décadence, ni fatalité physique. C'était aussi l'avis du docteur Pangloss; mais que deviennent les bénéfices du progrès continu par rapport aux générations mortes et à celles qui mourront bientôt? Qu'importent aux Grecs ou aux Gaulois nos découvertes modernes? que nous importent, à nous, les découvertes des hommes qui vivront dans dix siècles? Pangloss n'était qu'optimiste et ne cherchait pas si loin. L'auteur du livre *de l'Humanité* a prévu l'objection. Comment y répondre? Pour montrer que notre civilisation, nos sciences profitent aux peuples disparus depuis deux mille ans, que nous profiterons nous-mêmes des progrès de ceux qui nous suivront sur cette terre, il n'y avait guère qu'un moyen, c'était d'évoquer les morts. M. Leroux les a évoqués, et, suivant lui, nous ne sommes que des ressuscités, de Pangloss nous arrivons droit à Pythagore; mais si réellement, comme veut le prouver M. Pierre Leroux, l'humanité avance sans cesse, comment se fait-il que dans ses systèmes il recule jusqu'à la métempsycose?

M. Buchez, comme M. Comte, comme M. Leroux, a traversé le saint-simonisme. En 1833, il posa les bases de son système dans l'*Introduction à la science de l'histoire* et dans le journal hebdomadaire *l'Européen*. L'introduction et les préfaces de l'*Histoire parlementaire de la révolution française* en continuèrent l'exposition. Enfin, en 1839, M. Buchez en donna le dernier mot dans l'*Essai complet d'un traité de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès*. L'idée qui domine dans ce livre, c'est que l'humanité accomplit progressivement une fonction morale, que la tâche actuelle et future des nations européennes est de faire passer dans les institutions politiques et sociales les principes de la morale chrétienne, et que cette mission est surtout dévolue à la France, dont la nationalité même a été fondée sur le catholicisme, et qui en a pris l'initiative par la révolution. Le peuple français devient de la sorte, dans l'histoire idéale de l'humanité, une contrefaçon du peuple de Dieu, et M. Buchez, fondateur de l'une des sociétés politiques qui combattirent avec le plus de courage les principes ultra-catholiques de la restauration, se rencontre avec M. Lacordaire, fondateur des dominicains modernes.

L'année 1839 avait vu paraître les travaux de M. Comte et de M. Buchez. En 1840, M. de Lamennais rentra dans la lice par l'*Esquisse d'une philosophie,* apportant tout à la fois dans ce livre les allures du théologien et celles de l'écrivain démocratique. Écrite avec grandeur et toujours majestueuse, l'*Esquisse* excita un certain mouvement de curiosité, parce qu'on espérait y trouver le résultat des luttes de l'auteur et voir si son insurrection contre la papauté devait profiter soit à la philosophie, soit à la religion, soit à la démocratie. On n'avait plus à y chercher la foi, on y chercha la démonstration; mais il se trouva que la théorie scientifique, dégagée du faste de l'exposition, reposait sur cette pensée caduque, que le consentement universel est le véritable criterium. De quelque nom qu'ils fussent signés, aucun des livres de l'école qui nous occupe n'a excité une de ces émotions sérieuses qui provoquent les révolutions dans les sciences spéculatives. MM. Comte, Leroux, Lamennais, sont restés isolés dans leurs systèmes. M. Buchez seul a rallié, sous le nom de *buchésistes* ou de *buchésiens*, car on dit les deux, un certain nombre de disciples qui ont soutenu dans leurs livres les idées du maître.

L'école éclectique, qui date de 1817, a pour chef M. Cousin, et pour aïeux directs MM. Royer-Collard et La Romiguière. Maladroitement contrariée dans son enseignement par la restauration, envers laquelle elle n'était ni très hostile ni très agressive à son début, elle devint d'autant plus populaire qu'elle se jeta plus avant dans l'opposition, et en 1828 elle avait rallié en France la majorité des esprits. 1830 vit son avénement aux affaires, et depuis cette époque elle a régné en souveraine absolue dans l'enseignement; elle a siégé en majorité à l'Institut, et la première elle a donné l'exemple d'une philosophie arrivée à une position hautement gouvernementale. Spiritualiste, mais non mystique, respectueuse envers les vérités révélées, mais indépendante dans ses investigations, tolérante en politique comme en philosophie, un peu timide en toutes choses, demandant aux gouvernemens leurs sympathies pour les peuples contrairement à l'école théologique qui ne leur demande que des rigueurs, acceptant la vie comme une épreuve et non comme une expiation, l'école éclectique transporta la psychologie dans l'histoire, confronta chaque système avec les faits de conscience, et, en cherchant à apprécier à leur juste valeur la *sensation* et la *révélation*, elle s'efforça de déduire une théorie qui éclairât ou complétât les systèmes entre lesquels elle se plaçait comme médiatrice. L'éclectisme, qui s'est révélé surtout par les concours, les thèses, les mémoires académiques, semble avoir depuis long-temps renoncé aux travaux dogmatiques pour la critique et l'érudition. Il a exhumé l'antiquité, le moyen-âge; il s'est fait, dans les bibliothèques d'élite, l'éditeur de tous les penseurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, enfin il nous a initiés à la philosophie écossaise, à la philosophie allemande. Grace à ses recherches, à ses investigations, nous savons aujourd'hui les opinions que les hommes de tous les temps ont émises sur les problèmes éternels; mais peut-être aussi cette immense exhibition de systèmes nous a-t-elle rendus quelque peu sceptiques, et, en voyant ainsi ce qu'ont pensé les philosophes anciens et modernes, on finit par ne plus savoir ce qu'on doit penser soi-même, et par malheur l'éclectisme, qui le sait sans doute, ne le dit pas toujours.

Soumises dans leurs théories à d'incessantes variations, les sciences spéculatives ont aussi subi dans les diverses branches qu'elles embrassent le caprice de

la mode. La théodicée, qui formait autrefois comme la base de tout l'édifice, a été très négligée dans ces derniers temps. On ne la retrouve guère que dans les livres destinés à l'enseignement ecclésiastique, où elle est restée à peu près ce qu'elle était au temps de Descartes et de Fénelon. La psychologie a pris sa place dans la plupart des livres contemporains, comme si l'homme avait plus à cœur aujourd'hui de se connaître lui-même que de remonter par la pensée jusqu'à son auteur. La logique s'est réfugiée dans les manuels; l'ontologie a tenté à diverses reprises, mais sans grand succès, de germer sur notre sol, et, en dernière analyse, il semble qu'à chaque nouveau progrès des sciences mathématiques et des sciences naturelles, la pure abstraction perde de son autorité. La philosophie française tend avant tout à devenir une science contingente; elle se détourne des utopies pour marcher droit aux applications; elle renonce à ce qu'elle ne peut expliquer pour s'attacher à ce qu'elle peut connaître; elle élève le niveau des autres sciences en leur apportant une méthode, et, en s'alliant avec elles, elle devient la philosophie du droit, la philosophie de l'histoire, la philosophie de l'art et même *la philosophie du budget*. Dédaignée du public, ce philosophe sans le savoir, quand elle se présente devant lui comme un rêve abstrait et insaisissable, la philosophie trouve toujours la foule attentive quand elle lui parle des espérances éternelles de l'homme, de ses devoirs envers lui-même et la société. Il suffit de compter les éditions des moralistes pour s'assurer de l'exactitude de cette remarque, qui du reste n'a point le mérite de la nouveauté. Marc-Aurèle et Plutarque figurent dans nos catalogues à côté de Montaigne, de Vauvenargues, de Franklin, de Silvio Pellico, de de Gérando et de Droz. Pellico a eu au moins trente éditions, de Gérando sept ou huit, et plusieurs sociétés d'ouvriers typographes ont consacré les loisirs du dimanche et du lundi à réimprimer Franklin. C'est là une heureuse compensation de la popularité de tant de romans qui n'ont d'autre attrait que le scandale; c'est là un fait qui montre suffisamment qu'on peut se faire écouter du public, lorsqu'au lieu de lui parler au nom de ses passions ou de ses vices, on lui parle au nom de ses devoirs, un fait qui montre surtout combien sont durables et solides les succès des ouvrages qui s'adressent à de nobles sentimens, en face de ces succès bruyamment usurpés qui ne s'adressent qu'à une sorte de curiosité dépravée et maladive. Quel que soit l'égoïsme ou l'effronterie d'une époque, l'honnêteté sera toujours, pour les livres comme pour les hommes, l'instrument le plus puissant d'une fortune solide et durable. Un mauvais livre, soutenu par le scandale, appuyé par la réclame et la critique, peut, pendant quelques semaines, se vendre à grand nombre, mais la vogue est vite épuisée. Sans l'appui de la critique et de l'annonce, un bon livre peut rester quelque temps inconnu, mais tôt ou tard arrive l'instant où il sort de son ombre pour conquérir une place honorable que personne ne songe à lui disputer. C'est dans la bibliographie l'histoire des bons traités de morale, c'est dans le monde l'histoire des honnêtes gens et des fripons.

VIII.

Améliorer l'homme, le préparer à l'accomplissement de ses devoirs envers lui-même et les autres, lui donner par le développement du sentiment moral une

plus grande somme de bonheur, telle est ou telle doit être la mission des écrivains dont nous venons de nous occuper. Utiliser par l'industrie toutes les forces de la nature, assurer le bien-être de chacun par le travail et l'ordre régulier de la vie, la puissance du pays par la richesse, la stabilité du gouvernement par la satisfaction de tous les intérêts, tel est le but des économistes. Science nouvelle, entrevue par le XVIe siècle avant d'avoir été nommée, l'économie politique a pris dans ces derniers temps un développement immense; elle a ses journaux, ses encyclopédies, ses manuels, ses chaires de facultés, son histoire. Long-temps abandonnée aux philanthropes, aux rêveurs, perdue dans les discussions purement théoriques, elle a suivi la marche de toutes les sciences contemporaines; elle est entrée franchement dans la voie de l'expérience, et aujourd'hui elle va droit aux applications.

Comme la philosophie, l'économie politique se divise en trois écoles : l'école catholique, l'école utilitaire administrative, l'école révolutionnaire. L'école catholique, qui a pour chefs MM. de Coux et de Villeneuve-Bargemont, donne le dévouement pour base aux rapports sociaux. Elle veut conduire l'homme au bien-être par l'accomplissement du devoir, lui imposer le travail comme une épreuve qui, dignement supportée, trouve sa récompense dès cette vie, et, en s'appuyant sur la charité, elle emprunte à son principe même une incontestable élévation. L'école utilitaire administrative, représentée par des industriels, des professeurs du haut enseignement, des membres des deux chambres et du conseil d'état, remonte, d'une part aux économistes du XVIIIe siècle, de l'autre aux écrivains de l'école anglaise. L'école révolutionnaire, qui se rattache directement aux millénaires, aux illuminés, à ces utopistes du moyen-âge dont Campanella était l'un des messies, s'est partagée depuis quinze ans en une infinité de branches, et elle a parlé tour à tour au nom de Saint-Simon, de Fourier, au nom des humanitaires et des communistes. L'école catholique et l'école utilitaire administrative, tout en cherchant le progrès, acceptent l'ordre établi dans la société, et donnent pour point de départ à leurs théories les instincts, les passions, les vices même de l'homme. L'école révolutionnaire, au contraire, fait table rase de tout ce qui est; elle ne cherche point à amoindrir le mal, mais à le supprimer, et elle crée, pour ainsi dire, un monde nouveau.

Quel que soit le système auquel ils appartiennent, les économistes ont été depuis quinze ans d'une fécondité inépuisable. Chaque question nouvelle qui s'est présentée a été l'objet de nombreuses brochures qui se sont produites comme par explosion. Les prisons, l'esclavage, le paupérisme et l'éducation publique ont surtout appelé l'attention.

La question des prisons fleurit principalement de 1834 à 1840. Le titre de réformateur des bagnes ou des maisons de réclusion constitue une profession libérale comme celle d'avocat, gouvernementale comme celle de préfet. On voyage aux frais de l'état pour visiter les détenus, comme Anacharsis voyageait à ses frais pour visiter les sages de la Grèce. Quinze volumes ou brochures paraissent chaque année sur ce sujet, et, dans le nombre, nous trouvons les *Idées d'un forçat libéré sur la réforme pénitentiaire;* mais tout à coup, après huit ou dix ans de discussions et d'essais, on s'aperçoit qu'il est difficile d'imposer le repentir, qu'il vaut mieux prévenir la chute que de tenter la rédemption, et que les voleurs et les forçats ne réalisent pas toutes les espérances qu'on avait conçues. Les

écrivains se tournent alors vers d'autres problèmes, en laissant à la législature du pays le soin de chercher et de donner la solution. La question de l'esclavage, qui produit chaque année une dizaine de livres ou brochures, a été débattue avec une ardeur qu'on n'apporte que dans la défense des grands principes moraux ou politiques. Catholiques, protestans, radicaux, conservateurs, tout le monde aujourd'hui est abolitioniste; mais le débat n'est pas encore vidé, tant est puissante la résistance passive des intérêts mis aux prises avec la morale.

Quant à la question du paupérisme, elle a traversé en peu d'années des phases bien diverses. Dans les derniers temps de la restauration, le débat roule tout entier sur l'extinction de la mendicité, et la société cherche moins à soulager la misère qu'à se défendre contre elle, ou à l'oublier en la rejetant dans l'ombre. A la révolution de juillet, une réaction s'opère par la politique. Le parti républicain s'empare du paupérisme, qu'il transforme en prolétariat pour s'en faire une arme utile à la cause qu'il sert. Les ouvriers prennent la plume et se mêlent à la lutte. Les tailleurs, les cordonniers et les typographes, qui formaient alors les corps de métiers révolutionnaires, marchent à l'extrême avant-garde; on publie des brochures sur la *fédération de tous les ouvriers de France*, et les *Révélations des garçons boulangers* sur la misère des travailleurs. Vers 1835, la polémique est amortie et même suspendue par les nombreuses défaites du parti républicain; vers 1840, elle reprend avec une ardeur nouvelle, et se bifurque en quelque sorte dans le parti populaire lui-même en deux écoles aboutissant, l'une au communisme, l'autre à l'association des intérêts entre l'ouvrier et le maître. Cette dernière école a pour organe le journal *l'Atelier*, fondé en 1840, et rédigé par un jury qui se composait à cette date de cinq typographes, d'un sculpteur sur bois, d'un tailleur, d'un serrurier, de deux teneurs de livres, d'un chapelier, d'un fondeur, d'un dessinateur, d'un charpentier et d'un mécanicien. Comparé aux publications du même genre faites en 1832, 1833 et 1834, *l'Atelier* marque un véritable progrès dans les idées des classes laborieuses. Ce journal trouvera sans doute des contradicteurs en ce qui touche ses théories d'association en vertu desquelles le maître serait tenu de fournir aux ouvriers les instrumens du travail et de partager avec eux les bénéfices; mais on ne peut que louer la manière élevée dont il traite les questions morales, le soin avec lequel il cherche à nourrir chez le travailleur le sentiment de sa dignité, la haine du vice, à déraciner l'habitude du lundi, et surtout sa constante opposition aux doctrines communistes. En voyant ainsi les classes laborieuses proclamer leur avénement dans l'économie sociale, les esprits sérieux ont compris que le seul moyen de régulariser ce mouvement et de le rendre pacifique et profitable pour tous, c'était de s'y mêler. Le paupérisme, l'organisation du travail, sont aujourd'hui l'objet favori des études économiques, et l'année 1845 a vu naître sur ce sujet 26 ouvrages.

Exploitée par les partis après l'avoir été par les philanthropes, la question de l'instruction publique, comme celle de l'organisation du travail, a subi depuis vingt ans plus d'une vicissitude. Sous la restauration, l'attention se tourne vers l'instruction primaire, qui alors était regardée comme la meilleure sauvegarde des libertés publiques, comme le plus sûr remède contre la misère. On combat pour l'enseignement mutuel comme aujourd'hui pour la liberté absolue. La loi de 1833 réalise en partie les vœux des philanthropes et des libéraux; mais, après

quelques années d'expérience, les amis les plus zélés de la diffusion des lumières déclarent, les uns comme M. Villermé, que « l'instruction seule ne réprime pas plus les mauvais penchans qu'elle ne les développe; » les autres comme M. Naville, « qu'entre les moyens préventifs de la misère, on avait au premier rang placé l'instruction, mais que les faits n'avaient pas répondu aux espérances que l'on était porté à concevoir. » Il faut donc chercher de nouveaux remèdes contre le vice ou la faim, et, tout en perfectionnant les méthodes, on laisse aujourd'hui l'instruction primaire poursuivre obscurément ses modestes destinées pour s'occuper de l'enseignement supérieur (1); mais ici encore la polémique s'est déplacée sans cesse. La croisade commence dans le journal *l'Avenir*, rédigé par M. de Lamennais; vient ensuite la *Société des droits de l'homme*, qui, en 1833, réclame l'organisation de l'éducation publique, en se plaçant au point de vue de la convention nationale, en combinant Rousseau et La Chalotais. Jusqu'en 1839, il n'est aucunement question d'instruction religieuse; mais alors le tocsin retentit tout à coup dans toutes les paroisses. On venait de découvrir dans l'université l'impiété et le panthéisme; l'incendie s'alluma comme une traînée de poudre. Les jésuites ou plutôt le fantôme de leur ordre reparut à l'horizon. Des comités s'organisèrent, des pétitions furent signées, quelques-unes même par des abbés qui échangeaient leur nom véritable contre le titre de père de famille. Le nombre des pamphlets et des brochures, qui était de vingt-deux en 1843, dépassa cinquante en 1845; on eût dit qu'une révolution nouvelle allait sortir de la lutte. Après sept ans de combat, il en sortit un projet de loi, et les livres éclos de cette polémique sont aussi loin de nous déjà que les pamphlets du jansénisme, dont ils sont d'ailleurs dignes de tous points. Le dernier mot de la querelle cependant n'est pas dit encore. Quel qu'en soit le résultat, elle aura eu l'avantage de rappeler l'attention sur des problèmes dont on s'était détourné depuis long-temps. On a laissé aux évêques la spécialité du panthéisme en se demandant toutefois si l'enseignement universitaire, tel qu'il est aujourd'hui constitué, répond à tous les besoins de notre époque, et la lutte, déplacée de nouveau par les esprits sérieux, semble devoir porter désormais sur l'enseignement professionnel et agricole. La déclaration de guerre est partie cette fois de l'Académie des sciences, et M. Blanqui s'en est fait le héraut.

On le voit d'après ce qui vient d'être dit, l'économie politique mérite à plus d'un titre d'être comptée au premier rang des sciences progressives. Alliée à la philanthropie et à la morale, elle poursuit en même temps la solution des problèmes les plus importans qui se rattachent à l'organisation financière, industrielle, agricole, coloniale et administrative du pays (2). Depuis 1830, elle a reçu

(1) Les ouvrages destinés aux écoles primaires forment l'une des branches les plus actives et les plus importantes de la librairie. En effet, sans compter les salles d'asile, fondées en 1801 par Mme de Pastoret et popularisées plus tard par M. Cochin, sans compter les ouvroirs, les colonies agricoles, les classes d'adultes, il existe en France près de 60,000 écoles publiques ou privées, fréquentées par 3,300,000 élèves environ, et le progrès est si rapide de ce côté, que, de 1840 à 1843 seulement, il a été établi 4,093 écoles nouvelles. On comprend qu'avec un public aussi nombreux la consommation soit grande. Les *cacographies*, les *cours de thèmes français* et les *traités d'analyse* se sont élevés à 90 en 1835 et à 66 en 1845.

(2) En 1842, nous trouvons 18 ouvrages ou brochures sur l'Algérie; nous en trouvons

par la recomposition de l'Académie des sciences morales une consécration définitive. Dans les questions purement morales comme dans celles qui touchent aux intérêts matériels, les économistes contemporains se sont presque toujours appuyés sur la statistique; cette science, exclusivement consacrée dans l'origine aux calculs de la population et de la richesse des états, touche maintenant à toutes les études positives. Elle est représentée à l'Institut par une section spéciale, et dans la province même elle est cultivée par plusieurs sociétés. L'influence des professions sur la santé et la moralité, l'instruction publique, le commerce, l'alimentation des populations urbaines et rurales, l'agriculture, sont tour à tour l'objet de ses travaux. La statistique est descendue sans cesse du général au particulier, et, comme toutes les sciences que nous rencontrons sur la route du progrès, en s'étendant elle a été forcée de se spécialiser (1). MM. Charles Dupin, Schnitzler, Jomard, Benoiston de Chateauneuf, Moreau de Jonnès, ont puissamment contribué aux progrès de la statistique; mais les publications les plus importantes auxquelles elle a donné lieu émanent du gouvernement. On doit citer en première ligne les *Rapports sur l'administration de la justice criminelle, civile et commerciale*, *les Archives statistiques du ministère des travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce*, les *Comptes-rendus* annuels de l'administration des mines sur les travaux métallurgiques de la France, les *Tableaux du commerce extérieur* publiés par l'administration des douanes. Les conseils-généraux, comme les ministères, s'occupent de faire dresser, sous le titre d'*Annuaires*, des statistiques destinées à reproduire les faits qui intéressent les départemens. Il est à regretter que de nombreuses erreurs se soient glissées et se glissent tous les jours dans les documens de cette nature, et surtout que ces erreurs tiennent à l'ignorance et à la légèreté. On voit figurer, par exemple, dans les statistiques commerciales, des produits exotiques qui ne sont point cotés dans le tableau des importations, et l'on trouve, dans une statistique agricole, un taureau pour 30,000 vaches à lait. Si nos statistiques étaient mieux faites, mieux étudiées, si les documens partiels étaient recueillis par des hommes plus compétens et plus pénétrés de l'importance de leurs devoirs, l'administration supérieure, mieux renseignée à son tour sur les faits, n'aurait point à regretter, comme en 1846, à propos de l'approvisionnement du territoire et des produits de la récolte, des affirmations faites de bonne foi et cruellement démenties par les faits à quelques mois de distance. Quoi qu'il en soit de ces erreurs, d'immenses matériaux ont été recueillis depuis vingt ans, et il semble que le temps soit venu de réunir, en les complétant, ceux que nous avons acquis, de les rassembler quand ils sont

54 sur les chemins de fer en 1845; en 1843, 39 sur la question des sucres. La question vinicole, l'impôt sur le sel, l'introduction des bestiaux étrangers, etc., donnent un contingent de publications à peu près égal. Les questions économiques tiennent, après les questions politiques, le premier rang dans les discussions de la presse quotidienne. Enfin l'économie politique compte dans la presse périodique plusieurs organes spéciaux.

(1) Nous indiquerons, comme spécimen des travaux spéciaux auxquels se sont livrés les statisticiens, les recherches de M. de Montferrand sur la *longévité des académiciens*. Il résulte de ces recherches que les membres de l'Académie dans le XVIIIe siècle avaient moyennement trente-cinq ans de vie probable, tandis qu'aujourd'hui la moyenne de leur âge est de soixante-neuf ans.

dispersés, de leur donner la vie quand ils sont enfouis et morts dans des livres étrangers au public, de les soumettre à un arrangement sévère et à un plan commun, d'apporter dans l'inventaire général de nos richesses pour chaque fraction du territoire cette exactitude minutieuse avec laquelle la carte du dépôt de la guerre reproduit la configuration et les moindres accidens du sol, et d'en former enfin comme une encyclopédie de la France que les études accomplies rendent possible, et que rendent opportune les goûts, les instincts et les préoccupations de notre temps.

L'école économique révolutionnaire ou socialiste se présente depuis quinze ans divisée en trois sectes : le saint-simonisme, le fouriérisme et le communisme. Nous avons vu, à l'occasion de M. l'abbé Châtel, quelle était aujourd'hui la destinée d'une hérésie religieuse. Le saint-simonisme nous montrera quelle est la destinée d'une hérésie sociale.

On sait que Saint-Simon, après avoir amassé dans des spéculations hardies une fortune immense, qu'il perdit bientôt dans des spéculations nouvelles, se fit économiste au moment de sa ruine. La comédie dont les derniers actes devaient se jouer en 1834 commença sous l'empire par un divorce. Le réformateur avait épousé une femme aimable, digne de toute son affection, et qu'il aimait tendrement; mais, comme il entrait dans ses vues d'abolir le mariage, ou du moins de ne l'admettre qu'à l'état transitoire, il écrivit un jour à celle qui portait son nom que, « malgré la tendresse et l'estime que lui inspiraient sa personne et son caractère, les pensées étroites et vulgaires dans lesquelles elle avait été élevée et qui la dominaient encore ne lui permettaient pas de s'élancer avec lui au-dessus de toutes les lignes connues; qu'il était donc obligé de demander le divorce, le premier homme de ce monde ne pouvant avoir pour épouse que la première femme. » Le divorce fut prononcé, et Saint-Simon, détaché dès-lors de tout sentiment vulgaire, déposa ses théories dans des livres qui restèrent long-temps concentrés entre les mains d'un petit nombre de disciples. Les vues nouvelles que ces livres contenaient sur l'industrie firent irruption dans le public par *le Producteur*, dont le premier numéro parut le 1er octobre 1825. Malgré son journal, la secte vécut sans éclat pendant six ans; mais à peine la révolution de juillet était-elle accomplie que le saint-simonisme déploya sa bannière, se fit faire un costume bleu, laissa croître sa barbe et annonça qu'il venait changer le monde. Pendant la seule année 1833, qui fut appelée *l'année de la mère*, on vit paraître vingt-huit brochures adressées *aux femmes juives, à la prostituée, aux femmes de tous les peuples et de toutes les religions.* On remplaça la trinité chrétienne par un *dieu père et mère*, l'épouse mère de famille par la *femme libre*, et Paris par *la ville nouvelle*. Le public, qui se laisse toujours séduire par les excentricités, assista pendant quelque temps, comme à un spectacle, aux exercices religieux, aux concerts et aux travaux des saint-simoniens, qui avaient, on se le rappelle, choisi Ménilmontant pour champ d'asile; mais il devait en être de ce sanctuaire de Ménilmontant comme du phalanstère de Condé-sur-Vègre. L'hérésie pénétra dans la nouvelle église. M. Bazard, qui était marié, repoussa la communauté des femmes, l'une des théories favorites de la secte, et fit schisme contre *le père*. Vers le même temps, l'auteur de l'*Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme,*

Mme Claire Demar, terminait sa vie par un suicide. Le public réfléchit, s'attrista, s'effraya de ces attaques contre la famille, de cette mort violente d'une jeune femme qu'un enthousiasme irréfléchi pour des théories téméraires avait jetée dans le désespoir. *Le père* lui-même, renonçant à propager sa doctrine en France, donna ordre à ses enfans de se disperser aux quatre coins du globe. Les plus aventureux se mirent en route. *Le père* alla offrir au vice-roi d'Égypte ses talens d'ingénieur pour le barrage du Nil, qui ne fut point barré, et le percement de l'isthme de Suez, qui ne fut point percé. Quelques années plus tard, les jeunes missionnaires se retrouvaient tous à Paris, convertis à cette civilisation qu'ils avaient si rudement attaquée : c'est là l'inévitable dénouement de nos hérésies sociales; mais, plus heureux que M. l'abbé Châtel, qui n'eut qu'un bureau de poste, ils ont avantageusement remplacé leurs fonctions de dieux et de messies par des fonctions plus positives et surtout mieux rétribuées. Les sectateurs du *dieu père et mère* sont rentrés dans le giron de l'église et de l'administration; nous en savons même qui sont marguilliers, nous pourrions citer la paroisse.

L'histoire du fouriérisme n'est ni moins instructive ni moins piquante que celle du saint-simonisme. Comme Saint-Simon, Fourier vivait sous l'empire. Son premier livre, la *Théorie des quatre mouvemens*, parut à Lyon en 1808; mais ce ne fut qu'en 1824, au moment où s'organisait aussi le saint-simonisme, qu'il rallia quelques disciples. La révolution de juillet, qui donna carrière à tous les rêveurs, surexcita les espérances de la secte phalanstérienne, et elle commença une propagande active par les journaux, les brochures, les tournées en province et les réunions gastronomiques. Le premier de ses journaux, *la Réforme industrielle*, fut dirigé par Fourier lui-même et s'éteignit après deux ans, comme *le Producteur* et *le Globe* des saint-simoniens, comme *le Réformateur* de M. Châtel. *La Phalange*, fondée en 1836, mourut en 1842, pour faire place à *la Démocratie pacifique*, qui est aujourd'hui l'évangile de l'école. A côté des journaux, on compte, outre une édition des œuvres complètes de Fourier, une soixante d'ouvrages, dont les plus importans sont dus à M. Victor Considérant, le principal publiciste, le grand théoricien et le libraire de l'école. Une vingtaine d'écrivains environ, parmi lesquels deux dames, ont travaillé pour la littérature phalanstérienne, et cette littérature a aujourd'hui un dépôt spécial à Paris : c'est *la librairie sociétaire, qui se charge en outre au comptant*, comme dit le catalogue, *de la commission pour tous les ouvrages publiés en dehors d'elle*. Nous ne demanderons pas aux phalanstériens quelles sont les applications pratiques, les améliorations positives qui sont sorties de leurs théories; ils nous répondraient comme le *père* des saint-simoniens aux jurés : Que l'étroite portée de notre esprit bourgeois ne nous permet pas de comprendre. Nous leur demanderons seulement : Qu'avez-vous fait des doctrines du maître, de sa verve, de son style souvent éclatant, de sa colère sincère, et surtout de sa profonde originalité? Qu'est devenue cette cosmogonie fantastique que l'ardent rêveur défendait avec la passion d'un illuminé? Où sont, dans vos brochures, ses bayadères et ses sœurs de la Miséricorde, personnel indispensable de tout phalanstère? Vous avez sacrifié la cosmogonie à la science; les danseuses des bals publics ont détrôné, dans vos feuilletons, les bayadères. Quand vous célébrez l'anniversaire de la naissance de Fourier, vous remplacez les merveilles de la gastrosophie, les jeux culinaires de l'humanité, par de modestes dîners à cinq

francs par tête. Vous voilà presque d'accord avec les civilisés; il ne vous reste plus que l'organisation du travail par groupes et par séries! Mais qui fera mouvoir les séries et les groupes quand on aura supprimé l'essor des passions, la religion du plaisir? Ici encore, on le voit, les novateurs, en se plaçant en dehors du progrès rationnel, en dehors de l'expérience et de l'observation, seul point de départ de tout progrès, sont fatalement ramenés dans le sein même de la société qu'ils voulaient détruire. Fourier n'était au fond qu'un magicien, un mystique égaré dans une époque industrielle. On a voulu à toute force en faire un économiste, et la science s'est vengée en brisant la baguette du sorcier.

Saint-Simon parlait au nom de l'art et de la théocratie industrielle; Fourier, au nom de l'harmonie mystérieuse des nombres et des lois de l'attraction. Les communistes à leur tour parlent au nom de la fraternité évangélique et de la démocratie. Le communisme, qui se montre pour la première fois en France au XIIe siècle, sous la forme d'hérésie religieuse, avec Valdo et les pauvres de Lyon, s'arme avec les Jacques, s'allie au XVIe siècle avec les philosophes, et reste comme eux dans les nuages de l'abstraction; puis il disparaît pendant deux siècles pour ressusciter avec Babeuf dans les jours les plus troublés de la révolution française. Oublié sous l'empire, sous la restauration et dans les premières années de la révolution de juillet, il relève sa bannière vers 1836, et, depuis cette époque, il a mis en circulation une quarantaine de livres ou de brochures, et fondé ou plutôt essayé de fonder quelques journaux. Parmi les livres, on distingue ceux de MM. Cabet et Proudhon, qui sont les grands théoriciens de l'école, et qui défendent, l'un le communisme *icarien*, fondé sur le principe de l'association, l'autre le *babouvisme*, fondé sur les théories de la loi agraire. Les journaux, au nombre de quatre, ont été publiés à Paris et à Lyon, qui sont, avec Saint-Étienne, les centres principaux de la secte. Ces journaux sont à Lyon *le Travail*, à Paris *la Fraternité*, *l'Humanitaire*, qui n'a eu que quelques numéros, et *le Populaire*, sur lequel le parti catholique a vainement tenté de mettre la main, en offrant les fonds du cautionnement exigé pour la publication hebdomadaire, à la seule condition que le journal prendrait une teinte religieuse. Malgré la modicité du prix, les diverses feuilles que nous venons de citer n'ont jamais eu qu'une publicité fort restreinte. Pouvaient-elles espérer, en effet, trouver des lecteurs parmi les hommes sérieux, quand l'un de leurs rédacteurs en chef, poursuivi pour délit de presse, déclarait devant les tribunaux ne savoir ni lire, ni écrire?

Le communisme, comme les doctrines de Saint-Simon et de Fourier, n'est point resté concentré dans un petit cercle d'écrivains et de penseurs. Il a rallié de nombreux adeptes parmi les classes ouvrières, où il s'est partagé en diverses sectes désignées sous les noms de *communistes égalitaires*, *communionistes*, *communitaires*, *communistes-matérialistes*, *chiénistes*, *communautistes*, *solidair-unis*, *fraternitaires*. De la France, il s'est étendu rapidement dans la haute Italie, en Prusse, où il s'est constitué, sous le nom de *Jeune Allemagne*, en une vaste société secrète, en Suisse, principalement dans les cantons allemands, où il a recruté pour disciples cette espèce de prolétaires qu'on désigne sous le nom de *Heimathlosen*, c'est-à-dire gens qui n'ont ni feu ni lieu. On se rappelle aussi qu'au moment des troubles du chartisme, les communistes français se sont mis en relation avec les chartistes anglais, et leur ont offert le secours

de leurs bras, si l'agitation sortait du *meeting* pour descendre dans la rue. Enfin, en 1835, le communisme fut implanté en Belgique par Jacob Kats, qui organisa, sous le nom de *Fraternité*, une association qui rappelait par la forme les sociétés de rhétorique de la vieille Flandre. Tour à tour tisserand, maître d'école, cabaretier et en même temps auteur dramatique, comédien, orateur et pamphlétaire, Kats prêchait son socialisme dans un estaminet de Bruxelles, où il avait établi un théâtre. Il y donnait en flamand des pièces de sa façon, où paraissaient des *paysans éclairés*, qui répétaient en dialogues populaires les *Paroles d'un croyant*.

Si nous comparons maintenant dans leur marche et leurs résultats l'école conservatrice progressiste et l'école révolutionnaire, nous voyons dans la première les idées se produire sans éclat et presque inaperçues, passer des livres dans les journaux, arriver lentement jusqu'au public, et, après sept ou huit ans de discussion, se transformer en projets de loi et se réaliser dans la pratique. Dans l'école révolutionnaire, au contraire, on procède toujours par saccades. Chaque système rallie autour de lui d'autant plus de disciples, excite dans certains esprits un enthousiasme d'autant plus grand, qu'il est plus échevelé et plus impraticable. Il faut huit ou dix ans à une idée juste pour se faire accepter, il faut six mois aux utopistes les plus excentriques pour se faire une école; mais l'idée juste se retranche toujours, après une première défaite, pour livrer de nouveau bataille et prendre sa revanche. L'utopie, au contraire, une fois entamée sur un point, croule et ne reparaît qu'à de longs intervalles pour crouler encore. Le bon sens public ne s'enthousiasme jamais; s'il se laisse passivement dominer par la vérité, il est toujours prompt à se révolter contre les témérités et les rêves. C'est là, dans toutes les questions de réforme, ce qui caractérise la société au milieu de laquelle nous vivons. Elle cherche et veut le progrès, mais en restreignant autant qu'elle le peut les chances du hasard. En économie politique, comme dans toutes les sciences, elle marche et avance en s'appuyant sur la méthode expérimentale, et, malgré l'égoïsme et la corruption dont on l'accuse, elle interroge au nom de la morale, au nom des sentimens éternels, ceux qui lui parlent au nom des intérêts. — Vous attaquez, vous supprimez la famille, — telle est l'objection contre laquelle sont venus se briser tour à tour les saint-simoniens et Fourier, contre laquelle se brisera le communisme. — Vous attaquez la patrie, — telle est l'objection contre laquelle se briseront les humanitaires.

Certes, nous ne voulons ni dissimuler ni excuser les vices de la société au sein de laquelle nous vivons; mais il nous semble qu'il est fort difficile de résoudre en un seul jour et par des théories préconçues tous les problèmes qui naissent du choc des intérêts et des passions, et, si le principal travail de notre époque consiste à signaler le mal, c'est au temps et à l'expérience qu'il faut s'en rapporter pour le remède. Afin de calmer les impatiences des réformateurs, tout en reconnaissant en bien des points la légitimité de leurs plaintes, il faut interroger l'histoire, qui compte les années en mesurant le progrès. N'oublions pas qu'il y a huit siècles entre la chute de l'esclavage antique et l'émancipation des communes, qui donne à la bourgeoisie le droit de travailler et de posséder pour elle-même, et six siècles encore entre cette émancipation et la révolution française, qui détruit au profit de tous le monopole des maîtrises, des jurandes et des priviléges. N'oublions pas surtout le bien qui s'est fait de notre temps même dans l'intérêt des

classes souffrantes. Les salles d'asile, les crèches, les ouvroirs, les caisses d'épargne, les caisses de secours et de prévoyance, les écoles d'apprentissage, les hôpitaux, les enfans trouvés, les maisons de refuge destinées comme celles du moyen-âge à recevoir les vieillards des divers métiers, le patronage des jeunes détenus, la création d'hospices payans, l'amélioration des hospices gratuits, ont été l'objet d'un nombre considérable de publications. On ne s'est pas contenté d'écrire ou de discuter des systèmes, on a toujours fait succéder la pratique à la théorie, quand il s'agissait de soulager des misères réelles. La bienfaisance publique, organisée aujourd'hui comme une grande puissance de l'état, est devenue un terrain neutre sur lequel se rencontrent tous les partis. Les théories égoïstes de l'école de Malthus sont vaincues dans les livres mêmes des économistes par les principes de la charité chrétienne, et l'on ne saurait dire tout ce qui se fait de bien aujourd'hui par les riches comme par les pauvres, principalement à Paris. On peut consulter à ce sujet le recueil périodique *les Annales de la Charité;* on y verra que l'égoïsme qu'on a trop souvent avec raison reproché à notre époque n'a pas desséché toutes les ames. Un érudit qui sait le moyen-âge dans les moindres détails de ses mœurs et de ses institutions, M. Monteil, a dit que l'histoire des hôpitaux de France serait bonne à traiter et qu'elle serait aussi très bonne à lire; nous dirons à notre tour aux socialistes et aux statisticiens, qui calomnient souvent la société en lui présentant sans cesse des listes de voleurs et de filles perdues, qu'ils auraient un beau livre à faire en prenant pour sujet la charité dans la France du XIXe siècle, car sans aucun doute, nous sommes heureux de le dire ici, nous avons vaincu nos aïeux dans l'art de soulager les misères publiques et privées. La charité chrétienne, qui fit au moyen-âge tant de choses admirables, sans rien perdre de son ardeur, a profité du progrès des sciences économiques et administratives pour s'organiser elle-même comme un des pouvoirs de l'état, et, dans aucune des circonstances pénibles que nous avons traversées depuis quinze ans, elle n'a manqué à sa mission; elle a même donné plus qu'on n'eût été en droit de lui demander.

CHARLES LOUANDRE.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LE BUDGET

ET

LA SITUATION FINANCIÈRE.

Deux circonstances rendent très difficile le maniement des finances d'un grand état : l'abondance et la pénurie. L'une, de sa nature passagère, trompe les esprits médiocres et désarme devant des exigences qui pèsent sur l'avenir. L'autre, qu'elle soit absolue ou relative, qu'elle provienne d'événemens inévitables ou de la faute des gouvernans, exige toujours des efforts pénibles, auxquels préparent mal les habitudes politiques et administratives des époques de calme et de nonchalance. La première de ces épreuves, nous venons de la subir sans avoir à nous glorifier des résultats de notre conduite. La seconde nous menace. Serons-nous à l'avenir plus habiles ou mieux inspirés? Jusqu'à présent, rien encore n'a été fait ou tenté. L'accroissement des bons du trésor, la négociation d'un emprunt, sont des expédiens incapables de remédier au mal permanent ou d'écarter les périls futurs. Il semble que, frappés du coup qui les avait atteints au milieu de leur quiétude, le gouvernement et les chambres aient voulu se reconnaître avant d'agir. Toutes les questions décisives ont été ajournées, et c'est à la prochaine session qu'est imposé le fardeau de rétablir un équilibre dé-

truit, de relever le crédit, de remanier les impôts, enfin de replacer les finances de la France dans un état normal. La tâche reste entière.

Malgré 237 millions d'accroissement naturel des revenus depuis 1840, les déficit des budgets ordinaires, à dater de la même époque, monteront, à la fin de 1848, à 518 millions, et auront absorbé, à peu de chose près, toutes les réserves de l'amortissement disponibles depuis 1842. L'emprunt de 450 millions, négocié en 1841 et en 1844, sera presque totalement épuisé à la même époque sans que les travaux auxquels il devait subvenir soient complétement achevés. Tous les autres travaux du budget extraordinaire, travaux civils, militaires ou maritimes, sont donc tombés à la charge de la dette flottante, c'est-à-dire ont été votés, entrepris, et doivent être payés sans qu'aucune ressource leur ait été préalablement affectée. La dette flottante, qui supportait déjà le poids de 256 millions des déficit antérieurs à 1840, était, au 1er janvier 1847, de 452 millions; elle atteindrait à la fin de 1848 le chiffre de plus de 800 millions, si le nouvel emprunt ne venait pas la dégager; sans l'écoulement d'une partie de cette dette dans la dette fondée, elle aurait presque doublé en deux ans. L'émission des bons du trésor, qui montait à 55 millions au 1er janvier de cette année, s'est élevée à près de 200 millions en quatre mois. Avant la fin de la session, il a fallu demander l'autorisation de la porter à 275 millions. L'intérêt de ces mêmes bons s'est accru en six mois de 2 à 2 et demi, 3, 3 et demi, 4, 4 et demi, et 5 p. 100. On a diminué la valeur des coupures, rapproché la date des échéances, pour attirer tous les capitaux, les plus petits comme les plus timides. Enfin, bien que M. Lacave-Laplagne eût déclaré en mars dernier qu'un emprunt serait inutile avant nombre d'années, pressé par une nécessité impérieuse, M. Dumon, trois mois après, a demandé l'autorisation de contracter un emprunt de 350 millions, et il annonce l'adjudication de la portion la plus considérable au moment où l'argent est le plus cher pour le gouvernement et pour les particuliers, lorsque les communes et les départemens viennent d'être autorisés à faire eux-mêmes des emprunts, quand les compagnies de chemins de fer obtiennent à si grand'peine des versemens nouveaux de leurs actionnaires, et pendant que la situation financière d'un pays voisin déprime toutes les valeurs. Le déficit s'est précipité sur nous comme une avalanche, grossissant à chaque pas, renversant tous les paradoxes financiers, et s'accroissant tous les mois de 10 à 15 millions. Ce mystère peut s'expliquer en deux mots. Les travaux publics devaient s'effectuer au moyen des réserves de l'amortissement; ces réserves ont toutes été employées à couvrir les déficit du budget ordinaire, et, le budget extraordinaire étant dépourvu de ressources, on a doublé la dépense.

Quand les affaires vont mal, chacun cherche à dégager sa responsabilité. On accuse toutes choses et tout le monde. Il semble que personne

n'ait agi, n'ait gouverné, et que le hasard conduise de droit les sociétés humaines. L'argument de l'impuissance est peu rassurant pour l'avenir, et quelle est donc la valeur de ces deux justifications si souvent présentées aux chambres sous des formes différentes pendant la dernière session? Le budget de 1845 était en équilibre, la mauvaise récolte est de 1846 : c'est donc à elle qu'on doit attribuer les découverts du budget ordinaire. Les électeurs exigeaient que leurs représentans obtinssent des chemins de fer; les députés les demandaient aux ministres, ceux-ci les accordaient. Tout le monde est coupable, et personne ne saurait être responsable du développement des dépenses du budget extraordinaire.

Il est vrai, l'exercice 1845 a été définitivement réglé en équilibre, et les découverts des budgets suivans sont les conséquences des inondations et de la mauvaise récolte, à une condition toutefois : si le chiffre des budgets présentés depuis 1845 est semblable à celui de cet exercice, la mauvaise récolte a causé le déficit; dans le cas contraire, si les dépenses ordinaires et prévues ont subi un notable accroissement, on doit surtout accuser l'imprévoyance des pouvoirs publics. Le projet de budget pour 1848, budget ordinaire, qui ne comprend ni les crédits supplémentaires et extraordinaires, ni les travaux publics, était de 92 millions supérieur au budget de 1845. Ce rapprochement à lui seul décide la question. L'accroissement du budget ordinaire a dépassé la valeur des dépenses causées par l'intempérie des saisons. Que durant trois ans seulement le chiffre du budget de 1845 eût été maintenu, l'état général de nos finances ne se serait pas ressenti du fléau des inondations et de la mauvaise récolte.

A partir de 1840, aucun budget ne fut présenté ou réalisé avec un véritable équilibre; seulement, grace à l'accroissement inespéré des recettes, des produits plus abondans vinrent réparer une partie de nos fautes à mesure que nous les commettions, et dissimulèrent nos premières imprudences. Il s'ensuivit une sorte d'obscurité dans les conditions de l'équilibre de nos budgets. Déroutés dans toutes leurs prévisions par la progression inouie des recettes, les économes de profession eux-mêmes ont déserté la cause de l'équilibre ou modéré leurs efforts. Pour me servir des expressions de M. Lacave-Laplagne, on pensait que de l'argent il y en avait tant, qu'on ne saurait qu'en faire. Le gouvernement finit par croire qu'à la faveur de son système politique, on pouvait augmenter impunément les dépenses. Aujourd'hui le voile est déchiré; un temps d'arrêt de deux ans dans l'accroissement des recettes, dans le développement des caisses d'épargne, ramène forcément au sentiment de la vérité financière : il faut payer un arriéré considérable, et, pour s'être trop long-temps bercé d'illusions, on a perdu le moment opportun de négocier un emprunt.

C'est chose commode d'attribuer le déficit à la mauvaise récolte, au hasard, à la fortune; il y a ensuite une habileté non moins grande à accuser les chambres, le corps électoral et tout le monde. Certes, la responsabilité politique et morale du gouvernement ne serait pas affaiblie parce que les dépenses auraient été sanctionnées par les chambres ou sollicitées par elles. Lui-même ne les a-t-il pas toutes proposées ou acceptées? Mais admettons cet argument, si peu constitutionnel qu'il puisse être. Pour apprécier la part réelle de chacun des pouvoirs publics dans l'excitation à la prodigalité, il est nécessaire d'établir une distinction essentielle entre les deux budgets ordinaire et extraordinaire. Sous le rapport du déficit actuel et du manque d'équilibre futur, ces deux budgets réagissent l'un sur l'autre; si les réserves de l'amortissement sont employées à éteindre les découverts du budget ordinaire, elles ne peuvent servir de ressource au budget extraordinaire. Quand les travaux publics sont soldés au moyen d'un emprunt, en dette fondée ou en dette flottante, le budget ordinaire paie les intérêts, et, les travaux achevés, l'entretien tombe à sa charge. Financièrement, il n'existe qu'un budget, comme il n'y a qu'un trésor et qu'un déficit; mais les deux budgets diffèrent à l'égard de la nature des dépenses auxquelles les allocations de leurs divers chapitres doivent subvenir.

Je ne crois pas que, depuis 1840, l'initiative des chambres ou des commissions ait accru le budget ordinaire de 25 millions, et la somme des réductions opérées dans l'enceinte législative pendant la même période monte à un chiffre triple ou quadruple de celui-là. Sans doute les commissions de finance auraient pu aller plus loin qu'elles ne l'ont fait; je ne prétends pas les justifier, bien que la tâche d'opérer des retranchemens sur le budget soit ardue et n'ait rien de commun avec une opération de chiffres. Sur quoi faire porter les réductions, si ce n'est sur les grands services publics? Comment ces réductions sont-elles possibles, utiles, sinon en vertu de changemens d'organisation? Réduire d'une manière importante le chiffre du budget de l'état, c'est modifier dans plusieurs parties l'organisation des services publics. En l'absence d'enquêtes parlementaires, aucune grande économie ne saurait être réalisée sans le concours actif et volontaire du gouvernement. Quand les commissions se hasardent à donner des conseils d'exécution, elles ont bientôt lieu de s'en repentir. La réorganisation des administrations centrales, demandée dans une intention d'économie à la chambre des députés, a tiercé la dépense. Les essais de réforme dans l'administration de la marine, exigés par les commissions financières, aboutissent, jusqu'à présent, à une énorme augmentation du personnel bureaucratique. Une commission du budget peut-elle réduire l'effectif normal de l'armée, cet effectif est toujours dépassé par des crédits supplémentaires votés l'année précédente à la faveur de quelques circon-

stances passagères. Peut-elle modérer celui de l'Algérie, l'expédition de la Kabylie, entreprise malgré le vœu évident des chambres, nécessite pour l'avenir un accroissement de forces. Est-il facile de retrancher sur les frais du matériel de la marine, quand les comptes de 1846 nous apprennent que, tout l'argent dépensé, la moitié des constructions promises n'a pas été réalisée, et lorsque, malgré l'augmentation annuelle des allocations, notre matériel naval continue à subir une décroissance progressive?

On le voit, il faudrait, pour arriver à des économies sur ces objets, les seuls où l'on pût en opérer de considérables, que les moyens de réduction n'eussent pas été, pour ainsi dire, paralysés à l'avance. Il faudrait que, loin de défendre pied à pied contre les chambres toutes les augmentations de crédits, comme si chambres et gouvernement avaient des intérêts contraires, le pouvoir fût le premier à opérer de larges réductions par la suppression des abus et des vices d'organisation. Telle n'est pas sa pente naturelle. Les conseils sont insuffisans, les votes seuls auraient de l'efficacité; mais des votes financiers importans deviennent des votes politiques, et ici des considérations d'un autre ordre font taire, chez la majorité, la raison financière. Les commissions de budget, composées d'hommes sincèrement économes et politiquement timides, se réduisent de leur plein gré à la tâche ingrate d'une vérification de chiffres, à l'occupation mesquine d'arrêter çà et là quelques menus accroissemens de dépenses. Elles perdent tout crédit devant les chambres par la médiocrité des résultats qu'elles apportent, et le plus souvent leurs faibles économies n'obtiennent pas le suffrage de l'assemblée. Le travail de la commission des crédits supplémentaires et extraordinaires est encore plus stérile : il consiste à régulariser des dépenses effectuées et à sanctionner des dépenses en faveur desquelles on a soin de faire valoir toujours les plus grands intérêts publics. Lors du vote de ces crédits, presque aucune réduction ne peut être proposée sans entraîner un blâme direct de la conduite des ministres ou une question de cabinet. Cette année, M. Guizot demandait un crédit de 850,000 fr. dépensés à l'avance, l'année dernière, sur un chapitre doté seulement de 150,000 francs, et, pendant que l'escadre qui devait porter des renforts à Taïti doublait le cap Horn, les chambres avaient à discuter si un accroissement de 2 millions était bien nécessaire au moment même de la pacification de nos établissemens océaniens.

A l'égard des lois spéciales, les chambres pourraient se montrer sévères sans craindre de troubler l'harmonie politique; le seul inconvénient serait de déplaire : c'est déjà beaucoup dans le temps où nous vivons. Aussi les députés, bien que cela paraisse peu au milieu des séances publiques, sont pleins de complaisance et de courtoisie les uns

envers les autres. Les intéressés ont toute chance d'être nommés dans les commissions. S'agit-il de travaux militaires, on choisit des militaires; de travaux civils, les représentans des départemens où ils doivent s'effectuer. Si la situation des finances trouble quelques membres à l'humeur chagrine, le ministre des finances se rend dans le sein de la commission, et, par des calculs généraux qu'une commission spéciale n'est pas en mesure d'apprécier, calme les appréhensions. Parmi les nombreuses imperfections du règlement de la chambre des députés, la plus grande me paraît être l'éparpillement des lois de finances entre plusieurs commissions. Les dépenses sont toujours plus ou moins utiles, seulement elles peuvent n'être pas nécessaires. Comme elles flattent un goût, une passion ou une faiblesse dominante, l'appréciation des lois qui les proposent, séparée de celle des ressources, doit nécessairement pousser à la prodigalité; l'équilibre devient une simple théorie, et le déficit, qu'aucune autorité ne constate, semble être un argument d'opposition. Mieux en état d'apprécier l'ensemble, la commission du budget elle-même sait qu'elle n'agit que sur des apparences, et que tous ses calculs seront illusoires. L'année suivante, des crédits supplémentaires et extraordinaires, des lois spéciales, viendront renverser l'échafaudage de ses chiffres et de ses raisonnemens. Le travail d'une commission financière unique aurait une tout autre efficacité. Sur elle pèserait une responsabilité entière; elle réglerait en même temps les ressources et toutes les dépenses. Ses réductions porteraient sur des objets plus importans; elles seraient plus considérables et d'avance sanctionnées.

Si le gouvernement est moralement responsable de presque toutes les augmentations du budget ordinaire, subies plutôt que consenties par les chambres, personne ne peut contester la part qu'ont prise au développement des travaux publics extraordinaires la chambre entière et les députés individuellement : doit-on leur en faire un reproche d'une manière générale et absolue? Je ne le pense pas, sans accepter néanmoins ce qu'a dit M. le ministre des finances dans la séance de la chambre des pairs du 7 août dernier; il a appelé le vote de la loi de 1842 une « résolution magnanime. » Cette expression peut paraître étrange dans la bouche d'un ministre des finances à l'égard d'une loi qui, pour une dépense de 600 millions, n'établissait aucune ressource préalable. C'était, en vérité, se montrer magnanime à bon marché pour soi-même et fort chèrement pour ses successeurs. Un ou deux autres actes héroïques de ce genre, et les finances sont à jamais perdues. De nombreuses critiques pourraient sans doute être élevées sur le mode d'exécution et les conditions de tracés des chemins de fer, sur les variations de systèmes et sur ces intermittences de panique et d'engouement dont la chambre nous a donné si souvent le spectacle depuis quelques années. Est-il

moins vrai que, si les députés ont assailli les portes du ministère des travaux publics, c'est parce que, primitivement, le système des tronçons simultanés a été présenté, et celui des lignes successives écarté par le gouvernement? Le principe de la justice distributive, c'est-à-dire celui d'un traitement égal dans des conditions différentes, remplaça le principe de l'intérêt public. Toutes les demandes des localités furent excitées et ainsi justifiées. L'administration des travaux publics, en faisant jalonner toutes les vallées et toutes les plaines, échauffa les imaginations; elle eut encore le soin de présenter ses projets de lois à la fin des sessions, quand le zèle s'affaiblit périodiquement, et les groupa de façon à susciter dans le sein de l'assemblée des coalitions d'intérêts. Soit : la chambre des députés a poussé exagérément aux travaux publics. La chambre des pairs manifestait des dispositions contraires, et, au nom de l'intérêt politique, elle a été entraînée par le gouvernement. Je n'hésite néanmoins pas à le dire : les dépenses qu'on doit le plus regretter ne sont pas les dépenses productives, et, malgré toutes les fautes d'exécution, si la loi de 1842 avait, ainsi que l'a fait la loi de 1841, préparé des moyens financiers réels et sans danger, au lieu de ses deux ressources, dont l'une était illusoire et devait être employée ailleurs, — les réserves de l'amortissement, — dont l'autre était aussi précaire qu'illimitée, — la dette flottante, — les reproches seraient mal venus. D'ailleurs une seule chose pouvait arrêter l'impulsion des chambres, la connaissance exacte de l'état du trésor. Contre les demandes de travaux utiles, il n'existe qu'un frein, la nécessité financière. Lisez les discours de M. Lacave-Laplagne, ses exposés de motifs du budget, des crédits supplémentaires et des comptes : vous verrez que la chambre des députés, bien qu'elle ait eu des torts, n'est pas aussi coupable qu'on essaie de le lui persuader et qu'elle veut bien se le persuader elle-même. Pourquoi l'ancien ministre des finances n'a-t-il pas défendu l'argent du trésor avec la dixième partie de l'opiniâtreté qu'il a mise à maintenir ses chiffres erronés? Pourquoi a-t-il craint d'exposer la vérité tout entière? Serait-ce encore ici l'intérêt politique qui a dominé l'intérêt financier et nous a placés sous le coup de graves embarras pour le présent et pour l'avenir?

Aucun état, pas même la France, ne peut supporter, sans s'exposer à perdre sa liberté d'action, une dette flottante disproportionnée et une émission de bons royaux inconsidérée. Une masse énorme de bons royaux exigibles en capital à courtes échéances placerait chaque jour le trésor à la merci des prêteurs et pourrait créer dans l'avenir de fâcheuses complications. En bonne finance, la dette flottante devrait se composer presque uniquement de ces fonds publics et privés dont l'état est le banquier nécessaire, qui s'alimentent d'eux-mêmes et se renouvellent naturellement. Les bons royaux sont un moyen de service, une

avance prise sur le crédit, en un mot le papier de ce grand banquier qui s'appelle le trésor, et l'émission de ces bons ne saurait sans inconvéniens être étendue au-delà des limites des nécessités courantes ou imprévues; la prodiguer, dans les temps de sécurité et de calme, de manière à rencontrer devant soi, aux jours de crise et d'embarras, des créanciers au lieu de prêteurs, est une imprudence encore aggravée par les conséquences de notre législation sur les réserves de l'amortissement de la rente 5 pour 100, sans parler de celle des caisses d'épargne. Aujourd'hui les réserves de l'amortissement sont employées à couvrir des dépenses habituelles, et elles suffisent à peine à éteindre les découverts du budget ordinaire. Que le 5 pour 100 tombe au-dessous du pair, il faudra ramener ces réserves à leur destination légale. Cette ressource nous manquerait au moment où les dépenses augmenteraient, où les revenus subiraient une diminution. Comment parer à ce danger, si la dette flottante est déjà surchargée et si le simple renouvellement des bons royaux est à lui seul une difficulté? On le sait, la dette fondée, celle dont les intérêts seuls sont exigibles, une fois assise et classée, a pour unique inconvénient de grever plus ou moins les générations futures. La dette flottante, celle exigible en capital, si commode à contracter, si facile à dissimuler, qui se prête si bien à toutes les prodigalités, quand elle dépasse les limites raisonnables, est une entrave pour le gouvernement, une cause de perturbation toujours imminente dans les conditions générales du crédit. Qu'importe? dit-on. Nous ne sommes pas bien exposés : si nous avons les bons du trésor, nous avons aussi le 3 pour 100; avec ces deux expédiens, l'état des finances ne doit inquiéter aucun ami du repos. La dette flottante trop chargée, on la fait dégorger dans le 3 pour 100 par le moyen d'un petit emprunt; puis, lorsque la dette flottante sera de nouveau grossie, on fera un nouvel emprunt, et toujours ainsi. Cette théorie, on la pratique. Voyez où elle conduit.

Le déficit n'est pas fixe; il progresse mois par mois, jour par jour. La dette flottante en aurait supporté tout le poids et atteindrait les proportions ci-dessus indiquées, si, dans la crainte de contracter l'emprunt à un taux trop bas, le ministre des finances en avait retardé la négociation. Dans cette situation à laquelle on veut aujourd'hui échapper, et qui nous menace toujours pour l'avenir, les affaires d'un pays sont nécessairement exposées à des éventualités contraires à sa grandeur et à sa sûreté.

La stagnation prolongée du crédit n'est pas le seul danger à craindre. Que le ministre soit un jour contraint d'élever à plus de 5 pour 100 l'intérêt des bons royaux, c'est un nouveau renchérissement de l'argent, une violente perturbation pour le commerce et l'industrie. Ce serait malheureusement une grande erreur de penser que l'adjudication de

l'emprunt dissipe tous nos embarras. Deux hypothèses sont à prévoir. Si l'adjudication a lieu fort au-dessous du cours actuel des rentes, il n'y aurait pas seulement pour l'état une perte de plusieurs millions : toutes les valeurs, rentes anciennes, actions de chemins de fer et autres, éprouveraient une dépréciation notable. L'agiotage s'emparerait du fonds nouveau, en retarderait le classement, et la possibilité d'émettre un nouvel emprunt serait pour long-temps reculée.

Je veux admettre l'hypothèse la plus favorable. L'emprunt est négocié à un bon prix, et cette heureuse opération rétablit la sécurité, favorise les transactions. 350 millions étaient le montant du déficit probable des deux années 1847 et 1848. Malgré l'emprunt de 250 millions, s'il était réalisé à cette époque, nous nous trouverions au 1er janvier 1849 avec une dette flottante chargée de 100 millions de plus qu'au 1er janvier 1847. Mais l'emprunt ne pourra être réalisé qu'en novembre 1849, et le fardeau à supporter par la dette flottante ne sera pas moindre pendant toute la durée des versemens à effectuer que celui qui, au milieu de cette année même, paraissait si exorbitant. Une fois le dernier versement échu, le classement de l'emprunt n'aura pas encore eu lieu; il sera impossible ou difficile d'emprunter immédiatement, et comme le déficit continuera sa marche ascensionnelle, la dette flottante nous débordera de nouveau. La mesure annoncée dans *le Moniteur* du 9 de ce mois, qui consisterait à retirer de la dette flottante 100 millions des caisses d'épargne, est parfaitement illusoire. Dans quelque catégorie d'emprunts qu'on les range, ces 100 millions ne seront pas moins dus et exigibles en capital. Le chiffre nominal de l'ensemble de la dette flottante n'a aucune importance; tout le danger consiste dans une trop grande émission de bons royaux, dans la nécessité de les accroître et de les renouveler à tout prix, et dans les circonstances impossibles à prévoir. Aussi rien ne me paraît plus grave que le déficit annuel, permanent de nos budgets, le déficit passé à l'état normal, accepté comme un fait et presque considéré comme une théorie.

L'habitude de dépenser chaque année au-delà des ressources ne mérite pas de s'appeler une politique, un système; c'est tout simplement une pratique vicieuse, un entraînement de la faiblesse, le fait d'un temps où les intérêts particuliers étouffent l'intérêt général. Sans doute on peut marcher quelque temps sans apercevoir les cruelles conséquences du manque d'équilibre budgétaire. De brillans résultats viennent même au commencement dissimuler les fautes et engagent à les renouveler. Rien cependant de plus corrupteur en soi, de plus mauvais pour un gouvernement comme pour les simples particuliers que le dédain constant de la règle, le mépris des axiomes du bon sens, la com-

plaisance pour tous les désirs et toutes les fantaisies. Cette inconduite, si je puis m'exprimer ainsi, atteint et énerve tous les élémens sociaux, la moralité publique, l'honnêteté privée, l'administration, autant que les finances. Le plus fâcheux, c'est que les caractères s'abaissent à ce jeu commode et dangereux; *difficile* et *impossible* deviennent deux mots synonymes; tout obstacle paraît insurmontable quand arrive le moment d'agir.

De 1840 à 1848, les découverts des budgets ordinaires auront dévoré, outre les accroissemens de recettes, 518 millions, prélevés sur les réserves de l'amortissement, et, en admettant les circonstances les plus favorables, porter, abstraction faite des excédans de recettes, le déficit annuel du budget ordinaire à 40 millions est une évaluation modérée. L'emprunt de 450 millions va être complétement absorbé par les dépenses des travaux auxquels il était affecté, l'emprunt de 350 millions que le ministre des finances a été autorisé à contracter couvrira seulement le déficit des deux années 1847 et 1848, et nous avons dépensé ou nous dépenserons, pour travaux extraordinaires, dans chacune des années 1846, 1847 et 1848, plus de 160 millions. Voilà donc, à moins que la conduite ne change ou que les travaux déjà votés et entrepris ne soient extrêmement ralentis, d'un côté 40 millions, de l'autre 160 millions, en tout 200 millions de dépenses dépassant le produit de l'impôt. Cette situation s'atténue par 17 ou 18 millions que doivent verser, pendant un certain nombre d'années, diverses compagnies de chemins de fer, et par 83 millions, montant des réserves de l'amortissement en 1848. Restent 100 millions de déficit probable pour chaque année à venir. Il serait déraisonnable de calculer, comme on se le permet dans tous les rapports de finances et exposés de motifs, les accroissemens légaux des réserves de l'amortissement, et de les considérer comme un développement de ressources futures. Depuis que ces réserves sont dépensées en travaux publics ou en paiemens de découverts, nécessairement elles ne rachètent plus de rentes; l'accroissement supposé de ces réserves ne donne lieu qu'à une opération fictive et aboutit à charger chaque année davantage le budget ordinaire au profit du budget extraordinaire; ce qui devient une ressource pour celui-ci est une charge équivalente pour celui-là. Maintenant le gouvernement évalue à 40 millions la perte qu'entraînerait pour le trésor la réduction de l'impôt du sel et de la taxe des lettres, qu'il s'est engagé à opérer dans la prochaine session. Si le ministère maintient ses promesses, et si ses évaluations ne sont pas exagérées, le déficit qui nous menace monterait à 140 millions. Comment le compenser ou comment y résister? Une pareille question est la plus difficile qu'aient à résoudre un ministère et des chambres. Il ne s'agit pas de parfiler des argumens, de flatter les intérêts ou les opinions d'une majo-

rité, ni même de prononcer des discours éloquens. Le déficit est là; il faut trouver le moyen de rétablir l'équilibre ou se reconnaître impuissant.

J'ai entendu dire à beaucoup de personnes : Ne prenons aucune grande mesure, ne précipitons rien; soyons modérés, même dans le bien. L'équilibre du budget ordinaire se rétablira de lui-même, grace à l'accroissement des recettes. On ramènera les dépenses des travaux publics au montant de la valeur des réserves de l'amortissement, et, quant à la réduction des impôts, le gouvernement manquera à ses engagemens, ou il présentera un plan de finances, établira des impôts somptuaires, restaurera les anciens droits sur les boissons. Quelques-uns vont même jusqu'à parler d'*income-tax*. Ce système est tout simplement impossible à exécuter, impossible financièrement, moralement et politiquement. Peut-on déclarer que, pendant nombre d'années, la France demeurera stationnaire, sans amélioration matérielle ou morale? Veut-on vivre uniquement sur l'enthousiasme inspiré par la création de nouveaux impôts?

L'accroissement naturel des recettes, fût-il de 40 millions par an, ne saurait arrêter le déficit. D'abord, il entraîne nécessairement une augmentation proportionnée dans les frais de perception; puis, chaque jour des besoins nouveaux ne se font-ils pas sentir? En supposant que l'effectif de l'armée d'Afrique ne sera pas dépassé, le budget de cette possession se développe avec la colonisation civile, qui est encore dans l'enfance, et en même temps que les institutions qu'elle réclame. Renoncerez-vous au système pénitentiaire, au projet de loi sur l'instruction primaire, aux correspondances transatlantiques, à l'abolition de l'esclavage, à tous les progrès que le parti conservateur affirme désirer autant que l'opposition? Il est dérisoire de prétendre rétablir l'équilibre par l'augmentation des recettes et la suspension de toutes nouvelles dépenses.

Rien de plus aisé encore que d'énoncer cette opinion : les travaux publics extraordinaires ne doivent pas dépasser le montant des réserves de l'amortissement; aucun ouvrage nouveau ne sera entrepris avant la fin de 1854. Mais diminuer de moitié les travaux publics est un expédient difficile à pratiquer, de plus détestable, et n'entreprendre aucun travail nouveau est chose tout-à-fait impossible. Laisserez-vous sur tous les points du territoire des chemins de fer inachevés? Après l'expérience douloureuse de l'année que nous venons de traverser, le chemin de Marseille à Lyon se terminera-t-il à Avignon? Les chemins de Strasbourg et de l'ouest, dont l'importance politique différente a été signalée avec tant de raison, devront-ils attendre, pour être achevés, que l'accroissement des recettes ait rétabli l'équilibre du budget ordinaire et rendu disponibles les réserves de l'amortissement? Oubliez-vous l'état

de nos côtes, celui des ports de l'Algérie? Le port de Cherbourg à lui seul exigera une augmentation de dépense de 30 ou 40 millions au-delà des prévisions.

Quant à un plan de finance efficace, sommes-nous bien fondés à l'attendre quand on a montré jusqu'à ce jour tant de répugnance à réduire les dépenses improductives, quand la présentation du projet de loi sur l'emprunt a été tenue secrète pendant toute la discussion du budget, afin qu'un désir d'économie trop ardent ne s'emparât pas de la chambre des députés? Le souvenir de la tentative d'union douanière avec la Belgique, arrêtée à la première menace de M. Fulchiron, ne permet pas d'attacher une bien grande importance à toutes les promesses de refonte générale des impôts. Peut-être apportera-t-on quelques impôts somptuaires peu productifs, et l'annulation des 13 millions de rentes rachetées 3 pour 100 sera sans doute proposée. Ce procédé n'aurait rien de contraire aux habitudes administratives actuelles, et ne démentirait pas le passé. La destruction d'une ressource future sera présentée comme une économie. Jugez de l'efficacité de la mesure : les intérêts des emprunts contractés dans ces deux années en absorberont à eux seuls le bénéfice. Selon toutes les probabilités, le déficit continuera sa marche ascensionnelle; quelle sera donc notre situation financière au commencement de 1849? Je l'ai déjà dit, beaucoup plus grave qu'en 1847 : la dette flottante sera plus chargée, et nous ne pourrons pas emprunter. La responsabilité du ministère sera bien grande, s'il manque aux engagemens formels contractés par lui dans la dernière session; il a promis la réduction de l'impôt du sel et de la taxe des lettres, et fait espérer le rétablissement de l'équilibre dans des termes précis. Voici les expressions mêmes de l'exposé des motifs du projet de loi sur l'emprunt de 350 millions : « Nous aurons l'honneur de vous apporter dans votre prochaine session des propositions qui, en réalisant les vœux des chambres, assurent entre les recettes et les dépenses de notre budget l'équilibre si nécessaire et si désiré. » Il ne convient pas de juger à l'avance un plan de finance hypothétique. Le difficile en pareille matière n'est pas de promettre, c'est de tenir sa promesse. Quoi qu'il en soit, l'engagement de M. Dumon constate la nécessité d'un changement de conduite. A quelles conditions peut-il être réalisé?

Malgré tout ce que ce mot a de dur, d'exagéré dans un certain sens, qu'il me soit permis de m'en servir : le bilan de l'état doit être, dans la prochaine session, déposé devant les chambres et le public. Pour faire voter des économies pénibles, qui blesseront des intérêts; pour obtenir des réductions auxquelles s'opposent les sentimens politiques de telle ou telle partie de la chambre; pour avoir le droit de retarder d'un

jour l'accomplissement de votes unanimes ou d'accroître les charges, il faut dire la vérité tout entière, exposer sans ménagement nos fautes et nos embarras. Ce serait une chose bien coupable de compromettre l'avenir pour sauver la réputation du passé. Si tous les gens de bien, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, ne sont pas alarmés, ne sentent pas que le premier des intérêts publics est aujourd'hui le rétablissement des finances, ne rencontrent pas cette opinion universellement répandue autour d'eux, avec quelle force luttera-t-on contre la coalition inévitable des intérêts privés, contre l'indifférence de l'égoïsme et l'engourdissement de l'ignorance? D'autres conditions doivent encore être remplies pour que la grande œuvre du rétablissement de nos finances soit menée à bonne fin. Comment voulez-vous qu'un député vote pour la diminution d'une dépense à laquelle lui ou ses commettans attachent un grand prix, consente à ne pas affaiblir certains impôts, participe à la création de nouvelles charges, si des réductions considérables ne sont pas en même temps proposées sur des objets que ne protégent pas à un égal degré l'intérêt public et le vœu national, si les abus et les dilapidations ne sont pas poursuivis avec la dernière rigueur, si l'inertie administrative continue d'accroître inutilement des dépenses qui doivent avant tout être ramenées à une juste et honorable mesure? Qu'on ne pense pas non plus trouver plus de facilités dans l'emploi de demi-moyens et par la proposition de mesures incomplètes. L'équilibre apparent ne tentera personne, ne stimulera aucune conscience, et il est plus facile d'obtenir de grands sacrifices pour un but élevé, d'une nécessité incontestable, dominant toutes les autres considérations, que des sacrifices moindres pour un but médiocre.

Une question se présente naturellement à l'esprit. Sur quelle partie du budget doivent peser les réductions? Laissons de côté pour un instant les difficultés; la réponse ne saurait être douteuse, sur les dépenses improductives, sur le budget ordinaire. Sans doute les travaux du budget extraordinaire peuvent être modérés dans quelques-unes de leurs parties, ils doivent être distingués et classés; mais la politique qui les écarterait ou les réduirait en bloc, la fureur de l'équilibre qui viendrait aveuglément arrêter les espérances de l'avenir, mériteraient à un autre titre autant de reproches que le gaspillage. Les intérêts économiques du pays combattent ici ses intérêts financiers. C'est, du reste, un lieu commun, faux dans son exagération, de dire que la gêne actuelle provient uniquement des travaux publics. Dans le discours à la chambre des pairs précédemment cité, M. Dumon rappelait avec raison qu'en 1842, lors de la discussion de la loi des chemins de fer, on comptait subvenir aux dépenses des travaux publics extraordinaires, non-seulement au moyen des réserves de l'amortissement, mais aussi

à l'aide de l'accroissement progressif des recettes. Le budget ordinaire a dévoré les accroissemens de recettes, en même temps que les réserves de l'amortissement. Voilà la cause principale, première, du déficit actuel et du déficit permanent, de cette maladie vive et chronique qui altère nos finances. La conduite la plus raisonnable, enseignée par les faits, commandée par les intérêts économiques du pays, serait de se placer par un effort énergique dans les conditions prévues lors du vote de la loi de 1842, et de faire porter les plus fortes réductions sur le budget ordinaire. On dit que cela n'est pas possible; l'a-t-on essayé? l'a-t-on voulu? Nullement. On n'a donc pas le droit d'arguer de cette prétendue impossibilité.

Personne ne soutiendra de bonne foi que, depuis neuf ans, les dépenses du budget ordinaire aient dû inévitablement s'élever de plus de 237 millions par an. La France n'est pas tellement changée depuis quelques années, que l'administration, suffisant à tous les besoins avant 1840, exige en 1848 un accroissement d'un sixième. Dans cette *Revue* même (1), M. Michel Chevalier faisait récemment ce curieux rapprochement. L'armée coûte annuellement aujourd'hui 100 millions au-delà de ce qu'elle a consommé pendant chacune des trois années qui se sont écoulées entre la paix d'Amiens et la bataille d'Austerlitz, et j'ai eu l'honneur de rappeler à la tribune que, dans certaines années, notre matériel naval en décroissance avait dévoré une somme égale à celle qui avait suffi pour entretenir la nombreuse et brillante marine britannique. On pourrait multiplier les comparaisons de ce genre; dès qu'on se reporte à quelques années en arrière, on a peine à comprendre comment toutes ces augmentations insensibles de dépenses votées une à une, pour ainsi dire, goutte à goutte, sont enfin parvenues à créer la surcharge actuelle.

Je n'entrerai dans aucun détail; je me garderai bien de céder aux exigences de ceux qui, tout en s'inquiétant fort peu de rétablir l'ordre dans les finances, veulent ne rien entreprendre, si toutes les réductions possibles ne sont pas précisées à l'avance. Ils savent très bien qu'au-delà de 25 ou 30 millions, aucune réduction ne peut être faite sur les chiffres du budget ordinaire, tels qu'on nous les présente; les dépenses sont les conséquences de la conduite; de même que les fautes administratives se résument en définitive dans le déficit financier, de même on ne peut combler ce déficit que par des réformes administratives.

Je prends deux exemples : l'Algérie et la marine. Dans les dépenses civiles de l'Algérie, est-ce par la réduction des allocations, qui, une fois le système admis, restreindrait le développement de la colonisation, que

(1) Voyez la livraison du 1er juin 1847.

l'on peut opérer des économies, ou bien par le perfectionnement d'une organisation dont les rouages multipliés arrêtent l'activité et le mouvement sans offrir des garanties suffisantes? La question de l'effectif à conserver en Afrique est-elle dans le chiffre du budget ou dans les expéditions, qui, comme celle de la Kabylie et celles poussées trop avant vers le sud, nous affaiblissent en augmentant les dépenses? La prétendue réforme du département de la marine a respecté la plus grande partie des abus et toutes les superfluités de cette administration; on s'est contenté d'ajouter des rouages nouveaux et onéreux à une vieille machine déjà surchargée, tandis que, par la simplification, on aurait évidemment atteint un but meilleur, opéré des économies et produit davantage.

Pour la marine seulement, un ministre habile et possédant cette qualité si rare, la volonté, obtiendrait une atténuation de 15 à 20 millions, sans que la force essentielle de notre établissement naval fût atteinte. Également, la dépense totale des colonies a doublé depuis quinze ans; osez dire qu'il n'y a pas moyen de diminuer les dépenses. Taïti nous a déjà coûté, directement ou indirectement, 27 millions, le quadruple des dépenses occasionnées à l'Angleterre par la possession de la Nouvelle-Zélande; 3,700,000 francs ont été votés pour l'instruction des esclaves, et les comptes-rendus officiels prouvent que douze enfans seulement ont été menés aux écoles gratuites. Une meilleure direction imprimée aux agens, une seule dépêche, aurait infiniment mieux servi l'humanité que cette dépense de 3,700,000 francs.

En examinant un à un le budget de chaque département ministériel, on trouverait des faits analogues. Ceux-là suffisent pour démontrer ces deux vérités, à savoir que des économies sont possibles sur le budget ordinaire, et qu'exiger pour les réaliser que l'on produise le tableau des retranchemens à effectuer au budget, c'est tout simplement montrer qu'on ne veut pas améliorer la situation; d'ailleurs, il n'est pas de plans de réductions sur le chiffre du budget qui puissent être séduisans en eux-mêmes; ces plans exigeront toujours des sacrifices pénibles, heurteront des sentimens ou des intérêts, et produire inconsidérément ses idées personnelles serait grossir le nombre des adversaires de la bonne conduite et aller contre son but. Le vrai et le seul moyen de défendre la cause de l'équilibre, c'est de constater le déficit et d'en montrer les dangers. Il est certes temps encore de les conjurer; nos embarras proviennent, non de l'appauvrissement des recettes, mais de dépenses exagérées, non de ces événemens que ne saurait diriger la prudence humaine, mais de fautes administratives. On doit craindre surtout pour l'avenir l'effet des mêmes causes qui ont agi dans le passé. Le péril est bien plus dans l'état des esprits que dans l'état des

finances. Je me rassure toutefois en pensant que bientôt le danger deviendra évident à tous les yeux, et qu'alors on consentira à adopter des mesures efficaces. Dans une lettre écrite au général Lafayette par le général Washington, au moment où chacun des états américains paraissait prêt à rompre le lien fédéral et où l'individualisme s'emparait de tous les esprits, le fondateur militaire et politique de la liberté américaine disait avec confiance : « Les peuples libres ne savent pas prévoir le danger, mais, une fois qu'il est arrivé, ils ont plus de ressources et de volonté que les autres pour le surmonter. »

En toute circonstance aujourd'hui, on s'efforce de cacher les fautes de la conduite sous quelque idée générale, brillante ou spécieuse. Le déficit, lui aussi, a l'honneur de posséder une théorie, et l'on oppose la théorie du crédit au vieux principe de l'équilibre budgétaire. Voici comment cette nouveauté se défend et prétend se justifier. Depuis 1815, le produit des contributions a toujours été croissant, progressivement croissant; l'augmentation des dépenses ordinaires n'empire donc pas la situation financière, si toutefois l'accroissement des dépenses se règle sur celui des recettes, et les travaux publics étant de leur nature productifs, concourant puissamment au développement du revenu, il n'y a aucune imprudence à subvenir aux dépenses qu'ils entraînent par le moyen d'emprunts. Avec cette théorie, la situation des budgets devient d'une médiocre importance; l'état du crédit, le plus ou moins de facilité pour emprunter, sont les seuls points à considérer. Les déficit s'appellent des *découverts*, les emprunts périodiques sont une chose naturelle, raisonnable et prévue, et, dans les idées d'équilibre entre les recettes et les dépenses, on ne voit que des opinions surannées, mesquines, ridiculement timides. Chose étrange, ce système financier à toute vapeur est celui des plus prudens en politique et des apôtres de l'intérêt matériel. Il est permis de croire que des raisons de parti ne sont pas plus étrangères à l'invention de la théorie qu'elles ne l'ont été aux faits qu'elle doit servir à justifier. Cette question rappelle à certains égards la vieille controverse financière entre la constitution de la banque de France et l'ancienne constitution de la banque d'Angleterre, avec cette circonstance aggravante que l'intérêt politique n'agit pas sur le gouvernement des banques, et qu'ici il vient renverser toutes les combinaisons, toutes les prévisions d'un optimisme systématique.

La théorie qui veut qu'on subvienne aux dépenses de l'état, dans les temps calmes et ordinaires, par le moyen du crédit, est fausse en elle-même, parce qu'elle n'admet que les chances favorables et rejette toutes les éventualités fâcheuses; en escomptant l'accroissement futur des revenus, elle entre un peu dans cette voie qui, à l'assemblée des notables de 1787, s'appelait la voie déplorable des anticipations. Un incon-

vénient plus grand encore, c'est qu'elle est destinée à être perpétuellement faussée dans l'application, et cela par les raisons mêmes qui l'ont fait inventer. L'intérêt politique a deux exigences contradictoires; il veut à la fois qu'on dépense beaucoup et qu'on emprunte le plus rarement possible; on craint d'alarmer l'opinion, de troubler la Bourse par des appels trop fréquens au crédit. Inévitablement, on est toujours devancé par les événemens, comme nous le sommes aujourd'hui, et, une fois cette situation faite, le système devient inadmissible et d'une exécution périlleuse; ainsi l'emprunt que M. Dumon a été autorisé à contracter comblera uniquement le déficit de l'année actuelle et de l'année prochaine; il ne sera pas classé avant la fin de 1850. Il faudrait cependant, dans l'application raisonnable de la théorie des emprunts, emprunter de nouveau au commencement de 1849. Ce n'est pas tout : une partie des chemins de fer est livrée aux compagnies; elles aussi doivent emprunter : viendrez-vous leur faire concurrence, les placer dans des conditions de crédit détestables ou impossibles? Ce ne serait pas l'acte d'un gouvernement d'adjuger d'une main à des compagnies de grandes entreprises, et de leur enlever de l'autre le moyen de les effectuer. Les faits actuels, il faut que tout le monde le reconnaisse, donnent complète raison aux défenseurs de l'équilibre rigoureux entre les recettes et les dépenses, et nous sommes pour l'avenir condamnés à bien faire.

JULES DE LASTEYRIE.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.

LES AKKALS. — L'ANTI-LIBAN.

I. — LE PAQUEBOT.

Il faut s'attendre, sur les navires arabes et grecs, à ces traversées capricieuses qui renouvellent les destins errans d'Ulysse et de Télémaque; le moindre coup de vent les emporte à tous les coins de la Méditerranée : aussi l'Européen qui veut aller d'un point à l'autre des côtes de Syrie est-il forcé d'attendre le passage du paquebot anglais qui fait seul le service des *échelles* de la Palestine. Tous les mois, un simple brick, qui n'est pas même un *vapeur*, remonte et descend ces échelons de cités illustres qui s'appelaient Béryte, Sidon, Tyr, Ptolémaïs et Césarée, et qui n'ont conservé ni leurs noms ni même leurs ruines. A ces reines des mers et du commerce dont elle est l'unique héritière, l'Angleterre ne fait pas seulement l'honneur d'un *steamboat*. Cependant les divisions sociales si chères à cette nation libre sont strictement observées sur le pont, comme s'il s'agissait d'un vaisseau de premier ordre. Les *first places* sont interdites aux passagers inférieurs, c'est-à-dire à ceux dont la bourse est le moins garnie, et cette disposition étonne parfois les Orientaux quand ils voient des marchands aux places d'honneur, tandis que des cheiks, des schérifs ou même des émirs se trouvent confondus avec les soldats et les valets. En général, la chaleur est trop

grande pour que l'on couche dans les cabinets, et chaque voyageur, — apportant son lit sur son dos comme le paralytique de l'Évangile, — choisit une place sur le pont pour le sommeil et pour la sieste; le reste du temps, il se tient accroupi sur son matelas ou sur sa natte, le dos appuyé contre le bordage et fumant sa pipe ou son narguilé. Les Francs seuls passent la journée à se promener sur le pont, à la grande surprise des Levantins, qui ne comprennent rien à cette agitation d'écureuil. Il est difficile d'arpenter ainsi le plancher sans accrocher les jambes de quelque Turc ou Bédouin, qui fait un soubresaut farouche, porte la main à son poignard et lâche des imprécations, se promettant de vous retrouver ailleurs. Les musulmans qui voyagent avec leur sérail, et qui n'ont pas assez payé pour obtenir un cabinet séparé, sont obligés de laisser leurs femmes dans une sorte de parc formé à l'arrière par des balustrades, et où elles se pressent comme des agneaux. Quelquefois le mal de mer les gagne, et il faut alors que chaque époux s'occupe d'aller chercher ses femmes, de les faire descendre et de les ramener ensuite au bercail. Rien n'égale la patience d'un Turc pour ces mille soins de famille qu'il faut accomplir sous l'œil railleur des infidèles. C'est lui-même qui, matin et soir, s'en va remplir à la tonne commune les vases de cuivre destinés aux ablutions religieuses, qui renouvelle l'eau des narguilés, soigne les enfans incommodés du roulis, — toujours pour soustraire le plus possible ses femmes ou ses esclaves au contact dangereux des Francs. Ces précautions n'ont pas lieu sur les vaisseaux où il ne se trouve que des passagers levantins. Ces derniers, bien qu'ils soient de religions diverses, observent entre eux une sorte d'étiquette, surtout en ce qui se rapporte aux femmes.

L'heure du déjeuner sonna pendant que le missionnaire anglais, embarqué avec moi pour Acre, me faisait remarquer un point de la côte qu'on suppose être le lieu même où Jonas s'élança du ventre de la baleine. Une petite mosquée indique la piété des musulmans pour cette tradition biblique, et à ce propos j'avais entamé avec le révérend une de ces discussions religieuses qui ne sont plus de mode en Europe, mais qui naissent si naturellement entre voyageurs dans ces pays où l'on sent que la religion est tout.

— Au fond, lui disais-je, le Coran n'est qu'un résumé de l'Ancien et du Nouveau Testament rédigé en d'autres termes et augmenté de quelques prescriptions particulières au climat. Les musulmans honorent le Christ comme prophète, sinon comme Dieu; ils révèrent la *Kadra Myriam* (la Vierge Marie), et aussi nos anges, nos prophètes et nos saints; d'où vient donc l'immense préjugé qui les sépare encore des chrétiens et qui rend toujours entre eux les relations mal assurées?

— Je n'accepte pas cela pour ma croyance, disait le révérend, et je pense que les protestans et les Turcs finiront un jour par s'entendre.

Il se formera quelque secte intermédiaire, une sorte de christianisme oriental...

— Ou d'islamisme anglican, lui dis-je. Mais pourquoi le catholicisme n'opérerait-il pas cette fusion?

— C'est qu'aux yeux des Orientaux les catholiques sont idolâtres. Vous avez beau leur expliquer que vous ne rendez pas un culte à la figure peinte ou sculptée, mais à la personne divine qu'elle représente; que vous *honorez*, mais que vous n'adorez pas les anges et les saints : ils ne comprennent pas cette distinction. Et d'ailleurs, quel peuple idolâtre a jamais adoré le bois ou le métal lui-même? Vous êtes donc pour eux à la fois des idolâtres et des polythéistes, tandis que les diverses communions protestantes.....

Notre discussion, que je résume ici, continuait encore après le déjeuner, et ces dernières paroles avaient frappé l'oreille d'un petit homme à l'œil vif, à la barbe noire, vêtu d'un caban grec dont le capuchon, relevé sur sa tête, dissimulait la coiffure, seul indice en Orient des conditions et des nationalités.

Nous ne restâmes pas long-temps dans l'indécision.

— Eh! sainte Vierge! s'écria-t-il, les protestans n'y feront pas plus que les autres. Les *Turcs* seront toujours les *Turcs!* (Il prononçait *Tures.*)

L'interruption indiscrète et l'accent provençal de ce personnage ne me rendirent pas insensible au plaisir de rencontrer un compatriote. Je me tournai donc de son côté, et je lui répondis quelques paroles auxquelles il répliqua avec volubilité.

— Non, monsieur, il n'y a rien à faire avec le *Ture* (Turc); heureusement, c'est un peuple qui s'en va!... Monsieur, je fus ces derniers temps à Constantinople; je me disais : Où sont les *Tures?*... Il n'y en a plus!

Le paradoxe se réunissait à la prononciation pour signaler de plus en plus un enfant de la Canebière. Seulement ce mot *Ture,* qui revenait à tout moment, m'agaçait un peu.

— Vous allez loin, répliquai-je; j'ai moi-même vu déjà un assez bon nombre de Turcs...

J'affectais de dire ce mot en appuyant sur la désinence; le Provençal n'acceptait pas cette leçon.

— Vous croyez que ce sont des *Tures* que vous avez vus? disait-il en prononçant la syllabe d'une voix encore plus flûtée; ce ne sont pas de vrais *Tures;* j'entends le *Ture* Osmanli; tous les musulmans ne sont pas des *Tures!*

Après tout, un méridional trouve sa prononciation excellente et celle d'un Parisien fort ridicule; je m'habituais à celle de mon voisin mieux qu'à son paradoxe. — Êtes-vous bien sûr, lui dis-je, que cela soit ainsi?

— Eh! monsieur, j'arrive de Constantinople; ce sont tous là des

Grecs, des Arméniens, des Italiens, des gens de Marseille. Tous les Turcs que l'on peut trouver, on en fait des cadis, des ulémas, des pachas, ou bien on les envoie en Europe pour les faire voir... Que voulez-vous? tous leurs enfans meurent; c'est une race qui s'en va!

— Mais, dis-je, ils savent encore assez bien garder leurs provinces cependant.

— Eh! monsieur, qu'est-ce qui les maintient? C'est l'Europe, ce sont les gouvernemens qui ne veulent rien changer à ce qui existe, qui craignent les révolutions, les guerres, et dont chacun veut empêcher que l'autre prenne la part la plus forte; c'est pourquoi ils restent en échec à se regarder le blanc des yeux, et pendant ce temps ce sont les populations qui en souffrent! On vous parle des armées du sultan; qu'y voyez-vous? Des Albanais, des Bosniaques, des Circassiens, des Curdes; les marins, ce sont des Grecs; les officiers seuls sont de race turque. On les met en campagne; tout cela se sauve au premier coup de canon, ainsi que nous avons vu maintes fois,.... à moins que les Anglais ne soient là pour leur tenir la baïonnette au dos, comme dans les affaires de Syrie.

Je me tournai du côté du missionnaire anglais, mais il s'était éloigné de nous et se promenait sur l'arrière.

— Monsieur, me dit le Marseillais en me prenant le bras, qu'est-ce que vous croyez que les diplomates feront quand les rayas viendront leur dire : « Voilà le malheur qui nous arrive; il n'y a plus un seul Turc dans tout l'empire; nous ne savons que faire, nous vous apportons les clés de tout! »

L'audace de cette supposition me fit rire de tout mon cœur. Le Marseillais continua imperturbablement :

— L'Europe dira : « Il doit y en avoir encore quelque part, cherchons bien!... Est-ce possible? Plus de pachas, plus de vizirs, plus de muchirs, plus de nazirs.... Cela va déranger toutes les relations diplomatiques. A qui s'adresser? Comment ferons-nous pour continuer à payer les drogmans? »

— Ce sera embarrassant en effet.

— Le pape, de son côté, dira : « Eh! mon Dieu! comment faire? Qu'est-ce qui va donc garder le saint sépulcre à présent? Voilà qu'il n'y a plus de Turcs!... »

Ce tableau, plein d'exagération sans doute, me frappait par quelques traits de vérité. Que le nombre des Turcs ait diminué beaucoup, cela n'est pas douteux; les races d'hommes s'altèrent et se perdent sous certaines influences, comme celles des animaux. Déjà depuis long-temps la principale force de l'empire turc reposait dans l'énergie de milices étrangères d'origine à la race d'Othman, telles que les mamelouks et les janissaires. Aujourd'hui c'est à l'aide de quelques légions d'Albanais

que la Porte maintient sous la loi du croissant vingt millions de Grecs, de catholiques et d'Arméniens. Le pourrait-elle encore sans l'appui moral de la diplomatie européenne et sans les secours armés de l'Angleterre? Quand on songe que cette Syrie dont les canons anglais ont bombardé tous les ports en 1840, et cela au profit des Turcs, est la même terre où toute l'Europe féodale s'est ruée pendant six siècles, et que nos religions d'état tiennent pour sacrée, on peut croire que le sentiment religieux est tombé bien bas en Europe. Les Anglais n'ont pas même eu l'idée de réserver aux chrétiens l'héritage envahi de Richard Cœur-de-Lion.

Je voulais communiquer ces réflexions au révérend; mais, quand je revins près de lui, il m'accueillit d'un air très froid. Je compris qu'étant aux premières places, il trouvait inconvenant que je me fusse entretenu avec quelqu'un des secondes. Désormais je n'avais plus droit à faire partie de sa société; il regrettait sans doute amèrement d'avoir entamé quelques relations avec un homme qui ne se conduisait pas en *gentleman*. Peut-être m'avait-il pardonné, à cause de mon costume levantin, de ne point porter de gants jaunes et de bottes vernies, mais se prêter à la conversation du premier venu, c'était décidément — *improper!* — Il ne me reparla plus.

II. — LE POPE ET SA FEMME.

N'ayant désormais rien à ménager, je voulus jouir entièrement de la compagnie du Marseillais, qui, vu les occasions rares d'amusement qu'on peut rencontrer sur un paquebot anglais, devenait un compagnon précieux. Cet homme avait beaucoup voyagé, beaucoup vu; son commerce le forçait à s'arrêter d'échelle en échelle, et le conduisait naturellement à entamer des relations avec tout le monde. — L'Anglais ne veut plus causer, me dit-il, c'est peut-être qu'il a le mal de mer (il prononçait *merre*). Ah! oui, le voilà qui fait un plongeon dans la cajute. Il a trop déjeuné peut-être.....

Il s'arrêta et reprit après un éclat de rire :

— C'est comme un député de chez nous, qui aimait fort les grosses pièces. Un jour, dans un plat de grives, on te lui campe une chouette (il prononçait *souette*). « Ah! dit-il, en voilà une qui est grosse! » Quand il eut fini, nous lui apprîmes ce que c'était qu'il avait mangé.... Monsieur! cela lui fit un effet comme le roulis; c'est très indigeste, la chouette!

Décidément mon Provençal n'appartenait pas à la meilleure compagnie, mais j'avais passé le Rubicon. La limite qui sépare les *first places* des *second places* était dépassée, — je n'appartenais plus au monde *comme il faut;* il fallait se résigner à ce destin. Peut-être, hélas! le révérend qui m'avait si imprudemment admis dans son intimité me com-

parait-il en lui-même aux anges déchus de Milton. J'avouerai que je n'en conçus pas de longs regrets; l'avant du paquebot était infiniment plus amusant que l'arrière. Les haillons les plus pittoresques, les types de race les plus variés se pressaient sur des nattes, sur des matelas, sur des tapis troués, rayonnans de l'éclat de ce soleil splendide qui les couvrait d'un manteau d'or. L'œil étincelant, les dents blanches, le rire insouciant des montagnards, l'attitude patriarcale des pauvres familles curdes, çà et là groupées à l'ombre des voiles, comme sous les tentes du désert, l'imposante gravité de certains émirs ou schérifs, plus riches d'ancêtres que de piastres, et qui, comme don Quichotte, semblaient se dire : — Partout où je m'assieds, je suis à la place d'honneur, — tout cela sans doute valait bien la compagnie de quelques touristes taciturnes et d'un certain nombre de Turcs cérémonieux.

Le Marseillais m'avait conduit en causant jusqu'à une place où il avait étendu son matelas auprès d'un autre occupé par un prêtre grec et sa femme qui faisaient le pèlerinage de Jérusalem. C'étaient deux vieillards de fort bonne humeur, qui avaient lié déjà une étroite amitié avec le Marseillais. Ces gens possédaient un corbeau qui sautelait sur leurs genoux et sur leurs pieds et partageait leur maigre déjeuner. Le Marseillais me fit asseoir près de lui et tira d'une caisse un énorme saucisson et une bouteille de forme européenne.

— Si vous n'aviez pas déjeuné tout à l'heure, me dit-il, je vous offrirais de ceci; mais vous pouvez bien en goûter : c'est du saucisson d'Arles, monsieur! cela rendrait l'appétit à un mort!.. Voyez ce qu'ils vous ont donné à manger aux premières, toutes leurs conserves de rosbeef et de légumes qu'ils tiennent dans des boîtes de fer-blanc.... si cela vaut une bonne rondelle de saucisson, que la larme en coule sur le couteau!... Vous pouvez traverser le désert avec cela dans votre poche, et vous ferez encore bien des politesses aux Arabes, qui vous diront qu'ils n'ont jamais rien mangé de meilleur!

Le Marseillais, pour prouver son assertion, découpa deux tranches et les offrit au pope grec et à sa femme, qui ne manquèrent pas de faire honneur à ce régal. — Par exemple, cela pousse toujours à boire, reprit-il... Voilà du vin de la Camargue qui vaut mieux que le vin de Chypre, s'entend comme ordinaire... Mais il faudrait une tasse; moi, quand je suis seul, je bois à même la bouteille.

Le pope tira de dessous ses habits une sorte de coupe en argent couverte d'ornemens repoussés d'un travail ancien, et qui portait à l'intérieur des traces de dorure; — peut-être était-ce un calice d'église; — le sang de la grappe perlait joyeusement dans le vermeil. Il y avait si long-temps que je n'avais bu de vin rouge, et j'ajouterai même de vin français, que je vidai la tasse sans faire de façons. Le pope et sa femme n'en étaient pas à faire connaissance avec le vin du Marseillais.

— Voyez-vous ces braves gens-là, me dit celui-ci, ils ont peut-être à eux deux un siècle et demi, et ils ont voulu voir la Terre-Sainte avant de mourir. Ils vont célébrer la cinquantaine de leur mariage à Jérusalem; ils avaient des enfans, qui sont morts, ils n'ont plus à présent que ce corbeau; eh bien! c'est égal, ils s'en vont remercier le bon Dieu!

Le pope, qui comprenait que nous parlions de lui, souriait d'un air bienveillant sous son toquet noir; la bonne vieille, dans ses longues draperies bleues de laine, me faisait songer au type austère de Rebecca.

La marche du paquebot s'était ralentie, et quelques passagers debout se montraient un point blanchâtre sur le rivage; nous étions arrivés devant le port de Seyda, l'ancienne Sidon. — La montagne d'Élie (*Mar-Elias*), sainte pour les Turcs comme pour les chrétiens et les Druses, se dessinait à gauche de la ville, et la masse imposante du khan français ne tarda pas à attirer nos yeux. Les murs et les tours portent les traces du bombardement anglais de 1840, qui a démantelé toutes les villes maritimes du Liban. De plus, tous leurs ports, depuis Tripoli jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, avaient été, comme on sait, comblés jadis d'après les ordres de Fakardin, prince des Druses, afin d'empêcher la descente des troupes turques, de sorte que ces villes illustres ne sont que ruines et désolation. La nature pourtant ne s'associe pas à ces efforts si long-temps renouvelés des malédictions bibliques. Elle se plaît toujours à encadrer ces débris d'une verdure délicieuse. Les jardins de Sidon fleurissent encore comme au temps du culte d'Astarté. La ville moderne est bâtie à un mille de l'ancienne, dont les ruines entourent un mamelon surmonté d'une tour carrée du moyen-âge, autre ruine elle-même.

Beaucoup de passagers descendaient à Seyda, et, comme le paquebot s'y arrêtait pour quelques heures, je me fis mettre à terre ainsi que le Marseillais. Le pope et sa femme débarquèrent aussi, ne pouvant plus supporter la mer et ayant résolu de continuer par terre leur pèlerinage. Nous longeons dans un caïque les arches du pont maritime qui joint à la ville le fort bâti sur un îlot, nous passons au milieu des frêles tartanes qui seules trouvent assez de fond pour s'abriter dans le port, et nous abordons à une ancienne jetée dont les pierres énormes sont en partie semées dans les flots. La vague écume sur ces débris, et l'on ne peut débarquer à pied sec qu'en se faisant porter par des *hamals* presque nus. Nous rions un peu de l'embarras des deux Anglaises, compagnes du missionnaire, qui se tordent dans les bras de ces tritons cuivrés, aussi blondes, mais plus vêtues que les néréides du Triomphe de Galatée. — Le corbeau commensal du pauvre ménage grec bat des ailes et pousse des cris; une tourbe de jeunes drôles, qui se sont fait des *machlahs* rayés avec des sacs en poils de chameaux, se précipite sur les bagages; quelques-uns se proposent comme cicérones en hurlant deux

ou trois mots français. L'œil se repose avec plaisir sur des bateaux chargés d'oranges, de figues et d'énormes raisins de la terre promise; plus loin une odeur pénétrante d'épiceries, de salaisons et de fritures signale le voisinage des boutiques. En effet, on passe entre les bâtimens de la marine et ceux de la douane, et l'on se trouve dans une rue bordée d'étalages qui aboutit à la porte du khan français. Nous voilà sur nos terres. Le drapeau tricolore flotte sur l'édifice, qui est le plus considérable de Seyda. La vaste cour carrée, ombragée d'acacias avec un grand bassin au centre, est entourée de deux rangées de galeries qui correspondent en bas à des magasins, en haut à des chambres occupées par des négocians. On m'indique le logement consulaire situé dans l'angle gauche, et, pendant que j'y monte, le Marseillais se rend avec le pope au couvent des franciscains, qui occupe le bâtiment du fond. C'est une ville que ce khan français; nous n'en avons pas de plus important dans toute la Syrie. Malheureusement notre commerce n'est plus en rapport avec les proportions de son comptoir.

Je causais tranquillement avec M. Conti, notre vice-consul, lorsque le Marseillais nous arriva tout animé, se plaignant des franciscains et les accablant d'épithètes voltairiennes. Ils avaient refusé de recevoir le pope et sa femme. — C'est, dit M. Conti, qu'ils ne logent personne qui ne leur ait été adressé avec une lettre de recommandation.

— Eh bien! c'est fort commode, dit le Marseillais, mais je les connais tous les moines, ce sont là leurs manières; quand ils voient venir de pauvres diables, ils ont toujours la même chose à dire. Les gens à leur aise donnent huit piastres (2 fr.) par jour dans chaque couvent; on ne les taxe pas, mais c'est le prix, et avec cela ils sont sûrs d'être bien accueillis partout.

— Mais on recommande aussi de pauvres pèlerins, dit M. Conti, et les pères les accueillent gratuitement.

— Sans doute, et puis, au bout de trois jours, on les met à la porte, dit le Marseillais. Et combien en reçoivent-ils de ces pauvres-là par année? Vous savez bien qu'en France on n'accorde de passeport pour l'Orient qu'aux gens qui prouvent qu'ils ont de quoi faire le voyage.

— Ceci est très exact, dis-je à M. Conti, et rentre dans les maximes d'égalité applicables à tous les Français... quand ils ont de l'argent dans leur poche.

— Vous savez sans doute, répondit-il, que, d'après les capitulations avec la Porte, les consuls sont forcés de *rapatrier* ceux de leurs nationaux qui manqueraient de ressources pour retourner en Europe. C'est une grosse dépense pour l'état.

— Ainsi, dis-je, plus de croisades volontaires, plus de pèlerinages possibles, et nous avons une religion d'état!

— Tout cela, s'écria le Marseillais, ne nous donne pas un logement pour ce pauvre prêtre et sa femme.

— Je le recommanderais bien, dit M. Conti, mais vous comprenez que dans tous les cas un couvent catholique ne peut pas recevoir un prêtre grec avec sa femme. Il y a ici un couvent grec où ils peuvent aller.

— Eh! que voulez-vous? dit le Marseillais, c'est encore une affaire pire. Ces pauvres gens sont des Grecs schismatiques; dans toutes les religions, plus les croyances se rapprochent et plus les croyans se détestent, arrangez cela. Ma foi, je vais frapper à la porte d'un Turc. Ils ont cela de bon, au moins, qu'ils donnent l'hospitalité à tout le monde.

M. Conti eut beaucoup de peine à retenir le Marseillais; il voulut bien se charger lui-même d'héberger le pope, sa femme et le corbeau, qui s'unissait à l'inquiétude de ses maîtres en poussant des couacs plaintifs.

C'est un homme excellent que notre consul et aussi un savant orientaliste; il m'a fait voir deux ouvrages traduits de manuscrits qui lui avaient été prêtés par un Druse. On voit ainsi que la doctrine n'est plus tenue aussi secrète qu'autrefois. Sachant que ce sujet m'intéressait, M. Conti voulut bien en causer longuement avec moi pendant le dîner. Nous allâmes ensuite voir les ruines, auxquelles on arrive à travers des jardins délicieux, qui sont les plus beaux de toute la côte de Syrie. Quant aux ruines situées au nord, elles ne sont plus que fragmens et poussière : les seuls fondemens d'une muraille paraissent remonter à l'époque phénicienne, le reste est du moyen-âge; on sait que saint Louis fit reconstruire la ville et réparer un château carré, anciennement construit par les Ptolémées. La citerne d'Élie, le sépulcre de Zabulon et quelques grottes sépulcrales avec des restes de pilastres et de peintures complètent le tableau de tout ce que Seyda doit au passé.

M. Conti nous a fait voir, en revenant, une maison située au bord de la mer, qui fut habitée par Bonaparte à l'époque de la campagne de Syrie. La tenture en papier peint, ornée d'attributs guerriers, a été posée à son intention, et deux bibliothèques surmontées de vases chinois renfermaient les livres et les plans que consultait assidûment le héros. On sait qu'il s'était avancé jusqu'à Seyda pour établir des relations avec les émirs du Liban. Un traité secret mettait à sa solde six mille Maronites et six mille Druses destinés à arrêter l'armée du pacha de Damas marchant sur Acre. Malheureusement les intrigues des souverains de l'Europe et d'une partie des couvens hostiles aux idées de la révolution arrêtèrent l'élan des populations; les princes du Liban, toujours politiques, subordonnaient leur concours officiel au résultat du siége de Saint-Jean-d'Acre. Au reste, des milliers de combattans indigènes s'étaient réunis déjà à l'armée française en haine des Turcs;

mais le nombre n'y pouvait rien faire en cette circonstance. Les équipages de siége que l'on attendait furent saisis par la flotte anglaise, qui parvint à jeter dans Acre ses ingénieurs et ses canonniers. Ce fut un Français nommé Phelippeaux, ancien condisciple de Napoléon, qui, comme on sait, dirigea la défense. Une vieille haine d'écolier a peut-être décidé du sort d'un monde!

III. — UN DÉJEUNER A SAINT-JEAN-D'ACRE.

Le paquebot avait remis à la voile; la chaîne du Liban s'abaissait et reculait de plus en plus à mesure que nous approchions d'Acre; la plage devenait sablonneuse et se dépouillait de verdure. Cependant nous ne tardâmes pas à apercevoir le port de *Sour*, l'ancienne Tyr, où l'on ne s'arrêta que pour prendre quelques passagers. La ville est beaucoup moins importante encore que Seyda. Elle est bâtie sur le rivage, et l'îlot où s'élevait Tyr à l'époque du siége qu'en fit Alexandre n'est plus couvert que de jardins et de pâturages. La jetée que fit construire le conquérant, tout empâtée par les sables, ne montre plus les traces du travail humain, c'est un isthme d'un quart de lieue simplement. Mais, si l'antiquité ne se révèle plus sur ces bords que par des débris de colonnes rouges et grises, l'âge chrétien a laissé des vestiges plus imposans. On distingue encore les fondations de l'ancienne cathédrale, bâtie dans le goût syrien, qui se divisait en trois nefs semi-circulaires séparées par des pilastres, et où fut le tombeau de Frédéric Barberousse, noyé près de Tyr, dans le Kasamy. Les fameux puits d'eau vive de Ras-El-Aïn, célébrés dans la Bible, et qui sont de véritables *puits artésiens*, dont on attribue la création à Salomon, existent encore à une lieue de la ville, et l'aqueduc qui en amenait les eaux à Tyr découpe toujours sur le ciel plusieurs de ses arches immenses. Voilà tout ce que Tyr a conservé; ses vases transparens, sa pourpre éclatante, ses bois précieux étaient jadis renommés par toute la terre. Ces riches exportations ont fait place à un petit commerce de grains récoltés par les Métualis, et vendus par les Grecs, très nombreux dans la ville.

La nuit tombait lorsque nous entrâmes dans le port de Saint-Jean-d'Acre. Il était trop tard pour débarquer; mais, à la clarté si nette des étoiles, tous les détails du golfe, gracieusement arrondi entre Acre et Kaïffa, se dessinaient à l'aide du contraste de la terre et des eaux. Au-delà d'un horizon de quelques lieues se découpent les cimes de l'Anti-Liban qui s'abaissent à gauche, tandis qu'à droite se lève et s'étage en croupes hardies la chaîne du Carmel, qui s'étend vers la Galilée. La ville endormie ne se révélait encore que par ses murs à créneaux, ses tours carrées et les dômes d'étain de sa mosquée, indiquée de loin par

un seul minaret. A part ce détail musulman, on peut rêver encore la cité féodale des templiers, le dernier rempart des croisades.

Le jour vint dissiper cette illusion en trahissant l'amas de ruines informes qui résultent de tant de siéges et de bombardemens accomplis jusqu'à ces dernières années. Au point du jour, le Marseillais m'avait réveillé pour me montrer l'étoile du matin levée sur le village de Nazareth, distant seulement de huit lieues. On ne peut échapper à l'émotion d'un tel souvenir. Je proposai au Marseillais de faire ce petit voyage.

— C'est dommage, dit-il, qu'il ne s'y trouve plus la maison de la Vierge; mais vous savez que les anges l'ont transportée en une nuit à Lorette, près de Venise. Ici on en montre la place, voilà tout. Ce n'est pas la peine d'y aller pour voir qu'il n'y a plus rien!

Au reste, je songeais surtout pour le moment à faire ma visite au pacha. Le Marseillais, par son expérience des mœurs turques, pouvait me donner des conseils quant à la manière de me présenter, et je lui appris comment j'avais fait à Paris la connaissance de Méhmet-Pacha.

— Pensez-vous qu'il me reconnaîtra? lui dis-je.

— Eh! sans doute, répondit-il; seulement il faut reprendre le costume européen, sans cela vous seriez obligé de prendre votre tour d'audience, et il ne serait peut-être pas pour aujourd'hui.

Je suivis ce conseil, gardant toutefois le tarbouch, à cause de mes cheveux rasés à l'orientale.

— Je connais bien votre pacha, disait le Marseillais pendant que je changeais de costume. On l'appelle à Constantinople *Guezluk*, ce qui veut dire l'homme aux lunettes.

— C'est juste, dis-je, il portait des lunettes quand je l'ai connu.

— Eh bien! voyez ce que c'est chez les Turcs : ce sobriquet est devenu son nom, et cela restera dans sa famille; on appellera son fils *Guezluk-Oglou*, ainsi de tous ses descendans. La plupart des noms turcs ont des origines semblables. Cela indique d'ordinaire que, l'homme s'étant élevé par son mérite, ses enfans acceptent l'héritage d'un surnom souvent ironique, car il rappelle ou un ridicule, ou un défaut corporel, ou l'idée d'un métier que le personnage exerçait avant son élévation.

— C'est encore, dis-je, un des principes de l'égalité musulmane. On s'honore par l'humilité. N'est-ce pas aussi un principe chrétien?

— Écoutez, dit le Marseillais, puisque le pacha est votre ami, il faut que vous fassiez quelque chose pour moi. Dites-lui que j'ai à lui vendre une pendule à musique qui exécute tous les opéras italiens. Il y a dessus des oiseaux qui battent des ailes et qui chantent. C'est une petite merveille. Ils aiment cela, les Turcs!

Nous ne tardâmes pas à être mis à terre, et j'en eus bientôt assez de

parcourir des rues étroites et poudreuses en attendant l'heure convenable pour me présenter au pacha. A part le bazar voûté en ogive et la mosquée de Djezzar-Pacha, fraîchement restaurée, il reste peu de chose à voir dans la ville; il faudrait une vocation d'architecte pour relever les plans des églises et des couvens de l'époque des croisades. L'emplacement est encore marqué par les fondations; une galerie qui longe le port est seule restée debout, comme débris du palais des grands-maîtres de Saint-Jean de Jérusalem.

Le pacha demeurait hors de la ville, dans un kiosque d'été situé près des jardins d'Abdallah, au bout d'un aqueduc qui traverse la plaine. — En voyant dans la cour les chevaux et les esclaves des visiteurs, je reconnus que le Marseillais avait eu raison de me faire changer de costume. Avec l'habit levantin, je devais paraître un mince personnage; avec l'habit noir, tous les regards se fixaient sur moi.

Sous le péristyle, au bas de l'escalier, était un amas immense de babouches, laissées à mesure par les entrans. Le tchiboutji qui me reçut voulait me faire ôter mes bottes; mais je m'y refusai, ce qui donna une haute opinion de mon importance. Aussi ne restai-je qu'un instant dans la salle d'attente. On avait, du reste, remis au pacha la lettre dont j'étais chargé, et il donna ordre de me faire entrer, bien que ce ne fût pas mon tour.

Ici, l'accueil devint plus cérémonieux. Je m'attendais déjà à une réception européenne; mais le pacha se borna à me faire asseoir près de lui sur un divan qui entourait une partie de la salle. Il affecta de ne parler qu'italien, bien que je l'eusse entendu parler français à Paris, et m'ayant adressé la phrase obligée : « Ton *kef* est-il bon? » c'est-à-dire te trouves-tu bien? il me fit apporter le chibouk et le café. Notre conversation s'alimenta encore de lieux communs. Puis le pacha me répéta : « Ton kef est-il bon? » et fit servir une autre tasse de café. J'avais couru les rues d'Acre toute la matinée et traversé la plaine sans rencontrer la moindre *trattoria;* j'avais refusé même un morceau de pain et de saucisson d'Arles offerts par le Marseillais, comptant un peu sur l'hospitalité musulmane; mais le moyen de faire fonds sur l'amitié des grands! La conversation se prolongeait sans que le pacha m'offrît autre chose que du café sans sucre et de la fumée de tabac. Il répéta une troisième fois : « Ton kef est-il bon? » Je me levai pour prendre congé. En ce moment-là, midi sonna à une pendule placée au-dessus de ma tête, elle commença un air; une seconde sonna presque aussitôt et commença un air différent; une troisième et une quatrième débutèrent à leur tour, et il en résulta le charivari que l'on peut penser. Si habitué que je fusse aux singularités des Turcs, je ne pouvais comprendre que l'on réunît tant de pendules dans la même salle. Le pacha paraissait enchanté de cette harmonie et fier sans doute de montrer à

un Européen son amour du progrès. Je songeais en moi-même à la commission dont le Marseillais m'avait chargé. La négociation me paraissait d'autant plus difficile, que les quatre pendules occupaient chacune symétriquement une des faces de la salle. Où placer la cinquième? Je n'en parlai pas.

Ce n'était pas le moment non plus de parler de l'affaire du scheik druse prisonnier à Beyrouth. Je gardai ce point délicat pour une autre visite, où le pacha m'accueillerait peut-être moins froidement. Je me retirai en prétextant des affaires à la ville. Lorsque je fus dans la cour, un officier vint me prévenir que le pacha avait ordonné à deux *cavas* de m'accompagner partout où je voudrais aller. Je ne m'exagérai pas la portée de cette attention, qui se résout d'ordinaire en un fort *bakchis* à donner auxdits estafiers.

Lorsque nous fûmes entrés dans la ville, je demandai à l'un deux où l'on pouvait aller déjeuner. Ils se regardèrent avec des yeux très étonnés en se disant que ce n'était pas l'heure. Comme j'insistais, ils me demandèrent une *colonnate* (piastre d'Espagne) pour acheter des poules et du riz. Où auraient-ils fait cuire cela? Dans un corps-de-garde? Cela me parut une œuvre chère et compliquée. Enfin ils eurent l'idée de me mener au consulat français; mais j'appris là que notre agent résidait de l'autre côté du golfe, sur le revers du mont Carmel. A Saint-Jean-d'Acre, comme dans les villes du Liban, les Européens ont des habitations dans les montagnes à des hauteurs où cessent l'impression des grandes chaleurs et l'effet des vents brûlans de la plaine. — Je ne me sentis pas le courage d'aller demander à déjeuner si au-dessus du niveau de la mer. Quant à me présenter au couvent, je savais qu'on ne m'y aurait pas reçu sans lettres de recommandation. Je ne comptais donc plus que sur la rencontre du Marseillais, lequel probablement devait se trouver au bazar.

En effet, il était en train de vendre à un marchand grec un assortiment de ces anciennes montres de nos pères, en forme d'oignons, que les Turcs préfèrent aux montres plates. Les plus grosses sont les plus chères; — les œufs de Nuremberg sont hors de prix. Nos vieux fusils d'Europe trouvent aussi leur placement dans tout l'Orient, car on n'y veut que des fusils à pierre. — Voilà mon commerce, me dit le Marseillais; j'achète en France toutes ces anciennes choses bon marché, et je les revends ici le plus cher possible. Les vieilles parures de pierres fines, les vieux cachemires, voilà qui se vend aussi fort bien. Cela est venu de l'Orient et cela y retourne. En France, on ne sait pas le prix des belles choses; tout dépend de la mode. Tenez, la meilleure spéculation, c'est d'acheter en France les armes turques, les chibouks, les bouquins d'ambre et toutes les curiosités orientales rapportées en divers temps par les voyageurs, et puis de venir les revendre dans ces

pays-ci. Quand je vois des Européens acheter ici des étoffes, des costumes, des armes, je dis en moi-même : Pauvre dupe! cela te coûterait moins à Paris chez un marchand de bric-à-brac!

— Mon cher, lui dis-je, il ne s'agit pas de tout cela; avez-vous encore un morceau de votre saucisson d'Arles?

— Hé! je crois bien, cela dure long-temps. Je comprends votre affaire; vous n'avez pas déjeuné; c'est bien. Nous allons entrer chez un *cafédji;* on ira vous chercher du pain.

Le plus triste, c'est qu'il n'y avait dans la ville que de ce pain sans levain, cuit sur des plaques de tôle, qui ressemble à de la galette ou à des crêpes de carnaval. Je n'ai jamais supporté cette indigeste nourriture qu'à condition d'en manger fort peu et de me rattraper sur les autres comestibles. Avec le saucisson, cela était plus difficile; je fis donc un pauvre déjeuner.

Nous offrîmes du saucisson aux cavas, mais ces derniers le refusèrent par un scrupule de religion.—Les malheureux! disait le Marseillais, ils s'imaginent que c'est du porc; ils ne savent pas que le saucisson d'Arles se fait avec de la chair de mulet....

IV. — AVENTURE D'UN MARSEILLAIS.

L'heure de la sieste était arrivée depuis long-temps; tout le monde dormait, et les deux cavas, pensant que nous allions en faire autant, s'étaient étendus sur les bancs du café. J'avais bien envie de laisser là ce cortége incommode et d'aller faire mon *kef* hors de la ville sous des ombrages; mais le Marseillais me dit que ce ne serait pas convenable, et que nous ne rencontrerions pas plus d'ombre et plus de fraîcheur au dehors qu'entre les gros murs du bazar où nous nous trouvions. Nous nous mîmes donc à causer pour passer le temps. Je lui racontai ma position, mes projets; l'idée que j'avais conçue de me fixer en Syrie, d'y épouser une femme du pays, et, ne pouvant pas choisir une musulmane, à moins de changer de religion, comment j'avais été conduit à me préoccuper d'une jeune fille druse qui me convenait sous tous les rapports. — Il y a des momens où l'on sent le besoin, comme le barbier du roi Midas, de déposer ses secrets n'importe où. Le Marseillais, homme léger, ne méritait peut-être pas tant de confiance; mais, au fond, c'était un bon diable, et il m'en donna la preuve par l'intérêt que ma situation lui inspira.

— Je vous avouerai, lui dis-je, qu'ayant connu le pacha à l'époque de son séjour à Paris, j'avais espéré de sa part une réception moins cérémonieuse; je fondais même quelque espérance sur des services que cette circonstance m'aurait permis de rendre au cheik druse, père de

la jolie fille dont je vous ai parlé.... Et maintenant je ne sais trop ce que j'en puis attendre.

— Plaisantez-vous? me dit le Marseillais, vous allez vous donner tant de peine pour une petite fille des montagnes? Eh! quelle idée vous faites-vous de ces Druses? Un cheik druse, eh bien! qu'est-ce que c'est près d'un Européen, d'un Français qui est du beau monde? Voilà dernièrement le fils d'un consul anglais, M. Parker, qui a épousé une de ces femmes-là, une *Ansarienne* du pays de Tripoli; personne de sa famille ne veut plus le voir! C'était aussi la fille d'un cheik pourtant.

— Oh! les Ansariens ne sont pas les Druses.

— Voyez-vous, ce sont là des caprices de jeune homme! Moi je suis resté long-temps à Tripoli, je faisais des affaires avec un de mes compatriotes qui avait établi une filature de soie dans la montagne; il connaissait bien tous ces gens-là; ce sont des peuples où les hommes, les femmes mènent une vie bien singulière.

Je me mis à rire, sachant bien qu'il ne s'agissait là que de sectes qui n'ont qu'un rapport d'origine avec les Druses, et je priai le Marseillais de me conter ce qu'il savait.

— Ce sont *des drôles,* me dit-il à l'oreille avec cette expression comique des méridionaux, qui entendent par ce terme quelque chose de particulièrement égrillard.

— C'est possible, dis-je, mais la jeune fille dont je vous parle n'appartient pas à des sectes pareilles où peuvent exister quelques pratiques dégénérées du culte primitif des Druses. C'est ce qu'on appelle une savante, une akkalé.

— Eh oui! c'est bien cela; ceux que j'ai vus nomment leurs prêtresses *akklats;* c'est le même mot varié par la prononciation locale. Eh bien! ces prêtresses, savez-vous à quoi elles s'emploient? On les fait monter sur la sainte table pour représenter la *Quadra* (la Vierge). Bien entendu qu'elles sont là dans la tenue la plus simple, sans robes ni rien sur elles, et le prêtre fait la prière en disant qu'il faut adorer l'image de la maternité. C'est comme une messe; seulement il y a sur l'autel un grand vase de vin dont il boit, et qu'il fait passer ensuite à tous les les assistans.

— Croyez-vous, dis-je, à ces bourdes, inventées par les gens des autres cultes?

— Si j'y crois? J'y crois si bien que j'ai vu, moi, dans le district de Kadmous, le jour de la fête de la Nativité, tous les hommes qui rencontraient des femmes sur les chemins se prosterner devant elles et embrasser leurs genoux.

— Eh bien! ce sont des restes de l'ancienne idolâtrie d'Astarté, qui se sont mélangés avec les idées chrétiennes.

— Et que dites-vous de leur manière de célébrer l'Épiphanie?

— La fête des Rois?

— Oui; mais pour eux cette fête est aussi le commencement de l'année. Ce jour-là, les *akkals* (initiés), hommes et femmes, se réunissent dans leurs *khaloués*, ce qu'ils appellent leurs temples, et il y a un moment de l'office où l'on éteint toutes les lumières, et je vous laisse à penser ce qu'il peut arriver de beau.

— Je ne crois à rien de tout cela; on en a dit autant d'ailleurs des *agapes* des premiers chrétiens. Et quel est l'Européen qui a pu voir de pareilles cérémonies, puisque les initiés seuls peuvent entrer dans ces temples?

— Qui? Eh! tenez, simplement mon compatriote de Tripoli, le filateur de soie, qui faisait des affaires avec un de ces akkals; celui-ci lui devait de l'argent; mon ami lui dit : — Je te tiens quitte, si tu veux t'arranger pour me conduire à une de ces assemblées. — L'autre fit bien des difficultés, disant que, s'ils étaient découverts, on les poignarderait tous les deux. N'importe; quand un Marseillais a mis une chose dans sa tête, il faut qu'elle aboutisse. Ils prennent rendez-vous le jour de la fête; l'akkal avait expliqué d'avance à mon ami toutes les momeries qu'il fallait faire, et, avec le costume, sachant bien la langue, il ne risquait pas grand'chose. Les voilà qui arrivent devant un de ces khaloués; c'est comme un tombeau de santon, une chapelle carrée avec un petit dôme, entourée d'arbres et adossée aux rochers. Vous en avez pu voir dans la montagne.

— J'en ai vu.

— Mais il y a toujours aux environs des gens armés pour empêcher les curieux d'approcher aux heures des prières.

— Et ensuite?

— Ensuite, ils ont attendu le lever d'une étoile qu'ils appellent *Sochra;* c'est l'étoile de Vénus. Ils lui ont fait une prière.

— C'est encore un reste, sans doute, de l'adoration d'Astarté.

— Attendez. Ils se sont mis ensuite à compter les étoiles filantes. Quand cela est arrivé à un certain nombre, ils en ont tiré des augures, et puis, les trouvant favorables, ils sont entrés tous dans le temple et ont commencé la cérémonie. Pendant les prières, les femmes entraient une à une, et, au moment du sacrifice, les lumières se sont éteintes.

— Et qu'est devenu le Marseillais?

— On lui avait dit ce qu'il fallait faire, parce qu'il n'y a pas là à choisir; c'est comme un mariage qui se ferait les yeux fermés...

— Eh bien! c'est leur manière de se marier, voilà tout, et, du moment qu'il y a consécration, l'énormité du fait me semble beaucoup diminuée; c'est même une coutume très favorable aux femmes laides.

— Vous ne comprenez pas! Ils sont mariés en outre, et chacun est

tenu d'amener sa femme. Le grand cheik lui-même, qu'ils appellent le *mékaddam*, ne peut se refuser à cette pratique égalitaire.

— Je commence à être inquiet du sort de votre ami.

— Mon ami se trouvait dans le ravissement du lot qui lui était échu... Il se dit : — Quel dommage de ne pas savoir qui l'on a aimé un instant! Les idées de ces gens-là sont absurdes...

— Ils veulent sans doute que personne ne sache au juste quel est son père; c'est pousser un peu loin la doctrine de l'égalité. L'Orient est plus avancé que nous dans le communisme.

— Mon ami, reprit le Marseillais, eut une idée bien ingénieuse; il coupa un morceau de la robe de la femme qui était près de lui, se disant : Demain matin, au grand jour, je saurai à qui j'ai eu affaire.

— Oh! oh!

— Monsieur, continua le Marseillais, quand ce fut au point du jour, chacun sortit sans rien dire, après que les officians eurent appelé la bénédiction du bon Dieu,... ou, qui sait, peut-être du diable, sur la postérité de tous ces mariages. Voilà mon ami qui se met à guetter les femmes, dont chacune avait repris son voile. Il reconnaît bientôt celle à qui il manquait un morceau de sa robe. Il la suit jusqu'à sa maison sans avoir l'air de rien, et puis il entre un peu plus tard chez elle comme quelqu'un qui passe... Il demande à boire : cela ne se refuse jamais dans la montagne, et voilà qu'il se trouve entouré d'enfans et de petits enfans... Cette femme était une vieille!

— Une vieille!

— Oui, monsieur! et vous jugez si mon ami fut content de son expédition...

— Pourquoi vouloir tout approfondir? Ne valait-il pas mieux conserver l'illusion? Les mystères antiques ont eu une légende plus gracieuse, celle de Psyché.

— Vous croyez que c'est une fable que je vous conte; mais tout le monde sait cette histoire à Tripoli. Maintenant, que dites-vous de ces paroissiens-là et de leurs cérémonies?

— Votre imagination va trop loin, dis-je au Marseillais; la coutume dont vous parlez n'a lieu que dans une secte repoussée de toutes les autres. Il serait aussi injuste d'attribuer de pareilles mœurs aux Ansariens et aux Druses que de faire rentrer dans le christianisme certaines folies analogues attribuées aux anabaptistes ou aux vaudois.

Notre discussion continua quelque temps ainsi. L'erreur de mon compagnon me contrariait dans les sympathies que je m'étais formées à l'égard des populations du Liban, et je ne négligeai rien pour le détromper, tout en accueillant les renseignemens précieux que m'apportaient ses propres observations.

La plupart des voyageurs ne saisissent que les détails bizarres de la

vie et des coutumes de certains peuples. Le sens général leur échappe et ne peut s'acquérir en effet que par des études profondes. Combien je m'applaudissais d'avoir pris d'avance une connaissance exacte de l'histoire et des doctrines religieuses de tant de populations du Liban, dont le caractère m'inspirait de l'estime! Dans le désir que j'avais de me fixer au milieu d'elles, de pareilles données ne m'étaient pas indifférentes, et j'en avais besoin pour résister à la plupart des préjugés européens.

En général, nous ne nous intéressons en Syrie qu'aux Maronites, catholiques comme nous, et tout au plus encore aux Grecs, aux Arméniens et aux Juifs, dont les idées s'éloignent moins des nôtres que celles des musulmans; nous ne songeons pas qu'il existe une série de croyances intermédiaires capables de se rattacher aux principes de civilisation du nord, que l'islamisme repoussera toujours.

La Syrie est certainement le seul point de l'Orient où l'Europe puisse poser solidement le pied et peut-être établir des colonies florissantes, ainsi que le fit l'ancienne Grèce. Partout ailleurs il faudrait refouler les populations arabes ou craindre constamment leur rébellion, comme il arrive en Algérie. Une moitié au moins des populations syriennes se compose soit de chrétiens, soit de races hostiles à la domination musulmane. Il faudrait même ajouter à ce nombre une grande partie des Arabes du désert, qui, comme les Persans, appartiennent à la secte d'Ali.

V. — LE DINER DU PACHA.

La journée était avancée, et la fraîcheur amenée par la brise maritime mettait fin au sommeil des gens de la ville. Nous sortîmes du café et je commençais à m'inquiéter du dîner; mais les cavas, dont je ne comprenais qu'imparfaitement le baragouin plus turc qu'arabe, me répétaient toujours *ti sabir*, comme des Levantins de Molière.

— Demandez-leur donc ce que je dois savoir, dis-je enfin au Marseillais.

— Ils disent qu'il est temps de retourner chez le pacha.

— Pourquoi faire?

— Pour dîner avec lui.

— Ma foi, dis-je, je n'y comptais plus; le pacha ne m'avait pas invité.

— Du moment qu'il vous faisait accompagner, cela allait de soi-même.

— Mais, dans ces pays-ci, le dîner a lieu ordinairement vers midi.

— Non pas chez les Turcs, dont le repas principal se fait au coucher du soleil, après la prière.

Je pris congé du Marseillais et je retournai au kiosque du pacha. En

traversant la plaine couverte d'herbes sauvages brûlées par le soleil, j'admirais l'emplacement de l'ancienne ville, si puissante et si magnifique, aujourd'hui réduite à cette langue de terre informe qui s'avance dans les flots et où se sont accumulés les débris de trois bombardemens terribles depuis cinquante ans. On heurte à tout moment du pied dans la plaine des débris de bombes et des boulets dont le sol est criblé.

En rentrant au pavillon où j'avais été reçu le matin, je ne vis plus d'amas de chaussures au bas de l'escalier, plus de visiteurs encombrant le *mabahim* (pièce d'entrée); on me fit seulement traverser la salle aux pendules, et je trouvai dans la pièce suivante le pacha qui fumait, assis sur l'appui de la fenêtre, et qui, se levant sans façon, me donna une poignée de main à la française. « Comment cela va-t-il? Vous êtes-vous bien promené dans notre belle ville? me dit-il en français, avez-vous tout vu? » Son accueil était si différent de celui du matin, que je ne pus m'empêcher d'en faire paraître quelque surprise.

— Ah! pardon, me dit-il, si je vous ai reçu ce matin *en pacha*. Ces braves gens qui se trouvaient dans la salle d'audience ne m'auraient point pardonné de manquer à l'étiquette en faveur d'un *Frangi*. A Constantinople, tout le monde comprendrait cela; mais ici nous sommes *en province*.

Après avoir appuyé sur ce dernier mot, Méhmet-Pacha voulut bien m'apprendre qu'il avait habité long-temps Metz en Lorraine comme élève de l'école préparatoire d'artillerie. Ce détail me mit tout-à-fait à mon aise en me fournissant l'occasion de lui parler de quelques-uns de mes amis qui avaient été ses camarades. Pendant cet entretien, le coup de canon du port annonçant le coucher du soleil retentit du côté de la ville. Un grand bruit de tambours et de fifres annonça l'heure de la prière aux Albanais répandus dans les cours. Le pacha me quitta un instant, sans doute pour aller remplir ses devoirs religieux; ensuite il revint et me dit : — Nous allons dîner à l'européenne.

En effet, on apporta des chaises et une table haute, au lieu de retourner un tabouret et de poser dessus un plateau de métal et des coussins autour, comme cela se fait d'ordinaire. Je sentis tout ce qu'il y avait d'obligeant dans le procédé du pacha, — et toutefois, je l'avouerai, je n'aime pas ces coutumes de l'Europe envahissant peu à peu l'Orient; je me plaignis au pacha d'être traité par lui en touriste vulgaire.

— Vous venez bien me voir en habit noir!... me dit-il.

La réplique était juste; pourtant je sentais bien que j'avais eu raison. Quoi que l'on fasse, et si loin que l'on puisse aller dans la bienveillance d'un Turc, il ne faut pas croire qu'il puisse y avoir fusion entre notre façon de vivre et la sienne. Les coutumes européennes qu'il adopte dans certains cas deviennent une sorte de terrain neutre où il nous accueille sans se livrer lui-même; il consent à imiter nos mœurs comme

il use de notre langue, mais à l'égard de nous seulement. Il ressemble à ce personnage de ballet qui est moitié paysan et moitié seigneur; il montre à l'Europe le côté *gentleman*, il est toujours un pur *Osmanli* pour l'Asie. Les préjugés des populations font d'ailleurs de cette politique une nécessité.

Au demeurant, je retrouvai dans Méhmet-Pacha un très excellent homme, plein de politesse et d'affabilité, attristé vivement de la situation que les puissances font à la Turquie, en ne lui permettant ni de vivre ni de mourir. Il me racontait comment il venait de quitter la haute position de pacha de Topana à Constantinople, par ennui des tracasseries consulaires. — Imaginez, me disait-il, une grande ville où cent mille individus échappent à l'action de la justice locale; il n'y a pas là un voleur, un assassin, un débauché qui ne parvienne à se mettre sous la protection d'un consulat quelconque. Ce sont vingt polices qui s'annulent l'une par l'autre, et c'est le pacha qui est responsable pourtant!... Ici nous ne sommes guère plus heureux, au milieu de sept à huit peuples différens qui ont leurs cheiks, leurs cadis et leurs émirs. Nous consentons à les laisser tranquilles dans leurs montagnes, pourvu qu'ils paient le tribut.... Eh bien! il y a trois ans que nous n'en avons pas reçu un para!

Je vis que ce n'était pas encore l'instant de parler en faveur du cheik druse prisonnier à Beyrouth, et je portai la conversation sur un autre sujet. Après le dîner, j'espérais que Méhmet suivrait au moins l'ancienne coutume, en me régalant d'une danse d'almées, car je savais bien qu'il ne pousserait pas la courtoisie française jusqu'à me présenter à ses femmes; mais je devais subir l'Europe jusqu'au bout. Nous descendîmes à une salle de billard où il fallut faire des carambolages jusqu'à une heure du matin. Je me laissai gagner tant que je pus, — aux grands éclats de rire du pacha, qui se rappelait avec joie ses amusemens de l'école de Metz.

— Un Français, un Français qui se laisse battre! s'écriait-il.

— Je conviens, disais-je, que Saint-Jean-d'Acre n'est pas favorable à nos armes; mais ici vous combattez seul, et l'ancien pacha d'Acre avait les canons de l'Angleterre.

Nous nous séparâmes enfin. On me conduisit dans une salle très grande éclairée par un cierge, placé à terre au milieu, dans un chandelier énorme. Ceci rentrait dans les coutumes locales. Les esclaves me firent un lit avec des coussins disposés à terre sur lesquels on étendit des draps cousus d'un seul côté avec les couvertures; je fus en outre gratifié d'un grand bonnet de nuit en soie jaune matelassée qui avait des côtes comme un melon.

VI. — CONCLUSION. — (A TIMOTHÉE O'NEIL).

J'interromps ici mon itinéraire, je veux dire ce relevé, jour par jour, heure par heure, d'impressions locales qui n'ont de mérite qu'une minutieuse réalité. Il y a des momens où la vie multiplie ses pulsations en dépit des lois du temps, comme une horloge folle dont la chaîne est brisée, d'autres où tout se traîne en sensations inappréciables ou peu dignes d'être notées. Te parlerai-je de mes pérégrinations dans la montagne, parmi des lieux qui n'offriraient qu'une topographie aride, au milieu d'hommes dont la physionomie ne peut être saisie qu'à la longue et dont l'attitude grave, la vie uniforme, prêtent beaucoup moins au pittoresque que les populations bruyantes et contrastées des villes? Il me semble, depuis quelque temps, que je vis dans un siècle d'autrefois ressuscité par magie; l'âge féodal m'entoure avec ses institutions immobiles comme la pierre du donjon qui les a gardées. — Apres montagnes, noirs abîmes où les feux de midi découpent des cercles de brume, fleuves et torrens, illustres comme des ruines, qui roulez encore les colonnes des temples et les idoles brisées des dieux; neiges éternelles qui couronnez des monts dont le pied s'allonge dans les champs de braise du désert; — horizons lointains des vallées que la mer emplit à moitié de ses flots bleus; forêts odorantes de cèdre et de cinnamome; rochers sublimes où retentit la cloche des ermitages; fontaines célébrées par la muse biblique où les jeunes filles se pressent le soir, portant sur le front leurs urnes élancées; oui, vous êtes pour l'Européen la terre paternelle et sainte, vous êtes encore la patrie. Laissons Damas, la ville arabe, s'épanouir au bord du désert et saluer le soleil levant du haut de ses minarets; mais le Liban et le Carmel sont l'héritage des croisades! il faut qu'ils appartiennent sinon à la croix seule, du moins à ce que la croix symbolise, — à la liberté.

Je résume pour toi les changemens qui se sont accumulés depuis quelques mois dans mes destinées errantes. — Tu sais avec quelle bonté le pacha d'Acre m'avait accueilli à mon passage. Je lui ai fait enfin la confidence entière du projet que j'avais formé d'épouser la fille du cheik Eschérazy, et de l'aide que j'attendais de lui en cette occasion. Il s'est mis à rire d'abord avec l'entraînement naïf des Orientaux en me disant : — Ah çà! vous y tenez décidément? — Absolument, répondis-je. Voyez-vous, on peut bien dire cela à un musulman; il y a dans cette affaire un enchaînement de fatalités. C'est en Égypte qu'on m'a donné l'idée du mariage : la chose y paraît si simple, si douce, si facile, si dégagée de toutes les entraves qui nuisent en Europe à cette institution, que j'en ai accepté et couvé amoureusement l'idée; mais je suis difficile, je l'avoue, et puis, sans doute, beaucoup d'Européens ne se font là-dessus aucun scrupule... cependant cet achat de filles à leurs parens m'a tou-

jours semblé quelque chose de révoltant. Les Cophtes, les Grecs qui font de tels marchés avec les Européens, savent bien que ces mariages n'ont rien de sérieux, malgré une prétendue consécration religieuse... J'ai hésité, j'ai réfléchi, j'ai fini par acheter une esclave avec le prix que j'aurais mis à une épouse. Mais on ne touche guère impunément aux mœurs d'un monde dont on n'est pas; cette femme, je ne puis ni la renvoyer, ni la vendre, ni l'abandonner sans scrupule, ni même l'épouser sans folie. Pourtant c'est une chaîne à mon pied, c'est moi qui suis l'esclave, c'est la fatalité qui me retient ici, vous le voyez bien!

— N'est-ce que cela? dit le pacha, donnez-la-moi... pour un cheval, pour ce que vous voudrez, sinon pour de l'argent; nous n'avons pas les mêmes idées que vous, nous autres.

— Pour la liberté du cheik Eschérazy, lui dis-je : au moins, ce serait un noble prix.

— Non, dit-il, une grace ne se vend pas.

— Eh bien! vous voyez, je retombe dans mes incertitudes. Je ne suis pas le premier Franc qui ait acheté une esclave; ordinairement on laisse la pauvre fille dans un couvent, elle fait une conversion éclatante dont l'honneur rejaillit sur son maître et sur les pères qui l'ont instruite; puis elle se fait religieuse ou devient ce qu'elle peut, c'est-à-dire souvent très malheureuse. Ce serait pour moi un remords épouvantable.

— Et que voulez-vous faire?

— Épouser la jeune fille dont je vous ai parlé, et à qui je donnerai l'esclave comme présent de noces, comme douaire; elles sont amies, elles vivront ensemble. Je vous dirai de plus que c'est l'esclave elle-même qui m'a donné cette idée. La réalisation dépend de vous.

Je t'expose sans ordre les raisonnemens que je fis pour exciter et mettre à profit la bienveillance du pacha. — Je ne puis presque rien, me dit-il enfin; le pachalik d'Acre n'est plus ce qu'il était jadis; on l'a partagé en trois gouvernemens, et je n'ai sur celui de Beyrouth qu'une autorité nominale. Supposons de plus que je parvienne à faire mettre en liberté le cheik, il acceptera ce bienfait sans reconnaissance... Vous ne connaissez pas ces gens-là! J'avouerai que ce cheik mérite quelques égards. A l'époque des derniers troubles, sa femme a été tuée par les Albanais. Le ressentiment l'a conduit à des imprudences et le rend dangereux encore. S'il veut promettre de rester tranquille à l'avenir, on verra.

J'appuyai de tout mon pouvoir sur cette bonne disposition, et j'obtins une lettre pour le gouverneur de Beyrouth, Essad-Pacha. Ce dernier, auprès duquel l'Arménien, mon ancien compagnon de route, m'a été de quelque utilité, a consenti à envoyer son prisonnier au kaïmakan druse, en réduisant son affaire, compliquée précédemment de rébellion, à un simple refus d'impôts pour lequel il deviendra facile de prendre des arrangemens.

Tu vois que les pachas eux-mêmes ne peuvent pas tout dans ce pays, sans quoi l'extrême bonté de Méhmet pour moi eût aplani tous les obstacles. Peut-être aussi a-t-il voulu m'obliger plus délicatement en déguisant son intervention près des fonctionnaires inférieurs. Le fait est que je n'ai eu qu'à me présenter de sa part au kaïmakan pour en être admirablement accueilli; le cheik avait été déjà transféré à Deir-Khamar, résidence actuelle de ce personnage, héritier pour une part de l'ancienne autorité de l'émir Béchir. Il y a, comme tu sais, aujourd'hui un kaïmakan (gouverneur) pour les Druses et un autre pour les Maronites; c'est un pouvoir mixte qui dépend au fond de l'autorité turque, mais dont l'institution ménage l'amour-propre national de ces peuples et leur prétention à se gouverner par eux-mêmes.

Tout le monde a décrit Deïr-Khamar et son amas de maisons à toits plats s'échelonnant sur un mont abrupt comme l'escalier d'une Babel ruinée. Beit-Eddin, l'antique résidence des émirs de la montagne, occupe un autre pic qui semble toucher celui-là, mais qu'une vallée profonde en sépare. Si de Deïr-Khamar vous regardez Beit-Eddin, vous croyez voir un château de fées; ses arcades ogivales, ses terrasses hardies, ses colonnades, ses pavillons et ses tourelles offrent un mélange de tous les styles plus éblouissant comme masse que satisfaisant dans les détails. Ce palais est bien le symbole de la politique des émirs qui l'habitaient. Il est païen par ses colonnes et ses peintures, chrétien par ses tours et ses ogives, musulman par ses dômes et ses kiosques; il contient le temple, l'église et la mosquée, enchevêtrés dans ses constructions. A la fois palais, donjon et sérail, il ne lui reste plus aujourd'hui qu'une portion habitée, c'est la prison.

C'est là qu'on avait provisoirement logé le cheik Eschérazy, heureux du moins de n'être plus sous la main d'une justice étrangère. Dormir sous les voûtes du vieux palais de ses princes, c'était un adoucissement sans doute; — on lui avait permis de garder près de lui sa fille, autre faveur qu'il n'avait pu obtenir à Beyrouth. Toutefois le kaïmakan, étant responsable du prisonnier ou de la dette, le faisait garder étroitement.

J'obtins la permission de visiter le cheik, comme je l'avais fait à Beyrouth; ayant pris un logement à Deïr-Khamar, je n'avais à traverser que la vallée intermédiaire pour gagner l'immense terrasse du palais, d'où, parmi les cimes des montagnes, on voit au loin resplendir un pan bleu de la mer. Les galeries sonores, les salles désertes, naguère pleines de pages, d'esclaves et de soldats, me faisaient penser à ces châteaux de Walter Scott que la chute des Stuarts a dépouillés de leurs splendeurs royales. La majesté des scènes de la nature ne parlait pas moins hautement à mon esprit. — Je sentis qu'il fallait franchement m'expliquer avec le cheik et ne pas lui dissimuler les raisons que j'avais

eues de chercher à lui être utile. Rien n'est pire que l'effusion d'une reconnaissance qui n'est pas méritée.

Aux premières ouvertures que j'en fis avec grand embarras, il se frappa le front du doigt.

— *Enté medjnoun* (es-tu fou)? me dit-il.

— *Medjnoun,* dis-je, c'est le surnom d'un amoureux célèbre, et je suis loin de le repousser.

— Aurais-tu vu ma fille? s'écria-t-il.

L'expression de son regard était telle dans ce moment, que je songeai involontairement à une histoire que le pacha d'Acre m'avait contée en me parlant des Druses. Le souvenir n'en était pas gracieux assurément. Un kyaya lui avait raconté ceci : « J'étais endormi, lorsqu'à minuit j'entends heurter à la porte; je vois entrer un Druse portant un sac sur ses épaules. — Qu'apportez-vous là? lui dis-je. — Ma sœur avait une intrigue, et je l'ai tuée. Ce sac renferme son *tantour* (corne d'orfévrerie que les femmes druses portent sur la tête). — Mais il y a deux tantours dans le sac? — C'est que j'ai tué aussi la mère, qui avait connaissance du fait. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu très haut. Le Druse avait apporté ces bijoux de ses victimes pour apaiser la justice turque. Le kyaya le fit arrêter et lui dit : — Va dormir, je te parlerai demain. Le lendemain, il lui dit : — Je suppose que tu n'as pas dormi? — Au contraire, lui dit l'autre. Depuis un an que je soupçonnais ce déshonneur, j'avais perdu le sommeil; je l'ai retrouvé cette nuit. »

Ce souvenir me revint comme un éclair; il n'y avait pas à balancer. Je n'avais rien à craindre pour moi sans doute; mais ce prisonnier avait sa fille près de lui : ne pouvait-il pas la soupçonner d'autre chose encore que d'avoir été vue sans voile? Je lui expliquai mes visites chez Mme Carlès, bien justifiées, certes, par le séjour qu'y faisait mon esclave, l'amitié que cette dernière avait pour sa fille, le hasard qui me l'avait fait rencontrer; je glissai sur la question du voile qui pouvait s'être dérangé par hasard... Je pense, dans tous les cas, qu'il ne put douter de ma sincérité. Chez tous les peuples du monde, ajoutai-je, on demande une fille en mariage à son père, et je ne vois pas la raison de votre surprise. Vous pouvez penser, par les relations que j'ai dans ce pays, que ma position n'est pas inférieure à la vôtre. Pour ce qui est de la religion, je n'accepterais pas d'en changer pour le plus beau mariage de la terre; mais je connais la vôtre, je sais qu'elle est très tolérante et qu'elle admet toutes les formes possibles de cultes et toutes les révélations connues comme des manifestations diverses, mais également saintes, de la divinité. Je partage pleinement ces idées, et, sans cesser d'être chrétien, je crois pouvoir...

— Eh, malheureux! s'écria le cheik, c'est impossible : *la plume est brisée, l'encre est sèche, le livre est fermé!*

— Que voulez-vous dire?

— Ce sont les paroles mêmes de notre loi. Personne ne peut plus entrer dans notre communion.

— Je pensais que l'initiation était ouverte à tous.

— Aux *djahels* (ignorans) qui sont de notre peuple, et qui s'élèvent par l'étude et par la vertu, mais non pas aux étrangers, car notre peuple est seul élu de Dieu.

— Cependant vous ne condamnez pas les autres.

— Pas plus que l'oiseau ne condamne l'animal qui se traîne à terre. La parole vous a été prêchée et vous ne l'avez pas écoutée.

— En quel temps?

— Du temps de *Hamza*, le prophète de notre seigneur Hakem.

— Mais avons-nous pu l'entendre?

— Sans doute, car il a envoyé des missionnaires (*days*) dans toutes les *îles* (régions).

— Et quelle est notre faute? nous n'étions pas nés.

— Vous existiez dans d'autres corps, mais vous aviez le même esprit. Cet esprit immortel comme le nôtre est resté fermé à la parole divine. Il a montré par là sa nature inférieure. Tout est dit pour l'éternité.

On n'étonne pas facilement un garçon qui a fait sa philosophie en Allemagne, et qui a lu — dans le texte original — la *Symbolique* de Kreutzer. Je concédai volontiers au digne akkal sa doctrine de transmigration, et je lui dis, partant de ce point :

— Lorsque les *days* ont semé la parole dans le monde, vers l'an 1000 de l'ère chrétienne, ils ont fait des prosélytes, n'est-ce pas, ailleurs que dans ces montagnes? Qui te prouve que je ne descends pas de ceux-là? Veux-tu que je te dise où croît la plante nommée *aliledj* (plante symbolique)?

— L'a-t-on semée dans ton pays?

— Elle ne croît que dans le cœur des fidèles unitaires pour qui Hakem est le vrai Dieu.

— C'est bien la phrase sacramentelle; mais tu peux avoir appris ces paroles de quelque renégat.

— Veux-tu que je te récite le catéchisme druse tout entier?

— Les Francs nous ont volé beaucoup de nos livres, et la science acquise par les infidèles ne peut provenir que des mauvais esprits. Si tu es l'un des Druses des autres *îles*, tu dois avoir ta pierre noire (*horse*). Montre-la, nous te reconnaîtrons.

— Tu la verras plus tard, lui dis-je... mais au fond je ne savais de quoi il voulait parler. Je rompis l'entretien pour cette fois-là, et, lui promettant de le revenir voir, je retournai à Deïr-Khamar.

Je demandai le soir même au kaïmakan, comme par une simple curiosité d'étranger, ce que c'était que le *horse;* il ne fit pas difficulté de me dire que c'était une pierre taillée en forme d'animal que tous

les Druses portent sur eux comme signe de reconnaissance, et qui, trouvée sur quelques morts, avait donné l'opinion qu'ils adoraient un veau, chose aussi absurde que de croire les chrétiens adorateurs de l'agneau ou du pigeon symbolique. Ces pierres, qu'à l'époque de la propagande primitive on distribuait à tous les fidèles, se transmettaient de père en fils.

Il me suffisait donc d'en trouver une pour convaincre l'akkal que je descendais de quelque ancien fidèle; mais ce mensonge me répugnait. Le kaïmakan, plus éclairé par sa position et plus ouvert aux idées de l'Europe que ses compatriotes, me donna des détails qui m'éclairèrent tout à coup. Mon ami, j'ai tout compris, tout deviné en un instant; mon rêve absurde devient ma vie, l'impossible s'est réalisé!

Cherche bien, accumule les suppositions les plus baroques, ou plutôt jette ta langue aux chiens, comme dit Mme de Sévigné. Apprends maintenant une chose dont je n'avais moi-même jusqu'ici qu'une vague idée. Les akkals druses sont les francs-maçons de l'Orient.

Il ne faut pas d'autres raisons pour expliquer l'ancienne prétention des Druses de descendre de certains chevaliers des croisades. Ce que leur grand émir Fakardin déclarait à la cour des Médicis en invoquant l'appui de l'Europe contre les Turcs, ce qui se trouve si souvent rappelé dans les lettres-patentes de Henri IV et de Louis XIV en faveur des peuples du Liban, est véritable au moins en partie. Pendant les deux siècles qu'a duré l'occupation du Liban par les chevaliers du temple, ces derniers y avaient jeté les bases d'une institution profonde. Dans leur besoin de dominer des nations de races et de religions différentes, il est évident que ce sont eux qui ont établi ce système d'affiliations maçonniques, tout empreint au reste des coutumes locales. — Les idées orientales qui, par suite, pénétrèrent dans leur ordre ont été cause en partie des accusations d'hérésie qu'ils subirent en Europe. La franc-maçonnerie a, comme tu sais, hérité de la doctrine des templiers; voilà le rapport établi, voilà pourquoi les Druses parlent de leurs coreligionnaires d'Europe, dispersés dans divers pays, et principalement dans les montagnes d'Écosse (*djebel-el-Scouzia*). Ils entendent par là les compagnons et maîtres *écossais*, ainsi que les rose-croix, dont le grade correspond à celui d'ancien templier (1).

Mais tu sais que je suis moi-même l'un des *enfans de la veuve*, un *louveteau* (fils de maître), que j'ai été nourri dans l'horreur du meurtre d'Adoniram et dans l'admiration du saint Temple, dont les colonnes ont

(1) Les missionnaires anglais appuient beaucoup sur cette circonstance pour établir parmi les Druses l'influence de leur pays. Ils leur font croire que le *rite écossais* est particulier à l'Angleterre. On peut s'assurer que la maçonnerie française a la première compris ces rapports, puisqu'elle fonda à l'époque de la révolution les loges des ***Druses réunis***, des ***Commandeurs du Liban***, etc.

été des cèdres du mont Liban. Sérieusement, la maçonnerie est bien dégénérée parmi nous : — tu vois pourtant que cela peut servir en voyage. Bref, je ne suis plus pour les Druses un infidèle, je suis un *muta-daressin*, un étudiant. Dans la maçonnerie, cela correspondrait au grade d'apprenti ; il faut ensuite devenir compagnon (*réfik*), puis maître (*day*); l'akkal serait pour nous le rose-croix ou ce qu'on appelle chevalier *kaddosch*. Tout le reste a des rapports intimes avec nos loges; je t'en abrège les détails.

Tu vois maintenant ce qui a dû arriver. J'ai produit mes titres, ayant heureusement dans mes papiers un de ces beaux diplômes maçonniques pleins de signes cabalistiques familiers aux Orientaux. Quand le cheik m'a demandé de nouveau ma pierre noire, je lui ai dit que les templiers français, ayant été brûlés, n'avaient pu transmettre leurs pierres aux francs-maçons, qui sont devenus leurs successeurs spirituels. — Il faudrait s'assurer de ce fait, qui n'est que probable; — cette pierre doit être le *bahomet* (petite idole), dont il est question dans le procès des templiers.

A ce point de vue, mon mariage devient de la haute politique. Il s'agit peut-être de renouer les liens qui attachaient autrefois les Druses à la France. Ces braves gens se plaignent de voir notre protection ne s'étendre que sur les catholiques, tandis qu'autrefois les rois de France les comprenaient dans leurs sympathies comme descendans des croisés et *pour ainsi dire* chrétiens (1). Les agens anglais profitent de cette situation pour faire valoir leur appui, et de là les luttes des deux peuples rivaux, druses et maronites, unis autrefois sous les mêmes princes.

Le kaïmakan a permis enfin au cheik Eschérazy de retourner dans son pays et ne lui a pas caché que c'était à mes sollicitations près du pacha d'Acre qu'il devait ce résultat. Le cheik m'a dit : Si tu as voulu te rendre utile, tu n'as fait que le devoir de chacun; si tu y avais un intérêt, pourquoi te remercierais-je?

Sa doctrine m'étonne sur quelques points, cependant elle est noble et pure, quand on sait bien se l'expliquer. Les akkals ne reconnaissent ni vertus ni crimes. L'homme honnête n'a point de mérite, seulement il s'élève dans l'échelle des êtres comme le vicieux s'abaisse. La transmigration amène le châtiment ou la récompense.

On ne dit pas d'un Druse qu'il est mort, mais qu'il s'est transmigré.

Les Druses ne font pas l'aumône, parce que l'aumône, selon eux, dégrade celui qui l'accepte. Ils exercent seulement l'hospitalité, à titre d'échange dans cette vie ou dans une autre.

(1) Si frivoles que soient ces pages, elles contiennent une donnée vraie. On peut se rappeler la pétition collective que les Druses et les Maronites ont adressée récemment à la chambre des députés.

Ils se font une loi de la vengeance; toute injustice doit être punie; le pardon dégrade celui qui le subit.

On s'élève chez eux non par l'humilité, mais par la science; il faut se rendre le plus possible semblable à Dieu.

La prière n'est pas obligatoire; elle n'est d'aucun secours pour racheter une faute.

C'est à l'homme de réparer le mal qu'il a fait, non qu'il ait mal agi peut-être, mais parce que le mal par la force des choses retomberait un jour sur lui.

L'institution des akkals a quelque chose de celle des lettrés de la Chine. Les nobles (*schérifs*) sont obligés de subir les épreuves de l'initiation; les paysans (*salems*) deviennent leurs égaux ou leurs supérieurs s'ils les atteignent ou les surpassent par cette voie. Le cheik Eschérazy était un de ces derniers.

Je lui ai présenté l'esclave en lui disant : — Voici la servante de ta fille. Il l'a regardée avec intérêt, l'a trouvée belle, et depuis ce temps-là les deux femmes restent ensemble.

Nous sommes partis de Beit-Eddin tous quatre sur des mulets; nous avons traversé la plaine de Bekàa, l'ancienne Syrie creuse, et, après avoir gagné Zaklé, nous sommes arrivés à Balbek dans l'Anti-Liban. J'ai rêvé quelques heures au milieu de ces magnifiques ruines, qu'on ne peut plus dépeindre après Volney et Lamartine. Nous avons gagné bientôt la chaîne montueuse qui avoisine le Hauran. C'est là que nous nous sommes arrêtés dans un village où se cultivent la vigne et le mûrier, à une journée de Damas. Le cheik m'a conduit à son humble maison, dont le toit plat est traversé et soutenu par un acacia (l'arbre d'Hiram). A de certaines heures, cette maison s'emplit d'enfans : c'est une école. Tel est le plus beau titre de la demeure d'un akkal.

Tu comprends que je n'ai pas à te décrire ce qui se passe entre moi et ma fiancée. En Orient, les femmes vivent ensemble et les hommes ensemble, à moins de cas particuliers. Seulement cette aimable personne m'a donné une tulipe rouge et a planté dans le jardin un petit acacia qui doit croître avec nos amours. C'est un usage du pays.

Et maintenant j'étudie pour arriver à la dignité de *réfik* (compagnon), où j'espère atteindre dans peu. Le mariage est fixé pour cette époque.

Je fais de temps en temps une excursion à Balbek. J'y ai rencontré, chez l'évêque maronite, le père Planchet, qui se trouvait en tournée. Il n'a pas trop blâmé ma résolution, mais il m'a dit que mon mariage n'en serait pas un. — Élevé dans des idées philosophiques, je me préoccupe fort peu de cette opinion d'un jésuite. Pourtant n'y aurait-il pas moyen d'amener dans le Liban la mode des *mariages mixtes?* J'y réfléchirai.

GÉRARD DE NERVAL.

LES

PAYSANS DE L'AUTRICHE.

I. — *Galizien und die Robotfrage* (La Gallicie et la Question des corvées). — Leipzig, 1846.

II. — *Statistik des Koenigreichs Ungarn* (Statistique du royaume de Hongrie), par Fenyès. — Pesth, 1844-1847.

III. — *Magazinu istoricu pentru Dacia* (Magasin historique pour la Dacie), par Laurianu et Balcesco. — Bucharest, 1847.

IV. — *Organische Verwaltung der Provinz Boehmen* (Lois organiques de la Bohême), par Schopf. — Prague, 1847.

V. — *L'Autriche et son Avenir*, Paris, 1847.

On sait quelle est, depuis cinquante ans, la pensée première de l'Autriche. C'est à ériger l'immobilité en système et à la pratiquer, pour ainsi dire, avec énergie que ses hommes d'état se sont principalement appliqués. On les a vus, dans les circonstances les plus difficiles, lutter avec succès hors de l'empire contre le développement du droit constitutionnel, et au dedans contre le droit des nationalités, ou même contre le droit civil des classes laborieuses accablées sous le fardeau héréditaire des priviléges féodaux. Partout, durant ce demi-siècle, si fécond cependant pour la liberté du monde, leurs actes se sont réglés sur cet esprit de résistance accepté par eux comme un dogme politique.

Avant eux, il est vrai, Marie-Thérèse et Joseph II venaient de porter un dernier coup au servage pour y substituer la sujétion (*Unterthanigkeit*). L'empire en était encore tout ému et tout surpris, car c'était là une bien grande nouveauté pour cette lente politique de la maison d'Autriche, et, en essayant de faire marcher de front la centralisation et la liberté civile, Joseph II avait semé bien des craintes et provoqué bien des répulsions. Après un effort si peu ordinaire et

une commotion si alarmante, le calme n'était-il pas nécessaire et le repos permis? Des jacobins, comme on disait alors, pouvaient seuls désirer davantage, et il suffisait que les révolutions se fussent emparées de la cause du progrès pour que la première des monarchies absolues se crût obligée par honneur et par prudence à comprimer dans son germe toute idée d'un droit nouveau. C'est en raisonnant ainsi que l'Autriche a pu traiter comme un *délire* (1) les vœux de l'Allemagne et de la Hongrie pour des institutions plus libres; c'est pour cela aussi que, seule parmi les grandes puissances, elle a voulu rester étrangère à la restauration de la nationalité hellénique; c'est pour cela enfin qu'elle a refusé d'entendre les représentations de plusieurs de ses états provinciaux en faveur des classes corvéables, et qu'elle a retardé de toutes ses forces les améliorations sociales là où elles s'imposaient par des moyens constitutionnels, comme en Hongrie.

Aujourd'hui cependant la politique autrichienne n'a-t-elle pas dévié un peu de son principe? Le système de l'immobilité n'aurait-il pas perdu un peu de sa rigueur première? N'aurait-il pas fini par sentir sa propre impuissance au milieu d'événemens nouveaux qui déconcertent les vieux calculs? Autrement, que signifient ces concessions par lesquelles on répond aux exigences des nationalités naissantes, telles que l'illyrisme et le roumanisme? Pourquoi les diètes générales de la Hongrie et de la Transylvanie ne rencontrent-elles plus tout-à-fait les mêmes entraves? Pourquoi quelques diètes provinciales, par exemple celle de la Basse-Autriche et celle de la Bohême, élèvent-elles sans danger la voix plus haut que de coutume (2)? Pourquoi surtout en est-on venu récemment à cette résolution très grave qui autorise les paysans des provinces non constitutionnelles (3) à racheter leurs redevances en nature et les fait passer de la condition de sujets et de tenanciers à celle de propriétaires? N'est-ce pas là sortir des traditions, et qu'est-il donc survenu? Une chose bien simple : le temps a marché, les besoins et les idées ont devancé les lois; ils ont échappé à la contrainte, et, ne trouvant point à se constituer pacifiquement, ils ont créé des situations dangereuses, suscité même des conflits sanglans et imposé au pouvoir une politique nouvelle.

De toutes les nécessités que subit aujourd'hui le gouvernement de l'Autriche, celle d'une réforme de la propriété au profit des classes laborieuses n'est ni la moins grave ni la moins pressante. On conçoit que les nationalités, réveillées

(1) Le mot est de François II aux Hongrois : *Totus mundus delirat, vult constitutiones habere.*

(2) Un écrit qui date de quelques années, mais dont la seconde partie a paru récemment, *l'Autriche et son Avenir*, a surtout pour objet de montrer la nécessité d'une réorganisation des institutions provinciales comme moyen de salut pour l'empire. Dans son livre sur les *Lois organiques de la Bohême*, M. Schopf s'est proposé un but semblable.

(3) Par provinces non constitutionnelles, nous entendons celles qui dépendent immédiatement de l'administration autrichienne et qui possèdent seulement des états provinciaux, c'est-à-dire toute l'Autriche, moins la Hongrie et la Transylvanie. Ce royaume et cette principauté ont des états-généraux, et l'empereur y est simplement roi constitutionnel, avec un pouvoir très fort, sans doute, mais pourtant limité. La chancellerie a donc pu ordonner, de sa pleine autorité, la réforme de la législation féodale dans l'archiduché, la Moravie, la Bohême, la Styrie, l'Illyrie, la Gallicie, sauf à faire pour la forme approuver cette innovation par les diètes provinciales; mais, si l'empereur tient à ce qu'elle soit étendue à la Hongrie et à la Transylvanie, il faut qu'il en soumette d'abord la proposition aux diètes hongroise et transylvaine, qui ont le droit de l'examiner et de la rejeter.

à peine et occupées encore à s'étudier, prennent leur temps et montrent de la patience dans la poursuite de leur but, on conçoit de même que les partisans des constitutions provinciales se résignent à attendre quelques années encore l'accomplissement d'une réforme politique; mais la guerre sociale dont la Gallicie a naguère été le théâtre a révélé, par des signes trop certains, le danger imminent qui résulte pour l'empire entier d'une législation dont l'effet est de mettre d'un côté tous les droits avec toute la richesse, de l'autre toutes les souffrances et tous les devoirs. Qui empêcherait cette jacquerie de se reproduire partout où existent les maux qui l'ont fait éclater une première fois? Et comment ne pas voir que des misères semblables à celles de la Gallicie pèsent sur toutes les provinces gouvernées par le même régime féodal?

Cette question, si grave que l'on ne saurait la négliger sans péril, pouvait recevoir deux solutions. L'une eût été radicale : c'est celle que nous avons adoptée en 89, c'est l'abolition pure et simple des corvées et des redevances; mais, ne serait-ce point ici le cas de le dire? les gouvernemens réguliers ne font point de ces choses-là. L'autre, plus pacifique, quoique plus lente et moins équitable, est le rachat sagement entendu des obligations qui grèvent la propriété. C'est ce procédé légal qu'a choisi la chancellerie de Vienne. En adoptant ce dernier moyen, on avait cependant une condition impérieuse à remplir : il fallait, pour que la mesure du rachat répondît aux griefs et aux besoins des populations, qu'elle fût étendue avec un soin égal à toutes les provinces où les classes agricoles ne sont point encore émancipées; il fallait qu'elle fût secondée par le bon vouloir de l'administration, par la protection attentive de la justice et par l'établissement d'institutions de crédit qui rendissent plus faciles ces sortes de transactions entre les sujets et les seigneurs; il fallait enfin qu'elle aboutît à une refonte de la législation civile et de l'ordre administratif pour les personnes et les terres qui seraient affranchies. Sinon, beaucoup de maux subsisteraient et beaucoup de réclamations violentes pourraient encore troubler la paix publique. Par malheur, on n'est pas encore allé jusque-là.

Cependant, au sein de ce vaste empire qui a su demeurer immobile tandis que tout changeait autour de lui, des forces, des intérêts nouveaux se sont développés sur tous les points, et ont imprimé au pouvoir une secousse qui l'entraîne dans le mouvement universel de l'Europe d'aujourd'hui. A côté des questions nationales qui agitent et passionnent les Illyriens, les Magyars, les Roumains, les Bohêmes, des questions sociales ont surgi, et elles ont fait une explosion si violente, que les hommes d'état ne songent plus à les étouffer, mais à les diriger pour les résoudre. Ce n'est pas le seul trait curieux de la physionomie de l'Autriche moderne, mais c'est pour un moment le point culminant de sa situation politique. Cette situation, il faut le dire, a trouvé enfin chez ceux qui étaient appelés à la modifier le sentiment vrai de leurs devoirs. Dans l'ordre social, c'est le gouvernement lui-même qui consent à se faire réformateur; dans l'ordre politique, s'il n'agit pas directement, il n'ose plus combattre les tendances libérales qui se manifestent au sein des diètes. Étudiée sous ces deux aspects, l'attitude de l'Autriche est également significative; elle témoigne d'un désir tardif, mais sans doute sincère, de sacrifier, dans certaines questions brûlantes, le culte aveugle et obstiné de la tradition à des nécessités politiques et sociales qui ne peuvent plus être méconnues sans danger. Pour faire apprécier l'importance

des mesures prises en vue des difficultés actuelles, il suffira de rappeler quelles lois régissaient la propriété dans les diverses parties de l'empire avant les derniers événemens de la Gallicie, et de montrer, avec les conséquences de cette législation, les plaies douloureuses qu'il s'agit aujourd'hui de guérir.

I. — LA LÉGISLATION.

Le mal date de loin, et la cause en est plus ancienne que l'Autriche elle-même. Cette puissance est une confédération de peuples très divers sous un gouvernement absolu qui, malgré sa force, a dû dans tous les temps respecter leur originalité nationale. Or, chacune de ces races, avec son caractère primitif, a eu aussi un développement à part, une histoire individuelle, enfin des mœurs et des lois conformes à son génie et aux événemens qu'elle a traversés. Depuis les tribus de Zingares qui vivent en communauté dans des habitations souterraines ou bien sous la tente dans les forêts de la Transylvanie, sans aucune notion de la propriété immobilière, jusqu'au cultivateur libre de la Lombardie, du Tyrol et du rivage de l'Adriatique (*Küsten-Land*), l'empire présente toutes les formes imaginables de la société civile. C'est le système féodal qui domine dans tout le pays habité originairement par les Slaves, Polonais, Illyriens ou Bohèmes. A une époque plus reculée et dont les poètes ont gardé le souvenir, la propriété était ici communale; l'état seul possédait. Les cultivateurs étaient tenanciers d'une partie du sol divisée entre eux par portions égales; ils exploitaient l'autre pour le compte de la communauté et de ceux qui concouraient à l'administrer ou à la défendre. A défaut des invasions et de la conquête, le temps eût détruit ces formes essentielles des primitives associations; mais l'établissement des Romains en Dacie, en Pannonie, en Illyrie, l'arrivée des Huns ou Magyars sur les bords du Danube, la domination germanique, les ont promptement bouleversées et transformées. L'esclavage ou tout au moins le servage a succédé à ces démocraties naissantes, et l'histoire des populations agricoles de ces contrées n'a plus été que l'histoire de leur oppression et de leurs souffrances.

Aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, ces souffrances étaient intolérables, bien que le christianisme eût adouci les mœurs. Fréquemment, les paysans, accablés, exaspérés, protestaient par l'insurrection contre la violence; mais leurs sanglantes prises d'armes obtenaient aussi peu de succès que leurs humbles suppliques. Quelquefois même, comme on le vit au XIVe siècle en Hongrie, après la révolte infructueuse de Docza, les paysans perdaient dans la défaite le peu de droits que l'on avait bien voulu accorder à leur obéissance. Au XVIIIe siècle, le progrès des idées et le danger d'une guerre sociale arrachèrent quelques concessions à Marie-Thérèse, notamment le *code des cultivateurs* (*urbarium*), donné en 1767 à la Hongrie, et un *règlement provisoire* (*puncta regulativa*), accordé à la Transylvanie en 1769. Joseph II voulut continuer cette œuvre en la systématisant. Une nouvelle révolte fort semblable à celle dont la Gallicie vient d'être le théâtre, et conduite par un Roumain ou Valaque de la Transylvanie, Hora, poussait l'impétueux réformateur dans cette voie; elle l'aidait par l'effroi que causait aux nobles cette guerre aux châteaux, qui tendait aussi à l'extermination des Magyars (1); mais la volonté souveraine de Joseph II se brisa contre le provin-

(1) Cette insurrection des paysans de la Transylvanie a été dénaturée par beaucoup

cialisme et la nationalité. Il rêvait la liberté civile, et il laissa subsister la sujétion.

Jusqu'en l'année 1846, la propriété corvéable est restée dans le même état, excepté en Hongrie où elle a gagné un peu aux libres débats des assemblées publiques (1). Ainsi, en Hongrie, les charges du cultivateur sont moins pesantes qu'en Gallicie, en Bohême ou en Transylvanie; l'organisation judiciaire y est aussi beaucoup plus équitable, la liberté du paysan plus étendue et mieux garantie; en un mot, les propriétés et les personnes y sont plus près d'une émancipation définitive et complète. Toutefois les principes constitutifs de la loi sont les mêmes partout. *Terræ quam subditus colit proprietas ad dominum terrestrem spectat;* le seigneur est seul propriétaire; le sujet est simplement tenancier, il ne peut être plus; il n'a qu'un droit de possession, c'est le fondement du code hongrois lui-même. A côté de ce principe qui stérilise le travail, il en est un autre qui en aggrave les conséquences : c'est le principe de la juridiction domaniale. Le seigneur est juge entre sujets, même en Hongrie; il fait plus encore en Gallicie et ailleurs, il juge dans sa propre cause, il administre, il exerce le droit de police pour le compte de l'état. Enfin, si en Hongrie le paysan peut émigrer, acheter, vendre, tester, se marier sans autorisation et à sa guise, il ne le peut pas dans les autres provinces. Il n'est plus précisément enchaîné à la glèbe, mais il n'a pas la faculté de se déplacer ni de contracter librement d'engagemens; c'est un mineur que la législation tient sous une tutelle permanente, souvent aveugle, toujours orgueilleuse et naturellement égoïste.

Le sol est divisé en terres libres et en terres corvéables. Les terres libres sont les anciennes terres communales, dont la noblesse s'est attribué la propriété dans les pays où le pouvoir royal est resté faible, comme en Pologne, ou qu'elle a reçues des rois à titre de bénéfice héréditaire dans les pays où la royauté a été plus forte, comme en Hongrie. Les terres corvéables sont l'ancienne portion congrue affectée à chaque individu dans la commune pour les besoins de la famille. Comme elles furent primitivement divisées en parts égales, elles le sont encore aujourd'hui, malgré les révolutions que tout l'ancien ordre de choses a subies.

Chaque village contient un certain nombre de fermes d'une même étendue, appelées en latin de Hongrie *integræ sessiones*. Cependant ces fermes ne demeurent point toujours entières aux mains de la même famille; l'accroissement de la population ne le permet pas. Il y a donc des divisions et des subdivisions, mais réglées elles-mêmes par la loi ou par la coutume, qui en tient lieu. La moitié, le quart, le huitième, telle est la progression décroissante que suit le partage des fermes entières. En Hongrie, un même paysan peut posséder quatre fermes dans les villages qui en comptent au-delà de cent vingt; il ne peut guère en posséder qu'une en Gallicie et dans les provinces occidentales. Ces fermes comprennent, suivant la qualité des terres, de seize arpens à cinquante environ.

d'historiens. Plusieurs ont fait de Hora un Magyar ennemi du joug de l'Autriche. C'était un Roumain, et dans son ambition, qui fut grande, il ne voulait pas moins que la restauration de la nationalité roumaine, sous le nom de royaume de Dacie.

(1) En prenant possession des provinces illyriennes, la France y porta le régime de l'égalité civile, qui disparut aussi avec son drapeau. En 1814, l'Autriche se hâta d'y rétablir le régime féodal.

La classe des fermiers qui dans l'Autriche occidentale parviennent à posséder une ferme complète est peu nombreuse, et au bas de l'échelle se trouve une population très considérable de simples locataires (*inquilini*), qui n'ont qu'une cabane entourée d'un verger. Voilà les cadres au sein desquels s'agite cette masse de travailleurs, condamnés depuis des siècles à un labeur toujours le même et sans issue. Il en est peu toutefois qui soient absolument privés de toute ressource. Le grand nombre des terres qui sont encore incultes dans ces contrées si long-temps désolées par la guerre, permet aux propriétaires de distribuer de nouvelles fermes à de nouveaux cultivateurs. Le domaine y gagne de lourdes redevances et d'importantes corvées : pour une concession qui lui coûte peu, il s'assure ainsi des prestations et une main-d'œuvre qui peuvent ajouter beaucoup à ses revenus.

Les obligations du paysan sont proportionnelles à l'étendue de sa terre. En Gallicie, pour une ferme complète, il ne doit pas moins de trois jours de travail par semaine avec six bœufs et deux hommes, c'est-à-dire cent cinquante-six jours par année. En Hongrie, il n'est tenu qu'à cent huit journées d'un seul homme; mais les prestations en nature y sont un peu plus considérables, car, outre les petits impôts qui varient d'une province à l'autre et la dîme des produits levée partout par le clergé, les seigneurs hongrois prennent de plus un neuvième sur les céréales. Heureux encore les paysans s'ils étaient libres de toute obligation, après qu'ils se sont acquittés avec la noblesse et avec l'église! Mais l'état réclame aussi sa part, et il la veut d'autant plus grande qu'il a moins à prendre sur les classes privilégiées. En Gallicie, en Bohème, dans toutes les provinces non constitutionnelles, les nobles sont sujets à l'impôt; mais la plus forte part, on le comprend, pèse sur les petits. En Hongrie et en Transylvanie, où les nobles ne sont point imposés, les petits paient pour tous à la fois. Ainsi du recrutement, dont la noblesse est partout exempte. Les paysans seuls sont astreints au service militaire, car on ne peut prendre aujourd'hui au sérieux les devoirs de la noblesse hongroise dans les cas de levée en masse, depuis long-temps fort rares. Faut-il rappeler mille autres impôts vexatoires, comme le logement des troupes, le salaire du maître d'école, du garde champêtre, l'entretien des chemins, des ponts, des églises, de tous les édifices communaux? Il est clair que les charges publiques retombent exclusivement ou peu s'en faut sur les classes laborieuses. Certes, ce n'est pas à l'état que l'on doit en faire un reproche : ses droits sont bons; mais en est-il de même de ceux de la noblesse (1)?

Telle est la loi de la propriété en Autriche. Combien n'est-elle pas éloignée aujourd'hui de cet esprit de fraternité dont parlent les traditions, et combien n'est-il pas naturel qu'elle ait conduit les peuples à ces tristes résultats à travers la confusion des âges et la lutte des intérêts aveugles et brutaux! Écoutez cependant des écrivains polonais qui ont donné avec une véritable profondeur la for-

(1) Parmi les documens que l'on peut consulter sur cette partie de la législation de l'Autriche, nous citerons l'estimable statistique de Springer, qui est déjà ancienne. Les questions locales ont été traitées dans des publications spéciales et plus récentes. L'état de la Gallicie a été approfondi dans une brochure intitulée *la Gallicie et la Question des corvées;* celui de la Hongrie dans la *Statistique* de Fenyès; celui de la Transylvanie dans le ***Magasin historique pour la Dacie,*** publication périodique qui paraît en Valachie.

mule des civilisations slaves (1). Cette législation, que nous jugeons, nous, avec nos idées occidentales, comme désastreuse et contraire à toute évolution de l'activité sociale, eux ils l'aiment encore par un côté; ils la regrettent au moment même où elle disparaît pour faire place à un droit nouveau. Ils gémissent amèrement sur les transformations qui ont dépouillé la commune slave de son esprit primitif, ils déplorent surtout l'avénement d'un droit étranger aux civilisations slaves, l'application du code civil français à une partie de la Pologne, l'émancipation de la terre corvéable dans le duché de Posen, car tous les vieux liens de la communauté antique sont ainsi rompus. Le paysan est libre de posséder, mais il est libre aussi de vendre. N'étant point accoutumé à la prévoyance, il vend, et voici que la plaie de l'Occident et des sociétés modernes, le prolétariat, fait invasion dans les pays slaves sous le manteau de cette liberté funeste. Qui aura soin du prolétaire? Qui l'arrachera à l'indigence, au vagabondage, lorsque le propriétaire, en perdant son droit de tutelle, en aura aussi oublié les devoirs? — Ainsi parlent les défenseurs de la théorie de l'instinct en matière de propriété; mais où tendent, en définitive, leurs raisonnemens, si ce n'est à un communisme poétique qui n'est pas moins impraticable que tous les autres et qui aboutit fatalement à l'immobilité sociale? Ces écrivains se taisent d'ailleurs sur les moyens de sortir de la crise actuelle pour arriver au but qu'ils laissent à peine entrevoir derrière le voile de leurs formules, quelquefois trop peu expliquées. C'est une raison de plus pour nous autres Occidentaux, corrompus, comme ils disent, par le rationalisme et le latinisme, de voir dans l'affranchissement de la propriété par le droit moderne, au prix du prolétariat même, un bienfait de premier ordre, une grande réparation, un progrès décisif pour la civilisation. Assurément les philosophes slaves donnent ici aux réformateurs contemporains des avertissemens salutaires, en leur révélant les inconvéniens de l'individualisme et de la concurrence, qui accompagnent la liberté; mais la condition du prolétaire le plus misérable dans les pays d'égalité civile est-elle plus triste que celle de la grande majorité des paysans corvéables de l'Autriche? Qu'on en juge.

II. — CONSÉQUENCES MORALES ET MATÉRIELLES DU SYSTÈME FÉODAL EN AUTRICHE.

Le système féodal n'a pas seulement entravé les progrès sociaux, il a créé des maux très profonds et de très grandes perplexités politiques dans toutes les provinces de l'empire; mais aucune n'a reçu de coups plus terribles que la Gallicie. C'est un lugubre exemple offert aux méditations de toute l'Europe orientale. Il est vrai que nulle part, si ce n'est dans les pays d'esclavage ou de servage, la loi n'a été plus ingrate envers les classes laborieuses et n'a armé les classes nobles d'un pouvoir plus étendu et plus injuste. Il est vrai aussi que l'administration centrale, redoutant l'essor d'une nationalité vaincue, mais frémissante, s'est donné peu de peine pour lui fournir des moyens de prospérité qui eussent pu devenir des instrumens de lutte et d'insurrection. Il serait sévère de dire qu'on s'est appliqué à la précipiter vers sa ruine, mais on ne l'a point re-

(1) Nous voulons parler de M. Mickiewicz, qui, sous une forme un peu mystique, a développé une théorie très savante de l'instinct, ou, si l'on veut, de la raison instinctive par opposition à la raison réfléchie.

tenue quand elle penchait de ce côté. Un pays qui possédait tous les élémens de la richesse est ainsi resté stérile, et une indigence effrayante y régnait, avant même que de nouveaux malheurs y eussent appelé le deuil et la famine.

Que de misères accumulées dans ces villages d'un aspect si pauvre et si repoussant! Des huttes étroites et sombres, formées de tronçons d'arbres grossièrement attachés ensemble par des liens d'osier et recouverts d'argile et de paille, tout cela jeté pêle-mêle autour d'une église en ruine à quelque distance du domaine, voilà pour l'extérieur. Entrez sous l'humble toit : hommes et bestiaux y couchent pêle-mêle en hiver sur la même paille. Rarement vous y trouvez un lit de camp, quelques siéges en bois, quelques ustensiles de ménage. Rien de plus triste que ce spectacle de la famille au foyer, si ce n'est cette foule de travailleurs en haillons que les officiers domaniaux chassent devant eux comme un vil troupeau, le matin, dès le lever du soleil, pour les conduire à la corvée. Si leurs vêtemens en lambeaux attestent leur indigence, leurs visages soucieux et abattus témoignent plus vivement encore de leur découragement. Il est facile de voir que les souffrances morales ne sont pas ici les moins grandes.

Cependant ces malheureux avaient toujours, jusqu'à la dernière insurrection, supporté avec patience les excessives rigueurs du sort et de la loi, et l'on pourrait citer plus d'une preuve touchante de leur résignation. En voici un exemple pris au hasard entre mille autres. De pauvres habitans d'un village situé dans le cercle de Zloczow avaient pour seigneur un comte autrichien établi en Gallicie. Celui-ci, depuis trente ans, était dans l'habitude d'exiger et d'obtenir d'eux un surcroît de corvées entièrement illégales, et un jour, pour vaincre leurs refus, il avait dû requérir l'assistance du commissaire du cercle. Ce fonctionnaire se présenta avec un escadron de dragons pour escorte. Les anciens du village, chargés de parler au nom de la communauté, dirent qu'ils se plaignaient vainement depuis beaucoup d'années d'un abus de pouvoir, et qu'ils demandaient humblement pour cette fois d'être autorisés à quitter leurs fermes avec leurs familles et à chercher un autre seigneur. Le commissaire, pour toute réponse, les fit étendre l'un après l'autre dans la position du coupable auquel on va appliquer la peine du bâton. Le plus jeune comptait soixante-dix ans. Ils se soumirent, et ils reçurent six coups de *stock*, en récitant pieusement les litanies. L'exécution devait continuer et le nombre des coups augmenter de vingt à chaque victime, on procède ainsi par gradation dans cette sorte de torture souvent mortelle; mais les vieillards ne pouvaient pas subir cette nouvelle épreuve : ils se résignèrent, se reconnurent coupables et retournèrent tristement à leur tâche (1).

L'histoire moderne de la propriété en Gallicie abonde en faits de ce genre. Ce n'est pas que la loi et l'humanité aient toujours sommeillé. On a pu constater plus d'une fois de bons sentimens, des idées généreuses chez les seigneurs; dans les dernières années, on les a vus eux-mêmes prendre l'initiative des projets de réforme et proposer à la chancellerie de Vienne d'accorder aux cultivateurs une partie des concessions rendues nécessaires par l'esprit du temps (2). Enfin,

(1) On peut consulter à cet égard un écrit qui a pour titre : *du Gouvernement paternel de l'Autriche*. Malgré la regrettable précipitation dont il porte les traces trop visibles, il contient quelques renseignemens utiles.

(2) Cette proposition a été faite à la diète de 1842 et n'a pas cessé d'être renouvelée depuis. Malheureusement les pouvoirs de cette diète sont à peu près illusoires, malgré les

on a vu aussi le gouvernement, dans plusieurs questions d'appel, rendre justice aux paysans et leur donner raison contre les prétentions des propriétaires, surtout dans les villages où les paysans sont de race allemande et les propriétaires de race polonaise. Toutefois, on peut le dire, ces procédés plus humains, cette conduite plus équitable, n'ont été, de part et d'autre, que des exceptions, et les causes nombreuses d'irritation amoncelées par le temps dans les cœurs ont dû produire à la fin une situation intolérable et mettre le pays en présence d'une guerre sociale.

En effet, au mois de janvier de l'année 1846, l'exaspération était au comble, et comme toutes les charges, même les charges publiques, semblaient aux esprits égarés dépendre exclusivement du caprice des seigneurs, c'est sur la noblesse que toutes les haines étaient concentrées. Les bruits les plus étranges circulaient de village en village, et de sombres pressentimens y répandaient la terreur. Pourtant on n'allait point jusqu'à songer à cet acte insensé de vengeance qui devait avoir lieu un mois plus tard. Les paysans, au lieu de menacer, en étaient encore à redouter un péril nouveau et prochain. On le croirait à peine, ils s'attendaient à être bientôt attaqués et massacrés par leurs maîtres, et des villages entiers, malgré les rigueurs de l'hiver, campaient la nuit dans les bois (1). Les imaginations effrayées ajoutaient à ces récits lugubres les contes les plus invraisemblables. La corvée était abolie depuis sept ans par un acte impérial, et les propriétaires avaient tenu ce bienfait secret pour prolonger à leur profit l'effet de lois devenues odieuses. Tout cela, croyait-on, était entièrement contraire aux intentions généreuses de l'empereur. Évidemment il ne le savait pas; car, s'il l'avait su... On affirma bientôt que l'empereur n'ignorait plus rien, que son chagrin était extrême, et enfin que, dans sa munificence sans égale, il venait de joindre à l'abolition déjà ancienne de la corvée l'abolition des commandemens de Dieu! Ces bruits, ces terreurs, ces espérances, concouraient avec cette regrettable insurrection politique dont on connaît l'issue. Les paysans ne doutèrent pas que ce ne fût le signal de l'extermination générale dont ils se croyaient menacés; ils y répondirent aveuglément et cruellement par ces massacres qui ont frappé près de deux mille têtes.

La plaie faite au pays par une longue oppression suivie de si terribles épreuves est si profonde, que la nouvelle loi pour le rachat des corvées est à peu près inutile aujourd'hui à la Gallicie. Que feront les seigneurs privés de la main-d'œuvre gratuite, eux qui sont en général ruinés par l'usure et sans capitaux? Et comment parviendront-ils à se racheter, tous ces paysans qui ne possèdent point une ferme assez étendue pour en céder au domaine seigneurial la partie équivalente à leurs obligations? En est-il un grand nombre à qui leurs épargnes permettent de se libérer en numéraire? Enfin, avec l'attitude hostile des deux classes, avec ces vengeances mal éteintes d'un côté, avec ces terreurs et aussi ces rancunes bien naturelles de l'autre, que de maux peuvent encore naître

stipulations des traités, qui ont voulu garantir à ce pays des institutions nationales. Les suppliques des membres, timidement faites et peu écoutées, n'ont point eu de succès. Il a fallu le terrible enseignement des faits pour montrer combien elles avaient de justesse et d'à-propos.

(1) Un témoin oculaire l'affirme dans une brochure singulièrement empreinte de couleur locale et intitulée *la Vérité sur les événemens de la Gallicie.*

de ces transactions, et combien de douleurs privées peut encore coûter cette réforme, si bonne et si modérée qu'elle soit! Aussi n'a-t-elle guère provoqué jusqu'à présent que des craintes et des expressions de mécontentement. Au nom de leurs blessures encore ouvertes, les seigneurs demandent qu'on les ménage et qu'on leur vienne en aide pour amortir le coup dont leurs biens vont être frappés après leurs personnes; au nom de leur force qu'ils ont si cruellement éprouvée et de leurs droits dont ils ont pris si vite le sentiment, les paysans déclarent à ceux qui ont profité de leur égarement qu'ils ne se croient point récompensés, qu'ils n'attendent pas moins que l'abolition pleine et entière des priviléges seigneuriaux et l'affranchissement complet des propriétés et des personnes. Et, pendant que l'administration hésite et ajourne l'application de la loi en face de tant de griefs qui s'élèvent des deux côtés, la faim règne avec le désespoir parmi les populations toujours inquiètes; les travaux restent suspendus, et la famine paraît devoir se prolonger ainsi pendant plusieurs années. Les uns se résignent et meurent patiemment sous leur toit ou sur leur fumier; les autres, croyant échapper à la misère par le brigandage, infestent les grands chemins et paralysent le peu d'activité qui survit dans le pays. Tel est le fruit du système féodal en Gallicie. Voilà ce que les Polonais et ce que l'Autriche en ont recueilli : conséquences funestes pour tous, et auxquelles ils ne peuvent désormais échapper les uns et les autres que par beaucoup d'abnégation et de sagesse.

Si la législation est la même dans les provinces occidentales de l'Autriche, c'est-à-dire dans la Bohême, la Moravie, l'archiduché, la Styrie, la Carniole et la Carinthie, du moins, hâtons-nous de le dire, elle n'a point produit là d'aussi tristes complications. Entre les paysans galliciens et ceux de l'Autriche occidentale, le contraste est saisissant, non point seulement parce que la physionomie des hommes porte, dans les provinces que nous venons de nommer, l'empreinte d'une civilisation plus avancée et de mœurs plus douces, mais parce que le sol même, les villages, les villes, la classe entière des habitans de la campagne, y présentent les nombreux témoignagnes d'une culture plus avancée, et, en quelques endroits, d'une prospérité naissante. Pourquoi cette différence en faveur des provinces occidentales? La raison en est simple, c'est que l'administration vaut mieux ici que les lois. L'Autriche s'est appliquée évidemment à donner à ces populations tous les moyens de bien-être matériel compatibles avec le système de la propriété féodale. Rien ne lui a coûté : elle a fourni au travail toutes les facilités qu'il peut désirer en dehors de la liberté; elle n'a épargné ni les canaux, ni les routes, ni les voies de fer, ni les institutions de crédit. Enfin elle a protégé avec intelligence, encouragé avec une résolution ferme toutes les grandes opérations financières qui ont eu pour objet l'intérêt de cette partie de l'empire. Les populations ont donc ici moins de motifs violens de vouloir et d'exiger le progrès; elles n'ont point la puissante raison de la nudité et de la faim. Cependant, si la gêne matérielle les presse moins, une culture intellectuelle plus avancée leur crée des besoins nouveaux, qu'il faudra songer tôt ou tard à satisfaire. Ces populations, plus heureuses que celles de la Gallicie, ont eu des écoles de village; elles ont eu aussi plus de loisirs pour songer aux biens sociaux; elles ont enfin respiré de plus près l'air des pays libres; en un mot, elles ont plus de raisons morales de désirer une émancipation complète. Assurément elles en prennent à leur aise; elles n'y vont point avec l'ardeur impétueuse des peuples résolus. Ce-

pendant on se tromperait si l'on espérait les détourner de leur but politique en les conviant à une vie plus facile, plus abondante, plus dégagée aussi de tout lien moral et plus molle. Tout au plus cela réussirait-il parmi les populations assoupies de l'archiduché; mais en Styrie, en Illyrie, en Bohême, en Moravie, la nationalité s'est éveillée, et les esprits ont donné des gages certains de leur énergie politique. La noblesse bohême ou illyrienne a elle-même à poursuivre le progrès social un intérêt assez grand, et cela est une garantie de succès pour le gouvernement, s'il veut mener jusqu'au bout son œuvre; ce serait une difficulté et un danger de plus, s'il s'arrêtait en chemin. Un grand nombre de paysans, surtout dans l'archiduché, ont déjà profité de la nouvelle loi, et sont passés aujourd'hui dans la classe des propriétaires; leur ambition grandira avec leur condition.

Lorsque de là les regards se portent sur les pays constitutionnels de l'empire, la Transylvanie, la Hongrie, la Croatie, on retrouve de nouvelles souffrances. Sous une législation plus libérale que celle de l'archiduché et de la Bohême, la principauté de Transylvanie est dans un état voisin peut-être de celui de la Gallicie, et, bien que les deux royaumes annexés de Hongrie et de Croatie jouissent en cela d'un sort un peu moins fâcheux, ils sont fort éloignés de l'aisance. La faute n'en est point à l'Autriche toute seule; elle en partage la responsabilité avec les diètes et les pouvoirs locaux de ces pays, dont les attributions ne laissent pas d'être étendues.

En Transylvanie, depuis l'octroi du *règlement provisoire* en 1769 jusqu'à la diète actuellement assemblée à Clausenbourg, la noblesse, sauf quelques essais de réforme timidement tentés en 1790 et en 1811, est demeurée stationnaire. D'ailleurs la différence des races entre les paysans et les seigneurs a créé là des difficultés d'un genre spécial, parce qu'au mépris du maître pour le sujet se joint encore le mépris très violent du vainqueur pour le vaincu. La Transylvanie est pleine des souvenirs de cette lutte inique des races magyare et saxonne contre la race infortunée des Roumains ou Valaques, et les tribus encore plus infortunées des Zingares ou Bohémiens. Les Roumains, qui sont à eux seuls plus nombreux que toutes les autres populations de la principauté réunies, composent, avec plusieurs milliers de Zingares sédentaires, la classe des cultivateurs (1). Les uns et les autres sont considérés comme des sortes de parias, et mènent la vie la plus pénible au sein d'une affreuse indigence. Sous leur humble toit, les paysans roumains, drapés dans leurs pittoresques haillons, vivent, comme ceux de la Gallicie, pêle-mêle avec les bestiaux. Leur mobilier se borne à quelques vaisseaux en bois ou en terre qui servent à pétrir ou à cuire le pain de maïs (*mammaliga*), nourriture quotidienne du paysan transylvain (2). Dans les jours de

(1) On compte aussi, parmi les paysans de la Transylvanie, quelques milliers d'Arméniens qui sont venus s'y établir au XVIIe siècle; mais les descendans de ces familles émigrées sont aujourd'hui peu nombreux, et dès maintenant leur caractère national est fort affaibli par le contact des autres races.

(2) Le vase dans lequel les femmes préparent d'ordinaire la farine, avant de la mettre sur le feu, a encore une autre destination, que l'on ne devinerait certes pas. Comme il est d'une longueur raisonnable et taillé en forme de carène, c'est le berceau où l'on couche les enfans, à moins pourtant que la mère ne les tienne enveloppés dans sa chemise en lambeaux et pressés contre son sein.

froid excessif, tout le luxe de la pauvre famille consiste à faire grand feu, et le soir chacun s'endort en cercle autour du foyer, les pieds dans les cendres.

La condition des Zingares présente quelques traits particuliers qui n'appartiennent qu'à eux. Il n'est point ici question de ceux de leur race qui, voués à la vie errante, sont occupés dans les forêts à de petits ouvrages en bois ou colportent les produits de leur industrie de hasard, voiturant par les grands chemins tout leur mobilier et couchant sous la tente ou en plein air. Il s'agit de ceux-là qui, renonçant au vagabondage et sortant de l'état de nature, ont pris domicile et sont entrés dans la classe des paysans. Le plus souvent ils ne possèdent pas même la cabane ni les haillons du sujet roumain. Ils habitent sous terre, dans des trous recouverts de paille ou de fagots et d'argile, et fermés par des portes d'osier. Ils s'établissent de préférence sur le penchant de quelque monticule un peu isolé. Parfois, au détour d'un grand chemin, pendant que vos regards cherchent quelque horizon nouveau, tout à coup, à quelques pas, sur le flanc d'un rocher, des têtes humaines apparaissent comme des spectres sortant de tombeaux délabrés. Ce sont des paysans zingares que le bruit de vos pas attire, et qui viennent faire un appel à votre charité, un peu à la façon du mendiant de *Gil Blas*. Dans ces trous infects, les enfans des deux sexes sont élevés à peu près jusqu'à l'âge de puberté dans la nudité la plus entière et dans une liberté toute primitive.

Pour être juste, il ne faut point rejeter sur la législation et les propriétaires toute la responsabilité d'un si profond dénûment. Les Zingares ne manquent point d'industrie ni d'activité; néanmoins, par suite d'une corruption invétérée, ils ne savent employer que pour le mal les ressources d'un esprit inventif et alerte. Il semble que cette race soit faite pour vivre en dehors de la société, dans la pratique des métiers illicites : c'est son penchant et son bonheur, et sa hideuse indigence, ses habitations souterraines ne lui répugnent point, pourvu qu'elle y trouve un peu de liberté dans l'isolement (1). Ces fâcheuses habitudes ne doivent pas cependant décourager le législateur. Parce que de bonnes intentions auront échoué, parce que des esprits généreux auront perdu leur peine à des essais sans doute inintelligens de moralisation, il ne s'ensuit pas que les seigneurs transylvains aient conquis le droit d'ériger, à l'égard de ces malheureuses populations, le mépris et la cruauté en système.

Les paysans roumains méritent encore moins d'être traités avec cette coupable indifférence. Ceux-ci, loin d'avoir rien fait pour s'attirer le sort auquel on les a réduits, sont le plus noble peuple de la principauté, les Welches de l'Orient, les fils de Rome, et c'est de leur sang que sont sortis les hommes qui ont le plus honoré ces contrées, ne fût-ce que Mathias Corvin. Cette race pleine d'une séve aujourd'hui ravivée commence à comprendre ou du moins à sentir sa force, et ne demande qu'à en trouver l'emploi. Jusqu'à présent elle n'a pas fait preuve d'un goût fort prononcé pour le travail; mais faut-il s'en étonner? Faut-il attribuer au génie même de cette population une paresse qui n'est que

(1) Il y a quelques années, un propriétaire bien intentionné fit bâtir des maisons pour un certain nombre de Zingares de ses sujets qui vivaient ainsi dans des bouges inabordables creusés sous terre. Ils s'en réjouirent grandement et fêtèrent de tout leur cœur le maître qui leur voulait tant de bien; puis, une fois leurs cabanes achevées, ils y logèrent leurs bestiaux, et pour eux-mêmes ils restèrent dans leurs trous.

le triste résultat de la condition humiliante dans laquelle elle a toujours vécu, des entraves qui gênent ses libres allures, et de l'absence de toute sécurité pour le fruit de son labeur? Les Roumains de la Transylvanie ne sont pas laborieux, parce qu'ils ne sont pas libres; leur goût pour le repos n'a pas d'autre raison. En leur refusant les moyens de sortir de cette apathie sociale, les propriétaires magyars ou saxons ont agi sans doute en vue des dangers politiques dont ils sont menacés par le développement de la nationalité roumaine en Transylvanie, en Hongrie, en Bucovine, et, hors de l'empire, en Bessarabie et en Moldo-Valachie. Toutefois, si le réveil du roumanisme est un fait auquel il peut leur être pénible de céder, c'est aussi une nécessité contre laquelle il ne serait nullement sage de lutter plus long-temps. Qu'ils se rappellent la révolte de Hora, ses sanglans exploits, ses tentatives audacieuses. Résister aveuglément, ce serait tout risquer. La diète de cette année même, satisfaite d'avoir diminué de quelques jours le nombre des corvées, n'a pas encore admis le droit de propriété pour les paysans; mais le parti libéral en a déjà parlé avec éloquence, et il n'épargnera aucun effort pour le faire triompher. Ce sera, pour les seigneurs magyars comme pour les bourgeois saxons, à la fois un sacrifice de nationalité et un sacrifice d'intérêt matériel; mais, sans ce double sacrifice, ils ne sauveraient rien de leur nationalité ni de leurs grandes existences.

Dans les deux royaumes de Hongrie et de Croatie, la misère ne présente point cet appareil hideux, cette nudité effrayante qu'elle étale partout en Transylvanie. Il s'en faut pourtant que l'état matériel du pays soit ce qu'il pourrait être sous des lois et une administration plus douces. La Hongrie est une terre généreuse; elle produit les céréales en abondance et presque sans culture; elle possède les vignobles les plus riches du monde après les nôtres et la plupart des matières premières de l'industrie européenne. Les idées libérales y ont même pénétré; mais, enchaînés par une loi encore très oppressive malgré ses récens progrès, les Hongrois n'ont su féconder ni les richesses matérielles ni les ressources morales mises à leur disposition. L'orgueil aristocratique s'est renfermé, jusqu'à ce jour, dans le refus obstiné de l'impôt foncier, dont tout le poids a été supporté par le peuple, et les travaux d'utilité publique, les voies de communication, sont demeurés dans l'enfance. Le sol accorde tout ce qu'on lui demande; malheureusement les transports et les charrois sont ou impossibles ou coûteux à l'excès. Sans doute les voies fluviales du Danube, de la Theiss, de la Drave et de la Save, ont pris, dans les dernières années, des développemens très rapides et très productifs. Les Magyars, prompts à s'enthousiasmer pour les grandes entreprises, s'occupent aujourd'hui bruyamment des chemins de fer, qui, dans leur pensée, doivent relier Pesth à Presbourg, à la Transylvanie et à l'Adriatique; mais ils ne songent nullement à rendre praticables les routes importantes qui conduisent de Pesth à Kachau, dans les comitats du nord, ou encore à Semlin, sur la frontière turque. Par le mauvais temps, c'est pitié de voir, le long des chemins, les bœufs ou les chevaux traînant à grand'peine un chariot peu chargé que plusieurs paysans soutiennent alternativement, afin d'empêcher qu'il ne verse, arrêtés d'ailleurs à chaque pas pour enlever la boue qui gêne et appesantit le mouvement des roues. Fort souvent les ponts sont en ruine, et il y a péril à les passer de nuit. Dans les villages et quelquefois même dans certains quartiers des grandes villes de l'intérieur, comme Pesth, Debreczin, Neuzatz, Vesprin, les rues ne sont pas

mieux entretenues, et il arrive que, pour les traverser, on est obligé de prendre un cheval. C'est véritablement en voyant ces chemins fangeux, ces routes impraticables, qu'on s'explique le goût des Hongrois pour l'équitation. Vivre à cheval est presque une nécessité pour le paysan des comitats, et c'est pour cela aussi sans doute que, dans les campagnes, les hommes et les femmes elles-mêmes portent ces hautes et lourdes bottes à l'écuyère qu'ils s'efforcent de poétiser en y attachant l'éperon traditionnel.

Quant à la législation, les hommes qui ont travaillé si courageusement à l'améliorer ne se dissimulent pas combien elle est encore imparfaite. Ils voudraient la dépouiller entièrement de son caractère féodal, et ils ont devancé de leurs vœux les réformes entreprises aujourd'hui par l'Autriche. Dans les diètes précédentes, ils ont déjà demandé à plusieurs reprises que le paysan fût déclaré propriétaire de sa ferme, et que la noblesse abdiquât à cet égard toute prétention. C'eût été l'abolition radicale des corvées. En prenant à cœur cette question, les libéraux hongrois n'obéissaient point exclusivement à une idée de justice. Des souvenirs historiques toujours douloureux, des espérances politiques fort séduisantes, appelaient de ce côté toute leur sollicitude. Ces souvenirs remontent un peu haut : ce sont les souvenirs mêmes du désastreux combat de Mohacz, qui entraîna, comme on sait, la ruine de la Hongrie. Peu d'années auparavant, la jacquerie de George Docza avait été éteinte dans des flots de sang, et toute la classe agricole avait été ramenée violemment au servage absolu. La défaite de Mohacz fut regardée comme une punition divine; les plaintes lamentables des paysans étaient montées jusqu'à Dieu; elles avaient appelé sa vengeance. Ainsi parlaient les états de 1547 dans le préambule d'une loi qui venait apporter quelques réparations tardives à cette iniquité funeste, et le sentiment exprimé par eux est resté dans les esprits comme digne d'être à jamais médité. Il serait facile d'en retrouver les traces dans les débats animés et parfois éloquens auxquels la réforme a donné lieu dans les diètes de 1832, 1836 et 1840. C'est sous l'impression d'une idée tout-à-fait analogue qu'un membre de la seconde chambre, rappelant les guerres de l'Autriche contre la France, lançait à la face de l'aristocratie conservatrice les accusations d'impuissance militaire, et célébrait avec le poète la mâle énergie des générations rustiques, *rusticorum mascula militum proles.*

Cet espoir d'une ère meilleure, cette ambition de revivre, qui possèdent aujourd'hui les imaginations en Hongrie, ne commandent-ils pas d'entourer de tous les soins la classe en qui réside principalement la vie nationale dans son énergie et dans sa vérité? Lui donner du bien-être et des droits, n'est-ce pas fortifier la nationalité? n'est-ce pas semer pour récolter? Ainsi pensent les Magyars et les Illyriens de la Croatie et de la Slavonie, les uns et les autres dans leur intérêt distinct. En effet, dans cette question de propriété, il faut dès à présent tenir compte de la question nationale, qui occasionne chaque jour de très grandes souffrances sur tous les points où la différence des races vient compliquer les rapports de paysan à seigneur. Dans le centre de la Hongrie, depuis la Drave jusqu'au pied des Carpathes, la population des campagnes est en très grande majorité magyare comme l'aristocratie; mais dans le nord et le long de la frontière de la Moravie et de la Gallicie, sur une largeur d'environ trente lieues, les paysans sont en

général Slovaques, et dans l'est, le long de la frontière transylvaine, depuis les pays slovaques jusqu'au Danube, ils sont Roumains. Ceux-ci se rattachent au mouvement du romanisme en Transylvanie et en Moldo-Valachie, ceux-là au slavisme de la Bohème; enfin les uns et les autres nourrissent contre les Magyars une haine invétérée, que la propagande ne peut manquer d'envenimer de jour en jour. La prétention imprudente que les Magyars ont affichée de dénationaliser toutes les populations soumises ou annexées au royaume a soulevé chez les Slovaques et chez les Roumains une répulsion aussi vive que chez les Illyriens croates, bien qu'elle ne soit pas parvenue à se formuler aussi clairement. Faute de libertés locales et de droits municipaux, elle n'a pas pu se constituer, se faire entendre et respecter politiquement comme l'illyrisme; en revanche, elle a pris un caractère très prononcé d'inquiétude sociale, et, sitôt que l'on prête l'oreille aux sourds murmures des paysans slovaques ou roumains, il est impossible de ne pas remarquer que leurs principaux griefs se résument dans l'accusation d'*aristocratie*. Tandis que les savans de ces deux races se plaignent comme nationalité méprisée, les cultivateurs se plaignent comme paysans, et, avant de voir dans la classe des propriétaires des hommes d'une race ennemie, ils y voient des maîtres injustes dont ils redoutent tous les caprices. Ainsi marche le mouvement national dans ces contrées, et telle est la force avec laquelle il se développe en ce sens, que les seigneurs magyars sont obligés, sous peine des plus grands périls, de faire de franches concessions à ces nécessités sociales. S'ils n'y sont point conduits assez promptement par les sentimens libéraux dont ils ont souvent fait preuve, ils y seront entraînés par des conjonctures qui pourront devenir fatales.

On voit à quel état de misère et d'anarchie la législation féodale a réduit la moitié de l'empire autrichien. En Gallicie, le gouvernement impérial rencontre des difficultés de nature à paralyser les volontés les plus fermes et à rendre pour long-temps inutile le bienfait de la réforme. En Transylvanie et dans une portion de la Hongrie, une haine violente, se compliquant par la division des races, pourrait, si l'on n'y prenait garde, amener, en dépit même des bonnes intentions de la noblesse, des luttes peut-être encore plus graves que celles de la Gallicie. La législation de la propriété a fait tout le mal dans la province polonaise, et si, en Transylvanie et en Hongrie, elle partage ce triste avantage avec la question des races, elle peut aussi hâter l'explosion et la rendre terrible. On chercherait vainement dans cette confusion déplorable les traces de cette fraternité que la poésie slave nous montre attachée à la commune primitive; on y chercherait vainement cette tutelle intelligente qu'elle croit encore possible dans la commune moderne. Vainement aussi l'on voudrait nous convaincre que cette tutelle, sous laquelle la fraternité disparaît si rapidement, vaut la liberté de posséder avec toutes ses chances de bien et de mal; vainement surtout l'on voudrait nous faire croire que les paysans s'en accommoderaient. Sujets, fils de serfs et petits-fils d'esclaves, ils n'ont point gardé le souvenir de la communauté antique. Entre le passé et le présent, ils ne voient et ne connaissent que les malheurs héréditaires de leur caste, et le droit qu'ils veulent, c'est un droit moderne, c'est la propriété individuelle et franche, c'est le travail libre et la possibilité de s'enrichir au risque du prolétariat même. Les théo-

riciens seuls ont donc pu, par un amour exagéré des antiquités slaves, songer à la communauté primitive; mais les paysans, quoi qu'on en dise, préfèrent la liberté du code civil à la fraternité du clan.

III. — CONCLUSION.

L'Autriche a compris les devoirs que lui impose l'état de ses populations agricoles : elle est aujourd'hui en marche vers l'égalité civile; les mesures récemment adoptées dans les provinces occidentales, le mouvement libéral qui se prononce chaque jour davantage en Hongrie, ne permettent plus d'en douter. D'où viendrait la résistance à des réformes sociales devenues indispensables et qui ne sont plus entièrement à l'état de projets? De la noblesse ou du clergé? Mais, d'une part, les inconvéniens si graves du *statu quo* pèsent d'abord sur ces deux classes, et d'autre part, dans toutes les provinces non constitutionnelles, leur autorité est nulle ou du moins très bornée.

Afin de mieux échapper à toute influence, le pouvoir absolu s'est entouré d'une caste de fonctionnaires qui ne représentent que sa propre pensée. Humbles, mais impassibles devant les classes nobles, sans éprouver pour cela plus de penchant pour les classes inférieures, leur dévouement à l'ordre de choses, c'est le dévouement du prêtre à l'autel. On a trouvé le secret de les désintéresser dans les affaires du monde. Cependant, pour qu'ils vivent sans trouble et sans ennui, il faut que le dieu soit respecté, et leur unique objet, c'est de le faire adorer des grands comme des petits. La porte de ces fonctions qui font la vie facile et sûre, quelquefois même brillante, ne s'ouvre que rarement à la haute noblesse. Certes, une fois entré, on n'est point sans avoir des chances d'arriver même aux plus hautes dignités nobiliaires; mais pour entrer, c'est une mauvaise recommandation d'être prince. Si des princes d'un nom illustre ont plus d'une fois obtenu des situations élevées, ces hautes fonctions ainsi accordées avaient en réalité plus d'éclat que de solidité; elles étaient plutôt ruineuses que lucratives, toujours contrôlées d'ailleurs par quelque homme nouveau placé sur le second plan, moins honoré, mais plus écouté. En un mot, la noblesse de race n'est rien et ne conduit à rien politiquement, si ce n'est à figurer dans ces diètes provinciales qui essaient en ce moment de se reconstituer, qui peut-être y parviendront, mais seulement à une époque encore éloignée.

Moralement, le clergé exerce plus d'autorité, et il a sur les masses ignorantes mille moyens d'action qui semblent imposer au gouvernement la nécessité de compter avec l'église; mais on s'est pourvu contre ce danger de l'influence ecclésiastique en la subordonnant rigoureusement à celle de l'état, et, loin que la puissance cléricale veuille contrarier les calculs de la pensée dirigeante, il n'est pas de meilleur instrument d'administration et de police. Au reste, le clergé de l'Autriche, séculier ou régulier, dans les fonctions les plus humbles ou les plus hautes, ne se montre guère ambitieux. Ce n'est pas qu'il professe du mépris pour les choses de ce bas monde, tout au contraire; seulement il a plus de penchant pour le bien-être que pour l'ascétisme évangélique, et sacrifie volontiers aux distractions mondaines la poursuite des honneurs et de l'influence. Le clergé ne peut donc pas plus que la noblesse entraver le gouvernement dans ses tentatives de sage réforme.

Il s'agit, on l'entend bien, du clergé et de la noblesse des provinces occidentales et non pas des prêtres et des seigneurs de la Hongrie, de la Croatie et de la Transylvanie. Ceux-ci vivent et agissent dans des conditions bien différentes. Ils sont en partie maîtres chez eux, obligés seulement de céder aux mouvemens de l'opinion publique manifestée par le jeu régulier ou irrégulier des institutions. Or, au milieu de l'étrange remuement d'hommes et de choses qui s'accomplit chaque année dans ces pays, l'opinion s'éclaire et s'élève avec une rapidité merveilleuse. En outre, une mesure libérale proposée par l'empereur et roi en vertu de son droit d'initiative ne risque guère d'y rencontrer d'opposition, car la noblesse et le clergé hongrois se piquent de générosité et ne veulent point être devancés, sans doute par orgueil national. Les Esterhazy, les Batthianyi, les Krasalkowicz, les Szechényi, les Apponyi, les Draschkowicz, les puissans archevêques ou évêques catholiques de Gran, d'Erlau, d'Agram, les courageux évêques grecs de la Syrmie et de la Transylvanie, rivaliseront d'ardeur avec le prince de Metternich sitôt qu'il voudra bien leur désigner une grande affaire à entreprendre. Les magnats et les députés illyriens, qui ont jusqu'ici voté dans la diète de Presbourg contre les lois libérales avec le gouvernement, parce qu'ils avaient besoin de son appui dans leur lutte contre les Magyars, voteront bien plus volontiers avec lui, quand il aura pris l'initiative d'une proposition libérale. Ceux des seigneurs magyars qui sont maintenant pour la réforme voteront par conviction; ceux qui sont encore pour la conservation et l'immobilité voteront par amour-propre. Il en sera de même sans doute dans la Transylvanie, bien qu'il y ait là beaucoup plus à faire. Ainsi la chancellerie de Vienne pourra tout ce qu'elle saura vouloir.

Au-dessus de ces questions d'intelligence, de droiture, de puissance, plane une grande question politique : quelle sera la conséquence, quels seront les avantages politiques de l'émancipation des paysans? Il en est un d'abord qui vaut toute la peine et tous les sacrifices dont on l'aura payé : c'est l'éloignement d'un péril actuel, pressant, capable de jeter l'empire dans une série de perturbations effroyables. Cependant quelques esprits se plaisent à en espérer d'autres, qui sont, à vrai dire, beaucoup moins probables. Malgré les expériences infructueuses de Joseph II, malgré la nature et l'histoire, malgré les tendances nouvelles des différentes nationalités réunies sous le sceptre impérial, il existe, parmi les hommes d'état de l'Autriche, des optimistes qui croient encore à une centralisation possible et qui voient précisément dans l'uniformité de la loi civile pour les classes agricoles un pas vers l'unité, qui donne la cohésion et la durée. Ils établissent leurs calculs sur un fait qui, à la vérité, semble au premier abord de nature à les favoriser dans le présent. Ils comptent que, par les droits accordés ou promis aux paysans de l'empire, on assurera au gouvernement leur reconnaissance et leur appui, et que l'on aura dans leur concours affectueux une force toujours prête pour paralyser les ambitions des nationalités. Peut-être ceux qui raisonnent ainsi n'ont-ils point assez examiné le rôle que jouent dès cet instant les populations rurales dans le mouvement illyrien, magyare, roumain ou bohème. En général, leurs regards ne s'étendent point au-delà du cercle de leur nationalité et du territoire où l'on parle leur langue. Dans presque tout l'empire, les populations sont divisées, sinon ennemies : il n'y a d'exception que pour les Slaves du nord par rapport à ceux du midi, parce que le slavisme et

l'instinct de la nature leur ont montré là des passions et des intérêts fraternels. Quant aux Magyars, ils se tiennent profondément isolés, et si les Roumains ont une sympathie au dehors, c'est, comme les Illyriens eux-mêmes, pour ceux de leur race qui sont sujets de l'empire ottoman. La race allemande ne doit point se le dissimuler, elle n'est point recherchée parmi les paysans des autres races, et les plus grands bienfaits ne parviendraient point à vaincre des répulsions nées du caractère et du tempérament national de chacun de ces peuples. La nature, qui les entraîne ainsi d'un côté, l'emportera toujours sur la reconnaissance qui les ferait un moment incliner de l'autre, et la politique restera impuissante contre les fatalités historiques et la destinée des races.

Si donc on peut attendre des réformes actuellement commencées une plus grande sécurité, un bien-être plus grand pour l'empire, il ne faut point cependant rêver une assimilation tentée en vain par Joseph II et devenue bien plus difficile aujourd'hui. Oui assurément, les paysans qui ne se sentiront plus opprimés respecteront mieux la paix publique, ils supporteront avec plus de patience les charges que les besoins du trésor et de l'armée font peser sur eux; mais les fonctionnaires qui recueillent l'impôt seront toujours et plus que jamais dans la nécessité de parler le polonais en Gallicie, le tcheck en Bohême et en Moravie, le slovaque, l'illyrien, le magyare, le roumain en Hongrie. Les officiers seront toujours tenus d'apprendre ces mêmes idiomes pour se faire entendre de leurs soldats; il y aura toujours des régimens magyars, illyriens, polonais, bohêmes, roumains, qui ne comprendront point la langue de leurs chefs, et qui ne pourront se comprendre entre eux. Enfin les Allemands perdront chaque jour plus de terrain dans les provinces à demi germanisées, comme la Styrie et la Moravie, et les Slaves, qui forment à eux seuls la moitié des populations de l'empire, influeront chaque jour davantage sur sa politique. Les intérêts sociaux du pays auront donc été satisfaits, mais les intérêts nationaux, qui ont également leur gravité, ne le seront pas encore. Alors les théoriciens, qui réclament aujourd'hui la réorganisation des diètes provinciales, élèveront aussi la voix et se mêleront au débat, dès maintenant passionné, de ces questions nouvelles. Quelques-uns prétendront dominer ce mouvement, le tempérer du moins en le régularisant par un système de fédéralisme constitutionnel; mais creuser un lit au torrent, c'est lui ôter de son impétuosité pour ajouter à sa puissance, et tel sera inévitablement l'effet du fédéralisme pour les nationalités.

Ainsi, l'Autriche, même après la réforme complète du droit féodal, aura encore en perspective des éventualités fort sérieuses, qui tiendront sans cesse en éveil la prudence et l'énergie de ses hommes d'état, et le prince de Metternich ou ses héritiers, continuateurs de l'œuvre sociale de Joseph II, ne réussiront pas plus que lui à établir la centralisation et l'unité dans l'empire. Toutefois, quelque jugement qu'il y ait à porter sur les faits ultérieurs, accordons dès à présent à la réforme entreprise des éloges mérités, et sachons gré au ministre qui a personnifié si long-temps l'immobilité systématique en Europe d'avoir signalé, par une concession à l'esprit moderne, les dernières années d'une vie politique toute remplie par la résistance.

H. Desprez.

DU

BANQUET DE PLATON

ET DE

L'AMOUR PLATONIQUE

JUSQU'A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE. [1]

Il n'y a dans la poésie antique, ni dans Homère, ni dans les tragiques grecs, ni dans Plaute et Térence, ni dans Horace ou Ovide, rien qui ressemble à cet amour tantôt mystique et enthousiaste, tantôt guerrier et chevaleresque, qui est un des traits caractéristiques des littératures modernes. Ne croyez point cependant qu'on ne retrouve pas dans l'antiquité la trace de ce genre d'amour : seulement il ne faut pas le chercher dans la poésie, mais dans la philosophie. Le *Banquet* de Platon est le modèle et la théorie de cet amour mystique et chevaleresque qui a

(1) Ce morceau est détaché d'un ensemble d'études qui formeront un cours complet de littérature dramatique. Le premier volume de ce cours a déjà paru; le second doit bientôt paraître, et continuera dignement un ouvrage dont le charme et l'intérêt sérieux n'ont plus besoin d'être signalés.

surtout fleuri dans les temps modernes; mais ne confondons pas ici la théorie avec la cause. A voir l'analogie qui existe entre les sentimens du *Banquet* de Platon et des poètes ou des romanciers du XVIe ou du XVIIe siècle, on serait tenté de penser que l'amour mystique et chevaleresque est né de l'étude et de l'imitation du *Banquet*. Il n'en est rien. L'amour mystique et chevaleresque est surtout né des idées chrétiennes et des idées guerrières du moyen-âge. La religion et la chevalerie sont les deux causes principales de ce genre d'amour; mais il doit beaucoup aussi au *Banquet* de Platon, car c'est là qu'il a trouvé sa théorie. Il était un sentiment; en lisant le *Banquet*, il est devenu une science. La science à son tour s'est répandue et accréditée à l'aide du sentiment. Le *Banquet* de Platon a été plus heureusement mis en action par les chrétiens et par les chevaliers, qui le connaissaient à peine, que par les philosophes païens, qui l'étudiaient sans cesse, et la pensée de Platon, qui a eu beaucoup de commentateurs dans le paganisme, n'a eu ses plus nobles disciples et ses plus généreux initiés que dans le christianisme.

Le *Banquet* est une suite de dissertations sur l'amour, faites à tour de rôle par les convives réunis autour de la table du jeune Agathon, et ces convives sont Socrate, Phèdre, Pausanias, Éryximaque, Aristophane et Alcibiade. Ils aiment mieux, comme étant entre gens d'esprit, la conversation que le repas : ils se décident donc à boire modérément, à renvoyer la joueuse de flûte qui assistait ordinairement aux repas des anciens, et à causer de l'amour : « car c'est une chose étrange, dit Éryximaque, que, de tant de poètes qui ont fait des hymnes et des cantiques en l'honneur de la plupart des dieux, aucun n'ait fait l'éloge de l'Amour, qui est pourtant un si grand dieu (1). » Puisque la poésie n'a pas chanté l'amour et n'en a pas exprimé les effets, c'est à la philosophie de réparer cet oubli : nouveau témoignage de l'indifférence que la poésie antique avait eue jusqu'alors pour cette passion de l'amour qui tient une si grande place dans la poésie moderne. « Que chacun donc, continue Éryximaque, prononce un discours à la louange de l'amour. » Phèdre commence, et, dès le commencement de son discours, se trouvent ces belles paroles qui semblent avoir enfanté, pour ainsi dire, toute une littérature : « Il n'y a ni naissance, ni honneur, ni richesses, rien enfin qui soit capable, comme l'amour, d'inspirer à l'homme ce qu'il faut pour se bien conduire : je veux dire la honte du mal et l'émulation du bien, et, sans ces deux choses, il est impossible que ni un particulier ni un état fasse jamais rien de beau ni de grand. J'ose même dire que, si un homme qui aime avait ou commis une mauvaise action ou enduré un outrage sans le repousser, il n'y aurait ni père, ni parent,

(1) *OEuvres de Platon*, trad. par M. Cousin, 1831, t. VI, p. 246.

ni personne au monde devant qui il eût tant de honte de paraître que devant ce qu'il aime. Il en est de même de celui qui est aimé : il n'est jamais si confus que lorsqu'il est surpris en quelque faute par son amant, de sorte que, si par quelque enchantement un état ou une armée pouvait n'être composée que d'amans et d'amies, il n'y aurait point de peuple qui portât plus haut l'horreur du vice et l'émulation de la vertu. Des hommes aussi unis, quoiqu'en petit nombre, pourraient presque vaincre le monde entier, car il n'y a personne par qui un amant n'aimât mieux être vu abandonnant son rang ou jetant ses armes que par ce qu'il aime, et qui n'aimât mieux mourir mille fois que de subir cette honte, à plus forte raison que d'abandonner ce qu'il aime et de le laisser dans le péril. Il n'y a point d'homme si timide que l'amour n'enflammât de courage et dont il ne fît alors un héros, et ce que dit Homère, que les dieux inspirent de l'audace à certains guerriers, on peut le dire plus justement de l'amour par rapport à ceux qui aiment. »

Est-ce un Athénien qui parle ainsi ou quelqu'un des chevaliers de la Table Ronde? Je n'en sais rien en vérité, tant les langages se ressemblent! Écoutez, en effet, cette conversation entre Gyron-le-Courtois, un des chevaliers de la Table Ronde, et la dame de Maloane, chevauchant ensemble à travers une épaisse forêt (1). La dame de Maloane venait d'être délivrée par Gyron-le-Courtois des entreprises d'un chevalier félon, et elle était émue d'une tendre reconnaissance. Gyron, de son côté, aimait fort la dame de Maloane; mais il la respectait autant qu'il l'aimait, parce qu'elle était la femme du chevalier Danayn, son vaillant ami. Avec de pareils sentimens, ils allaient par le bois se taisant et se regardant; mais « la dame de Maloane, qu'amour tenoit en ses lacs si durement qu'elle ne pouvoit plus son penser céler, si commença à dire à Gyron ces paroles en grand doute : Sire (ainsi Dieu vous donne bonne aventure), quelle est la chose de ce monde qui plus tôt mène un chevalier à faire prouesse et valeur?

« — Dame, dit Gyron, n'en doutez point, c'est amour. Amour est si haute chose et a si merveilleux pouvoir, qu'elle feroit, au besoin, d'un homme couart un preux et hardi chevalier.

« — En nom de Dieu, sire, selon ce que vous me dites, il m'est avis qu'amour est trop puissante chose.

« — Dame, reprit-il, ainsi m'aide Dieu, vous dites la vérité pure. Or, sachez que jamais en jour de ma vie je n'eusse été tel chevalier, comme messire Lac vient de l'éprouver, n'eût été la grant' force qui est en amour..... Oui, dame, si n'eût été la très grant' force d'amour,

(1) Voyez le roman de *Gyron-le-Courtois* dans la *Bibliothèque des Romans*, octobre 1776, tome Ier.

je n'eusse pu faire en ce tournoi ce que vous vîtes; et si je fis là aucune chose dont je doive avoir los et prix, j'en dois savoir gré à amour et à ma dame que j'aime. Nulle autre chose au monde je n'en dois remercier. »

C'est ainsi que les romans de chevalerie sont, sans que leurs auteurs s'en doutent, un perpétuel et gracieux commentaire du *Banquet* de Platon.

A côté de cet amour qui inspire les grands sentimens et les belles actions, et si bien célébré par le Phèdre du *Banquet*, il est un autre amour que le jeune Agathon chante à son tour dans un hymne digne d'Anacréon et digne aussi de Socrate qui l'entend, tant la philosophie s'y mêle naturellement à la poésie : c'est l'amour tel qu'il est dans l'Olympe païen, ou plutôt tel qu'il est sorti du ciseau de Praxitèle, car les dieux du paganisme doivent beaucoup à la sculpture grecque : c'est elle qui leur a donné cette forme gracieuse et charmante qui fait qu'ils ont gardé l'immortalité des beaux-arts après avoir perdu l'immortalité divine. Seulement, sous le ciseau du sculpteur, l'idée ou le sentiment que représentait chaque divinité s'effaçait, pour ainsi dire, dans la beauté de la forme : le corps éclipsait l'ame. Dans le discours d'Agathon, au contraire, qui est un artiste, mais qui est aussi un philosophe, la pensée se dégage de la forme sans rien perdre cependant de la grace de cette forme. Le dieu s'idéalise, et cependant il garde une réalité charmante : « L'amour, dit Agathon, plane et se repose sur tout ce qu'il y a de plus tendre; car c'est dans les ames des dieux et des hommes qu'il fait sa demeure. Et encore n'est-ce pas dans toutes les ames indistinctement : rencontre-t-il un cœur dur, il passe et ne s'arrête que dans un cœur tendre. Or, s'il ne touche jamais de son pied ou du reste de son corps que la partie la plus délicate des êtres les plus délicats, ne faut-il pas qu'il soit doué lui-même de la délicatesse la plus exquise? Il est donc le plus jeune et le plus délicat des dieux. J'ajoute qu'il est d'une essence toute subtile; autrement il ne pourrait pénétrer partout, se glisser inaperçu dans tous les cœurs et en sortir de la même manière. Et qui ne reconnaîtrait une subtile essence à la grace qui, de l'aveu commun, distingue l'amour? Amour et laideur sont partout en guerre. Jamais l'amour ne se fixe dans rien de flétri, corps ou ame; mais où il trouve des fleurs et des parfums, c'est là qu'il se plaît et qu'il s'arrête. »

Quel heureux mélange du langage des sens et du langage de l'ame! Comme tout est pensée et comme tout est image! Comme tout ce qui est forme devient une idée délicate et fine! Comme tout ce qui est idée devient une forme gracieuse et belle! Tel est l'art de Platon : il sait faire sortir l'idée de la forme; il sait expliquer le sens divin de ces beaux corps que la Grèce adorait dans ses temples. Ah! j'admire le sculpteur

qui voit dans le bloc de marbre la statue qui y est captive, et qui l'en fait sortir d'un coup de son ciseau; mais j'admire encore plus le philosophe qui sut le premier voir dans les marbres de Phidias et de Praxitèle l'idée divine qui y était captive aussi, et qui, délivrant le dieu de sa prison, l'a montré à tous les yeux, non plus seulement dans la splendeur de sa beauté matérielle, mais dans la splendeur de sa beauté morale.

En développant ainsi le sens de la sculpture grecque, Platon n'a pas altéré par de vaines subtilités la signification des marbres de Phidias. Le philosophe a continué l'œuvre du statuaire, et, quand il a mené l'art de la forme humaine vers l'idée divine, il n'a fait que le pousser sur la route que l'art avait ouverte. N'oublions pas, en effet, ce que l'art grec avait fait des dieux qui lui étaient venus de l'Asie. Je les vois encore ces dieux bizarres et monstrueux, avec leurs difformités pleines d'allégories mystérieuses, je les vois monter sur les vaisseaux de Cécrops ou de Danaüs et aborder aux rivages de la Grèce; mais, dès qu'ils ont touché cette terre merveilleuse, peu à peu leurs formes s'épurent, leurs traits s'embellissent. Que sont devenus, dieux de l'antique Égypte, vos bras raides et immobiles, vos jambes attachées l'une à l'autre, vos corps accroupis sur leurs siéges de porphyre et dont ils semblent ne point pouvoir se séparer? Vos gestes se sont assouplis, vos pieds marchent, vos bras s'arrondissent, vos mains s'ouvrent, vos lèvres parlent, vos yeux voient; vous n'êtes plus de hideuses images et d'étranges symboles faits pour effrayer la terre plutôt que pour l'instruire. En passant du domaine de l'allégorie, qui est savante, compliquée et difforme, dans le domaine de l'art, qui vise à la simplicité et à la beauté, les dieux ont pris la forme des plus beaux d'entre les humains, et c'est dans cette beauté humaine qu'ils ont trouvé la divinité, car ils ont charmé et élevé l'ame qui les contemple. Et, la philosophie venant après l'art, Platon, après Phidias, a révélé à l'homme le sens vraiment divin de cette beauté. Ne me parlez donc plus des cent mamelles de la Diane d'Éphèse, enveloppée dans sa gaîne mystique; vain emblème qui, pour révéler la fécondité de la nature, ne vaut pas la beauté de la Vénus génératrice qu'a sculptée la statuaire et qu'a chantée la poésie. Ne me parlez pas des cent bras des Titans, pauvre image de la force, auprès du mouvement de sourcils que Phidias a donné à son Jupiter olympien pour remuer le monde. L'allégorie orientale tourmentait et défigurait la forme pour lui donner un sens; l'art grec la spiritualise par la beauté, et, à mesure que la matière s'épure en s'embellissant, elle parle à l'ame un langage que celle-ci entend mieux.

Ce travail du génie de Platon pour aller du beau au bon ne se fait voir nulle part plus clairement que dans la transformation morale qu'il ait subir à l'idée de l'amour, tel surtout qu'était l'amour chez les Grecs.

Ici j'hésite à parler et j'hésite à me taire : que dire, sinon s'écrier, en prenant le chaste et brûlant langage de Racine :

Dans quels égaremens l'amour jeta la Grèce!

Mais, plus cet amour nous semble étrange en ses égaremens, plus il est beau de le voir se purifier entre les mains de Platon. Oublions qu'Alcibiade assiste au banquet; oublions que Platon prend l'amour tel qu'il est dans la Grèce, et ne voyons qu'où il le conduit. Quelle merveilleuse analyse et comme il prend tour à tour tous les instincts de l'amour pour les spiritualiser! Comme il les arrache à la terre pour les élever au ciel! Ne craignez qu'il en néglige un seul comme trop grossier et indigne de la philosophie : il sait l'art de les transformer. Oui, l'objet de l'amour est la génération; mais qu'est-ce que la génération elle-même, si ce n'est la perpétuité de la nature humaine? C'est par là que l'humanité dure et s'immortalise sur la terre (1), mettant ce qui naît à la place de ce qui meurt, effaçant les vieillards qui tombent sous les jeunes gens qui fleurissent. « Et ne nous étonnons plus que tous les êtres attachent tant de prix à leurs rejetons, puisque l'ardeur de l'amour dont chacun est tourmenté sans cesse a pour but l'immortalité. »

Ce besoin d'immortalité que Platon découvre dans les instincts de l'amour et qui les ennoblit, c'est la beauté surtout qui l'excite. Mais quoi! qu'est-ce que la beauté? Est-ce seulement la beauté des corps, celle que donnent et qu'emportent les années? Non. Si Platon est trop Grec pour dédaigner la beauté des corps, il est trop philosophe pour ne priser que celle-là : aussi, arrachant bientôt ses convives aux idées de leur temps et de leur âge, Socrate (car c'est lui qui parle) élève leurs regards de la beauté des formes à la beauté des sentimens, de la beauté des sentimens à la beauté des idées, jusqu'à ce qu'ils atteignent à l'idée suprême du beau. La beauté du corps n'est que le premier degré de cette échelle du beau qui commence sur la terre et qui aboutit aux cieux, et, à mesure que nous montons ces degrés divins, l'idée du beau qui monte devant nous et qui nous appelle se transfigure et se purifie. Voyez comme elle se dépouille peu à peu des enveloppes périssables du corps, du sexe, de l'âge, du pays, différences illusoires et fugitives qui trompent les yeux du vulgaire et lui cachent l'éternelle unité du beau. A cette hauteur, la beauté de l'ame est tout, celle des formes n'est plus rien. Heureux donc celui qui, instruit des vrais mystères de l'amour, s'élève, dans ses contemplations, jusqu'au sommet merveilleux où réside la beauté souveraine, celle qui n'a ni naissance, ni fin, qui ne connaît ni l'accroissement, ni la décadence, qui n'a point de formes ni de

(1) Pages 307 à 310.

visage, qui n'est pas même telle pensée ou telle science particulière, qui ne change et qui ne varie point, et d'où sortent, comme d'une source inépuisable, toutes les idées du beau ici-bas, sans que jamais l'éternelle et souveraine beauté s'appauvrisse en prêtant son image à la terre, ou s'enrichisse en la retirant! Heureux qui, voyant face à face et sous sa forme unique cette beauté divine, attache ses yeux et ses désirs à sa contemplation et à son commerce! Heureux enfin qui enfante avec elle la vertu et la vérité, qui sont les filles de la beauté! car celui-là vraiment n'est plus un homme, il est immortel, il est Dieu (1).

Voilà comment, dans un repas, la tête couronnée de fleurs et la coupe à la main, Socrate révélait cette religion nouvelle de l'amour et de la beauté immatériels? Aussi ne suis-je pas étonné que l'antiquité ne l'ait pas comprise. Il semble même que ce soit à dessein que Platon, dans son *Banquet*, ait montré, après Socrate et cette révélation de sa doctrine, Alcibiade arrivant à moitié ivre, la tête ornée d'une épaisse couronne de violettes et de lierre et de nombreuses bandelettes, et derrière Alcibiade une troupe de buveurs plus ivres encore que lui et plus gais, qui viennent troubler l'entretien et étouffer la voix du philosophe. Ce dénoûment est une sorte d'emblème. La société païenne, avec la licence de ses mœurs, n'était pas capable de pratiquer, même dans sa littérature, les leçons du philosophe. La doctrine de l'amour platonique resta donc dans la philosophie, et fut commentée par les philosophes sans passer

(1) Pages 310 à 318. — Je rapproche de Platon le passage suivant de Gerson dans son sermon sur saint Bernard :

« Voici donc que, sur cette terre de pèlerinage, j'appelais mon ame à contempler, par la porte des sens, et le ciel, et la terre, et la mer et toutes les merveilles des beautés qu'elle renferment : beauté des formes dans les corps, grace à leur proportion régulière et au charme des couleurs et de la lumière; beauté des sons et des chants; beauté dans ce qui touche, dans ce qui se goûte, dans ce qui se sent et se respire, charmes infinis qui attirent et séduisent le cœur. Et je disais : Vois, mon ame, voilà tes amours, voilà les fleurs de ta guirlande, voilà les fruits de ta couronne; ne gémis donc plus, ne dis plus que tu languis d'amour. Mais mon ame se détournait de ces délices, elle dédaignait les beautés que lui offraient les sens, elle ne sentait que dégoût pour tant d'objets charmans, elle méprisait tout autre amour que l'amour qu'elle sentait pour toi, ô mon Dieu! — Fière comme on est quand on aime, il n'y avait que toi qu'elle daignât aimer, ô toi qui es toute puissance, toute sagesse et toute beauté! Qu'y a-t-il, me disait-elle, ô homme! qu'y a-t-il pour toi et pour moi dans toute cette beauté des choses matérielles? Est-ce à nous d'aimer des délices qui nous sont communes avec les animaux? Que les créatures soient belles et brillantes, j'y consens; mais combien est plus grande la beauté et l'éclat de celui qui les a faites! Si une image, une ombre, une forme, une odeur, peut ainsi nous attirer, de quelle force et avec quel empire doit nous entraîner à lui le principe d'où émanent toutes ces choses, Dieu enfin, dont l'amour ne laisse ni amertume, ni regrets! C'est lui que je cherche et que j'appelle. Quand viendra-t-il? Dites, filles de Jérusalem, dites à mon bien-aimé, si vous l'apercevez, dites-lui que je languis d'amour. » (*Œuvres de Gerson*, tome IV, p. 742.)

dans la poésie épique ou dramatique. Il fallait, pour qu'elle eût son efficacité, d'autres mœurs et d'autres idées.

L'histoire de l'influence de l'amour platonique a, depuis l'ère chrétienne jusqu'au XVIIe siècle, trois phases diverses que je dois indiquer rapidement. Je désigne ces trois phases par quelques grands noms : 1° les pères de l'église; 2° Dante et Pétrarque; 3° enfin les platoniciens en Italie au XVe siècle.

Les pères de l'église ont eu presque tous pour Platon une grande prédilection. Saint Augustin disait qu'en changeant bien peu de chose les platoniciens seraient chrétiens (1). En effet, la doctrine de Platon sur l'amour et sur la beauté conduit naturellement à l'amour de Dieu. Cette beauté souveraine et immortelle, cette beauté qui est toujours une et toujours la même, qu'est-ce autre chose que Dieu? Et cette manière de s'élever du fini à l'infini, ce dépouillement de tout ce qui est passager et périssable, n'est-ce pas une doctrine toute chrétienne? Ces pieuses extases de l'amour en face de la beauté éternelle, ces enfantemens de la vertu et de la vérité une fois que l'ame est entrée en commerce avec Dieu, tout cela, qui est de Platon, est aussi des pères et des docteurs de l'église. Le mysticisme, c'est-à-dire la transformation chrétienne du platonicisme, prend place dans la théologie. Il y a, de saint Augustin jusqu'au XVIIe siècle, une chaîne et une tradition continues d'idées mystiques dont l'origine remonte à Platon : saint Denis l'aréopagiste, qui crée et qui organise la hiérarchie du monde mystique, mène à Scot Érigène (2); Scot Érigène, qui pousse imprudemment le mysticisme vers la philosophie, mène à saint Bernard, qui le ramène à la foi chrétienne; saint Bernard mène à Gerson, Gerson à sainte Thérèse, en passant par l'*Imitation* dont Gerson mérite d'être l'auteur, et sainte Thérèse enfin à Fénelon, qui croit affermir et embellir la foi chrétienne en la faisant résider dans l'amour. Que de fois, en ouvrant au hasard un de ces auteurs, ne croit-on pas lire un commentaire du *Banquet?* Le langage est souvent bizarre, prétentieux, obscur; cependant la beauté de

(1) Quand on lit le passage de saint Augustin, on voit que ce peu est tout. Saint Augustin dit que, si les platoniciens avaient été éclairés par la lumière de la révélation, ils n'auraient eu que bien peu de chose à changer à leur doctrine pour la conformer au christianisme; mais, entre le platonicisme et le christianisme, il y a toujours, selon saint Augustin, l'intervalle de la révélation. Si le platonicisme prépare au christianisme, il n'y supplée pas. « Si hanc vitam illi viri (Platon et ses disciples) nobiscum rursùs agere potuissent, viderent profectò cujus autoritate faciliùs consuleretur hominibus, et paucis mutatis verbis et sententiis, christiani fierent, sicut plerique recentiorum nostrorumque temporum platonici fuerunt. » (*Œuvres de saint Augustin*, édition Gaume, t. Ier, p. 1212, *De verâ religione*, chap. 7.)

(2) « Extasim facit amor; amatores suo statu demovet; sui juris esse non sinit, sed in ea quæ amant penitùs transfert. » (Saint Denis l'aréopag., *De divinis nominibus*, ch. 4.)

l'idée primitive, et l'enthousiasme chrétien qui s'est heureusement emparé de la doctrine platonicienne, se sentent même sous le style diffus de la scholastique, comme le soleil se sent sous le brouillard (1).

J'ai suffisamment indiqué les ressemblances entre la doctrine de Platon et le mysticisme chrétien. Je dois maintenant noter les différences; il y en a deux qui sont caractéristiques :

La première est le dédain, et j'allais dire la haine, que le mysticisme chrétien a pour l'amour terrestre. Platon s'en sert comme d'un acheminement à l'amour du beau; le christianisme le tient pour un obstacle qu'il faut rompre. Dans Platon, la beauté des choses d'ici-bas attire nos premiers hommages; mais elle nous enseigne en même temps à les porter plus haut. Le christianisme n'admet pas cette halte dangereuse que Platon nous fait faire dans l'amour terrestre : il craint que nous ne soyons tentés de nous arrêter en chemin; il nous pousse donc, dès le commencement, du côté de Dieu, et oppose hardiment l'amour divin à l'amour terrestre. De quelques vertus que la doctrine platonicienne veuille parer l'amour humain, cet amour est un péché, voilà son nom dans la doctrine chrétienne; il faut donc le fuir. A cette haine de l'amour je reconnais la doctrine qui prêche la virginité.

Ainsi, entre la doctrine chrétienne et la doctrine platonicienne il y a une différence dans la méthode, puisque Platon prend l'amour humain comme un des degrés de l'amour du beau suprême, et que le christianisme le prend, au contraire, comme une entrave. Il y a aussi une différence dans le but proposé à l'amour.

Le beau que Platon nous enseigne à aimer est une idée qui touche à Dieu, car c'est l'idée du beau infini, et tout ce qui est infini touche à Dieu. Cependant cette idée du beau infini, à la comparer avec Dieu tel que le christianisme nous enseigne à l'aimer, a quelque chose de vague et de confus. Elle est pure; mais, à mesure même qu'elle s'épure de degrés en degrés, il semble qu'elle s'évapore. Elle a ce qu'il faut pour charmer l'imagination et pour l'élever, elle est la meilleure des inspirations littéraires; mais, pour attirer l'ame, pour la posséder par l'amour, elle manque un peu de réalité. Elle ne la touche pas comme le Dieu notre père qui est au ciel; elle ne se l'attache pas comme le Dieu fait

(1) Écoutez comment parle Gerson dans son traité de la pratique et de la théologie mystique : « Tout ce qu'il y a dans l'homme de spirituel et de divin est séparé, à l'aide de l'amour vivifiant, de tout ce qu'il y a de terrestre et de corporel. C'est ainsi que se fait la division de l'esprit et du corps, c'est-à-dire de la spiritualité et de la sensualité; c'est ainsi que l'or se distingue du plomb; et, comme Dieu est pur esprit, et que la ressemblance des choses est la cause de leur union, on voit comment l'esprit de raison, ainsi purifié et dépouillé de ses souillures, s'unit à l'esprit de Dieu, parce qu'il devient semblable à cet esprit. »

homme qui est mort pour nous sur la croix. L'objet que le christianisme donne à l'amour a donc plus de prise sur notre ame, il est plus précis, et n'oublions pas de remarquer que, dans Platon, l'objet de l'amour n'a de réalité que dans les degrés inférieurs de l'échelle du beau, ce qui est un écueil. Dans le christianisme, au contraire, la réalité est au sommet de l'échelle, et l'ame est naturellement attirée en haut. Platon spiritualise l'amour, mais il l'a rendu un peu vague et un peu subtil; le christianisme a rendu à l'amour la réalité qu'il doit avoir, en lui donnant Dieu même pour objet et pour but.

Telle est, sous l'influence des pères de l'église, la transformation qu'a reçue la doctrine de Platon sur l'amour; elle a été une des sources du mysticisme chrétien : l'amour du beau est devenu l'amour de Dieu. Cependant le mysticisme, s'il peut, dans les ames ardentes, s'approprier les affections du cœur humain et les satisfaire en les épurant, n'est pas à la portée de tous les hommes, il ne peut pas remplacer partout l'amour. Aussi l'amour ne fut-il pas vaincu, et il résista au mysticisme par ses bons comme par ses mauvais instincts. Que la débauche et le libertinage aient résisté aux efforts du christianisme, je n'en suis pas étonné, et je ne veux ni ne dois m'occuper de cette lutte éternelle de la chair contre l'esprit; mais l'amour résista aussi à l'aide des bons instincts que Platon avait découverts; il voulut rester une source de grands et nobles sentimens, sans pour cela devenir l'amour de Dieu; il prétendit qu'il pouvait être humain et pur, aimer les créations de Dieu sans s'aller perdre dans les souillures du vice; il crut enfin qu'il pouvait se reposer sans danger sur quelques-uns des degrés inférieurs de l'échelle du beau. Seulement il ne prit pas l'échelle d'aussi bas que l'avait fait Platon; Platon était Grec et partait de l'amour grec. Dante et Pétrarque, qui restaurèrent au XIVe siècle la doctrine de l'amour platonique, étaient chrétiens; ils partirent de l'amour tel que le connaissait la société chrétienne et chevaleresque au milieu de laquelle ils vivaient.

Dante et Pétrarque sont, dans la littérature moderne, les vrais créateurs de ce genre d'amour romanesque et subtil qu'on appelle l'amour platonique. L'attrait naturel de la beauté et les pensées de bonheur et même de vertu qui s'y rattachent dans l'ame humaine, voilà les deux élémens du personnage de Béatrice tel que Dante l'a divinisé dans son poème; Béatrice est à la fois une femme et une idée. Telle est aussi la Laure de Pétrarque. Selon le caractère et le génie des poètes, la femme ou l'idée domine dans ces personnages qui représentent l'inspiration, mais il y a toujours dans les Béatrices et les Laures les deux élémens que j'ai indiqués, une femme et une idée.

Quelle est l'origine de ces femmes mystérieuses qui sont à la fois les anges gardiens et les muses des poètes? Dans le *Banquet*, Socrate prétend tenir la doctrine sur l'amour de Diotime, une femme de Mantinée,

qui était, dit-il, savante en amour et sur beaucoup d'autres choses. « Ce fut elle qui prescrivit aux Athéniens les sacrifices qui suspendirent dix ans une peste dont ils étaient menacés. » Diotime est une sibylle et une prophétesse; mais elle n'a rien de Laure ou de Béatrice, car elle n'est pas aimée. Laure et Béatrice n'inspirent que ceux qui les aiment. Diotime n'est donc pas de la famille de ces gracieuses inspiratrices des poètes. Je trouve, dans un ouvrage singulier du premier siècle de l'ère chrétienne, *le Pasteur d'Hermas*, un personnage qui me paraît ressembler de plus près que la Diotime de Platon à Béatrice et à Laure.

Le Pasteur d'Hermas est un recueil de visions, d'allégories et de préceptes de morale. Hermas ne parcourt pas, comme Dante, l'enfer, le purgatoire et le paradis; mais il a des apparitions merveilleuses. Entre toutes ses visions, celle que je veux remarquer est celle d'une femme qu'il avait aimée autrefois quand il était jeune, et qu'il avait aimée comme une sœur. Il raconte que, quelques jours avant sa première vision, il avait retrouvé à Rome cette bien-aimée de son adolescence, et que, la voyant si belle encore et d'aussi bonnes mœurs, il avait pensé qu'il aurait été heureux de l'avoir épousée; pensée répréhensible, car Hermas est marié, mais qui est naturelle au cœur de l'homme, tant est grand le charme de ces premières et naïves affections de la jeunesse que rien n'a désenchantées parce que rien non plus ne les a éprouvées. Ne nous étonnons donc pas de ce regret involontaire d'Hermas. D'ailleurs, il nous dit, dans une de ses visions suivantes, que sa femme était médisante et acariâtre. Aussi pensait-il, se promenant dans la campagne, à celle qu'il avait aimée et qui n'était pas sa femme, quand il se sentit tout à coup pris de sommeil, et, pendant son sommeil, l'esprit de Dieu l'emporta dans un désert affreux, plein de rochers et de torrens. Mais sans doute l'idée de celle qu'il avait aimée et qu'il avait retrouvée ne l'abandonnait pas, car, le ciel s'étant entr'ouvert, il la vit qui le saluait du haut du ciel. « Je la regardai, et je lui dis : Que faites-vous là? Elle me répondit : — Je suis venue ici pour accuser tes péchés devant le Seigneur. Le Seigneur s'est irrité, parce que tu as péché contre moi. — Et quand, lui dis-je, et en quel lieu ai-je péché contre vous, dans mes paroles ou dans mes actions? Ne vous ai-je pas toujours respectée comme ma sœur? Elle me dit en souriant : — Un mauvais désir est entré dans ton cœur. Ne crois-tu pas que ce soit un péché pour un homme juste?... Prie donc le Seigneur pour qu'il te pardonne! Et, après qu'elle eut ainsi parlé, le ciel se ferma. »

C'est après cette apparition de sa bien-aimée de jeunesse qu'Hermas a ses autres visions plus graves et plus mystiques; mais qui ne sent que c'est l'émotion de l'amour, si je puis parler ainsi dans un pareil sujet,

qui a éveillé l'imagination du croyant? Qui ne sent que cette femme, qui est venue se plaindre à Dieu du péché d'Hermas contre elle, mais qui ne le lui reproche qu'en souriant et qui l'avertit que Dieu le lui pardonnera; qui ne sent que cette femme, qui tient de la sainte des premiers chrétiens et de la dame des preux chevaliers, mérite bien mieux que la Diotime de Socrate d'être l'aïeule et la devancière de la Béatrice de Dante?

Dante, au surplus, a voulu nous faire connaître le sens caché de cet amour mystique et romanesque qu'il ressentait pour Béatrice; et, dans sa *Vita Nova*, il raconte comment est né son amour et comment il s'est développé. Cet amour de Dante pour Béatrice n'a ni histoire ni aventures, ou plutôt c'est l'histoire d'une idée, car c'est à peine si Béatrice l'a vu, loin qu'elle l'ait aimé. Quant à lui, il était encore enfant quand il a vu Béatrice, qui était de son âge. Elle était belle, grave, sérieuse, et sa beauté a charmé l'ame de Dante; il l'a aimée comme la plus gracieuse image du beau et du bon sur la terre. Et ne nous y trompons pas : qui que nous soyons ici-bas, nous avons tous senti, aux premières heures de la jeunesse, au moment où notre ame et nos sens s'épanouissaient au souffle d'une vie nouvelle, nous avons tous senti ce besoin d'aimer le bon sous l'image du beau, et tous aussi, comme Dante, nous en avons trouvé l'image quelque part; tous nous avons eu notre Béatrice, mais nous n'avons pas tous su profiter de notre trouvaille; peut-être aussi n'avons-nous pas eu le bonheur qu'a eu Dante. Béatrice en effet ne fut jamais ni sa femme ni son amie; elle mourut jeune, et elle resta dans la mémoire du poète comme une image d'innocence et de beauté que rien ne vint jamais ternir. Aussi, comme les souvenirs lui en sont gracieux et doux! comme il aime à raconter ce roman intérieur de son ame et les aventures de cette *vie nouvelle* qui s'est accomplie tout entière dans son cœur, sans que le monde en ait jamais rien su ni rien deviné! Oserai-je citer une de ces aventures et remarquer en passant combien aux ames vraiment passionnées il faut peu de fracas d'action pour avoir beaucoup d'émotions? « Un jour, dit Dante parlant de Béatrice, je la vis vêtue de blanc entre deux dames belles aussi, mais un peu moins jeunes qu'elle. Elle suivait une rue, et moi je m'arrêtai tout tremblant. Ses yeux se tournèrent vers l'endroit où j'étais, et, avec une bonté ineffable, elle m'adressa un salut plein de décence... L'heure où son gracieux salut arriva jusqu'à moi était, je l'ai remarqué, la neuvième heure du jour; et, comme c'était la première fois que ses paroles venaient à mon oreille, elles me furent si douces que, presque enivré, je quittai la foule, et, courant chercher un lieu solitaire, je me mis à penser à elle (1). »

(1) *La Vie nouvelle*, traduction de M. Delécluze.

Il est des amans qui se laissent volontiers arracher le secret du nom de leur maîtresse; ils en font confidence à table, entre amis qui boivent, et qui promettent d'être discrets. « Vous voulez, dit Horace (1), que je boive encore cette coupe pleine d'un vieux falerne? Soit, à condition que le frère de la belle Mégilla nous dira quelle est la dame qui a percé son ame des traits d'amour... Il hésite : je ne boirai qu'à ce prix. Allons, beau jeune homme, quel que soit l'objet de votre amour, vous n'avez point à en rougir, j'en suis sûr, et votre passion est aussi pure que votre cœur. Faites-moi votre confidence, je serai discret..... Ah! malheureux, dans quel gouffre tu es tombé! Tu méritais mieux. » Voilà, à Rome, au temps d'Horace, les confidences amoureuses. Dans Florence, avec un amant comme Dante et avec une maîtresse comme Béatrice, les choses se passent autrement. Les amis de Dante voyaient bien qu'il était amoureux, et ils lui demandaient aussi, comme dans Horace : « Pour qui l'amour te fait-il ainsi souffrir ?—Je les regardais en souriant et ne leur répondais rien. Un jour, il arriva que la dame de mon cœur se trouva dans un lieu où se chantaient les hymnes de la reine du ciel. J'y étais, et de ma place je regardais celle qui faisait ma joie. Entre elle et moi était assise une dame belle et gracieuse, qui tourna souvent ses yeux vers moi, étonnée de mes regards qui paraissaient s'arrêter sur elle. Plusieurs s'aperçurent de ces mouvemens, et on les remarqua si bien, qu'en sortant de ma place j'entendais dire près de moi : Voyez comme cette dame le fait souffrir d'amour! c'est pour elle qu'il est malade. Ils la nommèrent, et je vis qu'il s'agissait de cette dame qui était placée au milieu de la ligne qui partait de la beauté de Béatrice et venait aboutir à mes yeux. Alors je me rassurai, voyant que mon secret n'était pas découvert, et je pensai même à me servir de cette dame pour mieux cacher la vérité. Je fis si bien en peu de temps, que tous ceux qui parlaient de moi croyaient savoir quelle était celle que j'aimais. »

Cependant, ayant le droit désormais de paraître amoureux sans craindre de trahir son secret, il se mit à faire des vers d'amour, comme c'était la mode du temps, adressant aux poètes et aux amans de Florence des défis poétiques, leur demandant de lui expliquer tantôt un songe, tantôt une énigme, leur contant ses rêveries, dont il s'applaudissait de voir qu'aucun d'eux ne pût comprendre le sens, mais que quelques-uns raillaient gaiement. Tel était Dante de Maiano, un de ses amis et de ses parens, qui, répondant à un de ces galans défis de Dante, lui conseillait simplement, pour dissiper ses vapeurs, d'aller prendre un bain et de consulter les médecins.

Loin de vouloir suivre les conseils de son parent et de chercher à

(1) Livre Ier, ode XXII, *Natis in usum.*

guérir de son amour, Dante s'y abandonnait chaque jour davantage comme à sa meilleure et à sa plus sûre inspiration. L'amour de Béatrice semblait peu à peu se confondre avec l'amour de Dieu, et Dante prenait, pour exprimer ses sentimens amoureux, le langage de la foi et souvent même de la théologie : « ..... Je veux expliquer, dit-il, quels vertueux effets produisait sur moi le salut qu'elle m'adressait. Quand je la voyais venir de quelque côté, plein de l'espérance de recevoir son gracieux salut, je ne me souvenais plus que j'eusse des ennemis; je me sentais enflammé du feu de la charité, et j'aurais pardonné sans peine à quiconque m'eût offensé. Si dans cet instant quelqu'un m'eût interrogé, je n'aurais su que lui parler d'amour. »

Voilà comment, dans le Dante, l'amour inspirait l'homme, le rendant charitable, miséricordieux, lui faisant oublier qu'il avait des ennemis ou les lui faisant aimer : quelle victoire remportée sur cette ame destinée aux haines et aux colères de la guerre civile!

Béatrice et Laure sont toutes deux de la même famille; mais l'amour de Pétrarque pour Laure est moins grave et moins élevé que celui de Dante pour Béatrice. Cet amour est plus littéraire, si je puis parler ainsi; il inspire le génie du poète plus que l'ame de l'auteur, il touche de plus près à l'amour platonique tel que nous le trouverons dans les romans et dans les tragédies du XVIIe siècle. Dans le Dante, enfin, l'amour se sent du théologien; dans Pétrarque, il se sent surtout du littérateur.

Ce n'est pas que Pétrarque, dans le commentaire qu'il a fait aussi lui-même de son amour, n'ait voulu également nous représenter cet amour comme lui inspirant la sagesse et la piété. Cependant, entre les récits mystiques de *la Vie nouvelle* de Dante et les réflexions dévotes des *Dialogues du mépris du monde* par Pétrarque, il y a une grande différence. J'entends bien Pétrarque dire à saint Augustin, qu'il a pris pour son interlocuteur, que « jamais rien de honteux ni de bas ne s'est mêlé à sa passion et qu'on ne peut blâmer que ses excès : si vos yeux, ajoute-t-il, pouvaient voir mon amour comme ils peuvent voir les traits de Laure, vous le verriez aussi pur que sa beauté. Que dis-je? C'est à Laure que je dois tout ce que je suis : jamais je ne serais parvenu à la moindre renommée, si son amour n'avait fait fleurir dans mon ame les germes de vertu que la nature y avait semés. C'est elle qui arracha ma jeunesse à la souillure du vice, c'est elle qui me donna mon essor vers le ciel, c'est elle qui me fit aimer Dieu. Par elle je devins vertueux, car l'amour métamorphose les amans et les rend semblables à ce qu'ils aiment. » Ces paroles sont un commentaire fidèle de la doctrine de Platon sur l'amour, et elles mettent Laure à côté de Béatrice; mais, à la fin du dialogue, Pétrarque, vaincu par les argumens de saint Augustin, renonce à son amour; il l'abjure comme une erreur, comme un péché; et voilà ce que Dante n'eût jamais fait, lui qui s'écrie, à la

fin de *la Vie nouvelle,* « qu'il espère qu'après sa mort son ame ira voir la gloire de la bienheureuse Béatrice, qui, dans le ciel, contemple face à face celui qui est béni à travers tous les siècles. » Dante, en effet, dans son amour, n'a rien dont il puisse se repentir. Béatrice surtout, étant morte jeune, est passée au ciel avec toute sa beauté et toute sa pureté, et il n'est resté d'elle sur la terre que le sentiment de tendre admiration que Dante lui a conservé. Laure, au contraire, moins heureuse que Béatrice, a vécu; elle a été mariée, elle a même vieilli ici-bas, nous dit Pétrarque, qui se vante de l'avoir aimée quand sa beauté était déjà passée, voulant montrer par là la chasteté de sa passion. Cependant ce commerce de Laure avec la terre, avec le temps et surtout avec le mariage, fait qu'elle est moins divine que Béatrice; son image est moins idéale, elle est plus femme. Aussi Pétrarque est-il forcé d'avouer que dans Laure il a aimé l'ame avec le corps. Son amour touche donc de près aux passions humaines, c'est-à-dire au péché. Saint Augustin, son interlocuteur, ne lui laisse à cet égard ni illusion ni relâche : il poursuit la passion de Pétrarque jusque dans ses replis les plus cachés, et, d'aveux en aveux, il l'amène à reconnaître qu'il a pris, pour arriver à l'amour de Dieu, la plus mauvaise route et surtout la plus longue, n'aimant dans le Créateur que l'artiste qui avait fait de Laure le type parfait de la beauté, comme si, au contraire, la beauté des corps n'était pas la moins élevée des formes de la beauté suprême (1).

Ainsi Pétrarque désavoue et réprouve l'amour platonique; il l'abjure, pressé par la sagacité pénétrante de l'interlocuteur ou plutôt du confesseur qu'il s'est choisi. Avouons-le, en effet, saint Augustin est bien choisi pour être le confident et le censeur d'un amant comme Pétrarque, amant subtil, qui veut être à la fois amoureux et vertueux. Or, c'est là une prétention que saint Augustin, avec la connaissance qu'il a du cœur humain et l'expérience que lui a donnée sa propre vie, ne peut pas souffrir dans son pénitent. Et ne croyez pas que ce soit seulement quand Pétrarque le fait parler que saint Augustin a cette science du cœur humain; ne croyez pas que l'amant prête au père de l'église : je dirais volontiers qu'entre Pétrarque et saint Augustin, celui qui sait le mieux l'amour, celui même qui a le mieux aimé, c'est saint Augustin. Je ne veux pas parler ici des *Confessions,* mais partout dans ses ouvrages éclate cette sagacité qui tient à la pratique des passions humaines. De là, au milieu même de ses plus graves sermons, et surtout quand il prêche l'amour de Dieu, des retours inattendus et charmans

(1) « ... Cum creatum omne, Creatoris amore diligendum sit, tu contrà, creaturæ captus illecebris, Creatorem non quomodo decuit amasti, sed miratus artificem fuisti, quasi nihil ex omnibus formosius creasset, cum tamen ultima pulchritudinum sit forma corporea. » (*De Contemptu mundi,* dialogus III.)

sur la jeunesse, sur l'amour, et qui semblent comme une page oubliée des *Confessions*. Je ne puis résister au plaisir d'en citer un exemple : « Eh quoi! dit-il dans un de ses sermons sur les épîtres de saint Paul, si un amant s'habille autrement qu'il ne plaît à sa maîtresse, si, en le voyant, elle lui dit : « Je ne veux pas que vous ayez cette casaque « rouge, » il quitte sa casaque et ne la met plus; si en hiver elle lui dit : « Je vous aime en tunique, » il se met en tunique, aimant mieux grelotter de froid que de déplaire. Est-ce que sa maîtresse doit, s'il désobéit, le condamner à la prison ou lui faire donner la torture? Non : elle n'a qu'un mot pour se faire obéir et pour faire trembler son amant : « Je ne vous reverrai plus. » C'est avec ce mot qu'une maîtresse se fait redouter. Et si Dieu vous le dit, ce mot formidable, vous ne tremblerez pas! Ah! oui, nous tremblerons beaucoup, mais seulement si nous aimons beaucoup (1). »

Voilà par quels traits saint Augustin est à la fois, selon moi, le plus sévère et le plus humain des prédicateurs; voilà comment il méritait que Pétrarque le prît pour le confident et le censeur de ses amours (2).

Nous avons vu comment, dans les pères de l'église et même dans saint Augustin, que fait parler Pétrarque, l'amour platonique s'était confondu avec l'amour de Dieu, les pères de l'église ne prenant pour ainsi dire la doctrine de Platon que lorsqu'elle touche à sa perfection. Nous avons vu comment, dans le Dante et dans Pétrarque, cette doctrine revenant vers les sentimens humains, l'amour était à la fois une idée et une femme; comment, dans Béatrice surtout, l'idée l'emportait sur la femme, tandis que dans Laure la femme l'emportait sur l'idée. Il nous reste à voir la troisième phase de la doctrine de l'amour platonique, dans l'école des platoniciens, en Italie, au xve siècle.

L'amour, qui dans le Dante était une inspiration morale et religieuse, et dans Pétrarque une inspiration littéraire et poétique, devient dans l'école platonicienne du xve siècle une doctrine érudite et savante qui s'attache avec une sorte de fanatisme aux idées de Platon sans vouloir y rien ajouter.

Pour mieux comprendre cet enthousiasme érudit, supposons que nous assistons à un de ces banquets solennels que Laurent de Médicis donnait à ses amis dans sa villa de Careggi, le jour de la naissance et

(1) Édition Gaume, t. V, p. 1126.

(2) Pétrarque, dans la préface de ses dialogues, fait un beau portrait de saint Augustin lui apparaissant tout à coup : « Religiosus aspectus, frons modesta, graves oculi, sobrius incessus, habitus sacer; sed romana facundia gloriosissimi patris Augustini quoddam satis apertum indicium præferebat. *Accedebat dulcior quidam majorque quam nescio quid hominis affectus.* » Ces derniers mots peignent heureusement une tendresse de sentimens qui est un des caractères principaux de saint Augustin.

de la mort de Platon, c'est-à-dire le 7 novembre, et dont Marsile Ficin nous a conservé le souvenir dans son commentaire de Platon.

Il y a neuf convives : c'est le nombre des muses, c'est le nombre aussi des convives du *Banquet* de Platon. Comme dans le *Banquet*, après s'être livrés modérément aux plaisirs de la table, on se met à disserter sur l'amour ou plutôt à commenter le *Banquet* de Platon. Ne vous attendez pas à trouver ici cette grace de la conversation socratique qui passe aisément de la familiarité la plus charmante à la plus haute gravité : l'érudition des platoniciens de Careggi n'a pas ces simples allures; elle est enthousiaste, et, ce qu'il y a de pis, un peu déclamatoire. « Non, dit Marsile Ficin qui commence l'entretien, ce n'est ni des philosophes Anaxagore, Damon ou Archelaüs, ni du rhéteur Prodicus, ni d'Aspasie, la maîtresse de l'éloquence grecque, ni du musicien Conus que Platon nous annonce qu'il avait appris la doctrine de l'amour. C'est de la prophétesse Diotime, c'est d'une femme inspirée par l'esprit divin qu'il avait reçu la science, disait-il, sans doute pour montrer qu'il n'y a que l'inspiration de la divinité qui puisse faire comprendre aux hommes ce que c'est que la vraie beauté, le véritable amour, tant est grande et sainte la faculté d'aimer. Loin donc de ce banquet divin, loin d'ici, profanes qui, vautrés dans la fange de la vie terrestre et vils esclaves de Bacchus et de Priape, ravalez aux plaisirs de la terre l'amour, cet esprit des cieux! Mais vous, chastes compagnons qui, livrés au culte de Diane et de Minerve, jouissez de la liberté des purs esprits et de la joie éternelle de l'ame, venez et écoutez avec un zèle respectueux les mystères divins que Diotime a révélés à Socrate. »

Ne nous laissons pas duper par ces grandes paroles : la doctrine de l'amour, telle que Platon l'avait conçue dans le *Banquet*, revient ici tout entière. Ce n'est plus l'amour de Dieu substitué à l'amour terrestre, comme dans les pères de l'église; ce n'est plus l'amour d'une dame servant, comme dans le Dante, dans Pétrarque et dans les héros de chevalerie, d'initiation aux bons et aux grands sentimens : c'est un amour plus philosophique à la fois et moins pur. Je m'explique : c'est l'amour tel que Platon l'avait reçu des mains de la société grecque et tel qu'il l'avait transformé, sans pouvoir ou sans vouloir le séparer entièrement de son commerce avec les sens, touchant encore à la terre par la forme, qui est la beauté ici-bas, au ciel par l'idée, qui est la beauté céleste. Cette doctrine, toute païenne à la fois et toute philosophique, est celle qui reparaît dans les platoniciens du xve siècle en Italie. Elle convient au génie italien; elle convient aussi, disons-le, aux mœurs de l'Italie du xve siècle. Elle convient au génie italien, parce qu'elle s'accorde admirablement avec le génie des arts et le culte du beau. Platon, en effet, dans son *Banquet*, n'a pas seulement créé une

doctrine nouvelle sur l'amour, il a créé aussi, si je puis le dire, la philosophie des arts. En montrant le rapport qui existe entre la beauté de la forme et la beauté de l'idée, et comment l'une peut mener l'autre, il a révélé le principe divin des arts; car, dans les arts comme dans l'amour, la beauté matérielle n'est bonne qu'à nous initier à la beauté morale : les vierges de Raphaël ne sont belles que pour être divines.

La doctrine platonicienne convenait aussi aux mœurs de l'Italie du XVe siècle. Comme elle ne dédaigne pas la beauté de la forme, elle est par ce côté plus indulgente aux sens, et elle comporte une sorte de relâchement qui, pour des philosophes, a le mérite de n'être pas une contradiction, puisque, lorsqu'ils aiment la beauté, ils sont censés en train d'aimer la vertu.

Ainsi, des deux caractères que la doctrine platonicienne avait pris dans les pères de l'église, l'amour de Dieu d'une part, et de l'autre le dédain et la crainte de l'amour humain, de ces deux caractères, l'un disparaît et l'autre diminue dans le platonicisme italien. L'amour humain n'est plus dédaigné et réprouvé; il redevient ce qu'il était dans Platon, un des degrés qui conduisent à l'amour de la beauté divine. Les platoniciens de Careggi, comme gens de bonne compagnie, répugnent à la débauche; mais ils respectent l'amour, et ils le chantent en vrais fils de Dante et de Pétrarque (1). En même temps, l'amour de Dieu perd peu à peu son caractère chrétien; il redevient aussi, comme dans Platon, l'amour du beau infini. Or, le beau infini touche à Dieu, mais ce n'est plus Dieu lui-même, et les platoniciens de l'Italie se faisaient gloire de ce retour aux idées de Platon; ils s'applaudissaient de l'esprit séculier et mondain que leur philosophie donnait à la littérature italienne, sans trop s'inquiéter si ce caractère tout séculier n'allait pas même jusqu'à devenir quelque peu païen.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Voyez les poésies de Laurent de Médicis; voyez aussi celles de Michel-Ange.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1847.

L'événement du jour est naturellement le changement de ministère en Espagne. Nous pouvons le résumer en quelques mots, en disant que le parti modéré est revenu au pouvoir, que la reine Christine est partie pour Madrid, où elle est probablement à cette heure, et que le général Serrano, nommé capitaine-général de Grenade, a quitté Madrid, la cour et la reine, pour aller à son poste.

La victoire du parti modéré et du général Narvaez était inattendue pour tout le monde, pour l'Espagne, pour la France, surtout pour l'Angleterre. Si nous ne nous trompons, l'ambassadeur de France à Londres a dû recevoir la nouvelle de la nomination du nouveau ministère espagnol au moment où il se trouvait à Broadlands, chez lord Palmerston. M. le duc de Broglie est un homme de trop bonnes mœurs pour avoir voulu troubler par ce malencontreux incident les loisirs champêtres de son hôte. Nous présumons que le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne aura eu connaissance par une voie plus indirecte d'un événement qui devait singulièrement déranger les calculs de sa politique.

Le fait est que la nomination du général Narvaez aux fonctions de premier ministre en Espagne a dû faire en Angleterre l'effet d'une surprise assez désagréable. Le ministère dont M. Salamanca était l'ame était un véritable ministère anglais. Quand le général Narvaez, en arrivant de Paris à Madrid, avait été si cavalièrement accueilli, c'est à Londres surtout qu'on en avait triomphé. M. Bulwer et M. Salamanca avaient fait place nette; il n'y avait plus qu'à s'y bien établir. Les journaux anglais n'avaient pas assez d'éloges pour la jeune

reine d'Espagne; ils célébraient à l'envi sa décision, et ce qu'ils appelaient sa maturité. Les *moderados* et les *afrancesados* avaient une leçon pour long-temps. La jeune reine commençait enfin à régner. Les belles choses que M. Salamanca allait faire! Il allait restaurer les finances, rétablir l'âge d'or, arrêter la contrebande française et ouvrir tous les ports de l'Espagne aux cotons anglais! Les dépêches de M. Bulwer devaient être fort curieuses à lire.

On paraissait, à Londres, si sûr du succès, qu'on affectait une certaine modestie dans le triomphe. Ainsi, nous avons vu le principal organe du gouvernement anglais déclarer dernièrement que personne ne songeait à contester les droits de Mme la duchesse de Montpensier, que c'était une idée qui n'était jamais venue à aucun esprit sérieux. Tout ce qu'on voulait, c'était d'assurer la descendance directe de la reine; en d'autres termes, on se bornait au divorce. Mais, même pour ce simple objet, M. Salamanca ne suffisait pas; il n'était pas de force. Aussi pressait-on le général Espartero de profiter de l'amnistie, qui n'avait été faite que pour lui, et d'aller reprendre le pouvoir qui lui était offert à Madrid par le parti progressiste. Si nous sommes bien informés, le général Espartero aurait fait demander, il y a quelque temps, au gouvernement français, si, dans le cas où il voudrait retourner à Madrid, le libre passage par la France lui serait accordé. Le gouvernement français n'avait aucune objection à faire à une pareille demande; mais il paraîtrait que lord Palmerston aurait préféré que l'ancien régent s'en allât directement d'Angleterre en Espagne, craignant sans doute qu'il ne prît en passant par Paris la peste du modérantisme.

Du reste, le général Espartero n'avait lui-même, à ce qu'on assure, aucune envie de se risquer si tôt dans sa patrie. C'est une justice à lui rendre, lui seul paraît avoir jugé sainement la situation. Il connaissait l'Espagne mieux que ses patrons de Londres; il savait qu'il ne trouverait aucun appui dans l'armée actuelle, qu'en arrivant en Espagne il se verrait complétement isolé, et que pour lui c'était, selon le proverbe, aller se jeter dans la gueule du loup. Aussi a-t-il répondu aux reproches mal déguisés de pusillanimité qui lui étaient adressés en allant tout simplement se promener à Birmingham, comme autrefois il faisait ses campagnes en se mettant bien tranquillement au lit.

Nous le répétons, c'est lui qui a le mieux jugé la situation. Il a compris que ses amis se faisaient des illusions, qu'ils se perdraient par l'abus même qu'ils faisaient de leur triomphe momentané, et c'est en effet ce qui est arrivé. Il n'est pas besoin d'aller bien loin pour chercher la véritable cause de la révolution ministérielle qui a eu lieu à Madrid. La jeune reine a eu peur des progressistes; elle a eu peur de ces figures sinistres associées aux plus tristes souvenirs de son enfance. Comme ces élémens impurs qui, dans les jours d'orage, remontent des bas fonds à la surface, elle a vu reparaître ces hommes de désordre et de révolution qui avaient naguère battu son trône naissant avec les flots de la guerre civile et des discordes sanglantes, et, arrivée presque au bord de l'abîme, elle a ouvert les yeux.

Le plan des progressistes et du ministère de MM. Bulwer et Salamanca n'était plus un secret. Il était tout simplement de dissoudre les cortès actuelles, de faire voter par de nouvelles cortès le divorce de la reine, de faire déclarer la déchéance éventuelle de Mme la duchesse de Montpensier, et de remarier la reine avec le fils de don Carlos. Nous ne savons pas si M. Bulwer allait plus loin que

ne le voulait son gouvernement, mais il était sur les lieux, et il croyait sans doute pouvoir jouer toute la partie.

Nous avons dit le but, nous avons une certaine répugnance à dire les moyens; mais enfin les manœuvres du parti progressiste et anglais à Madrid ont reçu une publicité que nous ne pouvons pas leur retirer. Il paraîtrait donc que MM. Salamanca et Bulwer n'auraient pas trouvé dans les entourages de la reine toute la docilité de caractère qu'ils y auraient désirée, et qu'ils auraient cherché à substituer aux influences existantes d'autres influences plus obéissantes et plus dévouées à leurs vues. On a prononcé des noms propres, plus ou moins propres. On a parlé d'un certain colonel, ancien officier de l'état-major d'Espartero, et qui, sans doute pour mieux garder l'incognito, était allé faire du tapage dans les bureaux d'un journal.

Toujours est-il que la manœuvre avait été assez bien menée pour avoir été sur le point de réussir. Le terrain avait été très adroitement miné, et le général Serrano lui-même ne savait pas jusqu'à quel point son influence était compromise. Il ne le sut que lorsqu'il lui fut dit directement qu'une séparation était devenue nécessaire. L'hostilité déclarée du parti progressiste le rejetait naturellement du côté du parti modéré; il avait des amis et des frères d'armes dans le ministère même de M. Salamanca; les relations ne furent pas difficiles à établir, et dans la soirée du 3 octobre, le général Narvaez, duc de Valence, était nommé président du conseil. On assure que, pendant la conférence dans laquelle furent signées les ordonnances, M. Bulwer et M. Escosura, ministre de l'intérieur, tentèrent vainement d'être reçus au palais. On ajoute que le colonel Gandara, après une entrevue avec M. Bulwer, chercha aussi à se faire admettre, et n'eut pas plus de succès. Quant à M. Salamanca, il avait une telle sécurité, qu'il était allé se promener à Aranjuez. Il ne revint que le soir pour aller au spectacle. Ce fut M. Ros de Olano, un des ministres, qui contresigna l'ordonnance royale appelant le duc de Valence à la présidence du conseil. M. Escosura se trouvait chez M. Ros, quand le général Narvaez s'y présenta; il prit l'éveil et alla prévenir MM. Salamanca, Goyena, Cortazar et Sotelo, puis tous quatre s'assemblèrent au ministère des affaires étrangères pour délibérer. Le général Narvaez, en grand uniforme, tomba au milieu de ce conseil, et y entra un peu comme Louis XIV dans le parlement. Il était trois heures du matin. Le général, avec beaucoup de sang-froid, annonça à M. Salamanca et à ses collègues que la reine l'avait chargé de composer un nouveau cabinet, et de leur demander leur démission. On dit que M. Salamanca et M. Escosura firent une certaine apparence de résistance, et que le dernier demanda qui avait contresigné les ordonnances, sur quoi M. Ros de Olano, qui accompagnait le duc de Valence, se montra et répondit : « C'est moi; » ce qui mit fin à toute nouvelle interrogation.

Ainsi s'est terminée cette crise bizarre, et assurément c'était la meilleure solution qu'elle pût recevoir. Depuis ce moment, la reine est, dit-on, très gaie; elle raille assez spirituellement ses anciens ministres. M. Salamanca, dans l'audience habituelle de congé qu'il a reçue, a été très froidement accueilli. Il reste maintenant à désirer ce que des intrigues fort peu honorables ont jusqu'à présent empêché, la réconciliation de la reine avec son mari. Il y a lieu d'espérer que ce rapprochement si désirable ne tardera pas à se faire. Au milieu des embûches et des obsessions dont elle était entourée, la jeune reine prononçait avec

larmes le nom de sa mère. La reine Christine est partie pour aller rejoindre sa fille; elle retourne à Madrid, rappelée par la reine et par le vœu unanime du conseil des ministres. Elle peut y rentrer sans craindre d'y rencontrer, entre elle et sa fille, un obstacle qui blesse sa dignité maternelle. Même après l'éloignement du ministère Salamanca, il restait encore une grande difficulté à vaincre pour amener la réunion de la reine et du roi. On la comprend sans que nous ayons besoin de la désigner plus clairement. Cette difficulté n'existe plus, et rien ne s'oppose désormais à ce que le roi rentre dans le palais devenu libre.

Le premier acte du nouveau président du conseil a été de convoquer les cortès pour le 19 novembre. C'est la meilleure réponse que pût faire le général Narvaez aux doutes conçus sur la sincérité de ses sympathies constitutionnelles et libérales. Il faut espérer qu'il persévérera dans cette voie. L'attitude calme, patiente et courageuse qu'il a eue pendant toute la durée de cette crise lui fait le plus grand honneur. La place n'était pas toujours sûre, et dans un pays comme l'Espagne, c'était jouer gros jeu que de rester.

Le parti modéré est revenu au pouvoir; sera-ce pour long-temps? C'est ce que personne ne peut dire. Dans tous les cas, ce qui vient de se passer en Espagne sera pour le jugement de l'Europe un spectacle instructif. Avec le retour du parti modéré, c'est-à-dire du parti auquel on donne le nom de français, l'harmonie est rétablie entre les pouvoirs publics, le scandale qui environnait la royauté disparaît, la cause même en est écartée, et de tristes différends domestiques sont près de s'apaiser, tandis que de l'autre côté tous les efforts, toutes les intrigues, toutes les manœuvres, tendaient à remplacer et à perpétuer le scandale, à envenimer les discordes et à bouleverser l'ordre établi par la constitution. Ce que nous voudrions bien savoir, c'est si l'Angleterre, la protestante et religieuse Angleterre, qui professe un si grand respect des vertus de famille, approuve la conduite de son représentant, et lui pardonne en faveur du but les moyens si éminemment moraux dont il s'est servi et auxquels il s'est associé.

En Italie, l'aspect des affaires tend à devenir plus calme. Le mouvement libéral se régularise insensiblement; les gouvernemens semblent avoir compris qu'il valait mieux le diriger en s'y associant que de l'exaspérer en y résistant. La nouvelle de l'évacuation de Ferrare, qui avait été donnée comme positive et avait été l'objet de commentaires précipités, n'était pas exacte. Nous espérons cependant qu'elle n'était que prématurée. L'attitude de résistance passive, de protestation vivante, qu'a prise le pape Pie IX, portera nécessairement ses fruits. En attendant, le pontife libéral poursuit avec calme et avec persévérance le cours de ses réformes. Celle qu'il vient d'entreprendre en dernier lieu est une des plus importantes et sera une des plus fécondes. C'est une sorte d'introduction de la société civile au cœur même de la société ecclésiastique. L'Italie, comme tous les pays très désorganisés, a plus besoin de réformes administratives que de réformes politiques. Désormais Rome et la campagne romaine seront, comme les autres départemens de l'état, représentées et administrées par un conseil délibérant et une magistrature administrative. Le conseil municipal, composé de cent membres, sera nommé la première fois par le souverain, et se renouvellera ensuite par tiers, tous les deux ans, par le vote de ses membres. La magistrature municipale, qui s'appellera le sénat de Rome, se composera d'un sénateur et de huit adjoints. Peut-être cette nouvelle organisa-

tion éprouvera-t-elle quelques difficultés à s'établir, la création des institutions devance peut-être un peu celle des hommes; mais enfin la base d'une administration laïque est jetée à Rome même, et c'est un grand pas. Le peuple de Rome a fait le 3 octobre une grande procession aux flambeaux à l'occasion du dernier *motu-proprio*. Quatre à cinq mille hommes, dans l'ordre le plus parfait, sont allés recevoir la bénédiction du saint-père avec leurs drapeaux. Le gouvernement s'était chargé d'armer à ses frais la garde civique; mais les populations préfèrent s'imposer à elles-mêmes cette charge, qui écraserait le trésor. De tous côtés, des souscriptions ont été ouvertes pour cet objet; ce sera pour le pays une taxe spontanée et volontaire de 15 à 16 millions, le quart du budget. On ne saurait assez rendre hommage au zèle déployé par la population romaine, mais surtout à la conduite pacifique, régulière et digne qu'elle garde au milieu même de son empressement.

En Toscane, le parti du progrès modéré a aussi le dessus. Le grand-duc a changé son ministère, et le choix de ses nouveaux conseillers prouve qu'il est disposé à accepter les conséquences des concessions qu'il a déjà faites à son peuple. Tant qu'il restait sous l'influence de conseillers comme M. Pauer et le président Bologna, on pouvait douter de la sincérité ou de la persévérance de ses bonnes intentions. Les noms du marquis Ridolfi et du comte Serristori répondent heureusement à ces inquiétudes. Ce que le parti libéral, en Toscane, doit d'abord s'attacher à obtenir, c'est un nouveau système municipal; ce sera tôt ou tard la base d'un système constitutionnel.

Les nouvelles du royaume des Deux-Siciles sont un tissu de contradictions. De ce côté, du reste, si nous avions les desseins plus que profonds qu'on nous prête, nous ne pourrions que désirer des bouleversemens. Un journal anglais fort sérieux n'a-t-il pas découvert dernièrement que si M. le duc d'Aumale s'en allait en Afrique, c'était pour se trouver avec cent mille hommes à portée de l'Italie méridionale et se tailler un royaume dans les domaines du roi de Naples! M. le duc de Montpensier roi d'Espagne, M. le prince de Joinville empereur du Brésil, M. le duc d'Aumale roi de Sicile! Après avoir si bien établi ses fils, le roi Louis-Philippe pouvait se reposer en paix. Nous ne voulons pas être aussi ridicules, nous ne voulons pas même dire que l'Angleterre jette des regards de convoitise sur la Sicile, quoiqu'on l'ait dit souvent; mais enfin l'Italie est-elle bien sûre du parfait désintéressement du gouvernement anglais? Le pape est-il persuadé, par exemple, que les affaires d'Espagne soient complétement étrangères à la résolution qu'a prise la cour de Londres d'envoyer un ambassadeur à la cour de Rome?

En Piémont, le revirement que nous appréhendions s'est produit. Le comte de Villamarina s'est démis de tous ses emplois; M. de la Marguerite reste au ministère. Ce fait n'a besoin d'aucun commentaire. Le roi Charles-Albert s'est bien pressé de détruire les espérances qu'on avait fondées sur lui.

En Grèce, les conséquences de la mort de M. Coletti ne se sont pas encore manifestées, mais elles ne peuvent tarder à se faire sentir. Cette mort est pour la Grèce elle-même une perte irréparable, pour la France un événement très regrettable, mais il faut savoir tirer même d'un malheur le meilleur parti possible. Or, le changement survenu dans le personnel du gouvernement hellénique aura peut-être pour effet de rendre plus facile la solution de plusieurs difficultés inté-

rieures et extérieures. M. Coletti, on peut le dire, avait fini par être trop fort; la prépondérance qu'il avait acquise était peut-être trop exclusive pour n'être pas un peu anormale. Ainsi les dernières élections lui avaient donné une législature dans laquelle il avait non pas seulement la majorité, mais l'unanimité. Il n'y avait pas d'opposition. En apparence, cela peut rendre le gouvernement plus facile; en réalité, cela le rend moins sûr. Un gouvernement constitutionnel implique nécessairement l'existence d'une minorité, d'une opposition. Quand la minorité n'est pas représentée dans les pouvoirs légaux et réguliers, elle cherche sa satisfaction dans une opposition extra-légale et extra-parlementaire. Les amis véritables de M. Coletti en étaient réduits à désirer pour lui moins de succès et moins de pouvoir. Le résultat des élections avait dépassé leurs désirs et leurs espérances, et peut-être serait-il devenu nécessaire d'avoir recours à un nouvel appel au pays uniquement pour trouver une opposition. La grande et légitime influence personnelle qui avait rallié autour d'elle toute la législature grecque a maintenant disparu, et il n'est pas probable qu'il s'en trouve une autre capable de lui succéder et de la remplacer. On peut donc s'attendre à voir s'opérer en Grèce une dislocation et par suite une classification nouvelle des partis. En même temps, la lutte qui y était directement établie entre les influences étrangères perdra de son activité et de son acrimonie, et nous devons dire qu'à notre avis ce ne sera pas un grand mal. Il y avait à Athènes des partis trop exclusivement français et trop exclusivement anglais, et l'antagonisme des deux influences y avait pris un caractère d'hostilité dont la Grèce elle-même aurait fini par souffrir. Du reste, dans cette lutte, le beau rôle était pour la France; la libéralité et le désintéressement étaient de son côté, et l'attitude de créancier et d'huissier qu'avait prise le gouvernement anglais était fort peu à son honneur. La nation grecque saura tôt ou tard faire la part des deux conduites; mais en ce moment il est peut-être à désirer que les deux gouvernemens profitent de l'occasion qui leur est offerte de se relâcher de leur mutuelle animosité. Tout le monde, à commencer par la Grèce, ne peut qu'y gagner.

La diète suisse s'était, on s'en souvient, ajournée au 18 octobre. Cette réunion nouvelle sera-t-elle le signal d'une guerre civile? On le dit beaucoup. Nous avouons cependant que nous en doutons encore. Nous avons entendu tant et tant de fois répéter qu'une explosion en Suisse était inévitable, infaillible, immédiate, et que le feu allait être mis le lendemain matin aux vingt-deux cantons, qu'à la fin nous nous sommes un peu blasés sur l'imminence de ce danger. En France, où l'on a l'habitude de passer assez vite de la parole à l'action, on a une certaine peine à comprendre que la diète suisse prenne régulièrement tous les ans plusieurs résolutions, et se dispense presque aussi régulièrement d'en exécuter aucune; mais il faut prendre les peuples comme ils sont. Combien de fois, par exemple, la diète n'a-t-elle pas voté la révision du pacte fédéral! Combien de fois n'a-t-elle pas nommé des commissions pour en préparer un nouveau! Chaque fois cependant il a été impossible de l'entendre, et, au milieu de ces controverses interminables, ce pauvre pacte, déchiré et lacéré tour à tour de tous côtés, a néanmoins continué sa marche, et il se soutient encore tant bien que mal.

De ce que la diète a voté cette année, avant de se séparer, la dissolution du *Sonderbund* ou de la ligue des sept cantons, on en conclut qu'elle est forcément

engagée à la mettre à exécution. C'est une erreur; elle en a la faculté, mais il reste encore à savoir si elle en usera. Les termes même de l'arrêté fédéral n'engagent point la majorité d'une manière irrévocable. Que dit cet arrêté? Que l'alliance séparée des sept cantons étant incompatible avec les dispositions du pacte fédéral, cette alliance est déclarée dissoute, et que la diète *se réserve*, *si les circonstances l'exigent*, de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter son arrêté.

La question actuelle de paix et de guerre sera donc résolue par les circonstances. Or, nous croyons que les circonstances sont encore de nature à faire réfléchir les cantons radicaux, qui sont impatiens de renouveler sur les cantons catholiques l'invasion des corps francs. Les souvenirs de cette malencontreuse expédition sont restés, après tout, fort peu populaires en Suisse. Il est vrai que, dans le cas présent, l'invasion des cantons de la ligue aurait un autre caractère, et serait, au moins en apparence, revêtue d'une sanction légale; mais quand il s'agira de marcher sur des concitoyens, sur des confédérés qui ne sont que sur la défensive, les contingens fédéraux y regarderont à deux fois. Ce qui prouverait au besoin que la guerre n'est pas en Suisse aussi populaire qu'on veut bien le dire, c'est que, dans les cantons radicaux, les gouvernemens n'ont pas osé faire appel au peuple. Ainsi, dans les cantons catholiques menacés par l'arrêté de la diète, dans Uri, Schwytz, Unterwald, Lucerne, Fribourg, Zug, le Valais, la *Landsgemeinde* a tenu ses assises, le peuple a été consulté, et il a répondu à la demande de ses gouvernans par une approbation complète et unanime. A Zurich, à Berne, à Schaffouse et dans le canton de Vaud, c'est en vain que les partisans de la paix ont aussi réclamé un appel au peuple; les gouvernemens ont reculé devant cette épreuve.

Que la supériorité apparente des forces soit du côté des radicaux et du parti de la guerre, c'est ce qu'il serait difficile de nier. Ainsi le contingent fédéral des douze et deux demi-cantons qui ont voté la dissolution de la ligue est de cinquante mille hommes, tandis que celui des sept cantons du *Sonderbund* n'est que de onze mille. Néanmoins il y a quelque chose qui compenserait jusqu'à un certain point cette inégalité de forces : c'est que d'un côté on n'est pas unanime pour attaquer, et que de l'autre on est unanime pour se défendre. Ainsi, dans les états catholiques et les états mixtes, il sera difficile d'armer les catholiques contre leurs coreligionnaires, et, si on n'envoie en expédition que les protestans, alors les catholiques, restés seuls gardiens du foyer et maîtres de la place, pourraient profiter du moment pour changer le gouvernement à l'intérieur. Genève même, malgré sa dernière révolution, et bien que dominée par le radicalisme, a aussi les mains liées, car les radicaux y ont besoin de la démocratie catholique pour faire contrepoids à l'aristocratie protestante.

C'est donc sur trois cantons, c'est-à-dire sur Berne, Zurich et Vaud, que retomberaient principalement les charges de la guerre; ce seraient eux qui auraient à faire exécuter l'arrêté de la diète. L'oseront-ils et le pourront-ils? Ils auraient affaire à des populations combattant *pro aris et focis*, ils s'engageraient dans une lutte où les femmes et les enfans prendraient les armes. Et la guerre elle-même serait-elle une solution? Non. Ce n'est pas le *Sonderbund* que la victoire des radicaux détruirait, c'est la confédération elle-même; car, en admettant pour un moment que le Valais, que Fribourg, que Lucerne, fussent

écrasés par des forces supérieures, l'invasion s'arrêterait toujours à l'entrée des montagnes des petits cantons primitifs. On se rappelle ce qu'il en a coûté en 1798 aux armées françaises pour réduire ces populations inexpugnables. Ce sont toujours les mêmes cœurs libres, les mêmes bras forts, animés encore du même amour de la patrie et de la religion. La guerre ne laisserait à ces cantons, les fondateurs de la Suisse, d'autre ressource que de se retirer de la confédération.

Toutes ces considérations pèseront d'un certain poids sur les résolutions de la diète, qui va se réunir dans trois jours à Berne. Le parti radical sait, d'ailleurs, qu'il ne peut compter, dans ses tentatives pour troubler la paix, sur aucune sympathie extérieure. Nous ne croyons pas que lord Minto, en passant par la Suisse pour aller à Rome, ait donné au parti de la guerre aucune espèce d'encouragement; nous sommes plutôt portés à penser le contraire. D'un autre côté, les gouvernemens de l'Europe se préoccuperaient nécessairement d'un état de choses qui serait de nature à altérer les relations créées par les traités, et les gouvernemens limitrophes de la Suisse auraient quelque raison de s'inquiéter plus que les autres et de manifester leurs inquiétudes par quelques mesures de précaution. Toutes ces causes réunies nous font encore douter, malgré toutes les apparences, qu'une guerre immédiate soit inévitable en Suisse.

En Angleterre, la crise financière, loin de diminuer, s'aggrave encore. De nouvelles faillites sont venues s'ajouter aux désastres déjà connus, et la banque resserre de plus en plus ses escomptes. Une des principales causes de ce malaise est dans l'excessive sévérité du bill de 1844, qui renferme l'action de la banque d'Angleterre dans des limites trop étroites, et il est probable que, dans la prochaine session du parlement, toutes les questions qui se rattachent au crédit seront reprises en sous-œuvre. Le bill de sir Robert Peel sera l'objet de vives attaques, et sera sans doute amendé sur quelques points. En attendant, les embarras de nos voisins augmentent : c'est une véritable panique. L'annonce de l'emprunt que vient d'ouvrir le gouvernement français a imprimé un nouveau mouvement de baisse à la bourse de Londres. Le *Morning Chronicle* ne va-t-il pas jusqu'à engager la banque d'Angleterre à refuser plus que jamais de faire des avances sur dépôt de fonds publics, dans la crainte que ces avances ne servent à prendre un intérêt dans l'emprunt français? C'est pousser loin, on en conviendra, l'isolement financier. On dirait que quelques organes de la presse anglaise éprouvent une sourde irritation, parce que notre situation économique, tout en ayant ses complications et ses difficultés, est en ce moment meilleure que celle de la Grande-Bretagne. Si nous indiquons en passant cette supériorité relative, nous ne nous faisons pas illusion sur ce que l'état de nos propres finances a de grave et de tendu. Le gouvernement a reconnu qu'il lui était impossible de se passer de l'emprunt; seulement il n'a émis que pour 250 millions de rentes, et il en a échelonné le versement sur vingt-cinq mois. 100 millions restent en réserve, tant pour les éventualités futures que pour l'amortissement. Certes on pourrait désirer pour l'ouverture et pour l'adjudication de l'emprunt un meilleur état de la place; cependant il ne faut pas non plus fermer les yeux sur tout ce qui peut contribuer à relever les affaires. Nous n'avons pas à craindre pour l'hiver prochain le malaise dont les classes laborieuses souffraient si vivement encore il y a quelques mois. L'industrie doit recevoir un heureux contre-coup des prospérités de l'agriculture.

Deux traités de commerce, qui ne sont pas sans importance, viennent d'être conclus, l'un avec la Perse, l'autre avec Naples. Jusque dans ces derniers temps, la France n'était pas en relations commerciales directes avec la Perse. Désormais, par la convention qu'a signée, le 24 juillet dernier, M. de Sartiges, notre envoyé à Téhéran, la France se trouvera, envers la Perse, dans les mêmes conditions que la Russie et la Grande-Bretagne, et elle profitera de tous les abaissemens de tarif qui pourront être dans l'avenir accordés à ces deux puissances. Il ne faut pas perdre de vue que les relations avec la Perse prendront un nouvel accroissement par suite de l'établissement des lignes de bateaux à vapeur qui sillonnent la Méditerranée, et qui se prolongent aujourd'hui jusqu'au port de Trébizonde. La nouvelle convention avec la cour de Naples est destinée à compléter les clauses du traité de commerce qui avait été conclu, il y a deux ans, le 14 juin 1845; elle statue que toutes les productions du sol et de l'industrie des deux pays seront soumises aux mêmes droits, jouiront des mêmes faveurs, et elle accorde les mêmes immunités aux navires des deux nations. Ces transactions, et d'autres encore qui se préparent, dénotent, dans le département des affaires étrangères, une intelligente activité. D'un autre côté, de nouveaux agens sont envoyés dans des postes importans. M. de Bacourt est nommé ambassadeur à la cour de Madrid, et M. de Billing remplace à Francfort M. de Chasseloup-Laubat. Le ministère a pensé que le moment où les affaires en Espagne revenaient aux mains du parti modéré était bien choisi pour donner un successeur à M. Bresson. Si Francfort n'est pas, à proprement parler, un terrain politique, c'est un poste auquel le séjour de la diète donne une signification particulière, et qui demande dans celui qui l'occupe une connaissance approfondie du droit public de l'Europe. Aussi, M. le baron de Billing, esprit appliqué et studieux. qui compte plus de vingt ans de services dans la diplomatie, y sera bien placé. Si la santé de M. de Varennes ne lui permettait pas de prolonger plus long-temps son séjour à Lisbonne, c'est M. le duc de Glucksberg qui serait nommé ministre plénipotentiaire auprès de la reine dona Maria.

Les événemens de l'Italie préoccupent l'opinion publique en Angleterre et en Allemagne par certains côtés assez caractérisés et assez spéciaux pour qu'il ne soit pas inutile d'examiner l'attitude qu'on a prise dans ces deux pays au sujet d'une si grave question. C'est encore une manière d'apprécier l'esprit d'un peuple que de voir le contre-coup qu'il reçoit des affaires mêmes dans lesquelles il n'est pas mêlé.

En Allemagne, il y a pour l'instant, à propos de l'Italie, deux sentimens qui se heurtent et se combattent de la façon la plus curieuse du monde : le sentiment libéral, qui cherche noise au régime absolu de l'Autriche et se réjouit ostensiblement des embarras qu'il rencontre de l'autre côté des Alpes; le sentiment allemand, qui ne peut pas admettre que ce ne soit toujours un grand service rendu à l'humanité de porter quelque part l'influence germanique, et qui regimbe à la seule pensée de voir reculer son drapeau.

Les libéraux accusent tout haut le cabinet de Vienne, ils lui montrent comme un modèle l'exemple de la Prusse, ils lui annoncent qu'il perdra la suprématie de l'Italie, comme il a perdu celle de l'Allemagne. Couverts contre la censure par l'éloge qu'ils font du cabinet de Berlin, ils rappellent à l'Autriche les contradictions de sa politique, qui sont pourtant, il faut le dire, les contradictions de

tous les princes allemands. Ils saisissent avec empressement cette occasion nouvelle de rappeler les promesses de 1813, si vite et si rudement démenties. — Le même *Observateur autrichien,* qui incriminait hier tous les mouvemens spontanés des peuples, qui parlait hier si dédaigneusement de l'opinion publique, en appelait aux peuples dans son numéro 23, de l'année 1813, comme aux alliés naturels des puissances armées, et ces puissances proclamaient à Kalisch que quiconque ne s'unirait point à elles « serait anéanti par la force de l'opinion. » Le même empereur François, qui disait en 1821 que le monde déraisonnait lorsqu'il demandait des constitutions, avait dit en 1815 : « La ferme volonté du monarque, c'est de voir l'esprit propre à chacune des différentes nations de l'empire s'enrichir et se développer librement par une éducation meilleure, par une plus grande franchise de la presse, par un plus haut enseignement, par un emploi plus large des trésors de la culture étrangère. » — On somme aujourd'hui l'Autriche de prouver l'usage qu'elle a fait de ces belles maximes dans ses rapports avec l'Italie. On reconnaît qu'elle a protégé les intérêts matériels, construit des chemins de fer, ouvert un port franc à Venise, utilement surveillé la grande industrie lombarde, plus utilement encore modéré l'ascendant du clergé; mais de ces aveux mêmes on tire parti pour montrer combien il sert peu de vouloir étouffer avec de pareilles satisfactions les besoins bien autrement vifs d'indépendance intellectuelle et morale. Qu'arrive-t-il en effet? Ce gouvernement protecteur est, au dire même des Allemands et d'après les statistiques allemandes, poursuivi par une aversion toujours croissante. D'où vient ce progrès trop cruellement significatif, sinon de ce que le ressentiment d'une injuste nullité politique a gagné d'en haut jusqu'aux rangs inférieurs, et produit partout la désaffection?

Il en est cependant, et ce ne sont pas les organes les moins fidèles de la vraie pensée allemande, il en est qui s'étonnent de cette désaffection et crient à l'ingratitude. L'Italie, disent-ils, a toujours été comme un champ clos où les gens du nord et du midi sont venus se battre; le duché de Milan est depuis trois cents ans dans la maison d'Autriche, et l'Autriche est une puissance allemande. Il ne faut pas la laisser dépouiller; il ne faut pas que les gibelins cèdent maintenant la place aux guelfes. Sans doute on ne peut refuser toute sympathie aux efforts du patriotisme italien; mais l'intérêt de l'Autriche, c'est un intérêt germanique: on doit prendre garde de l'affaiblir en défendant trop chaudement la cause des nationalités. La politique pratique doit réfréner les emportemens trop généreux de la politique historique. On aime l'Italie comme on aime la Pologne; il y a pourtant des fatalités supérieures à toutes les sympathies, et l'on sacrifierait son dernier homme et son dernier écu plutôt que de rendre jamais Posen à la nationalité polonaise, parce que Posen est indispensable pour couvrir la frontière prussienne. La puissance de l'Autriche en Italie n'est pas moins rigoureusement nécessaire pour protéger la frontière méridionale de l'Allemagne. Il y a plus: entre l'Allemagne entière et l'Autriche, la solidarité est indissoluble, et vouloir diminuer l'Autriche dans la région du Pô, c'est menacer l'Allemagne sur le Rhin. La France, qui a jadis elle-même si fort maltraité l'Italie, serait aujourd'hui toute prête à y rentrer pour venir ensuite peser sur les peuples germaniques de tout le poids que lui donnerait encore une fois l'hégémonie des peuples latins.

Nous relevons avec quelque intention dans la *Gazette de Brême* cette singu-

lière dialectique, à peu près reproduite par le *Correspondant de Nuremberg*. Nous nous en souviendrons à l'occasion, lorsque l'Allemagne recommencera d'une manière ou de l'autre ce grand bruit avec lequel elle aime à témoigner du sentiment de son unité nationale. Elle est encore fort occupée de réclamer au Danemark ses frères du Holstein et du Schleswig. Le Danemark n'a-t-il pas besoin de cette annexe pour se couvrir, tout comme la Prusse a besoin de Posen, et l'Autriche de Milan? L'argument vaut-il moins d'un côté que de l'autre? Hambourg vient de refuser très énergiquement d'accéder au système de droits différentiels proposé par la Prusse, pour fonder au profit du Zollverein un empire maritime semblable à celui que l'*acte de navigation* assura jadis à l'Angleterre. Hambourg, dont le port souffrirait naturellement de l'introduction d'un régime protecteur, ne s'est pas laissé prendre à ces ambitieuses visées, et de plus belle on lui jette la pierre : on l'accuse, dans toute la presse d'outre-Rhin, de trahir la patrie commune; on lui fait honte de n'avoir pas le cœur allemand; on élève aussi haut que possible le respect et l'empire de ce grand mot de nationalité. Hambourg, à moitié anglais, ne se croit pas plus obligé vis-à-vis du dogme de la nationalité allemande que les défenseurs de l'ascendant autrichien en Italie ne croient l'Autriche obligée vis-à-vis de la nationalité italienne. C'est là tout son crime. Il n'est pas de peuple qui, plus que le peuple allemand, ait prêché souvent et porté haut le droit des nations à garder toujours une existence distincte en vertu de la distinction des races et des langues; il n'en est pas qui ait violé davantage ce droit imprescriptible.

L'Angleterre juge les événemens d'Italie d'un point de vue moins étroit, et la manière dont la question y est posée fait plus d'honneur au progrès de l'esprit public. Le sentimentalisme germanique trouve de bonnes raisons pour ne pas être trop exigeant quand il s'agit de retenir les conquêtes de la force et de la diplomatie. Les préjugés religieux de l'Angleterre, les aveugles rancunes du protestantisme, s'effacent aussitôt que le commandent les grands intérêts de la politique européenne. Il semble que ceux qui gardent encore aujourd'hui d'une façon plus spéciale le beau nom de whigs doivent être récompensés par les événemens de l'inaltérable fidélité qu'ils ont toujours vouée aux doctrines libérales. Ce sont eux qui achèvent de rompre toutes les barrières que l'esprit de secte avait élevées autour de la constitution anglaise; ils vont introduire les Juifs dans le parlement, ils entrent en négociation directe avec le pape. Il ne faut pas s'y tromper, c'est encore un signe du temps, et nulle part ces signes ne sont aussi clairs que dans les modifications intérieures du régime de la Grande-Bretagne. La brèche faite à la constitution en 1829 et en 1831 s'élargit tous les jours. L'église établie, le plus solide pilier du vieil édifice aristocratique, perd de plus en plus sa raison d'être à mesure qu'elle se lie moins logiquement à tout l'ensemble des institutions. Qu'est-ce que sera dans l'état la papauté de la reine, quand, à côté de celle-là, l'état admettra lui-même qu'il puisse y avoir pour une autre église une autre papauté? Ce qui perpétue les régimes caducs, c'est l'opiniâtreté avec laquelle ils s'obstinent à ne pas reconnaître tout ce qui se fait dans le présent en dehors d'eux et contre eux. Une fois qu'ils pactisent avec les nouveaux principes, leur fin approche. Dans la stricte rigueur des lois anglaises, dans l'esprit de 1688, le pape n'existe pas pour le gouvernement britannique; il n'y a qu'un évêque de Rome, qui n'a pas encore reconnu la légitimité de la

couronne d'Angleterre, qui a jeté l'interdit et l'anathème sur les princes, sur le peuple et sur le clergé de la Grande-Bretagne. On peut rester en trève avec lui, on peut même l'aider par quelque intervention indirecte, comme on le secourut en 1797, mais on ne peut conclure d'alliance et de paix avec lui sans transgresser ouvertement les lois du royaume. *Nolumus leges Angliæ mutari.* C'est l'avis du *Standard.* Il est vrai que le journal tory trouve encore moyen d'arranger les choses pour rompre « cet exécrable projet de reconnaître l'autorité papale dans l'empire britannique; » le pape n'a qu'à « renoncer d'abord à cette autorité usurpée; » on verra ensuite à traiter avec lui!

Ce n'est là que l'impuissante rebellion de ce torysme inintelligent qui soulevait autrefois les masses au cri de *No popery!* Mais les masses aujourd'hui ne s'effraient plus si facilement; elles s'inquiètent assez peu de savoir si la bulle *In cœnâ Domini* est ou n'est pas retirée. Le simple bon sens leur montre que, l'état subsistant par lui-même en dehors de l'église, il importe peu qu'il y ait deux papes au lieu d'un, puisque l'un pas plus que l'autre n'aura maintenant d'autorité sur l'état. Ce fut une grande affaire quand, il y a quelques années, un prélat irlandais osa prendre le titre de son diocèse et ajouter à son nom celui d'une ville déjà occupée par un siége anglican. La hiérarchie catholique s'asseoit aujourd'hui en Angleterre même à côté de la hiérarchie anglicane, sous la direction suprême du docteur Wiseman. La plus belle grace que l'on fera peut-être à l'église officielle, ce sera d'appeler M. Wiseman évêque de Westminster et non pas évêque de Londres, comme son collègue protestant; mais il n'en sera pas moins un évêque anglais qui ne relèvera ni du parlement, ni de la reine. « Le pape, disait lord Clarendon, peut créer des évêques; mais il est coupable d'une impudente usurpation quand il donne des évêchés sur les domaines de sa majesté britannique. » Le temps est passé de ces pures maximes anglaises. Le *Times*, le journal anglais par excellence, parle sans trop de gène « du pouvoir de contrôle » que le saint-siége exerce dans le royaume (*a certain controlling power*). C'est admettre, en langage d'à présent, que l'Angleterre doit, encore à la façon d'à présent, payer le denier de saint Pierre. Le catholicisme gagne probablement à des concessions si publiques; mais il est un autre principe qui n'est ni catholique ni protestant, et qui gagne bien davantage encore à cette révolution : c'est le principe politique de la complète indépendance de l'état en présence des cultes qui peuvent se partager les individus.

La dernière victoire remportée par les troupes américaines dans le voisinage de Mexico sera-t-elle assez décisive pour amener la paix? La paix, également désirée des deux côtés, est par malheur aussi difficile à signer d'un côté que de l'autre. Le Mexique n'a point de soldats pour faire la guerre sur les champs de bataille, et il a une populace indisciplinée pour la demander dans les rues. Un ancien ministre américain à Mexico faisait dernièrement un pitoyable portrait de cette armée qui vient d'être si souvent battue. Des recruteurs vont à la chasse des Indiens dans les montagnes, et les amènent enchaînés dans la capitale; arrivés à la caserne, on les habille de toile ou de serge, puis on les exerce à marcher en colonnes dans les rues. Il n'y en a pas un sur dix qui, avant d'être enrégimenté, ait jamais vu un fusil; pas un sur cent qui l'ait manié : dans une bataille entre Santa-Anna et Bustamente, les coups de canon ne portaient pas, et les boulets tombaient au beau milieu des deux armées. Nous faisons la part

de l'exagération du patriotisme américain; mais, cette part faite, on comprend encore que de pareils soldats se défendent mal devant les tireurs du Tenessee, et cependant l'orgueil du sang espagnol se refuse à plier sous le joug des Yankees. Comme il n'y a rien au Mexique qui soit organisé, rien de constitué, le pays en masse ne saurait présenter de résistance; par la même raison, il ne saurait non plus accepter d'arrangement solide, et là où les individus échappent à toute contrainte, il n'y a point de fonds à faire sur une soumission générale; le gouvernement mexicain fuit, pour ainsi dire, sous la main de ses vainqueurs, parce qu'il est tout entier dans l'autorité personnelle de tel ou tel chef, qui peut l'emporter avec lui partout où il ira.

Les Américains, de leur côté, paient la guerre à très haut prix : ils veulent apparaître sur le territoire mexicain en ennemis civilisés. Vivres, logemens, transports, ils ne prennent rien sans indemniser régulièrement les populations vaincues : celles-ci se trouvent fort bien d'être défrayées par les envahisseurs eux-mêmes, au lieu d'être pillées, comme d'habitude, par la soldatesque nationale; mais les troupes américaines n'en sont pas moins obligées d'occuper militairement le pays, et, sans parler de la dépense, il y a dans la prolongation de ce système guerrier un danger sérieux pour la constitution républicaine des États-Unis. Les généraux prennent trop d'importance, et de bons esprits appréhendent que l'habitude de gouverner en pays conquis n'influe malheureusement sur ceux qui seront ensuite appelés, par leurs fonctions politiques, à gouverner leurs libres concitoyens. Les généraux en viennent maintenant à compter des partisans; on se demande, par exemple, avec une certaine anxiété, si le brave Taylor est pour les whigs, et comme le vieux *rough and ready* observe jusqu'ici un silence très avisé, les démocrates veulent à toute force qu'il leur appartienne. Ce serait un cruel retour si l'extension du régime militaire allait compromettre la pureté des institutions civiles, et les Mexicains seraient bien vengés du gouvernement de Washington s'ils lui léguaient dans leur défaite les inconvéniens du leur.

Il y a là très certainement plus d'une raison de vouloir la paix. Aussi paraît-il que les frais de la guerre seront l'objet du débat capital dans le prochain congrès, et il est sûr aujourd'hui que l'opposition whig, c'est-à-dire le parti pacifique, sera en majorité dans la chambre des représentans. Les élections de l'Alabama, de l'Indiana, du Kentucky et du Tenessee ont procuré aux whigs une majorité qui ne peut pas être moindre maintenant de six voix, et dans le sénat, le tiers-parti de M. Calhoun (*balance-party*) est tout-à-fait animé contre les emportemens belliqueux de M. Polk. Quoi qu'il en soit néanmoins, il n'est pas plus aisé de décider la paix à Washington qu'à Mexico, et l'obstination plus ou moins volontaire avec laquelle Santa-Anna la repousse correspond assez bien à l'empressement plus ou moins sincère avec lequel le cabinet américain la propose. Whigs et démocrates, dans toute l'étendue de l'Union, sont naturellement préoccupés des approches d'une nouvelle présidence. La future session sera probablement remplie par les efforts que tenteront mutuellement les deux partis pour s'arracher la popularité. La question de la paix avec Mexico sera d'un grand poids dans la balance. Si le gouvernement traite en l'absence du congrès, la majorité whig, aussitôt réunie, incriminera son traité. Si la majorité whig, devenue maîtresse des affaires, conclut elle-même la paix, les démocrates, tombés en mino-

rité dans les chambres, s'agiteront davantage encore pour prendre leur revanche dans le pays, et le pays, à vrai dire, semble tout disposé à la leur donner.

Il y a maintenant aux États-Unis une passion de conquête qui change toutes les habitudes politiques et morales de la jeune société américaine. Rien n'est piquant comme l'effort d'esprit de *frère Jonathan* pour accommoder ces avides ambitions du génie militaire avec les règles fondamentales de sa constitution républicaine et les préceptes bourgeois de son existence civile. Il ne s'agit plus seulement de garder le Nouveau-Mexique et les Californies; on veut acheter Cuba au gouvernement espagnol et enlever les îles Sandwich au protectorat anglais; on s'appuiera solidement ainsi sur le Pacifique en même temps que sur l'Atlantique. Voilà de grands projets, mais, à lire les journaux américains, on n'entend point cependant guerroyer pour l'amour de la gloire et des conquêtes; on ne penserait point à s'étendre, si l'on n'avait une mission à remplir, une mission providentielle à laquelle on doit toute fidélité. Il faut empêcher les états européens de prendre pied dans le Nouveau-Monde au préjudice des institutions républicaines; il faut porter partout ces institutions qui doivent réunir toutes les Amériques dans une communion fraternelle. Le général Kearney appelle déjà les habitans de la Californie du nom de concitoyens; les soldats américains ne sont que des propagandistes, des missionnaires armés. On va loin avec cette pointe d'hypocrisie puritaine.

Il est curieux de voir comment cet esprit conquérant sait faire son chemin sans jamais oublier les précautions et la prudence. Les îles Sandwich sont l'objet de bien des convoitises; mais nulle convoitise ne s'explique mieux que celle des Américains, qui trouveraient ainsi une admirable station à moitié chemin de la Chine. La concurrence jalouse de l'Angleterre et de la Russie a garanti l'indépendance provisoire de ces îles, si bien situées sur la grande route de l'Océan Pacifique. Cette indépendance a bientôt profité aux États-Unis. Les missionnaires méthodistes se sont installés à la cour du petit souverain des Sandwich; des milliers d'Américains sont déjà venus se mêler à la population indigène : ils ont planté du sucre, du café, du cacao, du tabac, cultivé le coton et la soie, et fait leur fortune en convertissant les idolâtres. De 1836 à 1841, trois cent cinquante-huit baleiniers des États-Unis ont abordé à Honolulu. La bonne moitié de toutes les importations provient de la grande république américaine, et la valeur de ses intérêts commerciaux dépasse là d'un cinquième celle des intérêts anglais. Comment chasser les Yankees d'une terre qu'ils ont déjà dans les mains, le jour où il leur plaira de proclamer toute la place qu'ils y tiennent? Mêmes procédés au sujet de Cuba. On parle aujourd'hui tout haut à Washington de l'annexion de Cuba comme on parlait de celle du Texas et de l'Orégon. Or, en 1825, les États-Unis avaient déjà saisi l'occasion d'une croisière française établie dans les environs de Cuba et de Porto-Rico, pour déclarer au gouvernement français qu'ils ne souffriraient point que Cuba dépendît d'une autre puissance européenne que l'Espagne. La question a bien marché depuis, et, l'hiver dernier, des créoles de la Havane et des citoyens américains ont à peu près publiquement disputé des moyens de joindre aux États-Unis la belle colonie espagnole. C'est un thème qui reste à l'ordre du jour, malgré la part que la guerre du Mexique prélève sur l'attention générale. Il n'est pas de gazette qui ne déclare que Cuba relève des

États-Unis par sa position géographique, par la nécessité, par le droit même. Il est vrai qu'on ne dit pas par quel droit. Sans doute ce serait une merveilleuse acquisition que cette île féconde qui touche à la pointe des Florides et ferme le golfe du Mexique, qui donne à l'Espagne dix millions de piastres par an, qui compte un million d'habitans, qui est égale à l'Angleterre en superficie et renferme tous les trésors de la nature minérale ou végétale! Les politiques de l'Union doivent cependant y songer beaucoup avant de se laisser entraîner à couvrir ainsi les anciens territoires espagnols du pavillon américain. Les Saxons des états du nord ont déjà quelque peine à s'entendre avec l'émigration irlandaise et allemande; peut-on prévoir quel nouveau ferment de discorde s'introduirait dans la république par l'accession toujours croissante des races indisciplinables du midi?

De l'Italie dans ses rapports avec la liberté et la civilisation moderne, par M. André-Louis Mazzini (1). — Ce livre est un véritable anachronisme et semble avoir été écrit pour prouver une fois encore que toutes les émigrations se ressemblent, et que les exilés de Coblentz ne sont pas les seuls qui n'aient jamais rien appris, rien oublié. Il y a dix ans, il aurait eu un sens; aujourd'hui ce n'est plus qu'un plaidoyer portant à faux et dénué de toute signification. Pour qui l'auteur a-t-il voulu écrire? Est-ce pour l'étranger? A-t-il eu la prétention d'initier l'Europe au secret des destinées de sa patrie? Mais il n'est à présent plus permis à personne d'assimiler la révolution qui s'opère en Italie à celles qui l'ont précédée. On sait qu'il n'y a plus de carbonari au-delà des Alpes, que les sociétés secrètes ont cessé d'exister du jour où quelques hommes courageux eurent le bon sens de transporter sur la place publique et en plein soleil les conjurations qui se tramaient autrefois dans le mystère des comités. Enfin on n'ignore pas que la *jeune Italie* s'est fondue dans cette grande opinion nationale qui en deux ans a rallié toutes les classes de la population, a intéressé le peuple, jusqu'à présent inerte et indifférent, et est enfin arrivée au pouvoir à Rome et en Toscane. A qui donc M. Mazzini persuadera-t-il que « la *jeune Italie* est le seul parti qui puisse avoir un jour une grande influence sur les destinées futures du peuple italien? » S'il lui plaît de s'environner d'abstractions et de ne tenir aucun compte des faits qui se produisent à la face du monde, nous empêchera-t-il de constater que les principes et l'école qu'il combat ont plus fait pour l'Italie en quinze mois que le carbonarisme et les sociétés secrètes en trente années de luttes stériles et de dévouemens infructueux? Libre à lui de traiter avec dédain les *rêves* et les espérances de ce qu'il appelle le *parti réformiste*, et qui est maintenant la nation tout entière; pour nous, qui ne pouvons guère juger que des résultats, il nous semble que ces espérances et ces rêves n'ont pas laissé que de prendre une certaine apparence de réalité, et certes, pour que l'Europe finît par croire cette fois à un mouvement sérieux, il

(1) Deux volumes in-8°, à Paris, chez Amyot, 1847.

lui en a fallu fournir plus d'une preuve, car voilà long-temps qu'elle était habituée à ne donner plus qu'une attention dédaigneuse et une pitié distraite à ces tentatives désespérées, à ces convulsions impuissantes dont les révolutionnaires italiens lui offraient périodiquement le spectacle.

Que si M. Mazzini a eu la pensée d'écrire pour ses concitoyens, il eût été prudent à lui d'aller auparavant rafraîchir ses souvenirs, interroger les hommes d'aujourd'hui et voir de près les choses avant de porter sur les hommes et sur les choses des jugemens aussi absolus; mais il semble avoir laissé son pays aux insurrections de 1820 et de 1831, et être aussi étranger à ce qui s'y passe à cette heure que s'il sortait de la caverne d'Épiménide. Les faits ont beau se presser sous ses yeux, que lui importent les faits? Il les considère comme non avenus. Des réformes s'accomplissent, l'idée de nationalité s'éveille pour la première fois, un pape donne à son peuple des institutions libérales, illusions pures! Où est le principe de la généralité, le principe de l'unité et du progrès absolu? demande M. Mazzini. En vain vous vous agitez, en vain vous travaillez à dénouer peu à peu les liens qui vous enchaînaient au passé; vos soins sont superflus, votre labeur est inutile, puisque vous ne possédez pas la formule idéale. L'Italie ne sera jamais libre, ou elle le sera d'une manière complète, absolue, sans restrictions, sans limites. Ainsi le veut la logique. Oh! l'admirable chose que la logique, et voyez comme elle vient ici bien à point! « Il est, dit M. Mazzini, de toute impossibilité que le pape veuille faire un seul pas pour combattre la domination étrangère et rompre le pacte qui le soumet politiquement au cabinet de Vienne. » *E pure si muove.* Tandis que nous philosophons tout à notre aise et argumentons par A plus B, voici que la réalité et le fait brutal viennent mettre notre logique en déroute et nous jeter les plus ironiques démentis.

Est-ce à dire que le livre de M. Mazzini n'ait aucune valeur? Telle n'est point notre pensée. Nous trouvons dans la première partie, exposées avec une sagacité remarquable, les causes qui ont amené la situation actuelle de l'Italie. L'auteur en indique la filiation, il les examine et les apprécie successivement : après les prétentions impériales, les luttes intestines des républiques au moyen-âge; l'influence de la papauté et le contre-coup de la réforme. Tant que M. Mazzini se renferme dans l'étude du passé, nous n'avons pas d'objections à lui faire; mais, dès qu'il entre dans le domaine des événemens contemporains, le procédé d'argumentation qu'il s'obstine à appliquer à toutes les situations et à toutes les circonstances ne nous semble pas la marque d'un esprit politique. Le travail solitaire de la pensée agissant sur elle-même, en dehors des conditions du monde réel, conduit souvent et *logiquement* à l'absurde. On arrive, comme le dit M. Mazzini lui-même, à des « croyances roides et indomptables, » et la patrie, qui dans ces jours de crise n'a pas trop du concours de tous ses enfans, n'est-elle pas en droit de demander compte de leur inaction à ceux qui se croisent les bras sous prétexte que les réformes actuelles ne sont que des expédiens transitoires, tout en reconnaissant néanmoins que le développement *logique* de leurs principes ne peut être atteint avant plusieurs siècles?

Au reste, il ne serait pas difficile de mettre en maint passage M. Mazzini en contradiction avec lui-même, de le montrer, lui qui se pique de logique, tantôt admirateur excessif, tantôt détracteur de Pie IX, qu'il affirme quelque part n'être

qu'un sanfédiste déguisé. M. Mazzini sait-il bien l'immense risée qu'a soulevée en Italie cette assertion? Ailleurs il avoue que les idées démocratiques n'ont pu, en dépit des efforts du carbonarisme et de la *jeune Italie*, avoir la moindre influence sur l'esprit italien, essentiellement catholique et conservateur par excellence. En ce cas, pourquoi traiter de rêveurs et d'utopistes ceux qui s'efforcent de régénérer l'Italie en travaillant sur les élémens que la nature, le temps, les traditions, leur fournissent? Le rêve, l'utopie, c'est d'ajourner la solution du problème au temps où l'Italie ne sera plus catholique, et, tandis qu'elle lutte et se débat, de ne lui offrir d'autre perspective que le remède d'Éson.

En résumé, M. Mazzini ne nous semble pas savoir au juste ce qu'il veut. Sa pensée, que nous cherchons vainement à saisir au milieu des raisonnemens le plus souvent contradictoires dont il a rempli deux volumes, eût gagné à être présentée sous une forme plus concentrée; mais l'auteur déploie cette prolixité, véritablement fatigante, qui est, au reste, un défaut commun aux œuvres littéraires de ses compatriotes, et dont ils ne pourront manquer de se corriger lorsque la pratique et la discussion des affaires publiques les auront formés au langage de la politique.

— Nous avons rarement occasion de rendre justice aux travaux littéraires de la province. Parmi ces travaux, pour la plupart trop peu connus, il est un ordre d'études et de recherches qui méritent d'être particulièrement encouragées : nous voulons parler de ces essais d'histoire locale qui formeront quelque jour un ensemble de documens précieux et comme le complément indispensable des monumens plus vastes élevés à l'histoire générale du pays. Nous avons sous les yeux deux ouvrages qui méritent à plus d'un titre d'occuper un rang honorable parmi les publications historiques de nos départemens. Le premier est une étude sur *Rodolphe de Habsbourg* (1), dont la vie glorieuse est liée étroitement à l'histoire d'une partie de l'Alsace. L'auteur, M. Boyer, a voulu faire plus qu'une biographie, plus qu'un portrait, et son livre, textes et notes, témoigne de recherches patientes non-seulement sur Rodolphe de Habsbourg, mais sur toute une phase très intéressante de la vie féodale en Alsace. Ce n'est pas la vie féodale, c'est plus particulièrement la vie d'artiste qui est l'objet d'une autre étude intitulée *Gauthier le statuaire* (2), par M. A. Biechy. Ici l'érudition se produit sous la forme d'un roman plein de renseignemens curieux sur les associations de sculpteurs et d'architectes auxquelles on doit les grandes cathédrales des bords du Rhin. Il faut louer, dans l'un et l'autre de ces récits historiques, une connaissance intime et une habile interprétation des sources locales.

(1) Un vol. in-8°, publié à Colmar, chez Hoffmann.
(2) Un vol. in-12, Strasbourg, 1847.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 894